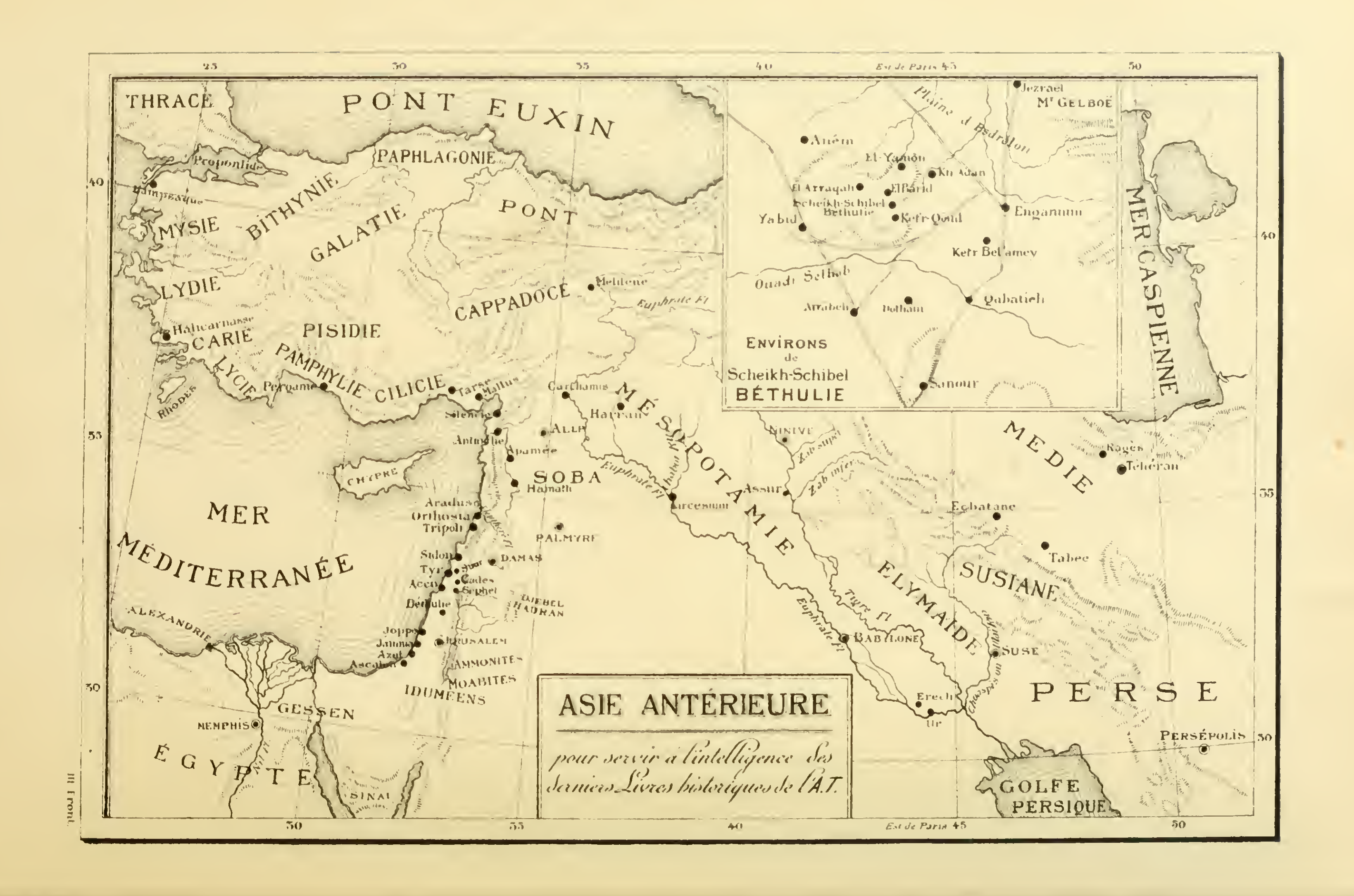






Date Due
Demco 293-5

Edmond-G. Gélinas.
Séminaire de Philosophie.
1912



ASIE ANTÉRIEURE
pour servir à l'intelligence des derniers Livres historiques de l'A.T.
ENVIRONS de Scheikh-Schibel BÉTHULIE
PONT EUXIN
MER CASPIENNE
MER MÉDITERRANÉE
GOLFE PERSIQUE
THRACE
MYSIE
BITHYNIE
PAPHLAGONIE
PONT
GALATIE
LYDIE
CARIE
LYCIE
PISIDIE
PAMPHYLIE
CILICIE
CAPPADOCE
CHYPRE
MÉSOPOTAMIE
SOBA
MÉDIE
SUSIANE
ELYMAÏDE
PERSE
IDUMÉENS
MOABITES
AMMONITES
GESSEN
ÉGYPTE
SINAI
Propontide
Lampsaque
Halicarnasse
Rhodes
Pergame
Tarse
Mallus
Séleucie
Antioche
Apamée
Hamath
Melitène
Carchamis
Harran
Alep
Palmyre
Aradus
Orthosia
Tripoli
Sidon
Tyr
Acco
Cadès
Sephet
Damas
Béthulie
Joppé
Jamnia
Azot
Ascalon
Jérusalem
Djebel Hauran
Alexandrie
Memphis
Ninive
Assur
Circesium
Babylone
Erech
Ur
Suse
Ecbatane
Tabée
Ragès
Téhéran
Persépolis
Euphrate Fl.
Tigre Fl.
Zab sup.
Zab infér.
Jezrael
Mt Gelboé
Plaine d'Esdrelon
Anéin
El-Yamôn
Kh Adan
El Arraqah
El Barid
Scheikh-Schibel Béthulie
Kefr-Qoud
Yabid
Enganium
Kefr Bel'amey
Ouadi Selhab
Arrabeh
Dothain
Qabatieh
Sanour
Est de Paris 45
25
30
35
40
50

Ill. Front.



La Sainte Bible

traduite en français sur les textes originaux, avec introductions et notes, et la Vulgate latine en regard,

par

Aug. Crampon, Chan. d'Amiens.

Tome troisième.

Ier et IIe Livres d'Esdras.
Tobie. — Judith. — Esther.
Ier et IIe Livres des Machabées.
Job.

Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ, Domine; nec fallar in eis, nec fallam ex eis. (S. Aug. *Confess.* xi, 2.)

Société de Saint-Jean l'Évangéliste

Desclée, Lefebvre et Cie, Edit. Pontif.

PARIS — ROME — TOURNAI

Imprimatur.

Tornaci, 21 Novembris 1901

✠ C. G. Epūs Tornacen.

L'impression de cet ouvrage, interrompue après le Ier volume par la mort de l'auteur, a été continuée d'après le manuscrit laissé par M. Crampon, avec le concours du R. P. Corluy, S. J., du R. P. Piffard, et d'autres professeurs d'Écriture sainte de la même Société.

Les Livres d'Esdras et de Néhémie.

Introduction.

I.

ESDRAS et Néhémie, c'est-à-dire le *Secours* et la *Consolation du Seigneur*, sont réunis en un seul volume; ils relèvent le temple et rebâtissent les murs de la cité." Ainsi s'exprime S. Jérôme dans sa lettre à Paulin, nous rapportant l'usage des rabbins de son temps, qui ne comptaient ces deux livres que pour un seul. Nous les trouvons effectivement réunis dans quelques manuscrits hébreux et dans un grand nombre de Bibles grecques.

Depuis longtemps toutefois l'usage de les séparer a prévalu. Les Bibles hébraïques appellent le premier livre *Esdras*, le second *Néhémie;* les éditions grecques en font deux *livres d'Esdras;* dans notre Vulgate, le second a pour titre : *Livre de Néhémie, dit aussi second d'Esdras.*

Ce titre répond exactement à la nature de l'ouvrage. Intimement relié au premier par son objet et son origine, comme nous allons le dire, le livre de Néhémie possède pourtant son indépendance. Non seulement il est précédé d'un titre spécial (i, 1), mais il répète littéralement plus de soixante versets (vii, 6 — viii, 1) qui se lisent déjà dans le premier livre (ii, 1-iii, 1), et par conséquent il ne peut être regardé comme faisant partie de celui-ci.

Les *Paralipomènes* avaient pour but de nous remettre devant les yeux l'histoire du royaume de Juda, surtout au point de vue des institutions religieuses; leur récit se termine avec le décret de Cyrus, mettant fin à la captivité; les livres d'Esdras, reprenant les choses au même point, nous racontent la restauration du culte et de la nationalité d'Israël après l'exil. Mais ce n'est plus une histoire suivie; on ne nous signale que certains faits principaux, divisés en trois groupes, que sépare un laps de temps plus ou moins considérable.

LE PREMIER GROUPE DE FAITS (*Esdras*, I-VI) contient les actes de Cyrus mettant fin à la captivité (536 av. J.-C.), le catalogue des familles qui revinrent en Judée avec Zorobabel, la restauration de l'autel et du culte, enfin les difficultés surmontées pour la reconstruction du temple, dont la dédicace ne put avoir lieu que l'an 6 de Darius, fils d'Hystaspe (516 av. J.-C.). Divers renseignements sur les menées des ennemis d'Israël, pour empêcher la reconstruction de Jérusalem, semblent y avoir été insérés par anticipation (iv, 6-23) et se rapporter aux règnes d'Assuérus (Xerxès) et d'Artaxerxès son successeur (485 et suiv.).

UN DEUXIÈME GROUPE DE FAITS, séparé du premier par cette formule de transition : *Après ces événements* (vii-x), se rapporte à la mission que le fameux scribe Esdras, muni des lettres patentes du roi Artaxerxès, vint accomplir à Jérusalem. Après avoir reproduit en araméen la lettre royale, nommé ses principaux compagnons, raconté son voyage, énuméré les dons et les sacrifices qu'il offrit dans le temple de Jérusalem, Esdras, dans les deux derniers chapitres, nous dépeint les efforts de son zèle pour aboutir au renvoi des femmes étrangères qu'un certain nombre de Juifs avaient épousées. Tous ces événements se rapportent à la 7e année d'un roi Artaxerxès (vii, 8). Selon l'opinion commune, qui voit ici Artaxerxès I, il y aurait, entre la première et la seconde par-

tie du livre d'Esdras, un intervalle de 57 ans.[1] Cette lacune atteindrait même 118 ans, si, comme l'ont soutenu plusieurs exégètes modernes, Esdras n'avait accompli sa mission que sous Artaxerxès II, l'an 398 av. J.-C.

LE TROISIÈME GROUPE DE FAITS forme le livre de Néhémie. Il s'étend de la vingtième année d'Artaxerxès Longuemain (445 ou 454 av. J.-C., note 1), lorsque Néhémie, échanson du roi, en obtint l'autorisation de rebâtir les murailles de Jérusalem, jusqu'après la trente-deuxième année de ce prince; en laquelle Néhémie retourna auprès du roi (v, 14; xiii, 6), pour revenir encore une fois à Jérusalem, et réformer certains abus introduits au sein de la communauté juive. Outre le récit des événements : reconstruction des murailles, fêtes du 7e mois et rénovation de l'alliance avec Dieu, dédicace des murs de Jérusalem, répression des abus, notre livre contient divers documents généalogiques, entre autres le catalogue des familles sacerdotales et lévitiques (xii) et de celles qui se fixèrent à Jérusalem et dans les localités environnantes (xi).

II.

Ces trois groupes de faits sont-ils bien rangés dans la Bible suivant l'ordre chronologique? Oui, si l'Artaxerxès dont la 7e année correspond au retour d'Esdras, est le même prince qui, la 20e année de son règne, autorise le retour de Néhémie. Mais la Sainte Ecriture ne l'affirme nulle part; et, bien que la presque unanimité des exégètes l'ait admis jusqu'ici, un examen plus minutieux des textes incline plusieurs savants contemporains[2] à placer le rôle de Néhémie avant la mission d'Esdras, renvoyant celle-ci à la 7e année d'Artaxerxès II.

1. Néhémie, disent-ils, trouve Jérusalem démantelée, presque déserte (ii, 12-17; vii, 4), exposée aux attaques des peuplades ennemies; la communauté juive n'est pas encore réorganisée au point de vue civil et religieux : l'alliance avec Jéhovah n'est pas renouvelée, les services du temple et la perception des redevances lévitiques sont encore à régler. Néhémie consacre plusieurs années à cette œuvre de restauration nationale. Esdras, au contraire, trouve tout en bon ordre; il n'a qu'à remettre ses offrandes aux employés du temple et à offrir de grands sacrifices (viii, 32-36); il peut même remercier le Seigneur d'avoir rendu à son peuple une *demeure close* (*une clôture* ix, 9) dans la Judée, à Jérusalem.

2. Sous Néhémie, on décide de ne plus contracter à l'avenir de mariages mixtes (x, 31); ceux qui l'ont fait sont sévèrement réprimandés (xiii, 25), mais il n'est pas question de rompre ces mariages; cette mesure de rigueur, réclamée par la persistance de l'abus, est prise sous l'inspiration d'Esdras et solennellement exécutée (x, 3 sv.).

3. Nous voyons vivre, au temps de la mission d'Esdras, plusieurs personnages qui semblent postérieurs à ceux que nous trouvons auprès de Néhémie. Ainsi, *Josué* et *Bennui*[3] (Bani, Bonni) sont alors les deux principaux lévites (*Néh.* viii, 7; ix, 4;

[1] Il faut mentionner aussi le sentiment de plusieurs chronologistes distingués, d'après lesquels Xerxès aurait associé Artaxerxès à la royauté dès l'année 473 av. J.-C.; la 7e année de ce prince correspondrait ainsi à l'an 467, la 20e, à l'an 454.

[2] M. l'abbé van Hoonacker, professeur à Louvain, dont les travaux sur la question ont obtenu l'assentiment du Cardinal Meignan, du P. Corluy S. J., de M. l'abbé Pannier, professeur à Lille, et de plusieurs autres exégètes catholiques.

[3] Notre Vulgate varie beaucoup dans la manière de rendre un même nom propre; ainsi l'hébreu *Binnoui* devient *Bennui*, *Bennoi* et *Bannui*. Nous avons choisi, pour l'employer constamment, la forme la plus usuelle.

x, 9, 10; xii, 8), mais Esdras, à son arrivée, remet les offrandes aux mains des lévites Jozabad, *fils de Josué*, et Noadias, *fils de Bennui* (*Esdr.* viii, 35). A l'arrivée de Néhémie, le grand prêtre est *Eliasib* (iii, 1); mais Esdras, après avoir prié devant le temple, se retire dans la chambre de Johanan, *fils d'Eliasib* (x, 6), qui semble bien avoir dû être la chambre principale, celle du grand prêtre, petit-fils d'Eliasib (*Néh.* xii, 10, 11, 22).

4. Enfin, Néhémie est toujours mentionné immédiatement après Zorobabel et Josué fils de Josédec : *Néh.* xii, 26; *Eccli.* xlix, 13-15. De plus, à l'occasion du recensement projeté par Néhémie, il n'est fait aucune mention des familles qui revinrent avec Esdras (*Néh.* vii, 5 sv.; comp. *Esdr.* viii); il semble difficile aussi de comprendre le pieux Scribe parmi les gouverneurs avares que blâme Néhémie (v, 15).

Cette nouvelle manière de voir peut, sans grande difficulté, se concilier avec la disposition traditionnelle de nos Bibles. Le rédacteur des deux livres qui nous occupent, ayant trouvé les "*Mémoires de Néhémie*," et jugeant à propos de les faire entrer dans son grand travail historique, voulut sans doute respecter leur caractère d'ouvrage indépendant. Il en fit donc un supplément du Ier livre, garantissant par là l'autorité divine du récit, mais laissant aux érudits le soin de lui assigner sa place chronologique.

III.

La question de l'origine de nos deux livres est complexe. Notons d'abord ce qui ressort avec certitude du texte lui-même. Esdras a écrit les parties du Ier livre où il parle à la première personne (vii, 27 -- ix, 15), et l'emploi de la troisième personne au commencement et à la fin de cette section (vii, 1-26; x) ne saurait nous obliger à leur supposer un auteur différent.

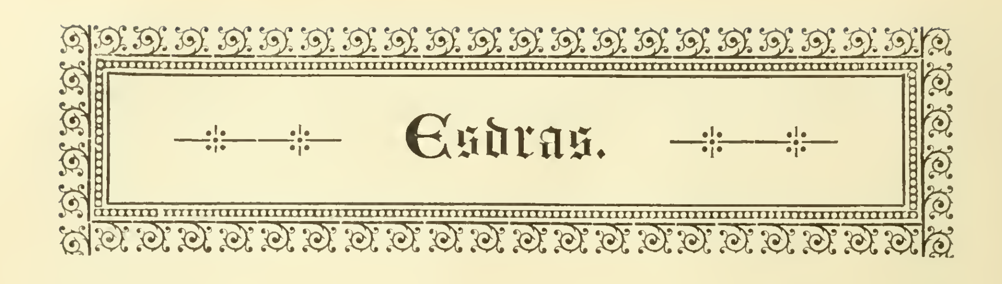
Par contre, Esdras ne paraît pas avoir composé le passage araméen de la Ire partie, car l'emploi de la première personne (v, 4; les lxx ont la troisième) indique un écrivain contemporain de Zorobabel.

Néhémie se donne lui-même pour l'auteur de la plus grande partie du IIe livre; mais les chapitres VIII-XII, 26 semblent dus à une autre main. Outre le changement de personne, on y remarque des analogies frappantes avec les Paralipomènes (catalogues généalogiques, importance donnée aux cérémonies, au rôle des lévites) et avec l'ensemble du Ier livre d'Esdras.

Nous serons donc parfaitement d'accord avec les caractères intrinsèques de ces livres et avec le sentiment traditionnel, si nous admettons qu'Esdras, après avoir composé les Paralipomènes, compléta son œuvre, peu avant sa mort, en rédigeant nos deux livres. Il y employa, avec ses souvenirs personnels, plusieurs documents provenant des premières années qui suivirent le retour de l'exil et les "*Mémoires de Néhémie.*"

Si, comme le rapporte Josèphe, Esdras mourut à un âge très avancé, il n'y aura rien, dans cette longue suite de récits, qui ne puisse lui être attribué, sauf la parenthèse (*Néh.* xii, 22, 23) qui vient interrompre le tableau de la tribu sainte au temps de Joakim (v. 12, 26). Cette remarque se vérifie surtout dans l'opinion de ceux qui retardent la mission d'Esdras jusqu'en 398.

Les livres d'Esdras nous font admirer la piété profonde et le patriotisme sincère des hommes choisis de Dieu pour relever les ruines d'Israël. Nous y constatons aussi l'accomplissement de plusieurs prophéties relatives à la fin de l'exil (*Jér.* xxv, 11; *Dan.* ix, 25), accomplissement destiné à préparer l'avènement du Roi-Messie, par qui seul Jérusalem renouvelée verra briller les jours de gloire et de bonheur si souvent annoncés par les prophètes.





PREMIÈRE PARTIE.



Zorobabel. Reconstruction du temple
[Ch. I — VI].

CHAP. I. — Edit de Cyrus. Retour de la captivité de Babylone
et restitution des vases du temple.

Chap. I. A première année de
Cyrus, roi de Perse, pour
l'accomplissement de la
parole que Jéhovah avait
dite par la bouche de
Jérémie, Jéhovah excita l'esprit de
Cyrus, roi de Perse, qui fit faire de
vive voix et par écrit cette publica-
tion dans tout son royaume : 2 "Ainsi
parle Cyrus, roi de Perse : Jéhovah
le Dieu du ciel, m'a donné tous les
royaumes de la terre, et il m'a com-
mandé de lui bâtir une maison à Jé-
rusalem en Juda. 3 Quiconque d'entre
vous est de son peuple, que son Dieu
soit avec lui, et qu'il monte à Jérusa-
lem en Juda et bâtisse la maison de
Jéhovah, Dieu d'Israël! C'est le Dieu
qui est à Jérusalem. 4 Partout où sé-
journent des restes *de ce peuple*, que
les gens du lieu leur viennent en aide
par de l'argent, de l'or, des effets et
du bétail, avec des dons volontaires
pour *rebâtir* la maison du Dieu qui
est à Jérusalem."
5 Les chefs de famille de Juda et
de Benjamin, les prêtres et les lévi-
tes, tous ceux dont Dieu excita l'es-
prit, se levèrent pour aller bâtir la
maison de Jéhovah à Jérusalem.
6 Tous leurs voisins les aidèrent en
leur donnant des objets d'argent, de
l'or, des effets, du bétail et des cho-
ses précieuses, sans compter toutes
les offrandes volontaires. 7 Le roi
Cyrus rendit les ustensiles de la mai-
son de Jéhovah, que Nabuchodono-
sor avait emportés de Jérusalem et
placés dans la maison de son dieu.
8 Cyrus, roi de Perse, les fit retirer
par Mithridate, le trésorier, qui les
remit à Sassabasar, le prince de
Juda. 9 En voici le nombre : trente
bassins d'or, mille bassins d'argent,
vingt-neuf couteaux, trente coupes
d'or, 10 quatre cent dix coupes d'ar-

CHAP. I.

1. Comp. II *Par.* xxxvi, 22-23. — *Cyrus*, hébr. *Koresch*, dans les inscriptions *Kurus*, devint maître de l'empire des Perses et des Mèdes l'an 549 av. J.-C., puis de Babylone en 536. C'est de la *première année de son règne* à Babylone qu'il s'agit ici, voy. v, 13. — *De vive voix*, par la voix des hérauts.

2. *Jéhovah*. Quelques interprètes ont soupçonné que l'original de l'édit portait *Ormuzd* (Ahura-Mazda), le dieu suprême des Perses, et que les Hébreux transcrivirent à la place le nom de leur Dieu national. Mais cette supposition est toute gratuite. Une inscription trouvée en 1879 dans les ruines de Babylone nous apprend que Cyrus, non content de renoncer au cruel système de déportation longtemps pratiqué par les Assyriens, se montra très respec-

Liber primus Esdrae.

CAPUT I.

Cyrus, completis 70 captivitatis Babylonicæ annis, divinitus inspiratus, redditis vasis templi Salomonis 5400, captivitatem Israelitis relaxat, concedens templi reædificationem.

[a] 2 Par. 36, 22. Jer. 25, 12 et 29, 10.

IN anno primo Cyri regis Persarum [a] ut compleretur verbum Domini ex ore Jeremiæ, suscitavit Dominus spiritum Cyri regis Persarum : et traduxit vocem in omni regno suo, etiam per scripturam, dicens : 2. Hæc dicit Cyrus rex Persarum : Omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus cœli, et ipse præcepit mihi ut ædificarem ei domum in Jerusalem, quæ est in Judæa. 3. Quis est in vobis de universo populo ejus? Sit Deus illius cum ipso. Ascendat in Jerusalem, quæ est in Judæa, et ædificet domum Domini Dei Israel, ipse est Deus qui est in Jerusalem. 4. Et omnes reliqui in cunctis locis ubicumque habitant, adjuvent eum viri de loco suo argento et auro, et substantia, et pecoribus, excepto quod voluntarie offerunt templo Dei, quod est in Jerusalem.

5. Et surrexerunt principes patrum de Juda, et Benjamin, et Sacerdotes, et Levitæ, et omnis, cujus Deus suscitavit spiritum, ut ascenderent ad ædificandum templum Domini, quod erat in Jerusalem. 6. Universique qui erant in circuitu, adjuverunt manus eorum in vasis argenteis et aureis, in substantia et jumentis, in supellectili, exceptis his, quæ sponte obtulerant, 7. rex quoque Cyrus protulit vasa templi Domini, quæ tulerat Nabuchodonosor de Jerusalem, et posuerat ea in templo dei sui. 8. Protulit autem ea Cyrus rex Persarum per manum Mithridatis filii Gazabar, et annumeravit ea Sassabasar principi Juda. 9. Et hic est numerus eorum : Phialæ aureæ triginta, phialæ argenteæ mille, cultri viginti novem, scyphi aurei triginta, 10. scyphi argentei secundi quadringenti de-

---

tueux pour les divinités des nations vaincues. D'ailleurs ce monarque, au dire de Josèphe (*Antiq. jud.* xi, 1, 1 sv.), avait eu connaissance des prophéties d'Isaïe qui le concernaient (*Is.* xliv, 28; xlv, 1 sv.), et cette tradition peut s'autoriser de ce que Daniel occupait une haute position auprès de son beau-père(?) Darius ou Cyazare (*Dan.* viii, 2 : comp. i, 21; vi, 29). Cyrus a donc pu s'exprimer ainsi dans un édit en faveur des Juifs.

4. *Effets*, litt. *biens*, objets mobiliers en général.

5. *Les chefs ... prêtres*, etc. Une partie seulement des Israélites eurent assez de foi et de patriotisme pour quitter leurs établissements en Babylonie et retourner dans un pays ravagé (Josèphe).

7. *Que Nabuchodonosor avait emportés*, la quatrième année de Joakim, et quand il fit emmener Jéchonias II *Par.* xxxvi, 7, 10; *Dan*, i, 2. Comp. II *Rois* xxiv, 13. — *Dans la maison de* Mérodach, *son dieu.*

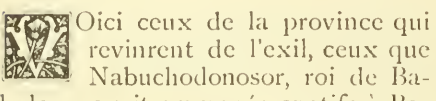
8. *Mithridate*, c.-à-d. *donné par Mithra*, ou *consacré à Mithra :* ce nom indique que le culte du soleil chez les Perses remontait au moins à l'époque de Cyrus. — *Le trésorier*, hébr. *haggizebar*, qui répond au zend gaza-bara; comp. *Godabrin* (*Dan.* iii, 2 sv.), modification dialectale du même mot. Vulg., *fils de Gazabar.* — *Les remit*, litt. *les compta*, *à Sassabasar*, nom chald. de Zorobabel (comp. v, 16 avec iii, 8 sv. et v, 2).

9. *Bassins* ou *grands plats;* Vulg., *fioles;* Keil, *corbeilles :* l'origine et la signification du nom hébr., qui ne se rencontre pas ailleurs, sont incertaines.

10. *De second ordre :* on ne sait trop ce que signifient ces mots.

gent de second ordre, et d'autres
ustensiles au nombre de mille. [11] Le
total des objets d'or et d'argent était
de cinq mille quatre cents. Sassaba-
sar emporta le tout lorsque les exilés
furent ramenés de Babylone à Jéru-
salem.

CHAP. II. — Dénombrement des Israélites qui revinrent avec Zorobabel au pays de Juda.



Ch. II. VOici ceux de la province qui
revinrent de l'exil, ceux que
Nabuchodonosor, roi de Ba-
bylone, avait emmenés captifs à Ba-
bylone, et qui retournèrent à Jérusa-
lem et en Juda, chacun dans sa ville.
[2] Ils revinrent avec Zorobabel, Josué,
Néhémie, Saraïas, Rahélaïas, Mardo-
chée, Belsan, Mesphar, Béguaï, Ré-
hum, Baana.
Nombre des hommes du peuple
d'Israël : [3] les fils de Pharos, deux
mille cent soixante-douze; [4] les fils
de Sephatias, trois cent soixante-
douze; [5] les fils d'Aréa, sept cent
soixante-quinze; [6] les fils de Phahath-
Moab, des fils de Josué *et* de Joab,
deux mille huit cent douze; [7] les fils
d'Elam, mille deux cent cinquante-
quatre; [8] les fils de Zéthua, neuf cent
quarante-cinq; [9] les fils de Zachaï,
sept cent soixante; [10] les fils de Bani,
six cent quarante-deux; [11] les fils de
Bébaï, six cent vingt-trois; [12] les fils
d'Azgad, mille deux cent vingt-deux;
[13] les fils d'Adonicam, six cent soi-
xante-six; [14] les fils de Béguaï, deux
mille cinquante-six; [15] les fils d'Adin,
quatre cent cinquante-quatre; [16] les
fils d'Ater, de la famille d'Ezéchias,
quatre-vingt-dix-huit ; [17] les fils de
Bésaï, trois cent vingt-trois; [18] les fils
de Jora, cent douze; [19] les fils de Ha-
sum, deux cent vingt-trois; [20] les fils
de Gebbar, quatre-vingt-quinze; [21] les
fils de Bethléem, cent vingt-trois;
[22] les gens de Nétupha, cinquante-six;
[23] les gens d'Anathoth, cent vingt-huit;
[24] les fils d'Azmaveth, quarante-deux
[25] les fils de Cariathiarim, de Céphira
et de Béroth, sept cent quarante-trois;
[26] les fils de Rama et de Gabaa, six
cent vingt et un ; [27] les gens de Mach-
mas, cent vingt-deux; [28] les gens de
Béthel et de Haï, deux cent vingt-
trois; [29] les fils de Nébo, cinquante-
deux ; [30] les fils de Megbis, cent cin-
quante-six; [31] les fils de l'autre Elam,
mille deux cent cinquante-quatre;
[32] les fils de Harim, trois cent vingt;
[33] les fils de Lod, de Hadid et d'Ono,
sept cent vingt-cinq; [34] les fils de Jéri-
cho, trois cent quarante-cinq; [35] les fils
de Sénaa, trois mille six cent trente.

---

11. *Cinq mille quatre cents :* si l'énumération qui précède est complète, ce nombre est trop élevé; il y a d'un côté ou de l'autre, une altération.

CHAP. II.

1. *De la province :* la Judée n'était plus qu'une province de l'empire des Perses. — *Chacun*, en général et autant que cela fut possible, *dans la ville* habitée par ses pères.

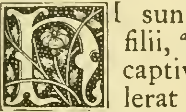
Deux autres copies de la liste suivante sont arrivées jusqu'à nous, l'une *Néh.* vii, 6-69; l'autre III *Esdr.* v, 7-45. Elles paraissent toutes trois empruntées à un même document original ; mais les copistes y ont introduit quelques différences dans les noms et surtout dans les nombres; néanmoins le total général est le même dans les trois textes.

2. *Avec*, sous la conduite de *Zorobabel* (c.-à-d. *né à Babylone*), fils de Salathiel, et par conséquent descendant du roi Joachin (I *Par.* iii, 17). C'est sans doute en considération de sa naissance qu'il fut désigné par Cyrus pour ramener les exilés dans leur patrie. — *Josué*, le premier des grands prêtres après la captivité (iii, 2; v, 2), était fils de Josédec et petit-fils du grand prêtre Saraïas (*Agg.* i, 1), mis à mort par Nabuchodonosor (I *Par.* vi, 14; II *Rois*, xxv, 18 sv.) La Vulg. le nomme *Jesus* dans les prophéties d'Aggée et de Zacharie; la transcription exacte de son nom serait plutôt *Jesua* (Vulg. *Néh.* xii, 8) hébr. *Jêschouà*, forme plus moderne du nom *Jehoschouà*, *Josué*. — *Néhémie*, autre que le fils de Hacalias (*Néh*, i, 1). — *Mardochée*, autre que le Mardochée du livre d'Esther. — *Baana :* en ajoutant,

cem : vasa alia mille. 11. Omnia vasa aurea et argentea quinque millia quadringenta : universa tulit Sassabasar cum his, qui ascendebant de transmigratione Babylonis in Jerusalem.

CAPUT II.

Numerus revertentium duce Zorobabel e captivitate Babylonica in Jerusalem, ac donorum in reædificationem templi oblatorum.



HI sunt autem provinciæ filii, [a]qui ascenderunt de captivitate, quam transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis in Babylonem, et reversi sunt in Jerusalem et Judam, unusquisque in civitatem suam. 2. Qui venerunt cum Zorobabel, Josue, Nehemia, Saraia, Rahelaia, Mardochai, Belsan, Mesphar, Beguai, Rehum, Baana.

[a] 2 Esdr. 7, 6.

Numerus virorum populi Israel : 3. filii Pharos duo millia centum septuagintaduo. 4. Filii Sephatia, trecenti septuagintaduo. 5. Filii Area, septingenti septuagintaquinque. 6. Filii Phahath Moab, filiorum Josue : Joab duo millia octingenti duodecim. 7. Filii Ælam mille ducenti quinquagintaquatuor. 8. Filii Zethua, nongenti quadragintaquinque. 9. Filii Zachai, septingenti sexaginta. 10. Filii Bani, sexcenti quadragintaduo. 11. Filii Bebai, sexcenti vigintitres. 12. Filii Azgad, mille ducenti viginti duo. 13. Filii Adonicam, sexcenti sexagintasex. 14. Filii Beguai, duo millia quinquagintasex. 15. Filii Adin, quadringenti quinquaginta quatuor. 16. Filii Ather, qui erant ex Ezechia, nonagintaocto. 17. Filii Besai, trecenti vigintitres. 18. Filii Jora, centum duodecim. 19. Filii Hasum, ducenti vigintitres. 20. Filii Gebbar, nonagintaquinque. 21. Filii Bethlehem, centum vigintitres. 22. Viri Netupha, quinquagintasex. 23. Viri Anathoth, centum vigintiocto. 24. Filii Azmaveth, quadragintaduo. 25. Filii Cariathiarim, Cephira, et Beroth, septingenti quadragintatres. 26. Filii Rama et Gabaa, sexcenti viginti unus. 27. Viri Machmas, centum vigintiduo. 28. Viri Bethel et Hai, ducenti viginti tres. 29. Filii Nebo, quinquagintaduo. 30. Filii Megbis, centum quinquaginta sex. 31. Filii Ælam alterius, mille ducenti quinquagintaquatuor. 32. Filii Harim, trecenti viginti. 33. Filii Lod Hadid, et Ono, septingenti vigintiquinque. 34. Filii Jericho, trecenti quadraginta quinque. 35. Filii Senaa, tria millia sexcenti triginta.

---

comme le font le livre de Néhémie et le 3e d'Esdras, *Nahamani* après *Rahélaïas*, nous avons ici 12 chefs, sans doute pour indiquer que la nouvelle communauté représente tout Israël et ses 12 tribus.—*Du peuple d'Israël*, au lieu du *peuple de Juda :* ceux qui reviennent représentent tout le peuple de Dieu. Voy. pourtant la note du vers. 70.

19. Jusqu'à ce verset inclusivement, tous les noms désignent des familles ou des groupes de familles. Les noms des vers. 20-35 désignent des villes, à l'exception de ceux des vers. 30-32 qui, plus probablement, sont encore des noms de familles. Si quelques-uns de ces noms de familles se retrouvent dans les autres listes des époques d'Esdras et de Néhémie, c'est que ces familles revinrent en deux fois, une portion avec Zorobabel, l'autre portion avec Néhémie.

20. *Gebbar*, dans Néhémie *Gabaon :* voy. *Jos.* ix, 3.

22. *Nétupha :* voy. II *Sam.*, xxiii, 28.

23. *Anathoth :* voy. *Jos.* xxi, 18.

24. *Azmaveth*, entre Gabaa et Anathoth.

25. Voy. *Jos.* ix, 17.

26. Voy. *Jos.* xviii, 24 sv.

27. *Machmas :* voy. I *Sam.*, xiii, 2.

28. Voy. *Jos.* vii, 2.

29. *Nébo :* incertain.

33. *Lod, Ono :* voy. I *Par.* viii, 12. — *Hadid*, la même que *Adiada* (I *Mach.* xii, 38) et *Addida* (dans Josèphe), auj. *el-Hadithé*, à une lieue de Lod (Lydda) dans la Séphéla.

34. Voy. *Jos.* ii, 1.

35. *Sénaa :* incertain.

Après ce premier retour, d'autres familles d'exilés revinrent encore dans leur patrie : comp. *Néh.* xi, 25-35.

[36]Prêtres : les fils d'Idaïas, de la maison de Josué, neuf cent soixante-treize; [37]les fils d'Emmer, mille cinquante-deux; [38]les fils de Phashur, mille deux cent quarante-sept; [39]les fils de Harim, mille dix-sept.

[40]Lévites : les fils de Josué et de Cedmiel, des fils d'Oduïas, soixante-quatorze. — [41]Chantres : les fils d'Asaph, cent vingt-huit. — [42]Fils des portiers : les fils de Sellum, les fils d'Ater, les fils de Telmon, les fils d'Accub, les fils de Hatita, les fils de Sobaï : en tout, cent trente-neuf.

[43]Nathinéens : les fils de Siha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbaoth, [44]les fils de Céros, les fils de Siaa, les fils de Phadon, [45]les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils d'Accub, [46]les fils de Hagab, les fils de Selmaï, les fils de Hanan, [47]les fils de Gaddel, les fils de Gaher, les fils de Raaïas, [48]les fils de Rasin, les fils de Nécoda, les fils de Gazam, [49]les fils d'Aza, les fils de Phaséa, les fils de Besaï, [50]les fils d'Azéna, les fils des Munim, les fils des Néphusim, [51]les fils de Bacbuc, les fils de Hacupha, les fils de Harhur, [52]les fils de Besloth, les fils de Mahida, les fils de Harsa, [53]les fils de Bercos, les fils de Sisara, les fils Théma, [54]les fils de Nasia, les fils de Hatipha. — [55]Fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de Sophéret, les fils de Pharuda, [56]les fils de Jahala, les fils de Dercon, les fils de Geddel, [57]les fils de Saphatia, les fils de Hatil, les fils de Phochéreth-Asebaïm, les fils d'Ami. — [58]Total des Nathinéens et des fils des serviteurs de Salomon : trois cent quatre-vingt-douze.

[59]Voici ceux qui partirent de Thel-Méla, Thel-Harsa, Chérub, Addon, Emmer, et qui ne purent pas faire connaître leur maison paternelle et leur race, pour montrer qu'ils étaient d'Israël : [60]les fils de Dalaïas, les fils de Tobie, les fils de Nécoda, six cent cinquante-deux. [61]Et parmi les fils des prêtres : les fils de Hobia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï, qui avait pris pour femme une des filles de Berzellaï, le Galaadite, et fut appelé de leur nom. [62]Ils cherchèrent leur titre dans les registres généalogiques, et ne le trouvèrent point. On les exclut du sacerdoce comme impurs, [63]et le gouverneur leur défendit de manger des choses très saintes, jusqu'à ce qu'un prêtre se fût levé *pour consulter Dieu* par l'Urim et le Thummim.

[64]L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante personnes, [65]sans compter leurs serviteurs et leurs servantes au nombre de sept mille trois cent trente-sept. Parmi eux se trouvaient deux cents chanteurs et chanteuses. [66]Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets, [67]quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes.

36-39. Voy. *Néh.* vii, 39-42.

38. *Phashur :* ce nom ne figure pas dans la liste des classes des prêtres (I *Par.* xxiv, 7 sv.); la famille sacerdotale qu'il désigne a peut-être remplacé, dans le cours des temps, une classe éteinte.

40 sv. *Lévites* proprement dits, qui aidaient les prêtres dans les cérémonies du culte; puis les lévites *chantres*, qui formaient le chœur d'Asaph; enfin les lévites *portiers*, dont il revint six classes (I *Par.* ix, 17; xxiv, 20-31; xxvi, 1-19).

43. *Nathinéens*, serviteurs ou esclaves du sanctuaire, donnés aux lévites pour les aider dans leur tâche; la plupart descendaient des Gabaonites (*Jos.* ix, 21, 27). *Siha* était leur chef (*Néh.* xi, 21).

50. *Les fils des Munim* (hébr. *Mehunim*), probablement les descendants des prisonniers Maonites (Vulg. *Ammonites*) que le roi Ozias avait attachés au service du temple (II *Par.* xxvi, 7). — *Les fils des Néphusim*, peut-être les descendants de la tribu ismaélite des Naphis (*Gen.* xxv, 15).

55. *Serviteurs de Salomon*, probablement des prisonniers de guerre attachés au service du temple, comme les Nathinéens, avec lesquels ils sont ordinairement confondus sous une dénomination commune. Comp. *Néh.* xi, 3.

57. *Phochéreth-Asebaïm*, c.-à-d. preneur de gazelles. Vulg., *les fils de Phochereth, qui étaient d'Asebaïm.*

59. *Thel-Méla*, c.-à-d. colline du Sel;

36. Sacerdotes : Filii Jadaia in domo Josue, nongenti septuagintatres. 37. Filii Emmer, mille quinquaginta duo. 38. Filii Pheshur, mille ducenti quadragintaseptem. 39. Filii Harim, mille decem et septem.

40. Levitæ : Filii Josue et Cedmihel filiorum Odoviæ, septuagintaquatuor. 41. Cantores : Filii Asaph, centum vigintiocto. 42. Filii Janitorum : filii Sellum, filii Ater, filii Telmon, filii Accub, filii Hatita, filii Sobai, universi centum trigintanovem.

43. Nathinæi : filii Siha, filii Hasupha, filii Tabbaoth, 44. filii Ceros, filii Siaa, filii Phadon, 45. filii Lebana, filii Hagaba, filii Accub, 46. filii Hagab, filii Semlai, filii Hanan, 47. filii Gaddel, filii Gaher, filii Raaia, 48. filii Rasin, filii Necoda, filii Gazam, 49. filii Aza, filii Phasea, filii Besee, 50. filii Asena, filii Munim, filii Nephusim, 51. filii Bacbuc, filii Hacupha, filii Harhur, 52. filii Besluth, filii Mahida, filii Harsa, 53. filii Bercos, filii Sisara, filii Thema, 54. filii Nasia, filii Hatipha, 55. filii servorum Salomonis, filii Sotai, filii Sophereth, filii Pharuda, 56. filii Jala, filii Dercon, filii Geddel, 57. filii Saphatia, filii Hatil, filii Phochereth, qui erant de Asebaim, filii Ami. 58. Omnes Nathinæi, et filii servorum Salomonis, trecenti nonagintaduo.

59. Et hi qui ascenderunt de Thelmala, Thelharsa, Cherub, et Adon, et Emer : et non potuerunt indicare domum patrum suorum et semen suum, utrum ex Israel essent. 60. Filii Dalaia, filii Tobia, filii Necoda, sexcenti quinquagintaduo. 61. Et de filiis Sacerdotum : Filii Hobia, filii Accos, filii Berzellai, qui accepit de filiabus Berzellai Galaaditis, uxorem, et vocatus est nomine eorum : 62. hi quæsierunt scripturam genealogiæ suæ, et non invenerunt, et ejecti sunt de sacerdotio. 63. [b]Et dixit Athersatha eis ut non comederent de Sancto sanctorum, donec surgeret sacerdos doctus atque perfectus.

[b] 2 Esdr. 7, 65.

64. Omnis multitudo quasi unus, quadraginta duo millia trecenti sexaginta : 65. exceptis servis eorum, et ancillis, qui erant septem millia trecenti triginta septem : et in ipsis cantores, atque cantatrices ducenti. 66. Equi eorum septingenti triginta sex, muli eorum, ducenti quadraginta quinque. 67. Cameli

---

Thel-Harsa, c.-à-d. colline du Bois : localités inconnues de la Babylonie. Les trois noms suivants, qu'aucune particule copulative ne réunit en hébreu, désignent-ils trois localités voisines (Vulg.), ou une seule? On l'ignore. — *Leur race*, ou *leur généalogie*.

61. *Les fils des prêtres :* comp. *Néh.* vii, 63 sv. — *Berzellaï le Galaadite*, personnage qui joue un rôle dans l'histoire de David : voir II *Sam.*, xvii, 27; xix, 32; I *Rois*, ii, 7.

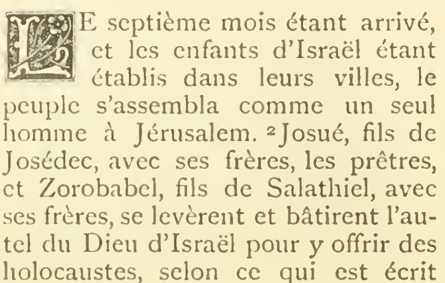
63. *Le gouverneur;* hébr. *le thirschatha*, mot de la langue perse qui signifie *gouverneur;* il s'agit ici de Zorobabel (*Néh.* vii, 65 comp. à 70). — *Choses très saintes*, parties des victimes que les prêtres seuls pouvaient manger, et cela dans l'enceinte même du sanctuaire (*Lév.* ii, 3). Cette défense renfermait celle d'exercer aucune fonction strictement sacerdotale; mais elle n'excluait pas la participation aux divers revenus affectés à l'entretien des prêtres. — *Jusqu'à ce qu'un prêtre*, etc. : pourquoi le grand prêtre Josué ne consulta-t-il pas ainsi le Seigneur (*Exod.* xxviii, 30)? Il n'y avait plus à cette époque ni temple ni arche, et Jéhovah n'avait pas encore manifesté sa présence au milieu de son peuple. On espérait que, le temple une fois rebâti, Dieu viendrait y faire sa demeure et révéler sa présence par des signes extérieurs et visibles. Cet espoir fut déçu; d'après la tradition des rabbins, cette gloire manqua toujours au second temple.

64. *Quarante-deux mille*, etc : les nombres partiels additionnés ensemble sont loin de donner un total aussi élevé. Comme ils offrent des différences dans les trois listes, on est en droit de supposer qu'il s'y est glissé des erreurs de copiste. Peut-être, d'ailleurs, le total comprend-il des Israélites non énumérés à part.

65. *Chanteurs et chanteuses*, probablement de race étrangère, ce qui explique qu'ils soient mentionnés à la suite des serviteurs et des servantes; on les payait pour chanter dans les festins et dans les cérémonies funèbres (*Ecclé.* ii, 8; II *Par.* xxxv, 25).

68 Plusieurs des chefs de famille, en
arrivant à la maison de Jéhovah qui
est à Jérusalem, firent des offrandes
volontaires pour la maison de Dieu,
afin qu'on la relevât à son *ancienne*
place. 69 Ils donnèrent au trésor de
l'œuvre, selon leurs moyens, soixante
et un mille dariques d'or, cinq mille
mines d'argent, et cent tuniques sa-
cerdotales.
70 C'est ainsi que les prêtres et les
lévites, les gens du peuple, les chan-
tres, les portiers et les Nathinéens
s'établirent dans leurs villes; et tout
Israël habita dans ses villes.

CHAP. III. — L'autel des holocaustes rétabli. Les fondements du temple posés.



Ch. III. LE septième mois étant arrivé,
et les enfants d'Israël étant
établis dans leurs villes, le
peuple s'assembla comme un seul
homme à Jérusalem. 2 Josué, fils de
Josédec, avec ses frères, les prêtres,
et Zorobabel, fils de Salathiel, avec
ses frères, se levèrent et bâtirent l'au-
tel du Dieu d'Israël pour y offrir des
holocaustes, selon ce qui est écrit
dans la loi de Moïse, l'homme de
Dieu. 3 Ils établirent l'autel sur les
anciens fondements, car les peuples
du pays leur inspiraient de la terreur,
et ils y offrirent des holocaustes à
Jéhovah, les holocaustes du matin et
du soir. 4 Ils célébrèrent la fête des
Tabernacles, comme il est écrit, et ils
offrirent jour par jour le nombre
d'holocaustes prescrit *par la loi* pour
chaque jour. 5 Après cela, ils offrirent
l'holocauste perpétuel, les holocaus-
tes des néoménies et de toutes les
fêtes consacrées à Jéhovah, et ceux
de quiconque faisait une offrande vo-
lontaire à Jéhovah. 6 Dès le premier
jour du septième mois, ils avaient
commencé à offrir des holocaustes à
Jéhovah; mais les fondements du
temple de Jéhovah n'étaient pas en-
core posés. 7 On donna de l'argent
aux tailleurs de pierres et aux char-
pentiers, et des vivres, des boissons
et de l'huile aux Sidoniens et aux
Tyriens, pour qu'ils amenassent par
mer jusqu'à Joppé des bois de cèdre
du Liban, suivant l'autorisation *qu'on
avait eue* de Cyrus, roi de Perse.
8 La seconde année de leur arrivée
à la maison de Dieu à Jérusalem, le
second mois, Zorobabel, fils de Sala-
thiel, et Josué, fils de Josédec, avec le
reste de leurs frères, les prêtres et les
lévites, et tous ceux qui étaient re-
venus de la captivité à Jérusalem, se
mirent à l'œuvre et établirent les lé-
vites de vingt ans et au-dessus pour
diriger les travaux de la maison de
Jéhovah. 9 *Alors* les lévites, Josué,
avec ses fils et ses frères, Cedmiel,
avec ses fils, fils d'Oduïas, *et* les fils
de Hénadad, avec leurs fils et leurs
frères, se disposèrent unanimement à
diriger ceux qui travaillaient à la
maison de Dieu.
10 Lorsque les ouvriers posèrent les

69. *Dariques :* voy. I *Par.* xxix, 7. — La *mine d'argent* valait environ 140 fr. Comp. *Néh.* vii, 70 sv.

70. *Tout Israël :* qu'un certain nombre d'Israélites du royaume des 10 tribus soient revenus en Palestine avec Zorobabel, c'est ce qui semble résulter de I *Par.* ix, 3; de la mention de *douze* chefs III *Esdr.* v, 8; *Néh.* vii, 7, et de diverses expressions de notre livre (ii, 2, 59; iii, 1).

CHAP. III.

1. *Le septième mois* (de l'année du retour) ou mois de *tisri*, à peu près notre *septembre;* c'était le plus saint de l'année juive (*Exod.* xxiii, 16; *Lév.* xxiii, 24-41). — *Comme un seul homme*, tous animés du même zèle religieux.

2. *Josédec :* voir I *Par.* vi, 15. — *Les frères* de Zorobabel sont les laïques. — *Et bâtirent*, etc. : tous les matériaux avaient sans doute été préparés d'avance. (Comp. vers. 6).

3. *Sur les anciens fondements*, afin que, l'œuvre étant promptement achevée, ils pussent offrir des holocaustes et attirer sur eux le secours de Dieu, *car* les peuples voisins, les Samaritains, par ex., les menaçaient. La Vulg. omet le mot *car* et traduit,

eorum, quadringinti triginta quinque, asini eorum, sex millia septingenti viginti.
68. Et de principibus patrum, cum ingrederentur templum Domini, quod est in Jerusalem, sponte obtulerunt in domum Dei ad exstruendam eam in loco suo. 69. Secundum vires suas dederunt impensas operis, auri solidos sexaginta millia et mille, argenti mnas quinque millia, et vestes sacerdotales centum.
70. Habitaverunt ergo Sacerdotes, et Levitæ, et de populo, et cantores, et janitores, et Nathinæi in urbibus suis, universusque Israel in civitatibus suis.

CAPUT III.

Convocato populo in Jerusalem, exstruitur altare super quo victimæ offeruntur; celebratur quoque septem diebus festum tabernaculorum; et secundo reversionis anno templum fundatur, populo vociferante partim ex gaudio, partim ex fletu.


JAMQUE venerat mensis septimus, et erant filii Israel in civitatibus suis : congregatus est ergo populus quasi vir unus in Jerusalem.
2. Et surrexit Josue filius Josedec, et fratres ejus sacerdotes, et Zorobabel filius Salathiel, et fratres ejus, et ædificaverunt altare Dei Israel ut offerrent in eo holocautomata, sicut scriptum est in lege Moysi viri Dei :
3. collocaverunt autem altare Dei super bases suas deterrentibus eos per circuitum populis terrarum, et obtulerunt super illud holocaustum Domino mane et vespere : 4. feceruntque solemnitatem tabernaculorum, sicut scriptum est, et holocaustum diebus singulis per ordinem secundum præceptum opus diei in die suo. 5. Et post hæc holocaustum juge, tam in Calendis quam in universis solemnitatibus Domini, quæ erant consecratæ, et in omnibus in quibus ultro offerebatur munus Domino. 6. A primo die mensis septimi cœperunt offerre holocaustum Domino : porro templum Dei nondum fundatum erat. 7. Dederunt autem pecunias latomis et cæmentariis : cibum quoque, et potum, et oleum Sidoniis, Tyriisque ut deferrent ligna cedrina de Libano ad mare Ioppe, juxta quod præceperat Cyrus rex Persarum eis.
8. Anno autem secundo adventus eorum ad templum Dei in Jerusalem mense secundo, cœperunt Zorobabel filius Salathiel, et Josue filius Josedec, et reliqui de fratribus eorum Sacerdotes, et Levitæ, et omnes qui venerant de captivitate in Jerusalem, et constituerunt Levitas a viginti annis et supra, ut urgerent opus Domini. 9. Stetitque Josue et filii ejus, et fratres ejus, Cedmihel, et filii ejus, et filii Juda, quasi vir unus, ut instarent super eos qui faciebant opus in templo Dei : filii Henadad, et filii eorum, et fratres eorum Levitæ.
10. Fundato igitur a cæmentariis templo Domini, steterunt Sacerdo-

---

les peuples des contrées d'alentour cherchant à les effrayer.

4. Comp. *Nombr.* xxix, 12 sv.

5. *Après cela*, après la fête des Tabernacles, le service de l'autel fut constitué régulièrement : on continua d'offrir *l'holocauste perpétuel*, ou de chaque jour, qui avait commencé d'être offert le 1er jour du 7e mois (vers. 6), et l'on offrit désormais tous les holocaustes prescrits par la loi pour les jours de néoménie, et pour toutes les solennités religieuses de l'année.

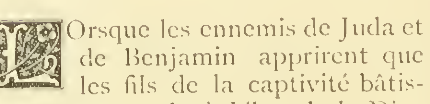
7. Sur ce verset, comp. I *Rois*, v, 9 sv. I *Par.* xxii, 4; II *Par.* ii, 7 sv. — *L'autorisation* de rebâtir le temple.

9. *Alors* trois classes de lévites se disposèrent à remplir la mission de présider les travaux, que la communauté leur avait confiée : d'abord les deux classes qui avaient pour chefs Josué et Cedmiel, tous deux *fils d'Oduias* (l'hébr., les LXX et la Vulg. ont par erreur *fils de Juda* : comp. ii, 40), puis celle de Hénadad.

10. *Les trompettes* avaient été confiées aux prêtres par Moïse (*Nombr.* x, 10); leur rôle n'était pas d'accompagner le chant.

fondements du temple de Jéhovah,
on fit assister les prêtres en costume,
avec les trompettes, et les lévites, fils
d'Asaph, avec les cymbales, afin qu'ils
célébrassent Jéhovah, d'après les or-
donnances de David, roi d'Israël.
[11] Ils chantaient des hymnes et des
louanges à Jéhovah : " Car il est bon,
car sa miséricorde pour Israël sub-
siste à jamais ! " Et tout le peuple
poussait de grands cris de joie en cé-
lébrant Jéhovah, parce qu'on posait
les fondements de la maison de Jé-
hovah. [12] Mais plusieurs des prêtres et
des lévites, et des chefs de famille
âgés, qui avaient vu la première
maison, pleuraient à haute voix, pen-
dant qu'on posait sous leurs yeux les
fondements de cette maison. Beau-
coup faisaient éclater par des cris leur
joie et leur allégresse, [13] en sorte
qu'on ne pouvait distinguer le bruit
des cris de joie d'avec celui des gé-
missements du peuple, car le peuple
poussait de grands cris dont le son
s'entendait au loin.

CHAP. IV. — Les ennemis des Juifs entravent leurs travaux de reconstruction.

Chap. IV.

Orsque les ennemis de Juda et
de Benjamin apprirent que
les fils de la captivité bâtis-
saient un temple à Jéhovah, le Dieu
d'Israël, [2] ils vinrent auprès de Zoro-
babel et des chefs de famille, et leur
dirent : " Laissez-nous bâtir avec
vous ; car, comme vous, nous invo-
quons votre Dieu et nous lui offrons
des sacrifices depuis le temps d'Asar-
haddon, roi d'Assyrie, qui nous a
fait monter ici." [3] Mais Zorobabel,
Josué et les autres chefs des familles
d'Israël leur répondirent : " Il ne
vous appartient pas de bâtir avec
nous la maison de notre Dieu ; nous
la bâtirons nous seuls à Jéhovah le
Dieu d'Israël, comme nous l'a or-
donné le roi Cyrus roi de Perse. "
[4] Alors les gens du pays cherchèrent
à décourager le peuple de Juda ; ils
l'intimidèrent dans son travail, [5] et ils
tournèrent contre lui, à prix d'ar-
gent, des conseillers pour faire
échouer son entreprise, pendant
toute la vie de Cyrus, roi de Perse,
et jusqu'au règne de Darius, roi de
Perse.

[6] De même, sous le règne d'Assué-
rus, au commencement de son règne,
ils écrivirent une lettre d'accusation
contre les habitants de Juda et de
Jérusalem. [7] Et du temps d'Artaxer-
xès, Bésélam, Mithridate, Tabéel et
le reste de leurs compagnons écrivi-
rent à Artaxerxès, roi de Perse ; la
lettre fut écrite en caractères ara-
méens et traduite en araméen.

[8] Réhum, gouverneur, et Samsaï,
secrétaire écrivirent au roi Artaxer-
xès la lettre suivante concernant Jé-
rusalem :

---

11. *Ils chantaient des hymnes*, telles que *Ps.* cvi, cvii ou cxviii (h.), qui commencent par une invitation à louer Jéhovah, *car il est bon*, etc.

12. *Pleuraient*, en voyant que les dimensions du second temple étaient moindres que celles du premier.

CHAP. IV.

1. *Les ennemis de Juda :* les Samaritains, mélange des quelques Israélites laissés dans le pays lors de la destruction du royaume d'Israël, et des étrangers qu'y envoyèrent successivement, pour le repeupler, d'abord Sargon (II *Rois*, xvii, 24, note), puis Asarhaddon (II *Rois*, xix, 37). — *Les fils de la captivité*, les Juifs revenus de l'exil.

2. *Bâtir avec vous :* les Samaritains voulaient-ils sérieusement attirer sur eux les bénédictions de Jéhovah? Etaient-ils jaloux de Juda, à qui, dans leur pensée, la possession du temple donnerait la supériorité sur eux?

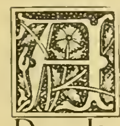
3. *Il ne vous appartient pas*, à vous qui mêlez des rites idolâtriques au culte de Jéhovah (II *Rois*, xvii, 29-41).

5. *Des conseillers*, des ministres du roi de Perse. — *Cyrus* vécut encore 5 ans; ajoutez 7 ans ½ pour Cambyse, 7 mois pour le faux Smerdis et 1 an pour Darius, vous aurez 14 ans

tes in ornatu suo cum tubis : et Levitæ filii Asaph in cymbalis, ut laudarent Deum per manus David regis Israel.
11. Et concinebant in hymnis, et confessione Domino : Quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus super Israel. Omnis quoque populus vociferabatur clamore magno in laudando Dominum, eo quod fundatum esset templum Domini.
12. Plurimi etiam de Sacerdotibus et Levitis, et principes patrum, et seniores, qui viderant templum prius cum fundatum esset, et hoc templum in oculis eorum, flebant voce magna : et multi vociferantes in lætitia, elevabant vocem.
13. Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris lætantium, et vocem fletus populi : commixtim enim populus vociferabatur clamore magno, et vox audiebatur procul.

CAPUT IV.

Israelis hostes Samaritani, qui ab Assur missi fuerant ad inhabitandas urbes Samariæ, impediunt templi et urbis instaurationem, quod non admitterentur ut simul ædificarent, et usque ad secundum Darii annum intermitti procurant.



AUDIERUNT autem hostes Judæ, et Benjamin, quia filii captivitatis ædificarent templum Domino Deo Israel :
2. et accedentes ad Zorobabel, et ad principes patrum dixerunt eis : Ædificemus vobiscum, quia ita ut vos, quærimus Deum vestrum : ecce nos immolavimus victimas a diebus Asor Haddan regis Assur, qui adduxit nos huc.
3. Et dixit eis Zorobabel, et Josue, et reliqui principes patrum Israel : Non est vobis et nobis ut ædificemus domum Deo nostro, sed nos ipsi soli ædificabimus Domino Deo nostro, sicut præcepit nobis Cyrus rex Persarum.
4. Factum est igitur ut populus terræ impediret manus populi Judæ, et turbaret eos in ædificando.
5. Conduxerunt autem adversus eos consiliatores, ut destruerent consilium eorum omnibus diebus Cyri regis Persarum, et usque ad regnum Darii regis Persarum.

6. In regno autem Assueri, in principio regni ejus, scripserunt accusationem adversus habitatores Judæ et Jerusalem.
7. Et in diebus Artaxerxis scripsit Beselam Mithridates, et Thabeel, et reliqui, qui erant in consilio eorum, ad Artaxerxem regem Persarum : epistola autem accusationis scripta erat Syriace, et legebatur sermone Syro.

8. Reum Beelteem, et Samsai scriba scripserunt epistolam unam de Jerusalem Artaxerxi regi, hujuscemodi :

---

6. Assuérus, hébr. *Achaschvérosch*, le même (?) que Cambyse, fils et successeur de Cyrus.

7. *Artaxerxès*, le même (?) que Gaumata ou le faux Smerdis, qui fut détrôné et mis à mort par Darius, fils d'Hystaspe (521 av. J.-C.); voy. pourtant le vers. 24. — *Leurs compagnons*, ou collègues, officiers d'un rang inférieur. Vulg., *ceux qui étaient dans leur conseil*. — *Et traduite*, c.-à-d ici *composée en araméen;* cette langue était comme un moyen de communication entre les Juifs et leurs voisins du côté de l'orient. Voy. II *Rois*, xviii, 26, note.

8. Avec le vers. 8 commence un fragment en araméen (dit syro-chaldaïque) qui s'étend jusqu'à vi, 18. — *Gouverneur :* il y a en araméen : *beel teem* (que les versions anciennes ont pris pour un nom propre), litt. *seigneur du jugement;* c'était sans doute le titre du gouverneur perse de la province de Samarie. A côté de lui était un scribe royal ou secrétaire, qui avait dans la province une autorité distincte et indépendante. — *La lettre suivante*, citée, après un préambule (vers. 9-10), dans les vers. 11-16. Keil conjecture que cette lettre est la même que celle dont il est fait mention au vers. 7, au moins en ce sens que Réhum et Samsaï n'auraient fait que reproduire dans leur lettre les griefs allégués dans l'écrit des Samaritains, écrit qui devait arriver jusqu'au roi par leur intermédiaire.

[9] Réhum, gouverneur, Samsaï, secrétaire, et le reste de leurs compagnons, ceux de Din, d'Apharsathach, de Terphal, d'Apharsa, d'Erchua, de Babylone, de Suse, de Déha, d'Elam, [10] et les autres peuples que le grand et illustre Asnaphar a transportés et établis dans la ville de Samarie et autres lieux de ce côté du fleuve, etc.

11 Voici la copie de la lettre qu'ils envoyèrent au roi Artaxerxès :

Tes serviteurs, les gens de ce côté du fleuve, etc.

[12] Que le roi sache que les Juifs venus de chez toi parmi nous à Jérusalem rebâtissent la ville rebelle et méchante, en relèvent les murs et en restaurent les fondements. [13] Que le roi sache donc que, si cette ville est rebâtie et si ses murs sont relevés, ils ne paieront ni impôt, ni tribut, ni droit de passage, et qu'il en résultera un dommage pour les rois. [14] Or, comme nous mangeons le sel du palais et qu'il ne nous paraît pas convenable de voir mépriser le roi, nous envoyons au roi ces informations. [15] Qu'on fasse des recherches dans le livre des annales de tes pères, et tu trouveras et verras dans le livre des annales que cette ville est une ville rebelle, funeste aux rois et aux provinces, et qu'on s'y est livré à la révolte dès les temps anciens. C'est pour cela que cette ville a été détruite. [16] Nous faisons savoir au roi que, si cette ville est rebâtie et si ses murs sont relevés, par cela même tu ne posséderas plus rien de ce côté du fleuve.

17 Réponse envoyée par le roi à Réhum, gouverneur, à Samsaï, secrétaire, et au reste de leurs compagnons, demeurant à Samarie et autres lieux de l'autre côté du fleuve :

Salut, etc.

[18] La lettre que vous nous avez envoyée a été lue distinctement devant moi. [19] Sur mon ordre, on a fait des recherches et l'on a trouvé que, dès les temps anciens, cette ville s'est soulevée contre les rois et qu'on s'y est livré à la sédition et à la révolte. [20] Il y eut à Jérusalem des rois puissants, maîtres de tout le pays de l'autre côté du fleuve et auxquels on payait impôt, tribut et droit de passage. [21] En conséquence, ordonnez de faire cesser *les travaux de* ces gens, afin que cette ville ne se rebâtisse point jusqu'à ce que je donne un commandement à ce sujet. [22] Gardez-vous de mettre en cela de la négligence, de peur que le mal n'augmente au détriment des rois.

23 Quand la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Réhum, Samsaï, secrétaire, et leurs compagnons, ils se rendirent aussitôt à Jérusalem vers les Juifs et firent cesser leurs travaux par violence et par force.

24 Alors s'arrêta l'ouvrage de la maison de Dieu à Jérusalem, et il fut interrompu jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

---

9. *Ceux de Din*, etc. : les colons transportés en Samarie par Asnaphar (probablement un grand officier d'Asarhaddon, vers. 2, ou mieux encore son successeur Asurbanipal) de diverses contrées de l'empire assyrien, savoir de *Din*, *Dayan* dans les inscriptions, pays limitrophe de la Cilicie et de la Cappadoce ; — d'*Apharsathach*, de *Terphal :* incertains ; — d'*Apharsa*, peut-être la Perse ; — d'*Erchua*, d'Erech (*Gen.* x. 10), dans les inscriptions *Arku*, auj. ruines de *Warka*, au S. E. de Babylone ; — de *Déha*, peut-être les *Daoi* d'Hérodote (i, 125) ; — d'*Elam*, l'Elymaïde, dont la cap. était *Suse*.

10. *De ce côté du fleuve;* litt. *de l'autre côté du fleuve*, à l'occident de l'Euphrate : l'expression est prise du point de départ des colons.

11. *Etc.* remplace peut-être la formule de salut, *salutem dicunt*, ajoutée par S. Jérôme. La Vulg. coupe ainsi la phrase : *Au roi Artaxerxès tes serviteurs, les gens de ce côté du fleuve, salut.*

12. *De chez toi*, du pays où tu demeures.

13. *Impôt*, la taxe en argent imposée à chaque province, et répartie par tête entre les habitants. — *Tribut*, redevances en nature. — *Droit de passage*, de circulation sur les grandes routes. — *Il en résultera*, etc. Le mot *aphthom* ne se rencontre pas ailleurs ; la plupart le traduisent par *à la fin : il en résultera à la fin*, etc. ; d'autres par *revenu : et cela causera un dommage aux revenus des rois.*

14. *Manger le sel de quelqu'un* (locution encore en usage en Orient), c'est être à sa solde, recevoir de lui un *salaire*, ou, d'une manière plus générale, tenir de lui sa subsistance. Les satrapes perses ne recevaient pas de traitement, mais ils taxaient la province pour subvenir à leur entretien et à celui de leur maison.

9. Reum Beelteem, et Samsai scriba, et reliqui consiliatores eorum, Dinæi, et Apharsathachæi, Terphalæi, Apharsæi, Erchuæi, Babylonii, Susanechæi, Dievi, et Ælamitæ. 10. Et ceteri de gentibus, quas transtulit Asenaphar magnus et gloriosus : et habitare eas fecit in civitatibus Samariæ, et in reliquis regionibus trans Flumen in pace :

11. (Hoc est exemplar epistolæ, quam miserunt ad eum) Artaxerxi regi,

Servi tui, viri qui sunt trans Fluvium, salutem dicunt.

12. Notum sit regi, quia Judæi, qui ascenderunt a te ad nos, venerunt in Jerusalem civitatem rebellem et pessimam, quam ædificant exstruentes muros ejus, et parietes componentes. 13. Nunc igitur notum sit regi, quia si civitas illa ædificata fuerit, et muri ejus instaurati, tributum, et vectigal, et annuos reditus non dabunt, et usque ad reges hæc noxa perveniet. 14. Nos autem memores salis, quod in palatio comedimus, et quia læsiones regis videre nefas ducimus, idcirco misimus et nuntiavimus regi, 15. ut recenseas in libris historiarum patrum tuorum, et invenies scriptum in commentariis : et scies quoniam urbs illa, urbs rebellis est, et nocens regibus et provinciis, et bella concitantur in ea ex diebus antiquis : quam ob rem et civitas ipsa destructa est. 16. Nuntiamus nos regi, quoniam si civitas illa ædificata fuerit, et muri ipsius instaurati, possessionem trans Fluvium non habebis.

17. Verbum misit rex ad Reum Beelteem, et Samsai scribam, et ad reliquos, qui erant in consilio eorum habitatores Samariæ, et ceteris trans Fluvium,

Salutem dicens et pacem.

18. Accusatio, quam misistis ad nos, manifeste lecta est coram me : 19. et a me præceptum est : et recensuerunt, inveneruntque quoniam civitas illa a diebus antiquis adversum reges rebellat, et seditiones, et prœlia concitantur in ea : 20. nam et reges fortissimi fuerunt in Jerusalem, qui et dominati sunt omni regioni, quæ trans Fluvium est : tributum quoque et vectigal, et reditus accipiebant. 21. Nunc ergo audite sententiam : Prohibeatis viros illos ut urbs illa non ædificetur, donec si forte a me jussum fuerit. 22. Videte ne negligenter hoc impleatis, et paulatim crescat malum contra reges.

23. Itaque exemplum edicti Artaxerxis regis lectum est coram Reum Beelteem, et Samsai scriba, et consiliariis eorum : et abierunt festini in Jerusalem ad Judæos, et prohibuerunt in brachio et robore.

24. Tunc intermissum est opus domus Domini in Jerusalem, et non fiebat usque ad annum secundum regni Darii regis Persarum.

---

15. *Le livre des annales :* comp. *Esth.* ii, 23; vi, 1; x, 2. L'existence d'un pareil livre chez les Perses est aussi attestée par Ctésias. — *De tes pères*, de tes prédécesseurs.

21. *Un commandement à ce sujet*, l'ordre de la rebâtir; ou bien, *un autre commandement*.

24. *Il fut interrompu* pendant 14 ans, *jusqu'à la 2de année de Darius*, c.-à-d. jusqu'à l'an 520 av. J.-C. Comp. vers. 5.

Selon l'interprétation ordinaire des vers. 6-23, ce morceau aurait trait aux obstacles apportés à la reconstruction du *temple*. Keil et d'autres exégètes modernes font valoir contre cette interprétation des difficultés sérieuses, par ex., qu'il n'est pas dit un mot du *temple* dans ces versets, qu'*Assuérus* et *Artaxerxès* sont identifiés bien plus naturellement avec Xerxès et Artaxerxès-Longuemain qu'avec Cambyse et Smerdis le Mage, etc. Les vers. 6-23 formeraient donc un épisode intercalé ici à propos de la construction du temple, et ayant pour but de faire connaître les intrigues par lesquelles, sous des rois postérieurs, les ennemis des Juifs s'efforcèrent d'empêcher la reconstruction des murs de Jérusalem. Le mot *alors*, au vers. 24, n'aurait qu'un sens vague, et se rapporterait au récit des vers. 1-5.

CHAP. V. — Reprise des travaux pour la construction du temple. Lettre au roi Darius.

Chap. V. LES prophètes Aggée, le pro-
phète,et Zacharie,fils d'Addo,
prophétisèrent aux Juifs qui
étaient en Juda et à Jérusalem, au
nom du Dieu d'Israël. 2 Alors Zoro-
babel, fils de Salathiel, et Josué, fils
de Josédec, se levèrent et recommen-
cèrent à bâtir la maison de Dieu à
Jérusalem; et avec eux étaient les
prophètes de Dieu qui les assistaient.
3 Dans le même temps, Thathanaï,
gouverneur de ce côté du fleuve,
Stharbuzanaï et leurs compagnons
vinrent les trouver et leur parlèrent
ainsi : " Qui vous a donné l'autorisa-
tion de bâtir cette maison et de rele-
ver ces murs? " 4 Nous leur répondî-
mes en leur disant les noms de ceux
qui construisaient cet édifice. 5 Mais
l'œil de leur Dieu était sur les anciens
des Juifs; et on laissa continuer les
travaux jusqu'à ce que l'affaire fût
soumise à Darius et qu'on reçût *de
lui* une décision à ce sujet.
6 Copie de la lettre envoyée au roi
Darius par Thathanaï, gouverneur de
ce côté du fleuve, Stharbuzanaï et
leurs compagnons d'Arphasach, de-
meurant de ce côté du fleuve. 7 Le
rapport qu'ils lui adressèrent était
ainsi conçu :

Au roi Darius, salut parfait!
8 Que le roi sache que nous sommes allés
dans la province de Juda, à la maison du
grand Dieu. Elle se construit en pierres
énormes, et le bois se pose dans les murs ;
le travail est poussé avec diligence et avan-
ce heureusement sous leurs mains. 9 Nous
avons interrogé les anciens et nous leur
avons ainsi parlé : " Qui vous a donné l'au-
torisation de bâtir cette maison et de rele-
ver ces murs? " 10 Nous leur avons aussi
demandé leurs noms pour te les faire con-
naître, et nous avons mis par écrit les noms
de ceux qui sont à leur tête. 11 Voici la ré-
ponse qu'ils nous ont faite : " Nous sommes
les serviteurs du Dieu du ciel et de la terre,
et nous rebâtissons la maison qui avait été
construite il y a bien des années, et qu'avait
bâtie et achevée un grand roi d'Israël. 12 Mais
nos pères ayant irrité le Dieu du ciel, il les
livra entre les mains de Nabuchodonosor,
roi de Babylone, le Chaldéen, qui détruisit
cette maison et emmena le peuple captif à
Babylone. 13 Toutefois, la première année de
Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus a
rendu un décret permettant de rebâtir cette
maison de Dieu. 14 Et même le roi Cyrus
retira du temple de Babylone les ustensiles
d'or et d'argent de la maison de Dieu, que
Nabuchodonosor avait enlevés du temple
de Jérusalem et transportés dans le temple
de Babylone; il les fit remettre au nommé
Sassabasar, qu'il établit gouverneur, 15 et lui
dit : Prends ces ustensiles, va les déposer
dans le temple de Jérusalem, et que la mai-
son de Dieu soit rebâtie sur son *ancien* em-
placement. 16 Ce Sassabasar est donc venu,
et il a posé les fondements de la maison de
Dieu à Jérusalem ; depuis ce temps-là jus-
qu'à présent, elle se construit, et elle n'est
pas achevée." 17 Maintenant, si le roi le
trouve bon, que l'on fasse des recherches
dans la maison des trésors du roi à Baby-

CHAP. V.

1. *Zacharie, fils* de Barachie et petit-fils *d'Addo.* — *Prophétisèrent,* parlèrent aux Juifs de la part de Dieu, pour ranimer leur foi et leur zèle religieux. Comp. *Agg.* i, 1, 3, 12 sv. ii, 1, 2, 18 : *Zach.* i, 1. — *Au nom du Dieu d'Israël :* l'araméen ajoute, (qui était) *sur eux,* sur les Juifs en tant que peuple de Dieu; ou bien. *sur eux,* les prophètes, que Dieu inspirait.

3. *Thathanaï,* satrape de la Syrie et de la Phénicie (comme l'explique le 3e livre d'Esdras vi, 7), auquel Zorobabel était subordonné dans une certaine mesure. — *Stharbuzanaï,* son secrétaire probablement, *et leurs compagnons,* d'autres fonctionnaires inférieurs.

4. La *réponse* ne s'adapte pas exactement à la question; mais cela peut tenir à la concision du récit. — *Nous leur répondîmes,* l'historien, ou au moins l'auteur de ce fragment, aurait donc été témoin oculaire. Mais les LXX et les versions Syriaque et Arabe ont lu autrement : *Ils leur dirent encore : Quels sont les noms des hommes qui construisent cet édifice?* Ce doit être la véritable leçon. Comp. vers. 10.

6. *D'Arphasach* (?) : les colons venus de ce pays étaient peut-être particulièrement dévoués au roi de Perse.

7. *Salut parfait!* paix et prospérité en toutes choses.

8. *Du grand Dieu :* ils conforment leur langage à celui du décret de Cyrus, dont on

CAPUT V.

Aggæi et Zachariæ prophetarum exhortatione templi ædificatio repetitur, frustra conantibus hoc impedire principibus qui trans flumen in Samaria constituti erant a rege Assyriorum.


ROPHETAVERUNT autem Aggæus propheta, et Zacharias filius Addo prophetantes ad Judæos qui erant in Judæa et Jerusalem, in nomine Dei Israel. 2. Tunc surrexerunt Zorobabel filius Salathiel, et Josue filius Josedec, et cœperunt ædificare templum Dei in Jerusalem et cum eis prophetæ Dei adjuvantes eos.

3. In ipso autem tempore venit ad eos Thathanai, qui erat dux trans Flumen, et Stharbuzanai, et consiliarii eorum : sicque dixerunt eis : Quis dedit vobis consilium ut domum hanc ædificaretis, et muros ejus instauraretis? 4. Ad quod respondimus eis, quæ essent nomina hominum auctorum ædificationis illius. 5. Oculus autem Dei eorum factus est super senes Judæorum, et non potuerunt inhibere eos. Placuitque ut res ad Darium referretur, et tunc satisfacerent adversus accusationem illam.

6. Exemplar epistolæ, quam misit Thathanai dux regionis trans Flumen, et Stharbuzanai, et consiliatores ejus Arphasachæi, qui erant trans Flumen, ad Darium regem. 7. Sermo, quem miserant ei, sic scriptus erat :

Dario regi pax omnis.

8. Notum sit regi, isse nos ad Judæam provinciam, ad domum Dei magni, quæ ædificatur lapide impolito, et ligna ponuntur in parietibus : opusque illud diligenter exstruitur, et crescit in manibus eorum. 9. Interrogavimus ergo senes illos, et ita diximus eis : Quis dedit vobis potestatem ut domum hanc ædificaretis, et muros hos instauraretis? 10. Sed et nomina eorum quæsivimus ab eis, ut nuntiaremus tibi : scripsimusque nomina eorum virorum, qui sunt principes in eis. 11. Hujuscemodi autem sermonem responderunt nobis, dicentes : Nos sumus servi Dei cœli et terræ, et ædificamus templum, quod erat exstructum ante hos annos multos, quodque rex Israel magnus ædificaverat et exstruxerat. 12. Postquam autem ad iracundiam provocaverunt patres nostri Deum cœli, tradidit eos in manus Nabuchodonosor regis Babylonis Chaldæi, domum quoque hanc destruxit, et populum ejus transtulit in Babylonem. 13. Anno autem primo Cyri regis Babylonis, Cyrus rex proposuit edictum ut domus Dei hæc ædificaretur. 14. Nam et vasa templi Dei aurea et argentea, quæ Nabuchodonosor tulerat de templo, quod erat in Jerusalem, et asportaverat ea in templum Babylonis, protulit Cyrus rex de templo Babylonis, et data sunt Sassabasar vocabulo, quem et principem constituit, 15. dixitque ei : Hæc vasa tolle, et vade, et pone ea in templo, quod est in Jerusalem, et domus Dei ædificetur in loco suo. 16. Tunc itaque Sassabasar ille venit et posuit fundamenta templi Dei in Jerusalem, et ex eo tempore usque nunc ædificatur, et necdum completum est. 17. Nunc ergo, si vide-

---

avait dû leur parler à Jérusalem (i, 2). *Pierres énormes*, litt. *pierres qu'on roule*, parce qu'on ne peut ni les soulever ni les porter. D'autres, *pierres de taille* ou *polies;* LXX, pierres choisies; Vulg., *pierres non polies*, brutes. — *Le bois se pose dans les murs :* il s'agit sans doute des poutres des planchers inférieurs, dont les extrémités étaient encastrées dans les murs.

11. *Un grand roi d'Israël*, Salomon (I *Rois*, vi, 1).

13. *Un décret :* voir i, 3.

14 sv. Voir i, 7-11.

16. *Elle se construit*, elle est en construction; voir iv, 24.

17. *Dans la maison des trésors* (LXX; comp. vi, 1); Vulg., *dans la bibliothèque*. Les archives ou annales se conservaient

lone, pour savoir s'il existe un décret rendu par le roi Cyrus pour la construction de cette maison de Dieu à Jérusalem. Puis, que le roi nous transmette sa volonté à cet égard.

CHAP. VI. — Edit de Darius. Achèvement du temple; sa dédicace et célébration de la Pâque.

Chap. VI. ALors le roi Darius ordonna de faire des recherches dans la maison des archives, où étaient déposés les trésors, à Babylone. 2 Et l'on trouva à Ecbatane, capitale de la province de Médie, un rouleau sur lequel était écrit le document suivant :

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus a donné cet ordre au sujet de la maison de Dieu à Jérusalem : Que la maison soit rebâtie *pour être* un lieu où l'on offre des sacrifices, et qu'elle ait de solides fondements. Elle aura soixante coudées de hauteur et soixante de largeur, 4 trois rangées de pierres de taille et un appareil de charpente; la dépense sera payée par la maison du roi. 5 En outre, les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem et transportés à Babylone, seront rendus, transportés au temple de Jérusalem à la place où ils étaient, et déposés dans la maison de Dieu.

6 Maintenant, Thathanaï, gouverneur de l'autre côté du fleuve, Stharbuzanaï et vos compagnons d'Apharsach, qui êtes de l'autre côté du fleuve; tenez vous loin de ce lieu, 7 et laissez continuer les travaux de cette maison de Dieu; que le gouverneur des Juifs et leurs anciens la rebâtissent sur l'*ancien* emplacement. 8 Voici l'ordre que je donne sur la manière dont vous devez agir à l'égard de ces anciens des Juifs pour la construction de cette maison de Dieu : sur les biens du roi provenant des impôts de l'autre côté du fleuve, la dépense sera exactement payée à ces hommes, afin qu'il n'y ait pas d'interruption. 9 Ce qui sera nécessaire pour les holocaustes du Dieu du ciel, jeunes taureaux, béliers et agneaux, froment, sel, vin et huile, sera livré, conformément à leur demande, aux prêtres de Jérusalem, jour par jour, sans faute, 10 afin qu'ils offrent des sacrifices d'agréable odeur au Dieu du ciel, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils. 11 Je donne aussi cet ordre: Si quelqu'un transgresse cette parole, qu'on arrache de sa maison une poutre, qu'il y soit suspendu et attaché, et que l'on fasse de sa maison un tas d'immondices. 12 Que le Dieu qui fait résider son nom en ce lieu renverse tout roi et tout peuple qui étendraient la main pour enfreindre *ce décret et* détruire cette maison de Dieu à Jérusalem! Moi Darius, j'ai donné cet ordre; qu'il soit ponctuellement exécuté.

---

dans les mêmes appartements que les trésors du roi. On a découvert en 1850, à Koyoundjik (Ninive) une *maison des archives*, c.-à-d. un palais exclusivement destiné au dépôt des documents publics. Une *maison* du même genre se trouvait à Babylone.

CHAP. VI.

1. Comp. v, 17 et la note.

2. *Ecbatane*, aram. *Achmétha*, dans l'inscription de Béhistoun *Hagmatana;* c'était l'ancienne capitale de la Médie et la résidence d'été des rois perses. — *Capitale*, litt. *forteresse*, ville forte. D'autres traduisent : *à Ecbatane, dans le palais*, laquelle Ecbatane est *dans la Médie*. L'édit n'ayant pas été trouvé à Babylone, il était naturel qu'on le recherchât dans le dépôt d'archives d'Ecbatane.

3. *Que la maison*, etc.; ou bien, que soit rebâtie cette maison où l'on offrait des sacrifices et dont les fondements sont solides (litt. *sont capables de porter* un grand édifice). — *Soixante coudées :* ces dimensions semblent peu d'accord avec le langage des prophètes (*Zach.* iv, 10; *Agg.* ii, 3 : comp. *Esdr.* iii, 12) qui suppose que le second temple était moins grand que le premier (voy. I *Rois*, vi, 2). Quelques interprètes pensent que l'édit fixait un *maximum* qu'on ne devait pas dépasser, mais qui, en réalité, ne fut pas atteint. D'autre part, Josèphe (*Antiq.* XV, xi, 1) dit positivement que le temple de Zorobabel avait les dimensions marquées ici. S'il en est ainsi, on doit admettre que les soixante coudées de large sont prises à l'extérieur et comprennent les bâtiments adjacents aux murs du temple proprement dit. Pour la hauteur, voy. II *Par.* iii, 4. Enfin la longueur, dont il n'est rien dit ici, devait être la même que celle du premier temple (100 coudées).

4. *Trois rangées*, etc. Ce passage est diversement interprété : s'agit-il d'assises,

tur regi bonum, recenseat in bibliotheca regis, quæ est in Babylone, utrumnam a Cyro rege jussum fuerit ut ædificaretur domus Dei in Jerusalem, et voluntatem regis super hac re mittat ad nos.

CAPUT VI.

Darius Cyri decretum de templo exstruendo in bibliotheca sua inventum jubet compleri, suppeditato sumptu; templum autem sexto Darii anno absolutum, cum ingenti lætitia plurimisque victimis dedicatur, ac Pascha septem diebus celebratur.


UNC Darius rex præcepit : et recensuerunt in bibliotheca librorum, qui erant repositi in Babylone, 2. et inventum est in Ecbatanis, quod est castrum in Medena provincia volumen unum, talisque scriptus erat in eo commentarius :

3. Anno primo Cyri regis : Cyrus rex decrevit ut domus Dei ædificaretur, quæ est in Jerusalem, in loco ubi immolent hostias, et ut ponant fundamenta supportantia altitudinem cubitorum sexaginta, et latitudinem cubitorum sexaginta, 4. ordines de lapidibus impolitis tres, et sic ordines de lignis novis : sumptus autem de domo regis dabuntur. 5. Sed et vasa templi Dei aurea et argentea, quæ Nabuchodonosor tulerat de templo Jerusalem, et attulerat ea in Babylonem, reddantur, et referantur in templum in Jerusalem in locum suum, quæ et posita sunt in templo Dei.

6. Nunc ergo Thathanai dux regionis, quæ est trans Flumen, Stharbuzanai, et consiliarii vestri Apharsachæi, qui estis trans Flumen, procul recedite ab illis, 7. et dimittite fieri templum Dei illud a duce Judæorum, et a senioribus eorum, ut domum Dei illam ædificent in loco suo. 8. Sed et a me præceptum est quid oporteat fieri a presbyteris Judæorum illis ut ædificetur domus Dei, scilicet ut de arca regis, id est, de tributis, quæ dantur de regione trans Flumen, studiose sumptus dentur viris illis ne impediatur opus. 9. Quod si necesse fuerit, et vitulos, et agnos, et hœdos in holocaustum Deo cœli, frumentum, sal, vinum, et oleum, secundum ritum Sacerdotum, qui sunt in Jerusalem, detur eis per singulos dies, ne sit in aliquo querimonia. 10. Et offerant oblationes Deo cœli, orentque pro vita regis, et filiorum ejus. 11. A me ergo positum est decretum : Ut omnis homo, qui hanc mutaverit jussionem, tollatur lignum de domo ipsius, et erigatur, et configatur in eo, domus autem ejus publicetur. 12. Deus autem, qui habitare fecit nomen suum ibi, dissipet omnia regna, et populum qui extenderit manum suam ut repugnet, et dissipet

---

dont trois de pierres devaient alterner avec une de bois (voy. I *Rois*, vi, 36); ou d'étages, dont 3 de pierres, surmontés d'un de bois (voy. I *Rois*, vi, 5 sv.); ou bien de l'épaisseur des murs, qui ne devait pas dépasser la largeur de 3 pierres avec un revêtement de bois à l'intérieur? — *Un appareil*, vulg. *de bois neufs :* les LXX ont probablement la vraie leçon, *une seule rangée de bois* (aram. *Chadah*, *une*, au lieu de *Chadath*, *nouveau*. — *Par la maison du roi*, sur les revenus publics du royaume.

6 sv. A la suite de l'édit de Cyrus, l'auteur nous donne sans autre avertissement celui de Darius, qui s'appuyait sur le premier et en contenait peut-être une copie. — *Tenez-vous loin*, retirez-vous de là, de Jérusalem, sans vous occuper de ce qui s'y passe.

10. *Au Dieu du ciel*, à Jéhovah : un roi de Perse pouvait s'exprimer ainsi sans renoncer à ses dieux (comp. i, 2; *Jér.* xxix, 7).

11. *Qu'il y soit suspendu*, litt. *élevé;* ou bien, *qu'on la dresse, et qu'il y soit attaché :* il s'agit du supplice de la croix, en usage chez les Perses et dans la haute Asie, mais diversement appliquée. — *Un tas d'immondices;* Vulg., *que sa maison soit mise à l'encan*, confisquée.

12. *Qui fait résider son nom*, phrase tout hébraïque : l'auteur du fragment araméen l'a-t-il insérée dans l'édit? ou bien Darius se serait-il servi d'une main Israélite pour le rédiger?

[13]Thathanaï, gouverneur de ce côté du fleuve, Stharbuzanaï et leurs compagnons se conformèrent ponctuellement à l'ordre que le roi Darius leur avait ainsi envoyé. [14]Et les anciens d'Israël se remirent à bâtir et à pousser heureusement les travaux, *soutenus* par les prophéties d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Addo. Ils bâtirent et achevèrent, d'après l'ordre du Dieu d'Israël, et d'après l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxerxès, roi de Perse. [15]La maison fut achevée le troisième jour du mois d'Adar, dans la sixième année du règne du roi Darius.

[16]Les enfants d'Israël, les prêtres et les lévites, et le reste des fils de la captivité, firent avec joie la dédicace de la maison de Dieu. [17]Ils offrirent, pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et, comme victimes pour le péché de tout Israël, douze boucs, d'après le nombre des tribus d'Israël. [18]Ils établirent les prêtres selon leurs classes et les lévites selon leurs divisions pour le service de Dieu à Jérusalem, comme il est écrit dans le livre de Moïse.

[19]Les fils de la captivité célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois. [20]Car les prêtres et les lévites sans exception s'étaient purifiés; tous étaient purs; et ils immolèrent la Pâque pour tous les fils de la captivité, pour leurs frères les prêtres et pour eux-mêmes. [21]Les enfants d'Israël revenus de la captivité mangèrent *la Pâque*, avec tous ceux qui s'étaient éloignés de l'impureté des nations du pays et qui se joignirent à eux pour chercher Jéhovah le Dieu d'Israël. [22]Ils célébrèrent avec joie pendant sept jours la fête des Azymes; car Jéhovah les avait réjouis en tournant vers eux le cœur du roi d'Assyrie, pour les soutenir dans l'œuvre de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.



DEUXIÈME PARTIE.

Esdras. Sa mission réformatrice. [CH. VII—X].

CHAP. VII. — Retour d'Esdras, et lettre d'Artaxerxès lui conférant de pleins pouvoirs.

Ch. VII. Près ces événements, sous le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras, fils de Saraïas, fils d'Azarias, fils d'Helcias, [2]fils de Sellum, fils de Sadoc, fils d'Achitob, [3]fils d'Amarias, fils d'Azarias, fils de

14. *Soutenus par les prophéties*, litt. *à cause des prophéties*, des encouragements et des exhortations qu'elles renferment. — *Artaxerxès*-Longuemain, nommé ici sans doute à cause des dons qu'il fit au temple (vii, 15, 19).

15. Le *mois d'Adar*, le 12e et dernier de l'année juive, correspondait en grande partie à notre mois de mars. — *La 6e année de Darius*, l'an 516-515 av. J.-C.

17. *Selon le nombre des 12 tribus d'Israël*, représentées par la communauté nouvelle.

18. *Classes ... divisions* (voy. I *Par*. xxiv sv.) : chaque classe et chaque division faisait le service du temple à son tour, pendant une semaine. — *Comme il est écrit Nombr*. iii, 6 sv; viii, 6 sv.

19. Comp. *Exod*. xii, 6.—L'auteur reprend ici l'usage de la langue hébraïque; il n'y aura plus, jusqu'à la fin du livre, que la lettre d'Artaxerxès (vii, 12-26) rédigée en araméen.

20. *S'étaient purifiés :* ils devaient être purs, les lévites pour égorger les victimes pascales, les prêtres pour en répandre le sang autour de l'autel. A l'origine, chaque

domum Dei illam, quæ est in Jerusalem. Ego Darius statui decretum, quod studiose impleri volo.

13. Igitur Thathanai dux regionis trans Flumen, et Stharbuzanai, et consiliarii ejus, secundum quod præceperat Darius rex, sic diligenter exsecuti sunt. 14. Seniores autem Judæorum ædificabant, et prosperabantur juxta prophetiam Aggæi prophetæ, et Zachariæ filii Addo : et ædificaverunt et construxerunt jubente Deo Israel, et jubente Cyro, et Dario, et Artaxerxe regibus Persarum : 15. et compleverunt domum Dei istam, usque ad diem tertium mensis Adar, qui est annus sextus regni Darii regis.

16. Fecerunt autem filii Israel Sacerdotes et Levitæ, et reliqui filiorum transmigrationis, dedicationem domus Dei in gaudio. 17. Et obtulerunt in dedicationem domus Dei, vitulos centum, arietes ducentos, agnos quadringentos, hircos caprarum pro peccato totius Israel duodecim, juxta numerum tribuum Israel. 18. Et statuerunt Sacerdotes in ordinibus suis, et Levitas in vicibus suis super opera Dei in Jerusalem, [a]sicut scriptum est in libro Moysi.

[a] Num. 3, 6 et 8, 9.

19. Fecerunt autem filii Israel transmigrationis, Pascha, quartadecima die mensis primi. 20. Purificati enim fuerant Sacerdotes et Levitæ quasi unus : omnes mundi ad immolandum pascha universis filiis transmigrationis, et fratribus suis Sacerdotibus, et sibi. 21. Et comederunt filii Israel, qui reversi fuerant de transmigratione, et omnes qui se separaverant a coinquinatione gentium terræ ad eos, ut quærerent Dominum Deum Israel. 22. Et fecerunt solemnitatem azymorum septem diebus in lætitia, quoniam lætificaverat eos Dominus, et converterat cor regis Assur ad eos, ut adjuvaret manus eorum in opere domus Domini Dei Israel.

CAPUT VII.

Esdras scriba, assumptis comitibus, Jerusalem ascendit cum edicto regis magnisque muneribus, legem Dei docturus, populumque recturus; et refertur regis edictum.



OST hæc autem verba in regno Artaxerxis regis Persarum, Esdras filius Saraiæ, filii Azariæ, filii Helciæ, 2. filii Sellum, filii Sadoc, filii Achitob, 3. filii Amariæ, filii Azariæ, filii Maraioth, 4. filii Zara-

chef de famille égorgeait son agneau ; mais plus tard les lévites remplirent cet office : pour les prêtres, qui étaient occupés à d'autres fonctions, et pour les laïques, de peur que quelqu'un d'entre eux ne se trouvât impur.

21. *Avec tous* les Israélites descendants de ceux qui, n'ayant pas été emmenés en captivité, étaient restés dans le pays, mais qui *s'étaient séparés* des colons idolâtres.

22. *Du roi d'Assyrie*, de Darius : l'Assyrie avait été si longtemps la grande monarchie de l'Asie occidentale, que les écrivains sacrés continuent de la voir encore dans tous les peuples qui avaient hérité de sa domination. Hérodote commet une inexactitude du même genre lorsqu'il appelle Cyrus *roi des Mèdes.*

CHAP. VII.

1. *Après ces événements :* ces mots marquent un intervalle de 57 ans, si, comme on l'admet généralement, *Artaxerxès* est le premier des trois rois de ce nom, c.-à-d. Artaxerxès-Longuemain, (fils de Xerxès et petit-fils de Darius, fils d'Hystaspe), qui monta sur le trône l'an 465 av. J.-C. selon l'opinion commune. Voir l'introduction. — *Fils de Saraïas :* cette généalogie est incomplète; seize noms ne suffisent pas pour remplir l'intervalle de mille ans qui sépare Esdras de l'Exode. Une première lacune se rencontre entre Saraïas et Esdras lui-même; car ce Saraïas paraît bien être le grand prêtre du temps de Sédécias, père du grand prêtre Josédec (I *Par.* vi, 15), et mis à mort à Rébla par ordre de Nabuchodonosor (II *Rois*, xxv, 18-21); il vivait donc 130 ans avant Esdras et ne peut être que son arrière-grand-père. Ensuite, entre Sadoc et Achitob (vers. 2) doit se placer un autre nom, celui de Maraïoth, d'après I *Par.* ix, 11. Enfin une troisième lacune peut être comblée en ajoutant entre Azarias et Maraïoth

Maraïoth, 4 fils de Zarahias, fils d'Ozi,
fils de Bocci, 5 fils d'Abisué, fils de
Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron,
le grand prêtre, — 6 cet Esdras monta
de Babylone : c'était un scribe versé
dans la loi de Moïse, qu'a donnée Jé-
hovah, le Dieu d'Israël. Comme la
main de Jéhovah, son Dieu, était sur
lui, le roi lui accorda tout ce qu'il
avait demandé. 7 Plusieurs des enfants
d'Israël, des prêtres et des lévites,
des chantres, des portiers et des Na-
thinéens montèrent aussi à Jérusa-
lem, la septième année du roi Arta-
xerxès. 8 *Esdras* arriva à Jérusalem le
cinquième mois de la septième année
du roi ; 9 il avait commencé à mon-
ter de Babylone le premier jour du
premier mois, et il arriva à Jérusalem
le premier jour du cinquième mois, la
main bienfaisante de son Dieu étant
sur lui. 10 Car il avait appliqué son
cœur à étudier et à mettre en prati-
que la loi de Jéhovah, et à enseigner
en Israël les lois et les ordonnances.
11 Voici la copie de la lettre don-
née par le roi Artaxerxès à Esdras,
le prêtre et le scribe, instruit des
commandements et des lois de Jého-
vah concernant Israël :
12 Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, prêtre
et scribe, versé dans la loi du Dieu du ciel, etc.
13 J'ai donné ordre pour que tous ceux du
peuple d'Israël, de ses prêtres et de ses lé-
vites, qui se trouvent dans mon royaume,
et qui désirent aller à Jérusalem, partent
avec toi. 14 Car tu es envoyé par le roi et ses
sept conseillers pour inspecter Juda et Jéru-
salem d'après la loi de ton Dieu, laquelle
est dans ta main, 15 et pour porter l'argent et
l'or que le roi et ses conseillers ont sponta-
nément offerts au Dieu d'Israël, dont la
demeure est à Jérusalem, 16 tout l'or et l'ar-
gent que tu pourras obtenir dans la pro-
vince de Babylone, ainsi que les dons vo-
lontaires du peuple et des prêtres, librement
offerts pour la maison de leur Dieu à Jéru-
salem. 17 C'est pourquoi tu auras soin d'ache-
ter avec cet argent des taureaux, des béliers,
des agneaux, et ce qui est nécessaire pour
les oblations et les libations, et tu les offri-
ras sur l'autel de la maison de votre Dieu à
Jérusalem. 18 Vous emploierez le reste de
l'argent et de l'or à ce que vous jugerez bon,
toi et tes frères, en vous conformant à la
volonté de votre Dieu. 19 Dépose devant le
Dieu de Jérusalem les ustensiles qui te sont
donnés pour le service de la maison de ton
Dieu. 20 Et le surplus des dépenses que tu
auras à faire pour la maison de ton Dieu, te
sera donné de la maison des trésors du roi.
— 21 Et moi, le roi Artaxerxès, je donne l'or-
dre à tous les trésoriers de l'autre côté du
fleuve de livrer exactement à Esdras, prêtre
et scribe, versé dans la loi du Dieu du ciel,
tout ce qu'il vous demandera, 22 jusqu'à cent
talents d'argent, cent cors de froment, cent
baths de vin, cent baths d'huile et du sel à
discrétion. 23 Que tout ce qui est conforme à
la loi du Dieu du ciel se fasse ponctuelle-
ment pour la maison du Dieu du ciel afin

(vers. 3) six noms qui se trouvent I *Par.* vi, 7-10.

5. *Aaron, le grand prêtre ;* LXX, *le premier prêtre ;* Vulg., *prêtre dès le commencement.*

6. *Un scribe*, hébr. *sopher*. La profession de scribe était connue en Egypte dès les temps les plus anciens. Sous David et ses successeurs des scribes étaient attachés à la cour comme secrétaires du roi (II *Sam.* viii, 17; xx, 25; II *Rois*, xii, 10, al.). Mais à partir de la captivité, ce mot désigna une classe d'hommes qui, ayant fait une étude spéciale de la loi, en donnaient l'interprétation au peuple et en faisaient des copies (vers. 11, 12, 21; *Jér.* viii, 8); ils conservaient aussi la connaissance de la vieille langue hébraïque, qui se transformait rapidement en un nouveau dialecte. L'emphatique appellation de *scribe* appliquée à Esdras indique en quel honneur on tenait cette fonction, qui éclipsait même le ministère sacerdotal. — *La main de Jéhovah était sur lui :* l'usage de cette locution dans un sens favorable est rare ailleurs (comp. I *Rois*, xviii, 46), mais fréquent dans les livres d'Esdras et de Néhémie.

7. *Nathinéens :* voy. ii, 43. — *Montèrent* avec Esdras (vers. 13, 28; viii, 1).

9. *Il avait commencé à monter de Babylone;* litt., *il avait établi* (lisez *iasad*), fixé *le départ de Babylone au 1er jour*, etc. Le lieu du rendez-vous général était à Ahava, où l'on arriva le 9e jour du mois et où l'on campa pendant 3 jours ; puis on partit le 12e jour (viii, 15, 31). De Babylone à Jérusalem il y a environ 200 lieues par la voie directe, 340 par Carchémis et la vallée de l'Oronte qui était la route ordinaire des armées et des grands rassemblements d'hommes. Le voyage, ralenti par des difficultés de divers genres (viii, 22, 31), dura 4 mois.

12. *Roi des rois :* ce titre figure dans les inscriptions de presque tous les rois de Perse. — Avant *etc.* se trouve le mot *ghemir*, dont le sens est incertain. Keil en fait un adverbe *parfaitement*, et le joint au

hiæ, filii Ozi, filii Bocci, 5. filii Abisue, filii Phinees, filii Eleazar, filii Aaron sacerdotis ab initio. 6. Ipse Esdras ascendit de Babylone, et ipse scriba velox in lege Moysi, quam Dominus Deus dedit Israel : et dedit ei rex secundum manum Domini Dei ejus super eum, omnem petitionem ejus. 7. Et ascenderunt de filiis Israel, et de filiis Sacerdotum, et de filiis Levitarum, et de cantoribus, et de janitoribus, et de Nathinæis in Jerusalem anno septimo Artaxerxis regis. 8. Et venerunt in Jerusalem mense quinto, ipse est annus septimus regis. 9. Quia in primo die mensis primi cœpit ascendere de Babylone, et in primo die mensis quinti venit in Jerusalem, juxta manum Dei sui bonam super se. 10. Esdras enim paravit cor suum, ut investigaret legem Domini, et faceret et doceret in Israel præceptum et judicium.

11. Hoc est autem exemplar epistolæ edicti, quod dedit rex Artaxerxes Esdræ sacerdoti, scribæ erudito in sermonibus et præceptis Domini, et ceremoniis ejus in Israel.

12. Artaxerxes rex regum Esdræ sacerdoti, scribæ legis Dei cœli doctissimo, salutem.

13. A me decretum est, ut cuicumque placuerit in regno meo de populo Israel, et de Sacerdotibus ejus, et de Levitis ire in Jerusalem, tecum vadat. 14. A facie enim regis, et septem consiliatorum ejus missus es, ut visites Judæam et Jerusalem in lege Dei tui, quæ est in manu tua : 15. et ut feras argentum et aurum quod rex, et consiliatores ejus sponte obtulerunt Deo Israel, cujus in Jerusalem tabernaculum est. 16. Et omne argentum et aurum quodcumque inveneris in universa provincia Babylonis, et populus offerre voluerit, et de Sacerdotibus quæ sponte obtulerint domui Dei sui, quæ est in Jerusalem, 17. libere accipe, et studiose eme de hac pecunia vitulos, arietes, agnos et sacrificia et libamina eorum, et offer ea super altare templi Dei vestri, quod est in Jerusalem. 18. Sed et si quid tibi, et fratribus tuis placuerit de reliquo argento et auro ut faciatis, juxta voluntatem Dei vestri facite. 19. Vasa quoque, quæ dantur tibi in ministerium domus Dei tui, trade in conspectu Dei in Jerusalem. 20. Sed et cetera, quibus opus fuerit in domum Dei tui, quantumcumque necesse est ut expendas, dabitur de thesauro, et de fisco regis, 21. et a me. Ego Artaxerxes rex, statui atque decrevi omnibus custodibus arcæ publicæ, qui sunt trans Flumen, ut quodcumque petierit a vobis Esdras sacerdos, scriba legis Dei cœli, absque mora detis 22. usque ad argenti talenta centum, et usque ad frumenti coros centum, et usque ad vini batos centum, et usque ad batos olei centum, sal vero absque mensura. 23. Omne,

---

mot *sâphar : scribe accompli*, *très versé* (Vulg., *doctissimo*). D'autres, sous-entendant le mot *salut*, traduisent, *salut parfait :* comp. v, 7.

14. *Ses sept conseillers*, grands dignitaires de l'Etat : comp. *Esth.* i, 14. — *Inspecter* l'état de la communauté juive au point de vue religieux et civil, réformer les abus, etc. — *Laquelle est dans ta main*, que tu as en ta possession et que tu sais comprendre, expliquer.

16. *Que tu pourras obtenir* par des collectes faites auprès de la population païenne.

17. *C'est pourquoi*, puisque tu auras reçu ces offrandes.

18. *Tes frères*, les prêtres probablement.

19. *Les ustensiles* d'or et d'argent : voir viii, 25 sv.

20. *Le surplus*, ce qui serait encore nécessaire après que tu auras dépensé les dons mentionnés précédemment.

21. *Exactement*, ou, avec la Vulgate, *sans retard.*

22. *Talents :* voir II *Rois*, xxiii, 33. — *Cors :* voir II *Par.* xxvii, 5. — Le *bath* contenait un peu plus de 38 litres.

23. *A la loi* concernant le service du culte (Vulg.). — *Afin que sa colère :* comp. vi, 10. — *Sur le royaume*, etc.; *litt. sur la royauté* ou *le royaume du roi et* (de) *ses fils.*

que sa colère ne vienne pas sur le royaume, sur le roi et sur ses fils.
[24] Nous vous faisons savoir aussi qu'il n'est permis de lever ni impôt, ni tribut, ni droit de passage sur aucun des prêtres, lévites, chantres, portiers, Nathinéens et serviteurs *quelconques* de cette maison de Dieu. —
[25] Et toi, Esdras, selon la sagesse de ton Dieu, qui est dans ta main, établis des juges et des magistrats qui rendent la justice à tout le peuple de l'autre côté du fleuve, à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu, et enseigne-les à ceux qui ne les connaissent pas.
[26] Quiconque n'observera pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'il soit fait de lui exacte justice, soit par la mort, soit par le bannissement, soit par une amende, soit par la prison.

[27] Béni soit Jéhovah, le Dieu de nos pères, qui a disposé le cœur du roi à glorifier ainsi la maison de Jéhovah à Jérusalem,
[28] et qui a tourné sur moi la bienveillance du roi, de ses conseillers et de tous les plus puissants officiers du roi! Et je pris courage parce que la main de Jéhovah mon Dieu était sur moi, et je rassemblai les chefs d'Israël, afin qu'ils partissent avec moi.

CHAP. VIII. — Les compagnons d'Esdras; récit de leur voyage.

Ch. VIII. VOici les chefs de famille et la généalogie de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, sous le règne du roi Artaxerxès.
[2] Des fils de Phinées, Gersom; des fils d'Ithamar, Daniel; des fils de David, Hattus,
[3] qui descendait de Séchénias; des fils de Pharos, Zacharie, et avec lui cent cinquante mâles inscrits dans le registre de famille.
[4] Des fils de Phahath-Moab, Elioénaï, fils de Zaréhias, et avec lui deux cents mâles;
[5] des fils de [Zathoès,] Séchénias, fils d'Ezéchiel, et avec lui trois cents mâles;
[6] des fils d'Adin, Abed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante mâles;
[7] des fils d'Elam, Isaïe, fils d'Athalias, et avec lui soixante-dix mâles;
[8] des fils de Saphatias, Zébédias, fils de Michaël, et avec lui quatre-vingts mâles;
[9] des fils de Joab, Abdias, fils de Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit mâles;
[10] des fils de [Baani,] Selomith, fils de Josephias, et avec lui cent soixante mâles;
[11] des fils de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit mâles;
[12] des fils d'Azgad, Johanan, fils d'Eccétan, et avec lui cent dix mâles;
[13] des fils d'Adonicam, les derniers, dont voici les noms: Eliphélet, Jéhiel et Samaïas, et avec eux soixante mâles;
[14] des fils de Béguaï, Uthaï et Zachur, et avec eux soixante-dix mâles.

[15] Je les rassemblai près de la rivière qui coule vers Ahava, et nous campâmes là trois jours. Ayant porté mon attention sur le peuple et sur les prêtres, je ne trouvai là aucun des fils de Lévi.
[16] Alors je fis appeler les chefs Eliézer, Ariel, Séméïas, Elnathan, Jarib, *un autre* Elnathan, Nathan, Zacharie et Mosollam, ainsi que les docteurs Joïarib et Elnathan.

---

24. *Serviteurs quelconques*, attachés au service du temple à n'importe quel titre. Antiochus le Grand accordera plus tard une faveur semblable aux prêtres et aux lévites (Josèphe, *Antiq.* XII, iii, 3).

25. *Dans ta main :* comp. vers. 14. — *A tout le peuple* israélite. — *A ceux*, aux Israélites (et non aux païens) qui l'ignorent ou la négligent.

26. *La loi du roi*, probablement le présent édit. — *Exactement :* d'autres, avec la Vulgate, joignent ce mot à *n'observera pas.* — *Bannissement*, ou mieux, ici, *séparation* de la communauté du peuple de Dieu.

28. *Qui a tourné sur moi la bienveillance du roi;* Vulg., *qui a incliné sur moi sa miséricorde devant le roi*, etc.

CHAP. VIII.

1. *La généalogie* très sommaire.

2. *Des fils*, des descendants. Un grand nombre des noms qui suivent se rencontrent aussi dans la liste des chefs de famille qui étaient revenus avec Zorobabel (ii, 3 sv.) : cela s'explique par l'hypothèse très vraisemblable que tous les membres de ces familles ne revinrent pas en une seule fois.

3. *Qui descendait* en même temps de Sé-

quod ad ritum Dei cœli pertinet, tribuatur diligenter in domo Dei cœli : ne forte irascatur contra regnum regis, et filiorum ejus. 24. Vobis quoque notum facimus de universis Sacerdotibus, et Levitis, et cantoribus, et janitoribus, Nathinæis, et ministris domus Dei hujus, ut vectigal, et tributum, et annonas non habeatis potestatem imponendi super eos. 25. Tu autem Esdra secundum sapientiam Dei tui, quæ est in manu tua, constitue judices et præsides ut judicent omni populo, qui est trans Flumen, his videlicet qui noverunt legem Dei tui, sed et imperitos docete libere. 26. Et omnis qui non fecerit legem Dei tui, et legem regis diligenter, judicium erit de eo sive in mortem, sive in exsilium, sive in condemnationem substantiæ ejus, vel certe in carcerem.

27. Benedictus Dominus Deus patrum nostrorum, qui dedit hoc in corde regis ut glorificaret domum Domini, quæ est in Jerusalem, 28. et in me inclinavit misericordiam suam coram rege et consiliatoribus ejus, et universis principibus regis potentibus : et ego confortatus manu Domini Dei mei, quæ erat in me, congregavi de Israel principes qui ascenderent mecum.

CAPUT VIII.

Recensentur qui de Babylone ascenderunt cum Esdra : qui indicto jejunio pro directione itineris Deum precantes, prospere perveniunt in Jerusalem, ac vasa, quæ secum attulerunt, in templum afferunt cum victimis.



I sunt ergo principes familiarum, et genealogia eorum, qui ascenderunt mecum in regno Artaxerxis regis de Babylone. 2. De filiis Phinees, Gersom. De filiis Ithamar, Daniel. De filiis David, Hattus. 3. De filiis Secheniæ, filiis Pharos, Zacharias : et cum eo numerati sunt viri centum quinquaginta. 4. De filiis Phahath Moab, Elioenai filius Zarehe, et cum eo ducenti viri. 5. De filiis Secheniæ, filius Ezechiel, et cum eo trecenti viri. 6. De filiis Adan, Abed filius Jonathan, et cum eo quinquaginta viri. 7. De filiis Alam, Isaias filius Athaliæ, et cum eo septuaginta viri. 8. De filiis Saphatiæ, Zebedia filius Michael, et cum eo octoginta viri. 9. De filiis Joab, Obedia filius Jahiel, et cum eo ducenti decem et octo viri. 10. De filiis Selomith, filius Josephiæ, et cum eo centum sexaginta viri. 11. De filiis Bebai, Zacharias filius Bebai, et cum eo vigintiocto viri. 12. De filiis Azgad, Johanan filius Eccetan, et cum eo centum et decem viri. 13. De filiis Adonicam, qui erant novissimi : et hæc nomina eorum : Elipheleth, et Jehiel, et Samaias, et cum eis sexaginta viri. 14. De filiis Begui, Uthai et Zachur, et cum eis septuaginta viri.

15. Congregavi autem eos ad fluvium, qui decurrit ad Ahava, et mansimus ibi tribus diebus : quæsivique in populo et in sacerdotibus de filiis Levi, et non inveni ibi. 16. Itaque misi Eliezer, et Ariel, et Semeiam, et Elnathan, et Jarib, et alterum Elnathan, et Nathan, et

---

chénias, dont il était le petit-fils (I *Par.* iii, 22).

5. *Ezéchiel*, hébr. *Jachaziel.* Ici, et au vers. 10, les LXX et la version syriaque suppléent des noms omis ; nous les renfermons entre crochets.

13. *Les derniers*, probablement par opposition aux 666 fils d'Adonicam qui étaient déjà revenus dans leur patrie avec Zorobabel, sous le règne de Cyrus (ii, 13).

14. *Zachur;* hébr. et LXX, *Zabboud.*

15. *Ahava*, nom d'une rivière (quelque affluent de l'Euphrate) et d'une ville, auj. *Hit*, célèbre par ses sources de bitume, et située à environ 32 lieues au N.-O. de Babylone. — *Aucun des fils de Lévi :* les lévites paraissent avoir mis peu d'empressement à retourner à Jérusalem.

17 Je les envoyai vers le chef Eddo,
demeurant à Chasphia, et je mis dans
leur bouche ce qu'ils devaient dire à
Eddo et à ses frères les Nathinéens
qui étaient à Chasphia, afin qu'ils nous
amenassent des ministres pour la
maison de notre Dieu. 18 Et comme
la main bienfaisante de notre Dieu
était sur nous, ils nous amenèrent un
homme intelligent, d'entre les fils de
Moholi, fils de Lévi, fils d'Israël,
savoir Sarabias, et avec lui ses fils et
ses frères au nombre de dix-huit;
19 Hasabias, et avec lui Isaïe, d'entre
les fils de Mérari, ses frères et leurs
fils au nombre de vingt; 20 et d'entre
les Nathinéens, que David et les
chefs avaient mis au service des lé-
vites, deux cent vingt Nathinéens,
tous nominativement désignés.

21 Là, près de la rivière d'Ahava,
je publiai un jeûne pour nous affliger
devant notre Dieu, afin d'implorer de
lui un heureux voyage pour nous,
pour nos enfants et pour tout ce qui
nous appartenait. 22 Car j'aurais eu
honte de demander au roi une escorte
et des cavaliers pour nous protéger
contre l'ennemi pendant la route,
parce que nous avions dit au roi :
" La main de notre Dieu est pour
leur bien sur tous ceux qui le cher-
chent, mais sa puissante colère atteint
tous ceux qui l'abandonnent. " 23 Et
à cause de cela nous jeûnâmes et
nous invoquâmes notre Dieu; et il
nous exauça.

24 Je choisis douze chefs des prê-
tres, *ainsi que les lévites* Sarabias et
Hasabias, et dix de leurs frères. 25 Je
pesai devant eux l'argent, l'or et les
ustensiles donnés en offrande pour la
maison de notre Dieu par le roi, ses
conseillers et ses chefs, et par tous
ceux d'Israël qui se trouvaient *là;*
26 et je remis en leurs mains six cent
cinquante talents d'argent, des usten-
siles d'argent de la valeur de cent
talents, cent talents d'or, 27 vingt cou-
pes d'or *de la valeur* de mille dari-
ques, et deux vases d'un bel airain
brillant, aussi précieux que l'or. 28 Et
je leur dis : " Vous êtes consacrés à
Jéhovah, et ces ustensiles sont des
choses saintes, cet argent et cet or
sont une offrande volontaire à Jého-
vah, le Dieu de vos pères. 29 Soyez
vigilants à garder *ces choses,* jusqu'à
ce que vous les posiez devant les
chefs des prêtres et les lévites, et
devant les chefs de famille d'Israël,
à Jérusalem, dans les chambres de la
maison de Jéhovah. " 30 Et les prêtres
et les lévites reçurent au poids l'ar-
gent, l'or et les ustensiles, pour les
porter à Jérusalem dans la maison
de notre Dieu.

31 Nous partîmes de la rivière
d'Ahava pour nous rendre à Jérusa-
lem, le douzième jour du premier
mois. La main de notre Dieu fut sur
nous, et nous sauva des mains de
l'ennemi et des embûches pendant la
route. 32 Arrivés à Jérusalem, nous
nous y reposâmes trois jours. 33 Le
quatrième jour, l'argent, l'or et les
ustensiles furent pesés dans la maison
de notre Dieu entre les mains de
Mérimuth, fils d'Urie, le prêtre; il y
avait avec lui Eléazar, fils de Phinées,
et avec eux les lévites Jozabad, fils
de Josué, et Noadias, fils de Bennui.
34 Le tout *livré* selon le nombre et
selon le poids, on mit alors par écrit
le poids du tout.

35 De retour de l'exil, les fils de la
captivité offrirent en holocauste au
Dieu d'Israël douze taureaux pour

---

17. *Chasphia,* localité inconnue, sans doute dans le voisinage d'Ahava et de Babylone. — *Eddo* n'était sans doute pas Nathinéen; *ses frères,* en ce sens qu'ils étaient, comme lui, attachés au service du temple. — *Des ministres,* des lévites et des Nathinéens. Sur ces derniers, voir I *Par.* ix, 2, note.

18. *Savoir Sarabias* (comp. *Néh.* viii, 7; ix, 4 sv. etc.), litt. *et Sarabias :* ou bien le mot *et* a été inséré par une faute de copiste, ou bien un nom propre a été omis devant *un homme d'intelligence.*

19. *Hasabias :* comp. vers. 24; *Néh.* x, 12; xii, 24. — *Leurs fils* (LXX); hébr. et Vulg., *ses fils.*

21. *Pour nous affliger :* comp. *Lév.* xvi, 29.

Zachariam, et Mosollam principes :
et Joiarib, et Elnathan sapientes.
17. Et misi eos ad Eddo, qui est
primus in Chasphiæ loco, et posui
in ore eorum verba, quæ loqueren-
tur ad Eddo, et fratres ejus Nathi-
næos in loco Chasphiæ ut adduce-
rent nobis ministros domus Dei no-
stri. 18. Et adduxerunt nobis per
manum Dei nostri bonam super
nos, virum doctissimum de filiis
Moholi filii Levi filii Israel, et Sa-
rabiam et filios ejus et fratres ejus
decem et octo, 19. et Hasabiam, et
cum eo Isaiam de filiis Merari, fra-
tresque ejus, et filios ejus viginti :
20. et de Nathinæis, quos dederat
David et principes ad ministeria
Levitarum, Nathinæos ducentos
viginti : omnes hi suis nominibus
vocabantur.

21. Et prædicavi ibi jejunium
juxta fluvium Ahava ut affligeremur
coram Domino Deo nostro, et pe-
teremus ab eo viam rectam nobis et
filiis nostris, universæque substan-
tiæ nostræ. 22. Erubui enim petere
a rege auxilium et equites, qui de-
fenderent nos ab inimico in via :
quia dixeramus regi : Manus Dei
nostri est super omnes, qui quærunt
eum in bonitate : et imperium ejus et
fortitudo ejus, et furor super omnes,
qui derelinquunt eum. 23. Jejuna-
vimus autem, et rogavimus Deum
nostrum per hoc : et evenit nobis
prospere.

24. Et separavi de principibus
Sacerdotum duodecim, Sarabiam, et
Hasabiam, et cum eis de fratribus
eorum decem. 25. Appendique eis
argentum et aurum, et vasa conse-
crata domus Dei nostri, quæ obtu-
lerat rex et consiliatores ejus, et
principes ejus, universusque Israel
eorum, qui inventi fuerant : 26. et
appendi in manibus eorum argenti
talenta sexcenta quinquaginta, et
vasa argentea centum, auri centum
talenta : 27. et crateres aureos vi-
ginti, qui habebant solidos millenos,
et vasa æris fulgentis optimi duo,
pulchra, ut aurum. 28. Et dixi eis :
Vos sancti Domini, et vasa sancta,
et argentum et aurum, quod sponte
oblatum est Domino Deo patrum
nostrorum : 29. vigilate et custodi-
te, donec appendatis coram princi-
pibus Sacerdotum, et Levitarum,
et ducibus familiarum Israel in Je-
rusalem, in thesaurum domus Do-
mini. 30. Susceperunt autem Sacer-
dotes et Levitæ pondus argenti, et
auri, et vasorum ut deferrent Jeru-
salem in domum Dei nostri.

31. Promovimus ergo a flumine
Ahava duodecimo die mensis primi
ut pergeremus Jerusalem : et manus
Dei nostri fuit super nos, et libera-
vit nos de manu inimici et insidia-
toris in via. 32. Et venimus Jerusa-
lem, et mansimus ibi tribus diebus.
33. Die autem quarta appensum est
argentum, et aurum, et vasa in
domo Dei nostri per manum Me-
remoth filii Uriæ sacerdotis, et cum
eo Eleazar filius Phinees, cumque
eis Jozabed filius Josue, et Noadaia
filius Bennoi Levitæ. 34. Juxta nu-
merum et pondus omnium : descri-
ptumque est omne pondus in tem-
pore illo

35. Sed et qui venerunt de capti-
vitate filii transmigrationis, obtule-
runt holocautomata Deo Israel, vi-
tulos duodecim pro omni populo

22. *Contre l'ennemi*, probablement des tribus pillardes d'Arabes ou de Syriens.

24. *Douze chefs des prêtres* et douze lévites (vers. 30), savoir *Sarabias*, etc. Le *lamed* devant Sarabias est sans doute pour un *vav*.

25. *Je pesai devant eux*, litt. *je pesai à* ou *pour eux*, pour le leur remettre ensuite. — *Qui se trouvaient là*, à Babylone, et ne retournèrent pas avec leurs frères.

26. *Je remis*, litt. *je pesai*. — *Talents :* voy. II *Rois*, xxiii, 33.

27. La *darique* valait environ 27 fr. — *Bel airain brillant*, probablement l'*aurichalcum* des anciens, mélange d'or, d'argent ou d'airain, rare à cette époque en Babylonie, où les archéologues ne l'ont pas encore rencontré. Voir *Ezéch.* i, 4, note.

33. *Mérimuth :* voir *Néh.* iii, 4, 21; xii, 3.

34. *Livré* ou *vérifié*.

tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante-dix-sept agneaux, douze boucs pour le péché, le tout en holocauste à Jéhovah. 36 Ils transmirent les ordres du roi aux satrapes du roi et aux gouverneurs de ce côté du fleuve, et ceux-ci protégèrent le peuple et la maison de Dieu.

CHAP. IX. — Mariages entre Israélites et femmes étrangères. Désolation et prière d'Esdras à cette occasion.

Chap. IX. QUand ces choses furent achevées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant : " Le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont point séparés des peuples de ces pays ; ils imitent leurs abominations, celles des Chananéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Jébuséens, des Ammonites, des Moabites, des Egyptiens et des Amorrhéens. 2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et la race sainte s'est alliée avec les peuples de ces pays ; et la main des chefs et des magistrats a été la première dans cette transgression. "

3 Lorsque j'entendis cela, je déchirai mes vêtements et mon manteau, je m'arrachai les cheveux et la barbe, et je m'assis consterné. 4 Auprès de moi se réunirent tous ceux que faisaient trembler les paroles du Dieu d'Israël, à cause de la transgression *des fils* de la captivité ; et moi, je restai assis, consterné, jusqu'au sacrifice du soir. 5 Puis, au moment du sacrifice du soir, je me levai de mon affliction, avec mes vêtements et mon manteau déchirés, et tombant à genoux, les mains étendues vers Jéhovah, mon Dieu, 6 je dis :

" Mon Dieu, je suis trop chargé de honte et de confusion pour lever ma face vers vous, mon Dieu ; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et nos fautes sont montées jusqu'au ciel. 7 Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous avons été grandement coupables ; et c'est à cause de nos iniquités que nous avons été livrés, nous, nos rois et nos prêtres, aux mains des rois des pays *étrangers*, à l'épée, à la captivité, au pillage et à la honte, comme *nous le sommes encore* aujourd'hui. 8 Cependant Jéhovah, notre Dieu, nous a un moment témoigné sa miséricorde, en nous laissant quelques réchappés et en nous accordant un abri dans son lieu saint, afin de faire briller nos yeux et de nous rendre un peu de vie au milieu de notre servitude. 9 Car nous sommes esclaves ; mais notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre servitude. Il a dirigé sur nous la bienveillance des rois de Perse, pour nous rendre la vie, afin que nous puissions bâtir la maison de notre Dieu et en relever les ruines, et pour nous donner une demeure close en Juda et à Jérusalem. 10 Maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après cela ? Car nous avons abandonné vos commandements

---

36. *Satrapes* (dans l'inscript. de Béhistoun *Kschatrapava*, c.-à-d. *protecteurs du pays*), les gouverneurs des grandes provinces de l'empire ; *gouverneurs*, à la tête des districts moindres. D'après Keil, les *satrapes* seraient ici les grands chefs militaires, et les *gouverneurs* les chefs civils, chargés de l'administration. — *Protégèrent*, assistèrent. Vulg., *élevèrent*, probablement dans le sens de *honorèrent* (LXX).

CHAP. IX.

1. *Quand ces choses*, etc : quelques mois après le retour d'Esdras : comp. x, 9. — *Les chefs*, quelques-uns d'entre eux, ceux qui étaient fidèles à la loi. — *Des peuples de ces pays :* reste, non seulement des peuplades chananéennes, mais encore des Ammonites et des Moabites qui avaient échappé à la déportation. La loi (*Exod.* xxxiv, 16 ; *Deut.* vii, 3) n'interdisait formellement que les mariages avec des femmes chananéennes ; mais son esprit étendait cette défense à toute femme païenne.

Israel, arietes nonaginta sex, agnos septuaginta septem, hircos pro peccato, duodecim : omnia in holocaustum Domino. 36. Dederunt autem edicta regis satrapis, qui erant de conspectu regis et ducibus trans Flumen, et elevaverunt populum et domum Dei.

CAPUT IX.

Audiens Esdras Judæos matrimonia contraxisse cum gentibus, scindit vestimenta sua, et populi peccata confitetur, lugetque coram Domino.

POSTQUAM autem hæc completa sunt, accesserunt ad me principes, dicentes : Non est separatus populus Israel, Sacerdotes et Levitæ a populis terrarum, et abominationibus eorum Chananæi videlicet, et Hethæi, et Pherezæi, et Jebusæi, et Ammonitarum, et Moabitarum, et Ægyptiorum, et Amorrhæorum : 2. tulerunt enim de filiabus eorum sibi et filiis suis, et commiscuerunt semen sanctum cum populis terrarum : manus etiam principum et magistratuum fuit in transgressione hac prima.

3. Cumque audissem sermonem istum, scidi pallium meum et tunicam, et evelli capillos capitis mei et barbæ, et sedi mœrens. 4. Convenerunt autem ad me omnes, qui timebant verbum Dei Israel, pro transgressione eorum, qui de captivitate venerant, et ego sedebam tristis usque ad sacrificium vespertinum : 5. et in sacrificio vespertino surrexi de afflictione mea, et scisso pallio et tunica, curvavi genua mea, et expandi manus meas ad Dominum Deum meum, 6. et dixi :

Deus meus confundor et erubesco levare faciem meam ad te : quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, et delicta nostra creverunt usque ad cœlum 7. a diebus patrum nostrorum : sed et nos ipsi peccavimus graviter usque ad diem hanc, et in iniquitatibus nostris traditi sumus ipsi, et reges nostri, et Sacerdotes nostri in manum regum terrarum, et in gladium, et in captivitatem, et in rapinam, et in confusionem vultus, sicut et die hac. 8. Et nunc quasi parum et ad momentum facta est deprecatio nostra apud Dominum Deum nostrum, ut dimitterentur nobis reliquiæ, et daretur nobis paxillus in loco sancto ejus, et illuminaret oculos nostros Deus noster, et daret nobis vitam modicam in servitute nostra, 9. quia servi sumus, et in servitute nostra non dereliquit nos Deus noster, sed inclinavit super nos misericordiam coram rege Persarum, ut daret nobis vitam, et sublimaret domum Dei nostri, et exstrueret solitudines ejus, et daret nobis sepem in Juda et Jerusalem. 10. Et nunc quid dicemus Deus noster post hæc? quia

3. *Je m'arrachai les cheveux :* cet acte, si souvent mentionné dans les auteurs classiques de la Grèce et de Rome, est relativement rare chez les Asiatiques. — *Consterné*, litt. *frappé de stupeur.*

5. *Avec mes vêtements... déchirés;* Keil, *je déchirai* de nouveau *mes vêtements*, pour manifester encore une fois ma douleur.

7. Comp. *Néh.* ix, 29-35; *Dan.* ix, 5 sv.

8. *Un moment*, depuis l'édit de Cyrus permettant le retour dans la patrie. D'autres, *nous a depuis peu témoigné*, etc. — *Quelques réchappés :* la nouvelle communauté n'est pas autre chose, si on la compare à l'ancienne. — *Un abri*, litt. *une cheville :* l'image est empruntée soit à une cheville solidement fixée dans la muraille et à laquelle on suspend différents objets (*Is.* xxii, 23 sv.), soit plutôt à une cheville ou piquet de tente, qu'on enfonce dans la terre, pour assurer la solidité de la tente. — *Faire briller nos yeux* obscurcis par le malheur. — *Notre servitude :* la Judée n'était plus qu'une province de l'empire des Perses.

9. *Une demeure close :* l'hébreu *gader* désigne un mur élevé autour d'une vigne pour la protéger.

10. *Car;* Keil : nous ne pouvons dire qu'une chose, savoir, *que nous avons abandonné*, etc.

[11] que vous nous aviez prescrits par vos serviteurs les prophètes, en disant : " Le pays dans lequel vous entrez pour en prendre possession est un pays souillé par les impuretés des peuples de ces contrées, par les abominations dont ils l'ont rempli d'un bout à l'autre avec leurs impuretés. [12] Ne donnez donc point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et n'ayez jamais souci ni de leur prospérité ni de leur bien-être, afin que vous deveniez forts, que vous mangiez les bons produits de ce pays, et que vous le transmettiez pour toujours en héritage à vos enfants." [13] Après tous les malheurs qui sont venus sur nous à cause des mauvaises actions et des grandes fautes que nous avons commises, — quoique vous nous ayez épargnés, ô notre Dieu, plus que ne méritaient nos iniquités, et que vous nous ayez laissé ces réchappés, — [14] pourrions-nous violer de nouveau vos commandements et nous allier avec ces peuples si abominables? Votre colère ne viendrait-elle pas sur nous jusqu'à nous détruire, sans laisser ni reste ni réchappés ? [15] Jéhovah, Dieu d'Israël, vous êtes juste, car nous ne sommes qu'un reste des réchappés : nous voici devant vous avec nos péchés; car nul ne saurait subsister ainsi devant votre face. "

CHAP. X. — Renvoi des femmes étrangères.

PEndant qu'Esdras, pleurant et prosterné devant la maison de Dieu, faisait cette prière et cette confession, il s'était rassemblé auprès de lui une foule très nombreuse d'Israélites, hommes, femmes et enfants; car le peuple versait beaucoup de larmes. [2] Alors Séchénias, fils de Jéhiel, d'entre les fils d'Elam, prit la parole et dit à Esdras : " Nous avons péché contre notre Dieu en prenant des femmes étrangères, chez les habitants du pays; mais il reste pourtant à Israël une espérance. [3] Faisons maintenant un pacte avec notre Dieu, en vue de renvoyer toutes ces femmes et leurs enfants, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui révèrent les commandements de notre Dieu. Et qu'il soit fait selon la loi. [4] Lève-toi, car c'est à toi *de prendre en main* cette affaire. Nous serons avec toi. Courage, et à l'œuvre! "

[5] Esdras se leva, et il fit jurer aux chefs des prêtres, des lévites et de tout Israël, de faire comme il venait d'être dit; et ils le jurèrent. [6] Puis, s'étant retiré de devant la maison de Dieu, Esdras alla dans la chambre de Johanan, fils d'Eliasib; quand il y fut entré, il ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau, parce qu'il était dans le deuil à cause du péché *des fils* de la captivité.

[7] On fit une proclamation dans Juda et à Jérusalem, appelant tous

---

11. *En disant :* ce qui suit n'est pas une citation d'un endroit déterminé de quelque livre antérieur, mais donne le sens général d'un grand nombre de passages : comp. *Deut.* vii, 1-3; xxiii, 7; *Jug.* iii, 6; II *Rois*, xvii, 23; xxi, 10; xxiv, 2.

13. *Ces réchappés*, le petit nombre d'Israélites revenus de l'exil.

Dans la Vulg., les vers. 13-14 offriraient un sens peu différent de l'hébreu, si l'on mettait entre parenthèses les mots *quia tu ... istarum*, avec une simple virgule devant *numquid.*

15. *Vous êtes juste*, et vous nous avez châtiés à cause de nos crimes, au point que nous ne sommes plus qu'un petit *reste* d'un grand peuple. — D'autres : *vous êtes juste*, dans le sens de *bon* et *miséricordieux*, et c'est pour cela qu'un *reste* d'Israël subsiste encore. — *Ainsi* chargés de péchés.

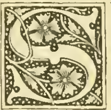
CHAP. X.

1. *Prosterné* dans le parvis des prêtres, en face du temple proprement dit, et par conséquent en vue du peuple rassemblé dans le parvis extérieur. — *Car le peuple*, en général, n'était pas moins affligé qu'Esdras de la situation morale d'Israël.

dereliquimus mandata tua, 11. quæ præcepisti in manu servorum tuorum prophetarum, dicens : Terra, ad quam vos ingredimini ut possideatis eam, terra immunda est juxta immunditiam populorum, ceterarumque terrarum, abominationibus eorum qui repleverunt eam ab ore usque ad os in coinquinatione sua.
Deut. 7, 3. 12. Nunc ergo [a] filias vestras ne detis filiis eorum, et filias eorum ne accipiatis filiis vestris, et non quæratis pacem eorum, et prosperitatem eorum usque in æternum : ut confortemini, et comedatis quæ bona sunt terræ, et heredes habeatis filios vestros usque in sæculum. 13. Et post omnia quæ venerunt super nos in operibus nostris pessimis, et in delicto nostro magno, quia tu Deus noster liberasti nos de iniquitate nostra, et dedisti nobis salutem sicut est hodie, 14. ut non converteremur, et irrita faceremus mandata tua, neque matrimonia jungeremus cum populis abominationum istarum. Numquid iratus es nobis usque ad consummationem, ne dimitteres nobis reliquias ad salutem? 15. Domine Deus Israel justus es tu : quoniam derelicti sumus, qui salvaremur sicut die hac. Ecce coram te sumus in delicto nostro : non enim stari potest coram te super hoc.

CAPUT X.

Esdras, convocatis universis filiis transmigrationis, præcepit repudiari uxores alienigenas, quod cum se facturos spopondissent, recensentur qui huic operi præsint, et qui hujusmodi matrimonia contraxerant.

IC ergo orante Esdra, et implorante eo, et flente, et jacente ante templum Dei, collectus est ad eum de Israel cœtus grandis nimis virorum et mulierum et puerorum, et flevit populus fletu multo. 2. Et respondit Sechenias filius Jehiel de filiis Ælam, et dixit Esdræ : Nos prævaricati sumus in Deum nostrum, et duximus uxores alienigenas de populis terræ : et nunc, si est pœnitentia in Israel super hoc, 3. percutiamus fœdus cum Domino Deo nostro, ut projiciamus universas uxores, et eos qui de his nati sunt juxta voluntatem Domini, et eorum qui timent præceptum Domini Dei nostri : secundum legem fiat. 4. Surge, tuum est decernere, nosque erimus tecum : confortare, et fac.

5. Surrexit ergo Esdras, et adjuravit principes Sacerdotum et Levitarum, et omnem Israel ut facerent secundum verbum hoc, et juraverunt. 6. Et surrexit Esdras ante domum Dei, et abiit ad cubiculum Johanan filii Eliasib, et ingressus est illuc, panem non comedit, et aquam non bibit : lugebat enim transgressionem eorum, qui venerant de captivitate.

7. Et missa est vox in Juda et in Jerusalem omnibus filiis transmigrationis, ut congregarentur in Jerusalem : 8. et omnis qui non venerit in tribus diebus juxta consilium principum et seniorum, auferetur universa substantia ejus, et ipse abjicietur de cœtu transmigrationis.

2. *Séchénias*, autre que celui du chap. viii, 5. — *Jéhiel*, n'est sans doute pas le même que celui du vers. 26, qui avait pris une femme idolâtre.

3. *Selon le conseil de mon seigneur (Esdras) :* cette leçon, appuyée par les LXX, paraît préférable à celle de la Vulg. : *selon la volonté du Seigneur*.

6. *La chambre*, une des chambres adossées aux murs formant l'enceinte du temple (I *Rois*, vi, 5 sv.); le grand prêtre (Eliasib, petit-fils de Josué, remplit cette fonction sous Néhémie, *Néh.* iii, 1 sv.) en assignait une à chaque prêtre de service, voir *Néh.* x, 39.— *Johanan*, voir *Néh.* xii, 23 hébr. et l'introduction. — *Il ne mangea pas de pain :* il jeûna (*Exod.* xxxiv, 28; *Deut.* ix, 9). On doit lire sans doute, (d'après III *Esdr.* ix, 1) au lieu de *vayélek*, *quand il fut entré*, *vayalen*, *et il y passa la nuit*, *sans avoir mangé* etc.

les fils de la captivité à se réunir à
Jérusalem, 8 *avec menace*, d'après l'avis
des chefs et des anciens, que quicon-
que n'y serait pas rendu dans trois
jours, aurait tous ses biens confisqués
et serait lui-même exclu de l'assem-
blée *des fils* de la captivité.

9 Tous les hommes de Juda et de
Benjamin se rassemblèrent à Jérusa-
lem dans les trois jours; c'était le
vingtième jour du neuvième mois.
Tout le peuple se tenait sur la place
de la maison de Dieu, tremblant à
cause de la circonstance, et parce
qu'il pleuvait. 10 Esdras, le prêtre, se
leva et leur dit : " Vous avez péché
en prenant des femmes étrangères,
rendant ainsi Israël encore plus cou-
pable. 11 Confessez maintenant *votre
faute* à Jéhovah, le Dieu de vos pè-
res, et faites sa volonté, en vous sé-
parant des peuples du pays et des
femmes étrangères."

12 Toute l'assemblée répondit, en
disant d'une voix haute : " A nous
d'agir comme tu l'as dit! 13 Mais le
peuple est nombreux, c'est le temps
des pluies, et il n'est pas possible de
rester dehors; *d'ailleurs*, ce n'est pas
l'affaire d'un jour ou deux, car beau-
coup d'entre nous ont péché en cette
matière. 14 Que nos chefs restent donc
pour toute l'assemblée; et que tous
ceux qui, dans nos villes, ont pris des
femmes étrangères viennent aux
jours qui leur seront fixés, avec les
anciens et les juges de chaque ville,
pour que le feu de la colère de notre
Dieu au sujet de cette affaire se dé-
tourne de nous."

15 Il n'y eut que Jonathan, fils
d'Azahel, et Jaasias, fils de Thécuah,
pour combattre cet avis; et les lévi-
tes Mosollam et Sébéthaï les appuyè-
rent. 16 Mais les fils de la captivité
firent comme *il avait été dit*. On choi-
sit Esdras, le prêtre, *et* des chefs de
famille selon leurs maisons, tous dé-
signés par leurs noms, et ils siégè-
rent le premier jour du dixième mois
pour examiner l'affaire. 17 Ils en eu-
rent fini le premier jour du premier
mois avec tous les hommes qui avaient
pris des femmes étrangères.

18 Parmi les fils des prêtres, il s'en
trouva qui avaient pris des femmes
étrangères, *savoir* : des fils de Josué,
fils de Josédec, et de ses frères : Maa-
sias, Eliézer, Jarib et Godolias; 19 ils
donnèrent parole de renvoyer leurs
femmes et *d'offrir* un bélier en expia-
tion de leur faute. 20 Des fils d'Em-
mer : Hanani et Zébédias. 21 Des fils
de Harim : Maasias, Elie, Séméïas,
Jéhiel et Ozias. 22 Des fils de Phas-
hur : Elioénaï, Maasias, Ismaël, Na-
thanaël, Jozabad et Elasa.— 23 Parmi
les lévites : Jozabad, Séméï, Célaïas,
le même que Célita, Phataïas, Juda
et Eliézer. — 24 Parmi les chantres :
Eliasib. — Parmi les portiers : Sel-
lum, Télem et Uri.

25 Parmi ceux d'Israël : Des fils de
Pharos : Reméïas, Jézias, Melchias,
Miamin, Eliézer, Melchias et Banaïas;
26 des fils d'Elam : Mathanias, Za-
charie, Jéhiel, Abdi, Jérimoth et Elie;
27 des fils de Zéthua; Elioénaï, Elia-
sib, Mathanias, Jérimoth, Zabad et
Aziza; 28 des fils de Bébaï : Johanan,
Ananie, Zabbaï, Athalaï; 29 des fils de
Bani : Mosollam, Melluch, Adaïas,
Jasub, Saal et Ramoth; 30 des fils de
Phahath-Moab : Edna, Chalal, Ba-
naïas, Maasias, Mathanias, Beséléel,
Bennui et Manassé; 31 des fils de
Harim : Eliézer, Jesias, Melchias,
Séméïas, Siméon, 32 Benjamin, Mel-
luch, Samarias; 33 des fils de Hasom :
Mathanaï, Mathatha, Zabad, Eliphé-

8. *Confisqués*, litt. *voués par anathème*, voir *Lév.* 27, 28, note. — *Exclus de l'assemblée*, excommuniés (*Exod.* xii, 19; *Nombr.* xix, 20) : comp. vii, 25 sv.

9. *Neuvième mois*, correspondant en grande partie à notre décembre; ce mois est très pluvieux en Palestine. — *La place* située probablement entre la porte orientale du temple et la porte de l'Eau dans le mur de la Cité de David (comp. II *Par.* xxix, 4; *Néh.* viii, 1, 3, 16). — *A cause de la circonstance* (litt. *de la chose;* Vulg., *du péché*), que cette convocation extraordinaire faisait juger grave.

9. Convenerunt igitur omnes viri Juda, et Benjamin in Jerusalem tribus diebus, ipse est mensis nonus, vigesimo die mensis : et sedit omnis populus in platea domus Dei, trementes pro peccato, et pluviis. 10. Et surrexit Esdras sacerdos, et dixit ad eos : Vos transgressi estis, et duxistis uxores alienigenas ut adderetis super delictum Israel. 11. Et nunc date confessionem Domino Deo patrum vestrorum, et facite placitum ejus, et separamini a populis terræ, et ab uxoribus alienigenis.

12. Et respondit universa multitudo, dixitque voce magna : Juxta verbum tuum ad nos, sic fiat. 13. Verumtamen quia populus multus est, et tempus pluviæ, et non sustinemus stare foris, et opus non est diei unius vel duorum (vehementer quippe peccavimus in sermone isto) 14. constituantur principes in universa multitudine : et omnes in civitatibus nostris qui duxerunt uxores alienigenas veniant in temporibus statutis, et cum his seniores per civitatem et civitatem, et judices ejus donec avertatur ira Dei nostri a nobis super peccato hoc.

15. Igitur Jonathan filius Azahel, et Jaasia filius Thecue, steterunt super hoc, et Mesollam et Sebethai Levites adjuverunt eos : 16. feceruntque sic filii transmigrationis. Et abierunt Esdras Sacerdos, et viri principes familiarum in domos patrum suorum, et omnes per nomina sua, et sederunt in die primo mensis decimi ut quærerent rem. 17. Et consummati sunt omnes viri, qui duxerant uxores alienigenas, usque ad diem primam mensis primi.

18. Et inventi sunt de filiis Sacerdotum qui duxerant uxores alienigenas. De filiis Josue filii Josedec, et fratres ejus, Maasia, et Eliezer, et Jarib, et Godolia. 19. Et dederunt manus suas ut ejicerent uxores suas, et pro delicto suo arietem de ovibus offerrent. 20. Et de filiis Emmer, Hanani, et Zebedia. 21. Et de filiis Harim, Maasia, et Elia, et Semeia, et Jehiel, et Ozias. 22. Et de filiis Pheshur, Elioenai, Maasia, Ismael, Nathanael, Jozabed, et Elasa. 23. Et de filiis Levitarum, Jozabed, et Semei, et Celaia, ipse est Calita, Phataia, Juda, et Eliezer. 24. Et de cantoribus, Eliasib. Et de janitoribus, Sellum, et Telem, et Uri.

25. Et ex Israel, de filiis Pharos, Remeia, et Jezia, et Melchia, et Miamin, et Eliezer, et Melchia, et Banea. 26. Et de filiis Ælam, Mathania, Zacharias, et Jehiel, et Abdi, et Jerimoth, et Elia. 27. Et de filiis Zethua, Elioenai, Eliasib, Mathania, et Jerimuth, et Zabad, et Aziza. 28. Et de filiis Bebai, Johanan, Hanania, Zabbai, Athalai. 29. Et de filiis Bani, Mosollam, et Melluch, et Adaia, Jasub, et Saal, et Ramoth. 30. Et de filiis Phahath Moab, Edna, et Chalal, Banaias, et Maasias, Mathanias, Beseleel, Bennui, et Manasse. 31. Et de filiis Herem, Eliezer, Josue, Melchias, Semeias, Simeon, 32. Benjamin, Maloch, Samarias. 33. Et de filiis

---

12. *A nous d'agir;* Vulg., *qu'il soit fait selon la parole que tu nous as dite.*

13. *Le peuple* ici rassemblé. — *Ce n'est pas l'affaire d'un jour :* il faudra du temps pour statuer sur tous les cas particuliers.

14. *Que nos chefs* forment ici une espèce de tribunal pour juger les cas particuliers de toute cette assemblée ; mais chaque communauté locale viendra s'y présenter à son tour. — *Cette affaire;* Vulg., *ce péché :* bien pour la pensée.

17. *Du premier mois* de l'année suivante, après avoir siégé trois mois pleins.

18. *Josué*, grand prêtre, *fils de Josédec*, qui était revenu avec Zorobabel. — *Ses frères*, les frères ou parents plus ou moins proches de Josué. Comp. les listes du chap. ii.

19. *Un bélier :* voy. *Lév.* v, 15; vi, 6. Les prêtres, lévites et laïques dont les noms suivent, prirent sans doute les mêmes engagements.

23. *Célita* était le nom le plus ordinaire (*Néh.* viii, 7; x, 11).

let, Jermaï, Manassé, Séméï; 34 des
fils de Bani : Maaddi, Amram, Uel,
35 Banaias, Badaïas, Chéliaü, 36 Va-
nias, Mérimuth, Eliasib, 37 Mathanias,
Mathanai, Jasi, 38 Bani, Bennui, Sé-
méï, 39 Salmias, Nathan, Adaïas,
40 Mechnédébaï, Sisaï, Saraï, 41 Ezrel,
Sélémiaü, Sémérias, 42 Sellum, Ama-
rias, Joseph; 43 des fils de Nébo :
Jéhiel, Mathathias, Zabad, Zabina,
Jeddu, Joël et Banaïas.
44 Tous ces hommes avaient pris
des femmes étrangères, et plusieurs
d'entre eux en avaient eu des enfants.

34. *Bani :* c'est le même nom qu'au vers. 29; en outre la descendance de ce Bani est représentée par 27 noms : on soupçonne des erreurs de transcription.

44. *Plusieurs d'entre eux en avaient eu des enfants.* D'autres traduisent : *plusieurs d'entre eux les renvoyèrent avec leurs enfants.* Texte et sens douteux. Il faut lire

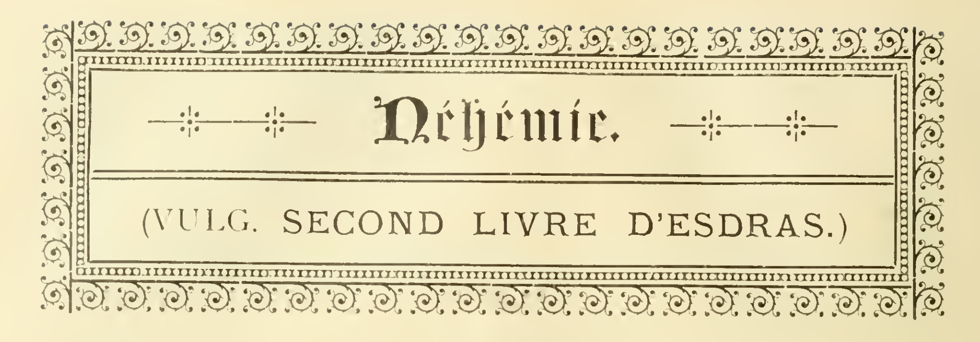


Hasom, Mathanai, Mathatha, Zabad, Eliphelet, Jermai, Manasse, Semei. 34. De filiis Bani, Maaddi, Amram, et Uel, 35. Baneas, et Badaias, Cheliau, 36. Vania, Marimuth, et Eliasib, 37. Mathanias, Mathanai, et Jasi, 38. et Bani, et Bennui, Semei, 39. et Salmias, et Nathan, et Adaias, 40. et Mechnedebai, Sisai, Saria, 41. Ezrel, et Selemiau, Semeria, 42. Sellum, Amaria, Joseph. 43. De filiis Nebo, Jehiel, Mathathias, Zabad, Zabina, Jeddu, et Joel, et Banaia.

44. Omnes hi acceperant uxores alienigenas, et fuerunt ex eis mulieres, quæ pepererant filios.

sans doute, avec III *Esdr.* ix, 36; *et ils (tous) les renvoyèrent avec leurs enfants.* Le peuple ne tarda pas à retomber dans la même infidélité (voir *Néh.* x, 31; xiii, 23) : un long contact avec les populations païennes, soit de la Chaldée, soit de la Palestine, lui avait fait perdre sur ce point la notion exacte de ses devoirs.





Néhémie.

(VULG. SECOND LIVRE D'ESDRAS.)

§ I. — RETOUR DE NÉHÉMIE. [I — II, 10].

CHAP. I. — Prière de Néhémie pour les enfants d'Israël.

Chap. I. 
PAroles de Néhémie, fils de
Hacalias.
Au mois de Casleu, la
vingtième année, comme
j'étais à Suse, dans le
château, 2 Hanani, l'un de mes frères,
arriva, avec quelques hommes de
Judée. Je les questionnai au sujet des
Juifs délivrés, restes *d'Israël* après la
captivité et au sujet de Jérusalem,
3 et ils me répondirent : " Les restes
échappés à la captivité, là-bas dans
la province, sont dans une grande
misère et dans l'opprobre ; les murailles
de Jérusalem sont renversées
et ses portes consumées par le feu. "
4 Lorsque j'entendis ces choses, je
m'assis et je pleurai, et je fus plusieurs
jours dans la désolation. Je
jeûnai et je priai devant le Dieu du
ciel, 5 en disant : " Jéhovah, Dieu du
ciel, Dieu grand et redoutable, vous
qui gardez votre alliance de miséricorde
envers ceux qui vous aiment
et qui observent vos commandements :
6 que votre oreille soit attentive
et que vos yeux soient ouverts,
pour que vous entendiez la prière
que votre serviteur vous adresse
maintenant nuit et jour pour les enfants
d'Israël, vos serviteurs, en confessant
les péchés que nous, enfants
d'Israël, avons commis ; *car* la maison
de mon père et moi nous avons
péché. 7 Nous avons très mal agi envers
vous, n'observant pas les commandements,
les lois et les ordonnances
que vous avez prescrits à
Moïse, votre serviteur. 8 Souvenez-vous
de la parole que vous avez fait
entendre par Moïse, votre serviteur :
Si vous transgressez *mes préceptes*, je
vous disperserai parmi les peuples ;
9 mais si vous revenez à moi, et si
vous observez mes commandements
et les mettez en pratique, alors, seriez-vous
exilés à l'extrémité du ciel,
de là je vous rassemblerai et je vous
ramènerai dans le lieu que j'ai choisi
pour y faire habiter mon nom. 10 Ils
sont vos serviteurs et votre peuple,
que vous avez délivrés par votre
grande puissance et par votre main
forte. 11 Ah ! Seigneur, que votre
oreille soit attentive à la prière de
votre serviteur et à la prière de vos

CHAP. I.

1. *Paroles* dans le sens d'*actions* ou d'*histoire*. C'est pourtant Néhémie qui parle dans la plus grande partie du livre, sauf vii, 6 — xii, 26. — *Néhémie*, c.-à-d. *Jéhovah console*. — *Hacalias*, peu connu d'ailleurs ; il n'est plus nommé que x, 2, où la Vulg. le nomme *Hachelaus*.

Casleu, le 9e mois des Juifs ; il commençait fin novembre. Après la captivité, les Juifs désignèrent, en général, les mois de l'année par des noms nouveaux empruntés au calendrier assyro-babylonien. — *La 20e année* d'Artaxerxès-Longuemain (445 av. J. C.). — *Suse*, cap. de la province de Susiane, résidence ordinaire des rois de Perse. — *Le château* ou palais royal fortifié, l'*acropole*, bâti sur une éminence artificielle, formait un quartier de la ville ; les Grecs l'appelaient *Memnonéion*.

Liber Nehemiae

QUI ET ESDRÆ SECUNDUS DICITUR.

CAPUT I.

Nehemias Artaxerxis pincerna, audita Judæorum, qui a captivitate residui erant, afflictione, flet, ac multis diebus jejunat, populi peccata confitens, et misericordiam a Deo petens.



VERBA Nehemiæ filii Helchiæ.
Et factum est in mense Casleu, anno vigesimo, et ego eram in
Susis castro. 2. Et venit Hanani
unus de fratribus meis, ipse et viri
ex Juda : et interrogavi eos de Judæis, qui remanserant et supererant
de captivitate, et Jerusalem. 3. Et
dixerunt mihi : Qui remanserunt,
et relicti sunt de captivitate ibi in
provincia, in afflictione magna sunt,
et in opprobrio : et murus Jerusalem dissipatus est, et portæ ejus
combustæ sunt igni.
4. Cumque audissem verba hujuscemodi, sedi, et flevi, et luxi diebus multis : jejunabam, et orabam
ante faciem Dei cœli. 5. Et dixi :
[a] Dan. 9, 4. [a]Quæso Domine Deus cœli fortis,
magne atque terribilis, qui custodis pactum et misericordiam cum his qui te diligunt, et custodiunt mandata tua : 6. fiant aures tuæ auscultantes, et oculi tui aperti ut audias orationem servi tui, quam ego oro coram te hodie nocte et die pro filiis Israel servis tuis : et confiteor pro peccatis filiorum Israel, quibus peccaverunt tibi : ego, et domus patris mei peccavimus, 7. vanitate seducti sumus, et non custodivimus mandatum tuum, et ceremonias, et judicia quæ præcepisti Moysi famulo tuo. 8. Memento verbi, quod mandasti Moysi servo tuo, dicens : Cum transgressi fueritis, ego dispergam vos in populos : 9. et si revertamini ad me, et custodiatis præcepta mea, et faciatis ea, etiamsi abducti fueritis ad extrema cœli, inde congregabo vos, et reducam in locum, quem elegi ut habitaret nomen meum ibi. 10. Et ipsi servi tui, et populus tuus : quos redemisti in fortitudine tua magna, et in manu tua valida. 11. Obsecro Domine, sit auris tua attendens ad orationem servi tui, et ad orationem servorum tuorum, qui

---

2. *Frères*, probablement dans le sens strict : comp. vii, 2.

3. *La province* de Juda ou Judée. — *Les murailles :* on avait essayé de les relever, mais sans y réussir (*Esdr.* iv, 12 sv.).

4. *Dieu du ciel :* les Perses donnaient habituellement ce titre au Dieu suprême; Néhémie, né et élevé parmi eux, l'applique à Jéhovah.

6. *Que nous avons commis;* Vulg., *qu'ils ont commis.*

7. *Nous avons très mal agi;* Vulg., *nous avons été séduits par la vanité;* S. Jérôme aura lu *habol* au lieu de *chabol.*

8. *La parole :* ce qui suit résume *Deut.* xxx, 1-5.

9. *L'extrémité du ciel*, de l'horizon, c'est l'extrémité de la terre. — *Je vous rassemblerai :* les Juifs étaient de retour en Judée, mais dans quelle misérable condition !

10. *Ils sont :* les Juifs revenus en Judée. — *Délivrés :* allusion à la sortie d'Egypte : comp. *Deut.* vii, 8; ix, 26, 29 al.

11. *Devant cet homme*, le roi Artaxerxès. *Echanson*, un des nombreux échansons qui remplissaient à tour de rôle leur office à la cour des rois de Perse.

serviteurs qui se plaisent à craindre
votre nom! Daignez aujourd'hui don-
ner le succès à votre serviteur, et
faites-lui trouver grâce devant cet
homme!"
J'étais alors échanson du roi.

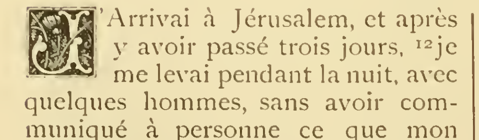
CHAP. II. 1—10. — Artaxerxès permet à Néhémie d'aller relever les murs de Jérusalem.

Chap. II. AU mois de Nisan, la vingtième
année du roi Artaxerxès,
comme le vin était devant
lui, je pris le vin et je l'offris au roi,
et je *tâchai de* n'être pas triste en sa
présence. [2]Le roi me dit : "Pourquoi
as-tu mauvais visage puisque tu n'es
pas malade? Ce ne peut être qu'une
peine de cœur." Je fus très effrayé
[3]et je répondis au roi : "Que le roi
vive éternellement! Comment n'au-
rais-je pas mauvais visage, lorsque la
ville où sont les sépulcres de mes
pères est dévastée et que ses portes
sont consumées par le feu?" [4]Et le
roi me dit : "Que veux-tu deman-
der?" Je priai le Dieu du ciel, [5]et je
répondis au roi : "Si le roi le trouve
bon, et si son serviteur lui est agréa-
ble, envoie-moi en Juda, vers la ville
où sont les sépulcres de mes pères,
pour que je la rebâtisse." [6]Et le roi,
la reine étant assise auprès de lui, me
dit : "Combien durera ton voyage, et
quand seras-tu de retour?" Il plut au
roi de me laisser partir, et je lui fixai
un temps. [7]Puis je dis au roi : "Si le
roi le trouve bon, qu'on me donne
des lettres pour les gouverneurs de
l'autre côté du fleuve, afin qu'ils me
laissent passer jusqu'à ce que j'arrive
en Juda, [8]et une lettre pour Asaph,
garde de la forêt du roi, afin qu'il me
fournisse du bois pour couvrir les
portes de la forteresse voisine du
temple, pour la muraille de la ville et
pour la maison que j'occuperai." Et
le roi me donna *ces lettres*, car la
main favorable de mon Dieu était
sur moi.

[9]Je me rendis donc auprès des gou-
verneurs de l'autre côté du fleuve, et
je leur remis les lettres du roi; or le
roi m'avait fait accompagner par des
chefs militaires et des cavaliers. [10]Et
Sanaballat, le Horonite, et Tobie, le
serviteur Ammonite, l'ayant appris,
éprouvèrent un grand déplaisir de ce
qu'il venait un homme pour procurer
le bien des enfants d'Israël.

§ II. — JÉRUSALEM MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE. [II, 11—VII, 3].

CHAP. II, 11 — III. — Néhémie fait entreprendre les réparations de l'enceinte.



Ch. II.[11] J'Arrivai à Jérusalem, et après
y avoir passé trois jours, [12]je
me levai pendant la nuit, avec
quelques hommes, sans avoir com-
muniqué à personne ce que mon
Dieu m'avait inspiré de faire pour
Jérusalem, et n'ayant avec moi d'au-
tre bête de somme que ma propre
monture. [13]Je sortis de nuit par la
porte de la Vallée, et *me dirigeant*

CHAP. II.

1. *Nisan*, le 1er mois de l'année juive (mars-avril), appelé primitivement *abib* (*Exod.* xiii. 4). — *La 20e année :* les années du règne se comptaient probablement d'après l'année civile, laquelle commençait en automne avec le mois de tisri. — *Je tâchai de n'être pas triste en sa présence :* la tristesse sur le visage de l'échanson eût été contre toutes les convenances (*Esth.* iv, 2); mais on va voir que Néhémie n'y réussit pas complètement. LXX, *je n'étais pas autre*, autrement qu'à l'ordinaire, *devant lui*. Vulg., *j'étais comme languissant devant lui.*

2. *Effrayé :* un sujet devait être joyeux tant qu'il avait le bonheur d'être avec son roi : comment lui demander la permission de quitter la cour?

volunt timere nomen tuum : et dirige servum tuum hodie, et da ei misericordiam ante virum hunc :
Ego enim eram pincerna regis.

CAPUT II.

Nehemias, impetratis a rege litteris, venit Jerosolymam, et ad murorum instaurationem hortatur.

ACTUM est autem in mense Nisan, anno vigesimo Artaxerxis regis : et vinum erat ante eum, et levavi vinum, et dedi regi : et eram quasi languidus ante faciem ejus. 2. Dixitque mihi rex : Quare vultus tuus tristis est, cum te ægrotum non videam? non est hoc frustra, sed malum nescio quod in corde tuo est. Et timui valde, ac nimis : 3. et dixi regi : Rex in æternum vive : quare non mœreat vultus meus, quia civitas domus sepulcrorum patris mei deserta est, et portæ ejus combustæ sunt igni? 4. Et ait mihi rex : Pro qua re postulas? Et oravi Deum cœli, 5. et dixi ad regem : Si videtur regi bonum, et si placet servus tuus ante faciem tuam, ut mittas me in Judæam ad civitatem sepulcri patris mei, et ædificabo eam. 6. Dixitque mihi rex, et regina quæ sedebat juxta eum : Usque ad quod tempus erit iter tuum, et quando reverteris? Et placuit ante vultum regis, et misit me : et constitui ei tempus. 7. Et dixi regi : Si regi videtur bonum, epistolas det mihi ad duces regionis trans Flumen, ut traducant me, donec veniam in Judæam : 8. et epistolam ad Asaph custodem saltus regis, ut det mihi ligna, ut tegere possim portas turris domus, et muros civitatis, et domum, quam ingressus fuero. Et dedit mihi rex juxta manum Dei mei bonam mecum.

9. Et veni ad duces regionis trans Flumen, dedique eis epistolas regis. Miserat autem rex mecum principes militum, et equites. 10. Et audierunt Sanaballat Horonites, et Tobias servus Ammanites : et contristati sunt afflictione magna, quod venisset homo, qui quæreret prosperitatem filiorum Israel.

11. Et veni Jerusalem, et eram ibi tribus diebus, 12. et surrexi nocte ego, et viri pauci mecum, et non indicavi cuiquam quid Deus dedisset in corde meo ut facerem in Jerusalem, et jumentum non erat mecum, nisi animal, cui sedebam. 13. Et egressus sum per portam

3. *De mes pères :* on conclut de là que Néhémie était de la tribu de Juda, comme Eusèbe et S. Jérôme le disent expressément.

5. *Lui est agréable;* Keil, *lui paraît bon* pour l'affaire en question.

6. *La reine :* les rois de Perse pratiquaient la polygamie; mais ils avaient toujours une épouse principale qui avait le rang de reine; celle d'Artaxerxès s'appelait Damaspia. — *Un temps :* l'absence de Néhémie paraît avoir duré 12 ans (vers. 1 comp. à xiii, 6); mais il n'est pas probable qu'il ait assigné à son retour un terme si éloigné. Il obtint sans doute plus tard la permission de prolonger son séjour à Jérusalem.

8. *La forêt* ou *le parc du roi :* quelque domaine boisé dans le voisinage de Jérusalem, correspondant peut-être aux *jardins de Salomon.* — *La forteresse* qui protégeait le temple du côté du N. O.; il en est fait mention ici pour la première fois. Plus tard, les rois asmonéens élevèrent au même endroit l'acropole, nommée par les Grecs *Baris*, et remplacée à son tour par la citadelle *Antonia*, que bâtit Hérode le Grand. — *Pour* les portes de *la muraille de la ville :* (voir iii, 3, 5. — *La maison que j'occuperai* comme gouverneur (v, 14, 16) : elle avait sans doute besoin de réparation.

10. *Sanaballat*, nom babylonien, *Sinballit*, c.-à-d. *Sin* (dieu-lune) *donne la vie.* — *Horonite*, de Beth-Horon (*Jos.* x, 10), dans le territoire de Samarie. — *Tobie*, esclave ammonite au service de Sanaballat, probablement comme secrétaire (vi, 17-19) et conseiller. Sur les machinations hostiles de ces deux hommes, voir vi, 17; xiii, 4, 28. Comp. *Esdr.* iv, 4-24; v, 3-17. Le relèvement de Jérusalem comme capitale grande et forte était un échec pour la prospérité, ou du moins pour la prééminence de Samarie.

13. *La porte de la Vallée* s'ouvrait sur la vallée de Hinnom, qui entourait le côté S. O. de Jérusalem : peut-être la porte actuelle

vers la source du Dragon et la porte
du Fumier, je considérais les murail-
les en ruines de Jérusalem et ses por-
tes consumées par le feu. 14 J'arrivai
près de la porte de la Source et de
l'étang du Roi, et il n'y avait pas de
place par où ma monture pût passer.
15 Je m'avançai de nuit dans le ravin,
et je considérai la muraille; puis je
rentrai par la porte de la Vallée, et
je fus *ainsi* de retour.

16 Les magistrats ignoraient où
j'étais allé et ce que je voulais faire.
Jusqu'à ce moment, je n'avais fait
part de rien aux Juifs, ni aux prê-
tres, ni aux grands, ni aux magis-
trats, ni à aucun des ouvriers. 17 Je
leur dis alors : "Vous voyez la situa-
tion misérable où nous sommes. Jé-
rusalem est dévastée, et ses portes
sont consumées par le feu. Venez,
rebâtissons les murailles de Jérusa-
lem, et nous ne serons plus *un objet
d'*opprobre." 18 Et je leur racontai
comment la main favorable de mon
Dieu avait été sur moi, et quelles
paroles le roi m'avaient adressées.
"Levons-nous, répondirent-ils, et bâ-
tissons!" Et ils s'attachèrent forte-
ment à cette bonne œuvre.

19 Quand Sanaballat le Horonite,
Tobie le serviteur Ammonite, et Go-
sem l'Arabe eurent été informés *de
notre entreprise*, ils se moquèrent de
nous et nous méprisèrent; et ils di-
saient : "Que faites-vous là? Vous
révoltez-vous contre le roi?" 20 Je
leur fis réponse et leur dis : "Le Dieu
du ciel nous donnera le succès. Nous,
ses serviteurs, nous allons nous met-
tre à rebâtir; quant à vous, vous
n'avez ni part, ni droit, ni souvenir
dans Jérusalem."

1 Eliasib, le grand prêtre, et ses frè- Ch. III.
res les prêtres se mirent à bâtir la
porte des Brebis; ils la consacrèrent
et en posèrent les battants; ils *répa-
rèrent la muraille et* la consacrèrent
depuis la tour de Méa jusqu'à la tour
de Hananéel. 2 A côté bâtissaient les
hommes de Jéricho; et à côté bâtis-
sait Zachur, fils d'Amri.

3 Les fils de Sénaa bâtirent la porte
des Poissons; ils en firent la char-
pente et en posèrent les battants, les
verrous et les barres; 4 et à côté tra-
vaillait *aux réparations* Mérimuth,
fils d'Urie, fils d'Accos; et à côté tra-
vaillait Mosollam, fils de Barachie,
fils de Mésézébel; et à côté travaillait
Sadoc, fils de Baana; 5 et à côté tra-
vaillaient les Thécuites; mais leurs
chefs n'apportèrent pas leurs épaules
à la besogne de leur Seigneur.

---

de Jaffa. — *Source du Dragon*, la même que la fontaine appelée aujourd'hui Gihon, dont les eaux alimentent les étangs *Mamilla* et *es-Sultan*. — *La porte du Fumier*, par laquelle on sortait de la ville les immondices, était un peu au S. de la précédente.

14. *La porte de la Source*, dans le voisinage de la piscine de Siloé, laquelle est peut-être désignée ici sous le nom d'*étang du Roi*. — *Pas de place :* les décombres obstruaient le chemin.

15. *Le ravin* du Cédron, à l'E. de la ville. — *Je rentrai :* après avoir sans doute fait le tour entier de la ville, quoiqu'il ne donne aucun détail sur la dernière partie de son excursion.

16. *Aucun des ouvriers*, de la classe des travailleurs qui plus tard exécutèrent l'ouvrage. D'autres, *de ceux qui s'occupaient des affaires*, qui étaient chargés de quelque emploi ou fonction.

17. *Un objet d'opprobre*, de la part des ennemis d'Israël.

18. *Répondirent-ils;* LXX et Vulg., *ajoutai-je*.

19. *L'Arabe :* des inscriptions de Sargon nous apprennent qu'au nombre des colons envoyés par ce monarque pour repeupler la Samarie se trouvaient aussi des Arabes : ce qui explique l'opposition des *Arabes* au relèvement de Jérusalem.

20. *Vous n'avez* aucun titre à vous immiscer dans nos affaires.

CHAP. III.

1. *Eliasib*, petit-fils de Josué, le grand prêtre contemporain de Zorobabel (xii, 10). — *Porte des Brebis*, au N. E. du temple, auj. porte de St Etienne, voisine de l'étang de Bethesda (*Jean*, v, 2), qui était peut-être à l'origine un abreuvoir pour les troupeaux. — *Ils la consacrèrent* par une cérémonie particulière, en attendant la dédicace générale qui eut lieu après l'achèvement de tous les travaux (xii, 27 sv.) — *En posèrent les battants :* dit par anticipation; on ne posa

vallis nocte, et ante fontem draconis,
et ad portam stercoris, et conside-
rabam murum Jerusalem dissipa-
tum, et portas ejus consumptas igni.
14. Et transivi ad portam fontis, et
ad aquæductum regis, et non erat
locus jumento, cui sedebam, ut
transiret. 15. Et ascendi per torren-
tem nocte, et considerabam murum,
et reversus veni ad portam vallis,
et redii.

16. Magistratus autem nescie-
bant quo abiissem, aut quid ego fa-
cerem : sed et Judæis et Sacerdoti-
bus, et optimatibus, et magistratibus,
et reliquis qui faciebant opus, usque
ad id loci nihil indicaveram. 17. Et
dixi eis : Vos nostis afflictionem in
qua sumus; quia Jerusalem deserta
est, et portæ ejus consumptæ sunt
igni : venite, et ædificemus muros
Jerusalem, et non simus ultra op-
probrium. 18. Et indicavi eis ma-
num Dei mei, quod esset bona me-
cum, et verba regis, quæ locutus
esset mihi, et aio : Surgamus, et
ædificemus. Et confortatæ sunt ma-
nus eorum in bono.

19. Audierunt autem Sanaballat
Horonites, et Tobias servus Am-
manites, et Gosem Arabs, et sub-
sannaverunt nos, et despexerunt,
dixeruntque : Quæ est hæc res,
quam facitis? numquid contra re-
gem vos rebellatis? 20. Et reddidi
eis sermonem, dixique ad eos :
Deus cœli ipse nos juvat, et nos
servi ejus sumus : surgamus et ædi-
ficemus : vobis autem non est pars,
et justitia, et memoria in Jerusa-
lem.

CAPUT III.

Jerusalem in muris, turribus ac portis, ædificatur a variis qui hic recensentur.

T surrexit Eliasib Sacer-
dos magnus, et fratres
ejus Sacerdotes, et ædifi-
caverunt portam gregis :
ipsi sanctificaverunt eam, et statue-
runt valvas ejus, et usque ad turrim
centum cubitorum sanctificaverunt
eam, usque ad turrim Hananeel.
2. Et juxta eum ædificaverunt viri
Jericho : et juxta eum ædificavit
Zachur filius Amri.

3. Portam autem piscium ædifi-
caverunt filii Asnaa : ipsi texerunt
eam, et statuerunt valvas ejus, et
seras, et vectes. Et juxta eos ædifi-
cavit Marimuth filius Uriæ, filii
Accus. 4. Et juxta eum ædificavit
Mosollam filius Barachiæ, filii Me-
sezebel : et juxta eos ædificavit Sa-
doc filius Baana : 5. et juxta eos
ædificaverunt Thecueni : optimates
autem eorum non supposuerunt
colla sua in opere Domini sui.

---

les portes qu'après avoir réparé toutes les brèches du mur d'enceinte. Même observation pour les vers. 3, 6, etc. — *La tour de Méa* (c.-à-d. *du Cent;* d'où Vulg., *de cent coudées*) et celle de *Hananéel* (*Jér.* xxxi, 38; *Zach.* xiv, 10) se trouvaient entre la porte des Brebis et celle des Poissons (vers. 3), vers l'angle septentrional de la ville.

2. La portion de mur réparée par Eliasib et les prêtres s'arrêtait à la tour de Hananéel; les *hommes de Jéricho* (comp. *Esdr.* ii, 34) et *Zachur*, un chef de familles, avec les hommes de son clan, continuèrent la réparation dans la direction du nord et la poussèrent jusqu'à la porte des Poissons.

3. *Sénaa*, avec l'article *Asnaa* (vii, 38; *Esdr.* ii, 35). — *La porte des Poissons*, par laquelle entrait dans la ville le poisson du Jourdain, de la mer de Galilée et même de Tyr (xiii, 16), était situé dans la partie septentrionale de la muraille, un peu à l'E. de la porte actuelle de Damas. — *Verrous, barres :* l'un de ces mots désigne sans doute une barre transversale, et l'autre les crochets ou crampons qui en retenaient les deux extrémités. De même vers. 6, 13 et 15.

4. *A côté*, à la suite, sur la portion contiguë de la muraille. — *Mérimuth*, *Mosollam*, etc., chefs de maison avec les membres qui appartenaient à ces maisons ou familles.

5. *Thécuites*, habitants de *Thécué*, à 2 ou 3 lieues de Bethléem. — *De leur Seigneur*, du Dieu d'Israël. D'autres avec Schultz, *et les principaux ne se soumirent pas au service de leurs seigneurs*, des chefs dont ils dépendaient, auxquels ils devaient un tribut et des corvées, pour venir travailler à la reconstruction des murs de Jérusalem.

6 Joïada, fils de Phaséa, et Mosollam, fils de Besodias, réparèrent la vieille porte; ils en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les barres. 7 Et à côté travaillaient Meltias le Gabaonite, Jadon le Méronathite, *et* les hommes de Gabaon et de Maspha, près du tribunal du gouverneur de ce côté du fleuve; 8 et à côté travaillait Oziel, fils d'Araïas, *chef* des orfèvres; et à côté travaillait Ananie, de la corporation des parfumeurs. Ils laissèrent Jérusalem jusqu'à la muraille large.

9 A côté d'eux travaillait aux réparations Raphaïas, fils de Hur, chef de la moitié du district de Jérusalem.
10 A côté d'eux travaillait, vis-à-vis de sa maison, Jédaïas, fils de Haromaph; et à côté travaillait Hattus, fils de Hasebonias. 11 Melchias, fils de Harim, et Hasub, fils de Phahath-Moab, réparèrent une autre partie *de la muraille* et la tour des Fourneaux.
12 A côté travaillait, avec ses filles, Sellum, fils d'Alohès, chef de *l'autre* moitié du district de Jérusalem.

13 Hanun et les habitants de Zanoé réparèrent la porte de la Vallée; ils la bâtirent et en posèrent les battants, les verrous et les barres; *ils firent* en outre mille coudées de mur jusqu'à la porte du Fumier.

14 Melchias, fils de Réchab, chef du district de Bethacharam, répara la porte du Fumier; il la bâtit et en posa les battants, les verrous et les barres.

15 Sellun, fils de Cholhoza, chef du district de Maspha, répara la porte de la Source; il la bâtit, la couvrit et en posa les battants, les verrous et les barres; *il fit* en outre les murs de l'étang de Siloé, près du jardin du Roi, jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

16 Après lui, Néhémie, fils d'Azboc, chef de la moitié du district de Bethsur, travaillait aux réparations jusque vis-à-vis des sépulcres de David, jusqu'au réservoir qui avait été construit, et jusqu'à la maison des Héros.
17 Après lui travaillaient les lévites, *sous la conduite de* Réhum, fils de Bani; à côté de lui travaillait, pour son district, Hasabias, chef de la moitié du district de Céïla. 18 Après lui travaillaient leurs frères *sous la conduite de* Bavaï, fils de Hénadad, chef de *l'autre* moitié du district de Céïla. 19 A côté, Azer, fils de Josué, chef de Maspha, répara une autre portion *de la muraille* vis-à-vis de la montée de l'arsenal, à l'angle.

20 Après lui, Baruch, fils de Zachaï, réparait une autre portion, depuis

---

6. *La vieille porte*, une porte, inconnue d'ailleurs, aux environs de la porte de Damas.

7. *Méronath*, petite localité voisine de Maspha. — *Près du tribunal*. Vulg. *Au nom du gouverneur* : non content de faire escorter Néhémie jusqu'à Jérusalem (ii, 9), le gouverneur aurait loué des Juifs pour travailler à ses frais aux murs de cette ville. La plupart des modernes : *appartenant au district*, ou *ressortissant au siège du gouverneur*, c.-à-d. même des Juifs qui n'étaient pas soumis à la juridiction de Néhémie. Keil, *du côté du siège du gouverneur*, c.-à-d. du côté de la ville où siégeait le gouverneur quand il venait à Jérusalem.

8. *La muraille large*, ou avec la Vulg., *la muraille* (en face) *du large espace*. Ce passage difficile a reçu diverses interprétations. Nous n'en donnerons qu'une : du côté du nord, vers la porte d'Ephraïm (probablement la même que la porte de Benjamin), une grande partie de la ville, plus exposée aux attaques de l'ennemi, avait été détruite, en sorte qu'il se trouvait un vide assez considérable entre les maisons restées debout et les murailles (voir vii, 4). Arrivés là, les travailleurs *laissèrent Jérusalem*, c.-à-d. s'en éloignèrent, pour réparer les brèches du rempart. Les vers. 9-12 se rapportent à cette réparation.

9. *Chef de la moitié du district de Jérusalem*, de la partie rurale, de *Jérusalem-campagne* (voy. vers. 12 et vers. 15, note). Vulg., *chef d'un quartier de Jérusalem.*

11. *Une autre partie de la muraille;* Vulg., *la moitié d'un quartier.* — *Tour des Fourneaux*, dans la partie N. O. des remparts, peut-être identique avec la tour de l'Angle.

12. *Ses filles*, probablement les diverses localités du district de Sellum, voy. xi, 25, 27.

13. *Porte de la Vallée ... du Fumier :* voy. ii, 13. — *Zanoé :* voir *Jos.* xv, 34.

6. Et portam veterem ædificaverunt Joiada filius Phasea, et Mosollam filius Besodia : ipsi texerunt eam, et statuerunt valvas ejus, et seras, et vectes :
7. et juxta eos ædificaverunt Meltias Gabaonites, et Jadon Meronathites, viri de Gabaon et Maspha, pro duce qui erat in regione trans Flumen.
8. Et juxta eum ædificavit Eziel filius Araia aurifex : et juxta eum ædificavit Ananias filius pigmentarii : et dimiserunt Jerusalem usque ad murum plateæ latioris.
9. Et juxta eum ædificavit Raphaia filius Hur, princeps vici Jerusalem.
10. Et juxta eum ædificavit Jedaia filius Haromaph contra domum suam : et juxta eum ædificavit Hattus filius Haseboniæ.
11. Mediam partem vici ædificavit Melchias filius Herem, et Hasub filius Phahath Moab, et turrim furnorum.
12. Et juxta eum ædificavit Sellum filius Alohes princeps mediæ partis vici Jerusalem, ipse et filiæ ejus.
13. Et portam vallis ædificavit Hanun, et habitatores Zanoe : ipsi ædificaverunt eam, et statuerunt valvas ejus, et seras, et vectes, et mille cubitos in muro usque ad portam sterquilinii.
14. Et portam sterquilinii ædificavit Melchias filius Rechab, princeps vici Bethacharam : ipse ædificavit eam, et statuit valvas ejus, et seras, et vectes.
15. Et portam fontis ædificavit Sellun filius Cholhoza, princeps pagi Maspha : ipse ædificavit eam, et texit, et statuit valvas ejus, et seras, et vectes, et muros piscinæ Siloe in hortum regis, et usque ad gradus, qui descendunt de Civitate David.
16. Post eum ædificavit Nehemias filius Azboc princeps dimidiæ partis vici Bethsur usque contra sepulcrum David, et usque ad piscinam, quæ grandi opere constructa est, et usque ad domum fortium.
17. Post eum ædificaverunt Levitæ, Rehum filius Benni : post eum ædificavit Hasebias princeps dimidiæ partis vici Ceilæ in vico suo.
18. Post eum ædificaverunt fratres eorum Bavai filius Enadad, princeps dimidiæ partis Ceilæ.
19. Et ædificavit juxta eum Azer filius Josue, princeps Maspha mensuram secundam, contra ascensum firmissimi anguli.
20. Post eum in monte ædificavit Baruch filius Zachai mensuram secundam, ab angulo usque ad portam

14. *Bethacharam* (*Maison de la Vigne*), peut-être la ville bâtie sur le *Djébel Fradis* (*mont du Paradis*) ou Montagne des Francs, près de Bethléem.

15. *Chef du district* (rural) de Maspha, de Maspha-campagne (comp. vers. 19) — *La porte*, voisine *de la Source* ou fontaine *de Siloé*, au bas de la vallée du Tyropéon. — *Jardin du roi :* voir II *Rois* xxv, 4. — *Jusqu'aux degrés :* un escalier, dont il reste encore des vestiges, montait de la vallée du Tyropéon, le long de la colline d'Ophel, jusqu'à la Cité de David.

16. *Bethsur*, auj. *Beit-Sur*, sur la route de Jérusalem à Hébron.—*Sépulcres de David*, lieu de sépulture de la famille de David et de ses successeurs jusqu'à Ezéchias, creusé dans le roc, non loin du temple (*Ezéch.* xliii, 7-9). Son emplacement, bien connu jusqu'à la destruction de la ville par Titus, n'a pas encore été retrouvé. — *Jusqu'au réservoir*, la piscine faite de main d'homme (Vulg., *d'un travail considérable*), probablement celle que construisit Ezéchias (II *Rois*, xx, 20; *Is.* xxii, 11) au S. O. de l'aire du temple. — *La maison des Héros* ou *des braves*, soit les Céréthiens et les Phéléthiens, soit les Trente (II *Sam.* viii, 18; xxiii, 8 sv.).

17. *Les lévites :* la mention constante des prêtres, des lévites et des Nathinéens, dans les vers. 17-30, indique que nous arrivons au quartier sacerdotal, dans le voisinage du temple. — *Pour son district*, au nom et avec le concours de la partie du district dont il était chef. — *Céila* (*Jos.* xv, 44), auj. *Kila*, dans la région des collines, à l'E. de la Séphéla.

19. *De l'arsenal*, peut-être une partie de la *maison de la Forêt du Liban*, voir I *Rois*, x, 17 et *Is.* xxii, 8 : *l'arsenal de la maison de la Forêt.* — *L'Angle*, ce nom paraît désigner (soit ici, soit au vers. 24) un point important de l'enceinte, au-dessus duquel Ozias avait construit une tour, II *Par.* xxvi, 9 hébreu.

20. Vulg. *in monte* correspond à un mot

l'Angle jusqu'à la porte de la maison
d'Eliasib, le grand prêtre. [21] Après
lui, Mérimuth, fils d'Urie, fils d'Ac-
cos, réparait une autre portion, depuis
la porte de la maison d'Eliasib jus-
qu'à l'extrémité de la maison d'Elia-
sib. [22] Après lui travaillaient les prê-
tres, les hommes de la plaine *du
Jourdain.* [23] Après eux Benjamin et
Hasub travaillaient vis-à-vis de leur
maison. Après eux, Azarias, fils de
Maasias, fils d'Ananie, travaillait à
côté de sa maison. [24] Après lui, Ben-
nui, fils de Hénadad, réparait une
autre portion depuis la maison d'Aza-
rias jusqu'à l'angle et jusqu'au tour-
nant.

[25] Phalel, fils d'Ozaï, *travaillait* vis-
à-vis de l'angle et de la haute tour
qui fait saillie en avant de la maison
du roi, près de la cour de la prison.
Après lui *travaillait* Phadaïas, fils
de Pharos. [26] Les Nathinéens de-
meuraient sur Ophel, jusque vis-à-vis
de la porte de l'Eau, à l'orient, et
de la tour en saillie. [27] Après lui, les
Thécuites réparèrent une autre por-
tion vis-à-vis de la grande tour en
saillie jusqu'au mur d'Ophel.

[28] Au-dessus de la porte des Che-
vaux, les prêtres firent les réparations,
chacun devant sa maison. [29] Après
eux, Sadoc, fils d'Emmer, les fit de-
vant sa maison; après lui, travaillait
Séméïas, fils de Séchénias, gardien
de la porte orientale *du temple.*
[30] Après lui, Hananias, fils de Sélé-
mias, et Hanun, le sixième fils de
Séleph, réparèrent une autre portion
de la muraille. Après eux, Mosollam,
fils de Barachie, fit les réparations vis-
à-vis de sa demeure. [31] Après lui, Mel-
chias, de la corporation des orfèvres,
les continua jusqu'à l'habitation des
Nathinéens et des marchands, vis-à-
vis de la porte de Miphcad, et jusqu'à
la chambre haute du tournant. [32] Les
orfèvres et les marchands firent les
réparations entre la chambre haute
du tournant et la porte des Brebis.

CHAP. IV. — Continuation des travaux, malgré les obstacles suscités par les ennemis des Juifs.

Ch. IV. LOrsque Sanaballat apprit que
nous rebâtissions la muraille,
il se mit en colère et fut très
irrité. Il se moqua des Juifs, [2] et dit
devant ses frères et devant les trou-
pes de Samarie : " A quoi travaillent
ces Juifs impuissants? Les laissera-
t-on faire? Offriront-ils des sacrifices?
S'imaginent-ils achever en un jour?
Feront-ils revivre des pierres enseve-
lies sous des monceaux de poussière
et consumées par le feu? " [3] Et To-
bie, l'Ammonite, qui était à côté de
lui, dit : " Qu'ils bâtissent seulement!
si un renard s'élance, il renversera
leur muraille de pierre. "

hébreu qui paraît être une dittographie du mot précédent. Quelques-uns le traduisent: *avec ardeur*, de *charah* s'enflammer; mais les LXX n'ont rien qui y corresponde.

22. *Les prêtres* qui habitaient *la plaine* ou vallée du Jourdain, (*Gen.* xiii, 10) dans les environs de Jéricho; d'autres, *les alentours* de Jérusalem, d'après xii, 28 où se retrouve la même expression : *hakikkar.*

24. *L'angle* N. E. de la Cité de David; là se trouvait une tour (vers. 25), probablement une tour d'observation, dominant la vallée du Cédron et tout le côté oriental de Jérusalem.

25. *La maison du roi*, l'ancien palais de David, en face du temple. — *La prison*, selon les usages de l'antiquité, était attenante au palais, ou dans le palais même. Comp. *Jér.* xxxii, 2.

26. *Les Nathinéens*, ou serviteurs du temple : voy. I *Par.* ix, 2. — *Ophel :* on appelait ainsi la rampe méridionale de la colline sur laquelle était bâti le temple. — *La porte de l'Eau* paraît avoir été pratiquée dans la muraille, du côté est pour permettre d'aller prendre de l'eau à la fontaine de Gihon, aujourd'hui fontaine de Marie, dans la vallée du Cédron. — *La tour en saillie*, probablement celle du vers. 25.

27. *Après lui* (Phadaïas), le vers. 26 étant considéré comme une parenthèse. — *Grande tour en saillie :* les fondements en ont été récemment découverts à l'angle S. E. de l'aire du temple.

domus Eliasib sacerdotis magni.
21. Post eum ædificavit Merimuth
filius Uriæ filii Haccus, mensuram
secundam, a porta domus Eliasib,
donec extenderetur domus Eliasib.
22. Et post eum ædificaverunt Sa-
cerdotes viri de campestribus Jor-
danis. 23. Post eum ædificavit Ben-
jamin et Hasub contra domum
suam : et post eum ædificavit Aza-
rias filius Maasiæ filii Ananiæ contra
domum suam. 24. Post eum ædifi-
cavit Bennui filius Henadad men-
suram secundam, a domo Azariæ
usque ad flexuram, et usque ad
angulum.

25. Phalel filius Ozi contra fle-
xuram et turrim, quæ eminet de
domo regis excelsa, id est, in atrio
carceris : post eum Phadaia filius
Pharos. 26. Nathinæi autem habi-
tabant in Ophel usque contra por-
tam aquarum ad orientem, et tur-
rim, quæ prominebat. 27. Post eum
ædificaverunt Thecueni mensuram
secundam e regione, a turre ma-
gna et eminente usque ad murum
templi.

28. Sursum autem a porta equo-
rum ædificaverunt Sacerdotes, unus-
quisque contra domum suam.
29. Post eos ædificavit Sadoc filius
Emmer contra domum suam. Et
post eum ædificavit Semaia filius
Secheniæ, custos portæ orientalis.
30. Post eum ædificavit Hanania
filius Selemiæ, et Hanun filius Se-
leph sextus, mensuram secundam :
post eum ædificavit Mosollam filius
Barachiæ, contra gazophylacium
suum. Post eum ædificavit Mel-
chias filius aurificis usque ad domum
Nathinæorum, et scruta vendentium
contra portam judicialem, et usque
ad cœnaculum anguli. 31. Et inter
cœnaculum anguli in porta gregis
ædificaverunt aurifices et negotia-
tores.

CAPUT IV.

Adversantibus Sanaballat et Tobia cum ceteris gentibus, Judæi altera manu ædificant, altera gladium tenent : et Nehemia contra illorum subsannationes et insidias Deum orante, opus perficitur.


ACTUM est autem, cum
audisset Sanaballat quod
ædificaremus murum, ira-
tus est valde : et motus
nimis subsannavit Judæos, 2. et di-
xit coram fratribus suis, et frequen-
tia Samaritanorum : Quid Judæi fa-
ciunt imbecilles? Num dimittent
eos gentes? Num sacrificabunt, et
complebunt in una die? Numquid
ædificare poterunt lapides de acer-
vis pulveris, qui combusti sunt?
3. Sed et Tobias Ammanites pro-
ximus ejus, ait : Ædificent : si
ascenderit vulpes, transiliet murum
eorum lapideum.

---

28. *Porte des Chevaux*, du côté oriental de la Cité; peut-être donnait-elle passage aux chevaux qui entraient dans le palais de David ou qui en sortaient.

29. *Sadoc, fils d'Emmer*, mentionné *Esdr.* ii, 37.

30. *Après lui* (LXX, Vulg.); hébr. *après eux* : erreur de copiste. — *Sa demeure*, litt. *sa cellule*, sa chambre, voy. *Esdr.* x, 6.

31. *Porte de Miphcad* (Vulg. *des Juges*) litt. *de l'ordonnance.* Ezéchiel (xliii, 21) désigne par le mot *miphcad* un emplacement près du temple.

Ce verset, dans la Vulg., appartient encore au vers. 30, et le vers. 32 y devient le 31e.

32. La *porte des Brebis* nous ramène au point de départ, vers. 1. Nous n'avons pas besoin de faire observer que les murailles n'étaient pas également renversées sur toute leur étendue, et que des parties considérables, même des portes, pouvaient être restées debout.

CHAP. IV.

1. Les vers. 1-6 de la Vulg. forment en hébreu les vers. 33-38 du chap. précédent; mais la division de la Vulg. paraît préférable.

2. *Les laissera-t-on faire;* Vulg., *les nations laisseront-elles faire?* Keil, *s'en remettront-ils à eux-mêmes*, c.-à-d., pensent-ils, eux si faibles, en venir seuls à bout? — *Feront-ils revivre*, rendront-ils leur dureté première à des pierres calcinées par le feu?

3. *Renversera leur muraille;* y fera des brèches; Vulg., *sautera par-dessus.*

4" Ecoutez, ô notre Dieu, comme nous sommes méprisés! Faites retomber leurs insultes sur leur tête, et livrez-les comme une proie dans un pays où ils soient captifs.
5 Ne pardonnez pas leur iniquité et que leur péché ne soit pas effacé de devant votre face, car ils ont fait scandale devant ceux qui bâtissent. "

6 Nous rebâtîmes *néanmoins* la muraille, et l'enceinte fut réparée sur tout son pourtour jusqu'à moitié de la hauteur; car le peuple prit cœur à ce travail.

7 Mais Sanaballat, Tobie, les Arabes, les Ammonites et les Azotiens, apprenant que la réparation des murs avançait et que les brèches commençaient à se fermer, furent très irrités,
8 et ils se liguèrent tous ensemble pour venir attaquer Jérusalem et lui causer du dommage.
9 Nous priâmes notre Dieu et nous établîmes une garde jour et nuit pour repousser leurs attaques.
10 Mais Juda disait : " Les forces manquent à ceux qui portent des fardeaux, et il y a quantité de décombres; nous ne pourrons pas bâtir la muraille. "
11 Et nos ennemis disaient : " Ils ne sauront et ne verront rien jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux; nous les massacrerons et nous ferons *ainsi* cesser l'ouvrage. "
12 Or les Juifs qui habitaient près d'eux vinrent dix fois nous avertir, de tous les lieux d'où nos adversaires s'avançaient contre nous.
13 C'est pourquoi je plaçai derrière la muraille, là où elle avait le moins d'élévation, en des endroits découverts, le peuple par familles, tous avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs.
14 En *les* voyant *ainsi rangés*, je me levai et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : " Ne les craignez point! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable, et combattez pour vos frères, pour vos fils et vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons! "

15 Quand nos ennemis apprirent que nous étions avertis, et que Dieu avait anéanti leur projet, nous retournâmes tous à la muraille, chacun à son ouvrage.

16 Mais à partir de ce jour, la moitié de mes gens travaillaient, et l'autre moitié était armée de lances, de boucliers, d'arcs et de cuirasses; et les chefs étaient derrière toute la maison de Juda.
17 Parmi ceux qui s'employaient à construire la muraille, *les uns* portant et chargeant les fardeaux, travaillaient d'une main et de l'autre tenaient une arme;
18 *les autres*, ceux qui bâtissaient, avaient leur épée ceinte autour des reins; celui qui sonnait de la trompette se tenait près de moi.
19 Et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : " L'ouvrage est considérable et sur une vaste étendue; nous sommes dispersés sur la muraille et séparés les uns des autres.
20 Au son de la trompette, de quelque endroit qu'il vous arrive, rassemblez-vous auprès de nous; notre Dieu combattra pour nous. "
21 C'est ainsi que nous poursuivions l'ouvrage, la moitié d'entre nous ayant la lance à la main, depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'appari-

---

5. *Ne pardonnez pas*, ne laissez pas impunie. Ainsi demandons-nous à Dieu *d'humilier les ennemis de la sainte Eglise* (Litanies); ces sentiments, inspirés par le zèle de la gloire de Dieu, se concilient aisément avec le désir de la conversion et du salut personnel des impies. — *Ils ont fait scandale*, agi d'une manière offensante, irritante; d'autres avec la Vulg., *ils ont tourné en dérision* (ou *offensé*) *ceux qui bâtissent.*

7. *Azotiens*, gens d'Azot (*Jos.* xi, 22), peut-être pour tous les Philistins.

10. *Juda :* la communauté, par l'organe de ses chefs, témoignait un certain découragement.

12. *Dix fois*, à maintes reprises. — *De tous les lieux*, etc.; d'autres avec Keil : *vinrent de divers côtés nous dire : Revenez vers nous*, quittez Jérusalem où vous êtes trop exposés. L'hébreu actuel porte *thaschoubou, revenez;* mais les LXX et S. Jérôme ont lu *iaschoubou, ils reviennent.*

13. *Là où elle avait le moins d'élévation* (d'autres, *dans les enfoncements*), et par

4. Audi Deus noster, quia facti sumus despectui : converte opprobrium super caput eorum, et da eos in despectionem in terra captivitatis. 5. Ne operias iniquitatem eorum, et peccatum eorum coram facie tua non deleatur, quia irriserunt ædificantes.

6. Itaque ædificavimus murum, et conjunximus totum usque ad partem dimidiam : et provocatum est cor populi ad operandum.

7. Factum est autem, cum audisset Sanaballat, et Tobias, et Arabes, et Ammanitæ, et Azotii, quod obducta esset cicatrix muri Jerusalem, et quod cœpissent interrupta concludi, irati sunt nimis. 8. Et congregati sunt omnes pariter ut venirent, et pugnarent contra Jerusalem, et molirentur insidias. 9. Et oravimus Deum nostrum, et posuimus custodes super murum die ac nocte contra eos. 10. Dixit autem Judas : Debilitata est fortitudo portantis, et humus nimia est, et nos non poterimus ædificare murum. 11. Et dixerunt hostes nostri : Nesciant, et ignorent donec veniamus in medium eorum, et interficiamus eos, et cessare faciamus opus. 12. Factum est autem venientibus Judæis, qui habitabant juxta eos, et dicentibus nobis per decem vices, ex omnibus locis quibus venerant ad nos, 13. statui in loco post murum per circuitum populum in ordinem cum gladiis suis, et lanceis, et arcubus. 14. Et perspexi atque surrexi : et aio ad optimates et magistratus, et ad reliquam partem vulgi : Nolite timere a facie eorum. Domini magni et terribilis mementote, et pugnate pro fratribus vestris, filiis vestris, et filiabus vestris, et uxoribus vestris, et domibus vestris.

15. Factum est autem, cum audissent inimici nostri nuntiatum esse nobis, dissipavit Deus consilium eorum. Et reversi sumus omnes ad muros, unusquisque ad opus suum.

16. Et factum est a die illa, media pars juvenum eorum faciebat opus, et media parata erat ad bellum, et lanceæ, et scuta, et arcus, et loricæ, et principes post eos in omni domo Juda; 17. ædificantium in muro, et portantium onera, et imponentium : una manu sua faciebat opus, et altera tenebat gladium : 18. ædificantium enim unusquisque gladio erat accinctus renes. Et ædificabant, et clangebant buccina juxta me. 19. Et dixi ad optimates, et ad magistratus, et ad reliquam partem vulgi : Opus grande est et latum, et nos separati sumus in muro procul alter ab altero : 20. in loco quocumque audieritis clangorem tubæ, illuc concurrite ad nos : Deus noster pugnabit pro nobis. 21. Et nos ipsi faciamus opus : et media pars nostrum teneat lanceas ab ascensu

---

conséquent où une attaque était plus à craindre. — *Endroits découverts*, ou *élevés*, d'où l'on pouvait apercevoir de loin l'ennemi.

14. *Grand et redoutable :* comp. *Deut.* iii, 22; xx, 3 sv.; xxxi, 6.

16. *Mes gens* (Vulg., *leurs jeunes gens*), probablement les Juifs mis à la disposition de Néhémie en qualité de gouverneur, pour recevoir et exécuter ses ordres : comp. vers. 17; v, 10, 16. — *Cuirasses* ou *cottes de mailles :* les cottes de mailles étaient communes en Assyrie dès le IX[e] siècle, plus anciennement encore en Egypte; elles étaient faites de minces lames de bronze ou de fer cousues sur du cuir ou de la toile, et pendant les unes sur les autres. — *Les chefs*, etc. : chaque chef se tenait derrière ses gens pour les exciter au travail, et, en cas d'attaque, pour les conduire au combat.

17 sv. *Les uns*, les manœuvres ; *les autres*, les maçons proprement dits, qui avaient besoin de leurs deux mains pour la pose des pierres. D'autres expliquent un peu autrement ces deux versets difficiles. — *Trompette :* Néhémie surveillait les travaux, ayant auprès de lui un trompette qui devait, en cas d'attaque, donner le signal d'alarme aux travailleurs.

21. Dans la Vulg., ce verset continue le discours de Néhémie : *Poursuivons ainsi l'ouvrage, et que la moitié des nôtres tienne la lance à la main*, etc.

tion des étoiles. 22 Dans ce même temps je dis encore au peuple : " Que chacun, avec ses gens, passe la nuit dans Jérusalem, pour nous servir de garde pendant la nuit, et travailler pendant le jour. " 23 Mais ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les hommes de garde qui me suivaient, ne quittions nos vêtements; chacun ne les ôtait que pour l'ablution.

CHAP. V. — Plaintes du peuple contre la cupidité des grands; Désintéressement de Néhémie.

Chap. V.

ET il s'éleva une grande plainte des gens du peuple et de leurs femmes contre leurs frères les Juifs. 2 Les uns disaient : " Nous, nos fils et nos filles, nous sommes nombreux; qu'on nous donne du blé, afin que nous mangions et que nous vivions. " 3 D'autres disaient : " Nous engageons nos champs, nos vignes et nos maisons pour avoir du blé à cause de la famine. " 4 D'autres disaient : " Nous avons, pour *payer* le tribut du roi, emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes. 5 Pourtant notre chair est comme la chair de nos frères, nos enfants sont comme leurs enfants; et voici que nous sommes réduits à soumettre à la servitude nos fils et nos filles, et plusieurs de nos filles sont déjà servantes; et nous n'y pouvons rien, car nos champs et nos vignes sont à d'autres. "

6 Je fus très irrité lorsque j'entendis leurs plaintes et ces paroles. 7 Et après réflexion, j'adressai des réprimandes aux grands et aux magistrats, et je leur dis : " Vous prêtez donc à intérêt à vos frères! " Et ayant réuni à cause d'eux une grande assemblée, 8 je leur dis : " Nous avons racheté selon notre pouvoir nos frères les Juifs vendus aux nations, et vous vendriez vous-mêmes vos frères, et c'est à nous qu'ils seraient vendus! " Ils se turent, ne trouvant rien à répondre. 9 J'ajoutai : " Ce n'est pas une bonne action que vous faites là! Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour éviter d'être insultés par les nations, nos ennemies? 10 Moi aussi, mes frères et mes serviteurs, nous avons prêté à plusieurs de l'argent et du blé. Faisons l'abandon de cette dette. 11 Rendez-leur donc aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et le centième de l'argent, du vin nouveau et de l'huile que vous avez exigé d'eux *comme intérêt.*" 12 Ils répondirent : " Nous le rendrons, et nous ne leur demanderons plus rien; nous ferons ce que tu dis." J'appelai alors les prêtres, et je pris d'eux serment qu'ils feraient ainsi. 13 Et je secouai mon manteau, en disant : " Que Dieu secoue de la même manière hors de sa maison et de ses biens tout homme qui n'aura pas tenu parole, et qu'ainsi cet homme soit secoué et laissé à vide! " Toute l'assemblée dit : " Amen! " et loua Jéhovah; et le peuple tint cette parole.

---

22. *Au peuple*, aux travailleurs. — *Passe la nuit dans Jérusalem*, et ne retourne pas le soir dans son village ou dans sa ville.

23. *Mes frères*, les parents et alliés de Néhémie. — *Chacun ne les ôtait que pour l'ablution :* cette traduction de la Vulg. est purement conjecturale, car le texte hébreu n'offre aucun sens satisfaisant. Quelques-uns : *chacun de nous n'avait que ses armes et de l'eau ;* ou bien, *chacun de nous allait chercher de l'eau avec ses armes.* Keil propose de lire *hêmînou* à la place de *hammaïm :* même pendant la nuit, *chacun plaçait son arme à sa droite.*

CHAP. V.

1. *Les Juifs*, les chefs et les riches.

2. *Les uns*, les prolétaires, qui n'avaient aucun bien. Vulg., *nos fils et nos filles sont nombreux;* vendons-les, *et recevons du blé pour le prix*, *afin que*, etc. Un léger changement dans le texte original (*'orebim* comme au vers. 3 au lieu de *rabbim*) donnerait un sens qui se rapprocherait de la Vulgate et qui semble exigé par tout le con-

auroræ donec egrediantur astra. 22. In tempore quoque illo dixi populo : Unusquisque cum puero suo maneat in medio Jerusalem, et sint nobis vices per noctem, et diem, ad operandum. 23. Ego autem et fratres mei, et pueri mei, et custodes, qui erant post me, non deponebamus vestimenta nostra : unusquisque tantum nudabatur ad baptismum.

CAPUT V.

In magna inopia Nehemias divites avaros increpat, usurasque prohibet, sua indigentibus sponte elargiens.



ET factus est clamor populi, et uxorum ejus magnus adversus fratres suos Judæos. 2. Et erant qui dicerent : Filii nostri, et filiæ nostræ multæ sunt nimis : accipiamus pro pretio eorum frumentum, et comedamus, et vivamus. 3. Et erant qui dicerent : Agros nostros, et vineas, et domos nostras opponamus, et accipiamus frumentum in fame. 4. Et alii dicebant : Mutuo sumamus pecunias in tributa regis, demusque agros nostros et vineas : 5. et nunc sicut carnes fratrum nostrorum, sic carnes nostræ sunt : et sicut filii eorum, ita et filii nostri : ecce nos subjugamus filios nostros, et filias nostras in servitutem, et de filiabus nostris sunt famulæ, nec habemus unde possint redimi, et agros nostros et vineas nostras alii possident.

6. Et iratus sum nimis cum audissem clamorem eorum secundum verba hæc : 7. cogitavitque cor meum mecum : et increpavi optimates et magistratus, et dixi eis : Usurasne singuli a fratribus vestris exigitis? Et congregavi adversum eos concionem magnam, 8. et dixi eis : Nos, ut scitis, redemimus fratres nostros Judæos, qui venditi fuerant gentibus secundum possibilitatem nostram : et vos igitur vendetis fratres vestros, et redimemus eos? Et siluerunt, nec invenerunt quid responderent. 9. Dixique ad eos : Non est bona res, quam facitis : quare non in timore Dei nostri ambulatis, ne exprobretur nobis a gentibus inimicis nostris? 10. Et ego, et fratres mei, et pueri mei commodavimus plurimis pecuniam et frumentum : non repetamus in commune istud, æs alienum concedamus, quod debetur nobis. 11. Reddite eis hodie agros suos, et vineas suas, et oliveta sua, et domus suas : quin potius et centesimam pecuniæ, frumenti, vini et olei, quam exigere soletis ab eis, date pro illis. 12. Et dixerunt : Reddemus, et ab eis nihil quæremus : sicque faciemus ut loqueris. Et vocavi Sacerdotes, et adjuravi eos, ut facerent juxta quod dixeram. 13. Insuper excussi sinum meum, et dixi : Sic excutiat Deus omnem virum, qui non compleve-

texte, vers. 3 et 5 : *Nous engageons* [*comme esclaves*] *nos fils et nos filles, pour avoir du blé, afin que*, etc.

4. Comp. *Lév.* xxv, 14-17.

5. *Soumettre à la servitude :* la loi permettait au père de vendre ses filles pour se procurer de l'argent ; mais il conservait le droit de les racheter, et en cas de non rachat, elles redevenaient libres soit la 7e année, soit l'année du jubilé (*Exod.* xxi, 7-11 ; *Lév.* xxv, 39-41). — *Nous n'y pouvons rien ;* litt., *il n'est pas au pouvoir de notre main* (de les racheter), c'est une allusion à *Deut.* xxviii, 32.

7. *A cause d'eux ;* Vulg., *contre eux ;* d'autres, *autour d'eux.*

8. *Notre pouvoir* (Vulg.), ou *nos moyens :* Néhémie et d'autres Juifs animés des mêmes sentiments avaient racheté, dans l'exil, plusieurs de leurs frères que le besoin avait forcés de se vendre comme esclaves. — *Et vous vendriez*, vous réduiriez par vos exigences à la nécessité de se vendre, etc.

11. *Leurs champs* ... mis en gage. — *Le centième de l'argent*, etc. : l'intérêt était de un pour cent par mois. Or la loi défendait de prêter à intérêt aux Israélites (*Ex.* xxii, 25 ; *Lév.* xxv, 36, al.).

13. *Je secouai mon manteau :* après avoir relevé mon manteau et y avoir fait un pli, je fis le geste d'en répandre à terre le contenu (voir *Is.* xlix, 22, et comp. *Matth.* x, 14 ; *Act.* xiii, 51).

14 Depuis le jour où *le roi* m'établit leur gouverneur dans le pays de Juda, *savoir* depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, pendant douze ans, ni moi ni mes frères n'avons vécu des revenus du gouverneur. 15 Les anciens gouverneurs qui m'avaient précédé accablaient le peuple et recevaient de lui du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent; leurs serviteurs mêmes opprimaient le peuple; mais moi, je n'ai point agi de la sorte, par crainte de Dieu. 16 Et même, j'ai travaillé à la réparation de cette muraille; nous n'avons acheté aucun champ, et mes gens étaient là tous ensemble à l'ouvrage. 17 J'avais à ma table cent cinquante hommes, Juifs et magistrats, outre ceux qui venaient à nous des nations d'alentour. 18 On apprêtait chaque jour un bœuf, six moutons choisis, de la volaille, *le tout* à mes frais, et tous les dix jours *on préparait* en abondance tout le vin nécessaire. Cependant je n'ai pas réclamé le traitement du gouverneur, parce que les travaux pesaient lourdement sur ce peuple.

19 Souvenez-vous favorablement de moi, ô mon Dieu, à cause de tout ce que j'ai fait pour ce peuple!

CHAP. VI. — Nouvelles intrigues déjouées par Néhémie.

JE n'avais pas encore posé les battants des portes, lorsque Sanaballat, Tobie, Gosem l'Arabe et nos autres ennemis apprirent que j'avais rebâti la muraille et qu'il n'y restait plus de brèche. 2 Alors Sanaballat et Gosem m'envoyèrent dire : " Viens, et ayons ensemble une entrevue dans *un* des villages de la vallée d'Ono. " Ils avaient formé le dessein de me faire du mal. 3 Je leur fis répondre par des messagers : " J'exécute un grand travail, et je ne puis descendre. Pourquoi l'interromperais-je en le quittant pour aller vers vous? " 4 Quatre fois ils m'adressèrent la même proposition, et je leur fis la même réponse. 5 Sanaballat m'envoya ce message une cinquième fois par son serviteur, qui tenait à la main une lettre ouverte. 6 Elle était ainsi conçue : " Le bruit se répand parmi les nations et Gosem affirme que toi et les Juifs vous pensez à vous révolter, et que c'est dans ce but que tu rebâtis la muraille; tu veux, dit-on, devenir leur roi. 7 Et même tu as établis des prophètes pour te proclamer à Jérusalem roi de Juda. Maintenant ces choses vont arriver à la connaissance du roi. Viens donc, et consultons-nous ensemble. " 8 Et je lui envoyai dire : " Il n'y a rien de ce que tu dis; c'est toi qui l'inventes. " 9 Car tous voulaient nous effrayer, se disant : " Ils perdront courage, et l'œuvre ne s'accomplira pas. "

Maintenant, *ô mon Dieu*, donne force à mes mains!

10 Je me rendis chez Séméïas, fils de Dalaïas, fils de Métabéel. Il s'était enfermé, et il dit : " Allons ensemble

14. *La 32e année :* voir xiii, 6.

15. *Quarante sicles*, environ 115 fr., *par jour*, comme le dit la Vulg.

16. *Nous n'avons* pas profité de la misère générale pour acheter ou prendre en gage les champs des pauvres.

18. *Moutons choisis*, gras. Comp. ce qu'il fallait chaque jour pour la table de Salomon I *Rois*, iv, 22. — *Les travaux* de reconstruction de la ville et des murailles; litt. *le service.* D'autres, *le servage*, la condition de peuple tributaire vis-à-vis des rois de Perse.

CHAP. VI.

2. *Dans un des villages*, à ton choix. — *La vallée* ou *plaine d'Ono*, dans le voisinage de Lydda (Diospolis), à la distance de 10 à 12 lieues de Jérusalem.

5. *Ouverte* (ce mot manque dans la Vulg.), afin que les Juifs en eussent connaissance et que, effrayés des menaces qu'elle contenait, ils pesassent sur la décision de Néhémie.

7. *A la connaissance du roi*, Artaxerxès. — *Consultons-nous ensemble* pour faire cesser ces bruits et dissiper ces soupçons.

rit verbum istud, de domo sua, et de laboribus suis : sic excutiatur, et vacuus fiat. Et dixit universa multitudo : Amen. Et laudaverunt Deum. Fecit ergo populus sicut erat dictum.

14. A die autem illa, qua præceperat rex mihi ut essem dux in terra Juda, ab anno vigesimo usque ad annum trigesimum secundum Artaxerxis regis per annos duodecim, ego et fratres mei annonas, quæ ducibus debebantur, non comedimus.
15. Duces autem primi, qui fuerant ante me, gravaverunt populum, et acceperunt ab eis in pane, et vino, et pecunia quotidie siclos quadraginta : sed et ministri eorum depresserunt populum. Ego autem non feci ita propter timorem Dei :
16. quin potius in opere muri ædificavi, et agrum non emi, et omnes pueri mei congregati ad opus erant.
17. Judæi quoque et magistratus centum quinquaginta viri, et qui veniebant ad nos de gentibus, quæ in circuitu nostro sunt, in mensa mea erant.
18. Parabatur autem mihi per dies singulos bos unus, arietes sex electi, exceptis volatilibus, et inter dies decem vina diversa, et alia multa tribuebam : insuper et annonas ducatus mei non quæsivi : valde enim attenuatus erat populus.

19. Memento mei Deus meus in bonum secundum omnia, quæ feci populo huic.

CAPUT VI.

Sanaballat cum sociis Nehemiam ad fœdus insidiosis litteris invitans, minatur accusationem de affectato regno, ac sic ædificationem impedire nitens, non terret, nec immutat propositum Nehemiæ : completoque muro, timuerunt omnes finitimæ gentes.



FACTUM est autem, cum audisset Sanaballat, et Tobias, et Gossem Arabs, et ceteri inimici nostri, quod ædificassem ego murum, et non esset in ipso residua interruptio (usque ad tempus autem illud valvas non posueram in portis)
2. miserunt Sanaballat, et Gossem ad me, dicentes : Veni, et percutiamus fœdus pariter in viculis in Campo Ono. Ipsi autem cogitabant ut facerent mihi malum.
3. Misi ergo ad eos nuntios, dicens : Opus grande ego facio, et non possum descendere : ne forte negligatur cum venero, et descendero ad vos.
4. Miserunt autem ad me secundum verbum hoc per quatuor vices : et respondi eis juxta sermonem priorem.
5. Et misit ad me Sanaballat juxta verbum prius quinta vice puerum suum, et epistolam habebat in manu sua scriptam hoc modo :
6. IN GENTIBUS auditum est, et Gossem dixit, quod tu et Judæi cogitetis rebellare, et propterea ædifices murum, et levare te velis super eos regem : propter quam causam
7. et prophetas posueris, qui prædicent de te in Jerusalem, dicentes : Rex in Judæa est. Auditurus est rex verba hæc : idcirco nunc veni, ut ineamus consilium pariter.
8. Et misi ad eos, dicens : Non est factum secundum verba hæc, quæ tu loqueris : de corde enim tuo tu componis hæc.
9. Omnes enim hi terrebant nos, cogitantes quod cessarent manus nostræ ab opere, et quiesceremus.

Quam ob causam magis confortavi manus meas :

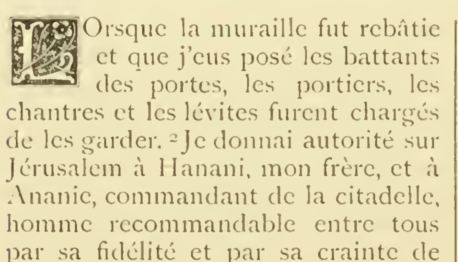
10. Et ingressus sum domum Semaiæ filii Dalaiæ filii Metabeel secreto. Qui ait : Tractemus nobiscum in domo Dei in medio templi,

9. *Donne force à mes mains.* L'interruption du récit par des invocations semblables est une des notes caractéristiques de ce livre. Vulg., *c'est pourquoi je m'affermis davantage.*

10. *Séméïas*, faux prophète, inconnu d'ailleurs. — *Il s'était enfermé*, peut-être à cause de quelque impureté légale (comp. *Jér.* XXXVI, 5). Vulg., (je me rendis ...) *secrètement.* — *Dans l'intérieur du temple*, où il

dans la maison de Dieu, dans l'inté-
rieur du temple et fermons-en les
portes; car on vient pour te tuer;
c'est pendant la nuit qu'on viendra
pour te tuer." [11]Je répondis : "Un
homme comme moi prendre la fuite! Et
qui suis-je pour pénétrer dans le tem-
ple sans risquer ma vie? Je n'entrerai
point." [12]Et je compris que ce n'était
pas Dieu qui l'envoyait, et qu'il avait
prophétisé ainsi sur moi, parce que
Tobie et Sanaballat l'avaient acheté.
[13]On l'avait acheté, pensant que j'au-
rais peur, que je suivrais ses avis et
que je pécherais; et cela leur eût
fourni un prétexte pour me couvrir
d'opprobre.
[14]Tenez compte, ô mon Dieu, à
Tobie et à Sanaballat de ces méfaits!
Souvenez-vous aussi de Noadias le
prophète, et des autres prophètes qui
cherchaient à m'effrayer!
[15]La muraille fut achevée le vingt-
cinquième jour du mois d'Elul, en
cinquante-deux jours. [16]Lorsque tous
nos ennemis l'apprirent, toutes les
nations qui étaient autour de nous
furent dans la crainte; elles éprouvè-
rent un grand découragement et re-
connurent que l'œuvre s'était accom-
plie par *le secours de* notre Dieu.
[17]Dans ce temps-là, il y avait aussi
des grands de Juda qui adressaient
souvent des lettres à Tobie et à qui
Tobie en envoyait. [18]Car plusieurs
en Juda étaient liés à lui par ser-
ment, parce qu'il était gendre de
Séchénias, fils d'Aréa, et que son
fils Johanan avait pris *pour femme*
la fille de Mosollam fils de Barachie.
[19]Ils disaient même du bien de lui
devant moi et lui rapportaient mes
paroles. Tobie envoyait des lettres
pour m'effrayer.

CHAP. VII, 1 — 3. — Garde de la ville.



Ch. VII. Lorsque la muraille fut rebâtie
et que j'eus posé les battants
des portes, les portiers, les
chantres et les lévites furent chargés
de les garder. [2]Je donnai autorité sur
Jérusalem à Hanani, mon frère, et à
Ananie, commandant de la citadelle,
homme recommandable entre tous
par sa fidélité et par sa crainte de
Dieu. [3]Et je leur dis : "Que les por-
tes de Jérusalem ne soient pas ou-
vertes avant que soit venue la chaleur
du soleil; *le soir*, pendant que *les gar-
des* seront encore à leur porte, on les
fermera avec des barres; et *pendant
la nuit* les habitants de Jérusalem fe-
ront la garde chacun à son poste de-
vant sa maison.

§ III. — RÉORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE. [VII, 4 — XII].

CHAP. VII, 4 — 73. — Projet de recensement. Dénombrement des exilés revenus avec Zorobabel. Offrandes volontaires.

Ch. VII. 4 Or la ville était spacieuse et
grande, mais elle avait peu
d'habitants, et *toutes* les mai-
sons n'étaient pas rebâties. [5]Mon Dieu
m'inspira alors la résolution d'assem-
bler les grands, les magistrats et le
peuple, pour en faire le dénombre-
ment. Je trouvai un registre généalo-
gique de ceux qui étaient montés les
premiers, et j'y vis écrit ce qui suit :

était défendu à un laïque de pénétrer sous peine de mort (*Nombr.* xviii, 7).

14. *Noadias le prophète;* l'hébreu actuel porte *la prophétesse* mais les LXX et St Jérôme ont lu le masculin; du reste *Noadias* est un nom d'homme, voir *Esdr.* viii, 33.

15. *Elul,* le 6e mois (août-sept.) — *En 52 jours.* Josèphe dit : 2 ans et 4 mois; ce n'est pas la seule erreur de cet historien concernant Néhémie.

et claudamus portas ædis : quia venturi sunt ut interficiant te, et nocte venturi sunt ad occidendum te. 11. Et dixi : Num quisquam similis mei fugit? et quis ut ego ingredietur templum, et vivet? non ingrediar. 12. Et intellexi quod Deus non misisset eum, sed quasi vaticinans locutus esset ad me, et Tobias, et Sanaballat conduxissent eum. 13. Acceperat enim pretium, ut territus facerem, et peccarem, et haberent malum, quod exprobrarent mihi.

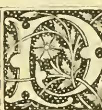
14. Memento mei Domine pro Tobia et Sanaballat, juxta opera eorum talia : sed et Noadiæ prophetæ, et ceterorum prophetarum, qui terrebant me.

15. Completus est autem murus vigesimo quinto die mensis Elul, quinquaginta duobus diebus. 16. Factum est ergo cum audissent omnes inimici nostri, ut timerent universæ gentes quæ erant in circuitu nostro, et conciderent intra semetipsos, et scirent quod a Deo factum esset opus hoc.

17. Sed et in diebus illis multæ optimatum Judæorum epistolæ mittebantur ad Tobiam, et a Tobia veniebant ad eos. 18. Multi enim erant in Judæa habentes juramentum ejus, quia gener erat Secheniæ filii Area, et Johanan filius ejus acceperat filiam Mosollam filii Barachiæ : 19. sed et laudabant eum coram me, et verba mea nuntiabant ei : et Tobias mittebat epistolas ut terreret me.

CAPUT VII.

Per Nehemiam constituuntur custodes in Jerusalem ; deinde convocato populo recensentur hi qui primum ascenderant Jerusalem, una cum jumentis ipsorum ; danturque munera ad opus ædificationis.



POSTQUAM autem ædificatus est murus, [a]et posui valvas, et recensui janitores, et cantores, et Levitas : 2. præcepi Hanani fratri meo, et Hananiæ principi domus de Jerusalem (ipse enim quasi vir verax et timens Deum plus ceteris videbatur) 3. et dixi eis : Non aperiantur portæ Jerusalem usque ad calorem solis. Cumque adhuc assisterent, clausæ portæ sunt, et oppilatæ : et posui custodes de habitatoribus Jerusalem, singulos per vices suas, et unumquemque contra domum suam.

[a] Eccli. 49, 15.

4. Civitas autem erat lata nimis et grandis, et populus parvus in medio ejus, et non erant domus ædificatæ. 5. Deus autem dedit in corde meo, et congregavi optimates, et magistratus, et vulgus, ut recenserem eos : et inveni librum census eorum, qui ascenderant primum, et inventum est scriptum in eo.

---

18. En Orient, un esclave en faveur, comme l'était Tobie (ii, 10, 19), trouve des épouses dans les meilleures maisons. Peut-être était-ce l'usage que, au moment où se contractaient ces alliances, les familles se promissent par serment aide et protection mutuelle.

CHAP. VII.

1. *Les portiers*, etc., n'avaient primitivement que la garde du temple (I *Par.* xxvi, 1-19). Dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait, Néhémie crut devoir leur confier la surveillance de toute la ville sous le commandement de son frère Hanani.

2. *La citadelle* au nord du temple (ii, 8). où se trouvait une garnison au service du roi de Perse, et dont le chef et les soldats pouvaient être des Juifs.

3. *Chacun devant sa maison :* pour ceux dont la maison était dans le voisinage des remparts. Les mots en italiques indiquent le sens probable de ce verset, peu net dans l'original.

5. *Un registre :* Néhémie reproduit ici intégralement un document déjà inséré dans le livre d'Esdras, ii, 1-67 ; la comparaison des deux textes permet de constater quelques erreurs de copiste : au vers. 7, *Séraias*, *Rahélias*, *Mesphar*, *Réhum* du livre d'Esdras, sont devenus *Azarias*, *Raamias*, *Mespharath* et *Nahum; Nahamani* est ajouté ; aux vers. 24 et 25, *Hareph* et *Gabaon* remplacent *Jora* et *Gebbar;* au vers. 48, *Accub* et *Hagab* (*Esdr.* ii, 45-46) sont omis ; au vers. 59, *Ami* est devenu *Amon*. Les nombres présentent aussi plusieurs différences.

6 Voici ceux de la province qui re-
vinrent de l'exil, ceux que Nabucho-
donosor, roi de Babylone, avait em-
menés captifs, et qui retournèrent à
Jérusalem et en Juda, chacun dans
sa ville; 7 ils revinrent avec Zoroba-
bel, Josué, Néhémie, Azarias, Raa-
mias, Nahamani, Mardochée, Belsan,
Mespharath, Béguaï, Nahum, Baana.
Nombre des hommes du peuple
d'Israël : 8 les fils de Pharos : deux
mille cent soixante-douze; 9 les fils
de Saphatias : trois cent soixante-
douze ; 10 les fils d'Aréa : six cent cin-
quante-deux ; 11 les fils de Phahath-
Moab, des fils de Josué et de Joab :
deux mille huit cent dix-huit; 12 les
fils d'Elam : mille deux cent cin-
quante-quatre; 13 les fils de Zéthua :
huit cent quarante-cinq; 14 les fils de
Zachaï : sept cent soixante; 15 les fils
de Bennui : six cent quarante-huit;
16 les fils de Bébaï : six cent vingt-
huit; 17 les fils d'Azgad : deux mille
trois cent vingt-deux ; 18 les fils d'Ado-
nicam : six cent soixante-sept; 19 les
fils de Béguaï : deux mille soixante-
sept; 20 les fils d'Adin : six cent cin-
quante-cinq; 21 les fils d'Ater, fils
d'Ezéchias : quatre-vingt-dix-huit;
22 les fils de Hasum : trois cent vingt-
huit; 23 les fils de Bésaï : trois cent
vingt-quatre; 24 les fils de Hareph :
cent douze; 25 les fils de Gabaon :
quatre-vingt-quinze; 26 les gens de
Bethléem et de Nétopha : cent qua-
tre-vingt-huit; 27 les gens d'Anathoth :
cent vingt-huit; 28 les gens de Beth-
Azmaveth : quarante-deux; 29 les
gens de Cariathiarim, de Céphira et
de Béroth : sept cent quarante-trois;
30 les gens de Rama et de Gabaa :
six cent vingt et un; 31 les gens de
Machmas : cent vingt-deux; 32 les
gens de Béthel et de Haï : cent vingt-
trois; 33 les gens de l'autre Nébo :
cinquante-deux; 34 les fils de l'autre
Elam : mille deux cent cinquante-
quatre; 35 les fils de Harim : trois
cent vingt; 36 les fils de Jéricho : trois
cent quarante-cinq; 37 les fils de Lod,
de Hadid et d'Ono : sept cent vingt
et un; 38 les fils de Sénaa : trois mille
neuf cent trente.
39 Prêtres : les fils d'Idaïas, de la
maison de Josué, neuf cent soixante-
treize; 40 les fils d'Emmer, mille cin-
quante-deux; 41 les fils de Phashur,
mille deux cent quarante-sept; 42 les
fils de Harim, mille dix-sept.
Lévites : 43 les fils de Josué et de
Cedmiel, des fils 44 d'Oduïas : soixan-
te-quatorze. — Chantres : 45 les fils
d'Asaph : cent quarante-huit. —
46 Portiers : les fils de Sellum, les fils
d'Ater, les fils de Telmon, les fils
d'Accub, les fils de Hatita, les fils de
Sobaï; cent trente-huit.
47 Nathinéens : les fils de Siha, les
fils de Hasupha, les fils de Tabbaoth,
48 les fils de Céros, les fils de Siaa, les
fils de Phadon, les fils de Lébana, les
fils de Hagaba, les fils de Selmaï,
49 les fils de Hanan, les fils de Gad-
del, les fils de Gaher, 50 les fils de
Raaïas, les fils de Rasin, les fils de
Nécoda, 51 les fils de Gazam, les fils
d'Aza, les fils de Phaséa, 52 les fils de
Besaï, les fils des Munim, les fils des
Néphusim, 53 les fils de Bacbuc, les
fils de Hacupha, les fils de Harhur,
54 les fils de Besloth, les fils de Ma-
hida, les fils de Harsa, 55 les fils de
Bercos, les fils de Sisara, les fils de
Théma, 56 les fils de Nasia, les fils de
Hatipha. — 57 Fils des serviteurs de
Salomon : les fils de Sotaï, les fils de
Sophéreth, les fils de Pharida, 58 les
fils de Jahala, les fils de Dercon, les
fils de Geddel; 59 les fils de Saphatias,
les fils de Hatil, les fils de Phoché-
reth-Asebaïm, les fils d'Amon. —
60 Total des Nathinéens et des fils des
serviteurs de Salomon : trois cent
quatre-vingt-douze.
61 Voici ceux qui partirent de Thel-
Méla, Thel-Harsa, Chérub, Addon et
Emmer, et qui ne purent pas faire
connaître leur maison paternelle et
leur race, pour montrer qu'ils étaient
d'Israël : 62 les fils de Dalaïas, les fils
de Tobie, les fils de Nécoda : six cent
quarante-deux. 63 Et parmi les prê-
tres : les fils de Hobia, les fils d'Ac-

1 Esdr. 2, 1.

6. [b]Isti filii provinciæ, qui ascenderunt de captivitate migrantium, quos transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis, et reversi sunt in Jerusalem, et in Judæam, unusquisque in civitatem suam. 7. Qui venerunt cum Zorobabel, Josue, Nehemias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochæus, Belsam, Mespharath, Begoai, Nahum, Baana.

Numerus virorum populi Israel : 8. filii Pharos, duo millia centum septuaginta duo : 9. filii Saphatia, trecenti septuaginta duo : 10. filii Area, sexcenti quinquaginta duo : 11. filii Phahathmoab filiorum Josue et Joab, duo millia octingenti decem et octo : 12. filii Ælam, mille ducenti quinquaginta quatuor : 13. filii Zethua, octingenti quadraginta quinque : 14. filii Zachai, septingenti sexaginta: 15. filii Bannui, sexcenti quadraginta octo : 16. filii Bebai, sexcenti vigintiocto. 17. filii Azgad, duo millia trecenti vigintiduo : 18. filii Adonicam, sexcenti sexaginta septem : 19. filii Beguai, duo millia sexaginta septem : 20. filii Adin, sexcenti quinquaginta quinque. 21. Filii Ater, filii Hezeciæ, nonaginta octo : 22. filii Hasem, trecenti vigintiocto : 23. filii Besai, trecenti vigintiquatuor : 24. filii Hareph, centum duodecim : 25. filii Gabaon, nonagintaquinque : 26. filii Bethlehem, et Netupha, centum octogintaocto. 27. Viri Anathoth, centum vigintiocto. 28. Viri Bethazmoth, quadragintaduo. 29. Viri Cariathiarim, Cephira, et Beroth, septingenti quadragintatres. 30. Viri Rama et Geba, sexcenti viginti unus. 31. Viri Machmas, centum vigintiduo. 32. Viri Bethel et Hai, centum viginti tres. 33. Viri Nebo alterius, quinquaginta duo. 34. Viri Ælam alterius, mille ducenti quinquagintaquatuor. 35. Filii Harem, trecenti viginti. 36. Filii Jericho, trecenti quadraginta quinque. 37. Filii Lod Hadid et Ono, septingenti vigintiunus. 38. Filii Senaa, tria millia nongenti triginta.

39. Sacerdotes : filii Idaia in domo Josue, nongenti septuagintatres. 40. Filii Emmer, mille quinquaginta duo. 41. Filii Phashur, mille ducenti quadragintaseptem. 42. Filii Arem, mille decem et septem.

Levitæ : 43. filii Josue et Cedmihel filiorum 44. Oduiæ, septuaginta quatuor. Cantores : 45. filii Asaph, centum quadraginta octo. 46. Janitores : filii Sellum, filii Ater, filii Telmon, filii Accub, filii Hatita, filii Sobai : centum triginta octo.

47. Nathinæi : filii Soha, filii Hasupha, filii Tebbaoth, 48. filii Ceros, filii Siaa, filii Phadon, filii Lebana, filii Hagaba, filii Selmai, 49. filii Hanan, filii Geddel, filii Gaher, 50. filii Raaia, filii Rasin, filii Necoda, 51. filii Gesem, filii Aza, filii Phasea, 52. filii Besai, filii Munim, filii Nephussim, 53. filii Bacbuc, filii Hacupha, filii Harhur, 54. filii Besloth, filii Mahida, filii Harsa, 55. filii Bercos, filii Sisara, filii Thema, 56. filii Nasia, filii Hatipha, 57. filii servorum Salomonis, filii Sothai, filii Sopheret, filii Pharida, 58. filii Jahala, filii Darcon, filii Jeddel, 59. filii Saphatia, filii Hatil, filii Phochereth, qui erat ortus ex Sabaim, filio Amon. 60. Omnes Nathinæi, et filii servorum Salomonis, trecenti nonagintaduo.

61. Hi sunt autem, qui ascenderunt de Thelmela, Thelharsa, Cherub, Abdon, et Emmer : et non potuerunt indicare domum patrum suorum, et semen suum, utrum ex Israel essent. 62. Filii Dalaia, filii Tobia, filii Necoda, sexcenti quadragintaduo. 63. Et de Sacerdotibus, filii Habia, filii Accos, filii Berzellai, qui accepit de filiabus Berzellai Galaaditis uxorem : et vocatus est nomine eorum. 64. [c]Hi quæsierunt scripturam suam in censu, et non invenerunt : et ejecti sunt de

c 1 Esdr. 2, 62.

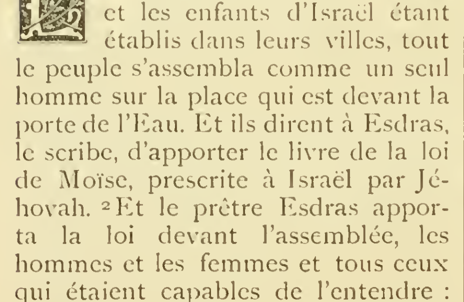
cos, les fils de Berzellaï qui avait pris pour femme une des filles de Berzellaï le Galaadite, et fut appelé de leur nom. 64 Ils cherchèrent leur titre dans les registres généalogiques, et ne le trouvèrent point. On les exclut du sacerdoce comme impurs, 65 et le gouverneur leur défendit de manger des choses très saintes, jusqu'à ce qu'un prêtre se fût levé *pour consulter Dieu* par l'Urim et le Thummim.

66 L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante personnes, 67 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes au nombre de sept mille trois cent trente-sept. Parmi eux se trouvaient deux cent quarante-cinq chanteurs et chanteuses. 68 Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets, 69 quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes.

70 Plusieurs des chefs de famille firent des dons pour l'œuvre. Le gouverneur donna au trésor mille dariques d'or, cinquante coupes, cinq cent trente tuniques sacerdotales. 71 Les chefs de famille donnèrent au trésor de l'œuvre vingt mille dariques d'or et deux mille deux cents mines d'argent. 72 Le reste du peuple donna vingt mille dariques d'or, deux mille mines d'argent et soixante-sept tuniques sacerdotales.

73 C'est ainsi que les prêtres et les lévites, les gens du peuple, les chantres, les portiers, les Nathinéens et tout Israël s'établirent dans leurs villes.

CHAP. VIII. — Lecture solennelle de la loi. Célébration de la fête des Tabernacles.



Ch. VIII. LE septième mois étant arrivé, et les enfants d'Israël étant établis dans leurs villes, tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte de l'Eau. Et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, prescrite à Israël par Jéhovah. 2 Et le prêtre Esdras apporta la loi devant l'assemblée, les hommes et les femmes et tous ceux qui étaient capables de l'entendre : c'était le premier jour du septième mois. 3 Il lut dans le livre, depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sur la place qui est devant la porte de l'Eau, en présence des hommes et des femmes et de ceux qui étaient capables de l'entendre, tout le peuple prêtant une oreille attentive à *la lecture du* livre de la loi. 4 Esdras le scribe se tenait sur une estrade de bois, dressée pour la circonstance; et près de lui se tenaient, à sa droite, Mathatias, Séméïas, Anias, Urie, Helcias et Maasias; à sa gauche Phadaïas, Misaël, Melchias, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam. 5 Esdras ouvrit le livre à la vue de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tous, et lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout. 6 Esdras bénit Jéhovah, le grand Dieu, et tout le peuple répondit en levant les mains : " Amen, amen! " Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Jéhovah,

70. Ici, comme l'observe une note de la Vulg., il semble que l'auteur cesse de transcrire le document ancien, pour revenir à l'histoire de Néhémie; cependant, jusqu'au vers. 1 du chap. VIII, il emprunte encore au récit antérieur les expressions et les phrases qui conviennent à son but. — *Le gouverneur* serait donc Néhémie lui-même (VIII, 9). D'autres ne voient dans les vers. 70-72 qu'une reproduction plus détaillée de *Esdr.* II, 68-69; la différence des nombres serait due aux erreurs de copiste. — *Dariques*, voir *Esdr.* II, 69. — *Cinq cent trente tuniques*, les LXX n'en comptent que *trente*.

CHAP. VIII.

1. *Le 7e mois*, celui de tisri, probablement de la 20e année d'Artaxercès; ou peut-être l'année suivante, après les opérations du recensement (VII, 5-73). — *La place* située

sacerdotio. 65. Dixitque Athersa-
tha eis ut non manducarent de San-
ctis sanctorum, donec staret Sacer-
dos doctus et eruditus.
66. Omnis multitudo quasi vir
unus, quadraginta duo millia tre-
centi sexaginta, 67. absque servis
et ancillis eorum, qui erant septem
millia trecenti trigintaseptem, et in-
ter eos cantores, et cantatrices, du-
centi quadragintaquinque. 68. Equi
eorum, septingenti trigintasex : muli
eorum, ducenti quadraginta quin-
que : 69. Cameli eorum, quadrin-
genti triginta quinque : asini, sex
millia septingenti viginti.

Hucusque refertur quid in commentario scriptum fuerit, exin Nehemiæ historia texitur.

70. Nonnulli autem de principi-
bus familiarum dederunt in opus.
Athersatha dedit in thesaurum auri
drachmas mille, phialas quinqua-
ginta, tunicas sacerdotales quingen-
tas triginta. 71. Et de principibus
familiarum dederunt in thesaurum
operis auri drachmas viginti millia,
et argenti mnas duo millia ducentas.
72. Et quod dedit reliquus populus,
auri drachmas viginti millia, et ar-
genti mnas duo millia, et tunicas
sacerdotales sexagintaseptem.
73. Habitaverunt autem Sacerdo-
tes, et Levitæ, et janitores, et can-
tores, et reliquum vulgus, et Nathi-
næi, et omnis Israel in civitatibus
suis.



CAPUT VIII.

Esdras distincte populo verba legis recitat explicatque, facto per Levitas silentio, et contristatum populum Nehemias consolatur; allatisque frondibus celebrant septem diebus festum tabernaculorum; legente singulis diebus Esdra in libro legis.

T venerat mensis septi-
mus : filii autem Israel
erant in civitatibus suis.
Congregatusque est om-
nis populus quasi vir unus ad pla-
team, quæ est ante portam aqua-
rum : et dixerunt Esdræ scribæ ut
afferret Librum legis Moysi, quam
præceperat Dominus Israeli. 2. At-
tulit ergo Esdras sacerdos legem
coram multitudine virorum et mu-
lierum, cunctisque qui poterant in-
telligere, in die prima mensis septi-
mi. 3. Et legit in eo aperte in platea
quæ erat ante portam aquarum, de
mane usque ad mediam diem, in
conspectu virorum et mulierum, et
sapientium : et aures omnis populi
erant erectæ ad Librum. 4. Stetit
autem Esdras scriba super gradum
ligneum, quem fecerat ad loquen-
dum : et steterunt juxta eum Ma-
thathias, et Semeia, et Ania, et Uria,
et Helcia, et Maasia, ad dexteram
ejus : et ad sinistram, Phadaia,
Misael, et Melchia, et Hasum, et
Hasbadana, Zacharia, et Mosollam.
5. Et aperuit Esdras Librum coram
omni populo : super universum
quippe populum eminebat : et cum
aperuisset eum, stetit omnis popu-
lus. 6. Et benedixit Esdras Domino

---

entre la porte orientale du temple et la porte de l'Eau, dans le rempart (iii, 26).—*Esdras:* il était donc contemporain de Néhémie. Après avoir effectué les réformes que lui-même raconte au chap. x. de son livre, il retourna sans doute à la cour du roi de Perse; il était revenu à Jérusalem, après une absence de 10 ans, lorsque les murailles eurent été réparées. Voyez pourtant l'introduction.

2. *Les femmes :* elles assistèrent avec les hommes à la réunion; les enfants d'un certain âge s'y trouvaient également. — *Le premier* jour du 7[e] mois était la fête des Trompettes : voir *Lév.* xxiii, 24; *Nombr.* xxix, 1-6.

4. *Mathatias,* etc.: ces 13 personnages étaient probablement les prêtres alors de service dans le temple.

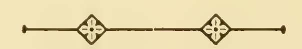
5. *Se tint debout,* en signe d'attention et de respect. Telle est aujourd'hui encore l'attitude du peuple chrétien pendant la lecture de l'évangile.

le visage contre terre. 7 Et Josué,
Bani, Sarabias, Jamin, Accub, Sébé-
thaï, Odaïas, Maasias, Célita, Azarias,
Jozabad, Hanan, Phalaïas et les lévi-
tes expliquaient la loi au peuple, et
chacun restait à sa place. 8 Ils lisaient
distinctement dans le livre de la loi
de Dieu, et ils en donnaient le sens,
et l'on comprenait ce qui était lu.

9 Et Néhémie, le gouverneur,
Esdras, le prêtre et le scribe, et les
lévites qui enseignaient le peuple,
dirent à tout le peuple : " Ce jour est
consacré à Jéhovah, votre Dieu ; ne
soyez pas dans le deuil et dans les
larmes. " Car tout le peuple pleurait
en entendant les paroles de la loi.
10 Et *Néhémie* leur dit : " Allez, man-
gez des viandes grasses et buvez des
liqueurs douces, et envoyez des por-
tions à ceux qui n'ont rien de prépa-
ré, car ce jour est consacré à notre
Seigneur ; ne vous affligez pas,
car la joie en Jéhovah est votre
force. " 11 Les lévites calmaient tout
le peuple, en disant : " Taisez-vous ;
car ce jour est saint ; ne vous affli-
gez pas. " 12 Et tout le peuple s'en
alla pour manger et boire, envoyer
des portions et se livrer à de gran-
des réjouissances. Car ils avaient
compris les paroles qu'on leur avait
expliquées.

13 Le second jour, les chefs de fa-
mille de tout le peuple, les prêtres
et les lévites s'assemblèrent auprès
d'Esdras le scribe, afin de s'instruire
plus complètement des paroles de la
loi. 14 Et ils trouvèrent écrit dans la
loi que Jéhovah avait prescrite par
Moïse, que les enfants d'Israël de-
vaient habiter sous des tentes pen-
dant la fête du septième mois, 15 et
faire entendre cette publication dans
toutes leurs villes et à Jérusalem :
" Allez chercher à la montagne des
rameaux d'olivier, des rameaux d'oli-
vier sauvage, des rameaux de myrte,
des rameaux de palmier et des ra-
meaux d'arbres touffus pour faire des
tentes, selon qu'il est écrit. " 16 Alors
le peuple alla chercher des rameaux,
et ils se firent des tentes sur le toit
de leurs maisons, dans leurs cours,
dans les parvis de la maison de Dieu,
sur la place de la porte de l'Eau et
sur la place de la porte d'Ephraïm.
17 Toute l'assemblée de ceux qui
étaient revenus de la captivité fit
des tentes et habita sous ces tentes.
Depuis le temps de Josué, fils de
Nun, les enfants d'Israël n'avaient
rien fait de pareil. Et il y eut de très
grandes réjouissances.

18 On lut dans le livre de la loi de
Dieu chaque jour, depuis le premier
jour jusqu'au dernier. On célébra la
fête pendant sept jours, et le huitième
jour il y eut une assemblée solen-
nelle, selon le rite prescrit.



7. *Expliquaient la loi au peuple :* la lecture, commencée par Esdras, et continuée par les lévites, était interrompue par des explications.

8. *Distinctement :* d'autres : en paraphrasant ce qui était lu. — *Ils en donnaient le sens*, soit en traduisant l'hébreu en araméen, soit plutôt par l'explication des mots ou passages obscurs. — *Et l'on comprenait ce qui était lu* (Vulg.); ou bien, *et les lévites expliquaient tout en lisant.*

9. *Pleurait*, comprenant, par les extraits de la loi qui lui étaient lus, la gravité de ses fautes.

10. *Néhémie leur dit;* littér. *il* ou *on* leur dit. — *Envoyez des portions* aux pauvres : c'était l'usage aux jours de fête : comp. *Deut.* xvi, 11, 14; *Esth.* ix, 19-22.

12. *Les paroles* (*de la loi*) *qu'on leur avait expliquées*, ou *les avis qu'on leur avait donnés* sur la manière de passer le jour de fête.

14. *Habiter sous des tentes* de feuillage : voy. *Lév.* xxiii, 39-43; *Deut.* xvi, 13.

15. *Olivier sauvage* (LXX, *cyprès :* Vulg.

Deo magno : et respondit omnis populus : Amen, amen : elevans manus suas : et incurvati sunt, et adoraverunt Deum proni in terram. 7. Porro Josue, et Bani, et Serebia, Jamin, Accub, Septhai, Odia, Maasia, Celita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaia, Levitæ, silentium faciebant in populo ad audiendam legem : populus autem stabat in gradu suo. 8. Et legerunt in Libro legis Dei distincte, et aperte ad intelligendum : et intellexerunt cum legeretur.

9. Dixit autem Nehemias (ipse est Athersatha) et Esdras sacerdos et scriba, et Levitæ interpretantes universo populo : Dies sanctificatus est Domino Deo nostro, nolite lugere, et nolite flere. Flebat enim omnis populus cum audiret verba legis. 10. Et dixit eis : Ite, comedite pinguia, et bibite mulsum, et mittite partes his, qui non præparaverunt sibi : quia sanctus dies Domini est, et nolite contristari : gaudium etenim Domini est fortitudo nostra. 11. Levitæ autem silentium faciebant in omni populo, dicentes : Tacete, quia dies sanctus est, et nolite dolere. 12. Abiit itaque omnis populus ut comederet et biberet, et mitteret partes, et faceret lætitiam magnam : quia intellexerant verba, quæ docuerat eos.

13. Et in die secundo congregati sunt principes familiarum universi populi, Sacerdotes et Levitæ ad Esdram scribam, ut interpretaretur eis verba Legis. 14. Et invenerunt scriptum in Lege præcepisse Dominum in manu Moysi ut habitent filii Israel in tabernaculis, in die solemni, mense septimo : 15. et ut prædicent, ut divulgent vocem in universis urbibus suis, et in Jerusalem, dicentes : Egredimini in montem, et afferte frondes olivæ, et frondes ligni pulcherrimi, frondes myrti, et ramos palmarum, et frondes ligni nemorosi ut fiant tabernacula, sicut scriptum est. 16. Et egressus est populus, et attulerunt. Feceruntque sibi tabernacula unusquisque in domate suo, et in atriis suis, et in atriis domus Dei, et in platea portæ aquarum : et in platea portæ Ephraim. 17. [a]Fecit ergo universa ecclesia eorum, qui redierant de captivitate, tabernacula, et habitaverunt in tabernaculis : non enim fecerant a diebus Josue filii Nun taliter filii Israel usque ad diem illum. Et fuit lætitia magna nimis.

[a] Lev. 23, 39.

18. Legit autem in Libro legis Dei per dies singulos, a die primo usque ad diem novissimum : et fecerunt solemnitatem septem diebus, et in die octavo collectam juxta ritum.



arbres les plus beaux) hébr. *arbre à huile;* c'est l'oleaster (*Rom.* xi, 17) dont le bois était estimé pour les travaux d'art; voir I *Rois*, vi, 23, 31, 33.

16. *Dans les parvis de la maison de Dieu :* cela est dit sans doute des prêtres et des lévites. — *Porte d'Ephraïm :* voir II *Rois*, xiv, 13.

17. *Rien de pareil :* la fête des Tabernacles avait été célébrée auparavant (I *Rois*, viii, 2, 65; II *Par.* vii, 9; *Esdr.* iii, 4), mais jamais, depuis Josué, il n'y avait eu une joie pareille; on reprenait en quelque sorte possession de Jérusalem et de la terre promise. De plus, d'après le II[e] livre des Machabées qui invite les Juifs d'Egypte à célébrer *le jour de la Scénopégie et du Feu* (i, 18), on pourrait penser que la rénovation miraculeuse du feu sacré vint ajouter à l'allégresse de cette fête des Tabernacles.

18. *Le rite prescrit :* voy. *Lév.* xxiii, 36; *Nombr.* xxix, 35.

CHAP. IX et X. — Rénovation de l'alliance après un jeûne et la confession des péchés du peuple.

Chap. IX.

E vingt-quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent pour un jeûne, revêtus de sacs, avec de la poussière sur la tête. 2 Ceux qui étaient de la race d'Israël s'étant séparés de tous les étrangers, se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères. 3 Lorsqu'ils se furent mis debout à leur place, ils entendirent la lecture du livre de la loi de Jéhovah, leur Dieu, pendant un quart de la journée, et pendant un autre quart ils confessèrent *leurs péchés* et adorèrent Jéhovah, leur Dieu.

4 Josué, Bani, Cedmiel, Sébénias, Bonni, Sarébias, Bani et Chanani, étant montés sur l'estrade des lévites, crièrent à haute voix vers Jéhovah, leur Dieu. 5 Et les lévites Josué, Cedmiel, Bani, Hasebnias, Sarébias, Odaïas, Sébénias et Phathahias dirent :

" Levez-vous, bénissez Jéhovah, votre Dieu, d'éternité en éternité! Que l'on bénisse votre nom glorieux, qui est au-dessus de toute bénédiction et de toute louange! — 6 C'est vous, Jéhovah, vous seul qui avez fait le ciel, le ciel des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qu'elle porte, la mer et tout ce qu'elle renferme; vous donnez la vie à toutes ces choses, et l'armée du ciel vous adore. 7 C'est vous, Jéhovah, Dieu, qui avez choisi Abram, qui l'avez fait sortir d'Ur en Chaldée, et qui lui avez donné le nom d'Abraham. 8 Trouvant son cœur fidèle devant vous, vous lui avez solennellement promis de donner à sa postérité le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Jébuséens et des Gergéséens; et vous avez tenu parole, car vous êtes juste.

9 Vous avez vu l'affliction de nos pères en Egypte, et vous avez entendu leurs cris en face de la Mer rouge. 10 Vous avez opéré des miracles et des prodiges contre Pharaon, contre tous ses serviteurs et contre tout le peuple de son pays, parce que vous saviez avec quelle insolence ils avaient traité nos pères, et vous avez acquis une gloire qui dure encore. 11 Vous avez fendu la mer devant eux, et ils passèrent à sec au milieu de la mer; mais vous avez précipité dans l'abîme, comme une pierre au fond des grandes eaux, ceux qui les poursuivaient. 12 Vous les avez guidés le jour par une colonne de nuée, et la nuit par une colonne de feu, pour éclairer la voie qu'ils devaient suivre. 13 Vous êtes descendu sur la montagne du Sinaï, vous leur avez parlé du haut du ciel, et vous leur avez donné des ordonnances justes, des lois de vérité, des préceptes et des commandements excellents. 14 Vous leur avez fait connaître votre saint sabbat, et vous leur avez prescrit par Moïse, votre serviteur, des commandements, des préceptes et une loi. 15 Vous leur avez donné du ciel le

CHAP. IX.

1. La clôture de la fête avait eu lieu le 22 (viii, 18); après un jour de repos, s'accomplit l'œuvre de pénitence à laquelle le peuple désirait se livrer (viii, 9). — *S'assemblèrent* dans le temple, avec tous les signes extérieurs du repentir. — Un *jeûne* général fut donc célébré.

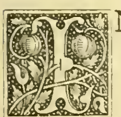
2. *S'étant séparés*, non par le renvoi des étrangers (xiii, 3), mais plus probablement, par un acte formel de renonciation à la société des païens et à leurs usages.

3. *Un quart de la journée*, trois heures. Vulg., *quatre fois dans la journée.* — *Confessèrent*, etc., de la manière qui va être dite, vers. 4-37.

4. *L'estrade des lévites*, plate-forme d'où ils pouvaient être entendus du peuple (viii,4). — *Crièrent vers Jéhovah :* s'agit-il d'une invocation préalable pour demander à Dieu d'exaucer la prière qui commence au milieu

CAPUT IX.

Populus in jejunio et saccis pœnitens separat se ab alienigenis; Levitæ confitentur Dei beneficia, Israelitarumque scelera, et pro populo orant, ac ita fœdus cum Domino feriunt.


N die autem vigesimo quarto mensis hujus convenerunt filii Israel in jejunio et in saccis, et humus super eos. 2. Et separatum est semen filiorum Israel ab omni filio alienigena : et steterunt, et confitebantur peccata sua, et iniquitates patrum suorum. 3. Et consurrexerunt ad standum : et legerunt in volumine Legis Domini Dei sui, quater in die, et quater confitebantur, et adorabant Dominum Deum suum.

4. Surrexerunt autem super gradum Levitarum Josue, et Bani, et Cedmihel, Sabania, Bonni, Sarebias, Bani, et Chanani : et clamaverunt voce magna ad Dominum Deum suum. 5. Et dixerunt Levitæ Josue, et Cedmihel, Bonni, Hasebnia, Serebia, Odaia, Sebnia, Phathahia :

Surgite, benedicite Domino Deo vestro ab æterno usque in æternum : et benedicant nomini gloriæ tuæ excelso in omni benedictione et laude. 6. Tu ipse, Domine, solus, tu fecisti cœlum, et cœlum cœlorum, et omnem exercitum eorum : terram, et universa quæ in ea sunt : maria, et omnia quæ in eis sunt : et tu vivificas omnia hæc, et exercitus cœli te adorat. 7. Tu ipse, Domine Deus, qui elegisti Abram, et [a]eduxisti eum de igne Chaldæorum, et posuisti nomen ejus Abraham. 8. Et invenisti cor ejus fidele coram te : et percussisti cum eo fœdus ut dares ei terram Chananæi, Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Jebusæi, et Gergesæi, ut dares semini ejus : et implesti verba tua, quoniam justus es.

[a] Gen. 11. 31.

9. Et vidisti afflictionem patrum nostrorum in Ægypto : clamoremque eorum audisti super Mare rubrum. 10. Et dedisti signa atque portenta in Pharaone, et in universis servis ejus, et in omni populo terræ illius : cognovisti enim quia superbe egerant contra eos : et fecisti tibi nomen, sicut et in hac die. 11. Et mare divisisti ante eos, et transierunt per medium maris in sicco : persecutores autem eorum projecisti in profundum, quasi lapidem in aquas validas. 12. Et in columna nubis ductor eorum fuisti per diem, et in columna ignis per noctem, ut appareret eis via, per quam ingrediebantur. 13. Ad montem quoque Sinai descendisti, et locutus es cum eis de cœlo, et dedisti eis judicia recta, et legem veritatis, ceremonias, et præcepta bona : 14. et sabbatum sanctificatum tuum ostendisti eis, et mandata, et ceremonias, et legem præcepisti eis in manu Moysi servi tui. 15. Panem quoque de cœlo dedisti eis in fame eorum, et

---

du vers. 5? Ou bien le commencement du vers. 5 ne fait-il que répéter le vers. 4 (*crièrent au Seigneur... et dirent*, en disant)? la dernière explication nous paraît préférable.

5. *Josué*, etc. : on s'attendrait à retrouver ici les mêmes noms qu'au vers. 4; quelques fautes se seront glissées dans le texte. — *Dirent* la prière suivante, composée d'avance; LXX : *Esdras dit* au nom de tous. — *Levez-vous :* le peuple s'était prosterné pour confesser ses péchés et adorer (vers. 3). — *Qui est au-dessus;* Vulg., *votre nom glorieux*, *élevé en toute bénédiction*, etc.

6. Les vers. 6-8 exposent le thème, qui sera développé ensuite en 4 strophes : vers. 9-15, 16-25; 26-31; 32-37.

Leur armée, astres et anges; plus loin, les anges seulement.

7. *Choisi Abram :* voir *Gen.* xi, 31; xv, 7; xvii, 5. — *D'Ur en Chaldée.* La Vulg. fait de l'hébreu *our* un nom commun : *du feu des Chaldéens.* S. Jérôme suit ici une tradition juive d'après laquelle les Chaldéens auraient voulu brûler Abraham; dans la Genèse il a traduit *Ur*, xi, 28 al.

8. *Des Chananéens*, etc. : voy. *Deut.* vii, 1; *Exod.* iii, 8, comp. à *Gen.* xv, 20 sv.

11. *Comme une pierre :* comp. *Exod.* xv, 5.

pain pour leur faim, et vous avez fait sortir l'eau du rocher pour leur soif. Et vous leur avez dit d'entrer en possession du pays que vous aviez juré de leur donner.

16 Mais nos pères, eux, se livrèrent à l'orgueil et raidirent leur cou. N'écoutant pas vos commandements, 17 ils refusèrent d'obéir, et ils ne se souvinrent pas des merveilles que vous aviez faites en leur faveur. Ils raidirent leur cou, et dans leur opiniâtreté, ils se donnèrent un chef pour retourner à leur servitude. Mais vous, vous êtes un Dieu prêt au pardon, clément et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et vous ne les abandonnâtes pas, 18 même lorsqu'ils se firent un veau en fonte et dirent : Voici ton Dieu qui t'a fait sortir d'Egypte, et qu'ils se livrèrent *contre vous* à de grands outrages. 19 Selon votre grande miséricorde, vous ne les avez pas abandonnés dans le désert, et la colonne de nuée ne cessa point de les guider le jour dans leur chemin, ni la colonne de feu de les éclairer la nuit dans la route qu'ils devaient suivre. 20 Vous leur avez donné votre bon esprit pour les rendre prudents ; vous n'avez point refusé votre manne à leur bouche, et vous leur avez fourni de l'eau pour leur soif. 21 Pendant quarante ans vous avez pourvu à leur entretien dans le désert, et ils ne manquèrent de rien ; leurs vêtements ne s'usèrent point et leurs pieds ne s'enflèrent point. 22 Vous leur avez livré des royaumes et des peuples dont vous partageâtes entre eux les territoires ; et ils possédèrent le pays de Séhon, le pays du roi d'Hésébon, et le pays d'Og, roi de Basan. 23 Vous avez multiplié leurs fils comme les étoiles du ciel, et vous les avez amenés dans le pays dont vous aviez dit à leurs pères qu'ils y entreraient pour en prendre possession. 24 Et leurs fils vinrent prendre possession du pays, et vous en avez humilié devant eux les habitants, les Chananéens, et vous les avez livrés entre leurs mains, les rois et les peuples du pays, pour qu'ils les traitassent à leur gré. 25 Ils devinrent maîtres de villes fortifiées et de terres fertiles ; ils possédèrent des maisons remplies de toutes sortes de biens, des citernes creusées, des vignes, des oliviers et des arbres fruitiers en abondance. Ils mangèrent, ils se rassasièrent, prospérèrent et vécurent dans les délices par votre grande bonté.

26 Néanmoins ils furent rebelles et se révoltèrent contre vous. Ils jetèrent votre loi derrière leur dos, ils tuèrent vos prophètes qui les pressaient de revenir à vous, et ils se livrèrent *envers vous* à de grands outrages. 27 Alors vous les abandonnâtes entre les mains de leurs ennemis, qui les opprimèrent. Mais au temps de leur affliction ils crièrent vers vous, et vous, vous les entendîtes du haut du ciel, et dans votre grande miséricorde, vous leur donnâtes des sauveurs qui les délivrèrent de la main de leurs ennemis. 28 Quand ils eurent du repos, ils firent de nouveau le mal devant vous, et vous les abandonnâtes entre les mains de leurs ennemis, qui devinrent leurs maîtres. Mais ils crièrent encore vers vous, et vous, vous les entendîtes du haut du ciel, et dans votre grande miséricorde vous les délivrâtes plusieurs fois. 29 Vous les conjurâtes de revenir à votre loi, et, persévérant dans l'orgueil, ils n'écoutèrent point vos commandements, ils transgressèrent vos ordonnances qui font vivre celui qui les met en pratique ; ils tournèrent une épaule rebelle, ils raidirent leur cou et ils n'obéirent point. 30 Vous usâtes de patience envers eux pen-

17. *Ils se donnèrent un chef :* nous savions déjà par *Nombr.* xiv, 4, qu'il en fut question. Le sens de la Vulg. paraît être : *ils tournèrent la tête pour retourner à leur servitude;* comp. vers. 29, *ils tournèrent une épaule rebelle.* Plusieurs critiques proposent de lire, comme ont fait les LXX, *en Egypte,* au lieu de *dans leur opiniâtreté.*

aquam de petra eduxisti eis sitientibus, et dixisti eis ut ingrederentur et possiderent terram, super quam levasti manum tuam ut traderes eis.

16. Ipsi vero et patres nostri superbe egerunt, et induraverunt cervices suas, et non audierunt mandata tua. 17. Et noluerunt audire, et non sunt recordati mirabilium tuorum quæ feceras eis. Et induraverunt cervices suas, et dederunt caput ut converterentur ad servitutem suam, quasi per contentionem. Tu autem Deus propitius, clemens, et misericors, longanimis, et multæ miserationis non dereliquisti eos, 18. et quidem cum fecissent sibi vitulum conflatilem, et dixissent : Iste est Deus tuus, qui eduxit te de Ægypto : feceruntque blasphemias magnas. 19. Tu autem in misericordiis tuis multis non dimisisti eos in deserto : columna nubis non recessit ab eis per diem ut duceret eos in viam, et columna ignis per noctem ut ostenderet eis iter per quod ingrederentur. 20. Et spiritum tuum bonum dedisti qui doceret eos, et manna tuum non prohibuisti ab ore eorum, et aquam dedisti eis in siti. 21. Quadraginta annis pavisti eos in deserto, nihilque eis defuit : vestimenta eorum non inveteraverunt, et pedes eorum non sunt attriti. 22. Et dedisti eis regna, et populos, et partitus es eis sortes : et possederunt terram Sehon, et terram regis Hesebon, et terram Og regis Basan. 23. Et multiplicasti filios eorum sicut stellas cœli, et adduxisti eos ad terram, de qua dixeras patribus eorum ut ingrederentur et possiderent. 24. Et venerunt filii, et possederunt terram, et humiliasti coram eis habitatores terræ Chananæos, et dedisti eos in manu eorum, et reges eorum, et populos terræ ut facerent eis sicut placebat illis. 25. Ceperunt itaque urbes munitas et humum pinguem, et possederunt domos plenas cunctis bonis : cisternas ab aliis fabricatas, vineas, et oliveta, et ligna pomifera multa : et comederunt, et saturati sunt, et impinguati sunt, et abundaverunt deliciis in bonitate tua magna.

26. Provocaverunt autem te ad iracundiam, et recesserunt a te, et projecerunt legem tuam post terga sua : et prophetas tuos occiderunt, qui contestabantur eos ut reverterentur ad te : feceruntque blasphemias grandes. 27. Et dedisti eos in manu hostium suorum, et afflixerunt eos. Et in tempore tribulationis suæ clamaverunt ad te, et tu de cœlo audisti, et secundum miserationes tuas multas dedisti eis salvatores, qui salvarent eos de manu hostium suorum. 28. Cumque requievissent, reversi sunt ut facerent malum in conspectu tuo : et dereliquisti eos in manu inimicorum suorum, et possederunt eos. Conversique sunt, et clamaverunt ad te : tu autem de cœlo exaudisti, et liberasti eos in misericordiis tuis, multis temporibus. 29. Et contestatus es eos ut reverterentur ad legem tuam. Ipsi vero superbe egerunt, et non audierunt mandata tua, et in judiciis tuis peccaverunt, quæ faciet homo, et vivet in eis : et dederunt humerum recedentem, et cervicem suam induraverunt, nec audierunt. 30. Et protraxisti super eos annos

---

20. *Votre bon esprit :* Dieu résidant au milieu de son peuple, les dirigeait dans leur conduite par ses bonnes inspirations. Comp. *Ps.* cxliii, 10, h.

22. *Les territoires;* ou bien, *que vous leur partageâtes jusqu'à leurs dernières limites.* L'hébreu *péah* signifie *côté, bord, limite;* par extension *territoire, portion d'héritage* (Vulg.).

25. *Creusées;* la Vulg. ajoute, *par d'autres.*

28. *Grande miséricorde;* Vulg., *un grand nombre de fois;* S. Jérôme paraît avoir lu *ribbôth, dix mille*, au lieu de *rabbôth, nombreuses, grandes.*

29. *Une épaule rebelle*, comme le bœuf qui refuse de se soumettre au joug.

30. *Pendant de nombreuses années*, depuis Salomon jusqu'aux invasions des Assyriens.

dant de nombreuses années; vous
leur donnâtes des avertissements par
votre esprit, par vos prophètes, et ils
ne prêtèrent point l'oreille. Alors
vous les livrâtes entre les mains des
peuples des pays *étrangers*. 31 Mais
dans votre grande miséricorde vous
ne les avez pas anéantis et vous ne
les avez pas délaissés, car vous êtes
un Dieu clément et miséricordieux.

32 Et maintenant, ô notre Dieu,
Dieu grand, puissant et redoutable,
vous qui maintenez votre pacte de
miséricorde, ne regardez pas comme
peu de chose toutes les souffrances
que nous avons endurées, nous, nos
rois, nos chefs, nos prêtres, nos pro-
phètes, nos pères et tout votre peu-
ple, depuis le temps des rois d'Assy-
rie jusqu'à ce jour. 33 Vous avez été
juste dans tout ce qui nous est arrivé,
car vous vous êtes montré fidèle, mais
nous, nous avons fait le mal. 34 Nos
rois, nos chefs, nos prêtres et nos pè-
res n'ont pas mis en pratique votre
loi, et ils n'ont été attentifs ni à vos
commandements ni aux avertisse-
ments que vous leur adressiez. 35 *Li-
bres* dans leur royaume, au milieu des
nombreux bienfaits que vous leur ac-
cordiez, dans le pays vaste et fertile
que vous leur aviez livré, ils ne vous
ont pas servi et ils ne se sont pas
détournés de leurs œuvres mauvaises.
36 Et aujourd'hui nous voici esclaves!
Nous voici esclaves sur la terre que
vous avez donnée à nos pères pour en
manger les fruits et jouir de ses
biens! 37 Elle multiplie ses produits
pour les rois auxquels vous nous avez
assujettis à cause de nos péchés. Ils
disposent à leur gré de nos corps et
de notre bétail, et nous sommes dans
une grande détresse. 38 En consé-
quence de tout cela, nous contrac-
tons un engagement sacré que nous
mettons par écrit, et nos chefs, nos
lévites et nos prêtres y apposeront
leur sceau."

1 Voici ceux qui apposèrent leur Chap. X
sceau :

Néhémie, le gouverneur, fils de
Hacalias. — Sédécias, 2 Saraïas, Aza-
rias, Jérémie, 3 Phashur, Amarias,
Melchias, 4 Hattus, Sébénias, Mel-
luch, 5 Harim, Mérimuth, Abdias,
6 Daniel, Genthon, Baruch, 7 Mosol-
lam, Abias, Miamin, 8 Maazias, Bel-
gaï, Séméïas, prêtres. — 9 Lévites :
Josué, fils d'Azanias, Bennui, des fils
de Hénadad, Cedmiel, 10 et leurs frè-
res, Sébénias, Odaïas, Célita, Pha-
laïas, Hanan, 11 Micha, Rohob, Hasa-
bias, 12 Zachur, Sarabias, Sébénias,
13 Odaïas, Bani, Baninu. — 14 Chefs du
peuple : Pharos, Phahath-Moab,
Elam, Zéthua, Bani, 15 Bonni, Azgad,
Bébaï, 16 Adonias, Béguaï, Adin,
17 Ater, Ezéchias, Azur, 18 Odaïas,
Hasum, Besaï, 19 Hareph, Anathoth,
Nébaï, 20 Megphias, Mosollam, Hazir,
21 Mésézébel, Sadoc, Jeddoa, 22 Phel-
tias, Hanan, Anaïas, 23 Osée, Ananie,
Hasub, 24 Alohès, Phaléa, Sobec,
25 Réhum, Hasebna, Maasias, 26 Achias,
Hanan, Anan, 27 Melluch, Harim,
Baana.

28 Le reste du peuple, les prêtres,
les lévites, les portiers, les chantres,
les Nathinéens, et tous ceux qui
s'étaient séparés des peuples étran-
gers pour *suivre* la loi de Dieu, leurs
femmes, leurs fils et leurs filles, 29 tous
ceux qui étaient capables de con-
naissance et d'intelligence, s'atta-
chant à leurs frères, leurs nobles,
promirent avec imprécation et ser-
ment de marcher dans la loi de Dieu

---

33. *Fidèle*, à vos promesses comme à vos menaces.

37. *De nos corps*, pour la guerre et les corvées.

38. *Tout cela*, la célébration d'un jour de pénitence et les sentiments exprimés dans la prière qui précède. — *Un engagement sacré* envers Dieu, renouvellement des anciens pactes. — *Apposeront leur sceau*, litt. *sur le* (*document*) *scellé* (*seront*) *nos chefs*, etc.

CHAP. X.

1. *Sédécias*, peut-être le même que Sadoc le scribe (XIII, 13); ce serait lui qui aurait rédigé le document du pacte. D'autres en font le secrétaire de Néhémie : comp. *Esdr.* IV, 9, 17.

multos, et contestatus es eos in spiritu tuo per manum prophetarum tuorum : et non audierunt, et tradidisti eos in manu populorum terrarum.
31. In misericordiis autem tuis plurimis non fecisti eos in consumptionem, nec dereliquisti eos : quoniam Deus miserationum, et clemens es tu.

32. Nunc itaque Deus noster magne, fortis, et terribilis, custodiens pactum et misericordiam, ne avertas a facie tua omnem laborem, qui invenit nos, reges nostros, et principes nostros, et sacerdotes nostros, et prophetas nostros, et patres nostros, et omnem populum tuum a diebus regis Assur usque in diem
hanc. 33. Et tu justus es in omnibus, quæ venerunt super nos : quia veritatem fecisti, nos autem impie
egimus. 34. Reges nostri, principes nostri, sacerdotes nostri, et patres nostri, non fecerunt legem tuam, et non attenderunt mandata tua, et testimonia tua quæ testificatus es in
eis. 35. Et ipsi in regnis suis, et in bonitate tua multa, quam dederas eis, et in terra latissima et pingui, quam tradideras in conspectu eorum, non servierunt tibi, nec reversi
sunt a studiis suis pessimis. 36. Ecce nos ipsi hodie servi sumus : et terra, quam dedisti patribus nostris ut comederent panem ejus, et quæ bona sunt ejus, et nos ipsi servi sumus in
ea. 37. Et fruges ejus multiplicantur regibus, quos posuisti super nos propter peccata nostra, et corporibus nostris dominantur, et jumentis nostris secundum voluntatem suam, et in tribulatione magna sumus.
38. Super omnibus ergo his nos ipsi percutimus fœdus, et scribimus, et signant principes nostri, Levitæ nostri, et Sacerdotes nostri.

CAPUT X.

Recensentur qui fœdus cum Deo initum signarunt, quo pollicentur se servaturos universa Dei præcepta, maxime de non commiscendo cum alienigenis, de servandis sabbato, anno septimo, oblationibus, primitiis ac decimis.

SIGNATORES autem fuerunt,

Nehemias, Athersatha filius Hachelai, et Sedecias,
2. Saraias, Azarias, Jeremias,
3. Pheshur, Amarias, Melchias,
4. Hattus, Sebenia, Melluch,
5. Harem, Merimuth, Obdias,
6. Daniel, Genthon, Baruch, 7. Mosollam, Abia, Miamin, 8. Maazia, Belgai, Semeia : hi Sacerdotes.
9. Porro Levitæ, Josue filius Azaniæ, Bennui de filiis Henadad, Cedmihel,
10. et fratres eorum, Sebenia, Odaia, Celita, Phalaia, Hanan,
11. Micha, Rohob, Hasebia, 12. Zachur, Serebia, Sabania, 13. Odaia,
Bani, Baninu. 14. Capita populi, Pharos, Phahathmoab, Aelam, Zethu, Bani, 15. Bonni, Azgad, Bebai,
16. Adonia, Begoai, Adin, 17. Ater,
Hezecia, Azur, 18. Odaia, Hasum,
Besai, 19. Hareph, Anathoth, Nebai, 20. Megphias, Mosollam, Hazir, 21. Mesizabel, Sadoc, Jeddua,
22. Pheltia, Hanan, Anaia, 23. Osee,
Hanania, Hasub, 24. Alohes, Phalea, Sobec, 25. Rehum, Hasebna,
Maasia, 26. Echaia, Hanan, Anan,
27. Melluch, Haran, Baana :

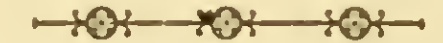
28. Et reliqui de populo, Sacerdotes, Levitæ, janitores, et cantores, Nathinæi, et omnes qui se separaverunt de populis terrarum ad legem Dei, uxores eorum, filii eorum, et filiæ eorum, 29. omnes qui poterant sapere spondentes pro fratribus

2. *Saraïas :* c'est sans doute le prince de la maison de Dieu mentionné xi, 11. Tous ces noms d'ailleurs désignent des familles représentées par leurs chefs, et ainsi Eliasib le grand prêtre et Esdras le scribe, dont les noms ne se trouvent point dans cette liste, seraient compris sous le nom de Saraïas leur ancêtre commun : *Esdr.* vii, 1 sv., I *Par.* v, 12-15.

28. *Les Nathinéens :* voir *Esdr.* ii, 43.

29. *Ceux qui étaient capables*, etc. : les enfants arrivés à un certain âge.

donnée par Moïse, serviteur de Dieu,
d'observer et de mettre en pratique
tous les commandements de Jého-
vah, notre Seigneur, ses ordonnances
et ses lois.
30 *Nous promîmes* de ne pas donner
nos filles aux peuples du pays, et de
ne pas prendre leurs filles pour nos
fils; 31 si les peuples du pays appor-
taient à vendre, le jour du sabbat,
des marchandises ou denrées quel-
conques, de ne rien acheter le jour du
sabbat et les jours de fête; et de
laisser *reposer la terre* la septième
année, en n'exigeant le paiement
d'aucune dette.
32 Nous nous imposâmes l'obliga-
tion de payer un tiers de sicle chaque
année pour le service de la maison
de Dieu, 33 pour les pains de propo-
sition, pour le sacrifice perpétuel,
pour l'holocauste perpétuel des sab-
bats, des néoménies et des fêtes, pour
les choses consacrées, pour les sacri-
fices d'expiation en faveur d'Israël, et
pour tout ce qui se fait dans la mai-
son de notre Dieu.
34 Nous tirâmes au sort, prêtres,
lévites et peuple, au sujet de l'offran-
de du bois, afin qu'on l'apportât à la
maison de notre Dieu, chaque famille
à son tour, à des époques détermi-
nées, d'année en année, pour qu'il fût
brûlé sur l'autel de Jéhovah, notre
Dieu, comme il est écrit dans la loi.
35 *Nous prîmes l'engagement* d'appor-
ter chaque année à la maison de Jé-
hovah les prémices de notre sol et
les prémices de tous les fruits de tous
les arbres; 36 d'amener à la maison de
notre Dieu, aux prêtres qui font le
service dans la maison de notre Dieu,
les premiers-nés de nos fils et de
notre bétail, comme il est écrit dans
la loi, et les premiers-nés de nos
bœufs et de nos brebis; 37 d'apporter
aux prêtres, dans les chambres de la
maison de notre Dieu, les prémices
de notre farine, et nos *autres* offran-
des, des fruits de tous les arbres, du
vin nouveau et de l'huile; et de livrer
la dîme de notre sol aux lévites, qui
la prendront eux-mêmes dans toutes
les villes *voisines* de nos cultures.
38 Le prêtre, fils d'Aaron, sera avec
les lévites quand ils lèveront la dîme,
et les lévites apporteront la dixième
partie de la dîme à la maison de
notre Dieu, dans les chambres de la
maison du trésor. 39 Car les enfants
d'Israël et les fils de Lévi doivent
apporter dans ces chambres les
offrandes de blé, de vin nouveau et
d'huile; là sont les ustensiles du
sanctuaire, et se tiennent les prêtres
qui font le service, les portiers et les
chantres. Ainsi voulons-nous ne pas
négliger la maison de notre Dieu.



31. *Reposer la terre* : comp. *Exod.* xxiii, 10 sv. — *N'exigeant le paiement d'aucune dette;* litt., *abandonnant* (sans en exiger le remboursement ni prendre en gage les biens du débiteur) *le prêt de toute main* : le *prêt* est ce qu'une main donne à une autre main.

32. La nouvelle communauté s'occupe avant tout d'assurer le service du culte, base de la vie religieuse et morale de la nation.

Un tiers de sicle : Moïse avait établi que tout Israélite de 20 ans et au-dessus, au moment de son recensement, c.-à-d. de son inscription officielle comme membre du peuple de Dieu, donnerait un demi-sicle en offrande au Seigneur (*Exod.* xxx, 13); mais cette offrande ne paraît pas avoir été une taxe régulière et périodique. Nous voyons donc ici pour la première fois l'établissement d'une contribution annuelle destinée à subvenir aux dépenses du culte. Cette taxe fut élevée plus tard d'un tiers de sicle à un demi-sicle (*Matth.* xvii, 23.)

33. *Pains de proposition* : voy. *Lév.* xxiv, 5 sv. — *Sacrifice perpétuel* : voir *Nombr.* xxviii, 3-8. — *Holocauste des sabbats*, etc. : voir *Nombr.* xxviii, 9 sv. — *Choses consacrées*, principalement les sacrifices pacifiques ou d'actions de grâces offerts au nom de la com-

suis, optimates eorum, et qui veniebant ad pollicendum, et jurandum ut ambularent in lege Dei, quam dederat in manu Moysi servi Dei, ut facerent et custodirent universa mandata Domini Dei nostri, et judicia ejus et ceremonias ejus,

30. Et ut non daremus filias nostras populo terræ, et filias eorum non acciperemus filiis nostris. 31. Populi quoque terræ, qui important venalia, et omnia ad usum, per diem sabbati ut vendant, non accipiemus ab eis in sabbato et in die sanctificato. Et dimittemus annum septimum, et exactionem universæ manus.

32. Et statuemus super nos præcepta, ut demus tertiam partem sicli per annum ad opus domus Dei nostri, 33. ad panes propositionis, et ad sacrificium sempiternum, et in holocaustum sempiternum in sabbatis, in calendis, in solemnitatibus, et in sanctificatis, et pro peccato : ut exoretur pro Israel, et in omnem usum domus Dei nostri.

34. Sortes ergo misimus super oblationem lignorum inter Sacerdotes, et Levitas, et populum, ut inferrentur in domum Dei nostri per domos patrum nostrorum, per tempora, a temporibus anni usque ad annum : ut arderent super altare Domini Dei nostri, sicut scriptum est in lege Moysi : 35. et ut afferremus primogenita terræ nostræ, et primitiva universi fructus omnis ligni, ab anno in annum, in domo Domini. 36. Et primitiva filiorum nostrorum, et pecorum nostrorum, sicut scriptum est in lege, et primitiva boum nostrorum, et ovium nostrarum, ut offerrentur in domo Dei nostri, Sacerdotibus qui ministrant in domo Dei nostri : 37. et primitias ciborum nostrorum, et libaminum nostrorum, et poma omnis ligni, vindemiæ quoque et olei afferemus Sacerdotibus ad gazophylacium Dei nostri, et decimam partem terræ nostræ Levitis. Ipsi Levitæ decimas accipient ex omnibus civitatibus operum nostrorum. 38. Erit autem Sacerdos filius Aaron cum Levitis in decimis Levitarum, et Levitæ offerent decimam partem decimæ suæ in domo Dei nostri, ad gazophylacium in domum thesauri. 39. Ad gazophylacium enim deportabunt filii Israel, et filii Levi primitias frumenti, vini, et olei : et ibi erunt vasa sanctificata, et Sacerdotes, et cantores, et janitores, et ministri, et non dimittemus domum Dei nostri.



munauté : voir *Lév.* xxiii, 19; *Exod.* xxiv, 5; *Esdr.* vi, 17.—*Sacrifices d'expiation*, ou *pour le péché :* on en offrait à toutes les grandes fêtes. — *Pour tout ce qui se fait*, pour tous les besoins du culte.

34. Rien n'avait encore été réglé pour la fourniture du bois qui devait entretenir un feu perpétuel sur l'autel (*Lév.* vi, 12 sv.) Néhémie rend une ordonnance à ce sujet : chaque famille ou *maison des pères* devra fournir le bois à son tour; et ce tour fut fixé par le sort. D'après la Mischna, la livraison se faisait neuf fois chaque année. Josèphe parle d'une fête des *Hylophories*, ou de l'offrande du bois, qu'il place au 14e jour du 5e mois : c'était peut-être ce jour-là qu'avait lieu la livraison principale.

35. *Les prémices de notre sol :* voir *Exod.* xxiii, 19; xxxiv, 26; *Deut.* xxvi, 2. — *Les prémices de tous les fruits :* voir *Nombr.* xviii, 12-13 et comp. *Lév.* xxvii, 30.

36. *Les premiers-nés :* voir *Exod.* xiii, 12 sv. — *Nombr.* xviii, 15 sv.

37. *Farine* ou *gruau*, du blé simplement écrasé; d'autres, notre pâte. — *Offrandes*, litt. *prélèvements* à opérer sur les produits des champs, voir *Ezéch.* xlv, 13.

38. *Le prêtre*, etc., de peur que la partie afférente aux prêtres ne fût diminuée. — *La dixième partie de la dîme :* comp. *Nombr.* xviii, 26 sv. — *Dans les chambres :* voir II *Par.* xxxi, 11.

CHAP. XI. — Répartition des nouveaux habitants entre Jérusalem et le reste du territoire.

Chap. XI. LES chefs du peuple s'étaient établis à Jérusalem. Le reste du peuple tira au sort, pour qu'un sur dix vînt habiter Jérusalem, la ville sainte, et que les neuf dixièmes demeurassent dans les *autres* villes. [2] Le peuple bénit tous ceux qui se décidèrent d'eux-mêmes à résider à Jérusalem.

[3] Voici les chefs *de famille* de la province qui s'établirent à Jérusalem et dans les villes de Juda. Chacun s'établit dans sa propriété, dans sa ville, Israël, les prêtres et les lévites, les Nathinéens et les fils des serviteurs de Salomon :

[4] A Jérusalem s'établirent des fils de Juda et des fils de Benjamin. — Des fils de Juda : Athaïas, fils d'Ozias, fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel, des fils de Pharès ; [5] et Maasias, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils de Hazias, fils d'Adaïas, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils de Séla. [6] Total des fils de Pharès qui s'établirent à Jérusalem : quatre cent soixante-huit hommes vaillants. — [7] Voici les fils de Benjamin : Salé, fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïas, fils de Colaïas, fils de Maasias, fils d'Ethéel, fils d'Isaïe, [8] et après lui Gebbaï-Sellaï : neuf cent vingt-huit. [9] Joël, fils de Zéchri, était leur chef, et Juda, fils de Sénua, était le second chef de la ville.

[10] Des prêtres : Idaïas, fils de Joïarib, Jachin, [11] Saraïas, fils de Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Méraïoth, fils d'Achitob, prince de la maison de Dieu, [12] et leurs frères occupés au service de la maison : huit cent vingt-deux; Adaïas, fils de Jéroham, fils de Phélélias, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Phashur, fils de Melchias, [13] et ses frères, chefs de famille : deux cent quarante-deux; et Amassaï, fils d'Azréel, fils d'Ahazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer, [14] et leurs frères, hommes vaillants : cent vingt-huit. Zabdiel, fils de Hagdolim, était leur chef.

[15] Des lévites : Séméïas, fils de Hasub, fils d'Ezricam, fils de Hasabias, fils de Bonni; [16] Sabathaï et Jozabad, chargés des affaires extérieures de la maison de Dieu, du nombre des chefs des lévites; [17] Mathanias, fils de Micha, fils de Zabdi, fils d'Asaph, le chef qui entonnait le chant de louange à la prière; Becbécias, le second parmi ses frères, et

CHAP. XI.

1. *Etablis à Jérusalem.* Ajoutez, pour lier cette pensée à la suivante : Cependant, comme la population de cette ville était encore fort peu nombreuse (vii, 4), Néhémie, pour l'augmenter, fit tirer au sort *le reste du peuple*, ceux qui habitaient en dehors de la capitale, *pour que*, etc. Ce moyen artificiel d'agrandir une capitale était en usage dans l'antiquité; c'est ainsi que Syracuse devint une grande cité vers l'an 500 av. J.-C. — *La ville sainte :* c'est la première fois que Jérusalem, à cause du temple bâti dans son enceinte, est ainsi qualifiée.

2. *Le peuple* accompagna de ses bénédictions tous ceux qui, sans avoir été désignés par le sort, s'offrirent volontairement pour venir aussi s'établir à Jérusalem.

3. *Voici*, etc., c'est le titre du tableau suivant, qui donne d'abord les habitants de Jérusalem (vers. 4-24), puis ceux des villes de Juda et de Benjamin (vers. 25-36), et c'est ainsi que l'ont compris les LXX et la Vulg. D'après la ponctuation massorétique, il faudrait traduire : ... *à Jérusalem.* Mais *dans les villes de Juda, chacun s'établit dans sa propriété*, etc. — *De la province*, du territoire de Juda, province de l'empire des Perses (*Esdr.* ii, 1). — *Israël*, c.-à-d. le peuple moins la tribu sacerdotale, comp. vers. 20.

4. sv. Comp. I *Par.* ix, 2-24, où se trouve une liste qui présente avec celle-ci de frappantes analogies, mais aussi de notables différences; elle doit se rapporter à une époque plus ancienne, soit avant la captivité (Keil), soit immédiatement après le retour des premiers exilés.

CAPUT XI.

Recensentur incolæ Jerusalem et civitatum Juda post instaurationem.

HABITAVERUNT autem principes populi in Jerusalem : reliqua vero plebs misit sortem, ut tollerent unam partem de decem qui habitaturi essent in Jerusalem civitate sancta, novem vero partes in civitatibus. 2. Benedixit autem populus omnibus viris qui se sponte obtulerant ut habitarent in Jerusalem.

3. Hi sunt itaque principes provinciæ qui habitaverunt in Jerusalem, et in civitatibus Juda. Habitavit autem unusquisque in possessione sua, in urbibus suis, Israel, Sacerdotes, Levitæ, Nathinæi, et filii servorum Salomonis.

4. Et in Jerusalem habitaverunt de filiis Juda, et de filiis Benjamin : de filiis Juda, Athaias filius Aziam, filii Zachariæ, filii Amariæ, filii Saphatiæ, filii Malaleel : de filiis Phares, 5. Maasia filius Baruch, filius Cholhoza, filius Hazia, filius Adaia, filius Joiarib, filius Zachariæ, filius Silonitis : 6. omnes hi filii Phares, qui habitaverunt in Jerusalem, quadringenti sexaginta octo viri fortes. 7. Hi sunt autem filii Benjamin : Sellum filius Mosollam, filius Joed, filius Phadaia, filius Colaia, filius Masia, filius Etheel, filius Isaia, 8. et post eum Gebbai, Sellai, nongenti vigintiocto. 9. Et Joel filius Zechri præpositus eorum, et Judas filius Senua super civitatem secundus.

10. Et de Sacerdotibus, Idaia filius Joarib, Jachin, 11. Saraia filius Helciæ, filius Mosollam, filius Sadoc, filius Meraioth, filius Achitob princeps domus Dei, 12. et fratres eorum facientes opera templi : octingenti vigintiduo. Et Adaia filius Jeroham, filius Phelelia, filius Amsi, filius Zachariæ, filius Pheshur, filius Melchiæ, 13. et fratres ejus principes patrum : ducenti quadragintaduo. Et Amassai filius Azreel, filius Ahazi, filius Mosollamoth, filius Emmer, 14. et fratres eorum potentes nimis : centum vigintiocto, et præpositus eorum Zabdiel filius potentium.

15. Et de Levitis Semeia filius Hasub, filius Azaricam, filius Husabia, filius Boni, 16. et Sabathai et Jozabed, super omnia opera, quæ erant forinsecus in domo Dei, a principibus Levitarum. 17. Et Mathania filius Micha, filius Zebedei, filius Asaph princeps ad laudandum, et ad confitendum in oratione, et Becbecia secundus de fratribus ejus, et Abda filius Samua, filius

Des fils de Pharès se rapporte à ce qui précède, et non à ce qui suit (Vulg.) Deux chefs de Juda sont mentionnés dans les vers. 4 et 5 : *Athaïas*, descendant de Pharès, et *Maasias*, descendant de Séla (voir I *Par.* ix, 5; iv, 21 sv).

6. *Total des fils de Pharès*, en y comprenant sans doute les fils de Séla, son frère (I *Par.* ii, 3, 4). — 468 : probablement des pères de famille.

8. *Gebbaï-Sellaï*, dont la Vulg. fait deux noms, n'en paraissent former qu'un seul dans l'hébreu.

10. *Fils* devant *Joïarib* est probablement une faute de copiste. Comp. I *Par.* ix. 10.

11. *Saraïas :* cette famille, mentionnée en tête des familles sacerdotales (x, 2 et xii, 2, 13) se trouve représentée à l'endroit correspondant des Paralipomènes (ix, 11) par *Azarias*, père de *Saraïas* (comp. *Esdr.* vii, 1 et I *Par.* vi, 14); le titre de *prince de la maison de Dieu* rappelle sans doute que le souverain pontificat, alors exercé par *Eliasib*, appartenait à cette famille, dont le chef civil était *Maraias* (xii, 12).

14. *Fils de Hagdolim;* Vulg., *fils* d'un *des grands* hommes.

16. *Affaires extérieures*, probablement ce qui concernait l'entretien des bâtiments, la fourniture des objets nécessaires au culte, la levée de la nouvelle taxe (x, 32), le renouvellement des vêtements sacrés, etc.

17. *Le chef*, etc. : comp. I *Par.* xvi, 5. — *Le second*, le chef du deuxième chœur; *Abda* était le chef du troisième.

Abda, fils de Samua, fils de Galal,
fils d'Idithun. 18 Total des lévites dans
la ville sainte : deux cent quatre-vingt-quatre.

19 Et les portiers : Accub, Telmon
et leurs frères, gardiens des portes :
cent soixante-douze.

20 Le reste d'Israël, les prêtres, les
lévites, *s'établirent* dans toutes les
autres villes de Juda, chacun dans sa
propriété. 21 Les Nathinéens, s'établirent dans le quartier d'Ophel; ils
avaient pour chefs Siha et Gaspha.
22 Le chef des lévites à Jérusalem
était Ozi, fils de Bani, fils de Hasabias, fils de Mathanias, fils de Micha,
d'entre les fils d'Asaph, les chantres
chargés du service de la maison de
Dieu. 23 Car il y avait une ordonnance
du roi à leur sujet, et un salaire déterminé leur était accordé pour chaque jour. 24 Phathahias, fils de Mésézébel, d'entre les fils de Zara, fils de
Juda, était commissaire du roi pour
toutes les affaires du peuple.

25 Dans les villages et leurs territoires, des fils de Juda s'établirent :
à Cariath-Arbé et dans les lieux de
sa dépendance, à Dibon et dans les
lieux de sa dépendance, à Cabséel et
dans les villages voisins, 26 à Jésué, à
Molada, à Beth-Phalet, 27 à Hasersual, à Bersabée et dans les lieux de
sa dépendance, 28 à Siceleg, à Mochona et dans les lieux de sa dépendance, 29 à En-Remmon, à Saraa, à
Jérimoth, 30 à Zanoé, à Odollam et
dans les villages environnants, à Lachis et dans son territoire, à Azéca
et dans les lieux de sa dépendance.
Ils s'établirent depuis Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom.

31 Des fils de Benjamin s'établirent,
depuis Gabaa, à Machmas, à Haï, à
Béthel et dans les lieux de sa dépendance, 32 à Anathoth, à Nob, à Anania, 33 à Asor, à Rama, à Géthaïm,
34 à Hadid, à Séboïm, à Néballat,
35 à Lod et à Ono, dans la vallée des
Ouvriers. 36 Il y eut des lévites appartenant à Juda *qui se joignirent* à
Benjamin.

CHAP. XII, 1 — 26. — Dénombrement des prêtres et des lévites.

Ch. XII. Oici les prêtres et les lévites
qui revinrent avec Zorobabel,
fils de Salathiel, et avec Josué : Saraïas, Jérémie, Esdras, 2 Amarias, Melluch, Hattus, 3 Sébénias, Réhum, Mérimuth, 4 Addo, Genthon,

18. *Total des lévites*, sans compter les portiers, mentionnés à part vers. 19.

20. *Toutes les* autres *villes :* elles sont énumérées vers. 25 sv.

21. Les vers. 21-24 ajoutent quelques renseignements particuliers concernant Jérusalem; leur place semblerait être avant le vers. 20. — *Ophel :* voir iii, 26. — *Siha* figura déjà vii, 46 et *Esdr.* ii, 43, comme chef d'une division de Nathinéens.

22. *Le service* ou ministère *de la maison de Dieu* (par opposition au ministère extérieur, vers. 16) était rempli par les lévites de la maison de Séméïas (vers. 15), qui avaient pour chefs les fils d'Asaph. Dans la Vulg., il ne devrait y avoir qu'une virgule après *filius Michae.*

23. *Une ordonnance du roi* Artaxerxès assignant aux chantres, sur les revenus royaux, un salaire pour leur entretien, probablement en nature. Keil et d'autres entendent ainsi ce verset : car la tâche à remplir chaque jour était imposée aux lévites par un ordre du roi, aux chantres par une convention, un accord conclu entre les diverses classes des lévites. La Vulg. se rapproche de cette dernière interprétation.

24. *Commissaire du roi*, sans doute pour traiter avec le roi les affaires de la communauté; mais on n'a que des conjectures sur cet office.

25. *Les villages* et bourgs : le mot hébr. désigne en général une localité non ceinte de murs. Dans la Vulg., ces mots sont rattachés à ce qui précède : à tort. — *Cariath-Arbé*, Hébron. En l'absence des Israélites durant la captivité, cette ville avait repris son ancien nom (*Jos.* xv, 13). — *Les lieux*, villages ou faubourgs. — *Dibon :* voir *Nombr.* xxi, 30. — *Cabséel :* voy. *Jos.* xv, 21.

26 sv. *Jésué :* inconnu. — *Molada, Beth-Phalet :* voir *Jos.* xv. 26 sv. — *Hasersual*, vers. 28. — *Siceleg*, vers. 31. — *Mochona :* inconnu.

29 sv. *En-Remmon :* voir *Jug.* xx, 45. — *Saraa*, etc. : voir *Jos.* xv, 33-35. — *Lachis :*

Galal, filius Idithum : 18. omnes
Levitæ in civitate sancta ducenti
octogintaquatuor.
19. Et janitores, Accub, Telmon,
et fratres eorum, qui custodiebant
ostia : centum septuaginta duo.
20. Et reliqui ex Israel Sacerdo-
tes et Levitæ in universis civitati-
bus Juda, unusquisque in posses-
sione sua. 21. Et Nathinæi, qui
habitabant in Ophel, et Siaha, et
Gaspha de Nathinæis. 22. Et epi-
scopus Levitarum in Jerusalem,
Azzi filius Bani, filius Hasabiæ,
filius Mathaniæ, filius Michæ. De
filiis Asaph, cantores in ministerio
domus Dei. 23. Præceptum quippe
regis super eos erat, et ordo in can-
toribus per dies singulos, 24. et
Phathahia filius Mesezebel, de filiis
Zara filii Juda in manu regis, juxta
omne verbum populi,
25. Et in domibus per omnes
regiones eorum. De filiis Juda ha-
bitaverunt in Cariatharbe et in filia-
bus ejus : et in Dibon, et in filiabus
ejus : et in Cabseel, et in viculis
ejus, 26. et in Jesue, et in Molada,
et in Bethphaleth, 27. et in Haser-
sual, et in Bersabee, et in filiabus
ejus, 28. et in Siceleg, et in Mocho-
na, et in filiabus ejus, 29. et in
Remmon, et in Saraa, et in Jeri-
muth, 30. Zanoa, Odollam, et in
villis earum, Lachis et regionibus
ejus, et Azeca, et filiabus ejus. Et
mansuerunt in Bersabee usque ad
vallem Ennom.
31. Filii autem Benjamin, a Geba,
Mechmas, et Hai, et Bethel et
filiabus ejus : 32. Anathoth, Nob,
Anania, 33. Asor, Rama, Gethaim,
34. Hadid, Seboim, et Neballat,
Lod 35. et Ono valle artificum.
36. Et de Levitis portiones Judæ
et Benjamin.

CAPUT XII.

Nomina et officia Sacerdotum ac Levitarum qui cum Zorobabel in Jerusalem ascenderunt, et custodes thesaurorum : magna solemnitate convocatis undique Levitis, celebrant dedicationem muri Jerusalem.


I sunt autem Sacerdotes et
Levitæ, qui ascenderunt
cum Zorobabel filio Sa-
lathiel, et Josue : Saraia,
Jeremias, Esdras. 2. Amaria, Mel-
luch, Hattus, 3. Sebenias, Rheum,
Merimuth 4. Addo, Genthon, Abia,

voir *Jos.* x, 3. — *Azéca :* voir *Jos.* x, 10. — *La vallée d'Ennom*, près de Jérusalem, séparait la tribu de Juda de celle de Benjamin (*Jos.* xv, 8).

31. *Gabaa* (voir *Jos.* xviii, 24), à la frontière nord du royaume de Juda.—*Machmas:* voir I *Sam.* xiii, 2. — *Haï :* voir *Jos.* vii, 2. — *Béthel :* voir *Jos.* viii, 17.

32. *Anathoth :* voir *Jos.* xxi, 18. — *Nob* ou *Nobé:* voir I *Sam.* xxi, 1.—*Anania*, auj. Beit-Hanina, au N. de Jérusalem, sur la route de cette ville à Lydda (Lod ou Diospolis).

33. *Asor :* voir *Jos.* xi, 1. — *Rama :* voir *Jos.* xviii, 25. — *Géthaïm :* voir II *Sam.* iv, 3.

34. *Hadid :* voir *Esdr.* ii, 33. — *Séboïm :* voir I *Sam.* xiii, 18. — *Néballat*, auj. Beit-Neballa, aux environs de Lod ou Lydda.

35. *Lod et Ono :* voir I *Par.* viii, 12. — *Vallée des Ouvriers :* voir I *Par.* iv, 14.

Pourquoi Jéricho, Gabaon et Maspha ne sont-elles pas mentionnées, puisque des hommes de ces villes avaient travaillé à la reconstruction des murailles, iii, 2, 7?

36. *Il y eut*, etc.; ou bien : *les lévites furent dispersés en différentes villes de Juda et de Benjamin.*

CHAP. XII.

1. Les vers. 1-26 donnent 4 listes : *a*) Chefs des familles sacerdotales et lévitiques qui étaient revenues avec Zorobabel (vers. 1-9). — *b*) Succession des grands prêtres depuis Josué jusqu'à Jeddoa (10-11). — *c*) Chefs des familles sacerdotales au temps du grand prêtre Joakim (12-21). — *d*) Chefs des familles lévitiques à la même époque (22-26). La liste *b*) qui conduit la série des grands prêtres depuis Josué jusqu'à Jeddoa ou Jaddus, contemporain (d'après Josèphe) d'Alexandre le Grand, ne peut, sous sa forme actuelle, avoir été rédigée par Néhémie. Voir l'introduction.

Voici les prêtres (comp. *Esdr.* ii, 1-2) : ils sont au nombre de 22 (comp. la liste des signataires du pacte, ch. x, 2-8). Ces familles ont-elles quelque rapport avec les 24 classes de prêtres créées par David (I *Par.* xxiv, 7-18)? Cela est fort douteux.

Abias, 5 Miamin, Maadias, Belga, 6 Séméïas, Joïarib, Idaïas, Sellu, Amoc, Helcias, 7 Idaïas. Ce furent là les chefs des prêtres et de leurs frères au temps de Josué. — 8 Lévites : Josué, Bennui, Cedmiel, Sarabias, Juda, Mathanias, qui dirigeait avec ses frères le chant des louanges; 9 Becbécias et Anni, leurs frères, formaient dans le service le chœur opposé.

10 Josué engendra Joakim, Joakim engendra Eliasib, Eliasib engendra Joïada, 11 Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.

12 Voici quels étaient, au temps de Joakim, les prêtres, chefs de famille : pour Saraïas, Maraïas; pour Jérémie, Ananie; 13 pour Esdras, Mosollam; pour Amarias, Johanan; 14 pour Melluch, Jonathan; pour Sébénias, Joseph; 15 pour Harim, Edna; pour Maraïoth, Helci; 16 pour Addo, Zacharie; pour Genthon, Mosollam; 17 pour Abias, Zéchri; pour Miamin et Moadias, Phelti; 18 pour Belga, Sammua; pour Séméïas, Jonathan; 19 pour Joïarib, Mathanaï; pour Idaïas, Ozi; 20 pour Sellaï, Célaï; pour Amoc, Héber; 21 pour Helcias, Hasabias; pour Idaïas, Nathanaël.

22 Au temps d'Eliasib, de Joïada, de Johanan et de Jeddoa, les lévites, chefs de famille, et les prêtres, furent inscrits, sous le règne de Darius, le Perse. 23 Les fils de Lévi, chefs de famille, furent inscrits dans le livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, fils d'Eliasib.

24 Chefs des lévites : Hasabias, Sarabias et Josué, fils de Cedmiel, chargés avec leurs frères, formant un chœur distinct, de célébrer et de louer *Dieu* alternativement, selon l'ordre de David, homme de Dieu. 25 Mathanias, Becbécias, Abdias, Mosollam, Telmon et Accub, portiers, faisaient la garde au seuil des portes. 26 Ils vivaient au temps de Joakim, fils de Josué, fils de Josédec, et au temps de Néhémie, le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre *et* le scribe.

CHAP. XII, 27 — 46. — Dédicace des murs de Jérusalem. Les redevances lévitiques.

Ch. XII. 27 LOrs de la dédicace des murailles de Jérusalem, on appela les lévites de tous les lieux qu'ils habitaient et on les fit venir à Jérusalem, pour célébrer la dédicace par une fête, avec des louanges et des chants, au son des cymbales, des cithares et des harpes. 28 Les fils des chantres se rassemblèrent de la campagne environnant Jérusalem, des villages des Nétophatiens, 29 de Beth-Galgal et du territoire de Gabaa et d'Azmaveth; car les chantres s'étaient bâti des villages aux alentours de Jérusalem. 30 Les prêtres et les lévites, après s'être purifiés, purifièrent le peuple, les portes et la muraille.

31 Je fis monter sur la muraille les princes de Juda, et je formai deux grands chœurs. *Le premier* se mit en

7. *Et de leurs frères*, les lévites; ou bien, avec les LXX et la Vulg., *et leurs frères*.

8. *Juda*, probablement pour *Odaïas* (VIII, 7). — *Qui dirigeait*, etc.; la Vulg. (non les LXX) met le pluriel, *qui dirigeaient avec leurs frères*, etc.

9. *Dans le service* du chant. D'autres, *faisaient le service de la garde* du temple. Vulg., ... *Hanni et leurs frères, chacun dans son office*.

11. *Jonathan*, pour *Johanan*, [en gr. *Joannès*] : voir vers. 22 sv., et Josèphe, *Antiq.* XI, VII, 1. — *Jeddoa*, autrement *Jaddus*, serait, d'après Josèphe, le grand prêtre qui eut une entrevue avec Alexandre le Grand, peu de temps après la bataille d'Issus.

12. *Joakim*, on vient de le voir (vers. 10), tint le souverain pontificat dans l'intervalle de temps qui sépare Josué, contemporain de Zorobabel, d'Eliasib contemporain de Néhémie (III, 1, 21). — *Pour Saraïas, Maraïas* : la famille sacerdotale de Saraïas avait alors pour chef et représentant Maraïas.

14. *Melluch* (LXX et *Kethîb*) paraît être la vraie leçon; comp. vers. 2. La Vulg. reproduit le *Qerî* : *Milicho*.

5. Miamin, Madia, Belga, 6. Se-
meia, et Joiarib, Idaia, Sellum,
Amoc, Helcias, 7. Idaia. Isti prin-
cipes Sacerdotum, et fratres eorum
in diebus Josue. 8. Porro Levitæ,
Jesua, Bennui, Cedmihel, Sarebia,
Juda, Mathanias, super hymnos
ipsi et fratres eorum : 9. et Becbe-
cia atque Hanni, et fratres eorum
unusquisque in officio suo.

10. Josue autem genuit Joacim,
et Joacim genuit Eliasib, et Eliasib
genuit Joiada, 11. et Joiada genuit
Jonathan, et Jonathan genuit Jed-
doa.

12. In diebus autem Joacim erant
Sacerdotes et principes familiarum :
Saraiæ, Maraia : Jeremiæ, Hana-
nia : 13. Esdræ, Mosollam : Ama-
riæ, Johanan : 14. Milicho, Jona-
than, Sebeniæ, Joseph : 15. Haram,
Edna : Maraioth, Helci : 16. Adaiæ,
Zacharia, Genthon, Mosollam :
17. Abiæ, Zechri, Miamin et Moa-
diæ, Phelti : 18. Belgæ, Sammua :
Semaiæ, Jonathan, 19. Joiarib,
Mathanai : Jodaiæ, Azzi : 20. Sel-
lai, Celai : Amoc, Heber : 21. Hel-
ciæ, Hasebia : Idaiæ, Nathanael.

22. Levitæ in diebus Eliasib, et
Joiada, et Johanan, et Jeddoa scri-
pti principes familiarum, et Sacer-
dotes in regno Darii Persæ. 23. Fi-
lii Levi principes familiarum, scri-
pti in Libro verborum dierum, et
usque ad dies Jonathan, filii Eliasib.

24. Et principes Levitarum, Ha-
sebia, Serebia, et Josue filius Ced-
mihel : et fratres eorum per vices
suas, ut laudarent et confiterentur
juxta præceptum David viri Dei, et
observarent æque per ordinem.
25. Mathania, et Becbecia, Obedia,
Mosollam, Telmon, Accub custo-
des portarum et vestibulorum ante
portas. 26. Hi in diebus Joacim filii
Josue, filii Josedec, et in diebus Ne-
hemiæ ducis, et Esdræ sacerdotis
scribæque.

27. In dedicatione autem muri
Jerusalem requisierunt Levitas de
omnibus locis suis ut adducerent
eos in Jerusalem, et facerent de-
dicationem et lætitiam in actione
gratiarum, et cantico, et in cym-
balis, psalteriis, et citharis. 28. Con-
gregati sunt autem filii cantorum
de campestribus circa Jerusalem,
et de villis Nethuphati, 29. et de
domo Galgal, et de regionibus
Geba et Azmaveth : quoniam villas
ædificaverunt sibi cantores in cir-
cuitu Jerusalem. 30. Et mundati
sunt Sacerdotes et Levitæ, et mun-
daverunt populum, et portas, et
murum.

31. Ascendere autem feci princi-
pes Juda super murum, et statui

22-23. Ces deux vers. interrompent la nomenclature des officiers du temple à l'époque de Joakim, nomenclature qui sera continuée au vers. 24. Ils paraissent être une addition faite au temps d'Alexandre le Grand, par le même écrivain qui ajouta le vers. 11 au texte original. — *Darius*, probablement Codoman, l'adversaire d'Alexandre.

24. *Et Josué, fils de Cedmiel;* LXX, *et les fils de Cedmiel.* La vraie leçon paraît être, *Josué et Cedmiel :* comp. *Esdr.* ii, 40; ou mieux, *Josué, Bennui* (*Bani* ou *Bonni*) *et Cedmiel :* comp. vers. 8; vii, 7; ix, 4; x, 10.

25. Keil soupçonne que les trois premiers noms désignent les *frères* du vers. 24 : comp. xi, 17. D'autre part, les six noms répondent bien aux six portes du temple, dont quatre grandes, vers les quatre points cardinaux, et deux petites (I *Par.* xxvi, 14-19 : comp. *Esdr.* ii, 42).

27. *Lors de la dédicace :* elle eut lieu sans doute quelque temps après la mise à exécution des mesures prises (chap. xi) pour le repeuplement de Jérusalem.

28. *De la campagne environnant Jérusalem* (Vulg.); Keil, *de la plaine* du Jourdain (dans le voisinage de Jéricho), aux environs de Jérusalem. — *Villages des Nétophatiens*, dépendants de la ville de Nétopha (*Esdr.* ii, 22) peut-être Beit-Nettîf non loin de Bethléem (Guérin).

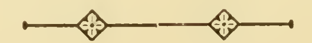
29. *Beth-Galgal*, probablement le Galgal au N. de Jérusalem, auj. *Djildjilia.* — *Azmaveth :* voir *Esdr.* ii, 24.

31. *Je fis :* la 1re personne, qui avait cessé vii, 5, reparaît ici et se continue jusqu'à la fin du livre. — *Juda*, ici, désigne toute la nouvelle communauté juive. — *Deux chœurs* de chantres, qui faisaient entendre des chants de louange et d'actions de grâces; litt. *deux chants de louange.* — *En marche :* le point de départ paraît avoir été la porte

marche du côté droit sur la muraille,
vers la porte du Fumier. 32 Derrière
eux marchaient Osaïas et la moitié
des princes de Juda, 33 Azarias, Es-
dras, Mosollam, Juda, Benjamin, Sé-
méïas et Jérémie ; 34 des fils de prê-
tres avec des trompettes ; Zacharie,
fils de Jonathan, fils de Séméïas, fils
de Mathanias, fils de Michée, fils de
Zachur, fils d'Asaph, 35 et ses frères,
Séméïas, Azaréel, Malalaï, Galalaï,
Maaï, Nathanaël, Juda et Hanani,
avec les instruments de musique de
David, l'homme de Dieu. Esdras, le
scribe, était à leur tête. 36 *Arrivés* à la
porte de la Source, ils montèrent
vis-à-vis d'eux les degrés de la cité
de David, par la montée de la mu-
raille, au-delà de la maison de Da-
vid, jusqu'à la porte de l'Eau, vers
l'orient. 37 Le second chœur se mit en
marche du côté opposé; j'étais der-
rière lui avec l'autre moitié du peu-
ple, sur la muraille. Après avoir dé-
passé la tour des Fourneaux, on alla
jusqu'à la muraille large ; 38 puis au-
dessus de la porte d'Ephraïm, de la
Vieille porte, de la porte des Pois-
sons, de la tour de Hananéel et de la
tour de Méa, jusqu'à la porte des
Brebis; et l'on s'arrêta à la porte de
la Prison. 39 Les deux chœurs s'arrê-
tèrent dans la maison de Dieu, ainsi
que moi et la moitié des magistrats
qui étaient avec moi, 40 et les prêtres
Eliacim, Maasias, Miamin, Michée,
Elioénaï, Zacharie, Ananie, avec des
trompettes, 41 et Maasias, Séméïas,
Eléazar, Ozi, Johanan, Melchias, Elam
et Ezer. Et les chantres se firent en-
tendre, avec Jezraïas, *leur* chef.

42 Ils offrirent ce jour-là de nom-
breux sacrifices et se livrèrent aux
réjouissances, car Dieu leur avait
donné un grand sujet de joie. Les
femmes et les enfants se réjouirent
aussi, et les cris de joie de Jérusalem
furent entendus au loin.

43 En ce temps-là, on établit des
hommes préposés aux chambres qui
servaient de magasins pour les offran-
des, les prémices et les dîmes, et on
les chargea d'y recueillir du territoire
des villes les portions assignées par
la loi aux prêtres et aux lévites ; car
Juda se réjouissait de voir à leur
poste les prêtres et les lévites, 44 ob-
servant tout ce qui concernait le ser-
vice de leur Dieu et les purifications ;
et de même les chantres et les por-
tiers, selon l'ordre établi par David
et par Salomon, son fils. 45 Car autre-
fois, du temps de David et d'Asaph,
le chef des chantres, il y avait des
chants de louange et d'actions de
grâces en l'honneur de Dieu. 46 Tout
Israël, au temps de Zorobabel et de
Néhémie, donnait jour par jour les
portions des chantres et des portiers ;
on donnait aux lévites les saintes
offrandes, et les lévites en donnaient
leur part aux fils d'Aaron.



de la Vallée (auj. porte de Jaffa), du côté de l'occident. L'un des chœurs prit à droite, vers le sud ; l'autre à gauche, vers le nord, et ils se rencontrèrent du côté de l'est, entre la porte de l'Eau et celle de la Prison. — *Porte du Fumier :* voir ii, 13.

33. Les noms *Juda ... Séméïas* forment un verset dans l'hébreu.

35. *Ses frères*, les musiciens placés sous la direction de Zacharie. — *A la tête* de ceux qui marchaient derrière le 1er chœur (vers. 32).

36. Les indications de ce verset sont peu claires pour nous. Le 1er chœur dut suivre la ligne décrite iii, 16-26, pour gagner le côté oriental des remparts.

duos magnos choros laudantium. Et
ierunt ad dexteram super murum
ad portam sterquilinii. 32. Et ivit
post eos Osaias, et media pars prin-
cipum Juda, 33. et Azarias, Esdras,
et Mosollam, Judas, et Benjamin,
et Semeia, et Jeremias. 34. Et de
filiis Sacerdotum in tubis, Zacharias
filius Jonathan, filius Semeiæ, filius
Mathaniæ, filius Michaiæ, filius
Zechur, filius Asaph, 35. et fratres
ejus Semeia, et Azareel, Malalai,
Galalai, Maai, Nathanael, et Judas,
et Hanani, in vasis cantici David
viri Dei : et Esdras scriba ante eos
in porta Fontis. 36. Et contra eos
ascenderunt in gradibus civitatis
David in ascensu muri super domum
David, et usque ad portam Aqua-
rum ad orientem. 37. Et chorus se-
cundus gratias referentium ibat ex
adverso, et ego post eum, et media
pars populi super murum et super
turrim furnorum, et usque ad mu-
rum latissimum, 38. et super por-
tam Ephraim, et super portam an-
tiquam, et super portam piscium et
turrim Hananeel, et turrim Emath,
et usque ad portam gregis : et ste-
terunt in porta custodiæ, 39. stete-
runtque duo chori laudantium in
domo Dei, et ego, et dimidia pars
magistratuum mecum. 40. Et Sa-
cerdotes, Eliachim, Maasia, Mia-
min, Michea, Elioenai, Zacharia,
Hanania in tubis, 41. et Maasia, et
Semeia, et Eleazar, et Azzi, et Jo-
hanan, et Melchia, et Aelam, et
Ezer. Et clare cecinerunt cantores,
et Jezraia præpositus :

42. Et immolaverunt in die illa
victimas magnas, et lætati sunt :
Deus enim lætificaverat eos lætitia
magna : sed et uxores eorum et li-
beri gavisi sunt, et audita est lætitia
Jerusalem procul.

43. Recensuerunt quoque in die
illa viros super gazophylacia the-
sauri ad libamina, et ad primitias,
et ad decimas, ut introferrent per
eos principes civitatis in decore gra-
tiarum actionis, Sacerdotes et Levi-
tas : quia lætificatus est Juda in Sa-
cerdotibus et Levitis astantibus.
44. Et custodierunt observationem
Dei sui, et observationem expiatio-
nis, et cantores, et janitores juxta
præceptum David, et Salomonis filii
ejus, 45. quia in diebus David et
Asaph ab exordio erant principes
constituti cantorum in carmine lau-
dantium, et confitentium Deo.
46. Et omnis Israel, in diebus Zo-
robabel, et in diebus Nehemiæ da-
bant partes cantoribus et janitoribus
per dies singulos, et sanctificabant
Levitas, et Levitæ sanctificabant
filios Aaron.



37. *Tour des Fourneaux* : voir iii, 11. — *Muraille large* : voir iii, 8.

38. *Porte d'Ephraïm* : voir viii, 16; II *Rois*, xiv, 13. — *Vieille porte* : voir iii, 6. — *Porte des Poissons* : voir iii, 3. — *Tour de Hananéel, de Méa* : voy. iii, 1. — *Porte des Brebis*, iii, 32. — *Porte de la Prison* (ou *de la Garde*), d'où un chemin conduisait à la prison attenante au palais du roi (iii, 25).

43. *Car Juda*, content de voir les prêtres et les lévites bien remplir leurs fonctions, multipliait ses offrandes et acquittait exactement les prémices et les dîmes : d'où la nécessité de préposer aux magasins des hommes choisis.

45. *Le chef des chantres*, d'après le *Kethîb* et les LXX qui ont lu *rôsch*, *le chef;* la Vulg. suit le *Qerî* : *râschê*, *il y avait des chefs* etc.

46. Les lévites devaient donner aux prêtres la dixième partie de leurs dîmes. Voir x, 38 et *Nombr.* xviii, 26, 28.

§ IV. — DERNIERS ACTES DE NÉHÉMIE.

CHAP. XIII. — Zèle de Néhémie contre les transgresseurs de la loi.

Ch. XIII. En ce temps-là, on lut en pré-
sence du peuple dans le livre
de Moïse, et l'on y trouva
écrit que l'Ammonite et le Moabite
ne devaient jamais entrer dans l'as-
semblée de Dieu, [2] parce qu'ils
n'étaient pas venus au-devant des
enfants d'Israël avec du pain et de
l'eau, et parce qu'ils avaient payé
Balaam pour qu'il les maudît; mais
notre Dieu changea la malédiction
en bénédiction. [3] Lorsqu'on eut en-
tendu cette loi, on sépara d'Israël
tous les étrangers.
[4] Avant cela, le prêtre Eliasib, qui
avait l'intendance des chambres de
la maison de notre Dieu et qui était
allié de Tobie, [5] avait disposé pour ce
dernier une grande chambre où l'on
mettait auparavant les offrandes,
l'encens, les ustensiles, la dîme du
blé, du vin nouveau et de l'huile, ce
qui devait être donné aux lévites, aux
chantres et aux portiers, et ce qui
était prélevé pour les prêtres. [6] Je
n'étais point à Jérusalem quand tout
cela eut lieu; car j'étais retourné au-
près du roi la trente-deuxième année
d'Artaxerxès, roi de Babylone. Au
bout de quelque temps, j'obtins du
roi la permission [7] de revenir à Jéru-
salem, et je m'aperçus du mal qu'avait
fait Eliasib, en arrangeant une cham-
bre pour Tobie dans les parvis de la
maison de Dieu. [8] J'en éprouvai une
grande douleur, et je jetai hors de la
chambre tous les objets qui apparte-
naient à Tobie. [9] Puis j'ordonnai
qu'on purifiât les chambres, et j'y
replaçai les ustensiles de la maison de
Dieu, les offrandes et l'encens.
[10] J'appris aussi que les portions
des lévites n'avaient pas été livrées,
et que les lévites et les chantres char-
gés du service s'étaient enfuis chacun
sur son territoire. [11] J'adressai des
réprimandes aux magistrats, et je dis:
" Pourquoi la maison de Dieu est-
elle abandonnée? " Et je rassemblai
les lévites et les chantres, et je les
remis à leur poste. [12] Alors tout Juda
apporta dans les magasins la dîme
du blé, du vin nouveau et de l'huile.
[13] Je confiai l'intendance des maga-
sins à Sélémias, le prêtre, à Sadoc,
le scribe, et à Phadaïas, l'un des lévi-
tes, et je leur adjoignis Hanan, fils
de Zachur, fils de Mathanias, parce
qu'ils étaient reconnus fidèles. Ils
furent chargés de faire les distribu-
tions à leurs frères.
[14] Souvenez-vous de moi, ô mon
Dieu, à cause de cela, et n'effacez pas
de notre mémoire les actes de piété
que j'ai faits pour la maison de Dieu
et pour son service!
[15] En ce temps-là je vis en Juda
des hommes fouler au pressoir pen-
dant le sabbat, rentrer des gerbes,
charger sur des ânes même du vin,
des raisins, des figues et toutes sortes
de fardeaux qu'ils amenaient à Jéru-
salem le jour du sabbat; et je leur
donnai un avertissement lorsqu'ils
vendaient leurs denrées. [16] Il y avait
aussi des Tyriens demeurant à Jéru-

CHAP. XIII.

1. *En ce temps-là*, litt. *ce jour-là*. Cette locution peut s'entendre largement d'une époque quelconque de la période appelée, au verset précédent, *le temps (les jours) de Néhémie*. — *L'Ammonite etc.*, voir *Deut.* xxiii, 3 sv.

2. Voir *Nombr.* xxii, 2 sv.

4. *Avant cela*, avant l'expulsion des étrangers; d'autres : avant mon retour à Jérusalem (vers. 7). Vulg., *outre cela*.— *Le* grand *prêtre Eliasib* (iii, 1, 20). — *Des chambres*, litt. *de la chambre* (Vulg.) dans le sens collectif, c.-à-d. de toutes les chambres qui entouraient le temple de trois côtés (I *Rois*, vi, 5-10). — *Allié de Tobie*, qui avait épousé une Juive (vi, 18), peut-être une parente d'Eliasib.

CAPUT XIII.

Lecto Deuteronomio ejiciuntur alienigenæ, partes Levitis assignantur; e quo tamen gazophylacio vasa domus Tobiæ projiciuntur, et sabbati violatores puniuntur; increpat Nehemias Judæos qui uxores duxerant alienigenas.

[a] Deut. 23, 3.

N die autem illo [a] lectum est in volumine Moysi audiente populo : et inventum est scriptum in eo, quod non debeant introire Ammonites et Moabites in ecclesiam Dei usque in æternum : 2. eo quod non occurrerint filiis Israel cum pane et aqua : et conduxerint adversum eos Balaam, ad maledicendum eis : et convertit Deus noster maledictionem in benedictionem. 3. Factum est autem, cum audissent legem, separaverunt omnem alienigenam ab Israel.

4. Et super hoc erat Eliasib sacerdos, qui fuerat præpositus in gazophylacio domus Dei nostri, et proximus Tobiæ. 5. Fecit ergo sibi gazophylacium grande, et ibi erant ante eum reponentes munera, et thus, et vasa, et decimam frumenti, vini, et olei, partes Levitarum, et cantorum, et janitorum, et primitias sacerdotales. 6. In omnibus autem his non fui in Jerusalem, quia anno trigesimo secundo Artaxerxis regis Babylonis veni ad regem, et in fine dierum rogavi regem. 7. Et veni in Jerusalem, et intellexi malum, quod fecerat Eliasib Tobiæ ut faceret ei thesaurum in vestibulis domus Dei. 8. Et malum mihi visum est valde. Et projeci vasa domus Tobiæ foras de gazophylacio : 9. Præcepique et emundaverunt gazophylacia : et retuli ibi vasa domus Dei, sacrificium, et thus.

10. Et cognovi quod partes Levitarum non fuissent datæ : et fugisset unusquisque in regionem suam de Levitis, et cantoribus, et de his, qui ministrabant : 11. et egi causam adversus magistratus, et dixi : Quare dereliquimus domum Dei? Et congregavi eos, et feci stare in stationibus suis. 12. Et omnis Juda apportabat decimam frumenti, vini, et olei in horrea. 13. Et constituimus super horrea Selemiam sacerdotem, et Sadoc scribam, et Phadaiam de Levitis, et juxta eos Hanan filium Zachur, filium Mathaniæ : quoniam fideles comprobati sunt, et ipsis creditæ sunt partes fratrum suorum.

14. Memento mei Deus meus pro hoc, et ne deleas miserationes meas, quas feci in domo Dei mei, et in ceremoniis ejus.

15. In diebus illis vidi in Juda calcantes torcularia in Sabbato, portantes acervos, et onerantes super asinos vinum, et uvas, et ficus, et omne onus, et inferentes in Jerusalem die Sabbati. Et contestatus sum ut in die qua vendere liceret, venderent. 16. Et Tyrii habitaverunt in ea inferentes pisces, et omnia

5. *Ce qui était prélevé pour les prêtres*, savoir la dixième partie des dîmes allouées aux lévites.

6. *Roi de Babylone*, de Perse; comp. *Esdr.* vi, 22. — *Au bout de quelque temps*, litt. *à la fin des jours*, locution qui signifie parfois la fin de l'année (comp. *Lév.* xxv, 29 sv.) mais il semble que ce séjour de Néhémie à la cour d'Artaxerxès dura plus d'une année.

9. *Les chambres :* l'appartement (v. 8, *chambre*) assigné à Tobie était sans doute formé de plusieurs chambres.

11. *Magistrats*, chefs de la communauté (ii, 16).

15. *En Juda*, dans les campagnes. — *Pendant le sabbat.* Déjà, au temps de Jérémie (xvii, 21-27), l'inobservation du sabbat figurait parmi les principaux péchés du peuple. Le mal dut s'accroître pendant la captivité, sous des maîtres étrangers, peu disposés à permettre la cessation du travail un jour sur sept. Aussi ce point de la loi fut-il difficile à rétablir après le retour de l'exil. — *Lorsqu'ils vendaient*, leur faisant observer que Dieu ordonnait de consacrer ce jour au repos. Vulg., *je les avertis de vendre le jour où il était permis de le faire.*

16. *Des Tyriens demeurant*, etc. Des relations amicales subsistaient après l'exil entre les Phéniciens et les Juifs (*Esdr.*

salem, qui apportaient du poisson et
toutes sortes de marchandises, et qui
les vendaient, le jour du sabbat, aux
fils de Juda et dans Jérusalem. [17]J'a-
dressai des réprimandes aux grands
de Juda et je leur dis : " Quelle est
cette mauvaise action que vous faites,
en profanant le jour du sabbat?
[18]N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos
pères, et n'est-ce pas *à cause de cela*
que Dieu a fait venir tous ces mal-
heurs sur nous et sur cette ville? Et
vous, vous ajoutez à sa colère contre
Israël, en profanant le sabbat!" [19]En-
suite dès qu'il fit sombre aux entrées
de Jérusalem, avant le sabbat, j'or-
donnai de fermer les portes, et de ne
les ouvrir qu'après le sabbat. De plus,
je plaçai aux portes quelques-uns de
mes gens, pour empêcher l'entrée
de tout fardeau le jour du sabbat.
[20]Alors les marchands et les vendeurs
de toute sorte passèrent la nuit une
fois ou deux hors de Jérusalem. [21]Je
les avertis, en leur disant : " Pourquoi
passez-vous la nuit devant la murail-
le? Si vous le faites encore, je mettrai
la main sur vous. " Depuis ce temps-
là, ils ne vinrent plus pendant le sab-
bat. [22]Et j'ordonnai aux lévites de se
purifier et d'aller garder les portes
pour sanctifier le jour du sabbat.

Souvenez-vous encore de moi, ô mon Dieu, à cause de cela, et épargnez-moi selon votre grande miséricorde!

[23]En ce même temps, je vis aussi
les Juifs qui avaient pris des femmes
Azotiennes, Ammonites, Moabites.
[24]La moitié de leurs fils parlaient
l'azotien et ne savaient pas parler
judéen, mais une langue ou une au-
tre. [25]Je leur fis des réprimandes et
je les maudis; j'en frappai plusieurs,
je leur arrachai les cheveux et je les
adjurai au nom de Dieu, en disant :
" Vous ne donnerez point vos filles à
leurs fils, et vous ne prendrez point
leurs filles pour vos fils ou pour vous.
[26]N'est-ce pas un péché de ce genre
qu'a commis Salomon, roi d'Israël?
Il n'y avait pas de roi semblable à lui
parmi la multitude des nations, il
était aimé de son Dieu, et Dieu
l'avait établi roi sur tout Israël;
néanmoins les femmes étrangères
l'entraînèrent aussi dans le péché.
[27]Fallait-il donc apprendre à votre
sujet que vous commettez un aussi
grand crime et que vous péchez con-
tre notre Dieu en prenant des femmes
étrangères? "

[28]Un des fils de Joïada, fils d'Elia-
sib, le grand prêtre, était gendre de
Sanaballat le Horonite; je le chassai
loin de moi.

[29]Imputez-leur, ô mon Dieu, cette
profanation du sacerdoce et des obli-
gations sacrées des prêtres et des
lévites!

[30]*C'est ainsi que* je les purifiai de
tout *ce qui était* étranger, et que je
remis en vigueur les règlements con-
cernant les prêtres et les lévites,
chacun dans son ministère, [31]et ce
qui concernait l'offrande du bois à
des époques déterminées, ainsi que
les prémices.

Tenez-m'en compte, ô mon Dieu, pour *mon* bien!



iii, 7). Cependant Keil hésite à admettre l'établissement à Jérusalem d'une colonie de Tyriens, et il propose de traduire *séjournant*, ou plutôt *stationnant*.

18. *Tous ces malheurs*, la captivité et ses suites. — *Vous ajoutez à sa colère;* ou bien, *vous continuez d'attirer sa colère*.

19. *Dès qu'il fit sombre*, etc. : la veille du sabbat, vers le soir. La Vulg. traduit fort imparfaitement ces mots. — *Après le sabbat*, après le coucher du soleil : le sabbat se comptait, chez les Hébreux, d'un soir à l'autre, *Lév.* xxiii, 32.

20. *Hors de Jérusalem*. Pour lier ce verset au suiv., Keil supplée : Et comme on ne pouvait empêcher les habitants de sortir de

venalia : et vendebant in Sabbatis filiis Juda in Jerusalem : 17. et objurgavi optimates Juda, et dixi eis : Quæ est hæc res mala, quam vos facitis et profanatis diem Sabbati? 18. Numquid non hæc fecerunt patres nostri, et adduxit Deus noster super nos omne malum hoc, et super civitatem hanc? Et vos additis iracundiam super Israel violando abbatum. 19. Factum est autem, cum quievissent portæ Jerusalem in die sabbati, dixi : et clauserunt januas, et præcepi ut non aperirent eas usque post sabbatum : et de pueris meis constitui super portas ut nullus inferret onus in die sabbati. 20. Et manserunt negotiatores, et vendentes universa venalia foris Jerusalem semel et bis. 21. Et contestatus sum eos, et dixi eis : Quare manetis ex adverso muri? si secundo hoc feceritis, manum mittam in vos. Itaque ex tempore illo non venerunt in sabbato. 22. Dixi quoque Levitis ut mundarentur, et venirent ad custodiendas portas, et sanctificandam diem sabbati :

Et pro hoc ergo memento mei Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum.

23. Sed et in diebus illis vidi Judæos ducentes uxores Azotidas, Ammonitidas, et Moabitidas. 24. Et filii eorum ex media parte loquebantur Azotice, et nesciebant loqui Judaice, et loquebantur juxta linguam populi, et populi. 25. Et objurgavi eos, et maledixi. Et cecidi ex eis viros, et decalvavi eos, et adjuravi in Deo, ut non darent filias suas filiis eorum, et non acciperent de filiabus eorum filiis suis, et sibimetipsis, dicens : 26. [b]Numquid non in hujuscemodi re peccavit Salomon rex Israel? et certe in gentibus multis non erat rex similis ei, et dilectus Deo suo erat, et posuit eum Deus regem super omnem Israel : [c]et ipsum ergo duxerunt ad peccatum mulieres alienigenæ. 27. Numquid et nos inobedientes faciemus omne malum grande hoc ut prævaricemur in Deo nostro, et ducamus uxores peregrinas?

[b] 3 Reg. 3, 1 et 11, 1.

[c] 3 Reg. 11, 4.

28. De filiis autem Joiada filii Eliasib sacerdotis magni, gener erat Sanaballat Horonites, quem fugavi a me.

29. Recordare Domine Deus meus adversum eos, qui polluunt sacerdotium, jusque Sacerdotale et Leviticum.

30. Igitur mundavi eos ab omnibus alienigenis, et constitui ordines Sacerdotum et Levitarum, unumquemque in ministerio suo : 31. et in oblatione lignorum in temporibus constitutis, et in primitivis :

Memento mei Deus meus in bonum. Amen.

---

la ville pour aller faire leurs acquisitions, il en résulta que le sabbat était encore violé. Mais, en dehors même de cette supposition, il y avait quelque chose d'inconvenant dans la présence de ces vendeurs étalant leurs marchandises aux portes de la ville le jour du sabbat.

21. *Je mettrai la main sur vous*, je vous disperserai par la force.

22. *J'ordonnai aux lévites* d'aller remplacer aux portes les serviteurs que j'y avais mis provisoirement (vers. 19), ou au moins de se joindre à eux, pour assurer ainsi l'observation du sabbat.

23. *Je vis*, je visitai, en parcourant le pays, *les Juifs*, (avec l'art.), etc. Cela arrivait surtout sur les frontières.

24. *L'azotien*, etc. Dialectes sémitiques plus ou moins différents de la langue parlée dans la colonie juive. *Une langue ou une autre*, litt. *d'un peuple et d'un peuple*, du peuple auquel la mère appartenait.

26. Comp. I *Rois*, iii, 13; xi, 1 sv.

28. *Sanaballat :* voir ii, 10.

29. *Des obligations sacrées*, l'alliance particulière qui existait entre Dieu et la tribu de Lévi. Voir *Exod.* xxviii, 1; *Lév.* xxi, 6, 8; *Num.* iii, 5-12, 45.

31. *Offrande du bois*, etc. : voir x, 34 sv.

Le Livre de Tobie.

Introduction.

I.

Un pieux Israélite, Tobie, de la tribu de Nephthali, vit déporté à Ninive, avec Anne, son épouse, et son fils Tobie.[1] Là, ce fidèle observateur de la loi exerce la charité envers ses frères et ensevelit les morts, ce qui attire sur lui la persécution. Un jour qu'il s'était endormi au pied d'un mur, de la fiente d'oiseau lui tomba dans les yeux et le rendit aveugle. Dans cette nouvelle épreuve, il montre une résignation et une patience inaltérables. Cependant, accablé par les reproches de ses amis et voyant qu'il ne peut plus servir à rien au monde, il demande à Dieu de le secourir ou de le retirer de la vie (ch. I-III, 6).

Dans le même temps, Sara, fille de Raguel, souffrait et priait aussi en Médie. Sept fois elle avait été mariée, et ses sept époux avaient été tués, la nuit même des noces, par le démon Asmodée. Elle conjure le Seigneur de la délivrer de l'opprobre qui l'accable (iii, 7-23).

Dieu exauce la prière de Tobie et celle de Sara, et il envoie l'ange Raphaël pour mettre fin aux épreuves de ces deux justes. Croyant sa mort prochaine, le vieillard aveugle, après avoir donné à son fils les plus sages conseils, l'envoie en Médie pour recouvrer des mains de Gabélus la somme de dix talents qu'il lui avait prêtée. L'ange Raphaël, qui a pris une forme humaine, s'offre pour servir de guide au jeune voyageur. Le soir de la première journée, comme ils s'étaient arrêtés sur les bords du Tigre, le jeune Tobie prend un gros poisson qu'il prépare pour le souper; sur le conseil de l'ange, il en garde le cœur et le fiel pour un usage ultérieur (iii, 24 — vi, 9).

Arrivés à Ecbatane, les deux voyageurs vont loger chez Raguel, père de Sara. Tobie demande la main de la jeune fille et l'obtient, après avoir appris de l'ange le moyen de réduire à l'impuissance le démon Asmodée. Il reste quatorze jours auprès de son beau-père, et pendant ce temps Raphaël va chercher l'argent prêté à Gabélus (vi, 10 — ix).

Tobie se hâte de retourner à Ninive avec son épouse. Dès son arrivée, il rend la vue à son père avec le fiel du poisson. Puis l'ange fait connaître aux deux Tobies sa véritable nature et leur révèle les desseins de la Providence dans les épreuves qu'ils ont eu à subir (x-xii).

Epilogue. Le vieux Tobie rend grâces à Dieu de ses bienfaits, prédit la gloire future de Jérusalem et la ruine prochaine de Ninive. Son père mort, le jeune Tobie retourne en Médie auprès de Raguel, son beau-père, où il meurt à l'âge de 99 ans.

II.

Il existe quatre manuscrits grecs, plus ou moins complets, en lettres onciales, du livre de Tobie : le codex *Vaticanus*, le *Sinaïticus*,[2] l'*Alexan-*

---

[1] Tobie, en hébr. *Tobiyah*, c.-à-d. *Jéhovah est mon bien;* en grec et en lat. *Tobias*, par le changement ordinaire de l'élément *vah*, abrégé de *Jéhovah* (*Jahvé*, *Jahu*), en *ias*, comme dans *Isaïas*, *Adonias*, etc. Dans la Vulgate les deux Tobie portent exactement le même nom; mais le père est appelé *Tobit* dans les versions grecques, et *Tobis* dans l'ancienne Italique. Voir la note de 1, 9.

[2] Découvert par Tischendorf au mont Sinaï et publié sous ce titre : *Libellus Tobit, e cod. Sinaïtico editus et recensitus*. Frib. 1870.

drinus et le *Venetus-Marcianus.* Outre les diverses recensions du grec, nous avons, en fait d'anciennes versions, l'*Itala*, antérieure à S. Jérôme, la Vulgate de S. Jérôme, la version Syriaque (*Peschito*) et la version Arménienne. On connaît deux recensions hébraïques de notre livre, qui sont simplement des traductions faites sur les textes grecs, l'une dite de Fagius, l'autre de Sébast. Münster.[1]

Ces divers textes présentent cette particularité qu'ils diffèrent entre eux, non par de simples variantes, comme il arrive dans les diverses recensions d'un même livre, mais par des additions ou des omissions, et des variations dans les noms propres et les chiffres[2]. On peut les ranger, à ce point de vue, en quatre groupes principaux : le premier comprend les codd. *Vaticanus*, *Alexandrinus*, *Venetus-Marcianus*, la version Arménienne et la première partie de la Peschito (i-vii, 9) : c'est, en général, la recension la plus courte ; elle est seule en usage dans l'Eglise grecque. Le second groupe, formé du *cod. Sinaïticus* et de l'ancienne Italique, donne la recension la plus complète. Le troisième comprend les *codices* minuscules 44, 106, 107 et la fin de la Peschito (vii, 10-xiv). Notre Vulgate latine forme le quatrième. S. Jérôme nous apprend qu'il fit sa traduction en un seul jour, d'après un texte chaldéen qu'un savant Juif lui interprétait en hébreu.[3] Ce travail un peu hâtif était fondé sans doute en partie sur l'ancienne Italique, car on y remarque nombre d'expressions et de locutions propres à cette dernière version. M. Gutberlet, le plus récent commentateur catholique de *Tobie*[4], pense que S. Jérôme a abrégé l'original. Il se fonde surtout sur ce que le vieux Tobie parle à la première personne dans tous les autres textes (i-iii, 7), tandis que, dans notre Vulgate (comme dans le Chaldéen), le récit est à la troisième personne. " On comprend, dit-il, qu'un abréviateur change la personne ; on ne comprendrait pas que celui qui traduit simplement l'original ait imaginé un pareil changement. "

Sur la valeur relative de ces quatre groupes ou familles de textes du livre de Tobie, les interprètes sont fort partagés. M. Gutberlet, après une sérieuse étude de la question, conclut ainsi : " Sous le rapport littéraire (de la conformité avec l'original), le texte du *cod. Sinaïticus* et de l'Italique mérite la préférence ; sous le rapport dogmatique, la Vulgate occupe le premier rang[5] ; enfin, sous le rapport esthétique, le *cod. Vaticanus* (le grec ordinaire) doit être regardé comme le meilleur travail ". Notre traduction suit la Vulgate, mais en tenant compte des autres textes avec la liberté que nous permet le titre même de notre travail.

---

[1] Les critiques ne s'accordent pas sur l'âge de ces versions hébraïques publiées au XVIe siècle. La première ne remonte pas au-delà du XIIe siècle ; elle se rattache au *cod. Vaticanus ;* la seconde paraît un peu plus ancienne et s'inspire du *cod. Sinaïticus.* Comme elles offrent plutôt le caractère de paraphrases que de traductions, elles sont de peu d'utilité pour la critique et l'exégèse.

[2] Ainsi le nom de Tobie est écrit de trois ou quatre manières dans les différents textes ; la femme de Raguel, appelée Anne dans l'Italique et la Vulgate, se nomme Edna dans les versions grecques ; notre Vulgate (iii, 7) met Ragès au lieu d'Ecbatane ; ailleurs Salmanasar pour Enemessar. Ces différences, toutefois, n'atteignent que la surface, et non le fond du livre, qui reste partout le même quant à la substance des récits.

[3] Ce texte chaldéen a été retrouvé récemment, mais seulement en partie et librement transcrit, dans un commentaire juif de la Genèse. Voir Neubauer, *The book of Tobit. A chaldee text.* Oxford 1878.

[4] Gutberlet. *Das Buch Tobias ubersetzt und erklärt.* 1877.

[5] Seule notamment la Vulg. contient les explications du but providentiel des épreuves de Tobie (ii, 12 sv.) et des causes qui donnent au démon pouvoir sur l'homme (vi, 12 sv.).

III.

L'histoire de Tobie, comme celle de Job, est une justification de la Providence. L'auteur démontre, et c'est là son but principal et immédiat, que Dieu peut bien éprouver les justes qui espèrent en lui, mais qu'il ne les abandonne jamais, et que la pratique de la vertu trouve, même dès ici-bas, sa récompense. Il met en même temps sous nos yeux un touchant et parfait modèle de vie domestique et familiale.

Mais est-ce bien une *histoire* véritable que raconte ce livre; ou bien n'est-il qu'une simple fiction, un pieux *roman de famille*, comme on l'a quelquefois appelé, ou tout au moins le développement plus ou moins embelli d'événements réels? Luther paraît avoir posé le premier la question : " Si c'est une histoire, dit-il, c'est une gracieuse et sainte histoire; si c'est une fiction, il faut avouer que c'est une fiction charmante, bien instructive et utile, et qu'elle est l'œuvre d'un poète bien spirituel." Tous les protestants, ayant retranché le livre de Tobie du Canon des Ecritures, le regardent aujourd'hui comme un roman pieux, et ils ont entraîné dans cette opinion quelques écrivains catholiques. Mais la plupart de ces derniers affirment nettement le caractère historique de *Tobie*.

De fait, le livre se présente à nous comme une histoire réelle. L'auteur écrit comme un historien, non comme un inventeur de fiction. C'est ce que montrent les détails minutieux du récit, les renseignements nombreux et précis touchant les lieux, les personnes, les faits.

On ne peut certes le soupçonner d'avoir voulu tromper ses lecteurs; mais d'autre part, il est inadmissible qu'il ait prétendu recommander la Providence au moyen de miracles inventés et donnés pour fictifs. En effet, *s'il n'est pas vrai* que l'ange Raphaël ait été envoyé pour secourir Tobie et Sara, comment la lecture de ce récit augmentera-t-elle ma confiance en la prière?

D'ailleurs, pour qui croit que le Verbe même de Dieu a daigné, pendant plus de trente ans, vivre sur cette terre de notre vie humaine, il ne saurait être incroyable qu'un Ange, sous forme visible, se soit fait pendant deux mois le compagnon de Tobie; et si le caractère miraculeux du récit doit le faire reléguer parmi les fictions, que restera-t-il de l'Ecriture et de la religion chrétienne?

Selon toute vraisemblance, le livre de Tobie a pour auteurs ceux mêmes dont il raconte l'histoire. Nous voyons d'abord que l'Ange leur commande de *publier* (xii, 20; en grec et en hébreu : *d'écrire*) les merveilles accomplies en leur faveur; et nous n'avons aucun motif de supposer qu'ils ont négligé cet ordre. Au contraire, dans tous les textes (sauf la Vulgate et le Chaldéen), c'est le vieux Tobie lui-même, parlant à la première personne, qui nous raconte l'histoire de sa vie, jusqu'à la prière du chap. III; les mêmes textes nous disent qu'il *écrivit* le cantique d'actions de grâces du chap. XIII. Les autres parties auront été rédigées soit par lui, soit plutôt par son fils, témoin de tous les événements, et, après la mort de celui-ci, un pieux Israélite aura publié, sous leur forme actuelle, les mémoires des deux saints personnages, en y ajoutant l'éloge du second (xiv, 14 sv.).

L'apparition de ce saint livre en pays infidèle, loin du centre religieux d'Israël, nous explique pourquoi il ne fut pas immédiatement inséré dans la collection officielle des livres canoniques de la Synagogue; de là, vint aussi, pour les éditeurs, une liberté plus grande d'y introduire les variantes que la comparaison des différents textes permet de constater. Mais le caractère inspiré du livre

de Tobie nous est garanti par la tradition apostolique; les Pères les plus anciens (S. Polycarpe, S. Hippolyte, Clément d'Alexandrie) le citent avec respect, comme parole de Dieu, et le Concile de Trente a sanctionné, par un décret dogmatique, la croyance traditionnelle.





Le Livre de Tobie.

§ I. — SOUS LE COUP DE L'ÉPREUVE, LE PIEUX TOBIE ET SARA, FILLE DE RAGUEL, IMPLORENT LE SEIGNEUR [I—III].

CHAP. I. — Piété courageuse de Tobie, captif à Ninive.

Chap. I.



OBIE, de la tribu et d'une ville de Nephthali, qui est dans la Galilée supérieure, au-dessus de Naasson, derrière le chemin qui va au couchant, ayant à gauche la ville de Séphet, [2] fut emmené captif au temps de Salmanasar, roi des Assyriens; et dans sa captivité même, il n'abandonna pas le chemin de la vérité. [3] Tous les jours, il distribuait à ses frères, ceux de sa nation, captifs comme lui, tout ce dont il pouvait disposer.

[4] Et alors même qu'il était le plus jeune de ceux de la tribu de Nephthali, il n'y avait rien de juvénile en sa conduite. [5] Aussi, tandis que tout le monde allait adorer les veaux d'or que Jéroboam, roi d'Israël, avait faits, lui seul fuyait la compagnie de tous, [6] et il se rendait à Jérusalem, au temple de Jéhovah, où il adorait Jéhovah, Dieu d'Israël, offrant fidèlement les prémices et les dîmes de ses biens. [7] Tous les trois ans il distribuait aux prosélytes et aux étrangers toute sa dîme. [8] Il observait ces choses et d'autres semblables, selon la loi de Dieu, dès son jeune âge. [9] Quand il fut devenu homme, il épousa une femme de sa tribu, nommée Anne; il en eut un fils auquel il donna son nom, [10] et qu'il instruisit dès l'enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché.

[11] Lors donc qu'il fut arrivé comme captif, avec sa femme et son fils, en la ville de Ninive, où était toute sa tribu, [12] bien que tous les autres

---

CHAP. I.

1. *D'une ville*, probablement de Cadès ou Cédès, ville de refuge au N. du lac Mérom. — *Naasson*, en gr. *Aser* ou *Asser*. — *Ayant à sa gauche*, c.-à-d. au N. (les Hébreux s'orientaient en se tournant vers l'est), *Séphet* (*Seph* dans Josèphe), à 4 lieues au N. O. de la mer de Galilée.

2. *Au temps de Salmanasar :* le gros de la tribu avait été emmené en exil par Téglathphalasar (II *Rois*, xv, 29); une seconde déportation eut lieu sous Salmanasar ou Sargon, car c'est très probablement ce dernier nom qu'il faudrait lire ici et aux vers. 13 et 18. Les textes grecs portent *Enemessar*, forme étrange qui, d'après le savant orientaliste Bickell, semble cacher le nom de Sargon. L'assyrien *Sarru-Kinu*, adouci en *Sarru-Ginum*, (*Roi-ferme*) deviendrait, par transposition des deux éléments, *Ginum-Sarru*, en hébreu : *'Inum-Sar*, en grec : *Enemessaros.*

En gr. les vers. 1-3 peuvent se traduire ainsi :

1. *Livre des actions de Tobit, fils de Tobiel, fils d'Ananiel, fils d'Adouël, fils de Gabaël, de la race d'Asaël, de la tribu de Nephthali*, 2. *lequel fut emmené captif au temps d'Enemessar, roi des Assyriens, de* la ville de *Thisbé* (Thesbi, où naquit Elie), *laquelle est à droite* (au S.) *de Cydios* (*Cadès*) de la tribu *de Nephthali, dans la Galilée au-dessus d'Aser.* 3. *Moi, Tobit, je marchai dans les voies de la vérité et de la justice tous les jours de ma vie.*

4. *Le plus jeune* des " fils de la loi," c.-à-d. juste arrivé à l'âge où les jeunes Israélites commençaient à être soumis aux obligations de la loi, spécialement à celle de se rendre à Jérusalem aux grandes fêtes de l'année.

Liber Tobiae.

CAPUT I.

Tobias in captivitate constitutus, a lege Dei non recedit, et filium Tobiam ex Anna uxore susceptum, Deum timere docet : gratus regi Salmanasar, pergit quocumque vult; confratres captivos consolatur et juvat eleemosyna : Gabelo dat mutuo decem argenti talenta : Sennacherib, quod occisos sepeliret, eum persequitur.


OBIAS ex tribu, et civitate Nephthali (quæ est in superioribus Galilææ supra Naasson, post viam, quæ ducit ad occidentem, in sinistro habens civita-
[a] 4 Reg. 17, 3 et 18, 9. tem Sephet) 2. [a]cum captus esset in diebus Salmanasar regis Assyriorum, in captivitate tamen positus, viam veritatis non deseruit, 3. ita ut omnia, quæ habere poterat, quotidie concaptivis fratribus, qui erant ex ejus genere, impertiret.

4. Cumque esset junior omnibus in tribu Nephthali, nihil tamen puerile gessit in opere. 5. Denique cum irent omnes ad vitulos aureos, [b]quos Je- [b] 3 Reg. 12. 28.
roboam fecerat rex Israel, hic solus fugiebat consortia omnium, 6. sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel, omnia primitiva sua, et decimas suas fideliter offerens, 7. ita ut in tertio anno proselytis et advenis ministraret omnem decimationem. 8. Hæc et his similia secundum legem Dei puerulus observabat. 9. Cum vero factus esset vir, accepit uxorem Annam de tribu sua, genuitque ex ea filium, nomen suum imponens ei, 10. quem ab infantia timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato.

11. Igitur, cum per captivitatem devenisset cum uxore sua, et filio in civitatem Niniven cum omni tribu sua, 12. (cum omnes ederent

Le grec offre un sens plus naturel : *Lorsque j'étais dans mon pays, dans la terre d'Israël, et que j'étais encore jeune, toute la tribu de Nephthali ayant abandonné le temple de Jérusalem ... moi seul*, etc. ...

5. *Tout le monde*, la plupart (S. Jérôme). Même remarque pour le vers. 12. — *Jéroboam :* voy. I *Rois*, xii, 28.

6. *Il se rendait*, aux grandes fêtes de l'année (gr. Ital.); comp. *Deut.* xvi, 16. — *Prémices :* voir *Nombr.* xv, 19 sv. xviii, 15 sv. *Deut.* xviii, 3 sv. — *Dîmes :* voir *Lév.* xxvii, 30. Dans ce verset et les suiv. le texte grec est beaucoup plus explicite; il nous apprend aussi que Tobie, devenu orphelin par la mort de son père, fut pieusement élevé par sa grand' mère paternelle, nommée Débora.

7. *Tous les trois ans :* voy. *Deut.* xiv, 28 sv. — *Prosélytes*, païens convertis qui vivaient parmi les Israélites (*Num.* ix, 14; xv, 15), mais sans pouvoir acquérir des biens-fonds; les textes de la loi les nomment d'ordinaire avec les veuves et les orphelins, voir *Deut.* xvi, 11-14; xxiv, 20; *Lév.* xix, 33 sv.

9. *Son nom :* le père est toujours appelé *Tobit* dans le texte grec, *Tobis* dans la vers. Italique, et le fils *Tobias;* la Vulg. seule donne aux deux ce dernier nom. C'est donc dans un sens large qu'il faut, ce semble, entendre les mots *son nom* dans notre verset. Cependant on pourrait aussi regarder le *t* final du texte gr. et l'*s* de l'Italique comme de simples désinences ajoutées à la forme hébraïque *Tobi*, et cette forme hébraïque elle-même comme une abréviation du nom complet *Tobiyah*, en gr. *Tobias*, l'élément *yah* pouvant se sous-entendre dans les noms propres. Comp. *Phaltiel* (*Dieu est mon libérateur*) II *Sam.* iii, 15 et *Phalti* (*mon libérateur est Dieu*) I *Sam.* xxv, 44.

11. *Où* déjà *toute sa tribu* avait été transférée sous Téglathphalasar.

12. *Des mets*, principalement des viandes. Ces viandes pouvaient être de celles dont

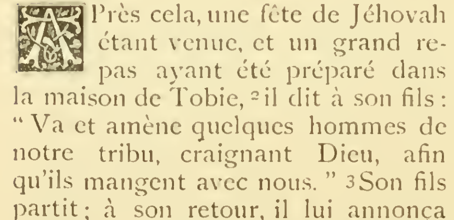
mangeassent des mets des païens, il garda son âme pure, et jamais il ne se souilla par leurs viandes. [13]Et parce qu'il se souvenait fidèlement de Jéhovah, Dieu lui concilia la faveur du roi Salmanasar, [14]qui lui donna pouvoir d'aller partout où il voudrait, avec liberté de faire ce qu'il lui plairait. [15]Il allait donc visiter tous ceux qui étaient captifs et leur donnait des conseils salutaires.

[16]Etant une fois allé à Ragès, ville des Mèdes, avec dix talents, provenant des largesses dont le roi l'avait enrichi, [17]parmi le grand nombre de ses compatriotes, il vit un homme de sa tribu, *nommé* Gabélus, qui était dans le besoin, et il lui donna contre un reçu cette somme d'argent.

[18]Longtemps après, le roi Salmanasar étant mort, Sennachérib, son fils, régna à sa place. Comme ce prince avait une grande haine contre les enfants d'Israël, [19]Tobie allait visiter chaque jour tous ceux de sa parenté; il les consolait et distribuait de ses biens à chacun, selon son pouvoir; [20]il donnait à manger à ceux qui avaient faim, procurait des vêtements à ceux qui étaient nus et mettait un grand zèle à donner la sépulture à ceux qui étaient morts ou qui avaient été tués. [21]Lorsque le roi Sennachérib, revenu en fugitif, après la défaite dont Dieu l'avait frappé en Judée pour ses blasphèmes, faisait mettre à mort, dans sa fureur, un grand nombre des enfants d'Israël, Tobie enterrait leurs cadavres. [22]La nouvelle en ayant été apportée au roi, il ordonna de le mettre à mort et lui ôta tous ses biens. [23]Mais Tobie prit la fuite avec son fils et sa femme, et, dépouillé de tout, il réussit à se cacher parce qu'il avait beaucoup d'amis. [24]Quarante-cinq jours après, le roi fut tué par ses propres fils. [25]Alors Tobie revint dans sa maison, et tous ses biens lui furent rendus.

CHAP. II. — Charité de Tobie. Il devient aveugle. Sa piété dans cette épreuve.

Chap. II.



Près cela, une fête de Jéhovah étant venue, et un grand repas ayant été préparé dans la maison de Tobie, [2]il dit à son fils : " Va et amène quelques hommes de notre tribu, craignant Dieu, afin qu'ils mangent avec nous. " [3]Son fils partit; à son retour, il lui annonça qu'un des enfants d'Israël, qu'on avait assassiné, gisait dans la rue. A l'instant, Tobie, se levant de table et laissant là le repas sans avoir rien mangé, arriva au cadavre, [4]le prit, et le rapporta secrètement à sa maison, afin de l'inhumer avec précaution après le coucher du soleil. [5]Lorsqu'il l'eut caché, il prit son repas avec larmes et tremblement, [6]au souvenir de cette parole que Jéhovah avait dite par le prophète Amos : " Vos jours

---

les Israélites n'avaient pas le droit de manger, par ex. de la chair de porc, ou bien avoir été préparées par des personnes impures, ou bien avoir été offertes aux idoles (*Lév.* iii, 17; xi; xvii, 10). Une pareille abstention, si difficile dans l'exil, n'était sans doute pas obligatoire.

14. D'après le texte gr., Tobie était le fournisseur de la cour.

16. *Ragès* (en gr. *Rhage* ou *Rhagoi*), une des plus grandes et des plus anciennes villes de la Médie, au pied des monts Caspiens, à 10 journées de marche au N. E. d'Ecbatane. Dans l'inscription de Béhistoun elle est appelée *Raga* (texte perse) *Rakkan* (texte médique); ses ruines, un peu à l'est de Téhéran, portent le nom de *Reï*. — *10 talents*, environ 60 mille fr.

17. *Gabélus*, en gr. *Gabaël*. — *Contre un reçu :* le grec dit mieux, *en dépôt :* on ne voit pas autrement pourquoi Tobie aurait prêté une si grosse somme à Gabélus.

18. *Salmanasar :* Sargon (voir la note du vers. 2) après avoir régné de 722 à 705 av. J.-C., eut pour successeur Sennachérib.

20. *La sépulture :* en Orient surtout c'est un malheur et un opprobre qu'un cadavre reste sans sépulture, exposé à devenir la

ex cibis gentilium) iste custodivit
animam suam, et nunquam conta-
minatus est in escis eorum. 13. Et
quoniam memor fuit Domini in
toto corde suo, dedit illi Deus gra-
tiam in conspectu Salmanasar regis,
14. et dedit illi potestatem quo-
cumque vellet ire, habens liberta-
tem quæcumque facere voluisset.
15. Pergebat ergo ad omnes, qui
erant in captivitate, et monita salu-
tis dabat eis.

16. Cum autem venisset in Rages
civitatem Medorum, et ex his, qui-
bus honoratus fuerat a rege, habuis-
set decem talenta argenti : 17. et
cum in multa turba generis sui
Gabelum egentem videret, qui erat
ex tribu ejus, sub chirographo de-
dit illi memoratum pondus argenti.

18. Post multum vero temporis,
mortuo Salmanasar rege, cum re-
gnaret Sennacherib filius ejus pro
eo, et filios Israel exosos haberet in
conspectu suo : 19. Tobias quoti-
die pergebat per omnem cognatio-
nem suam, et consolabatur eos, di-
videbatque unicuique, prout pote-
rat, de facultatibus suis : 20. esu-
rientes alebat, nudisque vestimenta
præbebat, et mortuis atque occisis
sepulturam sollicitus exhibebat.
[c] 4 Reg. 19, 35. Eccli. 48, 24. 2 Mach. 8, 19. 21. [c]Denique cum reversus esset
rex Sennacherib fugiens a Judæa
plagam, quam circa eum fecerat
Deus propter blasphemiam suam,
et iratus multos occideret ex filiis
Israel, Tobias sepeliebat corpora
eorum. 22. At ubi nuntiatum est
regi, jussit eum occidi, et tulit om-
nem substantiam ejus. 23. Tobias
vero cum filio suo, et cum uxore
fugiens, nudus latuit, quia multi
diligebant eum. 24. [d]Post dies vero [d] 4 Reg. 19, 37. 2 Par. 32, 21. Is. 37, 38.
quadraginta quinque occiderunt re-
gem filii ipsius, 25. et reversus est
Tobias in domum suam, omnisque
facultas ejus restituta est ei.

CAPUT II.

Tobias mortuorum defatigatus sepultura hirundinis stercore in patientiæ probationem excæcatur, et ab uxore ac amicis ipsum irridentibus affectus opprobrio, patientissime tolerat instar Jobi.


OST hæc vero, cum esset
dies festus Domini, et fa-
ctum esset prandium bo-
num in domo Tobiæ,
2. dixit filio suo : Vade, et adduc
aliquos de tribu nostra, timentes
Deum, ut epulentur nobiscum.
3. Cumque abiisset, reversus nun-
tiavit ei, unum ex filiis Israel jugu-
latum jacere in platea. Statimque
exsiliens de accubitu suo, relinquens
prandium, jejunus pervenit ad cor-
pus : 4. tollensque illud portavit ad
domum suam occulte, ut dum sol
occubuisset, caute sepeliret eum.
5. Cumque occultasset corpus, man-
ducavit panem cum luctu et tre-
more, 6. memorans illum sermo-
nem, quem dixit Dominus [a]per [a] Amos. 8, 10. 1 Mach. 1, 41.
Amos prophetam : Dies festi vestri

proie des bêtes sauvages (*Jér.* viii, 2; II *Mach.* v, 10).

21. *Sennachérib :* voy. II *Rois*, xviii, 13; II *Par.* xxxii; *Is.* xxxvi sv.

24. Quarante-cinq jours après qu'il eut dépouillé Tobie (comp. II *Rois*, xix, 37; *Is.* xxxvii, 37 sv.); car il dut régner encore plusieurs années après sa désastreuse expédition contre les Juifs; il mourut en 681.

25. *Tous ses biens lui furent rendus*, grâce, comme l'explique le texte grec, à l'intervention de son neveu Achiacharus, (ou *Achior*, *Vulg.* xi, 20) à qui le successeur de Sennachérib, Asarhaddon, avait confié une haute fonction administrative. (Voir ii, 19 note.)

CHAP. II.

1. *Une fête*, celle de la Pentecôte (texte grec).

2. *Afin qu'ils mangent avec nous :* comp. *Deut.* xvi, 11, 14; *Luc.* xiv, 13.

4. *A sa maison*, non dedans, ce qui l'aurait rendu impure (*Nombr.* xix, 14), mais dans quelque bâtiment séparé, comme l'explique le texte grec qui note aussi les ablutions faites par Tobie avant de prendre sa nourriture.— *Avec précaution*, sans être vu.

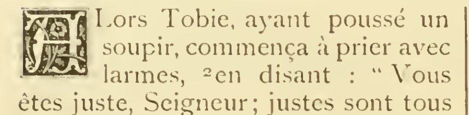
5. *Prit son repas*, seul, probablement, car le contact du cadavre lui avait fait contracter une souillure légale.

de fêtes seront changés en gémisse-
ments et en deuil." 7 Puis, quand le
soleil fut couché, il sortit et mit le
corps en terre. 8 Tous ses voisins le
blâmaient en disant : "On a déjà
ordonné de te faire mourir pour ce
sujet, et à peine as-tu échappé à cet
arrêt de mort, que tu recommences à
donner aux morts la sépulture!"
9 Mais Tobie, craignant plus Dieu
que le roi, enlevait les corps de
ceux qui avaient été tués, les cachait
dans sa maison et les inhumait pen-
dant la nuit.

10 Un jour qu'il s'était fatigué à
donner la sépulture aux morts, étant
rentré à sa maison, il se jeta au pied
de la muraille et s'endormit. 11 Pen-
dant qu'il dormait, il tomba d'un nid
d'hirondelles de la fiente chaude sur
ses yeux, et il devint aveugle. 12 Dieu
permit que cette épreuve lui arrivât,
afin que sa patience, comme celle du
saint homme Job, fût donnée en
exemple à la postérité. 13 Car, ayant
toujours craint Dieu dès son enfance
et observé ses commandements, il
ne s'attrista pas contre Dieu de ce
que le malheur de la cécité l'avait
atteint. 14 Mais il resta inébranlable
dans la crainte de Dieu, lui rendant
grâces tous les jours de sa vie. 15 De
même que les chefs de tribu insul-
taient au bienheureux Job, ainsi les
parents et les amis de Tobie raillaient
sa conduite, en disant : 16 "Qu'est
devenue ton espérance, pour laquelle
tu faisais des aumônes et donnais la
sépulture aux morts?" 17 Tobie les
reprenait en disant : "Ne parlez pas
ainsi; 18 car nous sommes enfants
des saints, et nous attendons cette
vie que Dieu doit donner à ceux qui
ne lui retirent jamais leur fidélité."

19 Anne, sa femme, allait tous les
jours tisser de la toile, et, par le tra-
vail de ses mains, elle rapportait,
pour leur entretien, ce qu'elle pou-
vait gagner. 20 Il arriva ainsi qu'ayant
reçu un chevreau, elle l'apporta à la
maison. 21 Son mari, ayant entendu
le bêlement du chevreau, dit : "Voyez
si ce chevreau n'aurait pas été dé-
robé, et rendez-le à son maître, car il
ne nous est pas permis de rien man-
ger qui provienne d'un vol, ni même
d'y toucher." 22 Alors sa femme ré-
pondit avec colère : "Il est manifeste
que ton espérance est devenue vaine;
voilà ce que t'ont rapporté tes au-
mônes!" 23 C'est par ces discours et
d'autres semblables qu'elle l'injuriait.

CHAP. III. — Prière de Tobie. Sara, fille de Raguel, outragée par une servante, implore le Seigneur. Ces deux prières sont exaucées.

Ch. III.

Lors Tobie, ayant poussé un
soupir, commença à prier avec
larmes, 2 en disant : "Vous
êtes juste, Seigneur; justes sont tous
vos jugements, et toutes vos voies
sont miséricorde, vérité et justice.
3 Et maintenant, Seigneur, souvenez-
vous de moi; ne tirez pas vengeance

---

9 sv. Le vers. 9 manque dans les manuscrits gr. et dans l'Ital., et le vers. 10, rattachant ce qui suit à ce qui précède, commence ainsi : *Cette nuit-là même, comme j'étais couché, étant impur, au pied de la muraille*, etc. : en touchant le cadavre, Tobie avait contracté une souillure lévitique. Trop fatigué pour s'en purifier immédiatement par une ablution (*Nombr.* xix, 2-22), il n'entra pas dans sa maison, pour ne pas communiquer aux siens son impureté. La Vulg. semble séparer deux faits liés ensemble.

11. *Pendant qu'il dormait;* en gr., *mes yeux étant ouverts*, peut-être à son réveil. — *Hirondelles;* le mot gr. désigne toute espèce de *petits oiseaux*. — *Aveugle :* au témoignage de Pline, la fiente d'hirondelle a la propriété de dessécher et de brûler, ce qui parfois est cause que les petits perdent la vue. D'après l'Ital., l'accident arrivé à Tobie ne lui causa qu'une inflammation des yeux, laquelle, par la faute des médecins, amena une cécité complète.

15. *Les chefs de tribu* (litt. *les rois*), les *émirs*, amis de Job, possesseurs comme lui de nombreux troupeaux. — *Insultaient*, sans en avoir l'intention, en voulant faire confes-

convertentur in lamentationem et luctum. 7. Cum vero sol occubuisset, abiit, et sepelivit eum. 8. Arguebant autem eum omnes proximi ejus, dicentes : Jam hujus rei causa interfici jussus es, et vix effugisti mortis imperium, et iterum sepelis mortuos?
[b] Supr. 1, 21. 9. [b]Sed Tobias plus timens Deum, quam regem, rapiebat corpora occisorum, et occultabat in domo sua, et mediis noctibus sepeliebat ea.

10. Contigit autem ut quadam die fatigatus a sepultura, veniens in domum suam, jactasset se juxta parietem, et obdormisset, 11. et ex nido hirundinum dormienti illi calida stercora inciderent super oculos ejus, fieretque cæcus. 12. Hanc autem tentationem ideo permisit Dominus evenire illi, ut posteris daretur exemplum patientiæ ejus, sicut et sancti Job. 13. Nam cum ab infantia sua semper Deum timuerit, et mandata ejus custodierit, non est contristatus contra Deum quod plaga cæcitatis evenerit ei, 14. sed immobilis in Dei timore permansit, agens gratias Deo omnibus diebus vitæ suæ. 15. Nam sicut beato Job insultabant reges, ita isti parentes et cognati ejus irridebant vitam ejus, dicentes : 16 : Ubi est spes tua, pro qua eleemosynas, et sepulturas faciebas? 17. Tobias vero increpabat eos, dicens : Nolite ita loqui : 18. Quoniam filii sanctorum sumus, et vitam illam exspectamus, quam Deus daturus est his, qui fidem suam nunquam mutant ab eo.

19. Anna vero uxor ejus ibat ad opus textrinum quotidie, et de labore manuum suarum victum, quem consequi poterat, deferebat. 20. Unde factum est, ut hœdum caprarum accipiens detulisset domi : 21. cujus cum vocem balantis vir ejus audisset, dixit : Videte, ne forte furtivus sit, reddite eum dominis suis, quia non licet nobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere. 22. [c]Ad hæc uxor ejus irata respondit : Manifeste vana facta est spes tua, et eleemosynæ tuæ modo apparuerunt. 23. Atque his, et aliis hujuscemodi verbis exprobrabat ei. [c] Job. 2, 9.

CAPUT III.

Tobiæ ob uxoris convitium mori petentis oratio ad Deum, et Saræ filiæ Raguelis humilis cum triduano jejunio oratio, ob ancillæ improperium de septem ipsius maritis a dæmonio interemptis : utriusque autem preces exaudiuntur, angelo Raphaele ad eos curandos misso.

UNC Tobias ingemuit, et cœpit orare cum lacrymis, 2. dicens : Justus es Domine, et omnia judicia tua justa sunt, et omnes viæ tuæ, misericordia, et veritas, et judicium. 3. Et nunc Domine memor esto

---

ser à Job quelque faute personnelle pour laquelle Dieu l'aurait frappé (*Job.* ii, 11).

18. *Des saints*, des patriarches, tels que Abraham, Isaac et Jacob, qui ont supporté courageusement les épreuves, dans l'attente de l'éternelle récompense (*Hébr.* xi, 3 sv.). Ces paroles ne se lisent que dans la Vulgate, ainsi que la comparaison de Tobie avec Job, vers. 12-15.

19. Après ce que dit la Vulg. (i, 25) on est un peu surpris de voir la famille de Tobie réduite à la pauvreté par le seul fait de la cécité du père; le grec ne dit point que *tous ses biens* furent rendus à Tobie, mais seulement qu'il retrouva sa maison, sa femme et son fils (ii, 1).

20. *Ayant reçu un chevreau* "en présent, outre son salaire", ajoute le grec; c'est précisément là ce qui fit concevoir à Tobie des doutes sur la provenance du chevreau.

21. Le soupçon de Tobie, bien qu'il manifeste l'honnêteté de son âme, n'est pas précisément rapporté à sa louange, ni pour servir d'exemple, mais parce qu'il donna occasion aux paroles dures qui provoquèrent les larmes et la prière du saint aveugle.

23. Comp. *Job.* ii, 9.

CHAP. III.

2. *Vos voies*, votre conduite à l'égard des hommes. Comp. *Ps.* xxv, 10; cxix, 151, h.

3. Lien : Vous m'avez justement puni, mais puisque vous êtes bon et que je confesse ma faute, montrez-vous maintenant miséricordieux à mon égard.

de mes péchés, et ne rappelez pas en
votre mémoire mes offenses ou celles
de mes ancêtres. 4Car nous n'avons
pas obéi à vos préceptes; c'est pour-
quoi nous avons été livrés au pillage,
à la captivité, à la mort, à la risée et
à l'opprobre parmi toutes les nations
au sein desquelles vous nous avez
dispersés. 5Et maintenant, Seigneur,
vos châtiments sont grands, parce
que nous n'avons pas agi selon vos
préceptes et que nous n'avons pas
marché sincèrement devant vous.
6Et maintenant, Seigneur, traitez-
moi selon votre volonté, et comman-
dez que mon esprit soit reçu en paix,
car il est meilleur pour moi de mou-
rir que de vivre."

7Il arriva en ce même jour, à
Ecbatane, ville des Mèdes, que Sara,
fille de Raguel, entendit, elle aussi,
les injures d'une des servantes de
son père. 8Car elle avait été *successi-
vement* donnée en mariage à sept
maris, et un démon, nommé Asmo-
dée, les avait fait mourir aussitôt
qu'ils étaient venus auprès d'elle.
9Comme elle reprenait donc cette
servante pour quelque faute, celle-ci
lui répondit en disant : " Que jamais
nous ne voyions sur la terre ni fils ni
fille de toi, meurtrière de tes maris!
10Veux-tu donc me donner aussi la
mort, comme tu as déjà fait mourir
sept maris? " A cette parole, Sara
monta dans la chambre haute de sa
maison et y resta trois jours et trois
nuits sans boire ni manger. 11Mais,
persévérant dans la prière, elle sup-
pliait Dieu avec larmes de la déli-
vrer de cet opprobre.

12Le troisième jour, elle acheva sa
prière et bénit le Seigneur, 13en di-
sant : " Béni soit votre nom, ô Dieu
de nos pères, qui, lors même que
vous êtes irrité, faites miséricorde, et
qui, au temps de la tribulation, par-
donnez les péchés à ceux qui vous
invoquent. 14Vers vous, Seigneur, je
tourne mon visage, vers vous j'élève
mes yeux. 15Je vous demande, Sei-
gneur, de me délivrer des liens de
cet opprobre; sinon, de me retirer de
cette terre. 16Vous savez, Seigneur,
que je n'ai jamais désiré un mari, et
que j'ai conservé mon âme pure de
toute concupiscence. 17Jamais je n'ai
fréquenté les jeux folâtres et je n'ai
eu de commerce avec les hommes
de conduite légère. 18C'est dans votre
crainte, et non pour suivre ma pas-
sion, que j'ai consenti à prendre un
mari. 19Ou bien je n'étais pas digne
d'eux, ou bien peut-être n'étaient-ils
pas dignes de moi, car il se pourrait
que vous m'ayez conservée pour un
autre époux. 20Il n'est pas au pou-
voir de l'homme de pénétrer vos des-
seins. 21Mais quiconque vous honore
tient pour assuré que sa vie, si elle a
été dans l'épreuve, sera couronnée;
que s'il a été dans la tribulation, il
sera délivré, et que si le châtiment
est venu sur lui, il pourra obtenir
votre miséricorde. 22Car vous ne pre-
nez point plaisir à notre perte, mais
après la tempête vous ramenez le
calme, et après les pleurs et les lar-
mes vous répandez la joie. 23Que
votre nom, Dieu d'Israël, soit béni
dans tous les siècles!"

24Ces deux supplications furent
exaucées en même temps devant la
gloire du Dieu souverain; 25et le
saint ange du Seigneur, Raphaël, fut
envoyé pour guérir Tobie et Sara,
dont les prières avaient été pronon-
cées en même temps en présence du
Seigneur.

---

6. *Il est meilleur :* comp. *Job.* vii, 15; I *Rois*, xix, 4; *Jon.* iv, 3, 8; II *Cor.* 1, 8.

7. *Ecbatane :* sans aucun doute, dit le P. Cornely, il faut lire ici *Ecbatane* au lieu de *Ragès*, nom que notre Vulgate seule — par suite d'une erreur déjà ancienne — donne à la ville de Raguel, contrairement à tous les autres textes. Comp. ix, 1-6. — Voir *Esdr.* vi, 2. *Jud.* i, 1 sv.

8. *Asmodée :* ce nom vient du perse *azmuden*, tenter, soit plus probablement l'hébreu *schâmad*, perdre. Comp. vi, 17.

10. *La chambre haute* servait souvent d'oratoire; comp. *Jud.* ix, 1 et x, 1-2.

mei, et ne vindictam sumas de peccatis meis, neque reminiscaris delicta mea, vel parentum meorum. 4. [a] Quoniam non obedivimus præceptis tuis, ideo traditi sumus in direptionem, et captivitatem, et mortem, et in fabulam, et in improperium omnibus nationibus, in quibus dispersisti nos. 5. Et nunc Domine magna judicia tua, quia non egimus secundum præcepta tua, et non ambulavimus sinceriter coram te : 6. et nunc Domine secundum voluntatem tuam fac mecum, et præcipe in pace recipi spiritum meum : expedit enim mihi mori magis, quam vivere.

[a] Deut. 28, 15.

7. Eadem itaque die contigit ut Sara filia Raguelis in Rages civitate Medorum, et ipsa audiret improperium ab una ex ancillis patris sui, 8. quoniam tradita fuerat septem viris, et dæmonium nomine Asmodæus occiderat eos, mox ut ingressi fuissent ad eam. 9. Ergo cum pro culpa sua increparet puellam, respondit ei, dicens : Amplius ex te non videamus filium, aut filiam super terram, interfectrix virorum tuorum. 10. Numquid et occidere me vis, sicut jam occidisti septem viros? Ad hanc vocem perrexit in superius cubiculum domus suæ : et tribus diebus, et tribus noctibus non manducavit, neque bibit : 11. sed in oratione persistens cum lacrymis deprecabatur Deum, ut ab isto improperio liberaret eam.

12. Factum est autem die tertia, dum compleret orationem, benedicens Dominum, 13. dixit : Benedictum est nomen tuum Deus patrum nostrorum : qui cum iratus fueris, misericordiam facies, et in tempore tribulationis peccata dimittis his, qui invocant te. 14. Ad te Domine faciem meam converto, ad te oculos meos dirigo. 15. Peto Domine ut de vinculo improperii hujus absolvas me, aut certe desuper terram eripias me. 16. Tu scis Domine, quia nunquam concupivi virum, et mundam servavi animam meam ab omni concupiscentia. 17. Nunquam cum ludentibus miscui me : neque cum his, qui in levitate ambulant, participem me præbui. 18. Virum autem cum timore tuo, non cum libidine mea consensi suscipere : 19. et, aut ego indigna fui illis, aut illi forsitan me non fuerunt digni : quia forsitan viro alii conservasti me. 20. Non est enim in hominis potestate consilium tuum. 21. Hoc autem pro certo habet omnis, qui te colit, quod vita ejus, si in probatione fuerit, coronabitur : si autem in tribulatione fuerit, liberabitur : et si in correptione fuerit, ad misericordiam tuam venire licebit. 22. Non enim delectaris in perditionibus nostris : quia post tempestatem tranquillum facis : et post lacrymationem et fletum, exsultationem infundis. 23. Sit nomen tuum Deus Israel benedictum in sæcula.

24. In illo tempore exauditæ sunt preces amborum in conspectu gloriæ summi Dei : 25. et missus est Angelus Domini sanctus Raphael, ut curaret eos ambos, quorum uno tempore sunt orationes in conspectu Domini recitatæ.



11. *Cet opprobre :* de passer pour avoir fait mourir ses maris et de n'avoir point d'enfants. D'après le texte grec, Sara aurait eu un instant la pensée de s'étrangler ; mais elle la repoussa, et, s'approchant de la fenêtre pour regarder le ciel, commença sa prière.

16. *Désiré* avec passion.

20. Comp. *Sag.* IX, 13; *Job*, XV, 8.

24. La *supplication* de Tobie (vers. 2 sv.) et celle de Sara.

25. *Pour guérir*, secourir : l'expression fait allusion au nom même de *Raphaël*, qui signifie *Dieu guérit*, ou *guérison de Dieu.*

§ II. — L'ANGE RAPHAËL, ENVOYÉ PAR DIEU, MET FIN AUX ÉPREUVES DES DEUX JUSTES [IV—XII].

CHAP. IV. — Conseils de Tobie à son fils.

Chap. IV. Obie, croyant que sa prière
était exaucée et qu'il allait
mourir, appela auprès de lui
Tobie, son fils, 2 et il lui dit :
« Écoute, mon fils, les paroles de
ma bouche et pose-les comme un
solide fondement dans ton cœur.
3 Lorsque Dieu aura reçu mon âme,
mets mon corps en terre. Tu hono-
reras ta mère tous les jours de sa vie ;
4 car tu dois te souvenir de ce qu'elle
a souffert et des grands dangers
qu'elle a courus à cause de toi, *lors-
qu'elle te portait* dans son sein. 5 Et
quand elle-même aura aussi achevé
le temps de sa vie, tu lui donneras la
sépulture auprès de moi. 6 Tous les
jours de ta vie aie Dieu présent à ta
pensée, et garde-toi de consentir ja-
mais au péché et de transgresser les
préceptes du Seigneur ton Dieu.
7 Fais l'aumône de ton bien, et ne
détourne ton visage d'aucun pauvre ;
car il arrivera ainsi que le visage de
Dieu ne se détournera point de toi.
8 De la manière que tu le pourras,
sois miséricordieux. 9 Si tu as beau-
coup de bien, donne largement ; si tu
en as peu, aie soin de partager même
ce peu de bon cœur. 10 Tu t'amasse-
ras ainsi un grand trésor pour le jour
du besoin. 11 Car l'aumône délivre de
tout péché et de la mort, et elle ne
laissera point l'âme descendre dans
les ténèbres. 12 L'aumône sera, pour
tous ceux qui l'auront faite, un grand
sujet de confiance devant le Dieu
souverain. 13 Garde-toi, mon fils, de
toute impureté, et qu'en dehors de
ton épouse ta conscience ne te re-
proche jamais une action criminelle.
14 Ne laisse jamais l'orgueil dominer
dans ton cœur ou dans tes paroles,
car c'est par lui que tous les maux
ont pris commencement. 15 Quand un
homme aura fait pour toi un travail,
paye-lui aussitôt son salaire, et que
le salaire du mercenaire ne reste pas
un instant chez toi. 16 Ce que tu se-
rais fâché qu'on te fît, aie soin de ne
le faire jamais à un autre. 17 Mange
ton pain avec ceux qui ont faim et
avec les indigents, et couvre de tes
vêtements ceux qui sont nus. 18 Fais
servir ton pain et ton vin à *célébrer*
la sépulture des justes, mais ne le
mange ni ne le bois avec les pé-
cheurs. 19 Cherche toujours conseil
auprès d'un homme sage. 20 Bénis
Dieu en tout temps ; demande-lui
qu'il dirige tes voies, et que tous tes
desseins réussissent par lui. 21 Je t'in-
forme aussi, mon fils, que, lorsque tu
étais encore petit enfant, j'ai donné
dix talents d'argent à Gabélus de
Ragès, ville des Mèdes, et que j'ai
son reçu entre les mains. 22 C'est
pourquoi fais tes diligences pour

CHAP. IV.

2. *Il lui dit.* Les S. Pères ont eu en grande estime les préceptes de Tobie à son fils, et plusieurs saints les ont répétés, avec peu de changements, comme l'expression de leurs dernières volontés, par ex. S. Louis à son fils Philippe, S. Ephrem et S. François d'Assise dans leur *Testament.* On en compte dix : 1. Amour filial (vers. 3-5), — 2. piété envers Dieu (6 et 20), — 3. aumône (7-12 et 17). — 4. Fuite de l'impureté (13), — 5. de l'orgueil (14), — 6. pratique de la justice (15), — 7. faire aux autres ce que nous désirons qu'on nous fasse (16), — 8. sépulture des morts (18), — 9. demander conseil aux personnes sages (19), — 10. soin de sa famille (21 sv.).

3. *Ta mère :* comp. *Exod.* xx, 12 ; *Eccli.* vii, 29.

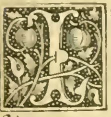
4. Comp. II *Mach.* vii, 27.

5. *Auprès de moi :* comp. *Gen.* xxv, 10 ; xlix, 29.

7. Comp. *Prov.* iii, 9 ; *Eccli.* iv, 1 ; *Matth.* v, 7 ; *Luc.* xiv, 13 ; *Jacq.* ii, 13 sv.

CAPUT IV.

Tobias cum se brevi putaret moriturum, filio piissima salutis monita inculcat, eleemosynæ virtutem declarat, et de decem argenti talentis Gabelo mutuo datis indicat.

GITUR cum Tobias putaret orationem suam exaudiri ut mori potuisset, vocavit ad se Tobiam filium suum, 2. dixitque ei :

Audi fili mi verba oris mei, et ea in corde tuo, quasi fundamentum construe. 3. Cum acceperit Deus animam meam, corpus meum sepeli : [a]et honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ ejus : 4. memor enim esse debes, quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo. 5. Cum autem et ipsa compleverit tempus vitæ suæ, sepelias eam circa me. 6. Omnibus autem diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum : et cave ne aliquando peccato consentias, et prætermittas præcepta Domini Dei nostri. 7. [b]Ex substantia tua fac eleemosynam, et noli avertere faciem tuam ab ullo paupere : ita enim fiet ut nec a te avertatur facies Domini. 8. [c]Quo modo potueris, ita esto misericors. 9. Si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude. 10. Præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis. 11. [d]Quoniam eleemosyna ab omni peccato, et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras. 12. Fiducia magna erit coram summo Deo eleemosyna omnibus facientibus eam. 13. [e]Attende tibi fili mi ab omni fornicatione, et præter uxorem tuam nunquam patiaris crimen scire. 14. Superbiam nunquam in tuo sensu, aut in tuo verbo dominari permittas : [f]in ipsa enim initium sumpsit omnis perditio. 15. [g]Quicumque tibi aliquid operatus fuerit, statim ei mercedem restitue, et merces mercenarii tui apud te omnino non remaneat. 16. [h]Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias. 17. [i]Panem tuum cum esurientibus et egenis comede, et de vestimentis tuis nudos tege. 18. Panem tuum, et vinum tuum super sepulturam justi constitue, et noli ex eo manducare, et bibere cum peccatoribus. 19. Consilium semper a sapiente perquire. 20. Omni tempore benedic Deum : et pete ab eo, ut vias tuas dirigat, et omnia consilia tua in ipso permaneant. 21. Indico etiam tibi fili mi dedisse me decem talenta argenti, dum adhuc infantulus esses, Gabelo, in Rages civitate Medorum, et chirographum ejus apud me habeo : 22. et ideo perquire quo modo ad eum pervenias, et recipias ab eo supra memoratum pondus

[a] Exod. 20, 12. Eccli. 7, 29.
[b] Prov. 3, 9. Eccli 4, 1 et 14, 13. Luc. 14, 13.
[c] Eccli. 35, 12.
[d] Eccli. 29, 15.
[e] I Thess. 4, 3.
[f] Gen. 3, 5.
[g] Lev. 19, 13. Deut. 24, 14.
[h] Matth. 7, 12. Luc. 6, 31.
[i] Luc. 14, 13.

8. A défaut d'argent ou de pain, donnez une consolation, un bon conseil, une prière.

9. Comp. *Matth.* x, 42; *Luc*, xxi, 2 sv.

10. *Le jour du besoin*, le jour de la mort, ou tu auras besoin toi-même de la divine miséricorde.

11. *Délivre de tout péché et de la mort*, ou *des ténèbres*, de la damnation éternelle, par les grâces qu'elle attire sur ceux qui la font. Comp. xii, 9; *Matth.* xxv, 34-46; *Dan.* iv, 24; *Eccli.* iii, 33.

14. Comp. *Gen.* iii, 5; *Eccli.* x, 14 sv.

15. Comp. *Lév.* xix, 13; *Deut.* xxiv, 14; *Eccli.* xxxiv, 27.

16. Comp. *Matth.* vii, 12; *Luc*, vi, 31.

17. Comp. *Job*, xxxi, 17, 19; *Luc*, xiv, 13.

18. Il s'agit ici des repas funèbres par lesquels on célébrait la mémoire des morts (*Jér.* xvi, 7). Tobie pourra en donner ou y prendre part, pourvu que le défunt ne soit pas un pécheur public; car, dans ce cas, il paraîtrait approuver le crime. Les premiers chrétiens déposaient des vivres sur la tombe des morts : c'était une offrande faite aux indigents, qui faisaient ensuite quelque prière pour l'âme du défunt. Cet usage fut bientôt aboli à cause des superstitions qui vinrent s'y mêler (S. Augustin). Il ne saurait être question d'une coutume semblable chez les Juifs, où tout ce qui touchait un tombeau, hommes ou choses, devenait impur.

19. Comp. *Prov.* xii, 15; xix, 20.

21. Voir i, 17.

l'aller trouver et retirer cette somme d'argent, et tu lui rendras son obligation. 23 N'aie point de crainte, mon fils. Il est vrai que nous menons une vie pauvre, mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, si nous évitons tout péché et faisons de bonnes œuvres."

CHAP. V. — Un ange, sous la forme d'un voyageur, s'offre à accompagner le jeune Tobie chez Gabélus. Adieux et départ.

Chap. V. ALors Tobie répondit à son père, en disant : "Tout ce que tu m'as ordonné, je le ferai, mon père. 2 Mais je ne sais comment je pourrai retirer cet argent. Cet homme ne me connaît pas, et il m'est également inconnu; quel signe lui donnerai-je? Je ne sais pas même le chemin qui conduit en ce pays-là." 3 Son père lui répondit en disant : "J'ai son écrit entre les mains; aussitôt que tu le lui auras montré, il te remboursera. 4 Mais va maintenant chercher un homme fidèle qui aille avec toi, moyennant salaire, afin que tu rentres en possession de cet argent pendant que je vis encore."

5 Tobie étant sorti trouva un beau jeune homme, debout et ceint, comme disposé à se mettre en route. 6 Ignorant que ce fût un ange de Dieu, il le salua et *lui* dit : "D'où es-tu, bon jeune homme?" 7 L'ange répondit : "*Je suis un* des enfants d'Israël." Et Tobie lui dit : "Connais-tu la route qui conduit au pays des Mèdes?" — 8 "Je la connais, répondit-il, j'ai souvent parcouru tous ces chemins et j'ai logé chez Gabélus, notre frère, qui demeure à Ragès, ville des Mèdes, laquelle est située dans les montagnes d'Ecbatane." 9 Tobie lui dit : "Attends-moi, je te prie, jusqu'à ce que j'aie annoncé cela à mon père."

10 Alors Tobie étant rentré raconta tout à son père. Sur quoi le père émerveillé demanda qu'on fît entrer le jeune homme. 11 Celui-ci entra et le salua, en disant : "Que la joie soit toujours avec toi!" — 12 "Quelle joie puis-je avoir, répondit Tobie, moi qui suis assis dans les ténèbres et qui ne vois pas la lumière du ciel?" 13 Le jeune homme lui dit : "Aie bon courage! Il est facile à Dieu de te guérir." 14 Ensuite Tobie lui dit : "Pourras-tu bien conduire mon fils chez Gabélus, à Ragès, ville des Mèdes? A ton retour, je te donnerai ton salaire." — 15 "Je le conduirai, répondit l'ange, et je le ramènerai auprès de toi." 16 Tobie lui dit : "Dis-moi, je t'en prie, de quelle famille et de quelle tribu es-tu?" 17 L'ange Raphaël lui répondit : "Est-ce la famille du mercenaire que tu cherches, ou le mercenaire lui-même qui doit accompagner ton fils? 18 Mais, pour ne pas te rendre inquiet, je suis Azarias, fils du grand Ananie." — 19 "Tu es d'une noble race, lui dit Tobie. Mais ne te fâche pas, je te prie, de ce que j'ai désiré connaître ta famille." 20 Et l'ange lui dit : "Je conduirai ton fils sain et sauf, et je te le ramènerai sain et sauf." 21 Tobie ajouta : "Faites un heureux voyage! Que Dieu soit sur votre chemin, et que son ange vous accompagne!"

22 Quand on eut préparé tout ce

---

23. *Nous aurons beaucoup de biens*, en ce monde et en l'autre. Comp. I *Tim.* iv, 8.

CHAP. V.

2. *Quel signe lui donnerai-je*, afin qu'il me reconnaisse pour ton fils et le légitime propriétaire de cette créance, comme le disent clairement le texte gr. et l'Ital.

5. *Ceint* : pour voyager, les Orientaux relèvent leurs longs vêtements au moyen d'une ceinture.

8. *Les montagnes d'Ecbatane*, le pays montagneux qui s'étend depuis *Ecbatane* (*Hamadan*) jusqu'à la mer Caspienne.

13. *Il est facile à Dieu*, etc. : ce sens, donné par un manuscrit de l'Ital., nous paraît plus naturel que celui qui est donné communément : *le temps est proche où Dieu te guérira.*

argenti, et restituas ei chirographum suum. 23. Noli timere fili mi : pauperem quidem vitam gerimus,
f Rom. 8, 17. sed f multa bona habebimus si timuerimus Deum, et recesserimus ab omni peccato, et fecerimus bene.

CAPUT V.

Tobiæ socium ad ducem itineris in Rages Medorum quærenti Raphael Angelus ignotus occurrit : cui pater filium committit : quibus profectis mater filii deflet absentiam.


TUNC respondit Tobias patri suo, et dixit : Omnia quæcumque præcepisti mihi faciam pater. 2. Quo modo autem pecuniam hanc requiram, ignoro : ille me nescit, et ego eum ignoro : quod signum dabo ei? Sed neque viam, per quam pergatur illuc, aliquando cognovi. 3. Tunc pater suus respondit illi, et dixit : Chirographum quidem illius penes me habeo : quod dum illi ostenderis, statim restituet. 4. Sed perge nunc, et inquire tibi aliquem fidelem virum, qui eat tecum salva mercede sua : ut, dum adhuc vivo, recipias eam.

5. Tunc egressus Tobias, invenit juvenem splendidum, stantem præcinctum, et quasi paratum ad ambulandum. 6. Et ignorans quod Angelus Dei esset, salutavit eum, et dixit : Unde te habemus bone juvenis? 7. At ille respondit : Ex filiis Israel. Et Tobias dixit ei : Nosti viam, quæ ducit in regionem Medorum? 8. Cui respondit : Novi : et omnia itinera ejus frequenter ambulavi, et mansi apud Gabelum fratrem nostrum : qui moratur in Rages civitate Medorum, quæ posita est in monte Ecbatanis. 9. Cui Tobias ait : Sustine me obsecro, donec hæc ipsa nuntiem patri meo.

10. Tunc ingressus Tobias, indicavit universa hæc patri suo. Super quæ admiratus pater, rogavit ut introiret ad eum. 11. Ingressus itaque salutavit eum, et dixit : Gaudium tibi sit semper. 12. Et ait Tobias : Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video? 13. Cui ait juvenis : Forti animo esto, in proximo est ut a Deo cureris. 14. Dixit itaque illi Tobias : Numquid poteris perducere filium meum ad Gabelum in Rages civitatem Medorum? et cum redieris, restituam tibi mercedem tuam. 15. Et dixit ei Angelus : Ego ducam, et reducam eum ad te. 16. Cui Tobias respondit : Rogo te, indica mihi, de qua domo, aut de qua tribu es tu? 17. Cui Raphael Angelus dixit : Genus quæris mercenarii, an ipsum mercenarium, qui cum filio tuo eat? 18. Sed ne forte sollicitum te reddam, ego sum Azarias Ananiæ magni filius. 19. Et Tobias respondit : Ex magno genere es tu. Sed peto ne irascaris quod voluerim cognoscere genus tuum. 20. Dixit autem illi Angelus : Ego sanum ducam, et sanum tibi reducam filium tuum. 21. Respondens autem Tobias, ait : Bene ambuletis, et sit Deus in itinere vestro, et Angelus ejus comitetur vobiscum.

22. Tunc paratis omnibus, quæ erant in via portanda, fecit Tobias

17. Tu sembles t'inquiéter plus de la famille que des qualités personnelles de celui qui doit être le guide de ton fils.

18. La réponse de l'ange sauvegarde le secret providentiel sans blesser la vérité. Ayant pris les traits d'Azarias, il pouvait en prendre le nom ; d'ailleurs, St Raphaël était bien *Azarias* (*le Secours-de-Jéhovah*) *fils d'Ananie* (*de la Bonté-de-Jéhovah*); il pouvait ajouter "*d'entre vos frères*" avec le gr., ou "*des fils d'Israël*", avec la Vulg. (vers. 7), puisque, en sa qualité de fils adoptif de Dieu, il était le frère de tous les enfants de Dieu et spécialement des "fils d'Israël" dont le soin lui était confié.

19. Tobie avait sans doute connu autrefois un Israélite d'une illustre famille, nommé Ananie. Croyant avoir devant lui son fils, devenu pauvre, comme tant d'autres, sur la terre d'exil, et ne voulant pas l'humilier, il ne pousse pas plus loin ses investigations.

qu'ils devaient emporter en voyage,
Tobie dit adieu à son père et à sa
mère, et il se mit en route avec
l'ange.
23 Lorsqu'ils furent partis, la mère
se mit à pleurer, en disant : "Tu
nous as ôté le bâton de notre vieil-
lesse, et tu l'as éloigné de nous.
24 Plût à Dieu que cet argent pour
lequel tu l'as envoyé, n'eût jamais
existé ! 25 Car notre pauvreté nous
suffisait, et c'était pour nous une ri-
chesse que de voir notre fils." 26 To-
bie lui répondit : "Ne pleure point ;
notre fils arrivera sain et sauf, et il
reviendra vers nous sain et sauf, et
tes yeux le reverront. 27 Car je crois
qu'un bon ange de Dieu l'accompa-
gne et qu'il dispose heureusement
tout ce qui lui arrive, en sorte qu'il
reviendra vers nous avec joie." 28 A
cette parole, sa mère cessa de pleurer
et elle se tut.

CHAP. VI. — Le poisson du Tigre. Instruction de l'ange au sujet du mariage de Tobie avec Sara, fille de Raguel.

Chap. VI. TObie partit, suivi du chien, et
il fit sa première halte près
du fleuve du Tigre. 2 Comme
il descendait *sur la rive* pour se laver
les pieds, voici qu'un énorme poisson
s'élança pour le dévorer. 3 Effrayé,
Tobie poussa un grand cri, en disant :
"Seigneur, il se jette sur moi !"
4 L'ange lui dit : "Prends-le par les
ouïes et tire-le à toi." Ce qu'ayant
fait, il le tira sur la terre sèche, et le
poisson se débattit à ses pieds.
5 L'ange lui dit : "Vide ce poisson,
et conserves-en le cœur, le fiel et le
foie, car ils sont employés comme
d'utiles remèdes." 6 Il obéit ; puis il fit
rôtir *une partie de* la chair, qu'ils em-
portèrent avec eux pour la route ; ils
salèrent le reste, qui devait leur
suffire jusqu'à ce qu'ils arrivassent à
Ragès, ville des Mèdes. 7 Et Tobie
interrogea l'ange, en disant : "Je te
prie, Azarias mon frère, de me dire
quelle vertu curative possèdent les
parties de ce poisson que tu m'as
commandé de garder." 8 L'ange lui
répondit : "Si tu poses sur des char-
bons une petite partie du cœur, la
fumée qui s'en exhale chasse toute
espèce de démons, soit d'un homme,
soit d'une femme, en sorte qu'ils ne
peuvent plus s'en approcher. 9 Et le
fiel sert à oindre les yeux couverts
d'une taie, et il les guérit."
10 Tobie lui dit : "Où veux-tu que
nous prenions du repos ?" 11 L'ange
lui répondit : "Il y a ici un homme
appelé Raguel, de ta tribu et de ta
famille ; il a une fille nommée Sara,
mais, en dehors d'elle, il n'a aucun
autre enfant, fils ou fille. 12 Tout son
bien doit te revenir, et il faut que
tu la prennes pour épouse. 13 De-
mande-la donc à son père, et il te la
donnera pour femme." 14 Alors Tobie
répondit : "J'ai ouï dire qu'elle avait
déjà épousé sept maris, et qu'ils sont
tous morts, et l'on m'a dit encore
qu'un démon les avait tués. 15 Je
crains donc que la même chose ne

---

27. *Je crois*, parce que la protection d'un ange est promise aux hommes pieux (*Ps.* xxxiv, 8 ; xci, 11 h. Comp. *Matth.* xviii, 10 ; *Act.* xii, 15).

CHAP. VI.

1. *Près du fleuve du Tigre :* peut-être faut-il entendre ici l'un des deux affluents de ce fleuve, le grand et le petit Zab, qui, d'après Hérodote, s'appelaient *second Tigre*.

2. *Poisson*, probablement un brochet ; ce poisson, très vorace abonde dans le Tigre, et atteint quelquefois la grosseur d'un homme. Sa chair est excellente, et il remplit les conditions prescrites par la loi pour que les Juifs puissent en manger (*Lév.* xi, 9 sv.). — *Pour le dévorer*, pour dévorer *le pied du jeune homme*, dit le texte gr. du Sinaï.

4. *Ouïes*, ou branchies, cartilages en forme de peigne, placées à la tête des poissons, et qui leur servent pour la respiration.

7. *Et Tobie*, lorsqu'ils approchaient

vale patri suo et matri suæ, et am-
bulaverunt ambo simul.
[a] Infr. 10, 4. 23. [a] Cumque profecti essent,
cœpit mater ejus flere, et dicere :
Baculum senectutis nostræ tulisti,
et transmisisti a nobis. 24. Nunquam
fuisset ipsa pecunia, pro qua misisti
eum. 25. Sufficiebat enim nobis pau-
pertas nostra, ut divitias computa-
remus hoc, quod videbamus filium
nostrum. 26. Dixitque ei Tobias :
Noli flere, salvus perveniet filius
noster, et salvus revertetur ad nos,
et oculi tui videbunt illum. 27. Credo
enim quod Angelus Dei bonus co-
mitetur ei, et bene disponat omnia,
quæ circa eum geruntur, ita ut cum
gaudio revertatur ad nos. 28. Ad
hanc vocem cessavit mater ejus
flere, et tacuit.

CAPUT VI.

Angeli hortatu Tobias invadentem piscem apprehendit et exenterat, cor ejus, fel et jecur ad medicamenta reservans : et ad Raguelem divertunt, ut jussu Angeli petat in uxorem illius filiam Saram, cujus septem viros occiderat dæmonium, discens ab Angelo quo fine suscipiendum ac servandum sit conjugium.

ROFECTUS est autem
Tobias, et canis secutus
est eum, et mansit prima
mansione juxta fluvium
Tigris. 2. Et exivit ut lavaret pedes
suos, et ecce piscis immanis exivit
ad devorandum eum. 3. Quem ex-
pavescens Tobias clamavit voce
magna, dicens : Domine, invadit
me. 4. Et dixit ei Angelus : Appre-
hende branchiam ejus, et trahe eum
ad te. Quod cum fecisset, attraxit
eum in siccum, et palpitare cœpit
ante pedes ejus. 5. Tunc dixit ei
Angelus : Exentera hunc piscem,
et cor ejus, et fel, et jecur repone
tibi : sunt enim hæc necessaria ad
medicamenta utiliter. 6. Quod cum
fecisset, assavit carnes ejus, et se-
cum tulerunt in via : cetera salie-
runt, quæ sufficerent eis, quousque
pervenirent in Rages civitatem
Medorum. 7. Tunc interrogavit
Tobias Angelum, et dixit ei : Obse-
cro te Azaria frater, ut dicas mihi
quod remedium habebunt ista, quæ
de pisce servare jussisti? 8. Et re-
spondens Angelus, dixit ei : Cordis
ejus particulam si super carbones
ponas, fumus ejus extricat omne
genus dæmoniorum sive a viro, sive
a muliere, ita ut ultra non accedat
ad eos. 9. Et fel valet ad ungendos
oculos, in quibus fuerit albugo, et
sanabuntur.
10. Et dixit ei Tobias : Ubi vis
ut maneamus? 11. Respondensque
Angelus, ait : Est hic Raguel no-
mine, vir propinquus de tribu tua,
et hic habet filiam nomine Saram,
sed neque masculum, neque femi-
nam ullam habet aliam præter eam.
12. [a] Tibi debetur omnis substantia [a] Num. 27,
ejus, et oportet eam te accipere con- 8 et 36, 8.
jugem. 13. Pete ergo eam a patre
ejus, et dabit tibi eam in uxorem.
14. Tunc respondit Tobias, et di-
xit : Audio quia tradita est septem
viris, et mortui sunt : sed et hoc
audivi, quia dæmonium occidit illos.
15. Timeo ergo, ne forte et mihi

d'Ecbatane, ajoute le texte grec (comp. vers. 10). — *Quelle vertu curative possèdent*, etc. : les propriétés attribuées par l'ange à ces organes sont des propriétés surnaturelles que Dieu leur conféra, pour que Raphaël pût remplir jusqu'à la fin, sans se faire connaître, la mission secourable qui lui était confiée (comp. *Jean*, IX, 6).

8. *Du cœur;* vers. 19 et VIII, 2, *du foie;* en gr. il y a partout *du cœur et du foie*.

10. Les voyageurs, (après environ vingt jours de marche, XI, 1) étaient arrivés à Ecbatane, sur la frontière orientale de l'empire Assyrien, aux deux tiers environ du voyage qu'ils avaient entrepris de Ninive à Ragès.

12. *Il faut :* c'était une obligation légale; une fille héritière devait épouser un homme de sa tribu, son parent : *Nombr.* XXVII, 8 et XXXVI, 6-12. (Comp. *Deut.* XXV, 6 sv.; *Ruth*, IV, 4 sv. où nous trouvons une loi analogue).

14. *J'ai ouï dire :* les Juifs exilés étaient en relation fréquente les uns avec les autres.

m'arrive à moi-même, et que, étant fils unique de mes parents, je ne fasse descendre avec tristesse leur vieillesse dans le tombeau. 16 Et l'ange Raphaël lui dit : " Écoute-moi, et je t'apprendrai qui sont ceux sur lesquels le démon a du pouvoir. 17 Ce sont ceux qui entrent dans le mariage en bannissant Dieu de leur cœur et de leur pensée, et qui se livrent à leur passion, comme le cheval et le mulet qui n'ont pas de raison : sur ceux-là le démon a pouvoir. 18 Mais toi, lorsque tu l'auras épousée, étant entré dans la chambre, vis avec elle en continence pendant trois jours, et ne songe à autre chose qu'à prier *Dieu* avec elle. 19 La première nuit, livre au feu le foie du poisson, et le démon s'enfuira. 20 La seconde nuit, tu seras admis dans la société des saints patriarches. 21 La troisième nuit, tu recevras la bénédiction *promise à leur postérité*, afin qu'il naisse de vous des enfants pleins de vigueur. 22 La troisième nuit passée, tu prendras la jeune fille dans la crainte du Seigneur, guidé bien plus par le désir *d'avoir* des enfants que par la passion, afin que tu obtiennes dans tes enfants la bénédiction promise à la race d'Abraham. "

CHAP. VII. — Arrivée chez Raguel. Mariage de Tobie et de Sara.

Ch. VII. ILS entrèrent chez Raguel, qui les reçut avec joie. 2 A la vue de Tobie, Raguel dit à Anne, sa femme : " Comme ce jeune homme ressemble à mon cousin ! " 3 Ayant ainsi parlé, il dit *aux voyageurs* : " D'où êtes-vous, jeunes gens, nos frères ? " Ils répondirent : " Nous sommes de la tribu de Nephthali, *du nombre* des captifs de Ninive. " 4 Raguel leur dit : " Connaissez-vous Tobie, mon frère " ? — " Nous le connaissons ", répondirent-ils. 5 Et comme Raguel disait beaucoup de bien de Tobie, l'ange lui dit : " Tobie, dont tu nous parles, est le père de ce jeune homme. " 6 Aussitôt Raguel courut à lui et l'embrassa avec larmes, pleurant à son cou. 7 " Sois béni, mon fils, dit-il, car tu es fils d'un homme de bien, du meilleur des hommes ! " 8 Et Anne, sa femme, et Sara, leur fille, versaient des larmes.

9 Après qu'ils se furent *ainsi* parlé, Raguel fit tuer un bélier et préparer un festin ; et comme il les engageait à s'asseoir pour le repas, 10 Tobie dit : " Je ne mangerai ni ne boirai ici aujourd'hui, que tu ne m'aies d'abord accordé ma demande, et que tu ne me promettes de me donner Sara, ta fille. " 11 En entendant ces mots, Raguel fut saisi de frayeur, sachant ce qui était arrivé aux sept maris qui s'étaient approchés d'elle, et il commença à craindre que pareil malheur n'arrivât encore à celui-ci. Comme il était dans cette incertitude et ne donnait aucune réponse à la demande de Tobie, 12 l'ange lui dit : " N'appréhende point de donner ta fille à ce jeune homme ; car c'est à lui, qui craint Dieu, qu'elle doit appartenir comme épouse ; voilà pourquoi aucun autre n'a pu la posséder. " 13 Alors Raguel dit : " Je ne doute pas que Dieu n'ait admis en sa présence mes prières et mes larmes. 14 Et je crois qu'il vous a fait venir vers moi, afin que ma fille épousât son parent, selon la loi de Moïse. N'aie donc plus de doute que je te la donne. " 15 Et prenant la main droite de sa fille, il la mit dans la main droite de Tobie, en disant : " Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous, que lui-même vous unisse et qu'il répande sur vous sa

---

20. *Tu seras admis*, etc. : tu deviendras véritablement fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ayant droit aux promesses que Dieu leur a faites relativement à leur postérité.

22. *La bénédiction promise* : voy. *Gen.* xiii, 16 ; xxii, 17.

hæc eveniant : et cum sim unicus parentibus meis, deponam senectutem illorum cum tristitia ad inferos.
16. Tunc Angelus Raphael dixit ei : Audi me, et ostendam tibi qui sunt, quibus potest prævalere dæmonium. 17. Hi namque qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se, et a sua mente excludant, et suæ libidini ita vacent, sicut equus et mulus, quibus non est intellectus : habet potestatem dæmonium super eos. 18. Tu autem cum acceperis eam, ingressus cubiculum, per tres dies continens esto ab ea, et nihil aliud, nisi orationibus vacabis cum ea. 19. Ipsa autem nocte, incenso jecore piscis, fugabitur dæmonium.
20. Secunda vero nocte in copulatione sanctorum patriarcharum admitteris. 21. Tertia autem nocte, benedictionem consequeris, ut filii ex vobis procreentur incolumes.
22. Transacta autem tertia nocte, accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis quam libidine ductus, ut in semine Abrahæ benedictionem in filiis consequaris.

CAPUT VII.

Raguel petitam a Tobia Saram filiam in uxorem tradidit consilio Raphaelis, et scriptis conjugii tabulis, nuptiæ celebrantur.

INGRESSI sunt autem ad Raguelem, et suscepit eos Raguel cum gaudio. 2. Intuensque Tobiam Raguel, dixit Annæ uxori suæ : Quam similis est juvenis iste consobrino meo !
3. Et cum hæc dixisset, ait : Unde estis juvenes fratres nostri? At illi dixerunt : Ex tribu Nephthali sumus, ex captivitate Ninive. 4. Dixitque illis Raguel : Nostis Tobiam fratrem meum? Qui dixerunt : Novimus. 5. Cumque multa bona loqueretur de eo, dixit Angelus ad Raguelem : Tobias, de quo interrogas, pater istius est. 6. Et misit se Raguel, et cum lacrymis osculatus est eum, et plorans supra collum ejus, 7. dixit : Benedictio sit tibi fili mi, quia boni et optimi viri filius es. 8. Et Anna uxor ejus, et Sara ipsorum filia lacrymatæ sunt.

9. Postquam autem locuti sunt, præcepit Raguel occidi arietem, et parari convivium. Cumque hortaretur eos discumbere ad prandium, 10. Tobias dixit : Hic ego hodie non manducabo neque bibam, nisi prius petitionem meam confirmes, et promittas mihi dare Saram filiam tuam. 11. Quo audito verbo Raguel, expavit, sciens quid evenerit illis septem viris, qui ingressi sunt ad eam : et timere cœpit ne forte et huic similiter contingeret : et cum nutaret, et non daret petenti ullum responsum, 12. dixit ei Angelus : Noli timere dare eam isti, quoniam huic timenti Deum debetur conjux filia tua : propterea alius non potuit habere illam. 13. Tunc dixit Raguel : Non dubito quod Deus preces et lacrymas meas in conspectu suo admiserit. 14. Et credo quoniam ideo fecit vos venire ad me, ut ista conjungeretur cognationi suæ [a]secundum legem Moysi : et nunc noli dubium gerere quod tibi eam tradam. 15. Et apprehendens dexteram filiæ suæ, dextræ Tobiæ tradidit, dicens : Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob vobiscum sit, et ipse conjungat vos, impleatque benedictionem suam in

[a] Num. 36, 6.

CHAP. VII.

2. *Anne*, selon la Vulg. et l'Ital.; les autres textes l'appellent *Edna* (hébr. *'Ednah, délices*), et c'est probablement le nom qu'elle portait.

4. *Mon frère*, mon parent. Comp. *Gen.* xiv, 12 et 14.

9. *Qu'ils se furent ainsi parlé.* Au lieu de *locuti*, l'Ital. porte *loti*, après qu'ils se furent *lavés*, qu'ils eurent *pris un bain*. Peut-être S. Jérôme avait-il mis aussi *loti*, dont un copiste aura fait par erreur *locuti*.

15. Tel était, dans sa religieuse simplicité, le rite primitif du mariage.

pleine bénédiction! [16]Puis, ayant pris
du papier, ils rédigèrent l'acte du ma-
riage. [17]Après quoi, ils prirent part
au festin, en bénissant Dieu.
[18]Raguel appela Anne, sa femme,
et lui ordonna de préparer une autre
chambre. [19]Elle y conduisit Sara, sa
fille, qui se prit à pleurer. [20]Et elle
lui dit : "Aie bon courage, ma fille.
Que le Seigneur du ciel te donne la
joie à la place du chagrin que tu as
éprouvé!"

CHAP. VIII. — Tobie chasse l'esprit malin. Joie de Raguel en apprenant qu'aucun malheur n'a frappé les jeunes époux. Il institue Tobie son héritier.

Ch. VIII. LE repas achevé, ils conduisi-
rent le jeune homme auprès
de Sara. [2]Tobie, se ressouve-
nant des paroles de l'ange, tira de
son sac une partie du foie et la posa
sur des charbons ardents. [3]Alors
l'ange Raphaël saisit le démon et
l'enchaîna dans le désert de la Haute-
Egypte. [4]Et Tobie exhorta la jeune
fille, en lui disant : "Sara, lève-toi, et
prions Dieu aujourd'hui, demain et
après-demain ; durant ces trois nuits
nous serons unis à Dieu, et après la
troisième nuit nous vivrons dans no-
tre mariage. [5]Car nous sommes en-
fants des saints, et nous ne pouvons
pas nous unir comme les nations qui
ne connaissent pas Dieu." [6]S'étant
donc levés ensemble, tous deux priè-
rent Dieu instamment de les préser-
ver de malheur. [7]Tobie dit : "Sei-
gneur, Dieu de nos pères, que le ciel
et la terre, que la mer, les fontaines
et les fleuves, avec toutes les créatu-
res qu'ils renferment, vous bénissent!
[8]Vous avez fait Adam du limon de
la terre, et vous lui avez donné Eve
pour compagne. [9]Et maintenant, Sei-
gneur, vous savez que ce n'est point
pour satisfaire ma passion que je
prends ma sœur pour épouse, mais
dans le seul désir de laisser des en-
fants qui bénissent votre nom dans
tous les siècles." [10]Sara dit aussi :
"Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez
pitié de nous, et puissions-nous tous
deux ensemble arriver à la vieillesse
dans une parfaite santé!"
[11]A l'heure du chant du coq, Ra-
guel commanda qu'on fît venir ses
serviteurs, et ils s'en allèrent avec lui
pour creuser une fosse. [12]Car il disait :
"Il pourrait bien lui être arrivé la
même chose qu'aux sept autres maris
qui sont allés auprès d'elle." [13]Lors-
qu'ils eurent préparé la fosse, Raguel
revint vers sa femme et lui dit :
[14]"Envoie une de tes servantes pour
voir s'il est mort, afin que je le mette
en terre avant qu'il fasse jour."
[15]Anne envoya une de ses servantes.
Celle-ci étant entrée dans la chambre
les trouva sains et saufs, dormant en-
semble. [16]Etant retournée, elle an-
nonça cette bonne nouvelle ; et Ra-
guel et Anne, sa femme, bénirent le
Seigneur, [17]en disant : "Nous vous
bénissons, Seigneur, Dieu d'Israël,
car le malheur que nous redoutions
n'est pas arrivé. [18]Vous avez usé en-
vers nous de miséricorde, et vous
avez éloigné de nous l'ennemi qui
nous persécutait. [19]Vous avez eu pi-
tié de deux enfants uniques. Faites,
Seigneur, qu'ils vous bénissent de
plus en plus, et qu'ils vous offrent un

---

16. *L'acte* authentique où étaient consignées les conditions du pacte matrimonial. L'usage de cet acte s'introduisit postérieurement à la loi de Moïse, qui n'en fait pas mention.

CHAP. VIII.

3. En gr., *le démon s'enfuit dans la Haute-Egypte* (Thébaïde), où *l'ange l'enchaîna*, le tint confiné pour un temps, c'est-à-dire que Dieu lui défendit d'exercer son action en dehors de ce lieu. Sur le séjour du démon dans les lieux déserts, comp. *Matth.* xii, 43 sv.

5. *Enfants des saints* : voy. ii, 18.

7. Comp. *Dan.* iii, 57 sv.

8. Comp. *Gen.* ii, 18.

vobis. 16. Et accepta charta, fecerunt conscriptionem conjugii. 17. Et post hæc epulati sunt, benedicentes Deum.

18. Vocavitque Raguel ad se Annam uxorem suam, et præcepit ei ut præpararet alterum cubiculum. 19. Et introduxit illuc Saram filiam suam, et lacrymata est. 20. Dixitque ei : Forti animo esto filia mea : Dominus cœli det tibi gaudium pro tædio quod perpessa es.

CAPUT VIII.

Tobias thalamum ingressus, partem jecoris piscis assat; et dæmonio a Raphaele ligato, Tobias et Sara simul orantes noctem transigunt incolumes : quapropter repleto quod paratum erat sepulcro, actisque Deo gratiis, a Saræ parentibus lætum apparatur convivium, et pro dote medietas bonorum assignatur, cedente et reliqua medietate post parentum obitum.



POSTQUAM vero cœnaverunt, introduxerunt juvenem ad eam. 2. Recordatus itaque Tobias sermonum Angeli, protulit de cassidili suo partem jecoris, posuitque eam super carbones vivos. 3. Tunc Raphael Angelus apprehendit dæmonium, et religavit illud in deserto superioris Ægypti. 4. Tunc hortatus est virginem Tobias, dixitque ei : Sara, exsurge, et deprecemur Deum hodie, et cras, et secundum cras : quia his tribus noctibus Deo jungimur : tertia autem transacta nocte, in nostro erimus conjugio. 5. Filii quippe sanctorum sumus, et non possumus ita conjungi sicut gentes, quæ ignorant Deum. 6. Surgentes autem pariter, instanter orabant ambo simul, ut sanitas daretur eis. 7. Dixitque Tobias: Domine Deus patrum nostrorum, benedicant te cœli et terræ, mareque et fontes, et flumina et omnes creaturæ tuæ, quæ in eis sunt. 8. [a] Tu fecisti Adam de limo terræ, dedistique ei adjutorium Hevam. 9. Et nunc Domine tu scis, quia non luxuriæ causa accipio sororem meam conjugem, sed sola posteritatis dilectione, in qua benedicatur nomen tuum in sæcula sæculorum. 10. Dixit quoque Sara : Miserere nobis Domine, miserere nobis, et consenescamus ambo pariter sani.

[a] Gen. 2, 7.

11. Et factum est circa pullorum cantum, accersiri jussit Raguel servos suos, et abierunt cum eo pariter ut foderent sepulcrum. 12. Dicebat enim : Ne forte simili modo evenerit ei, quo et ceteris illis septem viris, qui sunt ingressi ad eam. 13. Cumque parassent fossam, reversus Raguel ad uxorem suam, dixit ei : 14. Mitte unam ex ancillis tuis, et videat si mortuus est, ut sepeliam eum antequam illucescat dies. 15. At illa misit unam ex ancillis suis. Quæ ingressa cubiculum, reperit eos salvos et incolumes, secum pariter dormientes. 16. Et reversa, nuntiavit bonum nuntium : et benedixerunt Dominum, Raguel videlicet et Anna uxor ejus, 17. et dixerunt : Benedicimus te Domine Deus Israel, quia non contigit quemadmodum putabamus. 18. Fecisti enim nobiscum misericordiam tuam, et exclusisti a nobis inimicum persequentem nos. 19. Misertus es autem duobus unicis. Fac eos Domine plenius benedicere te : et sa-

9. Tobie énonce ici le but idéal et surnaturel du mariage : il a été institué pour la propagation de l'espèce humaine, et par suite pour la glorification éternelle de Dieu par les élus associés à sa gloire. Mais pour que ce but puisse être atteint, il faut que Dieu donne à l'homme sa grâce, et c'est sur ce besoin de la grâce divine que repose le sacrement de mariage : voir *Ephés.* v, 32.

12. Peut-être Raguel songeait-il à se soustraire, lui et sa fille, aux mauvais propos que n'aurait pas manqué de faire naître la mort du huitième mari de Sara. Il était facile de faire disparaître dans une fosse le cadavre d'un étranger, arrivé de la veille, et que personne ne connaissait.

19. *Un sacrifice de louange,* des actions de grâces, non un sacrifice proprement dit : les Juifs ne pouvaient en offrir dans l'exil; comp. *Dan.* iii, 40 sv.

sacrifice de louange pour leur préservation afin que toutes les nations reconnaissent que vous seul êtes Dieu sur toute la terre.

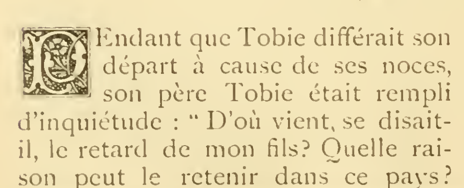
20 Aussitôt Raguel commanda à ses serviteurs de combler avant le jour la fosse qu'ils avaient faite. 21 Et il dit à sa femme d'apprêter un festin et de disposer toutes les choses nécessaires à des voyageurs pour leur entretien. 22 Il fit tuer aussi deux vaches grasses et quatre béliers pour préparer un repas à tous ses voisins et à tous ses amis. 23 Et Raguel conjura Tobie de rester chez lui pendant deux semaines. 24 Il lui donna la moitié de tout ce qu'il possédait, et il rédigea un écrit afin que la moitié qui restait devînt la propriété de Tobie, après leur mort.

CHAP. IX. — L'ange Raphaël va seul recevoir l'argent de Gabélus et ramène celui-ci aux noces de Tobie.

Chap. IX. ALors Tobie appela auprès de lui l'ange, qu'il croyait un homme, et lui dit : " Azarias, mon frère, je te prie d'écouter mes paroles. 2 Quand je me donnerais à toi comme esclave, je ne reconnaîtrais pas encore assez tous tes soins. 3 Néanmoins je t'adresse encore cette prière : Prends avec toi des bêtes de somme et des serviteurs et va trouver Gabélus, à Ragès, ville des Mèdes; tu lui rendras son écrit, tu recevras de lui l'argent et tu le prieras de venir à mes noces. 4 Car tu sais toi-même que mon père compte les jours, et que si je tarde un jour de plus, son âme sera dans la tristesse. 5 Tu vois aussi de quelle manière Raguel m'a conjuré *de rester ici*, et que je ne puis résister à ses instances. "

6 Alors Raphaël, prenant quatre des serviteurs de Raguel et deux chameaux, se rendit à Ragès, ville des Mèdes. Ayant trouvé Gabélus, il lui rendit son billet et en reçut tout l'argent; 7 et après lui avoir raconté tout ce qui était arrivé à Tobie, fils de Tobie, il le fit venir avec lui aux noces. 8 Lorsque Gabélus entra dans la maison de Raguel, il trouva Tobie à table; celui-ci se leva aussitôt; ils se baisèrent mutuellement, et Gabélus pleura et bénit Dieu, 9 en disant : " Que le Dieu d'Israël te bénisse, car tu es le fils d'un homme excellent, juste et craignant Dieu, et faisant beaucoup d'aumônes! 10 Que la bénédiction se répande aussi sur ta femme et sur vos parents! 11 Puissiez-vous voir vos fils et les fils de vos fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération! Que votre postérité soit bénie du Dieu d'Israël, qui règne dans les siècles des siècles! " 12 Tous ayant dit : Amen! ils se mirent à table, et c'est dans la crainte de Dieu qu'ils firent le festin des noces.

CHAP. X. — Inquiétude des parents de Tobie. Départ de Tobie et de Sara, et derniers avis de Raguel.



Chap. X. PEndant que Tobie différait son départ à cause de ses noces, son père Tobie était rempli d'inquiétude : " D'où vient, se disait-il, le retard de mon fils? Quelle raison peut le retenir dans ce pays? 2 Gabélus serait-il mort, et n'y aurait-il plus personne pour lui rendre cet argent? " 3 Il commença donc à s'attrister beaucoup, lui et Anne, sa femme, et ils se mirent ensemble à pleurer de ce que leur fils n'était pas de

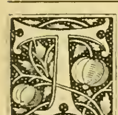
21. *A des voyageurs :* Raguel savait que Tobie et son guide devaient continuer leur voyage jusque chez Gabélus.

24. *Après leur mort :* celle de Raguel et de sa femme.

crificium tibi laudis tuæ et suæ sanitatis offerre ut cognoscat universitas gentium, quia tu es Deus solus in universa terra.
20. Statimque præcepit servis suis Raguel, ut replerent fossam, quam fecerant, priusquam elucesceret.
21. Uxori autem suæ dixit ut instrueret convivium, et præpararet omnia, quæ in cibos erant iter agentibus necessaria. 22. Duas quoque pingues vaccas, et quatuor arietes occidi fecit, et parari epulas omnibus vicinis suis, cunctisque amicis.
23. Et adjuravit Raguel Tobiam, ut duas hebdomadas moraretur apud se. 24. De omnibus autem, quæ possidebat Raguel, dimidiam partem dedit Tobiæ, et fecit scripturam, ut pars dimidia, quæ supererat post obitum eorum, Tobiæ dominio deveniret.

CAPUT IX.

Raphael Tobiæ rogatu ad Gabelum pergit; quem recepta pecunia ad Tobiæ nuptias adducit : ille autem Tobiæ ac Saræ benedicit.


TUNC vocavit Tobias Angelum ad se, quem quidem hominem existimabat, dixitque ei : Azaria frater, peto ut auscultes verba mea : 2. Si meipsum tradam tibi servum, non ero condignus providentiæ tuæ.
3. Tamen obsecro te ut assumas tibi animalia sive servitia, et vadas ad Gabelum in Rages civitatem Medorum : reddasque ei chirographum suum, et recipias ab eo pecuniam, et roges eum venire ad nuptias meas. 4. Scis enim ipse quoniam numerat pater meus dies : et si tardavero una die plus, contristatur anima ejus. 5. Et certe vides quo modo adjuravit me Raguel, cujus adjuramentum spernere non possum.
6. Tunc Raphael assumens quatuor ex servis Raguelis, et duos camelos, in Rages civitatem Medorum perrexit : et inveniens Gabelum, reddidit ei chirographum suum, et recepit ab eo omnem pecuniam.
7. Indicavitque ei de Tobia filio Tobiæ, omnia quæ gesta sunt : fecitque eum secum venire ad nuptias.
8. Cumque ingressus esset domum Raguelis, invenit Tobiam discumbentem : et exsiliens, osculati sunt se invicem : et flevit Gabelus, benedixitque Deum, 9. et dixit : Benedicat te Deus Israel, quia filius es optimi viri, et justi, et timentis Deum, et eleemosynas facientis :
10. Et dicatur benedictio super uxorem tuam, et super parentes vestros : 11. et videatis filios vestros, et filios filiorum vestrorum, usque in tertiam et quartam generationem: et sit semen vestrum benedictum a Deo Israel, qui regnat in sæcula sæculorum. 12. Cumque omnes dixissent, Amen, accesserunt ad convivium : sed et cum timore Domini nuptiarum convivium exercebant.

CAPUT X.

Parentes Tobiæ longam ejus moram anxie queruntur; ille autem ægre obtinet, ut a Raguele dimittatur, accepta dote et uxore : porro Raguel illis bene precando, admonet filiam de officio matrisfamilias.


CUM vero moras faceret Tobias, causa nuptiarum, sollicitus erat pater ejus Tobias, dicens : Putas quare moratur filius meus, aut quare detentus est ibi? 2. Putasne Gabelus mortuus est, et nemo reddet illi pecuniam? 3. Cœpit autem contristari nimis ipse et Anna uxor ejus

CHAP. IX.

3. *Venir à mes noces :* on pouvait, sur des chameaux, aller d'Ecbatane à Ragès en 4 ou 5 jours; or, d'après viii, 23, les réjouissances devaient durer deux semaines; il était donc possible à Gabélus d'arriver assez tôt pour y prendre part.
11. Comp. xiv, 15.

retour au jour marqué. 4 Sa mère surtout répandait des larmes intarissables : "Hélas! hélas! mon fils, disait-elle, pourquoi t'avons-nous envoyé si loin, toi qui étais la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, la consolation de notre vie et l'espérance de notre postérité? 5 Nous qui avions tout en toi seul, nous n'aurions pas dû t'éloigner de nous." 6 Tobie lui disait : "Cesse tes plaintes et ne te trouble pas; notre fils se porte bien, et l'homme avec qui nous l'avons fait partir est très fidèle." 7 Mais rien ne la pouvait consoler; sortant chaque jour de sa maison, elle regardait de tous côtés, et allait sur tous les chemins par lesquels il y avait espoir qu'il reviendrait, afin, s'il était possible, de l'apercevoir de loin.

8 Cependant Raguel disait à son gendre : "Reste ici, et j'enverrai des nouvelles de ta santé à Tobie, ton père." 9 Tobie lui répondit : "Je sais que mon père et ma mère comptent les jours et que leur esprit se tourmente au-dedans d'eux." 10 Après avoir fait encore de grandes instances à Tobie, sans que celui-ci voulût rien entendre à ses raisons, il lui remit Sara avec la moitié de tout ce qu'il possédait, en serviteurs et en servantes, en troupeaux, en chameaux, en vaches, en argent, dont il avait beaucoup, et il le laissa partir, plein de santé et de joie, 11 en disant : "Que le saint ange du Seigneur soit en votre chemin, qu'il vous conduise jusque chez vous sains et saufs; puissiez-vous trouver toute chose prospère chez vos parents, et puissent mes yeux voir vos enfants avant que je meure!" 12 Et le père et la mère, prenant leur fille, l'embrassèrent et la laissèrent aller, 13 après lui avoir recommandé d'honorer ses beaux-parents, d'aimer son mari, de bien conduire sa famille, de gouverner sa maison et de se conserver elle-même sans reproche.

CHAP. XI. — Retour de Tobie. Son père recouvre la vue. Arrivée de Sara.

Chap. XI. Comme ils s'en retournaient, ils arrivèrent le onzième jour à Charan, ville située à moitié chemin vers Ninive. 2 Et l'ange dit : "Tobie, mon frère, tu sais en quel état tu as laissé ton père. 3 Si donc tu le trouves bon, prenons les devants, et que tes serviteurs suivent à petites journées, avec ta femme et tes troupeaux." 4 Tobie ayant approuvé ce dessein, Raphaël lui dit : "Prends avec toi du fiel du poisson, car tu en auras besoin." Tobie prit de ce fiel, et ils partirent.

5 Anne cependant allait tous les jours s'asseoir près du chemin, au sommet d'une éminence, d'où elle pouvait découvrir de loin. 6 Et comme elle épiait de là l'arrivée de son fils, elle l'aperçut dans le lointain qui revenait, et l'ayant reconnu, elle courut l'annoncer à son mari, en disant : "Voici ton fils qui arrive."

7 *En même temps*, Raphaël dit à Tobie : "Lorsque tu seras entré dans la maison, adore aussitôt le Seigneur, ton Dieu, et lui rends grâces; puis, t'approchant de ton père, tu le baise-

---

CHAP. X.

4. *La lumière de nos yeux*, dans le sens biblique, la cause de notre bonheur et de notre joie; privés de cette lumière, nous serions dans les ténèbres, c.-à-d. dans le malheur et la tristesse.

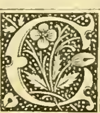
13. Résumé complet des devoirs et des vertus d'une épouse. *Bien conduire sa famille* se rapporte à la direction morale des serviteurs, et sans doute aussi des enfants; *gouverner sa maison*, à la direction matérielle. — Le texte grec ajoute : *Et Edna dit à Tobie : "Frère bien-aimé,... voici que je te confie ma fille en dépôt, garde-toi de lui causer de la peine."*

cum eo : et cœperunt ambo simul flere : eo quod die statuto minime reverteretur filius eorum ad eos.
[a] Supr. 5, 23. 4. [a] Flebat igitur mater ejus irremediabilibus lacrymis, atque dicebat : Heu heu me fili mi, ut quid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteritatis nostræ? 5. Omnia simul in te uno habentes, te non debuimus dimittere a nobis. 6. Cui dicebat Tobias : Tace, et noli turbari, sanus est filius noster : satis fidelis est vir ille, cum quo misimus eum. 7. Illa autem nullo modo consolari poterat, sed quotidie exsiliens circumspiciebat, et circuibat vias omnes, per quas spes remeandi videbatur, ut procul videret eum, si fieri posset, venientem.

8. At vero Raguel dicebat ad generum suum : Mane hic, et ego mittam nuntium salutis de te ad Tobiam patrem tuum. 9. Cui Tobias ait : Ego novi quia pater meus et mater mea modo dies computant, et cruciatur spiritus eorum in ipsis. 10. Cumque verbis multis rogaret Raguel Tobiam, et ille eum nulla ratione vellet audire, tradidit ei Saram, et dimidiam partem omnis substantiæ suæ in pueris, in puellis, in pecudibus, in camelis, et in vaccis, et in pecunia multa : et salvum atque gaudentem dimisit eum a se, 11. dicens : Angelus Domini sanctus sit in itinere vestro, perducatque vos incolumes et inveniatis omnia recte circa parentes vestros, et videant oculi mei filios vestros priusquam moriar. 12. Et apprehendentes parentes filiam suam, osculati sunt eam, et dimiserunt ire : 13. monentes eam honorare soceros, diligere maritum, regere familiam, gubernare domum, et seipsam irreprehensibilem exhibere.

CAPUT XI.

Relictis in itinere Sara reliquaque familia, Tobias et Raphael præcedentes, læte a parentibus Tobiæ excipiuntur : filio patris oculos felle jecoris liniente, ille visum recipit ; quapropter actis Deo gratiis, post adventum Saræ ac familiæ septem diebus læti epulantur.



CUMQUE reverterentur, pervenerunt ad Charan, quæ est in medio itinere contra Niniven, undecimo die. 2. Dixitque Angelus : Tobia frater, scis quemadmodum reliquisti patrem tuum. 3. Si placet itaque tibi, præcedamus, et lento gradu sequantur iter nostrum familiæ, simul cum conjuge tua, et cum animalibus. 4. Cumque hoc placuisset ut irent, dixit Raphael ad Tobiam : Tolle tecum ex felle piscis : erit enim necessarium. Tulit itaque Tobias ex felle illo, et abierunt.

5. Anna autem sedebat secus viam, quotidie in supercilio montis, unde respicere poterat de longinquo 6. Et dum ex eodem loco specularetur adventum ejus, vidit a longe, et illico agnovit venientem filium suum : currensque nuntiavit viro suo, dicens : Ecce venit filius tuus.

7. Dixitque Raphael ad Tobiam : At ubi introieris domum tuam, sta-

CHAP. XI.

1. *Charan* (ce nom est diversement écrit dans les manuscrits), localité inconnue, probablement sur les frontières de l'Assyrie proprement dite, mais certainement distincte de la ville de Charan ou Haran en Mésopotamie, où séjournèrent Abraham et Jacob (*Gen.* xi, 31 ; xxvii, 43).

2. *En quel état :* aveugle et inquiet ; dans le grec, l'ange énonce encore un autre motif pour lequel Tobie doit prendre les devants, c'est de préparer la maison pour recevoir la jeune femme.

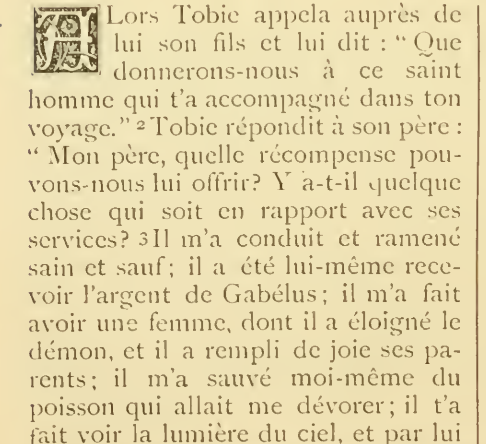
3. *Prenons les devants :* l'ange avait attendu, pour proposer à Tobie cette résolution, que la caravane eût traversé le pays des Mèdes, alors en révolte contre les Assyriens, et où il eût été dangereux de faire voyager seule une jeune femme avec tout son avoir.

ras, 8 et tu étendras tout de suite sur ses yeux du fiel de ce poisson que tu portes avec toi; car sache que ses yeux s'ouvriront à l'instant, et que ton père verra la lumière du ciel, et que ta vue le comblera de joie. "

9 Alors le chien qui les avait accompagnés dans le voyage courut devant eux, comme pour apporter la nouvelle, caressant de la queue et tout joyeux. 10 Et le père aveugle se leva et se mit à courir, et comme il heurtait des pieds, il donna la main à un serviteur pour aller au-devant de son fils. 11 Le prenant dans ses bras, il le baisa, ce que fit aussi sa mère, et tous deux versaient des larmes de joie. 12 Après qu'ils eurent adoré Dieu et lui eurent rendu grâces, ils s'assirent. 13 Aussitôt Tobie, prenant du fiel du poisson, l'étendit sur les yeux de son père. 14 Au bout d'une demi-heure environ d'attente, une taie blanche, comme la pellicule d'un œuf, commença à sortir de ses yeux. 15 Tobie la saisit et l'arracha des yeux de son père, et à l'instant celui-ci recouvra la vue. 16 Et ils rendaient gloire à Dieu, lui et sa femme, et tous ceux qui le connaissaient. 17 Tobie disait : "Je vous bénis, Seigneur, Dieu d'Israël, parce que vous m'avez châtié et que vous m'avez guéri; et voici que je vois mon fils Tobie!"

18 Sept jours après arriva aussi Sara, la femme de son fils, avec tous ses serviteurs en bonne santé, avec les troupeaux et les chameaux, et tout l'argent de son mariage et celui qu'avait rendu Gabélus. 19 Et Tobie raconta à ses parents tous les bienfaits dont Dieu l'avait comblé par l'homme qui l'avait conduit. 20 Achior et Nabath, parents de Tobie, vinrent le trouver, pleins de joie, et le félicitèrent de tous les biens que Dieu lui avait faits. 21 Et pendant sept jours, mangeant ensemble, ils se livrèrent à de grandes réjouissances.

CHAP. XII. — L'ange Raphaël se fait connaître.

Ch. XII. 

ALors Tobie appela auprès de lui son fils et lui dit : "Que donnerons-nous à ce saint homme qui t'a accompagné dans ton voyage." 2 Tobie répondit à son père : "Mon père, quelle récompense pouvons-nous lui offrir? Y a-t-il quelque chose qui soit en rapport avec ses services? 3 Il m'a conduit et ramené sain et sauf; il a été lui-même recevoir l'argent de Gabélus; il m'a fait avoir une femme, dont il a éloigné le démon, et il a rempli de joie ses parents; il m'a sauvé moi-même du poisson qui allait me dévorer; il t'a fait voir la lumière du ciel, et par lui nous avons été comblés de toutes sortes de bien. Que pouvons-nous lui donner qui égale ce qu'il a fait pour nous? 4 Mais je te prie, mon père, de lui demander s'il ne daignerait pas accepter la moitié de tout le bien que nous avons apporté. " 5 L'ayant donc appelé, Tobie et son fils le prirent à part, et le prièrent de vouloir bien accepter la moitié de tout ce qu'ils avaient rapporté.

6 Alors l'ange, seul avec eux, leur dit : "Bénissez le Dieu du ciel et rendez-lui gloire devant tout être qui a vie, parce qu'il a exercé envers vous sa miséricorde. 7 Il est bon de tenir

---

9. *Le chien* (vi, 1) : ce détail est dans la nature du sujet; il est à sa place dans un récit patriarcal. Comp. *Odyss.* xvii, 301. — Le texte de la Vulg. est cependant le seul qui en fasse mention.

10. *Un serviteur*, sans doute un enfant qui servait ordinairement de guide au vieillard. D'après le grec du Vatican, c'est Tobie lui-même qui se précipite pour soutenir son père qui trébuche.

14. Pline (Hist. Nat. xxii, 4) note l'efficacité du fiel de certains animaux pour guérir les affections de la vue, et le récit biblique nous montre le fiel du poisson opérant lentement, à la manière d'un remède naturel. Mais il est vraisemblable que Dieu, ne vou-

tim adora Dominum Deum tuum : et gratias agens ei, accede ad patrem tuum, et osculare eum. 8. Statimque lini super oculos ejus ex felle isto piscis, quod portas tecum : scias enim quoniam mox aperientur oculi ejus, et videbit pater tuus lumen cœli, et in aspectu tuo gaudebit.

9. Tunc præcucurrit canis, qui simul fuerat in via : et quasi nuntius adveniens, blandimento suæ caudæ gaudebat. 10. Et consurgens cæcus pater ejus, cœpit offendens pedibus currere : et data manu puero, occurrit obviam filio suo. 11. Et suscipiens osculatus est eum cum uxore sua, et cœperunt ambo flere præ gaudio. 12. Cumque adorassent Deum, et gratias egissent, consederunt. 13. Tunc sumens Tobias de felle piscis, linivit oculos patris sui. 14. Et sustinuit quasi dimidiam fere horam : et cœpit albugo ex oculis ejus, quasi membrana ovi, egredi. 15. Quam apprehendens Tobias traxit ab oculis ejus, statimque visum recepit. 16. Et glorificabant Deum, ipse videlicet, et uxor ejus, et omnes qui sciebant eum. 17. Dicebatque Tobias : Benedico te Domine Deus Israel, quia tu castigasti me, et tu salvasti me : et ecce ego video Tobiam filium meum.

18. Ingressa est etiam post septem dies Sara uxor filii ejus, et omnis familia sana, et pecora, et cameli, et pecunia multa uxoris : sed et illa pecunia, quam receperat a Gabelo : 19. et narravit parentibus suis omnia beneficia Dei, quæ fecisset circa eum per hominem, qui eum duxerat. 20. Veneruntque Achior et Nabath consobrini Tobiæ, gaudentes ad Tobiam, et congratulantes ei de omnibus bonis, quæ circa illum ostenderat Deus. 21. Et per septem dies epulantes, omnes cum gaudio magno gavisi sunt.

CAPUT XII.

Tobias, cum filio de mercede Raphaelis consultans, auditisque quæ sibi ac filio præstiterat beneficiis, medietatem offert omnium quæ attulerant : at ille se Dei Angelum declarat, et post revelata alia mysteria in cœlum sublevatur; quo facto illi, in terram proni ruentes, Deum benedicunt.



UNC vocavit ad se Tobias filium suum, dixitque ei : Quid possumus dare viro isti sancto, qui venit tecum? 2. Respondens Tobias, dixit patri suo : Pater, quam mercedem dabimus ei? aut quid dignum poterit esse beneficiis ejus? 3. Me duxit et reduxit sanum, pecuniam a Gabelo ipse recepit, uxorem ipse me habere fecit, et dæmonium ab ea ipse compescuit, gaudium parentibus ejus fecit, meipsum a devoratione piscis eripuit, te quoque videre fecit lumen cœli, et bonis omnibus per eum repleti sumus. Quid illi ad hæc poterimus dignum dare? 4. Sed peto te pater mi, ut roges eum, si forte dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere. 5. Et vocantes eum, pater scilicet, et filius, tulerunt eum in partem : et rogare cœperunt ut dignaretur dimidiam partem omnium, quæ attulerant, acceptam habere.

6. Tunc dixit eis occulte : Benedicite Deum cœli, et coram omnibus viventibus confitemini ei, quia fecit vobiscum misericordiam suam. 7. Etenim sacramentum regis abs-

lant pas dévoiler encore l'intervention de son ange, fit agir d'une façon naturelle en apparence, un remède qui, pour guérir les yeux comme pour chasser le démon, n'avait qu'une efficacité miraculeuse. Voir vi, 7.

20. *Achior*, en gr. *Achiacharus :* voy. la note de i, 25. — *Nabath*, inconnu d'ailleurs; ce nom est diversement écrit dans les éditions gr. et dans les anciennes versions.

CHAP. XII.

1. La famille de Tobie commence à soupçonner dans Azarias autre chose qu'un mercenaire.

7. *Il est bon de tenir cachés* les desseins secrets d'un roi, parce que l'événement n'en

caché le secret du roi, mais il est
honorable de révéler et de publier les
œuvres de Dieu. 8 La prière est
bonne avec le jeûne, et l'aumône
vaut mieux que l'or et les trésors.
9 Car l'aumône délivre de la mort, et
c'est elle qui efface les péchés, et qui
fait trouver la miséricorde et la vie
éternelle. 10 Mais ceux qui commet-
tent le péché et l'iniquité sont leurs
propres ennemis. 11 Je vais donc vous
découvrir la vérité, et je ne veux
vous rien cacher. 12 Lorsque tu priais
avec larmes et que tu donnais la sé-
pulture aux morts; lorsque, quittant
ton repas, tu cachais les morts dans
ta maison pendant le jour et que tu
les mettais en terre pendant la nuit,
je présentais ta prière au Seigneur.
13 Et parce que tu étais agréable à
Dieu, il a fallu que la tentation
t'éprouvât. 14 Maintenant le Seigneur
m'a envoyé pour te guérir, et pour
délivrer du démon Sara, la femme de
ton fils. 15 Je suis l'ange Raphaël, un
des sept qui nous tenons en présence
du Seigneur."
16 En entendant ces paroles, ils
furent hors d'eux-mêmes, et tout
tremblants ils tombèrent la face con-
tre terre. 17 Et l'ange leur dit : " Que
la paix soit avec vous! Ne craignez
point. 18 Car, lorsque j'étais avec
vous, j'y étais par la volonté de Dieu;
bénissez-le donc et chantez ses louan-
ges. 19 Il vous a paru que je mangeais
et buvais avec vous; mais je me nour-
ris d'un aliment invisible et d'une
boisson que l'œil de l'homme ne peut
atteindre. 20 Il est donc temps que je
retourne vers celui qui m'a envoyé;
mais vous, bénissez Dieu et publiez
toutes ses merveilles." 21 Après avoir
ainsi parlé, il fut dérobé à leurs re-
gards, et ils ne purent plus le voir.
22 Alors, s'étant prosternés pendant
trois heures le visage contre terre, ils
bénirent Dieu, et s'étant levés ils ra-
contèrent toutes ses merveilles.

ÉPILOGUE [XIII — XIV].

CHAP. XIII. — Cantique d'actions de grâces du vieux Tobie.

Ch. XIII. 1 LE vieux Tobie, ouvrant la bouche, bénit le Seigneur en disant :

" Vous êtes grand, Seigneur, dans l'éternité,
Et votre règne s'étend à tous les siècles.
2 Car vous châtiez et vous sauvez,
Vous conduisez au tombeau et vous en ramenez,
Et il n'est personne qui puisse échapper à votre main.

3 Célébrez le Seigneur, enfants d'Israël,
Et louez-le devant les nations.
4 Car il vous a dispersés parmi les nations qui l'ignorent,
Afin que vous racontiez ses merveilles, et que vous leur fassiez connaître
Qu'il n'y a point d'autre Dieu tout-puissant que lui *seul*.
5 Il nous a châtiés à cause de nos iniquités,
Et il nous sauvera à cause de sa miséricorde.
6 Considérez comment il a agi envers nous,
Et bénissez-le avec crainte et tremblement,
Et glorifiez par vos œuvres le Roi des siècles.

---

a pas encore démontré la sagesse, et que des ennemis pourraient en empêcher la réalisation; mais publier les œuvres de Dieu, c'est manifester sa puissance, sa sagesse et sa bonté. Comp. *Luc*, viii, 39.

8. *La prière*, etc.: en gr., *la prière avec le jeûne et l'aumône vaut mieux*, etc. S. Thomas : L'ange énonce ici trois bonnes œuvres auxquelles toutes les autres peuvent se ramener. Car tout ce que fait un homme pour réfréner ses concupiscences se rapporte au jeûne; tout ce qu'il fait par amour pour le prochain se rapporte à l'aumône, et tout ce qu'il fait pour rendre à Dieu un culte se rap-

condere bonum est : opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est. 8. Bona est oratio cum jejunio, et eleemosyna magis quam thesauros auri recondere : 9. quoniam eleemosyna a morte liberat, et ipsa est, quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam. 10. Qui autem faciunt peccatum, et iniquitatem, hostes sunt animæ suæ. 11. Manifesto ergo vobis veritatem, et non abscondam a vobis occultum sermonem. 12. Quando orabas cum lacrymis, et sepeliebas mortuos, et derelinquebas prandium tuum, et mortuos abscondebas per diem in domo tua, et nocte sepeliebas eos, ego obtuli orationem tuam Domino. 13. Et quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. 14. Et nunc misit me Dominus ut curarem te, et Saram uxorem filii tui a dæmonio liberarem. 15. Ego enim sum Raphael Angelus, unus ex septem, qui astamus ante Dominum.

16. Cumque hæc audissent, turbati sunt, et trementes ceciderunt super terram in faciem suam. 17. Dixitque eis Angelus : Pax vobis, nolite timere. 18. Etenim cum essem vobiscum, per voluntatem Dei eram : ipsum benedicite, et cantate illi. 19. Videbar quidem vobiscum manducare, et bibere : sed ego cibo invisibili, et potu, qui ab hominibus videri non potest, utor. 20. Tempus est ergo ut revertar ad eum, qui me misit : vos autem benedicite Deum, et narrate omnia mirabilia ejus. 21. Et cum hæc dixisset, ab aspectu eorum ablatus est, et ultra eum videre non potuerunt. 22. Tunc prostrati per horas tres in faciem, benedixerunt Deum : et exsurgentes narraverunt omnia mirabilia ejus.

CAPUT XIII.

Tobias senior benedicit ac gratias agit Domino, et universos ad idipsum hortatur : prophetat quoque de restitutione et magna felicitate futura Jerusalem.

PERIENS autem Tobias senior os suum, benedixit Dominum, et dixit : Magnus es Domine in æternum, et in omnia sæcula regnum tuum : 2. [a] quoniam tu flagellas, et salvas : deducis ad inferos, et reducis : et non est qui effugiat manum tuam.

[a] Deut. 32, 39. I Reg. 2, 6. Sap. 16, 13.

3. Confitemini Domino filii Israel, et in conspectu gentium laudate eum : 4. quoniam ideo dispersit vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus, et faciatis scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum. 5. Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipse salvabit nos propter misericordiam suam. 6. Aspicite ergo quæ fecit nobis-

porte à la prière. Comp. *Eccli.* vii, 10; *Luc*, xii, 33, et plus haut iv, 7-12.

11. *Vous rien cacher;* au lieu de *occultum sermonem*, on lit dans l'Ital., *ullum sermonem*, ce qui est conforme au grec. *Occultum* dans la Vulg. ne serait-il pas une faute de copiste?

13. Les épreuves sont nécessaires aux justes pour la constatation et l'exercice de leurs vertus (fidélité, patience, confiance en Dieu, etc.). Elles n'offrent pas alors le caractère d'un châtiment pour des fautes personnelles, quoiqu'elles aient leur fondement dans l'imperfection générale de notre nature. Il n'est pas rare que le juste ainsi éprouvé soit récompensé en cette vie (Job, Tobie, etc.), mais il le sera certainement dans la vie future. Comp. *Matth.* xvi, 24 sv. *Act.* xiv, 21; *Hébr.* xii, 6.

15. *Qui nous tenons en présence du Seigneur*, comme ses serviteurs, prêts à recevoir et à exécuter ses ordres (*Apoc.* i, 4). Sur cette locution, comp. I *Sam.*, xxii, 7; I *Rois*, xii, 8.

20. *Publiez*, en grec, *écrivez dans un livre tout ce qui s'est accompli.*

CHAP. XIII.

1. *Ouvrant la bouche*, comp. *Matth.* v, 2. — En gr. *Et Tobie écrivit une prière ... et il dit.*

6. Tobie rappelle ses épreuves, suivies de récompense, comme un motif de consolation et d'espérance pour les Israélites exilés.

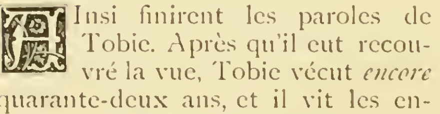
7 Pour moi, je veux le bénir dans ce pays où je suis captif,
Parce qu'il a fait éclater sa gloire sur une nation criminelle.
8 Convertissez-vous donc, pécheurs, et pratiquez la justice devant Dieu,
Dans la confiance qu'il vous fera miséricorde!
9 Pour moi, je me réjouirai en lui de toute mon âme.
10 Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes le peuple choisi;
Célébrez des jours de joie et chantez ses louanges!

11 Jérusalem, cité de Dieu, le Seigneur t'a châtiée à cause des œuvres de tes mains.
12 Glorifie le Seigneur par tes bonnes œuvres, et bénis le Dieu des siècles,
Afin qu'il rebâtisse en toi son sanctuaire,
Qu'il rappelle à toi tous les captifs
Et que tu te réjouisses dans tous les siècles des siècles.
13 Tu brilleras d'une éclatante lumière,
Et tous les pays de la terre se prosterneront devant toi.
14 Les nations viendront à toi des contrées lointaines,
Apportant des présents, elles adoreront dans tes murs le Seigneur,
Et considéreront ta terre comme un sanctuaire,
15 Car elles invoqueront le grand Nom au milieu de toi.
16 Seront maudits ceux qui te mépriseront,
Condamnés ceux qui te blasphémeront,
Bénis ceux qui t'édifieront.
17 Et toi, tu te réjouiras dans tes enfants,
Parce qu'ils seront tous bénis et se rassembleront auprès du Seigneur.
18 Heureux tous ceux qui t'aiment et qui se réjouissent de ta paix!

19 Mon âme, bénis le Seigneur,
Parce qu'il a délivré Jérusalem, sa ville,
De toutes ses tribulations, lui, le Seigneur, notre Dieu!
20 Heureux serai-je, s'il reste des rejetons de ma race
Pour voir la splendeur de Jérusalem!
21 Les portes de Jérusalem seront bâties de saphirs et d'émeraudes,
Et toute l'enceinte de ses murailles de pierres précieuses.
22 Des pierres d'une blancheur immaculée formeront le pavé de ses places,
Et l'on chantera dans ses rues : Alleluia!

23 Béni soit le Seigneur qui a donné cette gloire à Jérusalem,
Et qu'il règne sur elle aux siècles des siècles! Amen!"

CHAP. XIV. — Mort de Tobie. Retour du jeune Tobie en Médie; sa mort.

Ch. XIV. 

Insi finirent les paroles de Tobie. Après qu'il eut recouvré la vue, Tobie vécut *encore* quarante-deux ans, et il vit les enfants de ses petits-enfants. 2 Il vécut en tout cent deux ans, et il fut inhumé honorablement à Ninive. 3 Car il avait cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vue, et il la recouvra à soixante. 4 Tout le reste de sa vie se passa dans la joie, et plus il faisait de progrès dans la crainte de Dieu, plus il goûtait de paix.

5 A l'heure de sa mort, il appela

7. *Sur une nation criminelle*, aux yeux de cette nation idolâtre, l'Assyrie. D'autres, *sur un peuple coupable*, la nation juive, châtiée par l'exil.

11. A partir de ce verset, le cantique de Tobie devient une prophétie. *T'a châtiée*, parfait prophétique : c'est assez longtemps (environ 88 ans) après que Jérusalem fut prise et détruite par Nabuchodonosor. En gr., *te châtiera*. — *Les œuvres de tes mains*, les idoles, et le culte que les Juifs leur rendaient; en gr., *les œuvres de tes fils*.

12. *Tes bonnes œuvres*, des œuvres de pénitence. D'autres, *rends grâces au Seigneur pour ses bienfaits à ton égard*.

13 sv. *Se prosterneront devant toi* : la pensée est expliquée au verset suiv. Ces paroles ont commencé à s'accomplir par rapport à la Jérusalem terrestre (*Esdr.* i, 2 sv.; vi, 7 sv.; vii, 23, 27); mais, dans un sens plus haut, elles s'appliquent surtout à la Jérusalem spirituelle, à l'Eglise chrétienne, comp. *Is.* lx.

15. *Le grand Nom*, celui de Jéhovah, ou plutôt Jéhovah lui-même (*Exod.* vi, 3; xxiii, 21).

16. *Qui édifieront*, relèveront et embelliront la Jérusalem terrestre, et, par leur en-

cum, et cum timore et tremore con-
fitemini illi : regemque sæculorum
exaltate in operibus vestris.
7. Ego autem in terra captivitatis
meæ confitebor illi : quoniam osten-
dit majestatem suam in gentem pec-
catricem. 8. Convertimini itaque
peccatores, et facite justitiam coram
Deo, credentes quod faciat vobis-
cum misericordiam suam. 9. Ego
autem, et anima mea in eo lætabi-
mur. 10. Benedicite Dominum om-
nes electi ejus : agite dies lætitiæ, et
confitemini illi.
11. Jerusalem civitas Dei, casti-
gavit te Dominus in operibus ma-
nuum tuarum. 12. Confitere Domi-
no in bonis tuis, et benedic Deum
sæculorum ut reædificet in te taber-
naculum suum, et revocet ad te om-
nes captivos, et gaudeas in omnia
sæcula sæculorum. 13. Luce splen-
dida fulgebis : et omnes fines terræ
[b] Is. 60, 5. adorabunt te. 14. [b]Nationes ex lon-
ginquo ad te venient : et munera
deferentes, adorabunt in te Domi-
num, et terram tuam in sanctifica-
tionem habebunt. 15. Nomen enim
magnum invocabunt in te. 16. Ma-
ledicti erunt qui contempserint te :
et condemnati erunt omnes qui bla-
sphemaverint te : benedictique erunt
qui ædificaverint te. 17. Tu autem
lætaberis in filiis tuis, quoniam om-
nes benedicentur, et congregabun-
tur ad Dominum. 18. Beati omnes
qui diligunt te, et qui gaudent super
pace tua.
19. Anima mea benedic Domi-
num, quoniam liberavit Jerusalem
civitatem suam a cunctis tribulatio-
nibus ejus, Dominus Deus noster.
20. Beatus ero si fuerint reliquiæ
seminis mei ad videndam claritatem
Jerusalem. 21. [c]Portæ Jerusalem [c] Apoc. 21,
ex sapphiro et smaragdo ædifica- 19.
buntur : et ex lapide pretioso omnis
circuitus murorum ejus. 22. Ex la-
pide candido et mundo omnes pla-
teæ ejus sternentur : et per vicos
ejus alleluia cantabitur.
23. Benedictus Dominus, qui
exaltavit eam, et sit regnum ejus
in sæcula sæculorum super eam.
Amen.

CAPUT XIV.

Tobias senior moriturus, completis 102 ætatis suæ annis, filium ac nepotes ad pietatem hortatur, utque sepultis parentibus e Ninive migrent, quam evertendam dicit, et Jerusalem instaurandam : quod filius observans, tandem ad soceros revertitur, ibique completis 99 annis, moritur.

T consummati sunt sermo-
nes Tobiæ. Et postquam
illuminatus est Tobias,
vixit annis quadraginta
duobus, et vidit filios nepotum suo-
rum. 2. Completis itaque annis
centum duobus, sepultus est hono-
rifice in Ninive. 3. Quinquaginta
namque et sex annorum lumen ocu-
lorum amisit, sexagenarius vero re-
cepit. 4. Reliquum vero vitæ suæ in
gaudio fuit, et cum bono profectu
timoris Dei perrexit in pace.

---

trée dans l'Eglise chrétienne, contribueront à édifier la Jérusalem spirituelle. Comp. *Matth.* xvi, 18; *Luc*, x, 16.

17. Ce verset, dans un sens restreint, peut s'appliquer au retour de l'exil; dans un sens supérieur, mais éloigné, il annonce la conversion des Juifs un peu avant le second avènement du Seigneur.

18. *Ta paix*, ton bonheur, ta prospérité, comp. *Ps.* 122, 6 sv.

21 sv. A la fin des temps, la Jérusalem spirituelle, l'Eglise, se transformera en la Jérusalem céleste ; *Apoc.* xxi, 1 sv. Les pierres dont l'Eglise du ciel est bâtie sont les élus, pierres vivantes, plus précieuses que les saphirs et les émeraudes. Comp. *Is.* liv, 11 sv. *Apoc.* xxi, 18-21. — *Alleluia*, c.-à-d. *louez Jéhovah!* C'est l'expression de la joie suprême (*Apoc.* xix, 1 sv.).

CHAP. XIV.

3. Les différents textes sont en désaccord touchant la chronologie de la vie de Tobie; la plupart le font vivre 112 ans.

4. *Plus il faisait de progrès*, etc. D'autres, *après de bons progrès dans la crainte de Dieu, il s'en alla* (*mourut*) *en paix*.

5. *A l'heure de sa mort il appela :* comme

auprès de lui Tobie, son fils, et les sept jeunes fils de ce dernier, ses petits-fils, et il leur dit :
6 " La ruine de Ninive est proche, car la parole de Dieu doit avoir son accomplissement ; et nos frères qui sont dispersés loin du pays d'Israël y retourneront.
7 Tout le pays *d'Israël*, après avoir été désert, sera repeuplé, et la maison de Dieu, après avoir été brûlée, sera rebâtie, et tous ceux qui craignent Dieu y reviendront.
8 Les nations abandonneront leurs idoles ; elles viendront à Jérusalem et y habiteront ;
9 et tous les rois de la terre se réjouiront en adorant le Roi d'Israël.

10 Ecoutez donc, mes enfants, votre père : servez le Seigneur dans la vérité, et efforcez-vous de faire ce qui lui est agréable.
11 Recommandez à vos enfants de pratiquer la justice et de faire des aumônes, de se souvenir de Dieu et de le bénir en tout temps dans la vérité et de toute leur force.

12 Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants, et ne demeurez point dans cette ville ; mais le jour même où vous aurez inhumé votre mère auprès de moi dans un même sépulcre, mettez-vous en route pour sortir d'ici ;
13 car je vois que l'iniquité de Ninive amènera sa ruine. "

14 Après la mort de sa mère, *le jeune* Tobie sortit de Ninive avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants, et il retourna chez ses beaux-parents.
15 Il les trouva bien portants dans une heureuse vieillesse ; il eut soin d'eux et il leur ferma les yeux ; il recueillit tout l'héritage de la maison de Raguel, et il vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération.
16 Après qu'il eut vécu quatre-vingt dix-neuf ans dans la crainte du Seigneur, ses enfants l'inhumèrent avec joie.
17 Tous ceux de sa parenté et tous ses descendants persévérèrent dans une bonne vie et une sainte conduite, en sorte qu'ils furent aimés de Dieu et des hommes, et de tous ceux qui habitaient le pays.

avaient fait Isaac (*Gen.* xxvii, 2 sv.), Jacob *Gen.* xlix), Moïse (*Deut.* xxxiii).

6. *La parole de Dieu ;* en gr. *la parole du prophète Jonas s'accomplira entièrement*, c'est-à-dire, Ninive sera détruite (*Jon.* iii, 4) parce qu'elle aura mérité de nouveau le châtiment que sa pénitence avait retardé. Il est probable cependant que les exilés avaient eu prompte connaissance de la prophétie contre Ninive publiée par Nahum vers l'an 660 av. J.-C. — La grande cité fut détruite par Cyaxare le Mède et le Babylonien Nabopolassar vers l'an 607 av. J.-C., quelques années après la mort du vieux Tobie.

7. Tobie voit d'avance, par l'esprit prophétique, l'embrasement de Jérusalem sous Nabuchodonosor : voy. la note de xiii, 11.



5. In hora autem mortis suæ vocavit ad se Tobiam filium suum, et septem juvenes filios ejus nepotes suos, dixitque eis : 6. Prope erit interitus Ninive : non enim excidit verbum Domini : et [a]fratres nostri, qui dispersi sunt a terra Israel, revertentur ad eam. 7. Omnis autem deserta terra ejus replebitur, et domus Dei, quæ in ea incensa est, iterum reædificabitur : ibique revertentur omnes timentes Deum, 8. et relinquent gentes idola sua, et venient in Jerusalem, et inhabitabunt in ea, 9. et gaudebunt in ea omnes reges terræ, adorantes regem Israel.

[a] I Esdr. 3, 8.

10. Audite ergo filii mei patrem vestrum : servite Domino in veritate, et inquirite ut faciatis quæ placita sunt illi : 11. et filiis vestris mandate ut faciant justitias et eleemosynas, ut sint memores Dei, et benedicant eum in omni tempore in veritate, et in tota virtute sua.

12. Nunc ergo filii audite me, et nolite manere hic : sed quacumque die sepelieritis matrem vestram circa me in uno sepulcro, ex eo dirigite gressus vestros ut exeatis hinc : 13. video enim quia iniquitas ejus finem dabit ei.

14. Factum est autem post obitum matris suæ, Tobias abscessit ex Ninive cum uxore sua, et filiis, et filiorum filiis, et reversus est ad soceros suos : 15. invenitque eos incolumes in senectute bona : et curam eorum gessit, et ipse clausit oculos eorum : et omnem hereditatem domus Raguelis ipse percepit : viditque quintam generationem, filios filiorum suorum. 16. Et completis annis nonagintanovem in timore Domini, cum gaudio sepelierunt eum. 17. Omnis autem cognatio ejus, et omnis generatio ejus in bona vita, et in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo, quam hominibus, et cunctis habitantibus in terra.

---

8. *Jérusalem :* voy. la note de xiii, 13.

9. *Le Roi d'Israël*, Jéhovah, manifesté dans le Verbe fait chair, que Pilate fit crucifier avec cette inscription en haut de la croix : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Voir *Jean* i, 49.

16. *Quatre-vingt dix-neuf ans :* le chiffre varie dans les différents textes ; quelques-uns font vivre Tobie jusqu'à 117 et même 127 ans. Quoiqu'il en soit, 99 ans suffisent pour qu'il ait pu voir cinq générations d'enfants, les Orientaux se mariant de fort bonne heure, et apprendre la destruction de Ninive, comme l'ajoute le texte grec. — *Ses enfants l'inhumèrent avec joie*, étant persuadés, dit D. Calmet, que sa vie sainte serait couronnée dans le ciel. En mettant la virgule après *gaudio*, au lieu de la mettre avant, on obtiendrait ce sens : *Après qu'il eut vécu 99 ans dans la crainte du Seigneur* et *dans la joie, ses enfants l'inhumèrent.*



Le Livre de Judith.

Introduction.

I.

Irrité par les péchés de son peuple, le Seigneur avait déchaîné le torrent de l'invasion Assyro-Babylonienne, qui devait, après avoir détruit le royaume d'Israël, renverser aussi Jérusalem et le trône de Juda. Mais, jusque dans cette période de justice sévère, la bonté de Dieu nous apparaît, toujours empressée à secourir ceux qui mettent en elle leur confiance. C'est ce que le livre de Tobie nous a montré dans l'histoire d'une pieuse famille, et le livre de Judith va nous le faire voir sur la scène plus vaste des événements politiques.

Grandi par ses succès contre les Mèdes, un roi d'Assyrie, que notre livre appelle Nabuchodonosor, prétend soumettre toute l'Asie Occidentale, du mont Taurus jusqu'au Nil (i-ii, 6). Holoferne, son général, après la conquête de la Cilicie et le pillage des tribus Ismaélites du désert syrien (ii,12-13), repasse soudain l'Euphrate, soumet la Mésopotamie, puis achève de dompter les nomades de la rive droite jusqu'au pays des Nabatéens, au sud (ii, 15-16). Fondant alors sur la plaine de Damas, il y exerce des ravages qui répandent la terreur dans tout l'Occident, et amènent la soumission des villes de la côte palestinienne (ii, 17-iii, 13, texte grec). Le vainqueur s'apprête à envahir les montagnes d'Israël qui résiste encore, et, remontant la plaine d'Esdrelon, il concentre ses troupes entre Gelboë et Scythopolis (iii, 14-15 texte grec), tandis que les Israélites, sous la direction du prêtre Eliacim, invoquent le secours de Dieu et organisent la résistance (iv). Etonné d'une telle audace, Holoferne interroge Achior, chef des auxiliaires Ammonites. Par le récit de l'histoire des Hébreux, celui-ci cherche à lui prouver que ce peuple est invincible tant qu'il est fidèle à son Dieu. En punition de sa franchise, Achior est livré aux Israélites de Béthulie, afin de partager leur sort (v, vi). Pendant que les habitants de la petite forteresse adressent à Jéhovah des prières publiques, les Assyriens commencent le siège de la place et s'emparent de toutes les fontaines avoisinantes, si bien qu'après une vingtaine de jours, les assiégés, épuisés de soif, demandent à leurs chefs de capituler (vii).

Ici commence le rôle de Judith. Cette pieuse veuve reproche aux chefs leur peu de foi, et, fortifiée par la prière, elle se rend, avec une servante, au camp d'Holoferne (viii-x, 16). Ayant gagné ses bonnes grâces par sa beauté et la prudence de ses paroles, Judith passe trois jours dans le jeûne et la prière, avec pleine liberté de sortir du camp et d'y rentrer; enfin, le quatrième jour, ayant accepté de prendre part à un festin, elle profite de l'ivresse du général assyrien pour lui trancher la tête, qu'elle rapporte à Béthulie, au milieu des acclamations du peuple (x, 17-xiii). Le lendemain, suspendant la tête d'Holoferne à leurs remparts, les assiégés font une sortie générale, qui jette la frayeur dans le camp des Assyriens privés de leur chef. Ils fuient en désordre; de toutes parts, les Israélites se mettent à leur poursuite, en massacrent un grand nombre et font un immense butin (xiv-xv, 8). Félicitée par le grand-prêtre et par tout le peuple,

Judith chante un hymne à Jéhovah et lui consacre les dépouilles d'Holoferne ; elle peut ensuite, jusqu'à un âge avancé, jouir de sa gloire et de la paix d'Israël (xv, 9-xvi).

II.

Le livre de Judith, comme celui de Tobie, ne nous est point parvenu dans son texte original ; nous n'en possédons que le *texte grec* (dont dépendent l'*Itala* et la *Peschito*) et le texte de la *Vulgate*, traduit par S. Jérôme d'après un manuscrit chaldéen. De l'aveu de tous les critiques, le texte grec n'est point primitif, et l'étude des nombreux sémitismes qu'il renferme appuie le sentiment de ceux qui admettent un original hébreu.

Quoique le texte grec et la Vulgate rapportent absolument les mêmes faits, dans le même ordre et avec les mêmes circonstances, on y remarque pourtant d'assez nombreuses différences de détail, surtout dans les premiers chapitres. L'autorité de l'un et de l'autre nous est garantie par l'usage séculaire qu'en a fait l'Eglise catholique d'Orient et d'Occident ; mais si la Vulgate, au point de vue dogmatique, mérite un respect particulier à cause de l'approbation officielle que lui a donnée le Concile de Trente, le texte grec paraît être, au point de vue critique, une plus fidèle reproduction de l'original.[1] En effet, le texte chaldéen dont s'est servi S. Jérôme, n'était lui-même, très probablement, qu'une traduction de l'hébreu ; de plus, le S. Docteur déclare l'avoir rendu d'une manière libre, et parfois sommaire,[2] tandis que le texte grec présente tous les indices d'une version littérale. D'ailleurs, la comparaison des deux textes permet d'y constater, de part et d'autre, un certain nombre d'altérations, surtout dans les nombres et les noms propres. Celui même de *Nabuchodonosor*, donné par tous les textes au roi d'Assyrie, semble dû à quelque ancien traducteur qui aura remplacé un nom inconnu et barbare, par un nom éminemment populaire, devenu en quelque sorte symbolique pour désigner l'ennemi du peuple de Dieu.

III.

Un autre trait de ressemblance entre le livre de Judith et celui de Tobie, ce sont les doutes émis sur leur caractère historique depuis l'origine du protestantisme. A part trois ou quatre exceptions, les écrivains catholiques ont défendu le sentiment traditionnel, faisant valoir à l'appui les raisons que nous avons indiquées dans l'introduction au livre de Tobie ; et les découvertes assyriologiques de notre siècle sont venues faciliter leur tâche, en permettant de montrer des points de contact entre l'histoire générale de l'Orient et l'épisode de Judith.

D'après les seules données de notre livre, comparées à l'histoire autrefois connue d'Israël et de l'Assyrie, on pouvait conclure que l'expédition d'Holoferne devait avoir eu lieu après la ruine du royaume d'Israël, mais avant l'établissement de la monarchie Médo-Perse, avant même que la puissance chaldéenne se fût élevée sur les ruines de Ninive. La situation du peuple d'Israël, gouverné par le prêtre Eliacim, sans qu'il soit fait mention d'un roi, semblait indiquer aussi l'époque de la captivité de Manassé (II Par. xxxiii, 11).

Mais la découverte des annales d'Assurbanipal, contemporain de

[1] *Cornely*, *Introductio*, II-ii, cap. ix, nº 133.

[2] " Huic (libro) unam lucubratiunculam dedi, magis sensum e sensu quam ex verbo verbum transferens, ... sola ea quæ intelligentia integra in verbis chaldæis invenire potui, latinis expressi." S. Jérôme, Préface du livre de Judith.

Manassé, a puissamment confirmé ces conclusions. Nous y voyons en effet que ce prince ambitieux prétendait dominer sur toute l'Asie Occidentale, jusqu'à l'Éthiopie ; qu'il fit une guerre victorieuse au roi Mède Birizhadri (Phaorte, Arphaxad ?) ; qu'à l'instigation de son frère Saulmugina ou Samassumukin, vice-roi de Babylone, une révolte formidable éclata parmi les peuples occidentaux, de la Lydie jusqu'aux bords du Nil, révolte dont la répression exigea plusieurs campagnes.[1] La défaite subie devant Béthulie n'est pas consignée dans ces annales (d'ailleurs incomplètes) où l'on n'enregistrait que les succès ; mais il est certain qu'un grave événement dut arrêter les armées assyriennes sur le chemin de l'Égypte, que nous voyons conserver son indépendance après la révolte de Psammétique.

Les mesures défensives prises par Manassé, à son retour (II Par. xxxiii, 14), ne prouvent-elles pas aussi que, si l'on craignait alors un retour offensif des Assyriens, on avait du moins l'intention de leur tenir tête et la confiance d'y réussir ? Telles devaient être les dispositions du peuple d'Israël après l'échec d'Holoferne.[2] On trouvera dans les notes plus de détails sur cette identification du Nabuchodonosor de Judith avec Assurbanipal, ainsi que la réponse aux difficultés qu'elle pourrait soulever.

IV.

La tradition ne nous apprend rien sur l'origine du livre de Judith. Il paraît avoir eu pour auteur un pieux Israélite de Palestine, versé dans la littérature sacrée et plein de zèle pour la gloire du Dieu de ses pères. Ecrivant probablement vers la fin du règne de Josias, au début des invasions chaldéennes, il aura pu employer les mémoires de quelque témoin oculaire, peut-être d'Achior, dont il connaissait la famille (xiv, 16). L'inspiration de son récit nous est attestée par la tradition catholique, depuis S. Clément de Rome et Tertullien, jusqu'au Concile de Trente. S. Jérôme, bien que porté à exclure du canon des Ecritures les livres qui ne se trouvaient point, de son temps, dans la bible hébraïque, nous apprend cependant que les Juifs mettaient Judith au nombre de leurs livres historiques, et que le Concile de Nicée l'avait rangé parmi les Livres Saints.[3]

A cette doctrine traditionnelle les protestants ont parfois opposé la conduite de Judith qui trompe Holoferne, le trahit, le provoque au péché, et reçoit néanmoins les plus grands éloges. Peut-être ne serait-il pas très difficile de montrer que l'héroïne juive n'a point violé la loi morale ; qu'en trompant le chef ennemi elle a usé d'un stratagème autorisé par les lois de la guerre ; que, sans le provoquer au mal, elle s'est bornée à permettre, dans l'accomplissement d'un acte légitime, qu'une occasion de péché s'offrît à Holoferne ; que ses prétendus mensonges enfin se réduisent à des paroles ambiguës et susceptibles d'un double sens. Quoi qu'il en soit, nous pouvons admettre, avec S. Thomas d'Aquin, que les procédés de Judith ne sont pas irréprochables au point de vue moral ; mais, sans parler de la bonne foi qui semble devoir l'excuser de tout péché formel, les louan-

[1] Voir *Vigouroux*, *La Bible et les découvertes modernes*, t. iv, l. iii, ch. iv et v.

[2] Après le P. Palmieri (*De veritate historica libri Judith*), le P. Cornely croit reconnaître dans la première partie des oracles de Nahum (i, 12-iii, 4), une description du désastre de l'armée assyrienne devant Béthulie, prélude de la chûte de Ninive prophétisée dans la seconde partie. (Introductio II-ii, cap. ix, n. 139, nota 3).

[3] S. Jérôme, loc. cit.

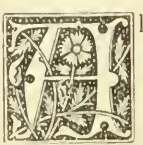
ges qu'elle reçoit se rapportent à sa piété, à son amour pour la chasteté, au courage qui lui fit exposer noblement sa vie pour le salut de son peuple. Il n'y a là rien de contraire au caractère inspiré du livre qui propose Judith à l'admiration de la postérité.



Le Livre de Judith.

§ I. — L'ARMÉE ASSYRIENNE, VICTORIEUSE EN PLUSIEURS CAMPAGNES, VIENT ASSIÉGER BÉTHULIE.

1° — CHAP. I—II, 6. — Nabuchodonosor vainqueur d'Arphaxad, roi des Mèdes, veut soumettre à sa puissance tous les peuples à l'ouest de l'Euphrate.

Chap. I.

Rphaxad, roi des Mèdes,
après avoir soumis à son
empire beaucoup de na-
tions, bâtit de pierres de
taille équarries une ville
très forte, qu'il appela Ecbatane. 2 Il
l'entoura de murailles hautes de soi-
xante-dix coudées sur trente cou-
dées de largeur, et il y construisit des
tours hautes de cent coudées, 3 de
forme carrée, chaque côté ayant vingt
pieds de largeur, et il fit les portes
en proportion de la hauteur des tours.
4 Il se glorifiait comme étant invinci-
ble par la puissance de son armée et
par la multitude de ses chars.
5 Or, la douzième année de son rè-
gne, Nabuchodonosor, roi des Assy-
riens, qui régnait à Ninive, la grande
ville, fit la guerre à Arphaxad et le
vainquit 6 dans la grande plaine appe-
lée Ragau, *avec l'aide de ceux qui habi-
tent* près de l'Euphrate, du Tigre et
du Jadason, dans la plaine d'Erioch,
le roi des Eliciens.
7 Alors fut agrandie la domination
de Nabuchodonosor, et son cœur
s'éleva, et il envoya des messagers
à tous ceux qui habitaient la Cili-
cie, Damas et sur le *mont* Liban,
8 aux peuples du Carmel, de Cédar,
aux habitants de la Galilée dans la
grande plaine d'Esdrelon, 9 à tous
ceux qui étaient dans la Samarie,
au-delà du fleuve du Jourdain jusqu'à
Jérusalem, et dans tout le pays de
Gessen jusqu'aux frontières de
l'Ethiopie : 10 à tous ces peuples, Na-

CHAP. I.

1. *Arphaxad :* ce nom, défiguré par les copistes, désigne probablement *Phraorte* (forme médique, *Phravortis* ou *Phraazad*), fils de Déjocès et le véritable fondateur du royaume des Mèdes (655-633 av. J.-C.) — *Bâtit*, ou seulement agrandit et fortifia. — *Ecbatane*, auj. Hamadan, en Perse.

2. *Hautes de soixante-dix coudées ;* c'est la leçon du grec, qui donne à ces murs une largeur de cinquante coudées. La leçon ordinaire de la Vulg. *larges de soixante-dix coudées* pourrait peut-être s'entendre de l'enceinte entière, formée de sept murailles successives (Hérodote) ; peut-être encore les copistes auront-ils confondu (comme deux éditions que j'ai sous les yeux) *al*titudinem et *la*titudinem.

3. *Vingt pieds* de large paraissent peu en rapport avec une hauteur de cent coudées; peut-être le carré des tours *ressortait-il* de vingt pieds sur la ligne des remparts. Le grec en effet donne aux tours soixante coudées de largeur à la base, ce qui ferait, sur les murs de cinquantes coudées, un relief de dix coudées, soit vingt empans. — *Les portes* d'après la Vulg. sembleraient avoir eu cent coudées de haut ; mais d'après le grec, plus explicite, Arphaxad leur donna soixante-dix coudées de haut et quarante de large, *pour laisser sortir les bataillons de ses vaillants et les rangées de ses fantassins* (I, 4).

5. *Nabuchodonosor :* lisez probablement *Assurbanipal* (668-626 av. J.-C.) : est-ce une ancienne erreur de copiste, ou le fait d'un traducteur qui ne connaissant pas Assurba-

Liber Judith.

CAPUT I.

Arphaxad construit urbem Ecbatanis, at vero Nabuchodonosor, victo rege Medorum, cunctis regnis imperare cupiens, nuntios ad ea mittit; quibus absque honore remissis, indignatus jurat se id ulturum.



RPHAXAD itaque, rex Medorum, subjugaverat multas gentes imperio suo, et ipse ædificavit civitatem potentissimam, quam appellavit Ecbatanis,
2. ex lapidibus quadratis et sectis : fecit muros ejus in altitudinem cubitorum septuaginta, et in latitudinem cubitorum triginta, turres vero ejus posuit in altitudinem cubitorum centum.
3. Per quadrum vero earum latus utrumque vicenorum pedum spatio tendebatur, posuitque portas ejus in altitudinem turrium :
4. et gloriabatur quasi potens in potentia exercitus, et in gloria quadrigarum suarum.

5. Anno igitur duodecimo regni sui : Nabuchodonosor rex Assyriorum, qui regnabat in Ninive civitate magna, pugnavit contra Arphaxad, et obtinuit eum
6. in campo magno, qui appellatur Ragau, circa Euphraten, et Tigrin, et Jadason in campo Erioch regis Elicorum.

7. Tunc exaltatum est regnum Nabuchodonosor, et cor ejus elevatum est : et misit ad omnes, qui habitabant in Cilicia, et Damasco, et Libano.
8. Et ad gentes, quæ sunt in Carmelo, et Cedar, et inhabitantes Galilæam in campo magno Esdrelon,
9. et ad omnes qui erant in Samaria, et trans flumen Jordanem usque ad Jerusalem, et omnem terram Jesse quousque perveniatur ad terminos Æthiopiæ.
10. Ad hos

nipal, ou ne trouvant à cet endroit du texte original aucun nom donné au roi d'Assyrie, y mit un nom célèbre entre tous? Peut-être aussi qu'Assurbanipal, qui régnait également à Babylone, avait adopté, comme souverain de cette contrée, un nom qui rendait hommage à la principale divinité du pays : *Nabuchodonosor*, c.-à-d., le dieu *Nébo protège la couronne*. — *Et le vainquit :* ces mots manquent en grec. Voy. vers. 11.

6. *Grande plaine appelée Ragau*, sans doute de la ville de Raga ou Ragès (*Tob.* I, 16), auj. le plateau d'Irak-Adjémi, où se trouve la ville de Téhéran. — *Près de l'Euphrate;* la Vulg. semble déterminer ici la position du champ de bataille précédemment appelé *Ragau;* mais la situation géographique des pays désignés nous engage à suivre le texte grec qui énumère ici les alliés de Nabuchodonosor. — *Jadason*, nom inconnu; la version syriaque nomme le fleuve *Ulaï* ou *Choaspès* (devenu *Hydaspès* dans le texte grec) qui entourait la forteresse de Suse (*Dan.* VIII, 2) et séparait la Susiane de l'Elymaïde. — *Erioch*, peut-être la plaine *d'Arach*, hébr. *Erech* (*Gen.* X, 10) aujourd'hui *Warka*, sur la rive gauche du Bas-Euphrate; peut-être serait-ce un nom d'homme : comp. *Arioch, roi d'Ellasar* (*Gen.* XIV, 9) ville voisine d'Erech. — *Roi des Eliciens ; Elicorum* de la Vulg. (écrit parfois *Eliochorum*) pourrait être une faute de copiste pour *Elymæorum* que nous trouvons en grec. Le roi des Elyméens (d'Elam) se serait donc appelé Erioch, ou bien il aurait exercé son autorité sur le pays d'Erech.

7. *Cilicie*, province au N. O. de la Syrie.

8. *Cédar*, en gr. *Galaad* le désert d'Arabie, habité par les enfants d'Ismaël (*Gen.* XXV, 13), — *Plaine d'Esdrelon*, ou de Jezraël, qui s'étend du mont Carmel au Jourdain.

9. *Gessen* (*Gen.* XLV, 10 etc.) dans la Basse-Egypte, la Vulg. *Jesse.*

10. *A tous ces peuples*, de l'Asie occidentale, tributaires de l'Assyrie, et qui s'étaient révoltés, le roi d'Assyrie envoya des messagers pour les ramener sous sa domination et en recevoir des tributs.

buchodonosor, roi d'Assyrie, envoya des messagers. [11] Et tous, d'un commun accord, refusèrent; ils les renvoyèrent sans présents et n'eurent pour eux que du mépris. [12] Alors le roi Nabuchodonosor entra en fureur contre tous ces peuples, et jura par son trône et par son royaume d'en tirer vengeance.

Ch. II. [1] La treizième année du roi Nabuchodonosor, le vingt-deuxième jour du premier mois, il fut décidé dans la maison de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, qu'il se vengerait. [2] Et il convoqua tous les anciens, tous ses chefs et ses guerriers, et il tint avec eux un conseil secret. [3] Il leur dit que son dessein était de soumettre toute la terre à son empire. [4] Ce discours ayant été approuvé de tous, Nabuchodonosor fit venir Holoferne, général en chef de son armée, [5] et il lui dit : "Mets-toi en marche contre tous les royaumes d'Occident, et principalement contre ceux qui ont méprisé mon ordre. [6] Ton œil n'épargnera aucun royaume, et tu me soumettras toutes les villes fortes."

2° — CHAP. II, 7—III. — Campagnes d'Holoferne dans l'Asie occidentale.



Lors Holoferne, ayant appelé les chefs et les officiers de l'armée des Assyriens, il enrôla des hommes pour l'expédition, selon l'ordre du roi, au nombre de cent vingt mille fantassins et douze mille archers à cheval. [8] Il fit précéder son armée d'une multitude de chameaux, avec des provisions en abondance pour ses soldats, et d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons. [9] Il fit préparer sur son passage du blé de toute la Syrie. [10] Il prit de la maison du roi des sommes immenses d'or et d'argent. [11] Et il se mit en marche, lui et toute l'armée, avec les chariots, les cavaliers et les archers, qui couvraient la face de la terre, comme des sauterelles. [12] Ayant franchi la frontière de l'Assyrie, il arriva aux grandes montagnes d'Angé, qui sont au nord de la Cilicie, et il pénétra dans toutes leurs forteresses et s'empara de tous les retranchements. [13] Il emporta d'assaut la célèbre ville de Mélitène, et pilla tous les habitants de Tarse, ainsi que les enfants d'Ismaël qui étaient en face du désert et au sud du pays de Cellon.

[14] Repassant l'Euphrate, il alla en Mésopotamie, et força toutes les places fortes de la contrée, depuis le torrent de Chaboras jusqu'à la mer.

[15] Ensuite il s'empara de tous les pays limitrophes *de l'Euphrate* depuis la Cilicie jusqu'au territoire de Japheth, qui s'étend vers le sud. [16] Il emmena *captifs* tous les fils de Madian, pilla toutes leurs richesses et

11. *Refusèrent;* les LXX sont plus explicites : *refusèrent* de se joindre à lui pour faire la guerre à Arphaxad; ils ajoutent que cette guerre dura 5 ans; que Nabuchodonosor finit par détruire toute la puissance de son rival et s'emparer d'Ecbatane; enfin qu'ayant fait prisonnier le roi des Mèdes, il le tua de sa propre main. — *Sans présents,* en signe de leur soumission.

CHAP. II.

1. *Le 22e jour du 1er mois,* vers le 15 avril : c'était l'époque où les armées se mettaient en campagne.

12. *Angé,* le mont *Argée,* la principale cime des montagnes de la Cappadoce.

13. *Mélitène.* (Vulg. *Melothi*) en Cappadoce; cette ville donna son nom à la province de Mélitène. Les LXX et la Peschito ajoutent ici que Holoferne ravagea ensuite *Phud* (pour *Phusd*), la Pisidie, et *Lud,* la Lydie. — *Tarse* (Vulg. *Tharsis,* en grec *Rassis :* faute de copiste) ville principale de la Cilicie. — *Les enfants d'Ismaël,* les Ismaélites ou Arabes nomades, qui campaient alors, comme aujourd'hui, *en face,* c'est-à-dire à l'orient *du désert,* de l'Arabie déserte, sur la rive droite de l'Euphrate, au sud du *pays de Cellon,* peut-être ainsi nommé du fleuve Chalus (Xénoph. Anab. I, 4, 9) qui passe à Alep et va se perdre dans un marais. D. Calmet

omnes misit nuntios Nabuchodonosor rex Assyriorum : 11. qui omnes uno animo contradixerunt, et remiserunt eos vacuos, et sine honore abjecerunt. 12. Tunc indignatus Nabuchodonosor rex adversus omnem terram illam, juravit per thronum et regnum suum quod defenderet se de omnibus regionibus his.

CAPUT II.

Holofernes a Nabuchodonosor mittitur, omnia regna et populos vastaturus : describitur potentia exercitus ipsius ; multisque locis per ipsum expugnatis, vehemens timor universos invasit.



ANNO tertiodecimo Nabuchodonosor regis, vigesima et secunda die mensis primi, factum est verbum in domo Nabuchodonosor regis Assyriorum ut defenderet se. 2. Vocavitque omnes majores natu, omnesque duces, et bellatores suos, et habuit cum eis mysterium consilii sui : 3. dixitque cogitationem suam in eo esse, ut omnem terram suo subjugaret imperio. 4. Quod dictum cum placuisset omnibus, vocavit Nabuchodonosor rex Holofernem principem militiæ suæ, 5. et dixit ei : Egredere adversus omne regnum occidentis, et contra eos præcipue, qui contempserunt imperium meum. 6. Non parcet oculus tuus ulli regno, omnemque urbem munitam subjugabis mihi.

7. Tunc Holofernes vocavit duces, et magistratus virtutis Assyriorum : et dinumeravit viros in expeditionem, sicut præcepit ei rex, centum viginti millia peditum pugnatorum, et equitum sagittariorum duodecim millia. 8. Omnemque expeditionem suam fecit præire in multitudine innumerabilium camelorum, cum his quæ exercitibus sufficerent copiose, boum quoque armenta, gregesque ovium, quorum non erat numerus. 9. Frumentum ex omni Syria in transitu suo parari constituit. 10. Aurum vero, et argentum de domo regis assumpsit multum nimis. 11. Et profectus est ipse, et omnis exercitus cum quadrigis, et equitibus, et sagittariis, qui cooperuerunt faciem terræ, sicut locustæ. 12. Cumque pertransisset fines Assyriorum, venit ad magnos montes Ange, qui sunt a sinistro Ciliciæ, ascenditque omnia castella eorum, et obtinuit omnem munitionem. 13. Effregit autem civitatem opinatissimam Melothi, prædavitque omnes filios Tharsis, et filios Ismael, qui erant contra faciem deserti, et ad austrum terræ Cellon.

14. Et transivit Euphraten, et venit in Mesopotamiam : et fregit omnes civitates excelsas, quæ erant ibi, a torrente Mambre usquequo perveniatur ad mare :

15. Et occupavit terminos ejus, a Cilicia usque ad fines Japheth, qui sunt ad austrum. 16. Abduxitque omnes filios Madian, et prædavit

---

fait de Cellon un canton méridional de la Palmyrène.

14. *Repassant l'Euphrate*, probablement pour réprimer une révolte qui, à l'instigation de Sammughes, Saosduchinos, en assyrien, *Samassumukin*, frère d'Assurbanipal, avait éclaté à Babylone et sur le Bas-Euphrate, révolte longuement racontée dans les inscriptions de ce règne. On a des raisons de croire que Manassé, captif *à Babylone* (II *Par.* xxxiii, 11), fut remis en liberté par Sammughes désireux de s'en faire un allié contre Assurbanipal. — Le *Chaboras* ou *Aborras* des Grecs, le Khabour actuel est un affluent gauche de l'Euphrate, à la hauteur de Circésium. Le texte grec l'appelle ici *Abrona* ou, dans le ms. sinaïtique, *Chebron*, d'où vient peut-être le *Mambre* de la Vulg.; comp. *Gen.* xii, 18. — La *mer*, le golfe Persique.

15. Après avoir soumis la Mésopotamie inférieure, Holoferne reprend son expédition interrompue contre les Ismaélites (ou Madianites, voir *Gen.* xxxvii, 27-28) établis sur la rive droite de l'Euphrate, depuis la Cilicie au nord, jusqu'au territoire de *Japheth* au sud. Japheth doit sans doute se lire *Napheth* ou *Nabeth*, et indique le pays des *Nabatéens* (*Nabaioth*, *Gen.* xxv, 13 en assyrien, *Nabaithai* ou *Napiathi*).

fit périr par le glaive tous ceux qui
lui résistèrent. [17]Il descendit ensuite
dans les campagnes de Damas, au
temps de la moisson, brûla toutes les
récoltes et fit couper tous les arbres
et toutes les vignes. [18]Et la terreur
de ses armes s'empara de tous les
habitants de la terre.

Ch. III. [1]Alors les rois et les princes de
toutes les villes et de tous les pays,
savoir de la Syrie Mésopotamienne,
de la Syrie de Soba, de la Libye
et de la Cilicie envoyèrent leurs
ambassadeurs, qui se rendirent au-
près d'Holoferne et lui dirent :
[2]"Apaise ta colère contre nous; il
vaut mieux, avec la vie sauve, ser-
vir Nabuchodonosor, le grand roi, et
nous soumettre à toi, que de mourir
après avoir souffert, en périssant, les
maux de la servitude. [3]Toutes nos
villes, tout ce que nous possédons,
toutes nos montagnes, nos collines,
nos champs, nos troupeaux de bœufs,
de brebis et de chèvres, nos chevaux,
nos chameaux, tous nos biens et nos
familles sont devant toi. [4]Que tout
ce que nous avons soit sous ta dépen-
dance. [5]Nous et nos enfants nous
sommes tes serviteurs. [6]Viens à nous
comme un maître pacifique, et fais
usage de nos services comme il te
plaira.".

[7]Holoferne descendit alors des
montagnes avec ses cavaliers, en
grande force, et il se rendit maître
de toutes les villes et de tous les ha-
bitants du pays. [8]Il prit de toutes les
villes, pour en faire des auxiliaires,
des hommes vaillants et choisis pour
la guerre. [9]Or, telle était la frayeur
qui pesait sur ces provinces, que les
habitants de toutes les villes, les ma-
gistrats et les plus honorables per-
sonnages comme les gens du peuple,
sortaient à son approche au-devant
de lui, [10]et le recevaient avec des cou-
ronnes et des flambeaux, en dansant
au son des tambours et des flûtes.
[11]Néanmoins, même par cette con-
duite, ils ne purent pas adoucir la
férocité de son cœur. [12]Il détruisit
leurs villes et coupa leurs bois sa-
crés. [13]Car Nabuchodonosor lui avait
ordonné d'exterminer tous les dieux
de la terre, afin que lui-même fût
seul appelé dieu par toutes les na-
tions que la puissance d'Holoferne
pourrait soumettre.

[14]Après avoir parcouru la Syrie de
Soba, toute l'Apamée et toute la
Mésopotamie, il arriva chez les Idu-
méens dans le pays de Gabaa; [15]et
ayant pris leurs villes, il s'arrêta là
trente jours, pendant lesquels il fit
rassembler toutes les troupes de son
armée.



17. *Il descendit ensuite* : étant remonté au nord, il descendit les pentes du Hauran vers Damas.

CHAP. III.

Soba, écrit *Sobal* dans le livre de Judith et dans le titre du Psaume lix (LXX et Vulg.), se trouvait, d'après I *Par.* xviii, 3 sv., dans la direction d'Emath au nord de Damas; elle donnait son nom à la Syrie occidentale (cis-euphratique), tandis que la Syrie orientale s'appelait *Aram-Naharaïm*, Mésopotamie. — *Libye*, contrée d'Afrique, à l'O. de l'Egypte ; il faut très probablement lire *Lydie:* voir la note de II, 13. — Omettant tous les pays cités ici par la Vulg., le grec (II, 28) nous dit que la terreur se répandit à *Sidon*, *Tyr*, *Sour* (l'ancienne Tyr continentale, détruite sous Cambyse), *Ocina* (Acco, Acre,) *Jemnaa* (ville maritime connue par les documents assyriens), *Azot* et *Ascalon*. Toutes ces villes, voisines de la Judée, avaient jusqu'alors échappé aux ravages de l'armée d'Holoferne.

2. *Il vaut mieux* accepter la servitude, que de périr après avoir subi tous les désastres qui accompagnent une répression violente.

omnem locupletationem eorum, omnesque resistentes sibi occidit in ore gladii. 17. Et post hæc descendit in campos Damasci in diebus messis, et succendit omnia sata, omnesque arbores, et vineas fecit incidi : 18. et cecidit timor illius super omnes inhabitantes terram.

CAPUT III.

Holoferni se ultro dedunt tantis copiis territi universarum urbium ac provinciarum principes : ex quibus auxiliares ipse sibi assumit; et tamen ipsorum civitates ac deos destruit, quo solus Nabuchodonosor deus habeatur.

TUNC miserunt legatos suos universarum urbium, ac provinciarum reges ac principes, Syriæ scilicet Mesopotamiæ, et Syriæ Sobal, et Libyæ, atque Ciliciæ, qui venientes ad Holofernem, dixerunt : 2. Desinat indignatio tua circa nos : melius est enim ut viventes serviamus Nabuchodonosor regi magno, et subditi simus tibi, quam morientes cum interitu nostro ipsi servitutis nostræ damna patiamur. 3. Omnis civitas nostra, omnisque possessio, omnes montes, et colles, et campi, et armenta boum, gregesque ovium, et caprarum, equorumque et camelorum, et universæ facultates nostræ, atque familiæ in conspectu tuo sunt : 4. sint omnia nostra sub lege tua. 5. Nos, et filii nostri, servi tui sumus. 6. Veni nobis pacificus dominus, et utere servitio nostro, sicut placuerit tibi.

7. Tunc descendit de montibus cum equitibus in virtute magna, et obtinuit omnem civitatem, et omnem inhabitantem terram. 8. De universis autem urbibus assumpsit sibi auxiliarios viros fortes, et electos ad bellum. 9. Tantusque metus provinciis illis incubuit, ut universarum urbium habitatores principes, et honorati simul cum populis exirent obviam venienti, 10. excipientes eum cum coronis, et lampadibus, ducentes choros in tympanis, et tibiis. 11. Nec ista tamen facientes, ferocitatem ejus pectoris mitigare potuerunt : 12. nam et civitates eorum destruxit, et lucos eorum excidit : 13. præceperat enim illi Nabuchodonosor rex, ut omnes deos terræ exterminaret, videlicet ut ipse solus diceretur deus ab his nationibus, quæ potuissent Holofernis potentia subjugari.

14. Pertransiens autem Syriam Sobal, et omnem Apameam, omnemque Mesopotamiam, venit ad Idumæos in terram Gabaa, 15. accepitque civitates eorum, et sedit ibi per triginta dies, in quibus diebus adunari præcepit universum exercitum virtutis suæ.

---

7. *En grande force*, avec une armée nombreuse.

12. *Leurs bois sacrés;* voir II, 17, les arbres sont, en Orient surtout, la richesse et le charme du pays; plusieurs bas-reliefs assyriens nous font voir les soldats occupés à couper les palmiers de l'ennemi.

13. *Seul appelé dieu :* comp. II *Reg.* xviii, 32 sv.; *Is.* xiv, 13 sv.; *Dan.* iii, 5 sv. Les Césars de Rome se feront aussi décerner les honneurs divins.

14. *Syrie de Soba :* voy vers. 1. — *Apamée*, sur l'Oronte, ville et prov. de la Syrie occidentale. — *Les Iduméens :* lisez, d'après les indications du texte grec, *les Judéens*, les Juifs. — *Gabaa*, en grec *Gaïbai*, très probablement *Gelboë.*

15. *Leurs villes :* d'après le texte grec, Holoferne descendit sur la côte méditerranéenne, pilla les villes citées plus haut (vers. 1 note), puis, passant par la plaine d'Esdrelon, près de Dothaïn (voy. *Gen.* xxxvii, 17; II *Rois*, vi, 13) il vint camper pendant un mois entre Gelboë (I *Sam.*, xxviii, 4) et Scythopolis, l'antique Bethsan (*Jos.* xvii, 11).

3° — CHAP. IV. — Encouragés per le grand prêtre Eliacim, les Israélites se disposent à la résistance et implorent le secours de Dieu.

Ch. IV. LES enfants d'Israël qui habitaient dans le pays de Juda, ayant appris ces choses, furent saisis de crainte à l'approche d'Holoferne. [2]Ils éprouvèrent un sentiment d'effroi et d'horreur à la pensée qu'il pourrait traiter Jérusalem et le temple du Seigneur comme il avait traité les autres villes et leurs temples. [3]Ils envoyèrent *des messagers* dans toute la Samarie *et* aux environs jusqu'à Jéricho, et ils occupèrent d'avance tous les sommets des montagnes. [4]Ils entourèrent leurs bourgs de murailles et firent des provisions de blé pour se préparer à soutenir la lutte. [5]Le *grand* prêtre Eliacim écrivit aussi à tous ceux qui demeuraient en face d'Esdrelon, vis-à-vis de la grande plaine qui est près de Dothaïn, et à tous ceux sur le territoire desquels étaient les passages, [6]leur recommandant d'occuper les versants des montagnes par où l'on pouvait aller à Jérusalem, et de garder les défilés qui pouvaient offrir un chemin entre les montagnes. [7]Les enfants d'Israël exécutèrent les ordres d'Eliacim, prêtre du Seigneur. [8]Et tout le peuple invoqua le Seigneur avec grande instance, et ils humilièrent leurs âmes dans le jeûne et la prière, eux et leurs femmes. [9]Les prêtres se revêtirent de cilices, et les enfants se prosternèrent devant le temple du Seigneur, et l'on couvrit d'un cilice l'autel du Seigneur. [10]Et d'un cœur unanime ils crièrent vers le Seigneur, Dieu d'Israël, afin qu'il ne permît pas que leurs enfants devinssent la proie d'*un vainqueur* et leurs femmes un butin à partager, que leurs villes fussent livrées à la destruction et leur sanctuaire profané, et qu'eux-mêmes fussent un objet d'opprobre parmi les nations.

[11]Alors Eliacim, le grand prêtre du Seigneur, parcourut tout le pays d'Israël, et il s'adressa au peuple, [12]en disant : " Sachez que le Seigneur exaucera vos supplications, si vous persévérez dans le jeûne et la prière en sa présence. [13]Souvenez-vous de Moïse, serviteur du Seigneur : Amalec se confiait dans sa force et dans sa puissance, dans son armée, dans ses boucliers, dans ses chars et dans ses cavaliers ; Moïse le vainquit, non en combattant avec le fer, mais en adressant à Dieu de saintes prières. [14]Il en sera ainsi de tous les ennemis d'Israël, si vous persévérez dans l'œuvre que vous avez commencée. " [15]A la suite de cette exhortation, ils supplièrent le Seigneur, demeurant en sa présence : [16]en sorte que ceux même qui offraient des holocaustes, les offraient au Seigneur étant revêtus de cilices et ayant de la cendre sur leurs têtes. [17]Et tous priaient Dieu de tout leur cœur, afin qu'il visitât son peuple d'Israël.

CHAP. IV.

1. *Ces choses*, l'approche d'Holoferne et la manière dont il traitait les vaincus.

3. *La Samarie* et d'autres parties du royaume d'Israël, depuis la destruction de ce royaume par Salmanasar, s'étaient dans une certaine mesure rattachés à celui de Juda, voir II *Par.* xxx, 1, 5 sv.

4. Le grec ajoute qu'on venait de faire la moisson.

5. *Esdrelon* ou Jezraël, dans la plaine de ce nom (*Jos.* xix, 18). — *Le grand prêtre Eliacim* (le gr. partout et la Vulg. xv, 9, disent *Joacim :* le nom abrégé de Jéhovah, *Jo*, et celui de Dieu, *El*, peuvent alterner dans la composition d'un même nom) : il avait alors la principale autorité dans la nation, Manassé, roi de Juda, étant retenu captif à Babylone, ou à peine sorti de captivité (II *Par.* xxxiii, 11 sv.). — Le nom d'Eliacim ne se trouve point dans la liste des grands prêtres, II *Par.* vi, 12-15 ; mais il paraît certain qu'il faut y admettre des lacunes intentionnelles ou accidentelles ; ainsi, Joïada qui eut un rôle si important sous Joas, n'y est point nommé. Cependant il n'est pas absolument certain

CAPUT IV.

Filii Israel vehementer Holofernem metuentes, hortatu Eliachim sacerdotis sese muniunt humana industria, et jejuniis ac oratione humiliant et affligunt, auxiliumque a Domino implorant.



UNC audientes hæc filii Israel, qui habitabant in terra Juda, timuerunt valde a facie ejus. 2. Tremor, et horror invasit sensus eorum, ne hoc faceret Jerusalem et templo Domini, quod fecerat ceteris civitatibus et templis earum. 3. Et miserunt in omnem Samariam per circuitum usque Jericho, et præoccupaverunt omnes vertices montium : 4. et muris circumdederunt vicos suos, et congregaverunt frumenta in præparationem pugnæ. 5. Sacerdos etiam Eliachim scripsit ad universos, qui erant contra Esdrelon, quæ est contra faciem campi magni juxta Dothain, et universos, per quos viæ transitus esse poterat, 6. ut obtinerent ascensus montium, per quos via esse poterat ad Jerusalem, et illic custodirent ubi angustum iter esse poterat inter montes. 7. Et fecerunt filii Israel, secundum quod constituerat eis sacerdos Domini Eliachim. 8. Et clamavit omnis populus ad Dominum instantia magna, et humiliaverunt animas suas in jejuniis, et orationibus, ipsi et mulieres eorum. 9. Et induerunt se Sacerdotes ciliciis, et infantes prostraverunt contra faciem templi Domini, et altare Domini operuerunt cilicio : 10. et clamaverunt ad Dominum Deum Israel unanimiter ne darentur in prædam infantes eorum, et uxores eorum in divisionem, et civitates eorum in exterminium, et sancta eorum in pollutionem, et fierent opprobrium gentibus.

11. Tunc Eliachim, sacerdos Domini magnus, circuivit omnem Israel, allocutusque est eos, 12. dicens : Scitote quoniam exaudiet Dominus preces vestras, si manentes permanseritis in jejuniis, et orationibus in conspectu Domini. 13.[a] Memores estote Moysi servi Domini, qui Amalec confidentem in virtute sua, et in potentia sua, et in exercitu suo, et in clypeis suis, et in curribus suis, et in equitibus suis, non ferro pugnando, sed precibus sanctis orando dejecit : 14. sic erunt universi hostes Israel : si perseveraveritis in hoc opere, quod cœpistis. 15. Ad hanc igitur exhortationem ejus deprecantes Dominum, permanebant in conspectu Domini, 16. ita ut etiam hi, qui offerebant Domino holocausta, præcincti ciliciis offerrent sacrificia Domino, et erat cinis super capita eorum. 17. Et ex toto corde suo omnes orabant Deum, ut visitaret populum suum Israel.

[a] Exod. 17, 12.



que le texte original de Judith fit d'Eliacim un *grand* prêtre ; et la régence du royaume aurait bien pu être confiée à un simple prêtre, distingué par son caractère et ses talents.

Isaïe (xxii, 20 sv.) promet à *Eliacim fils d'Helcias*, intendant du palais sous Ezéchias (xxxvi, 3), un rôle semblable à celui du personnage de ce nom à l'époque de Judith : *il sera comme le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda.* Rien d'ailleurs ne s'oppose à ce que cet intendant ait été de famille sacerdotale, et soit devenu grand prêtre sous Manassé, fils d'Ezéchias ; succédant ainsi à *Azarias fils d'Helcias* (II *Par.* xxxi, 10).

7. Le grec ajoute, *et* (les ordres) *des anciens de tout le peuple d'Israël qui demeuraient à Jérusalem.*

9. *Cilices*, vêtements d'étoffes grossières, en signe de deuil et de pénitence. *L'autel* même prit le deuil, parce qu'il était menacé de destruction, et comme pour attester devant Dieu, dans les sacrifices, la terreur du peuple et le besoin qu'il avait du secours d'en haut.

13. Comp. *Exod.* xvii, 9-13.

15. *En sa présence*, dans le temple.

4° — CHAP. V et VI. — Achior, chef des Ammonites, menace Holoferne de la puissance du Dieu d'Israël. Il est livré aux Israélites pour partager leur sort.

Chap. V. ON annonça à Holoferne, chef de l'armée des Assyriens, que les enfants d'Israel se préparaient à la résistance et qu'ils avaient fermé les passages des montagnes. 2 Transporté de fureur et brûlant de colère, il appela tous les princes de Moab et les chefs d'Ammon, 3 et il leur dit : " Dites-moi quel est ce peuple qui occupe les montagnes ; quelles sont leurs villes, quelle en est la force et l'importance ; quelle est leur puissance militaire, quel est leur nombre et quel chef les commande. 4 Pourquoi sont-ils les seuls, parmi tous les peuples de l'Occident, qui nous ont méprisés et ne sont pas sortis au-devant de nous pour nous recevoir en paix ? "

5 Alors Achior, chef de tous les fils d'Ammon, *lui* répondit : " Si tu daignes m'écouter, mon seigneur, je dirai devant toi la vérité sur ce peuple qui habite dans les montagnes, et aucune parole fausse ne sortira de ma bouche. 6 Ce peuple est de la race des Chaldéens. 7 Il vint habiter d'abord en Mésopotamie, parce qu'ils ne voulaient pas suivre les dieux de leurs pères, qui étaient dans le pays des Chaldéens. 8 Ayant donc abandonné les rites de leurs ancêtres, qui rendaient honneur à plusieurs dieux, 9 ils adorèrent le seul Dieu du ciel, qui leur avait ordonné de sortir de leur pays et d'aller demeurer en Chanaan. La famine ayant envahi toute la terre, ils descendirent en Egypte, et là ils se multiplièrent de telle sorte pendant quatre cents ans, qu'ils devinrent une multitude innombrable. 10 Traités durement par le roi d'Égypte et forcés de bâtir ses villes avec du mortier et de la brique, ils invoquèrent le Seigneur, leur *Dieu*, qui frappa de différentes plaies tout le pays d'Egypte. 11 Les Egyptiens les chassèrent de chez eux, et la plaie cessa de les frapper ; mais ils voulurent les prendre de nouveau et en faire encore une fois leurs esclaves. 12 *Alors* les Israélites s'enfuirent et Dieu ouvrit devant eux la mer, en sorte que les eaux devinrent solides comme une muraille de chaque côté, et qu'ils purent passer en marchant à pied sec au fond de la mer. 13 L'innombrable armée des Egyptiens les ayant poursuivis, elle fut ensevelie sous les eaux, au point qu'il n'en resta pas un seul qui pût transmettre à la postérité le récit de cet événement. 14 Lorsque les Israélites furent sortis de la mer Rouge, ils occupèrent les déserts du mont Sinaï, dans lesquels aucun homme ne put jamais habiter, ni aucun fils d'homme fixer son séjour. 15 Là les fontaines amères se changèrent en eaux douces pour les désaltérer, et durant quarante ans ils reçurent du ciel leur nourriture. 16 Partout où ils s'avancèrent sans arc et sans flèche, sans bouclier et sans épée, leur Dieu combattit pour eux et remporta la victoire. 17 Et nul n'a jamais triomphé de ce peuple, si ce

CHAP. V.

2. *Holoferne*, dont le nom indique l'origine aryenne (ce nom s'écrit aussi *Oropherne* : comp. les noms perses *Artapherne*, *Tissapherne*, *Datapherne*, etc.), devait, moins encore que le reste des Assyriens, connaître les Israélites. Il espérait obtenir sur eux des renseignements utiles en interrogeant les chefs des Ammonites et des Moabites, voisins d'Israël et connus par leur hostilité constante à son égard.

4. *De l'Occident*, Vulgate *de l'Orient* ; mais tous les peuples qu'Holoferne venait de soumettre étaient pour les Assyriens des Occidentaux, comme porte le texte grec.

5. *Achior*, c.-à-d. *frère* ou *ami de la lu-*

CAPUT V.

Rogatus ab Holoferne Achior dux Ammonitarum de genere Israelitarum, enarrat Dei mirabilia circa populum Israeliticum, monetque ne temere contra illos pugnet : quibus auditis, indignantur ipsi Achior principes Holofernis.

NUNTIATUM est Holoferni principi militiæ Assyriorum, quod filii Israel præpararent se ad resistendum, ac montium itinera conclusissent, 2. et furore nimio exarsit in iracundia magna, vocavitque omnes principes Moab et duces Ammon, 3. et dixit eis : Dicite mihi quis sit populus iste, qui montana obsidet : aut quæ, et quales, et quantæ sint civitates eorum : quæ etiam sit virtus eorum, aut quæ sit multitudo eorum : vel quis rex militiæ illorum : 4. et quare præ omnibus, qui habitant in oriente, isti contempserunt nos, et non exierunt obviam nobis ut susciperent nos cum pace?

5. Tunc Achior dux omnium filiorum Ammon respondens, ait : Si digneris audire domine mi, dicam veritatem in conspectu tuo de populo isto, qui in montanis habitat, et non egredietur verbum falsum ex ore meo. 6. Populus iste ex progenie Chaldæorum est : 7. [a] hic primum in Mesopotamia habitavit, quoniam noluerunt sequi deos patrum suorum, qui erant in terra Chaldæorum. 8. Deserentes itaque ceremonias patrum suorum, quæ in multitudine deorum erant, 9. unum Deum cœli coluerunt, [b] qui et præcepit eis ut exirent inde, et habitarent in Charan. Cumque operuisset omnem terram fames, [c] descenderunt in Ægyptum, illicque per quadringentos annos sic multiplicati sunt, ut dinumerari eorum non posset exercitus. 10. Cumque gravaret eos rex Ægypti, atque in ædificationibus urbium suarum in luto et latere subjugasset eos, clamaverunt ad Dominum suum, et percussit totam terram Ægypti plagis variis. 11. [d] Cumque ejecissent eos Ægyptii a se, et cessasset plaga ab eis, et iterum eos vellent capere, et ad suum servitium revocare, 12. [e] fugientibus his Deus cœli mare aperuit, ita ut hinc inde aquæ quasi murus solidarentur, et isti pede sicco fundum maris perambulando transirent. 13. In quo loco dum innumerabilis exercitus Ægyptiorum eos persequeretur, ita aquis coopertus est, ut non remaneret vel unus, qui factum posteris nuntiaret. 14. Egressi vero mare rubrum, deserta Sina montis occupaverunt, [f] in quibus nunquam homo habitare potuit, vel filius hominis requievit. 15. [g] Illic fontes amari obdulcati sunt eis ad bibendum, et per annos quadraginta annonam de cœlo consecuti sunt. 16. Ubicumque ingressi sunt sine arcu et sagitta, et absque scuto et gladio, Deus eorum pugnavit pro eis, et vicit. 17. Et non fuit qui

[a] Gen. 11, 31.
[b] Gen. 12, 1.
[c] Gen. 46, 6.
[d] Exod. 12, 33.
[e] Exod. 14, 29.
[f] Jer. 2, 6.
[g] Exod. 15, 25.

mière. Ce nom se retrouve *Nombr.* xxxiv, 27; *Tob.* ii, 20.

6. Abraham, père des Israélites, était d'Ur en Chaldée (*Gen.* xi, 28). C'est sans doute pour attirer la bienveillance d'Holoferne sur les Israélites qu'Achior rappelle cette circonstance.

7. *En Mésopotamie*, à Haran ou Charan (*Gen.* xi, 31).

9. *En Chanaan* (Vulg. *Charan*) d'après le grec et le syriaque. En quittant Ur, la famille d'Abraham s'arrêta bien à Haran, mais le but du voyage était la terre de Chanaan, où Dieu l'appelait; comp. *Act.* vii, 2 et *Gen.* xi, 31; xv, 7.

10. Comp. *Exod.* v-xiii.

13. *Pas un seul;* c'est Achior qui parle et l'Ecriture ne garantit pas l'exactitude de toutes ses assertions. Au chap. XIV de l'Exode, vers. 28, on lit une formule semblable, mais elle ne semble pas devoir se prendre rigoureusement à la lettre; comp. *Ex.* viii, 27; x, 19, où la même chose se dit des mouches et des sauterelles.

14. Comp. *Jér.* ii, 6; *Is.* xiii, 20.

n'est quand il s'est éloigné du service
du Seigneur, son Dieu. 18 Mais toutes
les fois qu'ils ont adoré un autre dieu
que lui, ils ont été livrés au pillage, à
l'épée et à l'opprobre. 19 Et toutes les
fois qu'ils se sont repentis d'avoir
abandonné le service de leur Dieu, le
Dieu du ciel leur a donné la force de
résister *à leurs ennemis.* 20 Enfin ils
ont vaincu les rois des Chananéens,
des Jébuséens, des Phérézéens, des
Héthéens, des Hévéens, des Amor-
rhéens et tous les puissants d'Hése-
bon, et ils ont pris possession de leurs
terres et de leurs villes. 21 Tant qu'ils
ne péchèrent pas en présence de leur
Dieu, le bonheur fut avec eux ; car
leur Dieu hait l'iniquité. 22 En effet,
avant ces dernières années mêmes,
s'étant éloignés de la voie où Dieu
leur avait commandé de marcher, ils
furent taillés en pièces dans des com-
bats par plusieurs nations, et beau-
coup d'entre eux ont été emmenés
captifs dans une terre étrangère.
23 Mais depuis peu, étant revenus au
Seigneur, leur Dieu, ils se sont réunis
après cette dispersion, ils ont oc-
cupé toutes ces montagnes, et ils
possèdent de nouveau Jérusalem, où
est leur sanctuaire.

24 Maintenant donc, mon seigneur,
prends des informations : s'ils sont
coupables de quelque iniquité devant
leur Dieu, montons contre eux, car
leur Dieu te les livrera, et ils seront
assujettis au joug de ta puissance.
25 Mais si ce peuple n'a point offensé
son Dieu, nous ne pourrons pas tenir
devant eux, car leur Dieu les défen-
dra, et nous deviendrons un objet de
moquerie pour toute la terre. "

26 Lorsqu'Achior eut cessé de par-
ler, tous les grands d'Holoferne, en
proie à la colère, songeaient à le
tuer, se disant les uns aux autres :
27 " Quel est cet homme qui ose dire
que les enfants d'Israël peuvent ré-
sister au roi Nabuchodonosor et à
ses armées, eux, des gens sans armes,
sans force, étrangers à l'art de la
guerre? 28 Afin donc de faire voir à
Achior qu'il nous trompe, gravissons
ces montagnes, et lorsque les plus
forts d'entre eux seront entre nos
mains, nous le passerons avec eux au
fil de l'épée : 29 afin que toutes les
nations sachent que Nabuchodono-
sor est le dieu de la terre, et qu'il n'y
en a point d'autre que lui. "

1 Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Chap. VI
Holoferne, transporté de fureur, dit
à Achior : 2 " Puisque, t'érigeant en
prophète, tu nous annonces que le
peuple d'Israël sera défendu par son
Dieu, je veux te montrer qu'il n'y a
pas d'autre dieu que Nabuchodono-
sor. 3 Lorsque nous les aurons tous
frappés comme un seul homme, tu
périras toi-même par l'épée des
Assyriens, et tout Israël sera anéanti
avec toi. 4 Tu connaîtras ainsi que
Nabuchodonosor est le maître de
toute la terre. Et alors l'épée de mes
soldats traversera tes flancs, tu tom-
beras percé parmi les blessés d'Israël,

20. Comp. *Jos.* xxiv. 11. — *Hésébon :* voy. *Nombr.* xxi, 26 sv.

21. *L'iniquité,* ici, c'est surtout l'idolâtrie, la grande infidélité envers Jéhovah.

22. *En effet* introduit un exemple de châtiment divin contre l'idolâtrie d'Israël. — *Avant ces dernières années,* tout récemment. Achior fait allusion aux défaites infligées aux Israélites, en punition de leurs infidélités, par les Egyptiens, les Syriens, les Assyriens, et spécialement à la destruction du royaume d'Israël par Salmanasar (II *Rois,* xvii, 6 sv.) et à la captivité toute récente de Manassé et d'un certain nombre de ses sujets à Babylone (II *Par.* xxxiii, 11). — Le grec ajoute, *et le temple de leur Dieu est devenu un sol,* d'où plusieurs interprètes concluent que l'histoire de Judith serait postérieure à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor et à la ruine du temple. Mais, outre que l'on suspecte à bon droit l'authenticité de cette addition qui paraît empruntée à *Mich.* iii, 12 (comp. *Jér.* xxvi, 6, 18), ces mots s'entendent naturellement, non d'une destruction, mais d'une profanation du temple, telle que celle qui eut lieu au temps de Manassé, alors que le *sol* du sanctuaire fut foulé aux pieds par les idolâtres.

23. *Ils se sont réunis :* L'invasion des armées assyriennes qui précéda la captivité de Manassé (II *Par.* xxxiii, 11) avait dû

insultaret populo isti, nisi quando recessit a cultu Domini Dei sui. 18. Quotiescumque autem præter ipsum Deum suum, alterum coluerunt, dati sunt in prædam, et in gladium, et in opprobrium. 19. Quotiescumque autem pœnituerunt se recessisse a cultura Dei sui, dedit eis Deus cœli virtutem resistendi. 20. Denique Chananæum regem, et Jebusæum, et Pherezæum, et Hethæum, et Hevæum, et Amorrhæum, et omnes potentes in Hesebon prostraverunt, et terras eorum, et civitates eorum ipsi possederunt : 21. et usque dum non peccarent in conspectu Dei sui, erant cum illis bona : Deus enim illorum odit iniquitatem. 22. Nam et ante hos annos cum recessissent a via, quam dederat illis Deus, ut ambularent in ea, exterminati sunt prœliis a multis nationibus, et plurimi eorum captivi abducti sunt in terram non suam. 23. Nuper autem reversi ad Dominum Deum suum, ex dispersione qua dispersi fuerant, adunati sunt, et ascenderunt montana hæc omnia, et iterum possident Jerusalem, ubi sunt sancta eorum.

24. Nunc ergo mi domine, perquire si est aliqua iniquitas eorum in conspectu Dei eorum : ascendamus ad illos, quoniam tradens tradet illos Deus eorum tibi, et subjugati erunt sub jugo potentiæ tuæ. 25. Si vero non est offensio populi hujus coram Deo suo, non poterimus resistere illis : quoniam Deus eorum defendet illos : et erimus in opprobrium universæ terræ.

26. Et factum est, cum cessasset loqui Achior verba hæc, irati sunt omnes magnates Holofernis, et cogitabant interficere eum, dicentes ad alterutrum : 27. quis est iste, qui filios Israel posse dicat resistere regi Nabuchodonosor, et exercitibus ejus, homines inermes, et sine virtute, et sine peritia artis pugnæ? 28. Ut ergo agnoscat Achior quoniam fallit nos, ascendamus in montana : et cum capti fuerint potentes eorum, tunc cum eisdem gladio transverberabitur : 29. ut sciat omnis gens quoniam Nabuchodonosor deus terræ est, et præter ipsum alius non est.

CAPUT VI.

Iratus Holofernes jubet Achiorem duci in Bethuliam, ut ea devicta simul puniatur; at servi a fundibulariis repulsi, eum arbori alligant : quem solutum filii Israel cognita causa benigne consolantur, Deum humiliter implorantes.



FACTUM est autem cum cessassent loqui, indignatus Holofernes vehementer, dixit ad Achior : 2. Quoniam prophetasti nobis dicens, quod gens Israel defendatur a Deo suo, ut ostendam tibi quoniam non est Deus, nisi Nabuchodonosor : 3. cum percusserimus eos omnes, sicut hominem unum, tunc et ipse cum illis Assyriorum gladio interibis, et omnis Israel tecum perditione disperiet : 4. et probabis quoniam Nabuchodonosor dominus sit universæ terræ : tuncque gladius militiæ meæ transiet per latera tua, et confixus cades inter vulneratos

chasser de leurs demeures bon nombre d'Israélites; sans parler des captifs emmenés avec le roi, et qui venaient d'être rendus à la liberté par Samassumukin; voir la note de ii, 14. — D'après le grec, on pourrait croire qu'un assez grand nombre d'anciens habitants du royaume d'Israël, autrefois transportés en Assyrie (II *Rois*, xv, 29; xvii, 6), étaient revenus de l'exil, s'étaient rattachés à Jérusalem, la ville sainte, et, trouvant les plaines occupées par les colons étrangers (II *Rois*, xvii, 24), s'étaient établis dans les villes de la région montagneuse demeurée déserte (vers. 19 gr.).

25. Comp. *Rom.* viii, 31.

29. Voy. iii, 13. Comp. *Is.* xiv, 13 sv. *Dan.* vi, 7; *Apoc.* xiii, 12.

CHAP. VI.

4. *Tu ne respireras plus*, tu n'auras plus un instant de sécurité (comp. vers. 6); d'autres : *tu n'en échapperas pas, mais ...*

et tu ne respireras plus, jusqu'à ce
que tu sois exterminé avec eux. 5 Si
tu crois que ta prophétie soit vérita-
ble, que ton visage cesse d'être abattu,
et que la pâleur qui le couvre s'éloi-
gne de toi, si tu t'imagines que mes
paroles ne puissent s'accomplir.
6 Mais pour que tu saches bien que tu
périras avec eux, dès ce moment tu
seras associé à ce peuple, afin que,
lorsque mon épée leur fera subir le
châtiment qu'ils méritent, tu tombes
avec eux sous ma vengeance."

7 Alors Holoferne donna ordre à
ses serviteurs de saisir Achior, de
le conduire vers Béthulie et de le
livrer aux mains des enfants d'Israël.
8 Les serviteurs d'Holoferne, s'étant
saisis de lui, traversèrent la plaine;
mais lorsqu'ils furent près de la mon-
tagne, les frondeurs sortirent contre
eux. 9 Les Assyriens se détournèrent
en côtoyant la montagne, lièrent
Achior à un arbre par les mains et les
pieds, et l'ayant laissé là, ils revinrent
vers leur maître.

10 Alors les enfants d'Israël, des-
cendant de Béthulie, vinrent à lui, et
l'ayant délié, ils le conduisirent dans
la ville; puis ils l'amenèrent au milieu
du peuple, et ils lui demandèrent
pourquoi les Assyriens l'avaient aban-
donné ainsi garrotté. 11 En ces jours-
là, Ozias, fils de Micha, de la tribu
de Siméon, et Charmi, nommé aussi
Gothoniel, étaient les chefs qui com-
mandaient dans la ville. — 12 Achior
raconta donc au milieu des anciens
et en présence du peuple tout ce qu'il
avait répondu aux questions d'Ho-
loferne, comment les gens d'Holo-
ferne avaient voulu le tuer à cause
de ce qu'il avait dit, 13 et comment
Holoferne lui-même avait ordonné
dans sa colère, qu'on le livrât pour
cela entre les mains des Israélites,
afin qu'après sa victoire sur les en-
fants d'Israël, il fît aussi mourir
Achior par divers supplices, parce
qu'il avait dit que le Dieu du ciel
était leur défenseur.

14 Achior ayant achevé son récit,
tout le peuple se prosterna le visage
contre terre, adorant le Seigneur, et
mêlant leurs gémissements et leurs
larmes, ils répandirent d'un même
cœur leurs prières devant le Seigneur,
15 en disant : " Seigneur, Dieu du ciel
et de la terre, voyez leur orgueil et
considérez notre abaissement; tour-
nez vos regards sur la face de vos
saints, et montrez que vous n'aban-
donnez pas ceux qui mettent en vous
leur confiance, et que vous abaissez
ceux qui présument d'eux-mêmes et
s'enorgueillissent de leur puissance."

16 Lorsque le peuple eut cessé de
pleurer et qu'il eut passé tout le
jour en prière, ils consolèrent Achior,
17 en disant : " Le Dieu de nos pères,
dont tu as proclamé la puissance,
t'accordera en retour de voir plutôt
leur ruine. 18 Et lorsque le Seigneur
notre Dieu aura donné cette déli-
vrance à ses serviteurs, que Dieu
soit encore avec toi au milieu de
nous, afin que, selon qu'il te plaira,
tu vives avec nous, toi et tous les
tiens." 19 Quand l'assemblée se fut
séparée, Ozias reçut Achior dans sa
maison et lui offrit un grand festin.
20 Il y invita les anciens, et, le jeûne
étant passé, ils mangèrent ensemble.
21 Puis tout le peuple se rassembla

---

7. *Béthulie* (c.-à-d. *Vierge de Jéhovah*, ou plutôt *Maison de la montée*, située sur une hauteur, hébr. Baith-ᶜelyôn, *Béthélion* forme quelquefois employée), identifiée par V. Guérin avec le bourg fortifié actuel de *Sanour*, à sept kilomètres au sud de Tell-Dothan (Dothaïn) et de la plaine d'Esdrelon. Le chemin le plus direct de cette plaine à Jérusalem passe par Sanour. La source dont il est parlé vii, 6 sv., coulait au S. de la ville. — Dans le *Dictionnaire de la Bible* publié par M. Vigouroux, après un minutieux examen des identifications proposées, M. Heidet se détermine pour *Khirbeth-Scheïkh-Schibel*, éminence autrefois couronnée par une forteresse, à six kilomètres au nord de Dothaïn, ayant vue sur *Jezraël* (Esdrelon) et sur la petite plaine de *Dothaïn* (viii, 3; gr. iv, 6), à quelques kilomètres de *Chelmon* (gr. *Kyamôn*, auj. *El-Yâmon*) au nord, et de *Belma* (*Jéblaam*, II *Rois* ix, 27, ou *Bilᶜam*, I *Par.* vi, 55 hébr., auj. *Kh.*

Israel, et non respirabis ultra, donec extermineris cum illis. 5. Porro autem si prophetiam tuam veram existimas, non concidat vultus tuus, et pallor, qui faciem tuam obtinet, abscedat a te, si verba mea hæc putas impleri non posse. 6. Ut autem noveris quia simul cum illis hæc experieris, ecce ex hac hora illorum populo sociaberis, ut, dum dignas mei gladii pœnas exceperint, ipse simul ultioni subjaceas.

7. Tunc Holofernes præcepit servis suis ut comprehenderent Achior, et perducerent eum in Bethuliam, et traderent eum in manus filiorum Israel. 8. Et accipientes eum servi Holofernis, profecti sunt per campestria : sed cum appropinquassent ad montana, exierunt contra eos fundibularii. 9. Illi autem divertentes a latere montis, ligaverunt Achior ad arborem manibus et pedibus, et sic vinctum restibus dimiserunt eum, et reversi sunt ad dominum suum.

10. Porro filii Israel descendentes de Bethulia, venerunt ad eum : quem solventes duxerunt ad Bethuliam, atque in medium populi illum statuentes, percunctati sunt quid rerum esset quod illum vinctum Assyrii reliquissent. 11. In diebus illis erant illic principes, Ozias filius Micha de tribu Simeon, et Charmi, qui et Gothoniel. 12. In medio itaque seniorum, et in conspectu omnium, Achior dixit omnia quæ locutus ipse fuerat ab Holoferne interrogatus : et qualiter populus Holofernis voluisset propter hoc verbum interficere eum, 13. et quemadmodum ipse Holofernes iratus jusserit eum Israelitis hac de causa tradi : ut, dum vicerit filios Israel, tunc et ipsum Achior diversis jubeat interire suppliciis, propter hoc quod dixisset : [a]Deus cœli defensor eorum est. [a] Supr. 5, 16, 25.

14. Cumque Achior universa hæc exposuisset, omnis populus cecidit in faciem, adorantes Dominum, et communi lamentatione et fletu unanimes preces suas Domino effuderunt, 15. dicentes : Domine Deus cœli et terræ, intuere superbiam eorum, et respice ad nostram humilitatem, et faciem sanctorum tuorum attende, et ostende quoniam non derelinquis præsumentes de te : et præsumentes de se, et de sua virtute gloriantes, humilias.

16. Finito itaque fletu, et per totam diem oratione populorum completa, consolati sunt Achior, 17. dicentes : Deus patrum nostrorum, cujus tu virtutem prædicasti, ipse tibi hanc dabit vicissitudinem, ut eorum magis tu interitum videas. 18. Cum vero Dominus Deus noster dederit hanc libertatem servis suis, sit et tecum Deus in medio nostri : ut sicut placuerit tibi, ita cum tuis omnibus converseris nobiscum. 19 Tunc Ozias, finito consilio, suscepit eum in domum suam, et fecit ei cœnam magnam. 20. Et vocatis omnibus presbyteris, simul expleto jejunio refecerunt. 21. Postea vero convocatus est omnis populus, et per totam noctem intra ecclesiam oraverunt petentes auxilium a Deo Israel.

Belʿameh) à l'est (vii, 3; gr. viii, 3). Une source abondante, *Bîr-el-Maléh*, coule au nord de la colline, à 120 mètres environ du sommet (vii, 7); au sud, mais plus bas, est la fontaine connue sous le nom de Bîr-el-Hasou (vii, 6?).

11. En gr.. ... *Micha, Chabri, fils de Gothoniel, et Charmi, fils de Melchiel.*

15. *Sur vos saints :* tout Israël est un peuple saint, *Ex.* xix, 6 etc.

18. *Dieu soit encore avec toi*, te soit favorable et te bénisse, montrant ainsi qu'il t'admet par privilège spécial (les Ammonites étaient rigoureusement exclus du peuple de Dieu, *Deut.* xxiii, 3; *Néh.* xiii, 1) à demeurer parmi nous.

20. *Le jeûne étant passé*, après le coucher du soleil; il avait commencé la veille au soir Comp. *Jug.* xx, 26; II *Sam.* i, 12.

de nouveau, et ils prièrent toute la
nuit dans le lieu où ils étaient réu-
nis, implorant le secours du Dieu
d'Israël.

§ II. — LA PRUDENTE ET COURAGEUSE JUDITH FAIT LEVER LE SIÈGE DE BÉTHULIE ET SAUVE LE PEUPLE D'ISRAËL. [VII — XVI].

1° — CHAP. VII. — Les assiégés, privés d'eau, songent à rendre la ville.

Ch. VII. LE lendemain, Holoferne donna
l'ordre à ses troupes de mon-
ter contre Béthulie. 2 Son ar-
mée était forte de cent vingt mille
hommes de pied et de vingt-deux
mille cavaliers, sans compter les
hommes propres à la guerre qu'il
avait faits prisonniers et les jeunes
gens qu'il avait amenés des provinces
et des villes. 3 Tous ensemble se pré-
parèrent au combat contre les enfants
d'Israël, et marchant le long de la
montagne jusqu'au sommet qui re-
garde Dothaïn, *ils campèrent* depuis
le lieu appelé Belma, jusqu'à Chel-
mon, qui est vis-à-vis d'Esdrelon.
4 Quand les enfants d'Israël aperçu-
rent cette multitude, ils se prosternè-
rent contre terre, et se couvrant la
tête de cendres, ils prièrent tous en-
semble le Dieu d'Israël de faire écla-
ter sa miséricorde sur son peuple.
5 Puis, ayant pris leurs armes de
guerre, ils occupèrent les lieux où de
petits sentiers permettaient de passer
entre les montagnes, et ils y faisaient
la garde jour et nuit.

6 En parcourant les environs, Ho-
loferne découvrit une fontaine en
dehors de la ville, du côté du midi,
laquelle y conduisait ses eaux par un
aqueduc, et il fit couper cet aqueduc.
7 Cependant il y avait, non loin des
murs, d'autres sources où les assiégés
venaient puiser à la dérobée un peu
d'eau, plutôt, ce semble, pour soulager
leur soif que pour l'apaiser. 8 Mais les
fils d'Ammon et de Moab vinrent
trouver Holoferne, en disant : "Les
enfants d'Israël n'ont confiance ni
dans leurs lances ni dans leurs flèches;
mais ces montagnes les défendent et
ces collines suspendues sur des pré-
cipices font leur force. 9 Afin donc
que vous puissiez triompher d'eux
sans livrer bataille, placez près des
sources des gardes qui les empê-
chent d'y puiser de l'eau; vous les
ferez périr ainsi sans coup férir, ou
bien, épuisés *par la soif*, ils ren-
dront leur ville, qu'ils regardent
comme imprenable parce qu'elle est
placée sur les montagnes." 10 Le
conseil plut à Holoferne et à ses
officiers, et il fit mettre un poste de
cent hommes autour de chaque fon-
taine. 11 Cette garde ayant été faite
pendant vingt jours, toutes les citer-
nes et les réservoirs d'eau furent à
sec pour tous les habitants de Bé-
thulie, de sorte qu'il ne restait pas
dans la ville de quoi rassasier leur
soif même un seul jour, car on dis-
tribuait chaque jour au peuple l'eau
par mesure.

12 Alors tous les hommes et les fem-
mes, les jeunes gens et les enfants se
rassemblèrent auprès d'Ozias, et d'une
commune voix 13 tous lui dirent :
" Que Dieu soit juge entre toi et nous,
car tu as agi pour notre malheur en
refusant de faire des propositions de
paix aux Assyriens; et c'est pour cela
que Dieu nous a livrés entre leurs
mains. 14 C'est pourquoi il n'y a per-
sonne qui vienne à notre secours,
alors que la soif et une grande misè-
re nous font tomber en défaillance
sous leurs regards. 15 Maintenant donc
assemblez tous ceux qui sont dans la
ville, afin que nous nous rendions
tous volontairement aux gens d'Ho-

CAPUT VII.

Holofernes Bethuliam obsidet, ac præciso aquæductu jubet fontes omnes custodiri : quapropter cives siti cruciati civitatem tradere cupiunt : Ozias tamen princeps populi persuadet ut ad quinque dies hoc differatur.



HOLOFERNES autem altera die præcepit exercitibus suis ut ascenderent contra Bethuliam. 2. Erant autem pedites bellatorum centum viginti millia, et equites viginti duo millia, præter præparationes virorum illorum, quos occupaverat captivitas, et abducti fuerant de provinciis et urbibus universæ juventutis. 3. Omnes paraverunt se pariter ad pugnam contra filios Israel, et venerunt per crepidinem montis usque ad apicem, qui respicit super Dothain, a loco qui dicitur Belma usque ad Chelmon, qui est contra Esdrelon. 4. Filii autem Israel ut viderunt multitudinem illorum, prostraverunt se super terram, mittentes cinerem super capita sua, unanimes orantes ut Deus Israel misericordiam suam ostenderet super populum suum. 5. Et assumentes arma sua bellica, sederunt per loca, quæ ad angusti itineris tramitem dirigunt inter montosa, et erant custodientes ea tota die et nocte.

6. Porro Holofernes, dum circuit per gyrum, reperit quod fons, qui influebat, aquæ ductum illorum a parte australi extra civitatem dirigeret : et incidi præcepit aquæ ductum illorum. 7. Erant tamen non longe a muris fontes, ex quibus furtim videbantur haurire aquam ad refocillandum potius quam ad potandum. 8. Sed filii Ammon, et Moab accesserunt ad Holofernem, dicentes : Filii Israel non in lancea, nec in sagitta confidunt, sed montes defendunt illos, et muniunt illos colles in præcipitio constituti. 9. Ut ergo sine congressione pugnæ possis superare eos, pone custodes fontium, ut non hauriant aquam ex eis, et sine gladio interficies eos, vel certe fatigati tradent civitatem suam, quam putant in montibus positam superari non posse. 10. Et placuerunt verba hæc coram Holoferne, et coram satellitibus ejus, et constituit per gyrum centenarios per singulos fontes. 11. Cumque ista custodia per dies viginti fuisset expleta, defecerunt cisternæ, et collectiones aquarum omnibus habitantibus Bethuliam, ita ut non esset intra civitatem unde satiarentur vel una die, quoniam ad mensuram dabatur populis aqua quotidie.

12. Tunc ad Oziam congregati omnes viri, feminæque, juvenes, et parvuli, omnes simul una voce
13. dixerunt : [a] Judicet Deus inter nos et te, quoniam fecisti in nos mala, nolens loqui pacifice cum Assyriis, et propter hoc vendidit nos Deus in manibus eorum. 14. Et ideo non est qui adjuvet, cum prosternamur ante oculos eorum in siti, et perditione magna. 15. Et nunc

[a] Exod 5. 21.

CHAP. VII.

2. *Les hommes propres à la guerre :* l'armée d'Holoferne s'était accrue (comp. ii, 7) en route des guerriers d'Ammon, de Moab et d'Edom qu'il avait incorporés de force comme auxiliaires : voy. iii, 8. Les chiffres du grec sont différents.

Le mot *præparationem* de la Vulg. ne désignerait-il par les bagages et *impedimenta* mentionnés ii, 8? Dans ce cas il faudrait ajouter *et* avant *virorum.*

3. *De la montagne* de Gelboë; voir la note de iii, 14. — *Ils campèrent,* c'est le sens indiqué par le texte grec; voir la note de vi, 7 pour la position de *Belma* et *Chelmon.*

6. Le grec ne parle point d'aqueduc, il dit simplement : *il rencontra leurs sources et s'en empara* (vii, 7).

11. La garde des sources fut faite pendant *vingt jours,* mais le siège dura en tout *trente-quatre jours* d'après le texte grec vii, 20.

12. *Ozias :* voy. vi, 11.

15. *Assemblez,* au plur. : les anciens se trouvaient là avec Ozias (vii, 23 gr.).

loferne. [16]Car il vaut mieux pour nous, avoir la vie sauve et bénir Dieu dans la captivité, que de mourir et d'être en opprobre à tous les hommes, après avoir vu nos femmes et nos enfants périr sous nos yeux. [17]Prenant aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, et le Dieu de nos pères, qui nous châtie selon nos péchés, *nous vous conjurons* de livrer incessamment la ville entre les mains des soldats d'Holoferne, afin que nous trouvions une prompte mort par le tranchant du glaive, au lieu d'une mort lente dans les ardeurs de la soif." [18]Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, il se fit des lamentations et de grands cris dans toute l'assemblée, et tous d'une voix, pendant plusieurs heures, ils crièrent vers Dieu, en disant : [19]"Nous avons péché avec nos pères, nous avons été infidèles, nous avons commis l'iniquité. [20]Vous, qui êtes miséricordieux, ayez pitié de nous ; ou bien tirez vengeance de nos crimes en nous châtiant vous-même, et ne livrez pas ceux qui vous glorifient à un peuple qui ne vous connaît point, [21]afin qu'on ne dise pas parmi les nations : Où est leur Dieu?"

[22]Après s'être fatigués à force de crier et de pleurer, ils se turent. [23]Alors Ozias se leva, baigné de larmes, et dit : " Ayez bon courage, mes frères, et attendons pendant cinq jours la miséricorde du Seigneur. [24]Car peut-être mettra-t-il fin à sa colère et donnera-t-il gloire à son nom. [25]Ces cinq jours passés, si le secours n'est pas venu, nous ferons ce que vous nous avez proposé. "

2° — CHAP. VIII. — Judith relève le courage de ses concitoyens.

Ch. VIII. CES paroles furent rapportées à Judith, une veuve, fille de Mérari, fils d'Idox, fils de Joseph, fils d'Ozias, fils d'Elaï, fils de Jamnor, fils de Gédéon, fils de Raphaïm, fils d'Achitob, fils de Melchias, fils d'Enan, fils de Nathanias, fils de Salathiel, fils de Siméon, fils d'Israël. [2]Son mari, appelé Manassès, était mort au temps de la moisson de l'orge. [3]Comme il surveillait les moissonneurs qui liaient les gerbes dans les champs, l'ardeur du soleil le frappa à la tête, et il mourut dans Béthulie, sa ville, et il y fut inhumé avec ses pères. [4]Il y avait déjà trois ans et six mois que Judith était restée veuve. [5]Elle s'était construit, sur le toit de sa maison, une chambre retirée, où elle demeurait enfermée avec ses servantes. [6]Les reins couverts d'un cilice, elle jeûnait tous les jours de sa vie, excepté les jours de sabbat et de nouvelle lune et les fêtes de la maison d'Israël. [7]Elle était très belle de figure, et son mari lui avait laissé de grandes richesses, de nombreux serviteurs et des domaines remplis de troupeaux de bœufs et de brebis. [8]Elle était en grande estime auprès de tous, parce qu'elle craignait beaucoup le Seigneur, et il n'y

---

20. *En vous châtiant vous-même* directement, sans prendre pour instruments les Assyriens (comp. II *Sam.* xxiv, 14), et par suite paternellement : comp. *Jér.* x, 24 sv.

23. D'après un passage du texte gr. (viii, 31), Ozias espérait que Dieu enverrait une pluie abondante pour remplir les citernes et les réservoirs ; la ville, située sur un rocher, lui paraissait autrement imprenable.

CHAP. VIII.

1. *Judith*, forme féminine dérivée de *Juda* (louange, comp. *Gen.* xxix, 35); c'était déjà le nom d'une des femmes d'Esaü, *Gen.* xxvi, 34. Employée comme adverbe, elle signifie *à la juive*, *judaice* (II *Rois*, xviii, 26), comme nom commun, *une Juive*. — *Fille de Mérari :* dans cette table généalogique ne figurent que les principaux ancêtres de Judith. — *Fils d'Israël* (Jacob), comme portent les divers textes grecs et la Peschito : comp. ix, 2. La plupart des commentateurs, après Bellarmin, voient une erreur de copiste dans le *Ruben* de la Vulgate.

3. Le grec ajoute : *dans la plaine qui sé-*

congregate universos, qui in civitate sunt, ut sponte tradamus nos omnes populo Holofernis. 16. Melius est enim ut captivi benedicamus Dominum, viventes, quam moriamur, et simus opprobrium omni carni, cum viderimus uxores nostras, et infantes nostros mori ante oculos nostros. 17. Contestamur hodie cœlum et terram, et Deum patrum nostrorum, qui ulciscitur nos secundum peccata nostra, ut jam tradatis civitatem in manu militiæ Holofernis, et sit finis noster brevis in ore gladii, qui longior efficitur in ariditate sitis. 18. Et cum hæc dixissent, factus est fletus et ululatus magnus in ecclesia ab omnibus, et per multas horas una voce clamaverunt ad

Ps. 105, 6. Deum, dicentes : 19. [b] Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus. 20. Tu, quia pius es, miserere nostri, aut in tuo flagello vindica iniquitates nostras, et noli tradere confitentes te populo, qui ignorat te, 21. ut non dicant inter gentes : Ubi est Deus eorum?

22. Et cum fatigati his clamoribus, et his fletibus lassati siluissent, 23. exsurgens Ozias infusus lacrymis, dixit : Æquo animo estote fratres, et hos quinque dies exspectemus a Domino misericordiam : 24. Forsitan enim indignationem suam abscindet, et dabit gloriam nomini suo. 25. Si autem transactis quinque diebus non venerit adjutorium, faciemus hæc verba, quæ locuti estis.

CAPUT VIII.

Judith, cujus stirps et laus describitur, vacillantes presbyteros et præ angustia deditionem quinto die meditantes objurgat, quod tempus Domini miserationi præscripserint, eosque hortatur ut patrum exemplo populum ad patientiam animent, ac pro se Deum precentur, nec factum suum scrutentur.



T factum est, cum audisset hæc verba Judith vidua, quæ erat filia Merari, filii Idox, filii Joseph, filii Oziæ, filii Elai, filii Jamnor, filii Gedeon, filii Raphaim, filii Achitob, filii Melchiæ, filii Enan, filii Nathaniæ, filii Salathiel, filii Simeon, filii Ruben : 2. et vir ejus fuit Manasses, qui mortuus est in diebus messis hordeaceæ : 3. instabat enim super alligantes manipulos in campo, et venit æstus super caput ejus, et mortuus est in Bethulia civitate sua, et sepultus est illic cum patribus suis. 4. Erat autem Judith relicta ejus vidua jam annis tribus, et mensibus sex. 5. Et in superioribus domus suæ fecit sibi secretum cubiculum, in quo cum puellis suis clausa morabatur, 6. et habens super lumbos suos cilicium, jejunabat omnibus diebus vitæ suæ, præter sabbata, et neomenias, et festa domus Israel. 7. Erat autem eleganti aspectu nimis, cui vir suus reliquerat divitias multas, et familiam copiosam, ac possessiones armentis boum, et gregibus ovium plenas. 8. Et erat hæc in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valde, nec erat qui loqueretur de illa verbum malum.

pare Dothaïn de Belamon (*Belma*): voir la note de vi, 7: ce détail prouve que Béthulie était fort voisine des deux localités mentionnées ici.

5. *Sur le toit* en plate-forme, comp. I *Sam.* xi, 25; *Néh.* viii, 16. — *Une chambre*, le grec dit *une tente*.

6. *Cilice*, vêtement de deuil ou de pénitence, d'étoffe rude et de couleur sombre, que l'on portait sur la tunique (*Is.* xxxvii, 1), ou immédiatement sur la chair (II *Rois*, vi, 30); les expressions employées ici font croire que Judith le portait de cette dernière manière. Par un deuil si prolongé, elle donnait à son mari un témoignage extraordinaire d'estime et d'affection.

avait personne qui dît d'elle une pa-
role de blâme.
9 Ayant donc appris qu'Ozias avait
promis de livrer la ville passé le cin-
quième jour, elle envoya vers les an-
ciens du peuple Chabri et Charmi.
10 Ils se rendirent auprès d'elle, et elle
leur dit : "Comment Ozias a-t-il pu
dire qu'il livrerait la ville aux Assy-
riens, si dans cinq jours il ne vous
arrive pas de secours? 11 Et qui êtes-
vous, pour mettre ainsi le Seigneur
à l'épreuve? 12 Ce n'est pas là une
parole qui attire sa miséricorde, mais
plutôt qui excite sa colère et allume
sa fureur. 13 Vous avez fixé au Sei-
gneur un terme dans lequel il doit
exercer sa miséricorde, et vous lui
avez marqué un jour selon votre bon
plaisir! 14 Mais parce que le Seigneur
est patient, faisons pénitence de cette
faute, et implorons son pardon en
versant des larmes. 15 Car Dieu ne
menace point à la manière de l'hom-
me, et il ne s'enflamme point de co-
lère comme un fils d'homme. 16 Hu-
milions donc nos âmes devant lui, et
mettons en nous un esprit d'humi-
lité, comme il convient à ses servi-
teurs. 17 Prions le Seigneur avec lar-
mes de nous faire sentir, en la ma-
nière qu'il lui plaira, *les effets de* sa
miséricorde, afin que, comme l'or-
gueil de nos ennemis a jeté le trouble
dans notre cœur, ainsi notre humilité
nous devienne un sujet de gloire.
18 Car nous n'avons pas imité les pé-
chés de nos pères qui ont abandonné
leur Dieu et adoré des dieux étran-
gers. 19 C'est à cause de ce crime
qu'ils ont été livrés au glaive, au pil-
lage et à la moquerie de leurs enne-
mis; mais nous, nous ne connaissons
pas d'autre Dieu que lui. 20 Atten-
dons humblement sa consolation, et
il vengera notre sang sur nos enne-
mis qui nous affligent; il humiliera
toutes les nations qui s'élèvent con-
tre nous et il les couvrira de confu-
sion, lui, le Seigneur, notre Dieu.
21 Et maintenant, mes frères, puis-
que vous êtes les anciens du peuple
de Dieu et que leur vie dépend de
vous, relevez leurs cœurs par vos pa-
roles, afin qu'ils se souviennent que
nos pères ont été éprouvés afin que
l'on connût s'ils servaient véritable-
ment leur Dieu. 22 Ils doivent se rap-
peler comment Abraham, notre père,
a été tenté, et comment, éprouvé par
beaucoup de tribulations, il est de-
venu l'ami de Dieu. 23 De même
Isaac, de même Jacob, de même
Moïse et tous ceux qui ont plu à
Dieu, ont passé par beaucoup d'af-
flictions en demeurant fidèles. 24 Mais
ceux qui n'ont pas accepté ces épreu-
ves avec la crainte du Seigneur, et
qui ont donné cours à leur impa-
tience et à d'injurieux murmures
contre le Seigneur, 25 ceux-là, l'exter-
minateur les a frappés de mort, et
les serpents les ont fait périr. 26 Ne
nous laissons donc pas aller à l'im-
patience à cause des maux que nous
souffrons. 27 Mais estimons que ces
tourments, moindres que nos pé-
chés, sont les verges dont le Sei-
gneur nous châtie, comme ses servi-
teurs pour nous amender, et croyons
que ce n'est pas pour notre perte
qu'ils nous ont été envoyés."
28 Ozias et les anciens lui répondi-
rent : "Tout ce que tu as dit est
vrai, et il n'y a rien à reprendre dans
tes paroles. 29 Maintenant donc prie
Dieu pour nous, car tu es une femme
sainte et craignant Dieu." 30 Et Ju-
dith leur dit : "Comme vous recon-
naissez que ce que j'ai pu dire est de
Dieu, 31 éprouvez si ce que j'ai résolu
de faire est aussi de lui, et priez que
Dieu me donne la force de réaliser
mon dessein. 32 Vous vous tiendrez
cette nuit à la porte et je sortirai
avec ma compagne; et priez afin que

9. D'après le texte grec Ozias est aussi convoqué, et la Vulg. elle-même le suppose présent au vers. 28.

11. *Mettre le Seigneur à l'épreuve*, en lui fixant un délai dans les limites duquel il devra vous secourir (vers. 13).

9. Hæc itaque cum audisset quo-
niam Ozias promisisset quod trans-
acto quinto die traderet civitatem,
misit ad presbyteros Chabri, et
Charmi. 10. Et venerunt ad illam,
et dixit illis : Quod est hoc ver-
bum, in quo consensit Ozias, ut
tradat civitatem Assyriis si intra
quinque dies non venerit vobis ad-
jutorium? 11. Et qui estis vos, qui
tentatis Dominum? 12. Non est
iste sermo, qui misericordiam pro-
vocet, sed potius qui iram excitet,
et furorem accendat. 13. Posuistis
vos tempus miserationis Domini, et
in arbitrium vestrum, diem consti-
tuistis ei. 14. Sed quia patiens Do-
minus est, in hoc ipso pœniteamus,
et indulgentiam ejus fusis lacrymis
postulemus : 15. non enim quasi
homo, sic Deus comminabitur, ne-
que sicut filius hominis ad iracun-
diam inflammabitur. 16. Et ideo
humiliemus illi animas nostras, et
in spiritu constituti humiliato, ser-
vientes illi, 17. dicamus flentes Do-
mino, ut secundum voluntatem
suam sic faciat nobiscum misericor-
diam suam : ut sicut conturbatum
est cor nostrum in superbia eorum,
ita etiam de nostra humilitate glo-
riemur : 18. quoniam non sumus
secuti peccata patrum nostrorum,
qui dereliquerunt Deum suum, et
adoraverunt deos alienos, 19. pro
quo scelere dati sunt in gladium, et
in rapinam, et in confusionem ini-
micis suis : nos autem alterum
Deum nescimus præter ipsum.
20. Exspectemus humiles consola-
tionem ejus, et exquiret sanguinem
nostrum de afflictionibus inimico-
rum nostrorum, et humiliabit om-
nes gentes, quæcumque insurgunt
contra nos, et faciet illas sine ho-
nore Dominus Deus noster.

21. Et nunc fratres, quoniam vos
estis presbyteri in populo Dei, et
ex vobis pendet anima illorum, ad
eloquium vestrum corda eorum eri-
gite, ut memores sint, quia tentati
sunt patres nostri ut probarentur,
si vere colerent Deum suum.
22. [a] Memores esse debent, quo- [a] Gen. 22, 1.
modo pater noster Abraham tenta-
tus est, et per multas tribulationes
probatus, Dei amicus effectus est.
23. Sic Isaac, sic Jacob, sic Moy-
ses, et omnes qui placuerunt Deo,
per multas tribulationes transierunt
fideles. 24. Illi autem, qui tentatio-
nes non susceperunt cum timore
Domini, et impatientiam suam et
improperium murmurationis suæ
contra Dominum protulerunt,
25. [b] exterminati sunt ab extermina- [b] 1 Cor. 10,
tore, et a serpentibus perierunt. 9. Num. 21, 6.
26. Et nos ergo non ulciscamur
pro his, quæ patimur, 27. sed repu-
tantes peccatis nostris hæc ipsa sup-
plicia minora esse flagella Domini,
quibus quasi servi corripimur ad
emendationem, et non ad perditio-
nem nostram evenisse credamus.

28. Et dixerunt illi Ozias, et
presbyteri : Omnia, quæ locuta es,
vera sunt, et non est in sermonibus
tuis ulla reprehensio : 29. nunc
ergo ora pro nobis, quoniam mu-
lier sancta es, et timens Deum.
30. Et dixit illis Judith : Sicut quod
potui loqui, Dei esse cognoscitis :
31. ita quod facere disposui, pro-
bate si ex Deo est, et orate ut fir-
mum faciat Deus consilium meum.
32. Stabitis vos ad portam nocte

---

21. *La vie* des Israélites dépendait des anciens de Béthulie, qui pouvaient, en défendant la place, empêcher les Assyriens d'aller plus loin ; en la rendant, leur permettre de ravager tout le pays.

22. L'épreuve d'Abraham fut l'ordre que Dieu lui donna d'immoler son fils (*Gen.* xxii, 1 sv.). — *L'ami de Dieu,* comp. *Is.* xli, 8 ; *Jacq.* ii, 23.

23. Comp. *Jacq.* i, 2-12 ; *Act.* xiv, 21.

25. *L'exterminateur,* un ange, ministre des vengeances de Dieu. Voy. *Nombr.* xxi, 6 sv., et comp. 1 *Cor.* x, 9 sv. ; *Sag.* xviii, 25.

27. Comp. *Prov.* iii, 11 ; *Hébr.* xii, 5-13 ; *Apoc.* iii, 19.

32. *Comme vous l'avez dit* implicitement : les anciens de la ville devaient demander à Dieu de secourir la ville dans l'espace de ces cinq jours.

dans cinq jours, comme vous l'avez dit, le Seigneur regarde son peuple d'Israël. 33 Mais je ne veux point que vous cherchiez à savoir ce que j'entreprends; jusqu'à ce que je revienne vous en donner des nouvelles, qu'on ne fasse pas autre chose que de prier pour moi le Seigneur notre Dieu." 34 Ozias, le prince de Juda, lui dit : "Va en paix, et que le Seigneur soit avec toi pour tirer vengeance de nos ennemis!" Et l'ayant quittée, ils s'en allèrent.

3° — CHAP. IX — X, 16. — Ayant imploré le secours de Dieu, Judith se rend au camp d'Holoferne.

Ch. IX.

Lorsqu'ils furent partis, Judith entra dans son oratoire, et, revêtue d'un cilice, la tête couverte de cendre, elle se prosterna devant le Seigneur et l'invoqua, en disant :

2 "Seigneur, Dieu de mon père Siméon, qui lui avez donné l'épée pour se venger des étrangers qui, entraînés par la passion, avaient violé une vierge et lui avaient fait outrage pour sa confusion; 3 vous qui avez livré leurs femmes aux ravisseurs, leurs filles à l'esclavage et toutes leurs dépouilles en partage à vos serviteurs brûlants de zèle pour votre cause, assistez-moi, je vous prie, Seigneur, mon Dieu, *secourez* une veuve. 4 C'est vous qui avez opéré les merveilles des temps anciens, et qui avez formé le dessein de celles qui ont suivi, et elles se sont accomplies parce que vous l'avez voulu. 5 Toutes vos voies sont tracées d'avance, et vous avez disposé vos jugements par votre prévision. 6 Regardez en ce moment le camp des Assyriens, comme vous avez daigné autrefois regarder celui des Egyptiens, lorsqu'ils poursuivaient les armes à la main vos serviteurs, se confiant dans leurs chars, dans leurs cavaliers et dans la multitude de leurs combattants. 7 Mais vous avez regardé leur camp, et les ténèbres leur ont ôté leur force. 8 L'abîme a retenu leurs pieds, et les eaux les ont engloutis. 9 Qu'il en soit de même, Seigneur, de ceux-ci, qui se confient dans leur multitude, dans leurs chars, dans leurs javelots, dans leurs boucliers et dans leurs flèches, et qui sont fiers de leurs lances. 10 Ils ne savent pas que c'est vous qui êtes notre Dieu, vous qui dès le commencement terrassez les armées, et dont le nom est Jéhovah. 11 Levez votre bras, comme aux siècles passés; brisez leur puissance par votre puissance; que leur force tombe devant votre colère, eux qui se promettent de violer votre sanctuaire, de profaner le tabernacle de votre nom et d'abattre de leur épée les cornes de votre autel. 12 Faites, Seigneur, que l'orgueil de cet homme soit abattu par sa propre épée. 13 Qu'il se prenne aux lacs de son regard sur moi, et frappez-le par les douces paroles de mes lèvres. 14 Mettez dans mon cœur assez de fermeté pour le mépriser, assez de force pour le perdre. 15 Ce sera pour votre nom une gloire mémorable, qu'il soit abattu par la main d'une femme. 16 Car votre puissance, Seigneur, n'est point dans le grand nombre, et votre volonté ne dépend pas

34. *Prince de Juda*, c'est-à-dire du peuple d'Israël (xiii, 23) réduit alors au royaume de Juda; Ozias était de la tribu de Siméon (vi, 11).

CHAP. IX.

1. *Entra dans son oratoire :* le grec ajoute, *à l'heure du soir où l'on offrait l'encens à Jérusalem dans la maison de Dieu :* Voy. *Exod.* xxx, 7 sv. — *Revêtue d'un cilice*, en grec, *découvrant son cilice;* elle avait sans doute ôté sa robe de dessus, afin de se présenter devant Dieu en pénitente.

2. *Mon père Siméon*, chef de ma tribu. — *Pour se venger des étrangers*, des Sichémites, qui avaient outragé Dina : voy. *Gen.* xxxiv. En demandant à Dieu de lui accor-

ista, et ego exeam cum abra mea :
et orate, ut sicut dixistis, in diebus
quinque respiciat Dominus popu-
lum suum Israel. 33. Vos autem
nolo ut scrutemini actum meum,
et usque dum renuntiem vobis, ni-
hil aliud fiat, nisi oratio pro me ad
Dominum Deum nostrum. 34. Et
dixit ad eam Ozias princeps Juda :
Vade in pace, et Dominus sit te-
cum in ultionem inimicorum no-
strorum. Et revertentes abierunt.

CAPUT IX.

Judith sese affligens ac humilians, pro populi liberatione prostrata precatur, utque sibi virtus detur evertendi Holofernem.

QUIBUS abscedentibus, Ju-
dith ingressa est oratorium
suum : et induens se cili-
cio, posuit cinerem super
caput suum : et prosternens se Do-
mino, clamabat ad Dominum, di-
cens :
2. Domine Deus patris mei Si-
[a] Gen. 34, 25. meon, [a] qui dedisti illi gladium in
defensionem alienigenarum, qui vio-
latores exstiterunt in coinquinatione
sua, et denudaverunt femur virginis
in confusionem : 3. et dedisti mu-
lieres illorum in prædam, et filias
illorum in captivitatem : et omnem
prædam in divisionem servis tuis,
qui zelaverunt zelum tuum : sub-
veni quæso te Domine Deus meus
mihi viduæ. 4. Tu enim fecisti prio-
ra, et illa post illa cogitasti : et hoc
factum est quod ipse voluisti. 5. Om-
nes enim viæ tuæ paratæ sunt, et
tua judicia in tua providentia po-
suisti. 6. [b] Respice castra Assyriorum [b] Exod. 14, 9.
nunc, sicut tunc castra Ægyptiorum
videre dignatus es, quando post ser-
vos tuos armati currebant, confiden-
tes in quadrigis, et in equitatu suo,
et in multitudine bellatorum. 7. Sed
aspexisti super castra eorum, et te-
nebræ fatigaverunt eos. 8. Tenuit
pedes eorum abyssus, et aquæ ope-
ruerunt eos. 9. Sic fiant et isti, Do-
mine, qui confidunt in multitudine
sua, et in curribus suis, et in contis,
et in scutis, et in sagittis suis, et in
lanceis gloriantur, 10. et nesciunt
quia tu ipse es Deus noster, qui
conteris bella ab initio, et Dominus
nomen est tibi. 11. Erige brachium
tuum sicut ab initio, et allide virtu-
tem illorum in virtute tua : cadat
virtus eorum in iracundia tua, qui
promittunt se violare sancta tua, et
polluere tabernaculum nominis tui,
et dejicere gladio suo cornu altaris
tui. 12. Fac Domine, ut gladio pro-
prio ejus superbia amputetur :
13. capiatur laqueo oculorum suo-
rum in me, et percuties eum ex la-
biis caritatis meæ. 14. Da mihi in
animo constantiam, ut contemnam
illum : et virtutem, ut evertam il-
lum. 15. [c] Erit enim hoc memoriale [c] Judic. 4, 21 et 5, 26.
nominis tui, cum manus feminæ
dejecerit eum. 16. Non enim in
multitudine est virtus tua Domine,
neque in equorum viribus voluntas
tua est, nec superbi ab initio pla-

der la force et l'énergie dont son ancêtre avait fait preuve, elle ne juge ni n'approuve toutes les circonstances de sa conduite, que Jacob le premier avait condamnée comme inhumaine (*Gen.* xxxiv, 30. Comp. xlix, 5 sv).

3. *Une veuve*, qui est seule sur la terre et qui a d'autant plus besoin de la protection divine.

4. *Les merveilles des temps anciens* pour la délivrance d'Israël.

5. Les *voies* et les *jugements* de Dieu, c'est tout ce qu'il fait dans ses relations avec les hommes : tout cela a été conçu et réglé d'avance dans ses desseins éternels. Pensée du verset : Vous conduisez toutes choses, avec puissance et sagesse, au but voulu.

6. *Des Egyptiens;* voir *Exod.* xiv, 24.

10. *Dès le commencement*, depuis les temps les plus reculés ; *terrassez les armées*, c'est une citation du cantique de Moïse (*Ex.* xv, 3) il n'est donc pas douteux que le texte original n'eût ici le nom de Jéhovah.

11. *Les cornes :* chacun des angles de l'autel des holocaustes se terminait par une éminence en forme de corne : c'en était la partie la plus sainte et la plus inviolable. Voir *Exod.* xxvii, 2.

16. *Les superbes :* peut-être Judith a-t-elle

de la force des chevaux, et dès le commencement les superbes ne vous ont pas plu, mais vous avez toujours eu pour agréable la prière des hommes
humbles et doux. [17]Dieu du ciel, Créateur des eaux et Seigneur de toute la création, exaucez-moi, malheureuse, qui vous supplie et qui mets ma confiance en votre miséricorde.
[18]Souvenez-vous, Seigneur, de votre alliance, donnez la parole à ma bouche, la force au dessein qui est dans mon cœur, afin que votre maison conserve la sainteté dont vous l'avez
revêtue, [19]et que toutes les nations reconnaissent que vous êtes Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que vous."

Chap. X. [1]Lorsqu'elle eut achevé sa prière au Seigneur, Judith se leva du lieu où elle était prosternée contre terre de-
vant le Seigneur. [2]Elle appela sa servante, et étant descendue dans sa maison, elle ôta son cilice et se dépouilla
des vêtements de son veuvage. [3]Elle se lava le corps, s'oignit de la myrrhe la plus fine, disposa sa chevelure, mit le turban sur sa tête, revêtit ses vêtements de fête, attacha des sandales à ses pieds, prit ses bracelets, son collier, ses pendants d'oreilles et ses anneaux, *en un mot* se para de tous
ses ornements. [4]Le Seigneur releva encore son éclat, parce que tout cet ajustement avait son principe, non dans la volupté, mais dans la vertu; c'est pourquoi le Seigneur augmenta sa beauté de telle sorte qu'elle brillât aux yeux de tous d'un éclat incom-
parable. [5]Puis elle fit porter à sa servante une outre de vin, un vase d'huile, de la farine grillée, des fruits secs, du pain et du fromage, et elle partit.

[6]Arrivée, elle et sa servante, à la porte de la ville, elle trouva Ozias et
les anciens qui l'attendaient. [7]En la voyant, ils furent ravis d'admiration
pour sa beauté. [8]Cependant ils ne lui adressèrent aucune question, et la laissèrent passer, en disant : "Que le Dieu de nos pères te donne *sa* grâce; qu'il affermisse par sa puissance tous les desseins qui sont dans ton cœur, afin que Jérusalem soit glorifiée à cause de toi, et que ton nom figure parmi ceux des saints et des justes."
[9]Ceux qui étaient présents répondirent tous d'une seule voix : "Ainsi
soit-il! Ainsi soit-il!" [10]Et Judith franchit les portes, elle et sa servante, en priant le Seigneur.

[11]Comme elle descendait la montagne, au lever du jour, les postes avancés des Assyriens la rencontrèrent et l'arrêtèrent en disant : "D'où
viens-tu, et où vas-tu?" [12]Elle répondit : "Je suis une fille des Hébreux, et je me suis enfuie du milieu d'eux, ayant reconnu qu'ils vous seront livrés en proie, parce qu'ils vous ont méprisés et qu'ils n'ont pas voulu se rendre à vous volontairement pour
trouver grâce devant vous. [13]C'est pourquoi j'ai dit en moi-même : Je me présenterai devant le prince Holoferne, pour lui découvrir leurs secrets et lui indiquer un accès par où il pourra les prendre sans perdre un
seul homme de son armée." [14]Lorsque ces hommes eurent entendu ces paroles, ils considérèrent son visage, et la surprise était dans leurs yeux, tant ils admiraient sa grande beauté.
[15]Tu as sauvé ta vie, lui dirent-ils, en prenant cette résolution de descendre vers notre seigneur. [16]Tu
peux être assurée que, lorsque tu paraîtras devant lui, il te traitera bien, et que tu seras très agréable à son cœur." Puis, l'ayant conduite à la tente d'Holoferne, ils l'annoncèrent.

particulièrement en vue les géants d'avant le déluge (*Gen.* vi, 4).

18. *Conserve*, ne perde point, par les profanations des Assyriens idolâtres, *la sainteté dont vous l'avez revêtue*, ou qui convient à votre demeure.

CHAP. X.

3. *S'oignit :* comp. *Ruth*, iii, 3. — *Le turban*, coiffure des grandes dames. — *Son collier*, où se trouvaient des ornements en forme de *lys* (Vulg.); selon d'autres, un voile

cuerunt tibi : sed humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. 17. Deus cœlorum, creator aquarum, et Dominus totius creaturæ, exaudi me miseram deprecantem, et de tua misericordia præsumentem. 18. Memento Domine testamenti tui, et da verbum in ore meo, et in corde meo consilium corrobora, ut domus tua in sanctificatione tua permaneat : 19. et omnes gentes agnoscant quia tu es Deus, et non est alius præter te.

CAPUT X.

Judith pulcherrima aptissime ornata Bethulia cum sua ancilla egreditur, et ab exploratoribus deprehensa ducitur ad Holofernem, qui mox ejus capitur pulchritudine.

FACTUM est autem, cum cessasset clamare ad Dominum, surrexit de loco, in quo jacuerat prostrata ad Dominum. 2. Vocavitque abram suam, et descendens in domum suam, abstulit a se cilicium, et exuit se vestimentis viduitatis suæ, 3. et lavit corpus suum, et unxit se myro optimo, et discriminavit crinem capitis sui, et imposuit mitram super caput suum, et induit se vestimentis jucunditatis suæ, induitque sandalia pedibus suis, assumpsitque dextraliola, et lilia, et inaures, et annulos, et omnibus ornamentis suis ornavit se. 4. Cui etiam Dominus contulit splendorem : quoniam omnis ista compositio non ex libidine, sed ex virtute pendebat : et ideo Dominus hanc in illam pulchritudinem ampliavit, ut incomparabili decore omnium oculis appareret. 5. Imposuit itaque abræ suæ ascoperam vini, et vas olei, et polentam, et palathas, et panes, et caseum, et profecta est.

6. Cumque venissent ad portam civitatis, invenerunt exspectantem Oziam et presbyteros civitatis. 7. Qui cum vidissent eam, stupentes mirati sunt nimis pulchritudinem ejus. 8. Nihil tamen interrogantes eam, dimiserunt transire, dicentes : Deus patrum nostrorum det tibi gratiam, et omne consilium tui cordis sua virtute corroboret, ut glorietur super te Jerusalem, et sit nomen tuum in numero sanctorum et justorum. 9. Et dixerunt hi qui illic erant, omnes una voce : Fiat, fiat. 10. Judith vero orans Dominum, transivit per portas ipsa et abra ejus.

11. Factum est autem, cum descenderet montem, circa ortum diei, occurrerunt ei exploratores Assyriorum, et tenuerunt eam, dicentes : Unde venis? aut quo vadis? 12. Quæ respondit : Filia sum Hebræorum, ideo ego fugi a facie eorum, quoniam futurum agnovi, quod dentur vobis in deprædationem, pro eo quod contemnentes vos, noluerunt ultro tradere seipsos ut invenirent misericordiam in conspectu vestro. 13. Hac de causa cogitavi mecum, dicens : Vadam ad faciem principis Holofernis, ut indicem illi secreta illorum, et ostendam illi quo aditu possit obtinere eos, ita ut non cadat vir unus de exercitu ejus. 14. Et cum audissent viri illi verba ejus, considerabant faciem ejus, et erat in oculis eorum stupor, quoniam pulchritudinem ejus mirabantur nimis. 15. Et dixerunt ad eam : Conservasti animam tuam eo quod tale reperisti consilium, ut descenderes ad dominum nostrum. 16. Hoc

léger et transparent jeté sur le cou ; comp. *Is.* iii, 18-24.

5. *Une outre*, un vase, une sorte de bouteille recouverte d'une peau. — *De la farine*, des grains de blé ou d'orge grossièrement concassés et *grillés*. Judith emportait ces vivres, pour ne pas avoir à user des aliments des idolâtres, et éviter ainsi toute souillure légale. Comp. *I. Sam.* xxv, 18.

6. *Ozias* : voy. viii, 32.

12. Sur les moyens employés par Judith pour exécuter sa noble et courageuse entreprise, voir l'introduction.

4° — CHAP. X, 17 — XIII, 11. — Judith gagne les bonnes grâces d'Holoferne; après trois jours de prières, invitée à un festin, elle tranche la tête à l'ennemi de son peuple.

Ch. X. 17 DÈS qu'elle fut entrée en sa
présence, Holoferne fut aus-
sitôt pris par les yeux. 18 Ses
officiers lui dirent : " Qui donc pour-
rait mépriser le peuple des Hébreux
qui a de si belles femmes? Ne méri-
tent-elles pas bien que, pour les pos-
séder, nous lui fassions la guerre? "
19 Judith vit Holoferne assis sous
son pavillon, dont le tissu de pour-
pre et d'or était orné d'émeraudes et
de pierres précieuses. 20 Ayant arrêté
les yeux sur son visage, elle l'adora
en se prosternant jusqu'à terre. Aus-
sitôt, sur l'ordre de leur maître, les
serviteurs d'Holoferne la relevèrent.
Chap. XI. 1 Alors Holoferne lui dit : " Ras-
sure-toi et bannis la crainte de ton
cœur, car je n'ai jamais fait de mal à
quiconque a voulu servir le roi Nabu-
chodonosor. 2 Si ton peuple ne m'avait
pas méprisé, je n'aurais pas levé ma
lance contre lui. 3 Maintenant dis-moi
pourquoi tu t'es éloignée d'eux et tu
as pris le parti de venir vers nous? "
4 Judith lui répondit : " Accueille les
paroles de ta servante, car si tu suis
les paroles de ta servante, le Sei-
gneur réalisera pleinement ses des-
seins sur toi, 5 aussi vrai que Nabu-
chodonosor, le roi de la terre, est vi-
vant, et que sa puissance est vivante,
cette puissance dont tu es dépositaire
pour le châtiment de ceux qui sont
égarés; car non seulement les hom-
mes sont amenés par toi à le servir,
mais les animaux mêmes des champs
lui obéissent. 6 En effet la sagesse de
ton esprit est célèbre dans toutes les
nations; tout le monde sait que dans
tout son royaume tu es le seul bon
et puissant, et ton gouvernement est
vanté dans toutes les provinces. 7 On
sait aussi ce qu'a dit Achior, et on
n'ignore pas de quelle manière tu as
ordonné de le traiter. 8 Car il est cer-
tain que notre Dieu est tellement
offensé par les péchés de son peuple,
qu'il lui a fait annoncer par ses pro-
phètes qu'il allait le livrer *à ses enne-
mis* à cause de ses infidélités. 9 Et
parce que les enfants d'Israël savent
qu'ils ont offensé leur Dieu, ils trem-
blent de frayeur devant toi. 10 En
outre, la famine les presse, et les ré-
servoirs d'eau étant desséchés, ils
sont déjà à compter parmi les morts.
11 Ils ont même pris la résolution de
tuer leur bétail et d'en boire le sang.
12 Il n'est pas jusqu'aux choses con-
sacrées au Seigneur, leur Dieu, aux-
quelles Dieu leur a défendu de tou-
cher, le blé, le vin et l'huile *des dîmes
et des prémices*, qu'ils n'aient résolu
de faire servir à leur usage, osant se
nourrir de choses qu'il ne leur est
pas même permis de toucher de leurs
mains. Puisqu'ils agissent ainsi, il est
certain qu'ils seront livrés à la ruine.
13 Voilà ce que j'ai vu, moi, ta ser-
vante, et j'ai fui loin d'eux, et le Sei-
gneur m'a envoyée t'en informer. 14 Car
moi, ta servante, je sers Dieu; et
maintenant même que je suis auprès
de toi, ta servante sortira *du camp*
pour aller prier Dieu. 15 Et il me fera
connaître quand il doit les châtier
pour leur péché, et je viendrai te

17. *Pris par les yeux*, comp. IX, 13.

19. *Pavillon*, grand voile qui entourait le lit de repos, pour préserver des moustiques, si incommodes en Orient.

20. *Elle l'adora :* hommage civil, non religieux, que les Orientaux rendent aux rois et aux grands en se prosternant devant eux.

CHAP. XI.

4. *Le Seigneur réalisera*, etc. parole équivoque, qu'Holoferne entendit naturellement dans le sens favorable à ses désirs.

5. *Aussi vrai que*, c.-à-d., j'en jure par la vie de Nabuchodonosor. Comp. le serment de Joseph par le *salut* de Pharaon (*Gen.*

autem scias, quoniam cum steteris in conspectu ejus, bene tibi faciet, et eris gratissima in corde ejus. Duxeruntque illam ad tabernaculum Holofernis, annuntiantes eam.

17. Cumque intrasset ante faciem ejus, statim captus est in suis oculis Holofernes. 18. Dixeruntque ad eum satellites ejus : Quis contemnat populum Hebræorum, qui tam decoras mulieres habent, ut non pro his merito pugnare contra eos debeamus? 19. Videns itaque Judith Holofernem sedentem in conopœo, quod erat ex purpura, et auro, et smaragdo, et lapidibus pretiosis intextum : 20. et cum in faciem ejus intendisset, adoravit eum, prosternens se super terram. Et elevaverunt eam servi Holofernis, jubente domino suo.

CAPUT XI.

Judith ab Holoferne super causa fugæ suæ interrogata imponit illi, speciosam pollicens victoriam.


TUNC Holofernes dixit ei : Æquo animo esto, et noli pavere in corde tuo : quoniam ego nunquam nocui viro, qui voluit servire Nabuchodonosor regi : 2. populus autem tuus, si non contempsisset me, non levassem lanceam meam super eum. 3. Nunc autem dic mihi, qua ex causa recessisti ab illis, et placuit tibi ut venires ad nos? 4. Et dixit illi Judith : Sume verba ancillæ tuæ, quoniam si secutus fueris verba ancillæ tuæ, perfectam rem faciet Dominus tecum. 5. Vivit enim Nabuchodonosor rex terræ, et vivit virtus ejus, quæ est in te ad correptionem omnium animarum errantium : quoniam non solum homines serviunt illi per te, sed et bestiæ agri obtemperant illi. 6. Nuntiatur enim animi tui industria universis gentibus, et indicatum est omni sæculo, quoniam tu solus bonus, et potens es in omni regno ejus, et disciplina tua omnibus provinciis prædicatur.
7. [a] Nec hoc latet, quod locutus est [a] Supr. 5, 5.
Achior, nec illud ignoratur, quod ei jusseris evenire. 8. Constat enim, Deum nostrum sic peccatis offensum, ut mandaverit per prophetas suos ad populum, quod tradat eum pro peccatis suis. 9. Et quoniam sciunt se offendisse Deum suum filii Israel, tremor tuus super ipsos est. 10. Insuper etiam fames invasit eos, et ab ariditate aquæ jam inter mortuos computantur. 11. Denique hoc ordinant, ut interficiant pecora sua, et bibant sanguinem eorum : 12. et sancta Domini Dei sui quæ præcepit Deus non contingi, in frumento, vino, et oleo, hæc cogitaverunt impendere, et volunt consumere quæ nec manibus deberent contingere : ergo quoniam hæc faciunt, certum est quod in perditionem dabuntur. 13. Quod ego ancilla tua cognoscens, fugi ab illis, et misit me Dominus hæc ipsa nuntiare tibi. 14. Ego enim ancilla tua Deum colo, etiam nunc apud te : et exiet ancilla tua, et orabo Deum, 15. et dicet mihi quando eis reddat

---

xlii, 15). — *Pour le châtiment*, etc. : paroles vagues à dessein, qui signifiaient dans la pensée de Judith : pour le châtiment des pécheurs, mais auxquelles Holoferne devait donner cet autre sens : pour la correction des hommes qui ne veulent pas reconnaître que Nabuchodonosor seul est Dieu.

6. *Puissant*, probablement dans le sens de *capable*.

7. *Achior :* voy. vi, 2 sv.

11. *Boire le sang*, ce qui était défendu par la loi sous peine d'extermination (*Lév.* xvii, 10).

12. *Choses consacrées*, destinées au sanctuaire pour servir aux sacrifices et à la nourriture des prêtres et des lévites.

14. *Sortira :* Judith, sous le prétexte d'accomplir ses devoirs religieux, se ménage le moyen de sortir du camp des Assyriens et d'y rentrer à son gré : comp. vers. 16.

15. *A travers la Judée*, ces paroles se lisent dans le texte grec. — *Un chien*, etc. : locution proverbiale ; c'est-à-dire sans ren-

l'annoncer. Je te conduirai alors à
travers la Judée jusqu'à Jérusalem,
et tu trouveras tout le peuple d'Israël
comme des brebis qui n'ont plus de
pasteur, et il n'y aura pas même un
chien qui aboie contre toi. [16]C'est la
prescience de Dieu qui m'a révélé
ces choses; [17]et comme il est irrité
contre eux, j'ai reçu mission de te
les annoncer. "
[18]Tout ce discours plut à Holo-
ferne et à ses serviteurs. Ils admi-
raient la sagesse de Judith et se di-
saient les uns aux autres : [19]" Il
n'existe pas sur la terre de femme
qui soit semblable à celle-ci pour la
prestance, pour la beauté et pour la
sagesse de ses discours. " — [20]" Dieu
a bien fait, lui dit Holoferne, de
t'envoyer devant ce peuple, pour
nous le livrer entre les mains.
[21]Comme ta proposition est bonne,
si ton Dieu fait cela pour moi, il sera
aussi mon Dieu, et toi tu seras
grande dans la maison de Nabucho-
donosor, et ton nom deviendra célè-
bre dans toute la terre. "
Ch. XII. [1]Alors Holoferne ordonna qu'on
fît entrer Judith *sous la tente* où étaient
déposés ses trésors, afin qu'elle y de-
meurât, et il régla ce qu'on devait lui
donner de sa table. [2]Judith lui ré-
pondit : " Je ne puis manger mainte-
nant des choses que tu commandes
qu'on me donne, de peur de me ren-
dre coupable d'un péché; je mangerai
de ce que j'ai apporté pour moi." [3]Ho-
loferne lui dit : " Quand les vivres
que tu as apportés seront épuisés,
que ferons-nous pour toi ? " [4]" Sei-
gneur, répondit Judith, je jure par ta
vie que ta servante n'aura pas con-
sommé toutes ces provisions, avant
que Dieu ait réalisé par ma main le
dessein que j'ai formé. " Et ses servi-
teurs l'introduisirent dans la tente
qu'il avait désignée. [5]En y entrant,
elle demanda qu'on lui accordât la
faculté de sortir la nuit et avant le
jour pour aller prier et invoquer le
Seigneur. [6]Et Holoferne ordonna
à ses serviteurs de la laisser sortir et
entrer à son gré, pendant trois jours,
pour adorer son Dieu. [7]Elle sortait
donc chaque nuit dans la vallée de
Béthulie et elle se lavait dans une
fontaine. [8]Lorsqu'elle était remon-
tée, elle priait le Seigneur, Dieu
d'Israël, de diriger sa voie pour la
délivrance de son peuple. [9]Puis, ren-
trant dans sa tente, elle y demeurait
pure jusqu'à ce qu'elle prît sa nour-
riture vers le soir.
[10]Le quatrième jour, Holoferne
donna un festin à ses serviteurs, et il
dit à Vagao, son eunuque : " Va, et
persuade à cette Juive de consentir
de bon cœur à habiter avec moi. [11]Ce
serait une honte pour un homme,
chez les Assyriens, qu'une femme se
moquât de lui et le quittât sans avoir
cédé à ses désirs. " [12]Alors Vagao en-

---

contrer la moindre résistance : comp. *Exod.* xi, 7.

16. Judith donne à entendre qu'elle reçoit de son Dieu des communications surnaturelles. Son but est d'obtenir la liberté de sortir du camp et de rentrer à Béthulie sans être inquiétée. Persuadé, comme tous les païens, que ces communications avaient lieu au moyen d'oracles qui ne pouvaient être rendus que sur place, Holoferne tomba facilement dans le piège. Voy. xii, 5 sv. et comp. *Nombr.* xxiii, 3 et 27.

20. *Dieu*, le Dieu national des Israélites, dans la pensée d'Holoferne.

21. *Il sera mon Dieu*, je lui rendrai des hommages, bien entendu sans renoncer au culte des dieux assyriens. D'après une autre explication, qui nous paraît peu probable, Holoferne ferait à Judith une promesse fallacieuse. — *Tu seras grande;* en gr. *tu siégeras*, tu occuperas à la cour une haute position.

CHAP. XII.

1. *Où étaient déposés ses trésors*, en gr. *son argenterie;* si, comme plusieurs le pensent, c'était la tente, richement ornée, où Holopherne donnait des festins, elle diffère de celle qui est mentionnée vers. 4 Le refus de Judith, vers. 2, fit qu'on lui assigna une autre tente.

2. *Maintenant* laisse entendre qu'elle le fera plus tard. — *Coupable d'un péché*, en mangeant, par exemple, des viandes offertes aux idoles.

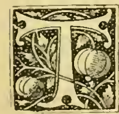
4. *Le dessein que j'ai formé :* paroles à

peccatum suum, et veniens nuntiabo tibi, ita ut ego adducam te per mediam Jerusalem, et habebis omnem populum Israel, sicut oves, quibus non est pastor, et non latrabit vel unus canis contra te : 16. quoniam hæc mihi dicta sunt per providentiam Dei. 17. Et quoniam iratus est illis Deus, hæc ipsa missa sum nuntiare tibi.

18. Placuerunt autem omnia verba hæc coram Holoferne, et coram pueris ejus, et mirabantur sapientiam ejus, et dicebant alter ad alterum : 19. Non est talis mulier super terram in aspectu, in pulchritudine, et in sensu verborum. 20. Et dixit ad illam Holofernes : Benefecit Deus, qui misit te ante populum, ut des illum tu in manibus nostris : 21. et quoniam bona est promissio tua, si fecerit mihi hoc Deus tuus, erit et Deus meus, et tu in domo Nabuchodonosor magna eris, et nomen tuum nominabitur in universa terra.

CAPUT XII.

Judith in locum thesaurorum Holofernis introducta, facultatem obtinet propriis vescendi cibis, nocteque ad orationem egrediendi : quarto autem die in convivium inducta, coram Holoferne comedit et bibit; qui ejus concupiscentia ardens, vehementer inebriatur.



TUNC jussit eam introire ubi repositi erant thesauri ejus, et jussit illic manere eam, et constituit quid daretur illi de convivio suo. 2. Cui respondit Judith, et dixit : Nunc non potero manducare ex his, quæ mihi præcipis tribui, ne veniat super me offensio : ex his autem, quæ mihi detuli, manducabo. 3. Cui Holofernes ait : Si defecerint tibi ista, quæ tecum detulisti, quid faciemus tibi? 4. Et dixit Judith : Vivit anima tua domine meus, quoniam non expendet omnia hæc ancilla tua, donec faciat Deus in manu mea hæc, quæ cogitavi. Et induxerunt illam servi ejus in tabernaculum, quod præceperat. 5. Et petiit dum introiret, ut daretur ei copia nocte et ante lucem egrediendi foras ad orationem, et deprecandi Dominum. 6. Et præcepit cubiculariis suis ut sicut placeret illi, exiret et introiret ad adorandum Deum suum, per triduum : 7. et exibat noctibus in vallem Bethuliæ, et baptizabat se in fonte aquæ. 8. Et ut ascendebat, orabat Dominum Deum Israel, ut dirigeret viam ejus ad liberationem populi sui. 9. Et introiens, munda manebat in tabernaculo usque dum acciperet escam suam in vespere.

10. Et factum est, in quarto die Holofernes fecit cœnam servis suis, et dixit ad Vagao eunuchum suum : Vade, et suade Hebræam illam ut sponte consentiat habitare mecum. 11. Fœdum est enim apud Assyrios, si femina irrideat virum agendo ut immunis ab eo transeat. 12. Tunc introivit Vagao ad Judith, et dixit : Non vereatur bona puella introire ad dominum meum, ut honorificetur ante faciem ejus, ut

double sens. — *Dans la tente :* celle de l'argenterie, (vers. 1) ou plutôt une autre tente où elle serait seule.

7. *Se lavait,* comme les Israélites, et même plusieurs nations païennes, avaient coutume de le faire avant la prière. Comp. *Exod.* xix, 10. A l'endroit où la vallée de Kefr-Qoud, au pied de *Scheikh-Schibel,* débouche sur la plaine de Dothaïn, est la fontaine appelée *Bîr-el-Hasou,* dont les eaux se déversent dans un bassin rectangulaire, où les musulmans de la contrée viennent pratiquer leurs ablutions. Voir la note de vi, 7.

8. *Diriger sa voie,* faire réussir son dessein.

9. *Elle y demeurait pure :* la Vulg. met la virgule après *introiens;* peut-être vaudrait-il mieux la mettre après *munda,* et traduire : *puis, rentrant pure* (ou *purifiée*), *elle demeurait dans sa tente,* etc. — *Vers le soir,* après avoir jeûné tout le jour.

10. *Vagao,* gr. *Bagoas,* nom donné par les Perses à tous les eunuques, comme *Pharaon* était le nom commun de tous les rois d'Egypte. Les inscriptions nous apprennent que les eunuques occupaient chez les Assyriens des emplois importants (Layard).

tra chez Judith et lui dit : " Que la bonne fille ne craigne point de venir auprès de mon seigneur, pour être honorée en sa présence, pour manger avec lui et boire du vin avec joie. "
13" Qui suis-je, répondit-elle, pour résister à mon seigneur? 14 Tout ce qui est bon et excellent à ses yeux, je le ferai; et tout ce qu'il préfère sera pour moi le meilleur tous les jours de ma vie. " 15 Et elle se leva, et s'étant parée de ses ornements, elle entra et se présenta devant Holoferne. 16 Le cœur d'Holoferne fut agité, parce qu'il brûlait de désir pour elle. 17" Bois donc, *lui* dit-il, et mange avec joie, car tu as trouvé grâce devant moi. " 18 Judith répondit : " Je boirai, seigneur, car mon âme est plus honorée en ce jour qu'elle ne l'a été tous les jours de ma vie. " 19 Et prenant ce que sa servante lui avait préparé, elle mangea et but devant lui. 20 Holoferne fut transporté de joie à cause d'elle, et il but du vin à l'excès, plus qu'il n'en avait jamais bu un seul jour de sa vie.

Ch. XIII. 1 Quand le soir fut venu, les serviteurs d'Holoferne se hâtèrent de regagner leurs tentes, et Vagao, ayant fermé les portes de la chambre, s'en alla. 2 Tous étaient appesantis par le vin, 3 et Judith restait seule dans la chambre. 4 Holoferne était étendu sur son lit, plongé dans l'assoupissement d'une complète ivresse. 5 Judith avait dit à sa servante de se tenir dehors devant la chambre, et de faire le guet. 6 Debout devant le lit, Judith pria quelque temps avec larmes, remuant les lèvres en silence : 7" Seigneur, Dieu d'Israël, disait-elle, fortifiez-moi, et jetez en ce moment un regard favorable sur l'œuvre de mes mains, afin que, selon votre promesse, vous releviez votre ville de Jérusalem, et que j'achève ce que j'ai cru possible par votre assistance. " 8 Après avoir ainsi prié, elle s'approcha de la colonne qui était à la tête du lit, détacha l'épée qui y était suspendue, 9 et l'ayant tirée du fourreau, elle saisit les cheveux d'Holoferne, en disant : " Seigneur Dieu, fortifiez-moi à cette heure? " 10 Et de deux coups sur la nuque elle lui trancha la tête. Puis elle détacha le rideau des colonnes et roula par terre le corps décapité; 11 et sortant sans retard, elle donna la tête d'Holoferne à sa servante pour la mettre dans son sac.

5° — CHAP. XIII, 12 — XV, 8. — Rentrée à Béthulie, Judith est félicitée par les Anciens et le peuple; sur son conseil, les assiégés sortent en masse et mettent en fuite les Assyriens consternés.

Ch. XIII. 12 Lles partirent ensuite toutes deux, selon leur coutume, comme pour aller prier, et après avoir traversé le camp et contourné la vallée, elles arrivèrent à la porte de la ville. 13 Judith cria de loin aux gardiens des murailles : " Ouvrez la porte, car Dieu est avec nous, et il a signalé sa puissance en faveur d'Israël. " 14 Ayant entendu ses paro-

---

13. Les paroles de l'eunuque, prises en elles-mêmes, n'expriment qu'une invitation à assister au festin donné par son maître. Judith accepte avec empressement, jugeant d'une part que l'occasion sera favorable à son dessein, et, de l'autre, ayant pleine confiance que Dieu la préservera de tout péril.

15. Judith témoigne sa soumission en employant les formules obséquieuses à l'excès en usage chez les Orientaux.

15. *Se présenta :* le gr. ajoute que sa suivante l'accompagnait, et qu'elle étendit par terre, en face d'Holoferne, le tapis de peaux de brebis que Judith avait reçu de Bagoas (Vagao) pour son usage ordinaire, afin qu'elle pût s'y coucher pour prendre son repas.

20. *Un seul jour;* ces mots se lisent dans le grec.

CHAP. XIII.

1. *Le soir*, une heure assez avancée du soir. D'ordinaire, ces sortes de festins duraient toute la nuit, mais les officiers d'Holoferne se retirèrent plus tôt, pour laisser

manducet cum eo, et bibat vinum in jucunditate. 13. Cui Judith respondit : Quæ ego sum, ut contradicam domino meo? 14. Omne quod erit ante oculos ejus bonum et optimum faciam. Quidquid autem illi placuerit, hoc mihi erit optimum omnibus diebus vitæ meæ. 15. Et surrexit, et ornavit se vestimento suo, et ingressa stetit ante faciem ejus. 16. Cor autem Holofernis concussum est : erat enim ardens in concupiscentia ejus. 17. Et dixit ad eam Holofernes : Bibe nunc, et accumbe in jucunditate, quoniam invenisti gratiam coram me. 18. Et dixit Judith : Bibam domine, quoniam magnificata est anima mea hodie præ omnibus diebus meis. 19. Et accepit, et manducavit, et bibit coram ipso ea, quæ paraverat illi ancilla ejus. 20. Et jucundus factus est Holofernes ad eam, bibitque vinum multum nimis, quantum nunquam biberat in vita sua.

CAPUT XIII.

Judith facta ad Deum oratione præscindit caput ebrii Holofernis ; quod ad concives Bethuliam deferens, eos ad gratiarum actionem hortatur : ipsa vero ab omnibus benedicitur, et Achior viso Holofernis capite obstupescit.

T autem sero factum est, festinaverunt servi illius ad hospitia sua, et conclusit Vagao ostia cubiculi, et abiit. 2. Erant autem omnes fatigati a vino : 3. eratque Judith sola in cubiculo. 4. Porro Holofernes jacebat in lecto, nimia ebrietate sopitus. 5. Dixitque Judith puellæ suæ ut staret foris ante cubiculum, et observaret. 6. Stetitque Judith ante lectum, orans cum lacrymis, et labiorum motu in silentio, 7. dicens : Confirma me Domine Deus Israel, et respice in hac hora ad opera manuum mearum, ut, sicut promisisti, Jerusalem civitatem tuam erigas : et hoc quod credens per te posse fieri cogitavi, perficiam. 8. Et cum hæc dixisset, accessit ad columnam, quæ erat ad caput lectuli ejus, et pugionem ejus, qui in ea ligatus pendebat, exsolvit. 9. Cumque evaginasset illum, apprehendit comam capitis ejus, et ait : Confirma me Domine Deus in hac hora. 10. Et percussit bis in cervicem ejus, et abscidit caput ejus, et abstulit conopœum ejus a columnis, et evolvit corpus ejus truncum. 11. Et post pusillum exivit, et tradidit caput Holofernis ancillæ suæ, et jussit ut mitteret illud in peram suam.

12. Et exierunt duæ, secundum consuetudinem suam, quasi ad orationem, et transierunt castra, et gyrantes vallem, venerunt ad portam civitatis. 13. Et dixit Judith a longe custodibus murorum : Aperite portas, quoniam nobiscum est Deus, qui fecit virtutem in Israel. 14. Et factum est, cum audissent viri vo-

leur maître seul avec Judith. — *Ayant fermé, du dehors*, ajoute le grec ; mais la servante de Judith faisait le guet dans l'antichambre (vers. 5), la tente du général renfermant sans doute plusieurs pièces ou compartiments, voir xiv, 9.

3. *Seule* avec Holoferne.

4. *Etait étendu ;* en gr., *était tombé la face sur son lit*, non le divan sur lequel il se couchait à table, mais le lit de repos avec baldaquin à filet mentionné x, 19. Comp. vers. 10.

6. *En silence*, comme la mère de Samuel, I *Sam.* i, 13.

7. *Votre promesse :* comp. I *Rois*, ix, 3 ; II *Rois*, xix, 34

8. *L'épée ;* le mot gr. désigne l'épée courte en usage chez les Perses.

10. *Le rideau* ou voile servant de moustiquaire (x, 19), pour l'emporter, soit comme trophée, soit comme preuve pour les habitants de Béthulie que c'était bien la tête d'Holoferne qu'elle leur apportait, car ce rideau était d'une étoffe très riche.

11. *Sac* de cuir qui avait servi à apporter les provisions, et dans lequel elle mettait chaque nuit le linge nécessaire aux ablutions de Judith.

14. *Les anciens de la ville*, seuls dépositaires des clefs pendant le siège. Comp. *Néh.* vii, 3 ; xiii, 19.

les, les gardes appelèrent les anciens de la ville. [15] Aussitôt tous les habitants accoururent vers elle, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, car ils commençaient à désespérer de son retour. [16] Allumant des flambeaux, ils se rassemblèrent tous autour d'elle. Judith, montant sur un lieu élevé, commanda qu'on fit silence; lorsque tous se furent tus, [17] elle *leur* dit : " Louez le Seigneur, notre Dieu, qui n'a point abandonné ceux qui espéraient en lui. [18] Par moi, sa servante, il a accompli ses promesses de miséricorde en faveur de la maison d'Israël, et il a tué cette nuit par ma main l'ennemi de son peuple. " [19] Alors, tirant du sac la tête d'Holoferne, elle la leur montra, en disant : " Voici la tête d'Holoferne, chef de l'armée des Assyriens, et voici le rideau sous lequel il était couché dans son ivresse, lorsque le Seigneur notre Dieu l'a frappé par la main d'une femme. [20] Aussi vrai que le Seigneur est vivant, son ange m'a gardée à mon départ, durant mon séjour au milieu d'eux, et à mon retour, et le Seigneur n'a pas permis que sa servante fût souillée, mais il m'a rendue à vous sans aucune tache de péché, toute joyeuse de sa victoire, de ma conservation et de votre délivrance. [21] Vous tous, chantez ses louanges, car il est bon, car sa miséricorde dure à jamais! "

[22] Tous, adorant le Seigneur, lui dirent : " Le Seigneur t'a bénie dans sa force, car par toi il a réduit à néant tous nos ennemis." [23] Ozias, le prince du peuple d'Israël, lui dit : " Ma fille, tu es bénie par le Seigneur, le Dieu très haut, plus que toutes les femmes qui sont sur la terre. [24] Béni soit le Seigneur, créateur du ciel et de la terre, qui a conduit ta main pour trancher la tête au plus grand de nos ennemis! [25] Il a rendu aujourd'hui ton nom si glorieux, que ta louange ne disparaîtra pas de la bouche des hommes qui se souviendront éternellement de la puissance du Seigneur; car tu n'as pas épargné ta vie en voyant les souffrances et la détresse de ton peuple, mais tu nous a sauvés de la ruine en marchant dans la droiture en présence de notre Dieu. " [26] Et tout le peuple répondit : " Ainsi soit-il! Ainsi soit-il! "

[27] Ensuite on fit venir Achior, et Judith lui dit : " Le Dieu d'Israël, à qui tu as rendu ce témoignage qu'il tire vengeance de ses ennemis, a tranché lui-même, cette nuit, par ma main la tête du chef de tous les infidèles. [28] Et pour te convaincre qu'il en est ainsi, voici la tête d'Holoferne qui, dans l'insolence de son orgueil, méprisait le Dieu d'Israël et t'a menacé de mort, en disant : Lorsque le peuple d'Israël sera vaincu, je te ferai passer au fil de l'épée. " [29] A la vue de la tête d'Holoferne, Achior frissonna d'horreur; il tomba le visage contre terre, et s'évanouit. [30] Lorsqu'il eut repris ses sens et fut revenu à lui, il se prosterna aux pieds de Judith et lui dit : [31] " Sois *proclamée* bénie de ton Dieu dans toutes les tentes de Jacob! Parmi tous les peuples qui entendront ton nom, le Dieu d'Israël sera glorifié à cause de toi. "

[1] Alors Judith dit à tout le peuple : Ch. XIV.
" Ecoutez-moi, mes frères, suspendez

18. *Miséricorde*, consistant dans la victoire donnée à Israël repentant sur ses ennemis : comp. *Lév.* xxvi, 7 sv.

20. *Son ange :* comp. *Exod.* xxiii, 20; *Tob.* iii, 25; *Dan.* x, 13.

21. Comp. II *Par.* v, 13; *Ps.* cxxxvi, h.

23. Ozias imite la formule de bénédiction employée par Melchisédech, *Gen.* xiv, 19, 20.

25. *En marchant dans la droiture*, ces mots se lisent dans le grec et complètent heureusement le sens. D'autres suppléent : *en te présentant suppliante...*

27. *On fit*, en gr. *Judith fit*, etc. Achior n'était pas venu avec tous les autres, sans doute parce qu'il n'avait pas encore son entière liberté; peut-être aussi parce qu'il ne fut pas informé du retour de Judith. — *Ce témoignage :* voy. v, 19-21.

cem ejus, vocaverunt presbyteros civitatis. 15. Et concurrerunt ad eam omnes, a minimo usque ad maximum : quoniam sperabant eam jam non esse venturam. 16. Et accendentes luminaria congyraverunt circa eam universi : illa autem ascendens in eminentiorem locum, jussit fieri silentium. Cumque omnes tacuissent, 17. dixit Judith : Laudate Dominum Deum nostrum, qui non deseruit sperantes in se : 18. et in me ancilla sua adimplevit misericordiam suam, quam promisit domui Israel : et interfecit in manu mea hostem populi sui hac nocte. 19. Et proferens de pera caput Holofernis, ostendit illis, dicens : Ecce caput Holofernis principis militiæ Assyriorum, et ecce conopœum illius, in quo recumbebat in ebrietate sua, ubi per manum feminæ percussit illum Dominus Deus noster. 20. Vivit autem ipse Dominus, quoniam custodivit me Angelus ejus et hinc euntem, et ibi commorantem, et inde huc revertentem, et non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari, sed sine pollutione peccati revocavit me vobis gaudentem in victoria sua, in evasione mea, et in liberatione vestra. 21. [a]Confitemini illi omnes, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

[a] Ps. 105, 1 et 106, 1.

22. Universi autem adorantes Dominum, dixerunt ad eam : Benedixit te Dominus in virtute sua, quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. 23. Porro Ozias princeps populi Israel, dixit ad eam : Benedicta es tu filia a Domino Deo excelso præ omnibus mulieribus super terram. 24. Benedictus Dominus, qui creavit cœlum et terram, qui te direxit in vulnera capitis principis inimicorum nostrorum : 25. quia hodie nomen tuum ita magnificavit, ut non recedat laus tua de ore hominum, qui memores fuerint virtutis Domini in æternum, pro quibus non pepercisti animæ tuæ propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri. 26. Et dixit omnis populus : Fiat, fiat.

27. Porro Achior vocatus venit, et dixit ei Judith : Deus Israel, cui tu testimonium dedisti quod ulciscatur se de inimicis suis, ipse caput omnium incredulorum incidit hac nocte in manu mea. 28. Et ut probes quia ita est, ecce caput Holofernis, qui in contemptu superbiæ suæ Deum Israel contempsit, et tibi interitum minabatur, dicens : Cum captus fuerit populus Israel, gladio perforari præcipiam latera tua. 29. Videns autem Achior caput Holofernis, angustiatus præ pavore, cecidit in faciem suam super terram, et æstuavit anima ejus. 30. Postea vero quam resumpto spiritu recreatus est, procidit ad pedes ejus, et adoravit eam, et dixit : 31. Benedicta tu a Deo tuo in omni tabernaculo Jacob, quoniam in omni gente, quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel.

CAPUT XIV.

Holofernis capite de muro Bethuliæ suspenso, Achiorque circumciso, Judæi in Assyrios irruunt; qui Holofernem excitantes, mortuumque invenientes vehementi timore concutiuntur.



DIXIT autem Judith ad omnem populum : Audite me fratres, suspendite caput hoc super muros no-

---

31. *De ton Dieu* n'est pas dans le grec. — *Dans toutes les tentes de Jacob,* dans tout le pays d'Israël.

Le sens ne serait-il pas : Tu as été bénie de ton Dieu plus qu'aucune autre femme habitant dans une tente de Jacob, aucune autre Israélite?

CHAP. XIV.

1. *Suspendez cette tête :* comp. II *Mach.* XV, 35.

cette tête au haut de nos murailles.
2 Et quand le soleil sera levé, que cha-
cun prenne ses armes; puis sortez
avec impétuosité, non pour descendre
seulement dans la vallée, mais comme
pour faire une attaque *générale*. 3 Il
faudra bien alors que les avant-postes
s'enfuient vers leur général, afin de le
réveiller pour le combat. 4 Et lorsque
leurs chefs auront couru à la tente
d'Holoferne et qu'ils le trouveront
décapité, baigné dans son sang, l'épou-
vante s'emparera d'eux. 5 Et lorsque
vous les verrez fuir, mettez-vous har-
diment à leur poursuite, car le Sei-
gneur les écrasera sous vos yeux."

6 Alors Achior, voyant la puissance
qu'exerçait le Dieu d'Israël, aban-
donna le culte des nations; il crut en
Dieu, se circoncit, et fut incorporé au
peuple d'Israël, ainsi que tous ses
descendants, jusqu'au temps présent.

7 Dès que le jour parut, les habi-
tants de Béthulie suspendirent aux
murailles la tête d'Holoferne, et
chaque homme ayant pris ses armes,
ils sortirent *de la ville* avec un grand
tumulte et de grands cris. 8 Les avant-
postes s'en étant aperçus coururent
à la tente d'Holoferne. 9 Ceux qui
étaient dans la tente vinrent et firent
du bruit à la porte de la chambre à
coucher pour l'éveiller, augmentant
à dessein le tumulte, afin qu'Holo-
ferne fût tiré de son sommeil par
tout ce bruit, sans qu'un des siens
eût besoin de le réveiller. 10 Car per-
sonne n'osait ni frapper à la porte ni
entrer dans la chambre à coucher du
plus grand des Assyriens. 11 Mais ses
généraux, ses commandants et tous
les officiers de l'armée du roi des
Assyriens étant venus, dirent aux
chambellans : 12 " Entrez et éveillez-
le, car ces rats sont sortis de leurs
trous et ont osé nous provoquer au
combat." 13 Alors Vagao, étant entré
dans la chambre, s'arrêta devant le
rideau, et il frappa des mains, car il
s'imaginait que son maître dormait
avec Judith. 14 Mais quand, prêtant
l'oreille, il n'entendit aucun des mou-
vements d'un homme qui eût été
couché là, il s'approcha du rideau, et
l'ayant levé, il aperçut le cadavre
d'Holoferne étendu par terre, sans
tête, et baigné dans son sang. Aussi-
tôt il jeta un grand cri, en pleurant,
et déchira ses vêtements. 15 Et étant
entré dans la tente de Judith, il ne la
trouva pas. Il revint en toute hâte
vers le peuple, 16 et dit : " Une seule
femme juive a mis la confusion dans
la maison du roi Nabuchodonosor;
voici qu'Holoferne est étendu par
terre, et sa tête n'est plus avec son
corps!" 17 En entendant ces paroles,
tous les princes de l'armée des Assy-
riens déchirèrent leurs vêtements, une
crainte et une frayeur extrêmes s'em-
parèrent d'eux, leurs esprits furent
bouleversés, 18 et une clameur indici-
ble retentit au milieu de leur camp.

1 Lorsque toute l'armée eut appris Ch. XV.
qu'Holoferne avait eu la tête cou-
pée, ils perdirent tout sens et toute
prudence, et, n'écoutant que la peur
et l'effroi, ils cherchèrent leur salut

---

2. *Avec impétuosité*, en faisant un grand bruit (vers. 7). — *Non* à la dérobée et par petites bandes, comme vous le faisiez pour aller chercher de l'eau aux sources (VII, 7) : les sentinelles n'iraient pas, pour si peu, réveiller Holoferne, et ne s'apercevraient pas de sa mort.

5. La délivrance d'Israël, dit S. Ambroise, ne fut pas seulement l'œuvre d'un bras intrépide, mais elle fut aussi le trophée plus glorieux d'une rare sagesse. Par son bras, Judith ne vainquit qu'Holoferne; par son sage conseil, elle anéantit l'armée entière des Assyriens.

6. *Se circoncit* : la circoncision était en usage, mais non obligatoire, chez les Ammonites; Achior, qui appartenait à cette nation, ne l'avait pas reçue. — *Ainsi que tous ses descendants* : ces mots ne sont pas dans le grec. — *Jusqu'au temps présent*, jusqu'à l'époque de la composition du livre. Voir l'Introduction.

9. *Ceux qui étaient dans la tente*, mais dans un autre compartiment : les gardes du corps ou les chambellans.

10. *Du plus grand*, litt. *de la puissance*, de celui sur qui reposait la puissance des Assyriens.

stros : 2. et erit, cum exierit Sol, accipiat unusquisque arma sua, et exite cum impetu, non ut descendatis deorsum, sed quasi impetum facientes. 3. Tunc exploratores necesse erit ut fugiant ad principem suum excitandum ad pugnam. 4. Cumque duces eorum cucurrerint ad tabernaculum Holofernis, et invenerint eum truncum in suo sanguine volutatum, decidet super eos timor. 5. Cumque cognoveritis fugere eos, ite post illos securi, quoniam Dominus conteret eos sub pedibus vestris.

6. Tunc Achior videns virtutem, quam fecit Deus Israel, relicto gentilitatis ritu, credidit Deo, et circumcidit carnem præputii sui, et appositus est ad populum Israel, et omnis successio generis ejus usque in hodiernum diem.

7. Mox autem ut ortus est dies, suspenderunt super muros caput Holofernis, accepitque unusquisque vir arma sua, et egressi sunt cum grandi strepitu et ululatu. 8. Quod videntes exploratores, ad tabernaculum Holofernis concurrerunt. 9. Porro hi, qui in tabernaculo erant, venientes, et ante ingressum cubiculi perstrepentes, excitandi gratia, inquietudinem arte moliebantur, ut non ab excitantibus, sed a sonantibus Holofernes evigilaret. 10. Nullus enim audebat cubiculum virtutis Assyriorum pulsando aut intrando aperire. 11. Sed cum venissent ejus duces ac tribuni, et universi majores exercitus regis Assyriorum, dixerunt cubiculariis : 12. Intrate, et excitate illum, quoniam egressi mures de cavernis suis, ausi sunt provocare nos ad prœlium. 13. Tunc ingressus Vagao cubiculum ejus, stetit ante cortinam, et plausum fecit manibus suis : suspicabatur enim illum cum Judith dormire. 14. Sed cum nullum motum jacentis sensu aurium caperet, accessit proximans ad cortinam, et elevans eam, vidensque cadaver absque capite Holofernis in suo sanguine tabefactum jacere super terram, exclamavit voce magna cum fletu, et scidit vestimenta sua. 15. Et ingressus tabernaculum Judith, non invenit eam, et exsiliit foras ad populum, 16. et dixit : Una mulier Hebræa fecit confusionem in domo regis Nabuchodonosor : ecce enim Holofernes jacet in terra, et caput ejus non est in illo. 17. Quod cum audissent principes virtutis Assyriorum, sciderunt omnes vestimenta sua, et intolerabilis timor et tremor cecidit super eos, et turbati sunt animi eorum valde. 18. Et factus est clamor incomparabilis in medio castrorum eorum.

CAPUT XV.

Assyrii cæde ducis sui perculsi, omnibus relictis, fugiunt; at Judæi eos persequuntur, et cædunt : et spoliis collectis plurimum ditati sunt : Judith autem a pontifice et populo benedicitur; et quæ Holofernis propria fuerant, ipsi traduntur.



CUMQUE omnis exercitus decollatum Holofernem audisset, fugit mens et consilium ab eis, et solo tremore et metu agitati, fugæ præsidium sumunt, 2. ita ut nullus

12. *Ces rats*, les Israélites, qui se tenaient jusque-là enfermés dans Béthulie. Comp. I *Sam.* xiv, 11.

13. *La chambre*, pièce séparée par une tenture de la chambre à coucher.

CHAP. XV.

1. La frayeur et le désordre du premier moment pourraient s'expliquer par la soudaineté du coup qui venait de frapper le généralissime, sans qu'aucune mesure eût pu être prise pour la direction de l'armée; il est encore certain que, dans cette immense agglomération d'hommes qu'Holoferne traînait après lui, beaucoup servaient à contre-cœur (III, 8) et s'empressèrent de mettre l'occasion à profit pour recouvrer leur liberté et rentrer dans leur pays; néanmoins dans cette panique qui disperse une si puissante armée, il faut reconnaître l'intervention mi-

dans la fuite. 2 Sans se dire un mot
les uns aux autres, la tête basse et
laissant là tout, pressés d'échapper
aux Hébreux qu'ils entendaient ve-
nir sur eux les armes à la main, ils
s'enfuirent à travers champs et par
les sentiers des montagnes. 3 Les en-
fants d'Israël, les voyant fuir, se
mirent à leur poursuite; ils descen-
dirent en sonnant de la trompette et
en poussant de grands cris derrière
eux. 4 Et comme les Assyriens
fuyaient dispersés et en toute hâte,
les enfants d'Israël, qui les poursui-
vaient réunis en seul corps, taillaient
en pièces tous ceux qu'ils pouvaient
atteindre. 5 En même temps Ozias
envoya des messagers dans toutes les
villes et dans toutes les campagnes
d'Israël. 6 Ainsi chaque village et
chaque ville, ayant fait prendre les
armes à l'élite de leurs jeunes gens,
les envoyèrent après les Assyriens, et
ils les poursuivirent à la pointe de
l'épée jusqu'à leur extrême frontière.
7 Ceux qui étaient restés à Béthulie
entrèrent dans le camp des Assy-
riens, emportèrent le butin que l'en-
nemi avait abandonné dans sa fuite,
et en revinrent tout chargés. 8 D'au-
tre part, ceux qui, après la victoire,
retournèrent à Béthulie, amenèrent
avec eux tout ce qui avait appartenu
aux Assyriens, des bestiaux sans
nombre, des animaux de trait et tout
leur bagage, en sorte que tous, de-
puis le plus petit jusqu'au plus grand,
s'enrichirent de leurs dépouilles.

ÉPILOGUE.

CHAP. XV, 9 — XVI. — Honneurs rendus à Judith. Son cantique.
Ses dernières années.

Ch. XV. 9 JOacim, le grand prêtre, vint à
Béthulie avec tous les anciens
de Jérusalem, pour voir Ju-
dith. 10 Lorsqu'elle sortit pour aller
au-devant de lui, tous la bénirent
d'une seule voix, en disant : " Tu es
la gloire de Jérusalem; tu es la joie
d'Israël; tu es l'honneur de notre
peuple! 11 Car tu as montré une âme
virile et ton cœur à été plein de vail-
lance. Parce que tu as aimé la chas-
teté et que, après avoir perdu ton
mari, tu n'as pas voulu en connaître
un autre, la main du Seigneur t'a re-
vêtue de force, et tu seras bénie éter-
nellement." 12 Tout le peuple répon-
dit : " Ainsi soit-il! Ainsi soit-il! "
13 Trente jours suffirent à peine au
peuple d'Israël pour recueillir les dé-
pouilles des Assyriens. 14 Tout l'or et
l'argent, les vêtements, les pierres
précieuses et tous les objets qu'on
reconnut avoir appartenus à Holo-
ferne, furent donnés par le peuple
à Judith. 15 Et tout le peuple se ré-
jouit, avec les femmes, les jeunes
filles et les jeunes gens, au son des
harpes et des cithares.
1 Alors Judith chanta ce cantique Ch. XVI.
au Seigneur, en disant :

2 Célébrez le Seigneur au son des tambourins,
Chantez le Seigneur avec les cymbales,
Modulez en son honneur un cantique nouveau,
Exaltez et acclamez son nom.
3 Jéhovah est un vaillant guerrier;
Jéhovah est son nom!
4 Il a dressé son camp au milieu de son peuple,
Pour nous délivrer des mains de tous nos ennemis.

5 Assur est venu des montagnes,
Du côté de l'Aquilon, avec les myriades de ses guerriers;

---

raculeuse de Dieu en faveur d'Israël. Comp.
II *Rois*, vii, 6; II *Par.* xiii, 15; xiv, 12.

6. *L'extrême frontière* des Israélites.
D'après le gr., les Assyriens auraient été

loqueretur cum proximo suo, sed inclinato capite, relictis omnibus, evadere festinabant Hebræos, quos armatos super se venire audiebant, fugientes per vias camporum et semitas collium. 3. Videntes itaque filii Israel fugientes, secuti sunt illos. Descenderuntque clangentes tubis, et ululantes post ipsos. 4. Et quoniam Assyrii non adunati, in fugam ibant præcipites : filii autem Israel uno agmine persequentes, debilitabant omnes, quos invenire potuissent. 5. Misit itaque Ozias nuntios per omnes civitates et regiones Israel. 6. Omnis itaque regio, omnisque urbs electam juventutem armatam misit post eos, et persecuti sunt eos in ore gladii, quousque pervenirent ad extremitatem finium suorum. 7. Reliqui autem, qui erant in Bethulia, ingressi sunt castra Assyriorum, et prædam, quam fugientes Assyrii reliquerant, abstulerunt, et onustati sunt valde. 8. Hi vero, qui victores reversi sunt ad Bethuliam, omnia quæ erant illorum attulerunt secum, ita ut non esset numerus in pecoribus, et jumentis, et universis mobilibus eorum, ut a minimo usque ad maximum omnes divites fierent de prædationibus eorum.

9. Joacim autem summus pontifex de Jerusalem venit in Bethuliam cum universis presbyteris suis ut videret Judith. 10. Quæ cum exisset ad illum, benedixerunt eam omnes una voce, dicentes : Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri : 11. quia fecisti viriliter, et confortatum est cor tuum, eo quod castitatem amaveris, et post virum tuum, alterum nescieris : ideo et manus Domini confortavit te, et ideo eris benedicta in æternum. 12. Et dixit omnis populus : Fiat, fiat.

13. Per dies autem triginta, vix collecta sunt spolia Assyriorum a populo Israel. 14. Porro autem universa, quæ Holofernis peculiaria fuisse probata sunt, dederunt Judith in auro, et argento, et vestibus, et gemmis, et omni supellectili, et tradita sunt omnia illi a populo. 15. Et omnes populi gaudebant cum mulieribus, et virginibus, et juvenibus, in organis, et citharis.

CAPUT XVI.

Canticum Judith ob victoriam : venit populus Jerusalem holocausta cum gratiarum actionibus oblaturus : tandemque Judith plena dierum moritur ; et dies hujus victoriæ perpetuo apud Judæos in numero sanctorum dierum celebratur.



TUNC cantavit canticum hoc Domino Judith, dicens :

2. Incipite Domino in tympanis, cantate Domino in cymbalis, modulamini illi psalmum novum, exaltate, et invocate nomen ejus. 3. Dominus conterens bella, Dominus nomen est illi. 4. Qui posuit castra sua in medio populi sui, ut eriperet nos de manu omnium inimicorum nostrorum.

5. Venit Assur ex montibus ab aquilone in multitudine fortitudinis

poursuivis jusqu'à Damas, ce qui semble peu probable.

9. *Joacim*, ou *Eliacim :* voir iv, 5.

14. *Tous les objets*, etc.; en gr. : la tente d'Holoferne et tout ce qu'elle renfermait : argenterie, lits ou divans, bassins, etc.

15. Comp. *Jug.* xi, 34; I *Sam.* xviii, 6 sv.

CHAP. XVI.

1. *Ce cantique* (comp. celui de Débora, *Jug.* v, 2), un des plus beaux de la littérature hébraïque. L'expression y est concise, pressée, vive et pittoresque : elle offre tous les caractères d'une œuvre originale.

2. *Célébrez :* gr. et Vulg. *Commencez.* Le traducteur primitif paraît avoir lu, au lieu de *hallelû*, une forme, de *châlal*, *commencer.* — *Un cantique nouveau*, écho de nouveaux bienfaits.

3. Citation littérale du cantique de Moïse (*Ex.* xv, 3), nous la rendons d'après l'hébreu.

4. *Il a dressé son camp*, etc. : il a mis à notre service toute sa puissance. Comp. II *Rois*, vi, 17.

5. *Des montagnes* du Liban et de l'Hermon. — *Arrêtait*, empêchait de couler;

Leur multitude arrêtait les torrents,
Et leurs chevaux couvraient les vallées.
6 Il se promettait de ravager par le feu mon territoire,
D'immoler par l'épée mes jeunes gens,
De faire de mes enfants un butin, de mes vierges des captives.
7 Mais le Seigneur tout-puissant l'a couvert d'ignominie :
Il l'a livré aux mains d'une femme, et elle en a triomphé.

8 Leur héros n'est point tombé sous les coups d'une vigoureuse jeunesse ;
Les fils des braves ne l'ont point frappé ;
Les géants à haute stature ne se sont pas mesurés avec lui :
C'est Judith, la fille de Mérari, qui l'a renversé par la beauté de son visage.
9 Elle s'est dépouillée des vêtements de son veuvage,
Elle s'est parée de ses vêtements de fête,
Pour le triomphe des enfants d'Israël.
10 Elle a fait couler sur son visage une huile parfumée,
Elle a disposé sous le turban les boucles de sa chevelure,
Elle a revêtu une robe neuve pour le séduire.
11 L'éclat de sa chaussure a ébloui ses yeux,
Sa beauté a rendu son âme captive,
Et elle lui a tranché la tête avec l'épée.

12 Les Perses ont frémi de sa vaillance,
Les Mèdes de son audace.
13 Le camp des Assyriens a retenti de hurlements,
Lorsque se sont montrés les miens, exténués et desséchés par la soif.
14 Des fils de jeunes femmes les ont transpercés
Et les ont tués comme des enfants qui s'enfuient :
Ils ont péri dans le combat devant la face du Seigneur mon Dieu.

15 Chantons un cantique au Seigneur,
Chantons au Seigneur un cantique nouveau.
16 Maître souverain, Seigneur, vous êtes grand et magnifique dans votre puissance,
Et nul ne peut vous surpasser.
17 Que toutes vos créatures vous servent,
Parce que vous avez parlé, et tout a été fait ;
Vous avez envoyé votre esprit, et tout a été créé,
Et nul ne peut résister à votre voix.
18 Les montagnes, ainsi que les eaux, sont agitées sur leurs bases,
Les pierres se fondent comme la cire, devant votre face ;
19 Mais ceux qui vous craignent sont grands devant vous en toutes choses.

20 Malheur à la nation qui s'élève contre mon peuple !
Car le Seigneur, le Tout-Puissant, se vengera d'elle,
Il la visitera au jour du jugement.
21 Il livrera leur chair au feu et aux vers,
Afin qu'ils brûlent et qu'ils éprouvent *ce supplice* éternellement. "

22 Après cette victoire, tout le peuple se rendit à Jérusalem pour adorer le Seigneur, et aussitôt qu'ils furent purifiés, ils offrirent tous des holocaustes et *acquittèrent* leurs vœux et leurs promesses. 23 Judith offrit toutes les armes d'Holoferne, que le peuple lui avait données, et le rideau qu'elle avait elle-même enlevé du lit, en anathème d'oubli.

---

d'autres, *entourait les torrents*, en sorte que personne ne pouvait y boire. En grec, *leur multitude encombrait les vallées, et leurs chevaux couvraient les collines*. Le même mot hébreu signifie *torrent* et *vallée*.

8. *Les fils des braves*, les braves. Le terme *Titan* (gr. Vulg.) doit correspondre à l'hébr. *gibborim*, héros.

12. *Perses, Mèdes,* troupes auxiliaires des Assyriens, renommées pour leur bravoure ; ici, peut-être, synonymes d'Assyriens.

13. Lorsque les habitants de Béthulie sortirent en masse contre les Assyriens, ceux-ci firent entendre des cris, d'abord de moquerie (XIV, 12), puis de frayeur (XIV, 18).

14. *Des fils de jeunes femmes*, des guerriers encore jeunes. Telle est l'explication

suæ : cujus multitudo obturavit torrentes, et equi eorum cooperuerunt
valles. 6. Dixit se incensurum fines
meos, et juvenes meos occisurum
gladio, infantes meos dare in prædam, et virgines in captivitatem.
7. Dominus autem omnipotens nocuit eum, et tradidit eum in manus
feminæ, et confodit eum.

8. Non enim cecidit potens eorum a juvenibus, nec filii Titan percusserunt eum, nec excelsi gigantes
opposuerunt se illi, sed Judith filia
Merari in specie faciei suæ dissolvit
eum. 9. Exuit enim se vestimento
viduitatis, et induit se vestimento
lætitiæ in exsultatione filiorum
Israel. 10. Unxit faciem suam unguento, et colligavit cincinnos suos
mitra, accepit stolam novam ad
decipiendum illum. 11. Sandalia
ejus rapuerunt oculos ejus, pulchritudo ejus captivam fecit animam
ejus, amputavit pugione cervicem
ejus.

12. Horruerunt Persæ constantiam ejus, et Medi audaciam ejus.
13. Tunc ululaverunt castra Assyriorum, quando apparuerunt humiles mei, arescentes in siti. 14. Filii
puellarum compunxerunt eos, et
sicut pueros fugientes occiderunt
eos : perierunt in prœlio a facie Domini Dei mei.

15. Hymnum cantemus Domino, hymnum novum cantemus Deo
nostro. 16. Adonai Domine magnus
es tu, et præclarus in virtute tua, et
quem superare nemo potest. 17. Tibi
serviat omnis creatura tua : [a]quia dixisti, et facta sunt : misisti spiritum tuum, et creata sunt, et non
est qui resistat voci tuæ. 18. Montes a fundamentis movebuntur cum
aquis : petræ, sicut cera, liquescent
ante faciem tuam. 19. Qui autem
timent te, magni erunt apud te per
omnia.

[a] Gen. 1, 3. Ps. 32, 9.

20. Væ genti insurgenti super
genus meum : Dominus enim omnipotens vindicabit in eis, in die
judicii visitabit illos. 21. Dabit
enim ignem, et vermes in carnes
eorum, ut urantur, et sentiant usque
in sempiternum.

22. Et factum est post hæc, omnis populus post victoriam venit in
Jerusalem adorare Dominum : et
mox ut purificati sunt, obtulerunt
omnes holocausta et vota, et repromissiones suas. 23. Porro Judith
universa vasa bellica Holofernis,
quæ dedit illi populus, et conopœum, quod ipsa sustulerat de cu-

commune ; mais des fils de jeunes femmes pouvaient avoir atteint l'âge mûr lorsque se livra la bataille. Ces mots désignent, à notre avis, des hommes affaiblis par les privations du siège, et jusque-là timides et craintifs (comp. *fils de Titan*, c.-à-d. braves, vers. 8 ; *fille de Bélial*, méchante, pécheresse, I *Sam.* i, 16). — *Des enfants qui s'enfuient ;* gr. *des fils de fuyards*, c.-à-d. des lâches. Sens du verset : Dieu les a anéantis par de faibles instruments. On pourrait voir aussi dans l'expression quelque chose d'ironique : des hommes que les Assyriens regardaient presque comme des filles timides, ont vaincu ceux qui se disaient des héros (v, 27) !

17. Comp. *Gen.* 1 ; *Ps.* xxxiii, 6 h. — *Votre esprit*, votre *souffle*, personnification de la parole créatrice.

18. Comp. *Ps.* xcvii, 4 sv. h. — Les fondements de la terre plongent dans les eaux ; comp. *Ps.* xxiv, 2 h.

21. Comp. *Is.* lxvi, 24 ; *Marc*, ix, 45. L'enfer sera l'éternel partage des ennemis de Dieu et de son Eglise.

22. *Purifiés* de la souillure légale qu'ils avaient contractée en versant le sang, en touchant les cadavres, etc. (*Nombr.* xix, 11 sv. xxxi, 19.

23. *Elle offrit toutes les armes d'Holoferne :* cet usage existait chez les païens (I *Sam.* xxxi, 10) aussi bien que chez les Juifs (I *Sam.*, xxi, 9). — *En anathème*, hébr. *chérem*, comme une chose absolument consacrée à Dieu et soustraite à l'usage des hommes. — *D'oubli :* ce mot, qui n'est pas dans le gr., est diversement expliqué. Selon plusieurs, ces armes déposées dans le temple, devaient préserver de l'oubli l'événement qu'elles rappelaient ; selon d'autres, au contraire, elles devaient faire oublier les malheurs passés d'Israël. Ne faudrait-il pas entendre par un *anathème d'oubli* une *extermination d'oubli*, c.-à-d. une destruction totale qui fait disparaître jusqu'au souvenir ? Comp. *Ezéch.* xxxix, 9 sv. *Is.* ix, 5.

24 Tout le peuple était dans l'allé-
gresse en face du sanctuaire, et la
joie de cette victoire fut célébrée
avec Judith pendant trois mois.
25 Ces jours *de fête* étant passés,
chacun retourna dans sa maison; Ju-
dith fut honorée dans Béthulie et
elle jouit d'un grand renom dans tout
le pays d'Israël. 26 Joignant au cou-
rage la chasteté, elle ne connut point
d'homme le reste de sa vie, depuis la
mort de Manassès, son mari. 27 Les
jours de fête, elle paraissait magnifi-
quement parée. 28 Après avoir de-
meuré cent cinq ans dans la maison
de son mari et donné la liberté à sa
servante, elle mourut et fut inhumée
à Béthulie avec Manassès; 29 et tout
le peuple la pleura pendant sept
jours. 30 Dans tout le cours de sa vie
et après sa mort, il n'y eut personne,
pendant de longues années, qui trou-
bla *la paix* d'Israël.
31 Le jour de fête institué en sou-
venir de cette victoire est compté par
les Hébreux au nombre des saints
jours, et il est célébré par les Juifs
depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui.

27. Ce verset manque en gr. et dans les anciennes versions.

28. *Demeuré... dans la maison de son mari*, en gr. *elle parvint à l'âge avancé de cent cinq ans, dans la maison de son mari;* la vers. Syriaque donne aussi ce nombre comme celui des années de la vie entière de Judith. Voir la note du vers. 30. — *Donné la liberté à sa servante*, probablement aussitôt après la défaite des Assyriens, pour la récompenser de l'assistance qu'elle en avait reçue.

29. *Sept jours :* comp. I *Sam.* XXV, 1.

30. *Pendant de longues années*, jusqu'au roi Josias vaincu et tué à Mageddo par le pharaon Néchao, en 608 av. J.-C. (II *Rois*, XXIII, 29). Si, comme nous avons de sérieux motifs de le croire, l'expédition d'Holo-



bili ipsius, obtulit in anathema oblivionis. 24. Erat autem populus jucundus secundum faciem sanctorum, et per tres menses gaudium hujus victoriæ celebratum est cum Judith.

25. Post dies autem illos unusquisque rediit in domum suam, et Judith magna facta est in Bethulia, et præclarior erat universæ terræ Israel. 26. Erat etiam virtuti castitas adjuncta, ita ut non cognosceret virum omnibus diebus vitæ suæ, ex quo defunctus est Manasses vir ejus. 27. Erat autem diebus festis procedens cum magna gloria. 28. Mansit autem in domo viri sui annos centum quinque, et dimisit abram suam liberam, et defuncta est ac sepulta cum viro suo in Bethulia. 29. Luxitque illam omnis populus diebus septem. 30. In omni autem spatio vitæ ejus non fuit qui perturbaret Israel, et post mortem ejus annis multis.

31. Dies autem victoriæ hujus festivitatis, ab Hebræis in numero sanctorum dierum accipitur, et colitur a Judæis ex illo tempore usque in præsentem diem.

---

ferne eut lieu vers le temps de la révolte de Samassoumukin contre Assurbanipal (648), il faut admettre que le chiffre des années de Judith, vers. 28, est altéré (comme plusieurs autres dans ce livre) et qu'elle ne mourut pas à un âge aussi avancé. D'ailleurs, l'espace de 40 ans semble suffire pour justifier l'expression de la Vulgate : *annis multis* (en gr. *pendant de longs jours*); c'est le temps que dura la paix après la victoire de Débora (*Jug.* v, 32) et sous le règne de Salomon (I *Rois*, iv, 25; xi, 42).

31. On ne trouve plus aucun vestige de cette fête après la captivité : ne serait-ce pas pour cette raison que ce verset a été omis dans les textes différents de la Vulg.?



Le Livre d'Esther.

Introduction.

I.

Le décret de Cyrus (536 av. J.-C.) avait permis aux Israélites exilés de rentrer dans leur patrie. Sous la conduite de Zorobabel et de Josué fils de Josédec, un grand nombre de familles étaient revenues se fixer autour de Jérusalem ; le temple avait été relevé de ses ruines et, malgré les intrigues des Samaritains, la dédicace en avait été célébrée la 6e année de Darius fils d'Hystaspe (516 av. J.-C.). Néanmoins, la plus grande partie du peuple de Dieu restait encore établie dans les différentes provinces de la monarchie persane, lorsque Xerxès Ier succéda à Darius son père (485).

L'un des principaux Juifs de Suse était Mardochée, de la tribu de Benjamin ; il avait adopté sa jeune parente, Esther, orpheline de père et de mère. La 2e année de Xerxès, Mardochée vit en songe deux grands dragons aux prises, et la nation sainte délivrée soudain d'un péril extrême, après qu'une petite source fut devenue un grand fleuve (xi, 5 sv.). C'était là, comme il le reconnut plus tard, l'annonce de l'élévation future de l'humble Esther, destinée à sauver son peuple des fureurs d'Aman, le puissant adversaire de Mardochée (x, 4 sv.).

L'année suivante (483), à l'occasion d'un festin donné aux grands du royaume, Xerxès répudia la reine Vasthi qui avait refusé d'y paraître ; et quelque temps après, parmi toutes les jeunes filles rassemblées au palais de Suse, il choisit Esther pour compagne de sa royauté. C'était en la 7e année de son règne (479), au retour de la désastreuse expédition contre la Grèce (i, ii, 1-18).

Plein de sollicitude pour Esther, Mardochée ne quittait pas les abords du palais. Il put ainsi découvrir un complot, tramé par deux eunuques contre la vie de Xerxès, et en prévenir le roi par l'entremise d'Esther. Les traîtres furent punis ; mais Mardochée, loin de recevoir la digne récompense d'un tel service, devint ainsi l'ennemi d'un certain Aman, que la faveur de Xerxès éleva peu après au poste de premier ministre. La colère de ce parvenu ne connut plus de bornes lorsqu'il vit que, seul entre tous, le juif Mardochée refusait de se prosterner devant lui. Pour se venger, Aman obtint de Xerxès un décret autorisant les ennemis des Juifs à les massacrer et à s'emparer de leurs biens, dans toute l'étendue de l'empire, le 13 du prochain mois d'adar (février-mars), jour que le sort avait désigné. Ce décret fut publié au mois d'avril 474, la 12e année de Xerxès (ii, 19-iii, 15).

A cette terrible nouvelle, Mardochée enjoint à Esther d'aller trouver le roi pour lui demander la grâce de son peuple. Esther hésite ; la mort est le châtiment de quiconque ose paraître devant le roi sans avoir été mandé. Sur les instances de Mardochée, elle se décide à affronter ce péril après trois jours de jeûnes et de prières. Xerxès accueille la reine avec bienveillance, et, sur sa demande, accepte d'aller dîner chez elle avec Aman. Le soir, n'osant parler encore, Esther réitère son invitation pour le lendemain. Cependant Aman, enivré par la faveur dont il se voit l'objet, veut en finir avec Mardochée ; il vient au palais solliciter sa condamnation ; mais il se voit forcé de rendre les honneurs du triomphe à son ennemi,

comme au sauveur des jours du roi, et, bientôt après, accusé par Esther en présence de Xerxès, il est condamné à mort et exécuté. (iv-vii).

Mardochée, qui lui succède, se hâte de publier au nom du roi un édit permettant aux Juifs de se défendre contre leurs agresseurs, le 13 adar, avec l'appui des autorités. C'est ce qui a lieu ; dans toutes les provinces de l'empire, les Juifs mettent à mort 75000 hommes et assurent ainsi leur sécurité (473). Une fête annuelle, appelée fête des *Purim* ou des *Sorts*, est instituée par Mardochée et par Esther, en souvenir de cette délivrance (viii, ix).

Tel est le contenu du livre auquel on a donné le nom d'Esther, bien que Mardochée soit, en réalité, le personnage principal. Ecrit pour rappeler aux Juifs l'origine des *Purim*, il nous fait admirer, comme le livre de Judith, l'action providentielle de Dieu répondant toujours aux prières de son peuple, et le sauvant par le courage d'une femme. Plusieurs Pères se sont plu à reconnaître, dans les deux héroïnes juives, une figure anticipée du rôle glorieux réservé à la Très Sainte Vierge Marie, pour la rédemption du monde et le salut des enfants de l'Eglise.

II.

Lorsque S. Jérôme entreprit de traduire le livre d'Esther, il avait entre les mains le texte hébreu actuel, en usage alors parmi les Juifs, et l'antique version grecque dite des Septante. Ce dernier texte, généralement conforme à l'hébreu, contenait en outre, sous forme de prologue et d'épilogue, le récit et l'explication d'un songe de Mardochée; puis, dans le corps même du livre, le texte intégral des deux édits royaux, les prières de Mardochée et d'Esther, ainsi qu'une relation détaillée de l'entrée d'Esther chez Assuérus. Ces passages se lisaient également dans l'ancienne version latine répandue en Occident. Néanmoins ils parurent suspects au S. Docteur, trop confiant en ce qu'il appelait, souvent à bon droit, la *vérité hébraïque.* Aussi se borna-t-il à en donner une traduction assez libre, comme appendice de son travail sur le texte hébreu, avec des notes indiquant l'endroit où chaque fragment se trouvait placé dans les Septante (x, 4-xvi). Après même que le Concile de Trente eut défini la canonicité de *toutes les parties* des Saints Livres contenus dans la Vulgate, nos éditions modernes conservèrent, pour le livre d'Esther, la disposition adoptée par S. Jérôme, et même la préface où il s'exprime assez dédaigneusement au sujet des parties qui manquent en hébreu.

Un second texte grec d'Esther, publié pour la première fois par Usher en 1655, contient également les passages en question; mais le style y est plus pur et la conformité avec l'hébreu moins grande que dans le texte ordinaire des Septante. C'est vraisemblablement l'œuvre d'un érudit, travaillant sur l'ancienne version et le texte primitif.[1]

Contrairement à l'avis de S. Jérôme, les écrivains catholiques, à quelques exceptions près, ont admis la canonicité des fragments grecs d'Esther, et le Concile de Trente, se fondant sur la tradition constante de l'Eglise, a sanctionné leur manière de voir.

Pour démontrer l'antiquité de ces passages et l'autorité dont ils jouissaient chez les Juifs eux-mêmes, on fait observer que Josèphe, au Ier siècle, a reproduit intégralement les deux édits d'Assuérus, et que dans Joseph ben Gorion, historien juif du VIIIe siècle, nous lisons en hébreu le songe de Mardochée, la prière d'Esther et le récit de son entrée chez Assuérus, tels que les rapporte la

[1] *Langen*, Tübing. Quartalschr. 1860.

version grecque.[1] Mais l'apostille de cette version (xi, 1) nous fournit un argument plus convaincant encore. Elle affirme que notre texte grec, dans son entier, est une *traduction* (de l'hébreu évidemment) *faite à Jérusalem* par un certain Lysimaque et apportée en Egypte par le prêtre Dosithée, sous le règne de Ptolémée et de Cléopâtre,[2] c'est-à-dire bien avant l'ère chrétienne.

Les passages contestés existaient donc dans le texte hébreu sur lequel a été faite la version grecque. J'ajoute qu'ils y étaient nécessaires, et que l'hébreu actuel est un texte tronqué, un texte dont on a retranché toute mention de Dieu et sa providence, toute prière,[3] toute allusion au privilège qui faisait de la nation juive le peuple de Jéhovah. Il suffit de lire les passages propres au texte grec, notamment les deux versets (xv, 1-2) retranchés du chap. IV, pour être frappé de cette exclusion systématique de toute expression religieuse.[4] Et comme cette exclusion est inadmissible chez un écrivain juif traitant un pareil sujet, nous sommes amenés à conclure que, vers le Ier siècle de notre ère, le texte hébreu d'Esther a été remanié.[5]

Les controverses auxquelles la canonicité d'Esther donna lieu parmi les rabbins du Ier siècle, viennent confirmer cette conclusion, et nous trouvons même dans les mœurs juives une explication fort probable du fait étrange qui nous occupe. Chaque année, à la fête des Purim, le livre d'Esther se lisait dans les synagogues, au milieu des vociférations d'un peuple en gaîté, qui saluait au passage les noms d'Aman et de Mardochée, par un flot d'injures ou de bénédictions. On y supprima donc les longueurs (texte des édits) et, par crainte de profanation, tout ce qui lui donnait un caractère religieux. Ce texte abrégé se propagea très rapidement, par suite de l'emploi qu'en faisaient les synagogues ; il finit même par supplanter le texte primitif.[6]

A l'encontre du sentiment catholique exposé jusqu'ici, les Protestants signalent de prétendues contradictions entre les fragments grecs et le texte hébreu ; nous avons pris soin d'y répondre dans les notes. Ils invoquent encore la différence du style qui trahirait, à leur avis, l'origine grecque de ces fragments. Mais, si l'on excepte peut-être les deux édits, pour lesquels le traducteur a pu se servir d'un texte grec, adressé aux provinces parlant cette langue (iii, 12; viii, 19),[7] le style des passages controversés est suffisamment teinté d'hébraïsmes pour nous autoriser à y voir une traduction de l'hébreu primitif.

III.

Les ennemis du miracle et de toute intervention divine dans les choses humaines ont prétendu reléguer au rang des fictions le livre

---

1 *Fl. Josephi* Antiq. xi, 6. — *Jos. Gorion.* edit. Breithaupt, Gotha 1707 p. 74 sv.

2 L'histoire connaît 4 Ptolémées dont les femmes portaient le nom de Cléopâtre. Il faut probablement entendre ici le premier de ces rois, Ptol. Epiphane (205-181 av. J.-C.), que le nom de sa femme pouvait encore distinguer de ses prédécesseurs, ou plutôt son successeur, Ptol. Philométor (181-146) si favorable aux Juifs. Par sa protection et celle de Cléopâtre, le grand-prêtre Onias put établir à Léontopolis, un temple destiné aux Juifs de langue grecque habitant l'Egypte.

3 Au v. 16 du ch. iv, S. Jérôme a traduit *orate, priez ;* mais le texte hébreu, d'accord avec le grec, porte *jeûnez*.

4 Voyez aussi la note de vi, 1.

5 La formule si embarrassante de l'hébreu au v. 29 du ch. ix : *éth-iggéreth happurim hazzôt haschschênît, cette seconde lettre des Purim*, ne serait-elle pas une recommandation du *second texte* de notre livre appelé vulgairement *Lettre des Purim?* Le texte grec ne parle point d'une *seconde* lettre.

6 Voir Cornely, Hist. et Crit. Introductio II, 1, ch. x, n. 148.

7 Les inscriptions des Achéménides découvertes et étudiées en ce siècle, attestent l'usage où étaient ces princes de publier en plusieurs langues leurs actes officiels.

d'Esther, comme ceux de Tobie et de Judith. Cependant tout ce récit ne contient rien qui ne sente l'histoire sincère et bien informée, rien non plus qui ne s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de la Perse au temps de Xerxès Ier.[1] L'histoire profane, objecte-t-on, ne fait aucune mention d'Esther, ni de la sanglante victoire des Juifs sur leurs ennemis. Mais que nous apprend-elle du règne de Xerxès après les expéditions contre la Grèce? Fort peu de chose. Les Annales médo-perses ont péri; les auteurs grecs qui y avaient puisé ne nous sont parvenus qu'à l'état fragmentaire. Faudra-t-il effacer de l'histoire tous les faits rapportés par un seul auteur?

Quel est donc l'auteur de notre livre? — D'abord, la précision des détails (i, 5 sv.; vi, 3 sv.; viii, 15; xv) indiquent un contemporain des événements, assez haut placé pour avoir accès aux annales du royaume (x, 2), un confident des secrets de Mardochée et d'Esther (xi, 3 sv.; xiii-xiv). D'autre part, nous lisons (ix, 20) que Mardochée adressa aux Juifs dispersés une *circulaire* contenant le récit de tous les événements; et comme l'apostille de la version grecque nous apprend que le livre actuel d'Esther avait conservé le nom de *lettre* des Purim (xi, 1), nous sommes amenés à conclure, selon toute vraisemblance, qu'il reproduit l'écrit même de Mardochée, complété par quelque hagiographe postérieur. Celui-ci aurait modifié l'expression de certains passages, inséré quelques remarques, et ajouté les renseignements contenus dans les vers. 23-32 du chap. ix. Clément d'Alexandrie (Strom. i, 21) donne ce sentiment comme celui de ses contemporains; il a été adopté par Génébrard, Bellarmin, Sérarius, etc., le P. Cornely le partage aussi.[2]

L'Eglise catholique a toujours mis le livre d'Esther au nombre des écrits inspirés. Au Ier siècle, S. Clément de Rome (ad Cor. n. 55) emploie comme Ecriture-Sainte les parties qui n'existent plus en hébreu, et Origène (ad Afric. 3) s'appuie même sur la canonicité universellement admise de ces parties, pour prouver à Jules Africain que le canon catholique des Ecritures différait du canon des Juifs. Il est vrai que S. Méliton, au milieu du IIe siècle, omet le livre d'Esther dans sa liste des écrits canoniques; mais il paraît certain qu'il avait l'intention d'indiquer seulement les livres admis alors unanimement par la Synagogue, ceux auxquels les controversistes chrétiens pouvaient en appeler contre les Juifs. Seuls parmi les anciens, S. Grégoire de Nazianze et S. Amphiloque son ami, semblent avoir douté de la canonicité d'Esther; seul aussi S. Jérôme a contesté l'authenticité des passages propres au texte grec, suivi en cela par deux ou trois écrivains antérieurs au décret de Trente.

Il était réservé à Luther de se faire l'accusateur de ce saint livre et de le souhaiter hors du canon, sous prétexte qu'il sentait trop le judaïsme et même la superstition païenne. Plus équitables que leur maître, les Protestants adoptèrent le texte hébreu, à l'exclusion des fragments grecs. Le rationalisme enfin, reprenant l'idée de Luther, déclare ce livre indigne de faire partie de la Bible, comme respirant l'orgueil, la haine, la soif du sang et n'ayant d'ailleurs rien de religieux. Nous savons déjà ce qu'il faut répondre à ce dernier grief; le premier n'est pas mieux fondé, nous le ferons voir dans le commentaire (viii, 11-13; ix, 1-13).

---

[1] Les anciens étaient fort partagés au sujet de l'identification d'Assuérus avec l'un des rois de Perse connus par l'histoire profane. Aujourd'hui on s'accorde à reconnaître qu'il s'agit de Xerxès Ier. Voir la note de I, 1.

[2] Loc. cit. n. 147.

Le Livre d'Esther.

PROLOGUE.

Songe de Mardochée. Origine de sa grandeur et de la haine d'Aman contre lui.

Voir chap. XI, 2 — XII, 6, fragment *A*.

§ I. — MALGRÉ L'ÉLÉVATION D'ESTHER A LA DIGNITÉ ROYALE, LE PEUPLE JUIF EST MENACÉ D'EXTERMINATION. [I — III; XIII, 1 — 7].

1° — CHAP. I. — La reine Vasthi répudiée pour n'avoir pas voulu paraître au festin d'Assuérus.

Chap. I. 'Était au temps d'Assuérus, de cet Assuérus qui régna depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie sur cent vingt-sept provinces, 2 au temps où il était assis sur son trône royal à Suse, la capitale. 3 La troisième année de son règne, il fit un festin à tous ses princes et à ses ministres. *Les chefs de* l'armée des Perses et des Mèdes, les grands et les gouverneurs des provinces furent réunis en sa présence, 4 lorsqu'il déploya devant eux la riche splendeur de son royaume et l'éclatante magnificence de sa grandeur pendant un grand nombre de jours, pendant cent quatre-vingts jours.

5 Lorsque ces jours furent écoulés, le roi fit pour tout le peuple qui se trouvait à Suse, la capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, un festin de sept jours, dans la cour du jardin de la maison royale. 6 Des tentures blanches, vertes et bleues étaient attachées par des cordons de byssus et de pourpre à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre; des lits d'or et d'argent étaient posés sur un pavé de porphyre, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir. 7 On servait à boire dans des vases

---

CHAP. I.

1. *Assuérus:* l'hébr. *Achaschvérosch* répond à la forme perse *Kschayarscha* (avec l'*aleph* prosthétique), c.-à-d. Xerxès, le fils de Darius, fils d'Hystaspe, que les auteurs grecs et romains nous présentent, ainsi que le fait l'écrivain hébreu, comme un prince sensuel, cruel, vindicatif et extravagant. Voy. Hérod. vii, 35; 37-39; ix, 108 sv. Sénèq. *De Ira*, 13. La version grecque a rendu partout le nom du roi par *Artaxerxès* (xi, 2 note). — *Cent vingt-sept provinces* (comp. *Dan.* vi, 1), subdivisions géographiques et ethnographiques de l'empire perse à cette époque, qu'il ne faut pas confondre avec les vingt *satrapies* dont parle Hérodote (iii, 89 sv.); celles-ci constituaient une division administrative, faite principalement en vue du prélèvement des tributs. Ainsi, tandis que la 4e satrapie comprenait la Phénicie, la Syrie, la Palestine et l'île de Chypre, la Judée formait une province (*Esdr.* ii, 1; *Néh.* vii, 6; xi, 3).

2. *Était assis sur son trône*, régnait : les monarques persans sont toujours représentés dans cette attitude. Nous savons par Hérod. (vii, 102) et par Plutarque (*Thémist.* 13) que Xerxès assista, assis sur un trône, au combat des Thermopyles et à celui de Salamine. — *Suse*, cap. de la provin-

Liber Esther.

CAPUT I.

Assuero ad potentiæ et gloriæ suæ ostentationem toto semestri splendidum celebrante convivium, regina Vasthi accersita venire recusat, ideoque repudiatur : et sapientum consilio edictum promulgatur, ut uxores maritis deferant honorem.



IN diebus Assueri, qui regnavit ab India usque Æthiopiam super centum viginti septem provincias : 2. quando sedit in solio regni sui, Susan civitas regni ejus exordium fuit. 3. Tertio igitur anno imperii sui fecit grande convivium cunctis principibus, et pueris suis, fortissimis Persarum, et Medorum inclytis, et præfectis provinciarum coram se, 4. ut ostenderet divitias gloriæ regni sui, ac magnitudinem, atque jactantiam potentiæ suæ, multo tempore, centum videlicet et octoginta diebus.

5. Cumque implerentur dies convivii, invitavit omnem populum, qui inventus est in Susan, a maximo usque ad minimum : et jussit septem diebus convivium præparari in vestibulo horti, et nemoris, quod regio cultu et manu consitum erat. 6. Et pendebant ex omni parte tentoria aerii coloris et carbasini ac hyacinthini, sustentata funibus byssinis, atque purpureis, qui eburneis circulis inserti erant, et columnis marmoreis fulciebantur. Lectuli quoque aurei et argentei, super pavimentum smaragdino et pario stratum lapide, dispositi erant : quod mira varietate pictura decorabat. 7. Bibebant au-

---

ce de Susiane, où les rois de Perse passaient plusieurs mois de l'année.

3. *La 3e année de son règne*, l'an 482 ou 483 av. J.-C. — *Ses princes et ses ministres* (litt. *ses serviteurs*), savoir, les généraux, les *princes des Perses* et les *gouverneurs des provinces.*

4. *Lorsqu'il déploya devant eux;* Vulg., *pour déployer;* mais il semble bien que le but principal de cette convocation des grands du royaume était de concerter avec eux la fameuse expédition contre la Grèce, dont Xerxès, dit Hérodote, mit 4 ans à faire les préparatifs. — *Pendant 180 jours* les grands du royaume furent invités à tour de rôle à la table royale; après quoi, un festin plus général fut donné pendant 7 jours aux habitants de Suse, répartis par groupes (vers. 5).

5. *Ces jours;* Vulg., *les* (180) *jours du festin* donné aux grands du royaume. — *Dans la cour*, dans un endroit du parc disposé à cet effet. Vulg., *à l'entrée du jardin et du parc qui avait été planté par les soins et de la main des rois.* Dans son traité *de la Vieillesse*, Cicéron nous apprend que Cyrus cultivait ses jardins de ses propres mains.

D'après Keil, les 180 jours du vers. 4 auraient été employés non en festins, mais en délibérations, pendant lesquelles Xerxès étalait ses richesses devant les grands du royaume pour leur démontrer qu'il avait toutes les ressources nécessaires à une expédition contre la Grèce [Hérodote, vii, 8]. Il n'y aurait donc eu qu'un festin de 7 jours, annoncé vers. 3 et raconté vers. 5 sv.

6. *Des tentures blanches, vertes...;* l'hébreu *Karpas* désigne la couleur verte, selon les uns; selon d'autres, une espèce de coton. Ceux-ci traduisent : *Des tentures de coton blanc et bleu.* — Le *bleu* (ou violet) et le *blanc* étaient les couleurs royales chez les Perses (Q. Curt. VI, vi, 4; voy. viii, 15). — *Des lits* de table, ou sofas, sur lesquels s'étendaient les convives. — *Nacre;* d'autres, *albâtre.* — Le texte grec parle encore de tapisseries magnifiques, parsemées de fleurs et ornées sur les bords de roses épanouies. On peut voir actuellement au Louvre un essai de reconstitution de ce splendide palais de Suse, d'après les découvertes de M. et Mme Dieulafoy (1884 à 1886).

7. En grec : *On y voyait des coupes d'or et d'argent et un calice orné de diamants, valant trente mille talents.* — *Le vin* tiré des

d'or de différentes formes, et le vin
royal était offert en abondance, grâce
à la libéralité du roi. 8 Suivant le dé-
cret, chacun buvait sans que person-
ne lui fît violence, car le roi avait or-
donné à tous les officiers de sa mai-
son de se conformer à la volonté des
convives.

9 La reine Vasthi fit aussi un festin
pour les femmes dans la maison
royale du roi Assuérus. 10 Le septiè-
me jour, comme le vin avait mis la
joie au cœur du roi, il ordonna à
Maüman, Bazatha, Harbona, Baga-
tha, Abgatha, Zéthar et Charchas,
les sept eunuques qui servaient de-
vant le roi Assuérus, 11 d'amener en sa
présence la reine Vasthi, couronnée
du diadème royal, pour montrer sa
beauté aux peuples et aux grands,
car elle était belle de figure. 12 Mais
la reine Vasthi refusa de se rendre au
commandement du roi qu'elle reçut
des eunuques, et le roi fut très irrité
et sa colère s'enflamma.

13 *Alors* le roi s'adressa aux sages
qui avaient la connaissance des temps :
— car ainsi se traitaient les affaires
du roi, devant tous ceux qui étaient
experts dans la loi et le droit, 14 et
les plus près de lui étaient Charséna,
Séthar, Admatha, Tharsis, Marès,
Marsana et Mamuchan, les sept prin-
ces de Perse et de Médie, qui voyaient
la face du roi et qui occupaient le
premier rang dans le royaume. —
15 " Quelle loi, *dit-il*, doit-on appli-
quer à la reine Vasthi, pour n'avoir
pas exécuté l'ordre que le roi Assué-
rus lui a donné par les eunuques? "
16 Mamuchan répondit devant le roi
et les princes : " Ce n'est pas seule-
ment à l'égard du roi que la reine
Vasthi a mal agi, c'est aussi envers
tous les princes et tous les peuples
qui sont dans toutes les provinces du
roi Assuérus. 17 Car l'action de la
reine viendra à la connaissance de
toutes les femmes et les portera à
mépriser leurs maris; elles diront :
Le roi Assuérus avait ordonné qu'on
amenât en sa présence la reine Vas-
thi, et elle n'y est point allée. 18 Et
dès aujourd'hui, les princesses de
Perse et de Médie qui auront appris
l'action de la reine, la citeront à tous
les princes du roi, et il en résultera
beaucoup de mépris et de colère. 19 Si
le roi le trouve bon, qu'on publie de
sa part et qu'on inscrive parmi les
lois des Perses et des Mèdes, pour
n'être pas enfreinte, une ordonnance
royale portant que la reine Vasthi ne
paraîtra plus devant le roi Assuérus,
et que le roi donnera la dignité de
reine à une autre qui soit meilleure
qu'elle. 20 Et quand l'édit du roi sera
publié dans toute la vaste étendue de
son royaume, toutes les femmes ren-
dront honneur à leurs maris, depuis
le plus grand jusqu'au plus petit."

21 Ce conseil plut au roi et aux
princes, et le roi agit selon le discours
de Mamuchan. 22 Il envoya des lettres
à toutes les provinces du royaume, à
chaque province selon son écriture et

---

caves royales, par conséquent le vin *précieux*, comme l'ajoute la Vulgate.

8. *Suivant le décret* d'Assuérus dérogeant à la coutume des Perses (Josèphe Antiq. xi, 6) qui voulait que les convives bussent un nombre de coupes déterminé. En grec : *on but à ce festin sans règle fixée d'avance.*

9. *Vasthi :* est-ce la même qu'*Amestris*, que les historiens grecs donnent comme la seule femme légitime de Xerxès? La différence des noms s'expliquerait, soit par une altération du dernier, soit par l'hypothèse que *Vasthi*, c.-à-d. *excellente* en vieux perse, serait un titre d'honneur. Dans ce cas, elle aurait recouvré avant la fin du règne, avec la faveur du roi, sa première dignité. — *Pour les femmes :* en Perse, la reine mangeait avec le roi dans les repas intimes, mais jamais en public et devant les hommes (Hérod. ix, 110).

10. *Les sept eunuques :* le nombre *sept* se rencontre assez souvent chez les Perses dans l'organisation des services de la cour et de l'Etat (comp. vers. 14; ii, 9), par suite de certaines conceptions religieuses de ce peuple (les sept Amschaspands, les sept planètes, etc.)

11. *D'amener :* cet ordre, contraire aux usages de la Perse, est en harmonie avec le caractère vaniteux et fantasque du roi, échauffé d'ailleurs par le vin. — *Diadème*,

tem qui invitati erant, aureis pocu-
lis, et aliis atque aliis vasis cibi infe-
rebantur. Vinum quoque, ut magni-
ficentia regia dignum erat, abun-
dans, et præcipuum ponebatur.
8. Nec erat qui nolentes cogeret ad
bibendum, sed sicut rex statuerat,
præponens mensis singulos de prin-
cipibus suis ut sumeret unusquisque
quod vellet.

9. Vasthi quoque regina fecit con-
vivium feminarum in palatio, ubi
rex Assuerus manere consueverat.
10. Itaque die septimo, cum rex es-
set hilarior, et post nimiam potatio-
nem incaluisset mero, præcepit
Maumam, et Bazatha, et Harbona,
et Bagatha, et Abgatha, et Zethar,
et Charchas, septem eunuchis, qui
in conspectu ejus ministrabant, 11. ut
introducerent reginam Vasthi coram
rege, posito super caput ejus diade-
mate, ut ostenderet cunctis populis
et principibus pulchritudinem illius:
erat enim pulchra valde. 12. Quæ
renuit, et ad regis imperium, quod
per eunuchos mandaverat, venire
contempsit. Unde iratus rex, et ni-
mio furore succensus,

13. Interrogavit sapientes, qui ex
more regio semper ei aderant, et il-
lorum faciebat cuncta consilio, scien-
tium leges, ac jura majorum :
14. (erant autem primi et proximi,
Charsena, et Sethar, et Admatha,
et Tharsis, et Mares, et Marsana,
et Mamuchan, septem duces Persa-
rum, atque Medorum, qui videbant
faciem regis, et primi post eum resi-
dere soliti erant) 15. cui sententiæ
Vasthi regina subjaceret, quæ As-
sueri regis imperium, quod per eu-
nuchos mandaverat, facere noluis-
set. 16. Responditque Mamuchan,
audiente rege, atque principibus,
Non solum regem læsit regina Va-
sthi, sed et omnes populos, et prin-
cipes, qui sunt in cunctis provinciis
regis Assueri. 17. Egredietur enim
sermo reginæ ad omnes mulieres, ut
contemnant viros suos, et dicant :
Rex Assuerus jussit ut regina Va-
sthi intraret ad eum et illa noluit.
18. Atque hoc exemplo omnes prin-
cipum conjuges Persarum atque
Medorum, parvipendent imperia
maritorum : unde regis justa est in-
dignatio. 19. Si tibi placet, egredia-
tur edictum a facie tua, et scribatur
juxta legem Persarum atque Medo-
rum, quam præteriri illicitum est,
ut nequaquam ultra Vasthi ingre-
diatur ad regem, sed regnum illius,
altera, quæ melior est illa, accipiat.
20. Et hoc in omne (quod latissi-
mum est) provinciarum tuarum di-
vulgetur imperium, et cunctæ uxo-
res tam majorum, quam minorum
deferant maritis suis honorem.

21. Placuit consilium ejus regi, et
principibus : fecitque rex juxta con-
silium Mamuchan, 22. et misit epi-
stolas ad universas provincias regni
sui, ut quæque gens audire et legere

---

en gr. *Kidaris*, espèce de turban qui se terminait en pointe à la partie supérieure.

12. *Vasthi refusa* de compromettre sa dignité en paraissant au milieu de gens ivres.

13. *La connaissance des temps* passés, des anciennes loi et coutumes. Selon d'autres, il s'agirait d'astrologues et de magiciens, qui consultaient les astres avant de donner leur avis.

14. *Les plus près de lui* par le rang et la dignité. — *Les sept princes :* il y avait en Perse sept familles du premier rang; leurs chefs avaient toujours libre accès auprès du souverain (comp. II *Rois*, xxv, 19; *Esdr.* vii, 14). Quelques interprètes se demandent si *Marsana* ne serait pas le fameux Mardonius, et *Admatha* Artaban, oncle de Xerxès.

18. *La citeront*, etc., pour se prévaloir d'un tel exemple; Vulg., feront peu de cas des commandements de leurs maris.

19. *Pour n'être enfreinte :* comp. viii, 8; *Dan.* vi, 8, 12, 15.

22. *Il envoya des lettres :* ce que l'auteur dit en passant sur le service des postes tel qu'il était organisé en Perse à cette époque (iii, 12-15; viii, 9-14), est en parfait accord avec les récits d'Hérodote et de Xénophon. — *Selon son écriture, ... sa langue :* plusieurs inscriptions bilingues et trilingues des rois Achéménides, depuis Cyrus jusqu'à Artaxerxès Oxus, attestent que cet usage régnait en Perse. — Que *tout mari :* c'est le

à chaque peuple selon sa langue; elles portaient que tout mari devait être le maître dans sa maison et qu'il parlerait le langage de son peuple.

2° — CHAP. II. — Esther, choisie pour reine, révèle au roi un complot découvert par Mardochée.

Chap. II. Après ces choses, quand la colère du roi Assuérus se fut calmée, il se rappela Vasthi, ce qu'elle avait fait et la décision qui avait été prise à son sujet. [2]Alors les serviteurs du roi dirent : " Qu'on cherche pour le roi des jeunes filles, vierges et belles de figure; [3]que le roi établisse dans toutes les provinces de son royaume des officiers chargés de rassembler toutes les jeunes filles, vierges et belles de figure, à Suse, la capitale, dans la maison des femmes, sous la surveillance d'Egée, eunuque du roi et gardien des femmes, qui pourvoira à leur toilette; [4]et que la jeune fille qui plaira au roi devienne reine à la place de Vasthi." Le roi approuva cet avis, et il fit ainsi.

[5]Il y avait à Suse, la capitale, un Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméï, fils de Cis, de la race de Benjamin, [6]qui avait été emmené de Jérusalem parmi les captifs déportés avec Jéchonias, roi de Juda, par Nabuchodonosor, roi de Babylone. [7]Il élevait Edissa, qui est Esther, fille de son oncle; car elle n'avait ni père ni mère. La jeune fille était belle de forme et d'un gracieux visage; à la mort de son père et de sa mère, Mardoché l'avait adoptée pour fille.

[8]Lorsqu'on eut publié l'ordre du roi et son édit, et que de nombreuses jeunes filles furent rassemblées à Suse, la capitale, sous la surveillance d'Egée, Esther fut prise aussi *et amenée* dans la maison du roi, sous la surveillance d'Egée, gardien des femmes. [9]La jeune fille lui plut et gagna sa faveur; il s'empressa de lui fournir les choses nécessaires à sa toilette et à sa subsistance, lui donna sept jeunes filles choisies dans la maison du roi, et lui fit occuper avec elles le meilleur appartement de la maison des femmes. [10]Esther ne fit connaître ni son peuple ni sa naissance, car Mardochée lui avait défendu d'en parler. [11]Chaque jour Mardochée se promenait devant la cour de la maison des femmes, pour savoir comment se portait Esther et comment on la traitait.

---

résumé de ces lettres, où figurait sans doute une relation de la désobéissance de Vasthi. — *Il parlerait le langage de son peuple*, en ce sens que la langue maternelle de la femme, si elle différait de celle du mari, ne devait pas prévaloir dans la famille. Vulgate, *et que cela devait être publié parmi les peuples.*

CHAP. II.

1. *Après ces choses*, au retour de la désastreuse expédition de Grèce, qui avait jusqu'alors préoccupé l'esprit du roi. Peut-être même, d'après ii, 19, rassembla-t-on des jeunes filles avant cette campagne, mais sans aboutir au choix d'une reine. — *Il se rappela Vasthi*, en regrettant sans doute la sévérité dont il avait usé à son égard.

2. *Alors*, pour empêcher le retour de la reine, dont ils avaient peut-être à redouter la vengeance, les courtisans ou ministres de Xerxès essayèrent d'éteindre dans le cœur de leur maître l'affection qui s'y réveillait pour l'exilée.

3. *Egée* (comp. *Vagao* ou *Bagoas*, c.-à-d. eunuque en vieux perse, *Jud.* xii, 10), *gardien* en chef du gynécée ou harem royal.

5. *De la race* ou *tribu de Benjamin.*

6. Plusieurs interprètes rapportent *qui*, sujet de la phrase, à Cis, ce qui permet de donner à Mardochée de 30 à 40 ans à l'époque où nous sommes. D'après l'usage de la langue, il serait plus naturel de le rapporter à Mardochée lui-même; mais il en résulterait que ce personnage aurait eu plus de 120 ans à l'avènement de Xerxès. Une interprétation un peu large de notre verset fait disparaître cette difficulté chronologique : l'auteur voudrait dire, non pas précisément que Mardochée était contemporain de Jéchonias, mais qu'il descendait des illustres familles qui avaient été déportées avec ce roi, par opposition aux familles du peuple que Nabuzardan emmena un peu plus

poterat, diversis linguis et litteris, esse viros principes ac majores in domibus suis : et hoc per cunctos populos divulgari.

CAPUT II.

Præ ceteris virginibus Assuero quæsitis Esther neptis occulta Mardochæi Judæi placens, regina loco Vasthi facta est, celebrato nuptiarum magnifico convivio ac datis muneribus. Porro Mardochæus ad ostium palatii manens, eunuchos regi insidiantes prodit, quod factum Mardochæi annalibus inscribitur.

IS ita gestis, postquam regis Assueri indignatio deferbuerat, recordatus est Vasthi, et quæ fecisset, vel quæ passa esset : 2. dixeruntque pueri regis, ac ministri ejus : Quærantur regi puellæ virgines ac speciosæ, 3. et mittantur qui considerent per universas provincias puellas speciosas et virgines : et adducant eas ad civitatem Susan, et tradant eas in domum feminarum sub manu Egei eunuchi, qui est præpositus et custos mulierum regiarum : et accipiant mundum muliebrem, et cetera ad usus necessaria. 4. Et quæcumque inter omnes oculis regis placuerit, ipsa regnet pro Vasthi. Placuit sermo regi : et ita, ut suggesserant, jussit fieri.

5. Erat vir Judæus in Susan civitate, vocabulo Mardochæus [a]filius Jair, filii Semei, filii Cis, de stirpe Jemini, 6. qui translatus fuerat de Jerusalem eo tempore, [b]quo Jechoniam regem Juda Nabuchodonosor rex Babylonis transtulerat, 7. qui fuit nutritius filiæ fratris sui Edissæ, quæ altero nomine vocabatur Esther: et utrumque parentem amiserat : pulchra nimis, et decora facie. Mortuisque patre ejus ac matre, Mardochæus sibi eam adoptavit in filiam.

[a] Infr. 11, 2.
[b] 4 Reg. 24, 15. Infr. 11, 4.

8. Cumque percrebuisset regis imperium, et juxta mandatum illius multæ pulchræ virgines adducerentur Susan, et Egeo traderentur eunucho; Esther quoque inter ceteras puellas ei tradita est, ut servaretur in numero feminarum. 9. Quæ placuit ei, et invenit gratiam in conspectu illius. Et præcepit eunucho, ut accelераret mundum muliebrem, et traderet ei partes suas, et septem puellas speciosissimas de domo regis, et tam ipsam, quam pedissequas ejus ornaret atque excoleret. 10. Quæ noluit indicare ei populum et patriam suam : Mardochæus enim præceperat ei, ut de hac re omnino reticeret : 11. qui deambulabat quotidie ante vestibulum domus, in qua electæ virgines servabantur, curam agens salutis Esther, et scire volens quid ei accideret.

tard à Babylone (II *Rois*, xxv, 11). D'ailleurs, son nom de Mardochée (hébr. *Mordecaï*, assyr. *Mardukêa*) qui est babylonien et non palestinien, semble indiquer qu'il était né en Babylonie. Comp. *Esdr.* ii, 2; *Néh.* vii, 7, et le nom du dieu *Mérodach (Marduk) Jér.* l, 2.

7. *Edissa*, c.-à-d. myrte, nom juif qu'elle échangea contre le nom perse d'*Esther*, c.-à-d. astre (zend *Stara*, gr. *astêr*). — *De son oncle;* LXX, d'*Aminadab, frère de son père;* Vulg., *de son frère.* Ainsi Esther était *cousine* de Mardochée, d'après l'hébr. et les LXX; sa *nièce*, d'après la Vulg. — *Pour fille;* en grec : *l'avait élevée pour en faire sa femme;* Esther était probablement seule héritière de ses parents et devait, selon la loi, épouser un homme de sa tribu (*Nombr.* xxxvi, 6-12).

8. *Gardien des femmes :* voy. vers. 3. Vulg., *pour être gardée au nombre des femmes* du harem royal.

9. *Il s'empressa de lui fournir;* Vulg., *il ordonna à un eunuque* de rang inférieur *de lui fournir*, etc. — *Sa toilette*, en entendant surtout par ce mot la purification du corps au moyen de cosmétiques et de parfums. — *Sa subsistance*, litt. *ses portions :* comp. I *Sam.*, i, 5.

10. *Défendu d'en parler :* les Perses n'avaient aucun mépris particulier pour les Juifs, mais ils méprisaient en général les nations vaincues. Avec son nom aryen, Esther pouvait passer pour une fille perse.

11. Mardochée occupait apparemment quelque humble place dans la maison du roi, peut-être celle de portier ou de gardien de la porte à l'entrée principale du palais : comp. vers. 19.

12 Chaque jeune fille allait à son
tour vers le roi Assuérus, après avoir
passé douze mois à accomplir ce qui
était prescrit aux femmes; pendant
ce temps, elles se purifiaient six mois
avec de l'huile de myrrhe, et six mois
avec des aromates et des parfums en
usage parmi les femmes. 13 C'est ainsi
que chaque jeune fille allait vers le
roi, et lorsqu'elle passait de la maison
des femmes dans la maison du roi, on
lui permettait de prendre avec elle
tout ce qu'elle voulait. 14 Elle s'y ren-
dait le soir, et le lendemain matin
elle passait dans la seconde maison
des femmes, sous la surveillance de
Susagaz, eunuque du roi et gardien
des concubines. Elle ne retournait
plus vers le roi, à moins que le roi ne
le désirât et qu'elle ne fût appelée
nommément.

15 Lorsque son tour d'aller vers le
roi fut arrivé, Esther, fille d'Abihaïl,
oncle de Mardochée qui l'avait adop-
tée pour fille, ne demanda pas autre
chose que ce que désigna Egée, eunu-
que du roi et gardien des femmes,
mais elle plut aux yeux de tous ceux
qui la virent. 16 Esther fut conduite
auprès du roi Assuérus, dans sa mai-
son royale, le dixième mois, qui est
le mois de Tébeth, la septième année
de son règne. 17 Le roi l'aima plus
que toutes les autres femmes, et elle
obtint grâce et faveur plus que toutes
les autres jeunes filles. Il mit le dia-
dème royal sur sa tête et la fit reine
à la place de Vasthi. 18 Le roi donna
un grand festin à tous ses princes et
à ses serviteurs, le festin d'Esther; il
accorda du repos aux provinces et
fit des largesses avec une munificence
royale.

19 La seconde fois qu'on rassembla
des jeunes filles, Mardochée était as-
sis à la porte du roi. 20 Esther n'avait
fait connaître ni sa naissance ni son
peuple, car Mardochée le lui avait dé-
fendu, et elle suivait ses ordres aussi fidè-
lement qu'à l'époque où elle était éle-
vée par lui. 21 En ces jours-là, comme
Mardochée était assis à la porte du
roi, Bagathan et Tharès, deux eunu-
ques du roi, gardes du palais, poussés
par la colère, voulurent porter la main
sur le roi Assuérus. 22 Mardochée
eut connaissance du complot et il
en informa la reine Esther, qui le
redit au roi de la part de Mardochée.
23 Le fait ayant été examiné et trouvé
exact, les deux eunuques furent pen-
dus à un bois, et cela fut écrit dans
le livre des Chroniques en présence
du roi.

---

12. *Se purifiaient* comprend tous les soins de la toilette.

13. *Ainsi* préparée; ou bien dans le sens d'*alors :* après ces 12 mois de préparation. — *Tout ce qu'elle voulait*, afin qu'elle parût devant le roi ornée et parée à sa guise.

14. *Elle passait*, etc. : elle faisait partie désormais des concubines royales.

15. *Oncle;* Vulg., *frère.* — *Autre chose*, d'autres objets de parure, tels que colliers, bracelets, etc. — *Elle plut aux yeux de tous ceux qui la virent.* C'est cette pensée que paraphrase la Vulg. : *car elle était très bien faite et d'une incroyable beauté, et elle paraissait gracieuse et aimable aux yeux de tous.*

16. *Le 10e mois*, décembre-janvier. — *La 7e année*, en décembre 479, ou en jan. 478. Quatre ans s'étaient écoulés depuis la disgrâce de Vasthi; cet intervalle fut rempli en partie par l'expédition malheureuse de Xerxès contre la Grèce. — Sous le régime de la polygamie, acceptée par les mœurs asiatiques et tolérée par Dieu lui-même dans son peuple choisi, la démarche d'Esther ne constituait pas un acte coupable. Si le roi ne devait pas la prendre pour reine, elle se résignait à rester parmi ses épouses du second rang, v. 14; quant au fait d'épouser un infidèle, Mardochée dut faire comprendre à sa fille adoptive que, dans les circonstances présentes, l'intérêt de la nation juive légitimait cette infraction à la loi. Voy. xiv, 15, 16.

18. *Du repos :* l'expression des LXX (*aphesis*) indiquerait une remise d'impôts, ou une exemption du service militaire, peut-être les deux à la fois; le mot hébreu désignerait plutôt un jour de repos, c.-à-d. de fête. — *Des largesses,* dons de blé, de vivres en général.

19. *La seconde fois* (comp. vers. 8) : quelques-uns pensent que même après le maria-

12. Cum autem venisset tempus singularum per ordinem puellarum, ut intrarent ad regem, expletis omnibus quæ ad cultum muliebrem pertinebant, mensis duodecimus vertebatur : ita dumtaxat, ut sex mensibus oleo ungerentur myrrhino, et aliis sex quibusdam pigmentis et aromatibus uterentur. 13. Ingredientesque ad regem, quidquid postulassent ad ornatum pertinens, accipiebant : et ut eis placuerat, compositæ de triclinio feminarum ad regis cubiculum transibant. 14. Et quæ intraverat vespere, egrediebatur mane, atque inde in secundas ædes deducebatur, quæ sub manu Susagazi eunuchi erant, qui concubinis regis præsidebat : nec habebat potestatem ad regem ultra redeundi, nisi voluisset rex, et eam venire jussisset ex nomine.

15. Evoluto autem tempore per ordinem, instabat dies, quo Esther filia Abihail fratris Mardochæi, quam sibi adoptaverat in filiam, deberet intrare ad regem. Quæ non quæsivit muliebrem cultum, sed quæcumque voluit Egeus eunuchus custos virginum, hæc ei ad ornatum dedit. Erat enim formosa valde, et incredibili pulchritudine, omnium oculis gratiosa et amabilis videbatur. 16. Ducta est itaque ad cubiculum regis Assueri mense decimo, qui vocatur Tebeth, septimo anno regni ejus. 17. Et adamavit eam rex plus quam omnes mulieres, habuitque gratiam et misericordiam coram eo super omnes mulieres, et posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare in loco Vasthi. 18. Et jussit convivium præparari permagnificum cunctis principibus, et servis suis pro conjunctione, et nuptiis Esther. Et dedit requiem universis provinciis, ac dona largitus est juxta magnificentiam principalem.

19. Cumque secundo quærerentur virgines et congregarentur, Mardochæus manebat ad januam regis : 20. necdum prodiderat Esther patriam, et populum suum, juxta mandatum ejus. Quidquid enim ille præcipiebat, observabat Esther : et ita cuncta faciebat ut eo tempore solita erat, quo eam parvulam nutriebat. 21. Eo igitur tempore, quo Mardochæus ad regis januam morabatur, irati sunt Bagathan, et Thares duo eunuchi regis, qui janitores erant, et in primo palatii limine præsidebant : volueruntque insurgere in regem, et occidere eum. 22. Quod Mardochæum non latuit, statimque nuntiavit reginæ Esther : et illa regi ex nomine Mardochæi, qui ad se rem detulerat. 23. Quæsitum est, et inventum : et appensus est uterque eorum in patibulo. Mandatumque est historiis, et annalibus traditum coram rege.



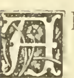
ge d'Esther, des jeunes filles furent encore amenées à Suse pour être mises à la disposition du roi ; selon d'autres, les mesures adoptées pour le choix d'une reine, interrompues par l'expédition de Grèce, furent reprises ensuite et aboutirent à l'élévation d'Esther; voir ii, 1-3. Ces mots manquent dans le texte grec. — *Etait asssis* (LXX, *était de service;* voir xi, 3 et la note de xii, 1) *à la porte du roi*, sans doute pour avoir des nouvelles d'Esther, qui devait, en qualité de reine, être souvent mandée chez le souverain.

20. En grec : *car tels étaient les ordres de Mardochée : craindre Dieu et observer ses préceptes comme au temps où elle demeurait avec lui. Aussi Esther ne changea-t-elle pas sa manière de vivre.*

21. *Du palais ;* litt. *du seuil.* — *Porter la main :* ces sortes de conjurations n'étaient pas rares à la cour de Perse. Xerxès lui-même fut assassiné plus tard par Artaban, capitaine des gardes, et l'eunuque Aspamitras.

23. *Pendus à un bois*, probablement empalés, ou bien la poitrine traversée par un pieu aigu : supplice longtemps usité en Russie. — *Livre des Chroniques :* Ctésias y puisa son histoire de Perse, et Hérodote y fait souvent des emprunts.

3° — CHAP. III. — Irrité contre Mardochée, Aman obtient d'Assuérus la proscription de toute la nation juive.

Ch. III. Près ces choses, le roi Assuérus éleva en dignité Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag; il l'éleva et plaça son siège au-dessus de tous les chefs qui étaient auprès de lui. [2]Tous les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, fléchissaient le genou et se prosternaient devant Aman, car tel était l'ordre du roi à son sujet; mais Mardochée ne fléchissait point le genou et ne se prosternait point. [3]Les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, dirent à Mardochée : " Pourquoi transgresses-tu l'ordre du roi? " [4]Comme ils le lui répétaient chaque jour et qu'il ne les écoutait pas, ils en informèrent Aman, pour voir si Mardochée persévérerait dans sa résolution, car il leur avait dit qu'il était Juif. [5]Aman, voyant que Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait pas devant lui, fut rempli de fureur. [6]Mais il dédaigna de porter la main sur Mardochée seul, car on lui avait appris de quel peuple était Mardochée, et il voulut détruire son peuple, tous les Juifs qui se trouvaient dans tout le royaume d'Assuérus.

[7]Le premier mois, qui est le mois de nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta le PUR, c'est-à-dire le sort, devant Aman, pour chaque jour et pour chaque mois, jusqu'au douzième mois, qui est celui d'adar. [8]Alors Aman dit au roi Assuérus : " Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et vivant à part parmi les *autres* peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les autres, et n'observant pas les lois du roi. Il n'est pas de l'intérêt du roi de le laisser en repos. [9]Si le roi le trouve bon, qu'on écrive *l'ordre* de les faire périr, et je pèserai dix mille talents d'argent entre les mains des fonctionnaires, pour qu'on les porte au trésor du roi. " [10]Le roi ôta son anneau de son doigt et le remit à Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag, ennemi des Juifs; [11]et il lui dit : " L'argent t'est donné, et ce peuple aussi; fais-en ce que tu voudras. "

CHAP. III.

1. *Aman*, probablement le nom classique *Omanes*, anc. perse *Umana*, correspond exactement au gr. *Eumène*. — *Amadatha*, paraît être le même nom (avec l'article) que *Mahadâta*, c.-à-d. *donné par*, ou *à la lune*. — *Agag*, contrée de la Médie, révélée par les inscriptions, n'a rien à voir avec le roi Amalécite de ce nom (I *Sam.* xv, 8, 33). Voy. la note de xvi, 10. — Les écrivains classiques ne font pas mention d'Aman; mais les renseignements qu'ils nous donnent sur le règne de Xerxès, à partir de l'an 479, se réduisent à fort peu de chose. D'ailleurs la puissance du favori royal fut éphémère; Mardochée en effet lui refusa l'hommage dès le début de son élévation et l'on ne peut guère douter qu'Aman n'ait arrêté immédiatement ses projets de vengeance contre les Juifs.

2. *Ne se prosternait point*, pour un motif religieux, cette prostration paraissant impliquer une adoration (xiii, 14). L'usage persan était que les sujets se prosternassent devant le roi en touchant le sol du front, et Alexandre, vainqueur des Perses, exigea non seulement le salut, mais la prostration (*Justin* xii, 8; *Q. Curt.* vi, 6). Cette marque de respect ne constituait pas en elle-même un acte idolâtrique, et nous voyons Abraham, Jacob, Moïse, David se prosterner devant les fils de Heth (*Gen.* xxiii, 7-12), Esaü (*Gen.* xxxiii, 3), Jéthro (*Ex.* xviii, 7), Jonathas (I *Sam.* xx, 41); mais on peut croire que l'édit d'Assuérus, accordant à Aman le privilège de l'hommage royal (*v.* 2), contenait certaines formules idolâtriques attribuant au ministre quelque chose de divin (comp. *Dan.* vi, 8). Un autre motif de la résistance de Mardochée pouvait être la connaissance qu'il avait de l'indignité d'Aman, complice des traîtres Bagathan et Tharès (xii, 6).

4. *Pour voir*, etc. : c'est le sens de la Vulg., suivi par la plupart des exégètes. Litt., *pour voir si les paroles de Mardochée seraient fermes*, *car*, etc.; d'où cet autre sens, meilleur peut-être : Pour voir si la raison qu'il mettait en avant pour refuser cet hommage à Aman, savoir sa qualité de Juif, serait admise comme une excuse valable.

CAPUT III.

Aman a rege sublimatus, indignatur quod solus Mardochæus Judæus ipsum non adoret : quapropter omnium Judæorum interitum ab Assuero impetrat, mittitque ad universas provincias litteras regis annulo signatas, ut tertiodecimo die mensis duodecimi universi ubique Judæi occidantur.

OST hæc rex Assuerus
exaltavit Aman filium
Amadathi, qui erat de
stirpe Agag : et posuit
solium ejus super omnes principes,
quos habebat. 2. Cunctique servi
regis, qui in foribus palatii versabantur,
flectebant genua, et adorabant
Aman : sic enim præceperat
eis imperator : solus Mardochæus
non flectebat genu, neque adorabat
eum. 3. Cui dixerunt pueri regis,
qui ad fores palatii præsidebant :
Cur præter ceteros non observas
mandatum regis? 4. Cumque hoc
crebrius dicerent, et ille nollet audire,
nuntiaverunt Aman, scire cupientes
utrum perseveraret in sententia :
dixerat enim eis se esse Judæum.
5. Quod cum audisset Aman,
et experimento probasset quod
Mardochæus non flecteret sibi genu,
nec se adoraret, iratus est valde,
6. et pro nihilo duxit in unum Mardochæum
mittere manus suas : audierat
enim quod esset gentis Judææ :
magisque voluit omnem Judæorum,
qui erant in regno Assueri,
perdere nationem.
7. Mense primo (cujus vocabulum
est Nisan) anno duodecimo regni
Assueri, missa est sors in urnam,
quæ Hebraice dicitur phur, coram
Aman, quo die et quo mense gens
Judæorum deberet interfici : et exivit
mensis duodecimus, qui vocatur
Adar. 8. Dixitque Aman regi Assuero :
Est populus per omnes provincias
regni tui dispersus, et a se
mutuo separatus, novis utens legibus
et ceremoniis, insuper et regis
scita contemnens. Et optime nosti
quod non expediat regno tuo ut insolescat
per licentiam. 9. Si tibi
placet, decerne, ut pereat, et decem
millia talentorum appendam arcariis
gazæ tuæ. 10. Tulit ergo rex annulum,
quo utebatur, de manu sua, et
dedit eum Aman filio Amadathi de
progenie Agag, hosti Judæorum,
11. Dixitque ad eum : Argentum,

6. En Orient, la destruction d'un peuple, d'une classe de personnes, figure parmi les événements de l'histoire. Le massacre des Mages, qui avait eu lieu 50 ans auparavant, à l'avènement de Darius, fils d'Hystaspe, était encore l'objet d'une fête annuelle; celui des Scythes ne remontait qu'à un siècle environ ; plus tard on verra Mithridate faire périr en un jour, dans son royaume du Pont, 150,000 sujets de Rome (Plutarque, Sylla x).

7. *Le premier mois*, mars-avril. — *La 12e année*, l'an 474. — PUR paraît être un mot de l'anc. perse : comp. le lat. *pars*, qui a à peu près le même sens. L'usage de jeter le sort pour connaître les jours favorables est très ancien en Orient, où il subsiste encore. Des calendriers assyriens du VIIIe siècle av. J.-C. distinguent déjà des jours fastes et des jours néfastes. Il est probable que le sort fut jeté d'abord sur chaque jour du mois, puis sur chaque mois, et que, par une disposition providentielle, il désigna comme jour propice un jour du dernier mois de l'année : ce délai fut le salut des Juifs. — *Adar*, probablement de l'hébr. *âdar*, splendeur : à cause de l'éclat du soleil et des fleurs au mois de mars. — Le texte grec porte ici *le quatorzième jour*, de même xiii, 6; ainsi Aman aurait fixé la perte des Juifs au 14e jour, et Assuérus leur aurait donné le droit de prévenir d'un jour l'attaque. Mais d'après le texte hébreu (iii, 13 et ix, 1), il paraît certain que le 13e jour, fixé pour le massacre des Juifs, fut aussi celui de leur victoire.

9. *Dix mille talents d'argent*, de 56 à 80 millions de fr., suivant la valeur de ces talents (voy. II *Rois*, xxiii, 33). La confiscation des biens des proscrits devait procurer cette somme.

10. *Et le remit à Aman :* c'était lui donner à la fois une marque d'honneur et le droit de sceller le décret en question; car l'anneau servait aussi de sceau.

11. *L'argent;* la Vulg. ajoute, *que tu me promets*. Le sens est plus général : ce n'est pas précisément dix mille talents que Xerxès

12 Les secrétaires du roi furent appelés le treizième jour du premier mois, et l'on écrivit, conformément à tous les ordres d'Aman, aux satrapes du roi, aux gouverneurs de chaque province et aux chefs de chaque peuple, à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue. Ce fut au nom du roi Assuérus que l'on écrivit, et on scella *l'édit* avec l'anneau royal. 13 Des lettres furent envoyées par les courriers dans toutes les provinces du roi, pour qu'on détruisît, qu'on égorgeât et qu'on fît périr tous les Juifs, jeunes et vieux, petits enfants et femmes, en un seul jour, le treizième du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et pour que leurs biens fussent livrés au pillage.

Voir le texte de l'édit, chap. XIII, fragment *B*.

14 Une copie de l'édit qui devait être publié comme loi dans chaque province, fut adressée ouverte à tous les peuples, afin qu'ils fussent prêts pour ce jour-là. 15 Les courriers partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi. L'édit fut aussi publié dans Suse la capitale; et tandis que le roi et Aman étaient assis à boire, l'agitation régnait dans la ville de Suse.

§ II. — MARDOCHÉE ET ESTHER SE PRÉPARENT A CONJURER LE DANGER QUI MENACE LEUR NATION [IV; XV, 1—3; XIII, 8—XIV].

1° — CHAP. IV. — Sur les instances de Mardochée, Esther se décide à se présenter devant Assuérus, après un jeûne de trois jours.

Ch. IV. MArdochée, ayant appris tout ce qui se passait, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac et *se couvrit la tête* de cendre; puis il alla au milieu de la ville en poussant avec force des gémissements amers, 2 et il se rendit jusqu'à la porte du roi, que nulle personne revêtue d'un sac n'avait le droit de franchir. 3 Dans chaque province, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut un grand deuil parmi les Juifs; ils jeûnaient, pleuraient et se lamentaient, et beaucoup se couchaient sur le sac et la cendre.

4 Les servantes d'Esther et ses eunuques vinrent lui apporter cette nouvelle, et la reine fut très effrayée. Elle envoya des vêtements à Mardochée pour s'en revêtir, et lui faire ôter son sac, mais il ne les accepta pas. 5 Alors Esther, ayant appelé Athach, l'un des eunuques que le roi avait placés auprès d'elle, le chargea d'aller demander à Mardochée ce que c'était et d'où venait son deuil. 6 Athach se rendit auprès de Mardochée, qui se tenait sur la place de la ville, devant la porte du roi; 7 et Mardochée lui fit connaître tout ce qui était arrivé, et

donne à Aman; mais il lui permet de disposer à son gré des biens de ceux qui seront mis à mort.

12. *Le 13e jour :* c'était le 13 du mois d'Adar que le sort avait déclaré propice (vers. 7, comp. IX, 1): c'est pourquoi Aman choisit le 13e jour d'un autre mois pour commencer l'exécution de son dessein. Actuellement les Juifs consacrent trois jours à célébrer la délivrance de leurs pères, les 13, 14 et 15 adar; le 13 est un jour de jeûne en mémoire du jeûne d'Esther (IV, 16); les deux jours suivants sont la fête proprement dite.

14. *Une copie ... :* les lettres adressées aux gouverneurs renfermaient une copie de l'édit destinée au public, afin que tous pussent la lire et être prêts pour le 13 adar. Vulgate : *La substance de ces lettres était celle-ci, savoir : que toutes les provinces sussent, et qu'elles se tinssent prêtes pour le jour indiqué.* — La publication de l'édit près d'une année avant l'exécution permettait à un grand nombre de Juifs de quitter la Perse en faisant le sacrifice de leur fortune. Cette conséquence n'était pas pour déplaire à Aman, qui se serait vu tout à la

quod tu polliceris, tuum sit : de populo age quod tibi placet.

12. Vocatique sunt scribæ regis mense primo Nisan, tertiadecima die ejusdem mensis : et scriptum est, ut jusserat Aman, ad omnes satrapas regis, et judices provinciarum, diversarumque gentium, ut quæque gens legere poterat, et audire pro varietate linguarum ex nomine regis Assueri : et litteræ signatæ ipsius annulo, 13. missæ sunt per cursores regis ad universas provincias ut occiderent atque delerent omnes Judæos, a puero usque ad senem, parvulos, et mulieres, uno die, hoc est tertiodecimo mensis duodecimi, qui vocatur Adar, et bona eorum diriperent.

14. Summa autem epistolarum hæc fuit, ut omnes provinciæ scirent, et pararent se ad prædictam diem. 15. Festinabant cursores, qui missi erant, regis imperium explere. Statimque in Susan pependit edictum, rege et Aman celebrante convivium, et cunctis Judæis, qui in urbe erant, flentibus.

CAPUT IV.

Luctus Mardochæi ac reliquorum Judæorum ob paratum ipsis interitum : Esther autem ut jussu Mardochæi Judæorum neci occurrat, et non vocata ad regem ingrediatur, jubet cum jejunio pro se triduo orari, idem ipsa faciente.



QUÆ cum audisset Mardochæus, scidit vestimenta sua, et indutus est sacco, spargens cinerem capiti : et in platea mediæ civitatis voce magna clamabat, ostendens amaritudinem animi sui, 2. et hoc ejulatu usque ad fores palatii gradiens. Non enim erat licitum, indutum sacco aulam regis intrare. 3. In omnibus quoque provinciis, oppidis, ac locis, ad quæ crudele regis dogma pervenerat, planctus ingens erat apud Judæos, jejunium, ululatus, et fletus, sacco et cinere multis pro strato utentibus.

4. Ingressæ autem sunt puellæ Esther et eunuchi, nuntiaveruntque ei. Quod audiens consternata est : et vestem misit, ut ablato sacco induerent eum : quam accipere noluit. 5. Accitoque Athach eunucho, quem rex ministrum ei dederat, præcepit ei ut iret ad Mardochæum, et disceret ab eo cur hoc faceret. 6. Egressusque Athach, ivit ad Mardochæum stantem in platea civitatis, ante ostium palatii : 7. qui indicavit ei omnia, quæ acciderant, quomodo Aman promisisset, ut in thesauros regis pro Judæorum nece inferret argentum. 8. Exemplar quoque edicti, quod pendebat in Susan, dedit ei, ut reginæ ostenderet, et moneret eam, ut intraret ad regem, et deprecaretur eum pro populo suo.

fois débarrassé de ses ennemis et enrichi de leurs biens. Si pourtant l'on trouve étrange qu'il ait dévoilé si longtemps d'avance ses projets sanguinaires, donnant ainsi aux influences contraires le loisir de se concerter pour les entraver, il faut se rappeler que si, d'une part, la superstition l'obligeait à choisir une date éloignée pour l'exécution de sa vengeance, d'autre part, l'esprit mobile de Xerxès lui faisait craindre qu'il ne revînt sur sa décision ; mais la publication d'un édit rendait la sentence irrévocable (viii, 8).

15. *L'agitation* : outre que les Perses des hautes classes, attachés à la religion de Zoroastre, n'avaient nulle antipathie pour les Juifs, un décret si extraordinaire devait alarmer tous les citoyens réfléchis.

CHAP. IV.

1. *Sac :* voy. II *Sam.*, iii, 31. — *Des gémissements amers;* d'après le texte grec, Mardochée s'écriait : “ On extermine un peuple qui n'a commis aucun crime ! ”

2. *Jusqu'à* la place qui était devant *la porte du roi.* — *N'avait le droit :* en Orient, on écarte de la vue du souverain tout objet triste, tout sinistre présage.

4. *Cette nouvelle :* le deuil de Mardochée et ses gémissements devant la porte du palais ; les relations d'Esther avec Mardochée étaient connues de ceux qui la servaient. — *Des vêtements*, afin que Mardochée pût entrer dans l'intérieur du palais et lui faire savoir la cause de sa désolation.

7. *La somme d'argent :* comment Mardochée connaissait-il ce détail? Quoi qu'il en

la somme d'argent qu'Aman avait promis de livrer au trésor du roi en retour du massacre des Juifs. 8 Il lui remit aussi une copie de l'édit publié dans Suse en vue de leur extermination, afin qu'il le montrât à Esther, lui apprît tout, et lui commandât de se rendre chez le roi afin de le supplier et de lui demander grâce pour son peuple.

Voir l'exhortation de Mardochée à Esther, chap. XV, 1—3, fragment *D*.

9 Athach vint rapporter à Esther les paroles de Mardochée.

10 Esther donna l'ordre à Athach d'aller dire à Mardochée : 11 " Tous les serviteurs du roi et le peuple de ses provinces savent que si quelqu'un, homme ou femme, pénètre chez le roi, dans la cour intérieure, sans avoir été appelé, l'unique loi qu'on lui applique porte peine de mort ; à moins que le roi, lui tendant son sceptre d'or, ne lui donne la vie. Et moi je n'ai pas été appelée auprès du roi depuis trente jours. "

12 Quand les paroles d'Esther eurent été rapportées à Mardochée, 13 celui-ci lui fit répondre : " Ne t'imagine pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, *parce que tu es* dans la maison du roi. 14 Car, si tu te tais maintenant, il surgira d'ailleurs un secours et une délivrance pour les Juifs, et toi et ta famille vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la dignité royale? "

15 Esther fit répondre à Mardochée : 16 " Va, rassemble tous les Juifs qui se trouvent à Suse, et jeûnez pour moi, sans manger ni boire pendant trois jours, ni la nuit ni le jour. Moi aussi je jeûnerai de même avec mes servantes, puis j'entrerai chez le roi, malgré la loi; et si je dois mourir, je mourrai. " — 17 Mardochée s'en alla, et il fit tout ce qu'Esther lui avait ordonné.

2° — Mardochée et Esther implorent le secours de Dieu.

Voir chap. XIII, 8 — XIV, fragment *C*.

§ III. — LES ENNEMIS DES JUIFS VOIENT LE MAL QU'ILS AVAIENT PROJETÉ RETOMBER SUR LEUR TÊTE [XV, 4 sv.; V — VIII, 12; XVI; VIII, 13 — IX, 16].

1° — CHAP. V, 1 — 8. — Esther, favorablement accueillie par Assuérus, le prie de venir avec Aman à un festin, pendant lequel elle les invite de nouveau pour le lendemain.

Voir comment Esther se présenta devant Assuérus; chap. XV, 4 sv., fragment *E*.

Chap. V. LE troisième jour, Esther revêtit ses vêtements royaux et se présenta dans la cour intérieure de la maison du roi, devant l'appartement du roi. Le roi était assis sur son trône royal dans l'appartement royal, en face de l'entrée du palais. 2 Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux, et il lui tendit le

---

soit, il le fait connaître à Esther, non seulement pour exciter son indignation contre Aman, mais encore pour lui montrer avec quel zèle, quelle animosité il poursuivait l'anéantissement des Juifs.

11. *Les serviteurs*, etc. : les officiers et les sujets du roi. — *Sans avoir été appelé :* il était permis sans doute de solliciter une audience (*Hérod.* iii, 140; Corn. Nepos, *Conon*, 3); mais Esther n'ose pas le faire : d'abord parce qu'elle soupçonne que le roi, qui ne l'a pas appelée depuis un mois, désire peu la voir, et qu'il serait encore plus dangereux de se présenter devant Xerxès,

9. Regressus Athach, nuntiavit
Esther omnia, quæ Mardochæus
dixerat.
10. Quæ respondit ei, et jussit ut
diceret Mardochæo : 11. Omnes
servi regis, et cunctæ, quæ sub di-
tione ejus sunt, norunt provinciæ,
quod sive vir, sive mulier non vo-
catus, interius atrium regis intrave-
rit, absque ulla cunctatione statim
interficiatur : nisi forte rex auream
virgam ad eum tetenderit pro signo
clementiæ, atque ita possit vivere.
Ego igitur quomodo ad regem in-
trare potero, quæ triginta jam die-
bus non sum vocata ad eum?
12. Quod cum audisset Mardo-
chæus, 13. rursum mandavit Esther,
dicens : Ne putes quod animam
tuam tantum liberes, quia in domo
regis es præ cunctis Judæis : 14. si
enim nunc silueris, per aliam occa-
sionem liberabuntur Judæi : et tu,
et domus patris tui peribitis. Et
quis novit utrum idcirco ad regnum
veneris, ut in tali tempore para-
reris?
15. Rursumque Esther hæc Mar-
dochæo verba mandavit : 16. Vade
et congrega omnes Judæos, quos in
Susan repereris, et orate pro me.
Non comedatis, et non bibatis tribus
diebus, et tribus noctibus : et ego
cum ancillis meis similiter jejunabo,
et tunc ingrediar ad regem contra
legem faciens, non vocata, tradens-
que me morti et periculo. 17. Ivit
itaque Mardochæus, et fecit omnia,
quæ ei Esther præceperat.

CAPUT V.

Esther contempto vitæ periculo ad regem ingressa postulat, ut cum Aman ad suum veniat convivium; in quo ab exhilarato rege de sua petitione interrogata rursum utrumque ad sequentis diei convivium invitat; interea Aman indignatus se a Mardochæo non honorari, crucem illi parat.


IE autem tertio induta est
Esther regalibus vesti-
mentis, et stetit in atrio
domus regiæ, quod erat
interius, contra basilicam regis : at
ille sedebat super solium suum in
consistorio palatii contra ostium
domus. 2. Cumque vidisset Esther

après un refus d'audience; ensuite parce qu'elle appréhende toujours de faire connaître sa nationalité; enfin parce qu'il lui semblerait bien téméraire de demander le retrait d'un édit scellé du sceau royal et déjà publié. Il y avait sans doute, jusqu'à la date fixée pour le massacre des Juifs, un délai de onze mois, pendant lesquels Esther pouvait se ménager une occasion favorable d'intervenir auprès du roi; mais l'édit de proscription étant publié, la fureur populaire pouvait, en plusieurs endroits, ne pas attendre le terme fixé; et ainsi tout retard dans la publication d'un édit en faveur des Juifs, offrait pour eux un sérieux danger. Mardochée l'avait compris; c'est pourquoi il presse Esther d'agir immédiatement. Sa vie du reste n'était plus en sûreté tant qu'Aman restait au pouvoir.

11. *Sceptre d'or :* dans les nombreuses représentations des rois de Perse retrouvées à Persépolis, le souverain tient de la main un long sceptre se terminant en pointe.

14. *Il surgira d'ailleurs :* quoique Dieu ne soit pas nommé dans le texte hébreu de ce livre, ce verset et les suivants font une allusion évidente aux promesses de Dieu en faveur de son peuple et à sa providence dans la conduite des événements humains. D'ailleurs l'absence du nom de Dieu et de tout recours à la prière, dans un livre comme celui-ci, est absolument invraisemblable et plaide fortement en faveur de l'authenticité des passages conservés par le seul texte grec. Voir l'introduction. — Dieu, dit Mardochée, sauvera certainement la nation juive; mais, si Esther n'intervient pas sans retard, Aman saura bien faire périr Mardochée avec toute sa famille.

16. *Tu jeûneras* (hébr. et LXX; Vulg., *tu prieras*) *pour moi*, pour que Dieu bénisse ma démarche auprès du roi. — *Pendant trois jours :* ce jeûne rigoureux ne devait durer en réalité que deux jours pleins; Esther se rendit auprès du roi dès le 3e jour. — *J'entrerai chez le roi*, *sans être appelée*, ajoute la Vulg., exactement pour le sens. — *Si je dois mourir :* expression, non du désespoir, mais d'un abandon absolu à la volonté de Dieu.

CHAP. V.

1. *Et se présenta*, probablement dans la matinée : comp. vers. 4.

sceptre d'or qu'il tenait à la main.
Esther, s'approchant, toucha le bout
du sceptre; 3 et le roi lui dit : “ Qu'as-
tu, reine Esther, et que demandes-tu?
Quand ce serait la moitié de mon
royaume, elle te serait donnée. ” —
4 “ Si le roi le trouve bon, dit-elle, que
le roi vienne aujourd'hui avec Aman
au festin que je lui ai préparé. ” 5 Le
roi dit : “ Qu'on appelle de suite
Aman, comme le désire Esther. ”
Le roi se rendit avec Aman au
festin qu'Esther avait préparé. 6 Au
festin du vin, le roi dit à Esther :
“ Quelle est ta demande? Elle te sera
accordée. Que désires-tu? Quand ce
serait la moitié du royaume, tu l'ob-
tiendras. ” 7 Esther répondit : “ Voici
ce que je demande et ce que je dési-
re : 8 si j'ai trouvé grâce aux yeux du
roi et s'il plaît au roi d'accorder ma
demande et d'accomplir mon désir,
que le roi vienne avec Aman au fes-
tin que je leur préparerai, et demain
je donnerai au roi la réponse qu'il
demande.”

2° — CHAP. V, 9 — VI, 14. — Aman étant venu, sur le conseil de sa femme, demander la mort de Mardochée, se voit contraint de rendre à son ennemi les honneurs royaux.

Chap. V. 9 Aman sortit ce jour-là content
et le cœur joyeux. Mais lors-
qu'il vit, à la porte du roi,
Mardochée qui ne se levait ni ne
bougeait devant lui, il fut rempli de
colère contre Mardochée. 10 Il se
contint néanmoins et s'en alla chez
lui; puis, ayant envoyé chercher ses
amis et Zarès, sa femme, 11 il leur
parla de la magnificence de ses ri-
chesses, du nombre de ses fils, et du
haut rang que le roi lui avait conféré
en l'élevant au-dessus de ses princes
et de ses serviteurs. 12 “ Je suis même
le seul, ajouta-t-il, que la reine Esther
ait admis avec le roi au festin qu'elle
a préparé, et je suis encore invité
pour demain chez elle avec le roi.
13 Mais tout cela ne peut me suffire,
aussi longtemps que je verrai Mardo-
chée, le Juif, assis à la porte du roi. ”
14 Zarès, sa femme, et tous ses amis
lui dirent : “ Qu'on prépare un bois
haut de cinquante coudées, et demain
matin demande au roi qu'on y pende
Mardochée, et tu iras joyeux au
festin avec le roi. ” Cet avis plut à
Aman, et il fit préparer le bois.
1 Cette nuit-là, le roi ne pouvant Chap. VI
trouver le sommeil, il se fit appor-
ter le livre des annales, les Chroni-
ques. On en fit lecture devant le
roi [2], et l'on trouva le récit de la
révélation que Mardochée avait faite
au sujet de Bagathan et de Tharès,
les deux eunuques du roi, gardes
du palais, qui avaient voulu porter
la main sur le roi Assuérus. 3 Le
roi dit : “ Quelle marque d'honneur
et quelle dignité Mardochée a-t-il
reçue pour cela? ” — “ Il n'en a reçu
aucune, ” répondirent les serviteurs
qui étaient auprès du roi. 4 Et le
roi dit : “Qui est dans la cour?” —
Or Aman était venu dans la cour ex-
térieure de la maison du roi, pour

3. Comp. *Marc*, vi, 23.

4. En grec : *C'est aujourd'hui pour moi un jour solennel, si le roi* etc...

5. *Comme le désire;* litt. *pour qu'on accomplisse* (Vulg. *pour qu'il (Aman) obéisse à) la parole d'Esther.*

6. *Au festin du vin :* chez les Perses, quand le repas proprement dit était achevé, on enlevait les viandes, et le festin se continuait encore un temps considérable avec des fruits et du vin.

9. *Ni ne bougeait;* ou bien *ne tremblait,* c.-à.d. ne donnait aucune marque de révérence.

10. *Zarès*, nom probablement en rapport avec le zend *zara, or.* Comp. le gr. *Chrysis.*

14. *Un bois :* voy. II, 23. — *Qu'on y pende Mardochée*, pour avoir enfreint les ordres du roi (iii, 2).

CHAP. VI.

1. En grec : *Mais cette nuit-là, le Seigneur éloigna du roi le sommeil.* Nouvel indice du

reginam stantem, placuit oculis ejus, et extendit contra eam virgam auream, quam tenebat manu. Quæ accedens, osculata est summitatem virgæ ejus. 3. Dixitque ad eam rex : Quid vis Esther regina? quæ est petitio tua? etiam si dimidiam partem regni petieris, dabitur tibi. 4. At illa respondit : Si regi placet, obsecro ut venias ad me hodie, et Aman tecum ad convivium, quod paravi. 5. Statimque rex, Vocate, inquit, cito Aman ut Esther obediat voluntati.

Venerunt itaque rex et Aman ad convivium, quod eis regina paraverat. 6. Dixitque ei rex, postquam vinum biberat abundanter : Quid petis ut detur tibi? et pro qua re
[a] Marc 6, 23. postulas? [a]etiam si dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis. 7. Cui respondit Esther : Petitio mea, et preces sunt istæ : 8. si inveni in conspectu regis gratiam, et si regi placet ut det mihi quod postulo, et meam impleat petitionem : veniat rex et Aman ad convivium quod paravi eis, et cras aperiam regi voluntatem meam.

9. Egressus est itaque illo die Aman lætus et alacer. Cumque vidisset Mardochæum sedentem ante fores palatii, et non solum non assurrexisse sibi, sed nec motum quidem de loco sessionis suæ, indignatus est valde : 10. et dissimulata ira, reversus in domum suam, convocavit ad se amicos suos, et Zares uxorem suam : 11. et exposuit illis magnitudinem divitiarum suarum, filiorumque turbam, et quanta eum gloria super omnes principes et servos suos rex elevasset. 12. Et post hæc ait : Regina quoque Esther nullum alium vocavit ad convivium cum rege, præter me : apud quam etiam cras cum rege pransurus sum. 13. Et cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiu videro Mardochæum Judæum sedentem ante fores regias. 14. Responderuntque ei Zares uxor ejus, et ceteri amici : Jube parari excelsam trabem, habentem altitudinis quinquaginta cubitos, et dic mane regi ut appendatur super eam Mardochæus, et sic ibis cum rege lætus ad convivium. Placuit ei consilium, et jussit excelsam parari crucem.

CAPUT VI.

Rex in lectis sibi nocte annalibus Mardochæi fidelitatem in detectis adversus regem eunuchorum insidiis reperiens, jubet ipsum ut secundum a rege, per Aman capitalem ipsius hostem honorari.



NOCTEM illam duxit rex insomnem, jussitque sibi afferri historias et annales priorum temporum. Quæ cum illo præsente legerentur, 2. ventum est ad illum locum ubi scriptum erat quomodo nuntiasset Mardochæus insidias Bagathan, et Thares eunuchorum, regem Assuerum jugulare cupientium. 3. Quod cum audisset rex, ait : Quid pro hac fide honoris ac præmii Mardochæus consecutus est? Dixerunt ei servi illius ac ministri : Nihil omnino mercedis accepit. 4. Statimque rex, Quis est, inquit, in atrio? Aman quippe interius atrium domus regiæ

---

soin apporté, par les ordonnateurs du texte hébreu actuel, pour en écarter la mention expresse de Dieu. *Les Chroniques* : voy. ii, 23; *Esdr.* iv, 15.

2. Comp. ii, 21 sv.

3. C'était un principe de gouvernement chez les Perses que les "Bienfaiteurs royaux" fussent récompensés en proportion de leurs services; leurs noms étaient inscrits sur un tableau spécial. Mardochée attendait encore sa récompense honorifique et les intrigues d'Aman n'étaient sans doute pas étrangères à cet injuste retard (xii, 6); les présents qu'il avait reçus (xii, 5) étaient si insignifiants qu'il n'en était pas fait mention dans les annales.

4. *Dans la cour extérieure* (LXX, *dans la cour;* Vulg., *dans la cour intérieure*) : là se tenaient les personnes qui attendaient une audience royale, jusqu'à ce qu'elles fussent admises dans la cour intérieure. Le roi s'informe s'il n'y avait pas là un de ses minis-

demander au roi de faire pendre Mardochée au bois qu'il avait préparé pour lui. — 5 Les serviteurs du roi lui répondirent : " C'est Aman qui se tient dans la cour. " Et le roi dit : " Qu'il entre! "

6 Aman étant entré, le roi lui dit : " Que faut-il faire pour l'homme que le roi veut honorer? " Aman se dit en lui-même : " Quel autre le roi voudrait-il honorer de préférence à moi? " 7 Et il répondit au roi : " Pour l'homme que le roi veut honorer, 8 il faut prendre un vêtement royal dont le roi s'est revêtu, et un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel est posée une couronne royale, 9 remettre ce vêtement et ce cheval à l'un des principaux chefs du roi, puis revêtir l'homme que le roi veut honorer, le promener à cheval à travers la place de la ville, et crier devant lui : C'est ainsi qu'il est fait à l'homme que le roi veut honorer! " 10 Le roi dit à Aman : " Prends sans tarder le vêtement et le cheval, et fais ainsi pour Mardochée, le Juif, qui est assis à la porte du roi; ne néglige rien de tout ce que tu as indiqué. " 11 Aman prit le vêtement et le cheval, il revêtit Mardochée et le promena à cheval à travers la place de la ville, en criant devant lui : " C'est ainsi que l'on fait à l'homme que le roi veut honorer! "

12 Mardochée retourna à la porte du roi, et Aman se hâta de se rendre chez lui, désolé et la tête voilée. 13 Il raconta à Zarès, sa femme, et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Ses sages et sa femme Zarès lui dirent : " Si Mardochée, devant lequel tu as commencé de tomber, est de la race des Juifs, tu ne pourras rien contre lui, mais tu succomberas devant lui. " 14 Comme ils lui parlaient encore, les eunuques du roi arrivèrent et emmenèrent aussitôt Aman au festin qu'Esther avait préparé.

3° — CHAP. VII — VIII, 2. — Au cours du festin, Esther dénonce à Assuérus la perfidie d'Aman, qui est aussitôt envoyé au supplice; Mardochée lui succède.

Ch. VII. LE roi et Aman allèrent au festin d'Esther. 2 Ce second jour, le roi dit encore à Esther, lorsqu'on fut au festin du vin : " Quelle est ta demande, reine Esther? Elle te sera accordée. Que désires-tu? Quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendras. " 3 La reine Esther répondit : " Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le trouve bon, accorde-moi la vie : voilà ma demande; *accorde-la* à mon peuple : voilà mon désir. 4 Car nous sommes vendus, moi et mon peuple, pour être détruits, égorgés, anéantis. Encore si nous étions vendus pour devenir esclaves, je me tairais; mais *maintenant* l'oppresseur ne peut compenser le dommage fait au roi. " 5 Le roi Assuérus, prenant la parole, dit à la reine Esther : " Qui est-il et où est-il celui que son cœur pousse à agir ainsi? "

---

tres, afin de s'entretenir avec lui sur la marque d'honneur à conférer à Mardochée.

8. *Sur la tête duquel :* sur les anciens monuments d'Assyrie et de Perse, les chevaux du roi sont représentés ayant sur la tête un ornement qui se termine par trois pointes, et que l'on pourrait bien prendre pour une couronne. Vulg., *et mettre sur la tête* (de l'homme à honorer) *le diadème royal.* Mais aux versets 9, 10, 11 et dans le texte grec, il n'est pas question de diadème; on parle seulement du manteau et du cheval.

10. *Le Juif, qui est assis* ... Xerxès vient d'apprendre ces détails concernant Mardochée de la bouche de ses serviteurs; mais oublie-t-il en ce moment que, par un édit tout récent encore, il a décrété la mort de tous les Juifs? Il est vrai que le nom du peuple condamné n'est pas expressément désigné dans les paroles accusatrices d'Aman (iii, 8), ni même dans le décret qui en fut la conséquence (xiii, 4 sv.); mais le roi ne pouvait l'ignorer. Sa conduite néanmoins s'explique aisément, étant donné son caractère

intraverat, ut suggereret regi, et juberet Mardochæum affigi patibulo, quod ei fuerat præparatum. 5. Responderunt pueri : Aman stat in atrio. Dixitque rex : Ingrediatur.

6. Cumque esset ingressus, ait illi : Quid debet fieri viro, quem rex honorare desiderat? Cogitans autem in corde suo Aman, et reputans quod nullum alium rex, nisi se, vellet honorare, 7. respondit : Homo, quem rex honorare cupit, 8. debet indui vestibus regiis, et imponi super equum, qui de sella regis est, et accipere regium diadema super caput suum, 9. et primus de regiis principibus ac tyrannis teneat equum ejus, et per plateam civitatis incedens clamet, et dicat : Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorare. 10. Dixitque ei rex : Festina, et sumpta stola et equo, fac, ut locutus es, Mardochæo Judæo, qui sedet ante fores palatii. Cave ne quidquam de his, quæ locutus es, prætermittas. 11. Tulit itaque Aman stolam et equum, indutumque Mardochæum in platea civitatis, et impositum equo præcedebat, atque clamabat : Hoc honore condignus est, quemcumque rex voluerit honorare.

12. Reversusque est Mardochæus ad januam palatii : et Aman festinavit ire in domum suam, lugens et operto capite : 13. narravitque Zares uxori suæ, et amicis omnia quæ evenissent sibi. Cui responderunt sapientes, quos habebat in consilio, et uxor ejus : Si de semine Judæorum est Mardochæus, ante quem cadere cœpisti, non poteris ei resistere, sed cades in conspectu ejus. 14. Adhuc illis loquentibus, venerunt eunuchi regis, et cito eum ad convivium, quod regina paraverat, pergere compulerunt.

CAPUT VII.

Esther in convivio regem jam exhilaratum pro sua et populi sui vita precatur, et Aman Judæorum adversarium accusat, quem rex in cruce ab illo parata Mardochæo suspendi jubet.


NTRAVIT itaque rex et Aman, ut biberent cum regina. 2. Dixitque ei rex etiam secunda die, postquam vino incaluerat : Quæ est petitio tua Esther ut detur tibi? et quid vis fieri? [a] etiam si dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis. 3. Ad quem illa respondit : Si inveni gratiam in oculis tuis o rex, et si tibi placet, dona mihi animam meam pro qua rogo, et populum meum pro quo obsecro. 4. Traditi enim sumus ego et populus meus, ut conteramur, jugulemur, et pereamus. Atque utinam in servos et famulas venderemur : esset tolerabile malum, et gemens tacerem : nunc autem hostis noster est, cujus crudelitas redundat in regem. 5. Respondensque rex Assuerus ait : Quis

[a] Supr. 5, 6.

fantasque, et surtout l'absence de toute haine personnelle contre les Juifs.

12. *La tête voilée*, en signe d'affliction : comp. II *Sam.*, xv, 30; *Jér.* xiv, 4, al.

13. *Ses sages*, les mages qui étaient au nombre des *amis* d'Aman. — *Tu ne pourras rien contre lui :* parmi les idolâtres eux-mêmes, plusieurs reconnaissaient que les Juifs étaient l'objet d'une protection spéciale du ciel. Le grec ajoute : *Car le Dieu vivant est avec lui.*

CHAP. VII.

2. Festin du vin : voy. v, 6.

4. *Vendus :* allusion à l'offre faite par Aman de verser dans le trésor royal une grosse somme d'argent. — *L'oppresseur* (Aman) *ne peut*, par une grosse somme versée au trésor, compenser le dommage qui résulterait pour le roi de la perte d'un si grand nombre de sujets. Les Juifs, dans l'exil, payaient des tributs et servaient à la guerre. L'hébreu peut se traduire littéralement : *Car l'oppresseur n'est pas équitable dans le préjudice du roi*, c.-à-d. *il n'est pas juste que notre oppresseur porte préjudice au roi.* C'est à peu près le sens de la Vulg. : *Mais maintenant la cruauté de notre oppresseur retombe sur le roi.* Le grec porte : *Car l'accusateur n'est pas digne de la cour du roi.*

[6] Esther répondit : "L'oppresseur, l'en-
nemi, c'est Aman, ce méchant !"
Aman fut saisi d'effroi en présence
du roi et de la reine. [7] Le roi, dans sa
colère, se leva et quitta le festin du
vin pour aller dans le jardin du pa-
lais ; et Aman resta pour demander
grâce de la vie à la reine Esther, car
il voyait bien que, du côté du roi, sa
perte était assurée.
[8] Lorsque le roi revint du jardin du
palais dans la salle du festin, il vit
Aman qui s'était prosterné sur le lit
sur lequel était Esther, et il dit : "Quoi !
ferait-il violence à la reine chez moi,
dans le palais ?" Cette parole était à
peine sortie de la bouche du roi, qu'on
voila le visage d'Aman. [9] Harbona,
l'un des eunuques, dit devant le roi :
"Le bois préparé par Aman pour
Mardochée, qui a parlé pour le bien
du roi, est dressé dans la maison
d'Aman, à une hauteur de cinquante
coudées." Le roi dit : "Qu'on y pende
Aman !" [10] Et l'on pendit Aman au
bois qu'il avait préparé pour Mardo-
chée. Et la colère du roi s'apaisa.
. [1] Ce même jour, le roi Assuérus Ch. VIII
donna à la reine Esther la maison
d'Aman, l'ennemi des Juifs, et Mar-
dochée se présenta devant le roi, car
Esther avait fait connaître la parenté
qui l'unissait à elle. [2] Le roi ôta son
anneau, qu'il avait repris à Aman, et
le donna à Mardochée ; et Esther
établit Mardochée sur la maison
d'Aman.

4° — CHAP. VIII, 3 — 17. — Esther obtient d'Assuérus un nouvel édit, flétrissant Aman et donnant aux Juifs, pour se défendre contre leurs ennemis, l'appui du pouvoir. Triomphe de Mardochée.

Ch. VIII. 3 ENsuite Esther parla de nou-
veau en présence du roi, se
jetant à ses pieds, elle le sup-
plia avec larmes d'écarter *les effets
de* la méchanceté d'Aman, l'Aga-
gite, et des projets qu'il avait formés
contre les Juifs. [4] Le roi tendit le
sceptre d'or à Esther, qui se releva
et se tint debout devant le roi. [5] "Si
le roi le trouve bon, dit-elle, et si
j'ai trouvé grâce devant lui, si la
chose paraît convenable au roi et si
je suis agréable à ses yeux, qu'on
écrive pour révoquer les lettres con-
çues par Aman, fils d'Amadatha,
l'Agagite, et écrites par lui dans le
but de faire périr les Juifs qui sont
dans toutes les provinces du roi. [6] Car
comment pourrais-je voir le malheur
qui atteindrait mon peuple, et com-
ment pourrais-je voir l'extermination
de ma race ?" [7] Le roi Assuérus dit à
la reine Esther et au Juif Mardochée :
"J'ai donné à Esther la maison d'A-
man, et il a été pendu au bois pour
avoir étendu la main contre les Juifs.
[8] Vous, écrivez en faveur des Juifs
comme il vous plaira, au nom du roi,
et scellez avec l'anneau du roi ; car
une lettre écrite au nom du roi et
scellée avec l'anneau royal ne peut
être révoquée."
[9] Les secrétaires du roi furent alors
appelés, le vingt-troisième jour du

8. *Du festin ;* litt. *du festin du vin* (vers. 2). — *Qui s'était prosterné*, jeté aux pieds d'Esther à demi-couchée sur son divan de table. Aveuglé par la colère, Xerxès s'imagine qu'Aman commet un attentat contre la vertu de la reine. — *Cette parole*, celle qui précède ; Keil : *la parole*, la sentence de mort, l'ordre de tuer Aman. — *On voila le visage :* c'était par là que commençait l'exécution chez les Macédoniens et les Romains (Q. Curce, VI, viii, 22 ; Cicéron, *pro Rabirio*, 4, 13). En grec : *A ces mots la confusion couvrit le visage d'Aman.*

9. *Harbona*, voir i, 10.

10. *Au bois qu'il avait préparé* dans sa maison et que l'on transporta devant les portes de la ville (xvi, 18).

CHAP. VIII.

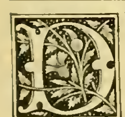
1. *La maison d'Aman ;* LXX, *tout ce qui lui avait appartenu :* en Orient, la confiscation des biens suivait toujours la peine capitale.

est iste, et cujus potentiæ, ut hæc audeat facere? 6. Dixitque Esther : Hostis et inimicus noster pessimus iste est Aman. Quod ille audiens, illico obstupuit, vultum regis ac reginæ ferre non sustinens. 7. Rex autem iratus surrexit, et de loco convivii intravit in hortum arboribus consitum. Aman quoque surrexit ut rogaret Esther reginam pro anima sua, intellexit enim a rege sibi paratum malum.

8. Qui cum reversus esset de horto nemoribus consito, et intrasset convivii locum, reperit Aman super lectulum corruisse, in quo jacebat Esther, et ait : Etiam reginam vult opprimere, me præsente, in domo mea. Necdum verbum de ore regis exierat, et statim operuerunt faciem ejus. 9. Dixitque Harbona, unus de eunuchis, qui stabant in ministerio regis : En lignum, quod paraverat Mardochæo, qui locutus est pro rege, stat in domo Aman, habens altitudinis quinquaginta cubitos. Cui dixit rex : Appendite eum in eo. 10. Suspensus est itaque Aman in patibulo quod paraverat Mardochæo : et regis ira quievit.

CAPUT VIII.

Esther, exaltato Mardochæo, veteres Aman litteras novis irritans, Judæis securitatem impetrat, et ut se de suis inimicis ulciscantur, unde maxima ubique lætitia exoritur.



IE illo dedit rex Assuerus Esther reginæ domum Aman adversarii Judæorum, et Mardochæus ingressus est ante faciem regis. Confessa est enim ei Esther quod esset patruus suus. 2. Tulitque rex annulum, quem ab Aman recipi jusserat, et tradidit Mardochæo. Esther autem constituit Mardochæum super domum suam.

3. Nec his contenta, procidit ad pedes regis, flevitque et locuta ad eum oravit ut malitiam Aman Agagitæ, et machinationes ejus pessimas, quas excogitaverat contra Judæos, juberet irritas fieri. 4. At ille ex more sceptrum aureum protendit manu, quo signum clementiæ monstrabatur : illaque consurgens stetit ante eum. 5. Et ait : Si placet regi, et si inveni gratiam in oculis ejus, et deprecatio mea non ei videtur esse contraria, obsecro, ut novis epistolis, veteres Aman litteræ, insidiatoris et hostis Judæorum, quibus eos in cunctis regis provinciis perire præceperat, corrigantur. 6. Quo modo enim potero sustinere necem et interfectionem populi mei? 7. Responditque rex Assuerus Esther reginæ, et Mardochæo Judæo : Domum Aman concessi Esther, et ipsum jussi affigi cruci, quia ausus est manum mittere in Judæos. 8. Scribite ergo Judæis, sicut vobis placet, regis nomine, signantes litteras annulo meo. Hæc enim consuetudo erat, ut epistolis, quæ ex regis nomine mittebantur, et illius annulo signatæ erant, nemo auderet contradicere.

9. Accitisque scribis et librariis regis (erat autem tempus tertii mensis, qui appellatur Siban) vigesima et tertia die illius scriptæ sunt epi-

2. *Son anneau*, muni du sceau royal : Mardochée était ainsi élevé à la dignité de premier ministre. — *Sur la maison*, dans le sens le plus étendu, qui comprend les meubles, les richesses, les gens de service.

8. *Car une lettre* ... la Vulg. fait de ces mots une réflexion de l'auteur du livre. — *Ne peut être révoquée :* c'était chose à peu près impossible (voy. *Dan.* vi, 15); mais le roi tourne la difficulté : si l'on ne peut ôter aux ennemis des Juifs le droit de les attaquer, on peut accorder à ceux-ci le droit de se défendre (vers. 11) et, par l'influence du nouveau ministre Mardochée, leur assurer la faveur des gouverneurs de province (vers. 17 et ix, 3). C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot *contredire*, employé ici par les LXX et la Vulg.

9. *Le 23e jour du 3e mois*, un peu plus de deux mois après le premier édit (iii, 12). *Sivan* (Vulg. *Siban*) correspondait à notre *juin*. Ce temps paraît bien long, si l'on con-

troisième mois, qui est le mois de Sivan, et l'on écrivit, conformément à ce qu'ordonna Mardochée, aux Juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux chefs des cent vingt-sept provinces *situées* de l'Inde à l'Éthiopie, à chaque province selon son écriture, à chaque peuple selon sa langue, et aux Juifs selon leur écriture et selon leur langue. 10On écrivit au nom du roi Assuérus, et l'on scella avec l'anneau royal. On expédia les lettres par des courriers à cheval, montés sur des coursiers de l'état, provenant des haras *du roi*. 11Par ces lettres, le roi permettait aux Juifs, en quelque ville qu'ils fussent, de se rassembler et de défendre leur vie, de détruire, de tuer et de faire périr, avec leurs petits enfants et leurs femmes, les troupes de chaque peuple et de chaque province qui les attaqueraient, et de livrer leurs biens au pillage, 12*et cela* en un seul jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

Voir le texte de l'édit, chap. XVI, fragment *F*.

13Une copie de l'édit qui devait être publié comme loi dans chaque province fut adressée ouverte à tous les peuples, afin que les Juifs fussent prêts ce jour-là à se venger de leurs ennemis. 14Aussitôt les courriers, montés sur des coursiers de l'état, partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi. — L'édit fut aussi publié dans Suse, la capitale.

15Mardochée sortit de chez le roi avec un vêtement royal bleu et blanc, une grande couronne d'or, et un manteau de byssus et de pourpre; et la ville de Suse témoignait sa joie par des cris d'allégresse. 16Il n'y avait pour les Juifs que bonheur et joie, jubilation et gloire. 17Dans chaque province et dans chaque ville, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut parmi les Juifs de la joie et de l'allégresse, des festins et des fêtes. Et beaucoup de gens d'entre les peuples du pays se firent Juifs, car la crainte des Juifs les avait saisis.

5° — CHAP. IX, 1 — 16. — Au jour fixé pour leur extermination, les Juifs triomphent de leurs ennemis. Supplice des dix fils d'Aman.

Chap. IX. U douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois, où devaient s'exécuter l'ordre et l'édit du roi, jour où les ennemis des Juifs avaient espéré dominer sur eux, ce fut le contraire qui arriva, et les Juifs dominèrent sur leurs ennemis. 2Les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi Assuérus, pour frapper ceux qui cherchaient leur perte, et personne ne put leur résister, car la crainte qu'ils inspiraient s'était répandue chez tous les peuples. 3Tous les chefs des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonction-

---

sidère l'insistance que mit Mardochée à presser la démarche d'Esther et la rapidité de la chûte d'Aman ; le texte grec paraît avoir conservé la date véritable : *le 23e jour du 1er mois, appelé Nisan, de la même année.*

10. *Coursiers :* le sens précis des mots qui suivent est incertain ; ni les Septante ni la Vulg. ne les ont traduits; dans le premier : *achaschtrânim* on peut voir un adjectif dérivé du vieux-perse *chschatra*, pays, état.

12. *Le 13e jour*, celui auquel était fixée l'exécution de l'édit d'Aman (iii, 13).

13. Comp. iii, 14. Vulg. *la substance de cette lettre était de faire savoir aux provinces et aux peuples ... que les Juifs*, etc. — *Se venger*, en défendant à main armée leur vie et leurs biens, et employant la force des armes contre ceux qui étaient armés pour les attaquer (ix, 16). Il ne s'agissait donc pas de satisfaire une indigne soif de vengeance, mais de sauver la nation juive de la seule manière que permettaient les circonstances. — Dans le texte grec, ce verset forme la conclusion de la lettre d'Assuérus en faveur des Juifs (xvi, 24).

stolæ, ut Mardochæus voluerat, ad Judæos, et ad principes, procuratoresque et judices, qui centum viginti septem provinciis ab India usque ad Æthiopiam præsidebant : provinciæ atque provinciæ, populo et populo juxta linguas et litteras suas, et Judæis, prout legere poterant, et audire. 10. Ipsæque epistolæ, quæ regis nomine mittebantur, annulo ipsius obsignatæ sunt, et missæ per veredarios : qui per omnes provincias discurrentes, veteres litteras novis nuntiis prævenirent. 11. Quibus imperavit rex, ut convenirent Judæos per singulas civitates, et in unum præciperent congregari ut starent pro animabus suis, et omnes inimicos suos cum conjugibus ac liberis et universis domibus, interficerent atque delerent, et spolia eorum diriperent. 12. Et constituta est per omnes provincias una ultionis dies, id est tertiadecima mensis duodecimi Adar.

13. Summaque epistolæ hæc fuit, ut in omnibus terris ac populis, qui regis Assueri subjacebant imperio, notum fieret, paratos esse Judæos ad capiendam vindictam de hostibus suis. 14. Egressique sunt veredarii celeres nuntia perferentes, et edictum regis pependit in Susan.

15. Mardochæus autem de palatio, et de conspectu regis egrediens, fulgebat vestibus regiis, hyacinthinis videlicet et aeriis, coronam auream portans in capite, et amictus serico pallio atque purpureo. Omnisque civitas exsultavit, atque læta est. 16. Judæis autem nova lux oriri visa est, gaudium, honor, et tripudium. 17. Apud omnes populos, urbes, atque provincias, quocumque regis jussa veniebant, mira exsultatio, epulæ atque convivia, et festus dies : in tantum ut plures alterius gentis et sectæ eorum religioni et ceremoniis jungerentur. Grandis enim cunctos Judaici nominis terror invaserat.

CAPUT IX.

Judæi passim hostes suos eodem die quem ipsi Judæorum cædi præstituerant, trucidant; et suspensis decem filiis Aman, diem Phurim, hoc est sortium, perpetuo solemnem Mardochæus instituit.

IGITUR duodecimi mensis, quem Adar vocari ante jam diximus, tertiadecima die, quando cunctis Judæis interfectio parabatur, et hostes eorum inhiabant sanguini, versa vice Judæi superiores esse cœperunt, et se de adversariis vindicare. 2. Congregatique sunt per singulas civitates, oppida, et loca ut extenderent manum contra inimicos, et persecutores suos. Nullusque ausus est resistere, eo quod omnes populos magnitudinis eorum formido penetrarat. 3. Nam et provinciarum judices, et duces, et procuratores, omnisque dignitas, quæ singulis lo-

16. *Pour les Juifs* de Suse. — *Bonheur*, litt. *lumière :* le symbole pour la chose même : comp. *Ps.* xcvii, 11 h.

17. *Se firent Juifs*, prosélytes, reconnaissant dans la foi et la confiance en Dieu de ces exilés, et dans la protection divine qui les couvrait, quelque chose de supérieur aux fables grossières du paganisme. Comp. *Exod.* xv, 16; *Deut.* xi, 25; *Ps.* xviii, 44; cv, 38 h.; *Act.* x, 1-2. — Le grec ajoute : *reçurent la circoncision.*

CHAP. IX.

1. *Où devaient s'exécuter*, etc. : voy. iii, 13; viii, 12. La Vulg. traduit librement plusieurs passages de ce livre, entre autres ce verset : *Le 13[e] jour du 12[e] mois, que nous avons dit plus haut se nommer Adar, alors que le massacre de tous les Juifs était préparé et que leurs ennemis avaient soif de leur sang, les Juifs, par un renversement des choses, commencèrent à être les plus forts et à se venger de leurs ennemis.*

3. *Les chefs des provinces*, etc. : c'était surtout parmi la populace idolâtre des nations assujetties à l'empire des Perses que se trouvaient les ennemis des Juifs; ni le roi ni les gouverneurs ne se souciaient beaucoup de leur vie.

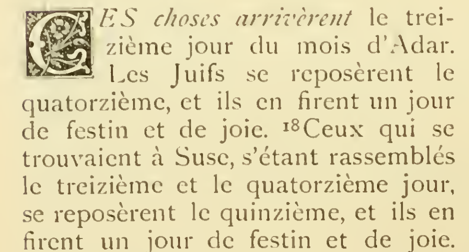
naires du roi soutinrent les Juifs, à cause de la crainte qu'ils avaient de Mardochée. 4 Car Mardochée était puissant dans la maison du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, car *son crédit* allait toujours grandissant.

5 Les Juifs frappèrent donc à coup d'épée tous leurs ennemis ; ce fut un massacre et une destruction ; ils traitèrent comme il leur plut ceux qui leur étaient hostiles. 6 Dans Suse, la capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes, 7 et ils massacrèrent Pharsandatha, Delphon, Esphatha, 8 Phoratha, Adalia, Aridatha, 9 Phermesta, Arisaï, Aridaï et Jézatha, 10 les dix fils d'Aman, fils d'Amadatha, l'ennemi des Juifs. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

11 Le jour même, le nombre de ceux qui avaient été tués dans Suse, la capitale, parvint à la connaissance du roi. 12 Et le roi dit à la reine Esther : " Les Juifs ont tué et fait périr dans Suse, la capitale, cinq cents hommes et les dix fils d'Aman; que n'auront-ils pas fait dans le reste des provinces du roi?... Quelle est ta demande? Elle te sera accordée. Que désires-tu encore? Tu l'obtiendras. " 13 Esther répondit : " Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs qui sont à Suse d'agir encore demain selon le décret d'aujourd'hui, et que l'on pende au bois les dix fils d'Aman. " 14 Le roi ordonna de faire ainsi, et l'édit fut publié dans Suse. On pendit les dix fils d'Aman, 15 et les Juifs qui se trouvaient à Suse, s'étant rassemblés de nouveau le quatorzième jour du mois d'Adar, tuèrent dans Suse trois cents hommes. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

16 Les autres Juifs qui étaient dans les provinces du roi se rassemblèrent pour défendre leur vie et obtenir que leurs ennemis les laissassent en repos ; ils tuèrent soixante-quinze mille de ceux qui leur étaient hostiles. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

§ IV. — INSTITUTION DE LA FÊTE DES PURIM PAR ORDONNANCES DE MARDOCHÉE ET D'ESTHER [IX, 17—32].



Ch. IX. 17 CES *choses arrivèrent* le treizième jour du mois d'Adar. Les Juifs se reposèrent le quatorzième, et ils en firent un jour de festin et de joie. 18 Ceux qui se trouvaient à Suse, s'étant rassemblés le treizième et le quatorzième jour, se reposèrent le quinzième, et ils en firent un jour de festin et de joie. 19 C'est pourquoi les Juifs de la campagne, qui habitent des villes sans murailles, font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin et de fête, où l'on s'envoie des portions les uns aux autres.

20 Mardochée écrivit ces choses, et il envoya des lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, à ceux qui étaient près comme à ceux qui étaient loin,

4. Ce verset manque dans la plupart des exemplaires grecs ; dans plusieurs on lit : *car un décret royal était survenu* prescrivant *de lui rendre honneur* (de célébrer son nom) *dans tout l'empire.*

5. *Ils traitèrent*, etc. Vulg., *leur rendant le mal que ceux-ci s'étaient préparés à leur faire.*

7. *Ils massacrèrent ... les dix fils d'Aman* qui, d'après le vers. 14, furent le lendemain suspendus à un gibet. Mais dans l'édit publié en faveur des Juifs neuf mois auparavant (viii, 9), nous lisons (xvi, 18) qu'en punition de ses crimes Aman a été pendu aux portes de Suse " *avec toute sa maison* ", selon la rigueur des lois persanes (viii, 11; *Dan.* vi, 24; Ammien l. 25). A cette difficulté on pourrait répondre que le terme " maison " doit s'entendre strictement des parents et serviteurs d'Aman habitant avec lui ; tandis que ses fils, déjà établis, formaient des " maisons " distinctes. Cependant il est plus vraisemblable de voir dans les paroles de l'édit une formule juridique

cis ac operibus præerat, extollebant Judæos timore Mardochæi : 4. quem principem esse palatii, et plurimum posse cognoverant : fama quoque nominis ejus crescebat quotidie, et per cunctorum ora volitabat.

5. Itaque percusserunt Judæi inimicos suos plaga magna, et occiderunt eos, reddentes eis quod sibi paraverant facere : 6. in tantum ut etiam in Susan quingentos viros interficerent, extra decem filios Aman Agagitæ hostis Judæorum : quorum ista sunt nomina : 7. Pharsandatha, et Delphon, et Esphatha, 8. et Phoratha, et Adalia, et Aridatha, 9. et Phermesta et Arisai, et Aridai, et Jezatha. 10. Quos cum occidissent, prædas de substantiis eorum tangere noluerunt.

11. Statimque numerus eorum, qui occisi erant in Susan, ad regem relatus est. 12. Qui dixit reginæ : In urbe Susan interfecerunt Judæi quingentos viros, et alios decem filios Aman : quantam putas eos exercere cædem in universis provinciis? Quid ultra postulas, et quid vis ut fieri jubeam? 13. Cui illa respondit : Si regi placet, detur potestas Judæis, ut sicut fecerunt hodie in Susan, sic et cras faciant, et decem filii Aman in patibulis suspendantur. 14. Præcepitque rex ut ita fieret. Statimque in Susan pependit edictum, et decem filii Aman suspensi sunt. 15. Congregatis Judæis quartadecima die mensis Adar, interfecti sunt in Susan trecenti viri : nec eorum ab illis direpta substantia est.

16. Sed et per omnes provincias, quæ ditioni regis subjacebant, pro animabus suis steterunt Judæi, interfectis hostibus ac persecutoribus suis : in tantum ut septuaginta quinque millia occisorum implerentur, et nullus de substantiis eorum quidquam contingeret.

17. Dies autem tertiusdecimus mensis Adar, primus apud omnes interfectionis fuit, et quartadecima die cædere desierunt. Quem constituerunt esse solemnem, ut in eo omni tempore deinceps vacarent epulis, gaudio atque conviviis. 18. At hi, qui in urbe Susan cædem exercuerant, tertiodecimo et quartodecimo die ejusdem mensis in cæde versati sunt : quintodecimo autem die percutere desierunt. Et idcirco eumdem diem constituerunt solemnem epularum atque lætitiæ. 19. Hi vero Judæi, qui in oppidis non muratis ac villis morabantur, quartumdecimum diem mensis Adar conviviorum et gaudii decreverunt, ita ut exsultent in eo, et mittant sibi mutuo partes epularum et ciborum.

20. Scripsit itaque Mardochæus omnia hæc, et litteris comprehensa misit ad Judæos, qui in omnibus

---

employée par Mardochée pour signifier qu'Aman avait été puni avec la dernière sévérité, quoique le supplice de ses fils (retardé peut-être par quelque puissante influence) ne fût pas encore un fait accompli.

10. *Au pillage* qui leur était permis viii, 11; comp. vers. 15 et 16. Les Juifs prouvèrent ainsi qu'ils combattaient uniquement pour se défendre, et non pour tirer avantage de la mort de leurs ennemis.

13. *Selon le décret*, ou, avec la Vulg., selon la manière. Cette demande d'Esther suppose que les habitants de Suse préparaient pour le 14 Adar une attaque contre les Juifs. — *Que l'on pende au bois :* c'était l'usage de pendre au gibet les cadavres des suppliciés (Hérodote iii, 125).

16. *Soixante-quinze mille;* les LXX donnent un chiffre beaucoup moins élevé : *quinze mille*. Mithridate, roi de Pont, fit massacrer en un seul jour dans son royaume 80 mille Romains.

19. *Juifs de la campagne*, des provinces, par opposition à ceux de Suse, la capitale. — *Des portions*, des mets et aliments : *Néh.* viii, 10, 12. — Voir la note de iii, 12.

20. *Ces choses*, c.-à-d. tous les événements rapportés par notre livre d'Esther et résumés ici, vers. 24-26. Ce livre, ordinairement appelé *Lettre des Purim* (xi, 1) parce qu'il fut adressé dès son origine à toutes les communautés juives, aurait donc Mardochée pour auteur; et de fait, si l'on excepte quelques passages assez courts, il n'est rien qui ne puisse lui être attribué. Voir l'introduction.

21 pour leur enjoindre de célébrer cha-
que année les quatorzième et quin-
zième jours du mois d'Adar, 22 comme
étant les jours où ils avaient obtenu
d'être laissés en repos par leurs enne-
mis, et le mois qui avait changé leur
tristesse en joie et leur deuil en jour
de fête; on devait donc faire de ces
jours des jours de festin et de joie, où
l'on s'envoie des portions les uns aux
autres, et où l'on distribue des dons
aux indigents.

23 Les Juifs adoptèrent pour usage
ce qu'ils avaient déjà commencé à
faire et ce que Mardochée leur écrivit.
24 Car Aman, fils d'Amadatha, l'Aga-
gite, ennemi de tous les Juifs, avait
formé le projet de les perdre, et il
avait jeté le PUR, c'est-à-dire le sort,
afin de les exterminer et de les dé-
truire. 25 Mais Esther s'étant présen-
tée devant le roi, celui-ci ordonna par
écrit de faire retomber sur la tête
d'Aman le méchant projet qu'il avait
formé contre les Juifs, et on le pendit
au bois avec ses fils. 26 C'est pourquoi
on appela ces jours PURIM, du nom
de PUR. Ainsi, d'après tout le con-
tenu de cette lettre, d'après ce qu'ils
en avaient eux-mêmes vu et ce qui
leur était arrivé, 27 les Juifs établirent
et adoptèrent pour eux, pour leurs
descendants et pour tous ceux qui
s'attacheraient à eux, la coutume ir-
révocable de célébrer chaque année
ces deux jours, selon le rite pres-
crit et au temps fixé. 28 Ces jours
devaient être rappelés et célébrés
de génération en génération dans
chaque famille, dans chaque pro-
vince et dans chaque ville, et ces
jours des PURIM ne devaient ja-
mais être abolis au milieu des Juifs,
ni le souvenir s'en effacer dans leur
postérité.

29 La reine Esther, fille d'Abihaïl,
et le Juif Mardochée écrivirent une
seconde fois, de la manière la plus
pressante, pour confirmer cette lettre
sur les PURIM. 30 On envoya des lettres
à tous les Juifs, dans les cent vingt-
sept provinces du roi Assuérus. *Elles
contenaient* des souhaits de paix et la
recommandation d'être fidèles, 31 à cé-
lébrer ces jours des PURIM au temps
fixé, comme le Juif Mardochée et la
reine Esther les avaient établis pour
eux, et comme ils les avaient établis
pour eux-mêmes et pour leurs descen-
dants, avec les jeûnes et leurs lamen-
tations. 32 Ainsi l'ordre d'Esther éta-
blit ces observances *dans la fête* des
PURIM, et cela fut écrit dans le
livre.



---

22. D'après le texte grec, c'est *tout le mois* d'Adar qui devait être célébré par des fêtes et des réjouissances.

23. *Ce qu'ils avaient déjà commencé*... ces mots manquent en grec. On remarquera que les versets 23-31 paraissent avoir été ajoutés postérieurement à la lettre de Mardochée (voir l'Introd.).

24. *Car Aman;* en grec : *Comment Aman*, etc; nous avons donc ici le résumé de la lettre de Mardochée. — *Pur*, voir la note de iii, 7.

25. Le grec parle ici de la démarche faite auprès du roi par *Aman* pour demander la mort de Mardochée (vi, 4).

26. *Purim*, pluriel hébraïque de *Pur*. Le texte grec, suivi par Josèphe, donne à cette fête le nom de *Phrouraï* (xi, 1), altération de *Purim* ou *Phurim;* le IIe livre des Machabées (xv, 36) l'appelle *jour de Mardochée*. *D'après*, etc... : l'omission de la préposition *'al*, *selon*, *d'après* rend la Vulgate assez obscure en cet endroit.

27. *Ceux qui s'attacheraient à eux*, les prosélytes.

28. Vulg. : *ce sont des jours qu'aucun oubli n'effacera jamais et qu'à chaque génération toutes les provinces célèbreront dans l'univers entier; et il n'est aucune ville dans laquelle les jours des Purim, c.-à-d. les jours des Sorts, ne soient observés par les Juifs et par leur postérité qui est liée par ces cérémonies.*

29. *Cette lettre* de Mardochée, mentionnée

regis provinciis morabantur, tam in vicino positis, quam procul, 21. ut quartamdecimam et quintamdecimam diem mensis Adar pro festis susciperent, et revertente semper anno solemni celebrarent honore : 22. quia in ipsis diebus se ulti sunt Judæi de inimicis suis, et luctus atque tristitia in hilaritatem gaudiumque conversa sunt, essentque dies isti epularum atque lætitiæ, et mitterent sibi invicem ciborum partes, et pauperibus munuscula largirentur.

23. Susceperuntque Judæi in solemnem ritum cuncta quæ eo tempore facere cœperant, et quæ Mardochæus litteris facienda mandaverat. 24. Aman enim, filius Amadathi stirpis Agag, hostis et adversarius Judæorum, cogitavit contra eos malum, ut occideret illos, atque deleret : et misit phur, quod nostra lingua vertitur in sortem. 25. Et postea ingressa est Esther ad regem, obsecrans ut conatus ejus, litteris regis irriti fierent : et malum, quod contra Judæos cogitaverat, reverteretur in caput ejus. Denique et ipsum et filios ejus affixerunt cruci, 26. atque ex illo tempore dies isti appellati sunt phurim, [a]id est sortium : eo quod phur, id est sors, in urnam missa fuerit. Et cuncta, quæ gesta sunt, epistolæ, id est libri hujus volumine continentur : 27. quæque sustinuerunt, et quæ deinceps immutata sunt, susceperunt Judæi super se et semen suum, et super cunctos, qui religioni eorum voluerunt copulari, ut nulli liceat duos hos dies absque solemnitate transigere : quos scriptura testatur, et certa expetunt tempora, annis sibi jugiter succedentibus. 28. Isti sunt dies, quos nulla unquam delebit oblivio : et per singulas generationes cunctæ in toto orbe provinciæ celebrabunt : nec est ulla civitas, in qua dies phurim, id est sortium, non observentur a Judæis, et ab eorum progenie, quæ his ceremoniis obligata est.

[a] Supr. 3, 7.

29. Scripseruntque Esther regina filia Abihail, et Mardochæus Judæus etiam secundam epistolam, ut omni studio dies ista solemnis sanciretur in posterum : 30. et miserunt ad omnes Judæos, qui in centum viginti septem provinciis regis Assueri versabantur, ut haberent pacem, et susciperent veritatem, 31. observantes dies sortium, et suo tempore cum gaudio celebrarent : sicut constituerant Mardochæus et Esther, et illi observanda susceperunt a se, et a semine suo jejunia, et clamores, et Sortium dies, 32. et omnia, quæ libri hujus, qui vocatur Esther, historia continentur.

au vers. 20. La traduction donnée prend comme adverbe (*une seconde fois*) le mot *haschschênîth* qui termine le verset ; mais cette acception est peu conforme à l'usage, et la place occupée par le mot semble exiger que l'on traduise : *cette lettre des Purim la deuxième*. Au sujet de ce mot embarrassant, qui n'existe point dans le grec, nous avons émis une conjecture dans l'introduction p. 166, note 5.

30. *Des lettres*, des copies de la 2e lettre.

31. *Avec les jeûnes et leurs lamentations :* aux rites proposés par Mardochée pour la fête des Purim, les Juifs des provinces avaient ajouté un jour (la vigile) de jeûne et de lamentations : c'est cette pratique qu'Esther et Mardochée approuvent et sanctionnent dans la 2e lettre. Tel est du moins le sens probable de ce passage difficile.

32. *Ces observances*, le jeûne et les lamentations. — *Le livre;* rien ne nous empêche d'entendre ces mots (avec la Vulg.) du livre même d'Esther, auquel furent ajoutées, comme appendice, ces dernières prescriptions. La Vulg. traduit ainsi la fin du vers. 31 et le vers. 32 : *et* comme *ils avaient pris l'engagement d'observer*, *eux et leur postérité*, *les jeûnes*, *les cris*, *les jours des Sorts*, (vers. 32) *et tout ce qui est contenu dans ce livre qui est appelé Esther*.

ÉPILOGUE [X].

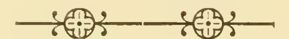
1° — CHAP. X, 1 — 3. — Puissance d'Assuérus; éloge de Mardochée son ministre.

Chap. X. LE roi Assuérus établit un tri-
but sur le continent et les îles
de la mer. 2 Tous les faits
concernant sa puissance et ses ex-
ploits, et les détails sur la grandeur
à laquelle le roi éleva Mardochée,
sont écrits dans le livre des Chroni-
ques des rois de Médie et de Perse.
3 Car le Juif Mardochée était le pre-
mier ministre du roi Assuérus, con-
sidéré *en même temps* parmi les Juifs,
aimé de la multitude de ses frères,
recherchant le bien de son peuple
et parlant pour le bonheur de toute
sa race.

Ici finit le texte hébreu. (1)

2° — CHAP. X, 4 — 13. — Mardochée reconnaît comment Dieu a réalisé toutes les particularités du songe rapporté dans le prologue.

Chap. X. 4 ALors Mardochée dit : " C'est
Dieu qui a fait toutes ces cho-
ses! 5 Je me souviens en effet
du songe que j'ai eu à ce sujet ; aucun
trait *de la vision* n'est resté sans ac-
complissement : 6 la petite source qui
devint un fleuve, et la lumière qui se
fit, et le soleil et la masse d'eau. Le
fleuve, c'est Esther, que le roi a prise
pour femme et qu'il a faite reine. 7 Les
deux dragons, c'est moi et Aman.
8 Les nations, sont ceux qui s'étaient
réunis pour détruire le nom des Juifs;
9 et mon peuple, c'est Israël qui a crié
vers Dieu et qui a été sauvé. Ainsi, le
Seigneur a sauvé son peuple, et il
nous a délivrés de tous ces maux ;
Dieu a fait des miracles et de grands
prodiges, comme il n'en est point ar-
rivé parmi les nations. 10 A cet effet,
il a préparé deux sorts ; un pour le
peuple de Dieu et un pour toutes les
nations. 11 Et ces deux sorts sont ve-
nus à l'heure, au temps et au jour du
jugement, *marqués* devant Dieu pour
toutes les nations. 12 Et Dieu s'est
souvenu de son peuple, et il a rendu
justice à son héritage. 13 Et ces jours
du mois d'Adar, le quatorzième et le
quinzième de ce mois, seront célébrés
par eux en assemblée, avec joie et
allégresse devant Dieu, durant les gé-
nérations à perpétuité, dans Israël
son peuple."



CHAP. X.

1. *Les îles*, telles que Chypre, Aradus, Tyr, etc. Ce renseignement, tiré des chroniques de l'empire, répond à i, 1, et semble avoir pour but de rehausser la gloire de Mardochée, 1er ministre d'un si grand roi (vers. 3).

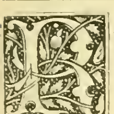
2. La *Médie* est nommée en premier lieu, parce que le royaume de Médie avait précédé celui de Perse.

3. *Le premier ministre;* litt. *second après le roi;* vers la fin du règne, Artaban devint le favori de Xerxès.

(1) Voir l'Introduction. Jusqu'à la fin du livre, notre traduction suivra le texte grec, rendu par la Vulg. d'une manière assez libre et parfois sommaire. Les passages que, dans ce chapitre et les chapitres suivants, la Vulgate donne en caractères plus petits sont des observations faites par S. Jérôme sur les parties du livre d'Esther qui manquent dans le texte hébreu.

CAPUT X.

Somnii Mardochæi declaratio, reducto Judæorum populo in libertatem.


REX vero Assuerus omnem terram, et cunctas maris insulas fecit tributarias :
2. cujus fortitudo et imperium, et dignitas atque sublimitas, qua exaltavit Mardochæum, scripta sunt in libris Medorum, atque Persarum :
3. et quomodo Mardochæus Judaici generis secundus a rege Assuero fuerit : et magnus apud Judæos et acceptabilis plebi fratrum suorum, quærens bona populo suo, et loquens ea, quæ ad pacem seminis sui pertinerent.

Quæ habentur in Hebræo, plena fide expressi. Hæc autem, quæ sequuntur, scripta reperi in editione vulgata, quæ Græcorum lingua et litteris continentur : et interim post finem libri hoc capitulum ferebatur : quod juxta consuetudinem nostram obelo, id est veru prænotavimus.

4. Dixitque Mardochæus : A Deo facta sunt ista.
5. Recordatus sum somnii, quod videram, hæc eadem significantis : nec eorum quidquam irritum fuit.
6. Parvus fons, qui crevit in fluvium, et in lucem, solemque conversus est, et in aquas plurimas redundavit : Esther est, quam rex accepit uxorem, et voluit esse reginam.
7. Duo autem dracones : ego sum, et Aman.
8. Gentes, quæ convenerant : hi sunt, qui conati sunt delere nomen Judæorum.
9. Gens autem mea : Israel est, quæ clamavit ad Dominum, et salvum fecit Dominus populum suum : liberavitque nos ab omnibus malis, et fecit signa magna atque portenta inter gentes :
10. et duas sortes esse præcepit, unam populi Dei, et alteram cunctarum gentium.
11. Venitque utraque sors in statutum ex illo jam tempore diem coram Deo universis gentibus :
12. et recordatus est Dominus populi sui, ac misertus est hereditatis suæ.
13. Et observabuntur dies isti in mense Adar quartadecima, et quintadecima die ejusdem mensis, cum omni studio, et gaudio in unum cœtum populi congregati, in cunctas deinceps generationes populi Israel.

Voici la première de ces notes : *J'ai traduit avec une entière fidélité ce qui se trouve dans l'hébreu. Mais ce qui suit, je l'ai trouvé écrit dans l'édition vulgate* (c.-à-d. les LXX) *où il existe en langue et en caractères grecs.*

Cependant à la fin du livre se trouvait placé ce morceau et, selon notre coutume nous l'avons marqué d'un obèle, c'est-à-dire d'une petite broche (signe par lequel les critiques Alexandrins indiquaient les passages interpolés ou suspects).

4. *Alors*, lorsqu'il eut vu la chûte d'Aman et la victoire des Juifs. — *C'est Dieu*, comp. *Ps.* cxviii, 23 h. Plusieurs des pensées de ce beau psaume s'appliquent parfaitement à la délivrance des Juifs dont Mardochée rend ici gloire au Seigneur.

5. Le *Songe* est raconté chap. xi.

6. D'après la Vulg. il semblerait que la source s'est changée en lumière et en soleil; mais l'apparition de la lumière coïncida seulement avec le développement de la petite source (xi, 10-11).

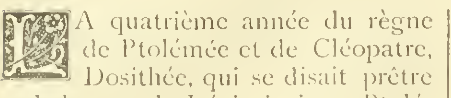
9. *Parmi les nations* qui adorent des dieux impuissants. *Vulg., il a fait de grands miracles ... parmi les nations.*

10. *Deux sorts;* Mardochée nous explique peut-être ici pourquoi le nom de la fête est *Purim*, au pluriel, *les Sorts*. Tandis qu'Aman jetait *le sort*, *Pur* (iii, 7; ix, 24), afin de perdre les Juifs, Dieu préparait à son peuple et à leurs ennemis *les sorts* qu'ils méritaient.

11. *Jour du jugement*, voy. vers. 12 note. — *Toutes les nations* diverses qui, dans l'immense empire d'Assuérus, s'étaient armées contre les Juifs. — Vulg., *au jour fixé, déjà dès ce temps-là, ... pour toutes les nations.*

12. *Il a rendu justice*, il a montré que la bonne cause était du côté d'Israël, en lui portant secours. Vulg., *il a eu pitié.*

Apostille de la version grecque.



Ch. XI. LA quatrième année du règne
de Ptolémée et de Cléopatre,
Dosithée, qui se disait prêtre
et de la race de Lévi, ainsi que Ptolé-
mée son fils, apporta cette lettre des
Phrouraï, qu'ils dirent être authentique
et avoir été traduite par Lysimaque
fils de Ptolémée, *résidant* à Jérusalem.

Fragments détachés.

A. — CHAP. XI, 3 — XII. — Prologue : Songe de Mardochée. Origine de sa grandeur et de la haine d'Aman contre lui. [1]

Ch. XI. 2 LA seconde année du règne
d'Assuérus, le grand roi, le
premier jour du mois de Ni-
san, Mardochée fils de Jaïr, fils de
Séméi, fils de Cis, de la tribu de Ben-
jamin, eut un songe. 3 C'était un Juif
qui demeurait dans la ville de Suse,
homme illustre et attaché à la cour
du roi. 4 Il était du nombre des cap-
tifs que Nabuchodonosor, roi de Ba-
bylone, avait transportés de Jérusa-
lem avec Jéchonias roi de Juda. —
5 Voici quel fut son songe : Soudain
on entendit des voix, un grand bruit
et des tonnerres; la terre trembla et
fut bouleversée. 6 Puis soudain, deux
grands dragons s'avancèrent, tous
deux prêts à combattre. 7 Ils firent
entendre un grand cri et, à leur voix,
toutes les nations se préparèrent à la
lutte, pour combattre le peuple des
justes. 8 Puis soudain, ce fut un jour
de ténèbres et d'obscurité; il y eut
angoisse, détresse, tribulation et gran-
de épouvante sur la terre. 9 Le peuple
entier des justes, craignant pour lui
tous les maux, était dans le trouble
et se préparait à périr. 10 Ils crièrent
vers Dieu et, à leurs cris, il y eut
comme une petite source d'où sortit
un grand fleuve, une masse d'eau.
11 La lumière et le soleil brillèrent;
ceux qui étaient dans l'humiliation
furent élevés et ils dévorèrent ceux
qui étaient dans les honneurs. 12 S'é-
tant levé après avoir vu ce songe et
ce que Dieu avait résolu de faire,
Mardochée le retint *gravé* dans son
esprit et, jusqu'à la nuit, il fit tous ses
efforts pour le comprendre.
1 Puis Mardochée demeura à la Ch. XII.
cour avec Bagathan et Tharès, les
deux eunuques du roi gardiens de la
porte du palais. 2 Ayant connu leurs
pensées et pénétré leurs desseins, il
découvrit qu'ils s'étaient proposés de
porter la main sur le roi Assuérus, et
il en donna avis au roi. 3 Celui-ci fit

CHAP. XI.

1. Ce verset, qui se lit à la fin du texte grec d'Esther, nous apprend dans quelles circonstances la traduction grecque de cette *lettre* (c.-à-d. du livre d'Esther tout entier, ix, 20 note) fut apportée de Palestine en Egypte. On ne le trouve pas dans un manuscrit qui nous reste de l'ancienne version latine antérieure à S. Jérôme. — *Ptolémée*, etc., voir l'introd. — *Dosithée :* d'après Josèphe (contr. App. ii, 5) Ptolémée Philométor aurait confié le commandement de ses troupes à deux Juifs, Dosithée et Onias. — *Phrouraï*, voir ix, 26 note. — *Etre authentique*, litt. *être* (cette lettre). La Vulg. omet ce mot.

(1) *De même, ce début existait dans l'édition vulgate* (les LXX); *mais on ne le trouve ni dans l'hébreu, ni dans aucun interprète.* (Note de S. Jérôme). Les *interprètes* dont il est ici fait mention sont les anciennes traductions grecques de la Bible, différentes des LXX. et reproduites par Origène dans les Hexaples, où S. Jérôme pouvait les consulter. Mais elles sont toutes postérieures à l'ère chrétienne, et par conséquent leur silence ne peut contrebalancer le témoignage positif de l'antique version alexandrine, en faveur de l'authenticité des passages contestés.

CAPUT XI.

Somnium Mardochæi.

NNO quarto regnantibus Ptolemæo, et Cleopatra, attulerunt Dositheus, qui se Sacerdotem, et Levitici generis ferebat, et Ptolemæus filius ejus hanc epistolam phurim, quam dixerunt interpretatum esse Lysimachum Ptolemæi filium in Jerusalem.

Hoc quoque principium erat in editione vulgata, quod nec in Hebræo, nec apud ullum fertur interpretum.

2. Anno secundo, regnante Artaxerxe maximo, prima die mensis Nisan, vidit somnium Mardochæus filius Jairi, filii Semei, filii Cis, de tribu Benjamin : 3. homo Judæus, qui habitabat in urbe Susis, vir magnus, et inter primos aulæ regiæ.
[a] 4 Reg. 24, 15. Supra 2, 6. 4. [a]Erat autem de eo numero captivorum, quos transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis de Jerusalem cum Jechonia rege Juda : 5. et hoc ejus somnium fuit : Apparuerunt voces, et tumultus, et tonitrua, et terræmotus, et conturbatio super terram :
[b] Supra 10, 7. 6. [b]Et ecce duo dracones magni, paratique contra se in prœlium. 7. Ad quorum clamorem cunctæ concitatæ sunt nationes, ut pugnarent contra gentem justorum. 8. Fuitque dies illa tenebrarum et discriminis, tribulationis et angustiæ, et ingens formido super terram. 9. Conturbataque est gens justorum timentium mala sua, et præparata ad mortem. 10. Clamaveruntque ad Deum : et illis vociferantibus, fons parvus crevit in fluvium maximum, et in aquas plurimas redundavit. 11. Lux et sol ortus est, et humiles exaltati sunt, et devoraverunt inclytos. 12. Quod cum vidisset Mardochæus, et surrexisset de strato, cogitabat quid Deus facere vellet : et fixum habebat in animo, scire cupiens quid significaret somnium.

CAPUT XII.

Manifestatio insidiarum eunuchorum in regem a Mardochæo, ex secundo capite repetita.

ORABATUR autem eo tempore in aula regis [a]cum Bagatha et Thara eunuchis regis, qui janitores erant palatii. [a] Supra 2, 21 et 6, 2. 2. Cumque intellexisset cogitationes eorum, et curas diligentius pervidisset, didicit quod conarentur in regem Artaxerxem manus mittere, et nuntiavit super eo regi. 3. Qui de utroque, habita

2. *Assuérus*, Vulg. *Artaxerxès.* Ce nom vient de la version grecque que S. Jérôme traduit ici, et qui, dans tout le livre, rend par Artaxerxès l'hébreu *Achaschvérôsch.* Nous avons conservé la forme *Assuérus* qui répond mieux au texte original. — *Mardochée* eut ce songe la 2e année du règne de Xerxès, par conséquent plusieurs années avant l'élévation d'Esther (ii, 16).

3. *Homme illustre;* l'auteur de ce prologue, écrivant après les événements qui ont rendu Mardochée célèbre, n'affirme point qu'il eût déjà atteint cette célébrité à l'époque du songe.

4. *Du nombre des captifs;* voir ii, 6 note.

7. *Le peuple des justes*, les Juifs.

10. *Une petite source*, Esther (x, 6).

11. *La lumière et le soleil*, symbole de bonheur qui va se lever pour les Juifs opprimés. — *Dans les honneurs*, Aman et les autres puissants ennemis d'Israël.

12. *Jusqu'à la nuit* suivante, ou *tant que dura la nuit.*

CHAP. XII.

1. *Puis*, litt. *et Mardochée;* l'expression de la Vulg., *en ce temps-là* doit s'entendre largement (comme en plusieurs endroits des évangiles), si l'on veut la rapporter au complot des eunuques, lequel ne fut découvert qu'après l'élévation d'Esther (ii, 22). — *Demeura*, soit qu'il y exerçât quelque emploi subalterne, soit qu'il en fréquentât seulement les abords, pour avoir des nouvelles d'Esther (ii, 11).

3. *Au supplice;* d'après quelques exemplaires grecs, *il les fit étrangler*, pendre ii, 23).

mettre à la question les deux eunuques et, sur leur aveu, les envoya au supplice. 4 Le roi fit écrire dans les Chroniques ce qui s'était passé, et Mardochée en consigna aussi par écrit le souvenir. 5 Et le roi ordonna qu'il exercerait un office dans le palais, et il lui donna des présents pour sa dénonciation. 6 Mais Aman, fils d'Amadatha, l'Agagite, était en grand honneur auprès du roi, et il voulut perdre Mardochée et son peuple, à cause des deux eunuques du roi qui avaient été mis à mort. (1)

B. — CHAP. XIII, 1 — 7. — 1er édit d'Assuérus rédigé par Aman pour la perte des Juifs.

A lire après III, 13.

Voici la copie de cette lettre :

Ch. XIII. ASsuérus, le grand roi, aux satrapes et aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Ethiopie, lesquels sont soumis à ses ordres, mande ce qui suit :
2 Quoique je commande à un très grand nombre de nations et que j'aie soumis tout l'univers, je veux, non pas abuser de ma puissance pour m'enorgueillir, mais, par un gouvernement toujours clément et doux, assurer continuellement à mes sujets une vie sans trouble; et, procurant à mon royaume le calme et la sécurité jusqu'à ses extrêmes frontières, faire refleurir la paix chère à tous les mortels.
3 Ayant donc demandé à mes conseillers de quelle manière mes intentions pouvaient être réalisées, l'un d'eux, nommé Aman, supérieur à tous les autres en sagesse et en fidélité, et le premier après le roi, 4 m'a fait connaître qu'il y a un peuple mal intentionné, mêlé à toutes les tribus qui sont sur la terre, et se mettant en opposition avec les coutumes de tous les peuples, méprisant continuellement les commandements des rois, de façon à empêcher la parfaite harmonie de l'empire que nous dirigeons. 5 Ayant donc appris que ce seul peuple, en contradiction perpétuelle avec tout le genre humain, pervertissant les mœurs par des lois étrangères, et mal affectionné à nos intérêts, commet les derniers excès et empêche ainsi la prospérité du royaume, 6 nous avons ordonné que ceux qui vous sont désignés dans les lettres d'Aman, lequel est à la tête de toutes les affaires et *honoré* comme notre second père, soient tous, avec femmes et enfants, radicalement exterminés par le glaive de leurs ennemis, sans miséricorde ni clémence, le quatorzième jour du douzième mois, le mois d'adar, de la présente année; 7 afin que ces hommes, autrefois et maintenant encore hostiles, descendant le même jour, par mort violente, aux enfers, rendent pour l'avenir à notre royaume une prospérité et une paix parfaites. (2)



5. *Des présents;* voy. vi, 3 note. Toutefois, on pourrait dire que l'auteur signale ici brièvement les honneurs que Xerxès accorda plus tard à Mardochée, lors de la chûte d'Aman. Comp xi, 3 note.

6. *Aman* avait sans doute trempé dans le complot des eunuques. Comp. xvi, 12. — *L'Agagite :* la Vulg., avec les LXX, appelle ici Aman *le Bugéen*, en gr. *Bougaios.* Plusieurs donnent à ce mot le sens de *vantard, imposteur* (Homère, Iliad. xiii, 824); d'autres, celui d'*eunuque* (comp. *Bagoas*, Jud. xii, 11). Mais comme dans le grec *Bugéen* (*Ugéen* dans quelques exemplaires) apparaît toujours comme traduction de l'hébreu *Agâgi* (iii, 1 etc), il est assez naturel d'y voir une altération du mot *Agagéen*, altération d'autant plus facile que le sens du

quæstione, confessos jussit duci ad mortem. 4. Rex autem quod gestum erat, scripsit in commentariis : sed et Mardochæus rei memoriam litteris tradidit. 5. Præcepitque ei rex, ut in aula palatii moraretur, datis ei pro delatione muneribus. 6. Aman vero filius Amadathi bugæus erat gloriosissimus coram rege, et voluit nocere Mardochæo et populo ejus pro duobus eunuchis regis, qui fuerant interfecti.

Hucusque prooemium. Quæ sequuntur, in eo loco posita erant, ubi scriptum est in volumine,

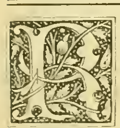
Et diripuerunt bona, vel substantias eorum.

Quæ in sola vulgata editione reperimus.

Epistolæ autem hoc exemplar fuit.

CAPUT XIII.

Exemplar epistolæ regiæ, quam misit Aman ad principes provinciarum super cæde Judæorum, et Mardochæi oratio pro eorum liberatione.



REX maximus Artaxerxes ab India usque Æthiopiam centum viginti septem provinciarum principibus, et ducibus, qui ejus imperio subjecti sunt, salutem.

2. Cum plurimis gentibus imperarem, et universum orbem meæ ditioni subjugassem, volui nequaquam abuti potentiæ magnitudine, sed clementia et lenitate gubernare subjectos, ut absque ullo terrore vitam silentio transigentes, optata cunctis mortalibus pace fruerentur. 3. Quærente autem me a consiliariis meis quomodo posset hoc impleri, unus qui sapientia et fide ceteros præcellebat, et erat post regem secundus, Aman nomine, 4. indicavit mihi in toto orbe terrarum populum esse dispersum, qui novis uteretur legibus, et contra omnium gentium consuetudinem faciens, regum jussa contemneret, et universarum concordiam nationum sua dissensione violaret. 5. Quod cum didicissemus, videntes unam gentem rebellem adversus omne hominum genus perversis uti legibus, nostrisque jussionibus contraire, et turbare subjectarum nobis provinciarum pacem atque concordiam, 6. jussimus ut quoscumque Aman, qui omnibus provinciis præpositus est, et secundus a rege, et quem patris loco colimus, monstraverit, cum conjugibus ac liberis deleantur ab inimicis suis, nullusque eorum misereatur, quartadecima die duodecimi mensis Adar anni præsentis : 7. Ut nefarii homines uno die ad inferos descendentes, reddant imperio nostro pacem, quam turbaverant.

---

mot *bougaios* convenait mieux à l'insolent Aman.

(1) *Ce qui précède est l'avant-propos. Ce qui suit était à l'endroit du livre où il est écrit :* Et ils pillèrent leurs biens ou leurs richesses. *Nous l'avons trouvé dans la seule édition Vulgate.* (Note de S. Jérôme). Observons qu'à l'endroit indiqué (iii, 13) les textes grec et latin portent non pas : *ils pillèrent*, mais : *pour qu'ils pillassent.*

CHAP. XIII.

1. *Mande ce qui suit;* Vulg., *Salut!*

4. *Un peuple :* il n'est pas plus nommé ici que iii, 8.

5. *Considérant* etc : que de fois un reproche semblable n'a-t-il pas été adressé à l'Eglise, dans le cours de son histoire, depuis les premières persécutions jusqu'à nos jours!

6. *Second père :* Vulg. *le premier après le roi et honoré par nous comme un père.* Les exemplaires grecs portent : *deuterou pros hêmôn*, le second après nous, ou bien (cod. Vatic.) *deuterou patros hêmôn*, notre second père; voir xvi, 11; II *Par.* ii, 13. — *Quatorzième jour;* voir iii, 7 note.

(2) *Ce qui précède est la copie de la lettre. J'ai trouvé le passage suivant à l'endroit où nous lisons :* Mardochée s'en alla et fit tout ce qu'Esther lui avait commandé. *Toutefois il manque dans l'hébreu et on ne le trouve dans absolument aucun des interprètes.* (Note de S. Jérôme).

C. — CHAP. XIII, 8 — XIV. — Prières de Mardochée et d'Esther.

A lire après le chap. IV.

Ch. XIII. 8 T Mardochée pria le Seigneur, se souvenant de toutes ses œuvres. 9 Il dit :

"Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, *je Vous invoque* car toutes choses sont soumises à votre pouvoir et il n'est personne qui puisse faire obstacle à votre volonté, si Vous avez résolu de sauver Israël. 10 C'est Vous qui avez fait le ciel et la terre et toutes les merveilles qui sont sous le ciel. 11 Vous êtes le Seigneur de toutes choses et nul ne peut Vous résister, à Vous, le Seigneur! 12 Vous connaissez toutes choses et Vous savez que ce n'est ni par insolence, ni par orgueil, ni par quelque désir de gloire que je ne me suis pas prosterné devant le superbe Aman; 13 car volontiers, pour le salut d'Israël, je serais prêt à baiser les traces mêmes de ses pas. 14 Mais je l'ai fait pour ne pas mettre l'honneur d'un homme au-dessus de l'honneur dû à mon Dieu; et *jamais* je ne me prosternerai devant un autre que Vous, mon Seigneur, et en cela je n'obéirai point à l'orgueil. 15 Maintenant donc, Seigneur, *mon* Dieu et *mon* Roi, Dieu d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis veulent nous perdre et détruire votre antique héritage. 16 Ne méprisez pas votre lot, que Vous avez racheté pour Vous de l'Egypte. 17 Exaucez ma prière! Soyez favorable à votre part d'héritage et changez notre deuil en joie, afin que, conservant la vie, nous célébrions votre nom, Seigneur, et ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent, ô Seigneur!"

18 Tout Israël cria aussi vers le Seigneur de *toutes* ses forces; car ils avaient la mort devant les yeux.

1 La reine Esther aussi, se sentant placée en un extrême péril de mort, eut recours au Seigneur. Ch. XIV.
2 Quittant ses vêtements de reine, elle prit des habits en rapport avec son angoisse et son deuil; à la place de ses parfums précieux, elle se couvrit la tête de cendre et de poussière, affligea durement son corps et, s'arrachant les cheveux, elle en remplissait tous les lieux où elle avait coutume de se livrer à la joie. 3 Et elle adressa cette prière au Seigneur, Dieu d'Israël :

"Mon Seigneur, qui êtes seul notre Roi, assistez-moi dans mon délaissement, moi qui n'ai pas d'autre secours que Vous; 4 car le danger qui me menace, je le touche *déjà* de mes mains. 5 J'ai appris dès mon bas âge, au sein de ma tribu paternelle, que Vous, Seigneur, avez pris Israël de préférence à toutes les nations, et nos pères de préférence à tous leurs ancêtres, pour *votre* héritage éternel, et que Vous avez accompli en leur faveur toutes vos promesses. 6 Et maintenant, nous avons péché en votre présence, et Vous nous avez livrés aux mains de nos ennemis, 7 parce que nous avons rendu hommage à leurs dieux. Vous êtes juste, Seigneur! 8 Et maintenant, il ne leur suffit plus de faire peser sur nous la plus amère servitude, mais ils ont mis leurs mains

---

9. Comp. Jud. ix, 1-19. — *Seigneur, Seigneur :* en hébreu probablement : *Adonaï Jahveh;* ce dernier nom de Dieu devait se lire, dans le texte original, à la plupart des endroits où le grec porte *Kurios, le Seigneur.*

13. *Les traces*, litt. *la plante de ses pieds;* comp. *Is.* xlix, 23; *Ps.* lxxii, 9 h.

14. Vulg. : *J'ai craint de rendre à un homme l'honneur dû à mon Dieu.* Voir iii, 2 note.

15. *Votre antique héritage :* le peuple qui est, *depuis le commencement*, votre héritage.

17. *Afin que, conservant la vie :* comp. *Ps.* vi, 6; xxx, 10 h. etc.

CHAP. XIV.

1. *Placée dans un extrême péril;* on pourrait traduire : *en proie à une agonie* (à une frayeur) *mortelle.*

2. *Elle affligea, par les jeûnes* ajoute la

Hucusque exemplar epistolæ. Quæ sequuntur, post eum locum scripta reperi, ubi legitur,

Pergensque Mardochæus, fecit omnia, quæ ei mandaverat Esther.

Nec tamen habentur in Hebraico, et apud nullum penitus feruntur interpretum.

8. Mardochæus autem deprecatus est Dominum, memor omnium operum ejus, 9. et dixit :

Domine Domine rex omnipotens, in ditione enim tua cuncta sunt posita, et non est qui possit tuæ resistere voluntati, si decreveris salvare Israel. 10. Tu fecisti cœlum et terram, et quidquid cœli ambitu continetur. 11. Dominus omnium es, nec est qui resistat majestati tuæ. 12. Cuncta nosti, et scis quia non pro superbia et contumelia, et aliqua gloriæ cupiditate fecerim hoc, ut non adorarem Aman superbissimum, 13. (libenter enim pro salute Israel etiam vestigia pedum ejus deosculari paratus essem,) 14. sed timui ne honorem Dei mei transferrem ad hominem, et ne quemquam adorarem, excepto Deo meo. 15. Et nunc Domine rex Deus Abraham miserere populi tui, quia volunt nos inimici nostri perdere, et hereditatem tuam delere. 16. Ne despicias partem tuam, quam redemisti tibi de Ægypto. 17. Exaudi deprecationem meam, et propitius esto sorti et funiculo tuo, et converte luctum nostrum in gaudium, ut viventes laudemus nomen tuum Domine, et ne claudas ora te canentium.

18. Omnis quoque Israel pari mente et obsecratione clamavit ad Dominum, eo quod eis certa mors impenderet.

CAPUT XIV.

Plangit Esther, Deum in spiritu humilitatis obsecrans.


ESTHER quoque regina confugit ad Dominum, pavens periculum, quod imminebat. 2. Cumque deposuisset vestes regias, fletibus et luctui apta indumenta suscepit, et pro unguentis variis, cinere et stercore implevit caput, et corpus suum humiliavit jejuniis : omniaque loca, in quibus antea lætari consueverat, crinium laceratione complevit. 3. Et deprecabatur Dominum Deum Israel, dicens :

Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitariam, et cujus præter te nullus est auxiliator alius. 4. Periculum meum in manibus meis est. 5. [a] Audivi a patre meo quod tu Domine tulisses Israel de cunctis gentibus, et patres nostros ex omnibus retro majoribus suis, ut possideres hereditatem sempiternam, fecistique eis sicut locutus es. 6. Peccavimus in conspectu tuo, et idcirco tradidisti nos in manus inimicorum nostrorum : 7. coluimus enim deos eorum. Justus es Domine : 8. et nunc non eis sufficit, quod durissima nos opprimunt servitute,

[a] Deut. 4, 20. 34 et 32, 9.

Vulg. d'après vi, 6. — *S'arrachant les cheveux :* litt. *elle remplissait, avec les boucles de ses cheveux* (arrachés) *tous les lieux...* Comp. *Esdr.* ix, 3; *Job*, i, 20.

3. *Seul notre Roi;* ou bien : *Mon Seigneur, notre Roi, vous êtes unique,* le seul vrai Dieu et libérateur.

4. *Je le touche de mes mains*, tant il est imminent; mot à mot : *mon péril est dans ma main* (comp. *Job.* xv, 23), ce qui pourrait signifier aussi : *je vais exposer ma vie;* comp. *Jug.* xii, 3; I *Sam.* xxviii, 21.

5. Vulg. : *J'ai appris de mon père.* — *Avez pris Israël :* Comp. *Deut.* iv, 20; xxxii, 9 sv. — *Nos pères*, Abraham, Isaac, Jacob et ses 12 fils. — *Vos promesses*, de les établir et de les faire prospérer dans la terre de Chanaan, s'ils étaient fidèles. *Gen.* xv, 13 sv. etc.

7. *Nous avons rendu hommage :* Esther parle au nom de son peuple. Comp. *Néh.* i, 6.

8. *Ils ont mis leurs mains dans les mains de leurs idoles,* c.-à-d. ils ont juré à leurs

dans les mains de leurs idoles, 9pour *faire serment d'*abolir les décrets de votre bouche, d'anéantir votre héritage, de fermer la bouche de ceux qui Vous louent, et d'éteindre la gloire de votre temple et de votre autel, 10afin que s'ouvre la bouche des nations, pour *louer* la puissance des idoles et célébrer à jamais un roi de chair. 11 Ne livrez pas, Seigneur, votre sceptre à ceux qui ne sont rien, afin qu'ils ne se rient pas de notre ruine; mais faites retomber sur eux leur dessein et faites un exemple de celui qui le premier s'est déchaîné contre nous. 12 Souvenez-Vous *de nous*, Seigneur; faites-Vous connaître dans ce temps de notre affliction et donnez-moi du courage, Roi des dieux et Dominateur de toute puissance! 13 Mettez de sages paroles sur mes lèvres en présence du lion et faites passer son cœur à la haine de notre ennemi, afin qu'il périsse, lui et tous ceux qui ont les mêmes sentiments. 14 Mais nous, délivrez-nous par votre main, et assistez-moi dans mon délaissement, car je n'ai d'autre secours que Vous, Seigneur! Vous connaissez toutes choses, 15et Vous savez que je hais la splendeur des méchants, que j'ai horreur de la couche des incirconcis et de tout étranger. 16 Vous savez qu'en cédant à la nécessité, je méprise l'insigne de mon élévation, qui est posé sur ma tête aux jours où je dois me laisser voir; je l'ai en horreur comme un linge souillé, et je ne le porte point aux jours que je puis passer dans la retraite. 17 Votre servante n'a jamais mangé à la table d'Aman, ni fait grand cas des festins du roi, ni bu le vin des libations. 18 Jamais, depuis que j'ai été amenée ici jusqu'à ce jour, votre servante n'a goûté la joie, si ce n'est en Vous, Seigneur, Dieu d'Abraham. 19 O Dieu, qui l'emportez sur tous en puissance, exaucez la prière de ceux qui n'ont aucun autre espoir; délivrez-nous des mains des méchants et tirez-moi de mon angoisse!"

D. — CHAP. XV, 1 — 3. — Exhortation de Mardochée à Esther.

A lire après IV, 8. (1)

Ch. XV. Ardochée lui dit (*à Athach*) de commander à Esther d'entrer chez le roi, afin de le supplier et de lui demander grâce pour le peuple.

2"Rappelle-toi, *lui fit-il dire*, les jours de ton abaissement, *et* comment tu as été nourrie de ma main; car Aman, le premier après le roi, a parlé contre nous pour notre perte. 3 Invoque le Seigneur et parle pour nous au roi; sauve-nous de la mort!"

E. — CHAP. XV, 4. — Comment Esther se présenta devant Assuérus.

A lire au commencement du chap. V. (2)

Ch. XV. 4 4LE TROISIÈME jour, ayant fini sa prière, Esther quitta ses habits de

---

dieux d'exterminer Israël; comp. *Jér.* l, 15; I *Mach.* xi, 50. La Vulg. traduit : *attribuant la force de leur bras à la puissance de leurs idoles*, identifiant en quelque sorte leurs mains (leur pouvoir) avec les mains de leurs idoles.

9. *Les décrets de votre bouche :* ils veulent rendre vaines vos promesses, et en particulier la plus importante de toutes, savoir, que d'Israël sortira la bénédiction du monde, le Messie (*Gen* xii, 3). — *La gloire de votre temple*, dont la dédicace avait été célébrée 42 ans auparavant, sous Darius père de Xerxès.

10. *Un roi de chair*, leur roi, par opposition à Dieu, le roi d'Israël (vers. 3).

11. *Votre sceptre*, votre souveraineté, dont le sceptre est l'emblême. D'autres : votre sceptre, c.-à-d. votre *tribu* (comp. *Ps.* lxxiv, 2 h; *Jér.* x, 16) votre peuple choisi. — *Ceux qui ne sont rien*, les dieux du paganisme (I *Cor.* viii, 4). — *Celui qui ... le premier*, Aman, auteur responsable de tout notre malheur.

sed robur manuum suarum, idolorum potentiæ deputantes, 9. volunt tua mutare promissa, et delere hereditatem tuam, et claudere ora laudantium te, atque exstinguere gloriam templi et altaris tui, 10. ut aperiant ora gentium, et laudent idolorum fortitudinem,et prædicent carnalem regem in sempiternum. 11. Ne tradas Domine sceptrum tuum his, qui non sunt, ne rideant ad ruinam nostram : sed converte consilium eorum super eos, et eum, qui in nos cœpit sævire, disperde. 12. Memento Domine, et ostende te nobis in tempore tribulationis nostræ, et da mihi fiduciam Domine rex deorum, et universæ potestatis : 13. tribue sermonem compositum in ore meo in conspectu leonis, et transfer cor illius in odium hostis nostri, ut et ipse pereat, et ceteri, qui ei consentiunt. 14. Nos autem libera manu tua, et adjuva me, nullum aliud auxilium habentem, nisi te, Domine, qui habes omnium scientiam, 15. et nosti quia oderim gloriam iniquorum, et detester cubile incircumcisorum, et omnis alienigenæ. 16. Tu scis necessitatem meam, quod abominer signum superbiæ et gloriæ meæ, quod est super caput meum in diebus ostentationis meæ, et detester illud quasi pannum menstruatæ, et non portem in diebus silentii mei, 17. et quod non comederim in mensa Aman, nec mihi placuerit convivium regis, et non biberim vinum libaminum : 18. et nunquam lætata sit ancilla tua, ex quo huc translata sum usque in præsentem diem, nisi in te Domine Deus Abraham. 19. Deus fortis super omnes exaudi vocem eorum, qui nullam aliam spem habent, et libera nos de manu iniquorum, et erue me a timore meo.

CAPUT XV.

Mandante Mardochæo, intrat Esther ad regem vultu illius exterrita.

Hæc quoque addita reperi in editione vulgata.



ET mandavit ei (haud dubium quin esset Mardochæus) ut ingrederetur ad regem, et rogaret pro populo suo et pro patria sua.

2. Memorare (inquit) dierum humilitatis tuæ, quomodo nutrita sis in manu mea, quia Aman secundus a rege locutus est contra nos in mortem : 3. et tu invoca Dominum, et loquere regi pro nobis, et libera nos de morte.

Necnon et ista quæ subdita sunt.

4. Die autem tertio deposuit ve-

---

12. *Faites-Vous connaître* en nous délivrant. — *Roi des dieux*, dans le même sens que *Dieu des dieux*, *Ps.* lxxxiv, 8 h.

13. *Sages paroles*, litt. bien rythmées, harmonieuses, convenables. — *Du lion*, d'Assuérus; comp. II *Tim.* iv. 17.

15. *Des méchants*, ici des idolâtres. Voir la note de ii, 16.

16. *L'insigne de mon élévation*, ma couronne. — *Un linge souillé*, litt. *pannus menstruatæ;* comp. *Is.* lxiv, 6.

17. *Le vin* offert en libations aux faux dieux.

CHAP. XV.

(1) *J'ai encore trouvé ceci dans l'édition vulgate.* S. Jérôme ne nous dit pas à quel endroit se lisaient ces paroles de Mardochée ; mais il reproduit en partie le verset iv, 8 auquel elles font suite. Notons que ce fragment devrait être placé avant les prières qui précèdent.

(2) *J'ai trouvé aussi* (dans les LXX) *le morceau qui suit.* (Note de S. Jérôme). Ce fragment qui, dans le texte grec, suit immédiatement la prière d'Esther, donne le récit détaillé de sa visite à Assuérus, sommairement rapportée dans les versets v, 1 et 2 des textes hébreu et latin.

4. *Ses habits de pénitence*, litt. *de service*, en grec *therapeïas*, rendu dans l'ancienne Italique par *operationis*, les habits *de son service* auprès de Dieu, service d'expiation et de supplication. Il s'agit évidemment des habits qu'Esther avait pris pour jeûner et adresser à Dieu sa prière (xiv, 1-3). On pourrait, à la rigueur, traduire les mots de la Vulg. *ornatus sui* par : *dont elle s'était*

pénitence et revêtit les ornements de sa dignité. 5Dans tout l'éclat de sa parure, après avoir invoqué Dieu, l'arbitre et le sauveur de tous, elle prit avec elle les deux suivantes *d'usage*. 6Elle s'appuyait sur l'une, comme pouvant à peine soutenir son corps délicat; 7l'autre suivait, relevant la longue robe de sa maîtresse. 8Celle-ci, tout empourprée du puissant éclat de sa beauté, avait le visage joyeux et l'air aimable; mais la crainte lui serrait le cœur.

9Ayant donc franchi toutes les portes, elle se présenta devant le roi. Assuérus était assis sur son trône royal, revêtu de tous les insignes de sa majesté, tout brillant d'or et de pierres précieuses; son aspect était terrible. 10Lorsqu'il eut relevé sa tête rayonnante de gloire et lancé un regard étincelant de colère, la reine tomba en défaillance, changeant de couleur et s'inclinant sur l'épaule de la servante qui marchait devant elle. 11Alors Dieu changea la colère du roi en douceur; inquiet, il s'élança de son trône et soutint Esther dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, calmant sa frayeur par des paroles amicales. 12"Qu'as-tu donc, Esther? lui disait-il, je suis ton frère, aie confiance; 13tu ne mourras point, car notre ordonnance est pour le commun *de nos sujets*. 14Approche!" 15Et levant le sceptre d'or, il le lui posa sur le cou et lui donna un baiser, en disant : "Parle-moi." 16Elle répondit : "Je vous ai vu, seigneur, comme un ange de Dieu, et mon cœur a été troublé par la crainte de votre majesté; 17car vous êtes digne d'admiration, seigneur, et votre visage est plein d'amabilité." 18Comme elle parlait, elle s'affaissa *de nouveau*, prête à s'évanouir. 19Le roi était consterné et tous ses serviteurs cherchaient à ranimer la reine.

F. — CHAP. XVI. — 2e édit d'Assuérus, en faveur des Juifs.

A lire après VIII, 12. (¹)

Ce qui suit est la copie de cette lettre :

Ch. XVI. ASsuérus, le grand roi, aux satrapes et aux chefs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Ethiopie, et à *tous* ceux qui ont à cœur nos intérêts, salut!

2Plusieurs, après avoir été comblés de distinctions par la grande bonté des *princes leurs* bienfaiteurs, deviennent arrogants. 3Non seulement ils prennent à tâche d'opprimer nos sujets, mais, incapables de porter le poids des honneurs, ils ourdissent des trames contre ceux qui les en ont revêtus. 4Ce n'est pas assez pour eux de bannir la reconnaissance du milieu des hommes; enflés par le fastueux éclat d'une fortune inaccoutumée, ils vont jusqu'à se persuader qu'ils pourront échapper à la justice vengeresse de Dieu, qui toujours voit toutes choses. 5Maintes et maintes fois, le langage artificieux des hommes que

---

revêtue; mais il semble préférable de lire *oratûs sui* : les habits avec lesquels elle avait fait *sa prière*.

5. *Les deux suivantes* (avec l'article), les deux dames d'honneur qui tenaient le premier rang parmi les *sept suivantes* qu'Assuérus avait données à Esther (ii, 9) : ou encore *les deux* que le cérémonial exigeait.

6. *Son corps délicat* et affaibli encore par le jeûne. Le terme grec *truphéreuomênê* signifie litt. *amollie par les délices*, *soluta a deliciis* (Ital.) : nous avons imité la longue périphrase de la Vulg.

12. *Je suis ton frère :* cette parole n'exprime pas seulement la tendresse: elle donne à Esther l'assurance que le roi veut la traiter en reine et la regarde comme son égale.

13. *Notre ordonnance* (par laquelle il est défendu de paraître devant le roi sans avoir été appelé, iv, 11). *est pour le commun* des sujets. La Vulg. exprime le même sens : *ce n'est pas pour toi, mais pour tous les autres, que cette loi a été faite.*

16. *Comme un ange de Dieu*, à la fois brillant et terrible (*Gen.* xxxiii, 10; *Jug.* xiii, 6: II *Sam.* xiv, 17). Xerxès, d'après Hérodote II,

stimenta ornatus sui, et circumdata est gloria sua. 5. Cumque regio fulgeret habitu, et invocasset omnium rectorem et salvatorem Deum, assumpsit duas famulas, 6. et super unam quidem innitebatur, quasi præ deliciis et nimia teneritudine corpus suum ferre non sustinens : 7. altera autem famularum sequebatur dominam, defluentia in humum indumenta sustentans. 8. Ipsa autem roseo colore vultum perfusa, et gratis ac nitentibus oculis tristem celabat animum, et nimio timore contractum.

9. Ingressa igitur cuncta per ordinem ostia, stetit contra regem, ubi ille residebat super solium regni sui, indutus vestibus regiis, auroque fulgens, et pretiosis lapidibus, eratque terribilis aspectu. 10. Cumque elevasset faciem, et ardentibus oculis furorem pectoris indicasset, regina corruit, et in pallorem colore mutato, lassum super ancillulam reclinavit caput. 11. Convertitque Deus spiritum regis in mansuetudinem, et festinus ac metuens exsilivit de solio, et sustentans eam ulnis suis, donec rediret ad se, his verbis blandiebatur : 12. quid habes Esther? Ego sum frater tuus, noli metuere. 13. Non morieris : non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est. 14. Accede igitur, et tange sceptrum. 15. Cumque illa reticeret, tulit auream virgam, et posuit super collum ejus, et osculatus est eam, et ait : Cur mihi non loqueris?
[a] 2 Reg. 19, 27. 16. quæ respondit : [a] Vidi te domine quasi Angelum Dei, et conturbatum est cor meum præ timore gloriæ tuæ. 17. Valde enim mirabilis es domine, et facies tua plena est gratiarum. 18. Cumque loqueretur, rursus corruit, et pene exanimata est. 19. Rex autem turbabatur, et omnes ministri ejus consolabantur eam.

CAPUT XVI.

Assueri epistola pro Judæorum salute cum inimicorum suorum interemptione, ad singulas regni provincias irritando epistolam missam ab Aman.

Exemplar epistolæ regis Artaxerxis, quam pro Judæis ad totas regni sui provincias misit : quod et ipsum in Hebraico volumine non habetur.

[a] REX magnus Artaxerxes ab India usque Æthiopiam centum viginti septem provinciarum ducibus ac principibus, qui nostræ jussioni obediunt, salutem dicit. [a] Supra 13, 1.

2. Multi bonitate principum et honore, qui in eos collatus est, abusi sunt in superbiam : 3. et non solum subjectos regibus nituntur opprimere, sed datam sibi gloriam non ferentes, in ipsos, qui dederunt, moliuntur insidias. 4. Nec contenti sunt gratias non agere beneficiis, et humanitatis in se jura violare, sed Dei quoque cuncta cernentis arbitrantur se posse fugere sententiam. 5. Et in tantum vesaniæ proruperunt, ut eos, qui credita sibi officia

---

187, était le plus bel homme de son temps.
19. *Tous ses serviteurs,* tous les gens de la cour (*curia,* dit l'ancienne Italique).

([1]) *Copie de la lettre que le roi Artaxerxès envoya en faveur des Juifs dans toutes les provinces de son royaume : elle ne se trouve pas non plus dans le livre hébreu.* (Note de S. Jérôme).

CHAP. XVI.

1. Comp. xiii, 1 et la note. — *Satrapes :* le grec du Vatic. porte : *127 satrapies,* mais il n'y en eut jamais autant. Voir i, 1 note.— *Ont à cœur nos intérêts,* Vulg. : *obéissent à nos ordres.*

3. *Ils ourdissent des trames;* voy. vers. 12-14.

5. Toute cette argumentation a pour but d'excuser le roi pour le premier édit porté contre les Juifs, et d'en rejeter l'odieux sur Aman (iii, 8-13). Vulg. : *Ils en sont arrivés à ce degré de folie, qu'ils s'efforcent de perdre, par les artifices de leurs mensonges, ceux qui remplissent fidèlement leurs fonctions et qui se conduisent de manière à mériter les louanges de tous.*

l'amitié *des princes* avait chargés
d'administrer les affaires, a engagé
dans d'irrémédiables maux ceux qui
étaient à la tête des empires, en les
rendant complices *de l'effusion* du
sang innocent; [6]les fallacieux men-
songes de la malice trompant ainsi la
bienveillante simplicité des gouver-
nants. [7]Et ce n'est pas seulement
dans les anciennes histoires (comme
nous venons de le rappeler), que vous
pourrez voir des actes impies dus à
l'influence pestilentielle de ceux qui
exercent indignement le pouvoir; *vous
le pourrez* mieux encore en exami-
nant ce qui se passe auprès de vous.
[8]Il nous faut donc pourvoir à l'avenir,
afin d'assurer, en faveur de tous, la
tranquillité et la paix du royaume,
[9]opérant les changements *nécessaires*
et jugeant avec prudence les choses
qui se présentent à nous, afin d'y faire
face avec une constante équité.

[10]*Vous savez* en effet comment
Aman, fils d'Amadatha, un Macédo-
nien, vraiment étranger à la race des
Perses et fort éloigné de notre man-
suétude, ayant été recueilli par notre
hospitalité, [11]éprouva les effets de la
bienveillance que nous portons à
tous les peuples, jusqu'à être appelé
notre père et à voir tout le monde se
prosterner devant lui, comme possé-
dant la dignité la plus proche du
trône royal. [12]Mais incapable de por-
ter *dignement* une si haute fortune,
il s'étudia à nous priver de la royauté
et de la vie. [13]Par toutes sortes d'ar-
tifices et de mensonges, il s'efforça de
perdre et Mardochée, qui nous a
sauvé et toujours utilement servi, et
Esther, la compagne irréprochable
de notre royauté, avec leur peuple
tout entier. [14]De cette manière il
espérait nous surprendre dans l'iso-
lement et livrer l'empire des Perses
aux Macédoniens. [15]Mais ces Juifs,
voués à la mort par le plus scélérat
des hommes, nous avons reconnu
qu'ils n'étaient coupables d'aucune
faute, mais qu'ils obéissent à des lois
très justes, [16]et qu'ils sont les enfants
du Dieu très haut, très grand et *éter-
nellement* vivant, lequel, pour nous
comme pour nos ancêtres, conserve ce
royaume dans l'état le plus florissant.

[17]C'est pourquoi, vous ferez bien
de ne pas tenir compte des lettres
envoyées par Aman, fils d'Amada-
tha, [18]attendu que l'auteur de ces
crimes a été pendu au bois, avec
toute sa maison, devant les portes de
Suse; Dieu, Maître souverain de
toutes choses, lui ayant infligé sans
retard le châtiment mérité. [19]Qu'une
copie de la présente lettre soit publi-
quement exposée en tout lieu : per-
mettez aux Juifs de suivre leurs lois
en toute liberté, [20]et prêtez-leur as-
sistance, afin qu'ils puissent repous-
ser l'attaque de ceux qui, durant les
jours d'oppression, se sont élevés con-
tre eux; *et cela*, le treizième jour du
douzième mois, appelé Adar, en un
même jour. [21]Car Dieu, le Maître de
toutes choses, a changé, pour la race
choisie, ce jour de malheur en un
jour d'allégresse. [22]Vous donc, célé-
brez aussi ce grand jour avec toutes
sortes de réjouissances, comme une

6. *La bienveillante simplicité;* Vulg. : *les oreilles confiantes des princes qui jugent les autres d'après eux-mêmes.*

9. *Changements nécessaires* dans les mesures prises, l'administration, etc. Vulg. : *et vous ne devez pas croire, si nous ordonnons des choses différentes, que cela vienne de la légèreté de notre esprit; mais plutôt que nous prenons les décisions d'après la nature et les besoins des temps, comme l'exige le bien de l'état.*

10. Vulg. : *Afin que vous compreniez mieux ce que nous disons*, sachez... — *Macédonien*, ce mot se lit dans le texte grec ici et au chap. IX, 24, où il correspond à l'hébreu *Agagi*, rendu ailleurs par *Bugéen* (voir III, 1 et XII, 6). Peut-être le traducteur de ces passages regardait-il Aman comme un transfuge grec; on conçoit d'ailleurs qu'il ait pu, écrivant après la conquête de l'empire des Perses par le Macédonien Alexandre, employer pour désigner un étranger, ennemi du royaume de Xerxès, le terme de Macédonien qui, attribué à l'époque d'Esther, constituerait un anachronisme. Josèphe (Antiq. XI, 6) rapportant ce décret, appelle

diligenter observant, et ita cuncta agunt ut omnium laude digni sint, mendaciorum cuniculis conentur subvertere, 6. dum aures principum simplices, et ex sua natura alios æstimantes, callida fraude decipiunt. 7. Quæ res et ex veteribus probatur historiis, et ex his, quæ geruntur quotidie, quo modo malis quorumdam suggestionibus regum studia depraventur. 8. Unde providendum est paci omnium provinciarum. 9. Nec putare debetis, si diversa jubeamus, ex animi nostri venire levitate, sed pro qualitate et necessitate temporum, ut reipublicæ poscit utilitas, ferre sententiam.

10. Et ut manifestius quod dicimus, intelligatis, [b] Aman filius Amadathi, et animo et gente Macedo, alienusque a Persarum sanguine, et pietatem nostram sua crudelitate commaculans, peregrinus a nobis susceptus est : 11. et tantam in se expertus humanitatem, ut pater noster vocaretur, et adoraretur ab omnibus post regem secundus : 12. qui in tantum arrogantiæ tumorem sublatus est, ut regno privare nos niteretur et spiritu. 13. Nam Mardochæum, cujus fide et beneficiis vivimus, et consortem regni nostri Esther cum omni gente sua novis quibusdam atque inauditis machinis expetivit in mortem : 14. hoc cogitans ut illis interfectis, insidiaretur nostræ solitudini, et regnum Persarum transferret in Macedonas. 15. Nos autem a pessimo mortalium Judæos neci destinatos, in nulla penitus culpa reperimus, sed e contrario justis utentes legibus, 16. et filios altissimi et maximi, semperque viventis Dei, cujus beneficio et patribus nostris et nobis regnum est traditum, et usque hodie custoditur.

[b] Supr. 3, 1.

17. Unde eas litteras, quas sub nomine nostro ille direxerat, sciatis esse irritas. 18. Pro quo scelere ante portas hujus urbis, id est, Susan, et ipse qui machinatus est, et omnis cognatio ejus pendet in patibulis : non nobis, sed Deo reddente ei quod meruit. 19. Hoc autem edictum, quod nunc mittimus, in cunctis urbibus proponatur, ut liceat Judæis uti legibus suis. 20. Quibus debetis esse adminiculo, ut eos, qui se ad necem eorum paraverant, possint interficere tertiadecima die mensis duodecimi, qui vocatur Adar : 21. Hanc enim diem, Deus omnipotens, mœroris et luctus, eis vertit in gaudium. 22. Unde et vos inter ceteros festos dies, hanc habetote diem, et celebrate eam cum omni lætitia, ut et in posterum cognosca-

---

Aman un *Amalécite* et dit qu'il voulait livrer la Perse aux *étrangers* (v. 14).

11. *Notre père*, voy. xiii, 6.

12. Voir xii, 6 note.

16. *Nos ancêtres;* ses prédécesseurs, parmi lesquels Cyrus, à qui Jéhovah avait promis l'empire, *Is*. xlv, 1. Comp. *Esdr*. i, 2; vi, 10; vii, 23. Vulg. : *Dieu ... par le bienfait duquel ce royaume a été donné à nous et à nos pères.*

17. *De ne pas tenir compte :* le décret antérieur n'est pas formellement annulé, par respect pour l'autorité du roi qui l'avait scellé; voy. viii, 8 note. C'est ainsi qu'il faut entendre les expressions de la Vulg. : *sachez que les lettres qu'il vous avait adressées sont de nulle valeur.*

18. *Avec toute sa maison;* voir ix, 7 note. — Vulg. : *Dieu, et non pas nous, l'ayant puni*, etc.

20. *Repousser l'attaque;* Vulg. : *mettre à mort ... ceux qui s'étaient préparés à les massacrer.* Voy. viii, 13 note.

21. Tout ce qui suit (sauf la dernière phrase) semble supposer que la victoire des Juifs est un fait déjà accompli et dont il ne reste plus qu'à célébrer l'anniversaire par des réjouissances. N'aurions-nous pas ici des extraits d'un second édit publié plus tard (en même temps que la lettre de Mardochée aux Juifs, ix, 20), que l'auteur aurait réunis au premier, pour conserver le souvenir de tout ce qu'Assuérus avait sanctionné en faveur des Juifs? — *La race choisie* (la Vulg. omet ces mots) : rappelons-nous que cet édit a été rédigé sous l'inspiration de Mardochée (viii, 9). Comp. *Esdr*. i, 3.

22. *Vous donc :* ceux auxquels l'édit est adressé, les Perses (vers. 1), devront célébrer aussi la fête des Purim, mais pendant

de vos fêtes solennelles, afin qu'il soit, maintenant et dans l'avenir, 23 pour nous et pour tous ceux qui sont affectionnés aux Perses, un *gage de* salut, et qu'il rappelle *au contraire* la ruine de ceux qui complotent contre nous.

24 Toute ville, et généralement toute contrée qui n'aura pas suivi ces prescriptions, sera dévastée par la fureur du fer et du feu, de telle sorte qu'elle soit à jamais non seulement inaccessible aux hommes, mais encore abhorrée des bêtes sauvages et des oiseaux.

Que des copies *de ce décret* soient exposées aux yeux dans toute l'étendue de l'empire et qu'ainsi tous les Juifs soient prêts, pour le jour susdit, à combattre leurs ennemis.

---

un jour seulement, en mémoire de la conservation du roi, sauvé par Mardochée, comme les Juifs la célébreront en mémoire de leur propre délivrance.

23. *Un* gage de *salut;* Vulg. : *pour que l'on sache dans l'avenir que tous ceux qui obéissent fidèlement aux Perses, reçoivent une digne récompense de leur fidélité*, etc.



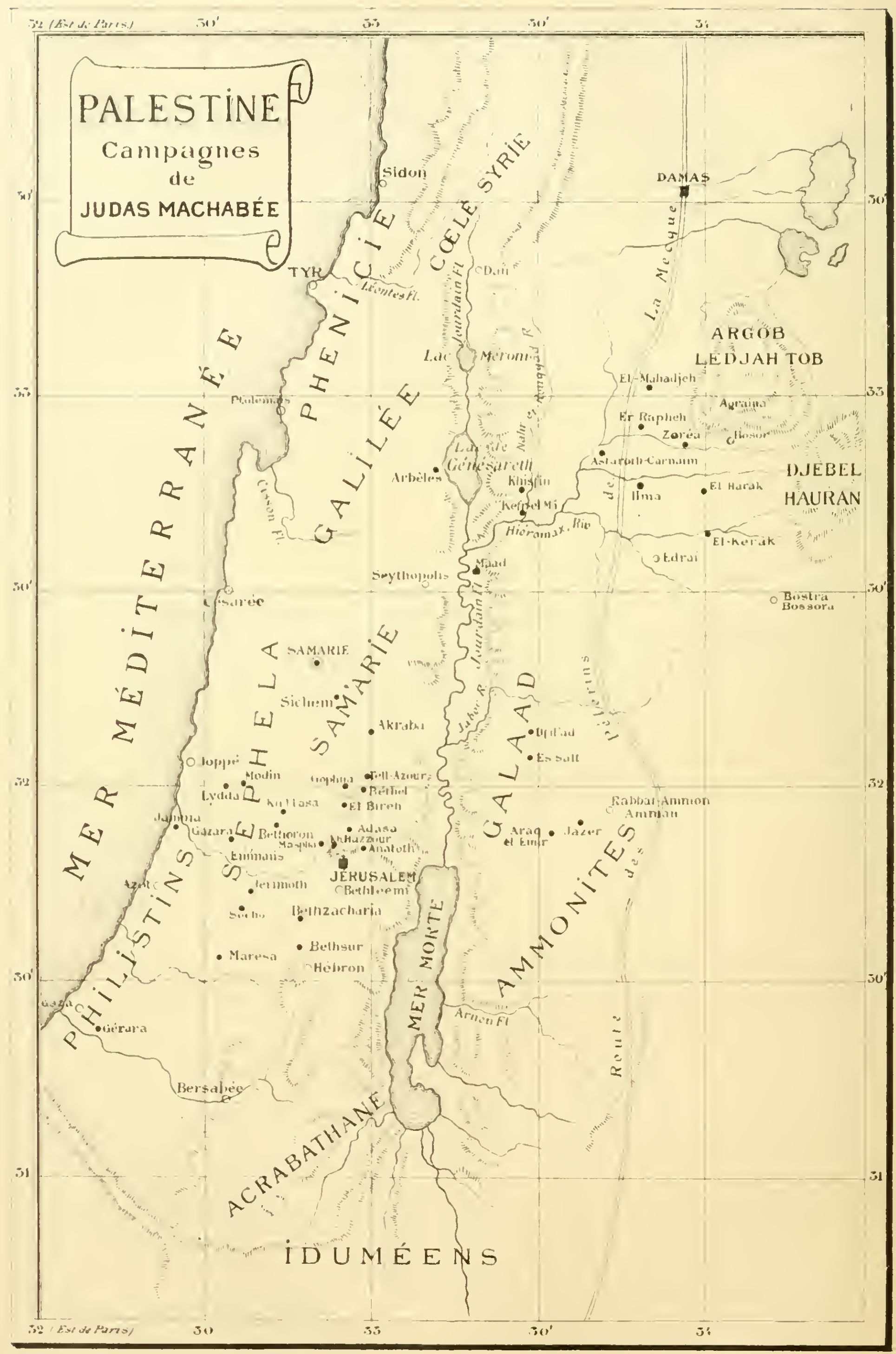
tur, 23. omnes, qui fideliter Persis obediunt, dignam pro fide recipere mercedem : qui autem insidiantur regno eorum, perire pro scelere.

24. Omnis autem provincia et civitas, quæ noluerit solemnitatis hujus esse particeps, gladio et igne pereat, et sic deleatur, ut non solum hominibus, sed etiam bestiis invia sit in sempiternum, pro exemplo contemptus, et inobedientiæ.

24. *Qu'elle soit inaccessible*, qu'elle ne puisse servir de demeure. La Vulg. ajoute : *comme un exemple du châtiment réservé à la désobéissance et au mépris des lois.* Comp. *Esdr.* vi, 11; vii, 26. — *Que des copies :* cette dernière phrase, conclusion de l'édit d'Assuérus dans le texte grec, forme dans l'hébreu et la Vulg. le vers. 13 du ch. viii.



Sans manquer au respect dû à l'ordre traditionnel de la Vulgate, les Editeurs ont cru pouvoir placer ici les Machabées et les réunir ainsi aux autres livres historiques de l'Ancien Testament.


PALESTINE
Campagnes
de
JUDAS MACHABÉE
MER MÉDITERRANÉE
PHÉNICIE
COELE SYRIE
GALILÉE
SAMARIE
SEPHELA
PHILISTINS
GALAAD
AMMONITES
MER MORTE
ACRABATHANE
IDUMÉENS
ARGOB
LEDJAH TOB
DJEBEL
HAURAN
Sidon
TYR
DAMAS
Ptolémaïs
Arbèles
Scythopolis
Césarée
SAMARIE
Sichem
Akraba
Joppé
Modin
Lydda
Jamnia
Gazara
Bethoron
Emmaüs
JÉRUSALEM
Bethléem
Bethzacharia
Bethsur
Hébron
Maresa
Gérara
Bersabée
Es Salt
Jazer
Rabbat Ammon
Amman
Bostra
Bosсora
Edrai
El-Kerak
El Harak
Ilma
Astaroth-Carnaïm
Er Rapheh
Zoréa
Bosor
El-Mahadjeh
Maad
Arnon Fl.
Jourdain Fl.
Léontes Fl.
Lac de Génésareth
Lac Mérom
III 210-211

Les deux Livres des Machabées.

Introduction.

I.

DEPUIS la captivité de Babylone, l'Ecriture-Sainte ne contient plus une histoire suivie du peuple de Dieu. Les livres d'Esdras nous font connaître les principaux événements de la restauration religieuse et nationale d'Israël, jusqu'au début du IVe siècle avant J.-C.; puis, pour l'histoire des deux siècles suivants, la Bible est muette. Seul l'historien Josèphe nous apprend quelques faits de cette époque, entre autres la venue d'Alexandre le Grand à Jérusalem, sous le grand-prêtre Jaddus, et l'expédition de Ptolémée Ier, qui s'empara de la ville sainte et emmena en Egypte, de gré ou de force, un grand nombre de colons juifs.[1]

Au IIe siècle, les livres des Machabées nous présentent l'histoire d'une époque digne d'être comptée parmi les plus glorieuses d'Israël. Mis en contact, depuis les conquêtes d'Alexandre, avec la civilisation et la religion grecques, le judaïsme fit preuve d'une vitalité surnaturelle et, malgré de tristes défections, produisit une pléïade de héros. Héros de patience au milieu des plus cruels supplices; héros de bravoure sur les champs de bataille où, forts de leur foi, ils combattaient un ennemi toujours plus nombreux; héros de constance, qui soutinrent sans faiblir une lutte de quarante ans, contre les séductions et les violences du paganisme, et conquirent enfin le droit de vivre selon les lois saintes que Dieu avait données à leurs pères.

C'est aussi l'époque où la puissance du grand-prêtre atteint son apogée. Assez effacée sous les rois, elle avait grandi depuis le retour de l'exil, à côté du pouvoir civil exercé par les lieutenants du roi de Perse, jusqu'à ce que, dans la personne de Jonathas, de Simon et de ses descendants, elle s'unît à la dignité de prince et de roi des Juifs.

Le nom de *Machabée* n'est proprement qu'un surnom honorifique donné à Judas, fils de Mathathias, le premier et le plus illustre chef de la guerre sainte[2]; il a été étendu, par l'usage, à toute sa famille, appelée aussi famille des *Asmonéens*[3], aux livres qui contiennent l'histoire de cette époque, et même aux sept frères dont le martyre y est raconté (II *Mach.* vii).

II.

Il existe quatre livres *des Machabées :* les deux livres canoniques qu'on va lire, et deux autres qui se rencontrent dans quelques anciens manuscrits de la Bible grecque. Le IIIe livre ne se rapporte aucunement à l'époque machabéenne; il raconte une persécution dont les Juifs d'Egypte auraient été victimes, sous Ptolémée IV Philopator (222-204). L'Eglise latine ne le connut jamais; en Orient, les schismatiques grecs et russes le conservent encore dans leurs Bibles. Un IVe livre, ayant pour titre "*De l'empire de la raison*," n'est qu'une sorte de traité philosophique sur le martyre des sept frères Machabées, dans lequel l'auteur (Josèphe selon quel-

---

[1] Jos. Antiq. jud. XI, viii et XII, 1.

[2] Voyez la note de I *Mach.* ii, 2.

[3] D'après Josèphe (Ant. jud. XII, viii, 1), Mathathias descendait d'un certain Asmonée, dont le nom ne figure point dans la généalogie donnée au chap. II de notre 1er livre.

ques-uns) se montre partisan des idées du stoïcisme.

Intimement associés l'un à l'autre, par suite de l'identité du sujet traité, nos deux livres canoniques sont cependant des œuvres absolument indépendantes. La langue primitive, le point de vue et le but immédiat des auteurs diffèrent notablement; de plus, la difficulté que l'on éprouve à harmoniser certaines de leurs parties, exclut toute influence d'un récit sur l'autre.

Le sujet seul est commun; mais tandis que le Ier livre commence son récit à la persécution d'Antiochus Épiphane et le poursuit l'espace de 37 ans, jusqu'à l'avènement de Jean Hyrcan (de 171 à 134), le IIe livre rapporte d'abord une lettre de la communauté juive de Jérusalem, où sont racontés plusieurs événements anciens, puis, abordant son récit par l'épisode d'Héliodore, arrivé sous Séleucus IV prédécesseur d'Épiphane, il le termine après la glorieuse victoire remportée par Judas Machabée sur Nicanor, n'embrassant ainsi qu'une période d'environ 17 ans (176-160).

On voit donc que, suivant l'ordre chronologique des faits, le Ier livre devrait être placé après le IIe, puisqu'il remonte moins haut et descend plus bas; il semble aussi que le IIe livre ait précédé le Ier par la date de sa composition. En effet, tout porte à croire que notre IIe livre a été adressé aux communautés juives d'Egypte en même temps, sinon plus tôt, que la lettre qui lui sert de prologue (i, 1-10^a) et les invite à imiter les juifs de Palestine, dans la célébration des Encénies; lettre datée de l'an 124 av. J.-C., 10e année de Jean Hyrcan. Au contraire, la manière dont l'auteur du 1er livre parle, en terminant, du règne d'Hyrcan, semble indiquer que déjà les grandes actions de ce prince étaient accomplies et consignées dans les Annales; or Jean Hyrcan mourut l'an 106 av. J.-C., dix-huit ans après la lettre que nous venons de mentionner.

La table détaillée placée à la fin du volume renseignera suffisamment le lecteur sur la division et le contenu de chacun des deux livres; aussi nous abstiendrons-nous d'en donner ici une analyse. Quant aux difficultés, sur lesquelles les protestants et les rationalistes ont tant insisté, pour surprendre chez nos auteurs des erreurs historiques et des contradictions mutuelles, on en trouvera la solution dans les notes relatives aux passages incriminés et dans le tableau chronologique qui suit.

III.

Le *Ier livre* des Machabées a été composé en hébreu. Suivant Origène,[1] il avait pour titre *Sarbêth sarbanê êl*, ce qui paraît signifier : *Généalogie* (histoire) *des princes des fils de Dieu*, c.-à-d. des Asmonéens princes d'Israël; S. Jérôme[2] nous dit en avoir trouvé le texte primitif, sans l'utiliser toutefois pour la révision de notre Vulgate. D'ailleurs, plusieurs singularités de la version grecque, généralement correcte, ne s'expliquent que par l'influence d'un original hébreu. Cette version est fort ancienne; Josèphe en a reproduit plusieurs passages, dans les livres XII et XIII de ses Antiquités judaïques, et c'est d'elle que dépendent les versions latine et syriaque.

On peut donc légitimement attribuer ce récit à un Juif de Palestine, écrivant vers la fin du règne de Jean Hyrcan; mais la tradition ne nous fournit aucun renseignement sur sa personne.

Le style de l'auteur est simple, parfois orné du parallélisme poétique; sa méthode, à l'exemple des anciens historiens bibliques, est surtout objective, et l'écrivain nous communique rarement les réflexions que lui inspi-

[1] In Psalm. 1.

[2] Prol. galeatus.

rent les faits qu'il raconte. Sa principale intention semble avoir été de transmettre à la postérité le récit fidèle de ce que firent, en faveur de la sainte cause d'Israël, les vaillants fils de Mathathias, et d'entretenir ainsi, chez les patriotes juifs, le courage avec la confiance dans le secours de Dieu.

On sent en effet un grand souffle de religion et de piété animer tout l'ouvrage ; on y trouve, avec des prières touchantes, un souvenir fréquent des merveilles opérées par Jéhovah en faveur de son peuple; et cependant, chose étonnante, le nom même de *Dieu* ou du *Seigneur* ne s'y lit que quatre fois, et encore ces exceptions sont-elles suspectes à la critique.[1] Le plus souvent Dieu est désigné par le pronom personnel ou par le mot *ciel*.[2] Nous avons déjà constaté un fait analogue dans le texte hébreu du livre d'Esther ; mais l'explication que nous en avons proposée[3] ne peut aucunement s'appliquer ici. Il semble plutôt que nous soyons en présence d'une manifestation singulière, propre à l'auteur ou au traducteur, de ce sentiment respectueux qui interdisait alors aux Juifs de prononcer le nom sacré de Jéhovah, et porta plus tard les rabbins Talmudistes à remplacer le nom divin par les mots *schêma*, *le nom*, ou *schemâiâ*, *le ciel*.

IV.

Le grec est la langue originale du *IIe livre* tout entier. Les lettres par lesquelles il s'ouvre, étant destinées aux Juifs hellénistes d'Egypte, ont dû être écrites dans la seule langue qui fût en usage dans ces communautés ; quant au récit lui-même, il se donne comme un abrégé de l'histoire de Jason de Cyrène, juif helléniste, et, au jugement de S. Jérôme,[4] le style seul suffit à démontrer son origine grecque.

La première lettre (i, 1-10[a]) est datée de l'an 188 des Sélencides, 124 av. J.-C,; la seconde ne porte pas de date, mais paraît devoir être rapportée à l'époque où le bruit de la mort d'Antiochus Epiphane venait d'arriver en Palestine, quelque temps après que Judas victorieux eût purifié le temple et institué la fête du 25 casleu, c'est-à-dire au printemps de l'an 163 av. J.-C.[5]

La date de l'histoire de Jason est assez facile à déterminer si l'on admet, comme tout porte à le croire, qu'elle ne s'étendait pas au-delà du terme auquel s'est arrêté l'abréviateur, c'est-à-dire à la fête célébrée, pour la défaite de Nicanor, un mois et demi environ avant la mort de Judas, au début de l'année 160. L'absence de toute allusion à la glorieuse fin du héros juif serait inexplicable, si l'ouvrage avait été achevé après cet événement. De plus, une conjecture assez vraisemblable reconnaît, dans l'auteur de cette histoire, le Jason fils d'Eléazar, envoyé par Judas vers les Romains, précisément à l'époque où le récit de Jason de Cyrène paraît avoir été achevé; le but de cet écrit aurait été de mettre les Romains et les Spartiates au courant de la situation des Juifs et des luttes qu'ils avaient à soutenir.[6]

L'abréviateur inconnu à qui nous devons le texte inspiré qui se lit dans nos Bibles, paraît avoir entrepris son travail, non seulement pour rendre la lecture de l'ouvrage de Jason moins ardue (ii, 25 sv.), mais surtout pour adapter ces récits au but moral qu'il avait en vue et que son œuvre nous révèle : affectionner les Juifs disper-

[1] La Vulg. nomme assez souvent *Dieu* et *le Seigneur;* mais ces noms ne se lisent, dans le grec ordinaire, qu'aux endroits suivants : iii, 18; iv, 24; vii, 37, 41 et là même ils sont omis par les codd. *Alex.* et *Sinaït.*

[2] Voir ii, 21, 50, 53; iv, 40, 55, etc.

[3] Page 166.

[4] S. Jérôme, loc. cit.

[5] Voir la note de I, 10[b].

[6] Voy. les notes de ii, 24 et de I *Mach.* viii, 17.

sés par le monde au temple de Jérusalem, centre religieux et politique d'Israël. Pour cela, il prend soin de faire ressortir le caractère providentiel des événements; il insiste sur les signes miraculeux de protection céleste donnés au temple, et termine chacune des parties de son livre par la mention d'une fête instituée en souvenir d'une de ces manifestations de la faveur divine. La lettre de l'an 163 (i, 10 b-ii, 19) qu'il place en tête de son récit est aussi destinée à recommander aux Juifs de la dispersion le culte mosaïque et le temple de Jérusalem.[1]

On a cherché à mettre en doute la véracité ou la critique de l'auteur du IIe livre, par cette raison qu'il raconte plusieurs apparitions et faits miraculeux que les récits parallèles du Ier livre ne mentionnent pas. Mais bien loin d'exclure ces manifestations surnaturelles, le Ier livre les laisse plutôt supposer, par le caractère évidemment miraculeux qu'il reconnait aux victoires de Judas Machabée; s'il ne les raconte pas en détail, c'est peut-être que les documents officiels, où cet auteur semble avoir puisé, ne les rapportaient pas. L'auteur du IIe livre au contraire, écrivant surtout pour l'édification, recueillit toutes les pieuses traditions qui avaient cours parmi ses contemporains, et l'inspiration divine nous garantit la sûreté des informations consignées dans son ouvrage.

Avouons pourtant que le nombre des ennemis tués dans les combats peut paraître exagéré, et surpasse de beaucoup celui que donne le Ier livre pour la même période. Il est vrai qu'il n'est pas toujours question, de part et d'autre, des mêmes batailles, et que sous la dénomination générale d'ennemis *tués*, on pourrait comprendre tous ceux qui ont été blessés, dispersés, *mis hors de combat* d'une manière ou d'une autre. Mais les exégètes les plus autorisés, tels que M. l'abbé Vigouroux et le R. P. Cornely, ne voient pas de difficulté à admettre l'exagération de certains chiffres.[2] Rien ne prouve, en effet que ces nombres soient exactement ceux que l'écrivain sacré avait notés; au contraire la pente bien connue des Orientaux pour l'hyperbole, nous permet de supposer que certains copistes, quelque peu embarrassés par la lecture des chiffres (toujours assez difficile sur les manuscrits anciens) n'auront pas hésité à mettre un nombre considérable, plus en rapport avec la grandeur du triomphe dont ils copiaient le récit.

V.

Les Juifs de Palestine eurent toujours une grande estime pour nos deux livres, comme le prouve l'usage que Josèphe fit du Ier, et la coutume de lire dans les Synagogues le récit du martyre d'Eléazar et des sept frères; cependant ils ne paraissent pas les avoir admis dans leur canon.[3] Au contraire, la présence de ces livres dans le recueil sacré des Juifs hellénistes d'Egypte paraît certaine.[4]

---

[1] Voir les notes de i, 1 et 10.

[2] *Vigouroux*, *Les Livres saints et la Crit. ration.* T. IV p. 175. — *Cornely*, *Introd. spec.* T. II, P. I p. 465.

[3] Cf. de Voisin, R. Martini Pugio fidei ed. Carpzov. p. 128. — L'aversion des Pharisiens pour les princes Asmonéens, dont plusieurs se montrèrent hostiles à leur secte, expliquerait peut-être pourquoi le 1er livre des Machabées, quoique rédigé en hébreu, fût exclu du canon systématiquement ordonné, au Ier siècle, sous l'influence du pharisaïsme.

L'opinion opposée semble pourtant se faire jour dans le Talmud de Babylone où nous lisons (Iôma, 29 a) : *La Hanukka est donnée pour être écrite*, c'est-à-dire jointe aux livres inspirés sur les rouleaux officiels servant à la lecture de la Bible dans les synagogues. Or *Hanukka* (rénovation, encénies) est le nom de la fête instituée par Judas Machabée, employé ici pour désigner le livre même où il en est question.

[4] Ces livres en effet se trouvent, ainsi que les autres deutérocanoniques de l'Ancien Testament, dans les Bibles éthiopiennes

Quoi qu'il en soit, la collection des écrits inspirés transmise à la primitive Eglise par l'autorité des Apôtres, renfermait le Ier et le IIe livre des Machabées. Nous en avons pour témoins Tertullien, S. Cyprien, S. Hippolyte, S. Hilaire, S. Ambroise et S. Augustin qui nous dit, en propres termes : " Ce livre, intitulé *les Machabées*, n'est pas mis par les Juifs au même rang que la Loi, les Prophètes et les Psaumes ; mais il est reçu par l'Eglise.[1] " Les Conciles d'Hippone et de Carthage, en 397, les Papes S. Innocent I et Gélase, inscrivent expressément les deux livres des Machabées dans leurs Catalogues des Livres Saints. En Orient, les témoignages des Pères grecs sont aussi convaincants, et nous voyons, par les écrits de S. Ephrem, que l'ancienne version syriaque renfermait ces deux livres.

Néanmoins S. Jérôme, dans son fameux *Prologus galeatus*, reproduit en tête de toutes les éditions manuscrites ou imprimées de la Vulgate, range parmi les *Apocryphes* nos deux livres des Machabées, avec tout ce qui ne fait point partie du canon hébraïque. Cette assertion du S. Docteur, où nous devons voir l'influence de son érudition rabbinique, plutôt que celle de l'enseignement ecclésiastique du IVe siècle, provoqua certaines hésitations chez plusieurs exégètes du moyen âge qui, eux aussi, donnèrent aux Machabées la dénomination d'apocryphes, tout en leur attribuant la même importance qu'aux autres livres de l'Ecriture. A ces hésitations succédèrent les audacieuses négations du Protestantisme, qui finit par retrancher de sa Bible les deux livres des Machabées, tandis que le Concile de Trente, appuyé sur la tradition apostolique, les déclarait solennellement parties intégrantes du trésor céleste des Ecritures inspirées.

des Juifs *Falaschas*, qui doivent vraisemblablement avoir reçu leurs saintes Ecritures des Juifs hellénistes de la Basse-Egypte.

[1] Contra Epist. Gaudentii i, 35.



Chronologie et Harmonie des 2 Livres des Machabées.

Ere vulgaire avant J.-C.		L. I.	L. II.	Ere des Séleucides L. I.	Ere des Séleucides L. II.
588	Ruine de Jérusalem. Jérémie.		i, 19; ii, 4 sv.		
? 445	Retour de Néhémie; le feu sacré.		i, 20 sv.		
330	Alexandre le Grand vainqueur des Perses.	i, 1.			
323	Mort d'Alexandre.	i, 6 sv.			
312	Séleucus I roi de Syrie. *Ere des Séleucides.*[1]				
309-265	Aréius roi de Sparte; il écrit au grand-prêtre Onias I.	xii, 7, 19 sv.			
190	Antiochus-le-Grand vaincu par les Romains à Magnésie.	viii, 6 sv.			
187	SÉLEUCUS IV; il honore le temple de Jérusalem. *Début du récit du IIe Livre.*		iii, 1 sv.		
	Héliodore repoussé du temple.		iii, 4 sv.		
175-4	Avènement d'ANTIOCHUS EPIPHANE. *Début du récit du Ier Livre.*	i, 11.	iv, 7.	137	
	Invasion des mœurs païennes; intrigues de Jason.	i, 12 sv.	iv, 8 sv.		
173	Antiochus à Jérusalem.		iv, 21 sv.		
	Intrigues de Ménélas, meurtres d'Onias III et des ambassadeurs juifs.		iv, 23 sv.		
171	2e expédition d'Epiphane en Egypte. Prodiges dans le ciel.	i, 17 sv.	v, 1 sv.		
	Jason attaque Jérusalem.		v, 5 sv.		
169-8	Antiochus saccage Jérusalem; les Syriens se fortifient dans la citadelle.	i, 21 sv.	v, 11 sv.	143	
167	Nouveau sac de Jérusalem par Apollonius. Persécution contre les Juifs fidèles.	i, 30 sv.	v, 24 sv.		
»	Culte idolâtrique dans le temple (fin de casleu, décembre).	i, 57 sv.	vi, 1 sv.	145	
166	Martyre d'Eléazar et des 7 frères avec leur mère.	[i, 65 sv.]	vi, 18-vii, 42.		
»	Débuts de l'insurrection juive; Mathathias.	ii, 1 sv.			
166-5	Mort de Mathathias; JUDAS MACHABÉE chef des Juifs.	ii, 49 sv.		146	
»	Premiers succès de Judas contre Apollonius et Séron.	iii, 1 sv.	viii, 1 sv.		
165-4	Antiochus part pour l'Orient; Lysias vice-roi.	iii, 26 sv.		147	
»	Nicanor et les Syriens vaincus à Emmaüs.	iii, 38 sv.	viii, 8 sv.		
164	L'armée de Lysias (Timothée et Bacchidès) repoussée avec pertes.	iv, 28 sv.	viii, 30 sv.		
»	Purification du temple de Jérusalem (25 casleu, décembre).[2]	iv, 36 sv.	viii, 31 sv. et x, 1 sv.	148	

[1] L'ère *des Séleucides*, ou *des Grecs*, commence en octobre 312 av. J.-C.; sa 1ère année s'étend donc d'octobre 312 à septembre 311 inclus.

Mais l'auteur juif du Ier livre des Mach. a suivi l'usage hébreu et placé le commencement de l'année au printemps (*nisan*, *Exod.* xii, 2); pour lui, la 1ère année des Séleucides va de mars-avril 312 à févr.-mars 311; et par conséquent, il comptera l'an 2 (en mars 311), six mois avant l'auteur du IIe livre, lequel, écrivant en grec, a suivi l'usage grec. Ainsi s'expliquent les différences chronologiques que l'on remarque entre nos deux livres.

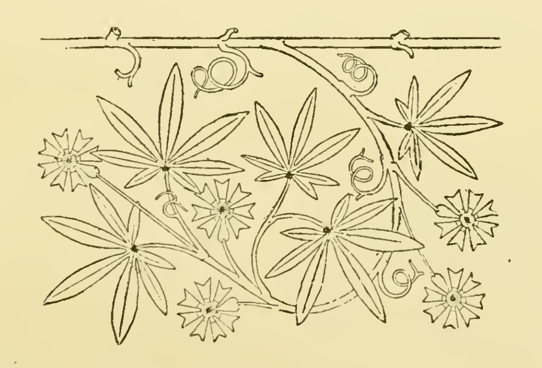
Nous ne donnons, selon cette ère, que les dates indiquées dans le texte sacré.

[2] Nous supposons chez nos historiens plusieurs inversions de l'ordre chronologique; elles seront justifiées dans les notes sur ces différents passages.

Ere vulgaire avant J.-C.		L. I.	L. II.	Ere des Séleucides L. I.	Ere des Séleucides L. II.
163	Campagnes contre Gorgias et Timothée (janvier-juin?).	v, 1 sv.	x, 14 sv.		
»	Mort d'Antiochus Epiphane (1ers jours de Xantique = Nisan).	vi, 1 sv.	ix et i, 13 sv.	149	
»	Aussitôt la nouvelle reçue, le jeune roi ANTIOCHUS V fait montre de bienveillance en écrivant à Lysias et aux Juifs (15 Xantique); les légats romains y ajoutent une lettre protectrice (même date).		xi, 22 sv.		148
	Lettre des Juifs de Jérusalem à ceux d'Egypte.		i, 10^b sv.		
»	Disgrâce de Ptolémée Macron favorable aux Juifs.		x, 12 sv.		
»	Lysias, venant venger son échec de l'année précédente, est battu à Bethsur.	[iv, 35].	xi, 1 sv.		
»	Il fait la paix avec les Juifs (24 Dioscore, probablement mois intercalaire entre septembre et octobre).		xi, 13 sv.		148
	Judas châtie les habitants de Joppé et de Jamnia.		xii, 3 sv.		
162	Campagne de Galaad, prise de plusieurs villes.	v, 9 sv.	xii, 10 sv.		
»	Pentecôte à Jérusalem.	v, 54.	xii, 31.		
»	Guerre contre les Iduméens; Gorgias vaincu (juin?)	v, 55 sv.	xii, 32 sv.		
»	Sacrifice pour les morts.		xii, 39 sv.		
»	Judas assiège la citadelle de Jérusalem (juillet?)	vi, 18 sv.		150	
»	Antiochus et Lysias viennent l'attaquer (août?)	vi, 28 sv.	xiii, 1 sv.		149
»	Châtiment de Ménélas. Judas surprend les ennemis à Modin.		xiii, 3 sv.		
»	Bethsur capitule; combat indécis de Bethzacharia.	vi, 31 sv.	xiii, 18 sv.		
»	Jérusalem assiégée; l'insurrection de Philippe procure la paix aux Juifs.	vi, 48 sv.	xiii, 22 sv.		
	Débarrassé de Philippe, Antiochus ordonne de démanteler le lieu saint.	vi, 62^b.			
161	DÉMÉTRIUS supplante Antiochus V. (printemps).	vii, 1 sv.	xiv, 1 sv.	151	
»	Alcime et Bacchidès en Judée; résistance de Judas.	vii, 5 sv.			
»	Les intrigues d'Alcime font envoyer Nicanor contre les Juifs (septembre?).	vii, 25-27^a.	xiv, 3 sv.		150
»	Escarmouche de Dessau.		xiv, 16 sv.		
»	Nicanor fait la paix avec Judas.	vii, 27^b-29^a.	xiv, 18 sv.		
160	Nouvelles intrigues d'Alcime; Nicanor veut arrêter Judas (janvier?).	vii, 29^b sv.	xiv, 26 sv.		
»	Bataille de Capharsalama.	vii, 31 sv.			
»	Menaces et blasphèmes de Nicanor dans le temple.	vii, 33 sv.	xiv, 31 sv.		
»	Mort de Razis.		xiv, 37 sv.		
»	Défaite et mort de Nicanor (13 adar, févr.-mars).	vii, 39 sv.	xv, 1 sv.		151
»	Institution d'une fête.	vii, 47 sv.	xv, 30 sv.		
»	Paix de quelques semaines. *Fin du deuxième livre.*	vii, 50.	xv, 38.		

Ere vulgaire avant J.-C.		L. I.	Ere des Séleucides
160	Judas envoie une ambassade à Rome.	viii.	
»	Invasion de Bacchidès et d'Alcime (1er mois, avril).	ix, 1 sv.	152
»	Bataille d'Eléasa (Laïsa); mort de Judas Machabée.	ix, 5 sv.	
160-59	Persécution; JONATHAS reprend la guerre sainte; châtiment des Fils de Jambri; bataille du Jourdain.	ix, 23 sv.	
159	Alcime ordonne des démolitions dans le temple (2e mois, avril-mai); il meurt et Bacchidès retourne en Syrie.	ix, 54 sv.	153
	La Judée calme pendant 2 ans.	ix, 57c.	
157	Nouvelle attaque de Bacchidès; siège de Bethbasi.	ix, 58 sv.	
	Bacchidès vaincu fait la paix et Jonathas gouverne les Juifs à Machmas.	ix, 68 sv.	
152	Alexandre Balas envahit la Syrie (printemps); Jonathas encouragé par Démétrius, occupe Jérusalem.	x, 1 sv.	160
»	Reconnu grand-prêtre par Alexandre, il revêt les ornements sacrés à la fête des Tabernacles (7e mois, sept.-oct.)	x, 15 sv.	
»	Les Juifs prennent parti pour ALEXANDRE qui défait et tue Démétrius.	x, 45 sv.	
150-49	Ptolémée et Cléopâtre viennent à Ptolémaïs; honneur fait à Jonathas.	x, 57 sv.	162
147	Démétrius II envahit la Syrie; Apollonius, son général, attaque Jonathas qui s'empare de Joppé et saccage Azot.	x, 67 sv.	165
145	Mort d'Alexandre et de Ptolémée; DÉMÉTRIUS II règne en Syrie et fait alliance avec Jonathas.	xi, 1 sv.	167
	Démétrius moleste les Juifs; Jonathas, reconnu par ANTIOCHUS VI et Tryphon, combat les troupes de Démétrius.	xi, 53 sv.	
143-2	Les Juifs de Palestine écrivent à leurs frères d'Egypte.	[IIe livre, i, 7].	169
	Jonathas renouvelle les alliances avec Rome et Sparte; campagne vers Emath et Damas.	xii, 1 sv.	
	Tryphon s'empare de Jonathas et bientôt le met à mort.	xii, 39 sv.	
	SIMON, chef des Juifs, se réconcilie avec Démétrius.	xiii, 1 sv.	
142-1	Indépendance de la Judée; Simon grand-prêtre et prince.	xiii, 41 sv.	170
141	Prise de la citadelle de Jérusalem (23e jour du 2e mois, mai).	xiii, 49 sv.	171
140	Démétrius prisonnier chez les Parthes; les Juifs confèrent à Simon le sacerdoce et le principat à perpétuité (8e j. d'elul, août).	xiv, 1 sv.	172
138-7	ANTIOCHUS VII fait alliance avec Simon et assiège Tryphon à Dora.	xv, 10 sv.	174
	Antiochus envoie contre Simon Cendébée, qui est vaincu.	xv, 26 sv.	
134	Simon assassiné par Ptolémée (11e mois, Sabath, janv.-févr.)	xvi, 11 sv.	177
»	Avènement de JEAN HYRCAN. *Fin du Ier Livre.*	xvi, 21 sv.	
124-3	Les Juifs de Jérusalem écrivent à ceux d'Egypte.	[IIe livre, i, 1-10a].	188
106	JUDAS ARISTOBULE, fils d'Hyrcan, 1er roi des Juifs, depuis Sédécias (588 av. J.-C.).		

Ere vulgaire avant J.-C.		L. I.	Ere des Séleucides
105	ALEXANDRE JANNÉE, son frère, lui succède.		
78	ALEXANDRA, femme du précédent, reine; son fils Hyrcan II grand-prêtre.		
69	Les deux frères Hyrcan et Aristobule se disputent la couronne.		
66	ARISTOBULE II supplante Hyrcan, que l'Iduméen Antipater cherche à mettre sur le trône.		
63	Pompée prend et démantèle Jérusalem; HYRCAN II ethnarque, tributaire de Rome.		
47	César nomme Antipater procurateur de Judée; Hérode, son fils, gouverne la Galilée; Hyrcan garde le Pontificat.		
44	Reconstruction des murs de Jérusalem.		
41	ANTIGONE, fils d'Aristobule II, est établi roi par les Parthes.		
40	Hérode s'enfuit à Rome où, par sénatusconsulte, il est nommé roi de Judée.		
37	Avec l'aide des Romains, HÉRODE s'empare de Jérusalem. Antigone est mis à mort. *Fin de la dynastie des Asmonéens* (Machabées).		



Premier Livre des Machabées.

INTRODUCTION.

Mathathias et les Juifs fidèles se soulèvent contre Antiochus Epiphane [CH. I, II].

1° — CHAP. I, 1 — 16. — Invasion des mœurs grecques en Palestine sous les rois Séleucides.

Chap. I.



Orsqu'Alexandre, fils de
Philippe, Macédonien
sorti du pays de Céthim,
eut battu Darius, roi des
Perses et des Mèdes, et
fut devenu roi à sa place, après avoir
régné d'abord sur la Grèce,
2 il fit de
nombreuses guerres, prit beaucoup
de forteresses et mit à mort des rois
de la terre.
3 Il poussa jusqu'aux ex-
trémités de la terre et s'empara des
dépouilles d'une multitude de nations,
et la terre se tut devant lui.
4 Son
cœur s'éleva et s'enfla d'orgueil; il
rassembla une armée très forte
5 et
soumit des contrées, des nations et
des souverains, et ils devinrent ses tri-
butaires.
6 Après cela, il tomba sur son
lit et connut qu'il allait mourir.
7 Il
appela auprès de lui ses officiers d'un
rang supérieur, les compagnons de sa
jeunesse, et il partagea entre eux son
empire pendant qu'il vivait encore.
8 Alexandre régna douze ans, et il
mourut.
9 Ses officiers prirent posses-
sion du pouvoir, chacun dans son lieu.
10 Tous ceignirent le diadème après sa
mort, et leurs fils après eux durant
de longues années, et ils déchaînèrent
beaucoup de maux sur la terre.

CHAP. I.

1. *Alexandre* III, dit le Grand, fils de Philippe, roi de Macédoine, né en 356, mort en 323 av. J.-C. Daniel parle de lui dans ses prophéties (viii, 21; xi, 3), sans pourtant le désigner par son nom. — *Céthim :* ce nom, dans la Bible, désigne tantôt la seule île de Chypre, tantôt toutes les îles et les contrées maritimes de la Méditerranée à l'O. de la Palestine (*Jér.* ii, 10); dans cette dernière acception il comprend aussi la Macédoine. — *Darius* III Codoman, qui régna de 336 à 331. — *Roi à sa place*, dans les Etats de Darius, *après avoir régné d'abord sur la Grèce :* héritier de l'hégémonie militaire que tous les Etats helléniques avaient, après la bataille de Chéronée (an. 338), conférée à Philippe en vue de la guerre contre les Perses, Alexandre se trouvait le chef militaire et pouvait être considéré comme le véritable souverain de toute la Grèce.

Au lieu de *d'abord*, en gr. πρότερον, leçon du Codex Alex. confirmée par le Syriaque, la Vulg. a lu πρότερος (Cod. Vat.), *primus : après avoir régné le premier sur la Grèce :* l'hégémonie dont nous venons de parler, peu remarquée par les Orientaux sous le règne de Philippe, leur apparut dans tout son éclat après les victoires d'Alexandre sur les Perses; pour les Hébreux, ce dernier est le véritable fondateur de l'empire grec annoncé par Daniel (viii, 21), comme le disent plus loin tous les textes (vi, 2).

2. *Beaucoup de forteresses;* Vulg., *les forteresses de tous* ceux qu'il attaqua. — *Des rois de la terre :* sont appelés ainsi probablement les vassaux du grand roi de Perse, et les gouverneurs de province qui portaient le titre de vice-rois.

3. *Jusqu'aux extrémités de la terre* alors connue.

4. *Son cœur*, etc. : allusion au luxe oriental dont Alexandre s'entoura, et à ses prétentions aux honneurs divins.

5. Ce verset, dans l'édition grecque, fait

Liber primus Machabæorum.

CAPUT I.

Mortuo Alexandro magno, qui Darium percusserat, successit tandem in Græcia Antiochus Illustris : sub quo scelerati quidam ex filiis Israel profanarunt Jerusalem : Antiochus autem, devicto Ptolemæo rege Ægypti, invasit Jerusalem; et ablatis omnibus vasis templi ac thesauris, fecit cædem magnam, unde ortus est ingens planctus : simile fecit et princeps tributorum ab eo missus, incensa Jerusalem, plurimisque in captivitatem ductis : Antiochus leges idololatriæ Judæis statuit, ablatis cunctis divini cultus cæremoniis, et ædificato idolo desolationis, renitentes misere trucidans : cujus edicta plurimi impii secuti sunt, pii vero respuerunt, mortem potius subire parati.


T factum est, postquam
percussit Alexander Phi-
lippi Macedo, qui pri-
mus regnavit in Græcia,
egressus de terra Ce-
thim, Darium regem Persarum, et
Medorum : 2. constituit prœlia
multa, et obtinuit omnium munitio-
nes, et interfecit reges terræ, 3. et
pertransiit usque ad fines terræ : et
accepit spolia multitudinis gentium :
et siluit terra in conspectu ejus.
4. Et congregavit virtutem, et exer-
citum fortem nimis : et exaltatum
est, et elevatum cor ejus : 5. et ob-
tinuit regiones gentium, et tyran-
nos : et facti sunt illi in tributum.
6. Et post hæc decidit in lectum, et
cognovit quia moreretur. 7. Et vo-
cavit pueros suos nobiles, qui secum
erant nutriti a juventute : et divisit
illis regnum suum, cum adhuc vive-
ret. 8. Et regnavit Alexander annis
duodecim, et mortuus est. 9. Et ob-
tinuerunt pueri ejus regnum, unus-
quisque in loco suo : 10. et impo-
suerunt omnes sibi diademata post
mortem ejus, et filii eorum post eos
annis multis, et multiplicata sunt
mala in terra.

---

partie du précédent, ce qui se reproduit encore ailleurs dans le même chapitre, si bien que le grec ne compte que 64 versets, tandis que la Vulg. en a 67. Pour plus de commodité nous suivrons les divisions de la Vulg.

6. *Après cela*, après un règne de 12 ans. — *Il tomba sur son lit :* aramaïsme, pour *il tomba malade.*

7. *Ses officiers*, ses principaux capitaines. — *Il partagea*, etc. Notre auteur ne dit pas si ce partage les constituait *rois* ou seulement *gouverneurs* des pays assignés à chacun d'eux. Ce dernier sens paraît mieux s'accorder avec les récits, d'ailleurs assez contradictoires, de l'histoire profane et avec le vers. 10. Le premier sens a pour lui une antique tradition répandue en Orient. Voy. Quinte-Curce x, 10; d'Herbelot, Bibl. Orient. p. 318.

8. *Douze ans*, de 336 à 323 av. J.-C.

10. *Tous ceignirent le diadème*, symbole de la souveraineté. Comme nous n'avons ici qu'un tableau historique peint à grands traits, on ne doit pas presser le mot *tous*. En fait, cinq seulement des généraux d'Alexandre prirent le titre de rois, savoir Antigone en Syrie, Ptolémée en Egypte, Séleucus à Babylone, Lysimaque en Thrace et Cassandre en Macédoine. L'auteur, d'ailleurs, ne songe qu'à ceux qu'Alexandre mourant fit appeler auprès de lui (vers. 6). Après 12 ans de dissensions et de luttes, il se forma, de toutes les provinces du grand empire, 4 royaumes : la Syrie avec Séleucus pour souverain, l'Egypte avec Ptolémée, la Thrace avec Lysimaque, et la Macédoine avec Cassandre. — *Après sa mort* n'est de même qu'une vague indication chronologique. Selon Justin, les généraux d'Alexandre attendirent, pour prendre le titre de rois, que son frère et son fils eussent cessé de vivre. — *Ils déchaînèrent beaucoup de maux* par leurs rivalités et leurs guerres. Cette pensée sert de transition à la peinture que l'auteur va faire des crimes d'Antiochus Epiphane et de la révolte des Juifs contre sa tyrannie.

11 De ces rois sortit une racine d'ini-
quité, Antiochus Epiphane, fils du roi
Antiochus, qui avait été à Rome
comme otage, et il devint roi en la
cent trente-septième année du royau-
me des Grecs. 12 En ces jours-là, il
sortit d'Israël des enfants infidèles
qui en entraînaient beaucoup d'autres
en disant : " Allons et unissons-nous
aux nations qui sont autour de nous;
car depuis que nous nous tenons sé-
parés d'elles, il nous est arrivé beau-
coup de malheurs." 13 Et ce discours
parut bon à leurs yeux. 14 Quelques-
uns du peuple s'offrirent pour aller
trouver le roi, et il leur donna l'auto-
risation de suivre les coutumes des
Gentils. 15 Ils construisirent donc à
Jérusalem un gymnase selon les usa-
ges des nations. 16 Ils firent disparaî-
tre les marques de leur circoncision,
et ainsi, se séparant de l'alliance
sainte, ils s'associèrent aux Gentils
et se firent les esclaves volontaires
du péché.

2° — CHAP. I, 17 — 67. — Antiochus Epiphane persécute les Juifs fidèles à la Loi.

Chap. I. 17 Quand son pouvoir lui parut
bien affermi, Antiochus songea
à régner sur l'Egypte, afin
d'être souverain de deux royaumes.
18 Il entra en Egypte avec une puis-
sante armée, avec des chars, des élé-
phants et des cavaliers, et un grand
nombre de vaisseaux. 19 Il attaqua
Ptolémée, roi d'Egypte ; mais Ptolé-
mée eut peur devant lui et prit la
fuite, et une multitude d'hommes
tombèrent frappés à mort. 20 Les Sy-
riens prirent les villes fortes du pays
d'Egypte, et Antiochus enleva les
dépouilles de toute l'Egypte. 21 Après
avoir battu l'Egypte l'an cent qua-
rante-trois, Antiochus revint sur ses
pas et marcha contre Israël. 22 Etant
monté à Jérusalem avec une armée
puissante, 23 il entra avec une audace
insolente dans le sanctuaire et en en-
leva l'autel d'or, le chandelier de la
lumière avec tous ses ustensiles, la
table *des pains* de proposition, les cou-
pes, tasses et écuelles d'or, le rideau,
les couronnes et les ornements d'or

---

11. *Une racine*, un rejeton (*Apoc.* v, 5), savoir *Antiochus Epiphane*, c.-à-d. l'illustre, *fils d'Antiochus* III le Grand, et successeur de son frère Séleucus IV, assassiné par Héliodore. Il régna de l'an 175 à l'an 164 av. J.-C. D'après les historiens anciens, Ant. Epiphane unissait de grandes qualités à des vices plus grands encore. D'un caractère fantasque et dépravé, il fréquentait les gens des plus basses conditions, sans souci de la décence et de sa dignité royale, et se prodiguait dans les orgies et les bains publics. Il ne manquait ni de talents, ni d'énergie, ni de sens politique; mais avec cela perfide et cruel, sans conscience dans le choix des moyens pour atteindre son but. Polybe, son contemporain, au lieu de le surnommer ἐπιφανής, *illustre*, l'appelle ἐπιμανής *furieux*. Sa haine contre les Juifs trouve une première explication dans les caprices d'un despote, dans son avarice et sa cupidité; mais il faut joindre à ces mobiles les intrigues des Juifs infidèles qui l'excitaient à la persécution (II *Mach.* v. 15 etc.). — *Qui avait été à Rome comme otage*, conformément au traité de paix qu'Antiochus III avait dû conclure avec les Romains après la bataille de Magnésie (l'an 189). L'auteur ajoute ce trait pour marquer le contraste entre l'orgueil impie d'Antiochus et l'humble condition d'otage. — *La 137e année* de la fondation *du royaume des Grecs*, ou de l'ère des Séleucides qui commence le 1er octobre de l'an 312 avant J.-C., date de la victoire remportée par Séleucus Nicator sur Nicanor, général d'Antigone. Voy. le tableau chronologique, p. 216.

12. *En ces jours-là*, au commencement du règne d'Antiochus. — Des *enfants infidèles* : comp. II *Mach.* iv, 7, 17. Leur chef fut Jésus, fils du grand prêtre Onias, qui prit le nom grec de Jason après son apostasie; ajoutez Ménélas, Andronique, etc., également désireux de plaire au nouveau maître, afin d'arriver aux honneurs et à la fortune. — *Unissons-nous aux nations*, propr. *faisons alliance*, fondons-nous avec elles, en prenant leur religion et leurs mœurs.

13. *A leurs yeux*, aux yeux de ceux à qui s'adressaient les séducteurs.

11. Et exiit ex eis radix peccatrix, Antiochus illustris, filius Antiochi regis, qui fuerat Romæ obses : et regnavit in anno centesimo trigesimo septimo regni Græcorum. 12. In diebus illis exierunt ex Israel filii iniqui, et suaserunt multis, dicentes : Eamus, et disponamus testamentum cum gentibus, quæ circa nos sunt : quia ex quo recessimus ab eis, invenerunt nos multa mala. 13. Et bonus visus est sermo in oculis eorum. 14. Et destinaverunt aliqui de populo, et abierunt ad regem : et dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium. 15. Et ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundum leges Nationum : 16. et fecerunt sibi præputia, et recesserunt a testamento sancto, et juncti sunt Nationibus, et venundati sunt ut facerent malum.

17. Et paratum est regnum in conspectu Antiochi, et cœpit regnare in terra Ægypti ut regnaret super duo regna. 18. Et intravit in Ægyptum in multitudine gravi, in curribus, et elephantis, et equitibus, et copiosa navium multitudine : 19. et constituit bellum adversus Ptolemæum regem Ægypti, et veritus est Ptolemæus a facie ejus, et fugit, et ceciderunt vulnerati multi. 20. Et comprehendit civitates munitas in terra Ægypti : et accepit spolia terræ Ægypti. 21. Et convertit Antiochus, postquam percussit Ægyptum in centesimo et quadragesimo tertio anno : et ascendit ad Israel, 22. et ascendit Jerosolymam in multitudine gravi. 23. Et intravit in sanctificationem cum superbia, et accepit altare aureum, et candelabrum luminis, et universa vasa ejus, et mensam propositionis, et libatoria, et phialas, et mortariola aurea, et velum, et coronas, et ornamentum

---

14. *Quelques-uns du peuple*, Jason à leur tête (II *Mach.* iv, 7). — *L'autorisation* du roi était nécessaire pour protéger les prévaricateurs contre les sévérités de la loi mosaïque.

15. *Un gymnase :* on appelait ainsi des lieux destinés aux exercices du corps, course, lutte, etc.; plus tard on y donna des leçons de rhétorique et de sciences. Les statues de certaines divinités païennes les décoraient, et trop souvent ils devinrent des lieux de débauche. En construisant un gymnase, les apostats voulaient commencer par les jeunes gens la perversion de la nation.

16. *Ils firent disparaître*, etc.; litt., *fecerunt sibi præputia*, au moyen d'une opération chirurgicale, afin que, dans les exercices du gymnase où les lutteurs étaient nus, les Juifs ne fussent pas reconnus et tournés en dérision. — *L'alliance sainte*, dont la circoncision était le signe. — *Se firent les esclaves*, etc.; litt., *se vendirent pour faire le mal.* Ou bien : *se mirent à leur service pour*, etc.

17. *Bien affermi;* en grec et en latin : *préparé;* le verbe hébreu *Kûn* a le double sens d'*affermir* et de *préparer.* — Pour affermir son pouvoir, Antiochus avait commencé par chasser l'usurpateur Héliodore, meurtrier de son frère; puis, comme la couronne appartenait légalement à Démétrius, le jeune fils de son frère Séleucus, il avait fait reconnaître sa propre royauté par les Romains.

18. *Il entra en Egypte :* l'histoire mentionne trois expéditions d'Antiochus Epiphane en Egypte : la première à l'occasion de la mort de la reine Cléopâtre, sa sœur, l'an 171 av. J.-C. la deuxième, l'an 170, contre Ptolémée Evergète II, dit Physcon (le ventru), qui s'était emparé du trône d'Egypte au détriment de son frère aîné Ptolémée Philométor, dont Antiochus avait pris la tutelle; la troisième, l'an 168 contre les deux frères réconciliés, Philométor et Evergète : c'est probablement de la deuxième qu'il s'agit ici (Patrizi. Comp. II *Mach.* v, 1 et le prophète *Daniel*, xi, 22 sv.).

19. *Frappés à mort :* c'est le sens du mot hébreu auquel correspond *vulnerati* dans la Vulg.

21. Comp. II *Mach.* v, 11-16. *L'an 143* de l'ère des *Séleucides*, 169 ans av. J.-C. — *Contre Israël :* un faux bruit de la mort d'Antiochus s'était répandu et avait produit une certaine agitation dans Jérusalem (II *Mach.* v, 5-10).

23. *L'autel* des parfums, plaqué *d'or.* — *Le chandelier*, symbole *de la lumière* divine (*Exod.* xxvii, 17-23). — *La table*, etc., voir *Exod.* xxv, 23 sv.; *les coupes* servant aux libations de vin; *les tasses* pour l'aspersion du sang des victimes; *les écuelles d'or* ou assiettes sur lesquelles étaient placés les pains de proposition, ou bien dans lequelles on brûlait l'encens; *le rideau* qui séparait le saint du saint des saints (*Exod.* xxvi, 31 sv.); *les couronnes* d'or ou d'argent offertes au temple comme ex-voto; *les ornements d'or* qui décoraient *la façade du temple.* — *Il détacha partout le placage*, litt. *il pela* ou

sur la façade du temple, et il détacha
partout le placage. 24 Il prit aussi l'or
et l'argent et les vases précieux, ainsi
que les trésors cachés qu'il put trou-
ver. Emportant le tout, il entra dans
son pays, 25 après avoir massacré
beaucoup de gens et proféré des pa-
roles insolentes.
26 Il y eut un grand deuil parmi les
Israélites, dans tous les lieux où ils
résidaient. 27 Les chefs et les anciens
poussèrent des gémissements; les
jeunes filles et les jeunes gens per-
dirent leur vigueur et la beauté des
femmes s'altéra. 28 Le nouvel époux
fit entendre des lamentations; assise
dans la chambre nuptiale *la jeune*
épouse versa des larmes. 29 La terre
trembla pour ses habitants, et toute
la famille de Jacob était couverte de
confusion.
30 Deux ans après, le roi envoya
dans les villes de Juda un commis-
saire des contributions. Celui-ci arriva
à Jérusalem avec beaucoup de trou-
pes, 31 et il adressa par ruse des paro-
les amicales aux habitants qui l'ac-
cueillirent sans défiance; 32 puis, tout-
à coup, il se jeta sur la ville, la frappa
d'une grande plaie et tua beaucoup
d'Israélites. 33 Il pilla la ville, y mit le
feu, abattit les maisons et démolit les
murs d'enceinte. 34 Les Syriens em-
menèrent en captivité les femmes et
les enfants et s'emparèrent du bétail.
35 Ensuite ils entourèrent la ville de
David d'une grande et forte muraille
avec de puissantes tours : ce fut leur
citadelle. 36 Ils y mirent une race per-
verse, des gens sans foi ni loi, et s'y
fortifièrent. 37 Ils y entassèrent des
armes et des provisions, et, rassem-
blant le butin qu'ils avaient fait à
Jérusalem, ils l'y déposèrent; ils de-
vinrent ainsi un grand danger *pour la*
ville. 38 Cette citadelle fut comme une
embûche dressée contre le sanctuaire
et un adversaire redoutable pour
Israël pendant tout ce temps. 39 Ils
répandirent aussi le sang innocent
autour du temple et souillèrent le
sanctuaire. 40 A cause d'eux, les habi-
tants s'enfuirent de Jérusalem et des
étrangers s'y établirent; la ville devint
étrangère à ses propres enfants; ceux
qui y étaient nés l'avaient abandon-
née. 41 Son sanctuaire resta désolé
comme un désert, ses fêtes se chan-
gèrent en jours de deuil, ses sabbats
en opprobre et ce qui avait été son
honneur devint une cause d'outrage.
42 A l'égal de sa gloire s'est multipliée
son humiliation, et sa grandeur s'est
changée en deuil.
43 Le roi Antiochus publia un édit
dans tout son royaume, pour que tous
ne fissent plus qu'un seul peuple et
que chacun abandonnât sa loi parti-
culière. 44 Tous les Gentils se confor-
mèrent à l'ordre du roi. 45 Beaucoup
d'Israélites consentirent aussi à suivre
son culte; ils sacrifièrent aux idoles
et profanèrent le sabbat. 46 Le roi en-
voya des lettres par des messagers à
Jérusalem et aux *autres* villes de Ju-
da, leur ordonnant de suivre les cou-
tumes des étrangers au pays, 47 de
faire cesser dans le temple les holo-
caustes, les sacrifices et les libations,
48 de profaner les sabbats et les fêtes,

---

gratta tout l'or qui recouvrait les portes, les murailles, etc. : il avait besoin de refaire son trésor épuisé; Vulg., *il broya tout*.

24. *Les trésors cachés*, le trésor du temple et les dépôts d'argent dont parle II *Mach.* iii, 10-12. — L'auteur du IIe livre des Machabées (v, 21) estime le butin fait par Antiochus dans le temple à 1800 talents, à peu près dix millions de francs.

25. Comp. *Dan.* xi, 36. Antiochus laissa pour gouverner la Judée un nommé Philippe, identique sans doute à celui que nous verrons assister à sa mort. Voir II *Mach.* v, 22 et ix, 29.

26-27. Les traits de ce tableau sont empruntés à *Lament.* i, 4, 19; *Jér.* vii, 34; xvi, 9; xxv, 10.

29. *La terre trembla pour* ou *sur ses habitants* à cause de l'immense malheur qui les frappait.

30. *Deux ans après*, l'an 167 av. J.-C. L'ambassadeur romain avait brusquement mis fin à la troisième expédition d'Antiochus en Egypte, en lui enjoignant au nom du sénat d'évacuer ce pays et de retourner dans ses Etats. Peut-être est-ce le dépit de cet échec qui poussa le roi syrien à se jeter sur

aureum, quod in facie templi erat :
et comminuit omnia. 24 Et accepit
argentum, et aurum, et vasa concu-
piscibilia : et accepit thesauros occul-
tos, quos invenit : et sublatis omni-
bus abiit in terram suam. 25. Et
fecit cædem hominum, et locutus
est in superbia magna.
26. Et factus est planctus magnus
in Israel, et in omni loco eorum :
27. et ingemuerunt principes, et se-
niores : virgines, et juvenes infirmati
sunt : et speciositas mulierum im-
mutata est. 28. Omnis maritus sum-
psit lamentum : et quæ sedebant in
thoro maritali, lugebant : 29. et
commota est terra super habitantes
in ea, et universa domus Jacob in-
duit confusionem.
30. Et post duos annos dierum
misit rex principem tributorum
in civitates Juda, et venit Jerusa-
lem cum turba magna. 31. Et lo-
cutus est ad eos verba pacifica in
dolo : et crediderunt ei. 32. Et
irruit super civitatem repente, et
percussit eam plaga magna, et per-
didit populum multum ex Israel.
33. Et accepit spolia civitatis : et
succendit eam igni, et destruxit do-
mos ejus, et muros ejus in circuitu :
34. et captivas, duxerunt mulieres :
et natos, et pecora possederunt.
35. Et ædificaverunt civitatem Da-
vid muro magno, et firmo, et turri-
bus firmis, et facta est illis in arcem :
36. et posuerunt illic gentem pecca-
tricem viros iniquos, et convaluerunt
in ea : et posuerunt arma, et escas,
et congregaverunt spolia Jerusalem :
37. et reposuerunt illic : et facti sunt
in laqueum magnum. 38. Et factum
est hoc ad insidias sanctificationi, et
in diabolum malum in Israel : 39. et
effuderunt sanguinem innocentem
per circuitum sanctificationis, et
contaminaverunt sanctificationem.
40. Et fugerunt habitatores Jerusa-
lem propter eos, et facta est habita-
tio exterorum, et facta est extera se-
mini suo, et nati ejus reliquerunt
eam. 41. Sanctificatio ejus desolata
est sicut solitudo, [a]dies festi ejus [a] Tob. 2, 6.
conversi sunt in luctum, sabbata Amos 8, 10.
ejus in opprobrium, honores ejus in
nihilum. 42. Secundum gloriam ejus
multiplicata est ignominia ejus : et
sublimitas ejus conversa est in lu-
ctum.
43. Et scripsit rex Antiochus om-
ni regno suo ut esset omnis populus,
unus : et relinqueret unusquisque
legem suam. 44. Et consenserunt
omnes gentes secundum verbum
regis Antiochi : 45. Et multi ex
Israel consenserunt servituti ejus, et
sacrificaverunt idolis, et coinquina-
verunt sabbatum. 46. Et misit rex
libros per manus nuntiorum in Je-
rusalem, et in omnes civitates Juda :
ut sequerentur leges gentium terræ,
47. et prohiberent holocausta, et
sacrificia, et placationes fieri in tem-
plo Dei, 48. et prohiberent celebrari

le peuple juif. — *Un commissaire*, nommé *Apollonius* (II *Mach.* v, 3); probablement le même qui fut vaincu et tué par Judas Machabée, voir iii, 11.

32. *Il se jeta sur la ville*, un jour de sabbat (II *Mach.* v, 25) : les Juifs aimèrent mieux mourir que de prendre les armes pour se défendre. — *La frappa d'une grande plaie*, hébraïsme : lui infligea une grande défaite, un grand désastre.

35. *La ville de David*, la partie de la ville où David avait bâti son château royal. Voir II *Sam.* v, 7; *Néh.* iii, 15.

36. *Ils y mirent une race perverse*, une garnison païenne.

37. *Un grand danger* (litt. *piège, filet*) pour la ville et le temple qu'ils dominaient.

38. De *cette citadelle* on pouvait facilement mettre obstacle à la reconstruction du temple, et, quand le temple fut rendu au culte, en rendre l'accès difficile et périlleux.

39. *Souillèrent le sanctuaire*, soit en y pénétrant et en y commettant des sacrilèges, soit dans un sens plus large, en ne faisant aucun cas de la sainteté du temple.

45. *Son culte*, sa manière de *servir* les dieux; Vulg. *servituti ejus*.

47. *Les sacrifices* sanglants; *les libations*, les sacrifices non sanglants : la partie pour le tout. Vulg., les *expiations*, les sacrifices expiatoires, par opposition aux sacrifices pacifiques ou d'actions de grâces. — *De profaner*, de ne plus célébrer, *les sabbats*.

49 de souiller le sanctuaire et les saints,
50 de construire des autels, des bois
sacrés et des temples d'idoles, et
d'offrir en sacrifice des pourceaux et
d'autres animaux impurs, 51 de laisser
leurs enfants mâles incirconcis, de se
souiller eux-mêmes par toutes sortes
d'impuretés et de profanations, de
manière à leur faire oublier la loi et
à en changer toutes les prescriptions.
52 Et quiconque n'obéirait pas aux
ordres du roi Antiochus serait puni
de mort. — 53 Telles sont les lettres
qu'il publia dans tout son royaume,
et il établit des surveillants sur tout
le peuple; 54 il commanda aussi aux
villes de Juda d'offrir des sacrifices
dans chaque ville. 55 Beaucoup de
Juifs, tous ceux qui abandonnaient la
loi, se rallièrent aux Syriens; ils pra
tiquèrent le mal dans le pays, 56 et
réduisirent les Israélites *fidèles* à se
cacher dans toutes sortes de refuges
57 Le quinzième jour du mois de
Casleu, l'an cent quarante cinq, on
construisit l'abomination de la déso-
lation sur l'autel des holocaustes, et
des autels dans toutes les villes de
Juda à l'entour. 58 Ils brûlaient de
l'encens aux portes des maisons et
dans les rues. 59 S'ils trouvaient quel-
que part les livres de la loi, ils les
brûlaient après les avoir déchirés.
60 Celui chez qui un livre de l'alliance
était trouvé, et quiconque montrait
de l'attachement à la loi, était mis à
mort en vertu de l'édit du roi. 61 Ainsi,
abusant de leur puissance, ils exécu-
taient dans les villes, un jour de cha-
que mois, les Israélites surpris en
contravention. 62 Le vingt-cinq du
mois, ils offraient un sacrifice sur
l'autel qui avait été construit sur l'au-
tel des holocaustes. 63 On mettait aussi
à mort, selon l'édit, les femmes qui
avaient fait circoncire leurs enfants,
64 en suspendant les enfants à leur
cou; on pillait leurs maisons et l'on
tuait ceux qui avaient pratiqué l'opé-
ration. 65 Cependant beaucoup d'Israé-
lites résistèrent courageusement et
prirent la ferme résolution de ne rien
manger d'impur. Ils préférèrent mou-
rir plutôt que de se souiller par la
nourriture, 66 et de profaner la sainte
alliance; et ils moururent. 67 C'était
un très grand courroux qui se déchar-
geait sur Israël.



49. *Les saints*, les prêtres et les lévites (Keil); mieux, avec la Vulg., *le peuple saint d'Israël*, comp. *Lévit.* xx, 26. L'usage de certaines viandes entraînait une souillure légale, et l'absence de circoncision faisait d'un Israélite un profane.

50. *Des bois sacrés et des temples d'idoles* (en gr. ἐιδωλεια); Vulgate, des autels et des idoles (ειδωλα). — *Des pourceaux :* c'était le plus cruel opprobre infligé aux Juifs, pour qui le porc était un animal absolument immonde, dont le seul contact souillait le fidèle. Les païens toutefois l'offraient en sacrifice; *Hérod.* ii, 47, *Varron*, de re rust. ii, 4. 9. — *D'autres animaux impurs*, légalement impropres aux sacrifices, tels que des chiens.

51. *De se souiller*, littér. *de souiller leurs âmes*, hébraïsme très usité pour exprimer le pronom réfléchi. Comp. *Eccli.* xxiv, 1. — *Toutes sortes d'impuretés :* usage d'aliments défendus, attouchement de personnes ou de choses impures, etc. — *Changer toutes les prescriptions* de la loi pour adopter les coutumes païennes.

52. *Puni de mort;* voir dans le IIe livre le récit du martyre d'Éléazar et des sept frères encouragés par leur mère (ch. vi, 18 — vii, 41).

53. *Sur tout le peuple* juif. La Vulg. ajoute, *pour le contraindre à obéir.*

54. *Offrir des sacrifices dans chaque ville :* la loi ne permettait d'offrir des sacrifices que dans le temple de Jérusalem.

55. Vulg., *beaucoup de Juifs se rallièrent à ceux*, aux Juifs apostats, *qui avaient abandonné la loi.*

56. *Se cacher;* beaucoup se retirèrent dans les montagnes, comme Mathathias et ses fils (ii, 28; II *Mach.* v, 27).

57. *Le 15e jour du mois de Casleu*, novembre-décembre, *l'an 145* de l'ère des Séleu-

sabbatum, et dies solemnes : 49. et jussit coinquinari sancta, et sanctum populum Israel. 50. Et jussit ædificari aras, et templa, et idola, et immolari carnes suillas, et pecora communia, 51. et relinquere filios suos incircumcisos, et coinquinari animas eorum in omnibus immundis, et abominationibus, ita ut oblivniscerentur legem, et immutarent omnes justificationes Dei. 52. Et quicumque non fecissent secundum verbum regis Antiochi, morerentur. 53. Secundum omnia verba hæc scripsit omni regno suo : et præposuit principes populo, qui hæc fieri cogerent. 54. Et jusserunt civitatibus Juda sacrificare. 55. Et congregati sunt multi de populo ad eos, qui dereliquerant legem Domini : et fecerunt mala super terram : 56. et effugaverunt populum Israel in abditis, et in absconditis fugitivorum locis.

57. Die quintadecima mensis Casleu, quinto et quadragesimo et centesimo anno ædificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei, et per universas civitates Juda in circuitu ædificaverunt aras : 58. et ante januas domorum, et in plateis incendebant thura, et sacrificabant : 59. et libros legis Dei combusserunt igni, scindentes eos : 60. et apud quemcumque inveniebantur libri testamenti Domini, et quicumque observabat legem Domini, secundum edictum regis trucidabant eum. 61. In virtute sua faciebant hæc populo Israel, qui inveniebatur in omni mense et mense in civitatibus. 62. Et quinta et vigesima die mensis sacrificabant super aram, quæ erat contra altare. 63. Et mulieres, quæ circumcidebant filios suos, trucidabantur secundum jussum regis Antiochi, 64. et suspendebant pueros a cervicibus per universas domos eorum : et eos, qui circumciderant illos, trucidabant. 65. Et multi de populo Israel definierunt apud se, ut non manducarent immunda : et elegerunt magis mori, quam cibis coinquinari immundis : 66. et noluerunt infringere legem Dei sanctam, et trucidati sunt : 67. et facta est ira magna super populum valde.



cides, 167 av. J.-C. — *L'abomination de la désolation*, une abomination qui était la désolation et la ruine du temple. L'expression est empruntée à *Dan.* xii, 11. Il faut entendre par là, non pas une *idole abominable*, par ex. la statue de Jupiter, mais un petit autel (en grec *bômos*) construit sur l'autel des holocaustes et destiné à un culte sacrilège. Comp. vers. 62, et Josèphe, *Ant. jud.* xii, v, 4.

58. *Ils brûlaient de l'encens* (l'expression employée peut s'entendre aussi des sacrifices offerts) sur des autels dressés *aux portes des maisons*, etc., à la manière des païens, qui honoraient ainsi les dieux protecteurs des maisons et des cités : Janus chez les Romains, Hermès et Apollon chez les Grecs.

59. *Les livres de la loi*, ici, les livres saints en général.

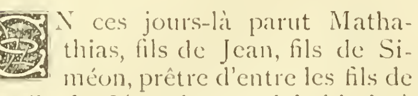
61. *Un jour de chaque mois ;* c'est probablement la célébration mensuelle de la fête du roi (II *Mach.* vi, 7) qui donnait lieu à ces exécutions. D'autres pensent que les réunions des Israélites, à l'occasion de la néoménie (II *Rois,* iv, 23), permettaient aux satellites de surprendre les fidèles et de les mettre à mort.

62. *Le 25 du mois.* Les travaux, pour l'érection de l'autel idolâtrique, ayant commencé le 15 Casleu (v. 57), les premiers sacrifices y furent probablement offerts le 25, jour à partir duquel les Juifs comptèrent le temps de la profanation du temple (II *Mach.* x, 5). Quelques-uns cependant pensent qu'au v. 57, il faut lire le 25 au lieu du 15. Quoi qu'il en soit, les Syriens paraissent avoir établi la coutume de renouveler ces sacrifices idolâtriques le 25 de chaque mois.

64. *En suspendant leurs enfants à leur cou*, pour les faire mourir ensemble (II *Mach.* vi, 10); dans la Vulg. : *on pendait les enfants par le cou, dans toutes les maisons.*

67. *Un très grand courroux* de la part de Dieu punissant ainsi les iniquités de son peuple (II *Mach.* v, 17 sv. vi, 12 sv.). On pourrait cependant expliquer ce verset de la colère d'Antiochus, portée au comble par la résistance des Juifs fidèles.

3° — CHAP. II. — Le prêtre Mathathias commence la guerre sainte.

Chap. II.

EN ces jours-là parut Matha-
thias, fils de Jean, fils de Si-
méon, prêtre d'entre les fils de
Joarib de Jérusalem, qui habitait à
Modin. 2 Il avait cinq fils : Jean, sur-
nommé Gaddis; 3 Simon, appelé Thasi;
4 Judas, surnommé Machabée; 5 Eléa-
zar, surnommé Abaron, et Jonathas,
surnommé Apphus. 6 Voyant les ou-
trages qui se commettaient en Juda
et en Jérusalem, 7 Mathathias dit :
"Hélas! pourquoi suis-je né pour voir
la ruine de mon peuple et la ruine de
la ville sainte, et rester là oisif pen-
dant qu'elle est livrée aux mains des
ennemis 8 et que son sanctuaire est au
pouvoir des étrangers? Son temple
est devenu comme la demeure d'un
homme infâme; 9 les objets précieux
qui faisaient sa gloire, on les a em-
portés comme un butin; ses petits
enfants ont été massacrés dans les
rues; l'épée de l'ennemi a abattu ses
jeunes hommes. 10 Quel peuple n'a pas
hérité de son royaume et n'a pas eu
sa part de ses dépouilles? 11 On lui a
enlevé toute sa parure; de libre, elle
est devenue esclave. 12 Tout ce que
nous avions de saint, de beau et de
glorieux est ravagé, profané par les
nations. 13 Pourquoi donc vivrions-
nous encore?" 14 Alors Mathathias et
ses fils déchirèrent leurs vêtements,
se couvrirent de sacs et menèrent
grand deuil.
15 Les officiers du roi chargés de
contraindre à l'apostasie vinrent à
Modin pour organiser des sacrifices.
16 Un grand nombre d'Israélites se
joignirent à eux; Mathathias et ses
fils se réunirent aussi *de leur côté*.
17 Les envoyés d'Antiochus s'adres-
sant à Mathathias lui dirent : "Tu es
le premier dans cette ville, le plus
grand par la considération et l'in-
fluence, et entouré de fils et de frères.
18 Approche donc le premier et exé-
cute le commandement du roi, comme
ont fait toutes les nations, les hommes
de Juda et ceux qui sont restés dans
Jérusalem, et tu seras, toi et les tiens,
parmi les amis du roi; tes fils et toi
vous aurez des ornements d'or et d'ar-
gent et des présents nombreux."
19 Mathathias répondit et dit à haute
voix : "Quand toutes les nations qui
font partie du royaume d'Antiochus
lui obéiraient, chacune abandonnant

CHAP. II.

1. *Mathathias*, c.-à-d. *don de Jéhovah*, abrégé en *Mathias* dans Josèphe. — *Jean* était *fils de Siméon*, qui descendait d'Asamon selon Josèphe, d'où le nom d'*Asmonéens* souvent donné à cette famille. — *Prêtre :* la tradition postérieure en a fait un *grand prêtre* — *D'entre les fils de Joarib :* cette famille descendait d'Aaron par Eléazar; elle formait la première et la plus considérée des 24 classes de prêtres. *A Modin* (Vulg. *sur la montagne de Modin*); l'identification de cette localité est aujourd'hui à peu près certaine. S. Jérôme la place aux environs de Lydda (Diospolis), où plusieurs savants modernes croient la reconnaître dans le village d'*el-Medyeh*, auprès duquel M. V. Guérin a retrouvé les restes du tombeau des Machabées (voy. XIII, 30); plus récemment encore, sur la fameuse mosaïque géographique de Madâba, on a trouvé, un peu au N.-E. de Lydda, une localité ainsi désignée : *Môdeïm*, aujourd'hui *Môditha; de cette ville étaient les Machabées*.

2 sv. *Cinq fils*, portant des surnoms tirés de leur caractère, de leurs exploits ou de leur destinée. — *Gaddis*, probablement *le fortuné*. — *Thasi*, peut-être *l'ardent*. — *Machabée*, plus exactement *Maccabée*, en grec Μακκαβαῖος; du chaldéen *maqqâbâ*, c.-à-d. marteau), le marteleur de ses ennemis, comme notre Charles Martel. — *Abaron*, en grec *Avaran*, paraît venir d'un mot arabe signifiant *transpercer*, et fait peut-être allusion à l'éléphant tué par Eléazar (VI, 46). — *Jonathas*, hébr. et grec *Jonathan*. La Vulg. porte ici *Jonathan*, partout ailleurs *Jonathas*, forme que nous avons adoptée. — *Apphus*, peut-être de l'hébreu *haphaś*, creuser, étudier; d'où le sens de *rusé*, *habile*.

6. *Les outrages;* Vulg., *les maux*.

8. *La demeure d'un homme infâme*. Il est probable que le texte hébreu portait : *Sa maison est devenue comme (la maison d') un homme infâme*, *beîthah ke'isch nibzéh;* le

CAPUT II.

Mathathias cum filiis luget afflictionem civitatis, et sanctorum profanationem : ostensisque signis mœstitiæ, respondet his qui a rege missi erant, nec se nec cognationem suam impio decreto obtemperaturos : occisisque idololatra Judæo et regis ministro, fugit cum filiis in montes : plurimi nolentes obtemperare trucidantur, cum nollent sabbato inimicis resistere : Mathathias, collecto piorum exercitu, revocat Dei cultum, destructa idololatria, cæsoque Antiochi præsidio : et moriturus hortatur filios ut patrum exemplo semper tueantur legem Domini, dans Simonem filium suum in consultorem, et Judam in militiæ principem.


N diebus illis surrexit Ma-
thathias filius Joannis, filii
Simeonis, sacerdos ex filiis
Joarib ab Jerusalem, et
consedit in monte Modin : 2. et ha-
bebat filios quinque, Joannem, qui
cognominabatur Gaddis : 3. et Si-
monem, qui cognominabatur Thasi :
4. et Judam, qui vocabatur Macha-
bæus : 5. et Eleazarum, qui cogno-
minabatur Abaron : et Jonathan,
qui cognominabatur Apphus. 6. Hi
viderunt mala, quæ fiebant in populo
Juda, et in Jerusalem. 7. Et dixit
Mathathias : Væ mihi, ut quid natus
sum videre contritionem populi mei,
et contritionem civitatis sanctæ, et
sedere illic, cum datur in manibus
inimicorum? 8. Sancta in manu ex-
traneorum facta sunt : templum ejus
sicut homo ignobilis. 9. Vasa gloriæ
ejus captiva abducta sunt : trucidati
sunt senes ejus in plateis, et juvenes
ejus ceciderunt in gladio inimicorum.
10. Quæ gens non hereditavit regnum
ejus, et non obtinuit spolia ejus?
11. Omnis compositio ejus ablata
est. Quæ erat libera, facta est ancilla.
12. Et ecce sancta nostra, et pul-
chritudo nostra, et claritas nostra
desolata est, et coinquinaverunt ea
gentes. 13. Quo ergo nobis adhuc
vivere? 14. Et scidit vestimenta sua
Mathathias, et filii ejus : et operue-
runt se ciliciis, et planxerunt valde.
15. Et venerunt illuc qui missi
erant a rege Antiocho, ut cogerent
eos, qui confugerant in civitatem
Modin, immolare, et accendere thu-
ra, et a lege Dei discedere. 16. Et multi
de populo Israel consentientes acces-
serunt ad eos : sed Mathathias, et
filii ejus constanter steterunt. 17. Et
respondentes qui missi erant ab An-
tiocho, dixerunt Mathathiæ : Prin-
ceps et clarissimus, et magnus es in
hac civitate, et ornatus filiis, et fra-
tribus. 18. Ergo accede prior, et fac
jussum regis, sicut fecerunt omnes
gentes, et viri Juda, et qui reman-
serunt in Jerusalem : et eris tu, et
filii tui inter amicos regis, et ampli-
ficatus auro, et argento, et muneri-
bus multis. 19. Et respondit Ma-
thathias, et dixit magna voce : Et si

grec et la Vulg., sans tenir compte de l'ellipse, ont mis le nominatif : *comme un infâme.*

9. *Les objets précieux :* trésors, meubles précieux de la ville et du temple. — *Ses petits enfants*, Vulg., *ses vieillards.*

10. *Quel peuple :* l'armée syrienne était composée de Philistins, d'Edomites, etc., également odieux aux Juifs. Comp. II *Mach.* viii, 9.

11. *Sa parure :* Jérusalem est personnifiée et représentée comme une reine revêtue des plus riches ornements. — *Libre :* sous la domination des Perses et celle d'Alexandre, les Juifs, tout en payant tribut aux Gentils, avaient conservé leurs institutions et leur nationalité.

15. La Vulg. paraphrase ce verset plutôt qu'elle ne le traduit.

16. *Se réunirent*, pour observer et agir de concert, selon les circonstances. Vulg., *demeurèrent inébranlables.*

17. *Le premier*, comme prêtre et comme ancien. — *Entouré*, propr. *affermi, fortifié:* Vulg. *muni, riche de fils*, etc. — *De frères*, de parents.

18. *Approche* de cet autel. — *Qui sont restés dans Jérusalem*, qui ne se sont pas enfuis. — *Les amis du roi*, ses favoris, ceux auxquels il confie les hautes fonctions de l'Etat. — *Des ornements d'or :* anneaux, couronnes, chaînes, etc.

19. *Font partie du royaume*, litt. *sont dans la maison* (le domaine) *de royauté*, hébraïsme que le texte reproduit plusieurs fois. — *Le culte;* Vulg. *servitute legis*, le service (divin) légitime.

le culte de ses pères, et se soumet-
traient volontiers à ses ordres, 20 moi,
mes fils et mes frères nous suivrons
l'alliance de nos pères. 21 Que Dieu
nous garde d'abandonner la loi et ses
préceptes! 22 Nous n'obéirons pas aux
ordres du roi pour nous écarter de no-
tre culte soit à droite soit à gauche. »
23 Dès qu'il eut achevé ce discours, un
Juif s'avança aux yeux de tous pour
sacrifier, selon l'ordre du roi, sur l'au-
tel élevé à Modin. 24 A cette vue, Ma-
thathias fut indigné et ses reins s'ému-
rent; il laissa monter sa colère selon
la loi, et se précipitant il tua cet
homme sur l'autel. 25 Il tua en même
temps l'officier du roi qui forçait à
sacrifier, et renversa l'autel. 26 C'est
ainsi qu'il fut transporté de zèle pour
la loi, à l'exemple de Phinées, qui tua
Zambri, fils de Salum.

27 Alors Mathathias parcourut la
ville en criant à haute voix : " Qui-
conque a le zèle de la loi et maintient
l'alliance, qu'il sorte *de la ville* et me
suive! " 28 Et il s'enfuit, lui et ses fils,
dans la montagne, abandonnant tout
ce qu'ils possédaient dans la ville.
29 Un grand nombre de Juifs qui cher-
chaient la justice et la loi, descendi-
rent alors dans le désert, 30 pour y
demeurer, eux, leurs enfants et leurs
femmes, ainsi que leurs bestiaux,
parce que les maux qui les accablaient
étaient à leur comble. 31 On annonça
aux officiers du roi et aux troupes qui
étaient à Jérusalem, dans la cité de
David, que des hommes qui avaient
transgressé l'ordre du roi étaient des-
cendus au désert dans des retraites
cachées. 32 Aussitôt un grand nombre
de soldats se mirent à leur poursuite.
Lorsqu'ils les eurent atteints, ils cam-
pèrent vis-à-vis d'eux et se disposè-
rent à les attaquer le jour du sabbat.
33 Ils leur dirent : " C'est assez *d'avoir*
résisté jusqu'ici. Sortez et exécutez
l'ordre du roi, et vous vivrez! " 34 Les
Juifs répondirent : " Nous ne sortirons
point et nous n'obéirons point à l'or-
dre du roi; ce serait violer le jour du
sabbat. " 35 Aussitôt *les Syriens* enga-
gèrent contre eux le combat. 36 Ils ne
leur répondirent pas, ne leur jetèrent
pas une seule pierre et ne bouchèrent
pas leur retraite. 37 " Mourons tous,
disaient-ils, dans la simplicité de no-
tre cœur! Le ciel et la terre sont té-
moins pour nous que vous nous faites
mourir injustement. " 38 Les soldats
les ayant donc attaqués le jour du
sabbat, ils moururent, eux, leurs fem-
mes et leurs enfants, ainsi que leurs
troupeaux, au nombre de mille per-
sonnes.

39 Mathathias et ses amis apprirent
ce massacre, et ils en éprouvèrent une
très grande douleur. 40 Et ils se dirent
entre eux : " Si nous faisons tous
comme ont fait nos frères, et que nous
ne combattions pas contre les nations
pour nos vies et pour nos institutions,
ils nous auront bientôt exterminés de
la terre. " 41 Ils prirent donc en ce jour-
là cette résolution : Qui que ce soit
qui vienne en guerre contre nous le
jour du sabbat, combattons contre lui,
et ne nous laissons pas tuer comme

---

20. *L'alliance* du Sinaï.

22. *A droite, à gauche*, en quelque manière que ce soit : hébraïsme.

24. *Fut indigné*, propr. *saisi de zèle* (comp. vers. 26); Vulg., *de douleur*. — *Ses reins*, siège du sentiment dans la psychologie des Hébreux. — *Selon la loi :* la loi ordonnait de tuer sur le champ celui qui poussait un Israélite à l'idolâtrie, aussi bien que celui qui la pratiquait (*Deut.* xiii. 6-9).

26. *Phinées :* Voy. *Nombr.* xxv, 13, ou Zambri est appelé fils de *Salu*.

28. Comp. *Matth.* xxiv, 16.

29. *Le désert*, vastes plaines stériles, entre le Cédron, la mer Morte et la montagne de Juda, où l'on rencontre quelques sources, un peu de gazon et de nombreuses grottes et cavernes qui peuvent cacher des milliers d'hommes. David et ses partisans y avaient séjourné; voir I *Sam.* xxiii, 14; xxiv, 1.

31. *Aux troupes*, à la garnison païenne qui occupait la *ville de David* (i, 35, sv.). — Les derniers mots, dans la Vulg., paraissent être une première traduction des mots grecs rendus encore au commencement du v. 32.

32. *Ils campèrent*, etc. : ce membre de phrase manque dans la Vulg. — *Le jour du sabbat*, dans l'espoir que les Juifs, par respect

omnes gentes regi Antiocho obediunt, ut discedat unusquisque a servitute legis patrum suorum, et consentiat mandatis ejus : 20. ego et filii mei, et fratres mei obediemus legi patrum nostrorum. 21. Propitius sit nobis Deus : non est nobis utile relinquere legem, et justitias Dei : 22. Non audiemus verba regis Antiochi, nec sacrificabimus transgredientes legis nostræ mandata, ut eamus altera via. 23. Et ut cessavit loqui verba hæc, accessit quidam Judæus in omnium oculis sacrificare idolis super aram in civitate Modin, secundum jussum regis : 24. et vidit Mathathias, et doluit, et contremuerunt renes ejus, et accensus est furor ejus secundum judicium legis, et insiliens trucidavit eum super aram : 25. sed et virum, quem rex Antiochus miserat, qui cogebat immolare, occidit in ipso tempore, et aram destruxit, 26. et zelatus est legem, [a]sicut fecit Phinees Zamri filio Salomi.

[a] Num. 25, 13.

27. Et exclamavit Mathathias voce magna in civitate, dicens : Omnis, qui zelum habet legis statuens testamentum, exeat post me. 28. Et fugit ipse, et filii ejus in montes, et reliquerunt quæcumque habebant in civitate. 29. Tunc descenderunt multi quærentes judicium, et justitiam, in desertum : 30. et sederunt ibi ipsi, et filii eorum, et mulieres eorum, et pecora eorum : quoniam inundaverunt super eos mala. 31. Et renuntiatum est viris regis, et exercitui, qui erat in Jerusalem civitate David quoniam discessissent viri quidam, qui dissipaverunt mandatum regis in loca occulta in deserto, et abiissent post illos multi. 32. Et statim perrexerunt ad eos, et constituerunt adversus eos prœlium in die sabbatorum 33. et dixerunt ad eos : Resistitis et nunc adhuc? exite, et facite secundum verbum regis Antiochi, et vivetis. 34. Et dixerunt : Non exibimus, neque faciemus verbum regis, ut polluamus diem sabbatorum. 35. Et concitaverunt adversus eos prœlium. 36. Et non responderunt eis, nec lapidem miserunt in eos, nec oppilaverunt loca occulta, 37. dicentes : Moriamur omnes in simplicitate nostra : et testes erunt super nos cœlum, et terra, quod injuste perditis nos. 38. Et intulerunt illis bellum sabbatis : et mortui sunt ipsi, et uxores eorum, et filii eorum, et pecora eorum usque ad mille animas hominum.

39. Et cognovit Mathathias, et amici ejus, et luctum habuerunt super eos valde. 40. Et dixit vir proximo suo : Si omnes fecerimus sicut fratres nostri fecerunt, et non pugnaverimus adversus gentes pro animabus nostris, et justificationibus nostris : nunc citius disperdent nos a terra. 41. Et cogitaverunt in die illa, dicentes : Omnis homo, quicumque venerit ad nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversus eum : et non moriemur omnes, sicut mortui sunt fratres nostri in occultis.

---

pour le repos sacré, ne se défendraient pas.

33. *Sortez* de vos retraites. — *Vous vivrez*, vous conserverez la vie.

34. *Ce serait violer* (litt., de manière à violer) se rapporte aux deux verbes qui précèdent, *sortir* et *obéir*. Cette réponse ferait croire que les Juifs seraient sortis pour obéir au roi un autre jour que celui du sabbat, ce que l'on ne saurait admettre. Michaélis soupçonne non sans vraisemblance, que le texte hébreu mal traduit en grec signifiait : *Et nous ne violerons pas le jour du sabbat*, en combattant pour nous défendre. Comp. vers. 41.

36. *Ils ne leur répondirent pas*, ils n'essayèrent pas de les faire renoncer à cette attaque. D'autres, *ils ne résistèrent pas;* mais le mot grec n'a jamais ce sens.

37. *Dans la simplicité de notre cœur*, en obéissant simplement à la loi.

41. *Cette résolution*. La loi du sabbat ne défendait que les œuvres de la vie domestique et de la vie civile. Se laisser tuer, dans une guerre, sans se défendre, n'était qu'une *sancta simplicitas* qui s'arrêtait à la lettre du précepte sans en comprendre l'esprit, comme Notre-Seigneur le reproche aux Pharisiens : *Matth.* xii, 2 sv. *Marc*, iii, 4 sv. *Luc*, vi, 3.

ont fait nos frères dans leurs retraites.
42 Alors se joignit à eux une troupe
d'Assidéens, formée d'hommes vail-
lants d'Israël, de tous ceux dont le
cœur était attaché à la loi. 43 Tous
ceux qui cherchaient à échapper aux
maux *présents* vinrent aussi à eux et
accrurent leur force. 44 Ayant ainsi
formé une armée, ils frappèrent *d'abord*
les prévaricateurs dans leur colère et
les impies dans leur indignation; ceux
qui purent leur échapper se réfugiè-
rent auprès des nations. 45 Mathathias
parcourut le pays avec ses compa-
gnons; ils détruisirent les autels,
46 circoncirent par force tous les en-
fants incirconcis qu'ils trouvèrent dans
la terre d'Israël, 47 et poursuivirent
ceux qu'enflait l'orgueil. L'entreprise
réussit sous leur conduite; 48 ils sou-
tinrent la cause de la loi contre la
puissance des païens et contre la puis-
sance des rois, et ils ne courbèrent
pas le front devant le pécheur.

49 Lorsque les jours de Mathathias
touchèrent à leur fin, il dit à ses fils :
“ Maintenant règne l'orgueil et sévit
le châtiment; c'est un temps de ruine
et d'ardente colère. 50 Maintenant
donc, ô mes fils, déployez votre zèle
pour la loi et donnez vos vies pour
l'alliance de nos pères. 51 Souvenez-
vous des œuvres que nos pères ont
accomplies de leur temps, et vous re-
cevrez une grande gloire et un nom
immortel. 52 Abraham n'a-t-il pas été
trouvé fidèle dans l'épreuve, et sa foi
ne lui a-t-elle pas été imputée à jus-
tice? 53 Joseph, dans le temps de son
affliction, a gardé les commande-
ments, et il est devenu seigneur de
l'Egypte. 54 Phinées, notre père, parce
qu'il brûla de zèle *pour la cause de
Dieu*, reçut l'assurance d'un sacer-
doce perpétuel. 55 Jésus, pour avoir
accompli la parole, est devenu juge
en Israël. 56 Caleb, pour avoir rendu
témoignage dans l'assemblée, reçut
une portion du pays. 57 David, par sa
piété, obtint un trône royal pour tous
les siècles. 58 Elie, parce qu'il brûla
de zèle pour la loi, a été enlevé au
ciel. 59 Ananias, Azarias et Mizaël,
ayant eu confiance, ont été sauvés
des flammes. 60 Daniel, par son inno-
cence, fut délivré de la gueule des
lions. 61 Ainsi considérez dans tous
les âges que tous ceux qui espèrent
en Lui ne succombent point. 62 Ne
craignez point les menaces d'un
homme pécheur, car sa gloire va à la
corruption et aux vers. 63 Il s'élève
aujourd'hui, et demain on ne le trou-
vera plus, parce qu'il sera retourné
dans sa poussière et que ses pensées
se seront évanouies. 64 Vous donc,
mes fils, soyez forts et vaillants à dé-
fendre la loi, car par elle vous serez
glorifiés. 65 Voici Simon, votre frère; je
sais qu'il est homme de conseil, écou-
tez-le toujours, il sera pour vous un
père. 66 Que Judas Machabée vaillant

---

42. *Une troupe d'Assidéens :* ce nom est la forme grecque de l'hébreu *chasîdim*, c'est-à-dire *pieux*. On appelait ainsi une classe de Juifs très attachés à la loi qui, même avant l'avénement des Machabées, s'efforçait de réagir contre l'envahissement des idées et des mœurs païennes. Les plus braves d'entre eux se joignirent aux Machabées pour défendre leur foi commune, mais sans se confondre avec eux et sans renoncer à exercer parfois une action indépendante. Comp. VII, 13 et II *Mach.* XIV, 6. Le texte reçu porte une troupe *de Juifs ;* le Syriaque, une troupe d'*Israélites ;* la Vulg. a lu *Assidéens*, qui paraît être la vraie leçon.

43. *Tous ceux :* l'auteur entend par là les Juifs que les malheurs de la patrie, plus que le zèle pour la foi de leurs pères, poussaient à la révolte.

44. *Prévaricateurs, impies*, non les païens, mais les Juifs apostats.

46. *Par force*, en usant de violence à l'occasion.

47. *Ceux qu'enflait l'orgueil*, litt. *les enfants d'orgueil*, les Syriens, fiers de leur civilisation grecque et de leur puissance militaire, vers. 48.

48. *Des rois*, des gouverneurs de provinces qui voulaient abolir la loi. — *Le front*, litt. *la corne*. — *Le pécheur* comprend les païens et les Juifs apostats.

49. *L'orgueil* des païens, des Syriens; *le châtiment* des fidèles. — *Temps de ruine*, où tout est bouleversé; *d'ardente colère*, où la colère de Dieu est allumée contre nous.

42. Tunc congregata est ad eos synagoga Assidæorum fortis viribus ex Israel, omnis voluntarius in lege : 43. et omnes, qui fugiebant a malis, additi sunt ad eos, et facti sunt illis ad firmamentum. 44. Et collegerunt exercitum, et percusserunt peccatores in ira sua, et viros iniquos in indignatione sua : et ceteri fugerunt ad nationes, ut evaderent. 45. Et circuivit Mathathias, et amici ejus, et destruxerunt aras : 46. et circumciderunt pueros incircumcisos quotquot invenerunt in finibus Israel : et in fortitudine. 47. Et persecuti sunt filios superbiæ, et prosperatum est opus in manibus eorum. 48. Et obtinuerunt legem de manibus gentium, et de manibus regum : et non dederunt cornu peccatori.

49. Et appropinquaverunt dies Mathathiæ moriendi, et dixit filiis suis : Nunc confortata est superbia, et castigatio, et tempus eversionis, et ira indignationis : 50. nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum, 51. et mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis : et accipietis gloriam magnam, et nomen æternum. 52. [b]Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis, et reputatum est ei ad justitiam? 53. [c]Joseph in tempore angustiæ suæ custodivit mandatum, et factus est dominus Ægypti. 54. [d]Phinees pater noster, zelando zelum Dei, accepit testamentum sacerdotii æterni. 55. [e]Jesus dum implevit verbum, factus est dux in Israel. 56. [f]Caleb, dum testificatur in ecclesia, accepit hereditatem. 57. [g]David in sua misericordia consecutus est sedem regni in sæcula. 58. [h]Elias, dum zelat zelum legis, receptus est in cœlum. 59. [i]Ananias et Azarias et Misael credentes, liberati sunt de flamma. 60. [j]Daniel in sua simplicitate liberatus est de ore leonum. 61. Et ita cogitate per generationem, et generationem : quia omnes qui sperant in eum, non infirmantur. 62. Et a verbis viri peccatoris ne timueritis : quia gloria ejus stercus, et vermis est : 63. hodie extollitur, et cras non invenietur : quia conversus est in terram suam, et cogitatio ejus periit. 64. Vos ergo filii confortamini, et viriliter agite in lege : quia in ipsa gloriosi eritis. 65. Et ecce Simon frater vester, scio quod vir consilii est : ipsum audite semper, et ipse erit vobis pater. 66. Et Judas Ma-

[b] Gen. 22, 2.
[c] Gen. 41, 40.
[d] Num. 25, 13. Eccli. 45, 28.
[e] Jos. 1. 2.
[f] Num. 14, 6. Jos. 14, 14.
[g] 2 Reg. 2, 4.
[h] 4 Reg. 2, 11.
[i] Dan. 3. 50.
[j] Dan. 6, 22.

50 Comp. vers. 27.

52. *Dans l'épreuve,* lorsque Dieu lui commanda d'immoler Isaac (*Gen.* xxii, 1 sv. Comp. *Hébr.* xi, 17 sv.). — *Sa foi,* etc. Mathathias applique à l'épreuve dont nous venons de parler une parole dite dans une autre circonstance (*Gen.* xv, 6-18. Comp. *Jacq.* ii, 21-24).

53. *Le temps de son affliction,* de son esclavage en Egypte.

54. *Notre père,* notre ancêtre. Sur Phinées voy. *Nombr.* xxv, 13.

55. *Jésus,* Josué. — *La parole,* l'ordre de Dieu de combattre Amalec, d'explorer le pays de Chanaan et d'y conduire les tribus d'Israël (*Jos.* i, 2-10).

56. *Rendu témoignage,* protesté, malgré le rapport des explorateurs, qu'Israël avec l'aide de Dieu pouvait conquérir le pays de Chanaan, etc. Voy. *Nombr.* xiv, 6-9; *Jos.* xiv, 6-14.

57. *Pour tous les siècles :* la dynastie de David avait disparu depuis des siècles du théâtre de l'histoire; Mathathias a appris des prophètes que le trône de David doit être relevé par un de ses descendants, le Messie, pour n'être plus jamais renversé.

58. *Elie :* voy. I *Rois,* xviii, 18-40; II *Rois* ii, 11.

59. Voy. *Dan.* iii, 49 sv.

60. *Son innocence,* propr. *sa simplicité,* sa sincérité à confesser sa foi Voy. *Dan.* vi, 22.

61. *Ne succombent pas,* litote, pour : finissent par triompher.

62. *Un homme pécheur,* païen ou juif apostat. — *Aux vers :* allusion prophétique au genre de mort d'Antiochus (II *Mach.* ix, 9).

63. *Sa poussière,* la poussière d'où il avait été tiré. — *Ses pensées,* ses projets impies et criminels.

64. *Glorifié :* cette expression, dit Keil, indique la glorification dans la vie future : vous recevrez la glorieuse récompense que Dieu a promise à la fidélité.

66. *Contre les peuples,* les Syriens et leurs alliés. D'autres, avec la Vulg., *la guerre du peuple,* des Israélites.

héros depuis sa jeunesse, soit le chef de votre armée et dirige la guerre contre les peuples. 67 Vous vous adjoindrez tous les observateurs de la loi et vous vengerez votre peuple. 68 Rendez aux nations ce qu'elles ont fait *à Israël*, et observez les commandements de la loi." — 69 Et après qu'il les eut bénis, il fut réuni à ses pères. 70 Il mourut l'an cent quarante-six ; ses fils l'ensevelirent dans le tombeau de leurs pères à Modin, et Israël le pleura dans un grand deuil.

SECTION I.

Judas Machabée chef des Juifs — 166 à 160 av. J.-C. [CHAP. III — IX, 22].

1° — CHAP. III, IV. — Par une série de victoires, Machabée reprend Jérusalem et y rétablit le culte du vrai Dieu.

Ch. III. Udas, son fils, surnommé Machabée, se leva après lui. 2 Il avait pour auxiliaires tous ses frères et tous ceux qui s'étaient joints à son père, et *ensemble* ils combattirent joyeusement les combats d'Israël. 3 Il étendit *au loin* la gloire de son peuple ; il revêtit la cuirasse comme un héros, il ceignit ses armes de guerre et engagea des batailles, protégeant de son épée le camp *d'Israël*. 4 Il était dans l'action pareil au lion, comme le lionceau qui rugit sur sa proie. 5 Il poursuivit les impies, fouillant leurs retraites, et livra aux flammes ceux qui troublaient son peuple. 6 Les impies reculèrent effrayés devant lui, tous les ouvriers d'iniquité furent dans l'épouvante, et sa main conduisit heureusement la délivrance *de son peuple*. 7 Ses exploits préparèrent de l'amertume à plusieurs rois, et de la joie à Jacob, et sa mémoire est à jamais bénie. 8 Il parcourut les villes de Juda et en extermina les impies, et il détourna d'Israël la colère. 9 Son nom devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, et il recueillit ceux qui allaient périr.

10 Apollonius rassembla des troupes païennes, une grande armée tirée de la Samarie, pour combattre Israël. 11 Dès que Judas en fut informé, il marcha contre lui, le défit et le tua ; un grand nombre *d'ennemis* périrent, et le reste s'enfuit. 12 Les Juifs s'emparèrent de leurs dépouilles, et Judas prit l'épée d'Apollonius et il s'en servit toujours depuis dans les combats.

13 Séron, chef de l'armée des Syriens, ayant appris que Judas avait rassemblé beaucoup de monde, une troupe de *Juifs* fidèles marchant avec lui aux combats, 14 il dit : "Je me ferai un nom et j'aurai de la gloire dans le royaume ; je combattrai Judas et ceux qui sont avec lui, qui méprisent les ordres du roi." 15 Il fit donc une seconde expédition ; avec lui monta une puissante armée d'impies, pour l'aider et tirer vengeance des

69. *Réuni à ses pères*, morts comme lui dans la foi et l'attente de la bénédiction promise.

70. *L'an 146* de l'ère des Séleucides, 166 av. J.-C. — *Modin*, voir v. 1.

CHAP. III.

3. *Comme un héros*, litt. *un géant*.

4. *Qui rugit sur sa proie*, lorsqu'il s'élance sur elle ou qu'il l'a saisie.

5. *Les impies*, païens et Juifs apostats. — *Livra aux flammes :* comp. x, 84. Toutefois, dans ce tableau poétique, *brûler* pourrait bien être ici synonyme de *détruire*.

6. *Les impies ;* Vulg. *ses ennemis*.

7. *Plusieurs rois* proprement dits, tels que Antiochus et Démétrius ; mais l'auteur comprend aussi sous ce nom les gouver-

chabæus fortis viribus a juventute sua, sit vobis princeps militiæ et ipse aget bellum populi. 67. Et adducetis ad vos omnes factores legis : et vindicate vindictam populi vestri. 68. Retribuite retributionem gentibus, et intendite in præceptum legis. 69. Et benedixit eos, et appositus est ad patres suos. 70. Et defunctus est anno centesimo et quadragesimo sexto : et sepultus est a filiis suis in sepulcris patrum suorum in Modin, et planxerunt eum omnis Israel planctu magno.

CAPUT III.

Judas Machabæus dux eximius prædicatur, qui perambulans civitates Juda, trucidabat omnes impios : et occiso duce Apollonio, ejusque exercitu disperso, vicit cum paucis potentissimum Syriæ exercitum una cum duce Serone : iratus autem ob hoc rex Antiochus, profectus in Persidem constituit Lysiam viceregem, dato belli in Judæos apparatu, qui misit contra terram Juda Gorgiam cum exercitu : Judas autem et sui ad bellum se parant, maxime operibus pœnitentiæ, et oratione ad Deum.



T surrexit Judas, qui vocabatur Machabæus filius ejus pro eo : 2. et adjuvabant eum omnes fratres ejus : et universi, qui se conjunxerant patri ejus, et prœliabantur prœlium Israel cum lætitia. 3. Et dilatavit gloriam populo suo, et induit se loricam sicut gigas, et succinxit se arma bellica sua in prœliis, et protegebat castra gladio suo. 4. Similis factus est leoni in operibus suis, et sicut catulus leonis rugiens in venatione. 5. Et persecutus est iniquos perscrutans eos : et qui conturbabant populum suum, eos succendit flammis : 6. et repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus, et omnes operarii iniquitatis conturbati sunt : et directa est salus in manu ejus. 7. Et exacerbabat reges multos, et lætificabat Jacob in operibus suis, et in sæculum memoria ejus in benedictione. 8. Et perambulavit civitates Juda, et perdidit impios ex eis, et avertit iram ab Israel. 9. Et nominatus est usque ad novissimum terræ, et congregavit pereuntes.

10. Et congregavit Apollonius gentes, et a Samaria virtutem multam et magnam ad bellandum contra Israel. 11. Et cognovit Judas, et exiit obviam illi : et percussit, et occidit illum : et ceciderunt vulnerati multi, et reliqui fugerunt. 12. Et accepit spolia eorum : et gladium Apollonii abstulit Judas, et erat pugnans in eo omnibus diebus.

13. Et audivit Seron princeps exercitus Syriæ, quod congregavit Judas congregationem fidelium, et ecclesiam secum, 14. et ait : Faciam mihi nomen, et glorificabor in regno, et debellabo Judam, et eos, qui cum ipso sunt, qui spernebant verbum regis. 15. Et præparavit se : et ascenderunt cum eo castra impiorum fortes auxiliarii ut facerent

---

neurs de provinces et même les généraux d'armée.

8. *La colère*, l'affliction, en tant que résultat de la colère de Dieu.

9 *Ceux qui allaient périr :* litt. *ceux qui étaient perdus, errants;* comme un pasteur rassemble son troupeau dispersé par le loup. L'hébreu *âbad*, que les LXX et la Vulg. rendent souvent par *périr* (*Ez.* xxxiv, 4, 16), se dit proprement d'un animal égaré.

10. *Apollonius :* l'auteur suppose ce personnage connu de ses lecteurs. C'était, dit Josèphe, le préfet de Samarie, probablement le même que le commissaire des contributions mentionné i, 30. Comp. II *Mach.* iv, 21; v, 24, iii, 5 note. — *Une grande armée*, non en elle-même, mais relativement à la petite troupe de Judas Machabée.

12. *Les Juifs s'emparèrent*, en gr. ἔλαβον, leçon préférable au sing. ἔλαβε, suivi par la Vulg.

14. *Je combattrai;* Vulg., *je battrai.*

15. *Une seconde expédition :* la première est celle d'Apollonius. Litt. *et il ajouta une expédition*, hébraïsme très usité (*Is.* vii, 10), dont la Vulg. n'a pas tenu compte en traduisant : *et il se prépara.* — *D'impies*, de Juifs-apostats et de païens.

enfants d'Israël. 16 Lorsqu'ils furent proches de la montée de Béthoron, Judas marcha à leur rencontre avec une petite troupe. 17 Ses hommes, voyant l'armée qui s'avançait contre eux, lui dirent : " Comment pourrons-nous, si peu nombreux, combattre contre une si puissante multitude; surtout épuisés que nous sommes par le jeûne d'aujourd'hui? " 18 Judas répondit : " C'est chose facile qu'une multitude soit enfermée dans les mains d'un petit nombre; pour le Dieu du ciel il n'y a point de différence à sauver par un grand nombre ou par un petit nombre. 19 Car la victoire à la guerre n'est pas dans la multitude des combattants; c'est du ciel que vient la force. 20 Ils s'avancent contre nous, remplis d'orgueil et d'impiété, pour nous perdre, nous, nos femmes et nos enfants, et pour nous piller. 21 Mais nous, nous combattons pour notre vie et pour notre loi. 22 Dieu les brisera devant nous; vous donc, ne les craignez pas. " — 23 Dès qu'il eut fini de parler, il se jeta subitement sur eux : Séron fut battu et vit écraser son armée sous ses yeux. 24 Judas le poursuivit sur la descente de Béthoron jusqu'à la plaine; huit cents hommes de leurs troupes furent tués, et le reste s'enfuit au pays des Philistins. 25 Alors commença à se répandre la crainte de Juda et de ses frères, et la terreur parmi les nations d'alentour. 26 Son nom arriva jusqu'au roi, et tous les peuples parlaient des combats de Judas.

27 Quand le roi Antiochus eut appris ces nouvelles, il fut transporté de colère; il donna des ordres et rassembla toutes les troupes de son royaume, une armée très puissante. 28 Il ouvrit son trésor et donna à ses troupes une année de solde, et il commanda qu'elles fussent prêtes à tout. 29 Alors il s'aperçut que l'argent manquait dans ses caisses, et les tributs de la province rapportaient peu à cause des troubles et des maux qu'il avait déchaînés dans le pays, en voulant abolir les lois qui étaient en usage dès les jours anciens. 30 Il craignit de ne pas avoir, comme il était arrivé plusieurs fois, de quoi fournir aux dépenses et aux libéralités qu'il prodiguait auparavant à profusion et plus largement que tous les rois qui l'avaient précédé. 31 Dans cet embarras extrême, il résolut d'aller en Perse pour lever les tributs de ces provinces et recueillir beaucoup d'argent. 32 Il laissa donc Lysias, personnage considérable et de la famille royale, à la tête des affaires du royaume, depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'aux frontières de l'Egypte, 33 et pour prendre soin de son fils Antiochus jusqu'à son retour. 34 Il lui confia la moitié de ses troupes et les éléphants,

16. *La montée de Béthoron*, dans la tribu d'Ephraïm, à 12 lieues au N. O. de Jérusalem. La ville se divisait en deux parties : Béthoron le Haut, situé sur les hauteurs, et Béthoron le Bas, dans la vallée; un sentier étroit et escarpé reliait les deux parties. Comp. *Jos.* x, 10.

17. *Le jeûne d'aujourd'hui*, soit que les troupes de Judas n'eussent pas trouvé pendant la marche de quoi se ravitailler, soit qu'elles se fussent imposé par religion un jeûne volontaire. Comp. vers. 47.

18. *C'est chose facile*, avec l'aide de Dieu, etc., comme le prouve l'histoire d'Israël. Voy. *Gen.* xiv; *Jug.* vii, 4; I *Sam.* xiv, 1-20, etc. — *Le Dieu du ciel*, les meilleurs manuscrits n'ont pas ici le nom de *Dieu*. Voir iv, 24. — *A sauver*, à donner la victoire.

20. *Remplis d'orgueil*, litt. *avec une abondance d'insolence;* Vulg., *avec une multitude insolente et avec orgueil.*

22. *Dieu les brisera:* le texte grec n'a que le pronom : *Lui-même*, auquel la Vulg. ajoute *le Seigneur*. Sur cette omission intentionnelle du nom de Dieu dans le 1er livre des Mach., voir l'Introduction.

23. *Il se jeta sur eux* et les surprit avant qu'ils se fussent mis en ordre de bataille, peut-être lorsqu'ils gravissaient la pente escarpée qui montait de la vallée à Béthoron le Haut.

24. *La plaine*, la Séphéla, qui s'étendait jusqu'à la mer et dont les Philistins possédaient la partie méridionale.

27. Ni Appollonius ni Séron ne paraissent avoir reçu d'ordre du roi pour entreprendre

vindictam in filios Israel. 16. Et
appropinquaverunt usque ad Be-
thoron : et exivit Judas obiam illi
cum paucis. 17. Ut autem viderunt
exercitum venientem sibi obviam,
dixerunt Judæ : Quomodo poteri-
mus pauci pugnare contra multitu-
dinem tantam, et tam fortem, et nos
fatigati sumus jejunio hodie? 18. Et
ait Judas : Facile est concludi mul-
tos in manus paucorum : et non est
differentia in conspectu Dei cœli
liberare in multis, et in paucis :
19. quoniam non in multitudine
exercitus victoria belli, sed de cœlo
fortitudo est. 20. Ipsi veniunt ad
nos in multitudine contumaci, et
superbia ut disperdant nos, et uxo-
res nostras, et filios nostros, et ut
spolient nos : 21. nos vero pugna-
bimus pro animabus nostris, et le-
gibus nostris : 22. et ipse Dominus
conteret eos ante faciem nostram :
vos autem ne timueritis eos. 23. Ut
cessavit autem loqui, insiluit in eos
subito : et contritus est Seron, et
exercitus ejus in conspectu ipsius :
24. et persecutus est eum in de-
scensu Bethoron usque in campum,
et ceciderunt ex eis octingenti viri,
reliqui autem fugerunt in terram
Philisthiim. 25. Et cecidit timor
Judæ, ac fratrum ejus, et formido
super omnes gentes in circuitu eo-
rum. 26. Et pervenit ad regem no-
men ejus, et de prœliis Judæ narra-
bant omnes gentes.

27. Ut audivit autem rex Antio-
chus sermones istos, iratus est ani-
mo : et misit, et congregavit exerci-
tum universi regni sui, castra fortia
valde : 28. et aperuit ærarium suum,
et dedit stipendia exercitui in an-
num : et mandavit illis ut essent
parati ad omnia. 29. Et vidit quod
defecit pecunia de thesauris suis, et
tributa regionis modica propter dis-
sensionem, et plagam, quam fecit in
terra, ut tolleret legitima, quæ erant
a primis diebus : 30. et timuit ne
non haberet ut semel et bis, in sum-
ptus et donaria, quæ dederat ante
larga manu : et abundaverat super
reges, qui ante eum fuerant. 31. Et
consternatus erat animo valde, et
cogitavit ire in Persidem, et accipe-
re tributa regionum, et congregare
argentum multum. 32. Et reliquit
Lysiam hominem nobilem de genere
regali, super negotia regia, a flumine
Euphrate usque ad flumen Ægypti :
33. et ut nutriret Antiochum filium
suum, donec rediret. 34. Et tradidit
ei medium exercitum, et elephantos:

---

leur expédition contre Judas; mais, après la défaite de ses deux généraux, Antiochus dut croire son honneur engagé, et le châtiment des rebelles lui parut d'autant plus nécessaire que l'exemple des Juifs pouvait entraîner d'autres peuples à la révolte. D'ailleurs, Philippe gouverneur de Judée (i, 25 note) avait instamment demandé secours au gouverneur de Cœlé-Syrie nommé Ptolémée; voir II *Mach.* viii, 8.

28. *Et donna à ses troupes*, mal payées en général à cause de l'état déplorable des finances de Syrie, *une année de solde*, pour stimuler leur zèle et assurer leur fidélité. — *A tout*, à toute action rapide et exigeant de grands efforts.

29. *Les tributs*, litt. *les collecteurs d'impôts étaient en petit nombre*, la situation du pays rendant cet emploi peu lucratif. — *A cause des* guerres civiles et des persécutions qui avaient contraint les Juifs fidèles à abandonner leurs maisons et leurs champs pour se retirer au désert.

30. Ce verset caractérise bien Antiochus Epiphane, dont les historiens anciens mentionnent les folles dépenses et les libéralités sans mesure, aussi bien envers les dieux qu'envers les hommes. Voy. Polybe xxx, 3, 4 comp. à xxviii, 17, 11.

31. *En Perse*, dans les provinces des Séleucides situées au delà de l'Euphrate; elles sont désignées vi, 56, sous le nom de Perse et Médie. — *Recueillir beaucoup d'argent*, non seulement par la levée du tribut, mais par des impositions extraordinaires, par le pillage des temples, ventes d'emplois, razzias dans les contrées limitrophes, etc.

32. *Jusqu'aux frontières;* Vulg. *jusqu'au fleuve*, c.-à-d. jusqu'au *Torrent d'Egypte* (II *Rois*, xxiv, 7) aujourd'hui ouadi *el-Arisch*, frontière naturelle entre la Palestine et l'Egypte.

33. *Son fils Antiochus*, alors âgé de 7 ans; il régna dans la suite avec le surnom d'Eupator.

et lui donna des ordres pour l'exécu-
tion de tous ses desseins, et *spéciale-
ment* au sujet des habitants de la Ju-
dée et de Jérusalem. 35 Lysias devait
envoyer contre eux une armée pour
briser et anéantir la puissance d'Israël
et le reste de Jérusalem, et effacer de
ce lieu leur souvenir, 36 et pour établir
dans tout leur pays des fils d'étran-
gers, auxquels il distribuerait leurs
terres par la voie du sort. 37 Puis,
ayant pris avec lui l'autre moitié de
ses troupes, il partit d'Antioche, sa
capitale, en l'an cent quarante-sept,
passa le fleuve de l'Euphrate et tra-
versa le haut pays.

38 Lysias choisit Ptolémée, fils de
Dorymène, Nicanor et Gorgias, habi-
les capitaines et amis du roi; 39 et il
envoya avec eux quarante mille hom-
mes de pied et sept mille cavaliers,
pour envahir le pays de Juda et le
ruiner selon l'ordre du roi. 40 Ils se
mirent en marche avec toutes leurs
troupes, et étant entrés *en Judée*, ils
campèrent près d'Emmaüs, dans la
plaine. 41 Quand les marchands du
pays apprirent leur arrivée, ils prirent
avec eux beaucoup d'argent et d'or,
ainsi que des entraves, et vinrent au
camp des Syriens pour acheter comme
esclaves les enfants d'Israël. A cette
armée se joignirent les troupes de
Syrie et celles du pays des Philistins.

42 Judas et ses frères, voyant que la
situation avait empiré et que les ar-
mées ennemies campaient à leurs
frontières, ayant eu aussi connais-
sance de l'ordre qu'avait donné le roi
de détruire et d'exterminer leur peu-
ple, 43 se dirent les uns aux autres:
“ Relevons les ruines de notre peuple,
et combattons pour notre peuple et
pour notre sanctuaire!” 44 Le peuple
fidèle se rassembla donc pour être
prêt au combat, et pour prier et im-
plorer pitié et miséricorde. 45 Or Jéru-
salem était sans habitants, comme un
désert; aucun de ses enfants n'y en-
trait ou n'en sortait, le sanctuaire
était foulé aux pieds et les fils de
l'étranger occupaient la forteresse;
elle était la demeure des nations. La
joie avait disparu de Jacob, la flûte
et la harpe étaient muettes. 46 S'étant
donc rassemblés, ils vinrent à Maspha,
vis-à-vis de Jérusalem, parce qu'il y
avait autrefois à Maspha un lieu de
prière pour Israël. 47 Ils jeûnèrent ce
jour-là, se couvrirent de sacs, jetèrent
de la cendre sur leur tête et déchirè-
rent leurs vêtements. 48 Ils étendirent
le livre de la loi, que les nations re-
cherchaient pour y peindre les images
de leurs idoles. 49 Ils apportèrent les
vêtements sacerdotaux, les prémices
et les dîmes, et firent venir des Na-
zaréens qui avaient accompli le temps

35. *Le reste de Jérusalem :* ce qui restait du peuple de Dieu, groupé autour du sanctuaire de Jérusalem; comp. *Is.* x, 21; *Jér.* xxxi, 7; *Rom.* xi. 5 etc.

37. *Antioche*, sur l'Oronte, dans une grande plaine bien arrosée. Cette ville avait été bâtie, sur l'emplacement de l'antique village de Daphné, par Séleucus Nicator, le fondateur de la dynastie des Séleucides, qui lui donna le nom de son père. Aujourd'hui *Antakiéh*, 10,000 hab. — *L'an 147* de l'ère des Séleucides, 165 av. J.-C. — *Le haut pays*, les plateaux au-delà de l'Euphrate.

La suite de cette expédition d'Antiochus est racontée au chap. vi.

38. *Lysias choisit Ptolémée;* dans le IIe livre, viii. 9. nous lisons que *Ptolémée*, pressé par Philippe, *envoya Nicanor*. Il est possible qu'avant la nomination de Lysias au poste de régent, Ptolémée ait déjà donné à Nicanor des ordres que Lysias confirma. Voir la note de II *Mach.* viii, 9. — *Ptolémée*, surnommé Macron; il était gouverneur de la Cœlé-Syrie. Voy. II *Mach.* iv, 45 sv.; viii, 8; x, 12 sv. — *Nicanor :* voy. II *Mach.* viii, 9 sv. — *Gorgias :* comp. iv, 1; v, 59 sv. II *Mach.* x, 14; xii, 32 sv. Comme les deux livres des Machabées citent toujours dans le même ordre ces trois généraux, il est vraisemblable que cet ordre marque leur rang hiérarchique dans l'armée.

40. *Emmaüs*, plus tard Nicopolis, à 22 milles romains au N.-O. de Jérusalem, à l'entrée des défilés qui conduisent de la plaine de Saron à Jérusalem; auj. village d'*Amwas*. Ne pas la confondre avec l'Emmaüs de *Luc*, xxiv, 13.

41. *Les marchands*, etc. Il se faisait un grand commerce d'esclaves sur les côtes de Phénicie, et Nicanor, dans sa confiance présomptueuse. avait publié qu'après la bataille il céderait pour un talent 90 esclaves

et mandavit ei de omnibus, quæ volebat, et de inhabitantibus Judæam, et Jerusalem : 35. et ut mitteret ad eos exercitum ad conterendam, et exstirpandam virtutem Israel, et reliquias Jerusalem, et auferendam memoriam eorum de loco : 36. et ut constitueret habitatores filios alienigenas in omnibus finibus eorum, et sorte distribueret terram eorum. 37. Et rex assumpsit partem exercitus residui, et exivit ab Antiochia civitate regni sui anno centesimo et quadragesimo septimo : et transfretavit Euphraten flumen, et perambulabat superiores regiones.

38. Et elegit Lysias Ptolemæum filium Dorymini, et Nicanorem, et Gorgiam, viros potentes ex amicis regis : 39. et misit cum eis quadraginta millia virorum, et septem millia equitum ut venirent in terram Juda, et disperderent eam secundum verbum regis. 40. Et processerunt cum universa virtute sua, et venerunt, et applicuerunt Emmaum in terra campestri. 41. Et audierunt mercatores regionum nomen eorum : et acceperunt argentum, et aurum multum valde, et pueros : et venerunt in castra ut acciperent filios Israel in servos, et additi sunt ad eos exercitus Syriæ, et terræ alienigenarum.

42. Et vidit Judas, et fratres ejus, quia multiplicata sunt mala, et exercitus applicabant ad fines eorum : et cognoverunt verba regis, quæ mandavit populo facere in interitum, et consummationem : 43. et dixerunt unusquisque ad proximum suum : Erigamus dejectionem populi nostri, et pugnemus pro populo nostro, et sanctis nostris. 44. Et congregatus est conventus ut essent parati in prœlium : et ut orarent, et peterent misericordiam, et miserationes. 45. Et Jerusalem non habitabatur, sed erat sicut desertum : non erat qui ingrederetur et egrederetur de natis ejus : et sanctum conculcabatur : et filii alienigenarum erant in arce, ibi erat habitatio gentium : et ablata est voluptas a Jacob, et defecit ibi tibia, et cithara. 46. Et congregati sunt, et venerunt in Maspha contra Jerusalem : quia locus orationis erat in Maspha ante in Israel. 47. Et jejunaverunt illa die, et induerunt se ciliciis, et cinerem imposuerunt capiti suo : et disciderunt vestimenta sua : 48. et expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum : 49. et attulerunt orna-

juifs (II *Mach.* viii, 11). — *Des entraves*, en gr. πέδας, très probablement la vraie leçon. Le texte reçu porte παῖδας, Vulg. *pueros*, des *serviteurs* pour conduire les esclaves. — *A cette armée*, au grand corps de troupes régulières dont il est question au v. 38.

45. Effusion lyrique inspirée à l'auteur par la triste situation de Jérusalem. — *Aucun de ses enfants n'y entrait ou n'en sortait*, n'y circulait : hébraïsme. — *Etaient muettes*, comp. *Is.* xxiv, 8; *Jér.* vii, 34.

46. *Ils vinrent*, ne pouvant aller prier à Jérusalem, *à Maspha*, la Maspha voisine de Jérusalem, au N.-O., auj. *Nébi-Samuil*, sur une hauteur, d'où l'on a une vue magnifique sur Jérusalem, et jusqu'à la Méditerranée et les montagnes transjordaniques. — *Un lieu de prière :* voy. *Jug.* xx, 1; I *Sam.* vii, 5 sv.; x, 17.

48. *Ils étendirent*, déroulèrent devant Dieu, comme pour appeler sa vengeance sur les profanateurs des livres saints. Le roi Ezéchias fit quelque chose d'analogue lorsqu'il déploya devant le Seigneur la lettre impie de Sennachérib : voy. II *Rois*, xix, 14 sv. — *Pour y peindre*, par une ironie sacrilège, *les images*... C'est le sens donné par le texte de la polyglotte de Complute. Le texte ordinaire, suivi par la Vulg., est obscur : on le traduit généralement ainsi : *les livres dans lesquels* (mais il faudrait litt. *au sujet desquels*) *les nations cherchaient des similitudes avec leurs idoles*, des passages semblant autoriser leurs superstitions, afin d'amener ainsi les Juifs à prendre part au culte idolâtrique. C'était là un autre genre de profanation, sur lequel on pouvait appeler la vengeance de Dieu en déployant le saint livre devant lui.

49. *Prémices, dîmes :* on ne pouvait régulièrement les offrir qu'au temple de Jérusalem. — *Nazaréens*, Juifs qui, par religion, faisaient le vœu de s'abstenir pendant un certain temps de vin et de boissons fermen-

de leur vœu ; 50 et ils crièrent à haute
voix vers le ciel, disant : “ Que ferons-
nous pour ces hommes, et où les con-
duirons-nous? 51 Votre sanctuaire a
été foulé aux pieds et profané, et vos
prêtres sont dans le deuil et l'humi-
liation. 52 Et voici que les nations se
sont assemblées contre nous pour nous
anéantir! Vous connaissez leurs des-
seins contre nous. 53 Comment pour-
rons-nous tenir devant elles, si vous
ne nous assistez pas? ” 54 Et ils son-
nèrent de la trompette et poussèrent
de grands cris. 55 Ensuite Judas éta-
blit des chefs du peuple : chefs de
mille hommes, de cent, de cinquante
et de dix. 56 Et il dit à ceux qui ve-
naient de bâtir une maison, de pren-
dre femme, de planter une vigne, et
à ceux qui avaient peur, de s'en re-
tourner chacun dans sa demeure, se-
lon la loi. 57 Puis ils se mirent en
marche et allèrent camper au sud
d'Emmaüs. 58 *Là* Judas *leur* dit :
“ Ceignez-vous et soyez des braves,
et tenez-vous prêts pour demain ma
tin à combattre contre ces nations
assemblées pour nous perdre, nous et
notre sanctuaire. 59 Car mieux vaut
pour nous mourir les armes à la main
que de voir les maux de notre peuple
et notre sanctuaire profané. 60 Quelle
que soit la volonté du ciel, qu'elle
s'accomplisse! ”

1 Gorgias prit avec lui cinq mille Chap. IV.
hommes et mille cavaliers d'élite,
et ils se mirent en marche pen-
dant la nuit 2 pour s'approcher du
camp des Juifs et les frapper à l'im-
proviste; les hommes de la forte-
resse *de Sion* leur servaient de gui-
des. 3 Judas l'ayant appris, il se leva,
lui et les vaillants, pour frapper
l'armée du roi qui était à Emmaüs,
4 pendant que les troupes étaient en-
core dispersées hors du camp. 5 Gor-
gias arriva pendant la nuit au camp
de Judas, mais il ne trouva personne;
alors il se mit à leur recherche dans
les montagnes, car il disait : “ Ils
fuient devant nous.” 6 Dès que vint le
jour, Judas apparut dans la plaine,
avec trois mille hommes; seulement
ils n'avaient ni pour se couvrir, ni
pour frapper, les armes qu'ils auraient
désirées. 7 A la vue du camp fortifié
des nations, des soldats couverts de
cuirasses et des cavaliers qui faisaient
patrouille autour d'eux, tous exercés
au combat, 8 Judas dit aux hommes
qui étaient avec lui : “ Ne craignez
pas leur multitude et ne redoutez pas
leur attaque. 9 Rappelez-vous com-
ment nos pères ont été sauvés dans

---

tées, de laisser croître leurs cheveux, etc. Ce temps écoulé, ils terminaient leur engagement par un sacrifice offert dans le temple. Voir *Nombr.* vi, 1 sv.; *Act.* xxi, 23 sv. — Tout cela était comme une prière en action, par laquelle ils demandaient à Dieu de les aider à rentrer dans la ville sainte.

50. *Pour ces hommes*, les Nazaréens et ceux qui avaient apporté des prémices et des dîmes. — *Où les conduirons-nous*, pour qu'ils puissent remplir leurs obligations?

53. *Si vous :* la Vulg. ajoute *ô Dieu.*

54. *Ils sonnèrent de leurs trompettes*, comme pour faire arriver jusqu'au ciel leurs supplications (comp. *Nombr.* x, 9); selon d'autres, comme un signal de ralliement pour le combat qui allait s'engager.

55. *Des chefs du peuple*, c.-à-d. de son armée. Jusque-là on avait combattu par bandes, sans organisation militaire. Comp. II *Mach.* viii, 22.

56. *Il dit :* en gr. εἶπε, leçon préférable au plur. εἶπον. — *Selon la loi :* voy. *Deut* xx, 5 8; comp. *Jug.* vii, 3.

57. *Emmaüs :* voy. vers. 40.

60. L'allocution de Judas se termine par une parole de résignation et de conformité à la volonté de Dieu.

CHAP. IV.

1. *Gorgias*, un des trois généraux syriens (iii, 38), espérant surprendre Judas qui était campé avec sa petite troupe au sud d'Emmaüs (iii, 57), se détacha de l'armée syrienne à la tête de 5 mille fantassins, etc.

2. *Les hommes*, litt. *les fils de la citadelle*, hébraïsme; il s'agit de la garnison syrienne du mont Sion (i, 35 sv.); Josèphe dit qu'il se trouvait parmi eux des Juifs apostats.

3-4. *Judas l'ayant appris*, soit par ses espions, soit par les habitants du pays, il abandonna furtivement ses retranchements pour aller surprendre à son tour le camp d'Emmaüs (iii, 40), battre le gros de l'armée

menta sacerdotalia, et primitias, et
decimas: et suscitaverunt Nazaræos,
qui impleverant dies : 50. et clama-
verunt voce magna in cœlum, di-
centes : Quid faciemus istis, et quo
eos ducemus? 51. Et sancta tua
conculcata sunt, et contaminata sunt,
et sacerdotes tui facti sunt in lu-
ctum, et in humilitatem. 52. Et ec-
ce Nationes convenerunt adversum
nos ut nos disperdant : tu scis quæ
cogitant in nos. 53. Quomodo po-
terimus subsistere ante faciem eo-
rum, nisi tu Deus adjuves nos?
54. Et tubis exclamaverunt voce
magna. 55. Et post hæc constituit
Judas duces populi, tribunos, et
centuriones, et pentacontarchos, et
[a] Deut. 20, decuriones. 56. [a] Et dixit his, qui
5, 6, 7, 8. ædificabant domos, et sponsabant
Judic. 7, 3. uxores, et plantabant vineas, et for-
midolosis, ut redirent unusquisque
in domum suam secundum legem.
57. Et moverunt castra, et colloca-
verunt ad austrum Emmaum.
58. Et ait Judas : Accingimini,
et estote filii potentes, et estote
parati in mane, ut pugnetis ad-
versus Nationes has, quæ conve-
nerunt adversus nos disperdere
nos, et sancta nostra : 59. quo-
niam melius est nos mori in bello,
quam videre mala gentis nostræ,
et sanctorum. 60. Sicut autem fue-
rit voluntas in cœlo, sic fiat.

CAPUT IV.

Gorgias quærit Judam : at hic suos hortatus fudit hostes, rursumque Gorgiæ exercitu fuso colligit spolia; et iterum fusis ad Deum precibus, devincit Lysiæ exercitum, ac postmodum purificato templo, novum erigit altare : et omnibus quæ ad Dei cultum requirebantur præparatis, sacrificiisque oblatis, magna lætitia celebrant illius dedicationem diebus octo : statuto etiam hujus dedicationis annuo festo ad dies octo.

ET assumpsit Gorgias quin-
que millia virorum, et
mille equites electos : et
moverunt castra nocte,
2. ut applicarent ad castra Judæo-
rum, et percuterent eos subito : et
filii, qui erant ex arce, erant illis du-
ces. 3. Et audivit Judas, et surrexit
ipse, et potentes percutere virtutem
exercituum regis, qui erant in Em-
maum. 4. Adhuc enim dispersus
erat exercitus a castris. 5. Et venit
Gorgias in castra Judæ noctu, et
neminem invenit, et quærebat eos
in montibus : quoniam dixit : Fu-
giunt hi a nobis. 6. Et cum dies fa-
ctus esset, apparuit Judas in campo
cum tribus millibus virorum tan-
tum : qui tegumenta et gladios non
habebant : 7. et viderunt castra
gentium valida, et loricatos, et equi-
tatus in circuitu eorum, et hi docti
ad prœlium. 8. Et ait Judas viris,
qui secum erant : Ne timueritis
multitudinem eorum, et impetum
eorum ne formidetis. 9. [a] Memen- [a] Exod. 14,
tote qualiter salvi facti sunt patres 9.

syrienne commandée par Nicanor, et s'emparer du matériel de guerre considérable qui s'y trouvait. Le moment lui paraissait d'autant plus favorable que les Syriens récemment arrivés n'avaient pas eu le temps, pensait-il, de mettre de l'ordre dans leur camp et de s'y fortifier ; en quoi il se trompait : voy. les vers. 7 et 12.

5. *Dans les montagnes :* les alentours d'Emmaüs au sud et à l'est sont très montagneux ; par là même, Gorgias s'éloignait davantage du camp syrien.

6. *Trois mille hommes* formaient le corps d'attaque commandé par Judas en personne; mais trois autres corps formaient la réserve, sous les ordres de Simon, Joseph et Jonathas ; l'armée entière comptait un peu plus de 7000 hommes. Voy. II *Mach.* viii, 16, 22, 23. — *Ils n'avaient ni pour se couvrir* (armes défensives : casques, boucliers, cuirasses), *ni pour frapper* (armes offensives : épées, lances, etc.), *les armes qu'ils auraient désirées.* Ces derniers mots manquent dans la Vulg.

7. *Du camp fortifié;* ou bien, *de la forte armée.*

la mer Rouge, lorsque Pharaon les poursuivait avec une puissante armée. 10 Crïons maintenant vers le ciel, dans l'espoir qu'Il daignera avoir pitié de nous, se souvenir de son alliance avec nos pères et détruire aujourd'hui cette armée devant nos yeux. 11 Et les nations sauront qu'il y a quelqu'un qui délivre et sauve Israël."

12 Alors les étrangers levèrent les yeux et les aperçurent marchant contre eux; 13 et ils sortirent du camp pour livrer bataille; en même temps ceux qui étaient avec Judas sonnèrent de la trompette. 14 On en vint aux mains, et les nations furent battues et s'enfuirent dans la plaine. 15 Les derniers rangs tombèrent tous par l'épée, et les Juifs les poursuivirent jusqu'à Gazara et jusque dans les plaines de Judée, d'Azot et de Jamnia, et ils leur tuèrent près de trois mille hommes. 16 Alors Judas, avec son armée, revint sur ses pas et cessa de les poursuivre, 17 disant au peuple : "Ne soyez pas avides de butin, car un combat nous attend. 18 Gorgias et ses troupes sont près de nous dans la montagne; mais tenez ferme en ce moment contre nos ennemis, battez-les, et vous pourrez ensuite prendre sans crainte leurs dépouilles." 19 Judas parlait encore, lorsqu'une division *de Gorgias* se montra sortant de la montagne. 20 Ils virent que les leurs étaient en fuite et que les Juifs avaient mis le feu au camp; car la fumée qu'on apercevait manifestait ce qui s'était passé. 21 A cette vue, ils eurent une grande peur; et comme ils apercevaient en même temps l'armée de Judas rangée dans la plaine, prête à livrer bataille, 22 ils s'enfuirent tous dans le pays des Philistins. 23 Judas revint pour piller le camp; ils emportèrent beaucoup d'or et d'argent, ainsi que des étoffes de pourpre violette et de pourpre écarlate, et de grandes richesses. 24 A leur retour, ils chantaient des cantiques, faisant monter vers le ciel des louanges au Seigneur : "Car il est bon, car sa miséricorde subsiste à jamais." 25 Une grande délivrance fut donnée à Israël en ce jour-là.

26 Ceux des étrangers qui avaient échappé vinrent annoncer à Lysias tout ce qui était arrivé. 27 En apprenant cette nouvelle, il fut attristé et abattu, parce que ses desseins contre Israël avaient échoué et que les ordres du roi n'étaient pas exécutés. 28 L'année suivante, Lysias rassembla une armée de soixante mille fantassins d'élite et de cinq mille cavaliers, afin de venir à bout des Juifs. 29 Ils s'avancèrent vers la Judée et établirent leur camp près de Béthoron.

---

10. *Dans l'espoir*, etc.; litt. *si peut-être Il aura pitié*, etc. Vulg.. *et le Seigneur aura pitié*, etc.

12. *Les étrangers*, les Syriens de Nicanor.

14. *Furent battues*, grâce au secours divin accordé à Judas. Il est difficile, d'ailleurs, de savoir au juste le nombre de Syriens qui prirent part à ce combat. Il est bien dit iii, 39, que Lysias avait donné 47 mille hommes aux trois généraux Ptolémée, Nicanor et Gorgias, et nous venons de voir que ce dernier avait distrait de cette armée six mille hommes. Mais rien ne prouve que les 41 mille restants aient été tous réunis dans le même camp; le vers. 3 ferait supposer plutôt le contraire.

15. *Les derniers rangs* de l'armée fugitive. — *Gazara* (ou Gazer, ici au gén. plur. Gazerôn; Vulg. Gezeron) sur la frontière méridionale d'Ephraïm, à 1 lieue ½ au nord d'Emmaüs-Nicopolis, place importante, défendant de ce côté l'entrée de la Judée, voir vii, 45; xiii, 43, 54. — *De Judée*, en lisant Ἰουδαίας; la leçon Ἰδουμαίας, *de l'Idumée*, est une faute de copiste très ancienne, suivie par Josèphe et les versions Syr. et Vulg.— *D'Azot*, une des cinq capitales des Philistins. — *De Jamnia* ou *Jabné*, plus anciennement *Jabnéel* (*Jos.* xv, 11), auj. *Jebna*, à 1 lieue de la mer et à 3 lieues au N. d'Azot. — *Trois mille hommes* dans la poursuite; en ajoutant à ce nombre les Syriens qui périrent dans la bataille, on arrive facilement au chiffre total de 9 mille morts indiqué II *Mach.* viii, 24.

17. *Au peuple*, à ses troupes.

19. *Parlait encore*, en lisant λαλοῦντος; plusieurs manuscrits portent πληροῦντος, *achevait* de parler, leçon plus authentique, mais provenant sans doute de ce que le tra-

nostri in mari rubro, cum seque-
retur eos Pharao cum exercitu multo.
10. Et nunc clamemus in cœlum :
et miserebitur nostri Dominus, et
memor erit testamenti patrum no-
strorum, et conteret exercitum
istum ante faciem nostram hodie :
11. et scient omnes gentes quia est
qui redimat, et liberet Israel.

12. Et elevaverunt alienigenæ
oculos suos, et viderunt eos venien-
tes ex adverso. 13. Et exierunt de
castris in prœlium, et tuba cecine-
runt hi, qui erant cum Juda : 14. et
congressi sunt : et contritæ sunt
gentes, et fugerunt in campum.
15. Novissimi autem omnes cecide-
runt in gladio, et persecuti sunt eos
usque Gezeron, et usque in campos
Idumææ, et Azoti, et Jamniæ : et
ceciderunt ex illis usque ad tria
millia virorum. 16. Et reversus est
Judas, et exercitus ejus, sequens
eum. 17. Dixitque ad populum :
Non concupiscatis spolia : quia bel-
lum contra nos est, 18. et Gorgias
et exercitus ejus prope nos in mon-
te : sed state nunc contra inimicos
nostros, et expugnate eos, et sume-
tis postea spolia securi. 19. Et adhuc
loquente Juda hæc, ecce apparuit
pars quædam prospiciens de monte.
20. Et vidit Gorgias quod in fugam
conversi sunt sui, et succenderunt
castra : fumus enim, qui videbatur,
declarabat quod factum est. 21. Qui-
bus illi conspectis timuerunt valde,
aspicientes simul et Judam, et exer-
citum in campo paratum ad prœ-
lium. 22. Et fugerunt omnes in
campum alienigenarum : 23. et Ju-
das reversus est ad spolia castro-
rum, et acceperunt aurum multum,
et argentum, et hyacinthum, et pur-
puram marinam, et opes magnas.
24. Et conversi, hymnum canebant,
et benedicebant Deum in cœlum,
[b]quoniam bonus est, quoniam in [b] Ps. 105, 1.
sæculum misericordia ejus. 25. Et
facta est salus magna in Israel in die
illa.

26. Quicumque autem alienige-
narum evaserunt, venerunt, et nun-
tiaverunt Lysiæ universa, quæ acci-
derant. 27. Quibus ille auditis con-
sternatus animo deficiebat : quod
non qualia voluit, talia contigerunt
in Israel, et qualia mandavit rex.
28. Et sequenti anno congregavit
Lysias virorum electorum sexagin-
ta millia, et equitum quinque mil-
lia, ut debellaret eos. 29. Et vene-

---

ducteur grec aura lu *memallê, achevant*, au lieu de *memallêl, parlant*.

20. *Les Juifs avaient mis le feu au camp :* Judas ne tenait pas à se mesurer ce jour-là avec Gorgias, car ses gens étaient fatigués. Il fit donc mettre le feu au camp afin que Gorgias, devinant de loin ce qui était arrivé, n'essayât pas de l'attaquer.

23. *Beaucoup d'or et d'argent*, soit monnayé, soit en vases et objets précieux.

24. *Des cantiques :* comp. *Ps.* cxviii, 1, 29 h.; cxxxvi, 1 sv. h. — *Au Seigneur :* ce nom, par lequel les LXX rendent habituellement Jéhovah, manque dans les meilleurs manuscrits. Il est probable que le texte primitif, ici comme ailleurs, a rendu *Jéhovah* par *le Ciel;* mais la citation d'un passage des Psaumes si connu, aura amené l'insertion du mot *Seigneur* (comp. iii, 18).

25. *En ce jour-là :* les interprètes se demandent comment tous les événements racontés depuis le vers. 6 ont pu s'accomplir en un seul jour. La réponse est facile : le combat contre le camp des Syriens fut livré dès le matin; Judas poursuivit l'ennemi jusqu'à Gazer, situé à 1 lieue et demie du champ de bataille; épouvantés, les fuyards se répandirent ensuite dans les plaines de Judée, d'Azot et de Jamnia, mais il n'est pas nécessaire de supposer que Judas les suivit jusque là. Il put ainsi revenir le même jour à l'emplacement du camp des Syriens, attendre Gorgias qui, à sa vue, prit aussitôt la fuite, et se livrer vers le soir au pillage du camp de Nicanor. Le second livre des Machabées nous apprend (viii, 28) que le lendemain était le sabbat, par conséquent un jour de repos.

26. *Ceux des étrangers*, des non-juifs, des Syriens.

28. *L'année suivante*, 148 de l'ère des Séleucides, 164 av. J.-C. — *5 mille cavaliers*, assez peu relativement au nombre des fantassins ; mais Lysias se proposait d'attaquer les Juifs dans leurs montagnes, où la cavalerie ne pouvait pénétrer.

29. *Ils s'avancèrent*, probablement sous le commandement immédiat de Timothée et

Judas marcha contre eux à la tête de
dix mille hommes. 30 A la vue de
cette armée redoutable, il pria en di-
sant : “ Vous êtes béni, ô libérateur
d'Israël, qui avez brisé la force du
géant par la main de votre serviteur
David, et livré le camp des Philis-
tins entre les mains de Jonathas, fils
de Saül, et de son écuyer. 31 Enfer-
mez cette armée dans les mains de
votre peuple d'Israël, et qu'ils soient
confondus avec leurs fantassins et
leurs cavaliers. 32 Inspirez-leur la ter-
reur, abattez leur audace présomp-
tueuse, et qu'ils soient ébranlés par
leur défaite. 33 Faites-les tomber par
l'épée de ceux qui vous aiment, et
que tous ceux qui connaissent votre
nom vous adressent des hymnes de
louange.” 34 Ils engagèrent le combat,
et cinq mille hommes de l'armée de
Lysias tombèrent devant les Juifs.
35 Voyant la déroute de son armée et
l'intrépidité des soldats de Judas, qui
se montraient disposés à vivre ou à
mourir honorablement, Lysias re-
tourna à Antioche et recruta des
étrangers ; il se promettait, après
avoir augmenté son armée, de reve-
nir en Judée.

36 Alors Judas et ses frères dirent :
“ Voilà nos ennemis défaits ; montons
maintenant purifier le temple et le
renouveler.” 37 Toute l'armée se ras-
sembla, et ils montèrent au mont
Sion. 38 En voyant le sanctuaire dé-
sert, l'autel profané, les portes brû-
lées, des arbrisseaux croissant dans
le parvis comme dans un bois ou sur
les montagnes, et les chambres dé-
truites, 39 ils déchirèrent leurs vête-
ments, se lamentèrent en grand
deuil, répandirent de la cendre sur
leur tête, 40 se prosternèrent le visage
contre terre, et, pendant que les
trompettes sonnaient en fanfare,
poussèrent des cris vers le ciel.
41 Alors Judas détacha un corps de
troupes pour combattre les Syriens
qui étaient dans la citadelle, jusqu'à
ce que les lieux saints fussent puri-
fiés. 42 Puis il choisit des prêtres sans
défauts, attachés à la loi de Dieu ;
43 et ils purifièrent le sanctuaire et
transportèrent dans un lieu immonde
les pierres souillées. 44 On délibéra
sur ce qu'on devait faire à l'autel des
holocaustes qui avait été profané,
45 et l'heureuse pensée leur vint de le
détruire, de peur qu'il ne fût pour
eux un opprobre après que les Gen-
tils l'avaient souillé, et ils le démoli-
rent. 46 Ils en déposèrent les pierres
sur la montagne du temple, dans un
lieu convenable, en attendant la ve-
nue d'un prophète qui donnerait une
décision à leur sujet. 47 Et ils prirent
des pierres brutes, selon la loi, et

---

de Bacchidès (II *Mach.* viii, 30). — *Vers la Judée... à Béthoron :* ainsi lisons-nous dans la Vulg. et dans Josèphe, tandis que le texte grec porte : *Vers l'Idumée ... à Bethsur.* Mais comme Lysias fit, dans la suite, deux autres campagnes dans la région de Bethsur (II *Mach.* xi, 5 et I *Mach.* vi, 31 ; II *Mach.* xiii, 19), on peut croire que le texte grec aura été modifié ici, suivant l'opinion qui identifie cette campagne avec celle que rapporte le chapitre XI du IIe livre. Or, la campagne actuelle eut lieu avant la mort d'Epiphane (vi, 6); elle se termina par la retraite de Lysias bien résolu à revenir avec plus de forces ; l'autre, au contraire, se fit au début du règne d'Eupator (II *Mach.* x, 10) et fut suivie d'une paix arrachée à Lysias par l'inutilité de ses efforts. Nous préférons donc la leçon *Bethoron* de la Vulg.

30. *La force*, propr. *l'impétuosité* (Vulg.), du géant Goliath (I *Sam.* xvii). — *Le camp*, ou l'armée des Philistins, etc. (I *Sam.* xiv, 1, 6 sv.).

31. *Qu'ils soient confondus avec*, propr. *dans* ou *sur :* afin que la confiance qu'ils avaient dans leurs troupes soit confondue, et qu'ils reconnaissent que Dieu est plus fort que l'armée la plus considérable.

34. *Devant les Juifs*, sur le champ de bataille ; ces mots ne sont pas dans la Vulg.

35. *Des étrangers*, des mercenaires à la solde d'Antiochus ; Vulg., *des soldats.— De revenir ;* c'est en effet ce qu'il fit l'année suivante, avec une armée formidable (II *Mach.* xi, 1 sv.).

36-61. Comp. II *Mach.* viii, 33; x, 1-9; Josèphe, *Antiq.* xii, vii, 6.

Purifier le temple, faire disparaître de

runt in Judæam, et castra posuerunt in Bethoron, et occurrit illis Judas cum decem millibus viris. 30. Et viderunt exercitum fortem, et oravit, et dixit : Benedictus es salvator Israel, [c]qui contrivisti impetum potentis in manu servi tui David, [d]et tradidisti castra alienigenarum in manu Jonathæ filii Saul, et armigeri ejus. 31. Conclude exercitum istum in manu populi tui Israel, et confundantur in exercitu suo, et equitibus. 32. Da illis formidinem, et tabefac audaciam virtutis eorum, et commoveantur contritione sua. 33. Dejice illos gladio diligentium te : et collaudent te omnes, qui noverunt nomen tuum in hymnis. 34. Et commiserunt prœlium : et ceciderunt de exercitu Lysiæ quinque millia virorum. 35. Videns autem Lysias fugam suorum, et Judæorum audaciam, et quod parati sunt aut vivere, aut mori fortiter, abiit Antiochiam, et elegit milites, ut multiplicati rursus venirent in Judæam.

[c] 1 Reg. 17, 50.
[d] 1 Reg. 14, 13.

36. Dixit autem Judas, et fratres ejus : Ecce contriti sunt inimici nostri : ascendamus nunc mundare sancta, et renovare. 37. Et congregatus est omnis exercitus, et ascenderunt in montem Sion. 38. Et viderunt sanctificationem desertam, et altare profanatum, et portas exustas, et in atriis virgulta nata sicut in saltu, vel in montibus, et pastophoria diruta. 39. Et sciderunt vestimenta sua, et planxerunt planctu magno, et imposuerunt cinerem super caput suum. 40. Et ceciderunt in faciem super terram, et exclamaverunt tubis signorum, et clamaverunt in cœlum. 41. Tunc ordinavit Judas viros ut pugnarent adversus eos, qui erant in arce, donec emundarent sancta. 42. Et elegit sacerdotes sine macula, voluntatem habentes in lege Dei : 43. et mundaverunt sancta, et tulerunt lapides contaminationis in locum immundum. 44. Et cogitavit de altari holocaustorum, quod profanatum erat, quid de eo faceret. 45. Et incidit illis consilium bonum ut destruerent illud : ne forte illis esset in opprobrium, quia contaminaverunt illud gentes, et demoliti sunt illud. 46. Et reposuerunt lapides in monte domus in loco apto, quoadusque veniret propheta, et responderet de eis. 47. Et acceperunt lapides integros secundum legem, et ædificaverunt altare novum secundum illud, quod

---

son enceinte les idoles et les objets profanes. — *Le renouveler*, le consacrer de nouveau au culte du vrai Dieu par des cérémonies, des prières, des sacrifices, etc.

37. *Au mont Sion*, la partie de cette colline où s'élevait le temple. Comp. i, 35.

38. *L'autel* des holocaustes *profané* par un autel d'idoles qu'on avait élevé dessus (i, 57). — *Les portes brûlées*, soit par l'incendie mentionné i, 33 (comp. II *Mach.* i, 8), soit par le fait d'un certain Callisthènes (II *Mach.* viii, 33). — *Les chambres* construites autour du temple (I *Rois*, v, 5; *Ezéch.* xli, 6 sv.); on y rangeait le mobilier du culte, et les employés et les visiteurs du temple s'y réunissaient : comp. I *Par.* ix, 26; *Jér.* xxxv, 4; *Néh.* x, 39; xiii, 3.

40. *Pendant que les trompettes sonnaient en fanfare* : le grec porte litt., *pendant que sonnaient les trompettes des signaux*, dont on se sert pour donner les signaux dans les combats, ou pour annoncer les fêtes ; mais ces mots, *des signaux*, répondent à l'hébreu *therouâh*, qui désigne une sonnerie spéciale, la sonnerie d'alarme, consistant en sons brisés et prolongés : voy. *Nombr.* x, 5-7.

42. *Sans défauts*, n'ayant aucun des défauts corporels qui excluaient du ministère de l'autel et du service du temple (*Lev.* xxi, 17-23). — *Attachés à la loi de Dieu* : comp. *Ps.* i, 2.

43. *Un lieu immonde*, probablement Topheth, dans la vallée de Ben-Ennom (II *Rois*, xxiii, 10); voir pourtant II *Par.* xxix, 16, où il est dit que les objets idolâtriques furent jetés dans la vallée du Cédron. — *Les pierres souillées*, formant l'autel des idoles qu'Antiochus avait fait construire sur l'autel des holocaustes (i, 57).

46. *Sur* la partie de *la montagne* de Sion où s'élevait *le temple* (*Is.* ii, 2), propr. le mont Moria (II *Par.* iii, 1), un des mamelons du mont Sion. — *Un prophète;* comp. xiv, 41.

47. *Des pierres brutes*, que le fer n'a pas touchées (*Exod.* xx, 25; *Deut.* xxvii, 5 sv.).

construisirent un autel nouveau sur le modèle de l'ancien. 48 Ils rebâtirent le sanctuaire, ainsi que l'intérieur du temple, et ils sanctifièrent les parvis. 49 Ils confectionnèrent de nouveaux ustensiles sacrés, replacèrent dans le temple le chandelier, l'autel des parfums et la table. 50 Ils firent fumer l'encens sur l'autel, allumèrent les lampes du chandelier et elles éclairaient dans le temple. 51 Ils placèrent des pains sur la table et suspendirent les voiles.

Après avoir achevé tous les ouvrages qu'ils avaient faits, 52 ils se levèrent de grand matin le vingt-cinquième jour du neuvième mois — c'est le mois nommé casleu — de l'an cent quarante-huit, 53 et ils offrirent un sacrifice, selon la loi, sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient construit. 54 Dans le même mois et le même jour qu'il avait été profané par les Gentils, l'autel fut consacré de nouveau au chant des Psaumes, au son des harpes, des lyres et des cymbales. 55 Tout le peuple tomba sur sa face et adora, et levant les yeux vers le ciel il bénissait Celui qui lui avait donné prospérité. 56 Ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant huit jours, et ils offrirent des holocaustes avec joie, et des sacrifices d'actions de grâces et de louanges. 57 Ils ornèrent la façade du temple de couronnes et d'écussons, et réparèrent les entrées du temple et les chambres, et leur mirent des portes. 58 Il y eut parmi le peuple une très grande joie, et l'opprobre infligé par les Gentils fut ôté. 59 Judas, d'accord avec ses frères et toute l'assemblée d'Israël, ordonna que les jours de la dédicace de l'autel fussent célébrés en leur temps chaque année pendant huit jours, à partir du vingt-cinq casleu, avec joie et allégresse. 60 En ce même temps ils construisirent sur le mont Sion une enceinte de hautes murailles et de fortes tours, afin que les Gentils ne vinssent plus, comme ils l'avaient fait auparavant, fouler aux pieds les saints lieux. 61 Et Judas y mit un détachement pour en avoir la garde, et pour sa défense. On fortifia Bethsur, afin que le peuple eût une forteresse en face de l'Idumée.

2° — CHAP. V. — Judas réprime l'hostilité des peuples voisins contre les Juifs.

Chap. V. Orsque les nations d'alentour eurent appris que l'autel avait été reconstruit et le sanctuaire rétabli comme il était auparavant, elles furent très irritées. 2 Elles résolurent d'exterminer les descendants de Jacob qui vivaient parmi eux, et elles commencèrent à en massacrer plusieurs et à les poursuivre.

3 Judas fit la guerre aux fils d'Esaü

48. *Ils rebâtirent le sanctuaire*, le temple proprement dit (ὁ ναός. Saint et Saint des saints), c.-à-d. ils réparèrent les dommages qu'il avait subis. — *L'intérieur :* murailles, voûtes, pavé. — *Ils sanctifièrent les parvis.* par l'enlèvement de tout ce qui s'y trouvait d'impur, et sans doute aussi par des aspersions (*Nombr*, xix, 18.) Le mot *ædem* de la Vulg. ne se trouve pas en grec.

49. *Nouveaux ustensiles :* voy. i, 23.— *La table* des pains de proposition.

51. *Les voiles*, les tentures devant le Saint des saints et le Saint.

52. L'an 148 de l'ère des Séleucides, 164 avant J.-C. Le mois de *Casleu* correspond en partie à novembre, en partie à décembre.

53. *Un sacrifice*, le sacrifice du matin (*Exod.* xxix. 38; *Nombr.* xxviii, 3).

54. *Le même mois*, litt. *le même temps.*

56. *La dédicace*, litt. *la rénovation* (v. 36) en gr. ἐγκαινισμὸν, d'où le nom d'*Encénies* (*Jean*, x. 22) donné à cette fête établie en souvenir de la restauration du culte. Au IIe livre des Mach., elle est appelée la *Scénopégie du mois de Casleu* (Décembre) ou *Purification du temple* (i, 9-18). D'après Josèphe, on l'appelait encore *fête des Lumières* (Ant. xii, 7-6), probablement parce qu'on y célébrait aussi le souvenir du feu sacré merveilleusement retrouvé (II *Mach.* i, 18 sv.). — *Des sacrifices d'actions de grâces et de louanges*, que la Vulgate appelle sacrifices *pacifiques*, dans le lévitique et ailleurs.

fuit prius : 48. et ædificaverunt sancta, et quæ intra domum erant intrinsecus : et ædem, et atria sanctificaverunt. 49. Et fecerunt vasa sancta nova, et intulerunt candelabrum, et altare incensorum, et mensam in templum. 50. Et incensum posuerunt super altare, et accenderunt lucernas, quæ super candelabrum erant, et lucebant in templo. 51. Et posuerunt super mensam panes, et appenderunt vela.

Et consummaverunt omnia opera, quæ fecerant. 52. Et ante matutinum surrexerunt quinta et vigesima die mensis noni (hic est mensis Casleu) centesimi quadragesimi octavi anni : 53. et obtulerunt sacrificium secundum legem super altare holocaustorum novum, quod fecerunt. 54. Secundum tempus et secundum diem, in qua contaminaverunt illud gentes, in ipsa renovatum est in canticis, et citharis, et cinyris, et in cymbalis. 55. Et cecidit omnis populus in faciem, et adoraverunt, et benedixerunt in cœlum eum, qui prosperavit eis. 56. Et fecerunt dedicationem altaris diebus octo, et obtulerunt holocausta cum lætitia, et sacrificium salutaris, et laudis. 57. Et ornaverunt faciem templi coronis aureis, et scutulis : et dedicaverunt portas, et pastophoria, et imposuerunt eis januas. 58. Et facta est lætitia in populo magna valde, et aversum est opprobrium gentium. 59. [e]Et statuit Judas, et fratres ejus, et universa ecclesia Israel ut agatur dies dedicationis altaris in temporibus suis ab anno in annum per dies octo a quinta et vigesima die mensis Casleu, cum lætitia et gaudio. 60. Et ædificaverunt in tempore illo montem Sion, et per circuitum muros altos, et turres firmas, nequando venirent gentes, et conculcarent eum sicut antea fecerunt. 61. Et collocavit illic exercitum, ut servarent eum, et munivit eum ad custodiendam Bethsuram, ut haberet populus munitionem contra faciem Idumææ.

[e] Joann. 10, 22.

CAPUT V.

Percussit Judas plurimas gentes finitimas : obsessosque Galaaditas et Galilæos ipse una cum fratre Simone liberat : et devicto semel atque iterum Timotheo, captaque civitate Ephron, quæ transitum ipsi præbere noluerat, et omni masculo ipsius interempto : tandem integro numero læti revertuntur in montem Sion ad sacrificandum Domino : interea qui relicti fuerant duces in Jerusalem, dum contra Judæ præceptum pugnant adversus gentes, cæduntur : Judas vero percutit Chebron et Azotum, subversis ipsarum simulacris.

T factum est, ut audierunt gentes in circuitu quia ædificatum est altare, et sanctuarium sicut prius, iratæ sunt valde : 2. et cogitabant tollere genus Jacob, qui erant inter eos, et cœperunt occidere de populo, et persequi.

3. Et debellabat Judas filios Esau

57. *Ecussons*, en forme de petits boucliers. Comp. II *Rois*, xiv, 26 sv. — *Réparèrent*, litt. *renouvelèrent*, ce qui pourrait s'entendre de la dédicace (v. 56) des constructions restaurées.

59. *Joie et allégresse* manifestées, comme à la fête des Tabernacles, par l'érection de tentes de feuillage (II *Mach*. x, 6 sv.).

60. *Le mont Sion :* proprement le Moria. Voir la note du vers. 46.

61. *Pour sa défense :* pour compléter la défense du mont Sion En lisant, dans la Vulg., *custodiendum* au lieu de *custodiendam*, on obtient le même sens, qui paraît seul admissible. Il y a même lieu de supposer que les deux mots grecs αὐτὸ τηρεῖν, du 1er membre de phrase, ont été indûment répétés dans le 2e, devant *Bethsur*.

CHAP. V.

Pour les vers. 1-8, comp. II *Mach*. x, 14-38. Ces évènements eurent lieu immédiatement après la restauration du culte, pendant les derniers jours d'Antiochus Epiphane, et les premiers de son successeur, au règne duquel le IIe livre les rattache.

1. *Les nations d'alentour :* Philistins, Iduméens, Ammonites, etc.

3. *Judas*, pour empêcher et venger ces massacres, *fit la guerre aux fils d'Esaü*,

dans l'Idumée, au pays d'Acrabathane, parce qu'ils attaquaient les enfants d'Israël; il leur infligea une grande défaite, les humilia et prit leurs dépouilles.
4 Il se souvint aussi de la méchanceté des fils de Béan, qui étaient pour le peuple un piège et un danger, par les embûches qu'ils lui dressaient dans les chemins.
5 Il les bloqua dans leurs tours; les assiégea, les voua à l'anathème et brûla leurs tours avec tous ceux qui étaient dedans.
6 Puis il passa chez les Ammonites, et il trouva là une forte armée et un peuple nombreux, qui avait pour chef Timothée.
7 Il leur livra de nombreux combats, et ils furent écrasés devant lui, et il les tailla en pièces.
8 Il prit la ville de Jazer et les localités de sa dépendance, et revint en Judée.

9 Les nations qui sont en Galaad se réunirent contre les Israélites qui habitaient sur leur territoire, afin de les exterminer, et ceux-ci se réfugièrent dans la forteresse de Dathéman.
10 Ils envoyèrent des lettres à Judas et à ses frères, en disant : " Les nations qui nous entourent se sont rassemblées contre nous pour nous faire périr.
11 Elles se préparent à venir et à s'emparer de la forteresse dans laquelle nous nous sommes réfugiés, et Timothée est le chef de leur armée.
12 Viens donc maintenant nous délivrer de leurs mains, car déjà un grand nombre des nôtres sont tombés.
13 Tous nos frères qui étaient dans le pays de Tob ont été mis à mort; nos ennemis ont emmené en captivité leurs femmes et leurs enfants et pris leurs biens; ils ont tué là près de mille hommes."
14 On était encore à lire leurs lettres, lorsqu'arrivèrent de la Galilée d'autres messagers, les vêtements déchirés, apportant la nouvelle
15 que de Ptolémaïs, de Tyr, de Sidon et de toute la Galilée des étrangers, on s'était rassemblé pour les faire périr.
16 Lorsque Judas et le peuple eurent entendu ces discours, il se tint une grande assemblée pour examiner ce qu'ils devaient faire pour leurs frères qui étaient dans la tribulation et attaqués par ces ennemis.
17 Judas dit à Simon son frère : " Choisis-toi des hommes et va délivrer tes frères qui sont en Galilée; mon frère Jonathas et moi nous irons en Galaad."
18 Il laissa en Judée Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, chefs du peuple, avec le reste de l'armée pour faire la garde,
19 et il leur donna cet ordre : " Gouvernez ce peuple, mais n'engagez pas de combat avec les Gentils jusqu'à notre retour."
20 On assigna à Simon trois mille hommes pour aller en Galilée, et huit mille à Judas pour aller en Galaad.

21 Simon se rendit en Galilée et livra aux Gentils de nombreux combats, et les Gentils furent écrasés de-

aux Iduméens, non pas à tous, mais à ceux de l'*Acrabathane*, contrée de l'Idumée qui confine à la frontière S.-E. de la Judée, et distincte d'une toparchie de même nom au centre de la Palestine, entre Sichem et le Jourdain. Dans la Vulgate, *et* est ajouté à tort devant *eos*. — *Ils attaquaient* (litt. *assiégaient*) *les Israélites*, faisaient des excursions dans le pays de Judée.

4. *Fils de Béan*, autre tribu iduméenne qui avait pour ancêtre Béan : inconnue d'ailleurs.

5. *A l'anathème*, à l'extermination : comp. *Lév.* xxvii, 28; *Deut.* xiii, 16.

6. *Chez les Ammonites*, au N.-E. de la mer Morte. — *Timothée;* vraisemblablement le même qui avait déjà été battu avec Bacchidès (II *Mach.* viii, 30; comp. I *Mach.* iv, 29 note). Sur la composition de son armée, voir II *Mach.* x, 24.

7. *Nombreux combats :* une grande bataille (II *Mach.* x, 28 sv.), puis cinq jours de lutte autour de Jazer (l. c. v. 33).

8. *Jazer* (Vulg. *Gazer*), à 4 lieues ½ à l'O. de Rabbat-Ammon (Philadelphie); voir *Nombr.* xxxii, 1; *Is.* xvi, 8. Timothée y fut tué (II *Mach.* x, 37), aussi est-il évident que le Timothée contre lequel eut lieu la campagne de Galaad (I *Mach.* v. 9 sv. II *Mach.* xii, 10 sv.) est un personnage différent.

Revint en Judée, pour y combattre Lysias qui venait venger sa défaite (iv, 35) avec une armée formidable. Cette expédition, racontée au ch. xi du IIe livre, se termina par une

in Idumæa, et eos, qui erant in Acra-
bathane : quia circumsedebant Israe-
litas, et percussit eos plaga magna.
4. Et recordatus est malitiam filio-
rum Bean, qui erant populo in la-
queum, et in scandalum, insidiantes
ei in via. 5. Et conclusi sunt ab eo
in turribus, et applicuit ad eos, et
anathematizavit eos, et incendit tur-
res eorum igni cum omnibus, qui in
eis erant. 6. Et transivit ad filios
Ammon, et invenit manum fortem,
et populum copiosum, et Timo-
theum ducem ipsorum : 7. et com-
misit cum eis prœlia multa, et con-
triti sunt in conspectu eorum, et
percussit eos : 8. et cepit Gazer ci-
vitatem, et filias ejus, et reversus est
in Judæam.

9. Et congregatæ sunt gentes,
quæ sunt in Galaad adversus Israe-
litas, qui erant in finibus eorum ut
tollerent eos : et fugerunt in Dathe-
man munitionem, 10. et miserunt
litteras ad Judam, et fratres ejus,
dicentes : Congregatæ sunt adver-
sum nos gentes per circuitum, ut
nos auferant : 11. et parant venire,
et occupare munitionem, in quam
confugimus : et Timotheus est dux
exercitus eorum. 12. Nunc ergo
veni, et eripe nos de manibus eo-
rum, quia cecidit multitudo de nobis.
13. Et omnes fratres nostri, qui
erant in locis Tubin, interfecti sunt :
et captivas duxerunt uxores eorum,
et natos, et spolia, et peremerunt
illic fere mille viros. 14. Et adhuc
epistolæ legebantur, et ecce alii
nuntii venerunt de Galilæa consciss-
sis tunicis, nuntiantes secundum
verba hæc : 15. dicentes convenisse
adversum se a Ptolemaida, et Tyro,
et Sidone : et repleta est omnis Ga-
lilæa alienigenis, ut nos consumant.
16. Ut audivit autem Judas, et po-
pulus, sermones istos, convenit ec-
clesia magna cogitare quid facerent
fratribus suis, qui in tribulatione
erant, et expugnabantur ab eis.
17. Dixitque Judas Simoni fratri
suo : Elige tibi viros, et vade, et li-
bera fratres tuos in Galilæa : ego
autem, et frater meus Jonathas ibi-
mus in Galaaditim. 18. Et reliquit
Josephum filium Zachariæ, et Aza-
riam duces populi cum residuo exer-
citu in Judæa ad custodiam : 19. et
præcepit illis, dicens : Præestote
populo huic : et nolite bellum com-
mittere adversum gentes, donec re-
vertamur. 20. Et partiti sunt Simoni
viri tria millia, ut iret in Galilæam :
Judæ autem octo millia in Galaadi-
tim.

21. Et abiit Simon in Galilæam,
et commisit prœlia multa cum gen-
tibus : et contritæ sunt gentes a fa-

---

paix, qui permit à Judas, tranquille du côté de la Syrie, de porter secours aux Israélites attaqués par les peuples voisins (v. 9 sv.). La campagne contre les villes de Galaad eut lieu certainement sous Antiochus Eupator et à l'époque où la place le IIe livre (xii, 10-31), dans lequel les événements apparaissent avec leur enchaînement réciproque. L'auteur du Ier livre ayant commencé à raconter les campagnes de Judas contre les Iduméens (v, 2-8), y ajoute d'autres faits d'armes accomplis plus tard contre d'autres peuplades ennemies (vers. 9-68), pour revenir ensuite à la grande lutte soutenue contre les rois de Syrie.

9. *Galaad*, ici, tout le territoire enlevé aux Israélites à l'E. du Jourdain. — *Dathéman* (gr. *Diathema*) : inconnu.

11. *Timothée :* le second : voir la note du v. 8.

13. *Tob* (Vulg. *Tubin*), contrée de l'Arabie déserte sur les confins de Galaad ; voir *Jug.* xi, 3 ; II *Sam.* x, 6.

14. *Galilée*, toute la partie septentrionale de la Palestine, au N. des montagnes de Samarie. — *Les vêtements déchirés*, en signe de deuil et de grande calamité.

15. *Ptolémaïs*, Accho (*Jug.* i, 31), plus tard S. Jean d'Acre, ville maritime. — *Galilée des étrangers*, des nations païennes (*Is.* viii, 23 ; *Matth.* iv, 15) : de tout temps la population de cette contrée était composée de Juifs et de païens. Vulg. *Que la Galilée était pleine d'étrangers.*

18. *Pour faire la garde*, pour garder ce que les combattants laissaient en Judée : le temple, leurs familles, leurs biens.

20. *Pour aller en Galaad ;* avant cette expédition, Judas voulut châtier les habitants de Joppé et de Jamnia pour leur perfidie à l'égard de leurs concitoyens Israélites ; voir II *Mach.* xii, 3-9.

vant lui, et il les poursuivit jusqu'à la
porte 22 de Ptolémaïs. Près de trois
mille hommes périrent d'entre les
Gentils, et il enleva leurs dépouilles.
23 Il recueillit les Juifs qui étaient en
Galilée et dans Arbates, avec leurs
femmes, leurs enfants et tout ce qui
leur appartenait, et il les emmena en
Judée.

24 De leur côté Judas Machabée et
Jonathas, son frère, franchirent le
Jourdain et s'avancèrent de trois
jours de marche dans le désert. 25 Ils
rencontrèrent les Nabatéens, qui les
reçurent avec amitié et leur racontèrent
tout ce qui était arrivé à leurs
frères en Galaad. 26 "Un grand nombre
d'entre eux, *leur dirent-ils*, sont
tenus enfermés à Bossora et à Bosor,
dans Alimes, Casphor, Maced et Carnaïm,
villes qui sont toutes fortifiées
et grandes; 27 il y en a aussi d'enfermés
dans les autres villes de Galaad.
Et *leurs ennemis* se préparent à attaquer
dès demain ces forteresses, à
s'en emparer et à les faire périr tous
en un seul jour." 28 Judas, changeant
de direction, prit avec son armée une
route vers *l'intérieur du* désert et parut
tout à coup devant Bosor; il s'empara
de la ville, passa au fil de l'épée
toute la population mâle, prit toutes
leurs dépouilles et livra la ville aux
flammes.

29 Il partit de là pendant la nuit et
marcha jusqu'à la forteresse *de Dathéman.*
30 Le matin venu, ils levèrent
les yeux et aperçurent une multitude
innombrable portant des échelles et
des machines pour s'emparer de la
forteresse et combattant les Juifs.
31 Voyant que le combat était engagé
et que le cri des habitants montait
jusqu'au ciel avec le son des trompettes
et de grandes clameurs, Judas
32 dit aux hommes de son armée :
"Battez-vous aujourd'hui pour vos
frères!" 33 et il s'avança en trois corps
sur les derrières de l'ennemi; puis ils
firent retentir les trompettes et prièrent
avec de grands cris. 34 Dès que
l'armée de Timothée eut reconnu que
c'était Machabée, ils s'enfuirent devant
lui, et *les Juifs* leur infligèrent
une sanglante défaite; près de huit
mille hommes d'entre eux périrent
dans cette journée. 35 De là, Judas se
détourna vers Maspha; l'ayant attaquée,
il s'en empara, fit passer au fil
de l'épée toute la population mâle,
prit leurs dépouilles et livra la ville
aux flammes. 36 S'avançant plus loin,
il s'empara de Casphon, de Maced,
de Bosor et des autres villes de la
Galaaditide.

37 Après ces événements, Timothée
rassembla une autre armée et alla
camper vis-à-vis de Raphon, au-delà

23. Les Juifs qui étaient en Galilée, ceux du moins qui demandèrent à passer en Judée pour échapper aux mauvais traitements de la population païenne. — *Arbates*, peut-être la longue vallée appelée par Josèphe *Narbatha*, qui commençait près de Césarée et se prolongeait jusqu'à Samarie. De Saulcy soupçonne une faute de copiste : *Arbatis*, pour *Acrabatis* nom d'une toparchie Samaritaine. voir v. 3 note.

24. *Franchirent le Jourdain* probablement par le gué mentionné *Jos.* ii, 7. Avant de passer le fleuve, ils avaient déjà remporté, à quelque distance de Jamnia, une victoire sur des Arabes nomades; voir II *Mach.* xii, 10 sv. — *Le désert*, le plateau aride qui, de Rabbat-Ammon, s'étend jusqu'à l'Hiéromax et se perd à l'E. dans le désert d'Arabie. Judas, pour se rendre en Galaad devait marcher vers le nord.

25. *Les Nabatéens*, descendants de Nabajoth, fils d'Ismaël (*Gen.* xxv, 13) : peuplade nomade de l'Arabie Pétrée.

26. *Sont enfermés*, bloqués dans les villes fortes où ils se sont réfugiés dès le début de la persécution (vers. 11); ou plutôt : se tiennent enfermés et retranchés dans certains quartiers de ces villes (v. 28, 36). — *Bossora*, (Vulg. *Barasa*) est identifiée par plusieurs avec *Bosor* de Ruben (*Jos.* xx, 8); mais les autres villes nommées ici, ainsi que la marche de Judas pendant cette campagne, nous invitent à la chercher au nord, dans le pays de Galaad. Ce serait donc probablement la *Bostra* des Grecs, au sud-ouest du Djébel-Haûran. — *Bosor* serait alors *Bousr-el-Hariri*, à la pointe sud-ouest du Ledjah. — *Alimes*, *Ilma* dans la plaine, entre *Edraï* et *Bousr-el-Hariri*, ou peut-être *Kefr-el-Mâ*, plus à l'ouest, sur la rive droite du *Nahr-er-*

cie ejus, et persecutus est eos usque
ad portam 22. Ptolemaidis : et ce-
ciderunt de gentibus fere tria millia
virorum, et accepit spolia eorum,
23. et assumpsit eos, qui erant in
Galilæa, et in Arbatis cum uxoribus,
et natis, et omnibus, quæ erant
illis, et adduxit in Judæam cum læ-
titia magna.
24. Et Judas Machabæus, et Jo-
nathas frater ejus transierunt Jor-
danem, et abierunt viam trium die-
rum per desertum. 25. Et occurre-
runt eis Nabuthæi, et susceperunt
eos pacifice, et narraverunt eis om-
nia, quæ acciderant fratribus eorum
in Galaaditide, 26. et quia multi ex
eis comprehensi sunt in Barasa, et
Bosor, et in Alimis, et in Casphor,
et Mageth, et Carnaim : hæ omnes
civitates munitæ, et magnæ. 27. Sed
et in ceteris civitatibus Galaaditidis
tenentur comprehensi, et in crasti-
num constituerunt admovere exer-
citum civitatibus his, et compre-
hendere, et tollere eos in una die.
28. Et convertit Judas, et exercitus
ejus, viam in desertum Bosor re-
pente, et occupavit civitatem : et
occidit omnem masculum in ore
gladii, et accepit omnia spolia eorum,
et succendit eam igni.
29. Et surrexerunt inde nocte, et
ibant usque ad munitionem. 30. Et
factum est diluculo, cum elevassent
oculos suos, ecce populus multus,
cujus non erat numerus, portantes
scalas, et machinas ut comprehen-
derent munitionem, et expugnarent
eos. 31. Et vidit Judas quia cœpit
bellum, et clamor belli ascendit ad
cœlum sicut tuba, et clamor magnus
de civitate : 32. et dixit exercitui
suo : Pugnate hodie pro fratribus
vestris. 33. Et venit tribus ordini-
bus post eos, et exclamaverunt tubis,
et clamaverunt in oratione. 34. Et
cognoverunt castra Timothei quia
Machabæus est, et refugerunt a fa-
cie ejus : et percusserunt eos plaga
magna : et ceciderunt ex eis in die
illa fere octo millia virorum. 35. Et
divertit Judas in Maspha, et expu-
gnavit, et cepit eam : et occidit om-
nem masculum ejus, et sumpsit spo-
lia ejus, et succendit eam igni.
36. Inde perrexit, et cepit Casbon,
et Mageth, et Bosor, et reliquas ci-
vitates Galaaditidis.
37. Post hæc autem verba con-

Rouqqâd. — *Casphor* (Casphon, vers. 36; Casphin II *Mach.* xii, 13), *Khisfin*, un peu au nord de *Kefr-el-Mâ.* — *Maced* (Vulg. *Mageth*); on a rapproché ce nom de *el-Mahadjeh* (à 15 kil. au N. de Zoréa); de *Maʿad*, près de la rive orientale du Jourdain, à 13 kil. environ de sa sortie du lac de Tibériade; enfin le R. P. van Kasteren penche pour *Khirbet-el-Mukatiyeh*, située dans la plaine de *Sufeijeh*, à l'O. de la jonction du *Rouqqad* avec le *Yarmouk* et à 10 kil. seulement au S.-O. de *Kefr-el-Mâ (Alimes)*. Voir *Revue bibl.* 1897 p. 98. — *Carnaïm* (en grec *Carnaïn*), pour plusieurs l'*Astaroth-Carnaïm* de *Gen.* xiv, 15; mais voyez la note du vers. 43.

28. *Vers l'intérieur :* Judas marchait sans doute directement du sud au nord, lorsque les renseignements fournis par les Nabatéens l'engagèrent à se diriger vers l'est, pour surprendre Bossora (vers. 26); c'est en effet cette ville, la Barasa de la Vulg., qu'il faut entendre ici sous le nom de *Bosor*.

29. *Forteresse* de Dathéman : voy. vers. 9.

30. *De guerriers* ennemis, commandés par Timothée.

33. *Ils firent retentir les trompettes*, pour donner le signal du combat et jeter le trouble parmi les ennemis : *Jug.* vii, 18 sv.

35. *Se détourna*, par une marche d'environ 50 kilomètres dans la direction du sud-ouest. — *Maspha* de Galaad (*Gen.* xxxi, 49; *Jug.* xi, 29) au sud du Jaboc; aujourd'hui *Es-Salt* ou, selon d'autres, *Djil'âd* plus au nord. Josèphe nomme *Mallan* la ville prise ici par Judas.

36. *Casphon :* voy. vers. 26; la prise de cette place est racontée avec détails au IIe livre ch. xii, 13 sv. — *Bosor :* d'après Josèphe, la première ville prise par Judas fut *Bozora* (*Bossora*, v. 28); il s'agit donc ici de *Bosor*, *Bousr-el-Hariri* (voy. v. 26).

37. Pendant que Judas assiégeait les villes mentionnées vers. 35 sv., Timothée recueillait les débris de son armée battue à Dathéman et la reconstituait par l'adjonction de nouvelles recrues. — *Raphon*, *Raphana* dans Pline; peut-être *er-Râféh*, près de la route des pèlerins de la Mecque, sur la rive droite de l'*ouadi-Qanaouât*, affluent du Mandhour, qui se jette dans le Jourdain

du torrent. 38 Judas envoya reconnaî-
tre cette armée, et on lui fit ce rap-
port : "Toutes les nations qui nous
entourent se sont réunies aux trou-
pes de Timothée et forment une ar-
mée très nombreuse. 39 Ils ont sou-
doyé des Arabes comme auxiliaires
et ont placé leur camp au-delà du
torrent, prêts à te livrer bataille." Et
Judas s'avança à leur rencontre. 40 Ti-
mothée dit aux chefs de son armée :
"Quand Judas avec ses troupes s'ap-
prochera du cours d'eau, s'il passe
vers nous le premier, vous ne pourrez
lui résister; il l'emportera sur nous.
41 Mais s'il craint *de passer*, et établit
son camp au-delà du fleuve, passons
vers lui et nous prévaudrons contre
lui." 42 Judas étant arrivé au cours
d'eau, fit arrêter sur le bord les scri-
bes de l'armée et leur donna cet or-
dre : "Ne laissez personne faire halte,
mais que tous viennent à la bataille!"
43 Et, marchant à l'ennemi, il passa
l'eau le premier, suivi de tout le peu-
ple. Tous les Gentils furent écrasés
devant lui; ils jetèrent leurs armes et
s'enfuirent dans le temple qui est à
Carnaïm. 44 Les Juifs s'emparèrent de
la ville, brûlèrent le temple avec tous
ceux qui s'y trouvaient, et Carnaïm
fut abaissée, et les ennemis ne purent
plus tenir devant Judas. 45 Alors Ju-
das rassembla tous les Israélites qui
étaient en Galaad, depuis le plus
grand jusqu'au plus petit, avec leurs
femmes, leurs enfants et leurs biens,
immense multitude! pour les amener
dans le pays de Juda.
46 Ils arrivèrent à Ephron, grande
ville commandant l'entrée *du pays et*
très fortifiée; on ne pouvait s'en dé-
tourner ni à droite ni à gauche, le
chemin passant au milieu. 47 Les ha-
bitants s'y enfermèrent et en obstruè-
rent les portes avec des pierres. Ju-
das leur fit adresser des paroles de
paix : 48 "Que nous puissions traver-
ser votre territoire pour aller dans
notre pays; personne ne vous causera
de dommage; nous ne demandons
qu'à passer seulement." Mais ils ne
voulurent pas lui ouvrir. 49 Alors Ju-
das fit publier dans son armée que
chacun prît position où il était. 50 Les
hommes de l'armée prirent donc leurs
positions, puis il donna l'assaut à la
ville tout le jour et toute la nuit, et
la ville fut livrée entre ses mains. 51 Il
passa tous les mâles au fil de l'épée,
détruisit la ville de fond en comble,
en enleva les dépouilles et la traversa
sur les cadavres. 52 Puis, franchissant
le Jourdain, les Juifs arrivèrent dans
la grande plaine qui est vis-à-vis de
Bethsan. 53 Judas se tenait *à l'arrière
garde*, ralliant les traînards et exhor-
tant le peuple sur tout le chemin, jus-
qu'à ce qu'ils fussent arrivés dans le
pays de Juda. 54 Et ils montèrent sur
le mont Sion avec joie et allégresse,
et ils offrirent des holocaustes, parce
qu'ils étaient heureusement revenus,
sans perdre aucun des leurs.

---

un peu au-dessous du lac de Génésareth. Cette bataille est racontée au IIe livre, ch. xii. 20 sv.

40. *Vous ne pourrez résister* à l'impétuosité de son attaque.

41. *S'il craint*, s'il hésite à cause de notre supériorité numérique. Comp. I *Sam.* xiv, 8-10.

42. *Les scribes* (hébr. *schoterim* : voy. *Deut.* xx, 5, 8, al.), officiers chargés de l'enrôlement des soldats; ils remplissaient en outre les fonctions de nos intendants militaires et de nos aides de camp.

43. *S'enfuirent dans le temple*, espérant ou que leurs dieux les protégeraient, ou que les Juifs respecteraient cet asile.— *Carnaïm* (gr. *Carnaïn*). Dans le IIe livre, ch. xii, 20 sv., nous lisons qu'avant la bataille, Timothée avait envoyé femmes et enfants à *Carnion, lieu inexpugnable... à cause des passes étroites de toute la contrée*, renfermant aussi un temple dédié à Atergatis. Comme la plaine de *Scheik sa'ad*, où l'on place d'ordinaire *Astaroth-Carnaïm*, ne répond guère à cette description, plusieurs exégètes modernes inclinent à identifier *Carnion* ou *Carnaïn*, avec la ville appelée *Agraina* ou *Graina* par les Grecs, *Qrein* ou *Djourein* par les Arabes, et située dans les premières gorges du Ledjah, à quelques kilomètres au N. O. de Zoréa (30 kil. de *Raphon*.)

45. Comp. vers. 23 et la note.

46. *Ephron*, à l'est du Jourdain, située

gregavit Timotheus exercitum alium, et castra posuit contra Raphon trans torrentem. 38. Et misit Judas speculari exercitum : et renuntiaverunt ei, dicentes : Quia convenerunt ad eum omnes gentes, quæ in circuitu nostro sunt, exercitus multus nimis : 39. et Arabas conduxerunt in auxilium sibi, et castra posuerunt trans torrentem, parati ad te venire in prœlium. Et abiit Judas obviam illis. 40. Et ait Timotheus principibus exercitus sui : Cum appropinquaverit Judas, et exercitus ejus ad torrentem aquæ : si transierit ad nos prior, non poterimus sustinere eum : quia potens poterit adversum nos. 41. Si vero timuerit transire, et posuerit castra extra flumen, transfretemus ad eos, et poterimus adversus illum. 42. Ut autem appropinquavit Judas ad torrentem aquæ, statuit scribas populi secus torrentem, et mandavit eis, dicens : Neminem hominum reliqueritis : sed veniant omnes in prœlium. 43. Et transfretavit ad illos prior, et omnis populus post eum, et contritæ sunt omnes gentes a facie eorum, et projecerunt arma sua, et fugerunt ad fanum, quod erat in Carnaim. 44. Et occupavit ipsam civitatem, et fanum succendit igni cum omnibus, qui erant in ipso : et oppressa est Carnaim, et non potuit sustinere contra faciem Judæ. 45. Et congregavit Judas universos Israelitas, qui erant in Galaaditide, a minimo usque ad maximum, et uxores eorum, et natos, et exercitum magnum valde ut venirent in terram Juda.

46. Et venerunt usque Ephron : et hæc civitas magna in ingressu posita, munita valde, et non erat declinare ab ea dextera vel sinistra, sed per mediam iter erat. 47. Et incluserunt se qui erant in civitate, et obstruxerunt portas lapidibus : et misit ad eos Judas verbis pacificis, 48. dicens : Transeamus per terram vestram, ut eamus in terram nostram : et nemo vobis nocebit : tantum pedibus transibimus. Et nolebant eis aperire. 49. Et præcepit Judas prædicare in castris, ut applicarent unusquisque in quo erat loco. 50. Et applicuerunt se viri virtutis : et oppugnavit civitatem illam tota die, et tota nocte, et tradita est civitas in manu ejus : 51. et peremerunt omnem masculum in ore gladii, et eradicavit eam, et accepit spolia ejus, et transivit per totam civitatem super interfectos. 52. Et transgressi sunt Jordanem in campo magno, contra faciem Bethsan. 53. Et erat Judas congregans extremos, et exhortabatur populum per totam viam, donec venirent in terram Juda : 54. et ascenderunt in montem Sion cum lætitia, et gaudio, et obtulerunt holocausta, quod

---

dans un étroit défilé, sur une des routes qui conduisaient du pays de Galaad en Samarie Elle n'est pas autrement connue. Au IIe livre des *Par.* xiii, 19, il est question d'une autre ville de ce nom, située dans la tribu de Benjamin et appelée plus tard *Ephraïm* (Vulg. *Ephrem*, *Jo.* xi, 54).

48. *Nous ne demandons*, etc.; litt., *nous ne ferons que passer avec nos pieds*, que toucher le sol de nos pieds. Comp. *Nombr.* xx, 17; xxi, 22. — *Ils ne voulurent pas lui ouvrir :* ce refus s'explique par l'hostilité des païens contre les Juifs; en outre, II *Mach.* xii, 27. nous apprend que le vice-roi Lysias avait une habitation à Ephron.

49. *Que chacun prît position où il était*, qu'on ne perdît ni son temps ni sa peine à disposer le camp selon les règles ordinaires; chacun devait dresser sa tente aussi bien que possible dans le lieu même où il se trouvait, pour pouvoir s'y retirer quand il y aurait un répit dans la bataille qui allait s'engager.

50. *La ville fut livrée*, grâce à la protection divine qui la livra *entre ses mains*.

52. *La grande plaine*, la longue vallée du Ghor sur la rive droite du Jourdain. — *Bethsan*, la *Scythopolis* des Grecs.

53. *Les traînards :* malades, femmes, enfants, vieillards, exposés à être pris par l'ennemi.

54. *Aucun des leurs* n'avait péri pendant le voyage d'Ephron en Judée. C'était alors l'époque de la Pentecôte (II *Mach.* xii, 31).

55 Pendant que Judas était, avec
Jonathas, dans le pays de Galaad, et
Simon, son frère, en Galilée devant
Ptolémaïs, 56 Joseph, fils de Zacharie,
et Azarias, chefs de l'armée, appri-
rent les actions d'éclat qu'ils avaient
faites et les combats qu'ils avaient
livrés; 57 et ils se dirent : " Faisons-
nous un nom, nous aussi, et allons
combattre contre les nations qui sont
autour de nous! " 58 Ils donnèrent
donc leurs ordres aux hommes de leur
armée, et ils marchèrent contre Jam-
nia. 59 Gorgias sortit de la ville avec
ses hommes et s'avança à leur ren-
contre pour les combattre. 60 Joseph
et Azarias furent battus et poursui-
vis jusqu'à la frontière de Judée; il
périt ce jour-là deux mille hommes
du peuple d'Israël. Cette grande dé-
faite arriva au peuple d'Israël 61 parce
qu'ils n'avaient pas écouté Judas et
ses frères, s'imaginant faire preuve
de vaillance. 62 Mais ils n'étaient pas
de la race de ces hommes à qui il fut
donné de sauver Israël. 63 Le vail-
lant Judas et ses frères eurent une
grande gloire devant tout Israël et
toutes les nations où leur nom était
prononcé. 64 On se rassemblait autour
d'eux pour les féliciter.
65 Ensuite Judas se mit en marche
avec ses frères pour combattre les fils
d'Esaü dans le pays du midi; il s'em-
para d'Hébron et des localités de sa
dépendance, détruisit ses fortifications
et brûla les tours de son enceinte.
66 Ayant levé son camp, il alla dans
le pays des Philistins et traversa Ma-
résa. 67 Alors périrent dans le combat
plusieurs prêtres qui voulaient faire
preuve de bravoure, en prenant part
imprudemment à la lutte. 68 Puis Ju-
das se dirigea sur Azot, territoire des
Philistins; il démolit leurs autels,
brûla les images taillées de leurs
dieux, et après avoir pillé les villes,
revint dans le pays de Juda.

3° — CHAP. VI. — Antiochus Epiphane étant mort en Perse, Antiochus V et Lysias attaquent les Juifs; mais au bruit de l'insurrection de Philippe, ils leur accordent la paix.

Chap. VI.

CEpendant, le roi Antiochus
parcourait les hautes provin-
ces. Ayant appris qu'il y avait
en Perse, dans l'Elymaïde, une ville
célèbre par ses richesses en argent et
en or, 2 avec un temple très riche,
renfermant des armures d'or, des cui-
rasses et *d'autres* armes qu'y avait
laissées Alexandre, fils de Philippe,
roi de Macédoine, qui régna le pre-
mier sur les Grecs, 3 il s'y rendit, et il
cherchait à prendre la ville et à la

---

57. *Ils se dirent* (litt. *il dit*, l'un *dit* à l'autre), malgré la défense de Judas (vers. 19 et 61).

58. *Jamnia*, dans le pays des Philistins (iv, 15).

59. *Gorgias*, général syrien déjà battu par Judas (iii, 38); il était alors chef militaire en Idumée (II *Mach.* xii, 32).

62. *De ces hommes*, des Asmonéens, de la famille de Mathathias.

63. *Le vaillant Judas*, Vulg. *les hommes de Juda; viri Juda* au lieu de *vir Judas*.

64. *Les féliciter*, leur adresser des souhaits de bonheur,

65. *Aux fils d'Esaü*, aux Iduméens que commandait Gorgias; voir le récit d'une bataille près de Marésa, dans le IIe livre, xiii, 32 sv. — *Hébron*, auj. *el-Khalil*, à 8 lieues au S. de Jérusalem, occupée par les Iduméens depuis l'époque de la captivité. — *Ses fortifications*, sa forteresse.

66. *Marésa*, dans la plaine de Juda, sur la route qui conduit de l'Idumée dans la Philistie; telle est la leçon de Josèphe et de l'ancienne Italique : comp. II *Mach.* xii, 35. Le texte grec actuel, avec la Vulg., porte *Samariam*, que la plupart des interprètes regardent comme une faute de copiste par transposition des lettres.

67. *Alors*, pendant cette campagne de Judas; en prenant à la lettre les mots *en ce jour-là*, il faudrait traduire : Au jour où Judas passa par Marésa; mais plusieurs commentateurs pensent que cette réflexion pourrait même se rapporter au fait de Joseph et d'Azarias (v. 56 sv.). — *Plusieurs prêtres :* des prêtres accompagnaient les expéditions; mais leur rôle devait se borner

nemo ex eis cecidisset donec reverterentur in pace.

55. Et in diebus, quibus erat Judas, et Jonathas in terra Galaad, et Simon frater ejus in Galilæa contra faciem Ptolemaidis, 56. audivit Josephus Zachariæ filius, et Azarias princeps virtutis, res bene gestas, et prœlia quæ facta sunt, 57. et dixit: Faciamus et ipsi nobis nomen, et eamus pugnare adversus gentes, quæ in circuitu nostro sunt. 58. Et præcepit his, qui erant in exercitu suo, et abierunt Jamniam. 59. Et exivit Gorgias de civitate, et viri ejus obviam illis in pugnam. 60. Et fugati sunt Josephus, et Azarias usque in fines Judææ: et ceciderunt illo die de populo Israel ad duo millia viri, et facta est fuga magna in populo: 61. quia non audierunt Judam, et fratres ejus, existimantes fortiter se facturos. 62. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel. 63. Et viri Juda magnificati sunt valde in conspectu omnis Israel, et gentium omnium ubi audiebatur nomen eorum. 64. Et convenerunt ad eos fausta acclamantes.

65. Et exivit Judas, et fratres ejus, et expugnabant filios Esau in terra, quæ ad austrum est, et percussit Chebron et filias ejus: et muros ejus, et turres succendit igni in circuitu. 66. Et movit castra ut iret in terram alienigenarum, et perambulabat Samariam. 67. In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prœlium. 68. Et declinavit Judas in Azotum in terram alienigenarum, et diruit aras eorum, et sculptilia deorum ipsorum succendit igni: et cepit spolia civitatum, et reversus est in terram Juda.

CAPUT VI.

Antiochus repulsus ab opulenta civitate Elymaide venit in Babylonem: ubi auditis infortuniis quæ sui in Judæa passi erant, incidit præ tristitia in mortis languorem, confitens hoc sibi contigisse ob impietatem quam in Judæos exercuerat: quo ibi mortuo, et Juda arcem Jerusalem obsidente, successor ejus filius Antiochus dictus Eupator, congregato adversus Judam potentissimo exercitu non potuit eum vincere: et Eleazar, occiso ingenti elephante, ab eo oppressus interiit: rex autem oppugnans Jerusalem revocatur a Lysia: sed post juratam pacem non servat jusjurandum.



ET rex Antiochus perambulabat superiores regiones, et audivit esse civitatem Elymaidem in Perside nobilissimam, et copiosam in argento, et auro. 2. Templumque in ea locuples valde: et illic velamina aurea, et loricæ, et scuta, quæ reliquit Alexander Philippi rex Macedo, qui regnavit primus in Græcia. 3. Et venit,

à soutenir le courage des combattants par leur présence et leurs paroles.

CHAP. VI.

1. *Cependant :* les premières expéditions racontées au début du chap. v. eurent lieu pendant les derniers jours d'Antiochus Epiphane; mais, avant la campagne de Galaad (v, 9 sv.), Lysias était venu fondre sur la Judée (voir la note de v, 8). Notre auteur, voulant décrire sans interruption les succès remportés par Judas contre les *nations voisines* (v, 1), a négligé l'ordre chronologique, et maintenant il nous ramène un peu en arrière. — *Les hautes provinces :* voy. iii, 31 et 37. — *Elymaïde*, province de Perse. — *Une ville* dont l'auteur ignore ou du moins ne donne pas le nom; d'après II *Mach.* ix, 2, c'était Persépolis. Le texte grec actuel, suivi par la Vulg., porte : *il apprit qu'il y avait une ville* nommée *Elymaïs, en Perse.* Or aucune ville d'Elymaïs n'existait en Perse, mais bien une province de ce nom (*Dan.* viii, 2), laquelle, réunie plus tard à la Susiane, forma la satrapie de Suse, aujourd'hui *Chuchistân.* Nous avons adopté dans notre traduction la leçon du codex Alex., reproduite dans plusieurs manuscrits minuscules.

2. *Armures*, casques, boucliers. — *Qu'avait laissées*, qu'avait offertes au temple comme ex-voto en action de grâces pour ses victoires. — *Régna le premier sur les Grecs :* voy. la note de i, 1.

piller; mais il n'y réussit pas, parce
que les habitants de la ville eurent
connaissance de son dessein. [4] Ils se
levèrent pour le combattre, et il prit
la fuite et se retira avec une grande
tristesse, pour retourner à Babylone.
[5] Alors vint en Perse un *messager* qui
lui annonça la défaite des troupes qui
étaient entrées dans le pays de Juda :
[6] Lysias, s'étant avancé avec une ar-
mée très forte, avait dû fuir devant
les Juifs, et ceux-ci avaient accru
leur puissance en armes, en soldats
et en dépouilles enlevées aux armées
vaincues; [7] ils avaient détruit l'abo-
mination élevée par lui sur l'autel qui
était à Jérusalem, ils avaient entouré
le temple de hautes murailles, comme
il était auparavant, et *fait de même à*
Bethsur, une de ses villes. [8] En appre-
nant ces nouvelles, le roi fut frappé
de terreur, un grand trouble le saisit;
il se jeta sur son lit et tomba malade
de tristesse, parce que ses désirs ne
s'étaient pas réalisés. [9] Il demeura là
pendant plusieurs jours, retombant
sans cesse dans sa profonde mélan-
colie. Lorsqu'il se crut sur le point de
mourir, [10] il appela ses amis et leur
dit : " Le sommeil s'est retiré de mes
yeux, et le chagrin fait défaillir mon
cœur. [11] Je me dis : A quel degré
d'affliction suis-je arrivé et dans quel
profond abîme suis-je maintenant!
Moi qui étais bon et aimé dans mon
empire! [12] Mais maintenant, je me
souviens des maux que j'ai faits dans
Jérusalem; j'ai emporté tous les usten-
siles d'or et d'argent qui s'y trouvaient,
et j'ai envoyé une armée pour exter-
miner tous les habitants de la Judée
sans motif. [13] Je reconnais donc que
c'est à cause de cela que ces maux
m'ont atteint, et voici que je meurs
dans une grande affliction sur une
terre étrangère." [14] Alors il appela
Philippe, un de ses amis, et l'établit
sur tout son royaume. [15] Il lui donna
son diadème, sa robe et le sceau *royal*,
le chargeant d'instruire son fils An-
tiochus et de l'élever pour la royauté.
[16] Et le roi Antiochus mourut en ce
lieu l'an cent quarante-neuf. [17] Lors-
que Lysias eut appris la mort du roi,
il établit pour régner à sa place son
fils Antiochus qu'il avait nourri depuis
son enfance, et il lui donna le nom
d'Eupator.

[18] La garnison de la citadelle tenait
Israël enfermé autour du sanctuaire;
elle cherchait sans cesse à le molester,
et elle était un appui pour les Nations.
[19] Judas résolut de la détruire et ras-
sembla tout le peuple pour l'assiéger.
[20] Ils se réunirent tous, en firent le
siège l'an cent cinquante et construi-
sirent contre elle des tours à balistes
et des machines. [21] Mais quelques-uns
des assiégés s'échappèrent et plusieurs
Israélites impies se joignirent à eux.
[22] Ils allèrent trouver le roi et lui di-
rent : " Jusqu'à quand tarderas-tu à

---

4. *Retourner à Babylone*, par la route de Médie, en se dirigeant d'abord vers Ecbatane (II *Mach.* ix, 3).

5. *En Perse :* terme général pour désigner toute l'Arie, Médie et Perse. — *Les troupes*, l'armée de Ptolémée, Nicanor et Gorgias (iii, 38; iv, 1).

6. *Lysias :* voy. iv, 28 sv.

7. *L'abomination*, voy. i, 57 : l'auteur met dans la bouche du messager païen des expressions en rapport avec le point de vue juif. — *Une de ses villes :* Antiochus ne connaissait guère Bethsur, on lui dit qu'il s'agit d'une ville de son royaume.

8. *Frappé de terreur;* le premier mouvement d'Antiochus fut une violente colère, qui lui fit hâter sa course vers la Judée; c'est alors que Dieu le terrassa par une maladie (II *Mach.* ix, 4 sv.), provoquée, du moins en partie, par le dépit et la *tristesse*.

9. *Là*, dans la région d'Ecbatane où le messager l'avait rencontré, d'après II *Mach.* ix, 3. 28.

11. *Bon et aimé :* on ne peut refuser à Antiochus une certaine bonté naturelle et le désir d'être aimé de son peuple : mais envers les Juifs il s'était montré cruel et il reconnaissait en porter la peine (v. 12). On pourrait cependant traduire : *Moi qui étais heureux et entouré d'amis...*; c'est le sens de la Vulg.

12. *Des maux :* voy. i, 23; iii, 34-36.

13. *Sur une terre étrangère*, non syrienne, quoiqu'elle appartint alors au royaume de Syrie. D'ailleurs Antiochus l'avait traitée en étrangère et il ne pouvait compter sur

et quærebat capere civitatem, et deprædari eam : et non potuit, quoniam innotuit sermo his, qui erant in civitate : 4. et insurrexerunt in prœlium, et fugit inde, et abiit cum tristitia magna, et reversus est in Babyloniam. 5. Et venit qui nuntiaret ei in Perside, quia fugata sunt castra, quæ erant in terra Juda : 6. et quia abiit Lysias cum virtute forti in primis, et fugatus est a facie Judæorum, et invaluerunt armis, et viribus, et spoliis multis, quæ ceperunt de castris, quæ exciderunt : 7. et quia diruerunt abominationem, quam ædificaverat super altare, quod erat in Jerusalem, et sanctificationem, sicut prius, circumdederunt muris excelsis, sed et Bethsuram civitatem suam. 8. Et factum est ut audivit rex sermones istos, expavit, et commotus est valde : et decidit in lectum, et incidit in languorem præ tristitia, quia non factum est ei sicut cogitabat. 9 Et erat illic per dies multos : quia renovata est in eo tristitia magna, et arbitratus est se mori. 10. Et vocavit omnes amicos suos, et dixit illis : Recessit somnus ab oculis meis, et concidi, et corrui corde præ sollicitudine : 11. et dixi in corde meo : In quantam tribulationem deveni, et in quos fluctus tristitiæ, in qua nunc sum : qui jucundus eram, et dilectus in potestate mea! 12. Nunc vero reminiscor malorum, quæ feci in Jerusalem, unde et abstuli omnia spolia aurea, et argentea, quæ erant in ea, et misi auferre habitantes Judæam sine causa. 13. Cognovi ergo quia propterea invenerunt me mala ista : et ecce pereo tristitia magna in terra aliena. 14. Et vocavit Philippum, unum de amicis suis, et præposuit eum super universum regnum suum : 15. et dedit ei diadema, et stolam suam, et annulum, ut adduceret Antiochum filium suum, et nutriret eum, et regnaret. 16. Et mortuus est illic Antiochus rex anno centesimo quadragesimo nono. 17. Et cognovit Lysias, quoniam mortuus est rex, et constituit regnare Antiochum filium ejus, quem nutrivit adolescentem : et vocavit nomen ejus Eupator.

18. Et hi, qui erant in arce, concluserant Israel in circuitu sanctorum : et quærebant eis mala semper, et firmamentum gentium. 19. Et cogitavit Judas disperdere eos : et convocavit universum populum, ut obsiderent eos. 20 Et convenerunt simul, et obsederunt eos anno centesimo quinquagesimo, et fecerunt balistas, et machinas. 21. Et exierunt quidam ex eis, qui obsidebantur : et adjunxerunt se illis aliqui impii ex Israel, 22. et abierunt ad regem, et dixerunt : Quousque non

---

aucune sympathie de la part des habitants.

Si l'on compare la relation de l'écrivain juif avec celle de Polybe (xxxi, ii), et si l'on tient compte du caractère vraiment extraordinaire d'Antiochus, on ne trouvera rien que de tout à fait vraisemblable dans ces réflexions du monarque syrien sur les causes de son malheur.

14. *Philippe*, son frère de lait. Sur ce personnage voy. II *Mach.* v, 22; vi, 11; viii, 8; ix, 29. Est-ce le même qui était *magister elephantorum* à la bataille de Magnésie (Tit. Liv. xxxvi, 41)? Cela reste douteux.

15. *Il lui donna son diadème :* par la tradition des insignes royaux, le roi mourant investissait Philippe de la régence et de la tutelle de son fils jusqu'à sa majorité. D'après Appien, ce jeune prince était âgé de 9 ans à la mort de son père.

16. *L'an* 149 de l'ère des Séleucides, 163 av. J.-C.

17. *Eupator*, c.-à-d. qui a un père bon, vertueux.

18. *La citadelle* du mont Sion, qui dominait le temple (i, 35 sv.). — *Tenait Israël enfermé*, dans l'enceinte fortifiée du sanctuaire (iv, 60), molestant ceux qui voulaient entrer ou sortir.

20. *Tours à balistes*, échafaudages sur lesquels on installait des balistes, c.-à-d. des machines pour lancer de loin des projectiles : pierres, dards, etc.

22. *Le roi* Antiochus Eupator. — *Nos frères*, les païens et les Israélites apostats assiégés dans la citadelle. Parmi ces traîtres se trouvait Ménélas, qui avait jadis acheté

nous rendre justice et à venger nos
frères? 23 Nous nous sommes mis vo-
lontiers au service de ton père, et nous
avons fait ce qu'il nous disait et exé-
cuté ses ordres. 24 A cause de cela les
fils de notre peuple sont devenus nos
ennemis; tous ceux d'entre nous qui
sont tombés entre leurs mains ont été
massacrés, et ils ont mis au pillage
nos héritages. 25 Ce n'est pas seule-
ment sur nous qu'ils ont étendu la
main, mais sur tous les pays limitro-
phes. 26 Vois, ils sont campés en ce
moment devant la citadelle de Jéru-
salem pour s'en emparer, et ils ont
fortifié le temple et Bethsur. 27 Si tu
ne te hâtes pas de les prévenir, ils
en feront encore plus et tu ne pour-
ras plus les arrêter."

28 Le roi les ayant entendus fut pris
de colère; il convoqua tous ses amis,
les chefs de son armée et ceux qui
commandaient la cavalerie. 29 Il lui
vint aussi des troupes mercenaires
d'autres royaumes et des iles de la
mer. 30 Son armée comptait cent mille
fantassins, vingt mille cavaliers et
trente-deux éléphants dressés à la
guerre. 31 Ils s'avancèrent par l'Idumée
et établirent leur camp devant Beth-
sur; ils combattirent longtemps et cons-
truisirent des machines; mais *les Juifs*
firent une sortie et les brûlèrent, dé-
ployant une grande vaillance. 32 Alors
Judas quitta la citadelle et alla camper
à Beth-Zacharia, vis-à-vis le camp du
roi. 33 Le roi se leva de grand matin
et fit prendre brusquement à son ar-
mée le chemin de Beth-Zacharia, et
les troupes se disposèrent pour l'atta-
que et sonnèrent de la trompette.
34 Ils mirent sous les yeux des élé-
phants du jus de raisin et de mûre
pour les exciter au combat. 35 Ils dis-
tribuèrent ces animaux entre les pha-
langes; chaque éléphant était accom-
pagné de mille hommes revêtus de
cuirasses en mailles de fer, avec un
casque d'airain sur la tête, et cinq
cents cavaliers d'élite étaient rangés
auprès de lui. 36 Ces derniers, d'avan-
ce, étaient partout où était la bête; là
où elle allait, ils y allaient, et ils ne
la quittaient jamais. 37 Sur chacun des
éléphants s'élevait, pour sa défense,
une solide tour de bois attachée autour
de lui par des sangles, et chaque ani-
mal portait trente-deux hommes de
l'armée, combattant sur les tours, en
plus de son cornac. 38 Ils placèrent le
reste de la cavalerie sur les deux
flancs de l'armée, afin d'inquiéter
l'ennemi et de protéger les phalanges.
39 Lorsque les rayons du soleil tom-

le pontificat, et dont le châtiment est raconté au IIe livre, ch. XIII, 3-8.

24. *Les fils de notre peuple;* ce sont les Juifs apostats qui portent la parole. — Le texte grec ajoute ici : *assiègent la citadelle;* mais ce membre de phrase, qui manque dans la Vulg. et dans plusieurs manuscrits, est suspect à la critique, d'autant plus que le siège de la citadelle est signalé, au vers. 26.

25. *Sur nous,* habitants de la Judée.

28. *Le roi fut pris de colère;* voir II *Mach.* XIII, 9-26, le récit de cette expédition. — *Ses amis,* les membres de son conseil. Ce prince n'avait encore que 10 ans; mais il est vraisemblable que les messagers s'expliquèrent devant lui. Lysias, profitant de la colère du jeune despote, prit ensuite les mesures mentionnées ici.

29. *D'autres royaumes,* probablement de l'Asie Mineure : Pont, Cappadoce, etc. — *Des îles :* Chypre, Rhodes, etc.

30. *Son armée comptait,* etc. Les chiffres ne sont pas exactement les mêmes II *Mach.* XIII, 2; Josèphe, *Bell. jud.* I, IV, 5; cette divergence vient peut-être de ce que ces auteurs ont considéré l'armée syrienne à des dates ou dans des situations différentes.

32. *Judas quitta* avec ses troupes *la citadelle* de Jérusalem qu'il assiégeait (v. 19). — *Beth-Zacharia* à 3 ou 4 lieues au N. de Bethsur, entre cette ville et Jérusalem : auj. ruines du même nom. Le IIe livre nous apprend que Judas avait déjà surpris l'armée syrienne dans les environs de Modin (XIII, 14 sv.).

33. *Le roi,* dans la personne de Lysias, ayant été informé par un traître de la marche de l'armée de Judas (II *Mach.* XIII, 21).

34. Les éléphants, dit Elien (*de nat. animal.* XIII, 6) sont très friands de vin et de jus de mûres; on se contenta de leur montrer ces boissons afin d'exciter par là leur appétit et leur fureur.

35. *Les phalanges,* les groupes de guerriers combattant ensemble. Les Syriens avaient conservé la fameuse phalange, l'ordre de

facis judicium, et vindicas fratres nostros? 23. Nos decrevimus servire patri tuo, et ambulare in præceptis ejus, et obsequi edictis ejus : 24. et filii populi nostri propter hoc alienabant se a nobis, et quicumque inveniebantur ex nobis, interficiebantur, et hereditates nostræ diripiebantur. 25. Et non ad nos tantum extenderunt manum, sed et in omnes fines nostros. 26. Et ecce applicuerunt hodie ad arcem Jerusalem occupare eam, et munitionem Bethsuram munierunt : 27. et nisi præveneris eos velocius, majora, quam hæc, facient, et non poteris obtinere eos.

28. Et iratus est rex, ut hæc audivit : et convocavit omnes amicos suos, et principes exercitus sui, et eos, qui super equites erant. 29. Sed et de regnis aliis, et de insulis maritimis venerunt ad eum exercitus conductitii. 30. Et erat numerus exercitus ejus, centum millia peditum, et viginti millia equitum, et elephanti triginta duo, docti ad prœlium. 31. Et venerunt per Idumæam, et applicuerunt ad Bethsuram, et pugnaverunt dies multos, et fecerunt machinas et exierunt, et succenderunt eas igni, et pugnaverunt viriliter. 32. Et recessit Judas ab arce, et movit castra ad Bethzacharam contra castra regis. 33. Et surrexit rex ante lucem, et concitavit exercitus in impetum contra viam Bethzacharam : et comparaverunt se exercitus in prœlium, et tubis cecinerunt : 34. et elephantis ostenderunt sanguinem uvæ et mori, ad acuendos eos in prœlium : 35. et diviserunt bestias per legiones : et astiterunt singulis elephantis mille viri in loricis concatenatis, et galeæ æreæ in capitibus eorum : et quingenti equites ordinati unicuique bestiæ electi erant. 36. Hi ante tempus ubicumque erat bestia, ibi erant : et quocumque ibat, ibant, et non discedebant ab ea. 37. Sed et turres ligneæ super eos firmæ protegentes super singulas bestias : et super eas machinæ : et super singulas viri virtutis triginta duo, qui pugnabant desuper : et Indus magister bestiæ. 38. Et residuum equitatum hinc et inde statuit in duas partes, tubis exercitum commovere, et perurgere constipatos in legionibus ejus. 39. Et ut refulsit sol in clypeos

---

bataille des Macédoniens. Comp. Tite-Live, xxxviii, 40. — *Cavaliers d'élite*, dont la mission était de protéger les flancs des éléphants.

36. *D'avance*, avant le combat, dans les marches et les exercices; sans doute afin d'instruire ces animaux à distinguer les hommes et les chevaux syriens de ceux de l'ennemi, et en même temps d'accoutumer les chevaux, qui ont peur de l'éléphant, à sa figure, à son cri et à son odeur. D'autres cependant expliquent ce verset de la promptitude avec laquelle les cavaliers suivaient, pendant la bataille, les mouvements de l'éléphant.

37. *Des sangles*, litt. *des machines*, un mécanisme quelconque. — *Trente-deux hommes :* l'éléphant ne peut porter que 4 combattants, 5 au plus, avec son cornac, et quelle tour aurait pu en contenir 32? Le chiffre de 32 dans notre verset s'explique de deux manières : ou bien, dans la pensée de l'auteur, il s'agit de guerriers qui se relayaient à tour de rôle; ou bien, comme il est plus probable, une erreur de copiste aura répété ici le nombre 32 du v. 30. — *Son cornac*, ou conducteur; litt. *son Indien :* comme les éléphants, à cette époque, venaient surtout de l'Inde, ils furent d'abord conduits par des cornacs de ce pays, qui connaissaient le mieux leurs mœurs et leurs habitudes; on continua plus tard d'appeler *Indien* tout conducteur d'éléphant, quelle que fût sa nationalité.

38. *Le reste de la cavalerie*, celle qui n'était pas employée à protéger les éléphants. — *Inquiéter l'ennemi*, l'empêcher de prendre en flanc l'armée syrienne. D'autres traduisent : *pour faire signe*, donner ou transmettre des signaux; Vulg. ajoute : *avec les trompettes*. — *Protéger les phalanges* (en lisant φάλαγξι, avec le Syr. et la Vulg., au lieu de φάραγξι, que portent le cod. Vat. et l'édit. de Complute); Vulg. : *animer les guerriers serrés dans ses phalanges*. Le sens de ces derniers mots est obscur; on pourrait encore les traduire : *pour se couvrir*, *s'abriter* (au besoin) *dans les phalanges*, ou *dans les ravins*.

39. *Boucliers d'or*, revêtus de plaques d'or, ou simplement dorés. Les anciens se plai-

bèrent sur les boucliers d'or et d'ai-
rain, les montagnes resplendirent de
leur éclat et brillèrent comme des
lampes de feu. 40 Une partie de l'ar-
mée se déploya sur les hautes mon-
tagnes et l'autre partie dans les val-
lées, et ils s'avançaient d'un pas assuré
et en bon ordre. 41 Tous étaient épou-
vantés des cris de cette multitude, du
bruit de leur marche et du fracas de
leurs armes. C'était en effet une armée
extrêmement nombreuse et puissante.
42 Judas s'avança avec son armée
pour livrer bataille, et six cents
hommes de l'armée du roi tombè-
rent. 43 Eléazar, surnommé Abaron,
aperçut un des éléphants couvert des
harnais royaux et dépassant tous les
autres en hauteur. S'imaginant que
le roi était dessus, 44 il se dévoua pour
délivrer son peuple et s'acquérir un
nom immortel. 45 Il courut hardiment
vers lui à travers la phalange, tuant
à droite et à gauche, et devant lui *les
ennemis* s'écartaient de part et d'au-
tre. 46 Alors il se glissa sous la bête, lui
enfonça *son épée* et la tua; l'éléphant
tomba par terre sur lui, et Eléazar
mourut là. 47 Les Juifs, voyant les for-
ces du royaume et l'impétuosité des
troupes, se retirèrent devant elles.
48 En même temps ceux de l'armée
du roi montèrent vers Jérusalem à
l'encontre des Juifs, et le roi établit
son camp contre la Judée et contre
le mont Sion. 49 Il fit la paix avec
ceux qui étaient à Bethsur, et ils sor-
tirent de la ville, parce qu'il n'y avait
pas eu de vivres à renfermer pour
eux dans la place, car c'était l'année
du repos de la terre. 50 Le roi s'em-
para *ainsi* de Bethsur, et il y laissa
une garnison pour la garder. 51 Il éta-
blit son camp devant le lieu saint
pendant beaucoup de jours, et il y
dressa des tours à balistes, des ma-
chines de guerre, des catapultes pour
lancer des traits enflammés et des
pierres, des scorpions pour lancer des
flèches, et des frondes. 52 Les assié-
gés construisirent aussi des machines
pour les opposer à celles des assié-
geants, et prolongèrent longtemps la
résistance. 53 Mais il n'y avait pas de
vivres dans les magasins, parce que
c'était la septième année, et que les
Israélites qui s'étaient réfugiés en
Judée devant les Gentils avaient
consommé le reste de ce qu'on avait
mis en réserve. 54 Il ne resta dans le
lieu saint qu'un petit nombre de
Juifs, car la faim se faisait de plus
en plus sentir; *les autres* se dispersè-
rent chacun chez soi.
55 Cependant Philippe, que le roi
Antiochus encore vivant avait dési-
gné pour élever Antiochus son fils et
en faire un roi, 56 était revenu de
Perse et de Médie, et avec lui les
troupes qui avaient accompagné le
roi, et il cherchait à prendre en main
les affaires du royaume. A cette nou-
velle, Lysias 57 n'eut rien de plus
pressé que de se retirer; il dit au roi,
aux chefs de l'armée et aux troupes :
" Nous nous amoindrissons *ici* de jour
en jour; nous n'avons que peu de vi-
vres et le lieu que nous assiégeons
est bien fortifié, et nous avons à nous
occuper des affaires de l'Etat. 58 Main-

---

saient à récompenser par le don d'un bouclier de ce genre les soldats qui s'étaient distingués par leur bravoure.

40. *D'un pas assuré;* Vulg., *avec précaution.*

43. *Surnommé Abaron*, ou *Avaran*, mot dont une faute de copiste a fait *Sauaran :* voy. ii, 5. Vulg., *fils de Saura;* mais le mot *fils* n'est pas dans le grec. — *Le roi était dessus.* Plutarque (*Alex.* 60) nous apprend que Porus montait un éléphant plus grand que tous les autres. Le jeune Eupator n'avait pas pris part à la bataille; mais s'il se fût trouvé sur l'éléphant, sa mort aurait mis fin à la régence de Lysias, et les Syriens se seraient probablement débandés.

44. *Se dévoua* à la mort : comp. *Gal.* i, 4; I *Tim.* ii, 6; *Tit.* ii, 14.

46. *Lui enfonça*, sous-ent. *son épée;* d'autres, avec la Vulg., *se mit sous lui.*

47. *Voyant les forces du royaume*, quelles forces le royaume de Syrie pouvait mettre sur pied.

48. *A l'encontre des Juifs* qui occupaient la colline fortifiée du temple; et non pas : *à l'encontre de Judas et de ses troupes* qui se

aureos, et æreos, resplenduerunt montes ab eis, et resplenduerunt sicut lampades ignis. 40. Et distincta est pars exercitus regis per montes excelsos, et alia per loca humilia : et ibant caute et ordinate. 41. Et commovebantur omnes inhabitantes terram a voce multitudinis, et incessu turbæ, et collisione armorum : erat enim exercitus magnus valde, et fortis.

42. Et appropiavit Judas, et exercitus ejus in prœlium : et ceciderunt de exercitu regis sexcenti viri. 43. Et vidit Eleazar filius Saura unam de bestiis loricatam loricis regis : et erat eminens super ceteras bestias : et visum est ei quod in ea esset rex : 44. et dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum. 45. Et cucurrit ad eam audacter in medio legionis interficiens a dextris, et a sinistris, et cadebant ab eo huc atque illuc. 46. Et ivit sub pedes elephantis, et supposuit se ei, et occidit eum : et cecidit in terram super ipsum, et mortuus est illic. 47. Et videntes virtutem regis, et impetum exercitus ejus, diverterunt se ab eis.

48. Castra autem regis ascenderunt contra eos in Jerusalem, et applicuerunt castra regis ad Judæam, et montem Sion. 49. Et fecit pacem cum his, qui erant in Bethsura : et exierunt de civitate, quia non erant eis ibi alimenta conclusis, quia sabbata erant terræ. 50. Et comprehendit rex Bethsuram : et constituit illic custodiam servare eam. 51. Et convertit castra ad locum sanctificationis dies multos : et statuit illic balistas, et machinas, et ignis jacula, et tormenta ad lapides jactandos, et spicula, et scorpios ad mittendas sagittas, et fundibula. 52. Fecerunt autem et ipsi machinas adversus machinas eorum, et pugnaverunt dies multos. 53. Escæ autem non erant in civitate, eo quod septimus annus esset : et qui remanserant in Judæa de gentibus, consumpserant reliquias eorum, quæ repositæ fuerant. 54. Et remanserunt in sanctis viri pauci, quoniam obtinuerat eos fames : et dispersi sunt unusquisque in locum suum.

55. Et audivit Lysias quod Philippus, quem constituerat rex Antiochus, cum adhuc viveret, ut nutriret Antiochum filium suum, et regnaret, 56. reversus esset a Perside, et Media, et exercitus qui abierat cum ipso, et quia quærebat suscipere regni negotia : 57. festinavit ire, et dicere ad regem, et duces exercitus : Deficimus quotidie, et esca nobis modica est, et locus, quem obsidemus, est munitus, et incumbit nobis ordinare de regno. 58. Nunc itaque demus dextras ho-

---

seraient retranchés dans l'enceinte du temp'e (Josèphe) : il n'était pas dans les habitudes de Judas de s'enfermer dans un fort. — *Le roi établit son camp* de manière à pouvoir opérer *contre la Judée* et l'armée de Judas Machabée, en même temps qu'il assiégerait le mont Sion.

49. *Ils sortirent de la ville :* pressée par la famine, la garnison de Bethsur se rendit, à la condition de pouvoir sortir libre de la ville. — *L'année du repos de la terre*, l'année sabbatique, qui revenait tous les sept ans et pendant laquelle le sol restait inculte (*Lév.* xxv, 4 sv.) avait empêché de faire les approvisionnements suffisants.

51. *Il établit son camp*, etc. : il assiégea la colline fortifiée du temple. — *Tours à balistes :* voy. vers. 20. — *Scorpions*, grandes arbalètes, ainsi nommées à cause des dards qu'elles lançaient.

53. *La septième année :* voy. vers. 49. — *Les Israélites* de Galaad et de la Galilée : voy. v, 23, 45.

54. *Dans le lieu saint*, l'enceinte fortifiée du temple (v. 62).

55. *Philippe :* voy. v. 14 sv.

56. *Accompagné le roi*, en ajoutant (avec le Syr.) la préposition μετὰ devant τοῦ βασιλέως ; autrement on pourrait traduire : *les troupes du roi qui avaient pris part à l'expédition.*

57. *Nous nous amoindrissons* en nombre et en force. — *Nous avons à nous occuper*, à prendre garde que Philippe, sous prétexte de tutelle, ne prenne toute l'autorité.

tenant donc tendons la main à ces hommes, et faisons la paix avec eux et avec toute leur nation. [59]Reconnaissons-leur le droit de vivre selon leurs lois comme auparavant, car c'est à cause de ces lois, que nous avons voulu abolir, qu'ils se sont irrités et ont fait tout cela." [60]Ce discours plut au roi et aux chefs, et il envoya vers eux pour traiter de la paix, et ils l'acceptèrent. [61]Le roi et les chefs confirmèrent le traité par serment; là-dessus, les assiégés sortirent de la forteresse. [62]Mais le roi ayant pénétré dans l'*enceinte du* mont Sion et en ayant vu les fortifications, il viola le serment qu'il avait prêté et donna l'ordre de détruire les murailles tout autour. [63]Puis il partit en grande hâte et retourna à Antioche, où il trouva Philippe maître de la ville; il combattit contre lui et se rendit maître de la ville.

4° — CHAP. VII. — Démétrius I envoie contre les Juifs Bacchidès et Alcime, puis Nicanor, dont la déroute donne lieu à l'institution d'une fête.

Ch. VII. L'AN cent cinquante et un, Démétrius, fils de Séleucus, s'échappa de la ville de Rome et aborda, avec un petit nombre de gens, dans une ville maritime où il prit le titre de roi. [2]Dès qu'il eut fait son entrée dans le royaume de ses pères, l'armée se saisit d'Antiochus et de Lysias pour les lui amener. [3]Lorsqu'il en fut averti, il dit : " Ne me faites pas voir leur visage." [4]Alors l'armée les tua, et Démétrius s'assit sur le trône de son royaume. [5]Alors tous les hommes iniques et impies d'Israël vinrent le trouver, conduits par Alcime, qui voulait être grand prêtre. [6]Ils accusèrent le peuple auprès du roi, en disant : " Judas et ses frères ont fait périr tes amis, et nous ont expulsés de notre terre. [7]Envoie donc maintenant un homme en qui tu aies confiance, pour qu'il aille constater toute la ruine qu'ils ont faite parmi nous et dans les provinces du roi, et qu'il punisse les coupables avec tous ceux qui leur viennent en aide." [8]Le roi choisit parmi ses amis Bacchidès, gouverneur du pays situé au-delà du fleuve, homme très considérable dans le royaume et fidèle au roi; et il l'envoya [9]avec l'impie Alcime, auquel il assura la souveraine sacrificature, et lui ordonna de tirer vengeance des enfants d'Israël. [10]S'étant mis en route, ils vinrent avec une grande armée dans le pays de Juda, et ils envoyèrent des messagers porter à Judas et à ses

---

59. *Comme auparavant*, avant le règne d'Antiochus Epiphane.

61. *Et les chefs :* le roi étant encore mineur, les généraux devaient ratifier le traité de paix.

62. *Du mont Sion*, qui n'était plus défendu. — *Il viola le serment*, en un point important, mais il ne laissa pas que d'honorer le temple et de reconnaître à Judas les pouvoirs de gouverneur de la Judée (II *Mach.* xiii, 23 sv.). Peut-être l'ordre de destruction, mentionné ici, ne fut-il donné que plus tard; le texte grec ne connaît point le *citius* de la Vulg.

63. Sur le sort ultérieur de Philippe, voir II *Mach.* ix, 29.

CHAP. VII.

1. *L'an 151* de l'ère des Séleucides, 161 av. J.-C. — *Séleucus* IV Philopator, fils et successeur d'Antiochus le Grand. A sa mort, son fils *Démétrius* aurait dû lui succéder; mais il était alors retenu à Rome comme otage, et ce fut son oncle, Antiochus Epiphane, le frère cadet de Philopator, qui devint roi. Ce dernier eut pour successeur son fils mineur, Antiochus Eupator, et l'ambitieux Lysias, ayant pris la régence, dirigeait les affaires de l'Etat. Mais les Syriens souffraient avec peine le gouvernement d'Eupator, et surtout de Lysias. Démétrius l'ayant appris, s'échappa clandestinement de Rome, monta avec quelques amis sur un vaisseau carthaginois et aborda *avec un petit nombre de gens dans une ville maritime* de Syrie

minibus istis, et faciamus cum illis pacem, et cum omni gente eorum : 59. et constituamus illis ut ambulent in legitimis suis sicut prius : propter legitima enim ipsorum, quæ despeximus, irati sunt, et fecerunt omnia hæc. 60. Et placuit sermo in conspectu regis, et principum : et misit ad eos pacem facere : et receperunt illam. 61. Et juravit illis rex, et principes : et exierunt de munitione. 62. Et intravit rex montem Sion, et vidit munitionem loci : et rupit citius juramentum, quod juravit : et mandavit destruere murum in gyro. 63. Et discessit festinanter, et reversus est Antiochiam, et invenit Philippum dominantem civitati : et pugnavit adversus eum, et occupavit civitatem.

CAPUT VII.

Demetrius Seleuci filius, occisis Antiocho et Lysia, obtinet regnum patrum suorum : qui, accusato apud se Juda Machabæo, mittit ducem Bacchidem et accusatorem Alcimum constitutum sacerdotem ad affligendum filios Israel : sed cum non possent adversus Judam prævalere, missus est a rege Nicanor, qui, ut et priores, cum dolo nequiret, vi Judam aggressus, semel atque iterum ab eo devictus est, et præmissis ad Deum precibus, cum toto suo exercitu occisus, amputato ipsius capite ac dextra, quam irrisis Judæorum sacrificiis superbe contra locum sanctum extulerat : cujus victoriæ dies annuus apud Judæos celebris instituitur.

ANNO centesimo quinquagesimo primo exiit Demetrius Seleuci filius ab urbe Roma, et ascendit cum paucis viris in civitatem maritimam, et regnavit illic. 2. Et factum est, ut ingressus est domum regni patrum suorum, comprehendit exercitus Antiochum, et Lysiam, ut adducerent eos ad eum. 3. Et res ei innotuit : et ait : Nolite mihi ostendere faciem eorum. 4. Et occidit eos exercitus. Et sedit Demetrius super sedem regni sui : 5. et venerunt ad eum viri iniqui et impii ex Israel : et Alcimus dux eorum, qui volebat fieri sacerdos. 6. Et accusaverunt populum apud regem, dicentes : Perdidit Judas, et fratres ejus omnes amicos tuos, et nos dispersit de terra nostra. 7. Nunc ergo mitte virum, cui credis, ut eat, et videat exterminium omne, quod fecit nobis, et regionibus regis : et puniat omnes amicos ejus, et adjutores eorum. 8. Et elegit rex ex amicis suis Bacchidem, qui dominabatur trans flumen magnum in regno, et fidelem regi : et misit eum, 9. ut videret exterminium, quod fecit Judas : sed et Alcimum impium constituit in sacerdotium, et mandavit ei facere ultionem in filios Israel. 10. Et surrexerunt, et venerunt cum exercitu magno in terram Juda : et miserunt nuntios, et locuti

(Tripoli). Là, il ceignit le diadème, publiant qu'il était reconnu roi de Syrie par les Romains; puis, ayant bientôt réussi à se procurer une armée et une flotte (II *Mach.* xiv, 1), il se mit en route pour Antioche, où il fut reçu aux acclamations joyeuses du peuple et de l'armée.

2. *Le royaume*, litt. *la maison de royauté*, hébraïsme que le texte grec reproduit ici comme au ch. II, 19. D'autres entendent ces mots d'*Antioche*, résidence des rois de Syrie.

3. *Ne me faites pas voir*, etc., sans doute pour ne pas avoir à repousser leurs supplications; peut-être aussi pour ne pas paraître aux yeux des Romains, avoir trempé dans l'exécution du jeune roi, son parent.

5. *Alcime :* après la mort de Ménélas (II *Mach.* xiii, 4 sv.), Alcime avait été nommé grand-prêtre par Lysias (II *Mach.* xiv, 3 : *Josèphe*, Ant. xii, ix, 7) : repoussé par les Juifs fidèles, il voulait se concilier le nouveau roi.

6. *Tes amis*, les Juifs partisans des Syriens.

8. *Au-delà du fleuve :* non pas du *grand fleuve*, car, d'après le texte grec, l'adjectif *grand* se rapporte évidemment à Bacchidès. D'après Josèphe, il s'agit de l'Euphrate et de la Mésopotamie (comp. *Esdr.* v, 6 etc.); peut-être s'agit-il simplement du Jourdain et de la Pérée. Un Bacchidès avait déjà été vaincu par Judas (II *Mach.* viii, 30).

9. *Il assura la souveraine sacrificature*, ce qui signifie, non qu'il l'installa dans cette dignité, mais qu'il la lui destina : comp. vers. 21 et 25.

frères des paroles de paix, pour les
tromper. 11 Mais ceux-ci, voyant
qu'ils étaient venus avec une grande
armée, n'écoutèrent pas leurs discours.
12 Cependant une troupe de scribes
se rendit auprès d'Alcime et de Bac-
chidès pour chercher le droit; 13 et
ceux qui tenaient le premier rang
parmi les enfants d'Israël, les Assi-
déens, leur demandèrent la paix;
14 car ils disaient : " Un prêtre de la
race d'Aaron est venu avec l'armée; il
ne saurait nous maltraiter ". 15 Il leur
fit entendre des paroles de paix et
leur jura qu'il ne ferait aucun mal, ni
à eux, ni à leurs amis. 16 Ils le cru-
rent; mais lui fit saisir soixante d'en-
tre eux et les fit massacrer le même
jour, selon la parole de l'Ecriture :
17 " Ils ont dispersé la chair et ré-
pandu le sang de tes saints autour de
Jérusalem, et il n'y a personne pour
les ensevelir." 18 Alors la crainte et la
terreur s'emparèrent de tout le peu-
ple : " Il n'y a plus, disait-on, ni vé-
rité ni justice parmi eux, car ils ont
violé leur engagement et le serment
qu'ils avaient fait. "

19 Bacchidès partit de Jérusalem et
alla camper à Bézeth; *là* il envoya
saisir un grand nombre de ceux qui
avaient déserté son parti, avec quel-
ques-uns du peuple, et il jeta leurs
cadavres dans la grande citerne.
20 Après avoir confié le pays à Alci-
me, en lui laissant des troupes pour
le défendre, Bacchidès s'en retourna
auprès du roi. 21 Alcime s'efforça de
se mettre en possession du pontificat.
22 Tous ceux qui troublaient leur
peuple s'assemblèrent autour de lui,
se rendirent maîtres du pays de Judas
et causèrent une grande affliction en
Israël. 23 Voyant tous les maux que
faisaient aux enfants d'Israël Alcime
et ses partisans, plus *funestes* que les
Gentils eux-mêmes, 24 Judas parcou-
rut en tout sens le territoire de la
Judée, châtiant les apostats et les
empêchant de se répandre dans les
campagnes. 25 Lorsque Alcime vit
que Judas et ses compagnons étaient
devenus puissants, reconnaissant qu'il
ne pouvait tenir contre eux, il retour-
na auprès du roi et les accusa des
plus grands méfaits.

26 Le roi envoya Nicanor, un de
ses plus illustres généraux, rempli de
haine et d'animosité contre Israël,
avec ordre d'exterminer le peuple.
27 Arrivé à Jérusalem avec une forte
armée, Nicanor fit adresser à Judas

---

12. *Scribes*, hommes versés dans l'étude de la loi (voir *Esdr.* vii. 7) sans la nuance défavorable qui s'attache souvent à ce mot dans les Evangiles. — *Pour chercher le droit*, pour conférer sur les moyens d'établir entre les deux peuples des relations conformes au droit. Ils venaient probablement demander la fidèle exécution du traité de paix conclu avec Antiochus Eupator (vi, 59), qui permettait aux Juifs de vivre selon leurs lois.

13. *Le premier rang*, par l'estime et l'influence dont ils jouissaient (II *Mach.* xiv. 6). — *Les Assidéens* (voy. ii, 42), croyant au caractère sacerdotal d'Alcime, tâchaient de mettre leur conscience d'accord avec les exigences du roi de Syrie. On pourrait traduire aussi : *et au premier rang* (de cette ambassade) *étaient les Assidéens d'entre les fils d'Israël; et ils leur demandèrent la paix.*

14. *Ils disaient* en eux-mêmes. — *De la race d'Aaron :* Alcime descendait d'Aaron, mais il n'était pas de la famille de Sadoc qui, depuis Salomon (I *Rois*, ii, 27, 35), exerçait le souverain pontificat.

15. *Il leur dit :* le sujet est probablement Alcime, mais Bacchidès était présent à l'entrevue, et lui aussi s'engagea par serment (vers. 18).

16. *La parole de l'Ecriture :* ce sont les vers. 2 et 3 du Ps. lxxix h., cités de mémoire.

19. *Bézeth* (quelquefois écrit *Bethzait;* Josèphe, *Bethzètho;* Vulg. *Bethzecha*), localité dans le voisinage de Jérusalem différente de *Bethsetta* à l'est de Jezraël. Quelques-uns, d'après l'étymologie, identifient *Bethzaith* (maison de l'olivier) avec le Mont des Oliviers, à l'est de Jérusalem; d'autres y reconnaissent la colline de *Bézétha*, où fut construit plus tard un nouveau quartier au nord de Jérusalem. On a proposé aussi *Beith-Zacta*, ruines situées au nord de Bethsur et renfermant encore les restes d'une grande citerne.

Il est assez étonnant de voir ici Bacchidès *quitter* Jérusalem, pour exécuter ses vengeances et confier le pouvoir à Alcime (v. 20), tandis que le lecteur le croit encore au lieu où ont été massacrés les Assidéens (v. 16).

sunt ad Judam, et ad fratres ejus verbis pacificis in dolo. 11. Et non intenderunt sermonibus eorum : viderunt enim quia venerunt cum exercitu magno. 12. Et convenerunt ad Alcimum, et Bacchidem congregatio scribarum requirere quæ justa sunt : 13. et primi, Assidæi qui erant in filiis Israel, et exquirebant ab eis pacem. 14. Dixerunt enim : Homo sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos : 15. et locutus est cum eis verba pacifica : et juravit illis, dicens : Non inferemus vobis malum, neque amicis vestris. 16. Et crediderunt ei : et comprehendit ex eis sexaginta viros, et occidit eos in una die secundum verbum, quod scri-
[a] Ps. 78, 2. 3. ptum est. 17. [a]Carnes sanctorum tuorum, et sanguinem ipsorum effuderunt in circuitu Jerusalem, et non erat qui sepeliret. 18. Et incubuit timor, et tremor in omnem populum : quia dixerunt : Non est veritas, et judicium in eis : transgressi sunt enim constitutum, et jusjurandum quod juraverunt.

19. Et movit Bacchides castra ab Jerusalem, et applicuit in Bethzecha : et misit, et comprehendit multos ex eis, qui a se effugerant, et quosdam de populo mactavit, et in puteum magnum projecit. 20. Et commisit regionem Alcimo, et reliquit cum eo auxilium in adjutorium ipsi. Et abiit Bacchides ad regem : 21. et satis agebat Alcimus pro principatu sacerdotii sui. 22. Et convenerunt ad eum omnes, qui perturbabant populum suum, et obtinuerunt terram Juda, et fecerunt plagam magnam in Israel. 23. Et vidit Judas omnia mala quæ fecit Alcimus, et qui cum eo erant, filiis Israel, multo plus quam gentes. 24. Et exiit in omnes fines Judææ in circuitu, et fecit vindictam in viros desertores, et cessaverunt ultra exire in regionem. 25. Vidit autem Alcimus quod prævaluit Judas, et qui cum eo erant : et cognovit quia non potest sustinere eos, et regressus est ad regem, et accusavit eos multis criminibus.

26. [b]Et misit rex Nicanorem, [b] 2 Mach. 15, 1.
unum ex principibus suis nobilioribus : qui erat inimicitias exercens contra Israel : et mandavit ei evertere populum. 27. Et venit Nicanor

---

Pour traduire : il *se mit en marche vers Jérusalem et vint camper à Bézeth*, aux portes de la ville, il suffit de changer en εἰς la préposition ἀπὸ, devant *Jérusalem*, et cela, sans même supposer une faute de copiste, en observant que la préposition *min*, de l'original hébreu, indique parfois la direction du mouvement; voy. *Gen.* xi, 2; xiii, 11; *Is.* xxii, 3 etc. — *Qui avaient déserté;* il s'agit des Juifs qui, après avoir adhéré au parti des Syriens, s'en étaient détachés. — *Quelques-uns du peuple*, qui lui étaient suspects. — *La* (avec l'article) *grande citerne* près de Bézeth. Comp. *Jér.* xli, 7-9.

21. *S'efforça*, par la ruse et la douceur, dit Josèphe, en flattant le peuple; mais il est probable qu'Alcime eut aussi recours aux moyens violents, comme l'insinue l'expression grecque.

22. *Ceux qui troublaient leur peuple*, les Juifs qui cherchaient à entraîner leurs frères dans l'apostasie : comp. *Gal.* v, 10. — *Causèrent une grande affliction*, litt. *une grande plaie :* firent mourir un grand nombre de Juifs fidèles.

24. *Se répandre dans les campagnes*, pour maltraiter les Israélites fidèles. Il est vraisemblable que Judas, après la paix conclue avec Eupator (vi, 61), avait licencié sa petite troupe, tout en conservant des relations avec ses hommes. A l'arrivée de la puissante armée envoyée en Judée par Démétrius (vers. 10), il ne se montra pas encore. Mais au départ de Bacchidès (vers. 20), qui ne laissait à Alcime que peu de troupes, l'occasion lui parut favorable pour reprendre avec succès les opérations.

25. *Alcime... retourna;* le IIe livre, passant sous silence la première démarche d'Alcime et l'envoi de Bacchidès, commence ici le récit de l'expédition de Nicanor, xiv, 3 — xv, 37.

26. *Nicanor :* déjà, sous le règne d'Antiochus Epiphane, un général de ce nom avait combattu les Juifs (iii, 38) et subi une défaite à la bataille d'Emmaüs (iv, 6 sv.). Mais l'identité de ce dernier avec le général dont il est ici question n'est pas certaine. Voyez II *Mach.* xiv, 12.

et à ses frères des paroles de paix,
pour les tromper : 28 "Qu'il n'y ait
pas, disait-il, de guerre entre vous et
moi; je veux aller avec un petit nom-
bre d'hommes voir vos visages en
amitié." 29 Il vint donc vers Judas, et
ils se saluèrent mutuellement avec
des démonstrations amicales; mais
les ennemis étaient prêts à se saisir
de Judas. 30 S'apercevant que Nicanor
était venu le trouver dans un but per-
fide, Judas effrayé se retira et refusa
de le voir davantage. 31 Nicanor re-
connut alors que son projet était dé-
couvert, et il en vint immédiatement
aux armes contre Judas près de Ca-
pharsalama. 32 Environ cinq mille
hommes de l'armée de Nicanor furent
tués; le reste s'enfuit dans la ville de
David.

33 Après ces événements, Nicanor
étant monté au mont Sion, quelques-
uns des prêtres sortirent du lieu saint,
accompagnés de plusieurs anciens du
peuple, pour le saluer amicalement
et lui montrer les holocaustes qui
étaient offerts pour le roi. 34 Mais lui,
les raillant et les traitant avec mépris,
les souilla et prononça des paroles
insolentes; 35 et il fit ce serment avec
colère : "Si Judas et son armée ne
sont pas livrés sur le champ entre
mes mains, dès que je serai revenu
victorieux, je brûlerai cet édifice;"
et il sortit tout en colère. 36 Alors les
prêtres rentrèrent, et se tenant devant
l'autel et le sanctuaire, ils dirent en
pleurant : 37 "C'est vous, Seigneur, qui
avez choisi cette maison pour qu'on
y invoquât votre nom, afin qu'elle fût
pour votre peuple une maison de
prière et de supplication. 38 Tirez ven-
geance de cet homme et de son armée,
et qu'ils tombent par l'épée! Souve-
nez-vous de leurs blasphèmes, et ne
permettez pas qu'ils demeurent!"

39 Nicanor, quittant Jérusalem, alla
camper près de Béthoron, et un corps
de Syriens vint au-devant de lui.
40 Judas, de son côté, campa près
d'Adasa avec trois mille hommes, et
il pria en disant : 41 "Ceux qui avaient
été envoyés par le roi des Assyriens
vous ayant blasphémé, Seigneur, vo-
tre ange vint et leur tua cent quatre-
vingt-cinq mille hommes. 42 Extermi-
nez de même en ce jour cette armée
en notre présence, afin que tous les
autres reconnaissent qu'il a tenu un
langage impie sur votre sanctuaire,
et jugez-le selon sa méchanceté."
43 Les armées en vinrent aux mains
le treizième jour du mois d'Adar, et
les troupes de Nicanor furent taillées
en pièces; lui-même tomba le premier
dans le combat. 44 Les soldats, voyant
que Nicanor était tombé, jetèrent
leurs armes et prirent la fuite. 45 Les
Juifs les poursuivirent une journée de
chemin, depuis Adasa jusqu'aux en-
virons de Gazara, sonnant derrière
eux les trompettes en fanfare. 46 De
tous les villages de Judée aux alen-
tours sortirent des gens qui envelop-
pèrent les Syriens : ceux-ci alors se
retournaient les uns sur les autres, et

---

28. *Voir vos visages*, vous rendre visite.

29. *Démonstrations amicales*, feintes d'abord du côté de Nicanor (v. 27); mais les qualités de Judas gagnèrent le général Syrien qui conclut la paix avec lui et l'engagea à se marier (II *Mach*. XIV, 23-25). Plus tard, les intrigues d'Alcime obligèrent Nicanor à user de perfidie envers Judas, qui s'en aperçut et se retira (v. 30).

31. *Capharsalama*, localité inconnue, au S. de Jérusalem.

32. *Ville de David* : voy. I, 35. Josèphe par une erreur manifeste, attribue cette fuite à Judas.

33. *Au mont Sion*, la colline du temple, dont les murailles avaient été rasées (VI, 62). — *Accompagnés de plusieurs anciens;* la Vulg. omet ce détail. — *Pour le roi :* les Juifs priaient, offraient des sacrifices, non seulement pour leur nation, mais encore pour les souverains auxquels ils étaient assujettis. Comp. *Esdr*. VI, 10.

34. *Les souilla :* on ne dit pas comment. Jos. Gorion rapporte qu'il cracha dans la direction du temple.

35. *Cet édifice*, ce temple. — *Sortit*, du parvis des Gentils où les prêtres étaient venus le saluer.

38. *Qu'ils demeurent* dans ce pays; ou bien : *qu'ils subsistent* sur la terre.

39. *Nicanor* avant de quitter *Jérusalem*, avait voulu faire enchaîner Razias, qui

in Jerusalem cum exercitu magno, et misit ad Judam et ad fratres ejus verbis pacificis cum dolo, 28. dicens: Non sit pugna inter me et vos : veniam cum viris paucis, ut videam facies vestras cum pace. 29. Et venit ad Judam, et salutaverunt se invicem pacifice : et hostes parati erant rapere Judam. 30. Et innotuit sermo Judæ quoniam cum dolo venerat ad eum : et conterritus est ab eo, et amplius noluit videre faciem ejus. 31. Et cognovit Nicanor quoniam denudatum est consilium ejus: et exivit obviam Judæ in pugnam juxta Capharsalama. 32. Et ceciderunt de Nicanoris exercitu fere quinque millia viri, et fugerunt in civitatem David.

33. Et post hæc verba ascendit Nicanor in montem Sion : et exierunt de sacerdotibus populi salutare eum in pace, et demonstrare ei holocautomata, quæ offerebantur pro rege. 34. Et irridens sprevit eos, et polluit : et locutus est superbe, 35. et juravit cum ira, dicens : Nisi traditus fuerit Judas, et exercitus ejus in manus meas, continuo cum regressus fuero in pace, succendam domum istam. Et exiit cum ira magna. 36. Et intraverunt sacerdotes, et steterunt ante faciem altaris et templi: et flentes dixerunt : 37. Tu Domine elegisti domum istam ad invocandum nomen tuum in ea, ut esset domus orationis et obsecrationis populo tuo : 38. fac vindictam in homine isto, et exercitu ejus, et cadant in gladio: memento blasphemias eorum, et ne dederis eis ut permaneant.

39. Et exiit Nicanor ab Jerusalem, et castra applicuit ad Bethoron : et occurrit illi exercitus Syriæ. 40. Et Judas applicuit in Adarsa cum tribus millibus viris : et oravit Judas, et dixit: 41. [c] Qui missi erant a rege Sennacherib, Domine, quia blasphemaverunt te, exiit Angelus, et percussit ex eis centum octoginta quinque millia : 42. sic contere exercitum istum in conspectu nostro hodie : et sciant ceteri quia male locutus est super sancta tua : et judica illum secundum malitiam illius. 43. Et commiserunt exercitus prœlium tertiadecima die mensis Adar : et contrita sunt castra Nicanoris, et cecidit ipse primus in prœlio. 44. Ut autem vidit exercitus ejus quia cecidisset Nicanor, projecerunt arma sua, et fugerunt : 45. et persecuti sunt eos viam unius diei ab Adazer usquequo veniatur in Gazara, et tubis cecinerunt post eos cum significationibus : 46. et exierunt de omnibus castellis Judææ in circuitu, et ventilabant eos cornibus, et convertebantur iterum ad eos, et ceciderunt

[c] 4 Reg. 19, 35. Tob. 1, 21. Eccli. 48, 24. Is. 37, 36. 2 Mach. 8, 19.

échappa au supplice en se donnant la mort; voir II *Mach.* xiv, 37 sv. — *Béthoron :* voy. iii, 16. — *Vint au devant de lui*, rallier son armée.

40. *Adasa* (Vulg. *Adarsa* et, au v. 45, *Adazer*) : aujourd'hui *Khirbet-ʿAdaseh*, à mi-chemin entre Jérusalem et Gophna, dans la direction de la Samarie, à 27 kil. à l'E. de Gazara.

41. *Le roi des Assyriens*, Sennachérib; voy. II *Rois*, xix, 35.

43. Le *mois d'Adar* correspond à la fin de février et au commencement de mars; le 13 est la veille de la fête des Purim, établie en souvenir de la délivrance des Juifs par Esther (*Esth.* ix, 21). Le IIe livre des Mach. nous apprend que c'était un samedi (xv, 1 sv.). — *Tomba le premier :* Jos. Gorion raconte que Nicanor fut provoqué en combat singulier et tué par Judas; mais le récit du IIe livre (xv, 28) porte plutôt à croire qu'il était tombé dans la mêlée, dès le début de l'engagement.

45. *Gazara :* voy. iv, 15. — *En fanfare :* litt. les trompettes *des signaux;* voy la note de iv, 40. Cette sonnerie d'alarme avertissait les populations des campagnes et les invitait à poursuivre l'ennemi en déroute.

46. *Enveloppèrent,* litt. *débordèrent leurs cornes*, leurs ailes. — *Se retournaient les uns sur les autres*, les plus avancés sur ceux qui étaient derrière, ce qui augmentait le désarroi; Vulg. : *se retournèrent de nouveau contre les Juifs*, pour tenter un dernier effort. — *Pas même un seul :* locution populaire qu'on retrouve dans plusieurs récits de batailles (*Nombr.* xxi, 35; *Jos.* viii, 22; x, 28), et dont il ne faut pas trop presser le sens.

tous tombèrent par l'épée, sans qu'aucun d'eux échappât, pas même un
seul. 47 Ils prirent les dépouilles des vaincus, ainsi que leur butin; et ayant coupé la tête de Nicanor et sa main droite qu'il avait insolemment étendue, ils les apportèrent et les suspendirent en vue de Jérusalem.
48 Le peuple fut rempli de joie, et ils célébrèrent ce jour comme un jour de grande allégresse.
49 On décida que ce jour serait célébré chaque année le 13 du mois d'Adar.
50 Et le pays de Juda fut tranquille pendant un peu de temps.

5° — CHAP. VIII — IX, 22. — Judas envoie une ambassade à Rome; il meurt en repoussant une nouvelle invasion de Bacchidès.

Ch. VIII. OR Judas entendit parler des Romains : ils sont, lui dit-on, puissants dans les combats; ils montrent de la bienveillance à tous ceux qui s'attachent à leur cause et font amitié avec quiconque vient à eux, et ils sont puissants dans les combats.
2 On lui raconta leurs guerres et les exploits accomplis par eux chez les Galates, qu'ils avaient soumis et rendus tributaires;
3 tout ce qu'ils avaient fait dans le pays d'Espagne, pour s'emparer des mines d'or et d'argent qui s'y trouvent, et comment ils avaient soumis tout ce pays par leur prudence et leur patience :
4 ce pays était très éloigné d'eux. Il en avait été de même des rois qui étaient venus les attaquer des extrémités de la terre; ils les avaient battus et frappés d'une grande plaie, et les autres leur paient un tribut annuel.
5 Ils avaient vaincu à la guerre Philippe et Persée, roi des Céthéens, et ceux qui avaient pris les armes contre eux, et ils les avaient soumis.
6 Antiochus le Grand, roi de l'Asie, qui s'était avancé contre eux pour les combattre avec cent vingt éléphants, de la cavalerie, des chariots et une très puissante armée, avait été aussi battu par eux;
7 ils l'avaient pris vivant et lui avaient imposé l'engagement de leur payer, lui, et ses successeurs, un tribut considérable, de livrer des otages et de céder une partie de son royaume,
8 savoir le pays de l'Inde, la Médie et la Lydie,

Selon Josèphe, les pertes de l'armée syrienne s'élevèrent à 9 mille hommes; d'après II *Mach.* xv, 27, à 35 mille.

47. *Leur butin*, le butin fait antérieurement par les Syriens : femmes, enfants, esclaves. — *Insolemment étendue*, sans doute en faisant le serment mentionné vers. 35. — *En vue de Jérusalem.* D'après II *Mach.* xv, la main de Nicanor fut suspendue devant le temple, et sa tête aux murs de la citadelle.

50. *Un peu de temps*, un mois seulement (ix, 3). L'auteur du IIe livre arrête ici son récit.

CHAP. VIII.

1. *Entendit parler :* ou plus exactement, *avait entendu* parler, car, depuis la bataille de Magnésie, perdue par Antiochus le Grand 30 ans auparavant, les Juifs avaient appris à connaître les Romains; ils avaient même reçu, deux ans avant l'ambassade dont il va être question, une lettre des légats Q. Memmius et T. Manlius (II *Mach.* xi, 34). D'après le sens bien connu de *nomen*, *schêm* en hébreu, on pourrait traduire : entendit *vanter la gloire* des Romains. — *Lui dit-on :* l'auteur rapporte simplement (vers. 1-16) ce qui fut dit à Judas; il n'avait pas à contrôler l'exactitude historique des faits, vrais d'ailleurs dans leur ensemble, mais dont quelques détails sont inconnus aux historiens profanes et même légèrement inexacts. — *Qui s'attachent à leur cause*, en grec προστιθεμένοις; la Vulg. a lu προτιθεμένοις et traduit, *ils acquiescent à tout ce qu'on leur demande.* — *Font amitié :* c'est l'expression diplomatique pour désigner les alliés, souvent les vassaux du peuple romain, *amici populi romani.* — *Ils sont puissants*, etc. : cette répétition étonne, mais elle est garantie par tous les témoignages critiques; peut-être le texte original offrait-il quelque variante dans l'expression.

2. *Les Galates*, très probablement les Gaulois de la Gaule cisalpine, c'est-à-dire de la partie septentrionale de l'Italie : Boïens, Sénons, etc., vaincus et assujettis à un tribut après une guerre acharnée que leur firent les Romains au 3e siècle avant J.-C.

omnes gladio, et non est relictus ex
eis nec unus. 47. Et acceperunt spo-
lia eorum in prædam : et caput Ni-
canoris amputaverunt, et dexteram
ejus, quam extenderat superbe, et
attulerunt, et suspenderunt contra
Jerusalem. 48. Et lætatus est popu-
lus valde, et egerunt diem illam in
lætitia magna. 49. Et constituit agi
omnibus annis diem istam tertiade-
cima die mensis Adar. 50. Et siluit
terra Juda dies paucos.

CAPUT VIII.

Judas, audita celeberrima Romanorum fama ac virtute quæ hic recitantur, missis nuntiis fœdus cum illis percutit, ut ipsorum præsidio Judæi a Græcorum jugo liberentur : Romani autem Judæ remittunt icti fœderis rescriptum in tabulis æreis sculptum, quod hic refertur.



ET audivit Judas nomen
Romanorum, quia sunt
potentes viribus, et ac-
quiescunt ad omnia, quæ
postulantur ab eis : et quicumque
accesserunt ad eos, statuerunt cum
eis amicitias, et quia sunt potentes
viribus. 2. Et audierunt prœlia eo-
rum, et virtutes bonas, quas fece-
runt in Galatia, quia obtinuerunt
eos, et duxerunt sub tributum :
3. et quanta fecerunt in regione
Hispaniæ, et quod in potestatem
redegerunt metalla argenti et auri,
quæ illic sunt, et possederunt om-
nem locum consilio suo, et patientia:
4. locaque quæ longe erant valde ab
eis, et reges, qui supervenerant eis
ab extremis terræ, contriverunt, et
percusserunt eos plaga magna : ce-
teri autem dant eis tributum omni-
bus annis. 5. Et Philippum et Per-
sen Ceteorum regem, et ceteros, qui
adversum eos arma tulerant, con-
triverunt in bello, et obtinuerunt
eos : 6. et Antiochum magnum re-
gem Asiæ, qui eis pugnam intulerat
habens centum viginti elephantos,
et equitatum, et currus, et exercitum
magnum valde, contritum ab eis.
7. Et quia ceperunt eum vivum, et
statuerunt ei ut daret ipse, et qui
regnarent post ipsum, tributum
magnum, et daret obsides, et con-
stitutum, 8. et regionem Indorum,
et Medos, et Lydos, de optimis re-

Selon d'autres, *les Galates*, tribus gauloises établies dans la province de l'Asie Mineure à laquelle ils avaient donné leur nom; le consul Cn. Manlius les défit l'an 189 avant J.-C. Voy. Tite-Live xxxviii, 12 et 20.

3. *Mines d'or et d'argent :* comp. Pline, *Hist. nat.* iii, 4. — *Soumis tout ce pays :* les Carthaginois vaincus à Zama (201 av. J.-C.) avaient cédé l'Espagne aux Romains; mais ceux-ci mirent près de deux siècles à la soumettre tout entière : voy. Florus, ii, 17.

4. *Des rois*, Pyrrhus, roi d'Epire, puis les généraux carthaginois, Amilcar, Annibal, etc., à qui des écrivains profanes donnent aussi le nom de *rois.* — *Des extrémités de la terre*, au point de vue des Romains; hyperbole. — *Frappés d'une grande plaie :* hébraïsme.

5. *Philippe* III, fils de Démétrius II, vaincu aux Cynocéphales par Flaminius (197 av. J.-C.). — *Persée* fils naturel et successeur de Philippe III, battu à Pydna par Paul-Emile (167 av. J.-C.). — *Céthéens*, Macédoniens : voy. i, 1. — *Et ceux*, Epirotes, Thessaliens, Thraces, etc., qui avaient aidé Persée dans sa résistance aux Romains.

6. *Roi de l'Asie :* le royaume des Séleucides embrassait presque toute l'Asie mineure. — *Cent vingt éléphants :* Tite-Live dit qu'Antiochus mit en ligne 54 éléphants à la bataille de Magnésie; on conçoit qu'il pouvait en avoir eu 120 au début de la campagne; peut-être aussi le bruit populaire a-t-il exagéré le nombre réel. — *Battu par eux*, à Magnésie (189 av. J.-C.).

7. *Ils l'avaient pris vivant*, d'après le rapport fait à Judas, mais non selon la réalité historique. En fait, la défaite de Magnésie avait réduit Antiochus à l'impuissance, en sorte qu'il dut accepter toutes les conditions du vainqueur, et c'est peut-être en ce sens large qu'il faut entendre l'expression de notre auteur. — *Céder une partie de son royaume*, litt., *et une séparation*, un démembrement. Vulg. *une stipulation précise*, consistant dans la cession de plusieurs provinces : voy. vers. 8. — *Des otages :* entre autres son fils Antiochus Epiphane (i, 11).

8. *Inde, Médie :* l'ignorance de la géographie chez les Juifs ne peut avoir été telle qu'ils aient ignoré que la Médie et surtout l'Inde étaient au-delà de Babylone, à l'Orient, et par conséquent bien éloignées de la sphère d'action des Romains et du

et des portions de ses plus belles pro-
vinces, et après les avoir reçues de
lui, ils les avaient cédées au roi Eu-
mène. [9]Ceux de la Grèce ayant for-
mé le dessein de les attaquer et de les
détruire, les Romains l'avaient appris
[10]et avaient envoyé contre eux un
seul général; ils leur avaient fait la
guerre, en avaient tué un grand nom-
bre, emmené en captivité leurs fem-
mes et leurs enfants, pillé leurs biens,
soumis leur pays, détruit leurs forte-
resses et réduit les habitants en ser-
vitude jusqu'à ce jour. [11]Tous les
autres royaumes et les îles qui leur
avaient résisté, ils les avaient détruits
et assujettis. [12]Mais à leurs amis et
à ceux qui mettent en eux leur con-
fiance, ils gardent amitié; ils se sont
rendus maîtres des royaumes voisins
et éloignés, et tous ceux qui enten-
dent leur nom les redoutent. [13]Tous
ceux à qui ils veulent prêter secours
et conférer la royauté règnent, et ils
ôtent le pouvoir à qui il leur plaît;
c'est une nation très puissante.
[14]Malgré tout cela nul d'entre eux
ne ceint le diadème, nul ne se vêtit
de pourpre pour se grandir ainsi.
[15]Ils se sont formé un conseil, où
délibèrent chaque jour trois cent
vingt membres, s'occupant constam-
ment des intérêts du peuple pour
le rendre prospère. [16]Ils confient
chaque année le pouvoir à un seul
homme pour commander dans tout
leur pays; tous obéissent à ce seul
homme, et il n'y a parmi eux ni en-
vie, ni jalousie.
[17]Judas choisit Eupolème, fils de
Jean, fils d'Accos, et Jason, fils d'Eléa-
zar, et il les envoya à Rome pour
faire avec eux amitié et alliance, [18]et
pour qu'ils les délivrassent du joug,
car ils voyaient que le royaume des
Grecs réduisait Israël en servitude.
[19]Ils se rendirent donc à Rome, et le
voyage fut très long, et étant entrés
dans le sénat, ils prirent la parole en
ces termes : [20]" Judas Machabée, ses
frères et le peuple juif nous ont en-
voyés vers vous pour conclure avec
vous un traité d'alliance et de paix,
et pour que nous soyons inscrits au
nombre de vos alliés et de vos
amis. " [21]Cette requête fut accueillie
favorablement; [22]et voici la copie
du traité que les Romains gra-
vèrent sur des tables d'airain, et en-
voyèrent à Jérusalem, pour y de-
meurer comme un monument de
paix et d'alliance :

[23] Prospérité aux Romains et à la nation
juive sur mer et sur terre à jamais! Loin
d'eux l'épée et l'ennemi! [24]S'il survient une
guerre aux Romains d'abord ou à l'un de
leurs alliés dans toute l'étendue de leur em-
pire, [25]la nation juive leur prêtera secours,
selon que les circonstances le permettront,

---

royaume d'Eumène. Nous avons donc probablement ici deux anciennes erreurs de copistes; peut-être 'Ινδικὴν pour 'Ιόνικην et Μήδειαν pour Μυσίαν; il s'agirait de l'*Ionie* et de la *Mysie*, provinces d'Asie mineure.

9. *Ceux de la Grèce*, probablement les Etoliens et les Béotiens, qui s'étaient déclarés pour Antiochus.

10. Les succès et la conduite des Romains sont rapportés ici tels qu'on les racontait en Judée à l'époque des Machabées; voy. v. 1.

11. *Les îles :* Sicile, Sardaigne, îles de l'Archipel.

12. *A leurs amis*, leurs alliés. — *Ils gardent amitié*, au moins jusqu'au jour où il convient à leur politique d'en faire des sujets, en réduisant leur pays en province romaine; mais les Juifs n'avaient pas encore fait l'expérience de cette politique de fourberie. — *Ils se sont rendus maîtres*, etc., et peuvent par conséquent, protéger efficacement leurs alliés contre toute sorte d'agresseurs.

14. *Diadème, pourpre*, insignes de la royauté. Ce verset et le suivant ont pour but de montrer dans les Romains un peuple simple et droit, gouvernant avec sagesse et impartialité, par opposition aux caprices tyranniques des rois d'Asie. On y rencontre quelques inexactitudes qui prouvent l'ignorance où étaient les Juifs des détails de l'administration politique des Romains; mais, ici encore, l'auteur ne fait que relater ce que l'on disait en Judée.

15. *Un conseil*, le sénat. — *Chaque jour :* inexact; les sénateurs s'assemblaient de préférence aux calendes, aux nones, aux ides et aux jours de fête.

16. *A un seul homme :* dans l'intérieur même de la ville, les deux consuls n'avaient que tour à tour, pendant un mois les douze licteurs et l'autorité. — *Ni envie, ni jalousie :*

gionibus eorum : et acceptas eas ab eis, dederunt Eumeni regi.
9. Et quia qui erant apud Helladam, voluerunt ire, et tollere eos : et innotuit sermo his,
10. et miserunt ad eos ducem unum, et pugnaverunt contra illos, et ceciderunt ex eis multi, et captivas duxerunt uxores eorum, et filios, et diripuerunt eos, et terram eorum possederunt, et destruxerunt muros eorum, et in servitutem illos redegerunt usque in hunc diem :
11. et residua regna, et insulas, quæ aliquando restiterant illis, exterminaverunt, et in potestatem redegerunt.
12. Cum amicis autem suis, et qui in ipsis requiem habebant, conservaverunt amicitiam, et obtinuerunt regna, quæ erant proxima, et quæ erant longe : quia quicumque audiebant nomen eorum, timebant eos.
13. Quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant : quos autem vellent, regno deturbabant : et exaltati sunt valde.
14. Et in omnibus istis nemo portabat diadema, nec induebatur purpura, ut magnificaretur in ea.
15. Et quia curiam fecerunt sibi, et quotidie consulebant trecentos viginti consilium agentes semper de multitudine, ut quæ digna sunt, gerant :
16. et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos dominari universæ terræ suæ, et omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos.

17. Et elegit Judas Eupolemum, filium Joannis, filii Jacob, et Jasonem, filium Eleazari, et misit eos Romam constituere cum illis amicitiam, et societatem :
18. et ut auferrent ab eis jugum Græcorum, quia viderunt quod in servitutem premerent regnum Israel.
19. Et abierunt Romam viam multam valde, et introierunt curiam, et dixerunt :
20. Judas Machabæus, et fratres ejus, et populus Judæorum miserunt nos ad vos statuere vobiscum societatem, et pacem, et conscribere nos socios, et amicos vestros.
21. Et placuit sermo in conspectu eorum.
22. Et hoc rescriptum est, quod rescripserunt in tabulis æreis, et miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis, et societatis.

23. BENE SIT ROMANIS, et genti Judæorum in mari, et in terra in æternum : gladiusque et hostis procul sit ab eis.
24. Quod si institerit bellum Romanis prius, aut omnibus sociis eorum in omni dominatione eorum :
25. auxilium feret gens Judæorum, prout tempus

---

avant les troubles excités par les Gracques, la rivalité des plébéiens et des patriciens n'avait pas mis en danger l'existence de l'Etat; d'ailleurs cette rivalité pouvait être ignorée des Juifs.

17. *Eupolème :* voy. II *Mach.* iv, 11. — *Accos*, Vulg. *Jacob.* — *Eléazar :* serait-ce peut-être le vieillard dont le martyre est raconté II *Mach.* vii? — Quelques interprètes blâment Judas d'avoir fait alliance avec une nation infidèle, au lieu de se confier uniquement au Seigneur. Mais, dans l'Ancien Testament, Dieu ne réprouve que les alliances contractées avec les peuples dont l'influence immédiate pouvait pervertir la foi d'Israël (les Chananéens, *Exod.* xxiii, 32; le royaume de Samarie, II *Par.* xix, 2; l'Egypte, *Is.* xxx, 1 sv.); et d'ailleurs la confiance en Dieu ne défend point de profiter des secours humains que les circonstances peuvent offrir. Toutefois la nature du pacte théocratique qui liait Israël à Jéhovah, son roi, demandait que les chefs politiques du peuple saint ne contractassent point de semblables alliances, sans avoir demandé l'approbation du Seigneur ou des prophètes qui le représentaient. Voir Knabenbauer, *Comm. in Ezechielem*, xvi, 15.

18. *Ils voyaient :* réflexion du narrateur. *Des Grecs :* des Séleucides, successeurs d'Alexandre.

19. *Le voyage fut très long :* à cette époque, les vaisseaux louvoyaient le long des côtes; souvent ils étaient retardés par les vents contraires ou arrêtés par la mauvaise saison; comp. le voyage de S. Paul (*Act.* xxvii-xxxviii, 3). Peut-être aussi les envoyés durent-ils, par crainte des Syriens, aller prendre la mer dans un port éloigné, tel qu'Alexandrie.

22. *Tables d'airain*, dont l'une fut déposée au Capitole dans le *Tabularium*, l'autre rapportée à Jérusalem par les envoyés.

25. *De tout cœur*, sans arrière-pensée.

de tout cœur. 26 Ils ne donneront aux com-
battants et ne fourniront ni blé, ni armes,
ni argent, ni vaisseaux; telle est la volonté
des Romains; et ils observeront leurs enga-
gements sans rien recevoir. 27 De même, s'il
survient une guerre à la nation juive d'abord,
les Romains combattront avec eux de tout
cœur, selon que les circonstances le leur
permettront, 28 sans qu'il soit fourni aux trou-
pes auxiliaires ni blé, ni armes, ni argent,
ni vaisseaux; telle est la volonté de Rome;
et ils observeront leurs engagements sans
tromperie. 29 Telles sont les clauses du traité
des Romains avec le peuple juif. 30 Que si,
dans la suite, les uns et les autres veulent y
ajouter ou en retrancher, ils le feront à leur
gré, et ce qui aura été ajouté ou retranché
sera obligatoire.

31 Au sujet des maux que le roi Démétrius
leur a faits, nous lui avons écrit en ces ter-
mes : " Pourquoi fais-tu peser ton joug sur
les Juifs, qui sont nos amis et nos alliés?
32 Si donc ils t'accusent encore auprès de
nous, nous soutiendrons leurs droits, et nous
te combattrons sur mer et sur terre."

Chap. IX. 1 Ayant appris que Nicanor et son
armée étaient tombés dans le combat,
Démétrius envoya encore une fois
Bacchidès et Alcime en Judée, avec
l'aile droite *de son armée*. 2 Ils prirent
la route qui mène à Galgala, et dres-
sèrent leur camp à Masaloth, qui est
dans *le territoire d'*Arbèles; ils s'em-
parèrent de cette ville et tuèrent un
grand nombre d'habitants. 3 Le pre-
mier mois de l'an cent cinquante-
deux, ils rangèrent leurs troupes de-
vant Jérusalem. 4 *Puis* ils levèrent
le camp et allèrent à Bérée avec vingt
mille hommes et deux mille cavaliers,
5 *pour attaquer* Judas, qui avait établi
son camp à Eléasa, ayant avec lui
trois mille guerriers d'élite. 6 A la vue
du grand nombre d'ennemis, ils furent
remplis de frayeur, et beaucoup s'en-
fuirent secrètement du camp; il n'en
resta que huit cents. 7 Judas vit que
son armée s'était dérobée, et que ce-
pendant la bataille était imminente;
alors son cœur fut brisé, parce que le
temps lui manquait pour rassembler
les siens, et il se sentit défaillir. 8 Ce-
pendant il dit à ceux qui lui restaient :
" Allons, marchons contre nos adver-

---

26. Sens : les Romains ne fourniront rien aux troupes auxiliaires juives qui devront aider leurs alliés *sans en rien recevoir*. Cette interprétation est confirmée par la clause parallèle (vers. 27 sv.), où le texte grec emploie deux fois le même terme : *les Romains* "*combattront avec*" *(les Juifs)*, et il ne sera *fourni à ceux qui* "*combattront avec*" *(les Juifs)*, ni blé, etc. D'autres traduisent : Les Juifs ne fourniront rien aux combattants ennemis de Rome. — *Telle est la volonté des Romains :* c'est Rome qui fixe les conditions de l'alliance sollicitée par les Juifs.

28. Sens : aux troupes auxiliaires de Rome, les Juifs n'auront rien non plus à fournir.

30. *A leur gré :* au gré des deux parties, préalablement tombées d'accord.

31 sv. Ces deux versets ne font pas partie du traité; c'est une réponse du sénat aux griefs des Juifs contre Démétrius, réponse faite de vive voix aux envoyés, ou transmise par lettre à Judas. Ce dernier avait organisé l'ambassade à Rome immédiatement après sa victoire vii, 48, et comme il fut tué peu de temps après (ix, 3, 18), il n'eut pas connaissance de la conclusion du traité d'alliance.

CHAP. IX.

1. *Nicanor*, etc. : voy. vii, 43 sv. — *Bacchidès et Alcime*, voy. vii, 8, 9. — *L'aile droite*, probablement la portion de son armée qui était le plus au sud de ses Etats, par conséquent la plus voisine de la Judée. Cette seconde expédition contre les Juifs fut ordonnée avant la réception de la lettre envoyée par le sénat romain au roi de Syrie : voy. viii, 31 sv.

2. *Galgala :* trois localités de la Palestine portaient ce nom; il s'agit probablement ici de *Galgal (Jos.* xii, 23, aujourd'hui village de *Djeldjouliyeh*) située au N.-E. de Jaffa, sur la route de Damas en Egypte. Mais peut-être faut-il lire : *la route qui mène en Galilée.* — *Masaloth*, inconnue. Quelques-uns proposent de lire *Casaloth (Jos.* xix, 18) et de l'identifier avec *Iksal*, au S.-O. de Nazareth; d'autres comparent *Messal* ou *Masal*, ville d'Aser (*Jos.* xix, 26; xxi, 30); d'autres enfin reconnaissent dans Masaloth l'hébreu *mesillôth*, *degrés*, et pensent qu'il s'agit d'une localité, située près d'Arbèles, remarquable par un grand nombre de cavernes, auxquelles on accédait par des *degrés* taillés dans le roc. Josèphe nous dit qu'il fortifia lui-même cette position pendant l'invasion romaine (Ant. xii, xi, 1). — *Arbèles* (*Os.* x, 14), probablement *Khirbet-Arbed*, à l'O. du lac de Tibériade, au pied de *Qoroûn-Hattin;* les cavernes de Masaloth seraient alors celles de l'*Ouadi-el-Hamâm.*

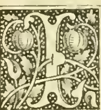
3. L'an 152 des Séleucides, 160 av. J.-C., fin mars ou commencement d'avril.

dictaverit, corde pleno : 26. et prœliantibus non dabunt, neque subministrabunt triticum, arma, pecuniam, naves, sicut placuit Romanis : et custodient mandata eorum, nihil ab eis accipientes. 27. Similiter autem et si genti Judæorum prius acciderit bellum, adjuvabunt Romani ex animo, prout eis tempus permiserit : 28. et adjuvantibus non dabitur triticum, arma, pecunia, naves, sicut placuit Romanis : et custodient mandata eorum absque dolo : 29. secundum hæc verba constituerunt Romani populo Judæorum. 30. Quod si post hæc verba hi aut illi addere, aut demere ad hæc aliquid voluerint, facient ex proposito suo : et quæcumque addiderint, vel dempserint, rata erunt.

31. Sed et de malis, quæ Demetrius rex fecit in eos, scripsimus ei, dicentes : Quare gravasti jugum tuum super amicos nostros, et socios Judæos? 32. Si ergo iterum adierint nos, adversum te faciemus illis judicium, et pugnabimus tecum mari terraque.

CAPUT IX.

Bacchide et Alcimo contra Judam missis a Demetrio, Judas minimo exercitu fortissime resistens occiditur, ac lugetur : graviterque afflictis piis Israelitis, frater ipsius Jonathas in ejus locum sufficitur : qui ob fratris Joannis mortem percutit filios Jambri in nuptiis : rursumque percussis de Bacchidis exercitu mille viris, Alcimus ob impia in locum sanctum opera percussus a Deo paralysi, mortuus est : sed et Bacchides cum nec dolo nec vi posset Jonathan perdere, inito cum eo fœdere discessit, nec amplius in Judæam reversus est.



INTEREA ut audivit Demetrius quia cecidit Nicanor, et exercitus ejus in prœlio, apposuit Bacchidem, et Alcimum rursum mittere in Judæam, et dextrum cornu cum illis. 2. Et abierunt viam, quæ ducit in Galgala, et castra posuerunt in Masaloth, quæ est in Arbellis : et occupaverunt eam, et peremerunt animas hominum multas. 3. In mense primo anni centesimi et quinquagesimi secundi applicuerunt exercitum ad Jerusalem : 4. et surrexerunt, et abierunt in Beream viginti millia virorum, et duo millia equitum. 5. Et Judas posuerat castra in Laisa, et tria millia viri electi cum eo : 6. et viderunt multitudinem exercitus quia multi sunt, et timuerunt valde : et multi subtraxerunt se de castris, et non remanserunt ex eis nisi octingenti viri. 7. Et vidit Judas quod defluxit exercitus suus, et bellum perurgebat eum, et confractus est corde : quia non habebat tempus congregandi eos, et dissolutus est. 8. Et dixit his, qui residui erant : Surgamus, et eamus ad adversarios no-

4. *Bérée*, peut-être identique à *Béroth* (hébr. *Beêrôth*, *Jos.* ix, 17) ville de Benjamin, auj. *el-Bireh;* d'autres, s'appuyant sur Josèphe, qui écrit ici *Bethzetho* comme dans le passage qui correspond à vi, 19, pensent qu'il s'agit de la localité déjà mentionnée sous le nom de *Bézeth*.

5. *Eléasa*, Vulg. *Laïsa*, pourrait être *Khirbet-Ilasa*, entre les deux Béthoron, en face de Béroth. La Vulg. ferait penser à *Laïsa* (*Is.* x, 30) localité probablement voisine d'Anatoth; enfin Josèphe a lu *Adasa* (voy. vii, 40).

7. *Il se sentit défaillir*, mais aussitôt le courage du héros se releva et lui inspira le dessein de vaincre ou mourir.

8. *Allons, marchons...* Vu l'extrême disproportion des forces en présence, il paraît difficile de ne pas juger téméraire la résolution de Judas, qui pouvait se replier et reconstituer son armée, selon l'avis de ses compagnons. Dieu, sans doute, lui avait fait remporter, malgré l'infériorité constante du nombre, une série de victoires inespérées, mais le héros juif pouvait-il compter sur le secours divin en méprisant les conseils de la sagesse? Du reste, nous ne lisons pas ici qu'il ait fait appel au Seigneur pour encourager les siens. Sous le coup d'une émotion violente, il n'écouta que son courage, révolté à la pensée de fuir pour la première fois, et il préféra, par un acte de généreuse audace, faire honte devant la postérité à ceux qui l'avaient si lâchement abandonné.

saires, si toutefois nous pouvons lutter contre eux!" 9 Mais eux l'en détournaient en disant : "Nous ne le pouvons pas; sauvons maintenant notre vie et retournons auprès de nos frères, ensuite nous reviendrons combattre nos ennemis; mais nous sommes trop peu." 10 Judas leur dit : "Dieu me garde d'agir ainsi, de prendre la fuite devant eux! Si notre heure est venue, mourons bravement pour nos frères et ne laissons pas une tache à notre gloire!"

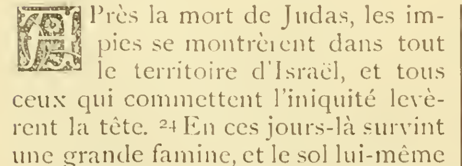
11 L'armée *syrienne* sortit du camp, s'avançant à leur rencontre; les cavaliers étaient partagés en deux corps, les frondeurs et les archers marchaient en tête, les plus vaillants au premier rang. 12 Bacchidès était à l'aile droite, et la phalange s'avançait des deux côtés, au son de la trompette. 13 Ceux du côté de Judas sonnèrent aussi de la trompette, et la terre était ébranlée du bruit des deux armées; le combat s'engagea et dura du matin jusqu'au soir. 14 Judas, voyant que Bacchidès et ses meilleures troupes étaient à l'aile droite, rassembla autour de lui tous les hommes de cœur, 15 battit l'aile droite des Syriens et la poursuivit jusqu'à la montagne d'Azot. 16 Mais ceux qui étaient à l'aile gauche, s'apercevant que l'aile droite était battue, firent volte-face et suivirent par derrière Judas et les siens; 17 la lutte devint acharnée, et il y eut de part et d'autre un grand nombre de morts. 18 Judas tomba aussi, et ses compagnons prirent la fuite.

19 Jonathas et Simon emportèrent Judas, leur frère, et ils l'ensevelirent dans le sépulcre de leurs pères, à Modin. 20 Et tout Israël le pleura et fit entendre sur lui de grandes lamentations; on mena le deuil pendant plusieurs jours 21 et l'on disait : "Comment est-il tombé le héros, celui qui sauvait Israël!" 22 Le reste de l'histoire de Judas, ses autres guerres, les autres exploits qu'il accomplit, et ses titres de gloire n'ont pas été écrits; car ils sont très nombreux.

SECTION II.

Jonathas chef des Juifs et grand-prêtre — 160 à 142 av. J.-C. [CH. IX, 23 — XII].

1° — CHAP. IX, 23—73. — Après deux ans de lutte contre Bacchidès, maître de la Judée, Jonathas obtient la paix et remplit, à Machmas, les fonctions de juge d'Israël.



Ch. IX. 23 Après la mort de Judas, les impies se montrèrent dans tout le territoire d'Israël, et tous ceux qui commettent l'iniquité levèrent la tête. 24 En ces jours-là survint une grande famine, et le sol lui-même fut infidèle avec eux. 25 Bacchidès choisit les hommes impies et les établit pour administrer le pays. 26 Ils recherchaient les amis de Judas et, quand ils en avaient trouvé, ils les amenaient à Bacchidès qui les punissait et les tournait en dérision. 27 Et Israël fut affligé d'une grande tribu-

---

11. *L'armée syrienne;* d'autres, *l'armée des Juifs;* mais l'expression grecque indique une armée considérable, et l'ordre de bataille décrit ici ne peut guère s'appliquer à la petite troupe de Judas, qui fondit tout entière sur l'aile droite de Bacchidès.— *Les cavaliers... en deux corps*, pour couvrir les deux ailes.

12. *La phalange*, l'armée en ordre de bataille, avec ses deux ailes.

15. *Montagne d'Azot :* la cité philistine de ce nom (*Jos.* xi, 22) paraît trop éloignée des environs de Jérusalem, où se livrait le combat. Josèphe a lu *Asa;* en lisant *Azor* et en plaçant le champ de bataille entre *el-Bireh* et *Béthoron* (v. 4 et 5), nous pouvons indiquer comme terme de la poursuite, soit la hauteur de *Tell-Azour*, un peu au N.-E. de Béthel, soit le sommet de Néby-

stros, si poterimus pugnare adversus eos. 9. Et avertebant eum, dicentes : Non poterimus, sed liberemus animas nostras modo, et revertamur ad fratres nostros, et tunc pugnabimus adversus eos : nos autem pauci sumus. 10. Et ait Judas : Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis : et si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostræ.

11. Et movit exercitus de castris, et steterunt illis obviam : et divisi sunt equites in duas partes, et fundibularii, et sagittarii præibant, exercitum, et primi certaminis omnes potentes. 12. Bacchides autem erat in dextro cornu, et proximavit legio ex duabus partibus, et clamabant tubis : 13. exclamaverunt autem et hi, qui erant ex parte Judæ, etiam ipsi, et commota est terra a voce exercituum : et commissum est prœlium a mane usque ad vesperam. 14. Et vidit Judas, quod firmior est pars exercitus Bacchidis in dextris, et convenerunt cum ipso omnes constantes corde : 15. et contrita est dextera pars ab eis, et persecutus est eos usque ad montem Azoti. 16. Et qui in sinistro cornu erant, viderunt quod contritum est dextrum cornu, et secuti sunt post Judam, et eos, qui cum ipso erant, a tergo : 17. et ingravatum est prœlium, et ceciderunt vulnerati multi ex his, et ex illis. 18. Et Judas cecidit, et ceteri fugerunt.

19. Et Jonathas, et Simon tulerunt Judam fratrem suum, et sepelierunt eum in sepulcro patrum suorum in civitate Modin. 20. Et fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, 21. et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel ! 22. Et cetera verba bellorum Judæ, et virtutum, quas fecit, et magnitudinis ejus, non sunt descripta : multa enim erant valde.

23. Et factum est : post obitum Judæ emerserunt iniqui in omnibus finibus Israel, et exorti sunt omnes, qui operabantur iniquitatem. 24. In diebus illis facta est fames magna valde, et tradidit se Bacchidi omnis regio eorum cum ipsis. 25. Et elegit Bacchides viros impios, et constituit eos dominos regionis : 26. et exquirebant, et perscrutabantur amicos Judæ, et adducebant eos ad Bacchidem, et vindicabat in illos, et illudebat. 27. Et facta est tribulatio

---

Samouïl, au pied duquel se trouve *Khirbet-Hazzur.* Si l'aile droite désigne l'aile du sud (vers. 14 et la note du vers. 1), c'est vers ce dernier endroit que la poursuite aurait eu lieu, et nous serions ainsi d'accord avec Josèphe qui fait mourir Judas à Adasa (vii, 40).

18. *Judas tomba :* les interprètes se sont demandé pourquoi Dieu avait permis cette mort prématurée et la défaite des Juifs. Voulut-il montrer ainsi qu'il désapprouvait l'alliance avec Rome? Mais rien ne prouve qu'elle constituât une faute (voy. viii, 17). Voulut-il punir la témérité de Judas, s'obstinant à combattre malgré les conseils de la prudence et sans invoquer l'assistance du Seigneur? Mais, s'il manqua de prudence, Judas fit preuve d'un courage admirable et obéit aux plus généreux sentiments (vers. 8 et 10). Il semble plutôt que la responsabilité de ce malheur doive retomber sur les lâches déserteurs, qui ne méritaient plus de posséder un tel chef, après avoir préféré leur vie à l'honneur et au salut de la nation.

19. *Modin*, voy. ii, 1.

20. *Comment*, hébr. *eikâh*, formule usitée pour le refrain des lamentations funèbres ; voy. II *Sam.* i, 25, 27; *Ezéch.* xxvi, 17.

22. *Le reste*, etc. : I *Rois*, xi, 41 ; xiv, 29 etc. — *N'ont pas été écrits :* l'auteur ne les a pas trouvés mentionnés dans les documents utilisés par lui.

23. *Les impies*, les Juifs apostats, que Judas avait tenus en respect. Ce verset paraît une réminiscence de *Ps.* xcii, 8 h.

24. *Le sol*, en refusant la subsistance aux Juifs fidèles, semblait faire cause commune avec les apostats et avec les Syriens. Vulg., *et tout le pays se livra à Bacchidès avec eux*, pour obtenir de quoi vivre.

26. *Les tournait en dérision*, insultait à leur religion et à leurs coutumes.

27. *Depuis le jour :* depuis Malachie (vers 440 avant J.-C.). Les prophètes offraient au peuple de Dieu, dans les temps de cala-

lation, telle qu'il n'y en avait pas eu de
pareille depuis le jour où il ne parut
plus de prophète en Israël. 28 Alors
tous les amis de Judas s'assemblèrent
et dirent à Jonathas : 29 " Depuis que
ton frère Judas est mort, il ne se
trouve plus d'homme semblable à lui
pour marcher contre nos ennemis,
Bacchidès et tous ceux qui haïssent
notre nation. 30 Nous t'avons donc
choisi aujourd'hui pour être notre
chef à sa place et pour nous com-
mander dans nos combats." 31 Jona-
thas reçut donc en ce temps-là le
commandement, et il se leva à la
place de Judas son frère.

32 Dès que Bacchidès eut appris
l'élection de Jonathas, il chercha à le
faire périr. 33 Informés de ce dessein,
Jonathas, son frère Simon et tous
ceux qui étaient avec lui s'enfuirent au
désert de Thécué, et ils s'établirent
près des eaux de la citerne Asphar.
[34 Bacchidès en eut connaissance le
jour du sabbat, et il se rendit lui-
même avec toute son armée au-delà
du Jourdain.] 35 Jonathas envoya son
frère *Jean*, comme chef du peuple,
chez les Nabatéens, ses amis, les
priant de leur permettre de déposer
chez eux ses bagages, qui étaient
considérables. 36 Mais les fils de Jam-
bri, étant sortis de Médaba, se saisi-
rent de Jean et de tous ses bagages,
et s'en allèrent avec tout ce butin.
37 Quelque temps après, on vint an-
noncer à Jonathas et à son frère Si-
mon que les fils de Jambri célébraient
une noce solennelle et qu'ils ame-
naient de Nadabat en grande pompe
la fiancée, fille d'un des puissants
princes de Chanaan. 38 Alors, se sou-
venant de leur frère Jean, ils montè-
rent et se cachèrent à l'abri de la
montagne. 39 Levant les yeux, ils ob-
servaient, et voici qu'un grand bruit
se fit entendre et que parut un nom-
breux convoi; l'époux, accompagné
de ses frères et de ses amis s'avançait
à leur rencontre, avec des tambourins,
des instruments de musique et un
attirail considérable. 40 A cette vue,
les compagnons de Jonathas se levè-
rent de leur embuscade et se précipi-
tèrent sur eux pour les massacrer;
un grand nombre tombèrent sous
leurs coups, le reste s'enfuit dans les
montagnes, et les Juifs s'emparèrent
de leurs dépouilles. 41 Ainsi les noces
se changèrent en deuil et les sons
joyeux de leur musique en lamenta-
tion. 42 Après avoir ainsi vengé le
meurtre de leur frère, Jonathas et
Simon se retirèrent vers les marais
du Jourdain.

43 Bacchidès en fut instruit, et il
vint le jour du sabbat jusqu'aux ber-
ges du Jourdain, avec une puissante
armée. 44 Alors Jonathas dit à ses
compagnons : " Levons-nous mainte-

---

mité, non seulement des consolations et des encouragements, mais aussi une lumière qui leur montrait la voie du retour à Dieu, et par suite de la délivrance. La *tribulation* décrite au ch. I était grande sans doute (v. 67), mais la défection était moins générale, la famine ne sévissait pas et les nobles débuts de Mathathias faisaient espérer le prompt affranchissement du pays.

33. *S'enfuirent*, se dérobèrent par la fuite à une attaque qu'ils étaient alors impuissants à repousser. — *Thécué*, à 2 lieues au S.-E. de Bethléem; ce désert s'étendait jusqu'à la mer Morte. — *Citerne Asphar :* peut-être *Bîr-ez-Zaferâni* dont on trouve les ruines sur un plateau, à une heure et demie au S. de Thécué. Quelques-uns ont cru voir ici le nom du *lac Asphaltite* (mer Morte) situé dans la région dont il s'agit; mais le terme λάκκος, dans le grec biblique, signifie plutôt *citerne, puits*.

34. *En eut connaissance le jour du sabbat;* Vulg., *en eut connaissance, et il se rendit le jour du sabbat.* — *Au-delà du Jourdain :* il voulait sans doute empêcher Jonathas de remonter vers le N., en contournant la mer Morte, ou peut-être l'attaquer par le S. et l'enfermer ainsi entre l'armée syrienne et les garnisons de Judée. — Quelques-uns pensent toutefois que ce verset a été transposé, et que sa vraie et unique place serait au vers. 43, où il se trouve répété. Mais on le trouve ici dans les manuscrits et dans toutes les versions anciennes.

35. *Chef du peuple*, chargé de conduire les bagages de l'armée, ainsi que les vieillards, les femmes et les enfants. — *Nabatéens :* voy. v, 25.

magna in Israel, qualis non fuit ex
die, qua non est visus propheta in
Israel. 28. Et congregati sunt omnes
amici Judæ, et dixerunt Jonathæ :
29. Ex quo frater tuus Judas defun-
ctus est, vir similis ei non est, qui
exeat contra inimicos nostros, Bac-
chidem, et eos, qui inimici sunt
gentis nostræ. 30. Nunc itaque te
hodie elegimus esse pro eo nobis in
principem, et ducem ad bellandum
bellum nostrum. 31. Et suscepit
Jonathas tempore illo principatum,
et surrexit loco Judæ fratris sui.

32. Et cognovit Bacchides, et
quærebat eum occidere. 33. Et co-
gnovit Jonathas, et Simon frater
ejus, et omnes, qui cum eo erant :
et fugerunt in desertum Thecuæ, et
consederunt ad aquam lacus Asphar.
34. Et cognovit Bacchides, et die
sabbatorum venit ipse, et omnis
exercitus ejus trans Jordanem. 35. Et
Jonathas misit fratrem suum ducem
populi, et rogavit Nabuthæos ami-
cos suos, ut commodarent illis ap-
paratum suum, qui erat copiosus.
36. Et exierunt filii Jambri ex Ma-
daba, et comprehenderunt Joannem,
et omnia, quæ habebat, et abierunt
habentes ea. 37. Post hæc verba,
renuntiatum est Jonathæ, et Simoni
fratri ejus, quia filii Jambri faciunt
nuptias magnas, et ducunt sponsam
ex Madaba filiam unius de magnis
principibus Chanaan cum ambitione
magna. 38. Et recordati sunt san-
guinis Joannis fratris sui : et ascen-
derunt, et absconderunt se sub te-
gumento montis. 39. Et elevaverunt
oculos suos, et viderunt : et ecce
tumultus, et apparatus multus : et
sponsus processit, et amici ejus, et
fratres ejus obviam illis cum tym-
panis, et musicis, et armis multis.
40. Et surrexerunt ad eos ex insidiis,
et occiderunt eos et ceciderunt vul-
nerati multi, et residui fugerunt in
montes : et acceperunt omnia spolia
eorum : 41. et conversæ sunt nuptiæ
in luctum, et vox musicorum ipso-
rum in lamentum. 42. Et vindica-
verunt vindictam sanguinis fratris
sui : et reversi sunt ad ripam Jor-
danis.

43. Et audivit Bacchides, et venit
die sabbatorum usque ad oram Jor-
danis in virtute magna. 44. Et dixit

36. *Les fils de Jambri :* comme on ne connaît ni personnage, ni cité, du nom de Jambri, quelques interprètes pensent que le texte hébreu portait : BNIAMRI, *les Bnê-Amori* (les Amorrhéens), dont le traducteur aura fait les fils de Jamri ou Jambri; comp. l'hébreu *Mamrê*, devenu en grec *Mambrê*, et le v. 37 qui permet de penser que les fils de Jambri étaient une peuplade chananéenne, — *Médaba*, ville de la tribu de Ruben (*Jos.* xiii, 9) à 10 kil. au S. d'Hésébon ancienne capitale du roi Amorrhéen Séhon (l. cit. v. 10).

37. *De Nadabath*, inconnue; Vulg., *de Médaba*, mauvaise leçon; la fiancée, qui était de Nadabath, était conduite à Médaba, résidence du nouvel époux. — *Un des princes de Chanaan :* les fils de Jambri étaient probablement des Amorrhéens, rangés parmi les peuplades chananéennes, *Jos.* iii, 10.

38. *De leur frère;* Vulg. *du sang de leur frère* (v. 42).

39. *L'époux*, sortant de Médaba pour aller au-devant de son épouse. — *Nombreux convoi :* chariots et bêtes de somme qui devaient ramener la dot de l'épouse. — *Ses amis :* chez les Juifs, "l'ami de l'époux" analogue au pananymphe des Grecs, s'occupait des préparatifs de la noce et des fêtes qui l'accompagnaient. Voy. *Jean*, iii, 29; *Jug.* xiv, 11, 20; *Cant.* v, 1. — *A leur rencontre*, vers le lieu de l'embuscade; d'autres, à la rencontre du cortège de la fiancée. — *Attirail*, litt. *beaucoup d'armes*, ce qu'il faut entendre non seulement des armes de guerre, mais de toutes sortes d'ustensiles en usage dans une noce, tels que torches, flambeaux, etc.

42. *Le marais du Jourdain*, marécages formés par le débordement du Jourdain, sur la rive orientale, près de son embouchure dans la mer Morte. La chaleur et l'humidité entretiennent sur les bords du fleuve une puissante végétation (v. 45). Jonathas ignorait sans doute la présence de Bacchidès à l'orient du Jourdain (v. 34).

43. *Bacchidès en fut instruit :* voy. la note sur le verset 34. — *Jusqu'aux berges :* le Jourdain inférieur coule dans une dépression creusée au milieu de la vallée du Ghôr.

44. *Levons-nous*, sans nous laisser arrêter par la solennité du sabbat. — *Pour notre vie* (Vulg. *contre nos ennemis*), qui est en péril comme elle ne l'a jamais été, *ni hier ni avant-hier :* hébraïsme.

nant et combattons pour notre vie!
Car il n'en est pas aujourd'hui comme
hier et avant-hier. 45 Voici l'ennemi
en armes devant nous et derrière
nous, et de tous les côtés l'eau du
Jourdain, un marais et un bois; nul
moyen d'échapper. 46 Maintenant
donc criez vers le ciel, afin que vous
soyez sauvés de la main de vos enne-
mis." Le combat s'engagea. 47 Jona-
thas étendit la main pour frapper
Bacchidès, mais celui-ci, pour l'éviter,
se rejeta en arrière. 48 Alors Jonathas
sauta dans le Jourdain, suivi de ses
compagnons; ils le passèrent à la
nage, et *les Syriens* ne le passèrent
point pour les poursuivre. 49 Il périt
ce jour-là mille hommes du côté de
Bacchidès. Celui-ci retourna à Jéru-
salem, 50 et bâtit des villes fortes dans
la Judée, la forteresse près de Jéri-
cho, Emmaüs, Béthoron, Béthel,
Thamnatha, Phara et Téphon, avec
de hautes murailles, des portes et des
verrous, 51 et il y mit des garnisons
pour exercer les hostilités contre
Israël. 52 Il fortifia la ville de Bethsur,
Gazara et la citadelle, et il y mit des
troupes et des dépôts de vivres. 53 Il
prit pour otages les fils des princi-
paux du pays, et les retint prisonniers
dans la citadelle de Jérusalem.

54 L'an cent cinquante-trois, au
deuxième mois, Alcime commanda
d'abattre les murs du parvis intérieur
du sanctuaire, détruisant ainsi l'œu-
vre des prophètes, et il commença à
les démolir. 55 En ce temps-là, Alcime
fut frappé *de Dieu*, et ses entreprises
furent arrêtées; sa bouche se ferma;
atteint de paralysie, il ne put plus
prononcer une seule parole, ni donner
aucun ordre au sujet des affaires de
sa maison. 56 Et Alcime mourut en ce
temps-là dans de grandes tortures.

57 Voyant qu'Alcime était mort,
Bacchidès s'en retourna auprès du
roi, et le pays de Juda fut en paix
pendant deux ans. 58 Alors tous les
juifs infidèles tinrent conseil, en di-
sant : "Voici que Jonathas et ses
compagnons vivent en paix et sécu-
rité; faisons donc venir Bacchidès, et
il les prendra tous en une seule nuit."
59 Et ils allèrent s'entendre avec lui.
60 Bacchidès se mit en marche à la
tête d'une grande armée, et il envoya
secrètement des lettres à tous ses
partisans qui étaient en Judée, pour
qu'ils se saisissent de Jonathas et de
ses compagnons; mais ils n'y réussi-
rent pas, parce que ces derniers eu-
rent connaissance de leur dessein.
61 Et parmi les hommes du pays,

---

45. *Voici l'ennemi :* Bacchidès avait fait occuper par ses troupes tous les gués du fleuve, et lui-même, avec le reste de son armée, l'avait franchi plus au nord, afin de tomber sur les derrières ou sur les flancs de la petite troupe de Jonathas, et de la rejeter dans les fondrières du marais.

47. *Jonathas :* il s'agit d'un exploit du général juif, et non pas d'une manœuvre de ses troupes contre les Syriens.

48. *Jonathas,* profitant du trouble causé par la fuite de Bacchidès, *sauta,* etc. : il avait trop peu de monde avec lui pour songer à autre chose qu'à sauver sa vie et celle de ses compagnons. Après avoir passé le fleuve, les Juifs regagnèrent probablement le désert de Thécué (v. 33), en suivant la rive occidentale de la mer Morte. Dans la Vulg. le sens est obscur; la répétition du verbe "passèrent" semble avoir occasionné l'omission de quelques mots.

49. *Mille hommes :* Josèphe dit *deux mille.*

50. *Bâtit des villes fortes :* pour mettre le pays à l'abri d'un coup de main que ne manquerait pas de tenter un chef aussi entreprenant que Jonathas, secondé par des soldats pleins d'audace, Bacchidès releva les murailles de toutes les places fortes qui avaient été ruinées ou démantelées dans les guerres des années précédentes. — *Forteresse près de Jéricho :* Strabon donne le nom de deux forts près de cette ville qui furent détruits par Pompée. — *Emmaüs :* voy. iii, 40. — *Béthoron :* voy. iii, 16. — *Béthel,* auj. *Beitin,* au N. de Jéruselem. — *Thamnatha :* outre *Thamnath-Sare,* où fut inhumé Josué (xxiv, 30), dans la montagne d'Ephraïm, il y avait, dans la tribu de Juda, deux *Thamna* (auj. *Tibnéh*); l'une à 15 kil. environ à l'O. de Bethléem, l'autre à 15 kil. plus loin, en remontant un peu vers le nord. Le texte grec porte : *Thamnath-Pharathon* ou *de Pharathon;* on connaît *Pharathon,* mais en Samarie, à 10 kil. S.-O. de Sichem, tandis que *Phara* de la Vulg. est bien une ville de Judée (tribu de Benjamin), à 12 kil.

ad suos Jonathas : Surgamus, et pugnemus contra inimicos nostros : non est enim hodie sicut heri, et nudiustertius. 45. Ecce enim bellum ex adverso, aqua vero Jordanis hinc et inde, et ripæ, et paludes et saltus : et non est locus divertendi. 46.[a] Nunc ergo clamate in cœlum, ut liberemini de manu inimicorum vestrorum. Et commissum est bellum. 47. Et extendit Jonathas manum suam percutere Bacchidem, et divertit ab eo retro : 48. et dissiliit Jonathas, et qui cum eo erant in Jordanem, et transnataverunt ad eos Jordanem. 49. Et ceciderunt de parte Bacchidis die illa mille viri : et reversi sunt in Jerusalem, 50. et ædificaverunt civitates munitas in Judæa, munitionem, quæ erat in Jericho, et in Ammaum, et in Bethoron, et in Bethel, et Thamnata, et Phara, et Thopo muris excelsis, et portis, et seris. 51. Et posuit custodiam in eis, ut inimicitias exercerent in Israel : 52. et munivit civitatem Bethsuram, et Gazaram, et arcem, et posuit in eis auxilia, et apparatum escarum : 53. et accepit filios principum regionis obsides, et posuit eos in arce in Jerusalem in custodiam.

[a] 2 Par. 20, 3.

54. Et anno centesimo quinquagesimo tertio, mense secundo, præcepit Alcimus destrui muros domus sanctæ interioris, et destrui opera prophetarum : et cœpit destruere : 55. in tempore illo percussus est Alcimus : et impedita sunt opera illius, et occlusum est os ejus, et dissolutus est paralysi, nec ultra potuit loqui verbum, et mandare de domo sua. 56. Et mortuus est Alcimus in tempore illo cum tormento magno.

57. Et vidit Bacchides quoniam mortuus est Alcimus : et reversus est ad regem, et siluit terra annis duobus. 58. Et cogitaverunt omnes iniqui dicentes : Ecce Jonathas, et qui cum eo sunt, in silentio habitant confidenter : nunc ergo adducamus Bacchidem, et comprehendet eos omnes una nocte. 59. Et abierunt, et consilium ei dederunt. 60. Et surrexit ut veniret cum exercitu multo : et misit occulte epistolas sociis suis, qui erant in Judæa, ut comprehenderent Jonathan, et eos, qui cum eo erant : sed non potuerunt, quia innotuit eis consilium eorum. 61. Et apprehendit de viris regionis, qui principes erant malitiæ, quinquaginta viros, et occidit

---

environ au N.-E. de Jérusalem, appelé aujourd'hui *Farah*, et dans le livre de Josué *Aphara* (xviii, 23). — *Téphon* ou *Téphô* Vulg. *Thopo*, peut-être *Beth-Thaphua* (auj. *Teffuh*) à l'O. d'Hébron (*Jos.* xv, 53).

52. *Bethsur :* voy. iv, 29. — *Gazara :* voy. iv, 15. — *La citadelle :* voy. i, 35.

53. *Principaux du pays*, les chefs des familles et des tribus.

54. *L'an 153*, etc., au mois d'avril de l'an 159 av. J.-C., un an après la mort de Judas. — *Parvis intérieur*, le parvis des prêtres où se trouvait l'autel des holocaustes (I *Rois*, vi, 36; II *Par.* iv, 9). La destruction de ce mur devait avoir pour résultat de confondre les prêtres et le peuple dans un parvis unique, et d'humilier ainsi la tribu sacerdotale, gardienne des institutions théocratiques. — *L'œuvre des prophètes :* le temple et ses diverses constructions sont ainsi appelés, parce qu'une inspiration divine en avait tracé le plan (*Exod.* xxv, 9, 40; I *Par.* xxviii, 19), et que les exhortations des prophètes Aggée et Zacharie contribuèrent beaucoup à leur achèvement.

55. *Paralysie :* plusieurs auteurs reconnaissent ici le *tétanos*, dont les symptômes concordent avec la description de la maladie qui emporta Alcime.

57. *Voyant qu'Alcime*, etc. : cette raison seule ne paraît pas expliquer suffisamment le départ de Bacchidès; peut-être la lettre écrite par le sénat romain en faveur des Juifs (viii, 31 sv.) était-elle parvenue à Démétrius.

58. *Les Juifs infidèles*, ennemis de Jonathas.

61. *Ils en prirent 50 :* quel est le sujet du verbe? D'après Josèphe, suivi par de Saulcy, ce seraient Bacchidès (et les Syriens) qui, furieux des échecs que ses agents essuyaient et lui faisaient essuyer coup sur coup, leur aurait fait un crime de leur maladresse : comp. vers. 69. Il nous paraît beaucoup plus probable qu'il s'agit ici de Jonathas et de ses compagnons.

chefs du complot, ils en prirent cinquante et les firent périr. [62] Puis Jonathas, avec Simon et ceux qui étaient avec eux, se rendit à Bethbasi dans le désert, et il en répara les ruines et la fortifia. [63] Bacchidès l'apprit, rassembla toutes ses troupes et fit appel à ses partisans de Judée. [64] Il vint et établit son camp près de Bethbasi; il assiégea cette ville pendant beaucoup de jours et construisit des machines. [65] Mais Jonathas, laissant dans la ville son frère Simon, sortit dans la campagne et revint avec une petite troupe. [66] Il battit Odoarrès, ainsi que ses frères et les fils de Phaseron dans leurs tentes, et il commença à attaquer *les assiégeants* et à marcher contre eux avec des forces. [67] Simon, de son côté, fit une sortie avec ses compagnons et brûla les machines de guerre. [68] *Tous deux* combattirent contre Bacchidès, dont l'armée fut écrasée, et ils le jetèrent dans une profonde affliction de ce que son dessein et son expédition étaient complètement manqués. [69] Outré de colère contre les Juifs impies qui lui avaient conseillé de venir dans le pays, il en fit périr un grand nombre et prit la résolution de retourner dans son pays. [70] Jonathas le sut, et il lui envoya des messagers pour traiter avec lui de la paix et obtenir qu'on leur rendît les prisonniers. [71] Bacchidès les accueillit et accepta leurs propositions; il s'engagea par serment envers Jonathas à ne lui faire aucun mal, tant qu'il vivrait. [72] Il lui rendit les prisonniers qu'il avait faits auparavant dans le pays de Juda, et, s'en étant allé dans son pays, il ne revint plus sur le territoire des Juifs. [73] L'épée se reposa dans Israël, et Jonathas fixa sa demeure à Machmas, et il commença à juger le peuple, et il fit disparaître les impies du milieu d'Israël.

2° — CHAP. X. — Sollicité par Démétrius I et par Alexandre Balas, Jonathas prend parti pour ce dernier, qui lui accorde la dignité de grand-prêtre et l'invite à son mariage avec la fille de Ptolémée; il défait Apollonius général de Démétrius II.

Chap. X. L'AN cent soixante, Alexandre, fils d'Antiochus et surnommé Epiphane, se mit en marche, et s'empara de Ptolémaïs; les habitants le reçurent, et il fut roi. [2] Le roi Démétrius l'ayant appris, rassembla une très forte armée et s'avança contre lui pour le combattre. [3] En même temps Démétrius envoyait à Jonathas une lettre avec des paroles de paix, lui promettant de l'élever en dignité. [4] « Hâtons-nous, disait-il, de faire la paix avec lui avant qu'il la fasse avec Alexandre contre nous. [5] Car il se

---

62. *Bethbasi* (Vulg. *Bethbessen*), localité inconnue. mais qui devait se trouver du côté de Jéricho. Josèphe la nomme *Betholaga*, c.-à-d. *Beth-hagla*, au S. de Jéricho, sur les bords du Jourdain. L'Italique portait *Beth-kesiz*, c.-à-d. *Bethcasi*, dont la situation, encore inconnue, paraît aussi devoir être cherchée aux environs de Jéricho (*Jos.* xviii, 21).

65. *Une petite troupe*, rassemblée à la hâte. *In numero* est un hébraïsme, comp. *Gen.* xxxiv, 30; *Deut.* iv, 27 etc.

66. *Odoarrès*, etc., tribus d'Arabes bédouins voisines de Bethbasi, inconnues d'ailleurs. — *Des forces :* sa petite troupe s'était sans doute accrue après sa victoire sur les Arabes.

68. *Tous deux :* le texte lui-même n'indique pas bien clairement l'action combinée de Jonathas et de Simon, mais elle ressort assez de l'ensemble du récit et Josèphe la confirme.

70. *Qu'on rendît* à Jonathas les prisonniers juifs faits par Bacchidès.

72. *Les prisonniers*, mais non les otages (vers. 53), qui restèrent détenus dans la citadelle (x, 6).

73. *L'épée*, pour *la guerre*, *se reposa* jusqu'à l'année 160 des Grecs, 152 av. J.-C. — *Machmas*, à 3 lieues ½ au N. de Jérusalem, auj. village de *Mukhmas* (I *Sam.* xiii, 12). — *Juger le peuple*, rendre la justice et présider à l'administration intérieure de la Ju-

eos : 62. et secessit Jonathas, et Simon, et qui cum eo erant in Bethbessen, quæ est in deserto : et exstruxit diruta ejus, et firmaverunt eam. 63. Et cognovit Bacchides, et congregavit universam multitudinem suam : et his, qui de Judæa erant, denuntiavit. 64. Et venit, et castra posuit desuper Bethbessen : et oppugnavit eam dies multos, et fecit machinas. 65. Et reliquit Jonathas Simonem fratrem suum in civitate, et exiit in regionem, et venit cum numero, 66. et percussit Odaren, et fratres ejus, et filios Phaseron in tabernaculis ipsorum, et cœpit cædere, et crescere in virtutibus. 67. Simon vero, et qui cum ipso erant, exierunt de civitate, et succenderunt machinas, 68. et pugnaverunt contra Bacchidem, et contritus est ab eis : et afflixerunt eum valde, quoniam consilium ejus, et congressus ejus erat inanis. 69. Et iratus contra viros iniquos, qui ei consilium dederant ut veniret in regionem ipsorum, multos ex eis occidit : ipse autem cogitavit cum reliquis abire in regionem suam. 70. Et cognovit Jonathas : et misit ad eum legatos componere pacem cum ipso, et reddere ei captivitatem. 71. Et libenter accepit, et fecit secundum verba ejus, et juravit se nihil facturum ei mali omnibus diebus vitæ ejus. 72. Et reddidit ei captivitatem, quam prius erat prædatus de terra Juda : et conversus abiit in terram suam, et non apposuit amplius venire in fines ejus. 73. Et cessavit gladius ex Israel : et habitavit Jonathas in Machmas, et cœpit Jonathas ibi judicare populum, et exterminavit impios ex Israel.

CAPUT X.

Alexandro Nobilis Antiochi filio occupante Ptolemaida, conatur Demetrius ferire fœdus cum Jonatha, semel ac iterum plurima pollicens : at ille præelegit oblatas ab Alexandro amicitias : qui Alexander, devicto occisoque Demetrio, ducit uxorem Cleopatram, Ptolemæi regis Ægypti filiam, plurimum Jonathan honorans : porro Apollonium ducem junioris Demetrii devicit Jonathas, succensa Azoto et templo Dagon : rursumque ab Alexandro honoratur, data sibi Accaron ac fibula aurea.



ET anno centesimo sexagesimo ascendit Alexander Antiochi filius, qui cognominatus est Nobilis : et occupavit Ptolemaidam : et receperunt eum, et regnavit illic. 2. Et audivit Demetrius rex, et congregavit exercitum copiosum valde, et exivit obviam illi in prœlium. 3. Et emisit Demetrius epistolam ad Jonatham verbis pacificis, ut magnificaret eum. 4. Dixit enim : Anticipemus facere pacem cum eo, priusquam faciat cum Alexandro adversum nos. 5. Recordabitur enim

---

dée. Voir l'introd. au Livre des Juges. — *Il fit disparaître*, les obligeant à s'exiler, ou à cesser toute propagande anti-nationale. Vulg., *il extermina*.

CHAP. X.

1. L'an 160, ou 152 av. J.-C. : la paix conclue avec Bacchidès avait duré 5 ans. — *Alexandre :* Démétrius I Soter, par son orgueil, son amour des plaisirs et sa mauvaise administration, s'était aliéné, non seulement ses sujets, mais encore trois monarques ses voisins : Ptolémée d'Egypte, et les deux rois de Cappadoce et de Pergame. Ce dernier, ayant découvert à Smyrne un jeune homme nommé Balas, de naissance obscure, mais qui ressemblait étonnamment à Antiochus Eupator, le fils d'Antiochus Epiphane que Démétrius avait fait mettre à mort (vii, 4), répandit le bruit que Balas était un fils d'Epiphane, lui donna le nom d'Alexandre dans l'intérêt de son rôle et l'envoya à Rome solliciter l'appui du sénat. Les Romains n'avaient jamais été favorables à Démétrius, qui s'était échappé de Rome : ils accueillirent donc le jeune aventurier et lui permirent de lever une armée pour soutenir ses droits prétendus contre Démétrius. — *Et surnommé Epiphane :* d'après le texte grec, confirmé par une médaille que mentionne Eckel, Alexandre aurait adopté le surnom de son père Epiphane : mais le texte syriaque (et probablement aussi la Vulg.) rapportent ce titre à Antiochus.

souviendra de tout le mal que nous lui avons fait, à lui, à son frère et à tout son peuple." [6]Il l'autorisait à lever des troupes, à fabriquer des armes et à se dire son allié, et il ordonnait qu'on lui remît les otages détenus dans la citadelle. [7]Aussitôt Jonathas se rendit à Jérusalem et lut la lettre devant tout le peuple et devant ceux qui étaient dans la citadelle. [8]Ils furent saisis d'une grande crainte, en apprenant que le roi donnait à Jonathas le pouvoir de former une armée. [9]Ceux de la citadelle livrèrent les otages à Jonathas, qui les rendit à leurs parents. [10]Jonathas s'établit à Jérusalem, et commença à rebâtir et à renouveler la ville. [11]Il commanda aux ouvriers de reconstruire les murailles et d'entourer le mont Sion de pierres carrées pour le fortifier. Ces ordres furent exécutés. [12]Alors les étrangers qui étaient dans les forteresses que Bacchidès avait bâties s'enfuirent, [13]et chacun d'eux, quittant sa demeure, s'en retourna dans son pays. [14]Quelques-uns seulement de ceux qui avaient abandonné la loi et les commandements de Dieu restèrent dans Bethsur, où ils trouvaient un refuge.

[15]Cependant le roi Alexandre apprit les offres que Démétrius avaient faites à Jonathas; on lui raconta aussi les combats que celui-ci avait livrés, les exploits qu'il avait accomplis, lui et ses frères, ainsi que les maux qu'ils avaient endurés; [16]et il dit : "Trouverions-nous jamais un homme pareil? Faisons-nous-en donc un ami et un allié." [17]Il écrivit une lettre et la lui envoya ainsi conçue :

[18] Le roi Alexandre à son frère Jonathas, salut. [19] Nous avons appris sur toi que tu es un homme puissant et que tu es disposé à être notre ami. [20] C'est pourquoi nous te constituons aujourd'hui grand prêtre de la nation et te donnons le titre d'ami du roi; — il lui envoyait en même temps une robe de pourpre et une couronne d'or — prends intérêt à nos affaires et garde-nous ton amitié.

[21]Jonathas revêtit les ornements sacrés le septième mois de l'an cent soixante, en la fête des Tabernacles, et il leva une armée et fabriqua beaucoup d'armes.

[22]En apprenant ces choses, Démétrius ressentit une grande affliction : [23]"Qu'avons-nous fait, dit-il, qu'Alexandre nous ait prévenus en obtenant l'amitié des Juifs pour affermir sa puissance? [24]Moi aussi je veux leur adresser des paroles persuasives, leur offrir une haute situation et des présents, afin qu'ils soient mes auxiliaires." [25]Il leur envoya donc une lettre ainsi conçue :

Le roi Démétrius à la nation juive, salut. [26] Vous avez gardé fidèlement l'alliance faite avec nous, persévérant dans notre amitié et ne vous unissant pas à nos ennemis; nous l'avons appris et nous nous en sommes réjouis. [27] Continuez de nous rester fidèles dans les circonstances présentes, et nous récompenserons par des bienfaits ce

---

6. *Il l'autorisait*, etc. : c'était reconnaître Jonathas comme prince de Judée, sous la suzeraineté de la Syrie.

8. *Saisis d'une grande crainte :* les Syriens de la citadelle, et les Juifs leurs partisans, redoutaient les représailles de Jonathas.

11. *Le mont Sion :* voy. iv, 60.

12. *Les forteresses :* voy. ix, 50 sv. Il n'est pas question ici de la citadelle de Jérusalem, qui demeura longtemps encore au pouvoir des Syriens (xi, 20; xii, 36).

18. *A son frère Jonathas :* c'était le traiter en souverain indépendant. Cette flatterie ne devait guère coûter au jeune aventurier, et elle était de nature à faire impression sur l'esprit de Jonathas.

19. *Tu es disposé à être :* ou bien, *tu es digne d'être*, etc.

20. *Nous te constituons grand prêtre :* après avoir été longtemps héréditaire, d'abord dans la famille d'Eléazar, fils aîné d'Aaron, ensuite dans celle d'Ithamar, autre fils d'Aaron, puis de nouveau dans la descendance d'Eléazar (I *Rois*, ii, 27), le souverain pontificat était devenu, sous la domination syrienne, une charge vénale accordée à la faveur (II *Mach.* iv, 7 sv.; 24 sv. etc.) et que personne n'avait occupée depuis la mort d'Alcime. Jonathas, qui était de race sacerdotale (ii, 1), put se croire autorisé à la remplir.

21. *Le 7e mois*, qui s'appelait *tisri*. Au sujet de la conduite de Jonathas, nous

omnium malorum, quæ fecimus in eum, et in fratrem ejus, et in gentem ejus.
6. Et dedit ei potestatem congregandi exercitum, et fabricare arma, et esse ipsum socium ejus : et obsides, qui erant in arce, jussit tradi ei.
7. Et venit Jonathas in Jerusalem, et legit epistolas in auditu omnis populi, et eorum, qui in arce erant.
8. Et timuerunt timore magno, quoniam audierunt quod dedit ei rex potestatem congregandi exercitum.
9. Et traditi sunt Jonathæ obsides, et reddidit eos parentibus suis :
10. et habitavit Jonathas in Jerusalem, et cœpit ædificare et innovare civitatem.
11. Et dixit facientibus opera ut exstruerent muros, et montem Sion in circuitu lapidibus quadratis ad munitionem : et ita fecerunt.
12. Et fugerunt alienigenæ, qui erant in munitionibus, quas Bacchides ædificaverat :
13. et reliquit unusquisque locum suum, et abiit in terram suam :
14. Tantum in Bethsura remanserunt aliqui ex his, qui reliquerant legem, et præcepta Dei : erat enim hæc eis ad refugium.

15. Et audivit Alexander rex promissa, quæ promisit Demetrius Jonathæ : et narraverunt ei prœlia, et virtutes, quas ipse fecit, et fratres ejus, et labores, quos laboraverunt.
16. Et ait : Numquid inveniemus aliquem virum talem? et nunc faciemus eum amicum, et socium nostrum.
17. Et scripsit epistolam, et misit ei secundum hæc verba, dicens :

18. REX Alexander fratri Jonathæ salutem.
19. Audivimus de te quod vir potens sis viribus, et aptus es ut sis amicus noster :
20. et nunc constituimus te hodie summum sacerdotem gentis tuæ, et ut amicus voceris regis, (et misit ei purpuram, et coronam auream) et quæ nostra sunt sentias nobiscum, et conserves amicitias ad nos.

21. Et induit se Jonathas stola sancta septimo mense, anno centesimo sexagesimo in die solemni scenopegiæ : et congregavit exercitum, et fecit arma copiosa.

22. Et audivit Demetrius verba ista, et contristatus est nimis, et ait :
23. Quid hoc fecimus, quod præoccupavit nos Alexander apprehendere amicitiam Judæorum ad munimen sui?
24. Scribam et ego illis verba deprecatoria, et dignitates, et dona : ut sint mecum in adjutorium.
25. Et scripsit eis in hæc verba :

REX Demetrius genti Judæorum salutem :
26. quoniam servastis ad nos pactum, et mansistis in amicitia nostra, et non accessistis ad inimicos nostros, audivimus, et gavisi sumus.
27. Et nunc perseverate adhuc conservare ad nos fidem, et

---

ferons observer qu'il ne devait rien à Démétrius, roi d'aventure lui-même (vii, 1 sv.) et ennemi perpétuel des Juifs (v. 5); en acceptant ses avances, qui n'étaient qu'une tardive réparation, Jonathas ne s'était point lié envers lui. De plus, Alexandre était arrivé en Syrie sous les auspices des Romains, avec qui les Juifs étaient liés par un traité d'alliance (viii, 20 sv.), et le sénat avait formellement reconnu ce prétendant comme fils d'Antiochus Epiphane et héritier du royaume de Syrie. Politiquement, Jonathas ne pouvait hésiter entre les deux compétiteurs.

24. *Paroles persuasives* (litt. *d'exhortation;* Vulg., *de prières*), c.-à-d. des promesses qui les engageront à se joindre à nous. — *Une haute situation*, une situation privilégiée parmi tous les sujets du royaume de Syrie (v. 28).

25. *A la nation juive :* Alexandre s'était adressé directement à Jonathas et avait sollicité son concours en lui offrant le pontificat (v. 20); Démétrius, qui d'abord avait aussi envoyé sa lettre à Jonathas (v. 3), évite maintenant de le faire, pour ne pas sembler reconnaître, dans le nouveau grand-prêtre, une dignité accordée par son rival. C'est donc à la nation qu'il s'adresse, espérant peut-être rattacher à sa cause ceux que l'élévation de Jonathas avait pu mécontenter.

26. *Vous avez gardé :* Démétrius espère peut-être, en flattant le peuple, l'amener à peser sur la décision de son chef.

que vous faites pour nous. [28] Nous vous accorderons beaucoup d'exemptions et de faveurs. [29] Dès à présent je vous décharge et je fais remise à tous les Juifs des tributs, des droits sur le sel et des couronnes. Ce qui me revient pour le tiers du produit du sol [30] et pour la moitié du produit des arbres fruitiers, je vous en fais aujourd'hui la remise, et je n'exigerai plus rien désormais et en aucun temps du pays de Juda, ni des trois cantons qui lui sont réunis de la Samarie et de la Galilée. [31] Je veux que Jérusalem soit une ville sainte et exempte, ainsi que son territoire, ses dîmes et ses tributs. [32] Je renonce aussi à mon autorité sur la citadelle qui est à Jérusalem, et je la donne au grand prêtre afin qu'il y établisse pour la garder les hommes qu'il aura choisis. [33] Tous les Juifs qui ont été emmenés captifs du pays de Juda dans toute l'étendue de mon royaume, je les renvoie libres sans rançon ; je veux que tous leur fassent aussi remise des tributs, même pour leurs animaux. [34] Que toutes les solennités, les sabbats, les néoménies, les jours fixés et les trois jours qui précèdent ou qui suivent une fête solennelle, soient tous des jours d'immunité et de franchise pour tous les Juifs qui habitent dans mon royaume. [35] *En ces jours-là*, nul n'aura le droit de poursuivre l'un d'entre eux ou de lui intenter une action pour quelque affaire que ce soit. [36] On enrôlera dans l'armée du roi jusqu'à trente mille Juifs et on leur donnera la même solde qui est allouée à toutes les troupes du roi. Un certain nombre d'entre eux seront placés dans les grandes forteresses du roi, [37] et plusieurs seront admis aux emplois de confiance du royaume ; de plus, ces troupes auront à leur tête des chefs pris dans leurs rangs, et elles vivront selon leurs lois, comme le roi l'a ordonné pour le pays de Juda. [38] Les trois cantons de Samarie annexés à la Judée lui seront incorporés et comptés comme siens, de telle sorte qu'ils soient soumis à un même chef et n'obéissent à nulle autre autorité que celle du grand prêtre. [39] Je donne Ptolémaïs et son territoire au sanctuaire de Jérusalem, pour les dépenses nécessaires au culte. [40] Et moi je donne chaque année quinze mille sicles d'argent qui seront pris sur le fisc royal dans les localités convenables. [41] Et tout le surplus, que les employés du fisc n'ont pas payé comme dans les années antérieures, ils le solderont à l'avenir pour le service du temple. [42] En outre, il sera fait remise des cinq mille sicles d'argent que les officiers prélevaient chaque année sur les revenus du sanctuaire, parce qu'ils appartiennent aux prêtres qui font le service. [43] Quiconque se

---

28. *Exemptions* ou remises : voy. vers. 29-33. *Faveurs* positives : voy. vers. 34-45.

29. *Tributs :* impôt personnel. — *Droits sur le sel* extrait des eaux de la mer Morte ; voir xi, 35. — *Couronnes* d'or : d'abord don gracieux offert au souverain par les villes ou les particuliers, les couronnes avaient été remplacées par une lourde contribution en argent. — *Le tiers du produit du sol*, litt. *de la semence*. Ces redevances (acquittées sans doute en argent plutôt qu'en nature) paraissent vraiment exorbitantes, même en tenant compte de l'avarice des rois syriens. Aussi quelques interprètes ont-ils pensé qu'il s'agissait de la troisième partie *du grain semé*, et non pas de la récolte. Mais cette explication, qui rendrait l'impôt presque insignifiant, ne peut s'appliquer aux arbres fruitiers du v. suivant. Il est donc probable que le sens des expressions employées ici était déterminé et restreint par les coutumes locales.

30. *Cantons*, appelés toparchies xi. 28, savoir Lydda, Ramathaïm et Ephraïm (xi, 34). On ignore à quelle occasion ces villes avec leur territoire furent réunies à la Judée. — *Et de la Galilée :* la Galilée étant séparée de la Judée par la Samarie, on s'explique mal l'annexion d'une portion de ce pays à la Judée ; peut-être ces mots sont-ils une interpolation.

31. *Une ville sainte*, consacrée à Dieu et traitée comme telle. — *Ses dîmes et ses tributs*, tous les revenus du temple destinés au culte et à l'entretien des prêtres (par ex. le demi-sicle payé chaque année par tout Israélite mâle, le rachat des premiers-nés) étaient frappés d'un impôt dû au fisc royal (v. 42 et comp. II *Mach.* xi, 13) ; cet impôt est aboli.

33. *Captifs*, prisonniers de guerre, femmes et enfants, vendus comme esclaves. — *Que tous leur fassent remise*, etc. : les préposés aux douanes et aux péages n'exigeront aucun droit de passage pour ces Juifs, ni pour les bêtes de somme qu'ils auront avec eux. Tel paraît être le sens de cette phrase.

34. *Les solennités*, les trois grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, où les Juifs faisaient le pèlerinage de Jérusalem. — *Néoménies* ou nouvelles lunes. — *Jours fixés*, consacrés à quelque exercice religieux, par ex. au jeûne. — *Les 3 jours qui précèdent*... l'une des trois fêtes solennelles : il n'en fallait pas moins pour l'aller et le retour. — *Dans mon royaume*, non seulement en Palestine, mais même dans les provinces de Syrie.

36. *Trente mille Juifs ;* nous voyons au chap. xii, v. 41, Jonathas réunir une armée de quarante mille hommes. — Par cette mesure, Démétrius donnait aux Juifs une marque de confiance et, selon les idées grec-

retribuemus vobis bona pro his, quæ fecistis nobiscum.
28. Et remittemus vobis præstationes multas, et dabimus vobis donationes.
29. Et nunc absolvo vos, et omnes Judæos a tributis, et pretia salis indulgeo, et coronas remitto, et tertias seminis :
30. et dimidiam partem fructus ligni, quod est portionis meæ, relinquo vobis ex hodierno die, et deinceps, ne accipiatur a terra Juda, et a tribus civitatibus, quæ additæ sunt illi ex Samaria, et Galilæa ex hodierna die et in totum tempus :
31. et Jerusalem sit sancta, et libera cum finibus suis : et decimæ, et tributa ipsius sint.
32. Remitto etiam potestatem arcis, quæ est in Jerusalem : et do eam summo sacerdoti, ut constituat in ea viros quoscumque ipse elegerit, qui custodiant eam.
33. Et omnem animam Judæorum, quæ captiva est a terra Juda in omni regno meo, relinquo liberam gratis, ut omnes a tributis solvantur, etiam pecorum suorum.
34. Et omnes dies solemnes, et sabbata, et neomeniæ, et dies decreti, et tres dies ante diem solemnem, et tres dies post diem solemnem sint omnes immunitatis et remissionis omnibus Judæis, qui sunt in regno meo :
35. et nemo habebit potestatem agere aliquid, et movere negotia adversus aliquem illorum in omni causa.
36. Et ascribantur ex Judæis in exercitu regis ad triginta millia virorum : et dabuntur illis copiæ ut oportet omnibus exercitibus regis, et ex eis ordinabuntur qui sint in munitionibus regis magni :
37. et ex his constituentur super negotia regni, quæ aguntur ex fide, et principes sint ex eis, et ambulent in legibus suis, sicut præcepit rex in terra Juda.
38. Et tres civitates, quæ additæ sunt Judææ ex regione Samariæ, cum Judæa reputentur : ut sint sub uno, et non obediant alii potestati, nisi summi sacerdotis :
39. Ptolemaida, et confines ejus, quas dedi donum sanctis, qui sunt in Jerusalem ad necessarios sumptus sanctorum.
40. Et ego do singulis annis quindecim millia siclorum argenti de rationibus regis, quæ me contingunt :
41. et omne, quod reliquum fuerit, quod non reddiderant qui super negotia erant annis prioribus, ex hoc dabunt in opera domus.
42. Et super hæc quinque millia siclorum argenti, quæ accipiebant de sanctorum ratione per singulos annos : et hæc ad sacerdotes pertineant, qui ministerio funguntur.
43. Et quicumque

---

ques, il sanctionnait leur qualité d'hommes libres.— *Grandes forteresses;* la Vulg. porte *magni* pour *magnis*.

37. *Seront admis*, en Palestine probablement. — *Selon leurs lois :* ces lois n'obligeaient pas absolument les Israélites sous les armes à l'observation du sabbat, ni au voyage à Jérusalem aux trois grandes solennités. — *Pour le pays de Juda :* litt. *comme le roi a déterminé* qu'il en serait *dans le pays de Juda* (v. 31-35). Les soldats, en quelque lieu qu'ils se trouvent, jouiront des mêmes droits que les habitants de la Judée.

38. *Les trois cantons :* voy. vers. 30. Ce qui suit montre que Démétrius reconnaissait le grand prêtre pour le chef religieux et civil de la nation juive.

39. *Ptolémaïs* était occupée par Alexandre Balas (vers. 1) : Démétrius voudrait exciter les Juifs à en chasser son rival.

40. *Je donne* pour le temple *15 mille sicles d'argent*, environ 48 mille francs, s'il s'agit de sicles dits du sanctuaire; le sicle ordinaire valait moitié moins. — *Dans les localités convenables*, c.-à-d. où il sera plus commode de prendre cette somme. Vulg. *sur les revenus royaux qui m'appartiennent.*

Plusieurs souverains, avant Démétrius, avaient doté le temple : Darius, fils d'Hystaspe et Artaxerxès I (*Esdr.* vi, 9; vii, 21; viii, 25); ensuite Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, et même les rois de Syrie Antiochus le Grand et Séleucus Philopator (II *Mach.* iii, 2, 3). Mais depuis Antiochus Epiphane rien n'était plus payé (vers. 41).

42. Ces *cinq mille sicles* constituaient la contribution levée au profit du fisc royal sur les dîmes et autres revenus du temple.

43. *Toute son enceinte*, toutes les dépendances du temple comprises dans les murs qui l'entourent. — *Avec tous les biens*, etc. :

sera réfugié dans le sanctuaire de Jérusalem et dans toute son enceinte, étant redevables des impôts royaux ou de toute autre dette, sera libre, avec tous les biens qu'il possède dans mon royaume.
44 Les dépenses pour la construction et la restauration du sanctuaire seront aussi prélevées sur les revenus du roi.
45 En outre, pour reconstruire les murailles de Jérusalem et pour en fortifier l'enceinte, les dépenses seront encore prélevées sur les revenus du roi; et il en sera de même pour relever les murailles *des villes* de la Judée.

46 Lorsque Jonathas et le peuple entendirent ces paroles, ils n'y crurent pas et refusèrent de les accepter, parce qu'ils se souvenaient des grands maux que Démétrius avait faits à Israël et des calamités qu'il leur avait causées.
47 Ils se décidèrent donc en faveur d'Alexandre, dont les propositions pacifiques obtinrent la préférence à leurs yeux, et ils furent constamment ses alliés.
48 Le roi Alexandre rassembla une grande armée et s'avança contre Démétrius.
49 Les deux rois ayant engagé la bataille, l'armée de Démétrius prit la fuite et Alexandre la poursuivit; il l'emporta sur eux
50 et combattit très vaillamment jusqu'au coucher du soleil, et Démétrius fut tué ce jour-là.

51 Alexandre envoya à Ptolémée, roi d'Égypte, des ambassadeurs chargés de lui dire :
52 " Je suis rentré dans mon royaume et je suis assis sur le trône de mes pères; j'ai reconquis le gouvernement par ma victoire sur Démétrius et j'ai pris possession de notre pays.
53 Je lui ai livré bataille et il a été défait par moi, lui et son armée, et je suis monté sur le siège de sa royauté.
54 Maintenant faisons amitié ensemble; donne-moi ta fille en mariage, je serai ton gendre, et je te donnerai, ainsi qu'à elle, des présents dignes de toi. "
55 Le roi Ptolémée répondit en ces termes : " Heureux le jour où tu es rentré dans le pays de tes pères et où tu t'es assis sur le trône de leur royauté!
56 Maintenant je ferai pour toi ce que tu as écrit; mais viens au-devant de moi à Ptolémaïs, afin que nous nous voyions ensemble, et je te ferai mon gendre, comme tu en as exprimé le désir. "
57 Ptolémée partit d'Egypte, lui et sa fille Cléopâtre, et se rendit à Ptolémaïs, en l'an cent soixante-deux.
58 Le roi Alexandre vint au-devant de lui, et celui-ci lui donna sa fille Cléopâtre, et il célébra les noces à Ptolémaïs avec une grande magnificence, selon la coutume des rois.

59 Le roi Alexandre écrivit aussi à Jonathas, l'invitant à se rencontrer avec lui.
60 Jonathas se rendit en grande pompe à Ptolémaïs, où il se rencontra avec les deux rois; il leur offrit, ainsi qu'à leurs courtisans, de l'argent, de l'or et beaucoup de présents, et il se concilia leur faveur.
61 Alors s'unirent contre lui des hommes pervers d'Israël, des impies, pour l'accuser; mais le roi ne les écouta pas.
62 Il ordonna même qu'on ôtât à Jonathas ses vêtements et qu'on le

---

on ne pourra saisir ou confisquer aucune partie de son avoir. Démétrius accorde au temple de Jérusalem le droit d'asile tel qu'il existait chez les Grecs; la loi de Moïse ordonnait d'arracher de l'autel même le meurtrier, et, pour les homicides involontaires, elle avait établi des villes de refuge. (*Ex.* xxi, 14; I *Rois*, i, 50).

44. *La construction*, l'achèvement.

45. Si l'on examine avec attention les promesses faites aux Juifs par Démétrius, on voit que ce monarque n'abdique point en réalité sa souveraineté sur le pays de Juda. Il reconnaît bien le grand prêtre en qualité de chef civil et militaire (v. 32 et 38) de la Judée; mais, ce grand prêtre, il continuera d'être à sa nomination et ressemblera beaucoup à un gouverneur syrien. Plusieurs de ces promesses constituent de réelles faveurs, eu égard à la situation religieuse antérieure; mais la plupart et notamment celles qui ont trait à la fortification des places, sont calculées pour que le roi de Syrie continue de tenir la Judée sous sa domination.

47. *Dont les propositions obtinrent la préférence*, litt. *qui fut pour eux au premier rang par les propositions pacifiques.* Il semble impossible de traduire : qui leur avait fait le premier des propositions, car c'est Démétrius qui avait pris les devants (v. 3 sv.).

confugerint in templum, quod est Jerosolymis, et in omnibus finibus ejus, obnoxii regi in omni negotio dimittantur, et universa, quæ sunt eis in regno meo, libera habeant. 44. Et ad ædificanda vel restauranda opera sanctorum sumptus dabuntur de ratione regis : 45. et ad exstruendos muros Jerusalem, et communiendos in circuitu, sumptus dabuntur de ratione regis, et ad construendos muros in Judæa.

46. Ut audivit autem Jonathas, et populus sermones istos, [a] non crediderunt eis, nec receperunt eos : quia recordati sunt malitiæ magnæ, quam fecerat in Israel, et tribulaverat eos valde. 47. Et complacuit eis in Alexandrum, quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis, et ipsi auxilium ferebant omnibus diebus. 48. Et congregavit rex Alexander exercitum magnum, et admovit castra contra Demetrium. 49. Et commiserunt prœlium duo reges, et fugit exercitus Demetrii, et insecutus est eum Alexander, et incubuit super eos. 50. Et invaluit prœlium nimis, donec occidit sol : et cecidit Demetrius in die illa.

[a] Supr. 7, 11.

51. Et misit Alexander ad Ptolemæum regem Ægypti legatos secundum hæc verba, dicens : 52. Quoniam regressus sum in regnum meum, et sedi in sede patrum meorum, et obtinui principatum, et contrivi Demetrium, et possedi regionem nostram, 53. et commisi pugnam cum eo, et contritus est ipse, et castra ejus a nobis, et sedimus in sede regni ejus : 54. et nunc statuamus adinvicem amicitiam : et da mihi filiam tuam uxorem, et ego ero gener tuus, et dabo tibi dona, et ipsi digna te. 55. Et respondit rex Ptolemæus, dicens : Felix dies, in qua reversus es ad terram patrum tuorum, et sedisti in sede regni eorum. 56. Et nunc faciam tibi quod scripsisti : sed occurre mihi Ptolemaidam, ut videamus invicem nos, et spondeam tibi sicut dixisti. 57. Et exivit Ptolemæus de Ægypto, ipse et Cleopatra filia ejus, et venit Ptolemaidam anno centesimo sexagesimo secundo. 58. Et occurrit ei Alexander rex, et dedit ei Cleopatram filiam suam : et fecit nuptias ejus Ptolemaidæ, sicut reges, in magna gloria.

59. Et scripsit rex Alexander Jonathæ, ut veniret obviam sibi. 60. Et abiit cum gloria Ptolemaidam, et occurrit ibi duobus regibus, et dedit illis argentum multum, et aurum, et dona : et invenit gratiam in conspectu eorum. 61. Et convenerunt adversus eum viri pestilentes ex Israel, viri iniqui interpellantes adversus eum : et non intendit ad eos rex. 62. Et jussit spoliari Jonathan vestibus suis, et indui eum

---

49. *La bataille :* d'après Justin (xxxv, 1, 10 sv.), il y eut deux combats successifs; dans le premier, Démétrius avait été victorieux; dans le second, seul raconté ici, le succès fut vivement disputé ; à la fin du jour, l'aile droite de Démétrius battit en retraite, et lui-même fut acculé dans un marais où, après une défense héroïque, il périt percé de coups (an 151 av. J.-C.); il avait régné 11 ans.

51. *Ptolémée* VI Philométor (180-145 av. J.-C.).

54. *Ta fille :* elle s'appelait Cléopâtre (v. 57), comme sa mère.

56. *A Ptolémaïs :* Alexandre avait donc quitté cette ville (v. 1) pour résider à Antioche, sa capitale.— *Je ferai ce que tu as écrit :* on soupçonne que Ptolémée voyait dans ce mariage un moyen de se mêler aux affaires de Syrie, et, s'il se présentait une occasion favorable, de recouvrer la Cœlé-Syrie et la Phénicie, séparées de l'Egypte depuis Antiochus le Grand.

57. *L'an 162*, 150-49 av. J..C.

58. *Lui donna sa fille*, qu'il devait plus tard lui reprendre, pour la donner à son compétiteur Démétrius Nicator (xi, 12). Les intrigues ourdies par cette femme tristement célèbre ont fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de Rodogune.

60. *En grande pompe*, comme il convenait à son rang et à la circonstance.

62. *Il ordonna*, selon la coutume des rois d'Orient : comp. *Gen.* xli, 42 ; *Esth.* vi, xi; viii, 15.

revêtît de pourpre. Cet ordre ayant été exécuté, le roi le fit asseoir auprès de lui, [63] et il dit aux grands de sa cour : " Sortez avec lui au milieu de la ville et publiez que personne n'élève de plainte contre lui pour quoi que ce soit, et que nul ne le moleste sous aucun prétexte. " [64] Quand ses accusateurs virent qu'on lui rendait ces honneurs publics et qu'il était revêtu de la pourpre, tous s'enfuirent. [65] Ajoutant encore à ces honneurs, le roi l'inscrivit au nombre de ses premiers amis et le fit général et gouverneur de province. [66] Et Jonathas revint à Jérusalem en paix et joyeux.

[67] L'an cent soixante-cinq, Démétrius, fils de Démétrius, vint de Crète dans le pays de ses pères. [68] A cette nouvelle, le roi Alexandre ressentit une grande douleur, et il retourna à Antioche. [69] Démétrius prit pour général Apollonius, gouverneur de la Cœlé-Syrie, et celui-ci rassembla une grande armée et vint camper près de Jamnia. Là, il envoya dire à Jonathas, le grand prêtre : [70] "Toi, tout seul, tu t'élèves contre nous, et moi je suis devenu un objet de dérision et d'opprobre à cause de toi! Comment oses-tu, toi, jouer l'indépendant vis-à-vis de nous dans tes montagnes? [71] Maintenant donc, si tu as confiance dans tes forces, descends vers nous dans la plaine, et là mesurons-nous ensemble, car j'ai pour moi les puissantes villes *de la côte*. [72] Informe-toi et apprends qui je suis et quels sont les autres qui me prêtent leur concours. Ils affirment que votre pied ne peut tenir devant nous, puisque deux fois tes pères ont été mis en fuite dans leur pays. [73] Et maintenant tu ne pourras soutenir le choc de ma cavalerie et d'une armée si nombreuse dans une plaine où il n'y a ni pierre, ni rocher, ni un lieu où l'on puisse se réfugier." [74] Quand Jonathas eut entendu ce défi d'Apollonius, il ressentit une vive indignation ; il fit choix de dix mille hommes et partit de Jérusalem, et son frère Simon vint le rejoindre avec un corps de réserve. [75] Ils allèrent camper près de Joppé ; la ville leur ferma ses portes, car elle était occupée par une garnison d'Apollonius ; aussi en commencèrent-ils le siège. [76] Les habitants effrayés ouvrirent les portes, et Jonathas fut maître de Joppé. [77] Dès qu'il en fut informé, Apollonius mit en ordre de bataille trois mille cavaliers et une armée nombreuse [78] et se dirigea du côté d'Azot, comme pour se retirer, et en même temps il s'avançait vers la plaine, parce qu'il avait un grand nombre de cavaliers en qui il avait confiance. Jonathas le suivit du côté d'Azot, et les deux armées en vinrent aux mains. [79] Apollonius avait laissé derrière eux mille cavaliers dans un poste caché ; [80] mais Jonathas eut avis qu'il y avait une em-

65. *Gouverneur de province*, propr. *d'une partie (de pays)* : Jonathas était ainsi constitué chef militaire et civil de la Judée.

66. *En paix*, sans avoir plus rien à craindre de ses adversaires.

67. L'an 165, ou 147 av. J.-C., 3 ans après le mariage d'Alexandre Balas et de Cléopâtre. — *Démétrius* II, surnommé plus tard Nicator, *fils de Démétrius* Soter. Celui-ci, lors de l'invasion d'Alexandre, avait confié ses deux fils, Démétrius II et Antiochus, à Lasthénès, un de ses amis, de Cnide en Carie. Alexandre Balas étant devenu impopulaire par sa mauvaise administration, Démétrius II jugea le moment favorable pour détrôner l'usurpateur, leva une armée dans l'île de Crète et marcha contre lui.

68. *Alexandre retourna à Antioche*, afin d'occuper cette capitale avant l'arrivée de Démétrius : il était sans doute demeuré à Ptolémaïs depuis son mariage, se livrant à ses plaisirs.

69. *Apollonius :* Après la mort de Démétrius Soter, dont il parait avoir été le frère de lait et le confident, Apollonius avait fait sa soumission à Alexandre, qui lui avait laissé le gouvernement de la Cœlé-Syrie, c.-à-d. non seulement de la belle vallée qui sépare les deux chaînes du Liban, mais encore de la Phénicie et d'une partie de la Palestine. Cette province avait déjà eu un gouverneur nommé Apollonius, sous Séleucus IV ; voy. II *Mach.* iii, 5 note. Cependant Apollonius ne tarda pas à abandonner le

purpura : et ita fecerunt. Et collo-
cavit eum rex sedere secum. 63. Di-
xitque principibus suis : Exite cum
eo in medium civitatis, et prædica-
te, ut nemo adversus eum interpel-
let de ullo negotio, nec quisquam ei
molestus sit de ulla ratione. 64. Et
factum est, ut viderunt qui inter-
pellabant gloriam ejus, quæ prædi-
cabatur, et opertum eum purpura,
fugerunt omnes : 65. et magnifica-
vit eum rex, et scripsit eum inter
primos amicos, et posuit eum du-
cem, et participem principatus.
66. Et reversus est Jonathas in Je-
rusalem cum pace, et lætitia.

67. In anno centesimo sexagesi-
mo quinto venit Demetrius filius
Demetrii a Creta in terram patrum
suorum. 68. Et audivit Alexander
rex, et contristatus est valde, et re-
versus est Antiochiam. 69. Et con-
stituit Demetrius rex Apollonium
ducem, qui præerat Cœlesyriæ : et
congregavit exercitum magnum, et
accessit ad Jamniam : et misit ad
Jonathan summum sacerdotem,
70. dicens : Tu solus resistis no-
bis : ego autem factus sum in deri-
sum, et in opprobrium, propterea
quia tu potestatem adversum nos
exerces in montibus. 71. Nunc ergo
si confidis in virtutibus tuis, de-
scende ad nos in campum, et com-
paremus illic invicem : quia mecum
est virtus bellorum. 72. Interroga,
et disce quis sum ego, et ceteri, qui
auxilio sunt mihi, qui et dicunt quia
non potest stare pes vester ante fa-
ciem nostram, quia bis in fugam
conversi sunt patres tui in terra
sua : 73. et nunc quomodo poteris
sustinere equitatum et exercitum
tantum in campo, ubi non est lapis,
neque saxum, neque locus fugiendi?
74. Ut audivit autem Jonathas ser-
mones Apollonii, motus est animo :
et elegit decem millia virorum, et
exiit ab Jerusalem, et occurrit ei
Simon frater ejus in adjutorium :
75. et applicuerunt castra in Jop-
pen, et exclusit eum a civitate : quia
custodia Apollonii Joppe erat, et
oppugnavit eam. 76. Et exterriti
qui erant in civitate, aperuerunt ei,
et obtinuit Jonathas Joppen. 77. Et
audivit Apollonius, et admovit tria
millia equitum, et exercitum mul-
tum. 78. Et abiit Azotum tamquam
iter faciens, et statim exiit in cam-
pum, eo quod haberet multitudi-
nem equitum, et confideret in eis.
Et insecutus est eum Jonathas in
Azotum, et commiserunt prœlium.
79. Et reliquit Apollonius in castris
mille equites post eos occulte.
80. Et cognovit Jonathas quoniam
insidiæ sunt post se, et circuierunt

parti d'Alexandre pour soutenir le fils de son ami D. Soter. — *Jamnia*, voy. iv, 15.

70. *A cause de toi :* comme si j'avais peur de toi; ou bien : de ce que je ne t'ai pas anéanti depuis longtemps. — *Dans tes montagnes*, où tu te caches; les montagnes de Judée.

71. *Les puissantes villes* de la côte, du pays des Philistins; litt. *la force des villes;* Vulg., *la force des batailles*, πόλεμων au lieu de πόλεων. C'est peut-être la vraie leçon.

72. *Deux fois tes pères*, etc. : nous avons ici probablement une allusion aux deux brillantes victoires remportées jadis par les Philistins sur Israël; la première au temps d'Héli, lorsque l'arche fut prise (I *Sam.* iv. 10); la seconde, où Saül perdit la vie (I *Sam.* xxxi, 1 sv.).

73. *Où il n'y a ni pierre*, etc. : telle est en effet la plaine basse qui longe la côte depuis Césarée jusqu'à Gaza.

75. *Joppé*, auj. Jaffa, à 4 lieues au N. de Jamnia, où se trouvait Apollonius.

77. *Une armée nombreuse :* fantassins, par opposition aux cavaliers toujours mentionnés à part.

78. *Azot*, une des 5 grandes villes des Philistins, située au S. de Jamnia. Apollonius feint de battre en retraite et de se retirer devant Jonathas, afin de l'attirer dans la plaine où il espère le faire battre par ses nombreux cavaliers. Voilà pourquoi, dans sa marche simulée vers Azot, ses troupes sont *en ordre de bataille*, prêtes à se retourner et à faire face au général juif.

79. *Dans un poste caché;* Vulg., *laissé secrètement dans le camp.*

80. *Mais Jonathas eut avis*, etc., et prit ses mesures en conséquence. Jonathas, raconte Josèphe (*Antiq.* xiii, iv, 4), forma ses troupes en carré, chaque soldat étant solidement couvert par son bouclier. Les cava-

buscade dressée derrière lui. Les cavaliers entourèrent sa troupe et lancèrent des traits contre ses hommes depuis le matin jusqu'au soir. [81]Et ses hommes tinrent bon, ainsi que l'avait recommandé Jonathas, tandis que les chevaux des cavaliers se fatiguèrent. [82]Alors Simon fit avancer sa troupe et attaqua la phalange, car la cavalerie était sans force; les Syriens furent battus par lui et prirent la fuite. [83]La cavalerie se débanda dans la plaine, et les fuyards gagnèrent Azot, où ils entrèrent dans Beth-Dagon leur temple d'idole, pour y trouver un asile. [84]Jonathas brûla Azot et les villes d'alentour, après les avoir pillées, et il livra au feu le temple de Dagon avec ceux qui s'y étaient réfugiés. [85]Le nombre de ceux qui périrent par l'épée ou qui furent consumés par le feu fut d'environ huit mille. [86]Et partant de là, Jonathas vint camper près d'Ascalon, dont les habitants vinrent au-devant de lui, lui rendant de grands honneurs. [87]Puis Jonathas retourna à Jérusalem avec ses gens, ayant un riche butin.

[88]Lorsque le roi Alexandre apprit ces événements, il accorda de nouveaux honneurs à Jonathas. [89]Il lui envoya une agrafe d'or, comme il est d'usage d'en gratifier les parents des rois, et il lui donna en propriété Accaron et son territoire.

3° — CHAP. XI, 1 — 59. — Après la mort d'Alexandre et de Ptolémée, Jonathas fait la paix avec Démétrius II et l'aide à réprimer une sédition. Mais, payé d'ingratitude, il accepte l'alliance d'Antiochus VI et de Tryphon.

Ch. XI. E roi d'Egypte rassembla une armée innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer, et de nombreux vaisseaux, et il cherchait à se rendre maître du royaume d'Alexandre par ruse et de l'annexer à son royaume. [2]Il s'avança donc vers la Syrie avec des paroles de paix; les villes s'ouvraient devant lui et les habitants accouraient à sa rencontre; car le roi Alexandre avait ordonné d'aller au-devant de lui, parce qu'il était son beau-père. [3]Mais dès que Ptolémée était entré dans une ville, il y laissait de ses troupes pour la garder. [4]Lorsqu'il approcha d'Azot, les habitants lui montrèrent le temple de Dagon brûlé, la ville elle-même et ses alentours en ruines, les cadavres épars et les restes de ceux qui avaient été brûlés dans la guerre; car ils en avaient fait des monceaux sur la route. [5]Et ils lui racontèrent ce qu'avait fait Jonathas, afin de le rendre odieux; mais le roi se tut. [6]Jonathas se rendit auprès du roi à Joppé pour lui rendre hommage; ils se saluèrent mutuellement et passèrent là la nuit. [7]Jonathas accompagna le roi jusqu'au fleuve nommé Eleuthère, puis il retourna à Jérusalem.

[8]Le roi Ptolémée se rendit ainsi maître des villes maritimes jusqu'à

---

liers ennemis caracolaient tout autour, lançant une multitude de flèches qui s'émoussaient sur les boucliers des Juifs, et fatigant inutilement leurs chevaux.

82. *La phalange*, l'infanterie d'Apollonius.

83. *La cavalerie;* Vulg. *Et qui*, probablement pour *Et equi*. — *Ils s'enfuirent : ils*, savoir toutes les troupes d'Apollonius. — *Beth-Dagon*, c.-à-d. *maison* ou *temple de Dagon*, la principale divinité des Philistins; voir *Jug.* xvi, 23; I *Sam.* v, 2.

86. *Ascalon*, une des 5 grandes villes des Philistins, au S. d'Azot, sur le bord de la mer.

89. *Une agrafe d'or*, servant à attacher le vêtement sur l'épaule ou sur la poitrine. Comp. xi, 58; xiv, 44; Tit. Liv. xxxix, 31. — *Les parents :* faut-il prendre ce mot dans son sens strict, ou bien désigne-t-il, dans une acception plus large, les membres de la haute noblesse que certains rois d'Orient appelaient leurs *parents?* — *Accaron*, autre grande ville des Philistins, située à l'E. de

castra ejus, et jecerunt jacula in po-
pulum a mane usque ad vesperam.
81. Populus autem stabat, sicut
præceperat Jonathas : et laborave-
runt equi eorum. 82. Et ejecit Simon
exercitum suum, et commisit con-
tra legionem : equites enim fatigati
erant : et contriti sunt ab eo, et fu-
gerunt. 83. Et qui dispersi sunt per
campum, fugerunt in Azotum, et
intraverunt in Bethdagon idolum
suum, ut ibi se liberarent. 84. Et
succendit Jonathas Azotum, et ci-
vitates, quæ erant in circuitu ejus,
[b] 1 Reg. 5, 2. et accepit spolia eorum, [b] et tem-
plum Dagon : et omnes, qui fuge-
runt in illud, succendit igni. 85. Et
fuerunt qui ceciderunt gladio cum
his, qui succensi sunt, fere octo mil-
lia virorum. 86. Et movit inde Jo-
nathas castra, et applicuit ea Asca-
lonem : et exierunt de civitate ob-
viam illi in magna gloria. 87. Et
reversus est Jonathas in Jerusalem
cum suis, habentibus spolia multa.
88. Et factum est : ut audivit
Alexander rex sermones istos, addi-
dit adhuc glorificare Jonathan.
89. Et misit ei fibulam auream,
sicut consuetudo est dari cognatis
regum. Et dedit ei Accaron, et om-
nes fines ejus in possessionem.

CAPUT XI.

Mortuo Alexandro, et similiter Ptolemæo qui Alexandri regnum dolo invaserat, ablata ab eo filia sua et tradita in uxorem Demetrio, hic Demetrius Jonathan honorat datis litteris immunitatis a tributis : Jonathas autem mittit ei auxiliares milites, qui, occisis uno die centum millibus, regem a civibus Antiochiæ liberarunt et Antiochiam incenderunt : illo autem fœdus cum Jonatha initum prævaricante, Antiochus filius Alexandri, devicto Demetrio regnans, fœdus init cum Jonatha, qui una cum fratre Simone sæpius victor evadit adversus alienigenas.


T rex Ægypti congrega-
vit exercitum, sicut are-
na, quæ est circa oram
maris, et naves multas :
et quærebat obtinere regnum Ale-
xandri dolo, et addere illud regno
suo. 2. Et exiit in Syriam verbis
pacificis, et aperiebant ei civitates,
et occurrebant ei : quia mandaverat
Alexander rex exire ei obviam, eo
quod socer suus esset. 3. Cum au-
tem introiret civitatem Ptolemæus,
ponebat custodias militum in sin-
gulis civitatibus. 4. Et ut appropia-
vit Azoto, [a] ostenderunt ei templum [a] Supra 10, 84.
Dagon succensum igni, et Azotum,
et cetera ejus demolita, et corpora
projecta, et eorum, qui cæsi erant
in bello, tumulos quos fecerant se-
cus viam. 5. Et narraverunt regi quia
hæc fecit Jonathas, ut invidiam fa-
cerent ei : et tacuit rex. 6. Et oc-
currit Jonathas regi in Joppen cum
gloria, et invicem se salutaverunt,
et dormierunt illic. 7. Et abiit Jo-
nathas cum rege usque ad fluvium,
qui vocatur Eleutherus : et rever-
sus est in Jerusalem.
8. Rex autem Ptolemæus obti-

Jamnia et la plus rapprochée de Jérusalem; auj. *Akir*.

CHAP. XI.

1. *Comme le sable*, image familière à la Bible. — *Par ruse :* sous prétexte de défendre son gendre Alexandre contre son compétiteur Démétrius II, Ptolémée cherchait à s'emparer de la Syrie, ou tout au moins à récupérer la Cœlé-Syrie, la Phénicie et la Judée, autrefois sous la dépendance de l'Egypte.

3. *La garder*, sous le prétexte que ces villes de la Séphéla avaient pris parti pour Démétrius et accueilli Apollonius, son général; voir x, 69 sv.

4. *Brûlés*, Vulg. *tués.* — *Sur la route*, litt. *sur sa route*, celle que Ptolémée devait suivre.

5. *Le roi se tut*, ne voulant ni blesser un personnage aussi considérable que l'était Jonathas, ni s'aliéner les habitants d'Azot.

6. *Lui rendre hommage*, lui rendre les honneurs dus au beau-père d'Alexandre.

7. *Eleuthère :* ce fleuve prend sa source dans le Liban et se jette dans la Méditerranée au N. de Tripoli ; auj. *Nahr el-Kébir.*

8. *Séleucie sur la mer*, ainsi appelée pour la distinguer de plusieurs autres villes du même nom bâties ou agrandies par Séleucus Nicator; elle était située à 5 lieues en-

Séleucie sur la mer, et il méditait de mauvais desseins contre Alexandre. 9 Il envoya des ambassadeurs au roi Démétrius, pour lui dire : “ Viens, faisons alliance ensemble, et je te donnerai ma fille qu'Alexandre a épousée,et tu régneras dans le royaume de ton père. 10 Je me repens de lui avoir donné ma fille, car il a cherché à m'assassiner.” 11 Il le rabaissait ainsi parce qu'il avait envie de son royaume. 12 Ayant enlevé sa fille, il la donna à Démétrius ; dès lors il rompit avec Alexandre et leur hostilité devint publique. 13 Ptolémée fit son entrée à Antioche et mit sur sa tête deux couronnes, celle d'Égypte et celle d'Asie. 14 En ce temps-là Alexandre était en Cilicie, parce que les habitants de cette contrée s'étaient révoltés. 15 Dès qu'il apprit *la trahison de son beau-père*, Alexandre s'avança contre lui pour le combattre; le roi Ptolémée déploya son armée et marcha à sa rencontre avec de grandes forces, et le mit en fuite. 16 Alexandre s'enfuit en Arabie pour y chercher un asile, et le roi Ptolémée triompha. 17 L'Arabe Zabdiel trancha la tête à Alexandre et l'envoya à Ptolémée. 18 Le roi Ptolémée mourut trois jours après, et les Egyptiens qui étaient dans les forteresses furent tués par les habitants. 19 Et Démétrius devint roi, l'an cent soixante-sept.

20 En ces jours-là, Jonathas rassembla ceux qui étaient en Judée afin de s'emparer de la citadelle de Jérusalem, et il dressa contre elle beaucoup de machines de guerre. 21 Alors quelques hommes impies, qui haïssaient leur nation, allèrent trouver le roi Démétrius et lui rapportèrent que Jonathas assiégeait la citadelle. 22 A ce récit, Démétrius fut irrité ; dès qu'il l'eut entendu, il se hâta d'accourir à Ptolémaïs et il écrivit à Jonathas de cesser le siège de la citadelle et de venir immédiatement le trouver à Ptolémaïs, pour conférer avec lui. 23 Lorsque Jonathas eut reçu cette lettre, il ordonna de continuer le siège, et ayant choisi *pour l'accompagner* quelques anciens d'Israël et plusieurs prêtres, il s'exposa au danger. 24 Ayant pris avec lui de l'or, de l'argent, des vêtements et beaucoup d'autres présents, il se rendit auprès du roi à Ptolémaïs, et reçut de lui un accueil favorable. 25 Quelques hommes pervers de sa nation portèrent contre lui des plaintes; 26 mais le roi fit pour lui ce qu'avaient fait ses prédécesseurs : il le combla d'honneurs en présence de tous ses amis, 27 lui confirma le souverain pontificat et toutes les distinctions qui lui avaient été accordées précédemment, et le fit inscrire au nombre de ses premiers amis. 28 Jonathas demanda au roi d'affranchir de tout tribut la Judée et les trois toparchies de la Samarie, et il lui promit en retour trois cents talents. 29 Le roi y consentit, et il écrivit sur tout cela à Jonathas une lettre ainsi conçue :

30 Le roi Démétrius à son frère Jonathas et à la nation des Juifs, salut !

---

viron au N. O. d'Antioche, et s'appela aussi *Piéria*, à cause de son voisinage du mont Piérius.

9. *Démétrius* II Nicator : voy. x, 67.

10. *M'assassiner :* allusion à ce fait raconté par Josèphe (*Antiq.* xiii, iv, 6) : Un favori d'Alexandre, nommé Ammonius, avait tenté d'assassiner Ptolémée, et comme Alexandre refusait de livrer le meurtrier, son beau-père le rendit responsable de l'attentat.

13. *Fit son entrée à Antioche :* les habitants d'Antioche, en haine d'Ammonius, s'étaient mis à détester le prince dont il était le favori.

14. *S'étaient révoltés,* s'étaient déclarés en faveur de Démétrius, qui venait de débarquer sur leur territoire avec une armée (x, 67).

16. *Triompha*, litt. *fut élevé* au faite de la puissance.

17. *Zabdiel*, probablement poussé à ce meurtre par deux officiers syriens à qui Diodore de Sicile attribue la mort d'Alexandre. — *Alexandre* Balas avait occupé le trône de Syrie pendant 5 ans; il laissait de la reine

nuit dominium civitatum usque Seleuciam maritimam, et cogitabat in Alexandrum consilia mala. 9. Et misit legatos ad Demetrium, dicens: VENI, componamus inter nos pactum, et dabo tibi filiam meam, quam habet Alexander, et regnabis in regno patris tui. 10. Pœnitet enim me quod dederim illi filiam meam : quæsivit enim me occidere. 11. Et vituperavit eum, propterea quod concupierat regnum ejus. 12. Et abstulit filiam suam, et dedit eam Demetrio, et alienavit se ab Alexandro, et manifestatæ sunt inimicitiæ ejus. 13. Et intravit Ptolemæus Antiochiam, et imposuit duo diademata capiti suo, Ægypti, et Asiæ. 14. Alexander autem rex erat in Cilicia illis temporibus : quia rebellabant qui erant in locis illis. 15. Et audivit Alexander, et venit ad eum in bellum : et produxit Ptolemæus rex exercitum, et occurrit ei in manu valida, et fugavit eum. 16. Et fugit Alexander in Arabiam, ut ibi protegeretur : rex autem Ptolemæus exaltatus est. 17. Et abstulit Zabdiel Arabs caput Alexandri; et misit Ptolemæo. 18. Et rex Ptolemæus mortuus est in die tertia : et qui erant in munitionibus, perierunt ab his, qui erant intra castra. 19. Et regnavit Demetrius anno centesimo sexagesimo septimo.

20. In diebus illis congregavit Jonathas eos, qui erant in Judæa, ut expugnarent arcem, quæ est in Jerusalem : et fecerunt contra eam machinas multas. 21. Et abierunt quidam qui oderant gentem suam viri iniqui ad regem Demetrium, et renuntiaverunt ei quod Jonathas obsideret arcem. 22. Et ut audivit, iratus est : et statim venit ad Ptolemaidam, et scripsit Jonathæ ne obsideret arcem, sed occurreret sibi ad colloquium festinato. 23. Ut audivit autem Jonathas, jussit obsidere : et elegit de senioribus Israel, et de sacerdotibus, et dedit se periculo. 24. Et accepit aurum, et argentum, et vestem, et alia xenia multa, et abiit ad regem Ptolemaidam, et invenit gratiam in conspectu ejus. 25. Et interpellabant adversus eum quidam iniqui ex gente sua. 26. Et fecit ei rex sicut fecerant ei, qui ante eum fuerant : et exaltavit eum in conspectu omnium amicorum suorum, 27. et statuit ei principatum sacerdotii, et quæcumque alia habuit prius pretiosa, et fecit eum principem amicorum. 28. Et postulavit Jonathas a rege ut immunem faceret Judæam, et tres toparchias, et Samariam, et confines ejus : et promisit ei talenta trecenta. 29. Et consensit rex : et scripsit Jonathæ epistolas de his omnibus, hunc modum continentes:

30. REX Demetrius fratri Jo-

Cléopâtre, devenue la femme de Démétrius II, un fils nommé Antiochus, qui reçut plus tard le surnom de Dionysus.

18. *Ptolémée*, gravement blessé à la tête pendant le combat contre Alexandre, par suite d'une chûte de cheval, reprit connaissance au bout de cinq jours, put reconnaître la tête de son ennemi et mourut trois jours après (Josèphe, *Antiq.* xiii, iv, 8).

19. *L'an 167*, ou 145 av. J.-C.

20. *La citadelle* élevée sur le mont Sion, toujours occupée par les Syriens et des Juifs apostats : voy. x, 32.

23. *Il s'exposa au danger* que lui ferait courir la colère de Démétrius, s'il ne parvenait pas à justifier sa conduite.

24. *De l'or*, etc. : Jonathas connaissait bien l'âpre convoitise des souverains grecs.

26. *Ses prédécesseurs*, Alexandre Balas et Ptolémée Philométor.

27. *Toutes les distinctions :* robe de pourpre, agrafe d'or, titre de général, etc.

28. *Les trois toparchies de la Samarie :* voy. x, 38 et plus bas v. 34. D'après les textes grec et latin, il faudrait traduire, *et la Samarie;* mais pourquoi Jonathas aurait-il sollicité cette faveur pour une province de tout temps hostile à la Judée? Nous soupçonnons là une faute de copiste. — *Trois cents talents* une fois payés, ou à payer annuellement comme un tribut destiné à remplacer tous les autres? S'agit-il de talents attiques valant 5666 frs., ou de talents syriens qui ne valaient que 1288 fr.? Autant de questions auxquelles on ne saurait faire de réponse certaine.

31 Nous vous adressons une copie de la lettre
que nous avons écrite à votre sujet à Lasthé-
nès, notre cousin, afin que vous la connais-
siez. — 32 Le roi Démétrius à Lasthénès, son
père, salut! 33 Nous avons résolu de faire du
bien à la nation des Juifs, qui sont nos amis
et observent ce qui est juste envers nous, à
cause des bons sentiments qu'ils nous ont
témoignés. 34 Nous leur confirmons et le ter-
ritoire de la Judée et les trois cantons déta-
chés de la Samarie pour être réunis à la
Judée, *savoir* Ephraïm, Lydda et Rama-
thaïm avec toutes leurs dépendances; en
faveur de tous ceux qui vont sacrifier à Jé-
rusalem *nous faisons cette concession*, au lieu
des redevances qu'auparavant le roi rece-
vait d'eux chaque année sur les productions
du sol et les fruits des arbres. 35 Et tous les
autres droits qui nous appartiennent, à da-
ter de ce jour, soit sur les dîmes et les tri-
buts, soit sur les marais salants et les cou-
ronnes qui nous étaient dues, 36 nous leur en
faisons encore remise complète. Il ne sera
dérogé désormais et en aucun temps à au-
cune de ces faveurs. 37 Maintenant donc
prenez soin de faire une copie de ce décret,
et qu'elle soit donnée à Jonathas et dépo-
sée sur la montagne sainte dans un lieu
apparent.

38 Le roi Démétrius, voyant que le
pays était en paix devant lui, et qu'il
n'avait plus à vaincre aucune résis-
tance, renvoya toute son armée, cha-
cun dans ses foyers, à l'exception des
troupes étrangères qu'il avait recru-
tées dans les îles des nations; et *ainsi*
toutes les armées de ses pères devin-
rent ses ennemies. 39 Tryphon, qui
avait été auparavant un des parti-
sans d'Alexandre, voyant que toute
l'armée murmurait contre Démétrius,
alla trouver l'Arabe Emalchuel, qui
élevait Antiochus, jeune fils d'Ale-
xandre. 40 Il le pressa de le lui livrer,
afin de le faire régner à la place de
son père; il lui raconta tout ce que
Démétrius avait fait et la haine de
ses troupes contre lui, et il demeura
là un grand nombre de jours.

41 Jonathas envoya demander au
roi Démétrius de retirer les troupes
qui étaient dans la citadelle de Jéru-
salem et dans les autres forteresses
de la Judée, parce qu'elles faisaient la
guerre à Israël. 42 Démétrius fit ré-
pondre à Jonathas : “ Je ne ferai pas
cela seulement pour toi et pour ta
nation; mais je veux te combler
d'honneurs, toi et ta nation, aussitôt
que les circonstances le permettront.
43 Maintenant donc tu feras bien d'en-
voyer des hommes à mon secours,
car toute mon armée a fait défec-
tion.” 44 Jonathas lui envoya à Antio-
che trois mille hommes des plus vail-
lants; ils se rendirent auprès du roi,
qui se réjouit de leur arrivée. 45 Les
habitants de la ville se rassemblèrent
dans l'intérieur même de la ville, au
nombre de cent vingt mille, voulant
tuer le roi. 46 Le roi s'étant réfugié
dans le palais, les habitants occupè-
rent les rues de la ville et commen-

31. *Lasthénès*, d'après Josèphe, était ce Crétois qui avait recruté pour Démétrius une armée de mercenaires et l'avait aidé à reconquérir son trône : voy. x, 67. Le roi l'appelle son *cousin*, et au verset suiv. son *père*, c.-à-d. son conseiller intime : comp. *Gen.* xlv, 8, où Joseph est appelé dans le même sens le père de Pharaon. Comme c'est à lui que Démétrius adresse sa lettre en faveur des Juifs, on conjecture qu'il était gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, peut-être même premier ministre du royaume.

34. *Ephraïm*, en gr. 'Αφαίρεμα, transcription probable de l'hébreu *èphraïn* (II *Par.* xiii, 19; Vulg. *Ephron*), l'Ephraïm de *Jean* xi, 54, au N. de Jérusalem, et proche de Béthel. La Vulg. a omis ce nom. — *Lydda*, (*Lod.* I *Par.* viii, 12); plus tard Diospolis, au S. E. de Joppé (Jaffa), entre cette ville et Jérusalem; auj. gros village de *Ludd.* — *Ramathaïm*, écrit *Ramathem* en grec (comp. *Ephraïm*, *Ephrem*) Ramathaïm-Sophim de I *Sam.* i, 1, plus tard Arimathie (*Matth.* xxvii, 57; *Jean*, xix, 33); auj. village *d'er-Ram*, dans les montagnes d'Ephraïm, à 6 lieues au N. de Jérusalem. — *Avec toutes leurs dépendances*, sans qu'aucune partie de ces cantons puisse être laissée à la Samarie. — *De tous ceux*, etc. : ces mots excluent des faveurs accordées les Juifs infidèles et les Samaritains qui pouvaient être restés dans les trois toparchies. — *Nous faisons cette concession :* il semble manquer quelque chose au texte grec ; la Vulg. ajoute le mot *sequestrari :* “ ces territoires et leurs revenus *seront réservés*, en faveur de ceux qui vont sacrifier à Jérusalem, *au lieu des redevances* que ces territoires payaient au roi lui-même.” Le sens n'est pas encore bien

nathæ salutem, et genti Judæorum.
31. Exemplum epistolæ, quam scripsimus Lastheni parenti nostro de vobis, misimus ad vos ut sciretis :
32. rex Demetrius Lastheni parenti salutem.
33. Genti Judæorum amicis nostris, et conservantibus quæ justa sunt apud nos, decrevimus benefacere propter benignitatem ipsorum, quam erga nos habent.
34. Statuimus ergo illis omnes fines Judææ, et tres civitates, Lydan, et Ramathan, quæ additæ sunt Judææ ex Samaria, et omnes confines earum sequestrari omnibus sacrificantibus in Jerosolymis pro his, quæ ab eis prius accipiebat rex per singulos annos, et pro fructibus terræ, et pomorum.
35. Et alia, quæ ad nos pertinebant decimarum, et tributorum, ex hoc tempore remittimus eis : et areas salinarum, et coronas, quæ nobis deferebantur,
36. omnia ipsis concedimus : et nihil horum irritum erit ex hoc, et in omne tempus.
37. Nunc ergo curate facere horum exemplum, et detur Jonathæ, et ponatur in monte sancto, in loco celebri.

38. Et videns Demetrius rex quod siluit terra in conspectu suo, et nihil ei resistit, dimisit totum exercitum suum, unumquemque in locum suum, excepto peregrino exercitu, quem contraxit ab insulis gentium : et inimici erant ei omnes exercitus patrum ejus.
39. Tryphon autem erat quidam partium Alexandri prius : et vidit quoniam omnis exercitus murmurabat contra Demetrium, et ivit ad Emalchuel Arabem, qui nutriebat Antiochum filium Alexandri :
40. et assidebat ei, ut traderet eum ipsi, ut regnaret loco patris sui : et enuntiavit ei quanta fecit Demetrius, et inimicitias exercituum ejus adversus illum. Et mansit ibi diebus multis.

41. Et misit Jonathas ad Demetrium regem, ut ejiceret eos, qui in arce erant in Jerusalem, et qui in præsidiis erant : quia impugnabant Israel.
42. Et misit Demetrius ad Jonathan, dicens : Non hæc tantum faciam tibi, et genti tuæ, sed gloria illustrabo te, et gentem tuam cum fuerit opportunum.
43. Nunc ergo recte feceris, si miseris in auxilium mihi viros : quia discessit omnis exercitus meus.
44. Et misit ei Jonathas tria millia virorum fortium Antiochiam : et venerunt ad regem, et delectatus est rex in adventu eorum.
45. Et convenerunt qui erant de civitate, centum viginti millia virorum, et volebant interficere regem.
46. Et fugit rex in aulam : et occupaverunt qui erant de civitate,

---

net. D'autres pensent qu'il faut suppléer un membre de phrase, par ex. "*Jonathas nous payera 300 talents* au lieu des redevances que *les Juifs* payaient au roi " ... (vers. 28).

35. *Marais salants*, mares ou fossés que remplissaient les débordements de la mer Morte, et qui se desséchaient ensuite, laissant au fond une couche de sel. — *Couronnes :* voy. x, 29.

37. *La montagne sainte*, de Sion, *dans un lieu apparent*, peut-être gravée sur une table d'airain.

Les concessions faites ici à la nation juive sont bien moins importantes, mais aussi plus sérieuses, que celles que Démétrius I leur avait offertes 6 ans auparavant.

38. *Renvoya* en demi-solde. — *Dans les îles des nations*, la Crète et autres îles de la Méditerranée (x, 67). — *Les armées de ses pères*, les soldats indigènes.

39. *Tryphon :* son nom était Diodote ; ce n'est qu'après être parvenu au pouvoir qu'il fut surnommé Tryphon, *le Débauché*. Né dans la forteresse de Katiana et élevé à Apamée (de Syrie), il se fit remarquer par Alexandre Balas, qui le nomma général. — *Emalchuel*, dans la Vulg. ; en grec *Eimalkuai*, est appelé *Malchos* par Josèphe et par Diod. de Sicile, *Dioclès*. — *Antiochus VI*, alors âgé de 2 ans. Voy. vers. 16 sv.

40. *Un grand nombre de jours*, jusqu'à ce que le prince arabe se fût décidé à lui livrer l'enfant. C'est pendant ces *jours* qu'eurent lieu les événements racontés vers. 41-43.

43. *Mon armée a fait défection :* Démétrius lui-même avait licencié ses troupes indigènes, mais par suite de ce licenciement elles s'étaient mises en état de rebellion, vers. 38.

cèrent à combattre. 47 Alors le roi appela les Juifs à son secours; tous ensemble se réunirent autour de lui, puis se répandirent tous ensemble à travers la ville; ils y tuèrent ce jour-là environ cent mille hommes; 48 ils brûlèrent la ville, firent en ce jour-là un butin considérable et délivrèrent le roi. 49 Voyant que les Juifs tenaient la ville à leur discrétion, les habitants perdirent courage et firent entendre au roi des cris suppliants : 50 "Accorde-nous la paix, et que les Juifs cessent de combattre contre nous et contre la ville!" 51 En même temps ils jetèrent leurs armes et firent la paix. Les Juifs acquirent beaucoup de gloire devant le roi et devant tous ceux qui étaient dans son royaume, et ils retournèrent à Jérusalem avec de riches dépouilles. 52 Le roi Démétrius put s'asseoir sur le trône de son royaume, et le pays fut en paix devant lui. 53 Mais il renia toutes les promesses qu'il avait faites; il s'éloigna de Jonathas et ne réalisa pas les intentions bienveillantes qu'il lui avait témoignées, et il l'affligea beaucoup.

54 Après cela, Tryphon revint, amenant avec lui Antiochus, un jeune enfant, et il le proclama roi et lui mit le diadème. 55 Autour de lui se rassemblèrent toutes les troupes que Démétrius avait licenciées; elles combattirent contre ce dernier, qui prit la fuite et fut défait. 56 Tryphon s'empara des éléphants et occupa Antioche. 57 Alors le jeune Antiochus écrivit à Jonathas une lettre ainsi conçue : "Je te confirme dans le sacerdoce et je t'établis sur les quatre territoires, et te donne le rang d'ami du roi." 58 Il lui envoyait en même temps des vases d'or et un service de table, avec l'autorisation de boire dans une coupe d'or, de se vêtir de pourpre et de porter une agrafe d'or. 59 Et il établit Simon, son frère, gouverneur du pays qui s'étend de l'Echelle de Tyr à la frontière d'Égypte.

4° — CHAP. XI, 60 — XII. — Jonathas, secondé par son frère Simon, reprend l'offensive; il renouvelle les alliances avec Rome et Sparte et remporte de grands avantages sur les partisans de Démétrius II. Il commençait à fortifier Jérusalem, lorsqu'il tomba dans un guet-apens de Tryphon.

Ch. XI. 60 Lors Jonathas sortit et se mit à parcourir le pays au-delà du fleuve ainsi que les villes, et autour de lui se rassemblèrent, pour combattre avec lui, toutes les troupes de Syrie. Il vint donc à Ascalon, dont les habitants vinrent au-devant de lui, lui rendant de grands honneurs. 61 De là, il passa à Gaza. Les habitants lui ayant fermé leurs

47 sv. *Appela les Juifs :* quoique l'auteur ne le dise pas, il est permis de penser que des troupes mercenaires concoururent avec les trois mille Juifs à vaincre la révolte. — *Cent mille :* ce nombre n'est qu'approximatif, et il comprend les femmes et les enfants qui furent massacrés ou qui périrent dans l'incendie.

Josèphe (*Antiq.* xiii, v, 3), puisant sans doute à d'autres sources, raconte le fait avec plus de détails : les habitants d'Antioche assiégèrent le palais du roi pour se saisir de sa personne. Celui-ci fait donner contre eux ses troupes mercenaires et les Juifs envoyés par Jonathas, mais sans succès, car les insurgés sont innombrables. Alors les Juifs montent sur les terrasses du palais, et de là, garantis par la hauteur même de la position qu'ils occupent, ils criblent de projectiles les assiégeants; puis ils mettent le feu aux maisons voisines. La flamme gagne rapidement toute la ville qui était bâtie en bois. Les Juifs les pourchassent de terrasse en terrasse et en font un effroyable massacre. Les insurgés se débandent partout, ne songeant plus à se battre, mais à sauver leurs femmes et leurs enfants. Démétrius les charge à son tour et les oblige à déposer les armes.

51. La Vulg. ajoute : *et ils devinrent célèbres dans le royaume.*

53. *Il renia*, en fait. — *Il... ne réalisa*

itinera civitatis, et cœperunt pugnare. 47. Et vocavit rex Judæos in auxilium, et convenerunt omnes simul ad eum, et dispersi sunt omnes per civitatem : 48. et occiderunt in illa die centum millia hominum, et succenderunt civitatem, et ceperunt spolia multa in die illa, et liberaverunt regem. 49. Et viderunt qui erant de civitate, quod obtinuissent Judæi civitatem sicut volebant : et infirmati sunt mente sua, et clamaverunt ad regem cum precibus, dicentes : 50. Da nobis dextras, et cessent Judæi oppugnare nos, et civitatem. 51. Et projecerunt arma sua, et fecerunt pacem, et glorificati sunt Judæi in conspectu regis, et in conspectu omnium, qui erant in regno ejus, et nominati sunt in regno : et regressi sunt in Jerusalem habentes spolia multa. 52. Et sedit Demetrius rex in sede regni sui : et siluit terra in conspectu ejus. 53. Et mentitus est omnia quæcumque dixit, et abalienavit se a Jonatha, et non retribuit ei secundum beneficia, quæ sibi tribuerat, et vexabat eum valde.

54. Post hæc autem reversus est Tryphon, et Antiochus cum eo puer adolescens, et regnavit, et imposuit sibi diadema. 55. Et congregati sunt ad eum omnes exercitus, quos disperserat Demetrius, et pugnaverunt contra eum : et fugit, et terga vertit. 56. Et accepit Tryphon bestias, et obtinuit Antiochiam : 57. et scripsit Antiochus adolescens Jonathæ, dicens : Constituo tibi sacerdotium, et constituo te super quatuor civitates, ut sis de amicis regis. 58. [b]Et misit illi vasa aurea in ministerium, et dedit ei potestatem bibendi in auro, et esse in purpura, et habere fibulam auream : 59. et Simonem fratrem ejus constituit ducem a terminis Tyri usque ad fines Ægypti.

[b] Supr. 10, 89. Infra 14, 44.

60. Et exiit Jonathas, et perambulabat trans flumen civitates : et congregatus est ad eum omnis exercitus Syriæ in auxilium, et venit Ascalonem, et occurrerunt ei honorifice de civitate. 61. Et abiit inde Gazam : et concluserunt se qui erant Gazæ : et obsedit eam, et succendit quæ erant in circuitu civita-

---

pas; on pourrait traduire comme la Vulg. *il ne lui rendit pas ce que méritaient les marques de bienveillance qu'il en avait reçues.* — *Il l'affligea beaucoup*, en menaçant, dit Josèphe, de faire la guerre aux Israélites, s'ils refusaient d'acquitter les impôts et redevances tels qu'ils les payaient précédemment aux rois de Syrie.

54. *Tryphon revint* : voy. vers. 39.

55. *Autour d'*Antiochus. — *Qui prit la fuite* avec ses mercenaires, et, dans sa fuite, fut rejoint et *défait* par l'armée de Tryphon.

56. *S'empara des éléphants :* les Romains, par le traité de Magnésie, avaient interdit aux rois syriens de nourrir des éléphants de guerre. Mais cette clause était mal observée (vi, 30 sv.); peut-être s'agit-il ici des éléphants ayant appartenu à l'armée Ptolémée Philométor et qui, à la mort de ce roi, seraient tombés en la possession de Démétrius (vers. 1, 15, 18).

57. *Les quatre territoires :* trois nous sont bien connus : voy. vers. 34; quel est le 4me? Ou bien la Judée elle-même (vers. 34), ou bien un petit territoire analogue aux trois autres, peut-être Accaron, dans le pays des Philistins (x, 89).

58. *Et un service*, Vulg. *pour le service*, comp. x, 20, 89.

59. *Echelle de Tyr*, promontoire élevé situé un peu au nord de Ptolémaïs, probablement le *Ras-en-Nagourah* moderne. — *Frontière d'Egypte :* c'était le Torrent d'Egypte, auj. ouadi *el-Arisch*. Le gouvernement de Simon comprenait donc tout le pays des Philistins et toutes les grandes villes maritimes.

60. *Au-delà* du Jourdain. — *Les villes :* il s'agit vraisemblablement ici de la Pentapole philistine; Vulg. *les villes au-delà du fleuve :* le contexte permet les deux interprétations. — *Les troupes* indigènes *de Syrie* licenciées par Démétrius ; le but que se proposait Jonathas dans ce voyage, était précisément de rallier ces troupes dispersées et de les attacher à Antiochus. — *Ascalon :* voy. x, 86.

61. *Gaza*, auj. *Guzzéh*, la plus méridionale des 5 grandes villes des Philistins; elle était, comme plusieurs autres villes de la côte, restée fidèle à Démétrius : comp. x, 75.

portes, il assiégea la ville, en brûla
les alentours et les pilla. 62 Alors ceux
de Gaza implorèrent Jonathas, et il
leur accorda la paix; mais il prit
pour otages les fils de leurs chefs et
les envoya à Jérusalem. Il parcourut
ainsi la contrée jusqu'à Damas.
63 Jonathas apprit alors que les gé-
néraux de Démétrius se trouvaient à
Cadès en Galilée à la tête d'une ar-
mée nombreuse, avec l'intention de
le détourner de son entreprise. 64 Il
marcha contre eux, après avoir laissé
son frère Simon dans le pays. 65 Si-
mon s'avança vers Bethsur, l'assié-
gea pendant beaucoup de jours et la
cerna. 66 Les assiégés lui ayant de-
mandé la paix, il la leur accorda, les
fit sortir de la ville, en prit posses-
sion et y mit une garnison.
67 Jonathas et son armée campè-
rent près des eaux de Génésar, et le
lendemain dès l'aurore ils pénétrè-
rent dans la plaine d'Asor. 68 Et voici
que des troupes étrangères s'avan-
çaient au-devant de lui dans la plaine,
après avoir détaché contre lui une
embuscade dans les montagnes, et
elles marchèrent droit à sa rencon-
tre. 69 Tout-à-coup les hommes de
l'embuscade sortirent de leur cachette
et engagèrent le combat, et les gens
de Jonathas prirent la fuite; 70 per-
sonne ne resta, à l'exception de Ma-
thathias, fils d'Absalom, et de Judas,
fils de Calphi, généraux des troupes.
71 Alors Jonathas déchira ses vête-
ments, mit de la poussière sur sa tête
et pria; 72 puis il retourna contre eux
au combat, les fit reculer et les mit en
fuite. 73 A cette vue, ceux des siens
qui s'enfuyaient revinrent auprès de
lui, et tous ensemble ils poursuivirent
l'ennemi jusqu'à Cadès, où était son
camp, et eux-mêmes campèrent en
cet endroit. 74 Il périt ce jour-là trois
mille hommes de troupes étrangères,
et Jonathas retourna à Jérusalem.
1 Jonathas, voyant que les circons- Ch. XII.
tances étaient favorables, choisit des
hommes et les envoya à Rome pour
confirmer et renouveler l'amitié des
Juifs avec les Romains. 2 Il envoya
aussi aux Spartiates et en d'autres
lieux des lettres dans le même sens.
3 Ils se rendirent donc à Rome, en-
trèrent dans le sénat et dirent : "Jo-
nathas, grand prêtre, et la nation des
Juifs nous ont envoyés pour renou-
veler l'amitié et l'alliance avec eux,
telles qu'elles existaient auparavant."
4 Et le sénat leur remit une lettre
pour les autorités romaines de chaque
lieu, recommandant de leur procurer
un heureux retour dans le pays de
Juda. 5 Voici la copie de la lettre que
Jonathas écrivit aux Spartiates :

6 "Jonathas, grand prêtre, le sénat de la
nation, les prêtres et le reste du peuple juif,
aux Spartiates leurs frères, salut! 7 Déjà,

---

63. *Les généraux* commandant les troupes étrangères (v. 74) restées fidèles à Démétrius (v. 38). — *Se trouvaient*, réunis pour combattre Jonathas; Vulg. *prævaricati sunt*, *avaient fait défection* ou *fomenté la révolte* : peut-être faute de copiste pour *præparati sunt;* ou bien le traducteur aura-t-il lu παρεβῆσαν pour παρῆσαν (Corn. a Lap.). — *Cadès*, ancienne ville lévitique dans la montagne de Nephtali, au N. O. du lac Mérom (*Jos.* xii, 22). — *De son entreprise*, propr. *de son affaire*, qui était de rallier le pays au jeune Antiochus. Vulg. : *des affaires de l'état.*

64. *Dans le pays*, en Judée.

65. *Bethsur :* voy. iv, 61; elle était au pouvoir des Syriens depuis Antiochus Eupator (vi, 50) et Bacchidès l'avait fortifiée (ix, 52).

67. *Les eaux de Génésar*, le lac de Génésareth. — *Asor*, ville forte dans la montagne de Nephtali (*Jos.* xi, 1); en gr. *Nasor*, leçon fautive. *La plaine* dont il s'agit s'étend, à l'O. du lac Mérom, jusqu'à Cadès; les troupes eurent à fournir une marche d'environ 20 kil.

68. *Des troupes étrangères*, les troupes mercenaires que Démétrius avait conservées (vers. 38). — *Elles marchèrent*, etc.; ou bien avec la Vulg., *et il* (Jonathas) *marcha droit contre elles.*

69. *Engagèrent le combat*, attaquant les Juifs par derrière.

70. *Ne resta* à son rang, ou bien auprès de Jonathas, *à l'exception de* deux de ses généraux, et, ajoute Josèphe, d'une cinquantaine de braves. — *Absalom*, on voit, au IIe l. des Mach. xi, 17, un Absalom envoyé

tis, et prædatus est ea. 62. Et rogaverunt Gazenses Jonathan, et dedit illis dexteram : et accepit filios eorum obsides, et misit illos in Jerusalem : et perambulavit regionem usque Damascum.

63. Et audivit Jonathas quod prævaricati sunt principes Demetrii in Cades, quæ est in Galilæa, cum exercitu multo, volentes eum removere a negotio regni : 64. et occurrit illis : fratrem autem suum Simonem reliquit intra provinciam. 65. Et applicuit Simon ad Bethsuram, et expugnabat eam diebus multis, et conclusit eos. 66. Et postulaverunt ab eo dextras accipere, et dedit illis : et ejecit eos inde, et cepit civitatem, et posuit in ea præsidium.

67. Et Jonathas, et castra ejus applicuerunt ad aquam Genesar, et ante lucem vigilaverunt in campo Asor. 68. Et ecce castra alienigenarum occurrebant in campo, et tendebant ei insidias in montibus : ipse autem occurrit ex adverso. 69. Insidiæ vero exsurrexerunt de locis suis, et commiserunt prœlium. 70. Et fugerunt qui erant ex parte Jonathæ omnes, et nemo relictus est ex eis, nisi Mathathias filius Absolomi, et Judas filius Calphi, princeps militiæ exercitus. 71. Et scidit Jonathas vestimenta sua, et posuit terram in capite suo, et oravit. 72. Et reversus est Jonathas ad eos in prœlium, et convertit eos in fugam, et pugnaverunt. 73. Et viderunt qui fugiebant partis illius, et reversi sunt ad eum, et insequebantur cum eo omnes usque Cades ad castra sua, et pervenerunt usque illuc. 74. Et ceciderunt de alienigenis in die illa tria millia virorum : et reversus est Jonathas in Jerusalem.

CAPUT XII.

Jonathas cum Romanis ac Spartiatis fœdus renovat : principes Demetrii ipsum invadentes fugat : percussisque Arabibus, ordinat ædificare præsidia in Judæa, et muros contra arcem in Jerusalem : sed a Tryphone cupiente regnum Antiochi invadere, et fingente se amicum, apud Ptolemaida dolo captus est, omnesque qui cum eo erant, interfecti.

T vidit Jonathas quia tempus eum juvat, elegit viros, [a] et misit eos Romam [a] Supra 8, 20.
statuere, et renovare cum eis amicitiam : 2. et ad Spartiatas, et ad alia loca misit epistolas secundum eamdem formam : 3. et abierunt Romam, et intraverunt curiam, et dixerunt : Jonathas summus sacerdos, et gens Judæorum miserunt nos, ut renovaremus amicitiam, et societatem secundum pristinum. 4. Et dederunt illis epistolas ad ipsos per loca, ut deducerent eos in terram Juda cum pace. 5. Et hoc est exemplum epistolarum, quas scripsit Jonathas Spartiatis :

6. Jonathas summus sacerdos, et seniores gentis, et sacerdotes, et reliquus populus Judæorum Spartiatis fratribus salutem. 7. Jampridem

comme ambassadeur à Lysias, vers l'an 165 av. J.-C. — *Calphi* est le nom hébreu qui donne en gr. Ἀλφαῖος.

72. S. Ambroise a célébré le courage de Jonathas en cette occasion (de Offic. l. i, c. 41).

73. *Eux-mêmes*, les vainqueurs ; tandis que les fuyards remontaient probablement vers Hamath, où ils se reformèrent ; voir xii, 25. Selon d'autres les Syriens se retranchèrent dans leur camp, où les vainqueurs renoncèrent à les attaquer.

CHAP. XII.

1. *Des hommes :* Numénius et Antipater (vers. 16).

2. *Aux Spartiates :* ce sont les deux mêmes ambassadeurs qui, en revenant de Rome, devaient s'arrêter à Sparte et en d'autres villes.

6. *Le sénat de la nation*, plus tard *le sanhédrin :* il se composait des principaux magistrats et des anciens du peuple (voir verset 35). — *Leurs frères*, hébr. *áchîm*, ayant une origine commune. Voir la note du verset 23.

dans les temps passés, une lettre a été envoyée à Onias, grand prêtre, de la part d'Aréius qui régnait sur vous, attestant que vous êtes nos frères, comme en fait foi la copie ci-dessous. [8] Onias accueillit avec honneur l'homme qui était envoyé, et reçut la lettre où il était clairement parlé d'alliance et d'amitié. [9] Nous donc, quoique nous n'eussions pas besoin de ces choses, ayant pour consolation les saints Livres qui sont entre nos mains, [10] nous avons essayé d'envoyer vers vous pour renouveler la fraternité et l'amitié qui nous unissent à vous, afin que nous ne vous devenions pas étrangers, car de nombreuses années se sont écoulées depuis que vous avez envoyé vers nous. [11] Nous donc en tout temps nous nous souvenons constamment de vous, et dans nos solennités et aux autres jours sacrés, dans les sacrifices que nous offrons, et dans nos prières, comme il est juste et convenable de se souvenir de ses frères. [12] Nous nous réjouissons de votre prospérité. [13] Mais nous, de nombreuses calamités et des guerres incessantes nous assiègent; les rois qui nous entourent, nous font la guerre. [14] Nous n'avons pas voulu, à l'occasion de ces guerres, être à charge, soit à vous, soit à nos autres alliés et amis. [15] Car nous avons le secours du ciel pour nous venir en aide, et nous avons été délivrés et nos ennemis ont été humiliés. [16] C'est pourquoi nous avons choisi Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, et nous les avons envoyés vers les Romains pour renouveler avec eux l'amitié et l'alliance ancienne. [17] Nous leur avons donc mandé d'aller aussi vers vous, de vous saluer et de vous apporter notre lettre concernant le renouvellement de notre fraternité. [18] Et maintenant vous ferez bien en nous répondant à ce sujet. — [19] Voici la copie de la lettre qu'on avait envoyée à Onias :

[20] Aréius, roi des Spartiates, au grand prêtre Onias, salut! [21] Il a été trouvé dans un écrit sur les Spartiates et les Juifs que ces deux peuples sont frères et qu'ils sont de la race d'Abraham. [22] Maintenant que nous savons cela, vous ferez bien de nous écrire touchant votre prospérité. [23] Nous aussi, à notre tour, nous vous écrirons. Vos troupeaux et vos biens sont à nous, et les nôtres sont à vous. — Les porteurs de cette lettre ont ordre de vous faire des déclarations en ce sens.

[24] Ayant été informé que les généraux de Démétrius étaient revenus pour l'attaquer avec une armée plus considérable qu'auparavant, [25] Jonathas partit de Jérusalem et marcha

7. *Une lettre* : voy. vers. 20-23. — *Onias, Aréius* : il s'agit d'Onias I, fils de Jaddus, qui fut grand-prêtre de 323 à 300 av. J.-C., et d'Aréius I, qui régna de 309 à 265 av. J.-C. L'histoire mentionne bien plusieurs autres Onias et un autre Aréius, mais aucun d'eux ne fut le contemporain de l'autre. En grec *Daréios*, leçon fautive, comme *Oniarès* du vers. 20.

8. *L'homme* : Josèphe le nomme Démotèle.

9. Sens : nous, qui ne mettons pas notre confiance en des alliances humaines, parce que nous avons pour consolation nos Livres saints, lesquels, non seulement promettent la protection de Dieu à ses fidèles serviteurs, mais encore renferment mille témoignages des merveilleuses délivrances accordées à son peuple. — Sur la collection des Livres saints à cette époque, voir II *Mach.* ii, 13 sv.

10. *Nous avons essayé* : expression de réserve délicate; ils ne veulent pas s'imposer aux Spartiates.

11. *Autres jours sacrés* : sabbats, néoménies, litt. *aux autres jours convenables*. — *Dans nos prières* : la Vulg. porte *observationibus*, sans doute pour *obsecrationibus*.

13. *Les rois* : d'Egypte et de Syrie, ainsi que les chefs des peuplades hostiles; voir ch. v.

14. *Être à charge*, en vous demandant d'envoyer des troupes pour nous secourir.

16. *Numénius*, etc. : ces personnages, qui ne sont pas autrement connus, portent des noms grecs : Jonathas devait envoyer à Sparte des ambassadeurs sachant parler grec. *Jason* est peut-être le même qui fut envoyé à Rome par Judas Machabée (viii, 17).

17 On a objecté, contre l'authenticité de cette lettre, que les Spartiates ayant depuis un an perdu leur indépendance, ne pouvaient contracter d'alliance avec les Juifs. Mais d'abord Jonathas et les Juifs prétendent seulement renouer avec Sparte leurs relations amicales, afin d'en recevoir l'appui, matériel ou moral, que permettront les circonstances; ils ne sollicitent pas l'envoi d'un secours immédiat. De plus, lorsque Jonathas organisait son ambassade à Rome, il pouvait n'être qu'assez vaguement renseigné sur la situation politique des Spartiates, auxquels d'ailleurs Rome laissait une liberté d'action suffisante pour entretenir des relations amicales avec les nations voisines. D'après Strabon (viii, v, 5) Rome regardait Sparte comme *civitas fœderata*, *cité alliée* et non pas simplement soumise.

20. Le premier mot du vers. 20 en grec est Ὀνιάρης : faute de copiste; il faut lire Ὀνίᾳ Ἀρεῖος, avec la Vulg. On a objecté que

missæ erant epistolæ ad Oniam summum sacerdotem ab Ario, qui regnabat apud vos, quoniam estis fratres nostri, sicut rescriptum continet, quod subjectum est. 8. Et suscepit Onias virum, qui missus fuerat, cum honore : et accepit epistolas, in quibus significabatur de societate, et amicitia. 9. Nos cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros, qui sunt in manibus nostris, 10. maluimus mittere ad vos renovare fraternitatem, et amicitiam, ne forte alieni efficiamur a vobis : multa enim tempora transierunt, ex quo misistis ad nos. 11. Nos ergo in omni tempore sine intermissione in diebus solemnibus, et ceteris, quibus oportet, memores sumus vestri in sacrificiis, quæ offerimus, et in observationibus, sicut fas est, et decet meminisse fratrum. 12. Lætamur itaque de gloria vestra. 13. Nos autem circumdederunt multæ tribulationes, et multa prœlia, et impugnaverunt nos reges, qui sunt in circuitu nostro. 14. Noluimus ergo vobis molesti esse, neque ceteris sociis, et amicis nostris in his prœliis : 15. habuimus enim de cœlo auxilium, et liberati sumus nos, et humiliati sunt inimici nostri. 16. Elegimus itaque Numenium Antiochi filium, et Antipatrem Jasonis filium, et misimus ad Romanos renovare cum eis amicitiam, et societatem pristinam. 17. Mandavimus itaque eis ut veniant etiam ad vos, et salutent vos : et reddant vobis epistolas nostras de innovatione fraternitatis nostræ. 18. Et nunc benefacietis respondentes nobis ad hæc. 19. Et hoc est rescriptum epistolarum, quod miserat Oniæ :

20. Arius, rex Spartiatarum Oniæ sacerdoti magno salutem. 21. Inventum est in scriptura de Spartiatis, et Judæis, quoniam sunt fratres, et quod sunt de genere Abraham. 22. Et nunc ex quo hæc cognovimus, benefacitis scribentes nobis de pace vestra : 23. sed et nos rescripsimus vobis : Pecora nostra, et possessiones nostræ, vestræ sunt : et vestræ, nostræ : mandavimus itaque hæc nuntiari vobis.

24. Et audivit Jonathas quoniam regressi sunt principes Demetrii cum exercitu multo supra quam prius, pugnare adversus eum. 25. Et exiit ab Jerusalem, et occurrit eis

---

cette lettre ne fait aucune mention du collègue royal d'Aréius, ni des éphores, comme l'exigeait la loi spartiate pour les traités ; mais nous n'avons pas ici le texte officiel d'un traité ; c'est une lettre de bienveillance adressée par Aréius au peuple juif ; peut-être même n'en avons-nous ici qu'un abrégé.

21. *Dans un écrit*, qui n'est pas arrivé jusqu'à nous.

23. *Nous vous écrirons :* en gr. le verbe est au présent, pour faire entendre que la chose est certaine et arrêtée dans leur esprit. La Vulg. traduit par le parfait : à tort. — *Vos troupeaux*, etc. : locution proverbiale, signifiant : tout est commun entre nous, comme il convient entre frères. Dans la Vulg. : *Nos troupeaux... et les vôtres ;* construction plus naturelle.

Les interprètes se posent ici diverses questions : 1° Les Juifs et les Spartiates descendaient-ils vraiment d'une souche commune? Aucun document historique n'appuie cette opinion, mais c'était une croyance parmi les Juifs à l'époque des Machabées : (comp. II *Mach*. v, 9). Un écrivain juif n'aurait jamais imaginé cette parenté avec des Grecs idolâtres, si elle n'avait été communément admise de son temps. Peut-être la lettre du roi de Sparte (vers. 7) avait-elle accrédité cette opinion singulière. Quoi qu'il en soit, plusieurs érudits modernes ont signalé de curieux rapprochements entre les usages Juifs et ceux du Péloponèse. (Voir *Journal Asiatique* 1877 t. II, p. 157 sv.) — 2° Aréius a-t-il vraiment fait alliance avec Onias? Palmer indique une circonstance où un traité de ce genre eût été chose possible et toute naturelle. L'an 302 av. J.-C., Démétrius Poliorcète, après avoir conquis le Péloponèse, passa en Asie pour prêter secours à Antigone, son père, contre Cassandre, Lysimaque, etc., ligués contre lui. Les Spartiates cherchèrent alors à soulever les peuples d'Asie contre Démétrius, leur vainqueur ; pourquoi n'auraient-ils pas, dans ces conjonctures, conclu un traité d'alliance avec les Juifs?

24. Le récit qui suit se rattache à xi, 74.

à leur rencontre jusqu'au pays de Hamath, car il ne leur laissa pas le temps d'envahir son pays.
[26] Il envoya des espions dans leur camp, et à leur retour ils lui rapportèrent que les Syriens avaient résolu de le surprendre pendant la nuit.
[27] Lorsque le soleil fut couché, Jonathas commanda aux siens de veiller et de se tenir en armes toute la nuit, prêts à combattre, et il détacha des sentinelles avancées tout autour du camp.
[28] Mais les ennemis ayant appris que Jonathas et les siens se tenaient prêts à combattre, furent saisis de crainte, ils tremblèrent dans leur cœur et allumèrent des feux dans leur camp, et s'enfuirent.
[29] Jonathas et les siens ne s'aperçurent *de leur retraite* que le matin, car ils voyaient les feux allumés.
[30] Alors Jonathas se mit à leur poursuite, mais il ne les rejoignit pas, car ils avaient traversé le fleuve Eleuthère.
[31] Alors Jonathas se tourna vers les Arabes appelés Zabadéens; il les battit et s'empara de leurs dépouilles.
[32] De là il alla à Damas et parcourut toute la contrée.

[33] Simon de son côté s'étant mis en marche s'avança jusqu'à Ascalon et jusqu'aux forteresses voisines; puis il se tourna vers Joppé et l'occupa,
[34] parce qu'il avait appris que la population avait le dessein de livrer la forteresse aux partisans de Démétrius, et il y mit une garnison pour garder la ville.

[35] A son retour *à Jérusalem*, Jonathas convoqua les anciens du peuple et résolut avec eux de construire des forteresses en Judée,
[36] d'exhausser les murailles de Jérusalem et de bâtir un mur élevé entre la citadelle et la ville, afin de séparer l'une de l'autre, de manière que la citadelle fût isolée et qu'on n'y pût ni vendre ni acheter.
[37] Des ouvriers étant rassemblés pour construire la ville, on se mit au mur qui s'élevait au-dessus du torrent *de Cédron*, vers l'orient, et l'on répara la partie appelée Caphénatha.
[38] Simon, de son côté, bâtit Hadida dans la Séphéla, et il y mit des portes et des verrous.

[39] Cependant Tryphon aspirait à devenir roi d'Asie, à ceindre le diadème et à mettre la main sur le roi Antiochus.
[40] Craignant que Jonathas ne le laissât pas faire et ne combattit contre lui, il cherchait le moyen de se saisir de sa personne et de le mettre à mort. S'étant donc mis en route il vint à Bethsan.
[41] Jonathas s'avança à sa rencontre, avec quarante mille hommes, guerriers d'élite, et il marcha sur Bethsan.
[42] Voyant que Jonathas était venu avec une armée nombreuse, Tryphon n'osa pas mettre la main sur lui.
[43] Il le reçut avec honneur, le recommanda à tous ses amis, lui offrit des présents et ordonna à ses troupes de lui obéir comme à lui-même.
[44] Et il dit à Jonathas : "Pourquoi as-tu fatigué tout ce peuple, puisqu'il n'y a pas de guerre entre nous?
[45] Renvoie-les donc dans leurs maisons, mais choisis-en quelques-uns pour t'accompa-

---

25. *Hamath* (ordinairement *Emath* dans la Vulg.) au N. de la Palestine (*Nombr.* xiii, 32), habitée par les Phéniciens et nommée par les Syriens *Epiphania.*

28. *Allumèrent des feux dans leur camp*, pour faire croire qu'ils étaient toujours là.— *Et s'enfuirent :* ces mots se trouvent dans quelques manuscrits grecs et dans la version syriaque; il faut au moins les sous-entendre.

30. *Le fleuve Eleuthère* (voir xi, 7) formait la frontière entre la Syrie et la Phénicie; Jonathas ne le franchit pas à la suite des fugitifs, parce qu'il ne voulait pas pénétrer en armes dans la Syrie proprement dite.

31. *Arabes Zabadéens*, inconnus d'ailleurs. Ne serait-ce pas la tribu à laquelle appartenait *Zabdiel*, le meurtrier d'Alexandre Balas (xi, 17)? Jonathas aurait alors voulu venger le roi son ami.

32. *De là :* litt. *ayant attelé*, Vulg. *junxit.* — *Parcourut toute la contrée* pour en déloger les partisans de Démétrius.

33. *Jusqu'à Ascalon*, etc. : Simon avait été établi par Antiochus, gouverneur de ces villes qui restaient toujours attachées au parti de Démétrius : voy. x, 86; xi, 59. — *Joppé*, conquise par Jonathas (x, 75), *et l'occupa*, y mit une garnison juive.

in Amathite regione : non enim dederat eis spatium ut ingrederentur regionem ejus. 26. Et misit speculatores in castra eorum : et reversi renuntiaverunt quod constituunt supervenire illis nocte. 27. Cum occidisset autem sol, præcepit Jonathas suis vigilare, et esse in armis paratos ad pugnam tota nocte, et posuit custodes per circuitum castrorum. 28. Et audierunt adversarii quod paratus est Jonathas cum suis in bello : et timuerunt, et formidaverunt in corde suo : et accenderunt focos in castris suis. 29. Jonathas autem, et qui cum eo erant, non cognoverunt usque mane : videbant autem luminaria ardentia, 30. et secutus est eos Jonathas, et non comprehendit eos : transierant enim flumen Eleutherum. 31. Et divertit Jonathas ad Arabas, qui vocantur Zabadæi : et percussit eos, et accepit spolia eorum. 32. Et junxit, et venit Damascum, et perambulabat omnem regionem illam.

33. Simon autem exiit, et venit usque ad Ascalonem, et ad proxima præsidia : et declinavit in Joppen, et occupavit eam, 34. (audivit enim quod vellent præsidium tradere partibus Demetrii) et posuit ibi custodes ut custodirent eam.

35. Et reversus est Jonathas, et convocavit seniores populi, et cogitavit cum eis ædificare præsidia in Judæa, 36. et ædificare muros in Jerusalem, et exaltare altitudinem magnam inter medium arcis et civitatis, ut separaret eam a civitate, ut esset ipsa singulariter, et neque emant, neque vendant. 37. Et convenerunt, ut ædificarent civitatem : et cecidit murus, qui erat super torrentem ab ortu solis, et reparavit eum, qui vocatur Caphetetha : 38. et Simon ædificavit Adiada in Sephela, et munivit eam, et imposuit portas, et seras.

39. Et cum cogitasset Tryphon regnare Asiæ, et assumere diadema, et extendere manum in Antiochum regem : 40. timens ne forte non permitteret eum Jonathas, sed pugnaret adversus eum, quærebat comprehendere eum, et occidere. Et exsurgens abiit in Bethsan. 41. Et exivit Jonathas obviam illi cum quadraginta millibus virorum electorum in prœlium, et venit Bethsan. 42. Et vidit Tryphon quia venit Jonathas cum exercitu multo ut extenderet in eum manus, timuit. 43. Et excepit eum cum honore, et commendavit eum omnibus amicis suis, et dedit ei munera : et præcepit exercitibus suis ut obedirent ei, sicut sibi. 44. Et dixit Jonathæ : Ut quid vexasti universum populum, cum bellum nobis non sit? 45. Et nunc

---

35. *De construire des forteresses* nouvelles ; l'expression s'entend aussi de la réparation des anciennes.

36. *Bâtir un mur élevé*, etc. : par là, il serait possible, à un moment donné, de couper toute communication à la garnison syrienne et de la forcer à capituler.

37. *Construire la ville*, en exhausser les murailles. — *On se mit au mur*, litt. *il* (Jonathas) *s'approcha du mur* qui entourait le mont Sion, à l'Orient, et dont Antiochus Eupator avait ordonné la démolition (vi, 62). — *La partie* ainsi réparée se nommait *Caphénatha* (Vulg. *Caphététha*) *:* on ignore l'origine et la signification de ce nom.

Le cod. Alex. et la Vulg., au lieu de ἤγγισεν, *il s'approcha*, ont lu ἔπεσεν : *une partie du mur ... tomba* (peut-être sous la surcharge de nouvelles constructions), ou encore : *était tombée* depuis longtemps, par ordre d'Antiochus.

38. *Hadida*, auj. gros village d'*el-Hadîtheh* (*Esdr.* ii, 33 ; *Néh.* xi, 34), à l'E. de Lydda, point stratégique important pour défendre la Judée contre un ennemi occupant *la Séphéla* (Josèphe, *Bell. jud.* iv, ix, 1), plaine basse le long de la Méditerranée.

39. *Roi d'Asie :* c'est le titre que prenaient les rois de Syrie. — *Mettre la main sur :* faire périr.

40. *Bethsan*, Scythopolis : voy. v, 52.

41. *Jonathas*, ignorant l'importance des troupes qui accompagnaient Tryphon, rassembla par précaution une armée considérable.

42. Dans la Vulg., la virgule devrait être placée après *multo*, et non avant *timuit*. La ponctuation actuelle prête à Jonathas l'intention de faire périr Tryphon.

gner et viens avec moi à Ptolémaïs; je te livrerai cette ville, ainsi que les autres forteresses, les autres troupes et tous les officiers royaux, puis je retournerai *à Antioche;* car c'est pour cela que je suis venu." 46 Jonathas le crut et fit comme il avait dit; il renvoya son armée, qui s'en retourna en Judée. 47 Il garda avec lui trois mille hommes, dont il détacha deux mille en Galilée, et mille seulement l'accompagnèrent. 48 Mais dès que Jonathas fut entré à Ptolémaïs, les habitants fermèrent les portes de la ville, se saisirent de lui et tuèrent par l'épée tous ceux qui étaient entrés avec lui. 49 En même temps Tryphon envoya une armée et des cavaliers en Galilée et dans la grande plaine pour massacrer tous les hommes de Jonathas. 50 Mais ceux-ci ayant entendu dire que Jonathas avait été pris et mis à mort avec tous ceux qui l'accompagnaient, s'encouragèrent mutuellement et se mirent en marche, les rangs serrés, prêts à combattre. 51 Ceux qui les poursuivaient, voyant qu'ils étaient résolus à défendre leur vie, revinrent sur leurs pas, 52 et eux rentrèrent tous sans être inquiétés dans le pays de Juda. Ils pleurèrent Jonathas et ses compagnons, et une grande crainte s'empara d'eux, et tout Israël mena grand deuil. 53 Alors toutes les nations d'alentour cherchèrent à les perdre, car elles disaient : " 54 Ils n'ont plus ni chef ni secours de personne; attaquons-les donc maintenant, et faisons disparaître leur mémoire d'entre les hommes."

SECTION III.

Simon grand-prêtre et ethnarque des Juifs — 143 à 134 av. J.-C. [CH. XIII -- XVI].

1° — CHAP. XIII. — Succédant à son frère, qu'il ne réussit pas à sauver, Simon repousse Tryphon, construit le tombeau de sa famille et fortifie la Judée. Reconnu par Démétrius II, il occupe Gazara et l'Acra de Jérusalem.

Ch. XIII. Simon apprit que Tryphon assemblait une armée considérable pour envahir le pays de Juda et le dévaster. 2 Voyant que le peuple était dans la crainte et l'épouvante, il monta à Jérusalem et convoqua le peuple. 3 Il les exhorta en disant : " Vous savez tout ce que mes frères et moi, et toute la maison de mon père avons fait pour défendre nos lois et notre religion, les combats que nous avons soutenus et les souffrances que nous avons endurées. 4 C'est pour cela que tous mes frères sont morts pour Israël, et je suis resté seul. 5 Et maintenant à Dieu ne plaise que j'épargne ma vie en aucun temps de tribulation, car je ne vaux pas mieux que mes frères! 6 Mais je veux être le vengeur de mon peuple, du sanctuaire, de nos femmes et de nos enfants, car toutes les nations se sont unies pour nous détruire par haine." 7 L'esprit du peuple fut enflammé en entendant ces paroles; 8 ils répondirent en poussant des acclamations :

45. *Les autres* villes fortes de la côte, de Ptolémaïs à Joppé. — *Les autres troupes*, celles qui stationnaient dans ces parages hors des forteresses.— *Les officiers royaux*, les fonctionnaires de l'ordre administratif. — *Pour cela*, pour te faire gouverneur de toute cette région.

48. *Les habitants*, par ordre de Tryphon, fermèrent les portes.

49. *La grande plaine* d'Esdrelon (v, 52).

remitte eos in domos suas : elige autem tibi viros paucos, qui tecum sint, et veni mecum Ptolemaidam, et tradam eam tibi, et reliqua præsidia, et exercitum, et universos præpositos negotii, et conversus abibo : propterea enim veni. 46. Et credidit ei, et fecit sicut dixit : et dimisit exercitum, et abierunt in terram Juda. 47. Retinuit autem secum tria millia virorum : ex quibus remisit in Galilæam duo millia, mille autem venerunt cum eo. 48. Ut autem intravit Ptolemaidam Jonathas, clauserunt portas civitatis Ptolemenses : et comprehenderunt eum : et omnes, qui cum eo intraverant, gladio interfecerunt. 49. Et misit Tryphon exercitum, et equites in Galilæam, et in campum magnum ut perderent omnes socios Jonathæ. 50. At illi cum cognovissent quia comprehensus est Jonathas, et periit, et omnes, qui cum eo erant, hortati sunt semetipsos, et exierunt parati in prœlium. 51. Et videntes hi, qui insecuti fuerant, quia pro anima res est illis, reversi sunt : 52. illi autem venerunt omnes cum pace in terram Juda. Et planxerunt Jonathan, et eos, qui cum ipso fuerant, valde : et luxit Israel luctu magno. 53. Et quæsierunt omnes gentes, quæ erant in circuitu eorum, conterere eos : dixerunt enim : 54. non habent principem, et adjuvantem : nunc ergo expugnemus illos, et tollamus de hominibus memoriam eorum.

CAPUT XIII.

Suscepto Simon principatu pro fratre Jonatha misit petitam a Tryphone pecuniam, una cum filiis Jonathæ, ad ejus redemptionem : Tryphon autem, accepta pecunia, patrem occidit cum filiis : quibus sepultis ac defletis, Simon magnificum exstruxit parentibus ac fratribus sepulcrum in Modin : Tryphon vero, occiso Antiocho, regnum ejus invasit : et Simon, impetratis a rege Demetrio litteris fœderis ac immunitatis, expugnavit Gazaram, et arcem Jerosolymorum obtinuit : propter quod lætum agunt festum, quod etiam quotannis apud Judæos agi præcipitur.


T audivit Simon quod congregavit Tryphon exercitum copiosum ut veniret in terram Juda, et attereret eam. 2. Videns quia in tremore populus est, et in timore, ascendit Jerusalem, et congregavit populum : 3. et adhortans dixit : Vos scitis quanta ego, et fratres mei, et domus patris mei fecimus pro legibus, et pro sanctis prœlia, et angustias quales vidimus : 4. horum gratia perierunt fratres mei omnes propter Israel, et relictus sum ego solus. 5. Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ in omni tempore tribulationis : non enim melior sum fratribus meis. 6. Vindicabo itaque gentem meam, et sancta, natos quoque nostros, et uxores : quia congregatæ sunt universæ gentes conterere nos inimicitiæ gratia. 7. Et accensus est spiritus populi simul ut audivit sermones istos : 8. et responderunt voce ma-

— *Les hommes* que Jonathas avait détachés en Galilée (vers. 47).

50. *Mis à mort :* cette dernière information était inexacte, voir xiii, 12 sv.

54. *Ni secours de personne :* les deux compétiteurs au trône de Syrie étaient alors également hostiles aux Juifs. — *Disparaître leur mémoire*, etc. : expression familière à la Bible : voy. *Deut.* xxxii, 26; *Ps.* xxxiii, 17, al.

CHAP. XIII.

2. *Il monta*, probablement de la Séphéla dont il organisait la défense, xii, 38. — *Convoqua le peuple*, dans la personne de ses représentants.

3. *La maison de mon père,* les frères et les parents de Mattathias (ii, 16).

4. *Tous mes frères :* Simon croyait aussi au faux bruit de la mort de Jonathas. Au sujet de la mort de ses trois autres frères, voy : vi, 43; ix, 18, 38, 42.

5. *Je ne vaux pas mieux que mes frères*, ma vie n'est pas plus précieuse que la leur. Comp. *Act.* xxi, 24.

6. *Du sanctuaire*, ou, d'une manière plus générale, *de notre religion.*

“ Tu es notre chef à la place de Ju-
das et de Jonathas, ton frère. 9 Con-
duis-nous aux combats, et nous fe-
rons tout ce que tu nous diras.”
10 Alors Simon rassembla tous les
hommes de guerre, il hâta l'achève-
ment des murailles de Jérusalem et
fortifia cette ville tout autour. 11 En
même temps il envoya à Joppé, avec
des forces considérables, Jonathan
fils d'Absalom, lequel, en ayant ex-
pulsé les habitants, demeura dans
cette ville.
12 Tryphon partit de Ptolémaïs avec
une nombreuse armée pour envahir
le pays de Juda, emmenant avec lui
Jonathas enchaîné. 13 Simon établit
son camp à Hadida, en face de la
plaine. 14 Lorsque Tryphon sut que
Simon avait pris le commandement
à la place de Jonathas son frère et
qu'il se disposait à le combattre, il
lui envoya des messagers pour lui
dire : 15 “ C'est pour l'argent que ton
frère Jonathas doit au trésor royal, à
raison des fonctions qu'il remplis-
sait, que nous le retenons prisonnier.
16 Envoie donc cent talents d'argent
et deux de ses fils en otage, afin que,
une fois libre, il ne se tourne pas
contre nous, et nous lui rendrons la
liberté.”
17 Simon comprit que les messagers
lui parlaient ainsi pour le tromper ;
néanmoins il envoya l'argent et les
deux jeunes enfants pour ne pas atti-
rer sur lui une grande haine de la
part du peuple d'Israël, qui pour-
rait dire : 18 “ C'est parce que Simon
n'a pas envoyé l'argent et les enfants
que Jonathas a péri.” 19 Il envoya
donc les enfants et les cent talents
d'argent ; mais Tryphon ne tint pas
sa parole et il ne relâcha pas Jona-
thas. 20 Ensuite Tryphon s'avança
pour fouler le pays et le dévaster ;
faisant un détour, il prit le chemin
d'Adora ; mais Simon et son armée
s'attachaient à lui partout où il allait.
21 Ceux qui étaient dans la citadelle
de Jérusalem envoyèrent des messa-
gers à Tryphon, le priant de venir
en hâte par le désert et de leur ame-
ner des vivres. 22 Tryphon disposa
toute sa cavalerie pour arriver cette
nuit-là ; mais il tomba une neige très
abondante, et il ne put arriver *à Jé-
rusalem* à cause de la neige ; il partit
et alla en Galaad. 23 Lorsqu'il fut
proche de Bascama, il tua Jonathas,
et celui-ci fut enterré en cet endroit.
24 De là Tryphon retourna dans son
pays.
25 Simon envoya recueillir les res-
tes de son frère Jonathas, et il les
ensevelit à Modin, la ville de ses pè-
res. 26 Tout Israël mena sur lui grand
deuil, et ils le pleurèrent un grand
nombre de jours. 27 Sur le sépulcre de
son père et de ses frères, Simon fit
construire un mausolée, assez élevé
pour être vu de loin, en pierres polies
par devant et par derrière. 28 Et il
fit dresser au-dessus sept pyramides,
se faisant face l'une à l'autre, pour
son père, pour sa mère et pour ses
quatre frères. 29 Il y fit exécuter des
ornements, les entourant de hautes
colonnes surmontées de panoplies en
souvenir éternel, et à côté des pano-

10. *L'achèvement des murailles :* voy. xii, 36 sv.

11. *Avec des forces considérables*, litt. *suffisantes*, ἱκανῇ ; la Vulg. suppose καινῇ, *nouvelles forces.* — *Absalom*, probablement celui de xi, 70.— *Expulsé les habitants :* déjà Simon avait mis une garnison juive dans la forteresse de Joppé (xii, 33) ; mais il craignait que les habitants, toujours hostiles aux Juifs, ne livrassent la ville à Tryphon. Comp. Josèphe, *Antiq.* xiii, vi, 3.

13. *Hadida* (Vulg. *Addus*) *:* voy. xii, 38. — *La plaine*, la Séphéla, par où devait arriver l'armée de Tryphon, longeant la côte.

15. *C'est pour l'argent :* cette réclamation n'était qu'un prétexte, appuyé sur un mensonge : comp. xii, 40 sv. — *A raison des fonctions :* etc., comme grand prêtre et prince vassal.

17. *Simon*, plus clairvoyant que n'avait été son frère, *comprit*, etc.

19. *Ne tint pas*, renia *sa parole ;* ou bien, *avait menti.*

20. *Adora* (Vulg. *Ador*), l'ancienne *Adoraïm* (II *Par.* xi, 9), auj. gros village de *Doura* dans le district et au S. O. d'Hébron.

gna dicentes : Tu es dux noster loco Judæ, et Jonathæ fratris tui : 9. Pugna prœlium nostrum : et omnia, quæcumque dixeris nobis, faciemus.

10. Et congregans omnes viros bellatores, acceleravit consummare universos muros Jerusalem, et munivit eam in gyro. 11. Et misit Jonathan filium Absalomi, et cum eo exercitum novum in Joppen, et ejectis his, qui erant in ea, remansit illic ipse.

12. Et movit Tryphon a Ptolemaida cum exercitu multo, ut veniret in terram Juda, et Jonathas cum eo in custodia. 13. Simon autem applicuit in Addus contra faciem campi. 14. Et ut cognovit Tryphon quia surrexit Simon loco fratris sui Jonathæ : et quia commissurus esset cum eo prœlium, misit ad eum legatos, 15. dicens : Pro argento, quod debebat frater tuus Jonathas in ratione regis, propter negotia, quæ habuit, detinuimus eum. 16. Et nunc mitte argenti talenta centum, et duos filios ejus obsides, ut non dimissus fugiat a nobis, et remittemus eum.

17. Et cognovit Simon quia cum dolo loqueretur secum, jussit tamen dari argentum, et pueros : ne inimicitiam magnam sumeret ad populum Israel, dicentem : 18. Quia non misit ei argentum, et pueros, propterea periit. 19. Et misit pueros, et centum talenta : et mentitus est, et non dimisit Jonathan. 20. Et post hæc venit Tryphon intra regionem, ut contereret eam : et gyraverunt per viam, quæ ducit Ador : et Simon, et castra ejus ambulabant in omnem locum quocumque ibant. 21. Qui autem in arce erant, miserunt ad Tryphonem legatos, ut festinaret venire per desertum, et mitteret illis alimonias. 22. Et paravit Tryphon omnem equitatum, ut veniret illa nocte : erat autem nix multa valde, et non venit in Galaaditim. 23. Et cum appropinquasset Bascaman, occidit Jonathan, et filios ejus illic. 24. Et convertit Tryphon, et abiit in terram suam.

25. Et misit Simon, et accepit ossa Jonathæ fratris sui, et sepelivit ea in Modin civitate patrum ejus. 26. Et planxerunt eum omnis Israel planctu magno, et luxerunt eum dies multos. 27. Et ædificavit Simon super sepulcrum patris sui et fratrum suorum ædificium altum visu, lapide polito retro et ante : 28. et statuit septem pyramidas, unam contra unam patri et matri, et quatuor fratribus : 29. et his circumposuit columnas magnas : et super

---

Cette localité appartenait alors à l'Idumée. Tryphon voulait arriver à Jérusalem par le sud : comp. iv, 29 et vi, 31.— *S'attachaient à lui :* tandis que Tryphon suivait la plaine dans la direction du midi, Simon s'avançait dans le même sens par la montagne, tantôt sur ses flancs, tantôt lui faisant face.

21. *Ceux qui étaient*, la garnison syrienne de la citadelle du mont Sion. — *Le désert* de Thécué, entre Jérusalem et la mer Morte.

22. *Sa cavalerie*, sans doute pour escorter un convoi de vivres. — *A cause de la neige* qui ne permettait pas de reconnaître les chemins. — *Il partit et*, contournant l'extrémité sud de la mer Morte, *il alla*, etc.

Dans la Vulg., la répétition du verbe *venit* a occasionné l'omission de plusieurs mots entre *et non venit* et *in Galaaditim*, ce qui rend la phrase incompréhensible.

23. *Bascama :* inconnu. — Au lieu de : *fut enterré*, la Vulg. a lu : *et ses fils*. Mais au v. 25 il n'est question que des restes de Jonathas.

25. *Les restes*, litt. les ossements. — *Modin :* voy. ii, 1, 70, et plus bas la note du v. 30.

28. *Au-dessus*, gr. ἐπ'αὐτά : ces mots qui manquent dans le Cod. Alex. et la Vulg., ne sont peut-être qu'un dédoublement du mot ἑπτά. — *Ses quatre frères :* la 7e pyramide était donc destinée au propre tombeau de Simon.

29. *Des ornements* artistiques ; d'autres, plus littéralement, *des machines* de guerre, en souvenir des villes prises par les Machabées. Ces mots manquent dans la Vulg. — *Des navires :* ils rappelaient la conquête de Joppé qui inaugura pour les Juifs des relations maritimes avec les peuples étrangers (xii, 33 ; xiv, 5).

plies il plaça des navires sculptés
pour être vus de tous ceux qui navi-
guent sur la mer. 30 Tel est le tom-
beau que Simon fit ériger à Modin,
et qui subsiste jusqu'à ce jour.

31 Tryphon, usant aussi de ruse à
l'égard du jeune roi Antiochus, le
tua. 32 Il régna à sa place et ceignit
le diadème des rois d'Asie, et causa
de grands maux dans le pays.

33 Simon rebâtit les forteresses de
la Judée, les garnissant de hautes
tours, de murailles élevées, de portes
et de verrous, et il mit des provisions
de vivres. 34 Simon choisit des hom-
mes et les envoya vers le roi Démé-
trius pour qu'il accordât rémission à
la Judée, car tous les actes de Try-
phon n'étaient que brigandage. 35 Le
roi Démétrius répondit à sa demande
par la lettre suivante :

36 Le roi Démétrius à Simon, grand prêtre
et ami des rois, aux anciens et à la nation
des Juifs, salut ! 37 Nous avons reçu la cou-
ronne d'or et la palme que vous avez en-
voyées, et nous sommes disposé à faire avec
vous une paix complète et à écrire aux in-
tendants royaux de vous faire différentes
remises. 38 Tout ce que nous avons statué à
votre égard est stable ; que les forteresses
que vous avez bâties soient à vous. 39 Nous
vous faisons remise de tous les oublis et de
toutes les offenses jusqu'à ce jour, ainsi que
de la couronne que vous deviez, et s'il était
levé quelque autre tribut à Jérusalem, qu'il
ne soit plus levé. 40 Si quelques-uns d'entre
vous sont disposés à s'enrôler dans nos gar-
des du corps, qu'ils s'y enrôlent, et que la
paix règne entre nous.

41 En l'an cent soixante-dix, le joug
des nations fut ôtée d'Israël. 42 Et le
peuple d'Israël commença à écrire
sur les actes et les contrats : " En la
première année de Simon, grand prê-
tre éminent, général et ethnarque des
Juifs."

43 En ces jours-là, Simon marcha
sur Gaza, qu'il fit investir par ses
troupes ; il construisit des hélépoles
et les fit donner contre la ville ; il fit
ainsi une brèche à une des tours, et
s'en rendit maître. 44 Ceux qui étaient
dans l'hélépole sautèrent dans la
ville, ce qui causa un grand émoi.
45 Les habitants, avec leurs femmes
et leurs enfants, montèrent sur les
murailles, les vêtements déchirés,
poussant de grands cris et deman-
dant à Simon de faire la paix avec
eux : 46 " Ne nous traite pas, disaient-
ils, selon notre méchanceté, mais se-
lon ta miséricorde !" 47 Simon se

---

30. *Tel est le tombeau ;* plusieurs traits de cette description donnent une grande vraisemblance à l'identification, proposée par plusieurs savants, de Modin avec le village actuel de Mediyeh, à 3 lieues à l'E. de Lydda (voir ii, 1). En effet, on trouve près de Mediyeh, du côté de l'O., les ruines d'anciens tombeaux nommées *Kubur el Jahud* (tombeaux des Juifs). De cette hauteur, la vue sur la mer est splendide, et ce lieu est tellement élevé et découvert, que les pyramides du tombeau des Machabées pouvaient être facilement aperçues à 2 lieues en pleine mer. — *Jusqu'à ce jour :* Josèphe et Eusèbe disent avoir vu ce mausolée, dont les ruines ne semblent pas avoir entièrement disparu. Voir *Revue archéologique*, 1872, p. 265 sv.

31. *Usant de ruse :* en gr. ἐπορεύετο δόλῳ, litt. *marchait avec ruse*, comme il est dit ailleurs πορεύεσθαι σοφίᾳ, *marcher avec sagesse* (*Prov.* xxviii, 26). La traduction de la Vulg., *étant en voyage avec Antiochus*, est donc inexacte. — *Le tua :* le meurtre d'Antiochus n'eut lieu que plus tard, après l'expédition de Démétrius contre les Mèdes (xiv, 1 sv.) ; en le rapprochant de celui de Jonathas, l'auteur a voulu faire ressortir la cruauté et la perfidie de Tryphon.

34. *Démétrius* II Nicator, qui, après avoir reconnu Jonathas (xi, 27) et triomphé de l'émeute par le secours des Juifs (xi, 48), s'était montré leur ennemi (v. 53) et les avait ainsi rejetés dans le parti de son rival Antiochus. — *Rémission*, c.-à-d. ici la paix, l'oubli des anciennes hostilités (vers. 39) et la confirmation des franchises accordées autrefois par Démétrius à la Judée. — *Car tous les actes ...* la conduite indigne de Tryphon poussaient les Juifs à se rapprocher de Démétrius, qu'ils avaient combattu jusque-là (xi, 60 sv. xii, 24 sv.).

36. *Des rois*, au pluriel, pour faire entendre que Simon, ami de Démétrius, le sera aussi des rois ses successeurs (comp. xi, 26).

37. *La palme* ou branche de palmier (évidemment d'or) était un symbole de la victoire et une allusion délicate au surnom de *Nicator* que portait le roi. Nous voyons qu'Alcime avait offert les mêmes insignes : couronne et palme, au roi Démétrius I (II *Mach.* xiv, 4). Le terme *bahem* de la

columnas arma, ad memoriam æter-
nam : et juxta arma naves sculptas,
quæ viderentur ab omnibus navi-
gantibus mare. 30. Hoc est sepul-
crum, quod fecit in Modin, usque
in hunc diem.

31. Tryphon autem cum iter fa-
ceret cum Antiocho rege adole-
scente, dolo occidit eum. 32. Et re-
gnavit loco ejus, et imposuit sibi
diadema Asiæ, et fecit plagam ma-
gnam in terra.

33. Et ædificavit Simon præsidia
Judææ muniens ea turribus excel-
sis, et muris magnis, et portis, et se-
ris : et posuit alimenta in munitio-
nibus. 34. Et elegit Simon viros, et
misit ad Demetrium regem ut fa-
ceret remissionem regioni : quia
actus omnes Tryphonis per dire-
ptionem fuerant gesti. 35. Et De-
metrius rex ad verba ista respondit
ei, et scripsit epistolam talem :

36. Rex Demetrius Simoni sum-
mo sacerdoti, et amico regum, et
senioribus, et genti Judæorum sa-
lutem. 37. Coronam auream, et ba-
hem, quam misistis, suscepimus :
et parati sumus facere vobiscum
pacem magnam, et scribere præpo-
sitis regis remittere vobis quæ in-
dulsimus. 38. Quæcumque enim
constituimus, vobis constant. Mu-
nitiones, quas ædificastis, vobis sint.
39. Remittimus quoque ignoran-
tias, et peccata usque in hodiernum
diem, et coronam, quam debebatis :
et si quid aliud erat tributarium in
Jerusalem, jam non sit tributarium.
40. Et si qui ex vobis apti sunt con-
scribi inter nostros, conscribantur,
et sit inter nos pax.

41. Anno centesimo septuagesi-
mo ablatum est jugum gentium ab
Israel. 42. Et cœpit populus Israel
scribere in tabulis, et gestis publi-
cis, anno primo sub Simone summo
sacerdote, magno duce, et principe
Judæorum.

43. In diebus illis applicuit Simon
ad Gazam, et circumdedit eam ca-
stris, et fecit machinas, et applicuit
ad civitatem, et percussit turrem
unam, et comprehendit eam. 44. Et
eruperant qui erant intra machinam
in civitatem : et factus est motus
magnus in civitate. 45. Et ascende-
runt qui erant in civitate cum uxo-
ribus, et filiis supra murum scissis
tunicis suis, et clamaverunt voce
magna, postulantes a Simone dex-
tras sibi dari, 46. et dixerunt : Non
nobis reddas secundum malitias no-
stras, sed secundum misericordias
tuas. 47. Et flexus Simon non de-
bellavit eos : ejecit tamen eos de

Vulg. pourrait sembler une transcription littérale du grec βαΐν, si le traducteur n'avait bien rendu, au v. 51, βαΐων par *ramis palmarum*.

38. *Tout ce que nous avons statué* dans notre lettre à Lasthénès en faveur des Juifs (xi, 32 sv.).

39. *Oublis et offenses* des Juifs à l'égard de Démétrius : amnistie pleine et entière. — *A Jérusalem,* où se concentraient les tributs de la Judée entière.

40. *Dans nos gardes du corps :* c'est le sens du grec, rendu imparfaitement par *inter nostros* de la Vulg. (comp. x, 36). Le droit pour Simon de lever des troupes pour son propre compte n'est pas mentionné; c'était depuis quelque temps un fait accompli ; il est d'ailleurs impliqué dans les derniers mots du vers. 38.

41. *L'an 170*, ou 142 av. J.-C. Israël demeura sous la suzeraineté de la Syrie, mais il ne fut plus opprimé ; le grand-prêtre gérait les affaires de la nation avec le titre d'*ethnarque*, ou chef du peuple.

42. *Actes*, soit privés, soit publics. — *Contrats* de toute sorte : échanges, conventions commerciales. — *On commença à écrire*, etc. : des monnaies frappées par ordre de Simon attestent l'exactitude de ce verset.

43. *Gaza :* telle est la leçon du grec, de la Vulg. et du Syr. ; mais les Juifs occupaient déjà cette ville (xi, 61). Josèphe met *Gadara* (c.-à-d. Gazer ou Gazara, voir iv, 15), plus exactement, selon nous : comp. v. 54 et xiv, 7, 34. — *Hélépoles,* grosses machines de guerre en forme de tours roulantes, inventées depuis peu par Démétrius Poliorcète. Amm. Marcell. les décrit xxiii, iv, 10. — *Une des tours* qui flanquaient la muraille extérieure.

44. *Dans l'hélépole* qui attaquait cette tour.

47. *Les habitants* païens. — *Hymnes*, etc. ; Vulg. *bénissant le Seigneur.*

laissa fléchir; il ne poussa pas plus loin les hostilités, mais il bannit les habitants de la ville, purifia les maisons où il y avait eu des idoles, et fit son entrée au chant des hymnes de louanges et d'actions de grâces. 48 Après avoir ôté de la ville toute impureté, il y établit des hommes observateurs de la loi; puis il la fortifia et s'y construisit une habitation.

49 Cependant ceux qui étaient dans la citadelle de Jérusalem, ne pouvant ni sortir ni aller dans le pays, ni acheter, ni vendre, souffraient beaucoup de la famine, et un grand nombre moururent de faim. 50 Ils demandèrent à grands cris à Simon de faire la paix avec eux, ce qu'il leur accorda, mais il les chassa de là et purifia la citadelle de toute souillure. 51 Il y fit son entrée le vingt-troisième jour du second mois de l'an cent soixante et onze, avec des chants de louange, des rameaux de palmiers, des cithares, des cymbales, des harpes, des hymnes et des cantiques, parce qu'un grand ennemi d'Israël était brisé. 52 Il ordonna qu'on célébrât chaque année ce jour avec allégresse; 53 il fortifia la montagne du temple située à côté de la citadelle, et il demeura là, lui et les siens. 54 Puis Simon voyant que son fils Jean se montrait homme de courage, lui donna le commandement de toutes les troupes, avec Gazara pour résidence.

2° — CHAP. XIV. — Après la prise de Démétrius II par les Parthes, Simon gouverne avec sagesse et reçoit des lettres de Sparte et de Rome. La reconnaissance du peuple lui confère les dignités perpétuelles d'ethnarque et de grand-prêtre.

Ch. XIV.



L'AN cent soixante-douze, le roi Démétrius assembla ses armées et s'en alla en Médie pour y recruter des troupes auxiliaires, afin de combattre Tryphon. 2 Arsace, roi de Perse et de Médie, ayant appris que Démétrius était entré sur son territoire, envoya un de ses généraux pour le prendre vivant. 3 Celui-ci se mit en marche, et ayant battu l'armée de Démétrius, il s'empara de sa personne et l'amena à Arsace, qui le mit en prison.

4 Le pays de Juda fut en paix durant tous les jours de Simon. Il s'appliqua à procurer la prospérité du pays, et son autorité et sa gloire plurent au peuple durant tous ces jours. 5 Sans parler de ses autres titres de gloire, il prit Joppé et eut un port qui le mit en relation avec les îles de la mer. 6 Il recula les frontières de sa nation et défendit son pays. 7 Il recueillit un grand nombre de prisonniers; il s'empara de Gazara, de Bethsur et de la citadelle, dont il ôta

48. *Toute impureté*, toute trace de paganisme : Simon voulait faire de Gazara une ville purement juive.

49. *Ne pouvant ni sortir*, etc. : la muraille bâtie par Jonathas pour isoler la citadelle de la ville avait coupé à la garnison syrienne toute communication avec l'extérieur (xii, 36).

50. *La citadelle* était depuis déjà 27 ans au pouvoir des Syriens; voir i, 35-38; vi, 18 sv.; xi, 20 sv.

51. *Le 23e jour*, etc. : fin mai de l'an 141 avant Jésus-Christ — *Rameaux de palmiers:* la palme est un signe de réjouissance. — *Un grand ennemi d'Israël*, la garnison syrienne qui occupait depuis si longtemps la citadelle de Jérusalem sans pouvoir être délogée.

52. *Chaque année :* cette fête ne paraît pas avoir été célébrée longtemps, car il n'en est plus fait mention dans la suite.

53. *Il fortifia la montagne du temple*, c.-à-d. répara les fortifications que Judas y avait élevées (iv, 60) et que le roi Antiochus avait en partie détruites; voir vi, 62 et xii, 37). — *Il demeura là*, sur la montagne du temple.

54. *Son fils Jean*, plus tard le grand prêtre Jean Hyrcan I. — *Gazara*, récemment conquise (v. 43 sv.) devait protéger la route de Jaffa à Jérusalem.

civitate, et mundavit ædes, in qui-
bus fuerant simulacra, et tunc in-
travit in eam cum hymnis benedi-
cens Dominum : 48. et ejecta ab
ea omni immunditia, collocavit in
ea viros, qui legem facerent : et mu-
nivit eam, et fecit sibi habitationem.
49. Qui autem erant in arce Je-
rusalem, prohibebantur egredi et
ingredi regionem, et emere, ac ven-
dere : et esurierunt valde, et multi
ex eis fame perierunt. 50. Et clama-
verunt ad Simonem ut dextras ac-
ciperent : et dedit illis : et ejecit eos
inde, et mundavit arcem a conta-
minationibus : 51. et intraverunt in
eam tertia et vigesima die secundi
mensis, anno centesimo septuagesi-
mo primo cum laude, et ramis pal-
marum, et cinyris, et cymbalis, et
nablis, et hymnis, et canticis, quia
contritus est inimicus magnus ex
Israel. 52. Et constituit ut omnibus
annis agerentur dies hi cum lætitia.
53. Et munivit montem templi, qui
erat secus arcem, et habitavit ibi
ipse, et qui cum eo erant. 54. Et
vidit Simon Joannem filium suum,
quod fortis prœlii vir esset : et po-
suit eum ducem virtutum univer-
sarum : et habitavit in Gazaris.

CAPUT XIV.

Demetrio a duce Arsacis devicto et capto, Simon cum suo populo magna pace fruitur : ad quem missæ sunt litteræ renovati fœderis a Spartiatis et Romanis cum maxima laude Simonis, qui Romanis clypeum aureum mnarum mille miserat.

Nno centesimo septuage-
simo secundo congrega-
vit rex Demetrius exerci-
tum suum, et abiit in
Mediam ad contrahenda sibi auxi-
lia, ut expugnaret Tryphonem.
2. Et audivit Arsaces rex Persidis,
et Mediæ, quia intravit Demetrius
confines suos, et misit unum de
principibus suis ut comprehenderet
eum vivum, et adduceret eum ad
se. 3. Et abiit, et percussit castra
Demetrii : et comprehendit eum, et
duxit eum ad Arsacem, et posuit
eum in custodiam.
4. Et siluit omnis terra Juda, om-
nibus diebus Simonis, et quæsivit
bona genti suæ : et placuit illis po-
testas ejus, et gloria ejus omnibus
diebus. 5. Et cum omni gloria sua
accepit Joppen in portum, et fecit
introitum in insulis maris. 6. Et di-
latavit fines gentis suæ, et obtinuit
regionem. 7. Et congregavit capti-

CHAP. XIV.

1. *L'an 172*, ou 141 av. J.-C. — *Pour y recruter des troupes*, après avoir vaincu les Parthes qui, depuis l'expédition malheureuse d'Antiochus Epiphane (vi, 1 sv.) avaient affermi leur domination dans les provinces orientales du royaume de Syrie.

2. *Arsace*, nom commun des rois parthes; il s'agit ici de Mithridate I, qui régna de 174 à 139 av. J.-C. La *Perse* et la *Médie* étaient pour les Occidentaux, les deux plus importantes provinces de son empire, qui s'étendait bien au-delà. — *Le prendre vivant*, sans doute dans un but politique, peut-être pour l'opposer, comme prétendant, aux maîtres de la Syrie ; *et le lui amener*, ajoute la Vulg.

3. *Le mit en prison :* dans la suite, Mithridate traita son prisonnier avec plus d'égards ; il lui donna même sa fille Rodogune en mariage. Délivré plus tard, Démétrius reprit le pouvoir en 130 av. J.-C.

4. *Fut en paix :* grâce aux circonstances qui le délivraient des entreprises des rois de Syrie ; Démétrius était prisonnier, et Tryphon suffisamment occupé à affermir son pouvoir usurpé. — *Durant tous les jours de Simon*, tout le temps de son gouvernement. Il ne faut trop presser le mot *tout*, car Simon eut plus tard à repousser les attaques d'Antiochus Sidétès (xv, 27 sv. ; xvi, 1 sv.). Mais l'idée exprimée est vraie en général, surtout si l'on compare les jours de Simon à ceux de Judas et de Jonathas ses prédécesseurs. — *Sa gloire*, la gloire qu'il s'était acquise par ses exploits, et les *honneurs* dont il jouissait.

5. *Il eut un port* sur la Méditerranée. — *Les îles* et les contrées du littoral méditerranéen, spécialement la Crète, où habitaient un grand nombre de Juifs.

7. *Gazara :* voy. xiii, 43. — *Bethsur :* voy. xi, 65. — *La citadelle* de Jérusalem : voy. xiii, 49 sv.

toutes les souillures, et il n'y avait
personne qui pût lui résister. 8 Chacun cultivait en paix sa terre; le sol
donnait ses produits et les arbres des
champs leurs fruits. 9 Les vieillards,
assis sur les places publiques, s'entretenaient tous de la prospérité du
pays, et les jeunes gens revêtaient
comme un ornement les habits de
guerre. 10 Simon distribuait des approvisionnements aux villes, et les
pourvoyait de toutes les choses nécessaires à la défense : au point que
son nom glorieux était célèbre jusqu'aux extrémités de la terre. 11 Il
rétablit la paix dans son pays, et
Israël se réjouit d'une grande joie.
12 Chacun était assis sous sa vigne et
son figuier, et personne ne leur inspirait de crainte. 13 Il n'y avait plus
d'adversaire pour les attaquer dans le
pays; les rois ennemis furent vaincus
en ces jours-là. 14 Il fut le soutien de
tous les malheureux de son peuple;
il se montra zélé pour la loi et fit disparaître tous les impies et les méchants. 15 Il glorifia le sanctuaire et
multiplia les ustensiles sacrés.

16 Quand la nouvelle de la mort de
Jonathas arriva à Rome et jusqu'à
Sparte, ils en furent très affligés.
17 Mais lorsqu'ils surent que Simon,
son frère, était grand prêtre à sa place
et maître de tout le pays, ainsi que
de toutes les villes qui s'y trouvent,
18 ils lui écrivirent sur des tables d'airain pour renouveler l'alliance et
l'amitié qu'ils avaient faite avec Judas et avec Jonathas, ses frères.
19 Les lettres furent lues en présence
de toute l'assemblée à Jérusalem, et
voici la copie de celle que les Spartiates envoyèrent :

20 Les chefs des Spartiates et la cité à
Simon, grand prêtre, aux anciens, aux prêtres et au reste du peuple des Juifs leurs
frères, salut! 21 Les ambassadeurs qui ont
été envoyés à notre peuple nous ont entretenus de la gloire et de l'honneur dont vous
jouissez, et nous nous sommes réjouis de
leur arrivée. 22 Et nous avons inscrit parmi
les plébiscites ce qui a été dit par eux, savoir : Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, ambassadeurs des Juifs,
sont venus vers nous pour renouveler amitié avec nous. 23 Et il a plu au peuple de recevoir ces hommes avec honneur et de déposer la copie de leurs discours aux archives publiques, pour que le peuple de Sparte
en conserve la mémoire. — Et nous en
avons fait écrire cette copie pour Simon le
grand prêtre.

24 Après cela, Simon envoya à
Rome Numénius avec un grand bouclier d'or [du poids] de mille mines
pour assurer l'alliance avec eux.

25 Quand le peuple eut appris ces
choses, il dit : Quel témoignage de
reconnaissance donnerons-nous à Si-

---

9. Comp. *Zach.* viii, 7.

10. *Au point que* se rapporte à tous les mérites de Simon précédemment énumérés. — *Jusqu'aux extrémités de la terre :* hyperbole oratoire.

12. *Assis sous sa vigne :* image des bienfaits de la paix. Comp. *Mich.* iv, 4.

15. *Il glorifia le sanctuaire,* il lui donna de l'éclat, soit en l'ornant, soit par le soin apporté aux cérémonies du culte.

16. *Jusqu'à Sparte :* l'auteur a en vue, non la distance géographique qui séparait de Jérusalem Rome et Sparte, mais la facilité plus grande des communications, qui permettait aux nouvelles d'arriver plus rapidement à Rome.

18. *Ils lui écrivirent : ils,* les Romains et les Spartiates, quoique ces derniers n'eussent conclu d'alliance qu'avec Jonathas. D'après le tour de cette phrase, il semblerait que les Romains, contrairement à leur habitude, auraient sollicité les premiers le renouvellement de l'alliance; mais la suite du récit montre à l'évidence que ce fut Simon qui prit l'initiative, en envoyant Numénius à Rome avec un bouclier d'or (vers. 24 : comp. xv, 16-18). — *Sur des tables d'airain,* comme déjà précédemment : viii, 22.

19. *Les lettres* de Rome et de Sparte. Celle de Rome est citée plus loin; elle était adressée directement, non à Simon et au peuple juif, mais aux rois alliés de Rome, pour leur faire savoir que les Romains avaient contracté aussi alliance avec les Juifs : voy. xv, 16-24.

20. *Les chefs,* les éphores; depuis plus d'un demi-siècle, Sparte n'avait plus ni rois, ni tyrans. — *La cité,* les citoyens; Vulg. *les villes.*

21. La Vulg. ajoute *ac lætitia, et du bonheur* dont vous jouissez. Ces bonnes nouvelles apportées par Numénius et Antipater (vers. 22) se rapportaient aux derniers temps du gouvernement de Jonathas

vitatem multam, et dominatus est Gazaræ, et Bethsuræ, et arci : et abstulit immunditias ex ea, et non erat qui resisteret ei. 8. Et unusquisque colebat terram suam cum pace : et terra Juda dabat fructus suos, et ligna camporum fructum suum. 9. Seniores in plateis sedebant omnes, et de bonis terræ tractabant, et juvenes induebant se gloriam, et stolas belli. 10. Et civitatibus tribuebat alimonias, et constituebat eas ut essent vasa munitionis quoadusque nominatum est nomen gloriæ ejus usque ad extremum terræ. 11. Fecit pacem super terram, et lætatus est Israel lætitia magna.
[a] Zach. 3, 10. 12. [a]Et sedit unusquisque sub vite sua, et sub ficulnea sua : et non erat qui eos terreret. 13. Defecit impugnans eos super terram : reges contriti sunt in diebus illis. 14. Et confirmavit omnes humiles populi sui, et legem exquisivit, et abstulit omnem iniquum et malum : 15. sancta glorificavit, et multiplicavit vasa sanctorum.

16. Et auditum est Romæ quia defunctus esset Jonathas, et usque in Spartiatas : et contristati sunt valde. 17. Ut audierunt autem quod Simon frater ejus factus esset summus sacerdos loco ejus, et ipse obtineret omnem regionem, et civitates
[b] Supr. 12, 1. in ea, 18. [b]scripserunt ad eum in tabulis æreis, ut renovarent amicitias, et societatem quam fecerant cum Juda, et cum Jonatha fratribus ejus. 19. Et lectæ sunt in conspectu ecclesiæ in Jerusalem. Et hoc exemplum epistolarum, quas Spartiatæ miserunt :

20. Spartianorum principes, et civitates, Simoni sacerdoti magno et senioribus, et sacerdotibus, et reliquo populo Judæorum, fratribus, salutem. 21. Legati, qui missi sunt ad populum nostrum, nuntiaverunt nobis de vestra gloria, et honore, ac lætitia : et gavisi sumus in introitu eorum. 22. Et scripsimus quæ ab eis erant dicta in conciliis populi, sic : Numenius Antiochi, et Antipater Jasonis filius, legati Judæorum, venerunt ad nos, renovantes nobiscum amicitiam pristinam. 23. Et placuit populo excipere viros gloriose, et ponere exemplum sermonum eorum in segregatis populi libris, ut sit ad memoriam populo Spartiatarum. Exemplum autem horum scripsimus Simoni magno sacerdoti.

24. Post hæc autem misit Simon Numenium Romam, habentem clypeum aureum magnum, pondo mnarum mille, ad statuendam cum eis societatem.

Cum autem audisset populus Romanus 25. sermones istos, dixerunt : Quam gratiarum actionem redde-

---

(xii, 16, 17), alors que l'indépendance des Juifs était déjà à peu près assurée. Quelques interprètes pourtant supposent que Numénius et Antipater avaient été envoyés une seconde fois à Sparte par Simon. Mais le texte ne le dit pas; il observe seulement que la nouvelle de la mort de Jonathas et de l'élection de Simon parvint à Sparte.

22 *Parmi les plébiscites*, dans le recueil des résolutions prises par l'assemblée du peuple.

24. *Après cela :* cette locution pourrait n'avoir ici, comme dans quelques autres endroits de la Bible, aucune valeur chronologique, et se traduire : *en outre Simon avait envoyé.* — *Bouclier d'or*, en présent : symbole de la protection que les Juifs demandaient aux Romains. — *Du poids*, en gr. ὁλκῆς : si le mot est authentique, comme la mine hébraïque vaut, en poids, 708 gr., le bouclier d'or aurait pesé 708 kilogr., ce qui est à peine croyable. En supposant même qu'il s'agit de la mine grecque de 430 gr. environ, le poids resterait encore exorbitant. Mais le Syr. ne connaît pas ὁλκῆς, et la lettre des Romains accusant réception du bouclier dit simplement : *un bouclier d'or de mille mines* (xv, 18), ce qui peut s'entendre, non du poids, mais de la valeur. Or la mine, en tant que monnaie grecque, valait environ 90 fr., ce qui donne pour la valeur du bouclier d'or le chiffre très acceptable de 90,000 fr.

25 *Le peuple* juif, non *le peuple romain* (Vulg.). — Le résultat de l'ambassade de Numénius ne sera donné qu'au chap. xv, vers. 15 sv. — *Ces choses*, racontées vers. 16-23, la sympathie des Romains et des Spartiates pour Simon.

mon et à ses fils? 26 Car il a montré une fermeté inébranlable, lui, ses frères et la maison de son père; ils ont combattu et repoussé les ennemis d'Israël, et lui ont assuré la liberté. Ils gravèrent ces choses sur des tables d'airain, qu'ils suspendirent à des colonnes sur le mont Sion; 27 en voici la copie :

Le dix-huitième jour du mois d'Elul, l'an cent soixante-douze, la troisième année de Simon, grand prêtre, dans Saramel, 28 en la grande assemblée des prêtres et du peuple, des princes de la nation et des anciens du pays, il a été publié ceci :

Dans les nombreux combats dont notre pays a été le théâtre, 29 Simon, fils de Mattathias, d'entre les descendants de Jarib, et ses frères, se sont exposés au danger et ont résisté aux ennemis de leur nation, afin que leur sanctuaire restât debout, ainsi que la loi, et ils ont acquis à leur nation une grande gloire. 30 Jonathas rassembla sa nation et devint leur grand prêtre; puis il fut réuni à son peuple. 31 Leurs ennemis voulurent fouler leur pays et le dévaster, et étendre la main sur leur sanctuaire. 32 Alors Simon se leva et combattit pour sa nation; il dépensa beaucoup de ses biens propres, fournit des armes aux hommes vaillants de sa nation et leur donna une solde. 33 Il fortifia les villes de Judée, ainsi que Bethsur, située à la frontière, où se trouvaient auparavant les armes des ennemis, et il y mit une garnison de troupes juives. 34 Il fortifia Joppé, située sur la mer, et Gazara sur la frontière d'Azot, habitée autrefois par les ennemis; et il y établit des Juifs, et les approvisionna de toutes les choses nécessaires à leur conservation. 35 Le peuple vit la conduite de Simon et la gloire qu'il se proposait de donner à sa nation, et ils le constituèrent leur chef et leur grand prêtre, à cause de tous ces services qu'il avait rendus, et de la justice et de la fidélité qu'il garda envers sa nation, et parce qu'il travailla de toute manière à élever son peuple. 36 Pendant qu'il vécut, tout prospéra entre ses mains, au point qu'il chassa les nations du pays qu'elles occupaient, ainsi que ceux qui étaient dans la cité de David à Jérusalem, lesquels s'étaient construit une citadelle d'où ils faisaient des sorties, souillant les alentours du sanctuaire et profanant grandement sa sainteté. 37 Il y établit des guerriers juifs et la fortifia pour assurer la défense du pays et de la ville, et il exhaussa les murailles de Jérusalem. 38 Le roi Démétrius lui assura en conséquence la souveraine sacrificature; 39 il le déclara son ami et lui accorda les plus grands honneurs. 40 Car il avait appris que les Romains appelaient les Juifs amis et alliés et frères, et qu'ils avaient reçu honorablement les envoyés de Simon. — 41 Les Juifs et les prêtres ont *donc* trouvé bon que Simon soit prince et grand prêtre pour toujours, jusqu'à ce paraisse un prophète digne de foi; 42 qu'il commande leurs armées; qu'il ait le soin des choses saintes; qu'il établisse les

---

26. *Il a montré une fermeté* etc., Vulgate. *Il a rétabli ses frères;* peut-être lisait-on primitivement : *restitit ipse et fratres* etc. *Sur le mont Sion*, dans les parvis du temple (vers. 48).

27. *Le 18e jour du mois d'Elul*, 6e mois de l'année, correspond aux premiers jours de septembre (*Néh.* vi, 15). — *Dans Saramel*, signification incertaine. Les uns font de ce mot la transcription grecque de l'hébreu *sar âm êl, prince du peuple de Dieu*, et traduisent : la 3e année de Simon, grand-prêtre, *en* qualité de *prince du peuple de Dieu.* D'après Origène, le titre hébraïque de notre livre était *Schârbat sar benê êl : histoire du prince des fils* (du peuple) *de Dieu*, et en cet endroit même la vers. syr. traduit : *chef d'Israël.*

D'autres voient dans ce mot, mieux conservé par la Vulg. *Asaramel*, un nom de lieu désignant le grand parvis du temple : *hatsar âm êl, le parvis du peuple de Dieu*, le parvis d'Israël.

29. *Jarib*, variante de *Joarib* (ii, 1).

30. *Rassembla* ou *recueillit sa nation*, en ce sens que, au milieu du désarroi qui suivit la mort de Judas, il reconstitua l'armée et recommença la lutte (ix, 27-31). — *Fut réuni* par la mort.

31. Comp. xiii, 1-20.

32. *Il dépensa beaucoup de ses biens propres*, ce qui ne veut pas dire évidemment, qu'il ne puisait pas dans le trésor public.

33. *Bethsur :* voy. xi, 65. — *A la frontière méridionale.* — *Les armes* et tout le matériel de guerre.

34. *Gazara :* xiii, 43. Le territoire d'Azot s'étendait assez vers le N.-E. pour aller jusque-là. — *Choses nécessaires à leur conservation*, aussi bien sous le rapport des vivres, que de la défense de la place.

36. Voir xiii, 49 sv. — *Profanant sa sainteté :* allusion à toutes les profanations qui avaient souillé le temple : autel des faux dieux, sacrifices païens, meurtres commis, etc., voir i, 35 sv.; vi, 18 etc. ...

38. *Le roi Démétrius :* voy. sa lettre xiii, 39. — *En conséquence* (litt. *selon ces choses*) de tout ce qui vient d'être rappelé touchant les exploits de Simon et la reconnaissance de son peuple.

40. Comp. vers. 18 et viii, 20; xv, 17. —

mus Simoni, et filiis ejus? 26. Restituit enim ipse fratres suos, et expugnavit inimicos Israel ab eis, et statuerunt ei libertatem, et descripserunt in tabulis æreis, et posuerunt in titulis in monte Sion. 27. Et hoc est exemplum scripturæ :

Octava decima die mensis Elul, anno centesimo septuagesimo secundo, anno tertio sub Simone sacerdote magno in Asaramel, 28. in conventu magno sacerdotum, et populi, et principum gentis, et seniorum regionis, nota facta sunt hæc :

Quoniam frequenter facta sunt prœlia in regione nostra. 29. Simon autem Mathathiæ filius ex filiis Jarib, et fratres ejus dederunt se periculo, et restiterunt adversariis gentis suæ, ut starent sancta ipsorum, et lex : et gloria magna glorificaverunt gentem suam. 30. Et congregavit Jonathas gentem suam, et factus est illis sacerdos magnus, et appositus est ad populum suum. 31. Et voluerunt inimici eorum calcare, et atterere regionem ipsorum, et extendere manus in sancta eorum. 32. Tunc restitit Simon, et pugnavit pro gente sua, et erogavit pecunias multas, et armavit viros virtutis gentis suæ, et dedit illis stipendia : 33. et munivit civitates Judææ, et Bethsuram, quæ erat in finibus Judææ, ubi erant arma hostium antea : et posuit illic præsidium viros Judæos. 34. Et Joppen munivit, quæ erat ad mare : et Gazaram, quæ est in finibus Azoti, in qua hostes antea habitabant, et collocavit illic Judæos : et quæcumque apta erant ad correptionem eorum, posuit in eis. 35. Et vidit populus actum Simonis, et gloriam, quam cogitabat facere genti suæ, et posuerunt eum ducem suum, et principem sacerdotum, eo quod ipse fecerat hæc omnia, et justitiam, et fidem, quam conservavit genti suæ, et exquisivit omni modo exaltare populum suum. 36. Et in diebus ejus prosperatum est in manibus ejus, ut tollerentur gentes de regione ipsorum, et qui in civitate David erant in Jerusalem in arce, de qua procedebant, et contaminabant omnia, quæ in circuitu sanctorum sunt, et inferebant plagam magnam castitati : 37. et collocavit in ea viros Judæos ad tutamentum regionis, et civitatis, et exaltavit muros Jerusalem. 38. Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium. 39. Secundum hæc fecit eum amicum suum, et glorificavit eum gloria magna. 40. Audivit enim quod appellati sunt Judæi a Romanis amici, et socii, et fratres, et quia susceperunt legatos Simonis gloriose : 41. et quia Judæi, et sacerdotes eorum consenserunt eum esse ducem suum, et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis : 42. et ut sit super

---

Frères : cette expression dans la pensée des rédacteurs, se rapporte peut-être à l'alliance spartiate, dont Démétrius avait aussi dû être informé; voy. vers. 20.

41. En grec le vers. 41 commence par ὅτι, *quia;* mais les interprètes sont à peu près unanimes pour rejeter ce mot comme une très ancienne faute de copiste. En effet, le contenu et la forme des vers. 41-47 montrent bien qu'ils donnent simplement, sans aucune relation avec ce qu'*avait appris Démétrius* (vers. 40), la teneur même du décret rendu dans l'assemblée du peuple pour reconnaître les services de Jonathas, énumérés comme *considérants* dans les versets qui précèdent.

Les Juifs, le peuple, les laïques, par opposition aux prêtres. — *Prince et grand prêtre pour toujours*, ces dignités devaient être héréditaires dans sa famille. — *Un prophète*, sans l'article, non le Messie par conséquent, au moins dans la pensée des Juifs; car au fait il n'en parut pas d'autre jusqu'à Jésus-Christ. Ce prophète inspiré de Dieu aurait à décider si les deux dignités conférées à Simon resteraient à jamais unies dans sa descendance. La raison de douter était sans doute que les Machabées n'étaient ni de la famille de David, ni de la branche sacerdotale d'Eléazar. Comp. II *Sam.* vii, 12 sv.; *Ps.* cxxxii, 11 sv. h.

42. *Leurs armées :* la suite de ce verset et le suivant énoncent les droits et les pouvoirs de Simon en sa triple qualité de prince

officiers pour les services publics, pour administrer le pays, veiller sur les armements et défendre les forteresses; [43]qu'il ait le soin des choses saintes, qu'il soit obéi de tous, que tous les actes publics dans le pays soient écrits en son nom, et qu'il soit revêtu de pourpre et d'or. [44] Il ne sera permis à personne du peuple ou d'entre les prêtres de rejeter aucun de ces points, de contredire aucun ordre donné par lui, de convoquer sans sa permission aucune assemblée dans le pays, de porter robe de pourpre ou agrafe d'or. [45] Quiconque agira contrairement à ce décret ou en violera quelque article, encourra un châtiment. [46] Il a paru bon au peuple d'investir Simon du pouvoir d'agir selon ce décret. [47] Simon accepta; il voulut bien remplir les fonctions de grand prêtre, de chef des armées et d'ethnarque des Juifs et des prêtres, et exercer le commandement suprême.

[48]On décida de graver ce document sur des tables d'airain, et de les placer dans la galerie du temple, en un lieu apparent, [49]et d'en déposer une copie dans la chambre du trésor, pour servir à Simon et à ses fils.

3° — CHAP. XV — XVI, 10. — Antiochus VII reconnaît l'autorité de Simon, puis, malgré une lettre des Romains, il envoie contre lui Cendébée qui est vaincu.

Ch. XV. LE roi Antiochus, fils de Démétrius, envoya des îles de la mer une lettre à Simon, *grand* prêtre et ethnarque des Juifs, et à toute la nation; [2]elle était ainsi conçue :

Le roi Antiochus, à Simon, grand-prêtre et ethnarque, et à la nation des Juifs, salut! [3] Puisque des misérables se sont emparés du royaume de nos pères, que je veux le revendiquer afin de le rétablir tel qu'il était auparavant, et que j'ai rassemblé des troupes nombreuses et équipé beaucoup de vaisseaux de guerre; [4]ayant l'intention de débarquer dans le pays pour tirer vengeance de ceux qui ont ruiné notre pays et qui ont dévasté un grand nombre de villes de ce royaume, [5]je te confirme toutes les remises de tributs que t'ont accordées les rois mes prédécesseurs, et toutes celles de présents qu'ils t'ont concédées. [6]Je te permets de frapper monnaie à ton empreinte pour ton pays. [7]Que Jérusalem et le temple soient libres; que toutes les armes que tu as fabriquées et les forteresses que tu as bâties et que tu occupes te demeurent. [8]Que toute chose due ou à devoir au trésor royal te soit remise dès à présent et pour toujours. [9]Lorsque nous serons rentrés en possession de notre royaume, nous t'honorerons magnifiquement, toi, ta nation et le sanctuaire, de telle sorte que votre gloire brillera dans tout l'univers.

[10]L'an cent soixante-quatorze, Antiochus se mit en marche vers le pays de ses pères, et toutes les troupes vinrent se ranger auprès de lui, de

---

ou ethnarque de la nation, de grand prêtre et de chef militaire.

43. *Qu'il ait le soin*, etc. : cette répétition, si elle est authentique, tient sans doute à l'importance du service religieux. — *Tous les actes publics*, contrats, ordonnances, etc. — *Ecrits en son nom*, sous son autorité. — *Revêtu de pourpre :* insigne de la souveraineté; *et d'or :* ces mots se rapportent à l'agrafe et à l'anneau d'or (x, 20, 89).

46. Le mot καί devant ποιῆσαι (*et* devant *facere*) est rejeté avec raison par la plupart des critiques.

47. *Des Juifs et des prêtres* mêmes; voy. vers. 41.

48. *La galerie du temple*, le grand parvis où le peuple se rassemblait.

49. *Chambre du trésor :* elle faisait partie des bâtiments du temple; on y déposait non seulement de l'or et de l'argent, mais aussi des documents d'importance politique; de même chez les romains le trésor et les archives publiques étaient gardés dans le temple de Saturne.

CHAP. XV.

1. *Le roi Antiochus VII*, surnommé plus tard Sidétès, (c'est-à-dire de Side, en Pamphylie, où il avait été élevé), *fils de Démétrius I* et frère cadet de Démétrius II. Pendant la captivité de ce dernier chez les Parthes, il errait de ville en ville, sans qu'aucune osât le recevoir par crainte de Tryphon. C'est de Rhodes qu'il adressa cette lettre à Simon pour s'assurer son concours. Lorsque Démétrius eut épousé Rodogune, fille du roi des Parthes, Cléopâtre, ainsi répudiée par Démétrius (xi, 12), offrit sa main à son beau-frère Antiochus, qui l'accepta.

2. *Le roi Antiochus :* il ne l'était pas encore en fait.

eos dux, et ut cura esset illi pro sanctis, et ut constitueret præpositos super opera eorum, et super regionem, et super arma, et super præsidia : 43. et cura sit illi de sanctis : et ut audiatur ab omnibus, et scribantur in nomine ejus omnes conscriptiones in regione : et ut operiatur purpura, et auro : 44. et ne liceat ulli ex populo, et ex sacerdotibus irritum facere aliquid horum, et contradicere his, quæ ab eo dicuntur, aut convocare conventum in regione sine ipso : et vestiri purpura, et uti fibula aurea. 45. Qui autem fecerit extra hæc, aut irritum fecerit aliquid horum, reus erit. 46. Et complacuit omni populo statuere Simonem, et facere secundum verba ista. 47. Et suscepit Simon, et placuit ei ut summo sacerdotio fungeretur, et esset dux, et princeps gentis Judæorum, et sacerdotum, et præesset omnibus.

48. Et scripturam istam dixerunt ponere in tabulis æreis, et ponere eas in peribolo sanctorum, in loco celebri : 49. exemplum autem eorum ponere in ærario, ut habeat Simon, et filii ejus.

CAPUT XV.

Antiochus Demetrii filius litteras amicitiarum mittit ad Simonem : Romani fœderatos sibi Judæos ceteris nationibus per litteras commendant : Antiochus dum Tryphonem insequitur, missum a Simone militum auxilium recusat, mittitque ad eum Athenobium, qui multa tamquam debita reposcat; et Simonis responso accepto, constituit adversus eum Cendebæum ducem exercitus, ipse vero Tryphonem persequitur.



ET misit rex Antiochus filius Demetrii epistolas ab insulis maris Simoni sacerdoti, et principi gentis Judæorum, et universæ genti : 2. et erant continentes hunc modum :

Rex Antiochus Simoni sacerdoti magno, et genti Judæorum salutem. 3. Quoniam quidem pestilentes obtinuerunt regnum patrum nostrorum, volo autem vendicare regnum, et restituere illud sicut erat antea : et electam feci multitudinem exercitus, et feci naves bellicas. 4. Volo autem procedere per regionem ut ulciscar in eos, qui corruperunt regionem nostram, et qui desolaverunt civitates multas in regno meo. 5. Nunc ergo statuo tibi omnes oblationes, quas remiserunt tibi ante me omnes reges, et quæcumque alia dona remiserunt tibi : 6. et permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua : 7. Jerusalem autem sanctam esse, et liberam : et omnia arma, quæ fabricata sunt, et præsidia, quæ construxisti, quæ tenes, maneant tibi. 8. Et omne debitum regis : et quæ futura sunt regi, ex hoc, et in totum tempus remittuntur tibi. 9. Cum autem obtinuerimus regnum nostrum, glorificabimus te, et gentem tuam, et templum gloria magna ita ut manifestetur gloria vestra in universa terra.

10. Anno centesimo septuagesimo quarto exiit Antiochus in terram patrum suorum, et convenerunt ad eum omnes exercitus, ita ut pauci relicti essent cum Tryphone.

---

5. De *présents* obligatoires, par ex. de couronnes d'or (xiii, 39). — On pourrait traduire aussi : *toutes les autres concessions de leur libéralité :* droit de porter la pourpre, de tenir garnison dans les places fortes, etc.

6. *A ton empreinte :* au coin propre que tu choisiras. Les idées religieuses des Juifs ne toléraient point l'effigie du prince sur les monnaies (*Deut.* iv, 15 sv.), et les anciennes monnaies juives (qu'elles remontent ou non à l'époque machabéenne) ne portent que des images symboliques : coupe, palme, vigne, édicule, etc.

7. Comp. x, 31; xiv, 23. — *Libres*, affranchis de toute charge et redevance.

8. Comp. xiii, 39.

10. *L'an 174*, ou 138 av. J.-C., *Antiochus* partit de Séleucie, où il venait d'épouser sa belle-sœur Cléopâtre. — *Avec Tryphon*, universellement détesté.

sorte que peu d'hommes demeurèrent avec Tryphon.
11 Le roi Antiochus se mit à sa poursuite, et Tryphon vint en fuyant à Dora sur la mer.
12 Car il voyait que des maux s'amassaient sur lui et que son armée l'abandonnait.
13 Antiochus vint camper devant Dora avec cent vingt mille combattants et huit mille cavaliers.
14 Il investit la ville, et comme des navires s'approchèrent du côté de la mer, il la pressa et par terre et par mer, ne laissant personne y entrer ou en sortir.

15 Cependant arrivèrent de la ville de Rome Numénius et ceux qui l'avaient accompagné, avec des lettres adressées aux rois et aux pays; en voici la teneur :

16 Lucius, consul des Romains, au roi Ptolémée, salut!
17 Les ambassadeurs des Juifs se sont rendus auprès de nous comme nos amis et nos alliés, pour renouveler l'ancienne amitié et alliance, ayant été envoyés par le grand prêtre Simon et par le peuple juif.
18 Ils ont apporté un bouclier d'or de mille mines.
19 C'est pourquoi il nous a semblé bon d'écrire aux rois et aux pays de ne pas leur causer de dommage, de n'attaquer ni eux, ni leurs villes, ni leur pays, et de ne pas prêter assistance à ceux qui leur feraient la guerre.
20 Il nous a semblé bon de recevoir d'eux ce bouclier.
21 Si donc des hommes pervers se sont enfuis de leur pays dans le vôtre, livrez-les au grand prêtre Simon pour qu'il les châtie selon leur loi.

22 La même lettre fut adressée au roi Démétrius, à Attale, à Ariarathe et à Arsace,
23 ainsi qu'à tous les pays: à Lampsaque, aux Spartiates, à Délos, à Mynde, à Sicyone, à la Carie, à Samos, à la Pamphylie, à la Lycie, à Halicarnasse, à Rhodes, à Phasélis, à Cos, à Side, à Aradus, à Gortyne, à Cnide, à Chypre et à Cyrène.
24 Ils firent une copie de cette lettre pour Simon, le grand prêtre.

25 Le roi Antiochus attaqua Dora le second jour, faisant approcher ses troupes toujours de plus près, et construisant des machines, et il enferma Tryphon, de manière qu'on ne pouvait ni entrer ni sortir.
26 Alors Simon lui envoya un secours de deux mille hommes d'élite, ainsi que de l'argent, de l'or et un appareil considérable.
27 Le roi ne voulut pas les recevoir, mais il révoqua tous les engagements antérieurs qu'il avait pris vis-à-vis de Simon et il se retira de lui.
28 Il lui envoya Athénobius, un de ses amis, pour s'aboucher avec lui et lui dire : " Vous occupez Joppé, Gazara et la citadelle de Jérusalem, qui sont des villes de mon royaume.
29 Vous avez dévasté leurs environs, faisant un grand ravage dans le pays, et vous vous êtes rendus maîtres de beaucoup de lieux qui font partie de

---

11. *Le roi Antiochus*, après avoir battu Tryphon, dit Josèphe, le pourchassa de la Syrie supérieure jusqu'en Phénicie.— *Dora*, l'ancien Dor (*Jos.* xi, 2), ville forte entre Césarée et le mont Carmel, auj. *Tantourah.*

13. *Cent vingt mille combattants*, hommes de pied.

15. *Numénius :* voy. xiv, 24. — *Avec* la copie *des lettres* (vers. 24).— *Aux pays*, aux Etats, républiques, villes libres, etc., qui vivaient indépendants sous la suzeraineté de Rome.

16. *Lucius*, probablement Lucius Calpurnius Piso, 1er consul ayant pour collègue M. Popilius Lénas, l'an 139 av. J.-C. (615 ab U. cond.). — *Au roi Ptolémée* VII, surnommé Physcon, roi d'Egypte. L'auteur ne cite que la lettre adressée à ce souverain, les autres étant toutes semblables (vers. 22).

18. *Bouclier d'or de* la valeur de *mille mines :* voy. la note de xiv, 24.

22. *Au roi Démétrius* I, avant sa captivité, ou peu de temps après, lorsqu'elle n'était pas encore connue des Romains. — *Attale*, probablement Attale II, roi de Pergame. — *Ariarathe* V, roi de Cappadoce.— *Arsace*, le roi des Parthes qui fit Démétrius prisonnier (xiv, 2).

23. *Lampsaque*, ville de Mysie, à l'entrée de l'Hellespont. Le nom de cette ville se lit dans la Vulg.; les mss grecs portent *Sampsaque* ou *Sampsame*, noms inconnus, à moins qu'on ne songe à *Samsame*, port de la mer Noire entre Sinope et Trébizonde. Mais cette ville paraît bien en-dehors du groupe des ports méditerranéens auxquels furent adressées les lettres de Rome.— *Délos*, une des Cyclades. — *Mynde*, ville de la Carie occidentale.— *Sicyone*, ville du Péloponèse, à l'O. de Corinthe. — *Carie*, *Pamphylie*, *Lycie*, contrées méridionales de l'Asie mineure. — *Samos*, île de la mer Egée. —

11. Et insecutus est eum Antiochus rex, et venit Doram fugiens per maritimam : 12. sciebat enim quod congregata sunt mala in eum, et reliquit eum exercitus. 13. Et applicuit Antiochus super Doram cum centum viginti millibus virorum belligeratorum, et octo millibus equitum : 14. et circuivit civitatem, et naves a mari accesserunt : et vexabant civitatem a terra, et mari, et neminem sinebant ingredi, vel egredi.

15. Venit autem Numenius, et qui cum eo fuerant, ab urbe Roma, habentes epistolas regibus, et regionibus scriptas, in quibus continebantur hæc :

16. Lucius consul Romanorum, Ptolemæo regi salutem. 17. Legati Judæorum venerunt ad nos amici nostri, renovantes pristinam amicitiam, et societatem, missi a Simone principe sacerdotum, et populo Judæorum. 18. Attulerunt autem et clypeum aureum mnarum mille. 19. Placuit itaque nobis scribere regibus, et regionibus, ut non inferant illis mala, neque impugnent eos, et civitates eorum, et regiones eorum : et ut non ferant auxilium pugnantibus adversus eos. 20. Visum autem est nobis accipere ab eis clypeum. 21. Si qui ergo pestilentes refugerunt de regione ipsorum ad vos, tradite eos Simoni principi sacerdotum, ut vindicet in eos secundum legem suam.

22. Hæc eadem scripta sunt Demetrio regi, et Attalo, et Ariarathi, et Arsaci, 23. et in omnes regiones : et Lampsaco, et Spartiatis, et in Delum, et in Myndum, et in Sicyonem, et in Cariam, et in Samum, et in Pamphyliam, et in Lyciam, et in Alicarnassum, et in Coo, et in Siden, et in Aradon, et in Rhodum, et in Phaselidem, et in Gortynam, et Gnidum, et Cyprum, et Cyrenen. 24. Exemplum autem eorum scripserunt Simoni principi sacerdotum, et populo Judæorum.

25. Antiochus autem rex applicuit castra in Doram secundo, admovens ei semper manus, et machinas faciens : et conclusit Tryphonem, ne procederet. 26. Et misit ad eum Simon duo millia virorum electorum in auxilium, et argentum, et aurum, et vasa copiosa : 27. et noluit ea accipere, sed rupit omnia, quæ pactus est cum eo antea, et alienavit se ab eo. 28. Et misit ad eum Athenobium unum de amicis suis, ut tractaret cum ipso, dicens : Vos tenetis Joppen, et Gazaram, et arcem, quæ est in Jerusalem, civitates regni mei : 29. fines earum de-

---

Halicarnasse, ville principale de la Carie. — *Rhodes*, île célèbre de la Méditerranée, en face de la Carie. — *Phasélis*, ville de Lycie. — *Cos*, petite île de la mer Egée. — *Side*, ville maritime de Pamphylie. — *Aradus*, sur un îlot de la côte phénicienne, près de l'embouchure de l'Eleuthère.— *Gortyne*, ville de Crète. — *Cnide*, ville de Carie. — *Cyrène*, ville de Libye, entre Carthage et l'Egypte, patrie de Jason, historien des Machabées (II *Mach.* ii, 24).

Dans la Vulg. ces diverses localités sont énumérées dans un ordre un peu différent.

24. *Pour Simon;* la Vulg. ajoute, *et pour le peuple juif.*

25. *Le second jour*, en suppléant ce dernier mot. Mais si, d'une part, il est difficile de supposer, avec la Vulg., qu'un blocus si bien commencé (v. 14) ait été levé et repris *une seconde fois;* il est difficile aussi de dire qu'Antiochus *attaqua* la ville *le second jour* après l'investissement, car le verbe est ici le même qu'au v. 14 : παρενέβαλεν, *il mit le siège.* Peut-être faut-il entendre que le siège commença *le 2e jour du mois?* ou peut-être l'expression hébraïque signifiait-elle *de deux côtés*, par terre et par mer? nous serions portés à le croire.

26. *Alors*, pendant le siège. — *Appareil*, ustensiles, armes et machines de siège.

27. *Le roi*, voyant qu'il n'avait plus besoin du secours de Simon pour venir à bout de son rival, *ne voulut pas*, etc. — *Il révoqua*, non formellement, mais en fait.

28. *Il envoya*, pendant le siège de Dora. — *Pour s'aboucher :* lire κοινολογησόμενον.—*La citadelle de Jérusalem*, bâtie par Antiochus Epiphane, grand oncle d'Ant. Sidétès. (i, 35).

29. *Beaucoup de lieux*, par ex. Accaron (x, 89), Gaza (xi, 61), Hadida (xii, 38).

mes états. 30 Maintenant donc livrez-
nous les villes dont vous vous êtes
emparés et les tributs des localités
dont vous vous êtes rendus maîtres,
en dehors du territoire de la Judée.
31 Sinon, donnez à la place cinq cents
talents d'argent, et pour les dévasta-
tions que vous avez commises, et pour
les tributs dus par ces villes cinq
cents autres talents, faute de quoi
nous irons vous faire la guerre."
32 Athénobius, ami du roi, étant ar-
rivé à Jérusalem, vit la magnificence
de Simon, un buffet couvert de vases
d'or et d'argent, et la grande pompe
dont il était entouré; il en fut stupé-
fait et il lui répéta les paroles du roi.
33 Simon lui répondit : " Ce n'est
point une terre étrangère que nous
avons prise, ni des biens d'autrui
dont nous nous sommes emparés;
mais c'est l'héritage de nos pères, qui
avait été pendant quelque temps in-
justement possédé par nos ennemis.
34 Pour nous, trouvant l'occasion fa-
vorable, nous revendiquons l'héritage
de nos pères. 35 Quant à Joppé et à
Gazara que tu réclames, ces deux
villes faisaient beaucoup de mal à
notre peuple dans notre pays; nous
donnerons pour elles cent talents."
Athénobius ne lui répondit pas un
mot, 36 mais il s'en retourna irrité
vers le roi, et lui rapporta la réponse
de Simon, la magnificence de sa cour
et tout ce qu'il avait vu; ce qui jeta
le roi dans une grande colère.

37 Or Tryphon s'enfuit sur un na-
vire à Orthosias. 38 Le roi nomma
Cendébée commandant du littoral, et
lui donna une armée de fantassins et
de cavaliers. 39 Et il lui ordonna
d'établir son camp en face de la Ju-
dée, de fortifier Gédor, d'en assurer
les portes et de guerroyer contre le
peuple. Le roi cependant poursuivait
Tryphon. 40 Cendébée, s'étant rendu
à Jamnia, commença à irriter le peu-
ple, à envahir la Judée, à faire des
prisonniers et à massacrer. Il fortifia
Gédor 41 et il y mit des cavaliers et
des troupes *de pied*, pour faire des
sorties et infester les chemins de la
Judée, comme le roi le lui avait com-
mandé.

1 Jean monta de Gazara et vint Ch. XVI
annoncer à son père ce que faisait
Cendébée. 2 Simon appela ses deux
fils aînés, Judas et Jean, et leur dit :
" Mes frères et moi, et la maison de
mon père, avons combattu les enne-
mis d'Israël depuis notre jeunesse
jusqu'à ce jour, et nous avons sou-
vent réussi par nos mains à sauver
Israël. 3 Maintenant je suis devenu
vieux, et vous, par la grâce *divine*,
vous avez assez d'années; prenez ma
place et celle de mon frère; allez
combattre pour notre nation, et que
le secours du ciel soit avec vous!"
4 Puis il choisit dans le pays vingt
mille combattants et des cavaliers,
qui se mirent en marche contre Cen-
débée; ils campèrent la nuit à Mo-

30. *En dehors du territoire de la Judée*, tel qu'il existait après le retour de la captivité, sans y comprendre les *trois cantons* (xi, 34), ni les autres territoires conquis par les Machabées.

31. *Cinq cents talents d'argent*, d'après la valeur de notre argent monnayé, feraient 4,250,000 fr., s'il s'agit de talents hébreux; la moitié seulement en talents grecs.— *Dus par ces villes*, que le roi considère comme n'ayant jamais cessé d'appartenir, et par conséquent de devoir l'impôt, aux rois de Syrie.

32. *Un buffet :* l'expression grecque est rendue dans la Vulg. par : *claritatem*, *l'éclat* des vases, etc. — *Vases d'or*, etc. : comp. xi, 58.

37. *Tryphon*, quoique cerné dans la ville de Dora, réussit à s'enfuir sur un vaisseau et à gagner *Orthosias*, port de mer, situé entre Tripoli et l'embouchure de l'Eleuthère; il vint ensuite à Apamée, où il périt de mort violente.

38. *Le roi*, après la reddition de Dora, *nomma commandant* militaire et probablement gouverneur de toute la côte de Syrie. *Cendébée* n'est pas autrement connu.

39. *Fortifier Gédor :* c'est l'ancienne *Gédéra* (*Jos.* xv, 36) dans la Séphela, à 10 kil. au S. E. de Jamnia (v. 40), un peu au sud du torrent *Nahr-Roubîn* (xvi, 5); à 15 kil. au N. O. d'Azot (xvi, 10) et presque en vue de Gazara (xvi, 1); auj. *Katrah* (*Katrun*, *Gadrah* suivant les dialectes). Le

solastis, et fecistis plagam magnam in terra, et dominati estis per loca multa in regno meo. 30. Nunc ergo tradite civitates, quas occupastis, et tributa locorum, in quibus dominati estis extra fines Judææ. 31. Sin autem, date pro illis quingenta talenta argenti, et exterminii, quod exterminastis, et tributorum civitatum alia talenta quingenta : sin autem, veniemus, et expugnabimus vos. 32. Et venit Athenobius amicus regis in Jerusalem, et vidit gloriam Simonis, et claritatem in auro, et argento, et apparatum copiosum : et obstupuit : et retulit ei verba regis. 33. Et respondit ei Simon, et dixit ei : Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus : sed hereditatem patrum nostrorum, quæ injuste ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est. 34. Nos vero tempus habentes, vindicamus hereditatem patrum nostrorum. 35. Nam de Joppe, et Gazara quæ expostulas, ipsi faciebant in populo plagam magnam, et in regione nostra : horum damus talenta centum. Et non respondit ei Athenobius verbum. 36. Reversus autem cum ira ad regem, renuntiavit ei verba ista, et gloriam Simonis, et universa, quæ vidit, et iratus est rex ira magna.

37. Tryphon autem fugit navi in Orthosiada. 38. Et constituit rex Cendebæum ducem maritimum, et exercitum peditum et equitum dedit illi. 39. Et mandavit illi movere castra contra faciem Judææ : et mandavit ei ædificare Gedorem, et obstruere portas civitatis, et debellare populum. Rex autem persequebatur Tryphonem. 40. Et pervenit Cendebæus Jamniam, et cœpit irritare plebem, et conculcare Judæam, et captivare populum, et interficere, et ædificare Gedorem. 41. Et collocavit illic equites, et exercitum : ut egressi perambularent viam Judææ, sicut constituit ei rex.

CAPUT XVI.

Simon senex mittit exercitum suum cum filiis suis Juda et Joanne adversus Cendebæum : quo devicto, Ptolemæus gener Simonis dominandi ambitione inflammatus, acceptos convivio socerum ejusque filios Mathathiam et Judam dolo interfecit, ut ita Judææ provincias obtineret : porro nuntii quos ad Joannem dolo interimendum miserat, sunt ab illo interfecti, et Joannes patri in summo sacerdotio successit.



ET ascendit Joannes de Gazaris, et nuntiavit Simoni patri suo quæ fecit Cendebæus in populo ipsorum. 2. Et vocavit Simon duos filios seniores, Judam, et Joannem, et ait illis : Ego, et fratres mei, et domus patris mei expugnavimus hostes Israel ab adolescentia usque in hunc diem : et prosperatum est in manibus nostris liberare Israel aliquoties. 3. Nunc autem senui, sed estote loco meo, et fratres mei, et egressi pugnate pro gente nostra : auxilium vero de cœlo vobiscum sit. 4. Et elegit de regione viginti millia virorum belligeratorum, et equi-

nom de Κεδρών, que nous trouvons en grec, ne correspond à aucune localité connue et doit être une altération de Γεδώρ ou Κεδώρ. — *Assurer les portes*, non seulement par de forts verrous, mais encore par des tours.

40. *Irriter le peuple* par des incursions.

CHAP. XVI.

1. *De Gazara :* voy. XIII, 54.

2. *Ses deux fils aînés :* un 3e fils de Simon se nommait Mathathias (vers. 14).

3. *Assez d'années* pour être des hommes et défendre votre pays. Ce membre de phrase ne se lit pas dans la Vulg. — *De mon frère :* en syr. *de mes frères ;* pour expliquer le singulier on pourrait dire que Simon a ici principalement en vue le temps où il partageait officiellement le commandement des troupes juives avec son frère Jonathas. La Vulg. a aussi le pluriel : *fratres mei ;* mais il faut probablement lire, avec l'édition de Complute, *fratris mei.* Le texte actuel devrait se traduire : *et* (soyez) *mes frères.*

4. *Combattants*, fantassins. — *Des cavaliers :* c'est la première fois que des cavaliers figurent dans l'armée juive combattant

din. 5 S'étant levés le matin, ils s'avancèrent vers la plaine, et voici qu'une nombreuse armée de fantassins et de cavaliers vint à leur rencontre; le lit d'un torrent les séparait. 6 Jean avec ses hommes établit son camp en face d'eux. S'apercevant que ses troupes tremblaient de traverser le torrent, il le franchit le premier; ce qu'ayant vu, ses guerriers le passèrent après lui. 7 Il partagea son armée en deux corps, entre lesquels il rangea les cavaliers; or la cavalerie des ennemis était fort nombreuse. 8 Ils firent retentir les trompettes sacrées, et Cendébée fut mis en fuite avec son armée; beaucoup tombèrent frappés à mort, et le reste chercha un refuge dans la forteresse. 9 Alors Judas, frère de Jean, fut blessé; mais Jean poursuivit les fuyards jusqu'à ce qu'il arriva à Gédor, que Cendébée avait fortifié. 10 Les vaincus s'enfuirent jusqu'aux tours qui sont dans les champs d'Azot, et il livra la ville au feu. Deux mille d'entre eux périrent, et Jean retourna en paix dans la Judée.

4° — Chap. XVI, 11 — 24. — Mort tragique de Simon; son fils Jean lui succède.

Ch. XVI. 11 Tolémée, fils d'Abobus, avait été établi gouverneur militaire de la plaine de Jéricho; il possédait beaucoup d'or et d'argent. 12 car il était gendre du grand prêtre. 13 Son cœur s'enorgueillit; il aspira à se rendre maître du pays, et il méditait des desseins perfides contre Simon et ses fils pour les perdre. 14 Or Simon, qui inspectait les villes de Judée, s'occupant avec sollicitude de leur bien-être, descendit à Jéricho, lui, Mathathias son fils et Judas, l'an cent soixante-dix-sept, au onzième mois, qui se nomme Sabat. 15 Le fils d'Abobus les reçut par ruse dans une petite forteresse, nommée Doch, qu'il avait fait construire; il leur prépara un grand festin et y tint des hommes cachés. 16 Lorsque Simon fut ivre, ainsi que ses fils, Ptolémée se leva avec ses hommes, et, saisissant leurs armes, ils se précipitèrent sur Simon, dans la salle du festin, et le massacrèrent avec ses deux fils et quelques serviteurs. 17 Il commit ainsi une grande trahison et rendit le mal pour le bien.

18 Aussitôt Ptolémée écrivit au roi pour l'informer de l'évènement, et lui demander d'envoyer des troupes à son aide, afin qu'il lui livrât le pays et les villes des Juifs. 19 Il dépêcha d'autres émissaires à Gazara pour tuer Jean, et expédia des lettres aux généraux, les convoquant près de

---

contre les Syriens. Ils étaient en petit nombre relativement aux ennemis (v. 7).

5. *La plaine*, la Séphéla. — *Un torrent*, probablement le Nahr-Roubin.

6. *Jean :* en grec le sujet n'est exprimé que par un pronom, mais on devine qu'il s'agit du personnage principal. Les déclarations de Simon (v. 3) empêchent d'en faire le sujet de la phrase, comme la grammaire semble le demander; d'ailleurs son fils Jean, étant le plus expérimenté, devait avoir le haut commandement; comp. xiii, 54 et le vers. 1. — *Il le franchit*, comme avait fait l'illustre Judas Machabée (v. 43).

7. *Son armée*, les fantassins. — *Entre lesquels*, etc. : la nouvelle cavalerie juive était sans doute trop peu nombreuse et trop peu exercée pour opérer efficacement sur les flancs de l'infanterie.

8. *Les trompettes sacrées :* voy. *Nombr.* x, 9. — *La forteresse de Gédor :* comp. xv, 39, 41.

9. *Gédor :* en grec et même ici dans la Vulg. *Cédron;* mais voy. la note de xv, 33. — *Avait fortifié;* voy. xv, 40. Les travaux ne devaient pas être fort avancés.

10. *Jusqu'aux tours* élevées dans la campagne pour protéger les cultivateurs contre les nomades pillards; comp. II *Rois*, xvii, 9. — *Livra la ville au feu :* le combat paraît s'être engagé de nouveau dans la campagne d'Azot, ce qui occasionna un nouvel incendie de la ville, déjà brûlée 10 ans auparavant (x, 84). On pourrait cependant rapporter le pronom αὐτὴν à Gédor, en considé-

tes; et profecti sunt ad Cende-
bæum : et dormierunt in Modin.
5. Et surrexerunt mane, et abierunt
in campum : et ecce exercitus co-
piosus in obviam illis peditum, et
equitum, et fluvius torrens erat in-
ter medium ipsorum. 6. Et admovit
castra contra faciem eorum ipse, et
populus ejus, et vidit populum tre-
pidantem ad transfretandum torren-
tem, et transfretavit primus; et vi-
derunt eum viri, et transierunt post
eum. 7. Et divisit populum, et equi-
tes in medio peditum : erat autem
equitatus adversariorum copiosus
nimis. 8. Et exclamaverunt sacris
tubis, et in fugam conversus est
Cendebæus, et castra ejus : et ceci-
derunt ex eis multi vulnerati : resi-
dui autem in munitionem fugerunt.
9. Tunc vulneratus est Judas frater
Joannis : Joannes autem insecutus
est eos, donec venit Cedronem,
quam ædificavit : 10. et fugerunt
usque ad turres, quæ erant in agris
Azoti, et succendit eas igni. Et ce-
ciderunt ex illis duo millia virorum,
et reversus est in Judæam in pace.

11. Et Ptolemæus filius Abobi
constitutus erat dux in campo Jeri-
cho, et habebat argentum, et aurum
multum. 12. Erat enim gener sum-
mi sacerdotis. 13. Et exaltatum est
cor ejus, et volebat obtinere regio-
nem, et cogitabat dolum adversus
Simonem, et filios ejus, ut tolleret
eos. 14. Simon autem, perambulans
civitates, quæ erant in regione Ju-
dææ, et sollicitudinem gerens ea-
rum, descendit in Jericho ipse, et
Mathathias filius ejus, et Judas,
anno centesimo septuagesimo septi-
mo, mense undecimo : hic est men-
sis Sabath. 15. Et suscepit eos filius
Abobi in munitiunculam, quæ vo-
catur Doch, cum dolo, quam ædifi-
cavit : et fecit eis convivium ma-
gnum, et abscondit illic viros. 16. Et
cum inebriatus esset Simon, et filii
ejus, surrexit Ptolemæus cum suis,
et sumpserunt arma sua, et intrave-
runt in convivium, et occiderunt
eum, et duos filios ejus, et quosdam
pueros ejus. 17. et fecit deceptio-
nem magnam in Israel, et reddidit
mala pro bonis.

18. Et scripsit hæc Ptolemæus,
et misit regi ut mitteret ei exerci-
tum in auxilium, et traderet ei re-
gionem, et civitates eorum, et tri-
buta. 19. Et misit alios in Gazaram
tollere Joannem : et tribunis misit
epistolas, ut venirent ad se, et daret
eis argentum, et aurum, et dona.

---

rant comme une parenthèse ce qui est dit de la retraite des fuyards dans les tours d'Azot. Jean devait avoir à cœur de ne pas laisser subsister la forteresse récemment élevée contre la Judée. La Vulg. rapporte cet incendie aux tours elles-mêmes.

11. *Ptolémée*, inconnu d'ailleurs. — *Abobus*, peut-être l'hébreu *hâboub*, *aimé*. — *Plaine de Jéricho :* la partie élargie de la vallée du Jourdain, où se trouvait Jéricho ; c'était un point stratégique important, à cause des gués du fleuve qui en faisaient le chemin ordinaire de la Pérée.

12. *Car* insinue que la grande richesse de Ptolémée provenait de la dot donnée à sa fille par Simon.

14. *L'an 177*, etc. : en février de l'an 134 av. J.-C.

15. *Le fils d'Abobus :* expression de mépris. — *Par ruse dans une petite forteresse*, où il était maître absolu : il n'aurait pas osé commettre son crime dans la ville de Jéricho. — *Doch :* ce nom s'est conservé dans celui d'une source abondante, *Aïn-Duk* signalée par les voyageurs au N.O. de Jéricho, et près de laquelle on trouve des ruines qui pourraient bien être les restes de la forteresse.

16. *Fut ivre*, enivré peut-être par un moyen artificiel : comp. II *Sam.* xiii, 28. D'ailleurs, chez les Hébreux, *inebriari* signifie souvent *boire beaucoup*, *faire bonne chère*, sans impliquer l'ivresse proprement dite. Comp. *S. Jean*, ii, 10.

18. *Au roi* Antiochus Sidétès. — *A son aide*, contre les partisans de Simon et de Jean son fils. — *Afin qu'il lui livrât :* grammaticalement on pourrait traduire : *que le roi livrât le pays à Ptolémée*, en le faisant ethnarque; mais l'ensemble du récit montre que Ptolémée voulait satisfaire les exigences du roi (xv, 28 sv.), en lui rendant la souveraineté de la Judée *et les tributs*, comme ajoute la Vulg.

19. *A Gazara :* voy. xiii, 54. — *Aux généraux* qui commandaient les troupes juives sous les ordres de Jean.

lui, pour leur donner de l'argent, de l'or et des présents. [20] Il en envoya d'autres encore pour occuper Jérusalem et la montagne du temple. [21] Mais un messager ayant pris les devants, vint annoncer à Jean, dans Gazara, le meurtre de son père et de ses frères, et l'envoi d'assassins pour le tuer lui-même. [22] A cette nouvelle, Jean fut tout bouleversé; il se saisit des hommes qui venaient pour le tuer et il les fit mourir, car il reconnut qu'ils avaient l'intention de le tuer.

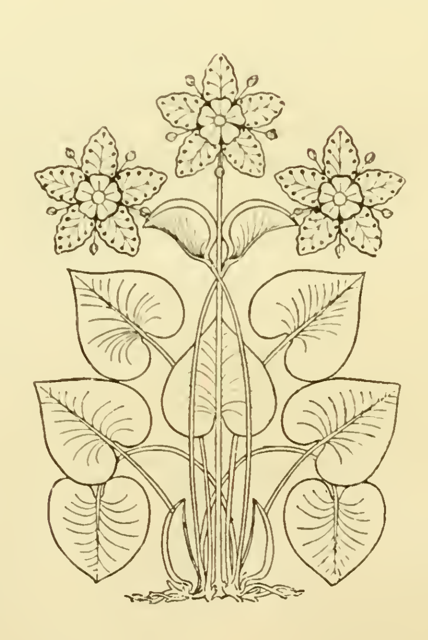
[23] Le reste de l'histoire de Jean, de ses guerres, des exploits qu'il accomplit, des murailles qu'il fit construire et de toutes ses actions, [24] tout cela est écrit dans les annales de sa souveraine sacrificature, à partir du jour où il devint grand prêtre après son père.

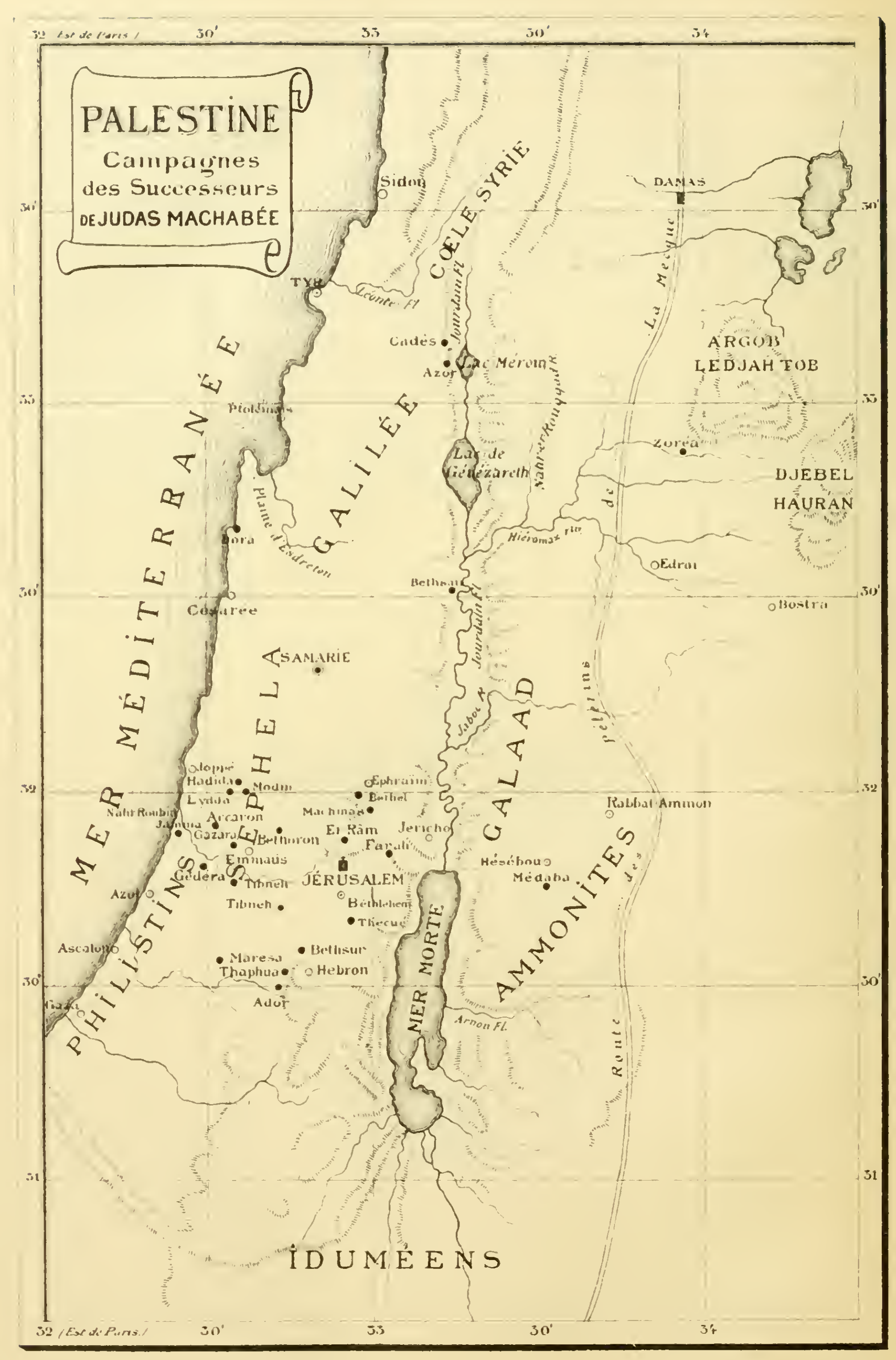
---

20. *Jérusalem* et la citadelle du mont Sion (xiii, 53).

23. *Ses guerres*, contre Antiochus Sidétès qui fut un instant maître de Jérusalem; contre les Samaritains, dont il ruina le temple sur le mont Garizim; contre les Iduméens qu'il soumit. Voir Josèphe, *Ant.* xiii, 8 sv. — *Dans les annales*, propr. *le journal*, (le livre des jours, Vulg.). C'est l'ancienne formule des annalistes des rois d'Israël (I *Rois*, xi, 41, xiv, 29 etc.).

Ce Jean est connu sous le surnom d'*Hyr-*

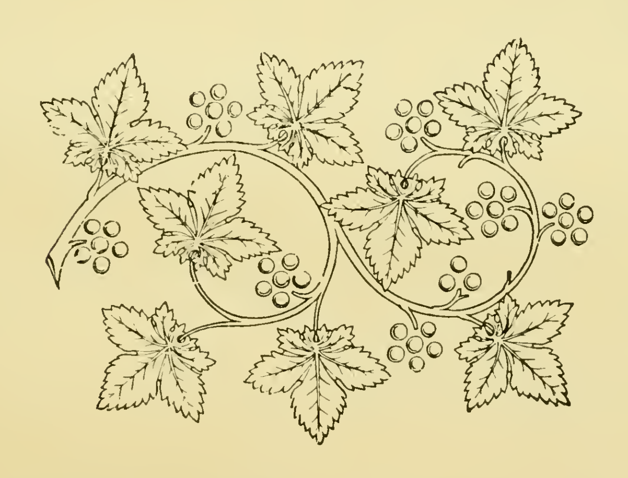



PALESTINE
Campagnes
des Successeurs
DE JUDAS MACHABÉE
MER MÉDITERRANÉE
GALILÉE
CŒLÉ SYRIE
SEPHELA
GALAAD
AMMONITES
PHILISTINS
IDUMÉENS
MER MORTE
Sidon
TYR
DAMAS
Cadès
Azor
Lac Mérom
Ptolémaïs
Lac de Génézareth
Dora
Plaine d'Esdrelon
Bethsan
Césarée
SAMARIE
Joppé
Hadida
Modin
Lydda
Ephraïm
Bethel
Machmas
Jamnia
Accaron
Gazara
Bethoron
Er Râm
Jéricho
Emmaüs
Gédéra
Tibneh
JÉRUSALEM
Bethlehem
Thécué
Azot
Ascalon
Maresa
Bethsur
Thaphua
Hebron
Ador
Gaza
Arnon Fl.
Hésébon
Médaba
Rabbat Ammon
Edrai
Bostra
Zoréa
ARGOB
LEDJAH TOB
DJEBEL
HAURAN
Hiéromax Flv.
Jaboc
Jourdain Fl.
Léonte Fl.
Route des pèlerins de La Mecque
32 (Est de Paris.)
30'
33
34
31
III 324-325

20. Et alios misit occupare Jerusalem, et montem templi. 21. Et præcurrens quidam, nuntiavit Joanni in Gazara, quia periit pater ejus, et fratres ejus, et quia misit te quoque interfici. 22. Ut audivit autem, vehementer expavit : et comprehendit viros, qui venerant perdere eum, et occidit eos : cognovit enim quia quærebant eum perdere.

23. Et cetera sermonum Joannis, et bellorum ejus, et bonarum virtutum, quibus fortiter gessit, et ædificii murorum, quos exstruxit, et rerum gestarum ejus : 24. ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum post patrem suum.

can. Il conserva pendant 31 ans la souveraine sacrificature et mourut l'an 106 av. J.-C., laissant deux fils, Judas Aristobule et Alexandre qui, après s'être disputé le pouvoir, appelèrent Pompée comme arbitre de leurs différends (63 av. J.-C.). Celui-ci arriva avec ses légions, prit Jérusalem d'assaut et imposa aux Juifs la dynastie iduméenne des Hérodes.



Deuxième Livre des Machabées.

I. — Documents préliminaires.

DEUX LETTRES DES JUIFS DE JÉRUSALEM A LEURS FRÈRES D'ÉGYPTE, POUR LES ENGAGER A CÉLÉBRER LA FÊTE DES ENCÉNIES, LE 25 CASLEU [I – II, 19].

IRE LETTRE. — CHAP. I, 1 — 10a — de l'an 188 des Séleucides, en rappelant une autre de l'an 169.

Chap. I.



Leurs frères, aux Juifs
qui sont en Egypte, sa-
lut! Les Juifs, leurs frères,
qui sont à Jérusalem et
dans le pays de Juda
souhaitent une heureuse paix! 2 Que
Dieu vous fasse du bien et qu'il
se souvienne de son alliance avec
Abraham, Isaac et Jacob, ses fidè-
les serviteurs. 3 Qu'il vous donne à
tous un cœur pour l'adorer et ac-
complir ses volontés de grand cœur
et de bon gré. 4 Qu'il ouvre votre
cœur à sa loi et à ses préceptes, et
qu'il y fasse la paix. 5 Qu'il exauce
vos prières et se réconcilie avec
vous, et qu'il ne vous délaisse pas au
temps du malheur. 6 Et maintenant
nous sommes ici priant pour vous.
7 Sous le règne de Démétrius, en
l'an cent soixante-neuf, nous, les
Juifs, vous avions écrit, alors que
nous étions dans la plus extrême
détresse, survenue pendant ces an-
nées, depuis que Jason avec ses
partisans eut fait défection de la
terre sainte et du royaume. 8 On
avait brûlé la porte *du temple* et ré-
pandu le sang innocent. Alors nous
avons prié le Seigneur, et nous avons
été exaucés; nous avons offert le
sacrifice et la fleur de farine; nous
avons allumé les lampes et exposé
les pains.
9 Maintenant *nous vous écrivons*
encore pour que vous célébriez les

CHAP. I.

1. *En Egypte*, où les colonies juives étaient fort nombreuses. S'il faut en croire les auteurs juifs, Alexandre aurait accordé aux Israélites droit de cité à Alexandrie. Sous Ptolémée Lagus qui, de gré ou de force, avait amené en Egypte près de 100 000 colons juifs, une synagogue fut établie par Simon, fils de Simon le Juste, vers 300 av. J.-C., et l'on y offrit même des sacrifices. Ptolémée II fit entreprendre la première traduction grecque des livres de Moïse. Sous Ptolémée IV, vers 160 av. J. C., Onias, fils du grand prêtre de ce nom dépossédé par Jason (II *Mach.* iv), avait établi à Léontopolis, près d'Héliopolis, un temple où l'on célébrait le culte de Jéhovah comme à Jérusalem. Cette violation de la loi (*Deut.* xii, 5 sv.), justifiée en quelque manière par la triste condition de la Palestine, après la mort de Judas Machabée, et qui pouvait s'autoriser d'un texte d'Isaïe (xix, 19), attristait beaucoup les Juifs fidèles de Jérusalem et leur semblait compromettre, par un schisme véritable, l'unité religieuse d'Israël.

Leurs frères : la répétition de ce titre contient un touchant appel à l'union.

3. *Un cœur* bien disposé, docile. Allusion probable au passage d'Ezéchiel où Dieu s'exprime ainsi : *J'enlèverai de leur poitrine le cœur de pierre, et je leur donnerai*

Liber secundus Machabaeorum.

CAPUT I.

Judæi habitantes Jerosolymis scribunt Judæis in Ægypto commorantibus mortem Antiochi ac suorum quæ in Perside contigerat, gratias Deo agentes, et hortantes ut celebrent diem scenopegiæ et diem dati ignis post reductionem captivitatis; cujus rei narratur hic historia, et oratio Nehemiæ.



FRATRIBUS, qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres, qui sunt in Jerosolymis, Judæi, et qui in regione Judææ, et pacem bonam. 2. Benefaciat vobis Deus, et meminerit testamenti sui, quod locutus est ad Abraham, et Isaac, et Jacob servorum suorum fidelium : 3. et det vobis cor omnibus ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem corde magno, et animo volenti. 4. Adaperiat cor vestrum in lege sua, et in præceptis suis, et faciat pacem. 5. Exaudiat orationes vestras, et reconcilietur vobis, nec vos deserat in tempore malo. 6. Et nunc hic sumus orantes pro vobis.

7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono, nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, et impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason a sancta terra, et a regno. 8. Portam succenderunt, et effuderunt sanguinem innocentem : et oravimus ad Dominum, et exaudi sumus, et obtulimus sacrificium, et similaginem, et accendimus lucernas, et proposuimus panes.

9. Et nunc frequentate dies scenopegiæ mensis Casleu.

---

un cœur de chair, pour qu'ils suivent mes préceptes, etc. *Ez.* xi, 19 s.

4. *La paix*, qui résulte pour l'âme de ses bons rapports avec Dieu, première condition du bonheur terrestre. D'autres : qu'il *fasse* règner *la paix* entre tous les membres de la grande famille d'Israël.

5. *Qu'il se réconcilie avec vous*, vous pardonne vos fautes et vous rende sa faveur. Allusion discrète à l'irrégularité du culte exercé en Egypte, dans le temple de Léontopolis.

6. *Maintenant*, après vous avoir offert nos souhaits, et en conformité avec eux.

7. *Démétrius* II Nicator, qui monta sur le trône de Syrie après la mort d'Alexandre Balas, l'an 167 des Séleucides, 145-4. av. J. C. (I *Mach.* xi, 15 sv.). — *Nous, les Juifs* fidèles, attachés aux lois de nos pères. — *L'an 169* des Séleucides, 143-2 av. J. C. — *Survenue pendant ces années :* les Juifs n'eurent pas à souffrir pendant les premières années de Démétrius, qui se montra d'abord favorable à Jonathas (I *Mach.* xi, 26-53); mais il s'agit ici de la série de calamités qui commencèrent avec la défection de Jason, atteignirent leur point culminant sous Antiochus Epiphane et se continuèrent, avec des alternatives de paix, jusqu'à l'avènement de Simon (1 *Mach.* xiii, 41, sv.). — *Jason* (voy. iv, 7 sv) avait obtenu des rois de Syrie, pour une somme d'argent, la souveraine sacrificature avec l'autorisation d'introduire à Jérusalem et en Judée les mœurs et les usages syriens, c.-à-d. païens. C'est ce que l'auteur de la lettre appelle une *défection de la terre sainte et du royaume* que Dieu doit y établir par le Messie, fils de David (comp. *Zach.* ii, 12; ix, 9 sv.; xiv, 9. 16.)

8. *La porte*, litt. *le pylône*, le grand portail à colonnes (voir I *Rois* vi, 3, 31 ; vii, 21); plusieurs prennent ce mot dans le sens collectif pour *les portes* (I *Mach.* iv, 38; comp. II *Mach.* viii, 33). — *Répandu le sang innocent :* voy. I *Mach.* i, 39, 60 sv. II *Mach.* v, 12 sv. 26. — *La fleur de farine*, partie principale des oblations ou sacrifices non sanglants. — *Les pains* de proposition : voy. I *Mach.* iv, 49 56. Tout cela constituait le rétablissement du culte.

9. *Pour que vous célébriez*, en union de sentiments avec vos frères de Jérusalem, *la*

jours de la fête des Tabernacles du mois de Casleu.

[10] En l'année cent quatre-vingt-huit.

IIme LETTRE. — CHAP. I, 10b — II, 19 — plus ancienne, racontant la mort d'Antiochus, le renouvellement merveilleux du feu sacré, les soins de Jérémie pour sauvegarder le feu, la loi, l'arche et le tabernacle, enfin l'établissement d'une bibliothèque à Jérusalem.

Chap. I.[10] Eux de Jérusalem et de la Judée, le Sénat et Judas à Aristobule, conseiller du roi Ptolémée, de la famille des prêtres consacrés, et aux Juifs qui sont en Egypte, salut et prospérité!

[11] Sauvés par Dieu de grands périls, nous lui rendons de grandes actions de grâces, nous qui sommes prêts à combattre contre le roi. [12] Car Dieu même a rejeté ceux qui s'étaient rangés en bataille contre la ville sainte. [13] En effet le chef *ennemi* s'étant rendu en Perse à la tête d'une armée qui paraissait invincible, ils furent frappés dans le sanctuaire de Nanée, grâce à la ruse des prêtres de Nanée. [14] Antiochus vint en ce lieu avec ses amis sous prétexte d'épouser la déesse, dans le but de s'emparer des trésors à titre de dot. [15] Les prêtres de Nanée les exposèrent, et lui-même entra avec un petit nombre de ses gens dans l'enceinte sacrée. [16] Dès qu'il fut entré dans le temple, ils le fermèrent, et ayant ouvert la porte secrète du plafond, ils lancèrent des pierres, assommèrent le chef [et ceux qui étaient avec lui], les coupèrent en

fête des Tabernacles du mois de Casleu : ce dernier mot détermine le sens de *fête des Tabernacles :* il ne s'agit pas ici de l'ancienne fête de ce nom qui se célébrait en octobre, mais de la fête de la *Dédicace* (*Jean*, x, 22) du temple reconquis et purifié par Judas Machabée (I *Mach.* iv), fête instituée par ce dernier et qui se célébrait pendant huit jours à la manière de celle des Tabernacles, au mois de Casleu, ou de décembre (x, 5-9). Célébrer cette fête était faire acte de dévotion envers le temple de Jérusalem et réagir contre les tendances séparatistes.

10. *En l'année 188* de l'ère des Séleucides, 124 avant J.-C. : c'est la date de la lettre qui précède, et non de celle qui suit, laquelle n'est pas datée. Pour l'usage de mettre la date à la fin des lettres, voir xi, 21, 33, 38.

A cette date, il y avait près de 40 ans que la fête de la dédicace avait été instituée, et quelques critiques s'étonnent que les Juifs de Palestine aient attendu si longtemps à adresser cette invitation à leurs coreligionnaires d'Egypte. Mais la lettre suivante, écrite peu après l'institution de cette fête, invite déjà la colonie juive d'Egyte à s'y associer (v. 18; ii, 16 sv); de plus, la lettre mentionnée au v. 7 semble avoir eu le même objet, puisqu'elle relatait la restauration du culte, occasion de cette fête. D'ailleurs, le péril du schisme existait toujours (voir la note du v. 1) et la liberté rendue à Jérusalem semblait ôter tout prétexte au maintien d'un temple en Egypte. Il est donc naturel que les Juifs de Palestine aient renouvelé, auprès de leurs frères d'Egypte, leurs instances en faveur du sanctuaire national. C'est le but que se propose l'auteur de notre 2d livre, lequel fut probablement présenté aux Juifs d'Egypte avec cette lettre destinée à lui servir de préface.

Le Sénat, ou grand conseil, appelé plus tard *sanhédrin;* c'était la principale autorité du pays. — *Judas*, sans autre indication, ne peut être que Judas Machabée, qui survécut 3 ans à Antiochus Epiphane. Il est d'ailleurs certain que cette lettre fut écrite peu après la mort d'Antiochus. (v. 16 note). — *Des prêtres consacrés*, propr. oints. Par sa position auprès de Ptolémée Philométor (180-145 av. J. C.) et par la noblesse de sa famille. Aristobule était l'homme le plus apte à décider les Juifs d'Egypte à s'unir à ceux de Palestine pour la célébration de la fête de la dédicace. On admet généralement que cet Aristobule est le philosophe péripatéticien de ce nom qui dédia à Ptolemée Philométor son exposition allégorique du Pentateuque (Eusèbe, Prép. evang. viii, 9).

11. *Sauvés de grands périls :* allusion aux victoires remportées et à la mort récente d'Antiochus Epiphane (I *Mach.* iv et vi.) — *A combattre*, le cas échéant, *le roi*, son suc-

10. Anno centesimo octogesimo octavo,

Populus, qui est Jerosolymis, et in Judæa, Senatusque et Judas, Aristobolo magistro Ptolemæi regis, qui est de genere christorum sacerdotum, et his, qui in Ægypto sunt, Judæis salutem, et sanitatem.

11. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi, utpote qui adversus talem regem dimicavimus. 12. Ipse enim ebullire fecit de Perside eos, qui pugnaverunt contra nos, et sanctam civitatem. 13. Nam cum in Perside esset dux ipse, et cum ipso immensus exercitus, cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ. 14. Etenim cum ea habitaturus venit ad locum Antiochus, et amici ejus, et ut acciperet pecunias multas dotis nomine. 15. Cumque proposuissent eas sacerdotes Naneæ, et ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum, 16. cum intrasset Antiochus : aper-

---

cesseur. Vulg. : *nous qui avons combattu un tel roi.*

12. *Dieu a rejeté*, comme un liquide bouillant rejette son écume; comme les vagues de la mer rejettent divers objets sur le rivage : il nous en a débarrassés, délivrant notre pays de cette vile écume.

Vulgate : *car il a rejeté*, fait sortir *de Perse ceux qui combattirent contre nous et la ville sainte.* Noter l'insistance avec laquelle est signalée la *sainteté* de la *terre* de Judée (v. 7) et de la *Ville* où se trouve le temple.

13. *Le chef* de ces ennemis de la ville sainte : le roi Antiochus (vers. suiv.). — *Ils furent frappés dans le sanctuaire*, etc. c'est-à-dire, lorsqu'Antiochus et ses principaux généraux, qui avaient pénétré dans le temple (vers. 15), furent tués ou blessés à coups de pierres, l'innombrable armée des syriens, privée de ses chefs, fut *frappée* d'impuissance. La Vulg. porte le singulier : *il tomba.* — *Nanée*, appelée aussi Anœa ou Anaïtis; l'Artémis ou Diane taurique, selon les uns; selon les autres, la Vénus babylonienne Nana.

14. *Epouser la déesse*, litt. *demeurer* q. q. temps *auprès d'elle*, pour obtenir d'être appelé son époux. D'après Sénèque, Antoine se trouvant à Athènes, fut invité à épouser Minerve; mais il réclama pour dot 1000 talents (l. 1 Suasoriar.). — *Des trésors* que renfermait le temple.

15. *Les exposèrent*, probablement dans le temple proprement dit, le ναός ou *cella*, devant la statue de la déesse. — *L'enceinte sacrée*, l'espace clos de murs qui entourait le ναός; il était ordinairement décoré de statues, d'autels, d'arbustes, etc.

16. *Le temple* proprement dit, le sanctuaire de la déesse. — *La porte secrète du plafond*, espèce de trappe fermant par en haut le ναός. *Et ceux qui étaient avec lui* : ces mots, ajoutés par la Vulgate, semblent exigés par le pluriel *leurs têtes*. La vraie leçon pourrait bien être celle du Syriaque, qui met le singulier, *sa tête*.

Ce récit de la mort d'Antiochus ne s'accorde guère avec celui que nous avons lu I *Mach.* VI, et que nous retrouverons au chap. IX du II[e] livre. Aussi quelques auteurs ont-ils supposé qu'il n'était pas ici question d'Antiochus Epiphane. Mais ce prince est trop clairement désigné par tout le contexte, et du reste on ne trouve pas d'Antiochus *persécuteur des Juifs* qui soit mort dans les circonstances rapportées ici.

La vraie solution de la difficulté paraît donc être celle que proposait déjà, au début du XVI[e] siècle, le P. E. Sâ S. J.

Nous avons ici un récit de la mort d'Antiochus Epiphane rédigé d'après les premières rumeurs qui en arrivèrent à Jérusalem, avant que les faits fussent exactement connus. En réalité, Antiochus avait essayé de piller un temple, il y avait échoué et il était mort en Perse (I *Mach.* VI; II *Mach.* IX); seulement la mort n'avait pas eu lieu dans le temple même, comme le disaient les premières nouvelles.

On peut donc dire que l'auteur inspiré du II[e] livre des Machabées, en plaçant cette lettre en tête de son ouvrage, n'en garantit pas l'exactitude absolue dans tous les détails. Il la donne pour ce qu'elle est : un écrit respectable par le caractère de ses auteurs (vers. 10[b]) et, par cela même, très propre à faire impression sur les Juifs d'Egypte en faveur du temple de Jérusalem.

Observons en effet qu'un écrit, inspiré dans son ensemble, peut renfermer des assertions inexactes, à condition que l'auteur nous indique, explicitement ou implicitement, qu'il ne les donne pas comme l'expression de sa propre pensée.

Dans le cas qui nous occupe, l'auteur du II[e] livre des Machabées, *par le fait même* qu'il nous donne plus loin un récit de la mort d'Antiochus différent de celui que con-

morceaux et jetèrent leurs têtes à ceux qui étaient dehors.
[17] Que notre Dieu soit béni en toutes choses, lui qui a livré à la mort les impies!

[18] Devant donc célébrer au vingt-cinquième jour du mois de Casleu la purification du temple, nous avons cru nécessaire de vous en informer, afin que vous aussi vous célébriez les jours de la fête des tabernacles et celui du feu, qui s'alluma lorsque Néhémie, après avoir reconstruit le temple et l'autel, offrit des sacrifices.

[19] Car, lorsque nos pères furent emmenés en Perse, les prêtres pieux de ce temps-là, ayant pris du feu de l'autel, le cachèrent en secret dans le creux d'un puits desséché, et ils l'y mirent si bien en sûreté, que ce lieu demeura ignoré de tous.
[20] Après beaucoup d'années écoulées, lorsque tel fut le bon plaisir de Dieu, Néhémie, renvoyé *en Judée* par le roi de Perse, fit rechercher le feu par les descendants des prêtres qui l'avaient caché; mais comme ils nous racontèrent qu'ils n'avaient pas trouvé de feu, mais une eau épaisse,
[21] il leur dit d'en puiser, et de lui en apporter; puis, quand on eut mis sur l'autel les choses nécessaires au sacrifice, Néhémie ordonna aux prêtres d'asperger de cette eau le bois et ce qui était dessus.
[22] Cet ordre ayant été exécuté, et le moment étant venu où le soleil, jusque-là couvert de nuages, resplendit, un grand brasier s'alluma, en sorte que tous furent dans l'admiration.

[23] Pendant que se consumaient les victimes, les prêtres firent une prière, et avec eux tous les assistants; ce fut Jonathan qui commença, et les autres unirent leurs voix à la sienne,
[24] ainsi que Néhémie. Cette prière était

---

tient la lettre des Juifs, nous avertit lui-même de corriger le premier récit par le second; et ainsi l'on peut dire, en toute vérité, que notre IIe livre, inspiré dans son ensemble, *ne nous enseigne rien d'inexact* sur la mort d'Antiochus.

Cependant M. l'abbé Vigouroux (*Les Livres Saints et la crit. ration.* T. iv, ch. 4) croit reconnaître ici un récit de la mort d'Antiochus-le-Grand, lequel fut réellement tué en voulant piller un temple. Dans cette opinion, comme l'avoue son illustre défenseur, il faut nécessairement supposer que la lettre des Juifs n'a pas été écrite l'an 163 av. J. C., plus de 20 ans après la mort du roi dont elle est censée annoncer la triste fin, mais beaucoup plus tôt, vers 187. Or, cette supposition se heurte à une grave difficulté.

La lettre, en effet, invite les Juifs d'Egypte à célébrer, *le 25 de Casleu*, la *purification du temple* et la *Scénopégie*, ainsi que le *jour du Feu* (v. 18). Mais le 25 de Casleu est précisément le jour où Judas Machabée purifia le temple et institua une Scénopégie nouvelle, analogue à celle du 7e mois (I *Mach.* iv. 52 sv.; II *Mach.* x, 5 sv.). La lettre est donc postérieure à l'année 164 en laquelle eurent lieu ces événements.

En admettant même, avec M. Vigouroux, que le *25 casleu* ait été, bien avant Judas Machabée, la date de la *fête du feu* nouveau; toujours resterait-il que cette fête ne peut être désignée par le terme de *scénopégie*, ni même, semble-t-il, par celui de *purification du temple*, que notre récit emploie évidemment pour signifier la purification accomplie par Judas, sous Antiochus Epiphane. Voir i, 18; ii, 19 et 20.

18. *La* fête de la *purification du temple :* voy. vers. 9. — *La fête des Tabernacles* du mois de Casleu : même sens qu'au vers. 9. — *Feu :* le jour où furent consacrés le tabernacle et plus tard le temple de Salomon, un feu était descendu du ciel et avait consumé sur l'autel la première victime (Lév. ix, 24; ii *Par.* vii, 1). Ce feu devait toujours être entretenu sur l'autel des holocaustes et ne jamais s'éteindre (Lév. vi, 12). Or, après le retour de la captivité, lors de la consécration du temple de Zorobabel, (I Esdr. vi, 16 sv.) il n'est plus question d'un feu tombé du ciel, renouvelant le miracle des anciens jours. Mais plus tard, afin de récompenser le zèle de Néhémie, Dieu permit le merveilleux renouvellement du feu sacré, et cette faveur fut l'occasion d'une fête annuelle que les Juifs de Palestine réunissaient dans une même solennité à celle de la purification du temple.

Reconstruit le temple et l'autel; c'est la traduction littérale; mais il ne peut être question de la reconstruction première, qui eut lieu par les soins de Zorobabel et de Josué, dès le retour des premiers exilés, vers 535 et 516 av. J. C. (I *Esdr.* iii et vi;

toque occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt ducem, et eos qui cum eo erant, et diviserunt membratim, et capitibus amputatis foras projecerunt. 17. Per omnia benedictus Deus, qui tradidit impios.

18. Facturi igitur quinta et vigesima die mensis Casleu purificationem templi, necessarium duximus significare vobis : ut et vos quoque agatis diem scenopegiæ, et diem ignis, qui datus est quando Nehemias ædificato templo et altari obtulit sacrificia.

19. Nam cum in Persidem ducerentur patres nostri, sacerdotes, qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occulte absconderunt in valle, ubi erat puteus altus, et siccus, et in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset locus. 20. Cum autem præterissent anni multi, et placuit Deo ut mitteretur Nehemias a rege Persidis : nepotes sacerdotum illorum, qui absconderant, misit ad requirendum ignem : et sicut narraverunt nobis, non invenerunt ignem, sed aquam crassam. 21. Et jussit eos haurire, et afferre sibi : et sacrificia, quæ imposita erant, jussit sacerdos Nehemias aspergi ipsa aqua, et ligna, et quæ erant superposita. 22. Utque hoc factum est, et tempus affuit, quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

23. Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonatha inchoante, ceteris autem respondentibus. 24. Et Nehemiæ erat oratio hunc

Eccli. xlix, 13 sv.). Arrivé à Jérusalem vers 450 av. J. C., Néhémie eut, tout au plus, à réparer ou embellir le temple et l'autel, où il restaura le service lévitique selon les lois anciennes (II *Esdr.* x, 29 sv.). Peut-être faudrait-il traduire : *Après avoir entouré de murs le temple et l'autel*, car ce fut proprement l'œuvre de Néhémie (*Eccli.* xlix, 15), et le verbe οἰκοδομεῖν, *bâtir*, a plusieurs fois dans la Bible, le sens de *fortifier*, par ex. I *Mach.* iv, 60.

— *Offrit des sacrifices*, il s'agit peut-être des sacrifices solennels offerts le jour de la dédicace des murs de Jérusalem nouvellement rebâtis (II *Esdr.* xii, 14) et ainsi le miracle du feu retrouvé aurait été un des sujets de la *grande allégresse* que Dieu avait accordée à Israël. Il est assurément étrange que le livre de Néhémie ne fasse pas mention d'une faveur si extraordinaire ; mais ce silence ne paraît pas constituer une raison suffisante pour mettre le miracle du feu au rang des légendes, puisqu'il paraît certain que nous n'avons pas, dans nos livres d'Esdras, une histoire complète et suivie de cette époque.

19. *Emmenés en Perse*, emmenés captifs à Babylone : les Juifs exilés étant tombés sous la puissance des Perses et ayant été rendus à la liberté par un roi perse, ils donnèrent dans la suite le nom de *Perse* à tous les pays au-delà de l'Euphrate. — *Dans le creux d'un puits desséché*, litt. *ayant une disposition sèche*, disposé de façon à rester sec ; Vulg., *dans une vallée où il y avait un puits profond et desséché.* D'après ii, 1, c'est sur l'ordre de Jérémie que cela s'était fait. — L'emplacement de ce puits n'est pas connu avec certitude. A Jérusalem, on indique comme puits de Néhémie celui qui se trouve au sud de la ville, à la jonction des deux vallées de Ben-Hinnom et du Cédron; mais il est plus connu sous le nom de *Bîr-Ayoub*, Puits de Job ou de Joab.

20. *Néhémie renvoyé*, etc. : voy II *Esdr.* ii, 1 sv. — *Ils nous racontèrent*, aux Juifs de cette époque. Les auteurs de la présente lettre semblent manifestement transcrire ici un document contemporain du fait.

21. *Les choses nécessaires au sacrifice*, le bois et les victimes. — *Néhémie ordonna aux prêtres* Vulg., *le prêtre Néhémie ordonna*, en lisant ἱερεύς au lieu de ἱερεῖς ; mais Néhémie, d'après ses Mémoires, ne paraît pas avoir été prêtre, ni même Lévite; la tradition juive dit qu'il descendait de Juda.

23. *Les prêtres firent une prière :* Comp. la prière de Salomon (I *Rois*, viii, 23 sv.), celle d'Esdras (ix, 5 sv.) et celle que firent les Lévites dans une solennité présidée par Néhémie (II *Esdr.* ix, 5 sv.). — *Jonathan* serait difficilemeut celui de II *Esdr.* xii, 11, car, du temps de Néhémie, le grand-prêtre était Eliasib aïeul de ce Jonathan, dont le nom, au surplus, paraît être une faute de copiste pour *Johanan* (voir II *Esdr.* iii, 1 et xii, 11). Du reste le nom de Jonathan était alors assez fréquent dans les premières familles sacerdotales (II *Esdr.* xii, 14, 18, 34).

24. *Ainsi que Néhémie;* tel serait aussi le sens de la Vulg. si au lieu de *Nehemiæ* elle

ainsi conçue : "Seigneur, Seigneur,
Dieu, créateur de toutes choses, ter-
rible et fort, juste et compatissant,
qui êtes seul roi et bon, [25]seul
libéral et seul juste, tout-puissant
et éternel, qui délivrez Israël de tout
mal, qui avez fait de nos pères vos
élus et les avez sanctifiés, [26]rece-
vez ce sacrifice pour tout votre peu-
ple d'Israël ; gardez votre héritage
et sanctifiez-le. [27]Rassemblez ceux
d'entre nous qui sont dispersés, dé-
livrez ceux qui sont esclaves parmi
les nations, jetez un regard favora-
ble sur ceux qui sont méprisés et
en abomination, afin que les na-
tions sachent que vous êtes notre
Dieu. [28]Châtiez ceux qui nous op-
priment et qui nous outragent avec
insolence. [29]Etablissez votre peuple
dans votre lieu saint, comme l'a dit
Moïse." — [30]En outre, les prêtres
chantaient les hymnes.

[31]Quand le sacrifice fut consumé,
Néhémie fit répandre le reste de
l'eau sur de grandes pierres. [32]Cela
fait, une flamme s'y alluma et *le li-*
quide, ayant reçu les rayons lumi-
neux qui partaient de l'autel, fut
consumé. [33]Le bruit de cet événe-
ment s'étant répandu, on informa
le roi des Perses que, à l'endroit où
les prêtres emmenés captifs avaient
caché le feu sacré, l'eau avait été
trouvée, *et* que Néhémie et ses gens
avaient sanctifié par elle les sacrifi-
ces. [34]Alors le roi fit enclore ce lieu
et le rendit sacré, certifiant *ainsi*
l'événement. [35]Et à ceux qui étaient
l'objet de sa bienveillance, il distri-
buait des présents nombreux et variés.
[36]Or, les compagnons de Néhémie
appelèrent ce lieu NEPHTHAR, c'est-
à-dire purification, mais la plupart le
nomment NEPHTHAÏ.

[1]On trouve dans les archives pu- Chap. II.
bliques que le prophète Jérémie or-
donna à ceux qu'on déportait, de
prendre le feu sacré, ainsi qu'il a été
dit ; et comment il fit des recom-
mandations aux déportés, [2]en leur
remettant *un exemplaire de* la loi,

---

avait *Nehemiā*. — *Seigneur, Seigneur :* ce redoublement répond à l'hébreu *Adonaï Jahveh :* voy. *Ps.* lxxi, 5, 16h. — *Seul :* ce mot ajoute à l'attribut auquel il est joint l'idée *d'infini, sans mesure.*

25. *Libéral :* propr., *qui donne* aux hommes tous les biens. — *Vos élus ... sanctifiés*, qui les avez élus, choisis pour former votre peuple *saint*, c.-à-d. *séparé* des nations païennes pour ne servir que vous.

26. *Pour tout votre peuple*, non seulement pour les Juifs de Palestine, mais encore pour ceux qui sont dispersés parmi les nations étrangères.

27. *Méprisés et en abomination*, maltraités par les païens.

29. *Etablissez*, litt. *plantez ;* Israël est un arbre, une vigne plantée par la main du Seigneur. — *Votre lieu saint*, la Terre sainte, où Dieu a son temple. — *Moïse :* voy. *Exod.* xv, 17 ; *Deut.* xxx, 3-5.

30. *Les hymnes*, les Psaumes convenables à la circonstance. La Vulg. ajoute, *jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé.*

31. *Fit répandre :* lire καταχεῖν, au lieu de κατασχεῖν qui n'offre aucun sens. — *Grandes pierres*, dalles ou degrés du parvis.

32. *Les rayons lumineux* partis de l'autel, où le feu brûlait encore, jouèrent par rapport au liquide répandu sur les pierres, le même rôle que les rayons solaires (vers. 22) par rapport aux matières placées sur l'autel. Ici, le liquide seul brûla et fut consumé, sans l'intervention du bois ni de la graisse des victimes (voir la note du vers. 36).

33. *Par elle*, par le feu qu'elle produisit.

34. *Le roi ;* c'était Artaxerxès Longuemain, dont Néhémie était l'échanson et le protégé (II *Esdr.* ii, 1-9). — *Rendit ce lieu sacré* en l'enfermant dans une clôture : ce qui est en parfait accord avec le culte religieux que les Perses rendaient au feu. Les Grecs et les Romains faisaient de même pour tout lieu où ils croyaient avoir remarqué quelque phénomène surnaturel. — La Vulg. remplace le mot περιφράξας par une longue périphrase ; elle semble aussi répéter, au commencement du v. 35, la traduction des derniers mots du v. précédent.

35. *Et*, à cette occasion, pour témoigner sa joie de l'événement, ... *il distribuait :* l'imparfait indique que ces témoignages de bienveillance furent répétés plusieurs fois ; litt. *il prenait et distribuait :* hébraïsme. La Vulg. a paraphrasé ce verset.

36. *Les compagnons de Néhémie*, ses contemporains ; nouvel indice que les rédacteurs

habens modum : DOMINE Deus omnium creator, terribilis, et fortis, justus, et misericors, qui solus es bonus rex, 25. solus præstans, solus justus, et omnipotens, et æternus, qui liberas Israel de omni malo, qui fecisti patres electos, et sanctificasti eos : 26. Accipe sacrificium pro universo populo tuo Israel, et custodi partem tuam, et sanctifica. 27. Congrega dispersionem nostram, libera eos, qui serviunt gentibus, et contemptos et abominatos respice : ut sciant gentes quia tu es Deus noster. 28. Affige opprimentes nos, et contumeliam facientes in superbia. 29. Constitue populum tuum in loco
[a] Deut. 30, 3.5. Infra 2, 18. sancto tuo, [a] sicut dixit Moyses. — 30. Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequo consumptum esset sacrificium.

31. Cum autem consumptum esset sacrificium, ex residua aqua Nehemias jussit lapides majores perfundi. 32. Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est : sed ex lumine, quod refulsit ab altari, consumpta est. 33. Ut vero manifestata est res, renuntiatum est regi Persarum quod in loco, in quo ignem absconderant hi, qui translati fuerant, sacerdotes, aqua apparuit, de qua Nehemias, et qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia. 34. Considerans autem rex, et rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat. 35. Et cum probasset, sacerdotibus donavit multa bona, et alia atque alia munera, et accipiens manu sua, tribuebat eis. 36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur Purificatio. Vocatur autem apud plures Nephi.

CAPUT II.

Jeremias sub Babylonicam captivitatem tradito transmigrantibus igne et lege Dei, in eo monte ad quem ascendens Moyses vidit terram promissionis, abscondit tabernaculum, arcam et altare incensi, ut ibi essent usque ad populi reditum ex captivitate Babylonica : quædam Moysi et Salomonis facta hic attinguntur : de factis Judæ Machabæi et fratrum ejus, de quo quinque Jasonis volumina in unum hunc librum contrahuntur.


NVENITUR autem in descriptionibus Jeremiæ prophetæ, quod jussit eos ignem accipere qui transmigrabant : ut significatum est, et ut mandavit transmigratis. 2. Et dedit illis legem ne obliviscerentur

---

de cette lettre avaient sous les yeux un document ancien, où ils lisaient le nom de *Nephthar;* ils y ajoutent celui de *Nephthaï* (Vulg. *Nephi*) vulgairement employé à leur époque. — *Ce lieu*, avec la Vulg.; le grec dit simplement : *appelèrent cela*... soit le sanctuaire, ἱερὸν du v. 34, soit le liquide lui-même. — *Purification :* c'est le terme employé v. 18 pour désigner la fête du mois de Casleu; il semble se rapporter ici à l'emploi du liquide trouvé dans les puits pour *sanctifier* les sacrifices, v. 33. Dans ce sens, le mot *nephthar* pourrait se rattacher à la racine sémitique *patar* (*séparer*, *délivrer*, *purifier*) d'où le syriaque *patîrâ*, *pain azyme*, *pur*. D'autres rapprochent *nephthar* du persan (zend) *naptar*, *eau pure*. Mais la frappante analogie de *nephthar* ou *nephtaï* avec *naphthe* (dont l'origine est certainement orientale) est déjà signalée par Corneille de la Pierre. « C'est, dit-il, une sorte de bitume; selon Pline (l. 2. c. 205) *ce liquide* (le naphthe) *possède une grande affinité avec les flammes qui*, *partout où elles l'aperçoivent*, *s'élancent vers lui*, comme dans notre récit, les feux (du soleil et de l'autel, v. 23 et 32) s'élancèrent vers cette eau épaisse, pour purifier et sanctifier le temple. Or, chez les anciens, le feu et le soufre servaient pour les lustrations et purifications, ... on croyait en effet qu'une vertu céleste et divine résidait dans ce feu de soufre et de bitume, attendu que la foudre et les éclairs, regardés comme sacrés, ont une odeur et une lumière sulphureuses, comme l'écrit encore Pline. »

CHAP. II.

1. Nouveau détail qui complète i, 19 et sert de transition à ce qui suit. *Dans les archives publiques*, et non, comme traduit la Vulg., *dans les écrits de Jérémie*, écrits qui ne seraient pas arrivés jusqu'à nous. — *Des recommandations*, consignées dans la *Lettre de Jérémie* qui forme, dans la Vulg. le chapitre VI de Baruch.

afin qu'ils n'oubliassent pas les pré-
ceptes du Seigneur, et qu'ils ne s'éga-
rassent pas dans leurs pensées en
voyant des idoles d'or et d'argent
et les ornements dont elles étaient
revêtues. 3 Entre autres discours de
ce genre qu'il leur tint, il les exhor-
ta à n'éloigner jamais la loi de leur
cœur.
4 On lisait dans les mêmes écrits
comment le prophète, sur un ordre
reçu de Dieu, fit transporter avec lui
le tabernacle et l'arche, et qu'il se ren-
dit ainsi à la montagne que gravit
Moïse et d'où il contempla l'héritage
de Dieu. 5 Arrivé là, Jérémie trouva
une habitation en forme d'antre, et il
y déposa le tabernacle et l'arche,
ainsi que l'autel des parfums, et en
boucha l'entrée. 6 Quelques-uns de ses
compagnons étant venus *ensuite* pour
marquer le chemin par des signes, ils
ne purent le trouver. 7 Jérémie le sut
et il les blâma : « Ce lieu, leur dit-il,
doit rester caché jusqu'à ce que Dieu
ait rassemblé son peuple et lui ait fait
miséricorde. 8 Alors le Seigneur révé-
lera ces objets sacrés, la gloire du
Seigneur apparaîtra, ainsi que la nuée,
comme elle apparut au temps de
Moïse, et lorsque Salomon fit une
prière pour que le temple fût glorieu-
sement sanctifié. »
Il était encore raconté *dans ces
écrits* 9 que ce roi, possédant la sages-
se, offrit le sacrifice de la dédicace et
de l'achèvement du sanctuaire. 10 Et
comme Moïse pria le Seigneur et qu'un
feu tomba du ciel et consuma le sa-
crifice, ainsi Salomon pria et le feu
descendit et consuma les holocaustes.
11 Moïse dit : « Parce que la victime
pour le péché n'a pas été mangée,
elle a été consumée. » 12 Et Salomon
célébra pareillement les huit jours *de
la dédicace*.
13 Ces mêmes choses se trouvent
donc racontées dans les archives, et
dans les mémoires de Néhémie; *on y
voit* encore comment Néhémie fonda
une bibliothèque et y recueillit les ré-
cits concernant les rois, les *écrits des*
prophètes et de David, et les lettres
des rois *de Perse* au sujet de leurs
présents. 14 De même Judas a recueilli
tous les livres qui avaient été disper-
sés pendant la guerre que nous avons
eu à soutenir, et ils sont entre nos

4. *On lisait :* l'imparfait se rapporte au temps où l'auteur de la lettre lut ces documents (vers. 1); c'est comme s'il y avait : *j'ai lu dans le même écrit.* De l'emploi du mot γραφή, on ne peut conclure que ces écrits fussent regardés comme *Ecriture* inspirée. Bien que, dans les livres du Nouveau Testament, ἡ γραφή pris absolument signifie ordinairement l'Ecriture sainte, il n'en est pas de même dans la Version des Septante, ni dans le texte grec des Machabées, qui nomme la Bible: *les Livres saints* (I *Mach.* xii, 9), *le Livre sacré* (II *Mach.* viii, 23). — *Le tabernacle* construit par Moïse avait été déposé dans le temple de Salomon et conservé comme une relique (I *Rois*, viii, 4; II *Par.* v, 5). — *La montagne*, le mont Nébo, d'où Moïse put, avant de mourir, contempler la plus grande partie du pays de Chanaan. (*Deut.* xxxii, 49; xxxiv, 1 à 5). Que le transport de la tente sacrée et de l'arche sur le mont Nébo par Jérémie, avec l'aide de prêtres et de lévites, ait pu avoir lieu, cela est certain, puisqu'il s'écoula un mois entre la capitulation de Jérusalem et sa destruction (comp. II *Rois*, xxv, 3 à 8 sv.); cependant quelques interprètes regardent ce récit comme une légende ayant cours à cette époque, et inspirée par le désir d'égaler les prérogatives et la gloire du second temple à celles du premier : voy. les notes de I, 16, 18.

6. *Marquer le chemin*, afin de pouvoir plus tard retrouver l'endroit.

8. *Alors :* ce ne fut point au retour de la captivité de Babylone, car les auteurs de cette lettre auraient parlé de cette découverte comme de celle du feu sacré. Il est d'ailleurs certain que le second temple ne contenait plus l'arche d'alliance, et Josèphe ne la mentionne point parmi les dépouilles enlevées par Titus. Selon les Rabbins, cette prédiction doit s'accomplir au temps du Messie; les commentateurs catholiques pensent généralement, avec Corneille de la Pierre, que l'arche sera retrouvée à l'époque de la conversion générale d'Israël, prédite par S. Paul (*Rom.* xi, 26 sv.), mais sans que la découverte de ces précieuses reliques ait pour fin la restauration du *culte mosaïque*, aboli pour toujours (*Jér.* iii, 16). — *La gloire* et *la nuée* apparurent lors de la consécration du tabernacle par Moïse et elles s'y manifestèrent fréquemment, (*Ex.* xl, 34 sv.). —

præcepta Domini, et ut non exerrarent mentibus videntes simulacra aurea, et argentea, et ornamenta eorum. 3. Et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent a corde suo.

4. Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum, et arcam jussit propheta divino responso ad se facto comitari secum, usquequo exiit in montem, [a]in quo Moyses ascendit, et vidit Dei hereditatem. 5. Et veniens ibi Jeremias invenit locum speluncæ : et tabernaculum, et arcam, et altare incensi intulit illuc, et ostium obstruxit. 6. Et accesserunt quidam simul, qui sequebantur, ut notarent sibi locum : et non potuerunt invenire. 7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos, dixit : Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, et propitius fiat : 8. et tunc Dominus ostendet hæc, et apparebit majestas Domini, et nubes erit, [b]sicut et Moysi manifestabatur, et [c]sicut cum Salomon petiit ut locus sanctificaretur magno Deo,

Manifestabat hæc. 9. Magnifice etenim sapientiam tractabat : et ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis, et consummationis templi. 10. [d]Sicut et Moyses orabat ad Dominum, et descendit ignis de cœlo, et consumpsit holocaustum, sic [e]et Salomon oravit, et descendit ignis de cœlo et consumpsit holocaustum. 11. Et dixit Moyses, [f]eo quod non sit comestum quod erat pro peccato, consumptum est. 12. Similiter et Salomon octo diebus celebravit dedicationem.

13. Inferebantur autem in descriptionibus, et commentariis Nehemiæ hæc eadem : et ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, et prophetarum, et David, et epistolas regum, et de donariis. 14. Similiter autem et Judas ea, quæ deciderant per bellum,

[a] Deut. 34, 1. [b] Exod. 40, 32. [c] 3 Reg. 8, 11. 2 Par. 6, 14. [d] Lev. 9, 23. 24. [e] 2 Par. 7, 1. [f] Lev. 10, 16, 17.

Salomon fit une prière, rapportée I *Rois*, viii et II *Par*. vi. — *Glorieusement sanctifié*, par la gloire de Jéhovah qui s'y manifesta et le feu qui vint du ciel dévorer les victimes (II *Par*. vii, 1). La Vulg., au lieu de *glorieusement* (grandement) traduit : *au grand Dieu;* mais elle a lu aussi l'adverbe μεγάλως qu'elle traduit *magnifice* au vers. suivant.— *Il était encore raconté;* la Vulg. a pris le verbe dans le sens actif : *Il* (le document) *manifestait cela.*

10. *Moïse :* voy. *Lév*. ix, 24. — *Salomon :* voy. II *Par*. vii, 1.

11. *Moïse dit :* ces paroles ne se trouvent pas sous cette forme dans le Pentateuque; elles paraissent se rapporter à ce qui est raconté *Lév*. x, 16; leur rapport avec le contexte est assez obscur.

12. *Pareillement*, comme Judas Machabée le fit (I *Mach*. iv, 56) et comme nous vous invitons à le faire. — *Huit jours*, en ajoutant aux 7 jours de la dédicace proprement dite la solennité de la fête des tabernacles qui suivit immédiatement (I *Rois* viii, 65 sv. II *Par*. vii, 8 sv.); l'ensemble des fêtes salomoniennes dura 15 jours.

13. *Ces mêmes choses* relatées dans les vers. 1-12. Le sens de la Vulg. serait plus clair si elle avait *referebantur*. — *Mémoires de Néhémie*, litt. *selon Néhémie* ou *concernant Néhémie* (v. 20). Le livre canonique qui porte ce nom ne reproduit qu'une partie des documents laissés par Néhémie sur son administration. — *Une bibliothèque;* les Juifs de Jérusalem semblent citer ce fait avec complaisance, pour montrer à leurs frères d'Egypte que la Ville Sainte avait eu sa bibliothèque longtemps avant Alexandrie. — *Recueillit*, fit une collection, aussi complète et aussi correcte que possible, des Livres sacrés et des documents intéressant l'histoire du temple.—*Les récits*, etc.: l'auteur de la lettre a en vue les livres canoniques de l'Anc. Testament intitulés *Samuel*, les *Rois*, (la Vulg. porte *regionibus* au lieu de *regibus*) peut-être aussi les *Juges*. La tradition juive est constante pour attribuer à Néhémie une grande part dans le collectionnement et la conservation des livres sacrés. — *Les lettres des rois* de Perse, depuis Cyrus jusqu'à Artaxerxès, *au sujet des* riches *présents* qu'ils envoyèrent au temple de Jérusalem. Plusieurs de ces lettres ont été utilisées dans les livres canoniques d'Esdras (I *Esdr*. i. vi etc.).

14. *De même*, comme avait fait Néhémie, *Judas*, voy. i, 10. — *Pendant*, ou *par* la guerre d'Antiochus, qui avait pillé Jérusalem et faisait détruire les livres sacrés des Juifs (I *Mach*. i, 23 sv. 59 sv.).

mains. [15] Si donc vous avez besoin d'en avoir *des exemplaires*, envoyez-nous des messagers qui vous les porteront.

[16] C'est pourquoi, comme nous allons célébrer *la fête de* la purification, nous vous adressons cette lettre; vous ferez donc bien de solenniser ces jours *avec nous.* [17] Dieu, qui a délivré tout son peuple et a rendu à tous l'héritage, le royaume, le sacerdoce et la sanctification, [18] comme il l'a annoncé par la loi, aura bientôt, nous l'espérons, pitié de nous et nous rassemblera de toutes les régions qui sont sous le ciel, dans le saint lieu; [19] car il nous a arrachés à de grands maux et a purifié le temple.

II. — Récit de l'auteur [II, 20 — XV].

PRÉFACE. — CHAP. II, 20 — 33 — où il expose la source et le dessein de son ouvrage.

Ch. II. L'Histoire de Judas Machabée et de ses frères, la purification du temple auguste et la dédicace de l'autel; [21] comme aussi les combats livrés contre Antiochus Epiphane et son fils Eupator; [22] les interventions éclatantes du ciel en faveur de ceux qui ont glorieusement combattu pour la défense du judaïsme, de telle sorte que, malgré leur petit nombre, ils ont reconquis tout le pays et mis en fuite une multitude de barbares, [23] recouvré le sanctuaire célèbre dans tout l'univers, délivré la ville et rétabli les lois qu'on tentait d'abolir, le Seigneur les ayant favorisés de toute sa bienveillance : [24] *tous* ces faits exposés par Jason de Cyrène en cinq livres, nous allons essayer de les résumer en un seul. [25] Considérant la masse de chiffres *qu'ils renferment*, et la difficulté qui existe pour ceux qui veulent suivre dans les détails les récits de l'histoire, par suite de l'abondance de la matière, [26] nous nous sommes appliqués à rendre la tâche agréable à ceux qui se contentent d'une simple lecture; facile à ceux qui ont à cœur de confier les faits à leur mémoire, et profitable à tous indistinctement. [27] Pour nous qui avons entrepris ce travail d'abréviation, ce n'est pas une chose aisée, mais un labeur exigeant des sueurs et des veilles, [28] et non moins difficile que celui de l'ordonnateur d'un festin, qui cherche à procurer l'avantage des autres; cependant, pour mériter la reconnaissance de plusieurs, nous prendrons sur nous avec plaisir cette lourde tâche, [29] laissant à l'auteur le soin de traiter exactement chaque chose,

---

16. sv. Conclusion de la lettre. Comp. i, 5.

17. La plupart entendent ce verset de la délivrance du joug Syrien (Antiochus) : notre pays est tranquille, diraient les Juifs de Palestine à ceux d'Egypte : chacun possède en paix son héritage, nous sommes gouvernés par des princes de notre nation, le temple est rétabli et le culte divin y est célébré; nous avons l'espoir que nos frères vivant sur la terre étrangère vont bientôt se réunir à nous sous le sceptre du Messie. Mais en rapprochant ce passage du chapitre XIX (v. 4-6) de l'Exode, on est porté à l'entendre des privilèges accordés au peuple de Dieu comme tel : Dieu qui nous a délivrés de la servitude d'Egypte, qui nous a fait son héritage, son peuple particulier, peuple de rois et de prêtres, peuple saint, achèvera son œuvre; il rassemblera tous les Juifs dispersés (*Deut.* xxx, 3, 5); nous en avons pour gage ce qu'il vient de faire en nous sauvant de la persécution d'Antiochus (v. 19). Dans ce cas, on pourrait traduire ἀποδοὺς par : *qui a donné pour récompense* ou *rétribution* du culte promis (Ex. l. c. v. 4).

18. *Bientôt* : on attendait comme prochain l'avènement du règne du Messie. — *Le saint lieu*, le lieu où se trouve le temple.

20. *La purification du temple* (I *Mach.* iv, 47) est mentionnée ici avant les guerres soutenues par Judas contre les rois de Syrie, parce que le temple occupe le premier rang dans les préoccupations de l'auteur.

21. *Les combats*, etc. : voy. I *Mach.* i-vi.

quod nobis acciderat, congregavit omnia, et sunt apud nos. 15. Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.

16. Acturi itaque purificationem scripsimus vobis : bene ergo facietis, si egeritis hos dies. 17. Deus autem, qui liberavit populum suum, et reddidit hereditatem omnibus, et regnum, et sacerdotium, et sanctificationem, 18. [g] sicut promisit in lege, speramus quod cito nostri miserebitur, et congregabit de sub cœlo in locum sanctum. 19. Eripuit enim nos de magnis periculis, et locum purgavit.

[g] Deut. 30, 3. 5. Supra 1, 29.

20. De Juda vero Machabæo, et fratribus ejus, et de templi magni purificatione, et de aræ dedicatione : 21. sed et de prœliis, quæ pertinent ad Antiochum Nobilem, et filium ejus Eupatorem : 22. et de illuminationibus, quæ de cœlo factæ sunt ad eos, qui pro Judæis fortiter fecerunt, ita ut universam regionem, cum pauci essent, vindicarent, et barbaram multitudinem fugarent, 23. et famosissimum in toto orbe templum recuperarent, et civitatem liberarent, et leges, quæ abolitæ erant, restituerentur, Domino cum omni tranquillitate propitio facto illis. 24. Itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa tentavimus nos uno volumine breviare. 25. Considerantes enim multitudinem librorum, et difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum, 26. curavimus volentibus quidem legere, ut esset animi oblectatio : studiosis vero, ut facilius possint memoriæ commendare : omnibus autem legentibus utilitas conferatur. 27. Et nobis quidem ipsis, qui hoc opus breviandi causa suscepimus, non facilem laborem, immo vero negotium plenum vigiliarum, et sudoris assumpsimus. 28. Sicut hi, qui præparant convivium, et quærunt aliorum voluntati parere propter multorum gratiam, libenter laborem sustinemus. 29. Veritatem quidem de singulis auctoribus con-

---

Ce verset indique les deux sections du livre, dont chacune se termine par une fête célébrée à Jérusalem (x, 2-8; xv, 36s.) Dans chaque section néanmoins il est question de deux rois, mais l'un des deux ne figure que pour une minime partie de son règne, ainsi Séleucus IV, dans la 1ère section, Démétrius I, dans la seconde.

22. *Les interventions*, etc. : voy. iii, 24 sv.; x, 29 sv. etc. L'auteur du Ier livre, ayant probablement en vue les lecteurs païens, n'insiste pas sur ces faits merveilleux, que notre auteur veut faire connaître exactement à ses frères d'Egypte. — *Du judaïsme*, de la religion et des lois du peuple juif. — *Barbares*, non juifs et, de plus, cruels dans leur conduite envers les Israélites. Les Grecs appelaient de même ceux qui n'étaient pas leurs compatriotes.

23. *La ville* capitale, Jérusalem.

24. *Jason*, forme grecque du nom de *Josué*, assez répandue alors. Ce personnage, supposé connu des lecteurs, ne serait-il pas l'ambassadeur de ce nom envoyé à Rome par Judas Machabée (I *Mach*. vii, 17)? Son choix pour une pareille mission prouve qu'il était versé dans la langue grecque, et il est assez naturel de croire qu'il aura rédigé, à l'adresse du sénat romain, un récit détaillé des actes tyranniques commis par les rois de Syrie et des exploits de Judas Machabée. Notre auteur aurait abrégé la partie purement politique de cette histoire, en y insérant les réflexions édifiantes que l'on y rencontre assez fréquemment. Il paraît aussi certain que le récit de Jason s'arrêtait à l'année 160, époque de l'ambassade; autrement notre abréviateur y aurait encore pris le récit des derniers jours de Judas son héros (voy. la note de xv, 38). *Cyrène*, ville de Libye, qui comptait un grand nombre de Juifs parmi ses habitants (I *Mach*. xv, 23; *Act*. ii, 10). Le mot *itemque*, dans la Vulg. (vers. 24), trouble le sens.

25. *La masse*, propr. *le flot*, *des chiffres* : dates, nombre des combattants, etc. Vulg., *la multitude des livres*.

27. *Un labeur*; Nous voyons ici que l'auteur *inspiré*, dont Dieu se sert comme d'instrument, n'est pas pour cela dispensé du travail personnel de la composition.

29. *A l'auteur*, à celui qui *compose*, qui réunit les éléments d'une histoire, à *l'historien* proprement dit (Vulg. v. 31). — *Traiter exactement chaque chose* n'est pas possible à l'abréviateur. D'après la Vulg., on pourrait croire que notre auteur s'en rapporte absolument à Jason pour la *vérité* des faits qu'il

pour nous efforcer de suivre les règles de ce genre de composition. 30 Or de même que l'architecte d'une maison nouvelle doit embrasser dans sa pensée tout l'ensemble de la construction, tandis que celui qui se charge de la décorer et d'y peindre des figures doit se préoccuper de ce qui regarde l'ornementation, ainsi, je pense, en est-il pour nous. 31 Approfondir le sujet, rendre compte de toutes choses, se donner de la peine pour les moindres détails, voilà le devoir de celui qui compose une histoire; 32 mais à celui dont tout le dessein est d'en rédiger un abrégé, il faut accorder de ne poursuivre que la brièveté dans les récits sans s'attacher à une exposition complète des faits.

33 Commençons donc ici notre relation, sans rien ajouter à ce qui vient d'être dit; ce serait folie que de se montrer diffus avant de raconter l'histoire, et concis dans l'histoire elle-même.

PREMIÈRE PARTIE.

Evénements accomplis sous Séleucus IV et Antiochus Epiphane [CH. III — X, 8].

A. — PRÉLUDES DE LA PERSÉCUTION SYRIENNE.

1° — CHAP. III — IV, 6. — Le saint pontife Onias obtient que le trésor du temple soit miraculeusement défendu contre Héliodore, agent de Séleucus; accusé par Simon, il va demander justice au roi.

Ch. III. Endant que les habitants de la ville sainte jouissaient d'une paix entière, et que les lois étaient encore exactement observées grâce à la piété et à l'amour de la justice du grand prêtre Onias, 2 il arrivait que les rois eux-mêmes honoraient le *saint* lieu et ornaient le temple de dons magnifiques, 3 au point que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son revenu toute la dépense nécessaire au service des sacrifices.

4 Mais un certain Simon, de la tribu de Benjamin, constitué administrateur du temple, entra en lutte avec le grand prêtre au sujet de l'intendance du marché de la ville. 5 Comme il ne pouvait l'emporter sur Onias, il alla trouver Apollonius, fils de Thrasée, le gouverneur militaire, à cette époque, de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie. 6 Il lui rapporta que le trésor *sacré* de Jérusalem était rempli de sommes énormes, d'une quantité valeur incalculable de richesses de toutes sortes et nullement en rapport avec la dépense nécessaire pour les

---

va raconter. Telle n'est pas, croyons-nous, sa pensée; mais, en admettant même qu'il en soit ainsi, l'inspiration qui le dirigeait dans son travail nous assurerait encore que Jason méritait cette confiance, et qu'aucun des faits pris chez lui n'est contraire à la vérité historique.

30. *La décorer*, litt. *la brûler*, appliquer aux murs, aux statues, etc., de la cire fondue (encaustique) sur laquelle le peintre dépose ensuite ses couleurs. Cette comparaison entre le rôle de l'abréviateur vis-à-vis de l'auteur, et celui du décorateur vis-à-vis de l'architecte, ne convient pas à un simple abréviateur, mais seulement à celui qui se propose de revêtir une matière historique

cedentes, ipsi autem secundum datam formam brevitati studentes. 30. Sicut enim novæ domus architecto de universa structura curandum est: ei vero, qui pingere curat, quæ apta sunt ad ornatum, exquirenda sunt : ita æstimandum est et in nobis. 31. Etenim intellectum colligere, et ordinare sermonem, et curiosius partes singulas quasque disquirere, historiæ congruit auctori : 32. Brevitatem vero dictionis sectari, et exsecutiones rerum vitare, brevianti concedendum est.

33. Hinc ergo narrationem incipiemus : de præfatione tantum dixisse sufficiat : stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.

CAPUT III.

Simon templi præpositus thesauros ejus Apollonio duci prodit; ad quos rapiendos missus a rege Heliodorus, post fusas Judæorum orationes, a Deo percutitur, sed Oniæ pontificis sacrificio ac precibus liberatur; actisque Deo et Oniæ gratiis, narrat regi ac ceteris omnibus Dei magnalia.



IGITUR cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optime custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, et animos odio habentes mala, 2. fiebat ut et ipsi reges, et principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent : 3. ita ut Seleucus Asiæ rex de redditibus suis præstaret omnes sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem de tribu Benjamin præpositus templi constitutus, contendebat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri. 5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium Tharsææ filium, qui eo tempore erat dux Cœlesyriæ, et Phœnicis : 6. et nuntiavit ei, pecuniis innumerabilibus plenum esse ærarium Jerosolymis, et communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum : esse autem possibile sub potestate

des ornements littéraires propres à en faire goûter la lecture à un certain public, et, de fait, les chapitres suivants nous montreront fréquemment, à côté du récit, les sentiments et les réflexions de l'auteur.

31. *Approfondir*, litt. *envahir* le sujet, le pénétrer, l'occuper entièrement.

CHAP. III.

1. *L'amour de la justice*, litt. la haine du mal. — *Onias* III, qui obtint le grand pontificat l'an 196 av. J.-C. Voy. son éloge iv, 2 sv.; xv, 12; *Josèphe*, *Antiq.* xii, iv, 10.

2. *Les rois eux-mêmes;* la Vulg. ajoute, et les princes. Après avoir appartenu quelque temps au royaume d'Egypte, la Palestine avait été conquise et rattachée au royaume de Syrie par Antiochus-le-Grand, (200 av. J.-C.)

3. *Séleucus* IV Philopator (187-176 av. J.-C.), frère aîné d'Antiochus Epiphane, qui lui succéda. — *Roi d'Asie :* le royaume des Séleucides était ainsi appelé par opposition à celui des Ptolémées, en Egypte; il comprenait du reste presque toute l'Asie Occidentale.

4. *Simon*, inconnu d'ailleurs; n'étant pas de la tribu sacerdotale, il ne pouvait remplir dans le temple aucune fonction sacrée. Avec le titre honorifique *d'administrateur du temple*, il paraît avoir été chargé de toutes les livraisons; ce qui lui donnait une grande influence à Jérusalem sur le cours des céréales et autres denrées. — *Intendance du marché :* en lisant ἀγορανομίας; le Cod. Vat. et la Vulg. ont παρανομίας : le grand prêtre s'opposant à ce qu'il fit *une chose illégale.*

5. *Apollonius*, nom fort répandu alors; outre le *fils de Thrasée* (Vulg. *Tharsée*), notre livre mentionne deux autres Apollonius, l'un *fils de Ménesthée* (iv, 21), l'autre *fils de Gennée* (xii, 29). *L'infâme Apollonius* envoyé à Jérusalem en qualité de commissaire royal (v, 24, comp. I *Mach.* i, 30) paraît avoir été le fils de Ménesthée, et c'est lui encore qui aurait péri dans un des premiers combats contre Judas Machabée (I *Mach.* iii, 10). Un quatrième Apollonius, gouverneur de Cœlé-Syrie, comme le fils de Thrasée, mais plus de vingt ans après les faits rapportés ici (I *Mach.* x, 69), est probablement le favori de Séleucus IV et frère de lait de Démétrius I, mentionné par Polybe (xxxi, 21, 4). Josèphe lui donne le surnom de *Daos*, et il ne semble pas impossible de l'identifier avec le fils de Thrasée.

sacrifices, et qu'il était possible de faire passer tout ce trésor entre les mains du roi.
7 Dans un entretien avec le roi, Apollonius lui donna avis des richesses qu'on lui avait signalées, et celui-ci choisit Héliodore, qui était préposé aux affaires *de l'Etat*, et l'envoya avec ordre d'exécuter l'enlèvement des susdites richesses.
8 Héliodore se mit aussitôt en route, sous le prétexte d'inspecter les villes de Cœlé-Syrie et de Phénicie, mais en réalité pour exécuter le dessein du roi.

9 Arrivé à Jérusalem, Héliodore fut reçu amicalement par le grand prêtre de la ville; puis il raconta ce qu'on lui avait appris et exposa le but de sa présence, en demandant si vraimant les choses étaient ainsi.
10 Alors le grand prêtre lui représenta que le trésor renfermait les dépôts des veuves et des orphelins;
11 qu'une partie *de l'argent* appartenait à Hyrcan, fils de Tobie, homme très considérable; que la situation n'était pas ce que disait le calomniateur impie, Simon, mais que toutes ces richesses se réduisaient à quatre cents talents d'argent et deux cents talents d'or;
12 que d'ailleurs il était tout-à-fait impossible de dépouiller ceux qui s'étaient confiés à la sainteté de ce lieu, à la majesté inviolable d'un temple vénéré dans tout l'univers.
13 Mais lui, en vertu des ordres qu'il avait reçus du roi, soutenait absolument que cet argent devait être porté dans le trésor royal.

14 Ayant donc fixé un jour, il allait entrer pour inspecter ces richesses avant d'en disposer, ce qui causa dans la ville entière une grande perturbation.
15 Les prêtres se prosternèrent devant l'autel, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et se tournant vers le ciel ils priaient Celui qui avait fait la loi sur les dépôts de conserver ces biens intacts à ceux qui les avaient déposés.
16 En voyant le visage du grand prêtre, on se sentait blessé jusqu'au plus intime de l'âme; car sa figure et l'altération de son teint attestaient la vivacité de sa douleur.
17 La consternation peinte dans toute sa personne et le frisson de son corps révélaient à tous les regards l'affliction de son cœur.
18 Les habitants se précipitaient par troupes hors de leurs maisons et priaient tous ensemble pour détourner du saint lieu l'opprobre dont il était menacé.
19 Les femmes, la poitrine couverte de sacs, remplissaient les rues; celles des jeunes filles qui étaient renfermées, couraient les unes aux portes, les autres vers les murailles; quelques-unes regardaient par les fenêtres;
20 toutes, les mains étendues vers le ciel, faisaient entendre des supplications.
21 L'abattement de cette foule confuse et l'attente pleine d'angoisse du grand prêtre excitaient la pitié.
22 Pendant que les Juifs suppliaient le Tout-Puissant de garder intacts, en toute sûreté, les dépôts à ceux qui les avaient confiés,
23 Héliodore exécutait son dessein.

Déjà il était là avec ses satellites près du trésor,
24 lorsque le Seigneur des esprits, le Dominateur de toute puissance, fit une grande manifestation, de sorte que tous ceux qui avaient osé venir là, atteints par la force de Dieu, furent frappés d'im-

---

7. *Héliodore*, probablement le même qui fit périr Séleucus IV quelque temps après (Appien *Syr.* 45); deux inscriptions trouvées en l'île de Délos nous disent qu'il était fils d'Eschyle et natif d'Antioche; sur l'une d'elles il est appelé, comme ici : *préposé aux affaires*, c'est-à-dire premier ministre; c'est le titre donné à Lysias (I *Mach.* iii, 32) et à *Philippe* (II *Mach.* xiii, 23).

8. *Sous le prétexte*, etc. : le but véritable du voyage d'Héliodore devait rester secret, afin que les Juifs n'eussent pas le temps de mettre en lieu sûr le trésor convoité.

9. *Grand prêtre de la ville :* cette expression surprend; Vulg., *dans la ville*.

11. *Hyrcan :* il est peu probable qu'il soit le même dont parle Josèphe (*Antiq.* xii, iv, 5). — *Talents;* s'il s'agit de talents hébreux, ces chiffres donneraient près de 4 millions de fr. pour les 400 talents d'argent, et plus de 20 millions pour les 200 talents d'or; mais, parlant à un officier syrien,

regis cadere universa. 7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis, quæ delatæ erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret. 8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœlesyriam, et Phœnicen civitates esset peragraturus, re vera autem regis propositum perfecturus.

9. Sed, cum venisset Jerosolymam, et benigne a summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum : et, cujus rei gratia adesset, aperuit : interrogabat autem, si vere hæc ita essent. 10. Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, et victualia viduarum, et pupillorum : 11. quædam vero esse Hircani Tobiæ viri valde eminentis, in his, quæ detulerat impius Simon : universa autem argenti talenta esse quadringenta, et auri ducenta : 12. decipi vero eos, qui credidissent loco, et templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione, et sanctitate omnino impossibile esse. 13. At ille pro his, quæ habebat in mandatis a rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.

14. Constituta autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica vero per universam civitatem erat trepidatio. 15. Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, et invocabant de cœlo eum, qui de depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret. 16. Jam vero qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur : facies enim, et color immutatus declarabat internum animi dolorem : 17. circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur. 18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publica supplicatione obsecrantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus. 19. Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per plateas confluebant : sed et virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspiciebant : 20. universæ autem protendentes manus in cœlum, deprecabantur : 21. erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agone constituti exspectatio. 22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his, qui crediderant, cum omni integritate conservarentur. 23. Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat

Eodem loco ipse cum satellitibus circa ærarium præsens. 24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes, qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem, et formidinem conver-

---

Onias aura probablement évalué la somme en talents syriens (d'Antioche), qui valaient environ la moitié moins.

12. *Qui s'étaient confiés*, qui avaient confié leur argent ; une grande partie du trésor du temple consistait en dépôts.

15. *La loi sur les dépôts :* voy. *Exod.* xxii, 7 sv.

19. *Renfermées* dans la maison paternelle, conformément aux mœurs de l'Orient. Quelques-uns pensent qu'il s'agit de jeunes filles renfermées dans le temple pour y être élevées en remplissant certains offices relatifs au culte : chant, processions, confection et entretien des vêtements sacrés (voir : *Exod.* xxxviii, 8). — *Aux portes;* Vulg., *vers Onias;* ce pourrait être une altération de *ianuas*, les portes. — *Vers les murailles* des jardins ; peut-être *sur les murailles*, les terrasses de leurs maisons.

24. *Le Seigneur des esprits* (πνευμάτων), des anges, des puissances célestes qui sont aux ordres de Dieu pour accomplir ses volontés (*Ps.* 104, 4 h.); tels furent les trois personnages mystérieux qui arrêtèrent Héliodore. Une autre leçon porte πατέρων, *le Seigneur des pères :* locution inusitée. Vulg., *l'esprit du Dieu tout-puissant.*

puissance et d'épouvante. 25 A leurs
yeux apparut un cheval monté par
un cavalier terrible, et richement ca-
paraçonné; s'élançant avec impétuo-
sité, il agita sur Héliodore ses pieds
de devant; le cavalier paraissait avoir
une armure d'or. 26 En même temps
lui apparurent deux autres jeunes
hommes, pleins de force, brillants
d'un vif éclat et vêtus d'habits ma-
gnifiques; s'étant placés l'un d'un cô-
té, l'autre de l'autre, ils le flagellaient
sans relâche, lui portant une multi-
tude de coups. 27 Héliodore tomba
subitement par terre, environné de
profondes ténèbres; on le ramassa,
pour le mettre dans une litière; 28 et
cet homme qui venait d'entrer dans
la chambre du susdit trésor avec une
suite nombreuse de coureurs et de
satellites armés, on l'emporta inca-
pable de s'aider lui-même et ayant
visiblement éprouvé la puissance de
Dieu. 29 Pendant qu'il était là, sous le
coup de la force divine, étendu muet,
privé de toute espérance et de tout
secours, 30 les Juifs bénissaient le Sei-
gneur qui avait glorifié son *saint* lieu,
et le temple qui était un instant au-
paravant plein d'épouvante et de
trouble, fut, grâce à la manifestation
du Seigneur tout-puissant, rempli de
joie et d'allégresse.

31 Aussitôt quelques-uns des com-
pagnons d'Héliodore demandèrent à
Onias de prier le Très-Haut et d'ac-
corder la vie à celui qui gisait n'ayant
plus qu'un souffle. 32 Et le grand
prêtre, dans la crainte que le roi ne
s'imaginât qu'un attentat avait été
commis par les Juifs contre Héliodo-
re, offrit pour la vie de cet homme
un sacrifice d'expiation. 33 Pendant
que le grand prêtre offrait le sacrifice
expiatoire, les mêmes jeunes hommes
apparurent à Héliodore revêtus des
mêmes habits, et se tenant debout lui
dirent : « Rends de grandes actions
de grâces au grand prêtre Onias, car
c'est à cause de lui que le Seigneur te
donne la vie sauve. 34 Pour toi, ainsi
châtié par lui, annonce à tous la
grande puissance de Dieu. » Ayant
dit ces mots, ils disparurent. 35 Hélio-
dore offrit au Seigneur un sacrifice et
fit de grands vœux à celui qui lui
avait accordé la vie; puis, ayant
assuré Onias de son amitié, il re-
tourna avec ses troupes vers le roi.
36 Et il rendait témoignage à tous
des œuvres du grand Dieu qu'il
avait vues de ses yeux. 37 Le roi
ayant demandé à Héliodore quel
homme lui paraissait propre à être
envoyé de nouveau à Jérusalem, ce-
lui-ci lui répondit : 38 « Si tu as quel-
que ennemi ou un adversaire de
ton gouvernement, envoie-le là-bas,
et il te reviendra déchiré de coups,
si toutefois il en réchappe, car il y
a vraiment en ce lieu une force di-
vine. 39 Celui qui a sa demeure dans
le ciel veille sur ce lieu et le pro-
tège; ceux qui y viennent avec de
mauvais desseins, il les frappe et les
fait périr. »

40 C'est ainsi que se passèrent les
choses concernant Héliodore et la
conservation du trésor sacré.

1 Le dit Simon, ce délateur du Chap. IV
trésor et de sa patrie, parlait mal
d'Onias : c'est lui, *disait-il*, qui avait
excité Héliodore et qui était l'au-
teur de tout le mal. 2 Le bienfaiteur
de la ville, le défenseur de ses con-
citoyens et l'observateur fidèle des
lois, il osait le faire passer pour un
adversaire de l'Etat. 3 Cette haine
alla si loin que des meurtres furent
commis par l'un des affidés de Simon.

25. *Un cheval*, etc. : comp. II *Rois*, VI, 17. — *Il agita*, en se cabrant d'une façon menaçante; Vulg. *il frappa Héliodore de ses sabots de devant.*

27. *Environné de profondes ténèbres*, frappé d'une profonde syncope.

28. *Incapable de s'aider lui-même*: Vulgate, sans que personne lui portât secours. — *Ayant éprouvé*, en lisant avec la Vulgate ἐπεγνωκότα; d'autres *Codd.* portent ἐπεγνωκότες, qui se rapporte au sujet d'ἔφερον : ceux qui l'emportèrent reconnurent visiblement la puissance de Dieu.

37. *Le roi*, qui voulait à tout prix s'empa-

terentur. 25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus: isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit : qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea. 26. Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique amictu : qui circumsteterunt eum, et ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes. 27. Subito autem Heliodorus concidit in terram, eumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt. 28. Et is, qui cum multis cursoribus, et satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifesta Dei cognita virtute : 29. et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus. 30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnificabat locum suum: et templum, quod paulo ante timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio et lætitia impletum est.

31. Tunc vero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam, ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei, qui in supremo spiritu erat constitutus. 32. Considerans autem summus sacerdos ne forte rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem. 33. Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro, dixerunt: Oniæ sacerdoti gratias age : nam propter eum Dominus tibi vitam donavit. 34. Tu autem a Deo flagellatus, nuntia omnibus magnalia Dei, et potestatem. Et his dictis, non comparuerunt. 35. Heliodorus autem, hostia Deo oblata, et votis magnis promissis ei, qui vivere illi concessit, et Oniæ gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem. 36. Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei. 37. Cum autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait: 38. Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illuc, et flagellatum eum recipies, si tamen evaserit : eo quod in loco sit vere Dei quædam virtus. 39. Nam ipse, qui habet in cœlis habitationem, visitator, et adjutor est loci illius, et venientes ad male faciendum percutit, ac perdit.

40. Igitur de Heliodoro, et ærarii custodia ita res se habet.

CAPUT IV.

Onias ob Simonis detractiones ad Seleucum concessit : cujus pontificatum ambiens frater ejus Jason, promisit regi plurima talenta : acceptoque pontificatu, omnem Dei cultum pervertit : quem pontificatu privari curat Menelaus, plura regi talenta pollicitus : cui promissa non præstanti succedit frater ipsius Lysimachus : Onias cum Menelaum de sacrilegio argueret, illius suasu ab Andronico perimitur : propter quod jussu Antiochi in eodem loco Andronicus interimitur : Lysimacho a populo oppresso, Menelaus apud regem accusatus, intercedentibus donis absolvitur, occisis innocentibus ejus accusatoribus.



SIMON autem prædictus pecuniarum, et patriæ delator, male loquebatur de Onia, tamquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, et ipse fuisset incentor malorum : 2. provisoremque civitatis, ac defensorem gentis suæ, et æmulatorem legis Dei audebat insidiatorem regni dicere. 3. Sed, cum inimicitiæ in tantum procederent, ut etiam per quos-

---

rer du trésor du temple, et que l'insuccès d'Héliodore n'avait pas découragé, *ayant demandé*, etc.

CHAP. IV.

Vers. 1. *Le dit Simon :* voy. iii, 4.

3. *Par l'un des affidés;* Vulg. *par quelques-uns* des amis de Simon.

[4] Alors Onias, considérant le danger de ces divisions et les emportements d'Apollonius, le gouverneur militaire de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, qui encourageait la méchanceté de Simon, alla trouver le roi, [5] non pour accuser ses concitoyens, mais ayant en vue l'intérêt général et particulier de tout son peuple. [6] Car il voyait bien que sans l'intervention du roi, il était impossible de pacifier la situation; et que Simon ne renoncerait pas à ses criminelles entreprises.

2° — CHAP. IV, 7 — V, 10. — Ayant acheté d'Epiphane le pontificat, Jason favorise l'hellénisme et courtise le roi; supplanté par Ménélas — lequel fait périr Onias et provoque une émeute à Jérusalem — il lutte contre son rival et finit misérablement.

Ch. IV.[7] MAis après la mort de Séleucus, Antiochus surnommé Epiphane lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, entreprit d'usurper le souverain pontificat. [8] Il se rendit auprès du roi et lui promit trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents pris sur d'autres revenus. [9] Il promettait en outre de s'engager par écrit pour cent cinquante autres talents si on lui accordait d'établir de sa propre autorité et selon ses vues un gymnase avec un éphébée, et d'inscrire les habitants de Jérusalem comme citoyens d'Antioche. [10] Le roi consentit à tout. Dès que Jason eut obtenu le pouvoir, il se mit à introduire les mœurs grecques parmi ses concitoyens. [11] Il abolit les franchises que les rois, par humanité, avaient accordées aux Juifs grâce à l'entremise de Jean, père d'Eupolème, lequel fut envoyé en ambassade pour conclure un traité d'alliance et d'amitié avec les Romains, et, détruisant les institutions légitimes, il établit des coutumes contraires à la loi. [12] Il se fit un plaisir de fonder un gymnase au pied même de l'Acropole, et il élevait les enfants les plus nobles en les mettant sous le chapeau. [13] L'hellénisme grandit alors à un tel point, et l'on vit un tel entraînement vers les coutumes étrangères, par suite de l'excessive perversité de Jason, homme impie et nullement grand prêtre, [14] que les prêtres ne montraient plus aucun zèle pour le service de l'autel, et que, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, ils s'empressaient de prendre part, dans la palestre, aux exercices proscrits par la loi, dès que l'appel à lancer le disque s'était fait entendre. [15] Ne faisant aucun cas des fonctions honorifiques de leur pays, ils tenaient

---

4. *Apollonius :* voy. iii, 5.

5. *L'intérêt général et particulier*, le bien du peuple en général, et celui des particuliers qui avaient spécialement à souffrir de ces dissensions. La conjonction καί, *et*, est sous-entendue devant κατ' ἰδίαν; elle est exprimée dans quelques manuscrits anciens. La Vulg. rend κατ' ἰδίαν par *en lui-même*. — Onias, après son voyage auprès du roi, revint-il à Jérusalem et exerça-t-il encore les fonctions de grand prêtre dans les premières années d'Antiochus Epiphane? Cela est probable, car il ne fut tué que 4 ou 5 ans après. Voy. vers. 33 sv.

7. *Séleucus :* voy. iii, 3; ce prince mourut (d'après le texte grec : *changea de vie*) en 176 av. J.-C., assassiné par Héliodore; il eut pour successeur son plus jeune frère *Antiochus Epiphane :* voy. I *Mach.* i, 11. — *Jason*, forme grécisée de l'hébr. *ieschouä*, *Josué* ou *Jésus;* au témoignage de Josèphe (*Antiq.* xii, v, 1), ce fut Jason lui-même qui fit ce changement à son nom pour lui donner l'apparence d'un nom grec; quoi qu'il en soit, le même nom était porté par l'historien dont notre auteur abrège le récit, *Jason* de Cyrène.

8. *Trois cent soixante talents*, environ 3 millions et demi de francs, s'il s'agit de talents hébreux : voy. la note de iii, 11. — Ces sommes considérables devaient sans doute être payées une fois pour toutes et prises dans le trésor du temple sauf les 80 talents provenant d'une autre source.

dam Simonis necessarios homicidia fierent : 4. considerans Onias periculum contentionis, et Apollonium insanire, utpote ducem Cœlesyriæ, et Phœnicis, ad augendam malitiam Simonis, ad regem se contulit, 5. non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semetipsum universæ multitudinis considerans. 6. Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari, nec Simonem posse cessare a stultitia sua.

7. Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus, qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium : 8. adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex redditibus aliis talenta octoginta, 9. super hæc promittebat et alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnasium, et ephebiam sibi constituere, et eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere. 10. Quod cum rex annuisset, et obtinuisset principatum, statim ad gentilem ritum contribules suos transferre cœpit. 11. Et amotis his, quæ humanitatis causa Judæis a regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia, et societate functus est legatione legitima, civium jura destituens, prava instituta sanciebat. 12. Et enim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, et optimos quosque epheborum in lupanaribus ponere. 13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis, et alienigenæ conversationis, propter impii, et non sacerdotis Jasonis nefarium, et inauditum scelus : 14. ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci. 15. Et patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glo-

9. *De sa propre autorité,* sans avoir à s'entendre avec les autorités locales ; selon ses vues, litt. *pour lui-même*, pour le but intéressé et démoralisateur qu'il poursuivait. — *Gymnase*, lieu d'exercices physiques, courses, luttes, etc. *Ephébée* (ἐφηβεῖον ; le grec et la Vulg. portent *ephebia*, « adolescence »), on appelait ainsi la partie du gymnase destinée spécialement aux jeunes gens. Voir Vitruve, v, 11 et I *Mach.* i, 15. — *Inscrire les habitants*, etc., conférer à prix d'argent aux habitants de Jérusalem les droits, privilèges et immunités dont jouissaient les citoyens d'Antioche. Jason espérait tirer de grands profits de ces divers moyens.

11. *Les franchises* ou *immunités* accordées aux Juifs par Antiochus le Grand et son successeur Séleucus : voy. Josèphe, *Antiq.* xiii, iii, 3. — *Eupolème, lequel fut*, plus tard, envoyé à Rome par Judas Machabée ; voy. I. *Mach.* viii, 17. — *Institutions légitimes :* c'est à tort que, dans la Vulg., une virgule est placée entre *legitima* et *jura.*

12. *L'Acropole*, le mont Sion, où se trouvaient le temple et la cité de David; c'était la partie la plus sainte de Jérusalem. — *Sous le chapeau*, ou *le pétase*, chapeau à large bord dont on se servait pour se garantir du soleil et de la pluie, particulièrement dans les exercices du gymnase ; Mercure, patron des jeux corporels, était représenté couvert du pétase. Sens : il faisait en sorte que les plus nobles jeunes gens reçussent une éducation et une culture grecque, c'est-à-dire païenne. Vulg. : *il plaçait les plus nobles jeunes gens dans les lieux infâmes*, c'est-à-dire dans ces lieux d'exercices, où leur chasteté était aussi exposée que leur foi religieuse.

13. *L'hellénisme*, la religion et les mœurs grecques, c.-à-d. païennes. — *Grandit alors;* la Vulg. paraphrase un peu le texte : « *Ce n'était pas un commencement*, *mais un développement* des mœurs païennes. — *Nullement grand-prêtre;* il l'était de fait et de race, mais sa conduite n'avait rien de sacerdotal.

14. *Palestre*, lieu où l'on se livre aux exercices du corps. *Exercices*, ou spectacles donnés (*præbitionis*, Vulg.); *proscrits par la loi*, qui ordonnait de fuir toute participation à l'idolâtrie et aux usages païens, par ex. *Ex.* xxiii, 32; xxxiv, 12 sv. — *Disque*, sorte de palet, en fer ou en pierre, qu'on lançait au loin pour faire preuve de force ou d'adresse. Le jeu du disque ne figure ici que comme exemple.

en haute estime les distinctions des Grecs. 16 C'est pourquoi de graves calamités les atteignirent, et dans ceux-là même dont ils imitaient le genre de vie et auxquels ils voulaient ressembler en tout, ils trouvèrent des ennemis et des oppresseurs. 17 Car on ne viole pas impunément les lois divines; mais c'est ce que démontrera la suite des événements.

18 Pendant qu'on célébrait à Tyr les jeux quinquennaux, auxquels le roi assistait, 19 le criminel Jason envoya de Jérusalem des spectateurs qui étaient citoyens d'Antioche, porteurs de trois cents drachmes d'argent pour le sacrifice d'Hercule; mais ceux-là même qui les portaient demandèrent que cet argent fût employé, non à des sacrifices, ce qui ne convenait pas, mais à couvrir d'autres dépenses. 20 Ainsi les trois cents drachmes destinées par celui qui les envoyait au sacrifice en l'honneur d'Hercule, servirent, selon le désir de ceux qui les apportaient, à la construction de trirèmes.

21 Apollonius, fils de Ménesthée, ayant été envoyé en Egypte, à l'occasion de l'intronisation du roi Ptolémée Philométor, Antiochus apprit que ce roi était mal disposé à son égard, et voulant se mettre en sûreté vis-à-vis de lui, il se rendit à Joppé, puis à Jérusalem. 22 Reçu magnifiquement par Jason et par *toute* la ville, il fit son entrée à la lumière des flambeaux et au milieu des acclamations, puis il conduisit pareillement son armée en Phénicie.

23 Trois ans s'étant écoulés, Jason envoya Ménélas, frère de Simon mentionné plus haut, pour porter l'argent au roi et acquitter les droits d'enregistrement d'affaires importantes. 24 Mais Ménélas se recommanda au roi, lui rendit honneur avec les dehors d'un homme haut placé et se fit adjuger à lui-même le souverain pontificat, en offrant trois cents talents d'argent de plus que n'avait fait Jason. 25 Ayant reçu du roi ses lettres d'investiture, il revint à Jérusalem, n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce et n'apportant que les instincts d'un tyran cruel et la fureur d'une bête sauvage. 26 Ainsi Jason, qui avait trompé son propre frère, trompé à son tour par un autre, dut gagner en fugitif le pays des Ammonites. 27 Quant à Ménélas, il obtint le pontificat; mais, comme il ne s'exécutait pas relativement à la somme promise au roi, malgré les réclamations de Sostrate, commandant de l'Acropole, 28 qui avait dans ses attributions la perception des impôts, tous deux furent mandés auprès du roi. 29 Ménélas laissa pour le remplacer comme grand prêtre son frère Lysimaque, et

16. *Graves calamités* causées par la tyrannie d'Antiochus et de ses successeurs. Vulg. *Il y avait chez eux une dangereuse émulation pour ces distinctions;* sens vrai, mais peu conforme au texte grec. — *Ils trouvèrent des ennemis :* le vers. 17 montre bien qu'il ne s'agit pas des hostilités anciennes (comme s'exprime la Vulg. *hostes... habuerant*), mais de celles qui furent le châtiment de l'engouement impie d'un grand nombre de prêtres pour les mœurs grecques.

18. *Les jeux quinquennaux*, imitation des jeux olympiques qui se célébraient tous les quatre ans; on les appelle quinquennaux parce que les Grecs avaient coutume de compter ensemble les deux années des jeux.

19. *Des spectateurs* officiels, ayant mission de représenter l'Etat qui les envoyait. — *Citoyens d'Antioche :* voy. la note du vers. 9. Vulg., *hommes pervers.* — *300 drachmes*, environ 280 fr. s'il s'agit de drachmes attiques. C'était bien peu pour une ville telle que Jérusalem; peut-être s'agit-il de sicles hébreux; on aurait alors une somme de près de mille fr. La Vulg. parle de *didrachmes*, ce qui doublerait la somme. — *Hercule*, nom donné par les Grecs à Melkart, divinité phénicienne et dieu tutélaire de Tyr; on le considérait comme la personnification du soleil et une flamme perpétuelle brûlait dans son temple. — *Ceux-là même*, etc., des Juifs par conséquent.

20. *Trirèmes*, navires à trois rangs de rames.

21. *Apollonius, fils de Ménesthée*, est probablement le même que mentionne Tite-Live (xlii, 6) comme le chef de l'ambassade envoyée à Rome par Antiochus Epiphane. Voy. iii, 5 note. — *A l'occasion de l'intronisation du roi* (Vulg., *à cause des grands*,

rias optimas arbitrabantur : 16. quarum gratia periculosa eos contentio habebat, et eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes, et peremptores habuerant. 17. In leges enim divinas impie agere impune non cedit : sed hoc tempus sequens declarabit.

18. Cum autem quinquennalis agon Tyri celebraretur, et rex præsens esset, 19. misit Jason facinorosus ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis, quas postulaverunt hi, qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari. 20. Sed hæ oblatæ sunt quidem ab eo, qui miserat, in sacrificium Herculis : propter præsentes autem datæ sunt in fabricam navium triremium.

21. Misso autem in Ægyptum Apollonio Mnesthei filio propter primates Ptolemæi Philometoris regis, cum cognovisset Antiochus alienum se a negotiis regni effectum, propriis utilitatibus consulens, profectus inde venit Joppen, et inde Jerosolymam. 22. Et magnifice ab Jasone, et civitate susceptus, cum facularum luminibus, et laudibus ingressus est : et inde in Phœnicem exercitum convertit.

23. Et post triennii tempus misit Jason Menelaum supradicti Simonis fratrem portantem pecunias regi, et de negotiis necessariis responsa perlaturum. 24. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta. 25. Acceptisque a rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio : animos vero crudelis tyranni, et feræ belluæ iram gerens. 26. Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus profugus in Ammanitem expulsus est regionem. 27. Menelaus autem principatum quidem obtinuit : de pecuniis vero regi promissis, nihil agebat, cum exactionem faceret Sostratus, qui arci erat præpositus. 28. Nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat : quam ob causam utrique ad regem sunt evocati. 29. Et Menelaus amotus est a

---

peut-être faut-il lire *primitias, les prémices, les débuts*), alors entré dans sa 14[e] année (l'an 173 avant Jésus-Christ). — *Apprit*, par Apollonius. — *Mal disposé à son égard* (lire αὐτοῦ, c'est-à-dire *Antiochi*, au lieu de αὐτῶν) : en effet, Cléopâtre, fille d'Antiochus le Grand, ayant épousé Ptolémée Epiphane, roi d'Egypte et père de Ptolémée Philométor, lui avait apporté en dot la Cœlé-Syrie, y compris la Phénicie et la Palestine ; mais ces provinces étaient toujours restées en la possession des rois de Syrie, et les ministres de Ptolémée (*primates* de la Vulg.) Euléus et Lénéus, songeaient à revendiquer même par les armes cet héritage de sa mère. Comp. Polybe xxvii, 17. — *Se rendit à Joppé* (I *Mach.* x, 75), se rapprochant ainsi du théâtre des événements ; puis *à Jérusalem*, pour s'assurer des sentiments de cette ville à son égard. Dans la Vulg., le mot *inde, de là*, signifie *en conséquence*.

23. *Trois ans*, depuis que Jason avait obtenu le pontificat (v. 10). — *Ménélas, frère de Simon ;* voy. iii, 4. Josèphe (*Antiq.* xii, v, 1) le désigne comme frère d'Onias, le grand prêtre destitué, et ajoute qu'il se nommait également Onias. Si l'on veut accorder l'auteur sacré avec cet historien, il faut entendre le mot *frère* dans le sens de *beau-frère ;* mais la plupart des interprètes rejettent comme inexacte l'indication de Josèphe, car les paroles des Assidéens, se félicitant d'avoir en la personne d'Alcime « *un prêtre de la race d'Aaron* » (I *Mach.* vii, 14), laissent entendre que son prédécesseur Ménélas n'appartenait pas à la race sacerdotale. — *L'argent* promis par Jason, vers. 8 sv. — *Acquitter les droits* etc. D'autres : *rappeler au roi l'achèvement d'affaires importantes ;* c'est à peu près le sens de la Vulg.

24. *Les dehors d'un homme haut placé :* Ménélas, pour gagner le roi, prenait de grands airs et affectait de posséder une influence considérable à Jérusalem. Vulg. : *exalta l'éclat de sa puissance* (d'Antiochus).

27. *L'Acropole*, la forteresse du mont Sion.

29. *Pour le remplacer* momentanément, non pour lui *succéder*, puisque nous le voyons

Sostrate laissa comme remplaçant Cratès, gouverneur de Chypre.

30 Sur ces entrefaites, il arriva que les habitants de Tarse et de Mallas se révoltèrent, parce que ces deux villes avaient été données en présent à Antiochide, concubine du roi. 31 Le roi partit donc en hâte pour apaiser la sédition, ayant laissé comme son lieutenant Andronique, un des grands dignitaires. 32 Ménélas, jugeant les circonstances favorables, enleva du temple quelques vases d'or et les donna à Andronique, et il réussit à en vendre d'autres à Tyr et aux villes voisines. 33 Lorsque Onias eut connu d'une manière certaine ce nouveau crime de Ménélas, il lui en adressa des reproches, après s'être retiré dans l'asile de Daphné, près d'Antioche. 34 C'est pourquoi Ménélas, prenant à part Andronique, le pressait de mettre à mort Onias. Andronique vint donc trouver Onias, et usant de ruse, il lui présenta la main droite avec serment; puis, quoique suspect, il le décida à sortir de son asile et le mit aussitôt à mort, sans égard pour la justice. 35 Aussi, non seulement les Juifs, mais beaucoup d'entre les autres nations furent indignés et affligés du meurtre injuste de cet homme. 36 Et lorsque le roi fut revenu de Cilicie, les Juifs d'Antioche, ainsi que des Grecs également ennemis de la violence, vinrent le trouver au sujet du meurtre inique d'Onias. 37 Antiochus fut contristé jusqu'au fond de l'âme et, touché de compassion pour Onias, il versa des larmes au souvenir de la modération et de la conduite si sage du défunt. 38 Dans son indignation, il fit enlever sur le champ la pourpre à Andronique, déchira ses vêtements et, l'ayant fait mener par toute la ville, il dégrada ce scélérat au lieu même où il avait exécuté son attentat impie sur Onias, le Seigneur le frappant ainsi d'un juste châtiment.

39 Or, un grand nombre de vols sacrilèges ayant été commis par Lysimaque d'accord avec Ménélas, et le bruit s'en étant répandu, le peuple s'ameuta contre Lysimaque, lorsque déjà beaucoup de vases d'or avaient été dispersés. 40 Voyant la multitude soulevée et les esprits enflammés de colère, Lysimaque arma environ trois mille hommes et se mit à exercer des actes de violence, sous le commandement d'un certain Tyran, homme avancé en âge et non moins en perversité. 41 Mais lorsqu'ils connurent l'attaque de Lysimaque, les uns saisirent des pierres, d'autres de gros bâtons, et quelques-uns, ramassant de la cendre qui se trouvait là, la lançaient tumultueusement sur les partisans de Lysimaque. 42 C'est ainsi qu'ils blessèrent un grand nombre de ses gens, en tuèrent plusieurs, mirent tous les autres en fuite et massacrèrent le sacrilège lui-même auprès du trésor

---

encore exercer son autorité, vers. 32, 34, 50 et v, 5. — *Cratès :* personnage inconnu et dont il ne sera plus question dans la suite. Le Cod. Vatic. remplace même ce nom propre par le participe κρατήσας que semble avoir lu aussi l'auteur de la Vulg. — *Gouverneur de Chypre :* cette île n'était pas alors (173 av. J.-C.) au pouvoir des Syriens, mais appartenait aux Ptolémées. Antiochus ne s'en rendit maître que dans sa dernière campagne d'Egypte (168 av. J.-C.), et il dut la rendre aussitôt après sur l'ordre des Romains (Polybe XXIX, XI, 9-11; Tite-Live XLV, 11 sv.). Néanmoins Cratès peut-être désigné comme *gouverneur de Chypre*, soit qu'il ait rempli cette charge sous les Ptolémées et qu'il ait passé ensuite au service des rois de Syrie, soit que l'auteur le nomme ainsi par anticipation, le gouvernement de l'île lui ayant été confié pendant le temps assez court où elle appartint à Antiochus.

La Vulg. traduit inexactement ce verset : *Ménélas fut déposé du sacerdoce et eut pour successeur Lysimaque son frère, et Sostrate fut mis à la tête des Cypriotes.*

30. *Tarse*, *Mallas*, villes de Cilicie. L'attribution de leurs impôts et revenus à une concubine portait atteinte à leur honneur et leur faisait craindre d'être pressurées.

31. *En hâte*, litt. *plus tôt*, sans prendre le temps de s'occuper de l'affaire de Ménélas et de Sostrate (vers. 27 sv.) — *Un des grands*

sacerdotio, succedente Lysimacho
fratre suo : Sostratus autem prælatus est Cypriis.
30. Et cum hæc agerentur, contigit, Tharsenses, et Mallotas seditionem movere, eo quod Antiochidi
regis concubinæ dono essent dati.
31. Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto uno ex
comitibus suis Andronico. 32. Ratus autem Menelaus accepisse se
tempus opportunum, aurea quædam vasa e templo furatus donavit
Andronico, et alia vendiderat Tyri,
et per vicinas civitates. 33. Quod
cum certissime cognovisset Onias,
arguebat eum, ipse in loco tuto se
continens Antiochiæ secus Daphnem. 34. Unde Menelaus accedens
ad Andronicum, rogabat ut Oniam
interficeret. Qui cum venisset ad
Oniam, et datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suasisset de asylo procedere,
statim eum peremit, non veritus
justitiam. 35. Ob quam causam non
solum Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur, et moleste ferebant de nece tanti viri injusta.
36. Sed regressum regem de Ciliciæ
locis adierunt Judæi apud Antiochiam, simul et Græci : conquerentes de iniqua nece Oniæ. 37. Contristatus itaque animo Antiochus
propter Oniam, et flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus
defuncti sobrietatem, et modestiam.
38. Accensisque animis Andronicum purpura exutum, per totam
civitatem jubet circumduci : et in
eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum
vita privari, Domino illi condignam
retribuente pœnam.
39. Multis autem sacrilegiis in
templo a Lysimacho commissis
Menelai consilio, et divulgata fama,
congregata est multitudo adversum
Lysimachum multo jam auro exportato. 40. Turbis autem insurgentibus, et animis ira repletis, Lysimachus armatis fere tribus millibus iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter, et dementia provecto. 41. Sed, ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii
lapides, alii fustes validos arripuere : quidam vero cinerem in Lysimachum jecere. 42. Et multi quidem vulnerati, quidam autem et
prostrati, omnes vero in fugam conversi sunt : ipsum etiam sacrilegum

---

dignitaires; Vulg. *un de ses comtes*, expression plus moderne.

32. *Les circonstances favorables :* l'absence du roi, remplacé par un lieutenant facile à corrompre. — *Enleva*, fit enlever par son gérant Lysimaque. — *Les donna à Andronique*, pour le gagner à sa cause. — *En vendre d'autres*, afin de se procurer la somme qu'il avait promise au roi.

33. *Daphné*, aujourd'hui Beit-el-Mâ, vallon pittoresque au S. O. d'Antioche, dont il n'était séparé que par l'Oronte, avec un bois sacré (δάφνη = laurier) où se trouvait un temple d'Apollon et de Diane (Artémis), qui était considéré comme un lieu d'asile inviolable.

34. *C'est pourquoi*, pour punir Onias d'avoir protesté contre ses spoliations sacrilèges. — *Usant de ruse*, litt. *instruit* par Ménélas *à user de ruse*. — *Le mit ... à mort*, c'est le sens de la Vulg.; le grec dit seulement qu'Andronicus *fit aussitôt fermer l'asile*, pour empêcher Onias d'y rentrer et le tuer (vers. 35) sans sacrilège.

35. *De cet homme*, Vulg. *d'un si grand homme*.

38. *La pourpre*, que le roi, par faveur, lui avait permis de porter. — *Dégrada ce scélérat;* d'après la Vulgate, *il le tua;* mais au chap. v, vers. 23, nous retrouvons, auprès de Ménélas, un Andronique qui semble bien être le misérable dont il est ici question.

39. *Dans la ville* (Vulg. *dans le temple*), ce qui insinue que les objets précieux enlevés au temple avaient été vendus et se trouvaient dispersés *dans la ville*.

40. *Un certain Tyran*, nom propre : comp. *Act.* xix, 9; d'autres manuscrits lisent *Auranus*, nom qui pourrait désigner un homme originaire de l'Auranitide, à l'est du Jourdain.

41. *De la cendre*, sans doute pour aveugler les hommes armés et les empêcher de combattre. — *Qui se trouvait là*, probablement aux environs de l'autel, dans le temple, où paraît s'être livré le combat (vers. 42).

du temple 43 Puis on commença sur
ces faits une instruction contre Méné-
las. 44 Lorsque le roi vint à Tyr, les
trois hommes envoyés par les An-
ciens lui exposèrent la justice de leur
cause. 45 Se voyant convaincu, Méné-
las promit à Ptolémée, fils de Dory-
mène, une grosse somme d'argent
pour qu'il lui rendît le roi favorable.
46 Ptolémée, ayant donc emmené le
roi sous un péristyle, comme pour
prendre le frais, le fit changer de ré-
solution. 47 Le roi déclara Ménélas
innocent des accusations portées con-
tre lui, quoiqu'il fût coupable de tous
les crimes, et il condamna à mort des
malheureux qui, s'ils avaient plaidé
leur cause même devant des Scythes,
eussent été renvoyés innocents; 48 et
des hommes qui avaient pris la pa-
role pour défendre la ville, le peuple
et les objets sacrés, subirent sans dé-
lai cette peine injuste. 49 Les Tyriens
eux-mêmes en furent indignés, et ils
firent aux victimes de magnifiques
funérailles. 50 Quant à Ménélas, grâce
à la cupidité des puissants, il se main-
tint dans sa dignité, grandissant en
malice et cruel fléau de ses conci-
toyens.
Chap. V. 1 Vers ce temps-là, Antiochus or-
ganisa sa seconde expédition en
Egypte. 2 Or il arriva que, dans toute
la ville, pendant près de quarante
jours, apparurent courant dans les
airs des cavaliers ayant des vête-
ments d'or et armés de lances à la
manière des cohortes, 3 ainsi que des
escadrons de chevaux rangés en or-
dre de bataille, des attaques et des
charges de part et d'autre, des agita-
tions de boucliers et une multitude
de piques, des épées tirées du four-
reau, des traits lancés, un vif éclat
d'armures d'or et de cuirasses de tou-
tes sortes. 4 C'est pourquoi tous
priaient pour que ces apparitions leur
fussent favorables. 5 Un faux bruit de
la mort d'Antiochus s'étant répandu,
Jason ne prit pas moins d'un millier
d'hommes et vint attaquer la ville à
l'improviste. Les citoyens coururent
aux murailles, mais la ville finit par
être prise, et Ménélas se réfugia dans
la citadelle. 6 Jason se livra sans pitié
au massacre de ses propres conci-
toyens, ne réfléchissant pas qu'une
journée gagnée sur des compatriotes
est la journée la plus tristement per-
due, mais s'imaginant remporter des
trophées sur des ennemis, et non sur
des gens de la même nation. 7 D'une
part, il ne réussit pas à s'emparer du
pouvoir, et de l'autre ses intrigues
aboutirent pour lui à la confusion; il
dut regagner en fugitif le pays des
Ammonites. 8 Comme terme de sa
vie criminelle, on le vit serré de près

43. *Contre Ménélas*, à l'instigation duquel Lysimaque avait agi (vers. 39).

44. *Les trois hommes :* il fallait *deux* ou *trois* témoins (*Deut.* xix, 15).

45. *Ptolémée*, fils de Dorymène : voy. I *Mach.* iii, 38.

47. *Condamna à mort* comme faux témoins (*Deut.* xix, 18 sv.). — *Scythes :* ils passaient pour le peuple le plus barbare : comp. Cicéron, *in Verr.* II, v, 58.

CHAP. V.

1. *Organisa* et accomplit. L'auteur suppose connues des lecteurs les trois expéditions d'Antiochus contre l'Egypte; la *seconde* eut lieu l'an 170 av. J.-C. Voy. I *Mach.* i, 18 sv.

2. *Dans toute la ville*, de Jérusalem; ces météores furent aperçus de tous les habitants sans exception, et *pendant près de 40 jours ;* impossible par conséquent de révoquer en doute un fait si bien constaté. — *Apparurent des cavaliers :* l'histoire ancienne rapporte un assez grand nombre d'apparitions semblables : pendant la guerre de Marius contre les Cimbres (*Pline* l. ii, c. 57), avant la mort de César (*Ovide*, *Métam.* l. xv), à l'époque de Sylla et de la guerre contre Antoine (*Jul. Obseq. de Prodigiis* l. 6 et 7.), avant la prise de Jérusalem par Titus (*Josèphe. Bell. jud.* l. vii, c. 12) et l'invasion de l'Italie par les Lombards (*S. Greg. hom. I. in Evang.*). En comparant les expressions de ces écrivains avec ce que nous lisons, dans les auteurs modernes, des effets lumineux de certaines *aurores boréales*, l'analogie substantielle des apparences signalées de part et d'autre incline à identifier les *armées météores* avec le brillant phénomène que nous avons nommé.

Dans le passage qui nous occupe, l'auteur inspiré décrit d'abord les apparences qu'of-

secus ærarium interfecerunt. 43. De his ergo cœpit judicium adversus Menelaum agitari. 44. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a senioribus. 45. Et cum superaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi. 46. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia, regem adiit, et deduxit a sententia : 47. et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit : miseros autem, qui, etiam si apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnavit. 48. Cito ergo injustam pœnam dederunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis causam prosecuti sunt. 49. Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi exstiterunt. 50. Menelaus autem, propter eorum, qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

CAPUT V.

Armati exercitus, ipsorumque congressiones Jerosolymis in aere quadraginta diebus conspiciuntur : Jason Jerusalem invadens, et cives crudeliter trucidans, apud exteros misere moritur : Antiochus, innumeris in Jerusalem trucidatis, vinctis ac venundatis, templum spoliat : et discedens, relinquit crudeles præpositos qui populum affligant : rursumque misso duce Apollonio plurimos interficit : Judas vero Machabæus cum suis in desertum locum secessit.



ODEM tempore Antiochus secundam profectionem paravit in Ægyptum. 2. Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem videri diebus quadraginta per aera equites discurrentes, auratas stolas habentes, et hastis, quasi cohortes, armatos, 3. et cursus equorum per ordines digestos, et congressiones fieri cominus, et scutorum motus, et galeatorum multitudinem gladiis districtis, et telorum jactus, et aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum. 4. Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti. 5. Sed cum falsus rumor exisset, tamquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris, repente aggressus est civitatem : et civibus ad murum convolantibus ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem : 6. Jason vero non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum. 7. Et principatum quidem non obtinuit, finem vero insidiarum suarum confusionem accepit, et profugus iterum abiit in Ammaniten. 8. Ad ultimum,

frait le ciel, puis il ajoute que le peuple y vit un présage et pria Dieu de le rendre favorable ; mais il *n'affirme* pas que ces phénomènes aient été préternaturels, ou produits par une intervention spéciale de la divinité. Cependant, à lire son récit, on ne peut guère douter qu'il ne range ces apparitions lumineuses parmi les *interventions éclatantes du Ciel*, dont il a parlé au ch. II, v. 21 ; et la durée même du phénomène ne semble pas permettre de l'attribuer aux seules forces de la nature.

Si l'on se refusait donc à reconnaître ici un fait strictement miraculeux, du moins devrait-on admettre que, dans les circonstances critiques où se trouvait Israël, la divine Providence *dirigea et multiplia* l'action des forces naturelles, pour faire rentrer les hommes en eux-mêmes et les porter à de plus instantes prières.

5. *Jason*, réfugié au pays des Ammonites (IV, 26), ayant appris la mort d'Antiochus, protecteur de Ménélas son rival, conçut l'espoir de rentrer en possession du souverain pontificat, en s'appuyant sur les partisans qui lui restaient dans la ville sainte.

7. *Du pouvoir*, ici, du souverain pontificat. — *Il dut regagner*, etc., soit que Ménélas, avec le secours de la garnison, l'eût vaincu et chassé de la ville, soit que Jason eût appris qu'Antiochus n'était pas mort, et marchait sur Jérusalem (vers. 11.)

8. *Serré de près*, litt. *enfermé*, cerné par ceux qui le poursuivaient : Antiochus avait sans doute demandé à Arétas de lui livrer Jason. — *Arétas* Ier, prince nabatéen, paraît

chez Arétas, roi des Arabes, fuyant de ville en ville, poursuivi et détesté par tous comme transgresseur des lois, exécré comme le bourreau de sa patrie et de ses concitoyens, ignominieusement chassé jusqu'en Egypte.
[9] Lui qui avait banni tant de personnes de leur patrie, il périt sur la terre étrangère, après s'être rendu à Lacédémone dans l'espoir d'y trouver un refuge en considération de la commune origine.
[10] Lui qui avait jeté tant d'hommes sur le sol sans sépulture, nul ne le pleura et ne lui rendit aucun des derniers devoirs ; il ne fut pas enseveli dans le tombeau de ses pères.

B. — PERSÉCUTION D'ANTIOCHUS EPIPHANE.

3° — CHAP. V, 11 — VII. — Le roi saccage Jérusalem, pille le temple et entreprend de substituer violemment le paganisme à la religion juive. Judas Machabée se retire au désert ; les Juifs fidèles sont livrés au supplice, entre autres Eléazar et sept frères avec leur mère.

Ch. V. [11] CES événements étant arrivés à la connaissance du roi, il crut que la Judée faisait défection. Il partit donc d'Egypte, furieux comme une bête féroce, et s'empara de la ville à main armée.
[12] Il ordonna aux soldats de tuer sans pitié ceux qui tomberaient entre leurs mains, et d'égorger ceux qui monteraient sur les toits des maisons.
[13] Ainsi furent tués des jeunes gens et des vieillards ; ainsi périrent des hommes faits, des femmes et des enfants, ainsi furent égorgés des jeunes filles et des nourrissons.
[14] Le nombre des victimes pendant tous ces trois jours, fut de quatre-vingt mille, dont quarante mille furent massacrés et autant furent vendus comme esclaves.
[15] Non content de ces atrocités, il osa pénétrer dans le temple le plus saint de toute la terre, ayant pour guide Ménélas, traître envers les lois et envers sa patrie.
[16] Et prenant de ses mains souillées les objets sacrés, et arrachant les offrandes déposées par les autres rois pour rehausser la gloire et la dignité de ce lieu, il les remettait à des mains profanes.
[17] Antiochus s'enflait d'orgueil dans son esprit, ne considérant pas que le Seigneur était irrité pour peu de temps à cause des péchés des habitants de la ville et que c'était pour cela qu'il détournait ses regards de ce lieu.
[18] Autrement, s'ils n'avaient pas été coupables d'un grand nombre de péchés, lui aussi, comme Héliodore envoyé par le roi Séleucus pour disposer du trésor, il aurait été, dès son arrivée, flagellé et réprimé dans son audace.
[19] Mais Dieu n'a pas choisi le peuple à cause de ce lieu ; il a choisi ce lieu à cause du peuple.
[20] C'est pourquoi ce lieu a participé aux malheurs du peuple, comme il a été ensuite associé aux bienfaits du Seigneur ; délaissé dans la colère du Tout-Puissant, il a été de nouveau, quand le souverain Seigneur s'est réconcilié *avec son peuple*, rétabli en grand honneur.

[21] Antiochus ayant donc enlevé au temple dix-huit cents talents s'en retourna en hâte à Antioche, s'imaginant dans son orgueil, à cause de

---

avoir été alors maître du pays des Ammonites. L'Ecriture mentionne encore Arétas IV, maître de Damas à l'époque de S. Paul (II *Cor.* xi, 32).

9. *La commune origine :* voy. I *Mach.* xii, 21 sv. — L'auteur inspiré n'affirme pas cette commune origine des Juifs et des Lacédémoniens, il dit seulement que cette parenté, vraie ou prétendue, détermina Jason à se rendre chez les Spartiates.

10. *Nul ne le pleura* etc. ... dans le lieu de son exil ; Vulg. : "*il n'eut pas de funérailles sur la terre étrangère.*"

in exitium sui conclusus ab Areta Arabum tyranno fugiens de civitate in civitatem, omnibus odiosus, ut refuga legum et exsecrabilis, ut patriæ et civium hostis, in Ægyptum extrusus est :
9. et qui multos de patria sua expulerat, peregre periit, Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus :
10. et qui insepultos multos abjecerat, ipse et illamentatus, et insepultus abjicitur, sepultura neque peregrina usus, neque patrio sepulcro participans.

11. His itaque gestis, suspicatus est rex societatem deserturos Judæos : et ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, civitatem quidem armis cepit.
12. Jussit autem militibus interficere, nec parcere occursantibus, et per domos ascendentes trucidare.
13. Fiebant ergo cædes juvenum, ac seniorum, et mulierum, et natorum exterminia, virginumque et parvulorum neces.
14. Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem venundati.
15. Sed nec ista sufficiunt : ausus est etiam intrare templum universa terra sanctius, Menelao ductore, qui legum et patriæ fuit proditor :
16. et scelestis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis regibus, et civitatibus erant posita ad ornatum loci, et gloriam, contrectabat indigne, et contaminabat.
17. Ita alienatus mente Antiochus, non considerabat quod propter peccata habitantium civitatem, modicum Deus fuerat iratus : propter quod et accidit circa locum despectio :
18. alioquin nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, [a]sicut Heliodorus, qui missus est a Seleuco rege ad exspoliandum ærarium, etiam hic statim adveniens flagellatus, et repulsus utique fuisset ab audacia.
19. Verum non propter locum, gentem : sed propter gentem, locum Deus elegit.
20. Ideoque et ipse locus particeps factus est populi malorum : postea autem fiet socius bonorum : et qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.

21. Igitur Antiochus mille et octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam regressus est,

[a] Supra 3, 25, 27.

---

11. *Ces événements :* les faits du vers. 5. — *Faisait défection*, se révoltait contre son autorité. — *S'empara de la ville*, l'an 168 av. J.-C. On trouve quelques détails de plus I *Mach.* i, 21-29.

12. *Ceux qui monteraient sur les toits* plats *des maisons*, afin de s'échapper en passant d'un toit à un autre, ou peut-être de jeter des pierres et d'autres projectiles sur les ennemis.

14. *Le nombre des victimes*, au total, comprenant les morts et les captifs, dont la suite du verset fait le départ. — *Massacrés*, littér. *furent frappés par les mains;* dans la Vulg., *furent enchaînés.* La traduction de la Vulg. double le nombre, déjà énorme, des victimes de la cruauté d'Antiochus. Josèphe (*Antiq.* xii, v, 4) ne donne que le nombre des prisonniers, et il l'évalue à environ dix mille.

15. Comp. I *Mach.* i, 23 sv.

16. *Par les autres rois;* la Vulg. ajoute, *et par les villes.* — *Les remettait aux mains* de ses gens pour les emporter et en faire plus tard de la monnaie (vers. 21).

18. *Comme Héliodore* (voy. iii, 25), que Dieu avait confondu en considération de la piété du grand prêtre Onias.

19. Sens : le temple, construit pour être le centre et comme l'organe de la vie religieuse d'Israël, n'a plus de raison d'être, et Dieu peut permettre qu'il soit profané, dès le moment que le peuple devient prévaricateur et rompt son alliance avec Dieu. Comp. I *Rois*, viii, 27 ; *Marc*, ii, 27.

20. *Aux malheurs* causés par l'infidélité *du peuple.* — *Comme il a été associé;* Vulg.; *comme il sera associé;* mais il s'agit d'un fait déjà réalisé (voy. x, 1 sv.) quand l'auteur écrivait son livre.

21. *Dix-huit cents talents*, près de 18 millions de fr. s'il s'agit de talents juifs, beaucoup moins s'il s'agit de talents syriens. Cette somme représente non seulement les *espèces* prises dans le trésor du temple, mais encore les objets en métaux précieux : chandeliers, bassins, encensoirs, etc. — *S'imaginant* que rien ne lui était impossible. Comp. une réflexion semblable de Justin (ii, x, 24) sur Xerxès.

l'enivrement de son cœur, pouvoir
rendre navigable la terre ferme et
faire marcher *ses troupes* sur la mer.
22 Mais il laissa des préposés pour
tourmenter le peuple : à Jérusalem,
Philippe, originaire de Phrygie, plus
cruel encore que celui qui l'avait éta-
bli; 23 à Garizim, Andronique, et ou-
tre ceux-ci Ménélas qui, avec plus de
méchanceté que les autres, s'élevait
insolemment au-dessus de ses conci-
toyens 24 et nourrissait des sentiments
de haine contre les patriotes juifs. De
plus, Antiochus envoya l'infâme
Apollonius à la tête d'une armée de
vingt-deux mille hommes, avec ordre
de mettre à mort tous les hommes
dans la force de l'âge et de vendre
les femmes et les enfants. 25 Arrivé à
Jérusalem, Apollonius, simulant des
intentions pacifiques, se tint tran-
quille jusqu'au saint jour du sabbat,
et lorsqu'il vit les Juifs en train de le
célébrer, il fit prendre les armes à ses
troupes. 26 Et tous ceux qui étaient
sortis pour le spectacle, il les fit mas-
sacrer, et parcourant la ville avec ses
soldats, il mit à mort une multitude
de personnes.
27 Or Judas Machabée, lui dixième,
se retira dans le désert, vivant à la
manière des bêtes fauves sur les
montagnes, avec ses compagnons, ne
mangeant jamais que des herbes,
pour ne pas se souiller.
1 Peu de temps après, le roi envoya Chap. VI
un vieillard d'Athènes pour contrain-
dre les Juifs à abandonner le culte de
leurs pères et les empêcher de vivre
selon les lois de Dieu, 2 et pour pro-
faner le temple de Jérusalem et le
dédier à Jupiter Olympien, et celui
de Garizim à Jupiter Hospitalier,
conformément au caractère des habi-
tants du lieu. 3 L'invasion de ces maux
fut, même pour la masse du peuple,
bien pénible et difficile à supporter;
4 car le temple était rempli d'orgies et
de débauches par des Gentils dissolus
et des courtisanes, des hommes ayant
commerce avec des femmes dans les
saints parvis et y apportant des cho-
ses défendues. 5 L'autel lui-même était
couvert de victimes impures que la
loi interdisait. 6 Il n'était plus possi-
ble de célébrer les sabbats ni les fêtes
de nos pères, ni simplement de con-
fesser que l'on était juif. 7 Une amère
nécessité amenait les Juifs aux sa-
crifices qui se faisaient chaque mois
le jour de la naissance du roi; aux
fêtes des Bacchanales, on les contrai-
gnait de se promener par les rues
couronnés de lierre en l'honneur de

---

22. *Des préposés*, différents des surveillants mentionnés I *Mach.* i, 53. C'étaient des envoyés extraordinaires chargés de maintenir l'ordre, probablement sous l'autorité du commandant militaire de la Cœlé-Syrie. — *Philippe*, compagnon d'enfance du roi, plus tard régent du royaume (ix, 29; I *Mach.* vi, 14).

23. *Garizim*, mont près de Sichem, où les Samaritains venaient de bâtir leur temple. — *Andronique*, voyez iv, 31 et 38. — *Outre ceux-ci*, Ménélas l'indigne grand-prêtre était toujours là pour le malheur des *patriotes juifs*, restés fidèles à leur religion et à leur nationalité. La Vulg. semble dire que Ménélas était à Garizim avec Andronique.

24. La Vulg. (lire probablement *oppositus* au lieu d'*appositus*) attribue à Antiochus ces *sentiments de haine*. — *Apollonius*, le trésorier en chef mentionné I *Mach.* i, 30.

25. Apollonius savait que les Juifs ne se défendraient pas le jour du sabbat (I *Mach.* ii, 34 sv.)

26. *Pour le spectacle*, peut-être une revue ou parade des troupes qui avait lieu sous les murs de la ville. La plupart des commentateurs entendent, par ce *spectacle*, le service divin célébré dans le temple au milieu d'une nombreuse assistance; l'auteur aurait employé pour désigner les cérémonies du temple une expression (θεωρία) empruntée au culte religieux des Grecs.

27. *Lui dixième*, n'ayant d'abord avec lui que 9 compagnons, parmi lesquels son père et ses frères (I *Mach.* ii, 27 sv.). — *Dans le désert* de Juda. — *Vivant à la manière des bêtes*, pour ce qui est de l'habitation, de la nourriture. — *Se souiller*, par l'usage des aliments impurs et, en général, par les usages païens qu'Antiochus voulait imposer aux Israélites (I *Mach.* i, 46-66).

Ce verset prépare ce qui sera dit dans la suite de Judas Machabée comme libérateur de son peuple.

existimans se præ superbia terram ad navigandum, pelagus vero ad iter agendum deducturum propter mentis elationem. 22. Reliquit autem et præpositos ad affligendam gentem : Jerosolymis quidem Philippum genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso, a quo constitutus est : 23. in Garizim autem Andronicum, et Menelaum, qui gravius quam ceteri imminebant civibus. 24. Cumque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem Apollonium cum exercitu viginti et duobus millibus, præcipiens ei omnes perfectæ ætatis interficere, mulieres, ac juvenes vendere. 25. Qui cum venisset Jerosolymam, pacem simulans, quievit usque ad diem sanctum sabbati : et tunc feriatis Judæis arma capere suis præcepit. 26. Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit : et civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

27. Judas autem Machabæus, qui decimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat : et fœni cibo vescentes, demorabantur, ne participes essent coinquinationis.



CAPUT VI.

Per ducem a rege missum Judæi a lege Dei arcentur, templumque fœdissime profanatur, et Judæi etiam per varias regiones dispersi ad idolorum coguntur sacrificia : describitur duarum mulierum supplicium eo quod filios suos circumcidissent; sabbatumque celebrantes concremantur : ostenditur tamen hæc afflictio non esse Dei deserentis, sed suos corripientis : egregium Eleazari senis martyrium nolentis porcinis vesci carnibus, nec id simulare.

SED non post multum temporis misit rex senem quemdam Antiochenum, qui compelleret Judæos ut se transferrent a patriis, et Dei legibus : 2. contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum et cognominare Jovis Olympii : et in Garizim, prout erant hi, qui locum inhabitabant, Jovis hospitalis. 3. Pessima autem et universis gravis erat malorum incursio : 4. nam templum luxuria, et comessationibus gentium erat plenum, et scortantium cum meretricibus : sacratisque ædibus mulieres se ultro ingerebant, intro ferentes ea, quæ non licebat. 5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur. 6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur. 7. Ducebantur autem

CHAP. VI.

1. *Après* la mission d'Apollonius (v, 24). — *Un vieillard d'Athènes* parfaitement initié aux cultes idolâtriques de la Grèce; Vulg., *un vieillard d'Antioche*, ce qui paraît une correction de copiste.

2. *Le dédier à*, propr. *lui donner le nom de Jupiter Olympien*, le consacrer à son culte. — *Olympien*, qui habite l'Olympe; il était regardé comme le souverain du ciel et des autres dieux. — *Jupiter Hospitalier*, protecteur des étrangers et de ceux qui leur donnent l'hospitalité. — *Conformément au caractère des habitants* de la Samarie, qui étaient eux-mêmes étrangers en Palestine (II *Rois* xvii, 24 sv.).

3. *Même pour la masse du peuple*, moins sensible que les hautes classes à ces sortes de profanations.

4. *Choses défendues :* sièges, lits, vêtements, vases et mets profanes.

7. *Chaque mois :* cette célébration *mensuelle* d'un anniversaire de naissance a fourni prétexte aux protestants pour attaquer notre IIe livre des Mach., et l'auteur de la Vulg., en omettant ce détail, semble l'avoir regardé comme une interpolation fautive. Mais M. l'abbé Beurlier, en étudiant la nature du culte rendu aux successeurs d'Alexandre, a constaté que les inscriptions mentionnaient la célébration mensuelle, avec sacrifices, de fêtes en l'honneur des rois d'Egypte et d'Asie. (Voy. Vigouroux, Les Livres Sts et la Crit. rat. t. IV, c. 4).

Bacchus. 8 Un édit fut rendu, à l'in-
stigation de Ptolémée, pour que, dans
les villes grecques du voisinage, on
prît les mêmes mesures contre les
Juifs et que l'on fît des sacrifices, 9 avec
ordre de mettre à mort ceux qui re-
fuseraient d'adopter les coutumes
grecques. On avait donc partout sous
les yeux des scènes de désolation.
10 Ainsi deux femmes, pour avoir cir-
concis leurs enfants, furent amenées;
on suspendit leurs enfants à leurs
mamelles, on les traîna publiquement
par la ville et on les précipita du haut
des remparts. 11 D'autres s'étant ren-
dus ensemble dans des cavernes voi-
sines pour célébrer en secret le jour
du sabbat, furent dénoncés à Philip-
pe, et on les y brûla tous sans qu'ils
osassent se défendre, par respect pour
la sainteté du jour.

12 Je supplie ceux à qui ce livre
tombera entre les mains de ne pas se
laisser déconcerter à cause de ces ca-
lamités, et de croire que ces persécu-
tions ont eu lieu, non pour la ruine,
mais pour la punition de notre race.
13 Quand Dieu ne laisse pas longtemps
les pécheurs impunis, mais qu'il fait
tomber sur eux un prompt châtiment,
c'est une marque de grande bonté.
14 En effet, le souverain Maître, pour
punir les autres nations, attend avec
patience qu'elles aient comblé la me-
sure des iniquités; ce n'est pas ainsi
qu'il a jugé à propos d'en agir envers
nous, 15 afin de n'avoir pas à exercer
sur nous sa vengeance, quand nos
péchés auraient atteint leur pleine
mesure. 16 Aussi ne retire-t-il jamais
de nous sa miséricorde; en le châtiant
par l'adversité, il n'abandonne pas son
peuple. 17 Qu'il nous suffise d'avoir
rappelé cette vérité; après ce peu de
mots, il faut revenir à notre récit.

18 Eléazar, un des premiers docteurs
de la loi, homme déjà avancé en âge
et du plus noble extérieur, était con-
traint, la bouche violemment ouverte,
de manger de la chair de porc. 19 Mais
lui, préférant une mort glorieuse à
une vie criminelle, marchait volon-
tairement au supplice, 20 ayant craché
cette viande, comme doivent y mar-
cher ceux qui ont le courage de reje-
ter ce qu'il n'est pas permis de man-
ger par amour de la vie. 21 Les prépo-
sés à ce sacrifice impie, depuis long-
temps liés avec Eléazar, le prirent à
part et l'engagèrent à faire apporter
des viandes dont il lui était permis
de faire usage et préparées par lui, et
à feindre de manger des chairs de la
victime, comme le roi l'avait ordonné,
22 afin que, cela fait, il fût préservé de
la mort et profitât de cette humanité

---

8. *Ptolémée*, fils de Dorymène (iv, 45), en lisant Πτολεμαίου au sing. (Cod. Alex.); le texte ordinaire porte Πτολεμαίων, mais sans l'art. τῶν qui serait nécessaire pour désigner les Ptolémées, rois d'Egypte, lesquels d'ailleurs avaient toujours montré de la bienveillance pour les Juifs. — *Villes grecques du voisinage*, villes philistines et phéniciennes où depuis le temps d'Alexandre, la langue et les coutumes des Grecs s'étaient peu à peu introduites, et où résidaient un grand nombre de Juifs.

10. *Furent amenées* devant le juge, ou bien *tirées* de leur maison ou de leur cachette; Vulg., *furent dénoncées*.

11. *Philippe :* voy. v, 22. Comp. I *Mach.* ii, 31 sv.

12. *Se laisser déconcerter*, ébranler dans leur foi aux promesses divines envers Israël. Comp. *Prov.* iii, 11.

13. *Un prompt châtiment*, qui les corrige et les ramène à Dieu. Comp. *Hébr.* xii, 6-11; *Apoc.* iii, 19. La Bible entière nous montre des exemples de cette conduite paternelle de Dieu à l'égard de son peuple.

14. *Comblé la mesure*, après laquelle la justice divine a résolu de détruire une nation; comp. *Gen.* xv, 16.

15. Cette *pleine mesure* fut atteinte lorsque les Juifs, après avoir mis à mort le Messie, refusèrent obstinément de le reconnaître et devinrent les premiers persécuteurs du christianisme (*S. Matth.* xxiii, 32; *I Thess.* ii, 16); alors Dieu les frappa du dernier châtiment et les dispersa.

16. *Il n'abandonne pas son peuple* (*Ps.* xciv, 14 h.); même après la réprobation séculaire qui pèse sur Israël, ce peuple reste toujours l'objet d'une action providentielle spéciale, qui lui réserve encore de grandes faveurs, prédites par les prophètes et solennellement rappelées par S. Paul (*Rom.* ix, 25-31).

cum amara necessitate in die natalis
regis ad sacrificia : et, cum Liberi
sacra celebrarentur, cogebantur he-
dera coronati Libero circuire. 8. De-
cretum autem exiit in proximas gen-
tilium civitates, suggerentibus Pto-
lemæis, ut pari modo et ipsi adver-
sus Judæos agerent, ut sacrificarent :
9. eos autem, qui nollent transire
ad instituta gentium, interficerent :
erat ergo videre miseriam. 10. Duæ
enim mulieres delatæ sunt natos
suos circumcidisse : quas, infantibus
ad ubera suspensis, cum publice per
civitatem circumduxissent, per mu-
ros præcipitaverunt. 11. Alii vero,
ad proximas coeuntes speluncas, et
latenter sabbati diem celebrantes,
cum indicati essent Philippo, flam-
mis succensi sunt, eo quod vereban-
tur propter religionem et observan-
tiam, manu sibimet auxilium ferre.

12. Obsecro autem eos, qui hunc
librum lecturi sunt, ne abhorrescant
propter adversos casus, sed repu-
tent, ea, quæ acciderunt, non ad in-
teritum, sed ad correptionem esse
generis nostri. 13. Etenim multo
tempore non sinere peccatoribus ex
sententia agere, sed statim ultiones
adhibere, magni beneficii est indi-
cium. 14. Non enim, sicut in aliis
nationibus, Dominus patienter ex-
spectat, ut eas, cum judicii dies ad-
venerit, in plenitudine peccatorum
puniat : 15. ita et in nobis statuit,
ut peccatis nostris in finem devolu-
tis, ita demum in nos vindicet.
16. Propter quod nunquam quidem
a nobis misericordiam suam amo-
vet : corripiens vero in adversis po-
pulum suum non derelinquit. 17. Sed
hæc nobis ad commonitionem legen-
tium dicta sint paucis. Jam autem
veniendum est ad narrationem.

18. Igitur Eleazarus unus de pri-
moribus scribarum, vir ætate pro-
vectus, et vultu decorus, aperto ore
hians compellebatur [a]carnem porci- [a] Lev. 11, 7.
nam manducare. 19. At ille glorio-
sissimam mortem magis quam odi-
bilem vitam complectens, volunta-
rie præibat ad supplicium. 20. In-
tuens autem, quemadmodum opor-
teret accedere, patienter sustinens,
destinavit non admittere illicita pro-
pter vitæ amorem. 21. Hi autem,
qui astabant, iniqua miseratione
commoti, propter antiquam viri
amicitiam, tollentes eum secreto ro-
gabant afferri carnes, quibus vesci ei
licebat, ut simularetur manducasse,
sicut rex imperaverat de sacrificii
carnibus : 22. ut, hoc facto, a mor-
te liberaretur : et propter veterem
viri amicitiam, hanc in eo faciebant
humanitatem. 23. At ille cogitare
cœpit ætatis ac senectutis suæ emi-

---

18. *Eléazar*, nom assez commun parmi les Juifs. Celui-ci était un des scribes les plus estimés, peut-être même appartenait-il au sacerdoce (Josèphe et IVe livre des Mach.). — *Chair de porc*, interdite par la loi (*Lév.* xi, 7; Comp. I *Mach.* i, 65); de plus, celle qu'on présentait à Eléazar avait été offerte aux idoles (vers. 21).

19. *Marchait*, moralement, *au supplice*, le rendait certain et l'acceptait. — *Au supplice*, propr. *au tympanum*, instrument de supplice sur lequel le patient était violemment étendu, comme la peau d'un tambour, pour recevoir la bastonnade jusqu'à ce que la mort s'en suivît. S. Paul fait allusion à ce supplice d'Eléazar lorsqu'il écrit : *D'autres* (Saints) *furent disloqués sur le tympanum, refusant la délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection.* (Hebr. xi, 35 grec).

20. Vulg. : *Et considérant de quelle manière il fallait y marcher, et demeurant ferme dans la patience, il résolut de ne consentir à rien d'illicite par amour pour la vie.* — Les lois divines positives, notamment celles qui prescrivaient aux Juifs l'abstention de certains aliments, n'obligeaient pas au prix de la vie, ni même d'un très grave dommage; mais, dans les circonstances actuelles, leur violation était exigée en haine de la religion elle-même et considérée comme un acte d'apostasie. La conscience éclairée d'Eléazar (vers. 24 sv) lui montrait toutes les conséquences d'une faiblesse et ne lui permettait pas de balancer en face du martyre.

21. *Les préposés à ce sacrifice*, et par conséquent à la manducation de la victime immolée. La Vulg. traduit ici par *commisération* le terme grec σπλαγχνισμός, qu'elle a rendu par *sacrifice* aux vers. 7 et 8.

due à sa vieille amitié pour eux.
23 Mais lui, faisant de sages réflexions,
dignes de son âge, de la haute consi-
dération que lui donnait sa vieillesse
et les nobles cheveux blancs qui s'y
ajoutaient, de la vie très pure qu'il
avait menée depuis l'enfance, et sur-
tout de la législation sainte établie
par Dieu même, il répondit en con-
séquence, disant qu'on l'envoyât sans
tarder au séjour des morts. 24 "A no-
tre âge, en effet, il ne convient pas de
feindre; de peur que beaucoup de
jeunes gens ne soupçonnent Eléazar
d'avoir, à quatre-vingt-dix ans, em-
brassé des mœurs étrangères. 25 Eux-
mêmes, alors, à cause de ma dissimu-
lation, et pour un reste de vie péris-
sable, seraient égarés, et j'attirerais
sur ma vieillesse la honte et l'oppro-
bre. 26 Et quand j'échapperais pour le
présent au châtiment des hommes, je
n'éviterais pas, vivant ou mort, les
mains du Tout-Puissant. 27 C'est pour-
quoi, si maintenant je quitte cette
vie avec courage, du moins je me
montrerai digne de ma vieillesse,
28 et je laisserai aux jeunes gens le
noble exemple d'une mort volontaire
et généreuse pour les vénérables et
saintes lois." Ayant ainsi parlé, il
marcha droit vers l'instrument du
supplice. 29 Ceux qui l'y conduisaient
changèrent en dureté la bienveillance
qu'ils lui avaient montrée un moment,
regardant comme insensées les paro-
les qu'il venait de prononcer. 30 Lors-
qu'il fut près de mourir sous les coups,
il poussa un soupir et dit : "Le Sei-
gneur qui a la science sainte voit que,
pouvant échapper à la mort, j'endure
sous les bâtons des douleurs cruelles
selon la chair, mais qu'en mon âme
je les souffre avec joie par respect
pour lui." 31 C'est ainsi qu'il quitta la
vie, laissant par sa mort, non seule-
ment à la jeunesse, mais à tout le
peuple, un exemple de courage et un
mémorial de vertu.

1 Il arriva aussi qu'on prit sept frè- Ch. VII
res avec leur mère, et que le roi vou-
lut les contraindre, en les déchirant
à coups de fouets et de nerfs de bœuf,
à manger de la chair de porc, inter-
dite par la loi. 2 L'un d'eux, prenant
la parole au nom de tous, dit : "Que
demandes-tu, et que veux-tu appren-
dre de nous? Nous sommes prêts à
mourir plutôt que de transgresser la
loi de nos pères." 3 Le roi, outré de
colère, commanda de mettre sur le
feu des poêles et des chaudières. Aus-
sitôt qu'elles furent brûlantes, 4 il
commanda de couper la langue à ce-
lui qui avait parlé le premier, puis de
lui enlever la peau de la tête et de
lui trancher les extrémités sous les
yeux de ses autres frères et de leur
mère. 5 Lorsqu'on l'eut ainsi complè-
tement mutilé, il ordonna qu'on l'ap-
prochât du feu, respirant encore, et
qu'on le fît rôtir dans la poêle. Pen-
dant que la vapeur de la poêle se ré-
pandait au loin, ses frères et leur
mère s'exhortaient mutuellement à
mourir avec courage : 6 "Le Seigneur
Dieu voit, disaient-ils, et il a vrai-
ment compassion de nous, selon
que Moïse l'a annoncé, dans le can-
tique qui proteste en face contre
Israël, en disant : Il aura pitié de ses
serviteurs."

---

27. *Digne de ma vieillesse*, qui m'a été accordée comme récompense de ma fidélité envers Dieu : cette récompense, je m'en montrerai digne.

29. *Comme insensées;* Vulg., *comme arrogantes.*

30. *La science sainte*, divine, non sujette à l'erreur. — *Par respect pour lui :* litt. *par crainte;* mais la *crainte de Dieu*, dans l'Ancien Testament ne désigne pas tant la salutaire frayeur des châtiments divins, qu'un sentiment de pieuse vénération et de respect pour Dieu et ses lois. — Dans la Vulg., Eléazar s'adresse directement à Dieu.

CHAP. VII.

1. *Sept frères :* on les appelle souvent *les sept frères Machabées*, non qu'ils fussent de la famille de Judas Machabée, mais parce qu'ils souffrirent le martyre à cette époque et que leur supplice est raconté au livre des Machabées. La présence du roi a fait croire à quelques Pères de l'Eglise que ce supplice eut lieu à Antioche : voy. v, 21 et I *Mach.*

nentiam dignam, et ingenitæ nobilitatis canitiem, atque a puero optimæ conversationis actus : et secundum sanctæ, et a Deo conditæ legis constituta, respondit cito, dicens, præmitti se velle in infernum. 24. Non enim ætati nostræ dignum est, inquit, fingere : ut multi adolescentium, arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum : 25. et ipsi propter meam simulationem, et propter modicum corruptibilis vitæ tempus decipiantur, et per hoc maculam, atque exsecrationem meæ senectuti conquiram. 26. Nam, etsi in præsenti tempore suppliciis hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam. 27. Quam ob rem fortiter vita excedendo, senectute quidem dignus apparebo : 28. adolescentibus autem exemplum forte relinquam, si prompto animo, ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar. His dictis, confestim ad supplicium trahebatur. 29. Hi autem, qui eum ducebant, et paulo ante fuerant mitiores, in iram conversi sunt propter sermones ab eo dictos, quos illi per arrogantiam prolatos arbitrabantur. 30. Sed, cum plagis perimeretur, ingenuit, et dixit : Domine, qui habes sanctam scientiam, manifeste tu scis, quia, cum a morte possem liberari, duros corporis sustineo dolores : secundum animam vero propter timorem tuum libenter hæc patior. 31. Et iste quidem hoc modo vita decessit, non solum juvenibus, sed et universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens.

CAPUT VII.

Septem fratrum matrisque eorum ingentia fortissimeque tolerata supplicia, quod porcinis nollent vesci carnibus : et quam constanter regi ob suam crudelitatem ostenderint paratam esse damnationem, et mater suos filios sit exhortata.

ONTIGIT autem et septem fratres una cum matre sua apprehensos compelli a rege edere contra fas carnes porcinas, flagris, et taureis cruciatos. 2. Unus autem ex illis, qui erat primus, sic ait : Quid quæris, et quid vis discere a nobis? parati sumus mori, magis, quam patrias Dei leges prævaricari. 3. Iratus itaque rex jussit sartagines, et ollas æneas succendi : quibus statim succensis, 4. jussit, ei, qui prior fuerat locutus, amputari linguam : et, cute capitis abstracta, summas quoque manus et pedes ei præscindi, ceteris ejus fratribus, et matre inspicientibus. 5. Et, cum jam per omnia inutilis factus esset, jussit ignem admoveri, et adhuc spirantem torreri in sartagine : in qua cum diu cruciaretur, ceteri una cum matre invicem se hortabantur mori fortiter, 6. dicentes : Dominus Deus aspiciet veritatem, et consolabitur in nobis,

---

i, 25; mais, dans cette hypothèse, le but de ces sanglantes exécutions, qui était de terroriser le peuple juif, eût-il été atteint? Quoi qu'il en soit, il est certain que la persécution sévit aussi dans les villes grecques du royaume (VI, 8 sv.) — *Leur mère :* le calendrier des Grecs la nomme *Salomé*, Josèphe *Salomona*.

2. *Prenant la parole*, etc. Vulg., *qui était le premier*, sans doute l'aîné. — *Que demandes-tu :* cette question suppose qu'Antiochus voulait, par les tortures, arracher aux sept frères l'aveu qu'ils étaient prêts à renier leur foi.

3. *Des poêles* pour faire rôtir, *des chaudières* pour faire bouillir.

4. *Lui enlever la peau de la tête*, litt. le scalper à la manière des Scythes, qui faisaient subir ce traitement à leurs ennemis. — *Trancher les extrémités :* mains, pieds, nez, oreilles.

5. *Pendant que la vapeur* etc.; Vulg. *tandis qu'il y était longtemps tourmenté.*

6. *Vraiment*, réellement; ce n'est point une illusion de notre part. — *Le cantique* (*Deut.* XXXII, 36), où Moïse annonce d'avance les infidélités du peuple et son châtiment, mais châtiment qui le ramènera à Dieu, et,

7 Le premier étant mort de cette
manière, on amena le second pour le
supplice, et après lui avoir arraché la
peau de la tête avec les cheveux, on
lui demanda s'il voulait manger *du
porc* avant d'être torturé dans tous
les membres de son corps. 8 Il répon-
dit dans la langue de ses pères :
"Non!" C'est pourquoi il subit à son
tour les mêmes tourments que le pre-
mier. 9 Au moment de rendre le der-
nier soupir, il dit : "Scélérat que tu
es, tu nous ôtes la vie présente, mais
le Roi de l'univers nous ressuscitera
pour une vie éternelle, nous qui mou-
rons pour être fidèles à ses lois."
10 Après lui, on tortura le troisième.
A la demande du bourreau, il pré-
senta aussitôt sa langue et tendit in-
trépidement ses mains, 11 et il dit
avec un noble courage : "Je tiens ces
membres du Ciel ; mais à cause de ses
lois je les méprise, et c'est de Lui
que j'espère les recouvrer un jour."
12 Le roi lui-même et ceux qui l'ac-
compagnaient furent frappés du cou-
rage de ce jeune homme, qui comp-
tait pour rien les tortures.
13 Lui mort, on fit subir au qua-
trième les mêmes tourments. 14 Sur le
point d'expirer, il dit : "Heureux
ceux qui meurent de la main des
hommes, avec l'espérance qu'ils tien-
nent de Dieu d'être ressuscités par
lui! Pour toi, ta résurrection ne sera
point pour la vie."
15 On amena ensuite le cinquième,
et on le tortura. Mais lui, fixant les
yeux sur le roi, 16 dit : "Tu as, quoi-
que mortel, pouvoir parmi les hom-
mes, et tu fais ce que tu veux. Mais
ne crois pas que notre race soit aban-
donnée de Dieu. 17 Pour toi, attends,
et tu verras sa grande puissance,
comme il te tourmentera toi et ta
race."
18 Après lui on amena le sixième.
Près de mourir il dit : "Ne te fais pas
de vaine illusion ; c'est nous-mêmes
qui nous sommes attiré ces maux,
en péchant contre notre Dieu ; aussi
nous est-il arrivé d'étranges calami-
tés. 19 Mais toi, ne t'imagines pas que
tu seras impuni après avoir osé com-
battre contre Dieu."
20 La mère, admirable au-dessus de
toute expression et digne d'une illus-
tre mémoire, voyant périr ses sept fils
dans l'espace d'un seul jour, le sup-
porta généreusement, soutenue par
son espérance dans le Seigneur.
21 Elle exhortait chacun d'eux en la
langue de ses pères, et, remplie des
plus nobles sentiments, elle raffermis-
sait par un mâle courage sa tendresse
de femme. 22 Elle leur disait : "Je ne
sais comment vous avez apparu dans
mes entrailles ; ce n'est pas moi qui
vous ai donné l'esprit et la vie ; ce
n'est pas moi qui ai assemblé les élé-
ments qui composent votre corps.
23 C'est pourquoi le Créateur du mon-
de, qui a formé l'homme à sa nais-
sance et qui préside à l'origine de
toutes choses, vous rendra dans sa
miséricorde et l'esprit et la vie, parce
que maintenant vous vous méprisez
vous-mêmes pour l'amour de sa loi."
24 Antiochus se crut insulté et soup-
çonna un outrage dans ces paroles.
Comme le plus jeune était encore en
vie, non seulement il lui adressa des
exhortations, mais il lui promit avec
serment de le rendre riche et heureux,
s'il abandonnait les lois de ses pères,
d'en faire son ami et de lui confier de

---

en le purifiant, lui méritera le retour de la faveur divine.

7. *Le supplice :* l'expression grecque ἐμπαιγμόν a ici (comme au vers. 10) le double sens de *dérision* et de *supplice :* S. Paul l'emploie dans le passage où il fait allusion à ces martyrs : *D'autres* (Saints) *ont souffert les moqueries* (ἐμπαιγμῶν) *et les verges* (*Hebr.* xi, 36).

8. *La langue de ses pères,* l'hébreu, ou plutôt le dialecte araméen en usage depuis le retour de la captivité.

9. *Pour une vie éternelle,* litt. *pour une éternelle réviviscence de vie.* Tous ressusciteront ; mais cette réviviscence sera pour les saints une vraie et heureuse *vie,* pour les méchants une *seconde mort* (*Apoc.* xx, 14 ; *S. Jean* v, 29 ; pl. bas vers. 14).

[a] Deut. 32, 36, 43.

[a] quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses : et in servis suis consolabitur.

7. Mortuo itaque illo primo, hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum : et, cute capitis ejus cum capillis abstracta, interrogabant, si manducaret prius, quam toto corpore per membra singula puniretur. 8. At ille, respondens patria voce, dixit : Non faciam. Propter quod et iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit : 9. et in ultimo spiritu constitutus, sic ait : Tu quidem scelestissime in præsenti vita nos perdis : sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.

10. Post hunc tertius illuditur, et linguam postulatus cito protulit, et manus constanter extendit : 11. et cum fiducia ait : E cœlo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero : 12. ita ut rex, et qui cum ipso erant, mirarentur adolescentis animum, quod tamquam nihilum duceret cruciatus.

13. Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes. 14. Et, cum jam esset ad mortem, sic ait : Potius est ab hominibus morti datos spem exspectare a Deo, iterum ab ipso resuscitandos : tibi enim resurrectio ad vitam non erit.

15. Et cum admovissent quintum, vexabant eum. At ille, respiciens in eum, 16. dixit : Potestatem inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis : noli autem putare genus nostrum a Deo esse derelictum. 17. Tu autem patienter sustine, et videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te, et semen tuum torquebit.

18. Post hunc ducebant sextum, et is, mori incipiens, sic ait : Noli frustra errare : nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, et digna admiratione facta sunt in nobis : 19. tu autem ne existimes tibi impune futurum, quod contra Deum pugnare tentaveris.

20. Supra modum autem mater mirabilis, et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat propter spem, quam in Deum habebat : 21. singulos illorum hortabatur voce patria fortiter, repleta sapientia : et, femineæ cogitationi masculinum animum inserens, 22. dixit ad eos : Nescio qualiter in utero meo apparuistis : neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi, 23. sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum vobis iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus. 24. Antiochus autem, contemni se arbitratus, simul et exprobrantis voce despecta, cum adhuc adolescentior superesset, non solum verbis hortabatur, sed et cum juramento affirmabat se divitem et beatum facturum, et translatum a

---

11. *Du Ciel*, de Dieu. La Vulg. exprime ici le nom de Dieu qui ne se lit pas dans l'original ; voy. I *Mach.* iii, 18 ; iv, 24.

14. *Pour la vie* bienheureuse ; comp. vers. 9.

17. Antiochus périt misérablement (ix, 5 sv.) ; son fils Antiochus V Eupator fut mis à mort après deux ans de règne (I *Mach.* vii, 2-4).

18. *Vaine illusion*, l'illusion de croire que tu viendrais à bout d'exterminer notre peuple et d'abolir notre religion. — *Nous-mêmes*, le peuple juif.

24. *Se crut insulté :* le roi, qui ne connaissait pas la langue chaldéenne, crut que cette femme lui adressait des injures ; il voulut donc s'en venger, en obtenant à tout prix l'apostasie du plus jeune de ses enfants. — *Soupçonna un outrage*, etc. Vulgate, *dédaignant la voix de ses avertissements* (*despecta* au lieu de *suspecta*, qui donnerait le sens du grec). — *Lui confier de hauts emplois ;* Vulg. ; *lui donner les choses nécessaires.*

hauts emplois. 25 Le jeune homme ne
prêtant à ces offres aucune attention,
le roi appela la mère et l'engagea à
donner à l'adolescent des conseils de
salut. 26 Lorsqu'il l'eut longtemps
exhortée, elle accepta de persuader
son fils. 27 S'étant donc penchée vers
lui et raillant le tyran cruel, elle parla
ainsi dans la langue de ses pères :
“ Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai
porté neuf mois dans mon sein, qui
t'ai allaité trois ans, qui t'ai entre-
tenu, nourri et élevé jusqu'à l'âge où
tu es. 28 Je t'en conjure, mon enfant,
regarde le ciel et la terre, vois tout ce
qu'ils contiennent, et sache que Dieu
les a créés de rien, et que la race des
hommes 29 est arrivée ainsi à l'exis-
tence. Ne crains pas ce bourreau,
mais sois digne de tes frères et ac-
cepte la mort, afin que je te retrou-
ve, avec tes frères, au temps de la
miséricorde.”

30 Comme elle parlait encore, le
jeune homme dit : “ Qu'attendez-
vous? Je n'obéis pas aux ordres du
roi ; j'obéis aux prescriptions de la loi
qui a été donnée par Moïse à nos pè-
res. 31 Et toi, l'auteur de tous les maux
déchaînés sur les Hébreux, tu n'évi-
teras pas le bras de Dieu. 32 Car c'est
à cause de nos péchés que nous souf-
frons ; 33 et si, pour nous châtier et
nous corriger, notre Seigneur qui est
vivant nous a montré un moment sa
colère, il se réconciliera avec ses ser-
viteurs. 34 Mais toi, ô impie et le plus
scélérat de tous les hommes, ne t'enor-
gueillis pas follement, te livrant à de
vaines espérances, quand tu lèves la
main contre les serviteurs de Dieu,
35 car tu n'as pas encore échappé au
jugement du Dieu tout-puissant qui
surveille toutes choses. 36 Nos frères,
après avoir enduré une souffrance
passagère, sont échus à l'alliance de
Dieu pour une vie éternelle; mais
toi, par le jugement de Dieu, tu por-
teras le juste châtiment de ton or-
gueil. 37 Quant à moi, ainsi que mes
frères, je livre mon corps et ma vie
pour les lois de mes pères, suppliant
Dieu d'être bientôt propice envers
son peuple et de t'amener, par les
tourments et la souffrance, à confesser
qu'il est le seul Dieu, 38 et puisse, en
moi et en mes frères, s'arrêter la co-
lère du Tout-Puissant, justement dé-
chaînée sur toute notre race! ” 39 Le
roi, transporté de fureur, sévit contre
celui-ci plus cruellement encore que
contre les autres, ne pouvant suppor-
ter qu'on se jouât de lui. 40 Ainsi
mourut ce jeune homme, pur *de toute
idolatrie* et se confiant entièrement au
Seigneur. 41 Enfin la mère mourut la
dernière, après ses enfants.

42 Mais en voilà assez au sujet des
sacrifices et des excessives cruautés
d'Antiochus.

C. — JUDAS TRIOMPHE, ANTIOCHUS PÉRIT; FÊTE DES ENCÉNIES.

4° — CHAP. VIII. — Judas Machabée commence la guerre sainte et remporte d'abord sur Nicanor, puis sur Timothée et Bacchidès, des victoires joyeusement célébrées à Jérusalem.

Ch. VIII. Ependant Judas Machabée et
ses compagnons, s'introdui-
sant secrètement dans les vil-
lages, appelaient autour d'eux leurs
parents et s'adjoignant ceux qui
étaient restés fidèles au judaïsme, ils

25. *Des conseils de salut,* dont l'accomplissement le sauverait.

26. *Elle accepta de persuader son fils,* de lui donner des *conseils de salut,* mais de salut éternel.

27. *S'étant penchée,* pour lui parler bas, à l'oreille. — *Aie pitié de moi,* ne me rends pas malheureuse en trahissant ta foi. — *Trois ans :* déjà la Genèse (xxi, 8) et l'Exode (ii, 9) nous apprennent que l'allaitement chez les Hébreux se prolongeait longtemps; aujourd'hui encore, en Orient, il dure parfois jusqu'à trois ans.

29. *Est arrivée ainsi à l'existence :* Vulg.

patriis legibus amicum habiturum, et res necessarias ei præbiturum.
25. Sed ad hæc cum adolescens nequaquam inclinaretur, vocavit rex matrem, et suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.
26. Cum autem multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo.
27. Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patria voce : Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac triennio dedi et alui, et in ætatem istam perduxi.
28. Peto, nate, ut aspicias ad cœlum, et terram, et ad omnia quæ in eis sunt : et intelligas, quia ex nihilo fecit illa Deus, et hominum genus :
29. ita fiet, ut non timeas carnificem istum, sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.

30. Cum hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis? non obedio præcepto regis, sed præcepto legis, quæ data est nobis per Moysen.
31. Tu vero, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei.
32. Nos enim pro peccatis nostris hæc patimur.
33. Et si nobis propter increpationem, et correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est : sed iterum reconciliabitur servis suis.
34. Tu autem, o sceleste, et omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus in servos ejus inflammatus.
35. Nondum enim omnipotentis Dei, et omnia inspicientis judicium effugisti.
36. Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt : tu vero judicio Dei justas superbiæ tuæ pœnas exsolves.
37. Ego autem, sicut et fratres mei, animam, et corpus meum trado pro patriis legibus : invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis, et verberibus confiteri quod ipse est Deus solus.
38. In me vero, et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum juste superducta est.
39. Tunc rex accensus ira, in hunc super omnes crudelius desævit, indigne ferens se derisum.
40. Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens.
41. Novissime autem post filios et mater consumpta est.

42. Igitur de sacrificiis, et de nimiis crudelitatibus satis dictum est.

CAPUT VIII.

Judas Machabæus, invocato Dei auxilio, post aliquot victorias, Nicanorem, qui certam sibi de Judæis pollicebatur victoriam, suos primum ad constantiam adhortatus, profligavit; interfectis de ejus exercitu una cum Timotheo et Bacchide plus quam 29000 : ita ut Nicanor solus effugiens prædicaret Judæos Deum habere protectorem.


1. JUDAS vero Machabæus, et qui cum illo erant, introibant latenter in castella : et convocantes co-

Il arrivera ainsi que tu ne craindras pas. — *Au temps de la miséricorde*, au temps du règne du Messie, lorsque Dieu ressuscitera les morts. Comp. *Dan.* xii, 2, 13.

30. *Comme elle parlait*, propr. *exposait* les raisons qui devaient affermir son fils dans la fidélité à Dieu.

32. *Car* introduit tout le raisonnement qui commence avec ce verset.

34. *Vaines espérances*, savoir, d'anéantir le judaïsme.

36. *Nos* (Vulg., *mes*) *frères*, tous les Juifs qui sont morts pour leur foi.

37. *Confesser qu'il est le seul Dieu :* c'est ce qu'Antiochus fera en effet (ix, 12-17).

38. *Et puisse... s'arrêter la colère*, c'est ici, d'après le texte grec, le troisième objet de la prière du jeune martyr; dans la Vulg. il annonce l'apaisement prochain du Seigneur qui, effectivement, allait susciter aux Juifs un sauveur en la personne de Judas Machabée.

39. *Qu'on se jouât de lui*, sans doute en affirmant qu'il confesserait le vrai Dieu.

42. *Au sujet des sacrifices* païens, à la suite desquels on contraignait les Juifs à manger la chair des victimes.

CHAP. VIII.

1. *Judas Machabée*, qui s'était retiré dans le désert; voy. v, 27.

rassemblèrent ainsi une troupe d'environ six mille hommes. [2]Ils conjuraient le Seigneur de regarder son peuple que tout le monde foulait aux pieds, d'avoir aussi pitié de son temple profané par les impies, [3]d'avoir compassion de la ville dévastée qui allait se trouver au niveau du sol, et d'écouter la voix du sang qui criait vers lui, [4]de se souvenir du meurtre criminel des petits enfants innocents et des outrages faits à son nom, et de montrer sa haine contre les méchants. [5]Une fois à la tête d'une troupe nombreuse, Machabée devint invincible aux nations, car la colère du Seigneur s'était changée en miséricorde. [6]Tombant à l'improviste sur les villes et les villages, il les brûlait; occupant les positions les plus favorables, il infligeait à l'ennemi de nombreuses défaites. [7]C'est surtout la nuit qu'il choisissait pour favoriser le succès de ces sortes d'expéditions, et le bruit de sa valeur se répandait en tous lieux.

[8]Philippe ne fut pas longtemps à voir quels progrès faisait cet homme, et les succès de plus en plus fréquents qu'il remportait; il écrivit donc à Ptolémée, chef militaire de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, de venir en aide aux affaires du roi. [9]Ptolémée s'étant mis à l'œuvre sans tarder, fit partir Nicanor, fils de Patrocle, un des principaux favoris *du roi*, à la tête d'au moins vingt mille hommes de diverses nations, pour qu'il exterminât la race entière des Juifs; il lui adjoignit Gorgias, général fort expérimenté dans les choses de la guerre. [10]Nicanor comptait bien procurer au roi, sur la vente des captifs pris en Judée, le tribut de deux mille talents dû aux Romains. [11]Il s'empressa d'envoyer aux villes maritimes l'invitation à venir acheter des esclaves juifs, promettant de leur en donner quatre-vingt-dix pour un talent : il ne songeait pas à la vengeance du Tout-Puissant qui allait tomber sur lui. [12]Dès que Judas eut appris la marche de Nicanor, il informa ses compagnons de l'approche de l'ennemi. [13]Alors les uns, frappés de crainte et manquant de foi en la justice de Dieu, prirent la fuite et passèrent en d'autres lieux; [14]les autres vendirent tout ce qui leur restait, et en même temps ils priaient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui les avait vendus avant même que la bataille fût engagée : [15]sinon à cause d'eux, du moins en considération des alliances faites avec leurs pères, et parce que son nom saint et auguste avait été nommé sur eux. [16]Machabée ayant réuni ceux qui étaient restés avec lui, au nombre de six mille hommes, les exhorta à ne pas craindre les ennemis, et à ne pas se troubler de la multitude des nations qui marchaient injustement contre eux, mais à combattre vaillamment, [17]ayant devant les yeux l'indigne profanation accomplie par elles contre le lieu saint, l'outrage de la ville ravagée, ainsi que la ruine

3. *La voix du sang* des victimes de la persécution; comp. *Gen.* iv, 10; *Apoc.* vi, 10. — *La ville dévastée :* comp. I *Mach.* iii, 45.

5. *La colère du Seigneur*, etc. : Dieu avait exaucé la prière du vers. 9 sv. et les vœux exprimés vii, 37 sv.

6. *Les villes et les villages* occupés par les Syriens ou par les Juifs infidèles. — *Nombreuses défaites*, entre autres celles d'Apollonius et de Séron, relatées au 1er Livre iii, 10-24.

8. Dans les vers. 8-29, l'auteur relate, sans grands détails, la défaite de Nicanor, le principal ennemi des Juifs, afin de montrer — ce qui est le but de son ouvrage — comment Dieu est venu au secours de son peuple et lui a rendu sa faveur. Comp. I *Mach.* iii, 38-iv, 27. — *Philippe :* voy. v, 22. — *Ptolémée* dont il a été déjà question au ch. iv, 45 sv.

9. *Nicanor :* ce général joue un grand rôle dans notre livre qui se termine avec sa défaite et sa mort. — Ce verset se concilie sans trop de peine avec I *Mach.* iii, 38 : Lysias, régent du royaume (I *Mach.* iii, 32) encourage Ptolémée à continuer les préparatifs de l'expédition contre les Juifs; celui-ci met en campagne Nicanor et Gorgias, et, vraisemblablement, part avec eux pour la Palestine. Sur ces entrefaites, Philippe avait été mandé auprès du roi, pour l'accompa-

gnatos, et amicos, et eos, qui permanserunt in Judaismo, assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum. 2. Et invocabant Dominum, ut respiceret in populum, qui ab omnibus calcabatur : et misereretur templo, quod contaminabatur ab impiis: 3. misereretur etiam exterminio civitatis, quæ esset illico complananda, et vocem sanguinis ad se clamantis audiret : 4. memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentum, et blasphemias nomini suo illatas, et indignaretur super his. 5. At Machabæus, congregata multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur : ira enim Domini in misericordiam conversa est. 6. Et superveniens castellis, et civitatibus improvisus, succendebat eas: et opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat: 7. maxime autem noctibus ad hujuscemodi excursus ferebatur, et fama virtutis ejus ubique diffundebatur.

8. Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ac frequentius res ei cedere prospere,
[a] 1 Mach. 3, 38. [a]ad Ptolemæum ducem Cœlesyriæ, et Phœnicis scripsit ut auxilium ferret regis negotiis. 9. At ille velociter misit Nicanorem Patrocli de primoribus amicum, datis ei de permistis gentibus, armatis non minus viginti millibus, ut universum Judæorum genus deleret, adjuncto ei et Gorgia viro militari, et in bellicis rebus experientissimo. 10. Constituit autem Nicanor, ut regi tributum, quod Romanis erat dandum, duo millia talentorum de captivitate Judæorum suppleret : 11. statimque ad maritimas civitates misit, convocans ad coemptionem Judaicorum mancipiorum, promittens se nonaginta mancipia talento distracturum, non respiciens ad vindictam, quæ eum ab Omnipotente esset consecutura. 12. Judas autem ubi comperit, indicavit his, qui secum erant, Judæis Nicanoris adventum. 13. Ex quibus quidam formidantes, et non credentes Dei justitiæ, in fugam vertebantur : 14. alii vero si quid eis supererat vendebant, simulque Dominum deprecabantur ut eriperet eos ab impio Nicanore, qui eos prius quam cominus veniret, vendiderat : 15. et si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, et propter invocationem sancti et magnifici nominis ejus super ipsos. 16. Convocatis autem Machabæus septem millibus, qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur, neque metuerent inique venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent, 17. ante oculos habentes contumeliam, quæ

---

gner en Orient; voir ix, 29. — *Au moins 20,000 hommes*, sans compter les troupes qui furent données à Gorgias et celles que le corps expéditionnaire recruta sur la route; d'après le I[er] livre (iii, 39), ces forces s'élevaient à 47,000 hommes.

10. *Le tribut*, le reste d'une contribution de guerre dont le paiement était en retard. Comp. I *Mach.* iii, 9, et viii, 7.

11. *Quatre-vingt dix pour un talent*, probablement syrien, environ 40 fr. par tête! Pour 2000 talents, il eût fallu 180 mille captifs. Comp. I *Mach.* iii, 41.

14. *Vendirent*, etc. : soit pour acheter des armes et des subsistances, en vue de la guerre, soit pour soustraire ce reste à la rapacité de l'ennemi.

15. *Son nom ... avait été nommé sur eux*, lorsqu'ils avaient été adoptés par Jéhovah et appelés le peuple de Jéhovah (*Eccli.* xxxvi, 14). Le sens de cette locution apparaît clairement *Gen.* xlviii, 16, où Jacob dit que son nom doit être nommé sur Ephraïm et Manassé, qu'il adopte pour ses propres enfants; comp. *Is.* iv, 1. L'Ecriture rappelle souvent ce titre d'honneur du peuple hébreu : *Deut.* xxviii, 10; *Is.* lxiii, 19; *Jer.* xiv, 9 etc. D'ailleurs le nom de Jéhovah était aussi réellement prononcé sur le peuple, lors de la bénédiction solennelle, dont la formule se lit *Nombr.* vi, 23-27. — Ces prières eurent lieu à *Maspha* (I *Mach.* iii, 46-54).

16. *Six mille;* Vulg., *sept mille;* trois mille soutinrent la première attaque (I *Mach.* iv, 6). — *Ne pas craindre les ennemis;* Vulg., *ne pas se réconcilier avec leurs ennemis.* —

17. *La ruine des institutions* civiles, de l'administration (πολιτεία).

des institutions des ancêtres. [18] "Eux, dit-il, se confient dans leurs armes et des charges hardies; nous, c'est en Dieu, maître de toutes choses, qui peut d'un signe renverser ceux qui viennent nous attaquer et l'univers même, que nous mettons notre confiance." [19] Il énuméra aussi devant eux les exemples antiques de la protection de Dieu; et comment, sous Sennachérib, les cent quatre-vingt mille hommes avaient péri, [20] et comment, dans la bataille livrée aux Galates en Babylonie, ceux qui prenaient part à l'action étaient en tout huit mille, avec quatre mille Macédoniens, et, ceux-ci étant vivement pressés, les huit mille avaient détruit cent vingt mille ennemis, grâce au secours qui leur était venu du ciel, et avaient remporté un grand profit.

[21] Après les avoir, par ces souvenirs, remplis de confiance et disposés à mourir pour les lois et pour la patrie, il divisa son armée en quatre corps. [22] A la tête de chaque corps, il mit ses frères Simon, Joseph et Jonathas, leur donnant à chacun quinze cents hommes. [23] En outre, il ordonna à Eléazar de faire la lecture du Livre saint; puis ayant donné pour mot d'ordre : Secours de Dieu! Judas prit le commandement du premier corps et attaqua Nicanor. [24] Le Tout-Puissant leur étant venu en aide, ils tuèrent plus de neuf mille ennemis, blessèrent et mutilèrent la plus grande partie des soldats de Nicanor et les mirent tous en fuite. [25] Ils prirent aussi l'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter. Ayant poursuivi assez loin les fuyards, [26] ils revinrent sur leurs pas, arrêtés par le temps, car c'était la veille du sabbat; c'est pourquoi ils ne continuèrent pas leur poursuite. [27] Ayant donc ramassé les armes des vaincus et recueilli leurs dépouilles, ils célébrèrent le sabbat, bénissant mille fois et louant le Seigneur qui les avait délivrés pour ce jour, ayant résolu de leur montrer un commencement de miséricorde. [28] Après le sabbat, ils distribuèrent une part du butin à ceux qui avaient souffert de la persécution, aux veuves et aux orphelins; eux-mêmes et leurs enfants se partagèrent le reste. [29] Cela fait, ils se mirent à prier tous ensemble, conjurant le Seigneur miséricordieux de se réconcilier entièrement avec ses serviteurs.

[30] Ils tuèrent aussi plus de vingt mille hommes des troupes qui combattaient sous les ordres de Timothée et de Bacchidès, et s'emparèrent vaillamment de hautes forteresses. De leur immense butin, ils firent deux parts égales, l'une pour eux-mêmes, l'autre pour les persécutés, les orphelins et les veuves, ainsi que

---

19. *Sennachérib :* voy. II *Rois*, xix, 35. Comp. I *Mach.* iv, 9.

20. L'histoire nous apprend que des hordes galates attaquèrent l'empire syrien, qui comprenait alors la Babylonie, sous Antiochus Soter et sous Antiochus le Grand; c'est de cette dernière guerre qu'il s'agit probablement ici. — Les *Macédoniens* sont les Syro-Macédoniens, ou les Macédoniens du royaume des Séleucides, formé d'une partie de l'empire d'Alexandre. (Comp. Josèphe, *Antiq.* xii, v. 4). — *Les 8 mille*, s'étant jetés à l'improviste sur l'ennemi, *détruisirent 120 mille :* qu'on n'oublie pas que l'auteur présente cette victoire comme un fait miraculeux. D'ailleurs, une armée de 120,000 hommes put être *détruite*, sans que pour cela cette immense multitude ait dû être *massacrée* par la petite armée Juive; comp. ce qui est rapporté des Madianites (*Jug.* vii, 21-23) et des Assyriens (*Jud.* xv, 1-6). Noter enfin, avec le P. Patrizi, que l'auteur inspiré ne parle pas ici en son propre nom, mais rapporte les paroles de Judas Machabée. — *Un grand profit*, soit un riche butin, soit la faveur du roi de Syrie.

21. *Il divisa* etc.; ce membre de phrase manque dans la Vulg.

22. Outre les officiers nommés précédemment (I *Mach.* iii, 55), Judas se choisit trois lieutenants au moment de livrer bataille. — *Joseph :* il faut peut-être lire *Jean*. Comp. I *Mach.* ii, 2; ix, 36 al.; mais il peut aussi fort bien être question ici du fils de Zacharie que le 1er livre nomme parmi les lieutenants de Judas (v, 18, 56); comp. pl. b. vers. 19.

23. *Eléazar* (Vulg. *Esdras*) est probable-

loco sancto ab his injuste esset illata, itemque et ludibrio habitæ civitatis injuriam, adhuc etiam veterum instituta convulsa. 18. Nam illi quidem armis confidunt, ait, simul et audacia : nos autem in omnipotente Domino, qui potest et venientes adversum nos, et universum mundum uno nutu delere, confidimus. 19. Admonuit autem eos et de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes : et [b]quod sub Sennacherib centum octoginta quinque millia perierunt : 20. et de prœlio, quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia propter auxilium illis datum de cœlo, et beneficia pro his plurima consecuti sunt.

[b] 4 Reg. 19, 35. Tob. 1, 21. Eccli. 48, 24. Is. 37, 36. 1 Mach. 7, 41.

21. His verbis constantes effecti sunt, et pro legibus, et patria mori parati. 22. Constituit itaque fratres suos duces utrique ordini, Simonem, et Josephum, et Jonathan, subjectis unicuique millenis et quingentenis. 23. Ad hoc etiam ab Esdra lecto illis sancto libro, et dato signo adjutorii Dei, in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore. 24. Et facto sibi adjutore Omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum : majorem autem partem exercitus Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt. 25. Pecuniis vero eorum, qui ad emptionem ipsorum venerant, sublatis, ipsos usquequaque persecuti sunt, 26. sed reversi sunt hora conclusi : nam erat ante sabbatum : quam ob causam non perseveraverunt insequentes. 27. Arma autem ipsorum, et spolia congregantes, sabbatum agebant : benedicentes Dominum, qui liberavit eos in isto die, misericordiæ initium stillans in eos. 28. Post sabbatum vero debilibus, et orphanis, et viduis diviserunt spolia : et residua ipsi cum suis habuere. 29. His itaque gestis, et communiter ab omnibus facta obsecratione, misericordem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his, qui cum Timo- [c]

[c] 1 Mach. 5, 6 et 7, 8.

---

ment le quatrième frère de Judas. Les prêtres accompagnaient l'armée (*Nombr.* x, 9; II *Par.* xiii, 12); ils lisaient aux guerriers, avant la bataille, les passages les plus propres à exciter leur courage (*Deut.* xx, 2 sv., xxviii, 7. Comp. I *Mach.* iii, 48).— *Attaqua Nicanor*, près d'Emmaüs (I *Mach.* iv, 3).

Les premiers mots de ce verset, dans le texte grec ordinaire, signifient que Judas donna aussi un commandement à Eléazar et lut lui-même l'Ecriture-Sainte. Mais la construction est plus régulière en lisant (avec l'édition Aldine) παραναγνῶναι au lieu de παραγνούς. C'est ce texte que reproduit notre traduction.

24. *Mutilèrent :* mains coupées, yeux crevés, etc. Vulg., *affaiblirent* par les blessures.

25. *L'argent* des marchands d'esclaves : voy. vers. 11 et Comp. I *Mach.* iv, 23. — *Assez loin*, ou *assez longtemps*, voy. I *Mach.* iv, 15.

27. *Pour ce jour*, pour qu'ils pussent célébrer en paix le sabbat; Vulg., *en ce jour.*— *Ayant résolu*, etc.; litt., *ayant ordonné pour eux un commencement*, etc. Au lieu de τάξαντος, la Vulg. a lu στάξαντος, *ayant fait couler pour eux*, etc.; cette leçon se trouve dans quelques manuscrits.

28. *A ceux qui avaient souffert*, dans leur corps ou dans leurs biens; Vulg. *aux infirmes*, ou mieux *aux blessés.*

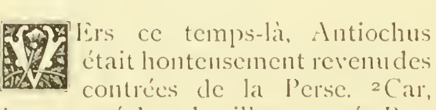
29. *Entièrement*, propr. *jusqu'à la fin*, de manière à achever leur délivrance du joug des Syriens.

30. Ce verset mentionne très probablement les résultats de la campagne organisée par Lysias pour venger la défaite de Nicanor [1er livre iv, 26-34]; le vice-roi paraît avoir suivi ses troupes dans la direction de la Judée (l. cit. v. 35), mais elles étaient placées sous le commandement immédiat des deux généraux nommés ici.— *Plus de 20,000 hommes*, dans toute la campagne; le 1er livre (v. 34) ne parle que de la première bataille, et l'on comprendrait difficilement qu'une armée de 65,000 hommes ait abandonné la partie, après une perte de 5000 combattants. —*Timothée et Bacchidès :* le premier de ces deux généraux paraît être le même qui fut tué à Jazer (x, 37 et I *Mach.* v, 6); le second fit encore plusieurs expéditions en Judée, du temps de Jonathas (I *Mach.* vii-ix). — *Forteresses*, entre autres Bethsur que nous voyons alors au pouvoir des Juifs (I *Mach.* iv, 61). — *Les persécutés;* d'autres, *les blessés :* comp. vers. 28. — *Les vieillards :* peut-

pour les vieillards. 31 Ils recueillirent
les armes et les déposèrent avec soin
en des lieux convenables, et trans-
portèrent à Jérusalem le reste du bu-
tin. 32 Ils mirent à mort Phylarque,
qui accompagnait Timothée ; c'était
un homme très pervers, qui avait fait
beaucoup de mal aux Juifs. 33 Pen-
dant qu'ils fêtaient leur victoire dans
leur capitale, Callisthène et quelques
autres, qui avaient livré aux flammes
les portes du temple, s'étant réfugiés
dans une petite maison, ils les y brû-
lèrent, et leur rendirent ainsi le juste
salaire de leurs profanations.
34 Le triple scélérat Nicanor, qui
avait fait venir les mille marchands
pour leur vendre les Juifs, 35 humilié,
grâce au secours du Seigneur, par
ceux qu'il croyait plus faibles que
lui, se dépouilla de ses vêtements
d'honneur, et prenant à travers champs
comme un fuyard, sans escorte, il
rentra seul à Antioche, au désespoir
d'avoir perdu son armée. 36 Et lui qui
avait promis de parfaire le tribut aux
Romains avec le prix des captifs de
Jérusalem, il publiait maintenant que
les Juifs avaient Dieu pour défenseur
et qu'ainsi ils étaient invulnérables,
parce qu'ils obéissaient aux lois qu'il
leur avait prescrites.

—※—

5° — CHAP. IX — X, 8. — Frappé d'une horrible maladie, Antiochus meurt en Perse ; ayant purifié le temple, Judas institue une fête commémorative le 25 casleu.



Chap. IX. VErs ce temps-là, Antiochus
était honteusement revenu des
contrées de la Perse. 2 Car,
étant entré dans la ville nommée Per-
sépolis, il avait tenté de piller le tem-
ple et d'opprimer la ville ; c'est pour-
quoi la multitude soulevée eut recours
à la force des armes et il arriva
qu'Antiochus, mis en fuite par les
habitants du pays, fit une retraite hu-
miliante. 3 Comme il était dans la ré-
gion d'Ecbatane, il apprit ce qui était
arrivé à Nicanor et à l'armée de Ti-
mothée. 4 Transporté de fureur, il pen-
sait à venger sur les Juifs l'injure de
ceux qui l'avaient forcé de fuir ; il
commanda donc au conducteur de
pousser son char sans s'arrêter, pour
hâter le voyage. La vengeance du ciel
le poursuivait, car il avait dit dans
son orgueil : “ Aussitôt arrivé à Jé-
rusalem, je ferai de cette ville le tom-
beau des Juifs.” 5 Mais le Seigneur,
Dieu d'Israël, qui voit toutes choses,
le frappa d'une plaie incurable et hor-
rible à voir. A peine eut-il proféré
cette parole, qu'il ressentit une ex-
trême douleur d'entrailles et de cruel-

être faut-il entendre les *Anciens* chargés, dans les différentes localités, de pourvoir aux nécessités publiques.

31. *Lieux convenables*, où les armes étaient en sûreté et à la portée des Juifs qui en auraient besoin.

32. *Phylarque*, quelque capitaine du corps de Timothée.

33. *Fêtaient leur victoire :* voy. I *Mach.* iv, 36 sv. Notre auteur, voulant conclure chacune des deux parties de son histoire par la description d'une fête religieuse, remet les détails de la restauration du temple au chap. X, après le récit de la mort d'Antiochus. — *Leur capitale*, litt. *leur patrie :* Jérusalem. — *Callisthène :* inconnu. La Vulg. et plusieurs mss. grecs ne font pas ici mention de ses complices.

34. *Les mille marchands :* voy. vers. 11.

35. *Se dépouilla*, pour ne pas être reconnu, *de ses vêtements d'honneur*, de son brillant costume de général en chef. — *A travers champs*, par la voie la plus courte ; Vulg. *per mediterranea, par le milieu des terres.*

36. *Invulnérables*, invincibles *parce qu'ils obéissaient* etc. ... comp. *Jud.* v, 17 sv.

CHAP. IX.

1. Pour l'expédition d'Antiochus en Perse, comp. I *Mach.* iii, 31. — *Revenu de Perse*, vers Babylone, (I *Mach.* vi, 4).

2. *Persépolis*, cap. du pays, située près de l'Araxe, en vieux persan *Parçakarta* c.-à-d. forteresse de la Perse, l'*Istakhar* des Sassanides. — *Piller le temple*, probablement de Nanée, voy. I, 13 sv.

theo, et Bacchide erant contra se contendentes, super viginti millia interfecerunt, et munitiones excelsas obtinuerunt : et plures prædas diviserunt, æquam portionem debilibus, pupillis, et viduis, sed et senioribus facientes. 31. Et cum arma eorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis, residua vero spolia Jerosolymam detulerunt : 32. et Philarchen, qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum, qui in multis Judæos afflixerat. 33. Et cum epinicia agerent Jerosolymis, eum, qui sacras januas incenderat, id est, Callisthenem, cum in quoddam domicilium refugisset, incenderunt, digna ei mercede pro impietatibus suis reddita.

34. Facinorosissimus autem Nicanor, qui mille negotiantes ad Judæorum venditionem adduxerat, 35. humiliatus auxilio Domini ab his, quos nullos existimaverat, deposita veste gloriæ, per mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam, summam infelicitatem de interitu sui exercitus consecutus. 36. Et qui promiserat Romanis se tributum restituere de captivitate Jerosolymorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, et ob ipsum invulnerabiles esse, eo quod sequerentur leges ab ipso constitutas.

CAPUT IX.

Antiochus a Persepoli fugatus, dum Judæos ad internecionem perdere meditaretur, maximis viscerum doloribus a Deo percussus, cum fœtore intolerabili scaturientibus e corpore vermibus, post suorum criminum agnitionem, et sero promissam emendationem, merita morte occubuit, scriptis ad Judæos litteris ut filio suo subditi persisterent.


ODEM tempore Antiochus inhoneste revertebatur de Perside. 2. [a]Intraverat enim in eam, quæ dicitur Persepolis, et tentavit exspoliare templum, et civitatem opprimere : sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt : et ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret. 3. Et cum venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem, et Timotheum gesta sunt. 4. Elatus autem in ira, arbitrabatur se injuriam illorum, qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere : ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cœlesti eum judicio perurgente, eo quod ita superbe locutus est se venturum Jerosolymam, et congeriem sepulcri Judæorum eam facturum. 5. [b]Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israel, percussit eum insanabili, et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, et amara interno-

[a] 1 Mach. 6, 1.

[b] 2 Par. 16, 9.

3. *Dans la région d'Ecbatane*, cap. de la province de Médie. Antiochus avait sans doute pris la route du nord, qui se dirigeait vers Ecbatane en passant par Tabée; c'est dans cette ville qu'il fut arrêté par la maladie suivant Polybe, XXXI, 11. Quelques interprètes, pour justifier les données géographiques de ce passage, conjecturent qu'il s'agit ici, non de l'Ecbatane capitale, mais d'une autre ville du même nom, située plus près de Persépolis, et appelée *Ecbatana magorum* parce qu'elle renfermait un collège de Mages, aujourd'hui *Gherden*. Cette conjecture n'est pas nécessaire ; le 1er livre (VI, 56) nous dit aussi que Philippe, après la mort du roi, ramena les troupes de Perse et de *Médie;* on passa donc réellement par ce dernier pays. — *L'armée de Timothée*, envoyée et suivie par Lysias (I *Mach.* VI, 6) voyez la note au chap. préc. vers. 30.

4. *Le tombeau des Juifs :* comp. vers. 14.

5. *Horrible à voir*, litt. *invisible* , comme traduit la Vulg., ce qui peut signifier une maladie intérieure (tristesse, mélancolie mortelle, I *Mach.* VI, 8), ou encore une maladie affreuse, litt. *non-visible*, dont il n'est pas possible de supporter la vue. Notre auteur insiste, plus que celui du 1er livre, sur les détails et le caractère surnaturel de la mort d'Antiochus.

les tortures à l'intérieur. [6]C'était justice, puisqu'il avait déchiré les entrailles des autres par des tourments nombreux et inouïs. Mais il ne rabattait rien de son arrogance, [7]toujours rempli d'orgueil, il exhalait contre les Juifs le feu de sa colère et ordonnait de hâter la marche, quand soudain il tomba du char qui roulait avec fracas, et sa chute fut si violente que tous les membres de son corps en furent meurtris. [8]Lui qui tout à l'heure croyait commander aux flots de la mer, dans sa jactance surhumaine, lui qui s'imaginait peser dans la balance la hauteur des montagnes, ayant été précipité par terre, il était porté dans une litière, rendant manifeste aux yeux de tous la puissance de Dieu. [9]Du corps de l'impie sortaient des essaims de vers; lui vivant, sa chair se détachait par lambeaux avec d'atroces douleurs, et l'odeur de pourriture qui s'en exhalait incommodait toute l'armée; [10]et celui qui naguère semblait toucher aux astres du ciel, personne maintenant ne pouvait le porter à cause de cette intolérable puanteur. [11]Alors, profondément blessé, il commença à revenir de ce grand orgueil et à se connaître lui-même, sous le fouet divin qui redoublait à chaque moment ses douleurs; [12]et comme lui-même ne pouvait supporter son infection, il dit : " Il est juste de se soumettre à Dieu et, simple mortel, ne ne pas s'égaler insolemment à la divinité." [13]Mais ce scélérat priait le souverain Maître qui ne devait plus avoir pitié de lui, [14]promettant de déclarer libre la ville sainte, que naguère il avait hâte d'égaler au sol, pour en faire le tombeau de ses habitants; [15]de rendre semblables aux Athéniens tous les Juifs, qu'il ne jugeait pas dignes de la sépulture, les destinant, eux et leurs enfants, à servir de pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces; [16]d'orner des plus belles offrandes le temple saint qu'il avait jadis dépouillé, de lui rendre et au-delà tous ses ustensiles sacrés et de subvenir de ses propres revenus aux frais des sacrifices, [17]et en outre de devenir lui-même Juif, et de parcourir tous les lieux habités en y proclamant la puissance de Dieu.

[18]Mais ses souffrances ne se calmèrent pas, car le juste jugement de Dieu était venu sur lui; c'est alors que, voyant son état désespéré, il écrivit aux Juifs la lettre ci-dessous transcrite, véritable supplication, et conçue en ces termes :

[19]Aux Juifs, ses excellents citoyens, le roi et général Antiochus : Salut, santé et bonheur parfaits! [20]Si vous vous portez bien, ainsi que vos enfants, si vos affaires vont selon vos désirs, j'en rends à Dieu les plus grandes grâces, mettant mon espoir dans le ciel. [21]Pour moi je suis étendu sur un lit sans force, me rappelant avec amour les marques d'honneur et de bienveillance que j'ai reçues de vous.

A mon retour des contrées de la Perse, étant tombé dans une maladie cruelle, j'ai jugé nécessaire de m'occuper du bien-être de tous. [22]Ce n'est pas que je désespère de

6. *Les entrailles* figurent ici comme le siège des sensations et de la douleur.

8. *Commander aux flots de la mer* n'appartient qu'à Dieu : comp. *Job*, xxxviii, 1; *Is.* li, 15; *Ps.* lxv, 8 h. — *Peser la hauteur* et la masse des montagnes : c'est encore un attribut de Dieu (*Is.* xl, 12).

9. *Essaims de vers :* la maladie d'Antiochus était probablement une *helminthiasis*, caractérisée par la présence des helminthes, sorte de vers qui pullulent et engendrent une affreuse corruption dans les intestins. Comp. Josèphe, *Antiq.* xvii, vi, 5; *Act.* xii, 23, etc.

11. *Se connaître lui-même*, le pronom, suppléé par la Vulg., ne se lit point en grec; on pouvait donc traduire : Antiochus, jusque-là aveuglé par l'orgueil, commença *à voir clair*, *à reconnaître* la vraie cause de son malheur; voy. I *Mach.* vi, 13. Mais le verset 12 appuie le sens de la Vulg. que nous avons suivi.

13. *Priait le souverain Maître;* ce n'était point une prière humble, inspirée par un repentir sincère, mais une demande intéressée pour obtenir, au prix de quelques satisfactions extérieures, une prolongation de vie. — *Qui ne devait plus avoir pitié de lui :* parce que sa prière n'était pas accompagnée des dispositions requises. En supposant même qu'Antiochus ait eu une contrition véritable, Dieu pouvait lui pardonner et

rum tormenta : 6. et quidem satis juste, quippe qui multis, et novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo a sua malitia cessaret. 7. Super hoc autem superbia repletus, ignem spirans animo in Judæos, et præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, et gravi corporis collisione membra vexari. 8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans : 9. ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fœtore exercitus gravaretur : 10. et qui paulo ante sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fœtoris portare. 11. Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus : 12. et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire. 13. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus. 14. Et civitatem, ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ac sepulcrum congestorum faceret, nunc optat liberam reddere : 15. et Judæos, quos nec sepultura quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, et cum parvulis exterminaturum dixerat, æquales nunc Atheniensibus facturum pollicetur : 16. templum etiam sanctum, quod prius exspoliaverat, optimis donis ornaturum, [c]et sancta vasa multiplicaturum, et pertinentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum : 17. super hæc, et Judæum se futurum, et omnem locum terræ perambulaturum, et prædicaturum Dei potestatem. [c]Supr. 5, 16.

18. Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) desperans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem :

19. OPTIMIS civibus Judæis plurimam salutem, et bene valere, et esse felices, rex et princeps Antiochus. 20. Si bene valetis, et filii vestri, et ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias. 21. Et ego in infirmitate constitutus, vestri autem memor benigne

Reversus de Persidis locis, et infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere : 22. non desperans memetipsum, sed spem multam ha-

---

sauver son âme, mais cependant exécuter *sans pitié* la peine extérieure portée contre lui et destinée à servir d'exemple aux persécuteurs futurs. (Corn. a Lap.).

15. *Rendre semblables aux Athéniens :* non seulement accorder aux Juifs les privilèges des citoyens d'Antioche, mais les constituer en un Etat libre, semblable à la république athénienne.

17. *Devenir Juif :* cette expression n'implique pas nécessairement qu'Antiochus fût résolu à se faire circoncire et à embrasser le judaïsme ; il s'engageait seulement à reconnaître le Dieu des Juifs comme le seul Dieu véritable, ainsi que faisaient les prosélytes. — *En proclamant la puissance de Dieu :* Comp. la prédiction du jeune martyr vii, 37.

19. *Ses citoyens*, ses sujets, ayant, comme les autres peuples, droit de cité dans son empire. — *Le roi*, etc. : ce n'est que par exception que le nom de l'envoyeur vient après celui du destinataire (comp. i, 1) ; peut-être faut-il voir dans ce tour une *captatio benevolentiæ*.

20. *Si vous vous portez bien*, etc : formule usitée par les consuls romains dans les rapports officiels qu'ils adressaient au sénat.

21. *Pour moi*, etc. : l'envoyeur termine l'introduction de sa lettre en disant dans quelle situation il se trouve. — *Je me rappelle*, etc. Vulg., *je pense à vous avec bienveillance.* Cette situation correspond probablement à celle que dépeignent les vers. 9 et suiv du chap. VI[e] du 1[er] livre. — *M'occuper du bien-être*, propr. *de la sûreté :* pensée générale précisée vers. 23 sv.

moi; j'ai au contraire une grande confiance
de guérir de cette maladie. [23] Mais considé-
rant que mon père, quand il porta ses armes
dans les hautes provinces, désigna son futur
successeur, [24] afin que, en cas d'un malheur
inattendu ou de bruits fâcheux, ceux du
royaume, sachant à qui les affaires étaient
remises, ne fussent pas troublés; [25] son-
geant en outre que les monarques limitro-
phes et des princes voisins de mes Etats
épient les circonstances et attendent ce qui
arrivera, j'ai désigné pour roi mon fils An-
tiochus que plus d'une fois, lorsque j'ai par-
couru mes provinces supérieures, j'ai confié
à la plupart d'entre vous en vous le recom-
mandant, et je lui ai écrit la lettre transcrite
ci-dessous. [26] Je vous demande donc et vous
prie de vous souvenir de mes bienfaits, tant
généraux que particuliers, et de conserver
chacun la bienveillance que vous avez pour
moi et pour mon fils. [27] Car je suis persuadé
que, plein de douceur et d'humanité, il réa-
lisera mes intentions et se montrera condes-
cendant à votre égard."

[28] Ainsi ce meurtrier, ce blasphé-
mateur, en proie à d'horribles souf-
frances, comme il en avait fait endu-
rer aux autres, mourut sur la terre
étrangère, dans les montagnes, d'une
mort misérable. [29] Philippe, son com-
pagnon d'enfance, faisait transporter
son corps; mais craignant le jeune
Antiochus, il se retira en Egypte au-
près de Ptolémée Philométor.

[1] Cependant Machabée et ses com- Chap. X
pagnons reprirent, avec l'aide du Sei-
gneur, le temple et la ville. [2] Ils dé-
truisirent les autels que les étrangers
avaient dressés sur la place publique,
ainsi que les bois sacrés. [3] Puis, après
avoir purifié le temple, ils élevèrent
un autre autel, et ayant tiré du feu
des cailloux, ils prirent de ce feu et,
après un intervalle de deux ans, ils
offrirent un sacrifice, firent de nou-
veau fumer l'encens, allumèrent les
lampes et mirent sur la table les
pains de proposition. [4] Cela fait, pros-
ternés par terre, ils prièrent le Sei-
gneur de ne plus faire tomber sur eux
de tels maux, demandant, s'ils pé-
chaient encore, d'être châtiés par lui
comme il convient, mais de ne plus
être livrés à des nations impies et
barbares. [5] Le temple avait été pro-
fané par les étrangers le vingt-cin-
quième jour du mois de casleu, et il se
rencontra qu'il fut purifié à pareil jour.

---

23. *Mon père*, Antiochus le Grand. — *Les hautes provinces*, ou *les provinces supérieures*, les provinces à l'E. de l'Euphrate, particulièrement l'Arménie D'après Polybe (x, 27 sv., 49, xi, 34) Antiochus le Grand fit, vers l'an 208 av. J.-C., une campagne contre les Parthes et les Bactriens, pénétra même jusque dans l'Inde septentrionale d'où il ramena des éléphants de combat. Mais peut-être est-il ici question d'une expédition plus récente que ce roi aurait entreprise dans la Haute-Asie, pour se procurer des ressources, et pendant laquelle il aurait péri, comme le disent ses historiens, en essayant de piller un temple. — *Son successeur*, savoir Seleucus Philopator, son fils aîné.

24. *Malheur inattendu*, euphémisme : la mort du roi. — *Bruits fâcheux* et faux, par ex. que le roi a été tué ou fait prisonnier.

25. *Songeant en outre*, etc. : Démétrius, le fils de Séleucus qu'Antiochus avait écarté du trône, pouvait chercher à y remonter, à l'exclusion du jeune fils de ce dernier. — *Attendent ce qui arrivera :* si je guérirai ou non; euphémisme. — *Mon fils Antiochus* Eupator, alors âgé de neuf ans et confié à la garde de Lysias (I *Mach.* iii, 33); Philippe était aussi nommé régent (I *Mach.* vi, 14 sv.), — *La lettre transcrite ci-dessous :* cette lettre, qui se trouvait probablement dans l'ouvrage de Jason (ii, 24), l'abréviateur ne nous l'a pas donnée.

26. *Vous souvenir de mes bienfaits;* si cette lettre n'est pas une sorte de circulaire, envoyée non seulement aux Juifs, mais encore aux autres provinces du royaume, il faut dire qu'Antiochus, ne voulant pas s'abaisser jusqu'à demander pardon de ses cruautés tyranniques, rappelle du moins les quelques actes favorables aux Juifs qu'il avait eu l'occasion de faire pendant les quatre premières années de son règne; voy. iv, 10, 22, 36.

28. *Mourut* à Tabée, dans les montagnes d'Elymaïde, à quelques journées de marche d'Ecbatane (Polybe).

29. *Philippe :* voy. I *Mach.* vi, 14. — *Craignant le jeune Antiochus*, où plutôt Lysias, précepteur du jeune prince, et nommé vice-roi par Epiphane à son départ pour la Perse (I *Mach.* iii, 32; vi, 17). — *Se retira en Egypte*, pour s'assurer les sympathies du roi, puis il revint en Syrie et se rendit maître d'Antioche, d'où il fut ensuite chassé par Lysias (I *Mach.* vi, 63). D'autres croient que Philippe ne se retira en Egypte que lorsqu'il vit Lysias sur le point de s'emparer d'Antioche.

bens effugiendi infirmitatem. 23. Respiciens autem quod et pater meus, [d] quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitum, ostendit qui post se susciperet principatum : 24. ut si quid contrarium accideret, aut difficile nuntiaretur, scientes hi, qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta, non turbarentur. 25. Ad hæc, considerans de proximo potentes quosque, et vicinos temporibus insidiantes, et eventum exspectantes, designavi filium meum Antiochum regem, quem sæpe recurrens in superiora regna multis vestrum commendabam : et scripsi ad eum quæ subjecta sunt. 26. Oro itaque vos, et peto memores beneficiorum publice et privatim, ut unusquisque conservet fidem ad me et ad filium meum. 27. Confido enim, eum modeste et humane acturum, et sequentem propositum meum, et communem vobis fore.

[d] I Mach. 3. 37.

28. Igitur homicida, et blasphemus pessime percussus, et ut ipse alios tractaverat, peregre in montibus miserabili obitu vita functus est. 29. Transferebat autem corpus Philippus collactaneus ejus : qui, metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.

CAPUT X.

Judas Machabæus, purgatis templo ac civitate, octo diebus solemnitatem celebrat, et quotannis celebrandam ordinat : Eupator Antiocho patri in regno succedens, Ptolemæo veneno exstincto, Gorgiam ducem locorum constituit, Judæos sæpius pugna molestantem : Judæi et hunc et Timotheum variasque hostium munitiones devincunt, occisis plurimis millibus, quinque etiam equitibus de cœlo apparentibus, qui Judæis in auxilium venerant.



MACHABÆUS autem, et qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, et civitatem recepit : 2. aras autem, quas alienigenæ per plateas exstruxerant, itemque delubra demolitus est : 3. et purgato templo, aliud altare fecerunt : et de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt post biennium, et incensum, et lucernas, et panes propositionis posuerunt. 4. Quibus gestis, rogabant Dominum prostrati in terram, ne amplius talibus malis inciderent : sed et, si quando peccassent, ut ab ipso mitius corriperentur, et non barbaris, ac blasphemis hominibus traderentur. 5. Qua die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eadem die purificationem fieri, vigesima quinta mensis, qui fuit Casleu.

CHAP. X.

1 sv. Comp. I *Mach.* iv, 36-59. Ce récit se rattache au vers. 33 du chap. VIII; voy. la note.

Cependant : la purification du temple eut lieu, après les victoires remportées sur Nicanor et Lysias, l'an 148 de l'ère des Séleucides (I *Mach.* iv, 52), et la mort d'Antiochus l'an 149 de la même ère.— *Avec l'aide du Seigneur* (Vulg.); ou bien, *sous la conduite du Seigneur,* le Seigneur les dirigeant, les y poussant. — *La ville,* excepté la citadelle, qui resta longtemps encore au pouvoir des Syriens.

2. *Les bois* (ou *enclos*) *sacrés :* voy. I *Mach.* i, 50. Vulg., *les temples* ou *les sanctuaires* élevés par les Syriens.

3. *Ayant tiré du feu des cailloux :* [litt. *ayant mis en feu des pierres,* expression où quelques interprètes ont cru voir la mention d'un miracle, comp. i, 31 sv.]. On obtenait ainsi le feu le plus pur, pour remplacer le feu sacré depuis longtemps éteint. Les Grecs et les Romains faisaient de même lorsque le feu sacré s'était éteint dans un de leurs sanctuaires. L'Eglise a conservé cet usage pour le feu nouveau du Samedi-Saint. — *Deux ans :* ce n'est peut-être qu'un chiffre approximatif, car en comparant I *Mach.* i, 57 avec I *Mach.* iv, 52, on trouve que la profanation du temple avait duré trois ans. D'après Corn. a Lapide et d'autres, ces 2 ans seraient comptés, non pas à partir de la profanation du temple, mais à partir de l'insurrection de Judas : *après deux ans* de luttes.

5. Voy. I *Mach.* iv, 52, 54.

[6]Et ils firent pendant huit jours une fête à la manière de celle des tabernacles, se souvenant que peu de temps auparavant ils avaient passé la fête des tabernacles dans les montagnes, dans des cavernes, comme des bêtes sauvages. [7]C'est pourquoi, portant des thyrses, des rameaux verts et des palmes, ils chantèrent des hymnes à la gloire de celui qui les avait heureusement amenés à purifier son temple. [8]Et ils prescrivirent par un édit public que toute la nation juive solenniserait chaque année ces mêmes jours.



DEUXIÈME PARTIE.



Evénements accomplis sous Antiochus Eupator et Démétrius I. [X, 9 — XV].

A. — LUTTES DE JUDAS CONTRE LES PEUPLES VOISINS ET CONTRE LYSIAS MINISTRE D'EUPATOR.

1° — CHAP. X, 9—38. — Disgrâce de Ptolémée qui favorisait les Juifs; Gorgias puis Timothée I vaincus par Judas qui s'empare de Gazara.

Ch. X. 9 Elles furent donc les circonstances de la mort d'Antiochus, surnommé Epiphane; [10]nous allons exposer maintenant ce qui concerne Antiochus Eupator, fils de cet impie, en relatant brièvement les maux causés par les guerres.

[11] A son avènement au trône, il mit à la tête des affaires un certain Lysias, nommé aussi commandant en chef de l'armée de Cœlé-Syrie et de Phénicie. [12]Car Ptolémée, surnommé Macron, avait été le premier à observer la justice envers les Juifs, à cause des violences qu'ils avaient subies, et s'était efforcé de les gouverner pacifiquement. [13]Mais pour cela même il fut accusé par des amis *du roi* devant Eupator, et comme en toute occasion il s'entendait appeler traître, pour avoir abandonné Chypre que lui avait confiée Philométor, et pour avoir passé du côté d'Antiochus Epiphane, n'ayant plus qu'une dignité sans honneur, il perdit courage et se donna la mort par le poison.

[14]Or Gorgias, devenu chef militaire de ces provinces, levait des troupes étrangères, et saisissait toutes les occasions de faire la guerre aux Juifs. [15]En même temps que lui, les Iduméens, maîtres de bonnes forteresses, molestaient les Juifs; ils accueillaient ceux qui étaient chassés de Jérusalem, et tentaient d'entretenir la guerre.

[16]Machabée et ses compagnons, après avoir prié et demandé à Dieu de leur venir en aide, firent irruption contre les places fortes occupées par les Iduméens. [17]Les ayant attaquées avec vigueur, ils s'en rendirent maîtres et refoulèrent tous ceux qui combattaient sur les remparts; ils égorgèrent quiconque tombait entre leurs mains; le nombre des tués ne fut pas inférieur à vingt mille. [18]Neuf mille

6 sv. Comp. I *Mach.* iv, 56 sv.
Une fête, la dédicace du temple purifié. *Peu auparavant*, au mois de tischri (Sept.-Oct.); on était au mois de décembre. — *Comme des bêtes sauvages :* ces derniers mots rappellent v, 27. Sens du verset : les

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum tabernaculorum, recordantes quod ante modicum temporis diem solemnem tabernaculorum in montibus, et in speluncis more bestiarum egerant. 7. Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas præferebant ei, qui prosperavit mundari locum suum.
[a] I Mach. 4, 59. 8. [a]Et decreverunt communi præcepto, et decreto, universæ genti Judæorum omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem, qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit. 10. Nunc autem de Eupatore Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala, quæ in bellis gesta sunt.

11. Hic enim, suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis, et Syriæ militiæ principem. 12. Nam Ptolemæus, qui dicebatur Macer, justi tenax, erga Judæos esse constituit, et præcipue propter iniquitatem, quæ facta erat in eos, et pacifice agere cum eis. 13. Sed ob hoc accusatus ab amicis apud Eupatorem, cum frequenter proditor audiret, eo quod Cyprum creditam sibi a Philometore deseruisset, et ad Antiochum Nobilem translatus etiam ab eo recessisset, veneno vitam finivit.

14. [b]Gorgias autem, cum esset dux locorum, assumptis advenis, fre- [b] I Mach. 5, 59.
quenter Judæos debellabat. 15. Judæi vero, qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Jerosolymis suscipiebant, et bellare tentabant.

16. Hi vero, qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt in munitiones Idumæorum : 17. multaque vi insistentes, loca obtinuerunt, occurrentes interemerunt, et omnes simul non minus viginti millibus trucidaverunt. 18. [c]Quidam autem, cum con- [c] I Mach. 5, 5.
fugissent in duas turres valde mu-

Juifs voulaient célébrer, en même temps que la dédicace du temple, la fête des tabernacles qu'ils n'avaient pu solenniser au temps fixé par la loi.

7. *Thyrses*, branches revêtues de leur feuillage.

8. Voy. I *Mach.* iv, 59.

9. Comp. ii, 21 où l'auteur nous a indiqué la division de son histoire.

11. *Un certain Lysias :* τινά, en lat. *quemdam*, ne marque pas ici un inconnu (comp. xi, 1, 35); c'est plutôt un terme de mépris. Il faut remarquer que, vu la jeunesse d'Eupator, ce fut plutôt Lysias, son gouverneur, qui s'attribua le pouvoir. Du reste Epiphane, partant pour l'Orient, l'avait nommé vice-roi (I *Mach.* iii, 32). — *Nommé aussi commandant en chef*, en remplacement de Ptolémée, dont on va raconter les disgrâces.

12. *Macron*, c.-à-d. *le long*, et non *Macer* (Vulg.), c.-à-d. *maigre*. Il s'agit de Ptolémée, fils de Dorymène (iv, 45; viii, 8), qui avait été jusqu'alors gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie.

13. Institué gouverneur de Chypre par le roi d'Egypte Ptolémée Philométor, Ptolémée avait livré cette île à Antiochus Epiphane. — Les mots de la Vulg. *etiam ab eo recessisset* n'ont rien qui leur corresponde en grec; ils signifient que les courtisans faisaient passer 'pour trahison envers Antiochus, la bienveillance que Ptolémée témoignait aux Juifs.

14. *Gorgias*, qui déjà avait pris part à la campagne de Nicanor contre les Juifs; il était *chef militaire* subordonné à Lysias (v. 11).

15. *Bonnes forteresses*, par ex. Hébron (I *Mach.* v, 65).

La Vulg. traduit ce verset : *Les Juifs, maîtres de bonnes forteresses* (par ex. Bethsur, I *Mach.* iv, 61), *recevaient* (les Juifs fidèles) *chassés de Jérusalem*, etc. Mais l'unanimité des mss. grecs et le contexte nous engagent à voir ici une erreur de copiste (*Judéens* pour *Iduméens*), ainsi que le remarquait déjà Cornelius a Lap. — *Ceux qui étaient chassés*, par Judas alors maître de la ville sainte, comme partisans des Syriens; voy. I *Mach.* vii, 6; comp. ii, 44; iii, 8 dans le même livre.

La situation décrite dans ces deux versets correspond à celle que signale le 1er livre au chap. V, vers. 1 et 2. La campagne contre les Iduméens eut donc lieu peu après la purification du temple, pendant les derniers jours d'Epiphane et les premiers d'Eupator. On conçoit donc que, dans le 1er livre, elle soit racontée avant la mort d'Epiphane (v, 3-8), et que le 2e livre ne la mentionne qu'en cet endroit du récit.

16 sv. Comp. I *Mach.* v, 3 sv.

18. *Neuf mille hommes;* Vulg., *quelques-uns.* — *Deux tours :* voy. v. 23.

hommes au moins s'étaient réfugiés
dans deux tours très fortes, ayant
avec eux tout ce qu'il faut pour sou-
tenir un siège. 19 Machabée laissa
pour les réduire Simon et Joseph,
ainsi que Zachée et ses compagnons,
en nombre suffisant, et s'en alla de
sa personne où il y avait urgence.
20 Mais les gens de Simon, avides de
richesses, se laissèrent gagner à prix
d'argent par quelques-uns de ceux
qui étaient dans les tours, et ayant
reçu soixante-dix mille drachmes, ils
en laissèrent échapper un certain
nombre. 21 Lorsqu'on eut appris à
Machabée ce qui s'était passé, il réu-
nit les princes du peuple et accusa
ces hommes d'avoir vendu leurs frè-
res à prix d'argent, en laissant échap-
per des ennemis armés contre eux.
22 Puis il fit mettre à mort ces traîtres
et s'empara aussitôt des deux tours.
23 Et conduisant à bien toutes ses en-
treprises militaires, il tua dans ces
deux forteresses plus de vingt mille
hommes.

24 Mais Timothée, qui précédem-
ment avait été défait par les Juifs,
ayant rassemblé une multitude de
troupes étrangères et tiré de l'Asie
une cavalerie nombreuse, s'avançait
pour conquérir la Judée par les ar-
mes. 25 A son approche, Machabée et
ses compagnons se mirent à prier
Dieu, semant la poussière sur leurs
têtes et ceignant leurs reins de sacs.
26 Prosternés au pied de l'autel, ils
demandèrent au Seigneur de leur
être propice, d'être l'ennemi de leurs
ennemis, et l'adversaire de leurs ad-
versaires, comme la loi le promet.
27 Leur prière achevée, ils prirent les
armes, sortirent de la ville jusqu'à
une assez longue distance et, quand
ils furent près de l'ennemi, ils s'arrê-
tèrent. 28 Aux premières lueurs du
jour, des deux côtés on engagea la
bataille, les uns ayant pour gage du
succès et de la victoire, outre leur
vaillance, leur recours au Seigneur,
les autres ne prenant pour guide dans
le combat que leur emportement.
29 Au fort du combat, apparurent du
ciel aux ennemis, sur des chevaux aux
freins d'or, cinq hommes resplendis-
sants, qui se mirent à la tête des
Juifs. 30 Deux d'entre eux ayant pris
Machabée au milieu d'eux, ils le gar-
daient invulnérable, en le couvrant
de leurs armures; ils lançaient en
même temps des traits et la foudre
contre les ennemis qui, frappés d'aveu-
glement et d'épouvante, tombaient
en désordre. 31 Vingt mille cinq cents
fantassins et six cents cavaliers péri-
rent ainsi. 32 Timothée s'enfuit dans
une place très forte, appelée Gazara,
où commandait Chéréas. 33 Macha-
bée et ses compagnons, remplis d'une
joyeuse ardeur l'assiégèrent pendant
quatre jours. 34 Confiants dans la
force de la place, les assiégés ne ces-
saient de blasphémer et de proférer
des paroles impies. 35 Comme le cin-
quième jour commençait à poindre,
vingt jeunes hommes de la troupe
de Machabée, dont ces blasphèmes
avaient enflammé la colère, s'élancè-
rent bravement sur la muraille, et
avec un courage de lions massacrè-
rent tout ce qu'ils trouvèrent devant
eux. 36 D'autres montèrent également
et attaquèrent les assiégés du côté
opposé; ils mirent le feu aux tours
et allumèrent des bûchers sur lesquels
ils brûlèrent vifs les blasphémateurs;
d'autres brisèrent les portes et ouvri-
rent un passage au reste de l'armée,

---

19. *Simon et Joseph* : voy. VIII, 22. — *Zachée*, peut être un parent de Judas. — *Où il y avait urgence* : à la frontière de l'est, où Timothée apparaissait menaçant (v. 24; I *Mach.* V, 6).

20. *Les gens de Simon*, ceux de son entourage, ses officiers, non tous les soldats. — *70 mille drachmes*, un peu moins de 70,000 francs. La Vulgate double cette somme.

23. *Ces deux forteresses* : les deux *tours* étaient chacune le centre d'un certain nombre de forts ou de lieux fortifiés; ce sont ces groupes de forts détachés que l'auteur désigne ici par ces *deux forteresses*. — *Plus de 20 mille hommes* : environ 25 mille, en ajou-

nitas, omnem apparatum ad repugnandum habentes, 19. Machabæus ad eorum expugnationem, relicto Simone, et Josepho, itemque Zachæo : eisque qui cum ipsis erant satis multis, ipse ad eas, quæ amplius perurgebant, pugnas conversus est. 20. Hi vero, qui cum Simone erant, cupiditate ducti, a quibusdam, qui in turribus erant, suasi sunt pecunia : et septuaginta millibus didrachmis acceptis, dimiserunt quosdam effugere. 21. Cum autem Machabæo nuntiatum esset quod factum est, principibus populi congregatis, accusavit, quod pecunia fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis. 22. Hos igitur proditores factos interfecit, et confestim duas turres occupavit. 23. Armis autem ac manibus omnia prospere agendo in duabus munitionibus plus quam viginti millia peremit.

[d] 1 Mach. 5, 6.

24. [d] At Timotheus, qui prius a Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, et congregato equitatu Asiano, advenit quasi armis Judæam capturus. 25. Machabæus autem, et qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabantur Dominum, caput terra aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti, 26. ad altaris crepidinem provoluti, ut sibi propitius, inimicis autem eorum esset inimicus, et adversariis adversaretur, [e] sicut lex dicit. 27. Et ita post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, et proximi hostibus effecti resederunt. 28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt : isti quidem victoriæ, et prosperitatis sponsorem cum virtute Dominum habentes : illi autem ducem belli animum habebant. 29. Sed, cum vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cœlo viri quinque in equis, frenis aureis decori, ducatum Judæis præstantes : 30. ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circumseptum incolumem conservabant : in adversarios autem tela, et fulmina jaciebant, ex quo et cæcitate confusi, et repleti perturbatione cadebant. 31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, et equites sexcenti. 32. Timotheus vero confugit in Gazaram præsidium munitum, cui præerat Chæreas. 33. Machabæus autem, et qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor. 34. At hi, qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, et sermones nefandos jactabant. 35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his, qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, et feroci animo incedentes ascendebant : 36. sed et alii similiter ascendentes,

[e] Exod. 23, 22.

---

tant aux 20 milles mentionnés plus haut (v. 17), les quelques milliers qui périrent à la prise des deux derniers forts (I *Mach.* v, 5).

24. *Timothée*, chef Syrien déjà vaincu par les Juifs (viii, 30). — *Troupes étrangères*, recrutées chez les Ammonites et les peuplades orientales (I *Mach.* v, 6). — *De l'Asie :* la Médie élevait beaucoup de chevaux.

26. *Au pied de l'autel :* litt. *contre le soubassement antérieur de l'autel.* Pour se rendre de l'Idumée au pays des Ammonites, l'armée de Judas était revenue à Jérusalem. — *La loi :* voy. *Exod.* xxiii, 22.

28. *Ne prenant pour guide*, etc., s'abandonnant à leur ardeur naturelle, et comptant vaincre par ce seul moyen.

29. *Cinq hommes*, des anges. Comp. iii, 25.

30. *Deux d'entre eux :* nous adoptons le sens clair et facile de la Vulg. En grec, les mots οἱ δύο font difficulté, car ils sont rattachés au participe ἀφηγούμενοι et semblent exclure les trois autres anges de toute fonction. Comme ces deux mots manquent dans le syriaque, on y soupçonne une interpolation. Le texte primitif aurait attribué aux cinq anges le double office de guider les Juifs au combat et de protéger, en l'entourant, celui qui marchait à leur tête.

32. *Gazara*, c.-à-d. très probablement *Jazer* (I *Mach.* v, 8). — *Chéréas*, frère de Timothée, v. 37.

36. *Du côté opposé* à celui par où étaient montés les jeunes gens ; litt. *par le mouvement tournant*, en faisant un circuit. — *D'autres brisèrent*, etc. : cette fin du verset manque dans la Vulg. qui, en revanche,

qui s'empara de la ville. 37 Ayant trouvé Timothée caché dans une citerne, ils le mirent à mort, ainsi que son frère Chéréas et Apollophane.
38 Ces exploits accomplis, ils bénirent par des hymnes et des chants de louanges le Seigneur qui avait fait de grandes choses pour Israël et leur avait donné la victoire.

2° — CHAP. XI. — Lysias envahit la Judée; vaincu il fait la paix avec les Juifs. Lettres de Lysias, d'Eupator et des légats Romains.

Chap. XI. TRès peu de temps après, Lysias, tuteur et parent du roi, et régent du royaume, supportant avec peine ce qui venait d'arriver,
2 rassembla environ quatre-vingt mille hommes et toute sa cavalerie et se mit en marche contre les Juifs, comptant bien peupler de Grecs la ville *sainte*,
3 assujettir le temple à un tribut, comme tous les autres sanctuaires des Gentils, et vendre chaque année la dignité de grand prêtre;
4 ne considérant nullement en cela la puissance de Dieu, mais fier outre mesure de ses myriades de fantassins, de ses milliers de cavaliers et de ses quatre-vingts éléphants.
5 Étant donc entré en Judée, il s'approcha de Bethsur, place de difficile accès, à environ cinq stades de Jérusalem, et la pressa vivement.
6 Lorsque Machabée et ses compagnons apprirent que Lysias assiégeait les forteresses, ils prièrent le Seigneur avec des gémissements et des larmes, et tout le peuple avec eux, d'envoyer un bon ange pour la délivrance d'Israël.
7 Machabée le premier prit les armes, et il exhorta les autres à s'exposer avec lui au péril pour secourir leurs frères.
8 Tous se mirent en marche avec une généreuse ardeur; et comme ils étaient encore en vue de Jérusalem, un cavalier vêtu de blanc apparut à leur tête, agitant une armure d'or.
9 Alors tous ensemble bénirent le Dieu miséricordieux et ils furent fortifiés dans leurs cœurs, prêts à combattre non seulement des hommes, mais les bêtes les plus farouches, et à percer des murailles de fer.
10 Ils s'avancèrent en ordre de bataille, ayant un auxiliaire venu du ciel, et le Seigneur ayant compassion d'eux.
11 S'étant jetés comme des lions sur les ennemis, ils couchèrent par terre onze mille fantassins et seize cents cavaliers,
12 et mirent les autres en fuite. La plupart d'entre eux échappèrent blessés et sans armes; Lysias lui-même ne sauva sa vie que par une fuite honteuse.

13 Mais comme il ne manquait pas de sens, il réfléchit sur sa défaite, et comprenant que les Hébreux étaient invincibles, puisque le Dieu tout-puissant combattait avec eux, il leur envoya
14 proposer la réconciliation

---

ajoute au commencement du vers. 37 : *après avoir pillé la place pendant 2 jours entiers.*

37. *Dans une citerne;* Vulg. *dans un certain lieu :* le texte primitif portait peut-être *lacu* au lieu de *loco.*

CHAP. XI.

1. *Lysias :* voy. x, 11. — *Ce qui venait d'arriver :* non seulement les succès de Judas contre les Iduméens et Timothée, mais surtout l'échec subi, l'année précédente, par l'expédition que le vice-roi lui-même avait organisée, (viii, 30 note) et après laquelle il avait résolu de se venger par une nouvelle campagne (I *Mach.* iv, 35).

2. *Se mit en marche;* plusieurs interprètes ont identifié cette campagne de Lysias avec celle que le Ier livre raconte au chap. IV, vers. 35 et sv. Mais cette hypothèse supposerait chez nos historiens un dédain inexplicable pour l'ordre chronologique; d'ailleurs, l'auteur du IIe livre a très probablement parlé de cette première campagne de Lysias (ch. viii, vers. 30-32) qui eut un résultat tout différent de la seconde rapportée ici, et de la troisième, dont parleront d'un commun accord le Ier et le IIe livre (I *Mach.* vi; II *Mach.* xiii). L'auteur du Ier livre ne nous a donc pas parlé de cette tentative de Lysias, aussitôt réprimée par la victoire de

turres, portasque succendere aggressi sunt, atque ipsos maledicos viros concremare. 37. Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem se in quodam repertum loco peremerunt : et fratrem illius Chæream, et Apollophanem occiderunt. 38. Quibus gestis, in hymnis et confessionibus benedicebant Dominum, qui magna fecit in Israel, et victoriam dedit illis.

CAPUT XI.

Judas Machabæus ferocis Lysiæ maximum prostravit exercitum, fretus auxilio missi cœlitus equitis : quod animadvertens Lysias pacem inter Judæos et regem componit : referuntur epistolæ Lysiæ, Antiochi, ac Romanorum ad Judæos, et Antiochi ad Lysiam pro Judæis.

ED parvo post tempore, Lysias procurator regis, et propinquus, ac negotiorum præpositus, graviter

[a] 1 Mach. 4, 35. ferens de his, quæ acciderant, 2. [a]congregatis octoginta millibus, et equitatu universo, veniebat adversus Judæos, existimans se civitatem quidem captam gentibus habitaculum facturum, 3. templum vero in pecuniæ quæstum, sicut cetera delubra gentium, habiturum, et per singulos annos venale sacerdotium : 4. nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus in multitudine peditum, et in millibus equitum, et in octoginta elephantis confidebat. 5. Ingressus autem Judæam, et appropians Bethsuræ, quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat. 6. Ut autem Machabæus, et qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu et lacrymis rogabant Dominum, et omnis turba simul, ut bonum Angelum mitteret ad salutem Israel. 7. Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, ceteros adhortatus est simul secum periculum subire, et ferre auxilium fratribus suis. 8. Cumque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis hastam vibrans. 9. Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, et convaluerunt animis : non solum homines, sed et bestias ferocissimas, et muros ferreos parati penetrare. 10. Ibant igitur prompti, de cœlo habentes adjutorem, et miserantem super eos Dominum. 11. Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverunt ex eis undecim millia peditum, et equitum mille sexcentos : 12. universos autem in fugam verterunt, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt. Sed et ipse Lysias turpiter fugiens evasit.

13. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans, factam erga se diminutionem, et intelligens invictos esse Hebræos omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos : 14. pro-

---

Judas, ni de la paix précaire qui s'en suivit; néanmoins les diverses campagnes auxquelles il nous montre Judas occupé, dans le chap. V, supposent bien que les Juifs n'avaient alors pas à redouter une attaque immédiate des troupes du roi de Syrie. — *Peupler de Grecs*, de Syriens, *la ville sainte*, après l'avoir prise, comme ajoute la Vulg.

3. *Assujettir le temple*, etc. Comp. I. *Mach.* x, 31, 42. — *Vendre la dignité de grand prêtre*, non seulement pour tirer de cette vente un revenu, mais surtout pour faire des grands prêtres des instruments favorables à la politique syrienne.

4. *Quatre-vingts éléphants* dont il pouvait disposer; on ne voit pas cependant qu'il en ait pris avec lui dans cette expédition.

5. *Bethsur* : voy. I *Mach.* iv, 61. — *Cinq stades*, un peu moins d'un kilomètre, indication erronée, due à une ancienne faute de copiste, car Bethsur était éloignée de Jérusalem de 150 stades, environ 7 lieues et demie. Le Cod. Alex. a *cinq schœnes* (σχοίνους) de 30 stades chacun, ce qui est exact au fond, mais paraît être une correction, l'auteur comptant toujours par stades.

6. *Les forteresses* en général; la rumeur publique parlait peut-être de plusieurs.

8. *Un cavalier*, un ange (vers. 10).

sous toutes conditions équitables, s'offrant en conséquence à persuader au roi la nécesssité de devenir leur ami.
15 Machabée consentit à tout ce que proposait Lysias, n'ayant en vue que l'intérêt public; car toutes les conditions que Machabée transmit par écrit à Lysias au sujet des Juifs, le roi les consentit.

16 La lettre que Lysias écrivit aux Juifs était conçue en ces termes :

" Lysias au peuple juif, salut. 17 Jean et Absalom, que vous m'avez envoyés, m'ayant remis l'acte signé *de vous*, m'ont demandé d'en accomplir les clauses. 18 Tout ce qui devait être soumis au roi, je le lui ai fait connaître, et il a accordé ce qui était admissible. 19 Si donc vous persévérez dans votre bon vouloir vis-à-vis du gouvernement, je m'efforcerai aussi désormais de contribuer à votre bonheur. 20 Quant à certains détails, j'ai donné des explications à vos envoyés et aux miens pour en conférer avec vous. 21 Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le vingt-quatre du mois de Dioscorinthe."

22 La lettre du roi était ainsi conçue :

" Le roi Antiochus à son frère Lysias, salut. 23 Notre père ayant été transféré parmi les dieux, nous, voulant que ceux de notre royaume se livrent sans trouble au soin de leurs affaires, 24 et ayant appris que les Juifs ne consentent pas, comme le voulait notre père, à adopter les mœurs grecques, mais qu'ils préfèrent leurs coutumes particulières et demandent en conséquence, qu'il leur soit permis de vivre selon leurs lois, 25 désirant donc que cette nation ne soit pas non plus troublée, nous ordonnons que le temple leur soit rendu et qu'ils puissent vivre selon les coutumes de leurs ancêtres. 26 Tu feras donc bien d'envoyer vers eux et de leur tendre la main, afin que, connaissant nos intentions, ils aient confiance et se livrent joyeusement au soin de leurs propres affaires."

27 La lettre du roi à la nation juive était ainsi conçue :

" Le roi Antiochus au sénat des Juifs et aux autres Juifs, salut. 28 Si vous vous portez bien, cela répond à nos vœux, et nous-mêmes nous sommes en bonne santé. 29 Ménélas nous a fait connaître votre désir de revenir et d'être à vos propres affaires. 30 Ceux donc qui se mettront en marche jusqu'au trentième jour du mois de Xantique, jouiront de la paix et de la sécurité. 31 Que les Juifs usent de leurs aliments et suivent leurs lois comme auparavant, sans que nul d'entre eux soit aucunement inquiété pour les fautes commises par ignorance. 32 J'ai envoyé Ménélas, qui vous donnera de pacifiques assurances. 33 Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le 15 du mois de Xantique."

34 Les Romains adressèrent aussi aux Juifs une lettre ainsi conçue :

" Quintus Memmius et Titus Manlius, légats des Romains, au peuple juif, salut. 35 Les choses que Lysias, parent du roi, vous a accordées, nous vous les accordons aussi.

---

15. *Les conditions* du traité de paix rédigées par Judas Machabée, en réponse aux propositions de Lysias, et apportées par Jean et Absalom. — Suivent quatre documents relatifs à la conclusion de la paix.

16. *Jean*, peut-être le frère de Judas, *et Absalom*, inconnu. — *L'acte*, la réponse aux propositions de Lysias, *signé* des chefs du peuple; ou bien : *la réponse dont copie ci-jointe :* Lysias aurait fait transcrire à la suite de sa lettre l'acte rédigé par les Juifs et dont il gardait l'original.

21. *L'an 148* de l'ère des Séleucides. Par suite d'une différence dans la manière de calculer (voy. I *Mach.* i, 11 et la note), cette année 148, dans le second livre des Machabées, correspond à l'an 149 (163 av. J.-C.) du premier livre; Ant. Epiphane était mort cette année-là au mois de mars.—*Dioscorinthe*, Vulg. *Dioscore :* on ne connaît pas chez les Grecs de mois de ce nom; les Crétois, paraissent avoir nommé *Dioscore* le 3e mois de leur année. Le traducteur syriaque met le *second Tisri*, qui correspond au *Dius* macédonien (octobr.-nov.); d'après cela, la leçon originale pourrait bien être Δίου. La lettre de Lysias aurait donc été écrite six mois après la mort d'Epiphane, tandis que les trois autres seraient du printemps de cette même année (voy. p. 217).

22. *Son frère :* ainsi désigné à cause de sa parenté avec la famille royale. — Ces lettres d'un enfant de 10 à 12 ans sont évidemment dictées par son tuteur Lysias.

23. *Transféré parmi les dieux*, simple formule adulatrice n'impliquant pas l'intention de rendre au défunt des honneurs divins. Il est à remarquer toutefois que, sur un certain nombre de monnaies, Ant. Epiphane figure avec l'épithète de θεός, *dieu*.

27. *Au sénat :* voy. i, 106.

29. *Ménélas*, probablement l'ancien grand prêtre (iv, 23, 50). Il avait dû quitter Jérusalem (v, 15), à l'approche des soldats de Judas Machabée, et se retirer vers Antioche avec ses principaux partisans. En faisant intervenir dans les négociations un tel personnage, chef du parti des Juifs hellénistes,

misitque se consensurum omnibus, quæ justa sunt, et regem compulsurum amicum fieri. 15. Annuit autem Machabæus precibus Lysiæ, in omnibus utilitati consulens : et quæcumque Machabæus scripsit Lysiæ de Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ a Lysia quidem hunc modum continentes :

LYSIAS populo Judæorum salutem. 17. Joannes, et Abesalom, qui missi fuerant a vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea, quæ per illos significabantur, implerem. 18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui : et quæ res permittebat, concessit. 19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, et deinceps bonorum vobis causa esse tentabo. 20. De ceteris autem per singula verbo mandavi et istis, et his, qui a me missi sunt, colloqui vobiscum. 21. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo mensis Dioscori, die vigesima et quarta.

22. Regis autem epistola ista continebat :

REX Antiochus Lysiæ fratri salutem. 23. Patre nostro inter deos translato, nos volentes eos, qui sunt in regno nostro sine tumultu agere, et rebus suis adhibere diligentiam, 24. audivimus Judæos non consensisse patri meo ut transferrentur ad ritum Græcorum, sed tenere velle suum institutum, ac propterea postulare a nobis concedi sibi legitima sua. 25. Volentes igitur hanc quoque gentem quietam esse, statuentes judicavimus, templum restitui illis, ut agerent secundum suorum majorum consuetudinem. 26. Bene igitur feceris, si miseris ad eos, et dexteram dederis : ut cognita nostra voluntate, bono animo sint, et utilitatibus propriis deserviant.

27. Ad Judæos vero regis epistola talis erat :

REX Antiochus senatui Judæorum, et ceteris Judæis salutem. 28. Si valetis, sic estis ut volumus : sed et ipsi bene valemus. 29. Adiit nos Menelaus, dicens velle vos descendere ad vestros, qui sunt apud nos. 30. His igitur, qui commeant usque ad diem trigesimum mensis Xanthici, damus dextras securitatis, 31. ut Judæi utantur cibis, et legibus suis, sicut et prius : et nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his, quæ per ignorantiam gesta sunt. 32. Misimus autem et Menelaum, qui vos alloquatur. 33. Valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, Xanthici mensis quintadecima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem :

QUINTUS Memmius, et Titus Manilius legati Romanorum, populo Judæorum salutem. 35. De his, quæ Lysias cognatus regis concessit

---

alors qu'il n'est fait aucune mention de Judas, Lysias cherchait à rendre populaires Ménélas et son parti, au détriment du parti des patriotes juifs, qu'il espérait bien vaincre tôt ou tard. — *Revenir*, etc. : litt. *descendre*, de Jérusalem et des lieux fortifiés où vous vous êtes mis en sûreté pendant la période d'hostilités, pour vous occuper librement de vos propriétés situées dans la campagne ; Vulg., *votre désir de descendre auprès des vôtres qui sont chez nous*, de fréquenter librement les Juifs habitant les diverses provinces de Syrie. Le contexte favorise cette interprétation ; car pourquoi fixer une limite à la durée du sauf-conduit (v. 30), s'il ne s'agit pour les Juifs que de circuler dans les limites de leur propre territoire?

30. *Xantique*, 6[e] mois des Macédoniens et des Syriens, correspondant au mois de nisan (mars-avril) des Hébreux.

31. *Pour les fautes;* c'est une amnistie générale (comp. I *Mach.* xiii, 39). — *Par ignorance :* expression de bienveillance tendant à atténuer les fautes commises, c.-à-d. la résistance des Juifs.

34. *Les Romains*, par leurs envoyés nommés ci-après.— *Q. Memmius et T. Manlius* (Vulg. *Manilius*) ne sont pas autrement connus, et leurs noms sont écrits différemment dans les manuscrits et les anciennes versions. L'Orient était alors assiégé de légats romains qui se mêlaient aux affaires politiques des différents États, et dont nous sommes loin de connaître les noms.

35. *Lysias,* qui avait dicté au jeune Antiochus les deux lettres précédentes (v. 22 note).

36 Quant à celles qu'il a jugé devoir soumettre au roi, envoyez-nous quelqu'un sans délai, après les avoir bien examinées, afin que nous les exposions *au roi*, comme il convient de le faire pour vous, car nous nous rendons à Antioche. 37 Hâtez-vous donc, faites partir vos députés, afin que nous sachions, nous aussi, quelles sont vos intentions. 38 Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le quinze de Xantique.

3° — CHAP. XII. — Ayant châtié Joppé et Jamnia, Judas défait une tribu arabe et prend plusieurs villes en Galaad où il bat Timothée II; puis il triomphe de Gorgias et fait offrir un sacrifice pour les morts.

Ch. XII. CE traité conclu, Lysias s'en retourna auprès du roi, et les Juifs se mirent à cultiver leurs champs. 2 Or les généraux de la contrée, Timothée et Apollonius, fils de Gennée, ainsi que Hiéronyme et Démophon, auxquels il faut ajouter Nicanor, gouverneur de Chypre, ne les laissaient pas tranquilles ni vivre en paix.

3 Cependant les habitants de Joppé commirent un crime abominable. Ils invitèrent les Juifs qui demeuraient parmi eux à monter avec leurs femmes et leurs enfants sur des barques préparées par eux, comme s'ils n'avaient contre eux aucune inimitié, 4 mais agissaient en vertu d'une décision prise en commun par la ville. Les Juifs acceptèrent, comme des gens qui désirent la paix et n'ont aucune défiance. Mais lorsqu'ils furent au large, on les coula à fond, au nombre de deux cents au moins. 5 Dès que Judas eut appris la cruauté commise contre des hommes de sa nation, il donna des ordres à ses compagnons, et après avoir invoqué Dieu, le juste juge, 6 il marcha contre les meurtriers de ses frères, mit le feu pendant la nuit aux constructions du port, brûla les navires et passa au fil de l'épée ceux qui y avaient cherché un refuge. 7 Comme la place était fermée, il s'en alla, mais avec le dessein de revenir et de détruire toute la cité des Joppites.

8 Ayant appris que ceux de Jamnia se proposaient aussi de traiter de la même manière les Juifs domiciliés chez eux, 9 Judas attaqua de même pendant la nuit les habitants de Jamnia et brûla le port avec les vaisseaux, en sorte que la lueur de l'incendie fut aperçue jusqu'à Jérusalem éloignée de deux cent quarante stades.

10 Comme ils s'étaient éloignés de là de neuf stades, marchant contre Timothée, des Arabes tombèrent sur lui au nombre d'au moins cinq mille hommes de pied et de cinq cents cavaliers. 11 Le combat fut acharné; mais avec l'aide de Dieu Judas et ses compagnons l'emportèrent; vaincus, les nomades demandèrent à Judas de leur tendre la main droite, promettant

---

36. *Pour vous*, dans votre intérêt. Les Juifs ne devaient demander officiellement la protection de Rome que plus tard (I *Mach.* viii, 1 sv.); mais la démarche des légats, conforme à la politique romaine, avait pour but de préparer cette alliance.

CHAP. XII.

2. *Les généraux de la contrée* (Vulg. *Ceux qui étaient restés*) : il s'agit de chefs militaires commandant les troupes syriennes dans les provinces voisines de la Judée (Galaad, Idumée, Philistie). — *Timothée :* différent de celui dont la mort est racontée II *Mach.* x, 37; nous voyons dans ce livre paraître au moins 3 Apollonius, peut-être même 4; qu'y a-t-il d'étonnant si nous y trouvons 2 Timothées? — *Fils de Gennée*, ce qui distingue cet Apollonius de deux autres personnages du même nom, l'un fils de Tharsée (iii, 5, 7), l'autre fils de Mnesthée (iv, 21). — *Hiéronyme*, *Démophon*, inconnus d'ailleurs. — *Nicanor*, *gouverneur de Chypre*, pendant le court espace de temps qu'Ant. Epiphane posséda cette île, paraît être différent de Nicanor, fils de Patrocle (viii, 9). — *Ne les laissaient pas* jouir de la paix garantie par le traité; sachant bien que l'intention secrète de Lysias était d'anéantir la résistance des patriotes juifs. Comp. x, 14 sv.

3. *Joppé*, Jaffa, port de la Méditerranée le plus rapproché de Jérusalem. — *A monter*

vobis, et nos concessimus. 36. De quibus autem ad regem judicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis : nos enim Antiochiam accedimus. 37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis. 38. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima die mensis Xanthici.

CAPUT XII.

Judas ac duces ipsius divino freti auxilio pugnant feliciter adversus Joppitas, Jamnitas, Arabes, Casphin et Ephron civitates; item adversus Timotheum habentem ingentem exercitum, adversus præsidium Carnion et Gorgiam : occisis autem quibusdam Judæis, qui de donariis idolorum sustulerant, Judas curat pro ipsorum peccatis offerri sacrificium.


IS factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant. 2. Sed hi, qui resederant, Timotheus, et Apollonius Gennæi filius, sed et Hieronymus, et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere, et quiete.

3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt : rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant, ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus, et filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus. 4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus : cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos. 5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris, qui erant cum ipso : et invocato justo judice Deo, 6. venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem, qui ab igne refugerant, gladio peremit. 7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitas eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset et eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis, 9. Jamnitis quoque nocte supervenit, et portum cum navibus succendit : ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes quinque millia viri, et equites quingenti. 11. Cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, [a]residui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, pro- [a] 1 Mach. 5, 39.

sur des barques, pour prendre part à une excursion, ou à quelque réjouissance publique.

6. *Qui y avaient cherché un refuge*, et que les flammes (dit la Vulg.) forçaient à sortir.

7. *La place était fermée*, entourée de murailles, et ne pouvait être prise que par un siège en règle. — *Il s'en alla*, sans doute parce qu'il n'avait pas les machines de siège nécessaires. — *Avec le dessein de revenir;* ce fut Jonathas, frère et successeur de Judas, qui eut la gloire de s'emparer de Joppé. (I *Mach.* x, 75 sv.).

8. *Ceux de Jamnia*, les païens de cette ville. située au S. de Joppé (I *Mach.* iv, 15). — *De la même manière*, avec la même perfidie et la même cruauté.

9. *Le port*, situé à une lieue environ de la ville elle-même. — *Deux cent quarante stades*, environ 11 lieues.

10. *Marchant contre Timothée;* à la requête des Juifs de Galaad (I *Mach*, v, 10 sv.), Judas avait résolu de faire une expédition contre les peuplades de la Pérée, où commandait Timothée (vers. 1), tandis que Simon, son frère, opèrerait dans la Galilée (I *Mach.* v, 17 sv.). Après le châtiment de Jamnia, il se dirigeait donc vers le Jourdain, lorsqu'il dut livrer bataille à *des Arabes* bédouins, campant de temps immémorial sur les confins de l'Egypte et de la Palestine. — *5000 hommes :* Judas n'avait pas encore avec lui toute l'armée qu'il devait mener en Galaad (8000 h. I *Mach.* v, 20), ce qui l'aurait rendu notablement supérieur aux Arabes; la victoire fut due à la protection divine (v. 11).

11. *Tendre la main droite*, symbole de paix.

de lui donner du bétail et de lui être
utiles en d'autres choses. 12 Judas,
persuadé qu'ils pouvaient en effet lui
rendre beaucoup de services, consentit à leur accorder la paix, et après
qu'on se fut donné la main, ils se retirèrent sous leurs tentes.

13 Judas attaqua ensuite une ville
forte, entourée de remparts avec des
ponts-levis, et habitée par des hommes de diverses nations; elle s'appelait Caspin. 14 Les assiégés, confiants
dans la force de leurs murailles et
bien pourvus de vivres, se montrèrent grossiers, insultant Judas et ses
compagnons, et proférant même des
blasphèmes et des paroles impies.
15 Judas et les siens, après avoir invoqué le souverain Maître du monde
qui, au temps de Josué, renversa *les
murs de* Jéricho sans béliers ni machines, se précipitèrent sur les murailles comme des lions furieux.
16 Ayant pris la ville par la volonté
du Seigneur, ils y firent un immense
carnage, au point que l'étang voisin,
large de deux stades, semblait rempli du sang qui y avait coulé.

17 De là, par une marche de sept
cent cinquante stades, ils atteignirent
le Charax, où demeurent les Juifs qui
sont appelés Tubiens. 18 Ils ne rencontrèrent pas Timothée en ces lieux-là; comme il n'avait pu rien y faire,
il s'en était allé, après avoir laissé en
un certain endroit une garnison très
forte. 19 Mais deux des généraux de
Machabée, Dosithée et Sosipater,
allèrent attaquer cette forteresse et
tuèrent ceux que Timothée y avait
laissés, au nombre de plus de dix
mille hommes.

20 De son côté, Machabée ayant
rangé son armée par cohortes, leur
donna le commandement de ces corps
et s'avança contre Timothée, qui avait
avec lui cent vingt mille fantassins et
deux mille cinq cents cavaliers. 21 Informé de l'approche de Judas, Timothée fit diriger les femmes, les enfants
et leur avoir vers le lieu nommé Carnion; car c'était un endroit inexpugnable et d'accès difficile, à cause des
passes étroites de toute la contrée.
22 Dès que la première cohorte de Judas parut, l'épouvante s'empara des
ennemis; car la puissance de Celui
qui voit tout se manifestait à eux
d'une manière effrayante, et ils prirent la fuite les uns d'un côté, les autres de l'autre, de telle sorte qu'ils
se faisaient de mutuelles blessures et
se transperçaient de leurs propres
épées. 23 Judas les poursuivit avec
acharnement, frappant tous ces hommes criminels, et il en fit périr jus-

13. *Judas attaqua ensuite* etc. Notre auteur place ici quelques épisodes de la campagne faite par Judas au-delà du Jourdain et racontée par le 1er livre, au chap. V (vers. 24-53), avec une interversion de l'ordre chronologique dont nous indiquons la raison dans la note sur I *Mach.* v, 8. — *Ponts-levis;* ou, selon d'autres, *levées de terre.* Notre traduction suit la Vulg.; d'après la leçon actuelle du grec : *Judas se mit à élever un pont* (une chaussée montante) *contre une ville forte entourée de murs.* — *Caspin,* ou *Casphin,* doit être la même que Casphor ou Casphon (I *Mach.* v, 26, 36), auj. ruines de *Khisfîn,* à l'E. du lac de Génésareth.

14. *Se montrèrent grossiers;* Vulg. se défendaient négligemment.

17. *Sept cent cinquante stades,* environ 35 lieues. Ce chiffre paraît avoir été altéré, car 137 kil. de marche auraient conduit Judas bien loin du théâtre de cette campagne, dont les grandes lignes sont suffisamment déterminées; voir I *Mach.* v, 36 sv. — *Le Charax* (avec l'article, à l'accusatif (χάρακα) : *le camp retranché, le refuge.* La plupart des interprètes y ont vu le nom d'une ville ou d'un fort, et ils ont cherché à l'identifier soit avec *Arag el-Emir,* à 16 kil. au S. O. d'Ammân (ce qui correspondrait à peu près aux 750 stades), soit plutôt avec *el-Kérak* ou *el-Harâk,* tous deux au N. O. de Bostra, sur les ouadis *et-Talit* ou *el-Ghar.*

Cependant, le texte n'a rien qui oblige à prendre *le Charax* pour une localité; au contraire, nous lisons que Timothée n'était plus *en ces lieux,* mais y avait laissé, *en un certain endroit,* une forte garnison. Le nom de *camp retranché* pourrait fort bien désigner la contrée appelée dans la Bible *Argob* (monceau de pierres, *Deut.* iii, 13) et *Trachonitide* (pays raboteux, *S. Luc* iii, 1), aujourd'hui *el-Ledjah* (*le refuge*). C'est un plateau volcanique, s'étendant du Djébel-Hau-

mittentes se pascua daturos, et in ceteris profuturos. 12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem : dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam pontibus murisque circumseptam, quæ a turbis habitabatur gentium promiscuarum, cui nomen Casphin. 14. Hi vero, qui intus erant, confidentes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis lacessentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est. 15. Machabæus autem, invocato magno mundi Principe, qui
[b] Jos. 6, 20. sine arietibus, et machinis [b] temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris : 16. et capta civitate per Domini voluntatem innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquaginta, et venerunt in Characa ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos : 18. et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio. 19. Dositheus autem, et Sosipater, qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, [c] adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos. 21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatum, in præsidium, quod Carnion dicitur : erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias. 22 Cumque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis dejicerentur, et gladiorum suorum ictibus debilitarentur. 23. Judas autem vehementer instabat puniens profanos, et prostravit ex eis triginta millia vi-

[c] 1 Mach. 5, 37.

rân à la plaine de Damas, sur 30 à 40 kil. de largeur, et dominant de 8 à 10 mètres la contrée environnante, ce qui lui donne l'aspect d'un immense camp retranché. D'ailleurs les crevasses dont est sillonnée cette croûte de lave, font du pays un inextricable labyrinthe de ravins et de précipices, très facile à défendre contre une agression (voir pl. b. v. 21). La position et la nature du *Ledjah* s'accordent aussi avec ce que nous savons du pays de *Tob*, ou des *Tubiens;* c'est là que Jephté se retirait, avec sa troupe d'aventuriers, après avoir rançonné les contrées voisines (*Jug.* xi, 3, comp. II *Sam.* x, 6).

18. *Timothée*, après une première défaite à Dathéman, avait battu en retraite, probablement vers le Charax; mais il s'en était éloigné et venait présenter la bataille auprès de Raphon, à l'ouest, voir I *Mach.* v, 34-37. *En un certain endroit*, peut-être à Bosor (*Bousr el-Hariri*) située au S. O. du Ledjah, et dont la prise est signalée, dans le 1er livre, entre celle de Casphon et la bataille contre Timothée (v, 36).

19. *Tuèrent :* firent périr, détruisirent une garnison de 10000 h., ce qui n'exclut pas un certain nombre de survivants : blessés, captifs ou fuyards.

20. Comp. I *Mach.* v, 37-44. *Son armée*, que la Vulg. estime à 6000 h. Mais nous savons que Judas avait emmené 8000 h. (I *Mach.* v, 20) et les succès remportés avaient dû plutôt grossir son armée que la diminuer. — *120 mille* fantassins; comp. I *Mach.* v, 38. — *Leur donna :* tout en conservant le commandement général, Judas mit à la tête de ses deux colonnes *Dosithée et Sosipater.*

21. *Les femmes*, etc. Timothée avait dans son armée des hordes nomades accompagnées de leurs femmes et de leurs enfants, et traînant avec eux tout leur avoir pour le soustraire aux soldats de Machabée. — *Carnion;* on ne peut guère douter que *Carnion* ne soit identique à *Carnaïn*, qu'il faut chercher très probablement dans la partie S. O. du Ledjah; voy. I *Mach.* v, 43.

23. *Il en fit périr 30 mille*, tant dans le combat que dans la poursuite. Les 8 mille morts accusés par I *Mach.* v, 54, sont peut-être ceux qui périrent dans la bataille ; ou peut-être l'un des deux chiffres aura-t-il été altéré.

qu'à trente mille. 24 Timothée, étant tombé lui-même entre les mains des soldats de Dosithée et de Sosipater, les conjura avec beaucoup d'astuce de le laisser partir sain et sauf, affirmant qu'il tenait en son pouvoir les parents et les frères de beaucoup d'entre eux, et que s'il mourait, ils ne seraient pas épargnés. 25 Il les assura par de longs discours qu'il était résolu à renvoyer ces hommes sans leur faire aucun mal, si bien que les Juifs le relachèrent pour sauver leurs frères. 26 Cependant Judas marcha sur Carnion et le sanctuaire d'Atargatis, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27 Après avoir mis en déroute et exterminé ces ennemis, Judas conduisit son armée contre Ephron, ville forte où habitait une multitude de diverses nations; de robustes jeunes gens, rangés devant les murailles, les défendaient vaillamment, et la ville même était pourvue d'une quantité de machines et de traits. 28 Mais les Juifs, ayant invoqué le Tout-Puissant, Celui qui brise par sa puissance les forces de l'ennemi, se rendirent maîtres de la ville et couchèrent par terre vingt-cinq mille des hommes qui l'occupaient. 29 Partis de là ils marchèrent contre la ville des Scythes, à six cents stades de Jérusalem. 30 Mais les Juifs qui y résidaient ayant témoigné qu'ils avaient été traités avec bienveillance par les habitants, et que dans les temps malheureux ils en avaient reçu de bons offices, 31 Judas et les siens remercièrent les Scythopolitains et les exhortèrent à continuer dans la suite leur bienveillance envers ceux de leur race. Après quoi ils rentrèrent à Jérusalem au moment où allait commencer la fête des Semaines.

32 Après la Pentecôte, ils marchèrent contre Gorgias, qui commandait dans l'Idumée. 33 Celui-ci sortit, ayant avec lui trois mille fantassins et quatre cents cavaliers. 34 On en vint aux mains, et il arriva qu'un petit nombre de Juifs tombèrent. 35 Un certain Dosithée, cavalier du corps de Bacénor, homme vaillant, se saisit de Gorgias, et le tirant par sa chlamyde, il l'entraînait vigoureusement, désirant prendre vivant cet homme maudit; mais un des cavaliers Thraces se jetant sur Dosithée, lui trancha l'épaule, et Gorgias put s'enfuir à Marésa. 36 Cependant les bataillons commandés par Esdrin combattaient depuis longtemps et se trouvaient épuisés de fatigue; alors Judas supplia le Seigneur de se montrer leur auxiliaire et leur chef dans le combat. 37 Puis entonnant à haute voix, dans la langue de ses pères, le cri de guerre avec des hymnes, il tomba à l'improviste sur les hommes de Gorgias et les mit en déroute.

38 Ensuite Judas, ayant rallié son armée, la conduisit à la ville d'Odollam, et, le septième jour de la semaine étant arrivé, ils se purifièrent selon la coutume et célébrèrent le sabbat en ce lieu. 39 Le jour suivant, Judas vint avec les siens, selon qu'il était nécessaire, relever les corps de ceux qui avaient été tués, pour les inhumer avec leurs proches dans le tombeau de leurs pères. 40 Ils trouvèrent sous les tuniques de chacun des morts des objets consacrés, provenant

---

24. *Beaucoup d'astuce*, propr. *de démonstrations fallacieuses*, *de jongleries*. — *Ne seraient pas épargnés*, litt. ils ne seraient *comptés pour rien* et par conséquent vendus ou tués avec la masse des prisonniers.

26. *Atargatis*, déesse syrienne adorée surtout par les Ascalonites; représentée quelquefois avec la tête d'une femme et le corps d'un poisson, elle symbolisait l'eau, principe de fécondité dans la nature. La Vulg. ne parle pas de ce temple mentionné du reste par le I[er] livre (v, 43).

27. *Ephron* : voy. I *Mach.* v, 46. — *Où habitait une multitude*, etc. Quelques mss. grecs portent : *Lysias et une multitude* etc., comme si le vice-roi avait eu là une de ses résidences. Mais le texte est douteux et les récits du I[er] et du II[e] livre ne permettent pas de croire que Lysias ait été présent à la prise de cette ville. On était d'ailleurs en paix avec lui.

rorum. 24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei, et Sosipatris : et multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet, ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret. 25. Et cum fidem dedisset restituturum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt propter fratrum salutem. 26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam, et necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat : et robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant : in hac autem machinæ multæ, et telorum erat apparatus. 28. Sed, cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem : et ex eis, qui intus erant, viginti quinque millia prostraverunt. 29. [d]Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat. 30. Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint : 31. gratias agentes eis, et exhortati etiam de cetero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemni septimanarum instante.

[d] I Mach. 5, 52.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam præpositum Idumææ. 33. Exivit autem cum peditibus tribus millibus, et equitibus quadringentis. 34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum. 35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat : et, cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit : atque ita Gorgias effugit in Maresa. 36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis, invocavit Judas Dominum adjutorem, et ducem belli fieri : 37. incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem collecto exercitu venit in civitatem Odollam : et, cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt. 39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, et cum parentibus poneret in sepulchris paternis. 40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum, quæ apud Jamniam

---

29. *La ville des Scythes*, Scythopolis ou Bethsan (I *Mach.* v, 52) : elle doit probablement son second nom à une colonie de Scythes qui s'y fixa lors de la grande invasion, vers 600 av. J.-C.

31. *La fête des Semaines*, la Pentecôte, ainsi appelée parce qu'elle se célébrait 7 semaines après la Pâque (*Lévit.* xxiii, 15 sv.; comp. I *Mach.* v, 54).

32. *Gorgias* (voy. x, 14) avait, pendant l'absence de Judas, infligé une défaite à une petite armée juive, qui s'était portée témérairement sur Jamnia (I *Mach.* v, 55 sv.); Judas veut venger cet échec.

33. *Celui-ci*, Gorgias, et non Judas, qui n'avait pas dans son armée de cavalerie proprement dite, mais seulement quelques hommes montés (vers. 35).

34. *Un petit nombre*, ceux qui portaient sur eux des objets idolâtriques et qui furent frappés ainsi par la justice de Dieu (v. 40).

35. *Bacénor*, général hébreu. *Homme vaillant*, ou *fort*. — *Chlamyde*, manteau militaire. — *Un des cavaliers Thraces;* après avoir fourni des cavaliers à Alexandre, la Thrace continuait d'en fournir à ses sucesseurs. — *Marésa :* voy. I *Mach.* v, 66.

36. *Esdrin*, autre général hébreu.

37. *Des hymnes*, tels que les Psaumes cxv, cxviii, cxxiv, cxlix h. — *A l'improviste*, relativement au corps d'armée qui luttait contre la troupe d'Esdrin.

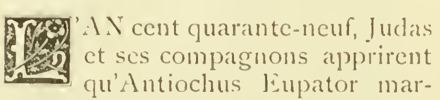
38. *Odollam*, ville de la Séphéla (*Gen.* xxxviii, 1) entre Jérimoth et Socho (*Jos.* xv, 36) célèbre par ses cavernes (I *Sam.* xxii, 1); peut-être aujourd'hui *Aïd el-Mâ*.— *Ils se purifièrent*, car le contact des cadavres leur avait fait contracter une impureté légale; voy. *Nombr.* xxxi, 19.

39. *Nécessaire* pour prévenir la corruption des cadavres.

40. *Objets consacrés :* statuettes, édicules, ex-voto d'or et d'argent. Les soldats les avaient ou bien dérobés au pillage *de Jam-*

des idoles de Jamnia et que la loi interdit aux Juifs; il fut donc évident pour tous que cela avait été la cause de leur mort. 41 Tous bénirent donc le Seigneur, juste juge qui rend manifestes les choses cachées. 42 Puis ils se mirent en prières, demandant que le péché commis fût entièrement pardonné, et le valeureux Judas exhorta le peuple à se garder pur de péché, ayant sous les yeux l'exemple de ceux qui avaient péri pour s'être rendus coupables. 43 Puis ayant fait une collecte où il recueillit la somme de deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem pour être employée à un sacrifice expiatoire. Belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection! 44 Car, s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille dussent ressusciter, c'eût été chose inutile et vaine de prier pour des morts. 45 Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, 46 et c'est là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés.

4° — CHAP. XIII. — Eupator et Lysias ordonnent le supplice de Ménélas et, malgré la résistance de Judas, viennent assiéger Bethsur, qui capitule, puis Jérusalem; mais apprenant l'invasion de Philippe, ils font la paix et nomment Judas gouverneur de Palestine.

Ch. XIII. L'AN cent quarante-neuf, Judas et ses compagnons apprirent qu'Antiochus Eupator marchait contre la Judée avec des troupes nombreuses, 2 et que Lysias, son tuteur et son ministre, l'accompagnait, chacun d'eux à la tête d'une armée grecque de cent dix mille fantassins, cinq mille trois cents cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars armés de faux.

3 Ménélas aussi se joignit à eux, et avec une grande fourberie il excitait Antiochus, non pour le salut de sa patrie, mais espérant être rétabli dans sa dignité. 4 Cependant le Roi des rois éveilla contre ce scélérat la colère d'Antiochus, et Lysias ayant démontré au roi que Ménélas était la cause de tous les maux, Antiochus ordonna de le conduire à Bérée, et de l'y mettre à mort selon la coutume du lieu. 5 Or il y avait à Bérée une tour de cinquante coudées, remplie de cen-

nia (v. 9), ou bien achetés aux prêtres du pays, pour les porter sur leur corps comme des amulettes protectrices contre la colère des dieux de Jamnia. — *Que la loi interdit;* voy. *Deut.* vii, 25 sv.

42. *Demandant* que les survivants n'eussent pas à porter aussi la peine du péché commis; ou bien : que ce péché fût entièrement remis à ceux qui l'avaient commis, afin qu'ils pussent recevoir la récompense mentionnée au vers. 45.

43. *Deux mille drachmes;* Vulg., *douze mille.* — *Sacrifice expiatoire*, litt. *pour le péché;* la Vulg. ajoute, *des morts*, mot qui manque dans le cod. *Amiatinus* et dans plusieurs éditions antérieures à la Clémentine, mais qui s'accorde avec la fin du verset et le vers. 44.

44. *S'il n'avait pas cru*, etc. Dans ce raisonnement, comme au chap. XV de la Ire Épître aux Cor. et dans la réponse de N. S. aux Sadducéens (*S. Matth.* xxii, 31 sv.), le terme *résurrection* signifie, d'une manière générale, la vie future de l'homme, comprenant et la survivance de l'âme après la mort, et la réviviscence plus ou moins éloignée des corps. En effet, avant que le Rédempteur eût ouvert aux enfants d'Adam l'accès de la gloire céleste, l'état des âmes dans les limbes (le *Scheôl*) apparaissait aux fidèles de l'ancienne alliance plein d'obscurité et de tristesse, et à peine digne du nom de *vie.* Aussi toutes les espérances des justes, à l'époque machabéenne, se reportaient-elles au moment de la résurrection glorieuse promise pour les temps du Messie (*Dan.* xii, 2). — L'insistance avec laquelle notre auteur appuie sur la croyance de Judas à la vie future, semble indiquer que les idées matérialistes, soutenues plus tard par les Sadducéens, comptaient déjà des partisans dans la nation juive.

45. *Qui s'endorment*, métaphore inspirée

r Deut. 7, 25. fuerunt, [r] a quibus lex prohibet Ju-
dæos : omnibus ergo manifestum
factum est, ob hanc causam eos cor-
ruisse. 41. Omnes itaque benedixe-
runt justum judicium Domini, qui
occulta fecerat manifesta. 42. Atque
ita ad preces conversi, rogaverunt
ut id, quod factum erat, delictum
oblivioni traderetur. At vero fortis-
simus Judas hortabatur populum
conservare se sine peccato, sub ocu-
lis videntes quæ facta sunt pro pec-
catis eorum, qui prostrati sunt.
43. Et facta collatione, duodecim
millia drachmas argenti misit Jero-
solymam offerri pro peccatis mor-
tuorum sacrificium, bene et religiose
de resurrectione cogitans. 44. (Nisi
enim eos, qui ceciderant, resurre-
cturos speraret, superfluum videre-
tur, et vanum orare pro mortuis)
45. et quia considerabat quod hi,
qui cum pietate dormitionem acce-
perant, optimam haberent reposi-
tam gratiam. 46. Sancta ergo, et sa-
lubris est cogitatio pro defunctis
exorare, ut a peccatis solvantur.



CAPUT XIII.

Menelaus Judæus transfuga jussu Antiochi extremo afficitur supplicio : Antiochus vero maximum ducens in Judæos exercitum, semel ac iterum victus et repulsus, multisque millibus ex suis occisis, et Philippo rebellante, supplex pacem cum Judæis firmat juramento, oblato in templo sacrificio, Judaque in principem Ptolemaidis constituto.


ANNO centesimo quadra-
gesimo nono, cognovit Ju-
das Antiochum Eupato-
rem venire cum multitu-
dine adversus Judæam, 2. et cum eo
Lysiam procuratorem, et præposi-
tum negotiorum, secum habentem
peditum centum decem millia, et
equitum quinque millia, et elephan-
tos viginti duos, currus cum falci-
bus trecentos.

3. Commiscuit autem se illis et
Menelaus : et cum multa fallacia
deprecabatur Antiochum, non pro
patriæ salute, sed sperans se consti-
tui in principatum. 4. Sed Rex re-
gum suscitavit animos Antiochi in
peccatorem : et suggerente Lysia
hunc esse causam omnium malorum,
jussit (ut eis est consuetudo) appre-
hensum in eodem loco necari. 5. Erat

---

par la croyance au futur réveil de la résurrection, et adoptée par l'Eglise; comp. I *Cor.* xi, 30; xv, 6; I *Thess.* iv, 13 sv. — Les soldats de Judas étaient morts *dans la piété*, c.-à-d. ici pour la défense de la religion et de la patrie; leur faute laissait subsister ce mérite, mais elle avait besoin d'être expiée par des prières et des sacrifices.

CHAP. XIII.

1. *L'an 149 :* correspondant à l'an 150 dans le Ier livre (voy. I *Mach.* i, 37 note) et à l'an 162 av. J.-C. — *Antiochus Eupator marchait :* le motif de cette expédition contre la Judée est relaté I *Mach.* vi, 18-28. Les différences entre les deux récits s'expliquent par le but différent que chaque auteur a en vue, le second, moins *historien* que le premier, s'attachant surtout à montrer la main de Dieu protégeant son peuple et en frappant les ennemis.

2. *Chacun d'eux à la tête d'une armée.* Comme il n'est pas admissible que les forces syriennes fussent doubles des chiffres donnés ici (comp. I *Mach.* vi, 30), le sens du texte paraît être que le commandement était réellement exercé par *chacun d'eux*, ou bien que l'armée formait deux divisions, dont le total nous est fourni.

3. *Ménélas*, l'ancien grand prêtre intrus (iv, 24-29; v, 15). — *Il excitait Antiochus* à la guerre contre les Juifs; comp. I *Mach.* vi, 21 sv.

4. *Bérée*, ville de Syrie, entre Hiérapolis et Antioche. — *Selon la coutume*, de la manière qui était en usage à Bérée, et qui est décrite dans les deux versets suivants. La Vulg. ne parle point de *Bérée*.

5. La Vulg. présente ici plusieurs différences avec le texte grec : *Or il y avait en cet endroit une tour de 50 coudées, entourée de toutes parts d'un monceau de cendre et du haut de laquelle on voyait un précipice.*

Il ordonna que ce sacrilège fût, de là, précipité dans la cendre, tous le poussant à la mort.

dres, et couronnée d'une machine tournante qui de tous côtés fait glisser dans la cendre. [6]C'est là que le peuple *de Bérée* précipite pour le faire périr l'homme coupable de vol sacrilège, ou encore celui qui a commis certains autres grands crimes. [7]Ainsi mourut Ménélas, ce violateur de la loi, et c'est très justement qu'il ne fut pas déposé dans la terre. [8]Car il avait maintes fois péché contre l'autel, dont le feu et la cendre étaient purs, et c'est dans la cendre qu'il trouva la mort.

[9]Le roi s'avançait donc, l'esprit tout rempli de pensées barbares, disposé à traiter les Juifs plus cruellement que n'avait fait son père. [10]Dès que Judas le sut, il ordonna au peuple d'invoquer nuit et jour le Seigneur, pour que cette fois encore, il vînt au secours de ceux [11]qui allaient être privés de la loi, de leur patrie et du saint temple, et qu'il ne permît pas que ce peuple qui commençait seulement à respirer, tombât sous la puissance de nations impies. [12]Lorsque tous eurent ainsi prié ensemble et imploré le Seigneur miséricordieux avec larmes et avec jeûnes, se tenant continuellement à genoux pendant trois jours, Judas leur adressa une exhortation et leur commanda de se rassembler auprès de lui. [13]Puis, s'étant entretenu à part avec les anciens, il résolut de ne pas attendre que le roi eût fait entrer son armée en Judée et se fût rendu maître de Jérusalem, mais de se mettre incontinent en marche et de tout terminer avec l'aide du Seigneur. [14]Abandonnant donc au Créateur du monde le sort des armes, il exhorta ses compagnons à combattre bravement jusqu'à la mort pour les lois, pour le temple, pour la ville *sainte,* pour la patrie et les institutions, et il conduisit son armée aux environs de Modin. [15]Après avoir donné aux siens ce mot d'ordre : "Victoire par Dieu!" il choisit les plus braves parmi les jeunes guerriers et attaqua pendant la nuit la tente du roi; il tua dans le camp quatre mille hommes en y ajoutant le plus grand des éléphants, avec la troupe qu'il portait dans une tour. [16]Enfin ils remplirent le camp d'épouvante et de confusion, et se retirèrent avec un plein succès. [17]Quand le jour commença à poindre, tout était achevé grâce à la protection dont le Seigneur couvrait Judas.

[18]Après avoir ainsi éprouvé l'audace des Juifs, le roi essaya de s'emparer des places par ruse. [19]Il marcha contre Bethsur, forte citadelle des Juifs; mais il était repoussé, il subissait des échecs, il avait le dessous. [20]Or Judas fit passer aux assiégés ce qui leur était nécessaire. [21]Cependant Rhodocus, de l'armée des Juifs, dévoilait à l'ennemi les secrets; on fit une enquête, on le surprit et on le mit en prison. [22]Pour la seconde fois le roi parlementa avec les assiégés, leur tendit la main, prit la leur, se retira, [23]attaqua les guerriers de Judas et fut battu. Mais ayant appris que Philippe, laissé *par Epiphane* à la tête des affaires, s'était révolté à Antioche, il en fut consterné; il donna aux Juifs de bonnes paroles, se soumit et jura toutes conditions équitables; il se réconcilia et offrit un sacri-

7. L'exécution de *Ménélas* paraît mieux à sa place dans Josèphe; d'après cet historien, elle aurait eu lieu après la conclusion de la paix, alors que cet intrigant cherchait à exciter de nouveau le roi contre les Juifs. Notre auteur n'aurait donc pas suivi l'ordre chronologique.

8. Comp. iv, 32, 39; v, 15.

9. *Pensées barbares*, desseins sauvages et cruels. Comp. I *Mach.* vi, 28.

14. *Autour de Modin :* voy. I *Mach.* ii, 1. De là Judas dominait le littoral par lequel s'avançait la puissante armée qu'il voulait empêcher de franchir les frontières de Judée (v. 13). Le 1er livre ne mentionne pas cet épisode.

15. *Le plus grand des éléphants* etc., voy. I *Mach.* vi, 37. On pourrait traduire ici : *le premier* (le chef de file) *des éléphants*, car le plus haut de taille fut tué un peu plus tard par Eléazar (l. cit. v. 43 sv.)

19. *Bethsur :* comp. I *Mach.* iv, 61; vi, 31.

autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undique habens cineris : hæc prospectum habebat in præceps. 6. Inde in cinerem dejici jussit sacrilegum, omnibus eum propellentibus ad interitum. 7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terræ dari Menelaum. 8. Et quidem satis juste : nam quia multa erga aram Dei delicta commisit, cujus ignis, et cinis erat sanctus : ipse in cineris morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrenatus veniebat, nequiorem se patre suo Judæis ostensurus. 10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quo, sicut semper, et nunc adjuvaret eos : 11. quippe qui lege, et patria, sanctoque templo privari vererentur : ac populum, qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi. 12. Omnibus itaque simul id facientibus, et petentibus a Domino misericordiam cum fletu, et jejuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent. 13. Ipse vero cum senioribus cogitavit prius quam rex admoveret exercitum ad Judæam, et obtineret civitatem, exire, et Domini judicio committere exitum rei. 14. Dans itaque potestatem omnium Deo mundi creatori, et exhortatus suos ut fortiter dimicarent, et usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patria, et civibus starent, circa Modin exercitum constituit. 15. Et dato signo suis Dei victoriæ, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam, in castris interfecit viros quatuor millia, et maximum elephantorum cum his, qui superpositi fuerant : 16. summoque metu, ac perturbatione hostium castra replentes, rebus prospere gestis, abierunt. 17. Hoc autem factum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat : 19. et Bethsuræ, quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat : sed fugabatur, impingebat, minorabatur. 20. His autem, qui intus erant, Judas necessaria mittebat. 21. Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu, qui requisitus comprehensus est, et conclusus. 22. Iterum rex sermonem habuit ad eos, qui erant in Bethsuris : dextram dedit : accepit, abiit : 23. commisit cum Juda, superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus Judæos deprecans, subditusque eis, jurat de omnibus, quibus justum visum est : et reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, et munera posuit :

---

20. *Judas*, qui de Modin s'était porté vers Bethsur, réussit à ravitailler la place ; mais ces secours furent bientôt épuisés et la place dut capituler (v. 22; I *Mach.* vi, 49).

22. *Pour la seconde fois*, car le roi avait dû interrompre le siège et se porter à la rencontre de Judas posté à Beth-Zacharia (I *Mach.* vi, 32 sv.).

23. *Attaqua les guerriers de Judas*, dans Jérusalem, *et fut battu*, repoussé, de telle sorte que le siège traîna en longueur (I *Mach.* vi, 51 sv.).

Les verbes accumulés dans les derniers versets de ce chapitre montrent que notre auteur abrège un récit plus détaillé ; comp. ii, 24.

Philippe, laissé à la tête : voy. I *Mach.* vi, 14 et 55. — *S'était révolté ;* litt. *avait pris un parti insensé*, voulait se rendre maître du royaume avec le concours de l'armée revenue de Perse (l. c. v. 56). — *A Antioche*, où il était probablement arrivé d'Egypte, avec l'appui du roi Ptolémée (ix, 22). — *Toutes les conditions*, principalement celle qui autorisait les Juifs à vivre selon leurs lois (I *Mach.* vi, 59). — *Traita humainement le saint lieu ;* d'après le 1er livre, le roi, violant son serment, ordonna de démanteler le mont Sion (v. 62); mais il est probable que cet ordre ne fut pas donné alors ; il ne fallait pas mécontenter les Juifs avant d'avoir vaincu Philippe.

fice, il honora le temple, traita humainement le saint lieu, 24 et fit bon accueil à Machabée; et le laissa comme gouverneur militaire depuis Ptolémaïs jusqu'aux Gerrhéniens. 25 Mais lorsque le roi vint à Ptolémaïs, les habitants témoignèrent leur mécontentement au sujet du traité, dont ils s'indignaient et ne voulaient point exécuter les conditions. 26 Lysias monta sur le tribunal, défendit les conventions autant que possible, persuada, disposa favorablement les esprits et partit pour Antioche.

Ce fut ainsi qu'eurent lieu l'attaque et la retraite du roi.

B. — LUTTES CONTRE NICANOR GÉNÉRAL DE DÉMÉTRIUS I.

5° — CHAP. XIV. — Envoyé en Judée, à l'instigation d'Alcime, Nicanor fait amitié avec Judas, puis, sur l'ordre du roi, il veut l'arrêter, menace le temple et envoie saisir Razis qui se donne la mort.

Ch. XIV. TRois ans s'étant écoulés, Judas et ses compagnons apprirent que Démétrius, fils de Séleucus, ayant fait voile du port de Tripoli avec une armée nombreuse et une flotte, 2 s'était rendu maître du pays et avait mis à mort Antiochus et son tuteur Lysias. 3 Un certain Alcime, précédemment devenu grand prêtre, mais qui s'était volontairement souillé dans les temps de confusion, comprenant qu'il ne lui restait aucun espoir de salut et qu'il n'y avait plus pour lui d'accès possible à l'autel saint, 4 vint trouver le roi Démétrius en l'an cent cinquante, lui offrant une couronne d'or avec une palme et de plus quelques rameaux d'olivier tels qu'il est d'usage d'en offrir au temple, et ce jour-là il ne fit rien de plus. 5 Mais il trouva une occasion favorable à sa perversité, quand le roi, l'ayant appelé dans son conseil, l'interrogea sur les dispositions et les desseins des Juifs. 6 Il répondit : "Les Juifs que l'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, fomentent la guerre et les séditions et ne souffrent pas que le royaume soit en paix. 7 Voilà pourquoi, ayant été exclu de mes honneurs héréditaires, je veux dire du souverain pontificat, je suis venu ici, 8 d'abord avec le désir sincère de soutenir les intérêts du roi, ensuite dans le but de procurer aussi le bien-être de mes concitoyens;

---

24. *Gouverneur militaire;* quelques-uns, prenant 'Ηγεμονίδην pour un nom propre, traduisent : *il laissa comme général Hégémonide.* Mais les répugnances des habitants de Ptolémaïs (v. 25) contre le traité, semblent bien avoir été provoquées par ce fait qu'il les soumettait à l'autorité de Judas, leur ancien ennemi (I *Mach.* v, 15, 21 sv.). — *Jusqu'aux Gerrhéniens,* très probablement faute de copiste pour *Géraréniens*, habitants de la cité philistine de Gérare au S. O. de Gaza (*Gen.* xxvi, 1).

25. *Leur mécontentement* d'être soumis à un général Juif (v. préc.).

CHAP. XIV.

1. *Trois ans s'étant écoulés*, depuis l'avènement d'Antiochus Eupator (dont on annonce la mort); c'est-à-dire : la troisième année de son règne, inauguré en l'an des Séleucides 148 (ix, 21); par conséquent l'an 150, d'après la manière de compter de notre auteur et 151 d'après le 1er livre (vii, 1). *Démétrius :* voy. I *Mach.* vii, 1 sv. — *Tripoli*, c.-à-d. *trois villes*, port phénicien au N. de Sidon, tirait son nom de ce qu'elle était composée de trois quartiers qui formaient à l'origine trois villes distinctes : aujourd'hui encore ville assez commerçante, nommée Tarabulus. La Vulgate ajoute : *vers des positions avantageuses*, et au verset suivant elle ne mentionne pas la mort d'Antiochus et de Lysias.

3. *Alcime* (I *Mach.* vii, 5, 9), *précédemment devenu grand prêtre*, par la faveur de Lysias après l'exécution de Ménélas, mais qui n'en remplit jamais les fonctions : voy. Josèphe, *Antiq.* xx, x, 1. — *Volontairement*, sans y être contraint par les Syriens, *souillé* par des actes idolâtriques, *dans les*

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem et principem. 25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitiæ conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent. 26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam :

Et hoc modo regis profectio, et reditus processit.

CAPUT XIV.

Suggerente Alcimo qui summo destitutus erat sacerdotio, Nicanor in Judæos missus a rege Demetrio, auditis Judæ præclaris facinoribus, amicitiam cum eo contrahit : quam postmodum rege cogente solvens, dum Judam nequit comprehendere, templi minatur eversionem, et senem Raziam Judæum magnanimum apprehendere conatur : qui dum ab hostibus jam se capiendum videret, elegit potius constantissimo animo sibi mortem inferre, quam indigna pati ab hostibus, in quos propriis manibus sua intestina projecit.


SED post triennii tempus cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci cum multitudine valida, et navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna, 2. et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam. 3. Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquinatus est temporibus commistionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare, 4. venit ad regem Demetrium centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, et palmam, super hæc et thallos, qui templi esse videbantur. Et ipsa quidem die siluit. 5. Tempus autem opportunum dementiæ suæ nactus, convocatus a Demetrio ad consilium, et interrogatus quibus rebus et consiliis Judæi niterentur, 6. respondit : Ipsi, qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus, bella nutriunt, et seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum : 7. [a] nam et ego defraudatus parentum gloria (dico autem summo sacerdotio) huc veni : 8. primo quidem utilitatibus regis fidem servans, secundo autem etiam civibus consulens : nam illorum pravitate universum genus nostrum

[a] I Mach. 7, 9.

temps de confusion, propr. *de mélange* des mœurs païennes et juives. — *Espoir de salut*, de sauver sa position et d'entrer en possession du souverain pontificat. — *Il n'y avait plus*, etc. : Alcime s'était approché de l'autel lorsqu'il était simple prêtre.

4. *Vint trouver :* le 1er livre des Machabées relate deux interventions d'Alcime auprès du roi Démétrius (VII, 7 et 25); c'est peut-être de la seconde qu'il est ici question. En effet, nous voyons ici les intrigues d'Alcime aboutir à l'envoi du général Nicanor (v. 12), tandis que les premières démarches de l'indigne grand prêtre avaient amené l'expédition de Bacchidès (I *Mach.* VII, 8 sv.) dont notre auteur ne parle pas, sans doute parce qu'elle n'avait donné lieu à aucun fait d'armes. Le cod. Alex. porte même, au v. 7 : *je suis venu pour la seconde fois* (δεύτερον pour δεῦρο). — *L'an 150*, chiffre conservé par la Vulg. et qui doit être le véritable, puisque le 1er livre donne l'an 151, et que les dates du IIe livre retardent d'une année (Tabl. chronologique). D'ailleurs, il est impossible d'admettre qu'Alcime ait retardé sa démarche jusqu'en l'an 151 d'après le calcul du IIe livre ; car cette année correspondrait à l'an 152 du 1er livre, qui est l'année où mourut Judas Machabée (IX, 3). Le texte grec aura été maladroitement corrigé ici, par l'influence de I *Mach.* VII, 1. — *Une couronne*, symbole de la royauté ; *une palme*, symbole de victoire ; des *rameaux d'olivier*, symbole de protection pacifique ; tous ces objets étaient d'or comme la couronne. — *Tels qu'il est d'usage*, etc., Vulg., *qui semblaient appartenir au temple.* — *Il ne fit rien de plus*, propr. *il se tint tranquille*, il se tut, comme traduit la Vulg. : une audience solennelle n'était pas favorable à l'exposé de ses plaintes et de ses vœux.

5. *L'interrogea sur les dispositions ... des Juifs ;* cette question du roi semble indiquer qu'Alcime était depuis peu revenu de Judée (I *Mach.* VII, 25). — *Assidéens :* voy. I *Mach.* II, 42, et VII, 13 sv.

7. *Honneurs héréditaires :* Alcime était de la race d'Aaron (I *Mach.* VII, 14) et comme tel apte à la dignité de grand prêtre, que Lysias lui avait conférée.

car la témérité de ces hommes cause
à toute notre nation les plus grands
maux. 9 Toi donc, ô roi, quand tu au-
ras pris connaissance de toutes ces
choses, pourvois au salut de notre
pays et de notre nation opprimée,
selon cette bonté qui te rend affable
envers tous. 10 Car tant que Judas
sera en vie, il sera impossible de ra-
mener la paix dans l'Etat." 11 Dès
qu'il eut parlé de la sorte, ses amis
qui détestaient Judas, enflammèrent
encore davantage Démétrius. 12 Il
appela aussitôt Nicanor, qui avait
commandé l'escadron des éléphants,
le nomma général de l'armée de Ju-
dée et le fit partir 13 avec ordre de faire
périr Judas, de disperser ses compa-
gnons et d'installer Alcime grand
prêtre du temple auguste. 14 Les Gen-
tils qui s'étaient enfuis de la Judée
devant Judas se rassemblèrent par
troupes autour de Nicanor, pensant
bien que l'infortune et le malheur
des Juifs tourneraient à leur propre
avantage.

15 Quand les Juifs apprirent la mar-
che de Nicanor et l'attaque des Gen-
tils, ils se couvrirent de poussière et
ils prièrent Celui qui avait établi son
peuple à jamais, et avait sans cesse
protégé son héritage par des signes
manifestes. 16 Sur l'ordre de leur chef,
ils partirent sur-le-champ et en vin-
rent aux mains avec l'ennemi au
bourg de Dessau. 17 Simon, frère de
Judas, avait engagé le combat contre
Nicanor, mais déconcerté par l'appa-
rition subite de l'ennemi, il subit un
léger échec. 18 Toutefois Nicanor, ap-
prenant quelle était la valeur de Ju-
das et de ses compagnons, et avec
quelle intrépidité, ils se battaient
pour leur patrie, craignit de s'en re-
mettre au jugement par le sang. 19 Il
envoya donc Posidonius, Théodote et
Mattathias pour tendre la main *aux*
Juifs et recevoir la leur. 20 Après avoir
longtemps examiné ces propositions,
le général les communiqua à l'armée,
et tout le monde fut d'avis de les ac-
cepter. 21 On fixa un jour où les deux
chefs se réuniraient seul à seul ; Ju-
das s'y présenta, et des sièges d'hon-
neur furent placés auprès d'eux.
22 — Cependant Judas avait aposté
des hommes armés dans des posi-
tions avantageuses, dans la crainte
de quelque perfidie soudaine de la
part de l'ennemi.— Ils eurent un en-
tretien convenable. 23 Nicanor passa
quelque temps à Jérusalem, sans y
faire rien d'injuste, et il congédia les
foules qui s'étaient rassemblées par
troupeaux. 24 Il avait avec Judas les
relations les plus amicales, éprouvant
pour lui une inclination de cœur. 25 Il
l'engagea à se marier et à avoir des
enfants ; Judas se maria, vécut heu-
reusement et jouit de la vie.

26 Alcime, voyant l'amitié qui ré-
gnait entre eux, prit une copie du
traité conclu, et se rendit auprès de
Démétrius ; il lui dit que Nicanor
avait des desseins contraires aux in-
térêts de l'Etat, puisqu'il avait dési-
gné pour le remplacer, Judas, un en-
nemi du royaume. 27 Le roi en fut
hors de lui ; excité par les calomnies
de ce scélérat, il écrivit à Nicanor

8. *Ces hommes*, les Assidéens et leur chef Judas.

11. *Ses autres amis*, les amis du roi, parmi lesquels Alcime est aussi compté.

12. *Nicanor :* les Juifs avaient déjà lutté victorieusement contre *Nicanor fils de Patrocle* (viii, 9 sv.; I *Mach.* iii, 38) ; mais il paraît difficile d'identifier le vaincu d'Emmaüs avec le général dont il est ici question. Sans faire la moindre allusion à une défaite que lui auraient autrefois infligée les Juifs, notre auteur le désigne simplement comme : *celui qui commandait les éléphants ;* bien plus, il nous dit que Nicanor fut effrayé par *ce qu'il entendit rapporter* de la bravoure des soldats de Judas (v. 18); il ne la connaissait donc pas par expérience. Peut-être s'agit-il de *Nicanor le Cypriarque*, nommé peu auparavant (xii, 2), ou peut-être y eut-il trois Nicanors (l'un *fils de Patrocle*, l'autre *Cypriarque*, le troisième *commandant des éléphants*) comme il y eut trois (ou même quatre) Apollonius ; voy. iii, 5 note.

13. *Faire périr Judas ;* Vulg. de le *prendre.* — *Temple auguste*, litt. *grand :* cette épithète appartient à l'auteur du livre.

non minime vexatur. 9. Sed oro his singulis o rex cognitis, et regioni, et generi secundum humanitatem tuam pervulgatam omnibus prospice : 10. nam, quamdiu superest Judas, impossibile est, pacem esse negotiis. 11. Talibus autem ab hoc dictis, et ceteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium. 12. Qui statim Nicanorem præpositum elephantorum ducem misit in Judæam : 13. datis mandatis ut ipsum quidem Judam caperet : eos vero, qui cum illo erant, dispergeret, et constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem. 14. Tunc gentes, quæ de Judæa fugerant Judam, gregatim se Nicanori miscebant, miserias, et clades Judæorum prosperitates rerum suarum existimantes.

15. Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, et conventu nationum, conspersi terra rogabant eum, qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret, quique suam portionem signis evidentibus protegit. 16. Imperante autem duce, statim inde moverunt conveneruntque ad castellum Dessau. 17. Simon vero frater Judæ commiserat cum Nicanore : sed conterritus est repentino adventu adversariorum. 18. Nicanor tamen, audiens virtutem comitum Judæ, et animi magnitudinem, quam pro patriæ certaminibus habebant, sanguine judicium facere metuebat. 19. Quam ob rem præmisit Posidonium, et Theodotium, et Matthiam, ut darent dextras atque acciperent. 20. Et cum diu de his consilium ageretur, et ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitiis annuere. 21. Itaque diem constituerunt, qua secreto inter se agerent : et singulis sellæ prolatæ sunt, et positæ. 22. Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne forte ab hostibus repente mali aliquid oriretur : et congruum colloquium fecerunt. 23. Morabatur autem Nicanor Jerosolymis, nihilque inique agebat, gregesque turbarum quæ congregatæ fuerant, dimisit. 24. Habebat autem Judam semper carum ex animo, et erat viro inclinatus. 25. Rogavitque eum ducere uxorem, filiosque procreare. Nuptias fecit : quiete egit, communiterque vivebant.

26. Alcimus autem, videns caritatem illorum ad invicem, et conventiones, venit ad Demetrium, et dicebat, Nicanorem rebus alienis assentire, Judamque regni insidiatorem successorem sibi destinasse. 27. Itaque rex exasperatus, et pessi-

---

14. *Les Gentils* ou païens.

15. *Se couvrirent de poussière*, par humilité, reconnaissant qu'ils n'étaient que cendre et poussière.

16. *Ils partirent*, probablement de Jérusalem où ils s'étaient rassemblés.— *Dessau*, localité inconnue. On a conjecturé que *l'Adasa* du 1er livre (vii, 40) était le même nom précédé de l'article (*Ha-Dassa*); il est d'ailleurs certain qu'il s'agit ici d'un engagement bien antérieur à la victoire d'Adasa.

18. *Craignit*, etc. : soit qu'il soupçonnât une ruse dans la retraite de Simon, soit qu'il ne voulût pas risquer dans une grande bataille le succès de son expédition.

19. *Tendre la main droite*, etc. : offrir la paix et la recevoir. Comp. I *Mach.* vii, 27; il faut remarquer que l'auteur du 1er livre ne nous parle que des premières et dernières dispositions d'esprit de Nicanor. Il passe sous silence la courte période, pendant laquelle le général syrien, gagné par les qualités éminentes de Judas, entretint avec lui des rapports de véritable amitié (v. 23-30).

22. *Entretien convenable*, digne des deux interlocuteurs. Cet entretien n'est pas rapporté, mais la suite du récit laisse entendre qu'il aboutit à la conclusion de la paix.

23. *Par troupeaux*, expression de mépris; voy. v. 14.

24. *Il avait avec Judas*, etc.; litt., *il avait Judas constamment devant lui :* hébraïsme.

25. *Avoir des enfants*, former une famille au sein de laquelle il se reposerait de l'agitation et des dangers du métier des armes. — *Il jouit de la vie;* la Vulg. a lu le pluriel.

26. *Pour le remplacer*, lui Alcime, dans le pontificat; d'autres : pour le remplacer (Nicanor) dans le commandement des troupes de Judée (comp. v, 12).

qu'il avait un grand déplaisir des con-
ventions conclues et qu'il lui ordon-
nait de lui envoyer sans délai à An-
tioche Machabée chargé de chaînes.
28 Au reçu de cette lettre, Nicanor
fut consterné ; il lui en coûtait beau-
coup d'avoir à violer des conventions
arrêtées, sans que Judas eût rien fait
d'injuste. 29 Mais comme il ne lui était
pas permis de résister au roi, il cher-
chait une occasion favorable pour
exécuter son ordre par quelque stra-
tagème. 30 Machabée, de son côté, re-
marquant que Nicanor se montrait
plus réservé à son égard et que leurs
relations ordinaires étaient moins
amicales, comprit que cette froideur
n'annonçait rien de bon ; il rassembla
un grand nombre des siens et se dé-
roba à Nicanor. 31 Quand Nicanor vit
qu'il avait été surpris par l'énergique
résolution de Judas, il se rendit au
temple auguste et saint, pendant que
les prêtres offraient les sacrifices ac-
coutumées, et leur ordonna de lui li-
vrer cet homme. 32 Comme ils assu-
raient avec serment qu'ils ignoraient
où était l'homme qu'il cherchait, Ni-
canor leva la main vers le temple 33 et
jura, en disant : "Si vous ne me livrez
Judas enchaîné, je raserai au niveau
du sol ce sanctuaire de Dieu, je dé-
truirai l'autel et j'élèverai ici un tem-
ple magnifique à Bacchus." 34 Ayant
ainsi parlé, il se retira. De leur côté
les prêtres, levant les mains vers le
ciel, invoquèrent Celui qui de tout
temps a combattu pour notre peu-
ple, en disant : 35 "Vous, Seigneur,
qui n'avez besoin de rien, il vous
a plu de choisir un temple pour
habiter au milieu de nous. 36 Mainte-
nant donc, Seigneur, saint de toute
sainteté, préservez à jamais de toute
souillure cette demeure récemment
purifiée."
37 Or un certain Razis, un des an-
ciens de Jérusalem, fut dénoncé à Ni-
canor ; c'était un homme aimant ses
concitoyens, de très bonne renommée,
et appelé le père des Juifs à cause de
sa bienfaisance. 38 Car dans les temps
antérieurs où il fallait éviter tout
commerce avec les païens, il s'était
attiré une accusation de judaïsme, et,
avec une invincible constance, il avait
exposé, pour le judaïsme, son corps
et sa vie. 39 Nicanor, voulant donner
une preuve de son hostilité contre les
Juifs, envoya plus de cinq cents sol-
dats pour le prendre ; 40 car il ne dou-
tait pas que son arrestation ne fût un
grand coup porté aux Juifs. 41 Cette
troupe était sur le point de s'empa-
rer de la tour et de forcer l'entrée du
vestibule ; déjà l'ordre était donné d'y
mettre le feu et de brûler les portes.
Mais au moment où il allait être pris,
Razis se perça de son épée, 42 aimant
mieux mourir noblement que de tom-
ber entre des mains criminelles et de
subir des outrages indignes de sa
propre noblesse. 43 Mais comme, dans
sa précipitation, il ne s'était pas frap-
pé au bon endroit, voyant la foule se
ruer par les portes, il courut avec cou-
rage en haut de la muraille et se pré-
cipita bravement sur la foule. 44 Tous
reculèrent aussitôt, et il se forma un
espace vide au milieu duquel il tom-
ba. 45 Respirant encore et l'âme en-
flammée, il se releva, tout ruisselant
de sang, et malgré d'horribles blessu-
res, il traversa la foule en courant et
debout sur une roche qui se dressait
là, 46 ayant déjà perdu tout son sang,
il s'arracha les entrailles, les jeta de
ses deux mains sur la foule, et pria

30. Comp. I *Mach.* vii, 30.

31. *Il se rendit au temple*, après avoir subi un premier échec à Capharsalama où il était allé attaquer Machabée (I *Mach.* vii, 31 sv.).

33. *Jura*; comp. I *Mach* vii, 35 sv.

35. *Qui n'avez besoin de rien*, qui n'avez pas besoin, par conséquent, d'un temple terrestre pour demeure : comp. I *Rois*, viii, 27.

37. *Razis*, Vulg. *Razias*.

38. *Il s'était attiré une accusation ;* avait été déféré aux juges comme coupable de fidélité aux lois judaïques. Vulg. : *il s'était maintenu ferme dans le judaïsme.*

40. *Un grand coup :* la mort de Razis en-

mis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens, graviter quidem se ferre de amicitiæ conventione, jubere tamen Machabæum citius vinctum mittere Antiochiam. 28. Quibus cognitis, Nicanor consternabatur, et graviter ferebat, si ea, quæ convenerant, irrita faceret, nihil læsus a viro. 29. Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat, qua præceptum perficeret. 30. At Machabæus, videns secum austerius agere Nicanorem, et consuetum occursum ferocius exhibentem, intelligens non ex bono esse austeritatem istam, paucis suorum congregatis, occultavit se a Nicanore. 31. Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum, venit ad maximum et sanctissimum templum : et sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum : 32. quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad

[b] 1 Mach. 7, 35. templum, 33. [b] juravit, dicens : Nisi Judam mihi vinctum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, et altare effodiam, et templum hoc Libero patri consecrabo. 34. Et his dictis abiit. Sacerdotes autem protendentes manus in cœlum, invocabant eum, qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes : 35. Tu Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis. 36. Et nunc sancte sanctorum omnium Domine, conserva in æternum impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, et bene audiens : qui pro affectu pater Judæorum appellabatur. 38. Hic multis temporibus continentiæ propositum tenuit in Judaismo, corpusque et animam tradere contentus pro perseverantia. 39. Volens autem Nicanor manifestare odium, quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderent. 40. Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum. 41. Turbis autem irruere in domum ejus, et januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cum jam comprehenderetur, gladio se petiit; 42. eligens nobiliter mori potius, quam subditus fieri peccatoribus, et contra natales suos indignis injuriis agi. 43. Sed, cum per festinationem non certo ictu plagam dedisset, et turbæ intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas : 44. quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem : 45. et cum adhuc spiraret, accensus animo, surrexit : et cum sanguis ejus magno fluxu deflueret, et gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit : 46. et stans supra quandam petram præruptam, et jam exsanguis effectus, complexus intestina

---

levait aux Juifs un puissant soutien, en même temps qu'un grand exemple de fidélité. — Vulg. *Que la séduction d'un tel homme* (*decepisset* pour *cepisset*).

41. *La tour* où Razis s'était réfugié; Vulg. *la maison.*

42. *Mourir noblement;* l'auteur sacré ne glorifie point le suicide, mais il nous indique le sentiment auquel obéissait alors Razis : étant de noble condition (v. 37), il ne voulut point se laisser lier et insulter, comme un malfaiteur vulgaire, par ces misérables.

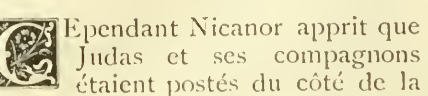
43. *La muraille* qui couronnait la tour ou le bâtiment.

44. *Au milieu duquel il tomba;* le grec κενεῶν signifie *espace vide, creux;* de là trois traductions : *au milieu de l'espace vide; sur le milieu du ventre* ou *du crâne* (Vulg.). Ce dernier sens paraît toutefois s'accorder mal avec le contexte, puisque Razis, tombant sur la tête, serait mort instantanément, ou du moins aurait perdu connaissance. Nous voyons au contraire, par le v. 46, que le malheureux s'était ouvert le ventre dans sa chute.

46. *Il pria;* cette prière de Razis prouve que, s'il manqua de prudence et commit un acte blâmable en soi, il était cependant per-

le Maître de la vie et de l'âme de les lui rendre un jour; ce fut ainsi qu'il mourut.

6° — CHAP. XV, 1 — 37. — Encouragés par une apparition d'Onias et de Jérémie, les Juifs triomphent de l'impie Nicanor dont les dépouilles sont exposées à Jérusalem. Institution d'une fête commémorative le 13 adar.



Ch. XV. CEpendant Nicanor apprit que
Judas et ses compagnons
étaient postés du côté de la
Samarie, et il résolut de les attaquer
en toute sûreté le jour du sabbat.
2 Les Juifs qui le suivaient par con-
trainte lui dirent : " Ne les massacre
pas d'une manière si féroce et si bar-
bare, mais rends gloire au jour qui a
été dès l'origine honoré et sanctifié
par celui qui gouverne tout." 3 Alors
ce triple scélérat demanda s'il y avait
au ciel un souverain qui eût ordonné
de célébrer le jour du sabbat. 4 Ils lui
répondirent : " C'est le Seigneur, *Dieu*
vivant, lui le souverain Maître au ciel,
qui a ordonné de solenniser le sep-
tième jour. — 5 Et moi aussi, reprit-il,
je suis maître souverain sur la terre,
et je commande qu'on prenne les ar-
mes et qu'on fasse le service du roi."
Pourtant il ne fut pas maître de réa-
liser son mauvais dessein.
6 Pendant que Nicanor, enflé du
plus insolent orgueil, songeait à dres-
ser un trophée commun de Judas et
de ses compagnons, 7 Machabée ne
cessait d'avoir confiance, avec pleine
espérance, qu'il obtiendrait assistance
de la part du Seigneur. 8 Il exhortait
les siens à ne pas craindre l'attaque
des nations, mais, se souvenant des
secours que le Ciel leur avait accor-
dés dans le passé, à compter que le
Tout-Puissant leur donnerait encore
en ce moment aide et victoire. 9 Il les
encouragea en citant la loi et les pro-
phètes, et leur rappela en outre les
combats qu'ils avaient soutenus, et
leur inspira ainsi une grande ardeur.
10 Après avoir relevé leur courage, il
leur donna ses ordres, leur représen-
tant en même temps la perfidie des
Gentils et leur violation des ser-
ments. 11 Quand il eut armé chacun
d'eux, non pas tant de la sécurité que
donnent les boucliers et les lances,
mais de la confiance qu'inspirent les
bonnes paroles, il leur raconta en ou-
tre un songe digne de foi, une vision
réelle, qui les réjouit tous. 12 Voici ce
qu'il avait vu : le grand-prêtre Onias,
cet homme de bien, d'un abord mo-
deste et de mœurs douces, distingué
dans son langage et adonné dès l'en-
fance à toutes les pratiques de la
vertu, il l'avait vu, les mains éten-
dues, priant pour toute la nation des
Juifs. 13 Ensuite lui avait apparu, de
la même manière, un homme distin-
gué par son grand âge et son air de
dignité, d'un aspect admirable et en-
touré de la plus imposante majesté.
14 Onias, prenant la parole, lui avait
dit : " Celui-ci est l'ami de ses frères,
qui prie beaucoup pour le peuple et

---

suadé, qu'en pareilles circonstances, sa conduite était légitime et n'offensait pas le Seigneur. — *Ce fut ainsi qu'il mourut :* l'auteur raconte les faits tels qu'ils se sont passés ; sans donner aucune approbation à l'acte de Razis, il a voulu consigner dans son histoire la fin tragique d'un homme universellement vénéré pour ses vertus (vers. 37 sv.).

CHAP. XV.

1. *Du côté de la Samarie :* à *Adasa;* voy. I *Mach.* vii, 40. — *En toute sûreté*, certain de vaincre des gens qui ne s'attendaient pas à être attaqués ce jour-là. Vulg. *avec toute sa force.*

2. *Les Juifs* incorporés de force dans l'armée de Nicanor. — *Honoré dès l'origine*, (*Gen.* ii, 2, 3).

4. *Le Seigneur*, c.-à-d. *Jéhovah*, Dieu *vivant*, ainsi appelé par opposition avec les dieux du paganisme qui sont des idoles sans vie (*Ps.* cxv, 5 sv. h.). — *Solenniser le 7e jour*, litt. *de pratiquer la semaine.*

5. *Il ne fut pas maître*, etc. : l'auteur ne dit pas ce qui empêcha Nicanor d'attaquer les Juifs le jour du sabbat.

sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans dominatorem vitæ ac spiritus, ut hæc illi iterum redderet : atque ita vita defunctus est.

CAPUT XV.

Judas suos contra Nicanorem Dei potentiam contemnentem roborat, tum exhortatione, tum nocturnæ apparitionis manifestatione de viso Jeremia pro populo Israel orante : qui in Deum spem habentes ingentem prosternunt exercitum, amputatis capite et manu Nicanoris, quæ Jerosolymis in memoriam divinæ protectionis suspensa sunt, lingua ejus blasphema avibus particulatim tradita, eoque die in annuam solemnitatem instituto.

[a] 1 Mach. 7, 26.

ICANOR autem [a]ut comperit Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum. 2. Judæis vero, qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita ferociter, et barbare feceris, sed honorem tribue diei sanctificationis, et honora eum, qui universa conspicit : 3. ille infelix interrogavit, si est potens in cœlo, qui imperavit agi diem sabbatorum. 4. Et respondentibus illis, Est Dominus vivus ipse in cœlo potens, qui jussit agi septimam diem. 5. At ille ait : Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, et negotia regis impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.

6. Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophæum statuere de Juda. 7. Machabæus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi a Deo affuturum : 8. et hortabatur suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cœlo, et nunc sperarent ab Omnipotente sibi affuturam victoriam. 9. Et allocutus eos de lege, et prophetis, admonens etiam certamina, quæ fecerant prius, promptiores constituit eos : 10. et ita animis eorum erectis simul ostendebat gentium fallaciam, et juramentorum prævaricationem. 11. Singulos autem illorum armavit, non clypei, et hastæ munitione, sed sermonibus optimis, et exhortationibus, exposito digno fide somnio, per quod universos lætificavit. 12. Erat autem hujuscemodi visus : [b]Oniam, [b] Supra 3, 1.
qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judæorum : 13. post hoc apparuisse et alium virum ætate, et gloria mirabilem, et magni decoris habitudine circa illum : 14. respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fra-

6. *Dresser un trophée commun* etc. : anéantir d'un coup Judas et son armée.

9. *La loi et les prophètes;* comp. viii, 23.

10 sv. *Ses ordres*, l'ordre de prendre les armes et de se mettre en marche. — *Violation des serments;* voy. xiv, 19 sv.

11 *Une vision réelle;* le grec ὕπαρ, opposé à ὄναρ, désigne une vision aperçue à l'état de veille; ici cette expression renchérit sur la précédente. La traduction de la Vulg. suppose, en grec, ὑπὲρ : *sur quoi, au moyen de quoi il les réjouit.*

12. *Onias :* il s'agit sans doute du dernier grand prêtre légitime, Onias III, dont il a été parlé avec éloges aux chapitres iii, 1 et iv, 2 sv. Judas, qui l'avait connu vivant, le reconnut aussitôt; tandis qu'il fallut lui apprendre que le second personnage était Jérémie. — *Priant pour toute la nation;* la sainte Ecriture nous a déjà parlé de l'intervention des bons Anges en faveur des hommes (*Gen.* xvi, 7; I *Rois* xix, 15; *Tob.* iii, 25; *Ps.* xxxiv, 8 h. etc.); mais c'est, croyons-nous, la première fois qu'elle nous montre des justes, morts dans l'amitié de Dieu, s'intéressant au sort de leurs frères de la terre et les secourant de leurs prières. Le dogme si consolant de la communion des Saints, devait être mis en pleine lumière aux temps du christianisme, lorsque les âmes saintes seraient allées, à la suite du Rédempteur, prendre possession de la gloire céleste; ce passage du IIe livre des Machabées prouve qu'il était déjà connu et admis par les plus pieux des Israélites.

pour la ville sainte, Jérémie, le prophète de Dieu." 15 Puis Jérémie, étendant la main droite, avait donné à Judas une épée d'or, et en la lui remettant il avait dit : " 16 Prends cette sainte épée, c'est un don de Dieu; avec elle tu briseras tes ennemis."

17 Animés par ces nobles paroles de Judas, bien capables d'exciter à la vaillance et de fortifier les âmes des jeunes gens, ils résolurent de ne pas se retrancher dans un camp, mais de se jeter hardiment sur l'ennemi, et, dans un combat acharné, de décider l'affaire, puisque la ville, la religion et le temple étaient en péril. 18 Car dans cette lutte ils songeaient moins à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs frères et à leurs proches; leur plus grande crainte, et la première, était pour le temple saint. 19 L'angoisse des citoyens restés dans la ville n'était pas moindre, inquiets qu'ils étaient sur l'issue du combat qui allait se livrer dehors. 20 Pendant que tous attendaient le prochain dénouement, que déjà les ennemis se rassemblaient, en ordre de bataille, que les éléphants étaient disposés à la place convenable et les cavaliers sur les ailes, 21 Judas, voyant cette immense multitude, l'appareil varié de leurs armes, l'aspect farouche des éléphants, leva les mains au ciel et invoqua le Seigneur qui fait des prodiges et qui voit tout, car il savait que la victoire ne vient pas de la force des armes, mais que c'est Dieu qui en décide et l'accorde à ceux qui en sont dignes. 22 Voici quelle fut sa prière : " Vous, Souverain Maître, qui avez envoyé votre ange, sous Ezéchias, roi de Juda, et qui avez exterminé cent quatre-vingt-cinq mille hommes du camp de Sennachérib, 23 maintenant encore, ô Souverain des cieux, envoyez votre bon ange pour qu'il répande devant nous la crainte et l'effroi. 24 Que par la grandeur de votre bras soient frappés ceux qui sont venus, le blasphème à la bouche, attaquer votre peuple saint! " Telles furent ses paroles.

25 Cependant Nicanor et son armée s'avançaient au son des trompettes et des chants de guerre. 26 Judas et les siens engagèrent le combat en invoquant et en priant. 27 Combattant de leurs bras et priant Dieu dans leurs cœurs, ils couchèrent par terre au moins trente-cinq mille hommes, et ils se réjouirent grandement du secours manifeste de Dieu. 28 L'affaire terminée, pendant qu'ils se débandaient joyeusement, ils reconnurent que Nicanor était tombé revêtu de son armure. 29 Alors, au milieu des clameurs et de la confusion, ils bénirent le Maître Souverain dans la langue de leurs pères. 30 Et celui qui s'était consacré tout entier, corps et âme, à la défense de ses concitoyens, qui avait conservé pour ses compatriotes l'affection de sa jeunesse, *Judas* ordonna de couper la tête de Nicanor et son bras jusqu'à l'épaule et de les porter à Jérusalem. 31 Il s'y rendit lui-même, convoqua ses compatriotes et les prêtres, et s'étant placé devant l'autel, il envoya chercher ceux de la citadelle, 32 et il leur montra la tête du criminel Nicanor et la main que ce blasphémateur avait étendue avec tant d'insolence contre la demeure sainte du Tout-Puissant. 33 Puis, ayant coupé la langue de l'impie Nicanor, il voulut qu'on la donnât par morceaux en pâture aux oiseaux, et qu'on suspendît en face du

15. *Une épée d'or*, le plus noble des métaux, pour figurer qu'elle venait du ciel. Comp. l'armure des cavaliers célestes : iii, 25; v, 2; x, 29.

16. *Sainte épée : sainte*, non seulement parce qu'elle vient de Dieu, mais encore parce qu'elle est destinée à frapper les païens, ennemis de son peuple.

17. *La religion*, litt. *les choses saintes*, *sancta* dans la Vulg.

20. *Les éléphants :* d'après Polybe (xxxi, 12), lorsque Démétrius, qui se trouvait à Rome, se fut présenté devant le sénat pour revendiquer à son profit le trône de Syrie devenu vacant par la mort d'Ant. Epiphane, les Romains envoyèrent des légats en Asie avec

trum amator, et populi Israel : hic est, qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei. 15. Extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem : 16. Accipe sanctum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.

17. Exhortati itaque Judæ sermonibus bonis valde, de quibus extolli posset impetus, et animi juvenum confortari, statuerunt dimicare et confligere fortiter : ut virtus de negotiis judicaret, eo quod civitas sancta, et templum periclitarentur. 18. Erat enim pro uxoribus, et filiis, itemque pro fratribus, et cognatis minor sollicitudo : maximus vero et primus pro sanctitate timor erat templi : 19. sed et eos, qui in civitate erant, non minima sollicitudo habebat pro his, qui congressuri erant. 20. Et, cum jam omnes sperarent judicium futurum, hostesque adessent, atque exercitus esset ordinatus, bestiæ, equitesque opportuno in loco compositi, 21. considerans Machabæus adventum multitudinis, et apparatum varium armorum, et ferocitatem bestiarum, extendens manus in cœlum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundum armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam. 22. Dixit autem invocans hoc
[c] Supra 8, 19. modo : [c]Tu Domine, qui misisti Angelum tuum sub Ezechia rege Juda, et interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta quinque millia : 23. et nunc dominator cœlorum mitte Angelum tuum bonum ante nos in timore, et tremore magnitudinis brachii tui, 24. ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum. Et hic quidem ita peroravit.

25. Nicanor autem, et qui cum ipso erant, cum tubis et canticis admovebant. 26. Judas vero, et qui cum eo erant, invocato Deo, per orationes congressi sunt : 27. manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes, prostraverunt non minus triginta quinque millia, præsentia Dei magnifice delectati. 28. Cumque cessassent, et cum gaudio redirent, cognoverunt Nicanorem ruisse cum armis suis. 29. Facto itaque clamore, et perturbatione excitata, patria voce omnipotentem Dominum benedicebant. 30. Præcepit autem Judas, qui per omnia corpore et animo mori pro civibus paratus erat, caput Nicanoris, et manum cum humero abscissam, Jerosolymam perferri. 31. Quo cum pervenisset, convocatis contribulibus, et sacerdotibus ad altare, accersiit et eos, qui in arce erant. 32. Et ostenso capite Nicanoris, et manu nefaria, quam extendens contra domum sanctam omnipotentis Dei, magnifice gloriatus est. 33. Linguam etiam im-

---

ordre de tuer tous les éléphants de l'armée syrienne et d'incendier tous les vaisseaux de guerre. Notre auteur serait-il en contradiction avec Polybe? Nullement ; l'histoire nous apprend que Démétrius, arrivant en Syrie, y trouva une flotte ; quoi d'étonnant que ses partisans aient rétabli de même les éléphants dans son armée?

21. *Appareil varié :* l'armée syrienne était composée de troupes de différentes nationalités, par suite diversement équipées.

22. *Sa prière :* comp. I *Mach.* vii, 41.

27. *Du secours manifeste*, litt. *de l'apparition divine.* Dieu s'était en quelque sorte montré par les merveilleux effets de sa puissance.

28. *L'affaire terminée :* les Syriens ayant été vaincus et poursuivis jusqu'à Gazara (I *Mach.* vii, 45). — *Nicanor était tombé*, dès le début de l'action et sa mort avait découragé les siens (l. cit. v. 43 sv.).

29. *Clameurs* joyeuses ; *confusion :* tout le monde s'empressant pour contempler le cadavre du général ennemi.

30. *Judas ordonna*, etc. Comp. I *Mach.* vii, 47.

31. *Ceux de la citadelle*, quelques-uns des officiers syriens qui occupaient encore la citadelle du mont Sion ; ils n'en furent délogés que sous le gouvernement de Simon (I *Mach.* xiii, 49 sv.).

33. *En face du temple*, dans un des parvis. — *Le prix remporté par sa folie*, ou le trophée de sa folie ; c.-à-d. comme l'exprime

temple le prix remporté par sa folie.
34 Tous firent monter vers le ciel des
bénédictions au Seigneur glorieux, en
disant : “ Béni soit Celui qui a gardé
sa demeure sans souillure ! ” 35 Judas
attacha la tête de Nicanor à la cita-
delle comme un signe manifeste et vi-
sible à tous du secours du Seigneur.
36 D'un commun accord on rendit
un édit public ordonnant de ne pas
laisser passer ce jour sans solennité,
37 mais de célébrer le treizième jour
du douzième mois, appelé Adar en
syriaque, la veille du jour dit de
Mardochée.

ÉPILOGUE [XV, 38 — 40].

Ch. XV. 38 Insi se passèrent les choses
concernant Nicanor, et com-
me à partir de ce temps, la
ville demeura en possession des Hé-
breux, moi aussi je finirai là mon ré-
cit. 39 Si la disposition des faits en est
heureuse et bien conçue, c'est aussi
ce que j'ai voulu ; si elle est impar-
faite et médiocre, c'est tout ce que
j'ai pu faire. 40 Car de même qu'il ne
vaut rien de boire seulement du vin
ou seulement de l'eau, tandis que le
vin mêlé à l'eau est bon et produit
une agréable jouissance, de même
c'est l'art de disposer le récit qui
charme les oreilles de ceux qui lisent
l'histoire. C'est donc ici que je ter-
mine.

---

la Vulg., *la main de cet insensé.* Les vainqueurs suspendaient fréquemment aux temples les dépouilles de l'ennemi, ou les couronnes décernées à leurs exploits ; mais la folie sacrilège de Nicanor ne lui a valu que la défaite et la mort, dont sa main coupée est le témoignage.

35. *A la citadelle*, sur la muraille extérieure.

37. *En syriaque*, en syro-chaldéen, dialecte que les Juifs de Palestine parlaient à cette époque. — *Jour de Mardochée*, ou fête des Purim : voy. *Esth.* IX, 19 sv. et comp. X, 8.

38. *La ville demeura*, etc. Cette assertion de l'auteur paraît difficilement conciliable avec ce que nous apprend le chap. IX du Ier livre. Nous y lisons, en effet, qu'après la mort de Judas, arrivée un peu plus d'un mois après la défaite de Nicanor, il y eut encore une violente persécution (v. 27) : Bacchidès et Alcime envahirent la Judée, forcèrent Jonathas et ses partisans à fuir au désert, *occupèrent Jérusalem*, où Alcime entreprit même de démolir certaines constructions du temple (v. 33, 49, 50, 54).



pii Nicanoris præcisam jussit particulatim avibus dari : manum autem dementis contra templum pendi.
34. Omnes igitur cœli benedixerunt Dominum, dicentes : Benedictus, qui locum suum incontaminatum servavit.
35. Suspendit autem Nicanoris caput in summa arce, ut evidens esset, et manifestum signum auxilii Dei.

36. Itaque omnes communi consilio decreverunt nullo modo diem istum absque celebritate præterire :
37. habere autem celebritatem tertiadecima die mensis Adar, quod dicitur voce Syriaca, pridie Mardochæi diei.

38. Igitur his erga Nicanorem gestis, et ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessa, ego quoque in his faciam finem sermonis.
39. Et si quidem bene, et ut historiæ competit, hoc et ipse velim : sin autem minus digne, concedendum est mihi.
40. Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est : alternis autem uti, delectabile : ita legentibus si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergo erit consummatus.

Nous admettons donc, avec le P. Cornely (Intr. spec. in ll. hist. V. T. n. 155), que le récit de Jason de Cyrène fut achevé peu après les derniers évènements rapportés ici, alors que Judas victorieux s'occupait à fortifier sa position en contractant alliance avec Rome (I *Mach.* ch. viii).

Quant à notre abréviateur, s'il avait terminé lui aussi son travail avant la mort de Judas, son langage s'expliquerait aisément; mais dans l'hypothèse contraire, qui semble beaucoup plus probable, nous devrons dire qu'il a transcrit ici, en se l'appropriant, la conclusion de son prédécesseur, nous ayant du reste avertis qu'il entendait se maintenir exactement dans les limites fixées par Jason (ii, 20-24), et nous prouvant, par l'absence même de toute allusion à la mort de Judas, qu'il avait, sur ce point, tenu strictement sa parole.

39. *C'est tout ce que j'ai pu faire;* Vulg., il faut me le passer.

40. *Mêlé à l'eau :* les vins de Judée, trop épais pour se boire purs, devaient être mélangés d'eau dans de justes proportions. D'où l'expression *miscere vinum*, *mélanger le vin*, pour *préparer un festin* (*Prov.* ix, 2. 5 etc.). — *De même*, *c'est l'art*, etc. D'après le texte grec, l'auteur expliquerait ici pourquoi, sans y réussir peut-être, il a *voulu* (vers. 39[a]) disposer heureusement les détails de son récit; dans la Vulg. il chercherait à excuser les imperfections de son œuvre (vers. 39[b]), en observant qu'un *récit ne plairait pas aux lecteurs*, *s'il était toujours* également *parfait* et limé (comp. les notes de ii, 28 sv.).



Le Livre de Job.

Introduction.

Caractère, sa place dans la Bible.

Le livre de Job, considéré au point de vue seulement humain, est un des plus beaux chefs-d'œuvre des littératures anciennes. Par le fond, il appartient à l'histoire et à la philosophie ; au point de vue de la forme il revêt les ornements de la plus brillante poésie. Il n'est donc pas étonnant, à raison de son double caractère historique et didactique, de le voir succéder, dans la Bible, aux livres qui racontent les événements, et ouvrir la série des Livres didactiques dont le style et le rhythme est en général poétique. La Vulgate aussi bien que les anciennes listes canoniques et les écrits des premiers Pères lui ont réservé cette place.

Objet du poème.

Comment concilier l'idée de la justice divine, de la Providence, avec les événements de ce monde? La distribution des biens et des maux y est-elle conforme aux règles de l'équité? Ne voit-on pas le juste en butte aux malheurs et aux souffrances autant, et parfois plus encore, que le méchant? En un mot, quelle peut être la cause des épreuves et des afflictions de l'innocent? Ce n'est pas la première fois que ce problème est soulevé dans les Livres Saints. Le Psalmiste et les Prophètes ont appelé avec éclat, à la justice de Dieu, du scandale de la prospérité des impies et des malheurs de l'homme de bien. Ici, cette question est traitée longuement, dans un poème de philosophie morale, et, pour ainsi dire mise en action, sous forme de dialogue, où le pour et le contre se produisent tour à tour.

Analyse.

Un homme de bien, le héros du livre, nommé Job, étranger à la famille d'Israël, et comblé jusque là des faveurs divines, se voit tout à coup soumis aux plus cruelles épreuves. Il perd successivement ses biens, sa famille ; puis il est frappé, dans sa personne, d'une horrible lèpre. Modèle de patience et de résignation il bénit la main qui le frappe. Surviennent trois de ses amis pour le consoler dans son malheur. C'est alors que s'engage la discussion qui fait toute la matière du poème. Quelle peut être la cause des malheurs de Job? Le lecteur ne l'ignore pas s'il a lu le prologue du livre : c'est une épreuve qui tend à glorifier Dieu dans son serviteur. Mais Job et ses amis n'en savent rien. A cette ignorance tiennent tout l'intérêt et la possibilité même du débat.

Tout d'abord, l'excès de sa douleur porte Job à éclater en plaintes amères. La vérité du récit sans doute, mais aussi l'art du poète exigeait qu'après l'éloge de la patience, l'on entendît le cri de la nature, les assauts de la tentation, les affres du désespoir, dans une âme d'ailleurs résignée.[1] Le problème est alors posé, pour ainsi dire, à l'état aigu, et sa solution devient d'un intérêt poignant.

La grandeur de l'épreuve bien mise en relief, Job proteste de son innocence : il affirme que ses souffrances sont imméritées. Ses amis, au contraire, prétendent qu'elles sont la peine de ses fautes. Ils vont, pour soutenir leur thèse, — que toute affliction est un juste châtiment, — jusqu'à lui reprocher des fautes imaginaires. Job s'élève énergiquement contre cette doctrine et contre l'ap-

1 Cf. Job, 6, 10.

plication fausse qui lui en est faite. Finalement, il réduit ses trois amis au silence.

A ce moment, survient un nouveau personnage, Eliu, dont les discours, sans la résoudre complètement, font faire un pas à la question. Au motif du châtiment, il ajoute une nouvelle raison des souffrances du juste : celle d'*instruire* et de *perfectionner* l'homme par l'épreuve. Job, sans doute en partie convaincu, ne répond pas. C'est alors que Dieu lui-même, si souvent appelé à témoigner de l'innocence de son serviteur, apparaît, et met fin à la discussion en réprimant la téméraire curiosité qui veut sonder les mystères de la Providence. Il donne cependant raison à Job contre ses amis, et le comble de bienfaits plus qu'auparavant.

Division.

De cette analyse ressort la division du poème en trois parties distinctes : le *prologue*, le *corps de l'ouvrage* et *l'épilogue*.

Dans le *prologue* (C. i et ii.), sont racontées, en prose, l'histoire de Job et l'épreuve à laquelle Dieu permet qu'il soit soumis. — Le *corps de l'ouvrage* embrasse les trente-neufs chapitres suivants (iii, I — xlii, 6), et comprend la discussion entre Job et ses amis, les discours d'Eliu, et la solution divine. — L'*épilogue* est contenu en quelques versets où l'auteur raconte, en prose, le rétablissement de Job (xlii, 7-16).

On peut, dans le corps du poème, distinguer trois parties différentes.

Ire Partie (iii, I — xxxi, 40). La discussion entre Job et ses trois amis. Elle se compose d'un dialogue où chacun des interlocuteurs parle à trois reprises successives et reçoit chaque fois une réponse de Job. Celui-ci termine et conclut, contre ses adversaires, par un double monologue.

IIe Partie (xxxi, I — xxxvii, 34). Elle se compose de quatre discours, ininterrompus, d'Eliu.

IIIe Partie (xxxviii, I — xlii, 6). Contient les deux discours adressés à Job par le Tout-Puissant.

Origine du livre.

L'auteur du livre de Job est resté inconnu. Tour à tour attribué par les divers commentateurs à Job, à ses amis, à Eliu, à Moïse, à Salomon, à Daniel : nul d'entr'eux n'a pu justifier ses préférences, et la question, à jamais insoluble peut-être, n'a pas fait un pas.

Peut-on du moins fixer l'époque de sa composition? Moins difficile en elle-même, cette nouvelle question n'a pas encore reçu une réponse définitive. Les raisons tirées du style, de la langue, sont trop faibles pour leur demander une certitude quelconque. Les arguments historiques, sans être péremptoires, peuvent, suivant l'opinion aujourd'hui généralement reçue, en assigner la composition à l'époque Salomonienne. D'une part, la loi de Moïse paraît connue à l'auteur de Job,[1] et, de Moïse à Salomon, on ne trouve ni écrits ni poèmes, dont le style poétique, dans son ensemble, soit comparable à celui de Job; d'autre part des allusions à notre poème se rencontrent dès le 8e siècle, dans les prophètes, (Ezéchiel, Jérémie,[2] Isaïe, Amos.) On peut donc, suivant toute vraisemblance, en rapporter la composition à l'âge d'or de la littérature hébraïque.

Inspiration et historicité.

L'inspiration du livre de Job n'a jamais été contestée. L'antique synagogue, l'Eglise chrétienne l'ont toujours reçu au rang des livres canoniques. Si le caractère divin n'est pas douteux, on peut se demander ce qu'il faut penser de sa valeur historique. Job est-il un personnage fictif? Son histoire est-elle autre chose qu'un roman poétique et philosophique? Les anciens, à l'exception de quelques

[1] Cf. *Job*, xxiv, 2-11 et *Exod.* xxii, 25 sq.; *Levit.* xix, 9; xxv, 2...

[2] Cf. *Ezech.* xiv, 14; *Jerem.* xx, 14 sq. cum *Job*, iii, 3, etc. Cf. *Cornély*, Intr. in V. T.

rabbins ou d'écrivains peu connus, n'ont pas douté que ce poème ne fut le récit d'une histoire véritable. Sans doute, l'auteur inspiré aurait pu rattacher les enseignements de son livre à une conception purement imaginaire. Les apologues, les paraboles, les allégories, nombreuses dans la Bible, nous permettent cette hypothèse. Job *pourrait* n'être qu'une parabole doctrinale. L'Ecriture et la Tradition montrent qu'il n'en est pas ainsi. — Que Job ait existé, trois auteurs sacrés le confirment de leur autorité.[1] Il est présenté par eux, en parallèle avec des personnages bien réels, comme modèle de vertu et de patience. — L'Eglise l'a ainsi compris, et a placé Job au rang des Saints dans ses martyrologes.[2]

Il est vrai que la fiction, dans le poème, se mêle à l'histoire. — Est-ce une raison suffisante pour tout rejeter? Il paraît, au contraire, bien plus certain que le fond, historique, dans l'ensemble des événements, a été revêtu par l'auteur d'une forme poétique, plus attrayante, et, par là, plus capable d'inculquer l'enseignement contenu dans cette histoire. Quand même il nous serait impossible de démêler partout la fiction et la réalité, n'est-ce pas de beaucoup dépasser les prémisses que de conclure, de cette difficulté à la seule fiction, en excluant toute réalité? Ni le conseil de Dieu et de ses anges, ni l'intervention de Satan, n'ont besoin d'être pris à la lettre; il suffit d'y voir une manière de représenter plus vivement l'action de la Providence qui intéresse ses anges à la conduite du monde, et permet à Satan d'éprouver l'homme, ou même de le frapper, dans ses biens et dans sa personne, pour des desseins dignes de sa sagesse.

Texte original et versions.

La langue originale du livre de Job est l'hébreu. A une époque, peu éloignée de nous, où l'on avait la prétention de ramener tout à l'arabe, on avait émis l'idée que le livre actuel de Job n'était qu'une traduction de cette langue. Cette opinion a fait son temps et nul ne voudrait actuellement la soutenir. La plus légère inspection du texte hébreu prouve à l'évidence qu'il ne peut appartenir à aucune version. Quant aux arabismes, si tant est qu'ils existent, ils n'y sont qu'à l'état d'exception, les locutions araméennes y étant bien plus fréquentes. Qui pourrait dire d'ailleurs ce que comporte la langue hébraïque d'expressions ou de tours étrangers à ce que nous rencontrons dans la Bible, le seul monument étendu qui nous soit resté de cette langue?

— Quel est l'état du texte hébreu actuel? On peut, malgré les allégations de la critique moderne, répondre qu'il nous a été conservé dans son intégrité substantielle. — Les raisons invoquées pour la contester sont faibles. Elles tiennent, tantôt à l'idéal d'unité de plan que certains auteurs voudraient rencontrer dans les ouvrages orientaux; tantôt à un goût littéraire formé sur nos chefs-d'œuvres, et bien éloigné des règles de l'art qui a présidé à la composition des livres bibliques; tantôt enfin à des vues particulières sur le rhythme poétique, vues contestées et contestables, à coup sûr insuffisantes pour effacer ici tel verset, combler là telle lacune. Un fait indéniable s'impose, c'est l'unité substantielle du texte dans toutes les versions anciennes. C'est encore la nouveauté de l'opinion que le livre de Job ait subi des interpolations considérables, comme l'addition des quatre discours d'Eliu (Chap. xxxii à xxxvii), du deuxième discours de Dieu (xl, 40-xli, 25), etc. Il faut autre chose que des conjectures, ou quelques apparences de

[1] *Ezéch.* xiv, 14; *Tob.* ii, 12; *Jacob*, v, 11.
[2] Egl. grecq., fête le 6 mai. — Id. dans les Egl. Ethiop., Coptes, Russes. — L'Eglise latine, fête le 10 du même mois.

discontinuité, explicables par l'état du texte, pour faire subir à un ouvrage des amputations pareilles. A ce compte, la milonienne de Cicéron perdrait certainement plusieurs de ses chapitres.

Néanmoins, il faut ajouter que l'intégrité du texte est loin d'être absolue. Témoin les différences de l'hébreu et de la version des *Septante*. Celle-ci manque d'un certain nombre de versets qui se trouvent dans l'original. Plusieurs passages, paraissent altérés par l'injure du temps ou les défaillances des copistes.

L'ancienne version *Italique* différait également, sur quelques points, et de l'hébreu actuel, et du grec, dont elle dérivait directement.[1]

Quant à la *Vulgate*, œuvre de St Jérôme, bien qu'elle ne soit pas sans défaut, ainsi que l'avoue son auteur, on peut dire qu'elle est supérieure à toutes les traductions anciennes. Elle suit pas à pas notre texte hébreu, et le rend avec bonheur. Si parfois le sens a échappé au traducteur, nul hébraïsant ne saurait le lui reprocher. Combien de difficultés rencontre-t-on encore dans ce texte " glissant " comme il l'appelle, que toutes nos connaissances actuelles ne permettent pas toujours de lever.

[1] Consulter sur cette question : Origène, Epist. ad African. — S. Jérôme, Præfatio in libr. Job.

NOTA. — L'Introduction à la poésie hébraïque, déjà publiée par M. CRAMPON, dans son *Livre des Psaumes*,[1] trouvera sa place naturelle au commencement du tome 4e, consacré tout entier aux livres didactiques et poétiques de la Bible.



[1] Le *Livre des Psaumes*, suivi des Cantiques des Laudes et des Vêpres, traduction nouvelle avec sommaires et notes, in-32. Desclée, Lefebvre, Tournai.



Job.

CHAP. I. — Caractère de Job; ses richesses. Sa piété. Dieu l'éprouve. Privé de ses biens et de ses enfants, il reste soumis à Dieu.

Chap. I. L y avait dans le pays de
Hus un homme nommé
Job; cet homme était
intègre, droit, craignant
Dieu et éloigné du mal.
2 Il lui naquit sept fils et trois filles.
3 Il possédait sept mille brebis, trois
mille chameaux, cinq cents paires de
bœufs, cinq cents ânesses et un très
grand nombre de serviteurs; et cet
homme était le plus grand de tous
les fils de l'Orient.
4 Ses fils avaient coutume d'aller
les uns chez les autres et de se don-
ner un festin, chacun à leur jour, et
ils envoyaient inviter leurs trois sœurs
à venir manger et boire avec eux.
5 Et quand le cercle des festins était
fini, Job faisait venir ses fils et les
purifiait; puis il offrait le matin un
holocauste pour chacun d'eux, car il
se disait : " Peut-être mes fils ont-ils
péché et offensé Dieu dans leur cœur."
Et Job faisait ainsi chaque fois.
6 Il arriva un jour que les fils de
Dieu étant venus se présenter devant
le Seigneur, Satan vint aussi au mi-
lieu d'eux. 7 Et le Seigneur dit à Sa-
tan : " D'où viens-tu? " Satan répon-
dit au Seigneur : " De parcourir le
monde et de m'y promener. " 8 Le
Seigneur dit à Satan : " As-tu remar-
qué mon serviteur Job? Il n'y a pas
d'homme comme lui sur la terre, in-
tègre, droit, craignant Dieu et éloi-
gné du mal." 9 Satan répondit au
Seigneur : " Est-ce gratuitement que
Job craint Dieu? 10 Ne l'as-tu pas
entouré comme d'une clôture, lui, sa
maison et tout ce qui lui appartient?
Tu as béni l'œuvre de ses mains, et
ses troupeaux couvrent le pays.
11 Mais étends la main, touche à ses
biens, et on verra s'il ne te maudit
pas en face." 12 Le Seigneur dit à Sa-
tan : " Je te livre tout ce qui lui ap-
partient; seulement ne porte pas la
main sur lui. " Et Satan se retira de
devant la face du Seigneur.
13 Or, un jour que ses fils et ses
filles mangeaient et buvaient du vin
dans la maison de leur frère aîné, 14 un

CHAP. I.

1. *Hus*, le pays des Aesites (Ptolémée), ainsi nommé de Hus, fils de Nachor (*Gen.* xxii, 21), au S. de Damas, dans la partie orientale du Hauran; c'était autrefois une contrée riche et fertile. On y voit encore aujourd'hui des restes de constructions portant le nom de *Job :* c'est un écho de la tradition. — *Intègre*, irréprochable, dans le sens de la Vulgate qui traduit, *simple* de cœur, sans duplicité, ne commettant volontairement aucune faute. — *Droit*, juste dans ses rapports avec les hommes.

2. *Sept fils*, *trois filles :* les anciens désiraient plus de fils que de filles, afin de perpétuer leur nom et leur race; c'est donc pour Job une première bénédiction.

3. *Fils de l'Orient*, Orientaux : les Hébreux appelaient ainsi les tribus arabes qui habitaient la contrée située entre la Palestine et l'Euphrate.

4. *A leur jour*, à certains jours de l'année déterminés d'avance, par exemple, un jour par semaine; peut-être le jour anniversaire de leur naissance, que les anciens célébraient avec pompe (Le Hir).

5. *Le cercle*, la série des sept festins. — *Les purifiait* (litt. *les sanctifiait*), par les ablutions ordinaires, prépararoires au sacrifice. Job, comme chef de famille, remplissait les fonctions sacerdotales. — *Un holocauste*, la plus ancienne forme connue de sacrifice (voy. *Lév.* i, 3 sv.). — *Pour chacun d'eux.* Les LXX ajoutent : *et un veau*

Liber Job.

CAPUT I.

Job sanctus et dives, pro filiis vicissim convivia celebrantibus Domino sacrificat : cujus possessiones petenti Satanæ Dominus diripiendas exponit : per quem perdita omni illius substantia, interemptisque filiis, ipse cum signis mœstitiæ patiens, in Dei laudes prorumpit.


VIR erat in terra Hus,
nomine Job, et erat vir
ille simplex, et rectus,
ac timens Deum, et re-
cedens a malo : 2. na-
tique sunt ei septem filii, et tres
filiæ. 3. Et fuit possessio ejus se-
ptem millia ovium, et tria millia
camelorum, quingenta quoque juga
boum, et quingentæ asinæ, ac fami-
lia multa nimis : eratque vir ille
magnus inter omnes Orientales.
4. Et ibant filii ejus, et faciebant
convivium per domos, unusquisque
in die suo. Et mittentes vocabant
tres sorores suas ut comederent et
biberent cum eis. 5. Cumque in or-
bem transissent dies convivii, mitte-
bat ad eos Job, et sanctificabat illos,
consurgensque diluculo offerebat
holocausta pro singulis. Dicebat
enim : Ne forte peccaverint filii
mei, et benedixerint Deo in cordi-
bus suis. Sic faciebat Job cunctis
diebus.
6. Quadam autem die cum venis-
sent filii Dei ut assisterent coram
Domino, affuit inter eos etiam Sa-
tan. 7. Cui dixit Dominus : Unde
venis? Qui respondens, ait : Cir-
cuivi terram, et perambulavi eam.
8. Dixitque Dominus ad eum :
Numquid considerasti servum me-
um Job, quod non sit ei similis in
terra, homo simplex, et rectus ac
timens Deum, et recedens a ma-
lo? 9. Cui respondens Satan, ait :
Numquid Job frustra timet Deum?
10. Nonne tu vallasti eum, ac
domum ejus, universamque sub-
stantiam per circuitum, operibus
manuum ejus benedixisti, et pos-
sessio ejus crevit in terra? 11. Sed
extende paululum manum tuam,
et tange cuncta quæ possidet nisi
in faciem benedixerit tibi. 12. Di-
xit ergo Dominus ad Satan : Ecce,
universa quæ habet, in manu tua
sunt : tantum in eum ne extendas
manum tuam. Egressusque est Sa-
tan a facie Domini.
13. Cum autem quadam die filii
et filiæ ejus comederent et biberent
vinum in domo fratris sui primo-
geniti, 14. nuntius venit ad Job, qui
diceret : Boves arabant, et asinæ

à cause du péché pour leurs âmes. — *Offensé Dieu*, litt. *béni :* ce mot est employé ici par euphémisme pour *maudire* (I *Rois*, xxi, 10), ou mieux pour *négliger*, *oublier* (comp. le latin *valedicere*).

6. *Les fils de Dieu*, les esprits célestes qui forment sa cour. — *Devant*, litt. *au-dessus :* les anges sont conçus comme des serviteurs qui se tiennent debout devant leur maître étendu sur un divan. — *Satan*, litt. *l'Adversaire*, le premier auteur du mal moral et du mal physique dans le monde (*Luc*, xiii, 16; *Matth.* xiii, 28 sv. II *Cor.* xii, 7. Comp. I *Rois*, xxii, 19 sv. I *Par.* xxi, 1; *Zach.* iii, 1 sv. *Apoc.* xii. 1).

7. *D'où viens-tu :* comp. *Gen.* iii, 9. — *Parcourir le monde :* comp. I *Pier.* v, 8.

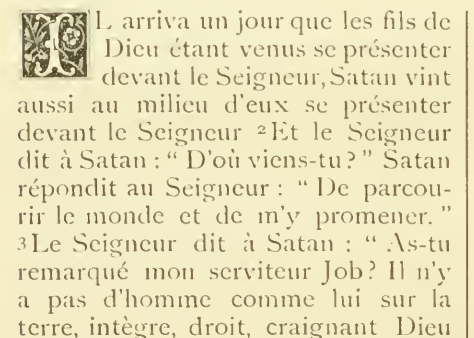
9. *Gratuitement :* cette idée est comme le point central du livre.

10. *Entouré comme d'une clôture*, protégé de mille manières et comme emprisonné dans tes bienfaits.

11. *Renie*, ou *maudit*, litt. *bénit :* voy. la note du vers. 5.

messager vint dire à Job : “ Les
bœufs étaient à labourer et les ânesses
paissaient auprès d'eux; 15 tout à coup
les Sabéens sont survenus et les ont
enlevés. Ils ont passé les serviteurs
au fil de l'épée, et je me suis échappé
seul pour te l'annoncer. ”
16 Il parlait encore, lorsqu'un autre
arriva et dit : “ Le feu de Dieu est
tombé du ciel; il a embrasé les bre-
bis et les serviteurs et les a dévorés,
et je me suis échappé seul pour te
l'annoncer.”
17 Il parlait encore, lorsqu'un autre
arriva et dit : “ Les Chaldéens, par-
tagés en trois bandes, se sont jetés
sur les chameaux et les ont enlevés.
Ils ont passé les serviteurs au fil de
l'épée, et je me suis échappé seul
pour te l'annoncer.”
18 Il parlait encore, lorsqu'un autre
arriva et dit : “ Tes fils et tes filles
mangeaient et buvaient du vin chez
leur frère aîné, 19 et voilà qu'un grand
vent s'est élevé de l'autre côté du
désert et a ébranlé les quatre coins
de la maison; elle s'est écroulée sur
les jeunes gens, et ils sont morts, et
je me suis échappé seul pour te l'an-
noncer.”
20 Alors Job se leva, il déchira son
manteau et se rasa la tête; puis, se
jetant par terre, il adora 21 et dit :
“ Nu je suis sorti du sein de ma mère,
et nu j'y retournerai. Le Seigneur a
donné, le Seigneur a ôté; que le nom
du Seigneur soit béni! ”
22 En tout cela, Job ne pécha point
et ne dit rien d'insensé contre Dieu.

CHAP. II.—Job est éprouvé dans son corps par une horrible maladie. Malgré les insultes de sa femme, il reste fidèle à Dieu. Arrivée de trois amis.

Chap. II.

IL arriva un jour que les fils de
Dieu étant venus se présenter
devant le Seigneur, Satan vint
aussi au milieu d'eux se présenter
devant le Seigneur 2 Et le Seigneur
dit à Satan : “ D'où viens-tu? ” Satan
répondit au Seigneur : “ De parcou-
rir le monde et de m'y promener. ”
3 Le Seigneur dit à Satan : “ As-tu
remarqué mon serviteur Job? Il n'y
a pas d'homme comme lui sur la
terre, intègre, droit, craignant Dieu
et éloigné du mal. Il persévère tou-
jours dans son intégrité, quoique tu
m'aies provoqué à le perdre sans rai-
son. ” 4 Satan répondit au Seigneur :
“ Peau pour peau! L'homme donne
tout ce qu'il possède pour conserver
sa vie. 5 Mais étends ta main, touche
ses os et sa chair, et on verra s'il ne
te maudit pas en face.” 6 Le Seigneur
dit à Satan : “ Voici que je le livre
entre tes mains; seulement épargne
sa vie.”
7 Et Satan se retira de devant la
face du Seigneur. Et il frappa Job
d'une lèpre maligne depuis la plante
des pieds jusqu'au sommet de la tête.
8 Et Job prit un tesson pour gratter
ses plaies et il s'assit sur la cendre.
9 Et sa femme lui dit : “ Tu persévè-
res encore dans ton intégrité! Mau-

15. *Sabéens*, tribu nomade et pillarde, descendant de Jectan (*Gen.* x, 28), qui exerçait ses déprédations dans les districts au N. de l'Arabie.

16. *Le feu de Dieu*, la foudre.

17. *Les Chaldéens*, probablement ceux du N. de l'Assyrie, de race sémitique (*Gen.* xxii, 22), qui conservaient encore du temps de Xénophon leurs habitudes pillardes.

18. *Un grand vent*, le vent violent du désert, peut-être un cyclone.

21. *J'y retournerai*, je retournerai dans le sein de la terre, mère de tous les hommes (comp. *Eccli.* xl, 1): l'auteur passe d'une idée à une autre. Comp. *Ps.* cxxxix, 15; *Eccle.* v, 5. — *A ôté;* la Vulg. ajoute, *comme il a plu au Seigneur, ainsi il est arrivé;* ces mots se trouvent dans plusieurs manuscrits des LXX.

22. *Ne pécha point;* la Vulg. ajoute, *par ses lèvres* (comp. ii, 10).

CHAP. II.

4. *Peau pour peau*, proverbe dont le sens est indiqué par le contexte : la peau n'a de comparable que la peau; la vie est le plus grand des biens; pourvu qu'il conserve ce-

pascebantur juxta eos, 15. et irruerunt Sabæi, tuleruntque omnia, et pueros percusserunt gladio, et evasi ego solus ut nuntiarem tibi.

16. Cumque adhuc ille loqueretur, venit alter, et dixit : Ignis Dei cecidit e cœlo, et tactas oves puerosque consumpsit, et effugi ego solus ut nuntiarem tibi.

17. Sed et illo adhuc loquente, venit alius et dixit : Chaldæi fecerunt tres turmas, et invaserunt camelos, et tulerunt eos, necnon et pueros percusserunt gladio, et ego fugi solus ut nuntiarem tibi.

18. Adhuc loquebatur ille, et ecce alius intravit, et dixit : Filiis tuis et filiabus vescentibus et bibentibus vinum in domo fratris sui primogeniti, 19. repente ventus vehemens irruit a regione deserti, et concussit quatuor angulos domus, quæ corruens oppressit liberos tuos et mortui sunt, et effugi ego solus ut nuntiarem tibi.

20. Tunc surrexit Job, et scidit vestimenta sua, et tonso capite corruens in terram, adoravit, 21. et dixit : [a] Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc : Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum.

[a] Eccles. 5, 14. 1 Tim. 6, 7.

22. In omnibus his non peccavit Job labiis suis, neque stultum quid contra Deum locutus est.

CAPUT II.

Satanas, obtenta a Deo facultate, percutit Job ulcere pessimo : cui etiam propria uxor insultat : tres autem ipsius amici eum visitantes, septem diebus compatientes in terra cum eo taciti sedent.



FACTUM est autem cum quadam die venissent filii Dei, et starent coram Domino, venisset quoque Satan inter eos, et staret in conspectu ejus, 2. ut diceret Dominus ad Satan : Unde venis? Qui respondens ait : Circuivi terram, et perambulavi eam. 3. Et dixit Dominus ad Satan : Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, vir simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo, et adhuc retinens innocentiam? Tu autem commovisti me adversus eum, ut affligerem eum frustra. 4. Cui respondens Satan, ait : Pellem pro pelle, et cuncta quæ habet homo, dabit pro anima sua : 5. alioquin mitte manum tuam, et tange os ejus et carnem, et tunc videbis quod in faciem benedicat tibi. 6. Dixit ergo Dominus ad Satan : Ecce in manu tua est, verumtamen animam illius serva.

7. Egressus igitur Satan a facie Domini, percussit Job ulcere pessimo, a planta pedis usque ad verticem ejus : 8. qui testa saniem radebat, sedens in sterquilinio. 9. Dixit autem illi uxor sua : Adhuc tu per-

---

lui-là, l'homme supporte sans trop de peine la perte de tous les autres.

7. *Lèpre maligne*, à laquelle on a donné le nom d'*éléphantiasis*, parce que les membres du malade deviennent difformes et que ses pieds ressemblent à ceux d'un éléphant. Au lieu de *lèpre*, il y a dans la Vulg., *ulcère* ou *pustule :* c'est le sens propre de l'hébreu, et la maladie commence en effet par l'éruption de pustules.

8. *Sur la cendre.* LXX, *sur le fumier hors de la ville;* Vulg., *sur le fumier.* « A l'entrée de tous les villages du Hauran, il y a un endroit où l'on dépose les immondices enlevées des étables ... On les brûle de temps en temps, et les cendres restent là entassées et s'y accumulent pendant des siècles, formant un monceau d'une hauteur considérable qu'on appelle *mezbélé*... Le malheureux qui, frappé d'une maladie repoussante, n'est plus supporté dans l'intérieur du village, s'y retire pour demander l'aumône aux passants, et se coucher, la nuit, dans les cendres échauffées par le soleil. » *Wetzstein.* On a donc pu dire indifféremment que Job était assis sur la *cendre* et sur le *fumier.*

9. *Maudis*, ou *renie, laisse là.*

dis Dieu et meurs!" [10] Il lui dit : "Tu parles comme une femme insensée. Nous recevons de Dieu le bien, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi le mal?" En tout cela, Job ne pécha point par ses lèvres.

[11] Trois amis de Job, Eliphaz de Théman, Baldad de Suhé, et Sophar de Naama, apprirent tous les malheurs qui étaient venus sur lui; ils partirent chacun de leur pays et se concertèrent pour venir le plaindre et le consoler. [12] Ayant de loin levé les yeux, ils ne le reconnurent pas, et ils élevèrent la voix et pleurèrent; ils déchirèrent leur manteau, et jetèrent de la poussière vers le ciel au-dessus de leurs têtes. [13] Et ils se tinrent assis à terre auprès de lui sept jours et sept nuits, sans lui dire une parole, parce qu'ils voyaient combien sa douleur était excessive.

CHAP. III. — Plaintes de Job.

Chap. III. [1] ALORS Job ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance; [2] il prit
la parole et dit :

3 Périsse le jour où je suis né,
Et la nuit qui a dit : "Un homme est conçu!"
4 Ce jour, qu'il se change en ténèbres,
Que Dieu ne le regarde pas d'en haut,
Que la lumière ne brille pas sur lui!
5 Que les ténèbres et l'ombre de la mort le revendiquent,
Qu'un nuage épais le couvre,
Que l'éclipse de sa lumière jette l'épouvante!
6 Cette nuit, que les ténèbres en fassent leur proie,
Qu'elle ne compte pas dans les jours de l'année,
Qu'elle n'entre pas dans la supputation des mois!
7 Que cette nuit soit un désert stérile,
Qu'on n'y entende pas de cri d'allégresse!
8 Que ceux-là la maudissent, qui maudissent les jours,
Qui savent évoquer Léviathan!
9 Que les étoiles de son crépuscule s'obscurcissent,
Qu'elle attende en vain la lumière,
Et qu'elle ne voie point les paupières de l'aurore,
10 Parce qu'elle ne m'a pas fermé les portes du sein,
Et n'a pas dérobé la souffrance à mes regards!
11 Que ne suis-je mort dès le ventre de ma mère,
Au sortir de ses entrailles que n'ai-je expiré!
12 Pourquoi ai-je trouvé deux genoux pour me recevoir,
Et pourquoi deux mamelles à sucer?
13 Maintenant je serais en paix couché *dans mon sépulcre*,
Je dormirais, je me reposerais
14 Avec les rois et les grands de la terre,
Qui se sont bâti des mausolées;
15 Avec les princes qui avaient de l'or,
Et remplissaient d'argent leurs demeures.
16 Ou bien, comme l'avorton ignoré, je n'existerais pas,
Comme ces enfants qui n'ont pas vu la lumière.
17 Là les méchants n'exercent plus leurs violences,
Là se repose l'homme épuisé de forces;
18 Les captifs y sont tous en paix,
Ils n'entendent plus la voix de l'exacteur.

---

11. *Eliphaz de Théman*, etc., personnages et pays iduméens.

13. Cf. *Gen.* l, 10; I *Rois*, xxxi, 13.

CHAP. III.

3. *La nuit qui a dit;* Vulg., *la nuit où l'on a dit.*

4. *Ne le regarde pas*, litt. *ne le recherche pas*, n'en aie pas souci, néglige de l'éclairer, d'en faire un jour.

manes in simplicitate tua? benedic
Deo et morere. 10. Qui ait ad illam :
Quasi una de stultis mulieribus lo-
cuta es: si bona suscepimus de manu
Dei, mala quare non suscipiamus?
in omnibus his non peccavit Job
labiis suis.
11. Igitur audientes tres amici Job
omne malum, quod accidisset ei, ve-
nerunt singuli de loco suo, Eliphaz
Themanites, et Baldad Suhites, et
Sophar Naamathites. Condixerant
enim, ut pariter venientes visitarent
eum, et consolarentur. 12. Cumque
elevassent procul oculos suos, non
cognoverunt eum, et exclamantes
ploraverunt, scissisque vestibus spar-
serunt pulverem super caput suum
in cœlum. 13. Et sederunt cum eo
in terra septem diebus et septem
noctibus, et nemo loquebatur ei ver-
bum : videbant enim dolorem esse
vehementem.

CAPUT III.

Job, laxatis naturæ habenis, maledicit diei nativitatis suæ præsentique vitæ, ostendens mortalium miserias, et a quot malis liberatur qui hac luce statim privatus est.

OST hæc aperuit Job os
suum, et maledixit diei
suo, 2. et locutus est.
[a] Jer. 20, 14. 3. [a] Pereat dies in qua na-
tus sum, et nox in qua dictum est :
Conceptus est homo. 4. Dies ille
vertatur in tenebras, non requirat
eum Deus desuper, et non illustre-
tur lumine. 5 Obscurent eum tene-
bræ, et umbra mortis, occupet eum
caligo, et involvatur amaritudine.
6. Noctem illam tenebrosus turbo
possideat, non computetur in diebus
anni, nec numeretur in mensibus :
7. Sit nox illa solitaria, nec laude
digna : 8. maledicant ei qui maledi-
cunt diei, qui parati sunt suscitare
Leviathan : 9. obtenebrentur stellæ
caligine ejus : exspectet lucem et
non videat, nec ortum surgentis
auroræ : 10. quia non conclusit ostia
ventris, qui portavit me, nec abstu-
lit mala ab oculis meis. 11. Quare
non in vulva mortuus sum, egres-
sus ex utero non statim perii?
12. Quare exceptus genibus? cur
lactatus uberibus? 13. Nunc enim
dormiens silerem, et somno meo re-
quiescerem : 14. cum regibus et
consulibus terræ, qui ædificant sibi
solitudines : 15. aut cum principi-
bus, qui possident aurum, et replent
domos suas argento : 16. aut sicut
abortivum absconditum non sub-
sisterem, vel qui concepti non vide-
runt lucem. 17. Ibi impii cessave-
runt a tumultu, et ibi requieverunt
fessi robore. 18. Et quondam vincti

5. *L'ombre de la mort*, une obscurité profonde, telle que celle du scheol (*Gen.* xxxvii, 35), séjour des morts.— *Le revendiquent*, comme appartenant à la région des ténèbres. Vulg., *l'obscurcissent.* — *Que l'éclipse*, etc. LXX et Vulg. (lisant *ki meriré* en deux mots), *qu'il soit enveloppé d'amertume.*

7. *Désert stérile*, où aucune vie ne paraît.

8. *Qui maudissent les jours :* magiciens ou enchanteurs auxquels on supposait le pouvoir de rendre certains jours néfastes. Job n'emprunte à cette croyance que l'expression de ses sentiments. — *Léviathan :* soit le serpent en général, dont les magiciens faisaient usage dans leurs incantations ; soit le crocodile, qu'ils savaient faire sortir des eaux; soit le Dragon céleste (constellation), toujours prêt, selon les mythologies orientales, à s'élancer pour dévorer le soleil et la lune, ce qui amenait des éclipses.

9. *Les paupières* (Vulg., *le lever*) *de l'aurore*, ses premiers rayons. Sophocle emploie la même image. *Antig.* 102.

14. *Des mausolées*, hébr. *charaboth*, Vulg. *des solitudes :* il s'agit probablement des monuments taillés dans le roc pour la sépulture des grands personnages en Egypte ou en Arabie. Le Hir traduit, *de vastes ruines*, c.-à-d. des palais qui, à peine construits, se trouvent déserts par la mort de leurs possesseurs.

15. Plusieurs interprètes entendent par ces maisons remplies de richesses des *tombeaux*, et mettent les verbes au présent.

17. *Là*, dans le séjour des morts.

18. *Les captifs* assujettis à de durs travaux, sous la garde de surveillants ou exacteurs armés de bâtons.

19 Là se trouvent le petit et le grand,
L'esclave affranchi de son maître.

20 Pourquoi la lumière est-elle donnée au malheureux,
Et la vie à ceux dont l'âme est remplie d'amertume,
21 Qui espèrent la mort, et la mort ne vient pas,
Qui la cherchent plus ardemment qu'un trésor,
22 Qui sont heureux, qui tressaillent d'aise
Et se réjouissent quand ils ont trouvé le tombeau ;
23 A l'homme dont la route est couverte de ténèbres,
Et que Dieu enferme de toutes parts?
24 Mes soupirs sont comme mon pain
Et mes gémissements se répandent comme l'eau.
25 Ce que je crains, c'est ce qui m'arrive;
Ce que je redoute fond sur moi.
26 Plus de tranquillité, plus de paix, plus de repos,
Et le trouble m'a saisi.

CHAP. IV. — Discours d'Eliphaz.

Chap. IV. 1 ALORS Eliphaz de Théman prit la parole et dit :

2 Si nous essayons de t'adresser un mot, peut-être aurais-tu peine à l'entendre ;
Mais qui pourrait retenir ses paroles?
3 Tu as enseigné la sagesse à plusieurs,
Tu as fortifié les mains débiles,
4 Tes paroles ont relevé ceux qui chancelaient,
Tu as raffermi les genoux vacillants.
5 Et maintenant qu'il s'agit de toi, tu faiblis!
Maintenant que tu es atteint, tu perds courage!
6 Ta crainte de Dieu n'était-elle pas ton espoir?
Ta confiance n'était-elle pas dans la pureté de ta vie?
7 Cherche dans ton souvenir : quel est l'innocent qui a péri?
En quel lieu du monde les justes ont-ils été exterminés?
8 Pour moi, je l'ai vu, ceux qui labourent l'iniquité
Et qui sèment l'injustice, en moissonnent les fruits.
9 Au souffle de Dieu ils périssent,
Ils sont consumés par le vent de sa colère.
10 Le rugissement du lion et sa voix tonnante *sont étouffés*,
Et les dents du jeune lion sont brisées;
11 Le lion périt faute de proie,
Et les petits de la lionne se dispersent.

12 Une parole est arrivée furtivement jusqu'à moi,
Et mon oreille en a saisi le léger murmure.
13 Dans le vague des visions de la nuit,
A l'heure où un sommeil profond pèse sur les mortels,
14 Une frayeur et un tremblement me saisirent,
Et agitèrent tous mes os.
15 Un esprit passait devant moi ...
Tous les poils de ma chair se hérissèrent.
16 Il se dressa, son visage m'était inconnu,
Comme un spectre sous mes yeux.
Un *grand* silence, puis j'entends une voix :
17 L'homme sera-t-il juste vis-à-vis de Dieu?
Un mortel sera-t-il pur en face de son Créateur?

---

24. *Sont comme mon pain*, font ma nourriture. Vulg., *avant de manger*, *je soupire*. — *Se répandent comme l'eau*, sont mon breuvage.

26. Vulg., *n'ai-je point gardé la réserve*, *le silence*, *le calme? Et cependant l'indignation* (de Dieu?) *est venue sur moi.*

CHAP. IV.

1. *Et dit*. Eliphaz s'étonne que Job se laisse aller à un si profond découragement (vers. 2-6); l'innocent ne saurait périr, et les méchants seuls sont consumés par la colère

pariter sine molestia, non audierunt vocem exactoris. 19. Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo.

20. Quare misero data est lux, et vita his, qui in amaritudine animæ sunt? 21. Qui exspectant mortem, et non venit, quasi effodientes thesaurum : 22. gaudentque vehementer cum invenerint sepulcrum. 23. Viro cujus abscondita est via, et circumdedit eum Deus tenebris? 24. Antequam comedam suspiro : et tamquam inundantes aquæ, sic rugitus meus : 25. quia timor, quem timebam, evenit mihi : et quod verebar accidit. 26. Nonne dissimulavi? nonne silui? nonne quievi? et venit super me indignatio.

CAPUT IV.

Eliphaz arguit Job impatientiæ, conaturque ei persuadere, quod propter peccata sua flagelletur a Deo, qui innocenti adversa non immittit.


ESPONDENS autem Eliphaz Themanites, dixit : 2. Si cœperimus loqui tibi, forsitan moleste accipies, sed conceptum sermonem tenere quis poterit? 3. Ecce docuisti multos, et manus lassas roborasti : 4. vacillantes confirmaverunt sermones tui, et genua trementia confortasti : 5. nunc autem venit super te plaga, et defecisti : tetigit te, et conturbatus es. 6. Ubi est timor tuus, fortitudo tua, patientia tua, et perfectio viarum tuarum? 7. Recordare obsecro te, quis unquam innocens periit? aut quando recti deleti sunt? 8. Quin potius vidi eos, qui operantur iniquitatem, et seminant dolores, et metunt eos, 9. flante Deo periisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos : 10. rugitus leonis, et vox leænæ, et dentes catulorum leonum contriti sunt. 11. Tigris periit, eo quod non haberet prædam, et catuli leonis dissipati sunt.

12. Porro ad me dictum est verbum absconditum, et quasi furtive suscepit auris mea venas susurri ejus. 13. In horrore visionis nocturnæ, quando solet sopor occupare homines, 14. pavor tenuit me, et tremor, et omnia ossa mea perterrita sunt : 15. et cum spiritus me præsente transiret, inhorruerunt pili carnis meæ. 16. Stetit quidam, cujus non agnoscebam vultum, imago coram oculis meis, et vocem quasi auræ lenis audivi. 17. [a] Numquid homo, Dei comparatione justificabi-

[a] Infra 25, 4.

divine (7-11). Puis il raconte ce qui lui a été révélé pendant une nuit, savoir, que nul homme n'est juste devant Dieu (12-21). Que Job donc cesse de faire entendre des plaintes amères, s'il ne veut pas avoir le sort des impies (v, 1-7); qu'il s'avoue coupable et implore la miséricorde de Dieu; car Dieu châtie en père; les blessures qu'il a faites, il les guérit (8-27).

3-4. Job confirme lui-même ce témoignage (xxix, 15, 16, 25; xxxi, 16-21, 29-32.).

6. Tu dois donc espérer ta délivrance et l'attendre avec patience et résignation. Si, comme tes plaintes le font entendre, tu as perdu l'espoir et la confiance, c'est que ta piété et ton innocence n'étaient qu'une apparence trompeuse.

7. Les anciens associaient l'idée de grands malheurs à celle de grands crimes commis (histoire d'Œdipe), ce qui est vrai dans beaucoup de cas. Mais que tout mal physique soit le châtiment d'un péché antérieur, c'est ce que Notre-Seigneur réfute *Luc*, xiii, 1 sv. *Jean*, ix, 2 sv.

8. Comp. *Prov.* xxii, 8; *Osée*, x, 13; *Gal.* vi, 7 sv.

10 sv. *Sa voix tonnante*, litt. *la voix du lion* (hébr. *schachal*, le rugissant); Vulg., *de la lionne*. — *Le lion* adulte, hébr. *laisch;* Vulg. *le tigre*. Dans ces deux versets, les lions figurent les méchants que Dieu finit par exterminer; peut-être avec une allusion à des violences que les fils de Job auraient exercées contre leurs voisins.

12. Eliphaz appuie ce qu'il vient de dire, savoir que les méchants sont toujours punis de Dieu, sur une révélation qu'il a eue dans une vision nocturne.

16. *Un silence*, etc.; ou bien, *au milieu du silence j'entendis*. D'autres, avec la Vulg., *j'entendis comme le son d'une brise légère.*

17. *Juste vis-à-vis de Dieu;* litt. *plus juste que Dieu*, non absolument, mais relativement à la cause dont il s'agit. Job semble

18 Dieu ne se fie pas à ses serviteurs,
Il découvre des fautes dans ses anges :
19 Combien plus chez ceux qui habitent des maisons de boue,
Qui ont leurs fondements dans la poussière,
Qui seront réduits en poudre, comme par la teigne!
20 Du matin au soir ils sont exterminés,
Et sans que nul y prenne garde, ils périssent pour jamais.
21 La corde de leur tente est coupée,
Ils meurent avant d'avoir connu la sagesse.

CHAP. V. — Suite du discours d'Eliphaz.

Chap. V. 1 *APPELLE* donc quelqu'un qui te réponde;
Auquel des saints t'adresseras-tu?
2 L'insensé périt dans sa colère,
Le fou meurt dans ses emportements.
3 J'ai vu l'insensé étendre ses racines,
Et soudain j'ai maudit sa demeure.
4 Plus de salut pour ses fils;
On les écrase à la porte, et personne ne les défend.
5 L'homme affamé dévore sa moisson,
Il franchit la haie d'épines et l'emporte;
L'homme altéré engloutit ses richesses.
6 Car le malheur ne sort pas de la poussière,
Et la souffrance ne germe pas du sol,
7 De telle sorte que l'homme naisse pour la peine,
Comme les fils de la foudre pour élever leur vol.

8 A ta place, je me tournerais vers Dieu,
C'est vers lui que je dirigerais ma prière.
9 Il fait des choses grandes, qu'on ne peut sonder,
Des prodiges qu'on ne saurait compter.
10 Il verse la pluie sur la terre,
Il envoie les eaux sur les campagnes.
11 Il exalte ceux qui sont abaissés,
Et les affligés retrouvent le bonheur.
12 Il déjoue les projets des perfides,
Et leurs mains ne peuvent réaliser leurs complots.
13 Il prend les habiles dans leur propre ruse,
Et renverse les conseils des hommes astucieux :
14 Durant le jour, ils rencontrent les ténèbres;
En plein midi, ils tâtonnent comme dans la nuit.
15 *Ainsi* Dieu sauve le faible du glaive de leur langue,
Et le sauve des mains du puissant.
16 Alors l'espérance revient au malheureux;
Et l'iniquité ferme la bouche.

17 Heureux l'homme que Dieu châtie!
Ne méprise donc pas la correction du Tout-Puissant.
18 Il fait la blessure, et il la bande;
Il frappe, et sa main guérit.
19 Six fois il te délivrera de l'angoisse,
Et à la septième le mal ne t'atteindra pas.
20 Dans la famine, il te sauvera de la mort;
Dans le combat, des coups de l'épée.
21 Tu seras à l'abri du fouet de la langue,
Tu seras sans crainte quand viendra la dévastation.

---

accuser Dieu d'injustice à son égard; il prétend par là même être plus juste que lui, avoir raison contre lui, si sa cause était discutée (Le Hir). Comp. *Ps.* CXXX, 3.

18. *Dans ses anges :* ce mot nous paraît devoir être entendu de tous les anges dans leur état originel.

19. *Maisons de boue*, corps : allusion à *Gen.* II, 7. — *Qui ont leurs fondements;* ou bien, *qui tirent leur origine.* — *Qui seront*

tur, aut factore suo purior erit vir?
[b] Infra 15. 15. 2 Petr. 2, 4. Judæ, 6. 18. [b]Ecce qui serviunt ei, non sunt
stabiles, et in Angelis suis reperit
pravitatem : 19. quanto magis hi
qui habitant domos luteas, qui ter-
renum habent fundamentum, con-
sumentur velut a tinea? 20. De mane
usque ad vesperam succidentur : et
quia nullus intelligit, in æternum
peribunt. 21. Qui autem reliqui fue-
rint, auferentur ex eis : morientur,
et non in sapientia.

CAPUT V.

Eliphaz rursum arguit Job iniquitatis, quod nemo sine culpa sua a Deo puniatur : ideoque hortatur Job ut ad Deum convertatur, et ita cuncta fore illi prospera pollicetur, ac divinæ providentiæ opera circa creaturas extollit.


VOCA ergo, si est qui tibi
respondeat, et ad aliquem
sanctorum convertere.
2. Vere stultum interficit
iracundia, et parvulum occidit invi-
dia. 3. Ego vidi stultum firma ra-
dice, et maledixi pulchritudini ejus
statim. 4. Longe fient filii ejus a
salute, et conterentur in porta, et
non erit qui eruat. 5. Cujus messem
famelicus comedet, et ipsum rapiet
armatus, et bibent sitientes divitias
ejus. 6. Nihil in terra sine causa fit,
et de humo non oritur dolor. 7. Ho-
mo nascitur ad laborem, et avis ad
volatum.

8. Quam ob rem ego deprecabor
Dominum, et ad Deum ponam elo-
quium meum : 9. qui facit magna et
inscrutabilia et mirabilia absque nu-
mero : 10. qui dat pluviam super
faciem terræ, et irrigat aquis uni-
versa : 11. qui ponit humiles in su-
blime, et mœrentes erigit sospitate :
12. qui dissipat cogitationes mali-
gnorum, ne possint implere manus
eorum quod cœperant : 13. [a]qui ap- [a] 1 Cor. 3, 19.
prehendit sapientes in astutia eo-
rum, et consilium pravorum dissi-
pat : 14. per diem incurrent tene-
bras, et quasi in nocte sic palpabunt
in meridie. 15. Porro salvum faciet
egenum a gladio oris eorum, et de
manu violenti pauperem. 16. Et erit
egeno spes, iniquitas autem contra-
het os suum.

17. Beatus homo, qui corripitur
a Deo : increpationem ergo Domini
ne reprobes : 18. quia ipse vulnerat,
et medetur : percutit, et manus ejus
sanabunt. 19. In sex tribulationibus
liberabit te, et in septima non tan-
get te malum. 20. In fame eruet te
de morte, et in bello de manu gla-
dii. 21. A flagello linguæ abscon-

---

réduits, etc.; ou bien, *qu'on écrase comme un vermisseau.*

21. *La corde de leur tente*, le fil de leurs jours : le corps est comparé à une tente (II *Pier.* i, 14), l'âme à la corde qui soutient la tente. D'autres, *leur excellence*, le principe spirituel, l'âme, qui est *en eux*, *est arrachée* du corps. Le Hir, *ce qui reste d'eux*, enfants, biens, nom et mémoire, *disparaît avec eux.*

CHAP. V.

2. *Dans sa colère*, victime de sa colère, propr. *d'un violent chagrin :* allusion aux plaintes amères de Job.

3. *Sa demeure*, Vulg. *sa beauté.* Les LXX traduisent : *mais aussitôt leur habitation a été dévorée.*

4. *A la porte*, où se rendait la justice et se tenaient les assemblées publiques : le *forum* des villes d'Orient.

5. *L'homme altéré*, ou bien *le voleur*, engloutit, etc. D'autres, *la destruction convoite*, litt, *ouvre la bouche pour engloutir.* Le Hir, *d'un coup de filet, il* (l'homme affamé) *absorbe ses richesses.*

6. *Car le malheur*, etc. Vulg., *rien ici-bas n'arrive sans cause.*

7. *De telle sorte que*, hébr. *ki :* cette traduction donnée par Le Hir semble exigée par le contexte; en effet, l'intention d'Eliphaz est d'établir qu'ici-bas chacun est traité selon ses œuvres, et que l'impie seul est châtié. Delitzsch, *non, l'homme ne naît pas*, etc. : même sens. La plupart traduisent *ki* par *mais*, ou *cependant.* — *Les fils de la foudre*, les oiseaux de proie, au vol rapide comme la foudre, ou qui planent dans les régions de la foudre.

8. *Ma prière*, litt. *mon discours;* ou bien, *c'est à Dieu que j'exposerai ma cause.*

13. Cité I *Cor.* iii, 19.

15 sv. Si donc Job est innocent, il peut avoir confiance que Dieu le délivrera bientôt.

21. *Fouet de la langue*, calomnie.

22 Tu te riras de la dévastation et de la famine,
Tu ne redouteras pas les bêtes de la terre.
23 Car tu auras une alliance avec les pierres des champs,
Et les bêtes de la terre seront en paix avec toi.
24 Tu verras le bonheur régner sous ta tente;
En visitant tes pâturages, tu trouveras que rien n'y manque.
25 Tu verras ta postérité s'accroître,
Et tes rejetons se multiplier comme l'herbe des champs.
26 Tu entreras mûr dans le tombeau,
Comme une gerbe qu'on enlève en son temps.

27 Voilà ce que nous avons observé : c'est la vérité!
Ecoute-le, et fais-en ton profit.

CHAP. VI. — Réponse de Job à Eliphaz.

Chap. VI. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 Oh! s'il était possible de peser mon affliction,
Et de mettre toutes ensemble mes calamités dans la balance,
3 Elles seraient plus pesantes que le sable de la mer :
Voilà pourquoi mes paroles vont jusqu'à la folie.
4 Car les flèches du Tout-Puissant me transpercent,
Leur poison me consume jusqu'au fond de l'âme;
Les terreurs de Dieu sont rangées en bataille contre moi.
5 Est-ce que l'onagre rugit auprès de l'herbe tendre?
Est-ce que le bœuf mugit devant sa pâture?
6 Comment se nourrir d'un mets fade et sans sel?
Comment trouver du goût au jus d'une herbe insipide?
7 Ce que mon âme se refuse à toucher,
C'est là mon pain, tout couvert de souillures.

8 Qui me donnera que mon vœu s'accomplisse,
Et que Dieu réalise mon attente!
9 Que Dieu daigne me briser,
Qu'il laisse aller sa main et qu'il tranche mes jours!
10 Et qu'il me reste du moins cette consolation,
Que j'en tressaille dans les maux dont il m'accable :
De n'avoir jamais transgressé les commandements du Saint!
11 Quelle est ma force, pour que j'attende?
Quelle est la durée de mes jours, pour que j'aie patience?
12 Ma force est-elle la force des pierres?
Et ma chair est-elle d'airain?
13 Ne suis-je pas dénué de tout secours,
Et tout espoir de salut ne m'est-il pas enlevé?

14 Le malheureux a droit à la pitié de ses amis,
Eût-il même abandonné la crainte du Tout-Puissant.
15 Mes frères ont été perfides comme le torrent,
Comme l'eau des vallons qui s'écoule rapidement,
16 Les glaçons en troublent le cours,
La neige disparaît dans ses flots.

---

23. *Tu auras une alliance :* les champs les plus arides seront fertiles, comme si les pierres avaient fait un pacte avec toi.

24. *Tes pâturages*, ou *ta demeure.*— *Rien*, aucune tête de bétail.

26. *Mûr*, dans la plénitude de l'âge.

CHAP. VI.

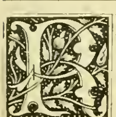
1. *Et dit :* Job répond que ses plaintes sont encore bien au-dessous de ses souffrances (vers. 2-7), auxquelles il préfère la mort (8-13). Il espérait trouver quelque consolation dans ses amis, mais il a été déçu dans son attente, comme la caravane qui vient chercher l'eau dans un torrent desséché (14-23); et cependant ses amis ne peuvent lui reprocher qu'un peu de vivacité dans ses paroles (24-30). Puis il trace un tableau déchirant de sa misérable situation (vii, 1-6), et se tournant vers Dieu, il lui expose ses

deris, et non timebis calamitatem cum venerit. 22. In vastitate, et fame ridebis, et bestias terræ non formidabis. 23. Sed cum lapidibus regionum pactum tuum, et bestiæ terræ pacificæ erunt tibi. 24. Et scies quod pacem habeat tabernaculum tuum, et visitans speciem tuam, non peccabis. 25. Scies quoque quoniam multiplex erit semen tuum, et progenies tua quasi herba terræ. 26. Ingredieris in abundantia sepulcrum, sicut infertur acervus tritici in tempore suo.

27. Ecce, hoc, ut investigavimus, ita est : quod auditum, mente pertracta.

CAPUT VI.

Ostendit Job se longe graviora pati quam meritus sit, conquerens se ab amicis deseri; graviter arguens et hos tres qui ad se venerant ipsum consolaturi; ac se quoque patienter audiri petit.



ESPONDENS autem Job, dixit : 2. Utinam appenderentur peccata mea, quibus iram merui : et calamitas, quam patior, in statera. 3. Quasi arena maris hæc gravior appareret : unde et verba mea dolore sunt plena : 4. quia sagittæ Domini in me sunt, quarum indignatio ebibit spiritum meum, et terrores Domini militant contra me. 5. Numquid rugiet onager cum habuerit herbam? aut mugiet bos cum ante præsepe plenum steterit? 6. Aut poterit comedi insulsum, quod non est sale conditum? aut potest aliquis gustare, quod gustatum affert mortem? 7. Quæ prius nolebat tangere anima mea, nunc præ angustia, cibi mei sunt.

8. Quis det ut veniat petitio mea : et quod exspecto, tribuat mihi Deus? 9. Et qui cœpit, ipse me conterat : solvat manum suam, et succidat me? 10. Et hæc mihi sit consolatio ut affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. 11. Quæ est enim fortitudo mea ut sustineam? aut quis finis meus, ut patienter agam? 12. Nec fortitudo lapidum fortitudo mea, nec caro mea ænea est. 13. Ecce, non est auxilium mihi in me, et necessarii quoque mei recesserunt a me.

14. Qui tollit ab amico suo misericordiam, timorem Domini derelinquit. 15. Fratres mei præterierunt me, sicut torrens qui raptim transit in convallibus. 16. Qui timent prui-

---

maux et son désespoir, et le conjure d'y mettre fin par la mort.

2. *Mon affliction*, la violence de mon chagrin; c'est le même mot que nous avons traduit par *colère*, ch. v, 2. Vulg., *mes péchés;* elle ajoute, *qui ont attiré sur moi la colère :* ce qui paraît contraire au vers. 10, et aux sentiments de Job en général.

4. *Leur poison :* allusion aux flèches empoisonnées des anciens. Ou bien, *mon âme en boit le poison.*

5. Les animaux mêmes ne se plaignent pas sans raison.

6. Ce *mets fade*, c'est la vie misérable de Job; selon Le Hir, ce sont les consolations de ses amis; mais ce sens s'accorde moins bien avec le contexte. — *Au jus d'une herbe insipide;* les Hébreux traduisent, *au blanc de l'œuf.* Vulg., *à un aliment qui donne la mort.*

10 *Et qu'il me reste;* d'autres, *il me restera* ou *me resterait.* — *Du Saint*, de Dieu.

11. *Pour que j'attende : que j'espère* encore ma guérison.

13. *Le salut;* Vulg., *mes amis intimes.*

14. *Eût-il même abandonné;* ou bien : *autrement* ces amis (ou ce malheureux) *abandonnent la crainte du Tout-Puissant.* Delitzsch : *l'affligé ne trouve-t-il que dureté* (comp. *chesed* Prov. xiv, 34) *de la part de son ami, il abandonne la crainte*, etc. Enfin Le Hir joint aussi les vers. 13 et 14 :

Devais-je, quand tout appui sur moi-même me manque,
Et que toute ressource m'est ôtée,
Trouver un ami sans pitié pour ma ruine,
Et infidèle à la crainte du Seigneur?

15. *Mes frères*, mes amis, ressemblent au torrent qui coule à pleins bords en hiver, quand ses eaux sont inutiles, et qui se trouve à sec l'été, quand on voudrait s'y désaltérer. Comp. *Is.* lviii, 11. Plusieurs traits de cette comparaison n'ont pas été saisis par la Vulgate.

16. Phénomène de la fonte des neiges.

17 Au temps de la sécheresse, il s'évanouit;
Aux *premières* chaleurs, son lit est desséché.
18 Dans des sentiers divers ses eaux se perdent,
Elles s'évaporent dans les airs, et il tarit.
19 Les caravanes de Théma comptaient sur lui;
Les voyageurs de Saba étaient pleins d'espoir :
20 Ils sont frustrés dans leur attente;
Arrivés sur ses bords, ils restent confondus.
21 Ainsi vous me manquez à cette heure;
A la vue de l'infortune, vous fuyez épouvantés.
22 Vous ai-je dit : " Donnez-moi quelque chose,
Faites-moi part de vos biens,
23 Délivrez-moi de la main de l'ennemi,
Arrachez-moi de la main des brigands?"

24 Instruisez-moi, et je vous écouterai en silence;
Faites-moi voir en quoi j'ai failli.
25 Qu'elles ont de force les paroles équitables?
Mais sur quoi tombe votre blâme?
26 Voulez-vous donc censurer des mots?
Les discours échappés au désespoir sont la proie du vent.
27 Ah! vous jetez le filet sur un orphelin,
Vous creusez un piège à votre ami!
28 Mais daignez vous retourner vers moi,
Et vous verrez si je vous trompe.
29 Revenez, ne soyez pas injustes;
Revenez, et mon innocence apparaîtra.
30 Y a-t-il de l'iniquité sur ma langue?
Mon palais ne sait-il pas discerner le mal?

CHAP. VII. — Réponse de Job à Eliphaz (suite).

Ch. VII.

1 LA vie de l'homme sur la terre est un temps de service,
Et ses jours sont comme ceux du mercenaire.
2 Comme l'esclave soupire après l'ombre,
Comme l'ouvrier attend son salaire,
3 Ainsi j'ai eu en partage des mois de douleur,
Pour mon lot, des nuits de souffrance.
4 Si je me couche, je dis :
" Quand me lèverai-je? Quand finira la nuit?"
Et je suis rassasié d'angoisses jusqu'au jour.
5 Ma chair se couvre de vers et d'une croûte terreuse,
Ma peau se gerce, et de ses déchirures jaillit le pus.
6 Mes jours passent plus rapides que la navette,
Ils s'évanouissent : plus d'espérance!

7 *O Dieu*, souviens-toi que ma vie n'est qu'un souffle!
Mes yeux ne reverront pas le bonheur.
8 L'œil qui me regarde ne m'apercevra plus;
Ton œil me cherchera, et j'aurai cessé d'être.

---

18. La plupart des modernes traduisent ainsi ce verset : *les caravanes se détournent de leur route*, pour s'approvisionner d'eau à ce torrent; *mais*, le trouvant à sec, *elles s'enfoncent dans le désert et périssent.* Le v. 20 rend cette traduction moins probable (Le Hir).

19. *Théma*, district septentrional de l'Arabie déserte (*Gen.* xxv, 15). — *Saba*, dans l'Yémen (*Gen.* x, 28).

21. *Vous me manquez;* litt., *vous êtes devenus rien*, vous êtes ici pour rien, comme le torrent desséché. — *De l'infortune*, litt. *de la frayeur*, de mon état effrayant. Le Hir, *du péril:* Dieu semblant se prononcer contre moi, vous vous imaginez qu'il y aurait du péril à me défendre, et vous n'osez pas le faire.

23. *Ennemi ... brigands*, qui avaient pillé les biens de Job.

25. Si vos reproches étaient justes, ils auraient de la force : *mais*, etc.

26. Le Hir : ... *des mots*, *des paroles en l'air d'un désespéré.* Dans le dernier mem-

nam, irruet super eos nix. 17. Tempore, quo fuerint dissipati, peribunt: et ut incaluerit, solventur de loco suo. 18. Involutæ sunt semitæ gressuum eorum : ambulabunt in vacuum, et peribunt. 19. Considerate semitas Thema, itinera Saba, et exspectate paulisper. 20. Confusi sunt, quia speravi : venerunt quoque usque ad me, et pudore cooperti sunt. 21. Nunc venistis : et modo videntes plagam meam timetis. 22. Numquid dixi : Afferte mihi, et de substantia vestra donate mihi? 23. Vel, Liberate me de manu hostis, et de manu robustorum eruite me?

24. Docete me, et ego tacebo : et si quid forte ignoravi, instruite me. 25. Quare detraxistis sermonibus veritatis, cum e vobis nullus sit qui possit arguere me? 26. Ad increpandum tantum eloquia concinnatis, et in ventum verba profertis. 27. Super pupillum irruitis, et subvertere nitimini amicum vestrum. 28. Verumtamen quod cœpistis explete : præbete aurem, et videte an mentiar. 29. Respondete obsecro absque contentione : et loquentes id quod justum est, judicate. 30. Et non invenietis in lingua mea iniquitatem, nec in faucibus meis stultitia personabit.

CAPUT VII.

Job humanæ vitæ suasque calamitates varias explicat, nec reditum sibi fore verisimilem ad præsentis vitæ felicitatem : petit quoque a Deo liberari a miseriis, admirans Dei erga miserum hominem providentiam.



MILITIA est vita hominis super terram : et sicut dies mercenarii, dies ejus. 2. Sicut servus desiderat umbram, et sicut mercenarius præstolatur finem operis sui : 3. sic et ego habui menses vacuos, et noctes laboriosas enumeravi mihi. 4. Si dormiero, dicam : Quando consurgam? et rursum exspectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras. 5. Induta est caro mea putredine et sordibus pulveris, cutis mea aruit, et contracta est. 6. Dies mei velocius transierunt quam a texente tela succiditur, et consumpti sunt absque ulla spe.

7. Memento quia ventus est vita mea, et non revertetur oculus meus ut videat bona. 8. Nec aspiciet me

bre, la Vulg. et les autres versions anciennes ont lu *naschah*, proférer, au lieu de *noasch;* d'où ce sens : *et vous proférez des paroles en l'air.*

27. *Vous jetez le filet* (Le Hir : comp. I *Sam.* xiv, 42); ou bien, *vous jetez* (ou *vous jetteriez*) *le sort*, comme des créanciers impitoyables qui, à la mort du débiteur, se partagent ses enfants en les tirant au sort : comp. II *Rois*, iv, 1. — *Vous creusez un piège* (Le Hir); ou bien, *vous trafiquez de votre ami :* vous profitez de ma triste situation pour faire étalage de sagesse et de vertu.

28. *Vous retourner vers moi*, être plus équitables à mon égard. On peut aussi supposer que les amis de Job, piqués de ses dernières paroles, s'étaient détournés de lui et faisaient mine de s'en aller. D'autres, *regardez-moi, je vous prie : vous mentirais-je en face?*

29. *Revenez* à la discussion et daignez m'écouter encore, mais sans préventions injustes.

30. *Mon palais*, etc. Vulg., *la folie ne parlera pas par ma bouche.*

CHAP. VII.

1. *Un temps de service*, laborieux et pénible, où l'homme est engagé et pour ainsi dire enrôlé, comme un soldat. L'idée est celle de *labeur pendant un temps déterminé*, non celle de guerre ou de combat; ce service fini, l'homme peut désirer le repos du tombeau. — LXX, *une épreuve*, ou *un lieu d'épreuve;* Vulg., *un service militaire.* Comp. I *Tim.* i, 18; II *Tim.* ii, 3 sv. — *Mercenaire*, engagé à prix d'argent pour fournir une tâche, souvent le service militaire, plein de labeurs et de dangers (II *Sam.* x, 6).

4. *Quand finira la nuit;* d'autres, *la nuit se prolonge;* Le Hir, *la nuit écoulée, je suis... jusqu'au soir :* l'hébr. *nescheph* désigne plutôt le *crépuscule* du soir que celui du matin.

5. *D'une croûte terreuse;* Le Hir, *d'une noire poussière*, peut-être cette poussière noirâtre sur laquelle Job est couché et qui se coagule dans ses plaies.

9 Le nuage se dissipe et passe;
Ainsi celui qui descend au séjour des morts ne remontera plus.
10 Il ne retournera plus dans sa maison;
Le lieu qu'il habitait ne le reconnaîtra plus.

11 C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma langue,
Je parlerai dans l'angoisse de mon cœur,
J'exhalerai mes plaintes dans l'amertume de mon âme.
12 Suis-je la mer ou un monstre marin,
Pour que tu poses une barrière autour de moi?
13 Quand je dis : " Mon lit me soulagera,
Ma couche calmera mes soupirs, "
14 Alors tu m'effraies par des songes,
Tu m'épouvantes par des visions.
15 Ah! mon âme préfère la mort,
Mes os appellent le trépas.
16 Je suis en proie à la dissolution, la vie m'échappe pour jamais;
Laisse-moi, car mes jours ne sont qu'un souffle.
17 Qu'est-ce que l'homme, pour que tu en fasses tant d'estime,
Que tu daignes t'occuper de lui,
18 Que tu le visites chaque matin,
Et qu'à chaque instant tu l'éprouves?
19 Quand cesseras-tu d'avoir le regard sur moi?
Quand me laisseras-tu le temps de reprendre haleine?
20 Si j'ai péché, que puis-je te faire, ô Gardien des hommes?
Pourquoi me mettre en butte à tes traits,
Et me rendre à charge à moi-même?
21 Que ne pardonnes-tu mon offense?
Que n'oublies-tu mon iniquité?
Car bientôt je dormirai dans la poussière;
Tu me chercheras, et je ne serai plus.

CHAP. VIII.

Ch. VIII. [1] ALORS Baldad de Suhé prit la parole et dit :

2 Jusques à quand tiendras-tu ces discours,
Et tes paroles seront-elles comme un souffle de tempête?
3 Est-ce que Dieu fait fléchir le droit?
Le Tout-Puissant renverse-t-il la justice?
4 Si tes fils ont péché contre lui,
Il les a livrés aux mains de leur iniquité.
5 Pour toi, si tu as recours à Dieu,
Si tu implores le Tout-Puissant,
6 Si tu es droit et pur,
Alors il veillera sur toi,
Il bénira la demeure de ta justice,
7 Ton premier état semblera peu de chose,
Tant le second sera florissant.

8 Interroge les générations passées,
Sois attentif à l'expérience des pères : —
9 Car nous sommes d'hier, et nous ne savons rien;
Nos jours sur la terre passent comme l'ombre : —

9. *Séjour des morts*, ou plutôt des âmes, le scheol (*Gen.* xxxvi, 35).

12. *La mer* : ce mot est employé par Isaïe (xix, 5) pour désigner le Nil. dont les débordements étaient contenus par des digues. — *Monstre marin :* ce mot est appliqué fréquemment au crocodile. — *Une barrière* de maux et de souffrances.

14. *Songes... visions :* effets naturels de la maladie de Job.

15. *Mes os*, le plus intime de moi-même : comp. *Ps.* xxxv, 10; *Prov.* iii, 8. Plusieurs traduisent ce verset : *mon âme préfère l'étranglement*, la mort par suffocation, amenée souvent, en effet, par l'éléphantiasis.

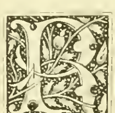
16. *Je suis en proie à la dissolution;* ou

visus hominis : oculi tui in me, et non subsistam. 9. Sicut consumitur nubes, et pertransit : sic qui descenderit ad inferos, non ascendet. 10. Nec revertetur ultra in domum suam, neque cognoscet eum amplius locus ejus.

11. Quapropter et ego non parcam ori meo, loquar in tribulatione spiritus mei : confabulabor cum amaritudine animæ meæ. 12. Numquid mare ego sum, aut cetus, quia circumdedisti me carcere? 13. Si dixero : Consolabitur me lectulus meus, et relevabor loquens mecum in strato meo : 14. terrebis me per somnia, et per visiones horrore concuties. 15. Quam ob rem elegit suspendium anima mea, et mortem ossa mea. 16. Desperavi, nequaquam ultra jam vivam : parce mihi, nihil enim sunt dies mei. 17. Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? 18. Visitas eum diluculo, et subito probas illum : 19. usquequo non parcis mihi, nec dimittis me ut glutiam salivam meam? 20. Peccavi, quid faciam tibi o custos hominum? quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis? 21. Cur non tollis peccatum meum, et quare non aufers iniquitatem meam? ecce, nunc in pulvere dormiam : et si mane me quæsieris, non subsistam.

CAPUT VIII.

Baldad Jobum quasi de impio sermone arguit, et eum ut ad Deum melioremque vitam se convertat hortatur, atque ita fore omnia illi feliciora promittit : explicat etiam quam sit vana spes hypocritarum, asserens Deum bonis bona, et malis mala tantum tribuere.


RESPONDENS autem Baldad Suhites, dixit : 2. Usquequo loqueris talia, et spiritus multiplex sermones oris tui? 3. Numquid Deus supplantat judicium? aut Omnipotens subvertit quod justum est? 4. Etiam si filii tui peccaverunt ei, et dimisit eos in manu iniquitatis suæ : 5. tu tamen si diluculo consurrexeris ad Deum, et Omnipotentem fueris deprecatus : 6. si mundus et rectus incesseris, statim evigilabit ad te, et pacatum reddet habitaculum justitiæ tuæ : 7. in tantum, ut si priora tua fuerint parva, et novissima tua multiplicentur nimis.

8. Interroga enim generationem pristinam, et diligenter investiga patrum memoriam : 9. (Hesterni quippe sumus, et ignoramus quoniam sicut [a] umbra dies nostri sunt

[a] Infr. 14. 2. Ps. 143, 4.

bien, *j'en suis dégoûté* (de la vie). Vulg., *je suis désespéré.* D'autres autrement.

17. *Tant d'estime*, en t'occupant de lui pour l'éprouver : ironie.

19. *Reprendre haleine.* litt., *avaler ma salive.*

20. *Que puis-je te faire*, quel profit attends-tu de mes satisfactions? Ou bien avec S. Augustin et d'autres, *qu'ai-je pu te faire*, quel préjudice mon péché t'a-t-il causé? — *Gardien des hommes :* " ce mot semble tout à la fois rappeler à Dieu le tendre soin qu'il prend des hommes, et la rigueur avec laquelle il observe leur vie. " *Le Hir.* — *A charge à moi-même :* les LXX ont lu et traduit, *à toi* (*alaik*, au lieu de *alaï*) : *pourquoi te suis-je devenu insupportable ?*

21. *Tu me chercheras*, pour exercer envers moi ta clémence.

CHAP. VIII.

1. Le discours de Baldad repose sur le même principe que celui d'Eliphaz, mais il garde moins de ménagement : Dieu n'est pas injuste; si les fils de Job ont péri et si lui-même est malheureux, c'est qu'ils sont gravement coupables; que Job revienne à Dieu, et il jouira de nouveau de la prospérité.

2. *Les paroles* violentes et désordonnées.

6. *Veillera sur toi :* comp. *Ps.* xxxv, 23; ou bien avec la Vulgate, *il sera matinal pour toi*, il s'empressera de te secourir. — *La demeure de ta justice ;* ta demeure, où habitera la justice.

8. Eliphaz, pour appuyer son discours, avait eu recours à une vision; Baldad invoque les maximes des anciens sages. — *Leurs pères*, les pères des générations passées, les anciens les plus reculés (*Eccli.* viii, 9).

10 Ne vont-ils pas t'enseigner, te parler
Et de leur cœur tirer ces sentences :
11 " Le papyrus croît il en dehors des marais?
Le jonc s'élève-t-il sans eau?
12 Encore tendre, sans qu'on le coupe,
Il sèche avant l'herbe des champs.
13 Tel est le sort de tous ceux qui oublient Dieu;
L'espérance de l'impie périra.
14 Sa confiance sera brisée,
Son assurance ressemble à la maison de l'araignée.
15 Il s'appuie sur sa maison, et elle ne tient pas;
Il s'y attache, et elle ne reste pas debout.
16 Plein de vigueur, au soleil,
Il étend ses rameaux sur son jardin,
17 Ses racines s'entrelacent parmi les pierres,
Il plonge jusqu'aux profondeurs du roc,
18 Est-il arraché de sa place,
Sa place le renie. Je ne t'ai jamais vu.
19 C'est là que sa joie se termine,
Et du même sol d'autres s'élèveront après lui."

20 Non, Dieu ne rejette pas l'innocent,
Il ne tend pas la main aux malfaiteurs.
21 Il peut rendre le sourire à ta bouche,
Mettre sur tes lèvres des chants d'allégresse.
22 Tes ennemis seront couverts de honte,
Et la tente des méchants disparaîtra.

CHAP. IX. — Réponse de Job à Baldad.

Chap. IX. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 Je sais bien qu'il en est ainsi :
Comment l'homme serait-il juste vis-à-vis de Dieu?
3 S'il voulait contester avec lui,
Sur mille choses il ne pourrait répondre à une seule.
4 Dieu est sage en son cœur, et son bras a la puissance :
Qui lui a résisté, et est demeuré en paix?
5 Il transporte soudain les montagnes,
Il les renverse dans sa colère.
6 Il secoue la terre sur sa base,
Et ses colonnes sont ébranlées.
7 Il commande au soleil, et (le soleil) ne se lève pas;
Il met un sceau sur les étoiles.
8 Seul, il étend les cieux,
Il marche sur les hauteurs de la mer.
9 Il a créé la Grande-Ourse, Orion, les Pléiades
Et les régions du ciel austral.
10 Il fait des merveilles qu'on ne peut sonder,
Des prodiges qu'on ne saurait compter.
11 Il passe près de moi, et je ne le vois pas;
Il s'éloigne, sans que je l'aperçoive.
12 S'il ravit *une proie*, qui s'y opposera?
Qui lui dira : " Que fais-tu?"
13 Dieu, rien ne fléchit sa colère;
Devant lui s'inclinent les légions d'orgueil.

10. *De leur cœur*, siège de la sagesse, chez les Hébreux.

11-12. Les plantes aquatiques ont une végétation luxuriante; mais, que l'eau leur manque, elles se dessèchent et meurent en quelques instants : image de la prospérité de ceux qui oublient Dieu.

14. *La maison de l'araignée :* sa toile.

15. *Sur sa maison*, aussi fragile que la toile de l'araignée. — *Sur son jardin*. Le Hir : " *Son* est emphatique; il semble que cet *arbre* (image de l'impie) soit le maître du jardin qu'il couvre de son ombre. Des manuscrits de la Vulgate lisent *horto* au

super terram.) 10. Et ipsi docebunt
te : loquentur tibi, et de corde suo
proferent eloquia. 11. Numquid vi-
rere potest scirpus absque humore?
aut crescere carectum sine aqua?
12. Cum adhuc sit in flore, nec car-
patur manu, ante omnes herbas are-
scit : 13. Sic viæ omnium, qui obli-
viscuntur Deum, et spes hypocritæ
peribit : 14. non ei placebit vecordia
sua, et sicut tela aranearum fiducia
ejus. 15. Innitetur super domum
suam, et non stabit : fulciet eam, et
non consurget : 16. humectus vide-
tur antequam veniat sol, et in ortu
suo germen ejus egredietur. 17. Su-
per acervum petrarum radices ejus
densabuntur, et inter lapides com-
morabitur. 18. Si absorbuerit eum
de loco suo, negabit eum, et dicet :
Non novi te. 19. Hæc est enim læ-
titia viæ ejus, ut rursum de terra
alii germinentur.

20. Deus non projiciet simpli-
cem, nec porriget manum mali-
gnis : 21. Donec impleatur risu os
tuum, et labia tua jubilo. 22. Qui
oderunt te, induentur confusione :
et tabernaculum impiorum non
subsistet.

CAPUT IX.

Admittit Job Deum per omnia justum esse, nec posse hominem convincere Deum injustitiæ : homo, inquit Job, comparatus Deo non potest justificari : divinæ potentiæ ac sapientiæ magnitudo ostenditur, ut nemo ei resistere aut respondere valeat : porro Deus et impium percutit et innocentem : suam quoque innocentiam contra amicos tuetur, commemorans suam afflictionem.


ET respondens Job, ait :
2. Vere scio quod ita sit,
et quod non justificetur
homo compositus Deo.
3. Si voluerit contendere cum eo,
non poterit ei respondere unum pro
mille. 4. Sapiens corde est, et fortis
robore : quis restitit ei, et pacem
habuit? 5. Qui transtulit montes, et
nescierunt hi quos subvertit in furore
suo. 6. Qui commovet terram de
loco suo, et columnæ ejus concu-
tiuntur. 7. Qui præcipit soli, et non
oritur : et stellas claudit quasi sub
signaculo : 8. qui extendit cœlos
solus, et graditur super fluctus ma-
ris. 9. Qui facit Arcturum, et Oriona,
et Hyadas, et interiora austri. 10. Qui
facit magna, et incomprehensibilia,
et mirabilia, quorum non est nume-
rus. 11. Si venerit ad me, non vide-
bo eum : si abierit, non intelligam.
12. Si repente interroget, quis res-
pondebit ei? vel quis dicere potest :
Cur ita facis? 13. Deus, cujus iræ
nemo resistere potest, et sub quo
curvantur qui portant orbem.

---

lieu de *ortu* : ne serait-ce pas la leçon primitive?

CHAP. IX.

1. Job admet les grandes idées sur Dieu proclamées par ses amis : sa justice, sa sagesse, sa puissance infinies. Mais il ne frappe pas seulement les coupables, il éprouve aussi l'innocent, sans que celui-ci ait le droit de disputer avec lui. Puis, après avoir rappelé à Dieu ses anciennes bontés à son égard, il se plaint des rigueurs dont il est actuellement l'objet et lui demande quelques instants de relâche avant sa mort.

2. *Vis-à-vis de Dieu*, ou *devant Dieu*. Comp. *Ps*. cxliii, 2; *Rom*. iii, 20.

3. *Mille choses*, mille chefs d'accusation.

7. *Il met un sceau sur les étoiles*, les empêche de paraître en les couvrant de nuages.

8. *Il étend les cieux*, comme on dresse une tente.

9. *Les régions du ciel austral* (litt. *les chambres du midi*), c.-à-d. les étoiles qui s'y trouvent.

12. *S'il ravit*, etc. La Vulg. a lu autrement : *si soudain il interroge, qui lui répondra?*

13. *Les légions d'orgueil* (litt. *les auxiliaires de rahab* : ce dernier mot signifie *orgueil* et *être monstrueux*, par exemple, un dragon, un crocodile, une baleine), probablement Satan et les démons qui sont comme sa milice. Peut-être Job fait-il allusion à une tradition ou légende ancienne, écho de la révolte des anges rebelles, d'après laquelle un être monstrueux, après avoir été vaincu dans un combat contre Dieu, aurait été enchaîné avec ses compagnons dans le ciel, où il formerait une constellation, celle du Dragon ou de la Baleine.

14 Et moi je songerais à lui répondre,
A plaider ma cause devant lui!
15 Aurais-je pour moi la justice, je ne répondrais pas;
J'implorerais la clémence de mon juge.
16 Même s'il se rendait à mon appel,
Je ne croirais pas qu'il eût écouté ma voix :
17 Lui qui me brise comme dans un tourbillon,
Et multiplie mes blessures sans motif;
18 Qui ne me laisse point respirer
Et me rassasie d'amertume.
19 S'agit-il de force, il est fort,
S'agit-il de droit, *il dit :* "Qui m'assigne?"
20 Serais-je irréprochable, ma bouche même me condamnerait,
Serais-je innocent, elle me déclarerait pervers.
21 Innocent! je le suis; je ne tiens pas à l'existence,
Et la vie m'est à charge.
22 Il n'importe, *après tout;* c'est pourquoi j'ai dit :
"Il fait périr également le juste et l'impie"
23 Si du moins il tuait d'un seul coup!
Hélas! il se rit des épreuves de l'innocent.
24 La terre est livrée aux mains du méchant,
Dieu voile la face de ses juges :
Si ce n'est pas lui, qui est-ce donc?

25 Mes jours sont plus rapides qu'un courrier,
Ils fuient sans avoir vu le bonheur,
26 Ils passent comme la barque de jonc,
Comme l'aigle qui fond sur sa proie.
27 Si je dis : "Je veux oublier ma plainte,
Bannir la tristesse de mon front, prendre un air joyeux,"
28 Je tremble, pour chacune de mes actions,
Je sais que tu ne me tiendras pas pour innocent,
29 Je serai jugé coupable;
Pourquoi prendre une peine inutile?
30 Quand je me laverais dans la neige,
Quand je purifierais mes mains avec le *bor*
31 Tu me plongerais dans la fange,
Et mes vêtements m'auraient en horreur.
32 Dieu n'est pas un homme comme moi, pour que je lui réponde,
Pour que nous comparaissions ensemble en justice.
33 Il n'y a pas entre nous d'arbitre
Qui pose sa main sur nous deux.
34 Qu'il retire sa verge de dessus moi,
Que ses terreurs cessent de m'épouvanter :
35 Alors je parlerai sans crainte;
Autrement je ne suis point à moi-même.



14. *Plaider ma cause*, litt. *choisir mes paroles*, mes moyens de défense.

16. *Même s'il* me permettait de présenter ma défense.

17. *Tourbillon* ou *tempête*. — *Sans motif* apparent.

19. *Qui* osera *m'assigner* à comparaître. Vulg., *personne n'ose témoigner en ma faveur* (dit Job). On pourrait aussi traduire : *en appellerai-je à la force? il est tout-puissant; à la justice?* etc.

20. Si je plaidais contre Dieu, ma bou-

14. Quantus ergo sum ego, ut respondeam ei, et loquar verbis meis cum eo? 15. Qui etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed meum judicem deprecabor.
16. Et cum invocantem exaudierit me, non credo quod audierit vocem meam. 17. In turbine enim conteret me, et multiplicabit vulnera mea etiam sine causa. 18. Non concedit requiescere spiritum meum, et implet me amaritudinibus. 19. Si fortitudo quæritur, robustissimus est : si æquitas judicii, nemo audet pro me testimonium dicere. 20. Si justificare me voluero, os meum condemnabit me : si innocentem ostendero, pravum me comprobabit. 21. Etiam si simplex fuero, hoc ipsum ignorabit anima mea, et tædebit me vitæ meæ. 22. Unum est quod locutus sum, et innocentem et impium ipse consumit. 23. Si flagellat, occidat semel, et non de pœnis innocentum rideat. 24. Terra data est in manus impii, vultum judicum ejus operit : quod si non ille est, quis ergo est?

25. Dies mei velociores fuerunt cursore : fugerunt, et non viderunt bonum. 26. Pertransierunt quasi naves poma portantes, sicut aquila volans ad escam. 27. Cum dixero : Nequaquam ita loquar : commuto faciem meam, et dolore torqueor.
28. Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti. 29. Si autem et sic impius sum, quare frustra laboravi? 30. Si lotus fuero quasi aquis nivis, et fulserint velut mundissimæ manus meæ : 31. tamen sordibus intinges me, et abominabuntur me vestimenta mea. 32. Neque enim viro qui similis mei est, respondebo : nec qui mecum in judicio ex æquo possit audiri. 33. Non est qui utrumque valeat arguere, et ponere manum suam in ambobus. 34. Auferat a me virgam suam, et pavor ejus non me terreat. 35. Loquar, et non timebo eum : neque enim possum metuens respondere.

---

che me trahirait et parlerait contre moi : hyperbole.

21. *L'existence ... la vie* présente : ces sentiments semblent incompatibles avec la foi en Dieu; mais ils rapprochent Job de la vraie solution du problème, nettement donnée par S. Paul (I *Cor.* xv, 19) : " Si nous n'avons d'espérance en *Jésus-Christ* qu'en cette vie seulement, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes. "

22. *Il n'importe :* il n'y a, sous ce rapport, aucune différence entre le juste et l'impie : l'un pour le punir, l'autre pour l'éprouver.

23. *Il se rit*, il semble se rire *des épreuves de l'innocent*, lorsqu'il les laisse se prolonger. " Dans tout le livre, dit S. Jérôme, il n'y a rien de plus hardi que ce verset; " c'est l'explosion d'une indicible souffrance. " On voit par là, dit le P. Knabenbauer, que les justes sont quelquefois si cruellement éprouvés, que la mort devient une chose très désirable. " D'autres : *Si le fléau* envoyé de Dieu (peste, guerre ou famine) *tue subitement* des populations entières, *Dieu semble se rire des innocents* confondus avec les coupables dans le châtiment. Le Hir traduit le 1er membre : *s'il frappe, il tue du premier coup.*

24. *Est livrée ... Dieu voile.* Dans le style hardi de l'Ecriture, on dit que Dieu fait ce qu'il permet (Le Hir).

26. *Barque de jonc*, de papyrus, dont les tiges entrelacées étaient enduites de bitume. Ces légères nacelles se pliaient facilement; les Egyptiens s'en servaient sur le Nil, et les portaient au-delà des cataractes et des rapides. Comp. *Is.* xviii, 2. Vulg., *navires portant des fruits.*

30. *Bor*, ou potasse : probablement de la cendre mêlée avec de l'huile, dont on se servait en guise de savon.

31. *Tu me plongerais*, etc. : je serais à tes yeux aussi souillé que si j'avais été plongé dans un bourbier.

33. *Qui impose* à chacun des adversaires son autorité supérieure.

35. *Autrement*, etc.; ou bien, *car ma conscience* morale *ne m'oblige pas à me taire.*

CHAP. X. — Réponse de Job à Baldad (suite).

Chap. X.

1 MON âme est lasse de la vie;
Je donnerai libre cours à ma plainte,
Je parlerai dans l'amertume de mon cœur.
2 Je dis à Dieu : Ne me condamne point;
Apprends-moi sur quoi tu me prends à partie.
3 Trouves-tu du plaisir à opprimer,
A repousser l'œuvre de tes mains,
A faire luire ta faveur sur le conseil des méchants?
4 As-tu des yeux de chair,
Et vois-tu comme voient les hommes?
5 Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme
Tes années comme les années d'un mortel,
6 Pour que tu recherches mon iniquité,
Pour que tu poursuives mon péché.
7 Quand tu sais que je ne suis pas coupable,
Et que nul ne peut me délivrer de ta main?

8 Tes mains m'ont formé et façonné,
Et tu voudrais me détruire!
9 Souviens-toi que tu m'as pétri comme l'argile,
Et tu me ramènerais à la poussière!
10 Tu m'as coulé comme le lait,
Et coagulé comme le fromage.
11 Tu m'as revêtu de peau et de chair,
Tu m'as tissé d'os et de nerfs.
12 Avec la vie, tu m'as accordé ta faveur,
Et ta providence a gardé mon âme.

13 Et pourtant voilà ce que tu cachais dans ton cœur;
Je vois bien ce que tu méditais.
14 Si je pèche, tu m'observes,
Tu ne me pardonnes pas mon iniquité.
15 Suis-je coupable, malheur à moi!
Suis-je innocent, je n'ose lever la tête,
Rassasié de honte, et voyant ma misère.
16 Si je me relève, tu me poursuis comme un lion,
Tu recommences à me tourmenter étrangement.
17 Tu m'opposes de nouveaux témoins,
Tu redoubles de fureur contre moi,
De nouveaux adversaires viennent m'assaillir.

18 Pourquoi m'as-tu tiré du sein de ma mère?
Je serais mort, et aucun œil ne m'aurait vu.
19 Je serais comme si je n'eusse jamais été,
Du sein maternel j'aurais passé au sépulcre.
20 Mes jours ne sont-ils pas bien courts?
Qu'il me laisse donc respirer un instant,
21 Avant que je m'en aille, pour ne plus revenir,
Dans la région des ténèbres et de l'ombre de la mort,
22 Morne et sombre région,
Où règnent l'ombre de la mort et le chaos,
Où le jour même est une profonde nuit.

CHAP. XI. — Discours de Sophar.

Ch. XI.

1 ALORS Sophar de Naama prit la parole et dit :

2 La multitude des paroles restera-t-elle sans réponse?
Est-ce la langue verbeuse qui aura raison?
3 Tes vains propos feront-ils taire les gens?
Te moqueras-tu, sans que personne te confonde?

CAPUT X.

Job suam afflictionem lamentatur, illius causam a Deo inquirens; quam ostendit non fuisse suam malitiam, neque Dei ignorantiam, qui creatum a se hominem exacte novit : rursumque propter pœnarum exuberantiam plangit se natum.

ÆDET animam meam vitæ meæ, dimittam adversum me eloquium meum, loquar in amaritudine animæ meæ. 2. Dicam Deo : Noli me condemnare : indica mihi cur me ita judices. 3. Numquid bonum tibi videtur, si calumnieris me, et opprimas me opus manuum tuarum, et consilium impiorum adjuves? 4. Numquid oculi carnei tibi sunt : aut sicut videt homo, et tu videbis? 5. Numquid sicut dies hominis dies tui, et anni tui sicut humana sunt tempora, 6. ut quæras iniquitatem meam, et peccatum meum scruteris? 7. Et scias quia nihil impium fecerim, [a]cum sit nemo qui de manu tua possit eruere.

[a] Deut. 32, 39.

8. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu: et sic repente præcipitas me? 9. Memento quæso quod sicut lutum feceris me, et in pulverem reduces me. 10. Nonne sicut lac mulsisti me, et sicut caseum me coagulasti? 11. Pelle et carnibus vestisti me : ossibus et nervis compegisti me : 12. vitam et misericordiam tribuisti mihi, et visitatio tua custodivit spiritum meum.

13. Licet hæc celes in corde tuo, tamen scio quia universorum memineris. 14. Si peccavi, et ad horam pepercisti mihi : cur ab iniquitate mea mundum me esse non pateris? 15. Et si impius fuero, væ mihi est : et si justus, non levabo caput, saturatus afflictione, et miseria. 16. Et propter superbiam quasi leænam capies me, reversusque mirabiliter me crucias. 17. Instauras testes tuos contra me, et multiplicas iram tuam adversum me, et pœnæ militant in me.

18. Quare de vulva eduxisti me? qui utinam consumptus essem ne oculus me videret. 19. Fuissem quasi non essem, de utero translatus ad tumulum. 20. Numquid non paucitas dierum meorum finietur brevi? dimitte ergo me, ut plangam paululum dolorem meum : 21. antequam vadam et non revertar, ad terram tenebrosam, et opertam mortis caligine : 22. terram miseriæ et tenebrarum, ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.

CAPUT XI.

Sophar inique asserit Job propter multa ipsius peccata, quæ recenset, fuisse a Deo percussum, ostendens Deum incomprehensibilem : resipiscenti tamen Job felicissima quæque pollicetur.

ESPONDENS autem Sophar Naamathites, dixit : 2. Numquid qui multa loquitur, non et audiet? aut vir verbosus justificabitur? 3. Tibi

---

CHAP. X.

5. Eternel, tu dois être patient, peu pressé de punir.

6. *Pour que tu poursuives*, par une sorte d'enquête.

10. *Coulé* dans le moule, la forme. La formation de l'embryon est un mystère dont les Hébreux ne parlent qu'avec une sorte de révérence. Comp. *Ps.* cxxxix, 14-16; *Sag.* vii, 1 sv. *Eccl.* xi, 15; II *Mach.* vii, 22.

12. *Ta faveur :* Job a ici en vue son premier état de prospérité.

13. La plupart des modernes font de ce verset l'annonce de ce qui suit : *Voici ce que,* dès le temps de ma prospérité, *tu cachais dans ton cœur, ce que, je le sais, tu as résolu en toi-même,* savoir, de me traiter avec la plus grande rigueur.

14. *Tu m'observes;* ou bien, *tu me gardes* en réserve pour le châtiment.

17. *Témoins :* les amis de Job qui l'accusent, ou bien ses maux qui semblent attester sa culpabilité.

CHAP. XI.

1. *Sophar*, le plus jeune peut-être des trois amis de Job, reprend la thèse des deux premiers, mais avec moins de dignité et de

4 Tu as dit *à Dieu :* " Ma pensée est la vraie,
Et je suis irréprochable devant toi." —
5 Oh ! si Dieu voulait parler,
S'il ouvrait les lèvres pour te répondre;
6 S'il te révélait les secrets de sa sagesse,
Les replis cachés de ses desseins,
Tu verrais alors qu'il a usé d'indulgence pour tes crimes.
7 Prétends-tu sonder les profondeurs de Dieu,
Atteindre la perfection du Tout-Puissant?
8 Elle est haute comme les cieux : que feras-tu?
Plus profonde que le séjour des morts : que sauras-tu?
9 Sa mesure est plus longue que la terre,
Elle est plus large que la mer.
10 S'il fond sur le coupable, s'il l'arrête,
S'il convoque le tribunal, qui s'y opposera?
11 Car il connaît les pervers,
Il découvre l'iniquité avant qu'elle s'en doute.
12 *A cette vue*, le fou même comprendrait,
Et le petit de l'onagre deviendrait raisonnable.

13 Pour toi, si tu diriges ton cœur *vers Dieu*,
Et que tu étendes vers lui tes bras,
14 Si tu éloignes de tes mains l'iniquité,
Et que l'injustice n'habite pas sous ta tente,
15 Alors tu lèveras ton front sans tache,
Tu seras inébranlable et tu ne craindras plus.
16 Tu oublieras tes souffrances,
Tu t'en souviendras comme des eaux écoulées.
17 L'avenir se lèvera pour toi plus brillant que le midi;
Les ténèbres se changeront en aurore.
18 Tu seras plein de confiance, et ton attente ne sera pas vaine;
Tu regarderas autour de toi, et tu te coucheras tranquille.
19 Tu reposeras, sans que personne t'inquiète,
Et plusieurs caresseront ton visage.
20 Mais les yeux des méchants se consumeront;
Pour eux, point de refuge;
Leur espérance est le souffle d'un mourant.

CHAP. XII. — Réponse de Job à Sophar.

Ch. XII. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 Vraiment vous êtes *plus sages que* tout un peuple,
Et avec vous mourra la sagesse!
3 Moi aussi j'ai de l'intelligence comme vous;
Je ne vous le cède en rien,
Et qui ne sait les choses que vous dites?
4 L'homme raillé par ses amis,
Invoque Dieu et Dieu daigne l'écouter.
Le juste, l'innocent, vous sert de risée :
5 Honte au malheur! C'est la devise des heureux.
Le mépris attend celui dont le pied chancelle.
6 La paix cependant règne sous la tente des brigands,
La sécurité pour ceux qui provoquent le ciel,
Et qui n'ont d'autre dieu que leur force.

---

ménagement qu'Eliphaz, moins de vigueur et d'ingénuité que Baldad. Son langage va jusqu'à la rudesse et à l'insulte. D'après lui, l'iniquité de Job surpasse la rigueur de son châtiment; c'est la seule idée nouvelle que l'on trouve dans son discours. Il termine par exhorter son ami à revenir à Dieu et à la pratique de la justice, seul moyen pour lui de goûter encore le bonheur.

4. *Ma pensée*, ma manière de voir, la thèse que je soutiens, savoir, que Dieu, souverainement juste, m'éprouve très cruellement, sans que j'aie la conscience d'avoir commis de grands crimes.

soli tacebunt homines? et cum cete-
ros irriseris, a nullo confutaberis?
4. Dixisti enim : Purus est sermo
meus, et mundus sum in conspectu
tuo. 5. Atque utinam Deus loque-
retur tecum, et aperiret labia sua
tibi, 6. ut ostenderet tibi secreta
sapientiæ, et quod multiplex esset
lex ejus, et intelligeres quod multo
minora exigaris ab eo, quam mere-
tur iniquitas tua. 7. Forsitan vesti-
gia Dei comprehendes, et usque ad
perfectum Omnipotentem reperies?
8. Excelsior cœlo est, et quid facies?
profundior inferno, et unde cogno-
sces? 9. Longior terra mensura ejus,
et latior mari. 10. Si subverterit
omnia, vel in unum coarctaverit,
quis contradicet ei? 11. Ipse enim
novit hominum vanitatem, et vi-
dens iniquitatem, nonne considerat?
12. Vir vanus in superbiam erigi-
tur, et tamquam pullum onagri se
liberum natum putat.
13. Tu autem formasti cor tuum,
et expandisti ad eum manus tuas.
14. Si iniquitatem, quæ est in manu
tua, abstuleris a te, et non manserit
in tabernaculo tuo injustitia: 15. tunc
levare poteris faciem tuam absque
macula, et eris stabilis, et non time-
bis. 16. Miseriæ quoque oblivisceris,
et quasi aquarum quæ præterierunt
recordaberis. 17. Et quasi meridia-
nus fulgor consurget tibi ad vespe-
ram : et cum te consumptum puta-
veris, orieris ut lucifer. 18. Et ha-
bebis fiduciam, proposita tibi spe,
et defossus securus dormies. 19. Re-
quiesces, et [a] non erit qui te exter- [a] Lev. 26, 6.
reat : et deprecabuntur faciem tuam
plurimi. 20. [b] Oculi autem impiorum [b] Lev. 26,
deficient, et effugium peribit ab eis, 16.
et spes illorum abominatio animæ.

CAPUT XII.

Job, ut amicorum confundat jactantiam, asserit neminem ignorare Dei potentiam ac sapientiam ex creaturarum gubernatione, quarum status pro suo variat arbitrio.


RESPONDENS autem Job,
dixit : 2. Ergo vos estis
soli homines, et vobiscum
morietur sapientia? 3. [a] Et [a] Infr. 20, 2.
mihi est cor sicut et vobis, nec infe-
rior vestri sum : quis enim hæc, quæ
nostis, ignorat? 4. [b] Qui deridetur [b] Prov. 14,
ab amico suo sicut ego, invocabit 2.
Deum et exaudiet eum : deridetur
enim justi simplicitas. 5. Lampas
contempta apud cogitationes divi-
tum, parata ad tempus statutum.
6. Abundant tabernacula prædo-

8. *Que feras-tu?* pour l'atteindre. — *Que sauras-tu?* pour le connaître.

10. *S'il l'arrête*, ou *l'emprisonne*. Ce verset paraît répondre aux assertions de Job xi, 11-16.

11. *Avant qu'elle s'en doute;* ou bien, *que nul ne la soupçonne*. D'autres, *sans la remarquer exprès*, sans avoir besoin d'y faire beaucoup d'attention, en un mot *facilement*.

12. *A cette vue*, à la vue des perfections infinies de Dieu. Le Hir, *ainsi*, c.-à-d. par l'effet du châtiment subit et inévitable de Dieu. L'*onagre* est pris souvent dans la Bible comme le type de la stupidité. D'autres traduisent, *l'homme*, au contraire, *a l'intelligence d'un fou; il est né comme le petit de l'onagre.*

14. *L'iniquité* en général; Le Hir, *le bien mal acquis.*

18. *Tu regarderas*, etc., et ne voyant aucun sujet d'alarme, *tu te coucheras*, etc. D'autres, *tu as été confondu*, frustré dans tes espérances, mais maintenant *tu te coucheras*, etc. Vulg., *ayant creusé un fossé* infranchisssable autour de ta maison, *tu dormiras en sécurité.*

19. *Caresseront;* Vulg., *imploreront ta face*, solliciteront tes faveurs : même sens.

20. *Se consument*, s'usent à regarder si l'objet de leur attente, par ex. un secours, n'arrive pas. — *Refuge* contre le malheur, ou la colère divine.

CHAP. XII.

1. Job admet le principe posé par ses amis, savoir que Dieu est infiniment sage, puissant et juste, et il célèbre à son tour dans un magnifique langage ces perfections divines (ch. xii). Puis, comme ses amis sont injustes à son égard, c'est à Dieu qu'il veut s'adresser, ce qu'il fait d'abord avec une grande hardiesse (ch. xiii). A la fin, il s'apaise, s'excuse et implore la pitié de son juge.

5. Vulg., *c'est une lampe méprisée dans la pensée des riches, mais toute prête pour le temps marqué.*

7 Mais, de grâce, interroge les bêtes, et elles t'instruiront,
Les oiseaux du ciel, et ils te l'apprendront;
8 Demande à la terre, et elle t'enseignera;
Les poissons même de la mer te le raconteront.
9 Qui ne sait, parmi tous ces êtres,
Que la main de Jéhovah a fait toutes choses,
10 Qu'il tient dans sa main l'âme de tout ce qui vit
Et le souffle de tous les humains.
11 L'oreille ne discerne-t-elle pas les paroles,
Comme le palais savoure les aliments?
12 Aux cheveux blancs appartient la sagesse,
La prudence est le fruit des longs jours.

13 En Dieu résident la sagesse et la puissance,
Le conseil et l'intelligence lui appartiennent.
14 Ce qu'il renverse ne sera point rebâti,
L'homme qu'il retient captif ne sera point délivré.
15 S'il arrête les eaux, elles tarissent;
S'il les lâche, elles bouleversent la terre.
16 A lui la force et la prudence.
Il juge les hommes égarés et ceux qui les égarent.
17 Il emmène captifs les conseillers des peuples,
Et il ôte le sens aux juges.
18 Il délie le baudrier des rois,
Et ceint leurs reins d'une corde.
19 Il traîne les prêtres en captivité
Et renverse les puissants.
20 Il ôte la parole aux hommes les plus habiles,
Et il enlève le jugement aux vieillards.
21 Il verse le mépris sur les nobles,
Et il relâche la ceinture des forts.
22 Il met à découvert les choses cachées dans les ténèbres,
Et produit à la lumière l'ombre de la mort.
23 Il fait croître les nations, et il les anéantit;
Il les étend et il les resserre.
24 Il ôte l'intelligence aux chefs de la terre;
Et les égare dans des déserts sans chemin;
25 Ils tâtonnent dans les ténèbres, loin de la lumière;
Il les fait errer comme un homme ivre.

CHAP. XIII. — Réponse de Job (suite).

Ch. XIII.

1 MON œil a vu tout cela,
Mon oreille l'a entendu et compris.
2 Ce que vous savez, moi aussi je le sais,
Je ne vous suis en rien inférieur.

3 Mais je veux parler au Tout-Puissant,
Je veux plaider ma cause avec Dieu.
4 Car vous n'êtes que des charlatans,
Vous êtes tous des médecins inutiles.
5 Que ne gardiez-vous le silence,
Il vous eût tenu lieu de sagesse.
6 Ecoutez, je vous prie, ma défense,
Soyez attentifs au plaidoyer de mes lèvres.
7 Voulez-vous justifier Dieu par des discours injustes,
Soutenir sa cause en proférant des mensonges?

7 sv. Ce qu'a dit Sophar sur les perfections divines n'a rien de rare : la nature elle-même et les animaux sans raison le proclament.

9. *De Jéhovah :* c'est la seule fois que ce nom se rencontre dans la partie poétique du livre; il est sans doute employé ici parce que l'auteur emprunte l'expression de sa pensée à une formule populaire. On sait d'ailleurs par la stèle de Moab, découverte en 1870, que le nom de Jéhovah était très

num, et audacter provocant Deum, cum ipse dederit omnia in manus eorum.

7. Nimirum interroga jumenta, et docebunt te : et volatilia cœli, et indicabunt tibi. 8. Loquere terræ, et respondebit tibi : et narrabunt pisces maris. 9. Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit? 10. In cujus manu anima omnis viventis, et spiritus universæ carnis
[c] Infra 34, 3. hominis. 11. [c] Nonne auris verba dijudicat, et fauces comedentis, saporem? 12. In antiquis est sapientia, et in multo tempore prudentia.

13. Apud ipsum est sapientia et fortitudo, ipse habet consilium et
[d] Is. 22, 22. Apoc. 3, 7. intelligentiam. 14. [d] Si destruxerit, nemo est qui ædificet : si incluserit hominem, nullus est qui aperiat. 15. Si continuerit aquas, omnia siccabuntur : et si emiserit eas, subvertent terram. 16. Apud ipsum est fortitudo et sapientia : ipse novit et decipientem, et eum qui decipitur. 17. Adducit consiliarios in stultum finem, et judices in stuporem. 18. Balteum regum dissolvit, et præcingit fune renes eorum. 19. Ducit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat : 20. Commutans labium veracium, et doctrinam senum auferens. 21. Effundit despectionem super principes, eos, qui oppressi fuerant, relevans. 22. Qui revelat profunda de tenebris, et producit in lucem umbram mortis. 23. Qui multiplicat gentes et perdit eas, et subversas in integrum restituit. 24. Qui immutat cor principum populi terræ, et decipit eos ut frustra incedant per invium : 25. palpabunt quasi in tenebris, et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios.

CAPUT XIII.

Job amicos suos ex ipsorum verbis confutans, a Deo arguendos asserit; suam quoque justitiam ac patientiam contra amicos tuetur, quærens a Deo propter quæ peccata tam graviter affligatur.



ECCE omnia hæc vidit oculus meus, et audivit auris mea, et intellexi singula. 2. Secundum scientiam vestram et ego novi : nec inferior vestri sum.

3. Sed tamen ad Omnipotentem loquar, et disputare cum Deo cupio : 4. Prius vos ostendens fabricatores mendacii, et cultores perversorum dogmatum. 5. [a] Atque utinam taceretis, ut putaremini esse [a] Prov. 17, 28.
sapientes. 6. Audite ergo correptionem meam, et judicium labiorum meorum attendite. 7. Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut

---

anciennement connu des peuples voisins d'Israël.

11 sv. C'est de lui-même que Job parle ainsi à mots couverts : il a écouté les sages et il a une longue expérience des choses de la vie; il en sait donc autant que ses amis (vers. 3), et il va le prouver par une magnifique description des attributs de Dieu.

17. *Captifs*, ou *dépouillés* de leur dignité.

18. *D'une corde* de prisonnier. D'autres, afin d'avoir deux membres opposés, traduisent : tantôt, *il délie la chaîne des rois* vaincus et les replace sur le trône; tantôt, il renverse les rois *et ceint leurs reins d'une corde.*

19. *Les prêtres*, ceux du régime patriarcal, comme Melchisédech, qui étaient à la fois prêtres et chefs de tribu ou de clan.

20. *Les plus habiles*, litt. *les plus sûrs* pour le gouvernement de l'Etat.

21. *La ceinture*, symbole de la force et de la vigueur, parce qu'elle affermit les reins (Le Hir). D'ailleurs, quand la ceinture qui tient relevés les longs vêtements du guerrier, se détache, celui-ci est réduit à l'impuissance.

22. *Les choses cachées... l'ombre de la mort :* peut-être les desseins secrets, les vices cachés des puissants.

CHAP. XIII.

1 sv. Ces deux versets se rattachent à ce qui précède et en sont la conclusion. Le second répète xii, 3.

4. *Charlatans*, litt. fabricants de mensonges. D'autres, *Onguents trompeurs*, sans vertu, tels que les charlatans en mettent sur la plaie d'un blessé pour l'amuser (Le Hir). Sans figure : les amis de Job ne lui ont procuré aucune consolation.

6. *Ma défense;* Vulg., *ma réprimande*, ma réplique avec des reproches pour vous.

8 Faire pour lui acception de personnes,
Vous constituer ses avocats?
9 Vous en saura-t-il gré, s'il sonde vos cœurs?
Croyez-vous le tromper comme on trompe un homme?
10 Certainement il vous condamnera,
Si vous faites en secret acception de personnes.
11 Oui, sa majesté vous épouvantera,
Ses terreurs tomberont sur vous.
12 Vos arguments sont des raisons de poussière,
Vos forteresses sont des forteresses d'argile.

13 Taisez-vous, laissez-moi, je veux parler;
Il m'en arrivera ce qu'il pourra.
14 Je veux prendre ma chair entre les dents,
Je veux mettre mon âme dans ma main.
15 Quand il me tuerait, que je n'aurais rien à espérer;
Je défendrai devant lui ma conduite.
16 Mais il sera mon salut,
Car l'impie ne saurait paraître en sa présence.
17 Ecoutez donc mes paroles,
Prêtez l'oreille à mon discours.
18 Voici que j'ai préparé ma cause,
Je suis sûr que mon droit triomphera.
19 Est-il quelqu'un qui veuille plaider contre moi?
A l'instant même je veux me taire et mourir.
20 Seulement épargne-moi deux choses, *ô Dieu*,
Et je ne me cacherai pas devant ta face :
21 Retire ta main de dessus moi,
Et que tes terreurs ne m'épouvantent plus.
22 *Après cela*, parle, et je répondrai;
Ou bien je parlerai d'abord, et tu me répondras.

23 Quel est le nombre de mes iniquités et de mes péchés?
Fais-moi connaître mes transgressions et mes offenses.
24 Pourquoi cacher ainsi ton visage,
Et me regarder comme ton ennemi?
25 Veux-tu donc effrayer une feuille agitée par le vent,
Poursuivre une paille desséchée,
26 Pour que tu écrives contre moi des choses amères,
Pour que tu m'imputes les fautes de ma jeunesse,
27 Pour que tu mettes mes pieds dans les ceps,
Que tu observes toutes mes démarches,
Que tu traces une limite à mes pas,
28 Alors que mon corps tombe en poussière comme un bois vermoulu
Comme un vêtement que dévore la teigne.

CHAP. XIV. — Réponse de Job (suite).

Ch. XIV.

1 L'HOMME né de la femme vit peu de jours,
Et il est rassasié de misères.
2 Comme la fleur, il naît, et on le coupe;
Il fuit comme l'ombre, sans s'arrêter.
3 Et c'est sur lui que tu as l'œil ouvert,
Lui que tu amènes en justice avec toi!
4 Qui peut tirer le pur de l'impur? Personne.
5 Si les jours de l'homme sont comptés,
Si tu as fixé le nombre de ses mois,
Si tu as posé un terme qu'il ne doit pas franchir,

12. *Vos arguments*, litt. *vos souvenirs*, vos sentences : propos sentencieux qui se gravent facilement dans la mémoire. — *Vos forteresses* (Vulg. *vos sommets*), vos raisons qui ont l'air de forteresses inexpugnables.

14. *Porter* ou *mettre son âme dans sa*

pro illo loquamini dolos? 8. Numquid faciem ejus accipitis, et pro Deo judicare nitimini? 9. Aut placebit ei quem celare nihil potest? aut decipietur ut homo, vestris fraudulentiis? 10. Ipse vos arguet, quoniam in abscondito faciem ejus accipitis. 11. Statim ut se commoverit, turbabit vos, et terror ejus irruet super vos. 12. Memoria vestra comparabitur cineri, et redigentur in lutum cervices vestræ.

13. Tacete paulisper ut loquar quodcumque mihi mens suggesserit. 14. Quare lacero carnes meas dentibus meis, et animam meam porto in manibus meis? 15. Etiam si occiderit me, in ipso sperabo : verumtamen vias meas in conspectu ejus arguam. 16. Et ipse erit salvator meus : non enim veniet in conspectu ejus omnis hypocrita. 17. Audite sermonem meum, et ænigmata percipite auribus vestris. 18. Si fuero judicatus, scio quod justus inveniar. 19. Quis est qui judicetur mecum? veniat : quare tacens consumor? 20. Duo tantum ne facias mihi, et tunc a facie tua non abscondar : 21. manum tuam longe fac a me, et formido tua non me terreat. 22. Voca me, et ego respondebo tibi : aut certe loquar, et tu responde mihi.

23. Quantas habeo iniquitates et peccata, scelera mea et delicta ostende mihi. 24. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum? 25. Contra folium, quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam, et stipulam siccam persequeris : 26. scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ. 27. Posuisti in nervo pedem meum, et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti : 28. qui quasi putredo consumendus sum, et quasi vestimentum, quod comeditur a tinea.

CAPUT XIV.

Job, considerata fragilitate humana, admiratur Dei in hominem providentiam, quod post hanc vitam exspectet aliam, et corporum vaticinatur resurrectionem.



OMO natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis.
2. [a] Qui quasi flos egredi- [a] Supra 8, 9. Ps. 143. 4.
tur et conteritur, et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet. 3. Et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in judicium?
4. [b] Quis potest facere mundum de [b] Ps. 50, 4.
immundo conceptum semine? nonne tu qui solus es? 5. Breves dies

---

main, c'est courir un danger de mort ou s'y exposer. Le premier membre a le même sens que le second : *quoi qu'il arrive, j'ai pris ma chair entre les dents*, je suis résolu à mourir, *et j'ai mis*, etc. Le parallélisme exige cette interprétation. Rattacher *al mah* au v. précédent.

15. *Que je n'aurais rien à espérer :* leçon du *chéthib*, préférée par Le Hir, comme s'accordant mieux avec le contexte. Le Syriaque, le Targ. et la Vulg. ont suivi le *kéri : quand même il me tuerait, j'espérerais en lui; toutefois je défendrai*, etc. Delitzsch donne au *kéri* à peu près le sens du *chéthib : s'il me tue, ainsi j'attends de lui*, c'est à quoi je m'attends de sa part.

16. *Il*, Dieu (Vulg.); ou bien *cela*, que les uns rapportent à ce qui précède : *cela* même, savoir, être admis à plaider ma cause devant Dieu; les autres au 2e membre : *cela*, savoir que *l'impie*, etc. : même sens au fond.

23. *Quel est le nombre*, ou avec la Vulg., quelle est l'énormité?

26. *Ecris*, terme judiciaire : décréter. (*Is.* x, 1; *Jér.* xxii, 30). — *Choses amères*, peines insupportables.

27. *Ceps*, etc. : les souffrances de Job sont présentées sous l'image d'un prisonnier dont les pieds sont dans les entraves, et que le geôlier tient sous une garde sévère.

CHAP. XIV.

4. Job fait valoir cette considération comme une circonstance atténuante pour lui vis-à-vis de Dieu. Nous avons là une claire allusion au péché originel; malheureusement ce verset est suspect à la critique. Vulg., *qui peut rendre pur ce qui a été conçu d'une semence impure? N'est-ce pas toi seul?* C'est la pensée du texte original exprimée, avec plus de clarté, dans ses rapports avec les versets précédents.

6 Détourne de lui tes yeux pour qu'il se repose,
Jusqu'à ce qu'il goûte, comme le mercenaire, la fin de sa journée.

7 Un arbre a de l'espérance :
Coupé, il peut verdir encore,
Il produit encore des rejetons.
8 Que sa racine ait vieilli dans la terre,
Que son tronc soit mort dans la poussière,
9 Dès qu'il sent l'eau, il reverdit,
Il pousse des branches comme un jeune plant.
10 Mais l'homme meurt, et il reste étendu;
Quand il a expiré, où est-il?
11 Les eaux du lac disparaissent,
Le fleuve tarit et se dessèche :
12 Ainsi l'homme se couche et ne se relève plus,
Il ne se réveillera pas tant que subsistera le ciel,
Il ne sortira pas de son sommeil.

13 Oh ! si tu voulais me cacher dans le séjour des morts,
M'y tenir à couvert jusqu'à ce que ta colère ait passé.
Si tu me fixais un terme où tu te souviendrais de moi !
14 Si l'homme une fois mort pouvait revivre !
Tout le temps de ma station j'attendrais
Qu'on vînt me relever de mon poste.
15 Tu *m*'appellerais alors, et moi je te répondrais;
Tu serais propice à l'ouvrage de tes mains.
16 Mais *hélas!* Maintenant tu comptes mes pas,
Tu as l'œil ouvert sur mes péchés;
17 Mes transgressions sont scellées dans une bourse,
Et tu mets le cachet sur mes iniquités.

18 La montagne s'écroule et s'efface;
Le rocher est transporté hors de sa place.
19 Les eaux creusent la pierre,
Leurs flots débordés entraînent la poussière du sol :
Ainsi tu anéantis l'espérance de l'homme.
20 Tu l'abats sans retour, et il s'en va;
Tu flétris son visage, et tu le congédies.
21 Que ses enfants soient honorés, ils n'en sait rien;
Qu'ils soient dans l'abaissement, il l'ignore.
22 Sa chair ne sent que ses propres souffrances,
Son âme ne gémit que sur elle-même.

CHAP. XV. — Second discours d'Eliphaz.

Ch. XV. 1 ALORS Eliphaz de Théman prit la parole et dit :

2 Le sage répond-il par une science vaine?
Se gonfle-t-il la poitrine de vent?
3 Se défend-il par de futiles propos,
Par des discours qui ne servent à rien?
4 Toi, tu détruis même la crainte de Dieu,
Tu anéantis toute piété envers lui.
5 Ta bouche révèle ton iniquité,
Et tu prends le langage des fourbes.
6 Ce n'est pas moi, c'est ta bouche qui te condamne,
Ce sont tes lèvres qui déposent contre toi.

7 Es-tu né le premier des hommes?
As-tu été enfanté avant les collines?

---

14. *De ma station :* image empruntée au soldat en faction, attendant qu'on le relève. Sans figure : Job attendrait que Dieu le ressuscite.

hominis sunt, numerus mensium
ejus apud te est : constituisti termi-
nos ejus, qui præteriri non poterunt.
6. Recede paululum ab eo, ut quie-
scat, donec optata veniat, sicut mer-
cenarii dies ejus.
7. Lignum habet spem : si præ-
cisum fuerit, rursum virescit, et ra-
mi ejus pullulant. 8. Si senuerit in
terra radix ejus, et in pulvere emor-
tuus fuerit truncus illius, 9. ad odo-
rem aquæ germinabit, et faciet co-
mam quasi cum primum plantatum
est : 10. Homo vero cum mortuus
fuerit, et nudatus atque consum-
ptus, ubi quæso est? 11. Quomodo
si recedant aquæ de mari, et fluvius
vacuefactus arescat : 12. sic homo
cum dormierit, non resurget, donec
atteratur cœlum, non evigilabit, nec
consurget de somno suo.
13. Quis mihi hoc tribuat, ut in
inferno protegas me, et abscondas
me, donec pertranseat furor tuus,
et constituas mihi tempus, in quo
recorderis mei? 14. Putasne mor-
tuus homo rursum vivat? cunctis
diebus, quibus nunc milito, exspe-
cto donec veniat immutatio mea.
15. Vocabis me, et ego respondebo
tibi : operi manuum tuarum por-
[c] Infra 31, 4 riges dexteram. 16. [c]Tu quidem
et 34, 21. gressus meos dinumerasti, sed parce
Prov. 5, 21. peccatis meis. 17. Signasti quasi
in sacculo delicta mea, sed curasti
iniquitatem meam.
18. Mons cadens defluit, et sa-
xum transfertur de loco suo. 19. La-
pides excavant aquæ, et alluvione
paulatim terra consumitur : et ho-
minem ergo similiter perdes. 20. Ro-
borasti eum paululum ut in perpe-
tuum transiret : immutabis faciem
ejus, et emittes eum. 21. Sive nobi-
les fuerint filii ejus, sive ignobiles,
non intelliget. 22. Attamen caro
ejus dum vivet dolebit, et anima
illius super semetipso lugebit.

CAPUT XV.

Eliphaz Job arguit jactantiæ, impatientiæ et blasphemiæ in Deum; apud quem dicit neminem mundum inveniri, describens impiorum ac hypocritarum maledictionem.



RESPONDENS autem Eli-
phaz Themanites, dixit :
2. Numquid sapiens re-
spondebit quasi in ven-
tum loquens, et implebit ardore
stomachum suum? 3. Arguis verbis
eum, qui non est æqualis tibi, et
loqueris quod tibi non expedit.
4. Quantum in te est, evacuasti timo-
rem, et tulisti preces coram Deo.
5. Docuit enim iniquitas tua os
tuum, et imitaris linguam blasphe-
mantium. 6. Condemnabit te os
tuum, et non ego : et labia tua re-
spondebunt tibi.
7. Numquid primus homo tu na-
tus es, et ante colles formatus?

---

16. *Tu as l'œil*, etc.; litt., *tu ne fais pas de réserve au sujet de mes péchés :* tu les punis tout de suite, ou très sévèrement; ou bien, *tu les comptes tous*.

17. En Orient, les objets de valeur, les lettres, les pièces officielles, sont renfermées dans un sachet scellé. — *Tu mets le cachet* (LXX); Vulg., *mais tu as guéri*, etc. Plusieurs interprètes modernes, *tu imagines des iniquités à ma charge*.

18 sv. Sens : tout dans la nature s'achemine vers la ruine : ainsi l'homme, etc. — *Entraînent la poussière du sol*, la terre végétale, ne laissant après eux qu'un sol stérile.

20. *Tu l'abats sans retour*, etc. Vulg., *tu ne lui as donné un peu de force que pour qu'il passe à jamais. — Tu flétris son visage*, tu le défigures par la maladie et la mort, *et tu le renvoies*, tu le fais disparaître.

21. Il s'agit de l'homme dans le scheol.

CHAP. XV.

Vers. 1. *Eliphaz*, dans son discours dur et sarcastique, soutient d'abord que son ami a tort de se plaindre de Dieu, devant qui tout homme est coupable; puis il décrit le sort de l'impie sous de vives images, dont plusieurs s'appliquent à la situation de Job.

2. *Science vaine*, litt. *de vent*, vide et tumultueuse.

3. *Se défend-il*, etc. Vulg., *tes propos accusent celui qui n'est pas ton égal*.

4. *Tu détruis*, etc., en soutenant que le sort du juste ici-bas n'est pas meilleur que celui de l'impie.

8 As-tu assisté au conseil de Dieu?
As-tu dérobé pour toi *seul* la sagesse?
9 Que sais-tu que nous ne sachions?
Qu'as-tu appris que nous ignorions?
10 Nous avons aussi parmi nous des cheveux blancs,
Des vieillards plus riches de jours que ton père.
11 Tiens-tu pour peu de chose les consolations de Dieu,
Et les douces paroles que nous t'adressons?
12 Où ton cœur t'emporte-t-il,
Et que signifie ce roulement de tes yeux?
13 Quoi! c'est contre Dieu que tu tournes ta colère,
C'est de ta bouche que sortent *de tels* discours?
14 Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il soit pur,
Le fils de la femme, pour qu'il soit juste?
15 Dieu ne se fie pas même à ses saints,
Et les cieux ne sont pas purs devant lui :
16 Combien moins cet être abominable et pervers,
L'homme qui boit l'iniquité comme l'eau!

17 Je vais t'instruire, écoute-moi;
Je raconterai ce que j'ai vu,
18 Ce que les sages enseignent,
Ce qu'ils ont révélé, l'ayant appris de leurs pères. —
19 A eux seuls appartenait le pays,
Et parmi eux jamais ne passa l'étranger. —

20 " Le méchant, durant tous ses jours, est rongé par l'angoisse;
Un petit nombre d'années sont réservées à l'oppresseur.
21 Des bruits effrayants retentissent à ses oreilles;
Au sein de la paix, il voit fondre sur lui la ruine.
22 Il n'espère pas échapper aux ténèbres,
Il *sent qu'il* est destiné au glaive.
23 Il erre pour chercher son pain;
Il sait que le jour des ténèbres l'attend.
24 La détresse et l'angoisse tombent sur lui;
Elles l'assaillent comme un roi armé pour le combat.
25 Car il a levé sa main contre Dieu,
Il a bravé le Tout-Puissant,
26 Il a couru sur lui le cou raide,
Sous le dos épais de ses boucliers.
27 Il avait le visage couvert de graisse,
Et les flancs chargés d'embonpoint.
28 Il occupait des villes qui ne sont plus,
Des maisons qui n'ont plus d'habitants,
Vouées à devenir des monceaux de pierre.
29 Il ne s'enrichira plus, sa fortune ne tiendra pas,
Ses possessions ne s'étendront plus sur la terre.
30 Il n'échappera pas aux ténèbres;
Le feu consumera ses rejetons,
Et Dieu le fera périr par le souffle de sa bouche.
31 Qu'il n'espère rien du mensonge, il y sera pris :
Le mensonge sera sa récompense.
32 Elle arrivera avant que ses jours soient pleins,
Et son rameau ne verdira plus.
33 Il secouera, comme la vigne, son fruit à peine éclos;
Sa fleur tombera, comme celle de l'olivier.
34 Car la maison de l'impie est stérile,
Et le feu dévore la tente du juge corrompu.
35 Il a conçu le mal, et il enfante le malheur,
Dans son sein mûrit un fruit de déception. "

8. Numquid consilium Dei audisti,
et inferior te erit ejus sapientia?
9. Quid nosti quod ignoremus? quid
[a] Eccli. 18, 8. intelligis quod nesciamus? 10. [a] Et
senes, et antiqui sunt in nobis multo
vetustiores quam patres tui. 11. Num-
quid grande est ut consoletur te
Deus? sed verba tua prava hoc pro-
hibent. 12. Quid te elevat cor tuum,
et quasi magna cogitans, attonitos
habes oculos? 13. Quid tumet con-
tra Deum spiritus tuus, ut proferas
de ore tuo hujuscemodi sermones?
14. Quid est homo, ut immaculatus
sit, et ut justus appareat natus de
[b] Supra 4, 18. muliere? 15. [b] Ecce inter sanctos ejus
nemo immutabilis, et cœli non sunt
mundi in conspectu ejus. 16. Quanto
magis abominabilis et inutilis homo,
qui bibit quasi aquam iniquitatem?

17. Ostendam tibi, audi me: quod
vidi narrabo tibi. 18. Sapientes con-
fitentur, et non abscondunt patres
suos. 19. Quibus solis data est terra,
et non transivit alienus per eos.

20. Cunctis diebus suis impius
superbit, et numerus annorum in-
certus est tyrannidis ejus. 21. Soni-
tus terroris semper in auribus illius:
et cum pax sit, ille semper insidias
suspicatur. 22. Non credit quod re-
verti possit de tenebris ad lucem,
circumspectans undique gladium.
23. Cum se moverit ad quærendum
panem, novit quod paratus sit in
manu ejus tenebrarum dies. 24. Ter-
rebit eum tribulatio, et angustia
vallabit eum, sicut regem, qui præ-
paratur ad prœlium. 25. Tetendit
enim adversus Deum manum suam,
et contra Omnipotentem roboratus
est. 26. Cucurrit adversus eum ere-
cto collo, et pingui cervice armatus
est. 27. Operuit faciem ejus crassi-
tudo, et de lateribus ejus arvina de-
pendet. 28. Habitavit in civitati-
bus desolatis, et in domibus deser-
tis, quæ in tumulos sunt redactæ.
29. Non ditabitur, nec perseverabit
substantia ejus, nec mittet in terra
radicem suam. 30. Non recedet de
tenebris: ramos ejus arefaciet flam-
ma, et auferetur spiritu oris sui.
31. Non credet frustra errore de-
ceptus, quod aliquo pretio redimen-
dus sit. 32. Antequam dies ejus im-
pleantur, peribit: et manus ejus
arescent. 33. Lædetur quasi vinea
in primo flore botrus ejus, et quasi
oliva projiciens florem suum. 34. Con-
gregatio enim hypocritæ sterilis,
et ignis devorabit tabernacula eo-
rum, qui munera libenter accipiunt.
35. [c] Concepit dolorem, et peperit [c] Ps. 7, 15.
iniquitatem, et uterus ejus præpa- Is. 59, 4.
rat dolos.

8. *As-tu dérobé*, etc. Vulg., *et sa sagesse est-elle au-dessous?*

11. *Les consolations de Dieu*, les promesses de bonheur faites à Job par ses amis, à condition qu'il reconnaîtra ses fautes et en demandera pardon à Dieu. La Vulg. traduit tout autrement ce verset.

12. Job avait sans doute donné quelques marques d'indignation en entendant le verset 11. Eliphaz va les interpréter malignement et supposer que c'est à Dieu qu'elles s'adressent.

14. Job avait confessé plusieurs fois cette vérité : vii, 21; ix, 2, 20, 31; xiii, 26; xiv, 4, 17.

15. Les *saints*, les *cieux*, les esprits célestes (iv, 18).

16. Ou bien : *combien plus doit être abominable et pervers l'homme qui*, etc.

19. Eliphaz descendait probablement d'Eliphaz, fils d'Esaü (*Gen.* xxxv, 11), dont le fils Théman avait donné son nom (I *Par.* i, 45) à un district d'Arabie renommé pour ses sages (*Jér.* xlix, 7; *Abd.* viii, 9). L'ami de Job fait remarquer que sa tribu formait une race pure, sans mélange d'étrangers, et qui avait conservé sans altération ses antiques traditions.

20. *Est rongé par l'angoisse;* Vulg., *s'enorgueillit.* — *Un petit nombre*, litt. *un nombre* déterminé : le second membre donne la raison du premier; ou bien : (et durant) *le nombre d'années qui sont réservées*, etc. D'autres, *le nombre de ses années est caché à l'oppresseur.*

26. *Ses boucliers*, pluriel emphatique, pour *son bouclier.*

30. Comp. vers. 22.

31. *Mensonge*, dans le sens biblique : mal, iniquité.

32. *Elle arrivera;* d'autres, *sa destinée s'accomplira avant le temps.* — *Son rameau ;* Vulg., *sa main se desséchera.*

CHAP. XVI. — Réponse de Job à Eliphaz.

Ch. XVI. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 J'ai souvent entendu de semblables harangues;
Vous êtes tous d'insupportables consolateurs.
3 Quand finiront ces vains discours?
Quel aiguillon t'excite à répliquer?
4 Moi aussi je saurais parler comme vous,
Si vous étiez à ma place;
J'arrangerais de beaux discours à votre adresse,
Je secouerais la tête sur vous.
5 Je vous encouragerais de la bouche
Et vous auriez pour soulagement l'agitation de mes lèvres.

6 Si je parle, ma douleur n'est pas adoucie;
Si je me tais, en est-elle soulagée?
7 Aujourd'hui, hélas! il a épuisé mes forces...
O Dieu, tu as moissonné tous mes proches.
8 Et quand tu me tiens dans les chaînes,
Il s'élève un témoin, un traître contre moi,
En face il m'accuse.
9 Sa colère me déchire et me poursuit;
Il grince des dents contre moi,
Mon ennemi me perce de son regard.
10 Ils ouvrent leur bouche pour me dévorer,
Ils me frappent la joue avec outrage,
Ils se liguent tous ensemble pour me perdre.
11 Dieu m'a livré au pervers,
Il m'a jeté entre les mains des méchants.
12 J'étais en paix, et il m'a secoué;
Il m'a saisi par la nuque, et il m'a brisé.
Il m'a posé en butte à ses traits.
13 Ses flèches volent autour de moi,
Il perce mes flancs sans pitié,
Il répand mes entrailles sur la terre.
14 Il me fait brèche sur brèche,
Il fond sur moi comme un géant.
15 J'ai cousu un sac sur ma peau,
Et j'ai roulé mon front dans la poussière.
16 Mon visage est tout rouge de larmes,
Et l'ombre de la mort s'étend sur mes paupières.
17 Quoiqu'il n'y ait pas d'iniquités dans mes mains,
Et que ma prière soit pure.

18 O terre ne couvre point mon sang,
Et que mes cris s'élèvent librement!
19 A cette heure même j'ai un témoin dans le ciel,
Un défenseur dans les hauts lieux.
20 Mes amis se moquent de moi,
C'est Dieu que j'implore avec larmes.
21 Qu'il juge lui-même entre Dieu et l'homme,
Entre le fils de l'homme et son semblable!

CHAP. XVI.

1. Le discours de Job occupe les chapitres xvi-xvii. Job commence par repousser les assertions d'Eliphaz comme des lieux communs dont il lui serait facile de faire usage à leur égard, si les rôles étaient renversés (vers. 2-5); il décrit ensuite toutes les misères de sa situation, pour justifier l'extrémité de son angoisse (6-16); puis, après avoir attesté encore une fois son innocence (17) il fait appel à Dieu lui-même (18 sv.) et le prend pour arbitre entre ses amis et lui. Ce dernier appel se continue au chap. suivant (xvii, 1-10), qui se termine par une nouvelle description de son lamentable état (11-16).

CAPUT XVI.

Job amicorum auctoritate commotus, dolorem suum plangit, calamitatis magnitudinem ostendens, seque pati citra iniquitatem, cujus conscium esse Deum asserit.

ESPONDENS autem Job, dixit : 2. Audivi frequenter talia, consolatores onerosi omnes vos estis. 3. Numquid habebunt finem verba ventosa? aut aliquid tibi molestum est si loquaris? 4. Poteram et ego similia vestri loqui : atque utinam esset anima vestra pro anima mea : 5. Consolarer et ego vos sermonibus, et moverem caput meum super vos : 6. roborarem vos ore meo : et moverem labia mea, quasi parcens vobis.

7. Sed quid agam? Si locutus fuero, non quiescet dolor meus : et si tacuero, non recedet a me. 8. Nunc autem oppressit me dolor meus, et in nihilum redacti sunt omnes artus mei. 9. Rugæ meæ testimonium dicunt contra me, et suscitatur falsiloquus adversus faciem meam contradicens mihi. 10. Collegit furorem suum in me, et comminans mihi, infremuit contra me dentibus suis : hostis meus terribilibus oculis me intuitus est. 11. Aperuerunt super me ora sua, et exprobrantes percusserunt maxillam meam, satiati sunt pœnis meis. 12. Conclusit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit. 13. Ego ille quondam opulentus repente contritus sum : tenuit cervicem meam, confregit me, et posuit me sibi quasi in signum. 14. Circumdedit me lanceis suis, convulneravit lumbos meos, non pepercit, et effudit in terra viscera mea. 15. Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas. 16. Saccum consui super cutem meam, et operui cinere carnem meam. 17. Facies mea intumuit a fletu, et palpebræ meæ caligaverunt. 18. Hæc passus sum absque iniquitate manus meæ, cum haberem mundas ad Deum preces.

19. Terra ne operias sanguinem meum, neque inveniat in te locum latendi clamor meus. 20. Ecce enim in cœlo testis meus, et conscius meus in excelsis. 21. Verbosi amici mei : ad Deum stillat oculus meus.

---

4. *Je secouerais :* ce mouvement de la tête indique souvent la compassion; mais, de la part des amis de Job, c'était une compassion hypocrite. Le Hir : " Ces paroles et les suivantes (vers. 5) sont ironiques. Job veut faire entendre à ses amis combien leurs consolations sont vaines et leur compassion cruelle. Dans ce dessein, il suppose les rôles intervertis, et semble leur demander comment ils recevraient de sa part ces signes extérieurs et hypocrites de sympathie. "

Dans la Vulg., le vers. 4 en forme deux, et la différence se continue jusqu'à la fin du chap.

7. *Il* (Dieu) *a épuisé;* Le Hir avec la Vulg., *elle* (la douleur) *m'a épuisé*, ce qui paraît moins en harmonie avec le parallélisme. — *Tous mes proches :* ses enfants? Texte douteux.

8 sv. *Dans les chaînes*, dans l'impossibilité de faire un mouvement. Telle est l'interprétation que Le Hir donne de ces deux versets. La plupart des modernes traduisent à peu près ainsi : *tu ma saisi comme un criminel;* ma maigreur est un témoin qui se lève et m'accuse en face, semblant attester que je suis coupable de quelque crime pour avoir été ainsi frappé par la main de Dieu. *Il* (Dieu) me *déchire*, etc. Dieu fait tout cela par le moyen des amis de Job dont il se sert comme d'instruments.

14. Image tirée d'une place assiégée.

15. Marques d'humiliation et de douleur. *Mon front*, litt. *ma corne;* Vulg., ma chair, mais d'anciens manuscrits lisent *cornu meum* au lieu de *carnem meam.*

17. *Ma prière*, ma religion, mon culte.

18. Le sang que n'absorbait pas la terre était considéré comme celui d'une victime innocente, et, comme celui d'Abel, il criait vengeance vers le ciel.

21. *Qu'il juge lui-même :* Job en appelle ici à Dieu, non comme à une partie adverse, mais comme à un juge dont l'impartialité et la justice lui inspirent toute confiance, pour qu'il prononce entre Dieu et lui et entre lui et ses amis. *L'homme*, le *fils de l'homme*, c'est Job lui-même, qui représente la cause de l'humanité souffrante, en quoi il était la figure du véritable et divin Fils de l'homme, Jésus-Christ.

22 Car le nombre de mes années touche à son terme,
Et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai pas.

CHAP. XVII.

Chap. XVII.

1 LE souffle de ma vie s'épuise,
Mes jours s'éteignent,
Il ne me reste plus que le tombeau.

2 Je suis environné de moqueurs,
Mon œil ne s'ouvre que pour voir leurs outrages.
3 *O Dieu*, sois auprès de toi-même ma caution,
Quel autre voudrait me frapper dans la main?
4 Car tu as fermé leur cœur à la sagesse,
Ne permets pas qu'ils triomphent.
5 Celui qui livre en proie ses amis,
Verra défaillir les yeux de ses enfants.
6 Il a fait de moi la risée des peuples,
On me crache au visage.
7 Mon œil est voilé par le chagrin,
Et tout mon corps n'est plus qu'une ombre.
8 Les hommes droits en sont stupéfaits,
Et l'innocent s'irrite contre l'impie.
9 Le juste néanmoins demeure ferme dans sa voie,
Et qui a les mains pures redouble de courage.

10 Mais vous tous, revenez, venez donc;
Ne trouverai-je pas un sage parmi vous?

11 Mes jours sont écoulés, mes projets anéantis,
Ces projets que caressait mon cœur.
12 De la nuit vous faites le jour;
En face des ténèbres, *vous dites que* la lumière est proche!
13 J'ai beau attendre, le séjour des morts est ma demeure;
Dans la région ténébreuse j'ai disposé ma couche.
14 J'ai dit à la corruption : "Tu es mon père;"
Aux vers : "Vous êtes ma mère et ma sœur!"
15 Où est mon espérance?
Mon espérance, qui peut la voir?
16 Elle est descendue aux portes du schéol,
Si du moins dans la poussière on trouve le repos.

CHAP. XVIII.

Chap. XVIII.

1 ALORS Baldad de Suhé prit la parole et dit :
2 Quand donc mettrez-vous un terme à ces discours?
Ayez de l'intelligence, puis nous parlerons.
3 Pourquoi nous regarder comme des brutes,
Comme des animaux stupides?
4 Toi qui te déchires dans ta fureur,
Veux-tu qu'à cause de toi la terre devienne déserte,
Que le rocher soit transporté hors de sa place?

CHAP. XVII.

1. Ce verset se lie à ce qui précède; sa place était à la fin du chap. xvi.

2. *Je suis environné.* D'autres traduisent par l'optatif : *ah! si les railleurs étaient loin de moi!*

3. *Frapper dans la main :* signe pour se constituer caution de quelqu'un. Chaque partie avait à déposer un gage ou à fournir une caution, un répondant, et ce dernier signifiait qu'il acceptait la responsabilité en frappant dans la main de celui qu'il représentait. Job, qui a déjà invoqué Dieu comme témoin et comme juge (xvi, 19, 21), lui demande ici d'être sa caution, puisque ses amis l'abandonnent. Le Hir propose un léger changement dans les points massoré-

22. Atque utinam sic judicaretur vir cum Deo, quomodo judicatur filius hominis cum collega suo.
23. Ecce enim breves anni transeunt, et semitam, per quam non revertar, ambulo.

CAPUT XVII.

Job ex afflictionis suæ magnitudine sibi hic nihil præter mortem restare contendit, et amicos præsentem tantum remunerationem statuentes insipientiæ arguens, ipse futuram requiem præstolatur.


SPIRITUS meus attenuabitur, dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum. 2. Non
peccavi, et in amaritudinibus moratur oculus meus. 3. Libera me Domine, et pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me. 4. Cor eorum longe fecisti a disciplina, propterea non exaltabuntur. 5. Prædam pollicetur sociis, et oculi filiorum ejus deficient. 6. Posuit me quasi in proverbium vulgi, et exemplum sum coram eis. 7. Caligavit ab indignatione oculus meus, et membra mea quasi in nihilum redacta sunt. 8. Stupebunt justi super hoc, et innocens contra hypocritam suscitabitur. 9. Et tenebit justus viam suam, et mundis manibus addet fortitudinem.
10. Igitur omnes vos convertimini, et venite, et non inveniam in vobis ullum sapientem.
11. Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum : 12. noctem verterunt in diem, et rursum post tenebras spero lucem. 13. Si sustinuero, infernus domus mea est, et in tenebris stravi lectulum meum. 14. Putredini dixi : Pater meus es, mater mea, et soror mea, vermibus. 15. Ubi est ergo nunc præstolatio mea, et patientiam meam quis considerat? 16. In profundissimum infernum descendent omnia mea : putasne saltem ibi erit requies mihi?

CAPUT XVIII.

Baldad arguens Job jactantiæ et impatientiæ, describit impiorum maledictiones, ut suam contra Job sententiam statuat, nempe ipsum tantum propter peccata sua puniri.


RESPONDENS autem Baldad Suhites, dixit : 2. Usque ad quem finem verba jactabitis? intelligite prius, et sic loquamur. 3. Quare reputati sumus ut jumenta, et sorduimus coram vobis? 4. Qui perdis animam

---

tiques, qui amènerait ce sens : *donne quelqu'un qui cautionne pour moi contre toi; qui veut être ma caution?*

6. *Il a fait : il*, le traître, ou bien Dieu par le moyen du traître : comp. xv, 8, note.

9. La vraie leçon de la Vulg. ne serait-elle pas *mundus* (au lieu de *mundis*), que donnent d'anciens manuscrits?

10. Traduction de Le Hir; on peut supposer que les amis de Job faisaient mine de se retirer. D'autres : *quant à vous tous, revenez*, si cela vous est agréable, *à vos mêmes discours, je ne trouverai pas*, etc.

11. *Que caressait;* litt., patrimoine de mon cœur, qu'il gardait comme son bien.

12. Sens : Mes amis me promettent, si je confesse ma faute, le retour du bonheur; mais on a beau faire de la nuit le jour, mon malheur est sans remède. Comp. xi, 17.

14. *Corruption* du tombeau.

16. *Si du moins*, etc.; ou bien : *où nous allons ensemble*, mon espérance et moi, *reposer dans la poussière*. D'autres traduisent par une interrogation : *Les portes du scheol tomberont-elles* un jour? *Ou le repos se trouve-t-il tout à fait dans la poussière?* Ces questions s'accordent bien avec la suite des pensées.

CHAP. XVIII.

1. Baldad répète ce qu'il a déjà dit, savoir que l'impie est toujours malheureux sur la terre, mais cette fois sans ajouter ni consolations ni promesses; pour lui Job est un coupable endurci, et il le traite comme tel.

2. *Mettrez-vous*, au pluriel : Baldad regarde Job comme le représentant de tous les insensés et de tous les impies.

3. Comp. xii, 7. *Stupides*, ou comme la Vulg., *immondes*, dans le sens de grossiers, sans raison.

4. Sens : par ses plaintes et ses prières, Job ne peut pas plus bouleverser l'ordre du monde physique, qu'il ne peut en changer

5 Oui, la lumière du méchant s'éteindra,
Et la flamme de son foyer cessera de briller.
6 Le jour s'obscurcira sous sa tente,
Sa lampe s'éteindra au-dessus de lui.
7 Ses pas si fermes seront à l'étroit.
Son propre conseil précipite sa chute.
8 Ses pieds le jettent dans les rets,
Il les pose sur le piège.
9 Le filet saisit ses talons;
Il est serré dans ses nœuds.
10 *Pour lui* les lacs sont cachés sous terre,
Et la trappe est sur son sentier.
11 De tous côtés des terreurs l'assiègent,
Et le poursuivent pas à pas.
12 La disette est son châtiment,
Et la ruine veille à ses côtés.
13 La peau de ses membres est dévorée;
Ses membres sont dévorés par le premier-né de la mort.
14 Il est arraché de sa tente, où il se croyait en sûreté;
On le traîne vers le Roi des épouvantements.
15 Nul des siens n'habite dans sa tente;
Le soufre est semé sur sa demeure.
16 En bas, ses racines se dessèchent,
En haut, ses rameaux sont coupés.
17 Sa mémoire a disparu de la terre,
Il n'a plus de nom dans la contrée.
18 On le chasse de la lumière dans les ténèbres,
Il est banni de l'univers.
19 Il ne laisse ni descendance ni postérité dans sa tribu,
Aucun survivant dans sa maison.
20 Les peuples de l'Occident sont stupéfaits de sa ruine,
Et ceux de l'Orient en sont saisis d'horreur.
21 Telle est la demeure de l'impie,
Telle est la place de l'homme qui ne connaît pas Dieu.

CHAP. XIX. — Réponse de Job à Baldad.

Ch. XIX. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 Jusques à quand affligerez-vous mon âme,
Et m'accablerez-vous de vos discours?
3 Voilà dix fois que vous m'insultez,
Que vous m'outragez sans pudeur.
4 Quand même j'aurai failli,
C'est avec moi que demeure ma faute.

5 Mais vous, qui vous élevez contre moi,
Qui invoquez mon opprobre pour me convaincre,
6 Sachez enfin que c'est Dieu qui m'opprime,
Et qui m'enveloppe de son filet.
7 Je crie à la violence, et nul ne me répond !
J'en appelle, et point de justice !
8 Il m'a barré le chemin, et je ne puis passer;
Il a répandu les ténèbres sur mes sentiers.

---

l'ordre moral, et obtenir que le châtiment ne suive pas la faute.

5-6. La flamme du foyer et la lampe figurent plus particulièrement le bonheur domestique, les joies de la famille. " Le destin a éteint ma lampe," dit l'Arabe visité par l'infortune.

12. *Le malheur :* le mot hébr. désigne tout à la fois l'iniquité et le châtiment de l'iniquité. Comp. *Gen.* iv, 7. D'autres, avec la Vulg., *sa force est épuisée par la faim.*

A partir de ce verset, la Vulg. traduit par l'optatif.

13. Les Arabes appellent les maladies *les filles de la mort;* le mal affreux qui a dévoré d'abord la peau de Job et qui maintenant dévore ses membres, en est le *premier-né.*

tuam in furore tuo, numquid pro-
pter te derelinquetur terra, et trans-
ferentur rupes de loco suo?
5. Nonne lux impii exstinguetur,
nec splendebit flamma ignis ejus?
6. Lux obtenebrescet in tabernaculo
illius, et lucerna, quæ super eum
est, exstinguetur. 7. Arctabuntur
gressus virtutis ejus, et præcipitabit
eum consilium suum. 8. Immisit
enim in rete pedes suos, et in ma-
culis ejus ambulat. 9. Tenebitur
planta illius laqueo, et exardescet
contra eum sitis. 10. Abscondita est
in terra pedica ejus, et decipula
illius super semitam. 11. Undique
terrebunt eum formidines, et invol-
vent pedes ejus. 12. Attenuetur
fame robur ejus, et inedia invadat
costas illius. 13. Devoret pulchritu-
dinem cutis ejus, consumat brachia
illius primogenita mors. 14. Avella-
tur de tabernaculo suo fiducia ejus,
et calcet super eum, quasi rex, in-
teritus. 15. Habitent in tabernaculo
illius socii ejus, qui non est, asper-
gatur in tabernaculo ejus sulphur.
16. Deorsum radices ejus siccentur,
sursum autem atteratur messis ejus.
[a] Prov. 2, 22. 17. [a] Memoria illius pereat de terra,
et non celebretur nomen ejus in
plateis. 18. Expellet eum de luce
in tenebras, et de orbe transferet
eum. 19. Non erit semen ejus, ne-
que progenies in populo suo, nec
ullæ reliquiæ in regionibus ejus.
20. In die ejus stupebunt novissimi,
et primos invadet horror. 21. Hæc
sunt ergo tabernacula iniqui, et iste
locus ejus, qui ignorat Deum.

CAPUT XIX.

Job crudelitatis amicos arguens, se a Deo flagellari dicit immerito, non ob sua flagitia, sed ob alias justas causas, ostendens afflictionis acerbitatem, et se ab amicis destitutum, unde super futura resurrectione seipsum consolatur.

RESPONDENS autem
Job, dixit : 2. Usquequo
affligitis animam meam,
et atteritis me sermoni-
bus? 3. En, decies confunditis me,
et non erubescitis opprimentes me.
4. Nempe, etsi ignoravi, mecum
erit ignorantia mea.
5. At vos contra me erigimini, et
arguitis me opprobriis meis. 6. Sal-
tem nunc intelligite quia Deus non
æquo judicio affixerit me, et flagel-
lis suis me cinxerit. 7. Ecce clamabo
vim patiens, et nemo audiet : voci-
ferabor, et non est qui judicet. 8. Se-

14-15. *Le Roi des épouvantements*, être de création poétique, qui est censé le roi du scheol. — *Traîne :* le sujet de ce verbe n'est pas exprimé en hébr.; Le Hir sous-entend la *mort;* d'autres, le *premier-né* de la mort. De même pour le verbe *habite* au vers. 15; Le Hir sous-entend encore la *mort;* Delitzsch traduit : *il habite dans* sa tente des êtres étrangers à lui, qui ne sont pas de son espèce, des bêtes fauves, des chacals. Comp. *Is.* xiii, 20-22; xxvii, 10; xxxiv, 11.

17. *Dans la contrée,* litt. *sur la face des champs*, dans le désert inhabité, où ne se dressent que les tentes des caravanes.

20. *Les peuples de l'Occident... de l'Orient;* litt. *ceux qui sont par derrière... par devant:* les Orientaux s'orientent en se tournant vers le soleil levant. D'autres, *les hommes des derniers jours... les générations prochaines.* Outre ce dernier sens, la Vulg. peut signifier aussi, *les plus reculés... les voisins;* ou bien encore, *les vieillards... les enfants.*

21. *La demeure... la place*, c.-à-d. la destinée, la part.

CHAP. XIX.

1. Après avoir adressé un reproche indigné à ses amis, Job récapitule tous les maux dont Dieu l'accable; puis soudain, au lieu d'un cri de désespoir qu'on attendait, il pousse un cri d'espérance en un avenir meilleur que Dieu lui réserve.

4. *C'est* sur moi que pèse ma faute, non sur vous; elle ne vous touche ni ne vous regarde.

5. *Vous invoquez mon opprobre,* ma cruelle maladie, pour en conclure que je suis un criminel que Dieu châtie.

6. *M'opprime,* me traite plus durement que je ne mérite. Dieu, en effet, en frappant ainsi Job, se proposait de montrer, non la culpabilité, mais la justice de son fidèle serviteur; à un certain point de vue, il l'*opprimait;* il n'agissait pas envers lui *æquo judicio*, selon l'expression de la Vulg.

9 Il m'a dépouillé de ma gloire,
Il a enlevé la couronne de ma tête.
10 Il m'a sapé tout à l'entour, et je tombe;
Il a déraciné, comme un arbre, mon espérance.
11 Sa colère s'est allumée contre moi;
Il m'a traité comme un ennemi.
12 Ses bataillons sont venus ensemble,
Ils se sont frayé un chemin jusqu'à moi,
Ils font le siège de ma tente.
13 Il a éloigné de moi mes frères;
Mes amis se sont détournés de moi.
14 Je suis abandonné de mes proches,
Mes intimes m'ont oublié.
15 Mes serviteurs et mes servantes me traitent comme un étranger,
Je suis un inconnu à leurs yeux.
16 J'appelle mon serviteur, et il ne me répond pas;
Je suis réduit à le supplier de ma bouche.
17 Ma femme a horreur de mon haleine,
Je demande grâce aux fils de mon sein.
18 Les enfants eux-mêmes me méprisent;
Si je me lève, ils me raillent.
19 Tous ceux qui étaient mes confidents m'ont en horreur,
Ceux que j'aimais se tournent contre moi.
20 Mes os sont attachés à ma peau et à ma chair,
Je me suis échappé avec la peau de mes dents.

21 Ayez pitié, ayez pitié de moi, vous du moins, mes amis,
Car la main de Dieu m'a frappé!
22 Pourquoi me poursuivez-vous, comme Dieu *me poursuit?*
Pourquoi êtes-vous insatiables de ma chair?

23 Oh! qui me donnera que mes paroles soient écrites!
Qui me donnera qu'elles soient consignées dans un livre!
24 Je voudrais qu'avec un burin de fer et du plomb
Elles fussent pour toujours gravées dans le roc!
25 Je sais que mon vengeur est vivant,
Et qu'il se lèvera le dernier sur la poussière.
26 *Alors* de ce squelette revêtu de sa peau,
De ma chair je verrai Dieu.
27 Moi-même je le verrai;
Mes yeux le verront, et non un autre;
Mes reins se consument d'attente au-dedans de moi.

28 Vous direz alors : " Pourquoi le poursuivions-nous? "
Et la justice de ma cause sera reconnue.

15. *Mes serviteurs;* litt. les étrangers de ma maison, ce que peut désigner les *hôtes*, mais aussi les serviteurs venus du dehors par opposition aux esclaves nés dans la maison.

17. *Mon haleine:* sur un ancien sarcophage chrétien de Rome (an 359), la femme de Job est représentée lui tendant un pain au bout d'un bâton et se bouchant le nez d'un pan de sa robe. D'autres prennent *rouach* comme la périphrase de la première personne : *ma femme se montre comme une étrangère à mon égard.* — *De mon sein*, mes frères : c.-à-d. *du même sein que moi.* Hebraïsme.

18. *Les enfants;* Vulg., *les insensés.* — *Dès que je me lève*, au premier mouvement que je fais.

20. *Mes os* se voient en quelque sorte à travers ma chair amincie. — *Je me suis échappé*, etc. : probablement locution proverbiale signifiant : j'ai tout perdu.

21. *Dieu m'a frappé :* la lèpre est, chez les Orientaux, la plaie divine par excellence. Comp. *Lév.* xiii, 3, 25; *Is.* liii, 4, 8. Les Bédouins de nos jours relèguent le lépreux dans une petite tente noire dressée à une certaine distance de leur campement, et l'y laissent mourir comme un homme *frappé de Dieu.*

22. *Dévorer la chair de quelqu'un*, dans les langues sémitiques, c'est le calomnier, le déchirer par la langue. Comp. le latin *rodere*, et en fr. *paroles mordantes.*

23. *Mes paroles :* solennelle introduction de la profession de foi qui va suivre, vers. 25 sv.

24. *Du plomb :* le plomb coulé dans les creux faits par le burin rendait les lettres plus visibles et plus durables. Vulg. : *qu'elles*

mitam meam circumsepsit, et trans-
ire non possum, et in calle meo
tenebras posuit. 9. Spoliavit me
gloria mea, et abstulit coronam de
capite meo. 10. Destruxit me undi-
que, et pereo, et quasi evulsæ arbori
abstulit spem meam. 11. Iratus est
contra me furor ejus, et sic me ha-
buit quasi hostem suum. 12. Simul
venerunt latrones ejus, et fecerunt
sibi viam per me, et obsederunt in
gyro tabernaculum meum. 13. Fra-
tres meos longe fecit a me, et noti
mei quasi alieni recesserunt a me.
14. Dereliquerunt me propinqui
mei : et qui me noverant, obliti
sunt mei. 15. Inquilini domus meæ,
et ancillæ meæ sicut alienum ha-
buerunt me, et quasi peregrinus fui
in oculis eorum. 16. Servum meum
vocavi, et non respondit, ore pro-
prio deprecabar illum. 17. Halitum
meum exhorruit uxor mea, et ora-
bam filios uteri mei. 18. Stulti quo-
que despiciebant me, et cum ab
eis recessissem, detrahebant mihi.
19. Abominati sunt me quondam
consiliarii mei : et quem maxime di-
ligebam, aversatus est me. 20. Pelli
meæ, consumptis carnibus, adhæsit
os meum, et derelicta sunt tantum-
modo labia circa dentes meos.

21. Miseremini mei, miseremini
mei, saltem vos amici mei, quia ma-
nus Domini tetigit me. 22. Quare
persequimini me sicut Deus, et car-
nibus meis saturamini?

23. Quis mihi tribuat ut scriban-
tur sermones mei? quis mihi det ut
exarentur in libro 24. stylo ferreo,
et plumbi lamina, vel celte sculpan-
tur in silice? 25. Scio enim quod
Redemptor meus vivit, et in novis-
simo die de terra surrecturus sum :
26. et rursum circumdabor pelle
mea, et in carne mea videbo Deum
meum. 27. Quem visurus sum ego
ipse, et oculi mei conspecturi sunt,
et non alius : reposita est hæc spes
mea in sinu meo.

28. Quare ergo nunc dicitis : Per-
sequamur eum, et radicem verbi

soient gravées avec un stylet de fer sur une lame de plomb, ou sculptées avec un burin sur la pierre.

25. *Mon vengeur*, hébr. *mon goël*, c.-à-d. *vengeur*, *défenseur*. On appelait ainsi, parmi les tribus nomades de l'Arabie et des contrées voisines, dont l'organisation sociale était des plus rudimentaires, celui qui, à défaut de l'autorité publique, prenait la défense d'un homme lésé dans ses droits, soit pour venger sa mort, soit pour le remettre en possession d'un bien injustement ravi. Naturellement le *goël* était le fils ou le plus proche parent de la victime. Moïse laissa subsister cet usage primitif, mais en le restreignant beaucoup. Dieu se nomme le *goël* de son peuple (*Is*, xli, 14; xliii, 14; xlvii, 4) : il l'avait vengé en Egypte, et avait promis de le venger toujours de l'oppression. Job lui-même avait déjà fait allusion à son *défenseur* (xvi, 19 sv.). lequel ne peut être que le Dieu *vivant*. — *Le dernier :* au dernier jour, quand tous les hommes seront descendus dans la poussière, mon vengeur se tiendra debout comme supérieur à la mort, pour exercer son rôle de *goël* en ma faveur. La Vulg. ayant sans doute lu autrement, donne du second membre une traduction où le dogme de la résurrection est exprimée d'une manière beaucoup plus explicite : *et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre.*

26. *De ce squelette;* litt., *derrière ma peau* (comme on dit *derrière une fenêtre*, *Cant.* ii, 9), *dont on aura entouré* de nouveau *ce corps* qui se décompose maintenant, *de ma chair* renouvelée, ressuscitée, *je verrai Dieu.* Telle est l'explication que donne Le Hir de ce verset difficile. D'autres font de *achar* une conjonction : *après qu'on aura entouré*, etc. Plusieurs prennent le piel *nigfou* dans le sens du Kal : *quand ma peau aura été détruite*, litt. *abattue* (comp. *Is.* x, 34; xvii, 6). Enfin quelques-uns traduisent : *quand mes ulcères auront détruit ma peau*, *cela* arrivera. Toutes ces interprétations supposent chez les patriarches la croyance en la résurrection finale des corps, croyance solennellement professée en Egypte, surtout pour les corps des hommes vertueux (voyez le *Livre des morts*). Les exégètes rationalistes, qui nient ce dogme et le fait de cette croyance, traduisent les premiers mots du second membre : *hors de ma chair*, ou *privé de ma chair.*

27. Les *reins* sont pour les Hébreux le siège des plus profondes affections, et spécialement de l'attente et du désir.

28. *Vous direz alors;* ou bien, ce qui se rapproche de la Vulgate : *mais vous qui*

29 *Ce jour-là*, craignez pour vous le glaive :
Terribles sont les vengeances du glaive!
Et vous saurez qu'il y a une justice.

CHAP. XX. — Discours de Sophar à Job.

Ch. XX. 1 ALORS Sophar de Naama prit la parole et dit :

2 A ton discours mes pensées suggèrent une réponse,
Et mon agitation ne peut se contenir.
3 J'ai entendu des reproches qui m'outragent;
Dans mon intelligence mon esprit trouvera la réplique.

4 Sais-tu bien que, de tout temps,
Depuis que l'homme a été placé sur la terre,
5 Le triomphe des méchants a été court,
Et la joie de l'impie d'un moment?
6 Quand il porterait son orgueil jusqu'au ciel,
Et que sa tête toucherait aux nues,
7 Comme son ordure, il périt pour toujours;
Ceux qui le voyaient disent : " Où est-il? "
8 Il s'envole comme un songe, et on ne le trouve plus.
Il s'efface comme une vision de la nuit.
9 L'œil qui le voyait ne le découvre plus;
Sa demeure ne l'apercevra plus.
10 Ses enfants imploreront les pauvres *qu'il a faits*,
De ses propres mains il restituera ses rapines.
11 Ses os étaient pleins de ses iniquités cachées;
Elles dormiront avec lui dans la poussière.
12 Parce que le mal a été doux à sa bouche,
Qu'il l'a caché sous sa langue,
13 Qu'il l'a savouré sans l'abandonner,
Et l'a retenu au milieu de son palais :
14 Sa nourriture tournera *en poison* dans ses entrailles,
Elle deviendra dans son sein le venin de l'aspic.
15 Il a englouti des richesses, il les vomira;
Dieu les retirera de son ventre.
16 Il a sucé le venin de l'aspic,
La langue de la vipère le tuera.
17 Il ne verra jamais couler
Les torrents de miel et de lait.
18 Il rendra ses usures et ne s'en gorgera pas;
Dans la mesure de ses profits, et il n'en jouira pas.
19 Car il a opprimé *et* délaissé les pauvres,
Il a saccagé leur maison, et ne l'a point rétablie :
20 Son avidité n'a pu être rassasiée.
Il n'emportera pas ce qu'il a de plus cher.
21 Rien n'échappait à sa voracité;
Aussi son bonheur ne subsistera pas.
22 Au sein de l'abondance, il tombe dans la disette;
Tous les coups du malheur fondent sur lui.
23 Voici pour lui remplir le ventre :
Dieu enverra sur lui le feu de sa colère;
Elle pleuvra sur lui en guise de pain,
24 S'il échappe aux armes de fer,
L'arc d'airain le transperce.
25 Il arrache le trait de son corps;
L'acier sort étincelant de son foie;
Les terreurs de la mort tombent sur lui.

---

dites : Comment le poursuivrons-nous? Nous avons trouvé en lui un motif de condamnation, craignez, etc.

29. *Terribles*, litt. *chaleur brûlante*, et de là *colère;* d'où cet autre sens : *car la colère de Dieu vous châtiera par le glaive.*

inveniamus contra eum? 29. Fugite
ergo a facie gladii, quoniam ultor
iniquitatum gladius est : et scitote
esse judicium.

CAPUT XX.

Sophar verbis Job motus, correptionem ipsius se dicit auditurum; et quæ sit apud Deum pars impii multis verbis prosequitur.

ESPONDENS autem So-
phar Naamathites, dixit :
2. Idcirco cogitationes
meæ variæ succedunt sibi,
et mens in diversa rapitur. 3. Do-
ctrinam, qua me arguis, audiam, et
spiritus intelligentiæ meæ respon-
debit mihi.
4. Hoc scio a principio, ex quo
positus est homo super terram,
5. quod laus impiorum brevis sit, et
gaudium hypocritæ ad instar pun-
[a] Ps. 36, 35. cti : 6. [a] Si ascenderit usque ad cœ-
lum superbia ejus, et caput ejus
nubes tetigerit : 7. quasi sterquili-
nium in fine perdetur : et qui eum
viderant, dicent : Ubi est? 8. Velut
somnium avolans non invenietur,
transiet sicut visio nocturna. 9. Ocu-
lus, qui eum viderat, non videbit,
neque ultra intuebitur eum locus
suus. 10. Filii ejus atterentur ege-
state, et manus illius reddent ei do-
lorem suum. 11. Ossa ejus imple-
buntur vitiis adolescentiæ ejus, et
cum eo in pulvere dormient. 12. Cum
enim dulce fuerit in ore ejus malum,
abscondet illud sub lingua sua.
13. Parcet illi, et non derelinquet
illud, et celabit in gutture suo.
14. Panis ejus in utero illius ver-
tetur in fel aspidum intrinsecus.
15. Divitias, quas devoravit, evo-
met, et de ventre illius extrahet eas
Deus. 16. Caput aspidum suget, et
occidet eum lingua viperæ. 17. (Non
videat rivulos fluminis, torrentes
mellis, et butyri.) 18. Luet quæ
fecit omnia, nec tamen consumetur :
juxta multitudinem adinventionum
suarum, sic et sustinebit. 19. Quo-
niam confringens nudavit pauperes :
domum rapuit, et non ædificavit
eam. 20. [b] Nec est satiatus venter [b] Eccli. 5, 9.
ejus : et cum habuerit quæ concu-
pierat, possidere non poterit. 21. Non
remansit de cibo ejus, et propterea
nihil permanebit de bonis ejus.
22. Cum satiatus fuerit, arctabitur,
æstuabit, et omnis dolor irruet su-
per eum. 23. Utinam impleatur
venter ejus, ut emittat in eum iram
furoris sui, et pluat super illum bel-
lum suum. 24. Fugiet arma ferrea,
et irruet in arcum æreum. 25. Edu-
ctus, et egrediens de vagina sua, et
fulgurans in amaritudine sua : va-

CHAP. XX.

1. Dans l'appel de Job aux justices de la vie future, Sophar aurait pu trouver la véritable explication des souffrances du juste sur la terre. Mais cette idée n'entre pas dans son esprit, et il revient à sa thèse première, savoir, que le malheur dans la vie présente ne saurait être que le châtiment du crime.

2. *A ton discours;* litt., *c'est pour cela que :* parce que Job a soutenu que Dieu proclamerait un jour son innocence et a menacé ses amis du glaive de la justice divine.

6. *Son orgueil;* d'autres, *sa hauteur*, dans le sens propre, sa taille.

10. *Ses enfants*, Vulg., *seront écrasés par l'indigent.*

11. *Iniquités cachées;* le mot hébr. signifie aussi *vigueur de jeunesse*, sens que préfèrent de bons interprètes : ... *pleins de vigueur juvénile; elle* (sa jeunesse) *dormira avec lui.* La Vulg. réunit les deux sens : ... *plein des iniquités de sa jeunesse.*

17. *Lait*, ou comme la Vulg., *beurre :* dans les pays de l'Orient, le beurre se conserve à l'état liquide dans des jarres. Images et symboles de la félicité terrestre.

20. *Les appétits*, etc. : ses désirs ont été insatiables.

22. *Les coups du malheur*, litt. qui frappent un malheureux. D'autres, *la main de tous les misérables se lève sur lui.*

23. *Voici* ce qui arrivera. Le Hir, avec la Vulg., traduit par l'optatif : *que son ventre s'emplisse donc; que Dieu*, etc.

25. *Il arrache*, etc. Le Hir : *l'épée est dégaînée et traverse son corps.* La traduction de la Vulg. est fort obscure.

26 Une nuit profonde engloutit ses trésors;
Un feu que l'homme n'a pas allumé le dévore,
Et consume tout ce qui restait dans sa tente.
27 Les cieux révéleront son iniquité,
Et la terre s'élèvera contre lui,
28 L'abondance de sa maison sera dispersée,
Elle disparaîtra au jour de la colère.
29 Telle est la part que Dieu réserve au méchant,
Tel est l'héritage que lui destine le Tout-Puissant.

CHAP. XXI. — Réponse de Job à Sophar.

Ch. XXI. 1 ALORS Job prit la parole et dit :

2 Ecoutez, écoutez mes paroles,
Que j'aie, du moins, cette consolation de vous.
3 Permettez-moi de parler à mon tour,
Et quand j'aurai parlé, vous pourrez vous moquer.
4 Est-ce contre un homme que se porte ma plainte?
Comment donc la patience ne m'échapperait-elle pas?
5 Regardez-moi, et soyez dans la stupeur,
Et mettez la main sur votre bouche.
6 Quand j'y pense, je frémis;
Et ma chair en frissonne.

7 Comment se fait-il que les méchants vivent,
Qu'ils vieillissent, qu'ils accroissent leur force?
8 Leur postérité s'affermit autour d'eux,
Leurs rejetons fleurissent à leurs yeux.
9 Leur maison est en paix, à l'abri de la crainte;
La verge de Dieu ne les touche pas.
10 Leur taureau est toujours fécond,
Leur génisse enfante et n'avorte pas.
11 Leurs enfants se multiplient, comme un troupeau de brebis.
Leurs nouveaux-nés bondissent *autour d'eux*.
12 Ils chantent au son du tambourin et de la cithare,
Ils se divertissent au son du chalumeau.
13 Ils passent leurs jours dans le bonheur,
Et ils descendent en un instant au séjour des morts.
14 Pourtant ils disaient à Dieu : " Retire-toi de nous;
Nous ne voulons pas connaître tes voies.
15 Qu'est-ce que le Tout-Puissant, pour que nous le servions?
Que gagnerions-nous à le prier? "
16 Leur prospérité n'est-elle pas dans leur main?
— Toutefois, loin de moi le conseil de l'impie! —
17 Voit-on souvent s'éteindre la lampe des impies,
La ruine fondre sur eux,
Et Dieu leur assigner un lot dans sa colère?
18 *Les voit-on* comme la paille emportée par le vent,
Comme la glume emportée par le tourbillon?
19 " Dieu, *dites-vous*, réserve aux enfants le châtiment du père : "
Mais c'est lui que Dieu devrait punir, pour qu'il le sente;
20 Qu'il vît de ses yeux sa ruine,
Qu'il bût lui-même la colère du Tout-Puissant.
21 Que lui importe, en effet, sa maison après lui,
Une fois que le nombre de ses mois est tranché?

---

26. Ses trésors, soigneusement cachés pendant sa vie, resteront dans l'obscurité après sa mort : ils seront perdus. Ou bien, les ténèbres étant le symbole du malheur : *ses trésors sont destinés à périr*. — *Un feu* : comp. *Is*. XXX, 33. — *Le dévore : le* est peut-être pour *les* (trésors).

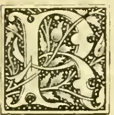
27. Toutes les créatures prendront parti contre l'impie : comp. *Ps*. I, 4; *Sag*. V, 18.

28. *L'abondance* (litt. *le revenu*, *le produit*) *de sa maison*, tout ce qui constitue une maison : enfants, serviteurs, biens de toutes

dent, et venient super eum horribi-
les. 26. Omnes tenebræ absconditæ
sunt in occultis ejus : devorabit
eum ignis, qui non succenditur, affli-
getur relictus in tabernaculo suo.
27. Revelabunt cœli iniquitatem
ejus, et terra consurget adversus
eum. 28. Apertum erit germen do-
mus illius, detrahetur in die furoris
Dei. 29. Hæc est pars hominis im-
pii a Deo, et hereditas verborum
ejus a Domino.

CAPUT XXI.

Job patienter ab amicis audiri postulans, causam inquirit quare impiorum nonnulli in finem usque vitæ prosperentur, pii contra adversis cædantur; et respondet impium in diem perditionis a Deo servari, falsam amicorum consolationem per hoc convellens.



ESPONDENS autem
Job, dixit : 2. Audite
quæso sermones meos, et
agite pœnitentiam. 3. Sus-
tinete me, et ego loquar, et post
mea, si videbitur, verba ridete.
4. Numquid contra hominem dis-
putatio mea est, ut merito non de-
beam contristari? 5. Attendite me,
et obstupescite, et superponite digi-
tum ori vestro : 6. et ego quando
recordatus fuero, pertimesco, et con-
cutit carnem meam tremor.
7. [a] Quare ergo impii vivunt, sub- [a] Jer. 12, 1. Habac. 1, 3. 13.
levati sunt, confortatique divitiis?
8. Semen eorum permanet coram
eis, propinquorum turba, et nepo-
tum in conspectu eorum. 9. Domus
eorum securæ sunt et pacatæ, et
non est virga Dei super illos. 10. Bos
eorum concepit, et non abortivit :
vacca peperit, et non est privata
fœtu suo. 11. Egrediuntur quasi
greges parvuli eorum, et infantes
eorum exsultant lusibus. 12. Te-
nent tympanum, et citharam, et
gaudent ad sonitum organi. 13. Du-
cunt in bonis dies suos, et in puncto
ad inferna descendunt. 14. Qui
dixerunt Deo : Recede a nobis, et
scientiam viarum tuarum nolumus.
15. [b] Quis est Omnipotens, ut ser- [b] Mal. 3, 14.
viamus ei? et quid nobis prodest si
oraverimus illum? 16. Verumtamen
quia non sunt in manu eorum bona
sua, consilium impiorum longe sit
a me. 17. Quoties lucerna impio-
rum exstinguetur, et superveniet
eis inundatio, et dolores dividet
furoris sui? 18. Erunt sicut paleæ
ante faciem venti, et sicut favilla
quam turbo dispergit. 19. Deus
servabit filiis illius dolorem pa-
tris : et cum reddiderit, tunc sciet.
20. Videbunt oculi ejus interfe-
ctionem suam, et de furore Omni-
potentis bibet. 21. Quid enim ad
eum pertinet de domo sua post

---

sortes. Vulg., *le rejeton de sa maison sera mis à découvert* (?); *il sera arraché au jour de la colère de Dieu.*

CHAP. XXI.

1. L'argumentation de Sophar et de ses amis repose sur ce principe que l'impie est toujours châtié en ce monde. Job va démontrer par l'expérience que ce principe est faux : Dieu n'exerce pas toujours ici-bas sa justice. Sans doute les méchants sont souvent punis d'une manière éclatante, mais il arrive aussi que le bonheur les accompagne jusqu'à la fin de leur existence terrestre. Le châtiment de l'impie sur la terre n'est donc pas la règle absolue du gouvernement divin.

2. *Que j'aie*, etc. Vulg., *faites pénitence*, changez de sentiments.

3. *Vous pourrez;* litt., *tu pourras :* il s'adresse sans doute à Sophar.

5-6. Soyez stupéfaits de ce que je vais dire, comme moi-même je suis effrayé de le penser : Dieu, ici-bas, accorde le bonheur aux méchants comme aux bons, sans mettre de différence entre eux (*Matth.* v, 45).

8. C'est précisément le contraire de ce qu'ont dit ses amis : Eliphaz, v, 4; Baldad, xviii, 19; Sophar, xx, 10. De même aux versets 17-18.

10. *Leur taureau :* l'hébr. *schor*, comme le lat. *bos*, est des deux genres.

13. *En un instant*, sans les souffrances d'une longue maladie.

14. *Pourtant;* d'autres, *c'est pourquoi.*

17. *Leur assigner un lot*, ou *des douleurs :* le mot hébr. a les deux sens.

21. Vulg., *même si le nombre de ses mois*

22 Est-ce à Dieu qu'on apprendra la sagesse,
A lui qui juge les êtres les plus élevés?
23 L'un meurt au sein de sa prospérité,
Parfaitement heureux et tranquille,
24 Les flancs chargés de graisse,
Et la moëlle des os remplie de sève.
25 L'autre meurt, l'amertume dans l'âme,
Sans avoir goûté le bonheur.
26 Tous deux se couchent également dans la poussière,
Et les vers les couvrent tous deux.

27 Ah! je sais bien quelles sont vos pensées,
Quels jugements iniques vous portez sur moi.
28 Vous dites : " Où est la maison de l'oppresseur?
Qu'est devenue la tente qu'habitaient les impies? "
29 N'avez-vous donc jamais interrogé les voyageurs,
Et ignorez-vous leurs témoignages?
30 Au jour du malheur, le méchant est épargné;
Au jour de la colère, il échappe *au châtiment*.
31 Qui blâme devant lui sa conduite?
Qui lui demande compte de ce qu'il a fait?
32 On le porte honorablement au tombeau;
Et on veille sur son mausolée.
33 Les glèbes de la vallée lui sont légères,
Et tous les hommes y vont à sa suite,
Comme des générations sans nombre l'y ont précédé.
34 Que signifient donc vos vaines consolations?
Toutes vos réponses ne sont que perfidie.

CHAP. XXII. — Troisième discours d'Eliphaz.

Chap. XXII. [1] ALORS Eliphaz prit la parole et dit :

2 L'homme peut-il être utile à Dieu?
Le sage n'est utile qu'à lui-même.
3 Qu'importe au Tout-Puissant que tu sois juste?
Si tu es intègre dans tes voies, qu'y gagne-t-il?
4 Est-ce à cause de ta piété qu'il te châtie,
Qu'il entre en jugement avec toi?
5 Ta malice n'est-elle pas sans mesure,
Tes iniquités sans nombre?
6 Tu prenais sans motif des gages à tes frères,
Tu enlevais les vêtements aux misérables.
7 Tu ne donnais point d'eau à l'homme épuisé,
A l'affamé tu refusais le pain.
8 La terre était au bras le plus fort,
Et le puissant y établissait sa demeure.

---

est divisé, si sa vie est réduite de moitié, pourvu qu'il en ait joui à son aise.

22 Les amis de Job, en proclamant que Dieu fait toujours tomber le malheur sur les méchants, semblent dicter à Dieu sa conduite dans le gouvernement du monde. — *Etres les plus élevés*, esprits célestes et grands de la terre.

24. *Les flancs :* le mot hébr. ne se rencontre nulle part ailleurs. D'autres, avec Aben-Ezra : *les parcs de ses troupeaux regorgent de lait;* Delitzsch, *ses auges* (ou *ses seaux*) *sont pleines de lait.*

25. *L'autre* n'est pas nécessairement le juste, pas plus que *l'un* (vers. 23) n'est toujours le méchant. La pensée est plus générale : l'un a tel sort, l'autre le sort opposé; le méchant meurt aussi bien au sein du bonheur, que le juste au sein du malheur : ils sont tous deux égaux dans la mort.

28. *Vous dites :* c'est la thèse des amis de Job : les méchants sont toujours punis ici-bas. L'expérience, reprend Job, prouve qu'il n'en est pas ainsi.

29. *Voyageurs*, qui savent ce qui se passe dans les divers pays.

30. Ils vous disaient que souvent, *au jour du malheur*, etc. Le Hir avec la Vulg. : *l'impie est réservé pour le jour de la ruine, pour le jour où la vengeance doit éclater;*

se? et si numerus mensium ejus
dimidietur?
22. Numquid Deum docebit quis-
piam scientiam, qui excelsos judi-
cat? 23. Iste moritur robustus et
sanus, dives et felix. 24. Viscera
ejus plena sunt adipe, et medullis
ossa illius irrigantur : 25. alius
vero moritur in amaritudine animæ
absque ullis opibus : 26. et tamen
simul in pulvere dormient, et ver-
mes operient eos.
27. Certe novi cogitationes ve-
stras, et sententias contra me ini-
quas. 28. Dicitis enim : Ubi est do-
mus principis? et ubi tabernacula
impiorum? 29. Interrogate quem-
libet de viatoribus, et hæc eadem il-
lum intelligere cognoscetis. 30. Quia
in diem perditionis servatur malus,
et ad diem furoris ducetur. 31. Quis
arguet coram eo viam ejus? et quæ
fecit, quis reddet illi? 32. Ipse ad
sepulcra ducetur, et in congerie
mortuorum vigilabit. 33. Dulcis fuit
glareis Cocyti, et post se omnem
hominem trahet, et ante se innume-
rabiles. 34. Quomodo igitur conso-
lamini me frustra, cum responsio
vestra repugnare ostensa sit veritati?

CAPUT XXII.

Eliphaz arguit Job immisericordiæ in pauperum oppressione, et aliorum facinorum : ostendens ipsum de divina providentia non recte sentire, ac pœnitenti bona promittens.



ESPONDENS autem Eli-
phaz Themanites, dixit :
2. Numquid Deo potest
comparari homo, etiam
cum perfectæ fuerit scientiæ? 3. Quid
prodest Deo si justus fueris? aut
quid ei confers si immaculata fuerit
via tua? 4. Numquid timens arguet
te, et veniet tecum in judicium, 5. et
non propter malitiam tuam pluri-
mam, et infinitas iniquitates tuas?
6. Abstulisti enim pignus fratrum
tuorum sine causa, et nudos spolia-
sti vestibus. 7. Aquam lasso non
dedisti, et esurienti subtraxisti pa-
nem. 8. In fortitudine brachii tui

---

sens : l'impie est épargné en ce monde pour être puni dans l'autre; c'est le temps qui suit la mort que Job appellerait le jour du malheur.

32. Allusion à la coutume égyptienne de placer sur le couvercle du sarcophage la figure couchée du défunt, et souvent des inscriptions comminatoires contre les violateurs de la sépulture, par exemple, l'inscription du sarcophage d'Eschmunazar, roi de Sidon.

33. *Les glèbes de la vallée :* les lieux de sépulture étaient ordinairement dans les vallées voisines des villes. Comp. la locution lat. : *Sit tibi terra levis!* — *Y vont*, vont au tombeau. Dieu laisse l'impie aller au tombeau tout naturellement, comme la masse des hommes. D'autres, avec la Vulg. : *il entraîne le monde entier à sa suite* dans la voie du mal, où il n'a déjà eu que trop de devanciers.

CHAP. XXII.

1. Ici commence la troisième série de discussions. Eliphaz, comme si Job n'avait rien dit, revient obstinément à sa thèse, que le malheur ici-bas ne frappe que les coupables. Mais il ne se contente plus de l'affirmer en général, il fait une longue énumération des fautes que Job doit avoir commises; puis l'invite à se repentir, en lui promettant le retour des faveurs divines.

2. *L'homme :* comp. *Ps.* xvi, 2. Au regard de Dieu, nous sommes tous des serviteurs inutiles, *Luc*, xvii, 10. — La Vulg. donne un tout autre sens, ayant sans doute lu autrement.

La pensée d'Eliphaz dans les 5 premiers versets paraît être celle-ci : Dieu est un juge impartial. Il n'a rien à gagner ni à perdre à l'obéissance ou à la désobéissance de l'homme; si donc il punit, c'est uniquement à cause du péché.

4. Ironie. *Ta piété*, litt. *ta crainte* (de Dieu). Eliphaz donne ce sens à *ireah* vi, 6; xv, 4. D'autres, *est-ce par crainte de toi qu'il te punit?*

6. Quand tes frères te demandaient quelque service, *tu exigeais d'eux un gage*, et cela *sans motif*, riche comme tu l'étais. — *Ceux qui étaient nus*, pauvres, presque sans vêtements. Le gage était souvent le manteau. Voy. *Exod.* xxii, 26 sv.

8. Et cela par la faute de Job qui, étant juge, aurait dû empêcher ces violences; à moins que, comme l'entend la Vulg., le *fort*, le *puissant*, ne soit dans la pensée d'Eliphaz Job lui-même.

9 Tu renvoyais les veuves les mains vides,
Et les bras des orphelins étaient brisés.
10 Voilà pourquoi tu es entouré de pièges,
Et troublé par des terreurs soudaines,
11 Sans lueur au sein des ténèbres,
Et submergé par le déluge des eaux.

12 Dieu n'habite-t-il pas dans les hauteurs du ciel?
Vois le front des étoiles : comme il est élevé!
13 Et tu disais : " Qu'en sait Dieu?
Pourra-t-il juger à travers les nues profondes?
14 Les nues lui forment un voile, et il ne voit pas;
Il se promène sur la voûte du ciel."
15 Tu suis donc les anciens errements,
Où marchèrent jadis les hommes d'iniquité,
16 Qui furent emportés avant le temps,
Dont les fondements ont été arrachés par les eaux.
17 Eux qui disaient à Dieu : " Retire-toi de nous!
Que pourrait nous faire le Tout-Puissant?"
18 C'était lui pourtant qui avait rempli leurs maisons de richesses.
— Loin de moi le conseil des méchants! —
19 Les justes voient leur chute et s'en réjouissent;
Les innocents se moquent d'eux :
20 " Voilà nos ennemis anéantis!
Le feu a dévoré leurs richesses!"

21 Réconcilie-toi donc avec Dieu et apaise-toi;
Ainsi le bonheur te sera rendu.
22 Reçois de sa bouche l'enseignement,
Et mets ses paroles dans ton cœur.
23 Tu te relèveras, si tu reviens au Tout-Puissant,
Si tu éloignes l'iniquité de ta tente.
24 Jette les lingots d'or dans la poussière,
Et l'or d'Ophir parmi les cailloux du torrent.
25 Et le Tout-Puissant sera ton or,
Il sera pour toi un monceau d'argent.
26 Alors tu mettras en lui tes délices,
Et tu lèveras vers lui ta face.
27 Tu le prieras, et il t'exaucera,
Et tu t'acquitteras de tes vœux.
28 Tes desseins réussiront au gré de tes désirs,
Sur tes sentiers brillera la lumière.
29 A des fronts abattus tu crieras : " En haut!"
Et Dieu secourra celui dont les yeux sont abaissés.
30 Il délivrera *même* le coupable,
Sauvé par la pureté de tes mains.

CHAP. XXIII.

Chap. XXIII.

1 ALORS Job prit la parole et dit :
2 Oui, ma plainte est amère,
Et pourtant mes gémissements n'égalent pas ma douleur.

---

9. *Briser les bras de l'orphelin*, c'est lui refuser tout secours. La plupart de ces traits se retrouvent dans les formules du *Livre des Morts* (égyptien), où l'âme dit au souverain Juge : " Je n'ai pas tourmenté la veuve," etc.

12. *Le front*, litt. *le sommet :* les astres les plus élevés. En rappelant Job à la gloire de Dieu, Eliphaz prépare le langage impie qu'il met faussement sur ses lèvres.

13. *Qu'en sait Dieu :* comp. *Ps.* x, 11; lxxiii, 11; xciv, 7; *Is.* xxix, 15; *Ezéch.* viii, 12.

14. *Il se promène*, etc., sans s'occuper des choses de la terre, comme l'explique la Vulg. C'est ce que Lucrèce enseignera plus tard.

15. *Les hommes d'iniquité* du temps du déluge.

16. *Les fondements*, les points d'appui, ce qu'ils croyaient inébranlable. D'autres, *ont été entraînés comme* les eaux d'*un torrent*.

possidebas terram, et potentissimus obtinebas eam. 9. Viduas dimisisti vacuas, et lacertos pupillorum comminuisti. 10. Propterea circumdatus es laqueis, et conturbat te formido subita. 11. Et putabas te tenebras non visurum, et impetu aquarum inundantium non oppressum iri?

12. An non cogitas quod Deus excelsior cœlo sit, et super stellarum verticem sublimetur? 13. Et dicis : Quid enim novit Deus? et quasi per caliginem judicat. 14. Nubes latibulum ejus, nec nostra considerat, et circa cardines cœli perambulat. 15. Numquid semitam sæculorum custodire cupis, quam calcaverunt viri iniqui? 16. Qui sublati sunt ante tempus suum, et fluvius subvertit fundamentum eorum : 17. qui dicebant Deo : Recede a nobis : et quasi nihil posset facere Omnipotens, æstimabant eum : 18. cum ille implesset domos eorum bonis, quorum sententia procul sit a me.
[a] Ps. 106, 42. 19. [a]Videbunt justi, et lætabuntur, et innocens subsannabit eos. 20. Nonne succisa est erectio eorum, et reliquias eorum devoravit ignis?

21. Acquiesce igitur ei, et habeto pacem; et per hæc habebis fructus optimos. 22. Suscipe ex ore illius legem, et pone sermones ejus in corde tuo. 23. Si reversus fueris ad Omnipotentem, ædificaberis, et longe facies iniquitatem a tabernaculo tuo. 24. Dabit pro terra silicem, et pro silice torrentes aureos. 25. Eritque Omnipotens contra hostes tuos, et argentum coacervabitur tibi. 26. Tunc super Omnipotentem deliciis afflues, et elevabis ad Deum faciem tuam. 27. Rogabis eum, et exaudiet te, et vota tua reddes. 28. Decernes rem, et veniet tibi, et in viis tuis splendebit lumen. 29. [b]Qui [b] Prov. 29. 23.
enim humiliatus fuerit, erit in gloria : et qui inclinaverit oculos, ipse salvabitur. 30. Salvabitur innocens, salvabitur autem in munditia manuum suarum.

CAPUT XXIII.

Job divinum judicium humiliter invocans, ostendit se non puniri propter peccata sua, recteque sentire de providentia Dei incomprehensibilis, omnia pro sua voluntate facientis.


RESPONDENS autem Job, ait : 2. Nunc quoque in amaritudine est sermo meus, et manus plagæ meæ aggravata est super gemitum meum.

---

17. Eliphaz répète ironiquement une parole de Job (xxi, 14); de même au vers. 18 : comp. xxi, 16. — *Nous faire*, litt. *leur faire :* le discours devient indirect.

20. *Leurs richesses*, ou avec la Vulg., *leurs restes :* allusion à la catastrophe racontée i, 16.

21. *Apaise-toi*, calme tes mouvements de colère et d'impatience. Le Hir, *demande sa paix*.

22. *L'enseignement*, ou avec la Vulg., *la loi*, la règle de ta vie.

24. *Le métal d'Ophir*, l'or le plus pur; sur le pays d'Ophir, voy. I *Rois*, ix, 28. Sens : que Job n'attache pas son cœur aux trésors de la terre. Le Hir : *Tu recueilleras l'or dans la poussière, Le métal d'Ophir*, etc. Vulg. *il* (Dieu) *te donnera le rocher au lieu de terre, et des torrents d'or au lieu du rocher*.

25. *Sera ton or*, litt. *tes lingots* d'or. Vulg., (ta défense) *contre tes ennemis*.

26. *Tu lèveras* avec confiance.

27. *Tes vœux :* comp. Virg. *Eglog*. v, 80 : *damnabit te quoque votis*.

29. *En haut!* relevez-vous. D'autres : *vienne l'humiliation, tu t'écrieras : En haut!* c.-à-d., ton énergie, aidée du secours divin, te relèvera. Vulg., celui qui aura été abaissé sera dans la gloire. — *Abaissés* par le malheur ou le repentir.

30. *Le coupable;* LXX et Vulg., *l'innocent;* ces deux versions n'ont pas lu ou n'ont pas compris la négation.

CHAP. XXIII.

1. Job voudrait plaider sa cause devant Dieu; mais où le trouver (vers. 2-8). Dieu connaît son innocence, et pourtant il l'afflige : voilà le mystère qu'il ne peut comprendre (9-17). Le mal se commet de mille manières, sans que Dieu semble y prendre garde (xxiv, 2-17). L'impie, il est vrai, meurt, mais en cela il ne fait que partager le sort commun à tous les hommes (18-24).

2. *Oui*, etc.; ou bien : *encore une fois ma plainte est regardée* par mes amis *comme une révolte*.

3 Oh! qui me donnera de savoir où le trouver!
D'arriver jusqu'à son trône!
4 Je plaiderais ma cause devant lui,
Et je remplirais ma bouche d'arguments.
5 Je saurais ce qu'il peut avoir à répondre,
Je verrais ce qu'il peut avoir à me dire.
6 M'opposerait-il la grandeur de sa puissance?
Ne daignerait-il pas au moins m'écouter?
7 Alors l'innocent discuterait avec lui,
Et je m'en irais absous pour toujours par mon juge.
8 Mais si je vais à l'orient, il n'y est pas;
A l'occident, je ne l'aperçois pas.
9 S'est-il tourné au septentrion, je ne le vois pas;
Se cache-t-il au midi, je ne puis le découvrir.
10 Cependant il connaît les sentiers où je marche;
Qu'il m'examine, je sortirai pur comme l'or.
11 Mon pied a toujours foulé ses traces;
Je me suis tenu dans sa voie sans dévier.
12 Je ne me suis pas écarté des préceptes de ses lèvres;
J'ai fait plier ma volonté aux paroles de sa bouche.
13 Mais il a une pensée : qui l'en fera revenir?
Ce qu'il désire, il l'exécute.
14 Il accomplira donc en moi ce qu'il a décrété,
Et de pareils desseins ne sont pas rares chez lui.
15 Voilà pourquoi je me trouble en sa présence;
Quand j'y pense, j'ai peur de lui.
16 Dieu fait fondre mon cœur;
Le Tout-Puissant me remplit d'effroi.
17 Car ce n'est pas la calamité qui me consume,
Ni les ténèbres dont ma face est voilée.

CHAP. XXIV.

Chap. XXIV.

1 POURQUOI, les temps étant connus au Tout-Puissant,
Ceux qui le servent ne voient-ils pas son jour?
2 *On voit* des hommes *qui* déplacent les bornes,
Qui font paître le troupeau qu'ils ont volé.
3 Ils poussent devant eux l'âne de l'orphelin,
Et retiennent en gage le bœuf de la veuve.
4 Ils forcent les pauvres à se détourner du chemin;
Tous les humbles du pays sont réduits à se cacher.
5 Comme l'onagre dans la solitude :
Ils sortent, dès le matin, cherchant leur nourriture;
Le désert leur fournit la subsistance de leurs enfants.
6 Ils coupent les épis dans les champs cultivés.
Ils maraudent dans la vigne de leur oppresseur.
7 Ils passent la nuit sans vêtements,
Sans couverture contre le froid.
8 La pluie des montagnes les pénètre;
A défaut d'abri, ils se blottissent contre le rocher.
9 *On voit* des scélérats, arracher l'orphelin à la mamelle,
Prendre des gages sur les pauvres.

---

6. *M'écouter;* litt. *poser vers moi* soit son cœur, soit sa face. Le Hir : *Non; plutôt il m'accorderait un regard propice.*

7. La Vulg. traduit tout autrement.

9. *Septentrion... midi;* Vulg. *à gauche... à droite :* les Hébreux s'orientaient en regardant l'est en face.

11. *Ses traces,* la voie de ses commandements.

12. *J'ai fait plier,* etc.; litt. *j'ai gardé de préférence à ma propre loi* (volonté) *les paroles de sa bouche.* Le Hir : *J'ai gardé religieusement;* litt. *d'après ma loi,* m'en faisant une loi. Vulg., *j'ai gardé dans mon sein :* elle a lu *bechoubbi* au lieu de *mechouqqi.* Ces *préceptes* et ces *paroles* sont de la loi naturelle et de la religion patriarcale.

13. *Il a une pensée;* d'autres, *il est un et le même,* immuable; ou bien, *il s'en tient à une seule chose.* Tous ces sens reviennent

3. Quis mihi tribuat ut cognoscam et inveniam illum, et veniam usque ad solium ejus? 4. Ponam coram eo judicium, et os meum replebo increpationibus. 5. Ut sciam verba, quæ mihi respondeat, et intelligam quid loquatur mihi. 6. Nolo multa fortitudine contendat mecum, nec magnitudinis suæ mole me premat. 7. Proponat æquitatem contra me, et perveniat ad victoriam judicium meum. 8. Si ad orientem iero, non apparet : si ad occidentem, non intelligam eum. 9. Si ad sinistram, quid agam? non apprehendam eum : si me vertam ad dexteram, non videbo illum. 10. Ipse vero scit viam meam, et probavit me quasi aurum, quod per ignem transit : 11. Vestigia ejus secutus est pes meus, viam ejus custodivi, et non declinavi ex ea. 12. A mandatis labiorum ejus non recessi, et in sinu meo abscondi verba oris ejus. 13. Ipse enim solus est, et nemo avertere potest cogitationem ejus : et anima ejus quodcumque voluit, hoc fecit. 14. Cum expleverit in me voluntatem suam, et alia multa similia præsto sunt ei. 15. Et idcirco a facie ejus turbatus sum, et considerans eum, timore sollicitor. 16. Deus mollivit cor meum, et Omnipotens conturbavit me. 17. Non enim perii propter imminentes tenebras, nec faciem meam operuit caligo.

CAPUT XXIV.

Job, ut recte se sentire ostendat de divina providentia, dicit Deo nota esse tempora : et hominum varias recenset iniquitates, ab ipso puniendas.



AB Omnipotente non sunt abscondita tempora : qui autem noverunt eum, ignorant dies illius. 2. Alii terminos transtulerunt, diripuerunt greges, et paverunt eos. 3. Asinum pupillorum abegerunt, et abstulerunt pro pignore bovem viduæ. 4. Subverterunt pauperum viam, et oppresserunt pariter mansuetos terræ. 5. Alii quasi onagri in deserto egrediuntur ad opus suum : vigilantes ad prædam, præparant panem liberis. 6. Agrum non suum demetunt : et vineam ejus, quem vi oppresserint, vindemiant. 7. Nudos dimittunt homines, indumenta tollentes, quibus non est operimentum in frigore : 8. quos imbres montium rigant : et non habentes velamen, amplexantur lapides. 9. Vim fecerunt deprædantes pupillos et vul-

à peu près au même : Dieu est souverain et immuable dans ses desseins.

14. *Il accomplira donc.* Le Hir préfère l'explication de Schultens : Aujourd'hui *il renverse mon droit*, il me traite comme si j'étais coupable, et souvent il en agit de même avec les autres justes.

16. *Fait fondre*, amollit, *mon cœur*, m'ôte le courage.

16. Sens : je succombe, non à cause de mes maux physiques, mais à la pensée que Dieu se fait mon ennemi. Le Hir préférerait : *Comment n'ai-je pas succombé à mon infortune, A la sombre nuit dont ma face est voilée.* D'autres : *Car il ne m'a pas enlevé avant les jours sombres; Il ne m'a pas préservé de voir ces ténèbres*, les maux que je souffre.

CHAP. XXIV.

Vers. 1. Pensée : puisque Dieu voit d'avance le cours du temps, pourquoi ne dispose-t-il pas les événements de manière que le juste voie son jour, le jour où éclatera sa justice, soit pour le châtiment des impies, soit pour la récompense des pieux? D'autres : *pourquoi le Tout-Puissant ne met-il pas les temps en réserve*, etc. : même sens au fond.

5 sv. Les vers. 5-9 continuent-ils de raconter les violences des méchants, vivant de maraude et de pillage à la manière des Bédouins; ou bien décrivent-ils l'état misérable des victimes, chassées de leurs demeures et trouvant à peine leur nourriture dans le désert? Les LXX et la Vulg. suivent le premier sentiment; de même Le Hir, mais seulement pour les vers. 5-6; le second nous a paru plus probable.

6. *Coupent les épis*, le haut des tiges. — *Elles maraudent;* Le Hir : *ils ravagent sa vigne* (la vigne d'autrui) *par la violence.*

8. *Ils* se réfugient sous *le rocher* qui surplombe.

10 Ceux-ci, tout nus, sans vêtements,
Portent, affamés, les gerbes *du maître.*
11 Ils expriment l'huile dans ses celliers;
Ils foulent la vendange, et ils ont soif.
12 Du sein des villes s'élèvent les gémissements des hommes;
L'âme des blessés crie *vengeance;*
Et Dieu ne prend pas garde à ces forfaits!

13 *D'autres* sont ennemis de la lumière,
Ils n'en connaissent pas les voies,
Ils ne se tiennent pas dans ses sentiers.
14 L'assassin se lève au point du jour,
Il tue le pauvre et l'indigent,
Il rôde la nuit comme un voleur.
15 L'œil de l'adultère épie le crépuscule;
"Personne ne me voit," dit-il,
Et il jette un voile sur son visage.
16 La nuit, d'autres forcent les maisons,
Le jour, ils se tiennent cachés :
Ils ne connaissent pas la lumière.
17 Pour eux, le matin est comme l'ombre de la mort,
Car les horreurs de la nuit leur sont familières.

18 Ah! l'impie glisse comme un corps léger sur la face des eaux,
Il n'a sur la terre qu'une part maudite,
Il ne se dirige pas sur le chemin des vignes!
19 Comme la sécheresse et la chaleur absorbent l'eau des neiges,
Ainsi le séjour des morts engloutit le pécheur!
20 Ah! le sein maternel l'oublie,
Les vers en font leurs délices,
On ne se souvient plus de lui,
Et l'iniquité sera brisée comme un arbre.
21 Lui qui dévorait la femme stérile *et* sans enfants,
Lui qui ne faisait pas de bien à la veuve!

22 Mais Dieu par sa force ébranle les puissants,
Il se lève, et ils ne comptent plus sur la vie.
23 Il leur donne la sécurité et la confiance,
Mais ses yeux veillent sur leurs voies.
24 Ils se sont élevés, et en un instant ils ne sont plus;
Ils tombent, ils sont moissonnés comme tous les hommes;
Ils sont coupés comme la tête des épis.

25 S'il n'en est pas ainsi, qui me convaincra de mensonge?
Qui réduira mes paroles à néant?

CHAP. XXV.

Chap. XXV.

1 ALORS Baldad de Suhé prit la parole et dit :

2 A LUI appartiennent la domination et la terreur;
Il fait régner la paix dans ses hautes demeures.
3 Ses légions ne sont-elles pas innombrables?
Sur qui ne se lève pas sa lumière?
4 Comment l'homme serait-il juste devant Dieu?
Comment le fils de la femme serait-il pur?
5 La lune même perd sa clarté,
Les étoiles ne sont pas pures à ses yeux.

---

11. *Dans ses celliers;* litt., *dans ses murs :* dans ses enclos, ou bien dans l'enceinte de sa maison où ils sont retenus comme esclaves.

12. *Et Dieu*, etc. Vulg. : *et Dieu ne laissera pas ces forfaits sans vengeance;* le *non* ajouté devant *patitur* est absolument contraire à la suite des idées.

17. Sens : ce qu'ils redoutent, c'est la

gum pauperem spoliaverunt. 10. Nudis et incedentibus absque vestitu, et esurientibus tulerunt spicas.
11. Inter acervos eorum meridiati sunt, qui calcatis torcularibus sitiunt.
12. De civitatibus fecerunt viros gemere, et anima vulneratorum clamavit, et Deus inultum abire non patitur.

13. Ipsi fuerunt rebelles lumini, nescierunt vias ejus, nec reversi sunt per semitas ejus. 14. Mane primo consurgit homicida, interficit egenum et pauperem : per noctem vero erit quasi fur. 15. Oculus adulteri observat caliginem, dicens : Non me videbit oculus : et operiet vultum suum. 16. Perfodit in tenebris domos, sicut in die condixerant sibi, et ignoraverunt lucem. 17. Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis : et sic in tenebris quasi in luce ambulant.

18. Levis est super faciem aquæ : maledicta sit pars ejus in terra, nec ambulet per viam vinearum. 19. Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium, et usque ad inferos peccatum illius. 20. Obliviscatur ejus misericordia : dulcedo illius vermes : non sit in recordatione, sed conteratur quasi lignum infructuosum.

21. Pavit enim sterilem, quæ non parit, et viduæ bene non fecit.

22. Detraxit fortes in fortitudine sua : et cum steterit, non credet vitæ suæ. 23. [a]Dedit ei Deus locum pœnitentiæ, et ille abutitur eo in superbiam : oculi autem ejus sunt in viis illius. 24. Elevati sunt ad modicum, et non subsistent, et humiliabuntur sicut omnia, et auferentur, et sicut summitates spicarum conterentur.

[a] Apoc. 2, 21.

25. Quod si non est ita, quis me potest arguere esse mentitum, et ponere ante Deum verba mea?

CAPUT XXV.

Baldad ex Dei sublimitate et hominis humilitate, negat hominem Deo comparatum justificari posse.



RESPONDENS autem Baldad Suhites, dixit : 2. Potestas et terror apud eum est, qui facit concordiam in sublimibus suis. 3. Numquid est numerus militum ejus? et super quem non surget lumen illius? 4. Numquid justificari potest homo comparatus Deo, aut apparere mundus natus de muliere? 5. Ecce luna etiam non splendet, et stellæ non

---

lumière du matin, non les ténèbres de la nuit, avec lesquelles ils sont familiers. Delitzsch traduit le premier membre : *pour eux la nuit profonde est comme l'aurore.* Le Hir traduit le second : *si on les reconnait, quelles mortelles alarmes!*

18. A partir de ce verset, l'enchaînement des idées et par suite le sens précis de certains passages, deviennent difficiles à bien déterminer : Voici l'interprétation qui nous paraît la plus probable : vous dites que l'impie ne fait que passer sur la terre et qu'il y est vite oublié (vers. 18-21); eh bien, non : Dieu prolonge ses jours, et quand il meurt à la fin, il ne fait que partager le sort commun de tous les hommes (22-25).

Ah! l'impie... : ironie, qui se continue jusqu'au vers. 21. — *Glisse*, etc.; ou bien, *disparaît comme une bulle légère.* — *Il ne se dirige pas :* le temps lui manque pour planter des vignobles et en jouir; ou, d'une manière plus générale, pour s'établir à demeure dans un paisible domaine, au lieu de mener la vie aventureuse d'un nomade.

21. *Sans enfants*, par conséquent sans défense.

22. *Mais*, au contraire.

25. *A néant*, hébreu *leal.* La Vulg. a lu *leel* et traduit : *qui déférera à Dieu mes paroles?*

CHAP. XXV.

1. Au lieu de répondre à l'argumentation de Job, *Baldad* se borne à faire entendre de nouveau, après Eliphaz (IV, 17-19; XV, 14-16), quelques lieux communs sur la toute-puissance de Dieu, devant lequel tout homme est impur : sentences dont Job lui-même avait déjà reconnu la justesse. "Ce dernier coup de trompette parti du côté des trois amis, dit Schultens, semble bien plutôt sonner la retraite que la reprise du combat."

2. *La paix* entre les esprits célestes, et l'harmonie entre tous les astres qui gravitent dans l'espace.

4. Comp. XV, 14; XIV, 1.

6 Combien moins l'homme, ce vermisseau;
Le fils de l'homme, ce vil insecte!

CHAP. XXVI.

Chap. XXVI. [1] ALORS Job prit la parole et dit :

2 Comme tu sais à propos venir en aide à la faiblesse;
Prêter secours au bras sans force!
3 Comme tu conseilles bien l'ignorant!
Quelle abondance de sagesse tu fais paraître!
4 A qui adresses-tu des paroles?
Et de quel esprit viennent tes discours?

5 *Devant Dieu*, les ombres tremblent
Sous les eaux et leurs habitants.
6 Le séjour des morts est à nu devant lui,
Et l'abîme n'a point de voile.
7 Il étend le septentrion sur le vide,
Il suspend la terre sur le néant.
8 Il renferme les eaux dans ses nuages,
Et les nues ne se déchirent pas sous leur poids.
9 Il voile la face de son trône,
Il étend sur lui ses nuées.
10 Il a tracé un cercle à la surface des eaux,
Au point de division de la lumière et des ténèbres,
11 Les colonnes du ciel s'ébranlent,
Et s'épouvantent à sa menace.
12 Par sa puissance il soulève la mer,
Par sa sagesse il en brise l'orgueil.
13 Son esprit a orné les cieux,
Sa main a formé les replis du Dragon.
14 Tel est l'abrégé de ses œuvres,
A peine un léger murmure de sa parole;
Mais le tonnerre de sa puissance, qui pourra l'entendre?

CHAP. XXVII.

Chap. XXVII. [1] JOB reprit son discours et dit :

2 Par le Dieu vivant qui me refuse justice,
Par le Tout-Puissant qui remplit mon âme d'amertume :
3 Aussi longtemps que j'aurai la respiration,
Que le souffle de Dieu sera dans mes narines;
4 L'iniquité ne sera point sur mes lèvres,
Ma langue ne proférera pas le mensonge.
5 Loin de moi la pensée de vous donner raison!
Jusqu'à mon dernier soupir je défendrai mon innocence.
6 J'ai entrepris ma justification, je ne l'abandonnerai pas;
Mon cœur ne condamne aucun de mes jours.
7 Que mon ennemi soit traité comme le méchant!
Que mon adversaire ait le sort de l'impie!

8 Quel sera l'espoir de l'impie quand Dieu le retranchera,
Quand il retirera son âme?

CHAP. XXVI.

1. Après d'ironiques félicitations adressées à Baldad, *Job*, pour lui montrer que ses leçons étaient déplacées, célèbre à son tour dans un magnifique langage la toute-puissance de Dieu.

2. La *faiblesse*, le *bras sans force*, c'est Dieu même (comp. xiii, 7), non Job.

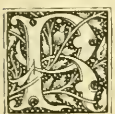
3. *Quelle abondance :* peut-être allusion à la brièveté du discours de Baldad. Le Hir (lisant *lerib*, au lieu de *larob*) *: quels moyens de défense tu lui suggères !*

5. *Les ombres* des morts, hébr. *rephaïm*,

sunt mundæ in conspectu ejus : 6. quanto magis homo putredo, et filius hominis vermis?

CAPUT XXVI.

Job dicit nullum Deo ab homine auxilium præstari posse, Dei incomprehensibilem potentiam ex ipsius operibus demonstrans.

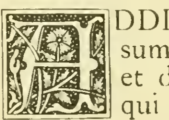


RESPONDENS autem Job, dixit : 2. Cujus adjutor es? numquid imbecillis? et sustentas brachium ejus, qui non est fortis? 3. Cui dedisti consilium? forsitan illi, qui non habet sapientiam, et prudentiam tuam ostendisti plurimam. 4. Quem docere voluisti? nonne eum, qui fecit spiramentum?

5. Ecce gigantes gemunt sub aquis, et qui habitant cum eis. 6. Nudus est infernus coram illo, et nullum est operimentum perditioni. 7. Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum. 8. Qui ligat aquas in nubibus suis, ut non erumpant pariter deorsum. 9. Qui tenet vultum solii sui, et expandit super illud nebulam suam. 10. Terminum circumdedit aquis, usque dum finiantur lux et tenebræ. 11. Columnæ cœli contremiscant, et pavent ad nutum ejus. 12. In fortitudine illius repente maria congregata sunt, et prudentia ejus percussit superbum. 13. Spiritus ejus ornavit cœlos : et obstetricante manu ejus, eductus est coluber tortuosus. 14. Ecce, hæc ex parte dicta sunt viarum ejus : et cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri?

CAPUT XXVII.

Job perpetuo constans in sui justificatione, rejecta amicorum calumnia, ostendit cur innocentiæ studuerit, quod impii ex præsentis vitæ brevi prosperitate in mortem rapiantur a Deo ad supplicia.



ADDIDIT quoque Job, assumens parabolam suam, et dixit : 2. Vivit Deus, qui abstulit judicium meum, et Omnipotens, qui ad amaritudinem adduxit animam meam. 3. Quia donec superest halitus in me, et spiritus Dei in naribus meis, 4. non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua mea meditabitur mendacium. 5. Absit a me ut justos vos esse judicem : donec deficiam, non recedam ab innocentia mea. 6. Justificationem meam, quam cœpi tenere, non deseram : neque enim reprehendit me cor meum in omni vita mea. 7. Sit ut impius, inimicus meus : et adversarius meus, quasi iniquus.

8. Quæ est enim spes hypocritæ si avare rapiat, et non liberet Deus

---

mot qui dans le Pentateuque désigne une race de géants. Ce verset renferme sans doute une allusion aux géants submergés dans les eaux du déluge. Sens : Dieu étend sa puissance, jusque dans la région des ombres, située au-dessous des eaux de la mer et des monstres qui l'habitent.

7. *Le septentrion*, le firmament, conçu par les Sémites comme un voile immense qui s'étend sur l'espace en apparence vide de notre atmosphère. — *Sur le néant*, dans le vide.

10. *Il a tracé un cercle :* le cercle de l'horizon.

11. *Les colonnes du ciel*, les montagnes.

12. *L'orgueil*, les flots soulevés ; d'autres, avec les LXX, un *monstre marin :* voy. ix, 13, note, et comp. *Is.* li, 9.

13. *Son esprit* créateur *a orné* d'astres *le ciel.* D'autres, *par son souffle* dissipe les nuages, *le ciel est splendeur* ou *sérénité.* — *Les replis du Dragon*, constellation de forme sinueuse, située près de l'étoile polaire, entre les deux Ourses. Voy. iii, 8, note.

CHAP. XXVII.

1. Sophar, à qui ce serait le tour de répondre, n'a plus rien à dire; Job continue donc son discours; Vulg., *sa parabole :* le mot hébr. désigne un discours figuré et sentencieux, quelquefois rythmé). Dans ce chap., il affirme de nouveau son innocence (vers. 2-7), et montre que ses épreuves n'ont rien qui ressemble au châtiment de l'impie (8-23).

8. *Quand Dieu;* d'autres avec la Vulg., *quelques richesses qu'il ait amassées.*

9 Est-ce que Dieu écoutera ses cris
Au jour où l'angoisse viendra l'assaillir?
10 Trouve-t-il ses délices dans le Tout-Puissant?
Adresse-t-il en tout temps ses prières à Dieu?
11 Je vous enseignerai la conduite de Dieu,
Et vous dévoilerai les desseins du Tout-Puissant.
12 Vous-mêmes avez tout vu de vos yeux;
Pourquoi donc discourez-vous en vain?
13 Voici la part que Dieu réserve au méchant,
L'héritage que le Tout-Puissant destine à l'impie.
14 S'il a des fils en grand nombre, c'est pour le glaive;
Ses rejetons ne seront pas rassasiés de pain.
15 Ses survivants seront ensevelis dans la mort,
Leurs veuves ne *les* pleureront pas.
16 S'il amasse l'argent comme la poussière,
S'il entasse les vêtements comme la boue,
17 C'est lui qui entasse, mais c'est le juste qui les porte,
C'est le juste qui hérite de ton argent.
18 Sa maison est comme celle que bâtit la teigne,
Comme la hutte que se construit le gardien des vignes
19 Le riche se couche : c'est pour la dernière fois;
Il ouvre les yeux, il n'est plus.
20 Les terreurs fondent sur lui comme des eaux,
Un tourbillon l'enlève au milieu de la nuit.
21 Le vent d'orient l'emporte, et il disparaît;
Il l'arrache violemment à sa demeure.
22 Dieu lance sur lui ses traits sans pitié;
Vainement il fuit éperdu pour échapper à ses coups,
23 On bat des mains à sa ruine;
De sa place *vide* on siffle sur lui.

CHAP. XXVIII.

Chap. XXVIII.

1 IL y a pour l'argent un lieu d'où on l'extrait,
Pour l'or un lieu où on l'épure.
2 Le fer se tire de la terre,
Et la pierre fondue donne le cuivre.
3 L'homme met fin aux ténèbres,
Il explore jusqu'au fond des abîmes
La pierre cachée dans l'ombre de la mort.
4 Il creuse, loin des lieux habités, des galeries
Qu'ignore le pied *des vivants;*
Suspendu, il vacille, loin des humains.
5 La terre, d'où sort le pain,
Est bouleversée dans ses entrailles comme par le feu.
6 Ses roches sont le lieu du saphir,
Et l'on y trouve de la poudre d'or.
7 L'oiseau de proie n'en connaît pas le sentier,
L'œil du vautour ne l'a point aperçu.
8 Les animaux sauvages ne l'ont point foulé,
Le lion n'y a jamais passé.

---

12. Vous connaissez tous les éléments de la question : d'une part, Dieu hait le péché; de l'autre, vous n'avez aucune raison de suspecter l'innocence de ma vie; enfin l'expérience vous a appris que, ici-bas, le malheur frappe souvent le juste comme le coupable. La seule conclusion à tirer, c'est que les desseins de Dieu sont impénétrables, et non que je suis un criminel.

13. Les vers. 13-23 semblent présenter un tableau de la ruine des impies exactement semblable à celui qu'en ont tracé les amis de Job, ce qui a fait croire à plusieurs interprètes que le texte original avait subi quelque transposition. Mais cette hypothèse ne trouve aucun point d'appui ni dans les manuscrits ni dans les anciennes versions. D'ailleurs, comme le remarque Delitzsch, Job retourne ici contre ses amis leurs propres armes. Ils lui ont mis sous les yeux, comme un miroir, la destinée du méchant afin qu'il s'y reconnaisse et s'avoue coupa-

animam ejus? 9. Numquid Deus audiet clamorem ejus, cum venerit super eum angustia? 10. Aut poterit in Omnipotente delectari, et invocare Deum omni tempore? 11. Docebo vos per manum Dei quæ Omnipotens habeat, nec abscondam. 12. Ecce, vos omnes nostis, et quid sine causa vana loquimini? 13. Hæc est pars hominis impii apud Deum, et hereditas violentorum, quam ab Omnipotente suscipient. 14. Si multiplicati fuerint filii ejus, in gladio erunt, et nepotes ejus non saturabuntur pane. 15. Qui reliqui fuerint ex eo, sepelientur in interitu, et viduæ illius non plorabunt. 16. Si comportaverit quasi terram argentum, et sicut lutum præparaverit vestimenta: 17. præparabit quidem, sed justus vestietur illis : et argentum innocens dividet. 18. Ædificavit sicut tinea domum suam, et sicut
[a] Ps. 48, 18. custos fecit umbraculum. 19. [a] Dives cum dormierit, nihil secum auferet: aperiet oculos suos, et nihil inveniet. 20. Apprehendet eum quasi aqua inopia, nocte opprimet eum tempestas. 21. Tollet eum ventus urens, et auferet, et velut turbo rapiet eum de loco suo. 22. Et mittet super eum, et non parcet : de manu ejus fugiens fugiet. 23. Stringet super eum manus suas, et sibilabit super illum, intuens locum ejus.

CAPUT XXVIII.

Job etiam innocentiæ studuit, quod hæc sit unica via obtinendæ sapientiæ, quam ostendit auro longe esse præstantiorem, tum origine, tum rei dignitate : Deo autem perspecta esse quæque occultissima naturæ, et sapientiam e cœlo dari, non auro emi : cujus sapientiæ particula quædam communicatur per Dei timorem.

ABET argentum, venarum suarum principia : et auro locus est, in quo conflatur. 2. Ferrum de terra tollitur : et lapis solutus calore, in æs vertitur. 3. Tempus posuit tenebris, et universorum finem ipse considerat, lapidem quoque caliginis, et umbram mortis. 4. Dividit torrens a populo peregrinante, eos, quos oblitus est pes egentis hominis, et invios. 5. Terra, de qua oriebatur panis in loco suo, igni subversa est. 6. Locus sapphiri lapides ejus, et glebæ illius aurum. 7. Semitam ignoravit avis, nec intuitus est eam oculus vulturis. 8. Non calcaverunt eam

---

ble; il la leur présente à son tour, mais sous des traits propres à leur faire comprendre combien ses sentiments et ses souffrances diffèrent de ceux des impies. C'est sans doute à dessein que le vers. 13 est emprunté à Sophar (xx, 29).

15. *Ensevelis dans* ou *par la mort*, privés de sépulture, sans autre cortège à leurs funérailles que la mort elle-même. D'autres, *seront emportés par la peste :* comp. *Apoc.* vi, 4.

16. *Vêtements :* les anciens aimaient à en faire de grandes provisions.

18. *Que bâtit la teigne* dans l'étoffe rongée par elle.

19. *C'est pour la dernière fois*, en lisant comme les LXX *lo iosiph*. La leçon massorétique *lo iéaseph* donne lieu à deux interprétations : *il est privé de sépulture* (Le Hir : comp. *Jér.* viii, 2; *Ezéch.* xxix, 5), et : *il est dépouillé*, litt. *il n'emporte rien.* (Vulg. *Il ouvre les yeux*, en un clin d'œil).

CHAP. XXVIII.

1. Job a démontré que le malheur ici-bas n'est pas toujours le *châtiment* d'une vie criminelle : c'est le côté négatif de la thèse qui se discute entre lui et ses amis; le côté positif, savoir, qu'il est souvent l'*épreuve* du juste, lui échappe encore. Il ignore donc la raison de ses souffrances ; mais cette raison, Dieu, la connaît dans sa sagesse. Tout ce chapitre a pour objet de célébrer la sagesse de Dieu insondable pour l'homme, qui pourtant pénètre jusque dans les entrailles de la terre pour en extraire les métaux précieux et utiles.

1-11. Description du travail des mines dans l'antiquité.

4. *Suspendu :* à une corde le long des parois de la mine. Verset difficile et diversement traduit — peu compris par la Vulgate.

8. *Les animaux sauvages*, litt. *les fils de l'orgueil* ou *de la fierté.* Vulg., *les fils des marchands.*

9 L'homme porte sa main sur le granit,
Il ébranle les montagnes dans leurs racines.
10 Il perce des galeries dans les rochers;
Rien de précieux n'échappe à son regard.
11 Il sait arrêter le suintement des eaux,
Il amène à la lumière tout ce qui était caché.

12 Mais la Sagesse, où la trouver?
Où est le lieu de l'Intelligence?
13 L'homme n'en connaît pas le prix,
On ne la rencontre pas sur la terre des vivants.
14 L'abîme dit : " Elle n'est pas dans mon sein;"
La mer dit : " Elle n'est pas avec moi. "
15 Elle ne se donne pas contre de l'or pur,
Elle ne s'achète pas au poids de l'argent.
16 On ne la met pas en balance avec l'or d'Ophir,
Avec l'onyx précieux et avec le saphir.
17 L'or et le verre ne peuvent lui être comparés,
On ne l'échange pas pour un vase d'or fin.
18 Le corail et le cristal ne sont rien auprès d'elle;
La possession de la sagesse vaut mieux que les perles,
19 La topaze d'Éthiopie ne l'égale pas,
Et l'or pur n'atteint pas sa valeur.

20 D'où vient donc la Sagesse?
Où est le lieu de l'Intelligence?
21 Elle est cachée aux yeux de tous les vivants,
Elle se dérobe aux oiseaux du ciel.
22 L'enfer et la mort disent :
" Nous en avons entendu parler. "
23 C'est Dieu qui connaît le chemin,
C'est lui qui sait où elle réside.
24 Car il voit jusqu'aux extrémités de la terre,
Il aperçoit tout ce qui est sous le ciel.
25 Quand il réglait la force des vents,
Qu'il mettait les eaux dans la balance,
26 Quand il donnait des lois à la pluie,
Qu'il traçait la route aux éclairs et au tonnerre,
27 Alors il l'a vue et l'a décrite,
Il l'a établie et en a sondé les secrets;
28 Puis il a dit à l'homme :
La crainte du Seigneur, voilà la sagesse;
Fuir le mal, voilà l'intelligence.

CHAP. XXIX.

Chap. XXIX.

1 JOB reprit encore son discours et dit :
2 Oh! qui me rendra les années d'autrefois,
Les jours où Dieu veillait à ma garde;
3 Quand sa lampe brillait sur ma tête
Et que sa lumière me guidait dans les ténèbres!
4 Tel que j'étais aux jours de mon âge mûr,
Quand Dieu me visitait familièrement dans ma tente,
5 Quand le Tout-Puissant était encore avec moi
Et que mes fils m'entouraient;

9. Sens : le mineur entame les roches les plus dures, et, par le feu, par les acides, etc., fait ébouler des masses de rochers pour trouver le minerai dans leurs débris.

10. *Des galeries*, soit pour le drainage de la mine, soit pour le lavage du minerai. Après cette dernière opération, le mineur reconnaît facilement tout ce qui a du prix.

12. *La Sagesse* personnifiée, qui assiste Dieu dans toutes ses œuvres et connaît tous les secrets de son gouvernement. Comp. *Prov.* viii; *Eccli.* xxiv; *Baruch*, iii, 14 sv.

13. *Le prix*, hébr. *érek*. Les LXX ont lu

filii institorum, nec pertransivit per
eam leæna. 9. Ad silicem extendit
manum suam, subvertit a radicibus
montes. 10. In petris rivos excidit,
et omne pretiosum vidit oculus
ejus. 11. Profunda quoque fluvio-
rum scrutatus est, et abscondita in
lucem produxit.

12. Sapientia vero ubi invenitur?
et quis est locus intelligentiæ?
13. Nescit homo pretium ejus, nec
invenitur in terra suaviter viven-
tium. 14. Abyssus dicit : Non est in
me : et mare loquitur : Non est me-
[a] Sap. 7, 9. cum. 15. [a] Non dabitur aurum obri-
zum pro ea, nec appendetur argen-
tum in commutatione ejus. 16. Non
conferetur tinctis Indiæ coloribus,
nec lapidi sardonycho pretiosissimo,
vel sapphiro. 17. Non adæquabitur
ei aurum vel vitrum, nec commuta-
buntur pro ea vasa auri : 18. excelsa
et eminentia non memorabuntur
comparatione ejus : trahitur autem
sapientia de occultis. 19. Non ad-
æquabitur ei topazius de Æthiopia,
nec tincturæ mundissimæ compo-
netur.

20. Unde ergo sapientia venit? et
quis est locus intelligentiæ? 21. Abs-
condita est ab oculis omnium viven-
tium, volucres quoque cœli latet.
22. Perditio et mors dixerunt :
Auribus nostris audivimus famam
ejus. 23. Deus intelligit viam ejus,
et ipse novit locum illius. 24. Ipse
enim fines mundi intuetur : et om-
nia, quæ sub cœlo sunt, respicit.
25. Qui fecit ventis pondus, et aquas
appendit in mensura. 26. Quando
ponebat pluviis legem, et viam pro-
cellis sonantibus : 27. tunc vidit
illam, et enarravit, et præparavit, et
investigavit. 28. Et dixit homini :
Ecce timor Domini, ipsa est sapien-
tia : et recedere a malo, intelligentia.

CAPUT XXIX.

Job pristinæ cupiens restitui felicitati, multis verbis illam enarrat, una cum bonis suis operibus, quo se de contraria amicorum calumnia vindicet.


ADDIDIT quoque Job, as-
sumens parabolam suam,
et dixit : 2. Quis mihi tri-
buat, ut sim juxta menses
pristinos secundum dies, quibus
Deus custodiebat me? 3. Quando
splendebat lucerna ejus super caput
meum, et ad lumen ejus ambulabam
in tenebris? 4. Sicut fui in diebus
adolescentiæ meæ, quando secreto
Deus erat in tabernaculo meo?
5. Quando erat Omnipotens me-
cum : et in circuitu meo pueri mei?

---

dérek, la voie, ce qui donne un meilleur parallélisme.

14. *L'abîme*, l'océan.

16. *L'or d'Ophir;* Vulg., *les brillantes teintures de l'Inde;* de même au vers. 19.

17. *Le verre*, chose rare alors, mais dont on a trouvé en Egypte des fragments de l'époque de Moïse.

18. *Corail* rouge, hébr. *ramoth*, parce qu'il ressemble en petit à la corne du *reem* ou bœuf sauvage. La Vulg. n'a pas compris ce verset.

19. Ces sortes de comparaisons entre la sagesse et les objets les plus précieux de la terre sont familières aux auteurs des livres sapientiaux.

22. *L'enfer et la mort*, le scheol et le sépulcre. — *Nous en avons* seulement *entendu parler.*

25. *La force* d'impulsion, litt. *le poids.*

CHAP. XXIX.

1. Voyant ses amis réduits au silence, Job expose, dans un dernier discours, qui ressemble plutôt à un monologue, sa situation telle qu'il la peut comprendre : autrefois il était honoré et heureux (chap. XXIX); il est maintenant outragé et malheureux (XXX); et cependant il ne se reconnaît coupable d'aucun crime (XXXI).

Le chap. XXIX nous met sous les yeux la vie d'un chef de clan, non plus d'une tribu nomade, à une époque où la civilisation a déjà fait certains progrès, où les lois sont en vigueur et appliquées avec intelligence. Cependant tous les traits révèlent une haute antiquité, et on n'y rencontre aucune allusion à des mœurs ou des institutions qui rappelleraient le royaume de Juda sous les successeurs de David.

4. *Mon âge mûr*, litt. *mon automne*, alors qu'on avait recueilli les provisions pour toute l'année.

6 Quand je lavais mes pieds dans le lait,
Et que le rocher me versait des flots d'huile !

7 Lorsque je sortais pour me rendre à la porte de la ville,
Et que je siègeais sur la place publique,
8 En me voyant les jeunes gens se cachaient,
Les vieillards se levaient et se tenaient debout.
9 Les princes retenaient leurs paroles,
Et mettaient leur main sur la bouche.
10 La voix des chefs restait muette,
Leur langue s'attachait à leur palais.
11 L'oreille qui m'entendait me proclamait heureux,
L'œil qui me voyait me rendait témoignage.
12 Car je sauvais le pauvre qui implorait du secours,
Et l'orphelin dénué de tout appui.
13 L'homme près de périr me bénissait,
Je remplissais de joie le cœur de la veuve.
14 Je me revêtais de la justice comme d'un vêtement,
L'équité était mon manteau et mon turban.
15 J'étais l'œil de l'aveugle
Et le pied du boiteux.
16 J'étais le père des pauvres,
J'examinais avec soin la cause de l'inconnu.
17 Je brisais la mâchoire de l'injuste,
Et j'arrachais sa proie d'entre les dents.
18 Je disais : " Je mourrai dans mon nid,
J'aurai des jours nombreux comme le sable.
19 Mes racines s'étendent vers les eaux,
La rosée passe la nuit dans mon feuillage.
20 Ma gloire reverdira sans cesse,
Et mon arc reprendra sa vigueur dans ma main. "

21 On m'écoutait et l'on attendait,
On recueillait en silence mon avis.
22 Après que j'avais parlé, personne n'ajoutait rien ;
Ma parole coulait sur eux comme la rosée.
23 Ils m'attendaient comme *on attend* la pluie ;
Ils ouvraient la bouche comme aux ondées du printemps.
24 Si je leur souriais, ils ne pouvaient le croire ;
Ils recueillaient avidement ce signe de faveur.
25 Quand j'allais vers eux, j'avais la première place,
Je siégeais comme un roi entouré de sa troupe,
Comme un consolateur au milieu des affligés.

CHAP. XXX.

Chap. XXX.

1 ET maintenant je suis la risée d'hommes plus jeunes que moi,
Dont je n'aurais pas daigné mettre les pères
Parmi les chiens de mon troupeau.
2 Qu'aurais-je fait de la force de leurs bras?
Ils sont incapables d'arriver à l'âge mûr.
3 Desséchés par la misère et la faim,
Ils broutent le désert,
Un sol depuis longtemps aride et désolé.
4 Ils cueillent sur les buissons des bourgeons amers,
Ils n'ont pour pain que la racine des genêts.
5 On les écarte de la société des hommes,
On crie après eux comme après le voleur.

---

6. *Lait* (litt. *beurre*) ... *huile :* images de l'abondance de tous les biens. — *Le rocher* planté d'oliviers.

7. *La porte de la ville :* là, sur une grande place, se tenaient le marché, les assemblées populaires et le tribunal ; c'était l'*agora* ou le *forum* des villes grecques et romaines. Job quittait de temps en temps la *villa* où

6. Quando lavabam pedes meos
butyro, et petra fundebat mihi rivos
olei? 7. Quando procedebam ad
portam civitatis, et in platea para-
bant cathedram mihi? 8. Videbant
me juvenes, et abscondebantur : et
senes assurgentes stabant. 9. Prin-
cipes cessabant loqui, et digitum
superponebant ori suo. 10. Vocem
suam cohibebant duces, et lingua
eorum gutturi suo adhærebat.
11. Auris audiens beatificabat me,
et oculus videns testimonium red-
debat mihi : 12. eo quod liberassem
pauperem vociferantem, et pupil-
lum, cui non esset adjutor. 13. Be-
nedictio perituri super me veniebat,
et cor viduæ consolatus sum. 14. Ju-
stitia indutus sum : et vestivi me,
sicut vestimento et diademate, judi-
cio meo. 15. Oculus fui cæco, et
pes claudo. 16. Pater eram paupe-
rum : et causam quam nesciebam,
diligentissime investigabam. 17. Con-
terebam molas iniqui, et de dentibus
illius auferebam prædam. 18. Dice-
bamque : In nidulo meo moriar, et
sicut palma multiplicabo dies.
19. Radix mea aperta est secus
aquas, et ros morabitur in messione
mea. 20. Gloria mea semper inno-
vabitur, et arcus meus in manu mea
instaurabitur.
21. Qui me audiebant, exspecta-
bant sententiam, et intenti tacebant
ad consilium meum. 22. Verbis meis
addere nihil audebant, et super illos
stillabat eloquium meum. 23. Ex-
spectabant me sicut pluviam, et os
suum aperiebant quasi ad imbrem
serotinum. 24. Si quando ridebam
ad eos, non credebant, et lux vultus
mei non cadebat in terram. 25. Si
voluissem ire ad eos, sedebam pri-
mus : cumque sederem quasi rex,
circumstante exercitu, eram tamen
mœrentium consolator.

CAPUT XXX.

Plangit Job pristinam illam felicitatem, versam sibi, permittente Deo, in summam calamitatem.


UNC autem derident me
juniores tempore, quorum
non dignabar patres po-
nere cum canibus gregis
mei : 2. quorum virtus manuum
mihi erat pro nihilo, et vita ipsa
putabantur indigni. 3. Egestate et
fame steriles, qui rodebant in soli-
tudine, squalentes calamitate et mi-
seria. 4. Et mandebant herbas, et
arborum cortices, et radix junipero-
rum erat cibus eorum. 5. Qui de
convallibus ista rapientes, cum sin-

il résidait, pour aller rendre la justice en sa qualité de chef.

8. *Se cachaient*, comme s'ils avaient craint de rencontrer le regard de Job : expression emphatique pour dire : se retiraient respectueusement.

11. *Me proclamait heureux :* comp. *Luc*, xi, 27. — *Me rendait témoignage*, louait hautement mon intégrité.

18. *Dans mon nid*, dans ma maison, au sein de ma famille. — *Comme le sable :* Plusieurs modernes, *comme ceux du Phénix*, oiseau fabuleux qui renaissait de ses cendres et était le symbole de l'immortalité. Vulg., *comme ceux du palmier*. De même les LXX, quoique la leçon primitive paraisse avoir été : *comme le phénix*.

20. *Mon arc :* ce mot est pris ici comme le symbole de la force et de la vigueur.

23. *Ondées du printemps*, pluie tardive (Vulg.) qui tombe en mars et avril, avant la moisson.

24. *Ils recueillaient;* litt., *ils ne laissaient pas tomber par terre la lumière de mon visage :* le moindre regard de ma part était pour eux un signe précieux de faveur.

CHAP. XXX.

1. Les hommes dont va parler Job (vers. 1 sv.) sont, non pas ses amis, mais ce qui restait des habitants primitifs de l'Idumée, chassés de leurs demeures par les enfants d'Esaü, race dégénérée et sans vigueur, habitant des cavernes et ne vivant que de rapines (comp. xxiv, 5-6).

2. *A l'âge mûr*, litt. *à la vieillesse*. Vulg., *on les regardait même comme indignes de vivre*. Ce n'est pas le seul endroit de ce chap. où S. Jérôme semble avoir eu sous les yeux une leçon différente du texte hébreu actuel.

4. *Bourgeons amers*, propr. *l'arroche*, ou pourpier de mer, plante buissonneuse commune dans le désert de Syrie.

6 Ils habitent dans d'affreuses vallées,
Dans les cavernes de la terre et le creux des rochers.
7 On entend leurs cris sauvages parmi les broussailles,
Ils se couchent sous les ronces :
8 Gens insensés, race sans nom,
Bannis avec mépris de la terre habitée !

9 Et maintenant je suis *l'objet de* leurs chansons,
Je suis en butte à leur *risée.*
10 Ils ont horreur de moi, ils me fuient,
Ils ne détournent pas leur crachat de mon visage.
11 Ils se donnent libre carrière pour m'outrager,
Ils rejettent tout frein devant moi.
12 Des misérables se lèvent à ma droite,
Ils cherchent à ébranler mes pieds,
Ils frayent jusqu'à moi leurs routes meurtrières.
13 Ils ont bouleversé mes sentiers, pour ma ruine,
Ils tourmentent l'homme sans défense.
14 Ils fondent *sur moi,* comme par une large brèche,
Ils se précipitent parmi les décombres.
15 *De toutes parts* les terreurs m'assiégent,
Ma prospérité est emportée comme un souffle,
Mon bonheur a passé comme un nuage.

16 Et maintenant mon âme s'épanche comme l'eau,
Les jours d'affliction m'ont saisi.
17 La nuit perce mes os, les consume,
Le mal qui me ronge ne dort pas.
18 Par sa violence, mon vêtement a perdu sa forme,
Il me serre comme ma tunique.
19 Dieu m'a jeté dans la fange,
Je suis comme la poussière et la cendre.
20 Je crie vers toi, et tu ne me réponds pas;
Je me tiens debout, et tu me regardes *avec indifférence.*
21 Tu deviens cruel à mon égard,
Tu m'attaques avec toute la force de ton bras.
22 Tu m'enlèves, tu me fais voler au gré du vent,
Et tu m'anéantis dans le fracas de la tempête.
23 Car, je le sais, tu me mènes à la mort,
Au rendez-vous de tous les vivants.

24 Cependant celui qui va périr n'étendra-t-il pas les mains?
Du sein de la perdition ne fera-t-il pas monter de cri?
25 N'avais-je pas des larmes pour l'infortuné?
Mon cœur ne s'est-il pas attendri sur l'indigent?
26 J'attendais le bonheur, et le malheur est arrivé;
J'espérais la lumière, et les ténèbres sont venues.
27 Mes entrailles bouillonnent sans relâche,
Les jours d'affliction ont fondu sur moi.
28 Je marche dans le deuil, sans soleil;
Si je me lève dans l'assemblée, c'est pour pousser des cris.
29 Je suis devenu le frère des chacals,
Le compagnon des filles de l'autruche.
30 Ma peau livide tombe en lambeaux,
Mes os sont brûlés par un feu intérieur.
31 Ma cithare ne rend plus que des accords lugubres,
Mon chalumeau que des sons plaintifs.

7. *Ronces,* ou *orties.*

10. *De mon visage;* ou bien, *devant moi :* cracher devant quelqu'un était une marque de mépris.

11. *Ils se donnent libre carrière;* litt., *il* (chacun d'eux) *a relâché sa corde* (chetib). Le qeri porte : *il* (Dieu) *a relâché ma corde,* la corde de mon arc, ma vigueur (comp. xxix, 20), en me frappant d'un mal affreux, et *ils* en profitent pour me manquer de res-

gula reperissent, ad ea cum clamore currebant. 6. In desertis habitabant torrentium, et in cavernis terræ, vel super glaream. 7. Qui inter hujuscemodi lætabantur, et esse sub sentibus delicias computabant. 8. Filii stultorum et ignobilium, et in terra penitus non parentes.

9. Nunc in eorum canticum versus sum, et factus sum eis in proverbium. 10. Abominantur me, et longe fugiunt a me, et faciem meam conspuere non verentur. 11. Pharetram enim suam aperuit, et afflixit me, et frenum posuit in os meum. 12. Ad dexteram orientis calamitates meæ illico surrexerunt : pedes meos subverterunt, et oppresserunt quasi fluctibus semitis suis. 13. Dissipaverunt itinera mea, insidiati sunt mihi, et prævaluerunt, et non fuit qui ferret auxilium. 14. Quasi rupto muro, et aperta janua irruerunt super me, et ad meas miserias devoluti sunt. 15. Redactus sum in nihilum : abstulisti quasi ventus desiderium meum : et velut nubes pertransiit salus mea.

16. Nunc autem in memetipso marcescit anima mea, et possident me dies afflictionis. 17. Nocte os meum perforatur doloribus : [a]et qui me comedunt, non dormiunt. 18. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum, et quasi capitio tunicæ succinxerunt me. 19. Comparatus sum luto, et assimilatus sum favillæ et cineri. 20. Clamo ad te, et non exaudis me : sto, et non respicis me. 21. Mutatus es mihi in crudelem, et in duritia manus tuæ adversaris mihi. 22. Elevasti me, et quasi super ventum ponens elisisti me valide. 23. Scio quia morti trades me, ubi constituta est domus omni viventi.

[a] Supra 19, 22.

24. Verumtamen non ad consumptionem eorum emittis manum tuam : et si corruerint, ipse salvabis. 25. Flebam quondam super eo, qui afflictus erat, et compatiebatur anima mea pauperi. 26. Exspectabam bona, et venerunt mihi mala : præstolabar lucem, et eruperunt tenebræ. 27. Interiora mea efferbuerunt absque ulla requie, prævenerunt me dies afflictionis. 28. Mœrens incedebam, sine furore, consurgens, in turba clamabam : 29. frater fui draconum, et socius struthionum. 30. Cutis mea denigrata est super me, et ossa mea aruerunt præ caumate. 31. Versa

---

pect en toute liberté. Le Hir, avec la Vulg., traduit le 2e membre : *ils me mettent un frein à la bouche.*

12. *La droite* est la place de l'accusateur (*Zach.* iii, 1; *Ps.* cix, 6). — *Ils frayent :* image empruntée à une troupe qui se fraie une route à travers le désert pour atteindre l'ennemi, ou bien pour s'approcher d'une ville et en faire le siège.

13. Le Hir : *Qu'eux-mêmes soient privés de toute aide!*

16. *S'épanche* en larmes abondantes : comp. *Lament.* ii, 19.

18. *Mon vêtement,* celui de dessus, *a perdu sa forme,* il tombe flasque sur mon corps décharné. — *Comme tunique*, vêtement de dessous, plus étroit que l'autre; ou bien avec la Vulg., *comme le col de ma tunique.*

19. *La poussière :* par suite de sa maladie, la peau de Job était devenue une croûte terreuse et sale.

20. *Debout* devant toi en prière : comp. *Luc*, xviii, 11, 13. — *Tu me regardes*, tu te contentes de me regarder, ou tu me lances un regard de colère; Vulg., *tu ne me regardes pas.*

22. *Tu m'enlèves,* comme une feuille légère. — *Dans le fracas de la tempête;* ou bien, *complètement, tout à fait.*

24 sv. Sens : Si près qu'il soit de la mort, Job adresse à Dieu une prière indirecte et timide, et, pour être exaucé, il en appelle (vers. 25) à sa propre conduite envers les malheureux qui ont tendu les mains vers lui. Ce verset très difficile a reçu presque autant d'interprétations qu'il y a d'interprètes; nous nous contenterons de rapporter celle de Le Hir : *Que là du moins* (dans le scheol) *sa main ne s'étende plus sur des ruines; que dans sa perte l'homme trouve le salut!*

28. *Pousser des cris* de douleur, au lieu d'y faire entendre, comme autrefois, de sages discours. La Vulg. traduit le 1er membre : *Je m'en vais tout triste, sans fureur.*

29. *Chacals ... autruches*, animaux qui poussent des cris plaintifs, ce en quoi Job est leur frère.

CHAP. XXXI.

Chap. XXXI.

1 J'AVAIS fait un pacte avec mes yeux,
Et je n'aurais pas arrêté mes regards sur une vierge.
2 Quelle part, *me disais-je*, Dieu me réserverait-il d'en haut?
Quel sort le Tout-Puissant me ferait-il de son ciel?
3 La ruine n'est-elle pas pour le méchant,
Et le malheur pour les artisans d'iniquité?
4 Dieu ne connaît-il pas mes voies,
Ne compte-t-il pas tous mes pas?

5 Si j'ai marché dans le *sentier du* mensonge,
Si mon pied a couru après la fraude,
6 — Que Dieu me pèse dans de justes balances,
Et il reconnaîtra mon innocence : —
7 Si mes pas se sont écartés du droit chemin,
Si mon cœur a suivi mes yeux,
Si quelque souillure s'est attachée à mes mains,
8 Que je sème, et qu'un autre moissonne!
Que mes rejetons soient déracinés!

9 Si mon cœur a été séduit par une femme,
Si j'ai fait le guet à la porte de mon prochain,
10 Que ma femme tourne la meule pour un autre,
Que des étrangers la déshonorent!
11 Car c'est là un crime horrible,
Un forfait que punissent les juges;
12 Un feu qui dévore jusqu'à la ruine,
Qui aurait détruit tous mes biens.

13 Si j'ai méconnu le droit de mon serviteur ou de ma servante,
Quand ils étaient en contestation avec moi :
14 — Que devenir, quand Dieu se lèvera?
Au jour de sa visite, que lui répondrai-je?
15 Celui qui m'a fait dans le sein *de ma mère* ne l'a-t-il pas fait aussi?
Un même Créateur ne nous a-t-il pas donné l'être?

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils demandaient,
Si j'ai fait languir les yeux de la veuve,
17 Si j'ai mangé seul mon morceau de pain;
Sans que l'orphelin en ait eu sa part;
18 — Dès mon enfance il m'a gardé comme un père;
Dès ma naissance il a guidé mes pas; —
19 Si j'ai vu le malheureux périr sans vêtements,
L'indigent manquer de couverture,
20 Sans que ses reins m'aient béni,
Sans que la toison de mes agneaux l'ait réchauffé;
21 Si j'ai levé la main contre l'orphelin,
Parce que je me voyais un appui dans les juges :
22 Que mon épaule se détache du tronc,
Que mon bras soit arraché de l'humérus!
23 Car j'ai toujours craint la vengeance de Dieu,
J'ai senti mon impuissance devant sa majesté.

24 Si j'ai mis dans l'or mon assurance,
Si j'ai dit à l'or pur : "Tu es mon espoir;"
25 Si je me suis réjoui de l'abondance de mes biens,
Des trésors amassés par mes mains;
26 Si, en voyant le soleil jeter ses feux,
Et la lune s'avancer dans sa splendeur,
27 Mon cœur s'est laissé séduire en secret,
Si ma main s'est portée à ma bouche :

est in luctum cithara mea, et orga-
num meum in vocem flentium.

CAPUT XXXI.

Job, ut de amicorum calumnia se purget, summum judicem innocentiæ suæ testem invocans, suas enarrat virtutes, quibus a puero assuevit.


EPIGI fœdus cum oculis
meis ut ne cogitarem qui-
dem de virgine. 2. Quam
enim partem haberet in
me Deus desuper, et hereditatem
Omnipotens de excelsis? 3. Num-
quid non perditio est iniquo, et
alienatio operantibus injustitiam?
4. Nonne ipse considerat vias meas,
et cunctos gressus meos dinumerat?
5. Si ambulavi in vanitate, et fe-
stinavit in dolo pes meus : 6. appen-
dat me in statera justa, et sciat Deus
simplicitatem meam. 7. Si declina-
vit gressus meus de via, et si secu-
tum est oculos meos cor meum, et
si manibus meis adhæsit macula :
8. seram, et alius comedat : et pro-
genies mea eradicetur.
9. Si deceptum est cor meum su-
per muliere, et si ad ostium amici
mei insidiatus sum : 10. scortum
alterius sit uxor mea, et super illam
incurventur alii. 11. Hoc enim nefas
est, et iniquitas maxima. 12. Ignis
est usque ad perditionem devorans,
et omnia eradicans genimina.
13. Si contempsi subire judicium
cum servo meo, et ancilla mea, cum
disceptarent adversum me. 14. Quid
enim faciam cum surrexerit ad judi-
candum Deus? et cum quæsierit, quid
respondebo illi? 15. Numquid non
in utero fecit me qui et illum ope-
ratus est : et formavit me in vulva
unus?
16. Si negavi, quod volebant, pau-
peribus, et oculos viduæ exspectare
feci : 17. si comedi buccellam meam
solus, et non comedit pupillus ex
ea : 18. (quia ab infantia mea crevit
mecum miseratio : et de utero ma-
tris meæ egressa est mecum.) 19. Si
despexi pereuntem, eo quod non
habuerit indumentum, et absque
operimento pauperem : 20. si non
benedixerunt mihi latera ejus, et de
velleribus ovium mearum calefactus
est : 21. si levavi super pupillum
manum meam, etiam cum viderem
me in porta superiorem : 22. hume-
rus meus a junctura sua cadat, et
brachium meum cum suis ossibus
confringatur. 23. Semper enim quasi
tumentes super me fluctus timui
Deum, et pondus ejus ferre non
potui.
24. Si putavi aurum robur meum,
et obrizo dixi : Fiducia mea. 25. Si
lætatus sum super multis divitiis
meis, et quia plurima reperit manus
mea. 26. Si vidi solem cum fulgeret,
et lunam incedentem clare : 27. et

CHAP. XXXI.

1 sv. Tableau des vertus privées de Job. Les détails choisis relèvent de la religion naturelle, ou plutôt de la religion telle qu'elle était comprise et pratiquée par les patriarches. Quelques versets (par ex. 6, 13, 35), offrent des traits de ressemblance avec le 125e chap. du Rituel égyptien ou *Livre des Morts*, dans lequel l'âme du défunt subit un examen devant les 42 assesseurs d'Osiris.

6. *Et il reconnaîtra*, ou avec la Vulg., *qu'il reconnaisse.*

7. *Si mon cœur*, etc., dans le sens du vers. 1, ou du vers. 7.

8. *Moissonne;* litt. *mange* (Vulg.).

9. *Fait le guet*, pour commettre un adultère.

10. *Tourne la meule*, soit esclave. Vulg., *soit la prostituée d'un autre :* les anciens attachaient ce sens à la locution *tourner la meule.*

14. *Se lèvera* pour le jugement. — *Sa visite*, ou avec la Vulg., *son enquête.*

15. *Donner l'être*, litt. *formavit in vulva.*

21. *Dans les juges;* litt. *à la porte :* voy. sur cette expression XXIX, 17.

22. *Mon bras*, l'avant-bras. — *De l'huméfrus;* LXX, *du coude :* même sens.

27. *Si ma main s'est portée à ma bouche;* litt. *a baisé sur ma bouche*, est venue chercher un baiser sur ma bouche, pour l'offrir à l'astre brillant : geste d'*adoration* (porter la main *ad os*), et par conséquent d'idolâtrie.

28 C'est là encore un crime que punit le juge;
J'aurais renié le Dieu très-haut.

29 Si j'ai été joyeux de la ruine de mon ennemi,
Si j'ai tressailli d'allégresse quand le malheur l'a frappé :
30 Si j'ai permis à ma langue de pécher,
En demandant sa mort avec imprécation;
31 Si les gens de ma tente ne disaient pas :
" Où trouver quelqu'un qui ne soit pas rassasié de sa table?"
32 Si l'étranger passait la nuit en dehors,
Si je n'ouvrais pas ma porte au voyageur;
33 Si j'ai, comme font les hommes, déguisé mes fautes,
Et renfermé mes iniquités dans mon sein,
34 Par peur de la grande assemblée,
Par crainte du mépris des familles :
Je garderais le silence, et n'oserais franchir le seuil de ma porte.

35 Oh! qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute?
Voilà ma signature : que le Tout-Puissant me réponde!
Que mon adversaire écrive aussi sa cédule!
36 On verra si je ne la mets pas sur mon épaule,
Si je n'en ceins pas mon front comme d'un diadème!
37 Je rendrai compte *à mon juge* de tous mes pas,
Je m'approcherai *de lui* comme un prince. —

38 Si ma terre crie contre moi,
Si j'ai fait pleurer ses sillons;
39 Si j'ai mangé ses produits sans l'avoir payée,
Si je l'ai arrachée à ses légitimes possesseurs :
40 Qu'au lieu de froment il y naisse des épines,
Et de l'ivraie au lieu d'orge!

Ici finissent les discours de Job.

CHAP. XXXII. — Discours d'Eliu.

Chap. XXXII.
ES trois hommes cessèrent de
répondre à Job, parce qu'il
persistait à se regarder comme
juste. 2 Alors s'alluma la colère d'Eliu,
fils de Barachel le Bouzite de la famille
de Ram. Sa colère s'alluma contre Job,
parce qu'il se prétendait plus juste que
Dieu. 3 Elle s'alluma aussi contre ses
trois amis, parce qu'ils n'avaient pas
trouvé de bonne réponse à lui faire et
que néanmoins ils le condamnaient.
4 Comme ils étaient plus âgés que lui,
il avait attendu pour parler à Job.
5 Mais voyant qu'il n'y avait plus de
réponse dans la bouche de ses trois
amis, il s'enflamma de colère.
6 Alors Eliu, fils de Barachel le
Bouzite, prit la parole et dit :

---

29. *Mon ennemi*, propr. *celui qui me hait :* comp. *Matth.* v, 43.

30. Non seulement Job ne s'est pas réjoui du malheur survenu à son ennemi, mais il ne lui en a pas lui-même souhaité.

31. *Où trouver*, etc. Vulg., *qui nous donnera de nous rassasier de sa chair*, de le déchirer, de satisfaire notre haine contre lui : comp. xix, 22. Quelques interprètes, après S. Jean Chrysostome, entendent autrement la Vulgate : Qui nous donnera de nous rassasier de sa chair, *tant nous l'aimons*, comme nous disons : manger de caresses; mais cette idée est tout à fait étrangère à la locution hébraïque.

34. *Des familles* de ma tribu. — *Je garderais :* si Job avait eu conscience de quelque crime secret, il aurait vécu comme prisonnier sous sa tente, sans oser se montrer en public. Or nous l'avons vu fréquenter les assemblées du peuple où il était honoré de tous (xxix, 7-11).

D'autres interprètent autrement ce verset.

35. Job s'interrompt pour dire qu'il est prêt à signer toutes les protestations qu'il vient de faire. *Ma signature*, litt. mon *thav*, nom de la dernière lettre de l'alphabet hébreu, qui avait anciennement la forme d'une croix et servait de signature à la fin d'un document écrit. Sens : Voilà ma défense

lætatum est in abscondito cor meum,
et osculatus sum manum meam ore
meo. 28. Quæ est iniquitas maxima,
et negatio contra Deum altissimum.
29. Si gavisus sum ad ruinam
ejus, qui me oderat, et exsultavi
quod invenisset eum malum. 30. Non
enim dedi ad peccandum guttur
meum, ut expeterem maledicens
animam ejus. 31. Si non dixerunt
viri tabernaculi mei : Quis det de
carnibus ejus ut saturemur? 32. Foris
non mansit peregrinus, ostium
meum viatori patuit. 33. Si abscondi
quasi homo peccatum meum, et
celavi in sinu meo iniquitatem
meam. 34. Si expavi ad multitudinem
nimiam, et despectio propinquorum
terruit me : et non magis
tacui, nec egressus sum ostium.
35. Quis mihi tribuat auditorem,
ut desiderium meum audiat Omnipotens
: et librum scribat ipse qui
judicat. 36. Ut in humero meo portem
illum, et circumdem illum quasi
coronam mihi? 37. Per singulos
gradus meos pronuntiabo illum, et
quasi principi offeram eum.
38. Si adversum me terra mea
clamat, et cum ipsa sulci ejus deflent:
39. si fructus ejus comedi absque
pecunia, et animam agricolarum
ejus afflixi : 40. pro frumento oriatur
mihi tribulus, et pro hordeo
spina.

Finita sunt verba Job.

CAPUT XXXII.

Job, silentio amicis imposito, arguitur una cum illis insipientiæ ab Eliu, qui suam jactat sapientiam.


OMISERUNT autem tres
viri isti respondere Job,
eo quod justus sibi videretur.
2. Et iratus, indignatusque
est Eliu filius Barachel
Buzites, de cognatione Ram : iratus
est autem adversum Job, eo quod
justum se esse diceret coram Deo.
3. Porro adversum amicos ejus indignatus
est, eo quod non invenissent
responsionem rationabilem, sed
tantummodo condemnassent Job.
4. Igitur Eliu exspectavit Job loquentem
: eo quod seniores essent
qui loquebantur. 5. Cum autem
vidisset quod tres respondere non
potuissent, iratus est vehementer.
6. Respondensque Eliu filius Bara-

---

toute signée. — *Cédule* d'accusation. L'usage des plaidoyers écrits existait en Egypte avant l'époque même de Job, comme le prouvent les monuments figurés de ce pays.

36. *Sur mon épaule*, comme un titre de gloire (*Is.* ix, 6; xxii, 22 : comp. lxii, 3), tant je suis assuré que le débat tournera à mon honneur.

37. *Comme un prince*, non comme un accusé.

39. *Si je l'ai arrachée*, etc. Le Hir, avec la Vulg., *si j'ai consumé les forces de ceux qui la cultivaient*, soit en les accablant de travail, soit en leur refusant la nourriture et le salaire.

40. Comp. *Hab.* v, 4.

Les vers. 38-40 semblent revenir en arrière sur un sujet terminé au vers. 34; plusieurs ont cru qu'ils avaient été transposés par la négligence des copistes, et devaient faire suite à ce vers. 34. Mais la plupart, d'accord avec tous les manuscrits et toutes les anciennes versions les laissent sans difficulté à leur place actuelle. Sans doute, il semble contraire aux règles de l'art, telles que nous les comprenons, de revenir ainsi sur des idées déjà exprimées; mais les vieux poètes de l'Orient prennent plus de liberté, et l'on peut supposer que Job, tout rempli du sentiment de son innocence, veut l'affermir une dernière fois avec plus de force que jamais.

Ici finissent, etc. : addition postérieure, qui marque la fin de la discussion entre Job et ses amis.

CHAP. XXXII.

2. *Buz* ou *Bouz* était une tribu de l'Arabie déserte qui, comme celle de Hus, descendait de Nachor, frère d'Abraham (*Gen.* xxii, 21. Comp. *Jér.* xxv, 23). — *Ram*, inconnu. — *Plus juste que Dieu*, ou *aux dépens de Dieu* (Vulg., *devant Dieu*) : Job en effet soutenait son innocence de manière à faire entendre que Dieu était injuste à son égard.

6. *Et dit.* Le discours d'Eliu, deux fois interrompu et repris, se déroule dans les chap. xxxii-xxxvii. Le Hir : " D'après ce jeune homme, plus sage que les vieillards, mais qui ne paraît pourtant pas tout à fait pur

Je suis jeune et vous êtes des vieillards;
C'est pourquoi j'étais effrayé, je redoutais
De vous faire connaître mon sentiment.
7 Je me disais : " Les jours parleront,
Les nombreuses années révéleront la sagesse."
8 Mais c'est l'esprit mis dans l'homme,
Le souffle du Tout-Puissant qui lui donne l'intelligence.
9 Ce n'est pas l'âge qui donne la sagesse,
Ce n'est pas la vieillesse qui discerne la justice.
10 Voilà pourquoi je dis : " Ecoutez-moi;
Je vais, moi aussi, exposer ma pensée. "

11 J'ai attendu tant que vous parliez,
J'ai prêté l'oreille à vos raisonnements,
Jusqu'à la fin de vos débats.
12 Je vous ai suivis attentivement,
Et nul d'entre vous n'a convaincu Job,
Nul n'a réfuté ses paroles.
13 Ne dites pas : " Nous avons trouvé la sagesse;
C'est Dieu qui le frappe, et non pas l'homme. "
14 Quoiqu'il ne m'ait pas adressé directement la parole,
Je saurai lui répondre autrement que vous.

15 Les voilà interdits; ils ne répondent rien;
La parole leur fait défaut.
16 J'ai attendu qu'ils eussent fini de parler,
Qu'ils restassent muets et sans réponse.
17 C'est à mon tour de parler à présent;
Je veux dire aussi ce que je pense.
18 Car je suis plein de discours,
L'esprit qui est en moi m'oppresse.
19 Mon cœur est comme un vin renfermé,
Comme une outre remplie de vin nouveau qui va éclater.
20 Que je parle donc, afin de respirer à l'aise,
Que mes lèvres s'ouvrent pour répondre!
21 Je ne veux faire acception de personne,
Je ne flatterai qui que ce soit.
22 Car je ne sais pas flatter;
Autrement mon Créateur m'enlèverait sur-le-champ.

CHAP. XXXIII. — Discours d'Eliu (suite).

Chap. XXXIII.

1 MAINTENANT donc, Job, écoute mes paroles,
Prête l'oreille à tous mes discours.
2 Voilà que j'ouvre la bouche,
Ma langue forme des mots dans mon palais,
3 Mes paroles partiront d'un cœur droit,
C'est la vérité pure qu'exprimeront mes lèvres.
4 L'esprit de Dieu m'a créé,
Le souffle du Tout-Puissant me donne la vie.
5 Si tu le peux, réponds-moi;
Dispose tes arguments, tiens-toi ferme.
6 Devant Dieu je suis ton égal,
Comme toi j'ai été formé du limon.

---

de présomption, Job est puni, non pour des crimes énormes, mais pour n'avoir pas tenu son cœur assez humble devant Dieu. Il fallait, pour le corriger d'un défaut qu'il ignorait lui-même, lui donner lieu d'éclater au dehors par une terrible épreuve. Et les plaintes amères auxquelles Job s'est laissé emporter sont l'indice certain de cette disposition antérieure de son cœur. Qu'il se repente donc, et Dieu lui rendra le bonheur." Tel est le fond des pensées développées dans ce discours. Le chap. xxxii en forme l'exorde; Eliu, s'adressant surtout aux amis de Job, expose les raisons qu'il a de prendre la parole : en soutenant d'une manière absolue que tout malheur est le châtiment d'un

chel Buzites, dixit : Junior sum
tempore, vos autem antiquiores, id-
circo demisso capite, veritus sum
vobis indicare meam sententiam.
7. Sperabam enim quod ætas pro-
lixior loqueretur, et annorum mul-
titudo doceret sapientiam. 8. Sed, ut
video, Spiritus est in hominibus, et
inspiratio Omnipotentis dat intelli-
gentiam. 9. Non sunt longævi sa-
pientes, nec senes intelligunt judi-
cium. 10. Ideo dicam : Audite me,
ostendam vobis etiam ego meam
sapientiam.
11. Exspectavi enim sermones
vestros, audivi prudentiam vestram,
donec disceptaremini sermonibus :
12. et donec putabam vos aliquid
dicere, considerabam : sed, ut video,
non est qui possit arguere Job, et
respondere ex vobis sermonibus ejus.
13. Ne forte dicatis : Invenimus
sapientiam, Deus projecit eum, non
homo. 14. Nihil locutus est mihi,
et ego non secundum sermones ve-
stros respondebo illi.
15. Extimuerunt, nec responde-
runt ultra, abstuleruntque a se elo-
quia. 16. Quoniam igitur exspectavi,
et non sunt locuti : steterunt, nec
ultra responderunt : 17. Respon-
debo et ego partem meam, et osten-
dam scientiam meam. 18. Plenus
sum enim sermonibus, et coarctat
me spiritus uteri mei. 19. En venter
meus quasi mustum absque spira-
culo, quod lagunculas novas dis-
rumpit. 20. Loquar, et respirabo
paululum : aperiam labia mea, et
respondebo. 21. Non accipiam per-
sonam viri, et Deum homini non
æquabo. 22. Nescio enim quamdiu
subsistam, et si post modicum tollat
me Factor meus.

CAPUT XXXIII.

Eliu ex sermonibus Job ostendere nititur eum non esse justum, docens quomodo Deus homini loquatur ut erudiat et increpet, ac resipiscenti propitietur.



UDI igitur Job eloquia
mea, et omnes sermones
meos ausculta. 2. Ecce
aperui os meum, loquatur
lingua mea in faucibus meis. 3. Sim-
plici corde meo sermones mei, et
sententiam puram labia mea lo-
quentur. 4. Spiritus Dei fecit me, et
spiraculum Omnipotentis vivifica-
vit me. 5. Si potes, responde mihi,
et adversus faciem meam consiste.
6. Ecce, et me sicut et te fecit Deus,
et de eodem luto ego quoque for-

crime, ils n'ont pas convaincu Job, qui persiste à se dire innocent; puisqu'ils se taisent, Eliu parlera.

7. *Les jours ... les nombreuses années :* les vieillards. Comp. *Eccli.* xxxii, 4.

8. C'est l'inspiration de Dieu, non l'âge, qui donne, etc. Comp. *Prov.* ii, 6.

9. *Qui donne* toujours. Comp. *Sag.* iv, 8; *Ps.* cxix, 100.

13. *La sagesse*, la vraie solution du problème agité entre nous : c'est Dieu, non un homme, qui a frappé Job; cela suffit à démontrer qu'il est coupable. D'autres : *En lui nous avons trouvé la sagesse;* Job est la sagesse en personne; Dieu seul peut donc le confondre, non l'homme.

14. *Quoique*, etc. : sans doute à raison de l'âge d'Eliu.

16. Ou bien, avec la Vulg., *j'ai attendu : ils n'ont plus parlé*, etc.

21. La Vulg. traduit le 2e membre : *je n'égalerai point l'homme à Dieu.*

22. Vulg. : *car je ne sais pas quelle sera la durée de ma vie, et si mon Créateur ne m'enlèvera pas bientôt.*

CHAP. XXXIII.

1. Dans ce chap., Eliu s'adresse à Job lui-même. Après un nouvel exorde (vers. 1-7), il dit que Job a tort de se proclamer tout à fait innocent et de soutenir que Dieu le traite en ennemi. Souvent Dieu frappe l'homme dans un dessein d'amour, pour lui donner une leçon nécessaire et le préserver ou le retirer du mal; puis il le rend au bonheur.

2. *Dans mon palais :* peut-être insinue-t-il que ses mots seront *goûtés*, c.-à-d. soigneusement examinés, avant d'être proférés au dehors.

4. Dans ce verset Eliu semble faire entendre que l'esprit divin l'anime et donne à sa conviction une telle énergie qu'il est contraint de parler. D'autres autrement.

7 Ainsi ma crainte ne t'épouvantera pas,
Et le poids de ma majesté ne peut t'accabler.

8 Oui, tu as dit à mes oreilles,
Et j'ai bien entendu le son de tes paroles;
9 " Je suis pur, exempt de tout péché;
Je suis irréprochable, il n'y a point d'iniquité en moi.
10 Et Dieu invente contre moi des motifs de haine,
Il me traite comme son ennemi.
11 Il a mis mes pieds dans les ceps,
Il surveille tous mes pas."
12 Je te répondrai qu'en cela tu n'as pas été juste,
Car Dieu est plus grand que l'homme.
13 Pourquoi disputer contre lui,
Parce qu'il ne rend compte de ses actes à personne?

14 Pourtant Dieu parle tantôt d'une manière,
Tantôt d'une autre, et l'on n'y fait pas attention.
15 *Il parle* par des songes, par des visions nocturnes,
Quand un profond sommeil pèse sur les mortels,
Quand ils dorment sur leur couche.
16 A ce moment il leur ouvre l'oreille,
Et y scelle ses avertissements,
17 Afin de détourner l'homme de ses œuvres *mauvaises*
Et de le retirer de l'orgueil,
18 Afin de sauver son âme de la mort,
Sa vie des atteintes du dard.
19 Par la douleur aussi l'homme est repris sur sa couche,
Quand une lutte continue agite ses os.
20 Alors il prend en dégoût le pain,
Les mets les plus exquis lui font horreur,
21 Sa chair s'évanouit aux regards,
Ses os qu'on ne voyait pas sont mis à nu.
22 Son âme est aux portes de la mort,
Sa vie est en proie aux horreurs du trépas.
23 Mais s'il trouve pour intercesseur,
Un ange entre mille,
Qui lui fasse connaître son devoir,
24 Dieu a pitié de lui et dit *à l'ange :*
" Epargne-lui de descendre dans la fosse,
J'ai trouvé la rançon *de sa vie.*"
25 Sa chair alors a plus de fraicheur qu'au premier âge,
Il revient aux jours de sa jeunesse.
26 Il prie Dieu, et Dieu lui est propice;
Il contemple sa face avec allégresse,
Et le Très-Haut lui rend son innocence.
27 Il chante parmi les hommes :
Et dit : " J'ai péché, j'ai violé la justice,
Et je n'ai pas été traité selon mes fautes.
28 Dieu a épargné à mon âme de descendre dans la fosse
Et ma vie s'épanouit à la lumière!"
29 Voilà ce que Dieu fait
Deux fois, trois fois, pour l'homme,
30 Afin de le ramener de la mort,
De l'éclairer de la lumière des vivants.

31 Sois attentif, Job, écoute-moi;
Garde le silence et laisse-moi parler.
32 Si tu as quelque chose à dire, réponds-moi;
Parle, car je voudrais te trouver juste.
33 Si tu n'as rien à dire, écoute-moi ;
Fais silence, et je t'enseignerai la sagesse.

matus sum. 7. Verumtamen miraculum meum non te terreat, et eloquentia mea non sit tibi gravis. 8. Dixisti ergo in auribus meis, et vocem verborum tuorum audivi : 9. Mundus sum ego, et absque delicto : immaculatus, et non est iniquitas in me. 10. Quia querelas in me reperit, ideo arbitratus est me inimicum sibi. 11. Posuit in nervo pedes meos, custodivit omnes semitas meas. 12. Hoc est ergo, in quo non es justificatus : respondebo tibi, quia major sit Deus homine. 13. Adversus eum contendis quod non ad omnia verba responderit tibi?

14. Semel loquitur Deus, et secundo id ipsum non repetit. 15. Per somnium in visione nocturna, quando irruit sopor super homines, et dormiunt in lectulo : 16. tunc aperit aures virorum, et erudiens eos instruit disciplina, 17. ut avertat hominem ab his, quæ facit, et liberet eum de superbia : 18. eruens animam ejus a corruptione : et vitam illius, ut non transeat in gladium. 19. Increpat quoque per dolorem in lectulo, et omnia ossa ejus marcescere facit. 20. Abominabilis ei fit in vita sua panis, et animæ illius cibus ante desiderabilis. 21. Tabescet caro ejus, et ossa, quæ tecta fuerant, nudabuntur. 22. Appropinquavit corruptioni anima ejus, et vita illius mortiferis. 23. Si fuerit pro eo Angelus loquens, unus de millibus, ut annuntiet hominis æquitatem : 24. miserebitur ejus, et dicet : Libera eum, ut non descendat in corruptionem : inveni in quo ei propitier. 25. Consumpta est caro ejus a suppliciis, revertatur ad dies adolescentiæ suæ. 26. Deprecabitur Deum, et placabilis ei erit : et videbit faciem ejus in jubilo, et reddet homini justitiam suam. 27. Respiciet homines, et dicet : Peccavi, et vere deliqui, et, ut eram dignus, non recepi. 28. Liberavit animam suam ne pergeret in interitum, sed vivens lucem videret. 29. Ecce, hæc omnia operatur Deus tribus vicibus per singulos. 30. Ut revocet animas eorum a corruptione, et illuminet luce viventium.

31. Attende Job, et audi me : et tace, dum ego loquor. 32. Si autem habes quod loquaris, responde mihi, loquere : volo enim, te apparere justum. 33. Quod si non habes, audi me : tace, et docebo te sapientiam.



7. *Le poids de ma majesté;* litt. *mon poids;* Vulg. *mon éloquence :* Job s'était plaint plusieurs fois de n'être pas libre dans sa défense, parce que Dieu l'écrasait par des terreurs et des visions (ix, 34; xiii, 21).

9 sv. Ces trois versets résument bien toutes les plaintes de Job.

11. Comp. xiii, 27.

12. *Dieu est plus grand que l'homme :* il a, pour agir comme il a fait, des raisons que l'homme ne peut découvrir.

15. *Il parle* d'abord *par des songes*, comme à Eliphaz (iv, 13. Comp. *Nombr.* xii, 6).

16. *Ses avertissements* restent gravés dans leur esprit comme l'empreinte d'un sceau sur la cire.

18. *De la mort*, litt. *de la fosse*, du tombeau; de même au vers. 22.

19. Dieu parle aussi à l'homme et le *reprend*, l'instruit par la souffrance. — *Quand une lutte*, etc., en lisant *rib.* Le qeri porte *rob : alors que la multitude de ses os est en pleine vigueur.*

21. *Ses os.* Le Hir : *ses membres amaigris ne paraissent presque plus.*

23. *Un ange :* la plupart des interprètes entendent un esprit céleste, quelques-uns même l'*Ange du grand conseil* (*Is.* ix, 6), le grand Médiateur entre Dieu et les hommes; d'autres, un homme, qui ferait pour Job ce que Job lui-même fera plus tard pour ses amis (xlii, 8); Eliu s'offrirait indirectement pour remplir ce rôle. — *Intercesseur*, ou *médiateur,* ou encore *interprète* de la volonté divine.

24. *Dieu a pitié*, etc. Les sujets n'étant pas exprimés en hébr.. *l'ange* est pris par Le Hir pour sujet des deux verbes; par d'autres, du second verbe seulement. — *La rançon*, une expiation. Comp. *Hébr.* ix, 12. *De sa vie :* addition nécessaire au sens, proposée par Bickell.

25. *Sa chair*, etc. Vulg., *sa chair est* (était) *consumée par les tourments.*

CHAP. XXXIV. — Second discours d'Eliu.

Chap. XXXIV.

1 ÉLIU reprit et dit :

2 Sages, écoutez mes discours;
Hommes intelligents, prêtez-moi l'oreille.
3 Car l'oreille juge les paroles,
Comme le palais discerne les aliments.
4 Tâchons de discerner ce qui est juste;
Cherchons entre nous ce qui est bon.

5 Job a dit : " Je suis innocent,
Et Dieu me refuse justice.
6 Quand je soutiens mon droit, je passe pour menteur;
Ma plaie est douloureuse, sans que j'aie péché."
7 Y a-t-il un homme semblable à Job?
Il boit le blasphème comme l'eau!
8 Il s'associe aux artisans d'iniquité,
Il marche avec les hommes pervers.
9 Car il a dit : " Il ne sert de rien à l'homme
De chercher la faveur de Dieu."

10 Ecoutez-moi donc, hommes sensés :
Loin de Dieu l'iniquité!
Loin du Tout-Puissant l'injustice!
11 Il rend à l'homme selon ses œuvres,
Il rétribue chacun selon ses voies.
12 Non, certes, Dieu ne commet pas l'iniquité,
Le Tout-Puissant ne viole pas la justice.
13 Qui lui a donné le gouvernement de la terre?
Qui lui a confié l'univers?
14 S'il ne pensait qu'à lui-même,
S'il retirait à lui son esprit et son souffle,
15 Toute chair expirerait à l'instant,
Et l'homme retournerait à la poussière.

16 Si tu as de l'intelligence, écoute ceci;
Prête l'oreille au son de mes paroles.
17 Un ennemi de la justice aurait-il le suprême pouvoir?
Oses-tu condamner le Juste, le Puissant,
18 Qui dit à un roi : " Vaurien!"
Aux princes : " Pervers!"
19 Qui ne fait point acception de la personne des grands,
Qui ne regarde pas le riche plus que le pauvre,
Parce que tous sont l'ouvrage de ses mains?
20 En un instant ils périssent;
Au milieu de la nuit les peuples chancellent et disparaissent;
Le puissant est emporté sans main d'homme.
21 Car les yeux de Dieu sont ouverts sur les voies de l'homme,
Il voit distinctement tous ses pas.
22. Il n'y a ni ténèbres ni ombre de la mort
Où puissent se cacher ceux qui commettent l'iniquité.
23 Il n'a pas besoin de regarder un homme deux fois,
Pour l'amener au jugement avec lui.
24 Il brise les puissants sans enquête,
Et il en met d'autres à leur place.
25 Il connaît donc leurs œuvres;
Il les renverse de nuit, et ils sont écrasés.
26 Il les frappe comme des impies,
Sous les yeux de la foule qui les regarde.
27 Car en se détournant de lui,
En refusant de connaître toutes ses voies,

CAPUT XXXIV.

Eliu rursum ex verbis Job accusat eum blasphemiæ aliorumque criminum, æquitatem ostendens divini judicii, ejus quoque potentiæ et notitiæ cuncta subesse.



PRONUNTIANS itaque Eliu, etiam hæc locutus est : 2. Audite sapientes verba mea, et eruditi auscultate me : 3. [a] Auris enim verba probat, et guttur escas gustu dijudicat. 4. Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus quid sit melius.
5. Quia dixit Job : Justus sum, et Deus subvertit judicium meum. 6. In judicando enim me, mendacium est : violenta sagitta mea absque ullo peccato. 7. Quis est vir ut est Job, qui bibit subsannationem quasi aquam : 8. qui graditur cum operantibus iniquitatem, et ambulat cum viris impiis? 9. Dixit enim : Non placebit vir Deo, etiam si cucurrerit cum eo. 10. Ideo viri cordati audite me, absit a Deo impietas, et ab Omnipotente iniquitas. 11. Opus enim hominis reddet ei, et juxta vias singulorum restituet eis. 12. Vere enim Deus non condemnabit frustra, nec Omnipotens subvertet judicium. 13. Quem constituit alium super terram? aut quem posuit super orbem, quem fabricatus est? 14. Si direxerit ad eum cor suum, spiritum illius et flatum ad se trahet. 15. Deficiet omnis caro simul, et homo in cinerem revertetur.
16. Si habes ergo intellectum, audi quod dicitur, et ausculta vocem eloquii mei. 17. Numquid qui non amat judicium, sanari potest? et quomodo tù eum, qui justus est, in tantum condemnas? 18. Qui dicit regi, apostata : qui vocat duces impios : 19. [b] qui non accipit personas principum : nec cognovit tyrannum, cum disceptaret contra pauperem : opus enim manuum ejus sunt universi. 20. Subito morientur, et in media nocte turbabuntur populi, et pertransibunt, et auferent violentem absque manu. 21. Oculi enim ejus super vias hominum, et omnes gressus eorum considerat. 22. Non sunt tenebræ, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem. 23. Neque enim ultra in hominis potestate est, ut veniat ad Deum in judicium. 24. Conteret multos, et innumerabiles, et stare faciet alios pro eis. 25. Novit enim opera eorum : et idcirco inducet noctem, et conterentur. 26. Quasi impios percussit eos in loco videntium. 27. Qui quasi de industria

[a] Supr. 12, 11.
[b] Deut. 10, 17. 2 Par. 19, 7. Sap. 6, 8. Eccli. 35, 15. Act. 10, 34. Rom. 2, 11. Gal. 2, 6. Epiph. 6, 9. Col. 3, 25. 1 Petr. 1, 17.

CHAP. XXXIV.

1. *Reprit*, après une pause, *et dit.* Exorde (vers. 2-4); — Job accuse Dieu d'injustice à son égard (5-9); — mais serait-il injuste celui qui a créé le monde physique et le gouverne (10-15), et qui préside aussi au gouvernement du monde moral (16-32)? — En parlant comme il l'a fait, Job s'est rendu plus coupable et mérite que son châtiment continue (33-37).

2. *Sages*, probablement un cercle d'auditeurs (comp. xxxii, 12-15).

5. Comp. ix, 20; xiii, 18, al.

9. *Il a dit;* Job a relevé des faits qui pouvaient le faire croire, mais il n'a jamais formulé cette pensée sous la forme d'un axiome. Voy. ix, 22; xxi, 7 sv.; xxiv, 1 sv.; xxvii, 11.

12. Comp. viii, 13.

13. Dieu, dans le gouvernement du monde, n'est pas un ministre secondaire qui pourrait faillir; il l'a créé et le gouverne en maître absolu.

17. *Aurait-il le suprême pouvoir;* litt. *lierait-il?* Ailleurs encore ce verbe a le sens de *commander*, *gouverner*, par ex. I. *Sam*, ix, 17; *Ps.* cv. 22. Comp. *Matth.* xvi, 19.

20. *Ils périssent :* il s'agit surtout des grands et des puissants. — *Les peuples :* par suite de la ruine des chefs. D'autres : *leurs peuples s'agitent au milieu de la nuit, errent çà et là.* Le Hir : *ils chancellent malgré leur nombre et disparaissent.*

23. *Pour* le trouver et *l'amener*, etc. D'autres, *pour prononcer sur lui son jugement.* Vulg., *ce n'est pas de l'homme qu'il dépend de comparaître devant Dieu pour être jugé.*

24. *Sans enquête :* il connaît d'un regard les actions des hommes.

25. *De nuit*, à l'heure où ils s'y attendent le moins.

28 Ils ont fait monter vers lui le cri du pauvre,
Ils l'ont rendu attentif au cri des malheureux.
29 S'il accorde la paix, qui le trouvera mauvais;
S'il cache son visage, qui pourra le contempler,
Qu'il soit peuple ou homme celui qu'il traite ainsi,
30 Pour mettre fin au règne de l'impie,
Pour qu'il ne soit plus un piège pour le peuple?
31 Cet impie avait-il dit à Dieu :
"J'ai été châtié, je ne pécherai plus;
32 Montre-moi ce que j'ignore;
Si j'ai commis l'iniquité, je ne le ferai plus?"

33 Est-ce d'après ton avis que Dieu doit punir?
Pourras-tu rejeter et choisir à ton gré, et non pas moi?
Ce que tu sais, expose-le.
34 Mais plutôt que les gens sensés me répondent,
Que l'homme sage me prête l'oreille.
35 Job a parlé sans intelligence,
Et ses discours sont dépourvus de sagesse.
36 Eh bien, que Job soit éprouvé jusqu'au bout,
Puisque ses réponses sont celles d'un impie!
37 Car à l'offense il ajoute la révolte;
Il se moque de nous;
Il multiplie ses propos contre Dieu.

CHAP. XXXV.

Chap. XXXV. 1 ÉLIU prit de nouveau la parole et dit :
2 Crois-tu que ce soit là de la justice,
De dire : "J'ai raison contre Dieu?"
3 Car tu as dit : "Que me sert mon innocence?
Qu'ai-je de plus que si j'avais péché?"
4 Moi, je vais te répondre,
Et à tes amis en même temps.

5 Considère les cieux et regarde;
Vois les nuées : comme elles sont plus hautes que toi!
6 Si tu pèches, quel tort lui causes-tu?
Si tes offenses se multiplient, que lui fais-tu?
7 Si tu es juste, que lui donnes-tu?
Que reçoit-il de ta main?
8 Ton iniquité ne peut nuire qu'à tes semblables,
Ta justice n'est utile qu'au fils de l'homme.

9 Des malheureux gémissent sous la violence des oppresseurs,
Et crient sous la main des puissants.
10 Mais nul ne dit : "Où est Dieu, mon Créateur,
Qui donne à la nuit des chants de joie,
11 Qui nous a faits plus intelligents que les animaux de la terre,
Plus sages que les oiseaux du ciel."
12 Ils crient alors, sans être exaucés,
Sous l'orgueilleuse tyrannie des méchants.

---

29 *La paix*, le pardon ou la faveur divine. — *Qui peut trouver à redire*. Le Hir, *qui les* (les malheureux) *opprimera*, litt. *les condamnera;* mais nous croyons que la pensée est plus générale. — *S'il cache son visage*, s'il déploie ses rigueurs.

30. Vulgate : *c'est lui qui fait régner l'hypocrite à cause des péchés du peuple.*

31 sv. *Cet impie*, — Job, dans la pensée d'Éliu, — a-t-il accepté avec soumission les premiers châtiments de Dieu, et reconnu les avoir mérités par des fautes qu'il ignorait?

33. *Pourras-tu*, par un privilège qui n'est accordé ni à moi ni à personne, *rejeter* le châtiment que Dieu envoie, *et* en *choisir* un autre. Quelques interprètes mettent le 2e membre dans la bouche de Dieu : (te dira-t-il :) *A toi de rejeter et de choisir, et non à moi?*

34. D'autres : *Les hommes de sens seront*

recesserunt ab eo, et omnes vias ejus intelligere noluerunt : 28. ut pervenire facerent ad eum clamorem egeni, et audiret vocem pauperum. 29. Ipso enim concedente pacem, quis est qui condemnet? ex quo absconderit vultum, quis est qui contempletur eum et super gentes et super omnes homines? 30. Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi. 31. Quia ergo ego locutus sum ad Deum, te quoque non prohibebo. 32. Si erravi, tu doce me : si iniquitatem locutus sum, ultra non addam.

33. Numquid a te Deus expetit eam, quia displicuit tibi? tu enim cœpisti loqui, et non ego : quod si quid nosti melius, loquere. 34. Viri intelligentes loquantur mihi, et vir sapiens audiat me. 35. Job autem stulte locutus est, et verba illius non sonant disciplinam. 36. Pater mi, probetur Job usque ad finem : ne desinas ab homine iniquitatis. 37. Quia addit super peccata sua blasphemiam, inter nos interim constringatur : et tunc ad judicium provocet sermonibus suis Deum.



CAPUT XXXV.

Eliu falso colligens Job dixisse Deo non placere quod rectum est, ostendit non Deo, sed homini, et pietatem prodesse, et impietatem obesse.



IGITUR Eliu hæc rursum locutus est : 2. Numquid æqua tibi videtur tua cogitatio, ut diceres : Justior sum Deo? 3. Dixisti enim : Non tibi placet quod rectum est : vel quid tibi proderit, si ego peccavero? 4. Itaque ego respondebo sermonibus tuis, et amicis tuis tecum.

5. Suspice cœlum et intuere, et contemplare æthera quod altior te sit. 6. Si peccaveris, quid ei nocebis? et si multiplicatæ fuerint iniquitates tuæ, quid facies contra eum? 7. Porro si juste egeris, quid donabis ei, aut quid de manu tua accipiet? 8. Homini, qui similis tui est, nocebit impietas tua : et filium hominis adjuvabit justitia tua.

9. Propter multitudinem calumniatorum clamabunt : et ejulabunt propter vim brachii tyrannorum. 10. Et non dixit : Ubi est Deus, qui fecit me, et dedit carmina in nocte? 11. Qui docet nos super jumenta terræ, et super volucres cœli erudit nos. 12. Ibi clamabunt, et non

---

de mon avis, Le sage qui m'écoute pensera comme moi.

36. *Que Job*, etc. Vulg., *mon Père, que Job...; n'épargne pas l'homme d'iniquité. Mon Père*, Dieu, dans la pensée de S. Jérôme. Mais, dans l'Ancien Testament, Dieu est appelé quelquefois *notre Père*, jamais *mon Père*. L'hébr. *abi* est donc ici une particule marquant l'optatif, de la racine *abah*, vouloir.

CHAP. XXXV.

1. *Et dit.* Job se plaint que l'innocence de sa vie n'ait pas été récompensée (versets 2-4). Mais l'intérêt de Dieu n'est pas engagé dans la conduite, bonne ou mauvaise, de l'homme; la piété de Job ne lui crée donc aucun droit strict vis-à-vis de lui (5-8). Si Dieu laisse sans réponse des appels adressés à sa justice, c'est parce qu'ils manquent d'humilité et de foi (9-13). Que Job attende le secours divin avec une confiante résignation (14-16).

2. *J'ai raison;* litt., *ma justice est plus grande que celle de Dieu.*

3. *Tu as dit.* Voy. IX, 22, et comp. XXI, 15.

7. Voy. XXII, 2 sv. Comp. *Ps.* XVI, 2; *Prov.* IX, 12; *Luc*, XVII, 10; *Rom.* XI, 35.

8. *A tes semblables;* litt., *à un homme comme toi*, ce qui peut désigner les tiers, mais paraît devoir s'entendre aussi de Job lui-même. Comp. VII, 20; XXII, 2-4; *Prov.* VIII, 36.

10. *Qui remplit*, etc. : qui change en allégresse l'infortune, figurée par la *nuit*.

11. Delitzsch : *qui nous instruit par les animaux des champs et nous enseigne par les oiseaux du ciel*, lesquels se tournent vers Dieu pour obtenir ce qui leur est nécessaire (*Ps.* CIV, 21). Comp. XII, 7.

12. Comp. *Jacq.* IV, 3.

13 Dieu n'exauce pas les discours insensés,
Le Tout-Puissant ne les regarde pas.
14 Quand tu *lui* dis : " Tu ne vois pas ce qui se passe,"
Ta cause est devant lui; attends son jugement.
15 Mais, parce que Dieu n'a pas encore donné suite à sa colère
Et qu'il semble ignorer ses offenses,
16 Job prête sa bouche à de vaines paroles,
Et se répand en discours insensés.

CHAP. XXXVI.

Chap. XXXVI.

1 ÉLIU reprit encore une fois et dit :
2 Attends un peu, et je t'instruirai,
Car j'ai des paroles encore pour la cause de Dieu,
3 Je prendrai mes raisons de haut,
Et je montrerai la justice de mon Créateur.
4 Sois-en sûr, mes discours sont exempts de mensonge
La science accomplie s'exprime par ma bouche.

5 Dieu est puissant, mais il ne dédaigne personne;
Il est puissant par la force de son intelligence.
6 Il ne laisse pas vivre le méchant,
Et il fait justice aux malheureux.
7 Il ne détourne pas ses yeux des justes,
Il les fait asseoir sur le trône avec les rois,
Il les y établit pour toujours, et ils sont exaltés
8 Viennent-ils à tomber dans les fers,
Sont-ils pris dans les liens du malheur,
9 Il leur dénonce leurs œuvres,
Leurs fautes causées par l'orgueil.
10 Il ouvre leur oreille à la réprimande,
Il les exhorte à s'éloigner du mal.
11 S'ils écoutent et se soumettent,
Ils achèvent leurs jours dans le bonheur,
Et leurs années dans les délices.
12 Mais s'ils n'écoutent pas, ils périssent par le glaive,
Ils meurent dans leur aveuglement.
13 Les impies se livrent à la colère,
Ils ne crient pas vers Dieu quand il les frappe.
14 Aussi meurent-ils dans leur jeunesse,
Et leur vie se flétrit comme celle des infâmes.
15 Mais Dieu sauve le malheureux dans sa misère,
Il l'instruit par la souffrance.

16 *Toi aussi*, il te retirera de la détresse,
Pour te mettre au large, en pleine liberté,
Et ta table sera chargée de mets succulents.
17 Mais si tu combles la mesure de l'impie,
Tu en porteras la sentence et la peine.
18 Crains que Dieu irrité ne t'inflige un châtiment irrémédiable
Et que tes riches offrandes ne te puissent sauver.

---

13. La Vulg. n'a pas compris ce verset.
14. *Quand....* etc.; d'autres, *bien que tu dises que tu ne le vois pas.*

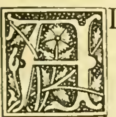
CHAP. XXXVI.

1. *Et dit.* Exorde : Eliu démontrera que Dieu est juste (vers. 2-4). En effet, Dieu traite le coupable et l'innocent selon leurs mérites (5-7). S'il permet que les bons soient affligés, c'est pour leur donner une leçon utile : s'ils se montrent humbles et soumis, ils reviennent au bonheur; mais s'ils se révoltent, ils périssent (8-15). Que Job se garde bien d'imiter les impies, s'il ne veut pas avoir leur sort (16-21). Celui qui le frappe est un Dieu infiniment sage et puissant : tableau de la toute-puissance de Dieu (22-xxxvii, 13). Le devoir de Job est de révérer humblement cette sagesse et cette grandeur qu'il ne peut comprendre.

exaudiet, propter superbiam malo-
rum. 13. Non ergo frustra audiet
Deus, et Omnipotens causas singu-
lorum intuebitur. 14. Etiam cum
dixeris : Non considerat : judicare
coram illo, et exspecta eum. 15. Nunc
enim non infert furorem suum, nec
ulciscitur scelus valde. 16. Ergo Job
frustra aperit os suum, et absque
scientia verba multiplicat.

CAPUT XXXVI.

Eliu æquitatem divini judicii tuetur, qui percutit ut erudiat, loquitur ut ad se redeant; redeuntes a flagellis liberat; hortatur itaque Job ad resipiscentiam, promittens cuncta prospera.

DDENS quoque Eliu, hæc
locutus est : 2. Sustine me
paululum, et indicabo tibi :
adhuc enim habeo quod
pro Deo loquar. 3. Repetam scien-
tiam meam a principio, et operato-
rem meum probabo justum. 4. Vere
enim absque mendacio sermones
mei, et perfecta scientia probabitur
tibi.
5. Deus potentes non abjicit, cum
et ipse sit potens. 6. Sed non salvat
impios, et judicium pauperibus tri-
buit. 7. Non auferet a justo oculos
suos, et reges in solio collocat in
perpetuum, et illi eriguntur. 8. Et
si fuerint in catenis, et vinciantur
funibus paupertatis, 9. Indicabit eis
opera eorum, et scelera eorum, quia
violenti fuerunt. 10. Revelabit quo-
que aurem eorum, ut corripiat : et
loquetur, ut revertantur ab iniqui-
tate. 11. Si audierint et observave-
rint, complebunt dies suos in bono,
et annos suos in gloria : 12. si
autem non audierint, transibunt
per gladium, et consumentur in
stultitia. 13. Simulatores et callidi
provocant iram Dei, neque clama-
bunt cum vincti fuerint. 14. Mo-
rietur in tempestate anima eorum,
et vita eorum inter effeminatos.
15. Eripiet de angustia sua pau-
perem, et revelabit in tribulatione
aurem ejus.
16. Igitur salvabit te de ore an-
gusto latissime, et non habente fun-
damentum subter se : requies autem
mensæ tuæ erit plena pinguedine.
17. Causa tua quasi impii judicata
est, causam judiciumque recipies.
18. Non te ergo superet ira, ut ali-

3. *De haut*, litt. *de loin*, savoir : de la conduite et des œuvres merveilleuses de Dieu. Delitzsch : *j'élèverai mes pensées plus haut :* même sens au fond.

4. *La science*, etc.; ou bien : *les enseignements que je t'adresse sont irréprochables.*

5. Vulg., *Dieu ne rejette pas les puissants, puisqu'il est puissant lui-même.*

7. *Il les fait asseoir;* d'autres avec la Vulg., *il établit pour jamais sur le trône les rois* justes.

8. *Les fers*, l'adversité; même figure au vers. 13. Eliu reconnaît que les justes, c'est-à-dire les hommes exempts d'actions criminelles, peuvent tomber dans le malheur pour des dispositions imparfaites ou des fautes légères qu'ils ne remarquent pas. C'est Job qu'il a en vue dans ce passage.

10. Il leur fait comprendre, par cette correction, qu'ils sont engagés dans une voie mauvaise. Comp. xxxiii, 16-18.

13. *Se livrent à la colère*, à un violent dépit; ou bien avec la Vulgate, *mettent* (amoncellent, *Rom.* ii, 5) sur eux *la colère* de Dieu.

14. *Infâmes*, hiérodules des temples d'Astarté, voués à d'infâmes prostitutions. Voy. *Deut.* xxiii, 17.

16. *Détresse*, endroit resserré, symbole du malheur; *au large*, symbole de la prospérité. Comp. *Ps.* iv, 2; xxiii, 5.

17 sv. Les vers. 17-21 sont très obscurs; nous n'avons pas la prétention de les avoir exactement interprétés. Delitzsch interprète ainsi les vers. 17-19 : *Pourtant tu ne fais que proférer des jugements impies* sur Dieu et sa providence : Eh bien, *de tels jugements et le châtiment se tiennent*, sont inséparables, ils seront suivis de châtiments. *Prends garde que ton irritation ne t'entraîne dans la honte, Que la grandeur de la rançon ne te détourne* de la voie droite (la rançon que Dieu demande à Job pour le ramener au bonheur, ce sont ses souffrances patiemment supportées). *Ton cri* (tes plaintes amères) *pourra-t-il te tirer de la détresse? Tous les efforts de ta puissance le pourront-ils?*

19 Aura-t-il égard à tes richesses dont il n'a que faire,
A toutes les ressources de ta puissance?
20 Ne soupire pas après la nuit,
La nuit où les peuples sont anéantis sur place.
21 Prends garde de te laisser aller à l'iniquité,
Car tu préfères le murmure à la résignation dans le malheur.

22 Vois : Dieu est sublime dans sa puissance!
Quel maître est semblable à lui?
23 Qui lui trace la voie qu'il doit suivre?
Qui peut lui dire : "Tu as mal fait?"
24 Songe plutôt à glorifier ses œuvres,
Que les hommes célèbrent dans leurs chants.
25 Tout homme les contemple avec admiration,
Chacun les découvre de loin.
26 Dieu est grand au-dessus de toute science,
Le nombre de ses années est impénétrable.
27 Il attire les gouttes d'eau,
Qui se répandent en pluie sous leur poids.
28 Les nuées la laissent couler,
Et en versent les ondées sur les hommes.
29 Qui comprendra l'expansion des nuages
Et le fracas de la tente du Très-Haut.
30 *Tantôt* il étend autour de lui sa lumière,
Tantôt il se cache *comme* au fond de la mer.
31 C'est ainsi qu'il exerce sa justice sur les peuples,
Et qu'il donne la nourriture avec abondance.
32 Il prend la foudre dans ses mains,
Et lui marque le but qu'elle atteindra sûrement.
33 Son tonnerre le précède,
L'effroi des troupeaux annonce son approche.

CHAP. XXXVII.

Chap. XXXVII.

1 A ce spectacle, mon cœur est tout tremblant,
Il bondit hors de sa place.
2 Ecoutez, écoutez le fracas de sa voix,
Le grondement qui sort de sa bouche!
3 Il lui donne libre carrière sous l'immensité des cieux,
Et son éclair brille jusqu'aux extrémités de la terre.
4 Puis éclate un rugissement,
Il tonne de sa voix majestueuse;
Quand on entend sa voix, la foudre est déjà partie.
5 Dieu tonne de sa voix d'une manière merveilleuse;
Il fait de grandes choses que nous ne comprenons pas.
6 Il dit à la neige : "Tombe sur la terre;"
Il commande aux ondées et aux pluies torrentielles.
7 C'est ainsi qu'il met un sceau sur la main de tous les hommes,
Afin que tous reconnaissent leur Créateur.
8 *Alors* l'animal sauvage rentre dans son repaire,
Et reste dans sa tanière.
9 L'ouragan sort de ses retraites cachées,
L'aquilon amène les frimas.
10 Au souffle de Dieu se forme la glace,
Et la masse des eaux est emprisonnée.

---

20. *La nuit :* allusion probable aux passages où Job a demandé la mort ou un prompt jugement. C'est ordinairement pendant la nuit que la Providence frappe ses coups sur les peuples et les individus.

21. *L'iniquité*, probablement le manque de soumission à la volonté divine.

22. *Maître*, ici, signifie à la fois *qui donne des leçons* et *puissant.*

27. *En pluie sous leur poids;* Vulg., *en pluie torrentielle.*

quem opprimas : nec multitudo donorum inclinet te. 19. Depone magnitudinem tuam absque tribulatione, et omnes robustos fortitudine. 20. Ne protrahas noctem, ut ascendant populi pro eis. 21. Cave ne declines ad iniquitatem : hanc enim cœpisti sequi post miseriam.

22. Ecce, Deus excelsus in fortitudine sua, et nullus ei similis in legislatoribus. 23. Quis poterit scrutari vias ejus? aut quis potest ei dicere : Operatus es iniquitatem? 24. Memento quod ignores opus ejus, de quo cecinerunt viri. 25. Omnes homines vident eum, unusquisque intuetur procul. 26. Ecce, Deus magnus vincens scientiam nostram : numerus annorum ejus inæstimabilis. 27. Qui aufert stillas pluviæ, et effundit imbres ad instar gurgitum. 28. Qui de nubibus fluunt, quæ prætexunt cuncta desuper. 29. Si voluerit extendere nubes quasi tentorium suum, 30. et fulgurare lumine suo desuper, cardines quoque maris operiet. 31. Per hæc enim judicat populos, et dat escas multis mortalibus. 32. In manibus abscondit lucem, et præcipit ei ut rursus adveniat. 33. Annuntiat de ea amico suo, quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere.

CAPUT XXXVII.

Eliu ex mirabilibus Dei operibus concludit Dei sapientiam, potentiam ac justitiam, et inscrutabile judicium ipsius; quibus vult Job detraxisse : unde monet Jobum, ut se nutui divino penitus subjiciat.

UPER hoc expavit cor meum, et emotum est de loco suo. 2. Audite auditionem in terrore vocis ejus, et sonum de ore illius procedentem. 3. Subter omnes cœlos ipse considerat, et lumen illius super terminos terræ. 4. Post eum rugiet sonitus, tonabit voce magnitudinis suæ, et non investigabitur, cum audita fuerit vox ejus. 5. Tonabit Deus in voce sua mirabiliter, qui facit magna et inscrutabilia. 6. Qui præcipit nivi ut descendat in terram, et hiemis pluviis, et imbri fortitudinis suæ. 7. Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua. 8. Ingredietur bestia latibulum, et in antro suo morabitur. 9. Ab interioribus egredietur tempestas, et ab Arcturo frigus. 10. Flante Deo concrescit gelu, et rursum la-

29. *Qui comprendra* comment se forment subitement dans le ciel les nuées orageuses, tente du Très-Haut, d'où partent la foudre et le tonnerre? Comp. *Ps.* xviii, 11 sv. civ, 2.

30. Le premier membre se rapporte à la lumière des éclairs, le second à l'obscurité profonde qui lui succède; les nuages sont comparés à une mer sombre. Selon d'autres, le second membre ne serait pas en opposition avec le premier : *il couvre* de lumière, il illumine, *la mer jusque dans ses profondeurs*, litt, *ses racines*.

31. *C'est ainsi*, par le moyen des orages, que Dieu tout à la fois révèle et exerce son autorité souveraine et donne aux champs la fertilité.

32. *Il prend*, litt. *il recèle*, *il cache*. — *Et lui marque*, etc., litt., *il lui commande*, *sûr d'atteindre le but*. Le Hir et d'autres : *et la lance contre ses adversaires*.

33. *Annonce son approche*, litt., *qu'il monte*, soit sur les nuées orageuses, soit au combat contre ses adversaires : allusion aux signes d'inquiétude que donnent beaucoup d'animaux à l'approche de l'orage.

Ces deux versets, compris tout autrement par la Vulg., sont très obscurs et très diversement interprétés.

CHAP. XXXVII.

4. *La foudre*, etc.; litt., *il ne les* (ses traits) *retient pas;* ou, *on ne le suit pas*. Le Hir : *mais nul n'en peut suivre la trace*, *malgré cette voix retentissante*. D'autres : *l'éclair succède à l'éclair dès que sa voix retentit*.

6. *La neige :* phénomène assez rare en Orient.

7. *Un sceau*, les scellés, pour rendre les mains inactives, pendant la saison d'hiver, où les travaux des champs sont interrompus.

9. *L'ouragan :* comp. *Ps.* cxxxv, 7.

10. *Et la masse*, etc.; litt., *et l'étendue* (ou *l'extension*) *des eaux est à l'étroit*.

11 Il charge de vapeurs les nuages,
Il sème dans l'air les nuées orageuses.
12 On les voit, guidées par lui, errer en tous sens,
Pour exécuter tout ce qu'il leur commande
Sur la face de la terre habitée.
13 Pour apporter ses châtiments,
Ou ses bienfaits aux hommes.

14 Job, sois attentif à ces choses;
Arrête-toi, et considère les merveilles de Dieu.
15 Sais-tu comment il les opère,
Et fait briller l'éclair dans la nue?
16 Comprends-tu le balancement des nuages,
Les merveilles de celui dont la science est parfaite
17 *Sais-tu* pourquoi tes vêtements sont chauds,
Quand la terre se repose au souffle du midi?
18 Peux-tu, comme lui, étendre les cieux,
Et les rendre solides comme un miroir d'airain?
19 Fais-nous connaître ce que nous devons lui dire :
Nous ne saurions lui parler, ignorants que nous sommes.
20 Ah! qu'on ne lui rapporte pas mes discours!
Un homme a-t-il jamais dit qu'il désirait sa perte?
21 On ne peut voir maintenant la lumière *du soleil*,
Qui luit derrière les nuages;
Qu'un vent passe, il les dissipe.
22 L'or vient du septentrion;
Mais Dieu, que sa majesté est redoutable!
23 Le Tout-Puissant, nous ne pouvons l'atteindre :
Grand par la force,
Par le droit et la justice,
Il ne répond à personne!
24 Que les hommes donc le révèrent!
Il n'honore pas les sages d'un regard.

CHAP. XXXVIII. — Réponse du Seigneur à Job.

Chap. XXXVIII.

1 ALORS le Seigneur répondit à Job du sein de la tempête, et dit :
2 Quel est celui qui obscurcit ainsi la Providence
Par des discours sans intelligence?
3 Ceins tes reins, comme un homme;
Je vais t'interroger et tu me répondras.

4 Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre?
Dis-le, si tu as l'intelligence.

---

11. Vulg., *le froment appelle les nuées, et les nuées répandent leur lumière*, celle des éclairs. Mais l'hébr. *beri* ne vient pas de *bar*, froment; c'est le subst. *ri*, humidité, pluie, précédé de la préposition *be*.

12. *On les voit*, les nuées orageuses.

13. *Ses châtiments*, litt. *pour la verge*, hébr. *schebet*, mot qui veut dire aussi *tribu;* mais ce sens, adopté par la Vulgate, ne convient pas ici.

14. *Arrête-toi*, garde le silence et le calme; ou bien dans le sens de *lève-toi*, en lat. *age*.

15. *Comment il les opère;* ou bien, *quand*, ou *dans quels desseins il les a disposées*.

16. *Le balancement*, la loi d'équilibre. Vulg., *connais-tu les grands chemins des nuages et les sciences parfaites?*

18. *Etendre*, propr. *battre au marteau*. — *Les cieux*, la région des nuages. — *D'airain*, litt. *de métal fondu*. Comp. *Exod.* xxxviii, 8. Eliu emprunte aux apparences une image poétique.

19. *Fais-nous connaître :* ironie.

20. Allusion aux passages où Job a demandé que ses discours fussent portés devant Dieu, dût-il encourir la mort.

Les vers. 20-22 sont très obscurs et ont reçu des explications diverses.

21. Il en est ainsi des desseins de Dieu, souvent voilés au regard, mais parfaits en eux-mêmes.

22. *Du septentrion :* c'était l'opinion des anciens : Hérod. iii, 116; Pline, *Hist. Nat.* vi, 11; xxxiii, 4. Nous savons d'où vient l'or,

tissimæ funduntur aquæ. 11. Frumentum desiderat nubes, et nubes spargunt lumen suum. 12. Quæ lustrant per circuitum, quocumque eas voluntas gubernantis duxerit, ad omne quod præceperit illis super faciem orbis terrarum : 13. sive in una tribu, sive in terra sua, sive in quocumque loco misericordiæ suæ eas jusserit inveniri.

14. Ausculta hæc Job : sta, et considera mirabilia Dei. 15. Numquid scis quando præceperit Deus pluviis, ut ostenderent lucem nubium ejus? 16. Numquid nosti semitas nubium magnas, et perfectas scientias? 17. Nonne vestimenta tua calida sunt, cum perflata fuerit terra austro? 18. Tu forsitan cum eo fabricatus es cœlos, qui solidissimi quasi ære fusi sunt. 19. Ostende nobis quid dicamus illi : nos quippe involvimur tenebris. 20. Quis narrabit ei quæ loquor? etiam si locutus fuerit homo, devorabitur. 21. At nunc non vident lucem : subito aer cogetur in nubes, et ventus transiens fugabit eas. 22. Ab aquilone aurum venit, et ad Deum formidolosa laudatio. 23. Digne eum invenire non possumus : magnus fortitudine, et judicio, et justitia, et enarrari non potest. 24. Ideo timebunt eum viri, et non audebunt contemplari omnes, qui sibi videntur esse sapientes.

CAPUT XXXVIII.

Deus ipse disputationi se interponit, et Eliu silere jusso, arguit Job, ostendens ex conditis a se operibus non posse illum divinam potentiam ac sapientiam comprehendere.



RESPONDENS autem Dominus Job de turbine, dixit : 2. Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis? 3. Accinge sicut vir lumbos tuos : interrogabo te, et responde mihi.

4. Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ? indica mihi si habes

---

mais la majesté de Dieu est inaccessible. Comp. xxviii, 1, 12. D'autres avec les LXX : *un nuage* ou *un rayon d'or vient du septentrion;* plus brillante est *la majesté redoutable de Dieu.*

23. *Il ne répond à personne*, il ne rend pas compte de ses actes. Le Hir, *il n'opprime personne;* Vulg., *il ne peut être décrit*, dignement célébré.

Herder : " Eliu déclare impossible ce qui va arriver à l'instant même. Il est convaincu que la sombre nuée sépare éternellement les hommes de leur Dieu, et que pas une oreille mortelle ne saurait entendre la voix du Tout-Puissant, et aussitôt Dieu paraît et parle ! "

24. *Les sages :* litt. les " sages de cœur, " ceux qui se croient sages.

CHAP. XXXVIII.

1. Job avait demandé à plaider sa cause devant Dieu et contradictoirement avec lui (xiii, 22). Voici que Dieu paraît; il va répondre à sa créature, mais répondre en Dieu, non en rendant compte de ses desseins, mais en montrant à Job qu'il n'a pas le droit de leur refuser sa soumission. Pour cela, il fait passer sous ses yeux un tableau magnifique des merveilles de la création : toutes ces œuvres révèlent une sagesse, une providence, une adaptation parfaite des moyens aux fins qui attestent dans leur Auteur une bonté absolue et doivent apprendre à l'homme à accepter humblement et sans murmure tout ce que le Tout-Puissant peut ordonner ou permettre. Cette explication ne touche pas au côté philosophique de la question agitée, mais elle fera descendre dans le cœur de Job des sentiments d'humilité et de résignation qui prépareront pour lui le retour de la faveur divine.

Le discours de Dieu occupe les chapitres xxxviii-xli; il se compose de deux parties, suivies chacune de quelques mots de Job, exprimant sa soumission et son repentir : merveilles du monde physique (ch. xxxviii); merveilles du monde animal (xxxix); Béhémoth et Léviathan, ou l'hippopotame et le crocodile (xl et xli).

Du sein de la tempête ou *des tourbillons :* la demeure de Dieu est dans les nuées (xxxvi, 29); quand il apparaît pour exercer ses jugements, la nuée s'abaisse, agitée comme sous le souffle de la tempête (*Ps.* l, 3).

2. *La Providence,* litt. *le conseil* de Dieu. C'est à Job, non à Eliu (S. Thomas), que Dieu s'adresse.

3. *Ceins tes reins*, comme pour un combat avec moi, puisque tu m'as provoqué.

5 Qui en a déterminé les dimensions?
Qui a tendu sur elle le cordeau?
6 Sur quoi ses bases reposent-elles,
Ou qui en a posé la pierre angulaire,
7 Quand les astres du matin chantaient en chœur,
Et que tous les fils de Dieu poussaient des cris d'allégresse?
8 Qui a fermé la mer avec des portes,
Lorsqu'elle sortit impétueuse du sein maternel;
9 Quand je lui donnai les nuages pour vêtements,
Et pour langes d'épais brouillards;
10 Quand je lui imposai ma loi,
Que je lui mis des portes et des verrous,
11 Et que je lui dis : " Tu viendras jusqu'ici, non au-delà;
Ici se brisera l'orgueil de tes flots "?

12 As-tu, depuis que tu existes, commandé au matin?
As-tu indiqué sa place à l'aurore,
13 Pour qu'elle saisisse les extrémités de la terre
Et qu'elle en secoue les méchants;
14 Pour que la terre prenne forme, comme l'argile sous le cachet,
Et qu'elle se montre parée comme d'un vêtement;
15 Pour que les malfaiteurs soient privés de leur lumière,
Et que le bras levé *pour le crime* soit brisé?

16 Es-tu descendu jusqu'aux sources de la mer?
T'es-tu promené dans les profondeurs de l'océan?
17 Les portes de la mort se sont-elles ouvertes devant toi?
As-tu vu le seuil du noir abîme?
18 As-tu embrassé l'étendue de la terre?
Parle, si tu sais toutes ces choses.

19 Quel chemin conduit au séjour de la lumière,
Et quelle est la demeure des ténèbres?
20 Tu pourrais fixer les limites de leur domaine,
Tu connais les sentiers de leur séjour!
21 Tu le sais sans doute, puisque tu étais né avant elles;
Le nombre de tes jours est si grand!

22 Es-tu entré dans les trésors de la neige?
As-tu vu les réservoirs de la grêle,
23 Que je tiens prêts pour le temps de la détresse,
Pour les jours de la guerre et du combat?
24 Par quelle voie la lumière se divise-t-elle,
Et le vent d'orient se répand-il sur la terre?
25 Qui a ouvert des canaux aux ondées,
Et tracé une route aux feux du tonnerre,
26 Afin que la pluie tombe sur une terre inhabitée,
Sur le désert où il n'y a point d'hommes;
27 Pour qu'elle arrose la plaine vaste et vide,
Et y fasse germer l'herbe verte?

28 La pluie a-t-elle un père?
Qui engendre les gouttes de la rosée?
29 De quel sein sort la glace?
Et le givre du ciel, qui l'enfante,
30 Pour que les eaux durcissent comme la pierre,
Et que la surface de l'abîme se solidifie?

31 Est-ce toi qui serres les liens des Pléiades,
Ou pourrais-tu relâcher les chaînes d'Orion?

---

6. *Sur quoi :* l'auteur du livre n'ignorait pas que la terre est suspendue dans le vide (xxvi, 7).

intelligentiam. 5. Quis posuit mensuras ejus, si nosti? vel quis tetendit super eam lineam? 6. Super quo bases illius solidatæ sunt? aut quis demisit lapidem angularem ejus, 7. cum me laudarent simul astra matutina, et jubilarent omnes filii Dei? 8. Quis conclusit ostiis mare, quando erumpebat quasi de vulva procedens : 9. cum ponerem nubem vestimentum ejus, et caligine illud quasi pannis infantiæ obvolverem? 10. Circumdedi illud terminis meis, et posui vectem, et ostia; 11. et dixi : Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos.

12. Numquid post ortum tuum præcepisti diluculo, et ostendisti auroræ locum suum? 13. Et tenuisti concutiens extrema terræ, et excussisti impios ex ea? 14. Restituetur ut lutum signaculum, et stabit sicut vestimentum : 15. auferetur ab impiis lux sua, et brachium excelsum confringetur. 16. Numquid ingressus es profunda maris, et in novissimis abyssi deambulasti? 17. Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti? 18. Numquid considerasti latitudinem terræ? indica mihi, si nosti, omnia.

19. In qua via lux habitet, et tenebrarum quis locus sit : 20. ut ducas unumquodque ad terminos suos, et intelligas semitas domus ejus. 21. Sciebas tunc quod nasciturus esses? et numerum dierum tuorum noveras?

22. Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti? 23. Quæ præparavi in tempus hostis, in diem pugnæ et belli? 24. Per quam viam spargitur lux, dividitur æstus super terram? 25. Quis dedit vehementissimo imbri cursum, et viam sonantis tonitrui, 26. ut plueret super terram absque homine in deserto, ubi nullus mortalium commoratur, 27. ut impleret inviam et desolatam, et produceret herbas virentes?

28. Quis est pluviæ pater? vel quis genuit stillas roris? 29. De cujus utero egressa est glacies? et gelu de cœlo quis genuit? 30. In similitudinem lapidis aquæ durantur, et superficies abyssi constringitur.

31. Numquid conjungere valebis micantes stellas Pleiadas, aut gyrum

7. Les *astres* et les anges ou *fils de Dieu*, forment *l'armée* (hébr. *tsaba*) du ciel, et comme la milice de Dieu, appelé pour cette raison Seigneur des armées (*Jéhovah Tsebaoth*). C'est au milieu des chants de joie qu'on posait la première pierre d'un édifice (*Esdr.* iii, 10; *Zach.* iv, 7). A la naissance du Sauveur, c.-à-d. au début de l'œuvre de la rédemption, les anges mêlèrent aussi leurs joyeux concerts à l'harmonie silencieuse des astres du matin. *Luc* ii, 13 sv.

8. *Du sein maternel*, des gouffres de la terre.

11. *Se brisera;* litt. *ici est placée une borne*, etc.

13. La terre est conçue comme un immense tapis, que l'aurore, en l'éclairant subitement de ses rayons, est censée secouer, pour mettre en fuite les brigands qui l'infestaient pendant la nuit.

14. La terre, chaos informe pendant la nuit, prend du relief (vallées, montagnes) et des couleurs avec le jour; les divers objets à sa surface lui font alors comme un riche manteau. Les Orientaux se servaient, pour sceller, d'argile grasse en guise de cire.

15. *Leur lumière :* la nuit est le jour des malfaiteurs (xxiv, 13-17).

16. *Sources de la mer*, cachées, dans la pensée de l'auteur, au fond de l'océan.

17. *De la mort*, du royaume de la mort, du schéol.

22. La *grêle* est un des fléaux dont Dieu se sert pour punir les hommes (*Exod.* ix, 18; *Jos.* x, 11; *Is.* xxx, 30; *Ezéch.* xiii, 11; *Apoc.* xvi, 21).

24. *Se divise-t-elle*, pour se répartir sur la terre.

25. *Ondées* orageuses.

31. Sens : Est-ce toi qui as fait des Pléiades une constellation dont les étoiles semblent serrées les unes contre les autres, et d'Orion une constellation dont les étoiles sont détachées et réparties sur une certaine étendue du firmament? La Vulg. traduit le 2e membre : *pourrais-tu étendre le cercle parcouru par l'Ourse?*

32 Est-ce toi qui fais lever les constellations en leur temps,
Qui conduis l'Ourse avec ses petits?
33 Connais-tu les lois du ciel?
Règles-tu ses influences sur la terre?
34 Elèves-tu ta voix jusque dans les nues,
Pour que des torrents d'eau tombent sur toi?
35 Les éclairs partent-ils à ton ordre?
Te disent-ils : " Nous voici! "
36 Qui a mis la sagesse dans les reins de l'homme,
Ou qui a donné l'intelligence à son cœur?
37 Qui peut exactement compter les nuées,
Incliner les urnes du ciel,
38 Pour que la poussière se forme en masse solide
Et que les glèbes adhèrent ensemble?

39 Est-ce toi qui procures à la lionne sa proie,
Qui rassasies la faim des lionceaux,
40 Quand ils sont couchés dans leur tanière,
Qu'ils se tiennent en embuscade dans le taillis?
41 Qui prépare au corbeau sa pâture,
Quand ses petits crient vers Dieu,
Qu'ils errent çà et là, sans nourriture?

CHAP. XXXIX.

Chap. XXXIX.

1 CONNAIS-TU le temps où les chèvres sauvages font leurs petits?
As-tu observé les biches quand elles mettent bas?
2 As-tu compté les mois de leur grossesse?
Connais-tu l'époque de leur délivrance?
3 Elles se mettent à genoux, déposent leurs petits,
Et sont quittes de leurs douleurs.
4 Leurs faons prennent de la vigueur et grandissent dans les champs,
Ils s'en vont, et ne reviennent plus à leur mère.

5 Qui a lâché l'onagre en liberté?
Qui a brisé les liens de l'âne sauvage?
6 A qui j'ai donné le désert pour maison,
Pour demeure la plaine salée?
7 Il méprise le tumulte des villes,
Il n'entend pas la voix d'un maître.
8 Il parcourt les montagnes pour trouver sa pâture,
Il y poursuit les moindres traces de verdure.

9 Le buffle voudra-t-il te servir?
Passera-t-il la nuit dans ton étable?
10 L'attacheras-tu avec une corde dans tes sillons?
Traînera-t-il derrière toi la herse dans les vallées?
11 Te fieras-tu à lui parce qu'il est fort?
Lui laisseras-tu faire tes travaux?
12 Compteras-tu sur lui pour rentrer ta moisson,
Pour recueillir le blé dans ton aire?

13 L'aile de l'autruche bat joyeusement;
Mais elle n'a ni l'aile pieuse *de la cigogne*, ni l'aile qui prend l'essor.
14 Elle abandonne ses œufs à la terre,
Et les fait chauffer sur le sable.

---

32. *Les constellations*, hébr. *mazzaroth*, peut-être le même mot que *mazzaloth*, (II *Rois*, xxiii, 5), les douze signes du zodiaque : c'est le sens le plus probable. D'autres : la planète *Jupiter* ou Vénus (Vulg., *Luciferum*), ou l'étoile *Sirius*. — *Ses petits*, les trois étoiles de la queue de la Grande-Ourse?

34. Peux-tu, comme Dieu, produire le tonnerre et faire tomber des torrents de pluie?

35. *Nous voici :* comp. *Baruch*. iii, 34.

36. Delitzsch, avec la Vulg., traduit le 2e membre : *qui a donné au coq l'intelli-*

Arcturi poteris dissipare? 32. Num-
quid producis Luciferum in tem-
pore suo, et Vesperum super filios
terræ consurgere facis? 33. Num-
quid nosti ordinem cœli, et pones
rationem ejus in terra? 34. Num-
quid elevabis in nebula vocem tuam,
et impetus aquarum operiet te?
35. Numquid mittes fulgura, et
ibunt, et revertentia dicent tibi :
Adsumus? 36. Quis posuit in visce-
ribus hominis sapientiam? vel quis
dedit gallo intelligentiam? 37. Quis
enarrabit cœlorum rationem, et con-
centum cœli quis dormire faciet?
38. Quando fundebatur pulvis in
terra, et glebæ compingebantur?

39. Numquid capies leænæ præ-
dam, et animam catulorum ejus im-
plebis, 40. quando cubant in antris,
[a] Ps. 146, 9. et in specubus insidiantur. 41. [a]Quis
præparat corvo escam suam, quando
pulli ejus clamant ad Deum, vagan-
tes, eo quod non habeant cibos?

CAPUT XXXIX.

Deus ipsi Job ostendit mirabilia opera sua etiam ex ibicibus, onagro, rhinocerote, struthione, equo et aquila : arguens eum quod cum ipso contendere voluerit : quibus Job commotus agnoscit se temere locutum.

UMQUID nosti tempus
partus ibicum in petris,
vel parturientes cervas
observasti? 2. Dinumera-
sti menses conceptus earum, et sci-
sti tempus partus earum? 3. In-
curvantur ad fœtum, et pariunt, et
rugitus emittunt. 4. Separantur filii
earum, et pergunt ad pastum :
egrediuntur, et non revertuntur
ad eas.

5. Quis dimisit onagrum liberum,
et vincula ejus quis solvit? 6. Cui
dedi in solitudine domum, et ta-
bernacula ejus in terra salsuginis?
7. Contemnit multitudinem civita-
tis, clamorem exactoris non audit.
8. Circumspicit montes pascuæ suæ,
et virentia quæque perquirit.

9. Numquid volet rhinoceros ser-
vire tibi, aut morabitur ad præsepe
tuum? 10. Numquid alligabis rhi-
nocerota ad arandum loro tuo? aut
confringet glebas vallium post te?
11. Numquid fiduciam habebis in
magna fortitudine ejus, et derelin-
ques ei labores tuos? 12. Numquid
credes illi quod sementem reddat
tibi, et aream tuam congreget?

13. Penna struthionis similis est
pennis herodii, et accipitris. 14. Quan-
do derelinquit ova sua in terra, tu

gence, l'instinct pour annoncer le jour? Le Hir et d'autres : *qui a mis la sagesse dans les nuées* (hébr. *touchoth*, de la rac. *touach*, couvrir), *ou qui a donné l'intelligence aux météores* (hébr. *sekvi*, du chald. *sakah*, voir, d'où *phénomène*, ce qui est vu), pour qu'ils produisent les effets voulus par Dieu : cette interprétation convient parfaitement au contexte.

37. *Les urnes*, ou les *outres du ciel*, pour en verser les eaux, la pluie, sur la terre. Vulg., *qui décrira l'arrangement des cieux, ou qui en réduira au silence le concert?*

38. Effet de la pluie sur un sol desséché, pulvérulent.

Le verset passe aux merveilles dont le monde animal est le théâtre; c'est ici qu'aurait dû commencer le chap. XXXIX.

39. *Qui procures*, litt. *qui chasses*.

CHAP. XXXIX.

1. *Chèvres sauvages*, litt. *grimpeurs de rocher*, sorte de chamois.

6. *La plaine salée*, inculte, comme qui avoisine la mer Morte.

9. *Buffle :* l'hébr. *rêm* désigne plus exactement le bœuf sauvage, l'aurochs. LXX et Vulg., *rhinocéros.*

13 sv. De même que l'onagre et le bœuf sauvage, quoique tout semblables pour la conformation à l'âne et au bœuf domestiques, ne peuvent être domptés ni utilisés par l'homme, de même l'autruche, qui ressemble beaucoup à la cigogne, diffère absolument de cet oiseau par ses qualités.

L'aile de l'autruche bat, etc. : l'autruche marche les ailes entr'ouvertes et légèrement agitées. — *Cigogne*, hébr. *chasidah*, c'est-à-dire pieuse : à cause de sa tendresse pour ses petits : l'auteur semble jouer sur ce mot.

14. *Les fait chauffer*, les laisse éclore dans le sable échauffé par le soleil. Cependant elle les couve la nuit et dans la saison froide, sauf sous la zone torride, où cela même est inutile.

15 Elle ne songe pas qu'ils peuvent être foulés au pied,
Ecrasés par les bêtes des champs.
16 Elle est dure pour ses petits, comme s'ils n'étaient pas siens;
Que son fruit périsse, elle ne s'en inquiète pas.
17 Car Dieu lui a refusé la sagesse,
Et ne lui a pas donné l'intelligence.
18 Mais quand elle se bat les flancs et prend son essor :
Elle se rit du cheval et du cavalier.

19 Est-ce toi qui donnes au cheval la vigueur,
Qui revêts son cou d'une crinière flottante?
20 Qui le fais bondir comme la sauterelle?
Son fier hennissement répand la terreur.
21 Il creuse du pied la terre, il est fier de sa force,
Il s'élance au-devant des armées.
22 Il se rit de la peur; rien ne l'effraie;
Il ne recule pas devant l'épée.
23 Sur lui résonne le carquois,
La lance étincelante et le javelot.
24 Il frémit, il s'agite, il dévore la terre;
Il ne se contient plus quand le clairon sonne.
25 Au bruit de la trompette, il dit : "Allons!"
De loin il flaire la bataille,
La voix tonnante des chefs et les cris des guerriers.

26 Est-ce par ta sagesse que l'épervier prend son vol
Et déploie ses ailes vers le midi?
27 Est-ce à ton ordre que l'aigle s'élève,
Et fait son nid sur les hauteurs?
28 Il habite les rochers, il fixe sa demeure
Dans les dents de la pierre, sur le sommet des monts
29 De là, il guette sa proie,
Son regard perce au loin.
30 Ses petits s'abreuvent de sang;
Partout où il y a des cadavres, on le trouve.

CHAP. XL.

Ch. XL. 1 LE Seigneur, s'adressant à Job, dit :

2 Le censeur du Tout-Puissant veut-il *encore* plaider contre lui?
Celui qui dispute avec Dieu peut-il répondre?

3 Job répondit au Seigneur, en disant :

4 Chétif que je suis, que te répondrai-je?
Je mets la main sur ma bouche.
5 J'ai parlé une fois, je ne répliquerai pas;
Deux fois, je n'ajouterai rien.

6 Le Seigneur parla encore à Job du sein de la tempête, et dit :

7 Ceins tes reins, comme un homme;
Je vais t'interroger, et tu me répondras.

8 Veux-tu donc anéantir ma justice,
Me condamner afin d'avoir droit?
9 As-tu un bras comme celui de Dieu,
Et ta voix, comme la sienne, est-elle un tonnerre?

10 Pare-toi de grandeur et de magnificence,
Revêts-toi de gloire et de majesté;
11 Epanche les flots de ta colère,
Abaisse le superbe d'un regard.
12 D'un regard fais plier le superbe,
Ecrase sur place les méchants;

forsitan in pulvere calefacies ea? 15. Obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat. 16. Duratur ad filios suos quasi non sint sui, frustra laboravit nullo timore cogente. 17. Privavit enim eam Deus sapientia, nec dedit illi intelligentiam. 18. Cum tempus fuerit, in altum alas erigit : deridet equum et ascensorem ejus.

19. Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circumdabis collo ejus hinnitum? 20. Numquid suscitabis eum quasi locustas? gloria narium ejus terror. 21. Terram ungula fodit, exsultat audacter : in occursum pergit armatis. 22. Contemnit pavorem, nec cedit gladio. 23. Super ipsum sonabit pharetra, vibrabit hasta et clypeus. 24. Fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem. 25. Ubi audierit buccinam, dicit : Vah, procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitus.

26. Numquid per sapientiam tuam plumescit accipiter, expandens alas suas ad austrum? 27. Numquid ad præceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum? 28. In petris manet, et in præruptis silicibus commoratur, atque inaccessis rupibus. 29. Inde contemplatur escam, et de longe oculi ejus prospiciunt. 30. [a] Pulli ejus lambent sanguinem : et ubicumque cadaver fuerit, statim adest. 31. Et adjecit Dominus, et locutus est ad Job : 32. Numquid qui contendit cum Deo, tam facile conquiescit? utique qui arguit Deum, debet respondere ei. 33. Respondens autem Job Domino, dixit : 34. Qui leviter locutus sum, respondere quid possum? manum meam ponam super os meum. 35. Unum locutus sum, quod utinam non dixissem : et alterum, quibus ultra non addam.

[a] Matth. 24, 28.

CAPUT XL.

Deus arguens Job quod visus sit justitiæ ipsius detraxisse, ostendit ei suam potentiam in Behemoth et Leviathan, silentium ei imponens.



RESPONDENS autem Dominus Job de turbine, dixit : 2. Accinge sicut vir lumbos tuos : interrogabo te : et indica mihi.

3. Numquid irritum facies judicium meum : et condemnabis me, ut tu justificeris? 4. Et si habes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas? 5. Circumda tibi decorem, et in sublime erigere, et esto gloriosus, et speciosis induere vestibus. 6. Disperge superbos in furore tuo, et respiciens omnem arrogantem humilia. 7. Respice cunctos superbos, et confunde eos, et contere im-

16. *Elle est dure :* quand elle trouve que son nid a été découvert, elle écrase, dit-on, toute sa couvée, et va pondre ailleurs.

18. *Elle se rit*, tant sa vitesse est prodigieuse.

19. *D'une crinière flottante*, hébr. *ramah*, de *raam*, être agité : la crinière du cheval arabe est toujours en mouvement. Le Hir, *du tonnerre : raam* a aussi le sens de *tonner*. Vulg., *du hennissement*.

21. *Il creuse :* comp. Virg. *Georg.* iii, 87.

23. *Sur lui :* les armes du cavalier battent son dos et ses flancs. — *Javelot*, Vulg. *bouclier*.

24. *Il dévore la terre :* en galopant la bouche entr'ouverte, il semble dévorer l'espace, ou le sol.

28. *Sur le sommet des monts;* d'autres, *les créneaux des forteresses*.

30. *Des cadavres*, litt. *des tués*, surtout dans la bataille. Contrairement à une opinion assez répandue, l'aigle se repaît de cadavres, tant que la chair n'en est pas corrompue. Comp. *Matth.* xxiv, 28; *Luc*, xvii, 37.

Dans la Vulgate, les 5 versets suiv. appartiennent encore au chap. xxxix; logiquement, cette place leur conviendrait mieux.

CHAP. XL.

5. Hébraïsme. Sens : je ne veux pas ajouter de nouveaux discours aux premiers.

7. *Ceins tes reins :* répétition de xxxviii, 3.

8. *Anéantir ma justice*, ou avec la Vulg., *infirmer mes jugements*.

10. *Pare-toi*, comme Dieu : ironie.

13 Fais-les tous ensemble rentrer dans la poussière,
Enferme-les dans la tombe obscure :
14 Alors moi aussi je te rendrai l'hommage,
Que ta droite peut te sauver.

15 Vois Béhémoth, que j'ai créé comme toi :
Il se nourrit d'herbe, comme le bœuf.
16 Quelle force dans ses reins!
Quelle vigueur dans les muscles de ses flancs!
17 Il dresse sa queue comme un cèdre;
Les nerfs de ses cuisses forment un *solide* faisceau.
18 Ses os sont des tubes d'airain,
Ses côtes sont des barres de fer.
19 C'est le chef-d'œuvre de Dieu;
Son Créateur l'a pourvu d'un glaive.
20 Les montagnes lui fournissent sa pâture;
Autour de lui se jouent toutes les bêtes des champs.
21 Il se couche sous les lotus,
Dans le secret des roseaux et des marécages.
22 Les lotus le couvrent de leur ombre,
Les saules du torrent l'environnent.
23 Que le fleuve déborde, il ne craint pas;
Il serait tranquille, quand le Jourdain monterait à sa gueule.
24 Est-ce en face qu'on pourra le saisir,
Le prendre dans des filets et lui percer les narines?

25 Tireras-tu Léviathan avec un hameçon,
Et lui serreras-tu la langue avec une corde?
26 Lui passeras-tu un jonc dans les narines,
Et lui perceras-tu la mâchoire avec un anneau?
27 T'adressera-t-il d'ardentes prières?
Te dira-t-il de douces paroles?
28 Fera-t-il une alliance avec toi?
Le prendras-tu pour toujours à ton service?
29 Joueras-tu avec lui comme avec un passereau?
L'attacheras-tu pour amuser tes filles?
30 Les pêcheurs associés en font-ils le commerce?
Le partagent-ils entre les marchands?
31 Cribleras-tu sa peau de dards,
Perceras-tu sa tête du harpon?
32 Essaie de mettre la main sur lui : —
Souviens-toi du combat, et tu n'y reviendras plus.
33 Le chasseur est trompé dans son attente;
La vue du monstre suffit à le terrasser.



15. *Béhémoth*, forme hébraïsée du nom égyptien de l'hippopotame, *péhémout*, c.-à-d. bœuf d'eau. — *D'herbe :* ce trait est relevé parce qu'il est surprenant dans un animal aquatique. L'hippopotame ravage en effet pendant la nuit les récoltes des bords du Nil.

17. *Sa queue*, d'ailleurs courte, a la rigidité d'un cèdre.

19. Le *chef-d'œuvre,* au point de vue de la force et de la vigueur. — *D'un glaive*, d'énormes dents ou défenses, qui coupent l'herbe comme une faux. Le Hir, avec la Vulgate, *dirige son glaive.*

20. *Les montagnes*, les collines qui bordent le Nil. — *Autour de lui*, herbivore inoffensif.

21. *Lotus* (ici et vers. 22, la Vulg. a lu *tselalim*, ombre, au lieu de *tséélim*), plante aquatique qui croît en abondance sur les chaudes rives du Nil supérieur, et dont la fleur ressemble à celle du nénuphar.

23. *Déborde :* allusion aux crues du Nil. — *Le Jourdain*, hébr. *iarden :* ce nom si-

pios in loco suo. 8. Absconde eos in pulvere simul, et facies eorum demerge in foveam : 9. et ego confitebor quod salvare te possit dextera tua.

10. Ecce, Behemoth, quem feci tecum, fœnum quasi bos comedet : 11. Fortitudo ejus in lumbis ejus, et virtus illius in umbilico ventris ejus. 12. Stringit caudam suam quasi cedrum, nervi testiculorum ejus perplexi sunt. 13. Ossa ejus velut fistulæ æris, cartilago illius quasi laminæ ferreæ. 14. Ipse est principium viarum Dei, qui fecit eum, applicabit gladium ejus. 15. Huic montes herbas ferunt : omnes bestiæ agri ludent ibi. 16. Sub umbra dormit in secreto calami, et in locis humentibus. 17. Protegunt umbræ umbram ejus, circumdabunt eum salices torrentis. 18. Ecce, absorbebit fluvium, et non mirabitur : et habet fiduciam quod influat Jordanis in os ejus. 19. In oculis ejus quasi hamo capiet eum, et in sudibus perforabit nares ejus.

20. An extrahere poteris Leviathan hamo, et fune ligabis linguam ejus? 21. Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus. 22. Numquid multiplicabit ad te preces, aut loquetur tibi mollia? 23. Numquid feriet tecum pactum, et accipies eum servum sempiternum? 24. Numquid illudes ei quasi avi, aut ligabis eum ancillis tuis? 25. Concident eum amici, divident illum negotiatores? 26. Numquid implebis sagenas pelle ejus, et gurgustium piscium capite illius? 27. Pone super eum manum tuam : memento belli, nec ultra addas loqui. 28. Ecce, spes ejus frustrabitur eum, et videntibus cunctis præcipitabitur.

---

gnifie *cours d'eau*, et il a été donné au Jourdain comme étant le seul cours d'eau notable de la Palestine. Sens : quand même un fleuve comme le Jourdain déborderait par dessus sa tête. Cependant, comme il n'y a pas d'hippopotame dans le Jourdain, et que ce nom ici fausse la couleur locale, plusieurs interprètes prennent *iarden* pour un nom commun, ou bien regardent ce mot comme une faute de copiste ayant remplacé *ior*, qui désigne le Nil xxviii, 10.

24. *Lui percer les narines* et y mettre un anneau, pour en faire un animal domestique. On pourrait aussi donner au verset un sens ironique : *qu'on le prenne* donc en l'attaquant *en face!* Le Hir, comme la Vulg., lui donne un sens simplement affirmatif : *cependant on le prend en face*, et on le réduit facilement en servitude; cette interprétation paraît moins convenir au contexte.

25. *Léviathan*, propr. *le tortueux*, c.-à-d. le crocodile, hôte du Nil, comme l'hippopotame. — *La langue* du crocodile est adhérente par une membrane aux bords de la mâchoire inférieure; il ne peut l'allonger hors de sa gueule.

26. *Un jonc*, etc., comme font encore aujourd'hui les pêcheurs égyptiens pour emporter le poisson qu'ils ont pris. — *Un anneau*, ou *un crochet* : autre allusion aux pêcheurs du Nil qui, pour conserver un poisson vivant, lui passent dans les branchies un anneau, que retient une corde fixée à la rive, et le rejettent dans le fleuve.

Vulgate : *empliras-tu tes filets de sa peau et de sa tête ton réservoir à poissons?*

27. *Prières*, etc., comme fait un être faible pour désarmer un ennemi plus fort.

29. *L'attacheras-tu* avec un fil, comme on fait pour les petits oiseaux?

30. *Les pêcheurs associés* en corporation. — *En font-il un objet de commerce?* Le Hir : *le prendront-ils dans leurs embûches?* Vulg. : *le couperont-ils en morceaux*, soit pour le vendre, soit pour en faire un festin? — *Marchands*, litt. *Chananéens* ou *Phéniciens*, si célèbres par leur trafic, que leur nom était devenu synonyme de marchands.

31. Couvert d'écailles impénétrables même à la balle, le crocodile n'est vulnérable que près du cou ou sous le ventre. Les Egyptiens le capturaient pourtant avant Hérodote; il paraît qu'on ne l'avait pas encore tenté ou qu'on n'y avait pas réussi à l'époque de l'auteur du livre. D'ailleurs nous avons ici une peinture poétique et idéale du crocodile, qui ne tiendrait pas compte de quelques faits particuliers.

33. Ce verset, rattaché dans l'hébreu au chapitre suivant, est mieux placé par la Vulgate à la fin du chap. xl. A ce même chap. xl appartiendraient aussi, logiquement, les deux versets suivants.

CHAP. XLI.

Ch. XLI.

1 NUL n'est assez hardi pour provoquer Léviathan :
Qui donc oserait me résister en face?
2 Qui m'a obligé, pour que j'aie à lui rendre?
Tout ce qui est sous le ciel est à moi.

3 Je veux parler encore de ses membres,
De sa force, de l'harmonie de sa structure.
4 Qui jamais a soulevé le bord de sa cuirasse?
Qui a franchi la double ligne de son râtelier?
5 Qui a ouvert les portes de sa gueule?
Autour de ses dents habite la terreur.
6 Superbes sont les lignes de ses écailles,
Comme des sceaux étroitement serrés.
7 Chacune touche sa voisine;
Un souffle ne passerait pas entre elles.
8 Elles adhèrent l'une à l'autre,
Elles sont jointes et ne sauraient se séparer.
9 Ses éternuements font jaillir la lumière,
Ses yeux sont comme les paupières de l'aurore.
10 Des flammes jaillissent de sa bouche,
Il s'en échappe des étincelles de feu.
11 Une fumée sort de ses narines,
Comme d'une chaudière bouillante.
12 Son souffle allume les charbons,
De sa bouche s'élance la flamme.
13 Dans son cou réside la force,
Devant lui bondit l'épouvante.
14 Les muscles de sa chair tiennent ensemble,
Fondus sur lui, inébranlables.
15 Son cœur est dur comme la pierre,
Dur comme la meule inférieure.
16 Quand il se lève, les plus braves ont peur,
L'épouvante les fait défaillir.
17 Qu'on l'attaque avec l'épée, l'épée ne résiste pas,
Ni la lance, ni le javelot, ni la cuirasse.
18 Il tient le fer pour de la paille,
L'airain comme un bois vermoulu.
19 La fille de l'arc ne le fait pas fuir,
Les pierres de la fronde sont pour lui un fétu;
20 La massue un brin de chaume;
Il se rit du fracas des piques.
21 Sous son ventre sont des tessons aigus :
On dirait une herse qu'il étend sur le limon.
22 Il fait bouillonner l'abîme comme une chaudière,
Il fait de la mer un vase de parfums.
23 Il laisse après lui un sillage de lumière,
On dirait que l'abîme a des cheveux blancs.
24 Il n'a pas son égal sur la terre,
Il a été créé pour ne rien craindre.
25 Il regarde en face tout ce qui est élevé,
Il est le roi des plus fiers animaux.



CAPUT XLI.

Malitia Behemoth explicatur fusius juxta illius membra, duritiam et superbiam.


NON quasi crudelis suscita-
bo eum : quis enim resi-
stere potest vultui meo?
2. Quis ante dedit mihi,
ut reddam ei? omnia quæ sub cœlo
sunt, mea sunt.
3. Non parcam ei, et verbis po-
tentibus, et ad deprecandum com-
positis. 4. Quis revelabit faciem in-
dumenti ejus? et in medium oris
ejus quis intrabit? 5. Portas vultus
ejus quis aperiet? per gyrum den-
tium ejus formido. 6. Corpus illius
quasi scuta fusilia, compactum squa-
mis se prementibus. 7. Una uni
conjungitur, et ne spiraculum qui-
dem incedit per eas : 8. una alteri
adhærebit, et tenentes se nequaquam
separabuntur. 9. Sternutatio ejus
splendor ignis, et oculi ejus, ut pal-
pebræ diluculi. 10. De ore ejus lam-
pades procedunt, sicut tædæ ignis
accensæ. 11. De naribus ejus proce-
dit fumus, sicut ollæ succensæ atque
ferventis. 12. Halitus ejus prunas
ardere facit, et flamma de ore ejus
egreditur. 13. In collo ejus morabi-
tur fortitudo, et faciem ejus præce-
dit egestas. 14. Membra carnium
ejus cohærentia sibi : mittet contra
eum fulmina, et ad locum alium
non ferentur. 15. Cor ejus indura-
bitur tamquam lapis, et stringetur
quasi malleatoris incus. 16. Cum
sublatus fuerit, timebunt angeli, et
territi purgabuntur. 17. Cum ap-
prehenderit eum gladius, subsistere
non poterit neque hasta, neque tho-
rax : 18. reputabit enim quasi pa-
leas ferrum, et quasi lignum putri-
dum, æs. 19. Non fugabit eum vir
sagittarius, in stipulam versi sunt ei
lapides fundæ. 20. Quasi stipulam
æstimabit malleum, et deridebit vi-
brantem hastam. 21. Sub ipso erunt
radii solis, et sternet sibi aurum
quasi lutum. 22. Fervescere faciet
quasi ollam profundum mare, et
ponet quasi cum unguenta bulliunt.
23. Post eum lucebit semita, æsti-
mabit abyssum quasi senescentem.
24. Non est super terram potestas,
quæ comparetur ei, qui factus est ut
nullum timeret. 25. Omne sublime
videt, ipse est rex super universos
filios superbiæ.



CHAP. XLI.

3. Dieu reprend la description interrompue de Léviathan.

6. *Ses écailles*, propr. *ses boucliers :* chacune d'elles est comme un bouclier.

9. *Ses éternuements*, etc. : l'eau lancée avec force sort des narines du monstre comme un brouillard qu'illuminent les rayons du soleil. — Les *yeux* du crocodile sont très brillants; on aperçoit leur éclat même au travers de l'eau; c'est pourquoi les Egyptiens en avaient fait le signe hiéroglyphique de l'aurore.

10 sv. Hyperbole poétique : lorsque le crocodile, après un long séjour dans l'eau, remonte à la surface, son souffle longtemps comprimé se fait jour avec une telle violence que des flammes paraissent sortir de sa bouche et de ses narines.

13. *L'épouvante;* Vulg., *la famine.*

14. *Tiennent ensemble*, forment un tissu impénétrable, semblable à un métal fondu.

15. Le moulin à bras des anciens se composait de deux meules, l'une supérieure et mobile, l'autre fixe, plus grosse et plus dure que la première.

19. *La fille* (litt. *le fils*) *de l'arc*, la flèche.

21. Le ventre des autres animaux est mou et sans défense; celui du crocodile est dur et insensible. Nous ne découvrons aucun sens dans la traduction de la Vulg.

22. Par ses mouvements rapides, le crocodile *fait bouillonner* l'eau. — *Vase de parfums :* allusion soit à l'odeur de musc que répand, dit-on, le crocodile; soit à l'ébullition prolongée nécessaire à la distillation des parfums.

23. *Sillage de lumière :* poussière d'eau irrisée par le soleil, semblable à une queue lumineuse.

CHAP. XLII. — Humble confession de Job. Jugement de Dieu sur ses amis. Retour de Job à la prospérité.

Chap. XLII.

[1] JOB répondit au Seigneur et dit :

2 Je sais que tu peux tout,
Et que tes desseins ne rencontrent pas d'obstacles.
3 " Quel est celui qui obscurcit la Providence, sans savoir?"
Oui, j'ai parlé sans intelligence
De merveilles qui me dépassent et que j'ignore.
4 " Ecoute-*moi*, je vais parler;
Je t'interrogerai, réponds-moi."
5 Mon oreille avait entendu parler de toi;
Mais maintenant mon œil t'a vu.
6 C'est pourquoi je me condamne et je fais pénitence
Sur la poussière et sur la cendre.

[7] Après que le Seigneur eut adressé ces paroles à Job, il dit à Eliphaz de Théman : " Ma colère est allumée contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez pas parlé de moi selon la vérité, comme l'a fait mon serviteur Job. [8] Maintenant allez prendre sept jeunes taureaux et sept béliers ; puis venez trouver mon serviteur Job, et offrez pour vous un holocauste. Job, mon serviteur, priera pour vous, et c'est par égard pour lui seul que je ne vous traiterai point selon votre folie ; car vous n'avez pas parlé de moi selon la vérité, comme l'a fait mon serviteur Job.

[9] Eliphaz de Théman, Baldad de Suhé et Sophar de Naaman allèrent donc et firent comme le Seigneur leur avait dit; et le Seigneur eut égard à la prière de Job.

[10] Le Seigneur rétablit Job dans son premier état, pendant que Job intercédait pour ses amis, et il lui rendit le double de tous ses biens. [11] Ses frères, ses sœurs et ses anciens amis vinrent tous le visiter et mangèrent avec lui dans sa maison. Ils le plaignirent et le consolèrent de tous les malheurs que le Seigneur avait fait venir sur lui, et chacun d'eux lui fit don d'une késita et d'un anneau d'or.

[12] Et le Seigneur bénit les derniers temps de Job plus encore que les premiers, et il posséda quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses. [13] Il eut sept fils et trois filles ; [14] il nomma la première Jémima, la deuxième Ketsia, et la troisième Keren-Happouk. [15] Dans toute la terre il n'y avait pas d'aussi belles femmes que les filles de Job, et leur père leur

CHAP. XLII.

3. *Quel est celui :* Job répète les paroles mêmes de Dieu (xxxviii, 2) et s'en fait l'application.

4. Ce verset rappelle les paroles de Dieu (xxxviii, 3; xl, 7) et aussi celles de Job (xiii, 22), Job redit les premières, soit pour s'humilier, soit pour demander à Dieu de l'écouter à son tour. Il se condamnerait plus cruellement encore, s'il avait en vue son propre langage, si téméraire, du chapitre xiii, 22.

5. *Mon œil*, l'œil de l'esprit.

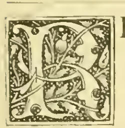
7. Le récit recommence en prose, comme dans le préambule. — *De moi*, à mon sujet; Vulg., *devant moi*. — *Selon la vérité*, selon ce qui est juste; d'autres, *selon la droiture*. Les deux idées sont ici mêlées. Le *vrai*, dans les discours de Job, consiste en ce qu'il a constamment nié que la souffrance ici-bas fût toujours le châtiment d'un péché, constamment affirmé la conscience de son innocence. Ses amis ont soutenu, sans égard et sans charité, la thèse contraire, généralement admise.

8. *Sept jeunes taureaux :* comp. *Nombr.* xxiii, 1, 29. — *Priera pour vous :* en qualité de chef de famille, il remplira les fonctions sacerdotales, comme il le faisait auparavant (i, 5).

10. *Rétablit Job dans son premier état :* c'est le sens de la locution hébr., *fit revenir la captivité*, que la Vulg. traduit, *revint*, redevint favorable, *à la pénitence de Job*. — *Pendant qu'il intercédait :* cette intercession

CAPUT XLII.

Agnoscit Job se insipienter locutum, et a Domino præfertur amicis, ac pro illis orat : duplicia recipiens eorum quæ amiserat, tandemque plenus dierum in pace quievit.


ESPONDENS autem Job
Domino, dixit : 2. Scio
quia omnia potes, et nulla
te latet cogitatio. 3. Quis
est iste, qui celat consilium absque
scientia? ideo insipienter locutus
sum, et quæ ultra modum excederent
scientiam meam. 4. Audi, et
ego loquar : interrogabo te, et responde
mihi. 5. Auditu auris audivi
te, nunc autem oculus meus
videt te. 6. Idcirco ipse me reprehendo,
et ego pœnitentiam in favilla
et cinere.

7. Postquam autem locutus est
Dominus verba hæc ad Job, dixit
ad Eliphaz Themanitem : Iratus est
furor meus in te, et in duos amicos
tuos, quoniam non estis locuti coram
me rectum, sicut servus meus
Job. 8. Sumite ergo vobis septem
tauros, et septem arietes, et ite ad
servum meum Job, et offerte holocaustum
pro vobis : Job autem servus
meus orabit pro vobis : faciem
ejus suscipiam ut non vobis imputetur
stultitia : neque enim locuti
estis ad me recta, sicut servus meus
Job.

9. Abierunt ergo Eliphaz Themanites,
et Baldad Suhites, et Sophar
Naamathites, et fecerunt sicut
locutus fuerat Dominus ad eos, et
suscepit Dominus faciem Job.

10. Dominus quoque conversus
est ad pœnitentiam Job, cum oraret
ille pro amicis suis. Et addidit Dominus
omnia quæcumque fuerant
Job, duplicia. 11. Venerunt autem
ad eum omnes fratres sui, et universæ
sorores suæ, et cuncti qui noverant
eum prius, et comederunt
cum eo panem in domo ejus : et
moverunt super eum caput, et
consolati sunt eum super omni
malo quod intulerat Dominus super
eum : et dederunt ei unusquisque
ovem unam, et inaurem auream
unam.

12. Dominus autem benedixit
novissimis Job magis quam principio
ejus. Et facta sunt ei quatuordecim
millia ovium, et sex millia
camelorum, et mille juga boum, et
mille asinæ. 13. Et fuerunt ei septem
filii, et tres filiæ. 14. Et vocavit nomen
unius Diem, et nomen secundæ
Cassiam, et nomen tertiæ Cornustibii.
15. Non sunt autem inventæ
mulieres speciosæ sicut filiæ Job in

---

fut comme le point de départ du retour de la faveur divine. D'autres, *quand il eut intercédé.*

11. *Lui fit don*, selon la coutume des visiteurs (*Gen.* xxxiii, 19), d'une *késita*, pièce d'argent de l'époque patriarcale, que les anciens traducteurs ont peut-être crue frappée à l'effigie d'une *brebis* (Vulg.). — *Anneau d'or*, pendant d'oreille ou de nez (*Gen.* xxiv, 22; *Prov.* xi, 22; xxv, 12).

12. *Le Seigneur bénit :* cette bénédiction temporelle fut pour Job le signe et le gage d'une bénédiction plus précieuse, de l'éternelle félicité, objet de son espérance. " Dieu, dit S. Thomas, lui rendit avec surcroît sa prospérité première, selon la parole du Sauveur (*Matth.* vi, 23) : Cherchez d'abord le royaume des cieux et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par dessus. Cela convenait à l'époque du saint patriarche et à l'économie de l'Ancien Testament qui promettait des biens temporels, afin que, revenu au bonheur, il fût pour les autres un exemple et un motif de se convertir au Seigneur."

14. *Jémima*, c.-à-d. Colombe (Vulg. *Diem*, jour). — *Ketsia* (propr. *Qetsia*), c.-à-d. Parfum, et spécialement celui qu'on tirait de la *casse*, plante aromatique si recherchée en Orient (*Ps.* xlv, 9). — *Kéren-Happouk*, c.-à-d. boîte d'antimoine, fard dont les femmes orientales se peignent les paupières et les sourcils pour rehausser l'éclat de leurs yeux.

15. *Dans toute la terre*, ou *dans tout le pays.* — *Une part d'héritage :* la loi mosaïque n'en donnait aux filles qu'à défaut de fils; l'action est placée dans un pays non israélite. Cette circonstance fait entendre qu'une union vraiment fraternelle régnait dans la nouvelle famille de Job.

donna une part d'héritage parmi leurs frères.
16 Job vécut après cela cent quarante ans, et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération.
17 Et Job mourut vieux et rassasié de jours.

17. *Rassasié de jours*, comme les patriarches (*Gen.* xxv, 8; xxxv, 29) : une longue vie terrestre est un don de Dieu, mais ce n'est ni le plus grand ni le dernier.



universa terra : deditque eis pater
suus hereditatem inter fratres earum.
16. Vixit autem Job post hæc,
centum quadraginta annis, et vidit
filios suos, et filios filiorum suo-
rum usque ad quartam generatio-
nem, et mortuus est senex, et ple-
nus dierum.



Table des matières.

PAGES.

ESDRAS.

PREMIÈRE PARTIE.

Zorobabel. Reconstruction du temple [Chap. I — VI].

DEUXIÈME PARTIE.

Esdras. Sa mission réformatrice [Chap. VII — X].

NÉHÉMIE.

(VULG. SECOND LIVRE D'ESDRAS.)

§ I. — Retour de Néhémie [I — II, 10].

§ II. — Jérusalem mise en état de défense [II, 11 — VII, 3].

§ III. — Réorganisation de la Communauté juive [vii, 4 — xii].

§ IV. — Derniers actes de Néhémie.

LE LIVRE DE TOBIE.

§ I. — Sous le coup de l'épreuve, le pieux Tobie et Sara, fille de Raguel, implorent le Seigneur [i — iii].

§ II. — L'Ange Raphaël, envoyé par Dieu, met fin aux épreuves des deux justes [iv — xii].

Épilogue [xiii — xiv].

LE LIVRE DE JUDITH.

LE LIVRE D'ESTHER.

§ III. — Les ennemis des Juifs voient le mal qu'ils avaient projeté retomber sur leur tête [xv, 4 sv.; v — viii, 12; xvi; xviii, 13 — ix, 16]

Épilogue [x].

Fragments détachés.

LES DEUX LIVRES DES MACHABÉES.

PREMIER LIVRE.

INTRODUCTION. — Mathathias et les Juifs fidèles se soulèvent contre Antiochus Epiphane [Chap. I, II].



DEUXIÈME LIVRE.

I. — Documents préliminaires.

Deux lettres des juifs de Jérusalem a leurs frères d'Égypte, pour les engager a célébrer la fête des Encénies, le 25 Casleu [I — II, 19].

II. — Récit de l'auteur [II, 20 — XV].

PREMIÈRE PARTIE.

Evénements accomplis sous Séleucus IV et Antiochus Epiphane [Chap. III — X, 8].

A. — Préludes de la persécution syrienne.

B. — Persécution d'Antiochus Epiphane.

C. — Judas triomphe, Antiochus périt ; Fête des Encénies.



DEUXIÈME PARTIE.

Evénements accomplis sous Antiochus Eupator et Démétrius I [X, 9 — XV].

A. — Luttes de Judas contre les peuples voisins et contre Lysias ministre d'Eupator.

B. — Luttes contre Nicanor général de Démétrius I.

LE LIVRE DE JOB.

CARTES.





J. 11

Impr. de S. Jean l'Evang. — Desclée, Lefebvre et Cie. — Paris - Rome - Tournai.

EE

